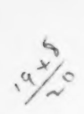
REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1901

LA CONQUÊTE DE PARIS

PAR

BONAPARTE

(1799-1800)

II [1]

PARIS SOUS LE CONSULAT PROVISOIRE

I

A Paris comme en province, le Consulat provisoire était plus reconnu qu'obéi, plus acclamé qu'écouté. A Paris pourtant, les turbulences réactionnaires cessèrent assez vite, la population restant incapable de transports véhémens et prolongés. Après avoir rétabli le calme à la surface, Bonaparte va-t-il gouverner et administrer Paris, commencer la réorganisation de la France en rendant à la capitale un aspect décent et réglé? A cet égard, tout était à faire, car le Directoire s'était borné le plus souvent à rechercher, à traquer ses ennemis, et avait réduit le gouvernement à l'inquisition politique. Administration proprement dite, services municipaux, voirie, police de la rue et des mœurs, restaient à l'abandon. Les classes même les plus hostiles à la Révolution avaient pris à son contact des habitudes de vie débridée; il en était résulté un laisser aller, un débraillé, un relâchement

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

universels, un dérèglement complet des mœurs, des fortunes, des goûts et des modes. Ce chaos grouillant offusque Bonaparte, choque son prodigieux instinct d'ordre et sa passion de rangement. Seulement, s'il essaie trop tôt de discipliner la cité, s'il brusque les Parisiens, ceux-ci peuvent se rebiffer. Il ne leur fera que très progressivement sentir l'autorité. Sans abuser, sans user même des pouvoirs arbitraires qu'il a hérités des gouvernemens antérieurs, il donne à Paris l'illusion de la liberté et ose à peine toucher à la licence.

Étrange et disparate, ce Paris des premiers mois consulaires, ce Paris de transition, où l'ancienne société s'essayait très timidement à revivre, à côté d'une société brusquement surgie, flambante, toute en dehors. Dans l'aspect matériel de la ville, ce n'est qu'incohérence, amalgame confus de laideurs et de beautés, germes poussant sur des débris. L'étranger qui arrive, le proscrit qui se hasarde à reparaître, hanté par les récits de la Terreur, croit trouver Paris tout en sang et tout en ruines : il croit voir de hideux stigmates, « des têtes, du sang, des massacres, des guillotines; » s'il en parle, on lui répond : « Oh! c'est vieux (1). » S'il arrive par l'Ouest, les Champs-Élysées, plus animés qu'autrefois, quoique d'aspect encore forestier, le conduisent au plus bel aspect que possède une capitale. Le Directoire, qui avait mis les Anciens aux Tuileries et les Cinq-Cents au Palais-Bourbon, avait voulu que la place de la Concorde, la sanglante place de la Révolution, entourée désormais d'édifices et de jardins réparés, mît au-devant de Paris un imposant parvis : « Le pont, les Tuileries, les Champs-Élysées, les quais, le Palais-Bourbon forment un ensemble fort remarquable (2). »

A gauche des Champs-Élysées, par delà le faubourg Saint-Honoré et le Roule, une ville neuve pousse, ville claire et luxueuse : quartier de la Chaussée d'Antin, quartier du Rocher, quartiers montant vers les Porcherons et Montmartre : ville d'enrichis, de fournisseurs, de généraux qui ont fait leur main en Italie, d'artistes et de comédiennes. Tous ceux que la Révolution a mis en relief et en vedette aiment à s'y loger; dans leurs jolis hôtels à fronton grec et à colonnade, dans le décor d'un mobilier qui commence à se raidir en formes antiques, parmi les acajous

(1) Archives de Chantilly. Lettre d'un agent royaliste, en date du premier jour complémentaire de l'an VII.

(2) Lettres de Charles de Constant, 25.

et les ors, parmi les fresques, les moulures corinthiennes et l'harmonie des étoffes à fond tendre, ils font assez gauchement apprentissage d'élégance.

Passé le boulevard, l'ancienne ville se retrouve, mais toute bouleversée et sens dessus dessous. Le Paris royal, qui se tassait sur les deux rives du fleuve, était déjà fait de contrastes, de luxe raffiné et de misère; les contrastes se sont accentués, car la Révolution n'a fait que déplacer le luxe et augmenter la misère. Certains endroits s'embellissent. Les Tuileries sont mieux soignées qu'autrefois, avec leurs hémicycles de marbre, leurs rectangles de verdure, leur peuple de statues; la façade du château opposée au jardin, celle qui regarde le Carrousel et l'entassement de ses constructions, reste écorniflée par les balles du 10 Août; le bas disparaît à demi sous des plantations, car la République a voulu pudiquement masquer de verdure la demeure des rois. A l'autre bout de la ville, le Jardin des Plantes s'enrichit, auprès du Muséum créé par l'effort louable de la Révolution pour organiser la science. Mais le Luxembourg, ses parterres, ses ombrages ne sont qu'une ruine de jardin; l'esplanade des Invalides est toute en excavations et fondrières; le jardin du Palais-Royal est à tel point ravagé qu'il faudra le fermer pendant plusieurs mois pour le réparer. Saccagés et menaçant ruine, les monumens, sauf ceux que la Révolution s'est appropriés et où elle a installé le désordre des services publics; saccagées, violées, découronnées de leur flèches, vidées de leurs tombeaux et de leurs statues, les innombrables églises, les abbayes puissantes, réceptacles d'art et de richesse. Certaines églises sont devenues *temples :* elles servent aux cérémonies décadaires, aux fêtes de la religion naturelle, tandis qu'à d'autres heures, les cultes rivaux, catholique, constitutionnel, théophilanthropique, voisinent haineusement. Celles-là mêmes ont perdu leurs trésors, et le *Musée des monumens français*, quai des Augustins, n'a pu que recueillir les épaves de cet immense naufrage. En revanche, le Louvre s'emplit des dépouilles de l'Italie; là, c'est un arrivage de chefs-d'œuvre, un déballage de merveilles: l'Apollon du Belvédère, la Vénus Capitoline, le Laocoon, encore encaissés, émergeant à demi du plâtre où on les a noyés pour le voyage. Le quadrige de bronze attribué à Phidias et ravi à Venise demeure entreposé dans le jardin de l'Infante, en attendant qu'on l'attelle, sur la place des Victoires, à un char de triomphe.

Sur les places, des piédestaux se dressent veufs de leurs statues; des allégories de bois et de plâtre, débris des apothéoses révolutionnaires, s'effritent sous la pluie. Place des Victoires, place Vendôme, place Royale, dans les quartiers d'imposante architecture, des enseignes criardes bariolent les façades, rompent l'harmonie des lignes et détruisent l'ordonnance. Les demeures de noblesse et de haute vie, hôtels du faubourg Saint-Germain, hôtels du Marais, sauf ceux que la finance a sauvés en les accaparant, appartiennent aux industries de plaisir, aux ventes à l'encan, aux agences, au Paris spéculateur, charlatan, entremetteur. Toute chose est en dehors de sa place; la Bourse se tient dans l'église des Petits-Pères; un bal public, — le bal des *Zéphyrs*, — s'est installé dans le cimetière attenant à Saint-Sulpice. On voit des établissemens bizarres, des noms accolés qui jurent d'être ensemble : là-bas, dans la rue Antoine, on va créer une maison de refuge pour les victimes des faillites d'État, un hospice pour rentiers. Les hôpitaux placés sous l'invocation de vertus laïques manquent de ressources; l'un d'eux a laissé mourir de faim quinze cents enfans assistés, et pourtant l'admirable institut de Valentin Haüy se soutient, l'œuvre de l'abbé Sicard survit à la proscription de son auteur; à Beaujon, l'étranger s'étonne de trouver réunies toutes les ressources de la science, un progrès de bienfaisance, dû à cet élan d'humanité et à ce branle-bas d'activité généreuse que la Révolution a d'abord imprimés aux esprits. Mais les quartiers de cléricature et d'hospitalisation religieuse, la ligne de couvens qui s'adossait à la terrasse des Feuillans, la cité religieuse qui se blottissait à l'ombre de Notre-Dame, la Sorbonne, ses collèges, ses foyers de science ecclésiastique, et, par delà les quartiers vivans de la rive gauche, les grands domaines de communauté, tout cela est livré à la démolition, aux fournitures militaires, aux entreprises de lucre hâtif et véreux, ou simplement au trop-plein de Paris, de ses sentines, de ses cloaques et de ses décombres; des quartiers entiers se transforment en cités de brocanteurs ou en magasins de débarras.

Restons au centre. Sous le ciel de brumaire et de frimaire, sous le ciel de suie, les rues mal pavées, dépourvues de trottoirs, sillonnées en leur milieu par un ruisseau fétide, se faufilent tortueuses entre les maisons à façades d'un jaune sale, à pignons inégaux, à caprices d'architecture qui feraient la joie de nos

yeux amateurs de pittoresque. Sur les places difformes, des bonnets de liberté apparaissent encore au bout de hampes déteintes, des arbres de liberté où pendent des loques tricolores; à tous les coins de rue, des inscriptions remaniées ou tronquées, la suppression du mot de *saint* décapitant une quantité de noms; parfois, dans un renfoncement ou une encoignure, un orateur de carrefour pérorant encore du haut d'une estrade en planches et de ce tréteau faisant une tribune; le bas des maisons tout tapissé d'affiches, des murailles de papier; la liberté de l'affichage illimitée; les citoyens, les voisins s'injuriant sur les murs, en grossiers placards; les affiches déshonorant les monumens et peinturlurant les fontaines; sur la chaussée, peu d'équipages imposans et soignés, plus de carrosses à panneaux armoriés; 1162 fiacres; rue du Mail, des voitures de place stationnant tout le jour, au mépris des ordonnances, et créant un encombrement continu; 2691 cabriolets, dont beaucoup sont conduits par des femmes, des cabriolets lancés à toute vitesse, filant d'un train fou, effarant, bousculant, écrasant les passans, et se faisant, malgré les réclamations des journaux, « instrument de mort; » à pied, dans le tumulte des affairés et le trottinement des Parisiennes, toute sorte de figures incertaines et minables, rentiers sans rente, ouvriers sans ouvrage, employés sans salaire, suspects craignant toujours d'être suivis et jetant derrière eux un regard d'angoisse; par contraste, des impudences de tenue et d'allure, une femme bien mise se troussant jusqu'aux genoux, « une jeune femme habillée en homme (1); » le heurt des modes anciennes et des modes nouvelles, des hommes à cheveux poudrés et à catogan, le tricorne sur les yeux, d'autres tondus, couvrant du feutre évasé leur coiffure à la Coriolan, des hommes à redingote et à pèlerine, à redingote bleue avec boutons blancs, à redingote couleur isabelle, des gens en carmagnole; des militaires, des *défenseurs de la patrie* courant après leur solde et portant haut tout de même leur plumet effiloché, beaucoup de jeunes gens revenus de la guerre éclopés, portant le bras en écharpe ou se traînant sur des béquilles, et, dans cet extraordinaire pêle-mêle de types et de costumes, quelques ressouvenirs du grand carnaval gréco-romain qui pendant huit ans a traversé Paris : sur le Pont-Royal, par un temps affreux, « des élèves du

(1) Lettres de Charles de Constant, 32.

peintre David vêtus complètement à la manière des élèves d'Apelle, tête nue, jambes nues chaussées d'un cothurne, et n'ayant d'autre vêtement même nécessaire que les plis ondoyans d'une double tunique (1); » des passans complaisans et narquois leur offraient des parapluies.

Sur les ponts, sur les places, dans les rues, c'est un envahissement d'étalages mobiles, d'échoppes en plein vent, de tréteaux et d'éventaires, rétrécissant le passage, gênant la circulation. Cette profusion d'industries parasites, cette usurpation permanente de la chaussée, est l'un des traits caractéristiques du Paris d'alors; elle donne à toute la ville un aspect forain. Que de vendeurs de choses innomées et étranges, quelle exhibition de débris divers, quel débordement de bric-à-brac, que de ferraille, que de bouquins et d'estampes! On vend sous le manteau des gravures représentant l'ex-famille royale, des emblèmes proscrits et des colifichets dynastiques. La police les pourchasse et favorise d'autres exhibitions. Bientôt, les passans vont s'attrouper devant une estampe représentant « le premier consul Bonaparte au milieu des sectateurs des cultes divers et les rappelant tous à une tolérance mutuelle. »

Promeneurs, errans de tout genre, désœuvrés et désheurés, s'entassent à certains momens dans les endroits où l'on mange. La Révolution, qui a éteint les foyers, qui a jeté sur le pavé une population de déracinés, a fait la fortune des restaurans. Sans parler des rois de la bonne chère, Méot, Véry, Robert, Saivres, Rose et leurs prodigieux émules, le nombre des traiteurs, cabaretiers, limonadiers, débitans de vins et de liqueurs s'est énormément accru. Partout se lit cette annonce : « Déjeuners froids. » On s'attable dès le matin, car la vie commence de bonne heure. Ensuite, beaucoup de Parisiens traînent leur journée dans les cafés et y pérorent interminablement; chaque parti, chaque coterie a le sien et en fait une manière de club. Au dehors, les crieurs de gazettes hurlent des nouvelles à sensation, malgré la loi qui défend d'annoncer les journaux autrement que par leur titre; en vain la police veut verbaliser contre les délinquans : « il est presque impossible de constater par témoins les contraventions, parce que les citoyens s'éloignent ou refusent de signer le procès-verbal (2). »

(1) Mémorial de Norvins, II, 250.
(2) Rapport du Bureau central pour vendémiaire an VIII, AF, IV, 1329.

A mesure que la journée s'avance, le beau monde paraît. Qu'est ce beau monde ? « Les jeunes gens qui ont remplacé les marquis, les pages, les mousquetaires, etc., sont des fournisseurs, des agioteurs, des clercs de procureurs (1). » Ils montent à cheval, conduisent leur phaéton, exhibent leur maîtresse, s'en vont à Mousseaux ou au bois de Boulogne, s'en vont faire une partie de barres ou fortifier leur musculature par des exercices renouvelés de l'antique, car on vise à l'athlétisme par grécomanie, comme on y visera plus tard par anglomanie : « ils parlent de femmes, mais encore plus de chevaux. » Ce monde vit beaucoup hors de chez soi, tient salon dans l'après-midi chez Frascati, chez Garchy, le limonadier à la mode. Les gens qui se piquent de goûts plus relevés s'en vont bâiller aux conférences organisées par le *Lycée des Arts*, par le *Portique républicain*, ou soupirent après la réouverture des concerts donnés par la *Société des amateurs*, rue de Cléry. Les trente-cinq banques de jeux publics et patentés, les innombrables tripots s'emplissent, et les heures s'y écoulent fiévreuses. Par-dessus un fond terne de bourgeois déprimés et d'honnêtes gens aspirant confusément à une existence mieux réglée, une société de parvenus et de déclassés s'agite, brille, s'ébat ; elle doit tout à la Révolution et se plaît aux « bavardages contre-révolutionnaires, » fait des mots, tranche et déraisonne sur tout, montrant au fond « une soumission absolue à tous les événemens ; » elle vise à imiter le ton, les manières, les ridicules des anciens nobles, et sent foncièrement le ruisseau, unit « les vices de la cour à ceux de la Courtille (2). » Chez elle, nul souci de l'avenir, nulle préoccupation de fonder. Si la folie d'agiotage sur les assignats et de spéculation universelle est passée, combien de gens passent encore leur journée à courir au coup de bourse ou au coup de dés, au lucre immédiat, au plaisir d'un moment, à l'aventure d'argent ou d'amour.

Dans les rues passagères et marchandes, c'est l'heure des emplettes. Les magasins s'enjolivent à miracle, avec leurs devantures avenantes, leur luxe de moulures et de colonnettes. Les boutiques qui prospèrent, ce sont celles qui tiennent débit de *frivolités*, plumes, rubans, dentelles et fanfreluches. Les femmes viennent y chercher de quoi faire le décor miroitant et non le fond de leur toilette, car elles continuent à ne porter « qu'un

(1) Lettres de Charles de Constant, 63.
(2) *Ibid.*, 31.

extrait de vêtement aussi diaphane que possible (1), » et le reçoivent de l'étranger, en gazes et mousselines d'Angleterre. L'ancienne industrie française, celle qui pourvoyait au luxe étoffé d'autrefois, languit et chôme.

Pourtant, depuis quelques jours, un curieux phénomène s'opère. Dans les rues de vieux commerce, rue des Bourbonnais, rue Boucher, des maisons à enseigne jadis réputée, des magasins de soierie, longtemps délaissés, retrouvent des cliens ; on fait queue à leur porte. C'est qu'une anecdote circule, portant avertissement de Bonaparte, et la mode, avant la politique, le reconnaît dictateur. On raconte qu'il se trouvait un soir au Luxembourg, en compagnie de Joséphine et d'autres dames exhibant une élégance par trop athénienne, lui faisait bourrer la cheminée, chauffer à force, à outrance ; on lui objecte qu'il va mettre le feu ; il ordonne de continuer, et se retournant : « Ne voyez-vous pas, dit-il, que ces dames sont nues ? » Le bruit que Bonaparte rappelle les modes à la décence avec l'arrière-pensée de raviver l'industrie nationale se répand dans les journaux; démenti par quelques-uns, d'autres le confirment, « et aussitôt nos dames patriotes de commander robes, jupons, spencers, schalls, douillettes pour l'hiver, le tout de soie. »

Tout ce monde dîne à des heures diverses, entre quatre et six heures. Parmi les gens d'opulence relativement assise, il y n'a que des banquiers et négocians, quelques-uns étrangers, « dont la maison cosmopolite est une puissance (2), » pour essayer de reprendre les traditions d'hospitalité et les réceptions fastueuses d'autrefois, sans y réussir pleinement : « Je ne sais si un appartement orné, un dîner fin, des toilettes recherchées, des révérences et des calembours constituent effectivement la bonne compagnie (3). » Les hommes dînent beaucoup au restaurant. Les *brumairiens*, c'est-à-dire les députés et fonctionnaires qui ont participé au coup d'État, pour ne pas perdre le contact, se réunissent fréquemment chez le restaurateur Rose; là, ils édifient en imagination le gouvernement futur, distribuent des grâces, attirent, rallient, concourent à l'apaisement. Dans les temps qui ont précédé Brumaire, la division des esprits était telle qu'il était impossible de réunir à la même table un certain nombre de per-

(1) Archives de Chantilly, lettre citée.
(2) Lettres de Charles de Constant, 19.
(3) *Ibid.*, 23.

sonnes, sans que la politique s'introduisît parmi les convives et fît dégénérer la conversation en « un bruit tumultueux : » Mercier s'en était plaint dans son *Nouveau Tableau de Paris*. A présent, on commence à perdre l'habitude de se disputer « pour des opinions ; on ne crie qu'aux cabarets et dans les tabagies. » Les journaux vont signaler, comme l'un des effets du mot d'ordre consulaire, la pacification des dîners.

Quelques salons officiels s'ouvraient à jour fixe. Mme de Staël s'y donnait beaucoup de mouvement ; « elle tournait comme une toupie autour des personnes marquantes (1). » Tenant à établir son influence, à placer ses amis, elle travaillait aussi à soulager des infortunes, à obtenir des mises en liberté, des radiations d'émigrés, et s'employait impétueusement à la justice. « Entre l'après-dîner et la soirée, » elle-même rouvrait son salon et ressuscitait cette puissance ; on s'occupait chez elle à dresser la liste des tribuns futurs et à lancer des noms. Parmi les membres de l'ancienne société noble, quelques-uns se jettent déjà en solliciteurs au travers du monde nouveau ; d'autres se tiennent à l'écart et se contentent de vivre. Rue Honoré, dans une maison de modeste apparence, la princesse de Beauvau, voltairienne impénitente, n'a jamais cessé un seul jour de recevoir ; elle habite un petit appartement, « meublé des restes élégans de son ancien mobilier. Du moment qu'on quittait l'escalier crotté, commun à tous les habitans, on se sentait transporté dans un monde à part ; tout était noble et soigné dans ces petites chambres. Le peu de domestiques qu'on y voyait était vieux et quelque peu impotent ; on sentait constamment qu'ils avaient vu si bonne compagnie que leur jugement était quelque chose (2). » Dans ce lieu discret, des hommes politiques, des philosophes se faisaient voir ; en y venant, ils croyaient « se donner un air d'ancien régime (3). »

Cinq heures ; les théâtres s'ouvrent. La police n'obtient jamais qu'ils ferment à l'heure réglementaire, neuf heures pour ceux du boulevard, neuf heures et demie pour ceux de l'intérieur. Le théâtre, c'est l'universel rendez-vous ; lieu de réunion, de manifestation et de licencieux plaisirs. En pleine Révolution, un prospec-

(1) Lettres de Mme Reinhard, 99.

(2) *Vie de la princesse de Poix, née Beauvau*, par la vicomtesse de Noailles (non mis dans le commerce).

(3) *Ibid.*

tus de théâtre annonçait, pour mieux attirer le public, que toutes les loges seraient munies d'un lit. Les acteurs occupent beaucoup Paris de leurs prétentions, de leurs démêlés, et se posent en personnages d'importance. Après le 18 Brumaire, les sociétaires de l'Opéra-Comique ont cru devoir envoyer à Bonaparte une chaleureuse adresse. Sur les grandes scènes, la mise en scène est très soignée, les ballets et les décors superbes, « les artistes abondent et portent leur talent à la perfection (1), » supérieurs aux œuvres qu'ils interprètent. En fait de littérature dramatique, la production est incessante et médiocre, froides tragédies, plats vaudevilles ou drames noirs.

Le public reste de tendances réactionnaires. Les grands mots dont toute la France s'est jadis enivrée et qui, dans la bouche des révolutionnaires, ont été surtout effet oratoire : patrie, liberté, mœurs, vertu, se discréditent à l'égal des airs patriotiques que les musiciens de l'orchestre exécutent par ordre et d'un air profondément ennuyé à l'ouverture du spectacle. Une pièce fait-elle l'éloge de la fidélité conjugale : « *A bas les mœurs!* » crie un jeune élégant, et le *Journal des Hommes libres* donne son signalement, ainsi que celui de ses pareils : « Habit carré, cravate presque sous le nez, perruque blonde, lunettes vertes et bambou crochu avec dard en dedans, cocarde par derrière le chapeau, écusson anglais semé de trois trèfles en manière de fleurs de lis (le tout, attendu la liberté des costumes). » Dans certains théâtres, sur le devant des loges, des toilettes éblouissantes s'étalent, des femmes moins habillées que costumées, des Flores, des Hébés, des Grecques, des Orientales ; un soir, M[me] Tallien, en Diane chasseresse, carquois à l'épaule, peau de tigre en sautoir, croissant de diamans dans les cheveux, vêtue surtout de pierreries, va exhiber une dernière fois sa triomphante nudité. Le reste du public est en général de tenue fort négligée. Il faudra que deux mois s'écoulent pour que les observateurs de la police signalent une amélioration ; en nivôse, ils écriront, dans leur style prétentieux : « On a remarqué que depuis quelque temps la parure était plus générale parmi les spectateurs. On s'aperçoit que la masse est visiblement ramenée aux habitudes et aux formes qui firent passer dans l'Europe les Français pour le plus poli et le plus aimable des peuples (2). »

(1) Archives de Chantilly, lettre citée.
(2) Rapport publié par Schmidt, *Tableaux de la Révolution française*, III, 486.

A partir de onze heures, il est hasardeux de sortir. Sur les milliers de réverbères allumés, il en est un très grand nombre qui clignotent rapidement et s'éteignent. La rue appartient aux rôdeurs, aux filous, aux coupe-bourses, opérant isolément ou par bandes; les attaques se multiplient, et de toutes parts s'éveillent dans l'ombre des grouillemens suspects. Pourtant les rues mal éclairées, peu sûres, s'égaient çà et là d'une rumeur d'orchestres et d'un flon-flon de ritournelles. La grande folie dansante et trépidante d'après Thermidor n'est pas entièrement passée : si Paris n'a plus les six cent quarante-quatre bals publics de l'an V, il en comptera encore plus de trois cents au printemps de la première année consulaire. Dans les mois d'hiver où nous sommes, les grands jardins de danse et d'amour, Tivoli, Marbœuf, Biron, l'Élysée, ont éteint leurs feux; le plaisir se resserre à l'intérieur et se calfeutre, mais s'annonce par des portiques lumineux, des verroteries de couleur, des appels et des musiques. Par intervalles, le pas lourd des patrouilles retentit, des « *qui vive,* » des « *garde à vous* » se répondent. Les patrouilles de ligne et de garde nationale se croisent, arrêtent les passans inoffensifs et les forcent à exhiber leur carte de sûreté, mais laissent circuler les voleurs et les prostituées, laissent sans surveillance les endroits de plaisir et de débauche; dans l'aspect de Paris nocturne, c'est un mélange d'état de siège et de bal public.

La prostitution est l'une des plaies qui s'étalent. Partout elle déborde, envahit; au Palais-Royal, l'armée des filles, la prostitution à perruque blonde et à falbalas tenant marché au foyer du théâtre de la Montansier, que Bonaparte n'osera fermer par crainte de mettre contre soi « tous les vieux garçons de Paris; » les galeries inabordables même pendant le jour aux honnêtes femmes; dans toutes les dépendances et entours du palais, des dépôts de filles; dans le quartier Honoré, dès que le soir vient, les filles prenant possession de la rue; sur le boulevard Italien, des filles; sous le péristyle de l'Opéra-Comique, des nymphes vagabondes, outrageusement décolletées malgré la froidure; sur le boulevard du Temple, des créatures de quinze ans et de seize ans s'offrant à la corruption publique; aux Tuileries, au Luxembourg, aux abords de tous les spectacles, aux abords des grandes écoles, des filles; et sur les berges du fleuve, entre les madriers entassés et les campemens de débardeurs, des femmes se prostituent au grand air, sous la bise.

Que d'autres élémens impurs, interlopes, dangereux, pullulent dans Paris; beaucoup de réfugiés italiens, des révolutionnaires d'outre-monts chassés de chez eux par les victoires de Souvarof et la chute des républiques cisalpines, cherchant dans Paris un asile et du pain, toujours prêts à jouer du couteau et à prêter main-forte aux perturbateurs, une colonie de dangereux étrangers, l'un des élémens de désordre qui préoccupent le plus les Consuls; des réfugiés irlandais, des Bretons, des Vendéens fuyant la désolation de leur pays, des voleurs de grands chemins et des chauffeurs du Midi qui ont renoncé au métier, qui se sont jetés dans ce grand Paris où tout s'absorbe et se perd; un tel nombre de réfractaires à la conscription que la police directoriale devait à chaque instant cerner le Palais-Royal, le bois de Boulogne ou d'autres endroits publics, pour faire rafle d'insoumis. Autour de la porte Martin, des groupes d'ouvriers sans travail stationnent journellement, anxieux et hagards; dans les faubourgs, le dépérissement de la grande industrie est si profond qu'en nivôse la police signalera, comme fait consolant, un rappel d'ouvriers dans une manufacture.

Pour avoir de quoi vivre, les faubourgs ne recourent plus aux émeutes, aux descentes tumultueuses et hurlantes, mais beaucoup d'ouvriers se jettent aux métiers inavouables et s'enrôlent dans les bandes employées à frauder les droits d'entrée. La fraude se fait en grand; c'est l'une des principales industries de la population parisienne; elle a son organisation, ses chefs, son armée, perfectionne ses procédés, pousse contre Paris des travaux d'approche et de cheminement. Des conduits souterrains, de mystérieuses rigoles, partant de la banlieue, s'emplissent de vins et de spiritueux, passent sous le mur d'enceinte et aboutissent à l'intérieur dans des maisons complices. Des bourgeois d'aspect honorable et posé prennent intérêt dans cette industrie et la commanditent. La fraude se fait aussi à main armée, par effractions violentes, par irruptions nocturnes; aux barrières, de véritables combats se livrent entre gardes et fraudeurs, et ceux-ci ont souvent le dessus.

Pendant plusieurs mois, ce désordre ne fera que s'accroître. Les fraudeurs enrégimentés se dispersent le jour dans les villages suburbains, dans les terrains vagues, préparent leurs coups, menacent de mort les habitans qui oseraient s'opposer à leurs entreprises nocturnes ou les dénoncer. La nuit venue, ils se

remettent à l'œuvre. Sur le pourtour oriental de l'enceinte, Paris est littéralement investi de ces hordes, de ces campemens de nomades et de barbares. On évalue le nombre des fraudeurs à plus de dix mille, « tous armés, courageux, commandés par des chefs hardis et entreprenans: on les dit ennemis prononcés du gouvernement. On compte environ 2500 fraudeurs, du port de la Râpée à la Villette; leurs chefs ont des habitations dehors et non loin des murs, ils y tiennent des magasins considérables... Plusieurs de ces hommes qui sont à la tête des fraudeurs se sont flattés que, s'il y avait un mouvement, ils sauraient diriger et conduire tous leurs subalternes (1)... Il est instant de prendre des mesures, sans quoi bientôt l'impôt sera réduit absolument à rien, et les fraudeurs devenus si nombreux qu'ils pourraient occasionner de grands troubles et servir aux factieux (2). » Cette armée du brigandage pourrait au besoin se transformer en armée de l'émeute.

II

Par quel bout prendre cet amas d'immondices pour le pousser à l'égout ou le dissoudre et nettoyer Paris? La police du Consulat hésitait à entreprendre et d'ailleurs manquait des moyens nécessaires. L'armée se montrait peu propre aux besognes de vigilance intérieure et d'épuration; la garde nationale témoignait d'une négligence déplorable; parmi les gardes nationaux, deux sur cinq se faisaient remplacer dans leur service par des hommes recrutés à prix d'argent et peu sûrs; cinq brigades de gendarmerie, casernées au Temple, ne fournissaient qu'un renfort insuffisant. On se plaignait généralement qu'il n'y eût point une véritable troupe de police, un corps soldé, une garde urbaine, apte à surveiller Paris et à fouiller ses profondeurs : « Il faut, disaient les journaux, des individus qui connaissent Paris jusque dans ses détails les plus honteux et les plus minutieux. » Rien que pour contenir l'audace des fraudeurs, les autorités signalent « la nécessité d'une force armée toujours active et dont l'institution n'aura que ce seul et unique objet (3). »

(1) Rapport de police du 15 thermidor an VIII, Archives nationales, AF, IV, 1329.
(2) Rapport du 13 thermidor.
(3) Rapport du 15 thermidor.

Mais où trouver de l'argent pour organiser ces forces, alors que la police n'avait point de quoi payer ses inspecteurs, ses quarante-huit commissaires, ses vingt-quatre officiers de paix, ses agens secrets ? Ceux-ci, pour vivre, vendaient aux agences royalistes les observations recueillies. Après neuf mois de gouvernement consulaire, tout le personnel en sera encore à renouveler presque quotidiennement ses doléances, à réclamer six mois de traitement dû, sans qu'il reste un sou dans les caisses pour solder cet arriéré. Avec de tels élémens, il était difficile de procéder par effort méthodique et suivi.

Fouché se borna d'abord à faire la guerre aux filles. Le 12 frimaire, des détachemens d'infanterie et de cavalerie cernèrent le Palais-Royal, bloquèrent les issues; plusieurs centaines de malheureuses furent enlevées. La rafle se poursuivit dans les quartiers voisins, où elle donna lieu à des rixes entre soldats et forts de la halle.

Que ferait-on de toutes les captives? La loi ne permettait de les poursuivre judiciairement que dans le cas où elles étaient convaincues d'outrage patent aux mœurs. Le public, dans ses conjectures, leur assigna une destination lointaine. On savait que Bonaparte s'intéressait beaucoup à l'armée d'Égypte, à ces compagnons, à ces fidèles laissés en souffrance; comme pour se faire pardonner d'eux, il s'occupait de pourvoir à leurs distractions, à leurs plaisirs, en attendant qu'il pût leur expédier d'effectifs secours. Il avait invité le ministre de l'Intérieur, le grave Laplace, à recruter une troupe de comédiens pour l'Égypte: « Il serait bon qu'il y eût quelques danseuses (1). » On se figura que le gouvernement, restant dans le même ordre d'idées, venait de faire au Palais-Royal la presse des filles pour l'usage de nos Égyptiens et qu'il allait déporter au delà des mers toutes ces Manons. Le procédé parut fort, excessif, arbitraire, attentatoire à la liberté individuelle; on trouva qu'il sentait le despotisme.

Bonaparte voulut immédiatement faire tomber ces bruits; il s'en expliqua dans une conversation intime, mais s'y prit de façon que ses paroles retentissent au dehors. La scène se passe au Luxembourg, un matin, à déjeuner; il n'y a d'autres étrangers que Rœderer et Volney.

« Bonaparte. — Où diable a-t-on pris que je voulusse faire déporter en Égypte les filles arrêtées au Palais-Royal?

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4394.

MADAME BONAPARTE. — Le ministre de la Police m'a dit, ces jours passés, qu'elles étaient destinées pour l'Égypte.

BONAPARTE. — C'est une horreur! Diable, on ne déporte pas ainsi.

RŒDERER. — Hier, Regnaud m'a dit aussi que le ministre de la Police avait décidé leur déportation.

BONAPARTE. — Et où a-t-il pris cela? Citoyen Rœderer, je vous prie de faire un bon article pour détruire ce bruit-là; mais un article bien fait, pas de deux lignes, afin que la chose reste. On peut bien vouloir réprimer la licence du Palais-Royal, mais on ne déporte pas ainsi. (Ici, Volney lâche une plaisanterie obscène.)

BONAPARTE, riant. — Citoyen Volney, oh! c'est un peu fort; vous parlez là comme un vieux garçon. Nos troupes n'ont pas besoin des filles de Paris en Égypte; elles en ont, et de belles; elles ont des Circassiennes. (Le mamelouk qui était derrière Mme Bonaparte sourit.)

BONAPARTE, en le regardant. — Ah! il m'entend bien; n'est-ce pas, tu m'entends? (Riant.) N'est-ce pas, il y a des filles en Égypte? (Il se retourne vers son mamelouk, qui le servait.) N'est-ce pas, Roustan, il y a de belles sultanes en Égypte? (Il se lève de table, répète sa question à Roustan, et ajoute :) Tu entends le français à cette heure, n'est-ce pas? (Il lui prend la tête dans ses deux mains, et la balance deux ou trois fois de droite à gauche.) »

On passe dans le salon. Le général se promène, et, brusquement, à Volney et à Rœderer :

« Y a-t-il eu une faction d'Orléans (1)? »

Après que l'entretien se fut longuement prolongé sur cet objet, Rœderer rédigea l'article et le fit paraître dans le *Journal de Paris*. On sut ainsi que Bonaparte n'entendait pas expatrier sans jugement même les plus misérables créatures. Fouché se le tint pour dit, se contenta de garder quelque temps en lieu sûr et d'éloigner de la circulation celles que l'on appelait par antinomie « les femmes du monde. » L'audace du libertinage public fut un peu réprimée. Même, dans un beau mouvement de vertu, Fouché fit savoir que, rompant avec une tradition de ses prédécesseurs, il n'emploierait plus de filles aux besognes de police secrète, et qu'il aimait mieux renoncer à ce moyen d'information. Mais il s'abstint encore de toute mesure générale contre l'encombrement et la pestilence des rues, contre le train désordonné des

(1) *Œuvres de Rœderer*, III, 304, 305.

voitures, contre les exhibitions diverses qui salissaient la voie publique et faisaient l'amusement des badauds, contre les industries interlopes dont vivaient tant de gens. Les Consuls continuaient à la fois de ménager et de soigner extrêmement Paris; veillant de très près à son approvisionnement et à l'arrivage des vivres, ils évitaient toujours de trop réglementer. Et les journaux s'égayaient aux dépens du bureau central, qui, devant mille abus, se bornait à corriger l'orthographe vicieuse des enseignes de boutique et croyait devoir, avec un purisme pédant, proscrire les barbarismes.

Pareillement, Fouché ne touche pas à la presse. Sous le Directoire, les journaux avaient passé par des vicissitudes extrêmes. Dépourvus d'abord de tout frein, le 18 Fructidor les avait supprimés par proscription de leurs rédacteurs ou assujettis à la censure préalable; six mois seulement avant Brumaire, le 30 Prairial les avait fait repasser brusquement de la servitude à la licence, au droit de tout écrire, sauf à répondre des délits de droit commun devant les tribunaux, qui acquittaient toujours. Cette liberté illimitée, proclamée en principe, s'était heurtée en fait à l'arbitraire directorial. Lorsqu'un journal se montrait par trop acerbe et injurieux, les gouvernans faisaient sceller ses presses et lançaient contre les rédacteurs des mandats d'arrêt, ordinairement dépourvus d'effet. Le journal émigrait dans une autre imprimerie, reparaissait sous un titre nouveau, qui n'était parfois que l'ancien titre retourné; exemple : l'*Ami des Lois*, par Poultier, devenant le *Journal de Poultier, ami des lois :* ainsi se poursuivait la lutte d'une presse furibonde contre un gouvernement à la fois persécuteur et faible. Après Brumaire, les rigueurs apparentes cessèrent presque complètement, mais les journaux, se sentant en face d'un pouvoir qui ne frapperait plus à faux, avertis peut-être, n'osèrent plus toucher aux chefs de l'État et les tinrent en dehors de leurs violentes polémiques. La pire sévérité que Fouché eut à se permettre, ce fut d'interdire la distribution de certains journaux par la poste. Pendant les six semaines que dura le Consulat provisoire, une seule feuille, l'*Aristarque*, notoirement royaliste, fut menacée de poursuites. Le rédacteur et l'imprimeur avaient été d'abord arrêtés; « mais, conformément à un second ordre du ministre, le Bureau central a remis ces deux citoyens en liberté (1), en se contentant de les admonester. »

(1) Rapport général pour frimaire et nivôse, A F, IV, 1329.

En matière de presse, Fouché fit néanmoins un coup de maître. L'organe attitré des Jacobins extrêmes, le *Journal des Hommes libres*, réduit dans les derniers mois à s'appeler successivement *l'Ennemi des oppresseurs de tous les temps*, puis le *Journal des Hommes*, puis le *Journal des Républicains*, continuait à mener une existence précaire, mais restait en faveur auprès des groupes avancés. Au lieu de détruire cette espèce de puissance, Fouché l'absorba. Subventionnant désormais le journal sur les fonds de la police, il lui imposa une rédaction nouvelle, recrutée parmi les plus équivoques pamphlétaires de la presse jacobine, hommes à vendre, qui reçurent mission de louer Bonaparte et surtout son ministre sur le ton du *Père Duchesne*. Le 7 frimaire, le journal reprit son ancien titre, — *les Hommes libres*, — et cette résurrection d'un nom parut à elle seule donner un gage aux démocrates exaltés. Le journal reparaissait enragé contre la réaction et ses suppôts, mais en même temps, avec un cynisme discret, il évoluait vers Bonaparte, auquel il accordait des éloges bourrus.

Fouché rendait ainsi une voix à l'opinion, sinon à l'opposition jacobine. Il s'en servirait pour appuyer sa politique personnelle. Fouché jugeait que la Révolution avait rempli son but et devait s'arrêter, puisqu'il était ministre; il la voulait désormais fortement conservatrice d'elle-même, bien constituée, solidement assise, assagie même et pacificatrice; il reculait moins que personne devant certaines audaces de libéralisme et de pardon, mais à la condition que les places et le pouvoir demeurassent l'apanage exclusif des révolutionnaires, y compris les plus affreusement compromis, dont la fortune s'identifiait avec la sienne. Or, il sentait que le mouvement des esprits, quoique réprimé dans ses premières effervescences, continuait de porter à droite. Autour de Bonaparte, un parti de droite se formait; composé de Lucien, Rœderer, Talleyrand et autres, il essaierait très vite de pousser à l'établissement d'un principat entouré de formes et d'institutions monarchiques, et Fouché craignait que la réaction, si on la laissait s'opérer dans les choses, ne finît par tourner contre les personnes. Donc, en face des élémens et des influences de droite, il s'institue hardiment le ministre de la défense révolutionnaire. La résurrection du *Journal des Hommes libres* est l'un des moyens qu'il emploie. A lire chaque matin dans leur feuille d'ordurières invectives contre la religion et les

prêtres, contre les bourgeois dévots, les nobles, les muscadins et toutes les variétés de réacteurs, les Jacobins se croiront encore sous une république selon leurs vœux; ils se sentiront encouragés à lutter contre le mouvement rétrograde. Le *Journal des Hommes libres* reste là pour servir d'exutoire à leurs colères et hurler au besoin leurs doléances. Ce dogue jacobin, que Fouché tient en laisse, sans le tenir de trop court, fera bonne garde autour des institutions et des formes révolutionnaires; en même temps, tournant autour de Bonaparte avec des grondemens apaisés, il le défendra contre des amis compromettans et saura au besoin l'avertir.

III

Entre les courans divers qui se la disputaient, l'opinion de Paris restait malgré tout incertaine et flottante, dominée par Bonaparte et se demandant où il conduisait la France. Une constitution avait été promise à bref délai et devait fixer les destins de la République; pourquoi tardait-elle à paraître? Insouciance, impatience, on a dit que le tempérament des Parisiens peut se définir par ces deux termes contradictoires; peu leur importait ce que serait la constitution, pourvu qu'elle fût. Les journaux signalaient une faction nouvelle, celle des *Impatiens*. L'adhésion totale des intérêts demeurait en suspens; l'ascension des fonds publics, d'abord très rapide, s'arrêtait; le Tiers consolidé, qui, après Brumaire, s'était élevé par bonds quotidiens de quinze à vingt francs, oscillait autour de ce dernier chiffre. Observant ces symptômes, remarquant une lassitude générale du provisoire, Bonaparte voulait donner le plus tôt possible l'impression du définitif; ce fut l'une des raisons qui le déterminèrent à brusquer l'œuvre constituante.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler longuement quel était le projet de constitution et les débats auxquels il donna lieu, entre les Consuls et dans les commissions. Sieyès avait imaginé le plus formidable instrument de conservation qui pût exister au profit d'un parti. Depuis cinq ans, le parti des anciens conventionnels et de leurs adhérens détenait la France, se prolongeait au pouvoir par tyrannique survivance, par usurpation permanente sur la souveraineté nationale. En l'an III, ces hommes avaient faussé les élections, en imposant arbitrairement au choix du peuple les

deux tiers de la Convention; en fructidor an V, ils les avaient brisées par le sabre d'Augereau; en floréal an VI, ils les avaient invalidées au profit de leurs candidats mis une fois de plus en minorité. Sieyès, aujourd'hui, allait plus loin dans cette progression, allait jusqu'au bout, et supprimait les élections. Le peuple ne participerait plus au choix de ses prétendus représentans que de façon tout indirecte; il ne ferait plus les élus, il ne ferait que les éligibles. Au lieu de nommer des députés, il dresserait des listes de candidats, et encore ce droit de présentation s'exercerait-il sur un tel nombre d'individus qu'il deviendrait en fait illusoire.

C'était le fameux système des listes de notabilités : listes communales et départementales, liste nationale. Sur cette dernière, résultant d'une élection à trois degrés et passée par deux fois au laminoir, les choix législatifs seraient faits par un corps souverain, formé d'abord par les auteurs du coup d'État, se recrutant ensuite lui-même, corps permanent, inamovible, richement doté, puissamment établi, tirant son origine uniquement du fait accompli et de la possession acquise, le *Jury constitutionnaire*, qui s'appellerait le *Sénat conservateur* dans la rédaction définitive. Ce grand conseil des révolutionnaires nantis élirait le Tribunat, chargé de discuter la loi, et le Corps législatif, chargé de la voter silencieusement. Au sommet de la hiérarchie exécutive, il placerait le Grand Électeur, chargé de procréer les deux consuls de la paix et de la guerre, gouvernans véritables, et de se reposer ensuite dans une oisiveté dorée. Grand Électeur, consuls, hauts fonctionnaires dépendraient du Sénat, qui pourrait toujours les absorber, c'est-à-dire les appeler dans son sein et les y retraiter, prononcer leur inaptitude à toute gestion active et les révoquer en douceur. Les autorités d'ordre inférieur seraient choisies elles-mêmes sur les listes locales, mais les hommes ayant eu part aux fonctions pendant les dernières années figureraient de droit sur toutes les listes, en sorte que la Révolution pourrait toujours y retrouver et y distinguer les siens. Pour plus de sûreté, les listes ne seraient formées qu'en l'an IX et ne serviraient qu'aux renouvellemens partiels qui suivraient. Pour la première année, pour la période d'installation et d'établissement, les auteurs de la constitution nommeraient librement à tous les emplois législatifs, administratifs, judiciaires; ils rempliraient à leur gré les cadres qu'ils auraient eux-mêmes formés. Le système

de Sieyès aboutissait à consacrer, à perpétuer, à légaliser le despotisme de l'oligarchie révolutionnaire.

Ce fut à propos du Grand Électeur qu'éclata le différend avec Bonaparte. De quelques mots, Bonaparte fit s'évanouir ce fantôme illustre. Il admettait tout, sauf qu'on le réduisît au rôle de chef d'État fainéant. L'exécutif très fort, concentré dans ses mains, indépendant, soustrait à la tutelle des assemblées, il ne concevait pas autre chose; il n'accepterait la fonction suprême qu'à condition d'en posséder toutes les prérogatives en même temps qu'il en assumerait tous les devoirs. Sieyès, obstiné dans ses idées, s'entêtait, se fâchait, boudait, parlait de tout quitter et de se retirer à la campagne. Une rupture entre eux parut imminente; les amis de l'un et de l'autre cherchaient en vain un terrain de conciliation et d'entente.

Ce dissentiment ne parvint aux oreilles de Paris qu'en échos affaiblis. Les gazettes publièrent d'abord le projet de constitution par bribes, par lambeaux; ces indiscrétions suscitèrent plus de curiosité que d'intérêt réel et ne donnèrent lieu à aucune controverse. Le temps était loin où l'on se passionnait pour la forme à donner aux pouvoirs publics, à l'exercice de la souveraineté populaire, et la nation exténuée pensait moins à ses droits qu'à ses besoins. Parmi les journaux de Paris, il n'en fut qu'un seul, *le Bien Informé*, pour oser en quelques lignes protester éventuellement contre la confiscation de la prérogative populaire; il se rétracta le surlendemain, épouvanté de sa propre hardiesse ou menacé. Pourtant les projets élaborés par Sieyès et sortis de son alambic déplurent en général; ils parurent compliqués et peu pratiques; le mot d'absorption, ce vocable introduit dans notre langue politique et répondant à une idée trop subtile pour être facilement saisie, donna matière à beaucoup de plaisanteries, car le Parisien rit volontiers de ce qu'il ne comprend pas. Puis, que serait ce Grand Électeur à placer au sommet de la pyramide gouvernementale, dans une immobilité hiératique, au milieu d'une auréole de faste et de magnificence? Une manière de souverain constitutionnel, un précurseur de royauté, appelé à ramener parmi nous les apparences et les attitudes monarchiques. Les républicains ardens, soucieux surtout des formes, prirent de l'ombrage.

Un incident de rue, ou plutôt de boulevard, accrut leurs appréhensions. Un jour, sur le boulevard, voici que la foule des

badauds s'amasse devant le ci-devant hôtel de Montmorency, occupé par un carrossier; dans la cour, quelque chose d'horrifiant et de magnifique s'exhibe, une voiture quasi royale, toute en glaces et dorures; ce ne peut être que le véhicule destiné à ce Grand Électeur que Sieyès parle d'installer pompeusement à Versailles, le carrosse du Roi, et toutes les têtes se mettent à travailler. Au bout de quelques jours, les Parisiens connurent leur méprise; la superbe voiture avait été commandée par un grand seigneur espagnol, le duc d'Ossuna, et devait passer les Pyrénées. Mais certains journaux avançaient que Sieyès voulait instituer son Grand Électeur à vie, sous réserve du droit d'absorption, et que Bonaparte repoussait cette innovation contraire à tous les principes d'un État démocratique. Pour ne pas aigrir le dissentiment entre les deux puissances, Rœderer démentit dans son journal la nouvelle, mais il en resta quelque chose, et ce fut Bonaparte qui passa pour le vrai républicain.

Bonaparte et Sieyès finirent pourtant par s'accorder, sentant l'impossibilité où ils étaient encore de se passer l'un de l'autre. Il n'y eut pas capitulation totale de Sieyès, ainsi qu'on l'a dit, mais transaction et partage d'attributions. Bonaparte obtint, sous le titre de Premier Consul, la plénitude du pouvoir exécutif, avec l'initiative des lois, qu'il exercerait par un conseil d'État; deux autres consuls, Cambacérès et Lebrun, lui furent accolés, mais à titre de simples conseillers et sans que leur avis pût jamais l'obliger. En échange, Sieyès reçut mission, assisté nominalement de Roger-Ducos, de Cambacérès et de Lebrun, de nommer les premiers *Conservateurs*, et il présiderait ensuite le Sénat; il fut entendu surtout que son influence s'exercerait prépondérante et à peu près absolue sur la composition du Tribunat, sur celle du Corps législatif, et qu'il élirait en fait ces deux Chambres (1). Par une mutation singulière, le Grand Électeur, qu'il avait voulu placer d'abord dans l'ordre exécutif, passait dans l'ordre du législatif, et lui-même en ferait fonction; après qu'il aurait été le générateur des assemblées, il se reposerait dans une inactivité bien rentée, tout en gardant l'espoir de rester l'âme invisible des corps qu'il aurait formés. A son aise, il pourrait y caser les survivans de la bourgeoisie conventionnelle et de l'école philosophique, les thermidoriens et fructidoriseurs

(1) Tous les témoignages conviennent qu'en effet Bonaparte se désintéressa des nominations.

devenus *brumairiens*, les membres des Anciens, les membres ralliés des Cinq-Cents, tous représentant plus ou moins les intérêts, la tradition, l'esprit et l'exclusivisme révolutionnaires. Bonaparte laissait se cantonner en face de lui cette oligarchie discréditée; il la laissait s'installer sur les positions législatives et s'y retrancher; il ne lui déplaisait point que des hommes odieux à la nation lui fussent opposés et que les assemblées avec lesquelles il aurait à compter naquissent impopulaires. Quand ces alliés d'hier, adversaires de demain, adversaires latens ou déclarés, essaieront de réprimer l'essor de son ambition, quand ils s'efforceront moins encore de borner son pouvoir que de rétrécir sa politique, le peuple lui donnera raison contre eux.

Adoptée solennellement, le 22 frimaire-13 décembre, par les commissions législatives, insérée au *Moniteur*, la constitution devait être soumise à l'acceptation des citoyens, à la sanction plébiscitaire. Comme elle créait Bonaparte Premier Consul pour dix ans et désignait en même temps ses deux collègues, le plébiscite porterait à la fois sur des institutions et sur des personnes, chose qui ne s'était encore jamais vue. Les auteurs de l'organisation nouvelle, en présentant à la nation des choix tout arrêtés et soustraits à la discussion de ses mandataires, en faisant de Bonaparte partie intégrante de la constitution, aboutissaient à introduire dans nos mœurs politiques le plébiscite ratificateur d'un nom, sans saisir l'importance de cette innovation, qui devait porter si profondément dans l'avenir. L'acceptation ne faisait pas doute, mais les amis de Bonaparte craignaient un peu la torpeur et l'inertie des masses. Depuis six ans, le peuple avait ratifié les constitutions les plus diverses, sans que le nombre des votans eût jamais égalé celui des abstentions. Cette fois, l'événement devait dépasser les espérances; seulement, l'état des communications, les rigueurs de la saison, le désarroi des autorités, les troubles qui désolaient toujours plusieurs parties de la France, ne permettraient pas de recueillir et de recenser promptement les suffrages; il faudrait proroger presque partout les délais et attendre deux mois les résultats de ce plébiscite en longueur.

A Paris, le scrutin s'ouvrit tout de suite, dans le plus grand calme. Plus d'assemblées primaires, plus de tumultueux comices; en certains endroits désignés, ouverture d'un double registre où les citoyens étaient appelés à signer leur approbation ou leur

refus. Beaucoup d'entre eux hésitaient à venir, à s'inscrire, dans la crainte qu'en cas de nouvelle secousse, une liste de noms ne devînt une liste de proscription; leurs appréhensions ne témoignaient pas d'une confiance bien ferme dans la stabilité du gouvernement. Pour les rassurer, pour les attirer au vote, il fallut promettre que les registres seraient brûlés.

Les troupes votèrent à part. Le général Lefebvre les réunit au Champ-de-Mars et expédia militairement les choses. Après une série d'évolutions et une petite guerre, l'acte fut lu devant les rangs, afin que chacun pût se prononcer librement; après quoi, le brave général débita une allocution fougueuse et, dans un mouvement d'éloquence par trop naïve, s'écria : « Jurons tous de défendre le nouveau pacte constitutionnel. Quant à ceux qui le repousseraient, jurons tous d'exterminer ces factieux! » et les soldats votèrent au commandement. La harangue de Lefebvre fut remaniée pour la publicité officielle. Parmi la population civile, il apparut très vite qu'à côté de quelques oppositions notables, à côté de quelques refus vivement motivés et parfois injurieux, la presque-unanimité des votans acquiesçait. Bonaparte, voulant à tout prix sortir du provisoire, s'appuya aussitôt sur l'adhésion de Paris pour préjuger celle de la France; le 1er nivôse-22 décembre, il fit décréter par les commissions législatives la mise en vigueur immédiate de la constitution. Dans une proclamation très simple, dont il fournit lui-même le canevas, les trois consuls définitifs s'annoncèrent premiers magistrats de la République et chefs du peuple. Au frontispice de son gouvernement, Bonaparte plaçait ces mots : *ordre*, *justice*, *stabilité* et *force*, et celui-ci d'abord : *modération*. Il avait mis cette phrase dans sa dictée : « La modération est la base de la morale et la première vertu de l'homme... Sans elle, il peut bien exister une faction, mais jamais un gouvernement national. »

Les Parisiens continuaient de voter sur la constitution avec plus de docilité que d'enthousiasme. Ce qui ravit et enchanta, ce furent les actes dont Bonaparte l'enveloppa en quelque sorte pour la présenter aux Français : actes de réparation et de magnificence, pacificateurs et stimulans, glorifiant le patriotisme et le courage, brisant en même temps les tables de proscription. Se sentant plus fort, plus maître de ses décisions, il inaugure hardiment l'ère de la splendeur et de la réconciliation nationales.

Dans les premiers jours, qu'on se figure l'impression d'un

bourgeois de Paris ouvrant chaque matin le *Moniteur*, devenu l'organe officiel, passé de Sieyès à Bonaparte. La feuille de grand format suffit à peine aux arrêtés consulaires, proclamations, prescriptions qui la remplissent, et chaque mot de ces décisions fait tomber une servitude ou honore un principe, console et rehausse les cœurs : — institution des armes d'honneur pour récompenser les braves qui se sont signalés par des actions d'éclat au service de la République; — l'Hôtel des Invalides transformé en *Temple de Mars*, en *musée de toutes nos gloires militaires*, en réceptacle des drapeaux conquis; — le même jour, la liberté religieuse pratiquement rétablie, les églises libres de s'ouvrir le dimanche et non plus seulement le décadi : « Aucun homme ne peut dire à un autre homme : *Tu exerceras un tel culte; tu ne l'exerceras qu'un tel jour* (1); » — restitution effective des églises non aliénées (2); — abolition du serment pour les prêtres, remplacé par une simple promesse de fidélité à la constitution; — rappel des principaux députés fructidorisés : ils vont revenir, ces hommes « dont presque tous peuvent être considérés et mis au rang des citoyens les plus distingués par leurs lumières et leur moralité (3); » — rappel des écrivains fructidorisés; — mise en liberté des prêtres détenus dans les îles de l'Océan; — suppression des solennités commémoratives de sanglans souvenirs et des fêtes de haine; et toutes ces mesures semblent traduire en actes ces dernières paroles des Consuls provisoires : « Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée; elle est finie. »

La Révolution revenant à ses principes, tenant ses promesses, s'achevant dans la paix consulaire, était-il possible qu'une telle merveille fût? La chose semblait parfois trop belle pour pouvoir durer. Que ce fût un répit ou un terme, on en jouissait délicieusement. Un gouvernement qui ne proscrit plus au nom de

(1) Proclamation des Consuls aux départemens de l'Ouest.

(2) Rapport de police du 13 nivôse : « L'arrêté du Premier Consul en faveur de la liberté des cultes a fait la plus grande sensation dans Paris. L'affluence a été considérable ces jours-ci à la porte des églises. Un grand nombre de celles qui avaient été fermées ont été rouvertes, à la satisfaction d'une foule de personnes de tout sexe, qui se la témoignaient par les démonstrations les plus vives. Plusieurs se serraient la main et s'embrassaient. Tous prouvaient la vérité de cette observation que fournit l'histoire de tous les siècles et de tous les peuples ; la persécution n'a servi qu'à faire dégénérer l'opinion de l'opprimé en un véritable fanatisme. » Archives nationales, AF, IV, 1329.

(3) Lettres inédites de Mme Delessert, communiquées par M. Georges Bertin.

la liberté, mais même qui *déproscrit*, l'admirable nouveauté, l'étonnant prodige ! Quelque avide que l'on fût de tranquillité à tout prix et d'ordre, l'ancien idéal de liberté et de justice, l'idéal de 1789, ne s'était pas entièrement effacé des âmes, chez ces gens de bourgeoisie parisienne qui représentaient le sentiment moyen des Français dans sa modération foncière. La réalisation de leur idéal, ils l'avaient attendue successivement de la royauté régénérée, des assemblées, du peuple réuni dans ses comices, du progrès des lumières et de la raison publique; après les atrocités du régime terroriste, ils avaient compté sur l'avènement d'une république libérale ou la restauration d'une monarchie tempérée, demeurée au fond le régime de leurs préférences, et chaque fois leur espoir ressuscité était tombé de plus haut. Aujourd'hui, est-ce que l'idéal toujours rêvé, jamais saisi, va se réaliser par un homme? Humanité, tolérance et justice ne trouvent pas, il est vrai, leur garantie dans les lois; elles émanent de Bonaparte par acte spontané, par mesure de gouvernement, par prérogative consulaire, parce qu'elles répondent à ses intérêts de politique à grandes vues, parce qu'il les juge propres à rassembler cette France dont il entend faire son œuvre et son bien; on lui sait gré néanmoins de les dispenser, on lui pardonne d'avoir usurpé tant de pouvoir à cause de l'usage qu'il en fait. Des constitutions, on en a trop vu pour que l'on se repose désormais sur de pareilles garanties; on préfère s'en remettre au génie d'un homme et croire à sa modération. Le règne de Bonaparte à ses débuts, c'est l'arbitraire libéral; succédant à la tyrannie législative, au règne convulsif des factions, il apparaît un inexprimable bienfait, une pure et splendide aurore, promettant des jours apaisés. « Un avenir consolateur, » voilà ce qu'annonce une lettre écrite de Paris à l'étranger, et elle ajoute : « Vous comprenez combien les amis de ce pays sont soulagés, car l'on espère que la paix résultera de ce règne de justice et d'une administration qui sera aussi ferme que bien réglée (1). »

Les philosophes, les métaphysiciens, les membres de l'Institut n'étaient pas mécontens. Voyant leur place assurée au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat, soustraits désormais aux caprices des scrutins populaires et aux atteintes de la défaveur publique, ils jugeaient que la constitution consacrait l'ina-

(1) Lettre de Mme Delessert, 6 janvier 1800.

movibilité de leur privilège. Et pourquoi Bonaparte, guerrier philosophe, s'honorant d'appartenir à l'Institut, ne consentirait-il pas à écouter leurs avis, à se faire leur prête-nom, à enregistrer leurs arrêts? Ils ne désespéraient pas de poursuivre tranquillement leurs expériences et de formuler en lois leurs doctrines. Puisque la nation n'avait pas acquis les lumières et l'instruction nécessaires pour faire elle-même son bonheur, ce serait à ses guides spirituels qu'il appartiendrait d'opérer ce bonheur en dehors d'elle, dans une sphère supérieure, sans qu'ils soient troublés dans leurs délibérations par l'ingérence brutale du nombre et le tumulte des démocraties. Devant la commission des Cinq-Cents, Cabanis avait loué la constitution en ces termes : « La classe ignorante n'exercera plus son influence ni sur la législature, ni sur le gouvernement; tout se fait pour le peuple et au nom du peuple, rien ne se fait par lui et sous sa dictée irréfléchie. » Quelques-uns en étaient encore à penser que le gouvernement issu de Brumaire serait celui d'une élite intellectuelle, régnant au profit de l'intérêt et de l'idéal révolutionnaires.

Le peuple de Paris voyait plus clair; pour lui, le gouvernement, c'était Bonaparte. Que lui importaient tribuns, députés, sénateurs? Par-dessus cette hiérarchie compliquée à laquelle il ne comprenait rien, une figure se détachait, un homme apparaissait en plein relief, portant en soi l'avenir. Le peuple n'aperçoit et ne considère que lui ; sans doute, ce peuple s'est trop déshabitué de la confiance, il souffre trop matériellement, il a trop faim, il a trop froid pour éclater dès à présent en témoignages de reconnaissance et d'amour. Sans s'attacher encore à Bonaparte de toute sa foi, il espère néanmoins en ce chef qui lui paraît seul assumer la tâche de guérir la France; on l'attend à l'œuvre, on va le juger à ses actes; c'est à lui seul qu'on fera remonter la responsabilité d'un échec ou la gloire d'une réussite. Le 24 frimaire, la constitution avait été publiée avec solennité dans les divers arrondissemens de Paris: « Un municipal lisait la constitution, et chacun s'agitait si bien pour en entendre la lecture que personne n'en attrapait une phrase de suite. Une femme dit à sa voisine : « Je n'ai rien entendu. — Moi, je n'ai pas perdu un mot. — Eh bien! qu'y a-t-il dans la constitution? — Il y a Buonaparte (1). »

ALBERT VANDAL

(1) *Gazette de France* du 26 frimaire.

JEUX DE FEMMES

I

La pendule à l'aigle sonna quatre heures. Elle était d'albâtre, à colonnettes semées d'abeilles en bronze doré; le balancier figurait un soleil rayonnant. Au-devant, deux victoires casquées, armées de la lance; au-dessus du cadran, en couronnement triomphal, deux lions couchés; au centre, pressant de sa serre le globe du monde, le grand aigle éployait ses ailes. L'ameublement du salon était fort riche : les tentures de la muraille, les rideaux des croisées, d'épaisse soie bleue, brochée de rosaces d'or, la même étoffe recouvrant les fauteuils de lourd acajou massif, les bras entourés de lauriers, les montans des dossiers se terminant en têtes de sphinx; — tous les ornemens également dorés, de cette solide dorure dont l'industrie moderne a volontairement perdu le secret trop coûteux. Sur la cheminée, d'une époque antérieure à l'ameublement, de marbre blanc délicatement fouillé, de beau style Louis XVI, s'élevaient, aux côtés de la pendule symbolique, deux énormes candélabres dont une victoire encore portait les dix branches. Partout la victoire. Il semblait pourtant que la saison en fût bien passée.

Mlle Luce de Commequiers était assise dans un de ces fauteuils, — et devant elle, sur un escabeau à pieds croisés et dorés, Mme Lydie Nanteuil, sa petite-nièce. Mlle de Commequiers avait quatre-vingts ans et se nommait Luce, — un nom de lumière, plutôt fait pour être porté par celles qui ne sont qu'à l'aube de la vie. Elle était très fardée; le rouge dessinait comme des traits sanglans dans les craquelures du vieux visage. Elle avait un « fourreau » de soie, couleur puce, un petit châle de cachemire

à palmettes jeté sur ses épaules pour la défendre des frissons de l'âge, et bien qu'on fût au mois de juin. La tête antique s'affublait d'un haut bonnet, chargé d'une guirlande de roses qui s'épanouissaient sur un « tour de cheveux » très noirs, se terminant en papillotes à l'anglaise. M[lle] de Commequiers écoutait visiblement sans plaisir, les yeux froids, la bouche serrée, Lydie Nanteuil qui parlait presque à voix basse.

Une angoisse se peignait sur ce fin et doux visage; la confidence que la petite nièce versait dans le sein de la grand'tante devait être douloureuse. Celle-ci, brusquement, y mit fin en se levant tout d'une pièce; du haut de cette raideur sévère, une sentence allait tomber :

— Ma chère enfant, la jalousie n'est pas un sentiment noble.

Sur quoi, la vieille demoiselle, ayant donné la leçon, s'achemina vers la porte du salon bleu, s'apprêtant à regagner son appartement au deuxième étage de l'hôtel. Lydie suivit des yeux cette démarche imposante, et, malgré la petite blessure qu'elle recevait d'une indifférence si nette à ses maux secrets, ne put s'empêcher de sourire. Ce n'était pas chose à demi plaisante que cette condamnation de la jalousie par une octogénaire qui n'en pouvait plus sentir l'aiguillon et une vieille fille, de vertu rigide, qui, sans doute, ne l'avait jamais connu. Lydie se reprocha de n'avoir pas pensé que, souvent, les personnes âgées sont égoïstes et n'aiment pas à s'embarrasser du chagrin des autres.

La grand'tante en avait usé comme un confesseur à bout de patience qui ferme le guichet du confessionnal au nez du pénitent. Après tout, cela valait peut-être mieux, car, au moment où elle avait été interrompue, la nièce en arrivait à la partie délicate de sa confession. La demoiselle antique n'avait pas voulu l'entendre; qu'elle s'y fût prêtée, l'aurait-elle comprise? Elle n'aurait pas manqué d'en venir au fait : — « Jalouse? Dites-vous bien que vous êtes jalouse? Vous avez donc la preuve d'une infidélité de votre mari? Non. Pas de preuve. Un soupçon. Qui en est l'objet? Quelle personne soupçonnez-vous? » En dépit du respect qu'elle ne refusait jamais à la seule proche parente qui lui restât et qui l'avait élevée, Lydie se demandait à présent si M[lle] de Commequiers n'avait pas l'esprit, sinon trop court, du moins trop peu subtil, pour qu'il fût possible de lui répondre : « Aucune personne, et c'est bien pis. Je connais ma rivale, je la sens, je ne la vois pas. Elle est trop haut et trop loin. Et cepen-

dant elle agit, elle travaille en lui contre moi, l'épouse, elle m'a volé son âme. Du temps où il pensait avec moi, je n'ai plus que les regrets. Sommes-nous moins unis en apparence? Non. Je suis toujours sa compagne, mais je deviens l'étrangère. Il dort près de moi, c'est à elle que vont ses rêves, je la devine entre nos baisers; je suis à lui, c'est encore elle qui le possède. »

Toute cette ardente effusion d'un cœur troublé, la grand'-tante aurait voulu la traduire en langage raisonnable : « De quoi vous plaignez-vous donc? Vous n'êtes pas même négligée. Il paraît seulement que vous n'occuperiez plus tout entier le colonel Michel Nanteuil. Vous êtes exigeante, ma mie! Votre mari en arrive à l'âge où l'on met les choses sérieuses à côté de l'amour; il en est bien temps, ne serait-ce que pour la bienséance! Voilà neuf ans passés que vous vous comportiez en couple de tourtereaux, même en ma présence; — et c'était me manquer. »

Le colonel Nanteuil mettait désormais l'amour « à côté; » n'était-ce pas plutôt de côté? La vieille demoiselle n'était point du tout en état de discerner la nuance. Lydie demeurait sur son escabeau, songeant, non à la première saison de ce grand amour, qui avait été cruellement traversée, mais à la seconde, une félicité sans ombre, de divines années après les guerres. Le mariage s'était fait en 1811, — avec l'agrément de l'Empereur. Michel Nanteuil était alors capitaine, il avait vingt-neuf ans, elle dix-neuf; il la prenait parce qu'il la trouvait à son gré, elle était presque pauvre, les Commequiers, des gens de Vendée, ayant vu piller une partie de leurs biens et confisquer le reste. Michel Nanteuil, fils d'un fournisseur aux armées, était riche. En tout autre temps, c'eût été pour tous les deux le parfait bonheur; en celui-là, il y avait un maître impitoyable qui changeait le cours des destinées.

L'Empereur! Elle ne l'avait jamais vu, elle n'avait pas été de sa cour; mais il était là, dans la pièce voisine, le cabinet de Michel : d'abord en un grand portrait du Premier Consul à cheval, copie d'une peinture de Gros; sur la tablette de la cheminée, en une haute statuette de bronze, dans son habit classique des chasseurs de sa garde; sur la table de travail, dans une coupe de Sèvres, en César, le manteau de pourpre aux épaules, le laurier au front. Qu'elle se levât, qu'elle poussât une porte, elle le rencontrerait partout; le cabinet de Michel, c'était le sanctuaire de l'idole.

Comment avait-il su se faire tant aimer, ce tueur d'hommes? Comment, dans l'âme de ceux qui le servaient, était-il entré si avant que rien n'y pouvait plus le combattre? Que de fois elle l'avait maudit tout bas, sachant bien ce qu'elle risquerait à exprimer tout haut ce qui lui brûlait les lèvres! Il arrachait les maris aux épousées de la veille, qui ne devaient pas se plaindre; on en avait dû voir qui cessaient d'être aimées parce qu'elles n'aimaient pas l'Empereur. Quant à elle, à peine Michel Nanteuil était-il son bien que le Dieu de la guerre le lui reprenait. Envoyé en Espagne, le capitaine allait conquérir un nouveau grade à l'assaut de Tarragone; les balles l'avaient épargné. En 1813, il devenait colonel, mais, l'année suivante, on le ramenait à sa jeune femme dans un convoi de blessés, si grièvement atteint, à Champaubert, que pendant de longs mois les médecins n'osaient répondre de le faire vivre. Napoléon revenait de l'île d'Elbe, le colonel Nanteuil était encore étendu sur une chaise longue. Penchée sur le convalescent, berçant ses regrets d'infinies tendresses, elle bénissait l'atroce blessure qui le retenait dans ses bras. Bientôt, elle défia l'idole, enfin abattue, elle croyait pouvoir cesser de la craindre. L'amour demeurait le plus fort : ce n'est pas seulement à Waterloo que Napoléon avait été vaincu.

Le colonel Nantenil ne donnait pas de prise aux rigueurs du nouveau gouvernement. Point d'actes à lui reprocher, puisqu'il ne s'était pas trouvé en état d'agir; mais il avait trop bien fait connaître ses sentimens, on le frappa. Traitement de non-activité; ce n'était pas de quoi affliger un millionnaire. Cette méfiance de ses services lui causait une autre blessure, plus vive que la mitraille de Champaubert; au feu de cette colère qui le dévorait, Lydie, vainement cette fois, opposa la douceur des caresses. Depuis quelque temps, elle devinait en Michel des desseins cachés et ne souffrait plus seulement de cette jalousie si sévèrement qualifiée par la grand'tante de Commequiers; elle prenait peur.

La pendule à l'aigle sonna de nouveau; Lydie fit un grand effort et se leva. Michel, absent depuis le commencement de l'après-midi, ne pouvait tarder beaucoup à rentrer; on dînait alors à cinq heures. Elle avait les yeux pleins de larmes. Ils passaient pour très beaux, ces doux yeux bruns éclairant le blanc visage qu'encadrait une chevelure noire, disposée sur les tempes en bandeaux soyeux, bien que la mode fût aux papillotes. La

bouche, très fine, était d'une exquise fraîcheur. Michel lui disait autrefois, après des baisers, qu'il avait cru mordre à de la chair de cerises... Autrefois!... A présent, il ne trouvait plus de ces mots charmans qui sont la musique d'amour, il n'avait plus que des pensées, aucune ne lui venait plus d'elle. Lentement, elle s'approcha de l'une des croisées et souleva le rideau. L'hôtel Nanteuil était situé dans une rue presque nouvelle, muette à l'une de ses extrémités qui joignait la rue de La Rochefoucauld, bruyante à l'autre; là, était la Poste aux chevaux, dont l'entrée principale s'ouvrait sur la rue Pigalle. Tout ce quartier avait été tracé vers la fin du dernier siècle, sur l'ancien domaine de l'abbaye de Montmartre. Un moulin destitué de ses ailes, « la Tour des Dames, » se dressait encore en un terrain vague devant le « Séjour de Thalie, » la belle maison de Mlle Mars, à l'angle de la rue de La Rochefoucauld, — contiguë sur l'autre façade au logis plus modeste de Mlle Duchesnois. Par une rencontre sans doute involontaire, voisinaient Phèdre et Célimène. L'hôtel Nanteuil faisait suite à celui de la Duchesnois.

Sur la montée, au delà du moulin, en face de cette croisée dont Mme de Nanteuil venait d'écarter le rideau, s'élevaient des bouquets de grands arbres, encadrant une superbe demeure où l'on accédait par la rue Pigalle. Les yeux de Lydie se portèrent d'abord sur cette belle feuillée qui, en ce commencement de juin, gardait encore sa fraîcheur printanière; mais, bientôt, ils redescendirent sur la rue. La jeune femme alors eut une exclamation sourde : un homme était là, en faction. Pas un moment, on ne pouvait méconnaître son maigre et glorieux état: un « demi-solde. » Il portait le chapeau aux larges ailes, le pavillon du souvenir, l'enseigne de la révolte. La factieuse coiffure paraissait, d'ailleurs, cruellement défraîchie. L'homme ne s'écartait point de cette partie de la rue; il y marchait droit et provocant, dans des bottes éculées. Quelle misère! A peine vêtu de sa vieille capote d'ordonnance dont il avait enlevé les boutons de cuivre pour s'en faire un habit bourgeois, il n'en fleurissait pas moins de l'œillet rouge emblématique la boutonnière de ce triste débris. Il n'avait pas eu le temps de conquérir la croix et son ruban, n'ayant été que des dernières campagnes, lieutenant sans doute, encore très jeune, moins de trente ans.

Un instant, Lydie cessa de le voir, sa gorge se desserra; peut-être ses appréhensions n'étaient-elles point du tout fondées. Il se

pouvait que ce dangereux compagnon ne fût là que pressé par le besoin, hésitant encore dans sa fière détresse à frapper comme beaucoup d'autres à la porte de l'hôtel Duchesnois. La tragédienne était patriote; on la savait toujours prête à secourir ces pauvres « demi-soldes. » Mais il avait seulement pendant quelques minutes rasé le pied des maisons, invisible alors; il se remontra sur la chaussée. Plus de doute, il venait bien pour le colonel Nanteuil. Que lui voulait-il?... Michel n'était pas moins généreux que la Duchesnois, il avait aussi la main ouverte... Non!... A quoi bon se dissimuler la vérité et le péril? M[me] Nanteuil ne savait-elle pas que, de toutes parts dans la ville, on ne parlait que de complots et des comités secrets qui les dirigeaient. Ces gens de mystère étaient donc des ennemis du colonel, — ou des amis bien maladroits, puisqu'ils lui envoyaient, au grand jour, cet émissaire trop peu déguisé qui pouvait suffire à le compromettre.

De tous côtés, on dénonçait les manœuvres de la police royale, et les vrais amis du gouvernement lui reprochaient de ne point réprimer de vilaines pratiques, introduites en d'autres temps par le trop célèbre M. Fouché. On n'était pas bien sûr de la réalité des complots, on ne l'était que trop de l'habileté infernale de certains agens à les simuler pour faire montre de zèle. Nombre d'honnêtes gens, militaires ou civils, avaient été pris au piège, de ces basses intrigues, que les gazettes « ultra » justifiaient disant que les prétendus innocens avaient cherché sans cesse les occasions de devenir coupables. Lydie n'ignorait plus que son mari était de ceux-là. Un homme tel que le colonel Nanteuil serait toujours de bonne prise. Et combien aisée à faire, si l'on pouvait alléguer que sa maison était un foyer de séditions, en se fondant sur les visiteurs qu'il y recevait. Elle se promit de gronder sérieusement Michel, au risque de lui déplaire. Et d'abord elle allait, par un coup hardi, se débarrasser de « l'homme » en lui faisant dire que le colonel dînerait dehors et ne rentrerait que fort tard dans la soirée.

Il fallait bien que le sort fût contre elle; Michel Nanteuil lui apparut en face de la croisée. Il venait de traverser la ville, et son attitude, son costume, tout en lui était un défi. Sa fortune aurait dû le mettre au ton des élégans du jour, il n'en portait pas l'habit. Il avait, lui aussi, le chapeau « Bolivar, » l'enseigne, et la longue redingote bleue boutonnée militairement, qui faisait

valoir sa grande taille; par-dessus sa rosette rouge, qui n'était pas assez parlante, le bouquet de violettes à la boutonnière, autre emblème. Il alla tout droit au pauvre officier qui l'attendait, le prit par le bras, et traversa la chaussée avec lui. Ainsi, il l'introduisait dans la maison. — Lydie s'éloigna de la fenêtre; ses lèvres s'agitaient, elle disait : « Il risquera sa vie, mais il me prendra la mienne. »

II

« L'homme » était le lieutenant Salvagnac. Lydie l'apprit par la grand'tante, exacte comme l'horloge et descendue la première à la salle à manger; elle venait d'entendre le colonel donner au visiteur, en le reconduisant, son nom et sa qualité. Maigre qualité pour le quart d'heure. Le dîner souffrait de cette visite un retard insupportable à la vieille personne dont l'humeur y apporta de la contrainte. Michel Nanteuil, de son côté, se montrait soucieux; Lydie ne quittait pas des yeux ce cher visage, elle ne connaissait que trop le secret de ses longues pensées. Le repas achevé, il fit savoir qu'il avait quelques lettres à écrire, assurant sa femme qu'il la rejoindrait bientôt au jardin. L'air du soir ne convenait plus à Mlle de Commequiers : Mme Nanteuil se trouva seule dans ce jardin qui descendait jusqu'à la rue Saint-Lazare, n'ayant de largeur que justement celle de la façade postérieure de la maison, regardant le midi; mais il était planté de quelques beaux arbres et, par-dessus les murs des demeures contiguës, recevait le souffle d'autres grands feuillages.

La soirée était calme et tiède. Chez Mlle Duchesnois, il paraissait y avoir grande compagnie : la tragédienne était hospitalière. Une voix d'homme s'éleva, de beau timbre et d'expression pénétrante; il chantait la sérénade de *l'Amant jaloux* de Grétry. Mme Nanteuil s'arrêta pour écouter; le chant cessa, elle alla s'asseoir à sa place préférée, sous un tilleul en fleurs, dans une chaise rustique et prit grand soin d'en disposer une autre pour Michel, qui allait venir.

Son anxiété ne s'apaisait pas. Michel écrivait; en d'autres jours, orageux comme ceux qu'on traversait, on avait vu des hommes, imprudens parce qu'ils étaient généreux et sans méfiance, se perdre par une lettre. Elle se souvint d'avoir entendu naguère, dans un salon, un de ces Parisiens légers et sceptiques qui, dans

tous les temps, n'ont jamais su parler qu'en riant des choses sérieuses railler le fameux comité directeur des complots. Les membres n'en étaient pas seulement connus de la police, tout le monde les nommait tout haut. Mais comment les saisir? Ils n'écrivaient jamais.

Michel, Michel, voilà une leçon de sagesse! — Le railleur mondain avait ajouté : « Parbleu! ils savent bien se déguiser tous, excepté M. de La Fayette; car celui-là, s'il n'écrit pas, ne peut se tenir de parler. La police en fait son profit, ce qui est plus adroit que de lui faire de la peine. »

Deux fois, Michel Nanteuil était allé visiter le général à son château de La Grange, il ne s'en était pas caché. M. de La Fayette, sans doute, recevait à La Grange d'autres hôtes que des conspirateurs; mais toute démarche d'un colonel de l'ancienne armée devenait suspecte. C'est ce que Lydie se proposait bien de représenter tout à l'heure à Michel, quand elle le tiendrait là à ses côtés. Cela et bien d'autres choses. Pourtant, elle réfléchissait, elle devait à son tour se garder d'une imprudence. Avait-il réellement le dessein bien formé de s'associer aux menées des proscrits à l'intérieur? En ce cas, le connaissant bien, elle ne se flattait pas de faire ployer sa volonté; ce serait vraiment comme si elle se heurtait à un mur. Peut-être n'avait-il encore que de chaudes sympathies et beaucoup de pitié envers des malheureux, prêts à exposer leur vie, désormais si chétive, — une généreuse colère contre la dureté du pouvoir; — peut-être n'était-il engagé qu'à demi.

Elle entrevoyait un moyen de s'en assurer. Le moment de la saison était arrivé où, chaque année, ils se rendaient à leur maison de Pierrelay, près de Melun. Les médecins, Mlle de Commequiers ayant été souffrante, avaient prononcé que l'air des champs devenait indispensable à la restauration de cette santé antique. Que Michel se prêtât au départ, ce serait la marque sûre qu'étant en humeur de complot, il n'en était pas encore à l'action. Plus Mme Nanteuil y songeait, plus cette épreuve lui paraissait séduisante. Si elle allait réussir!... Et comme l'ancien dicton suivant lequel on croit aisément ce qu'on désire sera vrai jusqu'à la fin des temps, elle en venait à ne plus douter du succès. La vie à Pierrelay serait délicieuse. Dans le feu de l'heureuse illusion, elle revit le cadre où se placerait l'aimable tableau.

Un vieux logis, jadis quelque peu seigneurial, flanqué de pavillons qui étaient presque des tours, coiffé d'un toit curieusement gondolé qui lui donnait une physionomie pittoresque; un vaste jardin à la française, entouré d'allées couvertes, des tilleuls antiques et des marronniers séculaires. Tout était vieux à Pierrelay. Au delà du jardin, le grand potager, un verger, des prairies à perte de vue; vers le midi, à l'ouest, une riche plaine de culture, les moissons hautes, les blés dorés se berçant au vent. De ce côté, l'accès du domaine défendu par une riviérette, ordinairement lente, quelquefois sans eau à la fin des étés, mais qui se gonflait subitement sous les grands orages, et, quand elle avait reçu le tribut de quelques gros ruisseaux, formés des pleurs de la terre, prenant une amusante figure de torrent.

Abandonnée à son rêve, Lydie n'entendit pas venir celui qu'elle attendait; tout à coup elle le vit près d'elle s'amusant de la trouver si distraite. Elle lui jeta les bras autour du cou, fit pleuvoir des baisers sur son visage; devinant bien qu'elle allait exprimer un désir et caressait d'abord sa complaisance, il dit, toujours en riant :

— On me veut quelque chose; mais voilà un joli prélude.

— Michel, ami chéri, les soirées deviennent bien belles, nous devrions être à Pierrelay.

— Bon! nous avons le long été devant nous.

— L'été n'est pas si long. Ma tante vient d'être presque malade...

— Presque est beau. A son âge, le plus souvent on a cessé de se porter bien ou mal.

— Ne plaisantez pas sur ce sujet. Vous savez combien ma tante m'est chère: elle devrait vous l'être autant qu'à moi. C'est elle qui m'a donnée à Michel Nanteuil.

— Et ce fut un beau présent. La donatrice en connaît le prix et en abuse quelquefois pour nous montrer certaine humeur offensive...

— Mon Dieu, oui. Mais enfin, si elle se plaignait que nous négligions sa santé, elle n'aurait pas tout à fait tort; nous devrions être là-bas dans le vieux chez nous.

— Eh bien! rien n'est si aisé que de nous y rendre. Je vous y conduirai et Mlle de Commequiers avec vous; je vous y ferai compagnie tout le temps que je pourrai. Si quelque affaire me rappelle à Paris, j'en serai quitte pour un voyage.

— Cela, non! s'écria Lydie, lui saisissant les mains. Si nous allons à Pierrelay, je vous y garde. Si vous voulez absolument revenir, je reviens avec vous, je ne vous quitte pas. Les affaires qui vous rappelleraient, je les connais, Michel, je les déteste, j'en ai peur, entendez-vous? affreusement peur!

— Quoi! fit-il surpris et ne pouvant d'abord cacher son embarras. Que voulez-vous dire?

— Michel, avez-vous le droit de faire ce que vous faites? Que vous renversiez le gouvernement, cela m'est bien égal. Si vous y réussissiez, je serais même heureuse, puisque je le suis de tout ce qui vous fait plaisir. Le roi, je ne m'en soucie guère...

— Le roi, je m'en moque! reprit le colonel, que la naïveté de cette déclaration féminine amusait encore.

— Mais moi! Vous ne songez pas à moi. Vous vous jouez à me remplir d'épouvante, il ne vous en coûte rien de me déchirer le cœur. Ai-je mérité cela? Pourquoi ne m'aimez-vous plus?

— Je ne t'aime plus? dit Michel. Qu'est-ce que cette folie?

— Est-ce que vous ne serez pas toujours toute ma vie? Pourquoi ne suis-je plus toute la vôtre? Autrefois, souvenez-vous, quand vous fûtes enfin guéri de vos blessures, il y a cinq ans, vous me disiez : « Je revis, ce ne sera plus que pour toi. » Je sais bien que, parfois, vous repensiez à vos batailles, je lisais vos pensées : « Si l'Empereur était encore debout, Michel Nanteuil serait général. » Le regret de la gloire, cela est si beau que je le partageais avec vous... Mais, à présent, s'agit-il de gloire? Puisque votre empereur est abattu sans retour, qu'est-ce que cela vous fait d'avoir un roi, les fleurs de lys et le drapeau blanc?...

— Lydie, interrompit-il, prenez garde à ce que vous dites. Vous ne serez plus la femme dévouée du colonel Nanteuil, si vous vous laissez gagner à des pensées ennemies des siennes.

— C'est vrai... Pardonne-moi... Je ne sais plus... Ah! si, je comprends bien, va! que la générosité de ton cœur t'emporte vers ceux qui souffrent. Ils savent ce que tu vaux et viennent te demander l'aide de ton courage; il y en avait un ici tout à l'heure. Mais songe donc que celui-là, et tant d'autres qui lui ressemblent, n'ont rien à perdre, les pauvres gens! Ils ne sont pas riches, heureux, aimés.

— C'est pourquoi il ne faut pas les abandonner, dit-il de sa

belle voix mâle. Honte à celui qui n'embrasse pas, fût-elle perdue, la cause de ses frères !

— Mon Dieu, s'écria-t-elle en se rejetant à son cou, tu l'avoues donc ! Tu es avec eux !

— Je suis avec eux. Je voulais te le cacher, ma chère femme. Ton cœur l'a deviné ; je sais combien il est tendre et fidèle. Ce n'est pas assez, je veux qu'il soit fort. Eh bien ! oui, moi et les miens, nous allons courir quelque danger ; mais le but que nous poursuivons est-il donc insaisissable ? Si nous pouvons l'atteindre, ce ne sera donc pas une belle victoire ? Dieu nous aidera.

— Dieu n'est pas avec vous, dit-elle en se levant, car vous travaillez encore à faire répandre du sang et des larmes. Mais tu as raison de croire que jusqu'à la fin tu me trouveras fidèle. Tu n'entendras plus mes plaintes, je cesserai même de te dire ce qui pourtant sera toujours au bord de mes lèvres : « Michel ! Michel ! tu ne m'aimes plus comme tu m'as aimée. » Va donc où ton aveuglement t'appelle, ton sort sera le mien. S'ils te tuent, je mourrai ; s'ils te bannissent, je te suivrai au bout du monde ; s'ils te mettent en prison, je vivrai sous l'ombre des murs qui te tiendront enfermé, attendant ta délivrance. Tout cela, je te le jure. Prends mon serment et donne-moi ton baiser.

III

Ainsi elle avait promis de s'oublier elle-même. Plus de résistance aux projets de son mari ; elle vaincrait ses terreurs, et surtout, jamais, ne ferait entendre une plainte. Elle ne serait plus l'élégante compagne, un peu frivole, toujours tendre, du millionnaire ; l'heure était passée de ces faciles tendresses. Elle serait la femme du soldat, vaillante comme lui, ne faiblissant jamais, refoulant ses larmes lorsqu'il la quitte pour le péril. Dans le « serment, » il y avait tout cela ; maintenant elle s'en rendait compte.

En cette soirée cruelle qu'elle appela « le soir du sacrifice, » elle ne s'était engagée à rien moins qu'à se faire une nouvelle âme. Un transport de passion de Michel avait été sa récompense ; elle savait bien ne l'avoir pas méritée ! Un pressentiment lui disait qu'elle recevait et rendait alors les derniers baisers d'amour, ceux qui se donnent à pleines lèvres dans l'ardente effusion de tout l'être. Michel ne tarderait pas à s'apercevoir qu'il avait cru

trop tôt à la réalité de son effort; elle s'était élevée, en un moment, trop haut à ses yeux; la chute en serait plus lourde.

Des jours s'écoulèrent; parfois, elle pensait qu'elle ferait mieux d'avouer sa faiblesse. Elle lui dirait : « Ami, je ne suis pas celle que tu as voulu voir, et pourtant, un instant, j'ai cru l'être. Pardonne-moi, car tu sais bien que je ne suis pas une créature de mensonge. » Mais peut-être était-il déjà trop tard. Michel ne faisait aucune allusion à ce qui s'était passé entre eux. Avait-il déjà reconnu sa méprise? La détresse de Lydie resta muette. Elle s'appliquait, en sa présence, à se composer un visage et ne réussissait plus à l'éclairer de vrais sourires. Elle ne le sentait que trop bien et se dévorait le cœur; Michel, dans sa tristesse, allait voir le reproche tout prêt à renaître, il s'irriterait et s'éloignerait d'elle. Cette nouvelle crainte parut ne se réaliser que trop tôt. Michel passa bien encore quelques soirées auprès d'elle; mais, s'il restait au logis, il se montrait de plus en plus distrait, parfois cassant, presque rude. C'était en lui une humeur tout à fait neuve. Elle ne sut plus que croire. Évitait-il souvent les tête-à-tête pour s'épargner le spectacle de sa défaillance? Était-il embarrassé par le sentiment de ses propres torts, car enfin il en avait... Brusquement, il s'affranchit de ces derniers scrupules et se fit encore plus rare. Alors, elle fut vraiment seule. Mlle de Commequiers avait consenti à partir pour Pierrelay, en avant-garde et en caravane, flanquée d'une dame de compagnie, de deux servantes et d'un valet de pied. Lydie s'en trouva d'abord soulagée, car la vieille personne devenait pour elle la figure de la tentation.

Il ne s'agissait plus de confier à la grand'tante les ombrages que lui donnaient les nouvelles allures de Michel. Heureux temps que celui où elle ne se sentait que jalouse! Mais, entre le lointain passé de Mlle de Commequiers et son présent douloureux, à elle, des rapprochemens se présentaient. En un moment de sa longue vie, dans le castel vendéen où s'étaient écoulées ses cinquante premières années, l'antique demoiselle avait traversé un terrible drame. Son frère et ses neveux essayaient de s'y défendre, tous avaient péri, sauf le plus jeune, qui devait être le père de Lydie, emmené aux prisons de Nantes. Les Commequiers aussi avaient conspiré, — contre la République alors. Ils avaient pris les armes pour l'abattre, et ce n'était pas elle qui tombait. Le pouvoir régnant demeure donc toujours le plus fort? et c'est

ainsi que toutes les rébellions finissent. Voilà les souvenirs que Lydie brûlait d'évoquer; elle savait que la grand'tante s'y prêterait bien vite, elle aimait à conter. Mais l'âge ne lui avait pas enlevé la pénétration de l'esprit; elle se demanderait pourquoi sa nièce l'invitait à écarter les plis de ces brumes sanglantes, et, cherchant la cause de sa curiosité, l'aurait bientôt surprise. Le secret de Michel serait alors bien mal gardé : Mlle de Commequiers était ardente royaliste.

Il valait donc mieux qu'elle fût hors de la maison, où Lydie s'enferma; aucune visite n'y fut plus reçue. Porte close; Mme Nanteuil était souffrante. Les visiteurs apporteraient les bruits de la ville; comment cacherait-elle son anxiété, si l'on venait à parler des complots? Or, c'était la grande affaire. Comment se tiendrait-elle d'interroger? Sa voix alors tremblerait sur ses lèvres. Serait-elle seulement maîtresse des larmes qui ne cessaient de remplir ses yeux? Elle prenait donc le bon parti; ainsi elle n'aurait plus à se craindre elle-même. Mais cette existence murée était une épreuve au-dessus de ses forces: quelques jours suffirent à l'abattre. Assise dans le salon bleu, elle demeurait là, inerte, sans pensées déterminées; parfois il lui arrivait de laisser échapper un grand cri; du fond de son être, l'amertume avait monté comme une vague qui se gonfle, lente et muette, et, tout à coup, se cabre et se déchire avec une clameur aiguë, se prolongeant en sanglot. Elle se levait alors, inquiète. Si un domestique accourait, que dirait-elle? Si le colonel était chez lui, s'il l'avait entendue?... Mais quand était-il là maintenant?... Michel Nanteuil, décidément, se donnait de l'aise, il ne prenait plus la peine de colorer de prétextes des absences si fréquentes; elle ne le vit plus qu'aux heures des repas; encore y manqua-t-il souvent. Les soins de la conspiration le retenaient... Si ce n'était cela, que devrait-elle croire?

Un jour, comme il allait sortir presque courant, elle lui dit avec un sourire qui lui déchirait la bouche : « Michel, c'est donc un ouvrage bien laborieux que de risquer sa vie? » Il la regarda, ne répondit pas, eut un petit mouvement d'épaules, lui mit un baiser au front, et continua son chemin. Elle le suivit des yeux, puis de la pensée, une pensée nouvelle qui se présentait avec d'anciens aiguillons : elle venait de compter qu'il y avait deux semaines, justement, qu'il n'était entré le soir dans sa chambre. Avait-elle souhaité de l'y voir plus souvent? La solitude qui la

dévorait était bonne du moins à la fièvre de ses nuits. Mais cette négligence du mari devenait blessante, presque une injure. Michel ne lui pardonnait pas de s'être trompé sur elle. Eh bien! ne s'était-elle pas aussi trompée sur lui? Dans ce ressentiment injuste, le maître amoureux d'autrefois avait d'abord desserré l'intimité; se sentant si lasse, elle ne songeait pas même à en concevoir du dépit... Mais ce long intervalle, la moitié d'un mois! Le délaissement!... Il y avait une cause.

Elle descendit au jardin; le soleil de cet après-midi de juillet était cuisant, elle ne chercha pas l'ombre, elle s'en allait frissonnante. Une vision se leva devant ses yeux; elle s'arrêta, prêtant l'oreille aux rumeurs de la ville, elle croyait entendre des bruits d'armes. Des bataillons en marche, les clairons... La cause! voilà la cause! Le lendemain, le soir, ce serait la bataille; peut-être en ce moment s'engageait-elle; Michel courait. Elle n'aurait pas même le cruel bonheur qu'on le lui rapportât, comme autrefois, sanglant, la poitrine ouverte. Le gouvernement vainqueur garderait les blessés, qui seraient la proie de la justice... Elle ne le reverrait plus...

Non... Encore une fois, elle avait été le jouet de ses fantômes... Ce n'était rien qu'une des crises d'épouvante qui, dix fois le jour, lui mettaient aux tempes une sueur glacée... Pas d'autre bruit au loin que le roulement sourd des voitures... A quoi donc avait-elle pensé? Est-ce que Michel l'aurait quittée sur ce semblant de baiser, s'il était allé exposer sa vie? Il aurait voulu, du moins, la serrer dans ses bras, parce qu'enfin, cette suprême étreinte, elle l'avait méritée. Michel savait bien que dans le serment de l'autre mois, il y avait une part de sincérité, — la plus belle part, — que, le malheur venu, elle n'aurait plus de défaillances, et qu'alors ce serait vraiment le « sacrifice. » Elle lui avait dit : « Si tu meurs, je mourrai; si l'on t'exile, je te suivrai, fût-ce en un désert. » Et cela, il ne doutait point qu'elle le ferait.

Pourtant, si lui et les siens retardaient sans cesse l'heure funeste, l'heure folle, pourrait-elle répondre d'être encore là? Ses forces s'en allaient chaque jour. Ils la tuaient. Elle ne savait rien, c'était la mort lente... Tout à coup elle remonta vers la maison. Une nouvelle pensée la frappait : pourquoi supporterait-elle plus longtemps ce supplice? *Savoir*, elle voulait savoir. Peut-être en apercevait-elle le moyen. Elle écrivit un billet,

sonna sa femme de chambre, qui allait à l'instant le porter à l'adresse nerveusement griffonnée : « Madame Émilienne Vidal, rue de Clichy. » Le trajet était court.

IV

Mme Émilienne Vidal, introduite dans le salon bleu où Mme Nanteuil la faisait prier de l'attendre, ne parut pas s'y trouver d'abord bien à l'aise. Elle s'assit modestement sur un des escabeaux à pieds dorés : elle avait un air, non de timidité, mais de contrainte. Pourtant, elle se remit bientôt, se leva, allant et venant, examinant tout. Ses lèvres s'agitaient, elle supputait mentalement toute cette richesse. C'était une fort jolie femme aux traits fatigués, la bouche fine et décolorée, le visage d'une pâleur maladive que faisaient encore ressortir la lourde masse d'une chevelure brune, de nuance très chaude, et l'éclat fiévreux de superbes yeux noirs, aux paupières cruellement battues. Sa mise était plus que simple : une robe de jaconas, à fond blanc et à ramages, très défraîchie, et, glissant des épaules à la taille, une écharpe de taffetas noir, rougi par un trop long usage. Tout en elle dénonçait la vie chétive.

Lydie Nanteuil, jadis sa plus chère amie du pensionnat, la faisait appeler ; elle accourait surprise, agréablement flattée, et pourtant avec un sentiment de gêne. Toutes deux n'avaient pas cessé de s'aimer, et ne se voyaient plus, parce que certaines lois rigoureuses interdisaient à Mme Nanteuil de recevoir son ancienne compagne. Plus d'autre relation entre elles depuis quatre ans que, le jour de la fête de Lydie, un bouquet envoyé par la chère déclassée. La réponse était un petit présent, ordinairement un bijou, qui pouvait aisément s'échanger contre sa valeur en argent chez l'orfèvre. Émilienne portait le nom du compagnon qu'elle avait choisi et n'était pas sa femme. Elle avait été mariée à un riche fabricant de toiles peintes, industrie jadis si fort encouragée par le gouvernement impérial. Sans regret, elle avait quitté la vie opulente pour suivre le pauvre officier rayé des cadres de l'armée, échappé à des peines plus graves parce qu'on n'avait pu réunir contre lui des preuves suffisantes dans l'affaire, dite le complot des Patriotes, en 1816. Elle s'attacha follement à ce demi-proscrit ; ce fut le faux ménage de l'amour et de la misère.

Lydie entra, elles s'embrassèrent. Émilienne ne s'en trouva pas encore rassurée ; tenant toujours enlacée la riche et heureuse amie, elle interrogeait : Pourquoi l'avoir fait venir ? Quelle imprudence ! Si le colonel l'apprenait ?... S'il se rencontrait avec elle dans la maison et s'il en montrait de l'humeur ? Ce serait un affront... Mais la pauvre jeune femme égarée devait aller, ce jour-là, de surprise en surprise ; Mme Nanteuil coupa court à ses appréhensions par une réplique qui, soudain, la fit plus pâle. Émilienne desserra l'étreinte et instinctivement recula.

— Comment peux-tu penser, lui disait Lydie, que le colonel Nanteuil infligerait un affront à l'amie du capitaine Vidal ? On se doit des égards entre gens qui se sont mis d'accord pour jouer leur vie.

Il y eut un court silence, toutes deux se regardaient aux yeux.

— Je comprends, dit Émilienne. La destinée nous avait séparées, nous souffrons des mêmes angoisses, qui nous rapprochent. Que veux-tu de moi ?

Ce que Lydie voulait tenait en un mot : Savoir !

La démarche qu'elle avait si subitement résolue pour ramener à elle la compagne du pensionnat, l'irrégulière d'à présent, était fondée sur un raisonnement trop juste. Le capitaine Vidal avait été des premiers complots, il devait être des suivans. Aucun des ouvriers de l'infatigable révolte n'était plus hardi ; elle croyait aussi que jamais aucun homme n'avait appartenu plus entièrement à une femme que François Vidal à son amie, pour laquelle il ne devait avoir rien de caché. Cependant elle venait d'éprouver depuis quelques semaines les amertumes d'un partage ; lorsque Michel Nanteuil conspirait, il se retirait d'elle. Il lui sembla que, d'abord, elle devait s'assurer qu'Émilienne n'avait pas connu ce surcroît aux tristesses de sa maigre vie :

— Ainsi le capitaine Vidal *en est*. Je n'en doutais pas.

— Ah ! fit Émilienne, ils en sont tous.

— Mais lui, tu n'as donc pas su le retenir. Il était bien payé, ton capitaine, pour craindre une nouvelle aventure. Autrefois il s'en est fallu de peu, n'est-ce pas, qu'il ne fût condamné ? Ce sont des momens qu'on n'oublie pas. Et si tu l'avais bien sermonné !... car je suppose qu'il t'adore toujours...

— Crois-tu que je n'ai pas remis bien des fois devant ses yeux ces abominables momens-là ? Non, il n'a pas oublié ! Ses

amis, moins heureux que lui parce que des témoignages les accablaient, conduits à l'échafaud, sous un voile noir, les pieds nus... Et d'abord on leur a coupé le poing comme aux parricides!...

— C'est affreux! s'écria Lydie. Je ne savais pas cela. Est-ce que je sais rien? Ceux qui ont le pouvoir sont donc des hommes bien cruels?

— Non, ils se défendent. On dit même que le roi voudrait être bon. Il n'est pas populaire, et ce n'est peut-être pas juste. Les gens raisonnables te diront que son gouvernement est bien moins dur que celui de l'Empereur... Et il ne fait pas la guerre, qui nous prenait à nous, les femmes, nos maris, nos amans et nos fils. Mais le capitaine Vidal et le colonel Nauteuil, et d'autres, tant d'autres incorrigibles, ne veulent aimer que leur Empereur.

— Et se faire tuer pour lui en nous arrachant le cœur. C'est leur dieu. Avons-nous bien toutes deux les mêmes pensées?... Nous avons connu les mêmes peines. Leur Empereur! comme moi, tu le détestes. T'a-t-il, comme moi, rendue jalouse, horriblement jalouse?

— Moi, jalouse? dit Émilienne. Entre François Vidal et moi, ce n'est plus de saison, ma mignonne. L'amour nous a liés, la misère a serré le nœud; nos cœurs sont étroitement soudés, nos chairs meurtries n'en font qu'une. Entre nous, il y a le dieu, tu l'as dit... Ah! je le sais bien!... Quand je me suis donnée, le capitaine Vidal venait justement de faire voir à quel point il en était possédé. J'ai pris tout ce qui restait de libre en lui, et de cette part là je suis la maîtresse souveraine et le serai toujours. Jamais ses yeux ne s'arrêteront sur une autre femme. Il est tout en moi comme je suis toute en lui. Aussi, je me révolte à la pensée qu'on peut me le prendre, je ne veux pas qu'il meure!

Lydie lui tenait les mains serrées dans les siennes, la regardant avidement : — Si j'étais forte comme toi! Voilà vraiment qui est aimer!

— Aimes-tu moins ton mari?

— Non, non! Mais, je suis moins aimée, et c'est mon tourment!

— Tu te trompes peut-être... Votre amour peut-il ressembler au nôtre? Il n'a pas été réduit à ne se nourrir que de lui-même, il avait trop d'aises et de douceur. Le colonel Nanteuil s'est en-

gagé envers ses compagnons d'armes, tu t'en effraies, tu n'as pas tort. Mais tu souffres surtout parce que tes habitudes de tendresse, dans le joli cadre où je te retrouve, en sont dérangées; ta belle vie molle est défaite, tu crois qu'il te délaisse...

— Je n'ai que trop de raisons de le croire. Si tu savais!...

— Je sais déjà que ta conduite envers ton mari n'a pas été la bonne. Moi, est-ce que jamais je demande à François compte de ses démarches et de ses actions? J'attends qu'il me les confie. Et, si la confidence tarde, je veille. Je me tiens toujours prête à me jeter entre lui et le danger. Combien de fois, sans qu'il me sût si près de lui, l'ai-je suivi pourtant comme son ombre!...

— Je suivrais Michel! s'écria Lydie... Y penses-tu? Est-ce que j'oserais? Et puis, où le suivre? Le pire de mon supplice, c'est cette ignorance de tout où il me laisse. Il ne se confie pas, lui!... J'ai cherché longtemps qui me donnerait un peu de lumière, je me meurs dans les ténèbres... j'ai pensé à toi.

— Et tu m'as voulue tout de suite, chère enfant gâtée, dit Émilienne.

Une lueur passa dans ses yeux : — Soit! reprit-elle. Alors faisons un pacte. Tu veux que Michel Nanteuil te reste, comme je veux, moi, garder François Vidal; il faut que nous les sauvions ensemble. Tout ce que je te dirai de faire avec moi pour cela, tu le feras!... Est-ce promis?... Eh bien! tu vas apprendre tout ce qui les menace. Écoute.

Elles étaient assises côte à côte et se rapprochèrent encore, visage contre visage. Émilienne parlait si bas que parfois Lydie la priait de répéter, craignant d'avoir mal entendu; d'autre fois elle l'interrompait par des exclamations mal étouffées. C'est qu'elle apprenait des choses si fort au-dessus des conceptions ordinaires de son esprit et de la portée de ses sentimens qu'à peine elle y pouvait croire :

— Mais, dit-elle, cela est terrible. Est-ce qu'aussi ce n'est pas insensé?

— Ce qui est héroïque est toujours insensé, répondit Émilienne. Ce sont des hommes tels qu'on n'en verra plus. Tu as vécu près de l'un d'eux, tu n'étais pas faite pour le bien connaître.

Des choses terribles vraiment. Elle reprit son récit. A Paris, ils n'étaient que quelques centaines, un millier peut-être, plus ou moins initiés au secret de l'affaire, mais dociles à la voix de quelques meneurs. Ceux-ci croyaient avoir la complicité assurée

de deux des légions qui tenaient garnison dans la ville, et, jusque dans les régimens de la garde, ils se flattaient d'avoir des intelligences sûres. Des généraux pressentis avaient promis de tout ignorer avant le mouvement, et, après, s'il réussissait, d'apporter leur concours. Le complot s'étendait aux garnisons des grandes villes de province, embrassant dans son réseau toute une vaste partie du royaume, de Rennes à Nancy. Les opérations avançaient, on croyait être prêt le mois suivant. Le jour venu de la prise d'armes, les conjurés, ralliant les soldats rebelles, se porteraient tout droit sur les Tuileries. Ce serait l'assaut. La famille royale prisonnière, le gouvernement renversé, ils proclameraient Napoléon II.

— Mais, s'écria Lydie frémissante, si le roi est défendu!...

— Ou s'ils sont trahis avant d'agir... Ce serait peut-être le meilleur...

— Trahis! Que dis-tu? On croirait que tu le souhaites!

— Quelquefois, dit froidement Émilienne. Le coup manqué épargnerait au plus grand nombre d'entre eux un plus mauvais sort. Songe à ce qui attend ceux qui ne seront pas tombés dans la lutte ou qui n'auront pu fuir! Pour tous, la prison; pour quelques-uns, la mort.

— Et nous sommes là, impuissantes à rien empêcher!...

— Peut-être, non. Il ne nous faudrait que du courage bien employé.

— Grand Dieu! que pourrions-nous faire?

Les beaux yeux fatigués d'Émilienne se rallumaient :

— Ce que je te dirai. Tu l'as promis. Ce n'est pas encore l'heure.

V

Lydie avait fait depuis quelque temps beaucoup de promesses et n'en avait point reçu en échange. En était-ce donc une que ce vague encouragement donné par Émilienne, sans qu'elle voulût s'expliquer davantage? L'heure n'était pas venue; quand viendrait-elle? Jusque-là, il semblait bien à la recluse de la rue de la Tour-des-Dames que l'amie, comme le mari, l'abandonnait à sa misère. Mme Vidal, puisqu'elle portait ce nom, avait fait espérer qu'elle reviendrait les jours suivans; on ne la revit point. Le colonel Nanteuil n'avait plus de chez soi; il sortait de grand matin, ne

rentrait qu'au milieu de la nuit. Lydie prenait seule des semblans de repas, touchant à peine aux mets qu'on lui servait, impatiente d'échapper à la curiosité du domestique qui voyait les yeux de Madame remplis de larmes, car la source n'en tarissait pas. Elle prit en aversion ce témoin de sa misère, et, parce qu'il l'irritait, il lui devint suspect. Un espion, peut-être. Cependant pouvait-elle le congédier sans l'assentiment de Michel? C'était le fils d'un de ses fermiers de Pierrelay. Elle résolut donc d'attendre le colonel un soir, fût-ce pendant des heures. La délaissée se jetait avidement sur ce prétexte, qui cachait son envie de le voir.

La lâche envie la conduisit dans le cabinet de Michel; la pendule à l'aigle, dans le salon bleu, venait de sonner minuit; toute la maison dormait. Entrant, un bougeoir à la main, elle alluma sur la console de la cheminée deux flambeaux d'argent à deux branches et s'assit dans le fauteuil de l'éternel absent, devant sa table de travail où il ne travaillait plus. Ses regards, se portant autour d'elle, revirent le grand portrait du Premier Consul à la muraille et, sur cette cheminée, la statuette que baignait la lueur des flambeaux; celui que Michel désignait quelquefois sous ce seul nom : « l'Homme, » lui apparaissait en cet habit légendaire des chasseurs de la garde qu'il avait porté dans tant de batailles, et, sous cette vive lumière, le bronze s'animait. Elle vit la moquerie sur cette bouche cruelle, il lui disait : « Je connais ta pensée, pauvre petite, qui te mêles de me maudire. Tu me reproches le sang que j'ai fait répandre; celui que tu aimes ne croit pas en avoir assez versé pour moi, puisqu'il m'offre tout celui que j'ai laissé dans ses veines. Tu as voulu balancer ma puissance sur son cœur, et tu as perdu la partie; son cœur t'a échappé. »

Elle essaya de s'arracher à cette vision puérile, repassa dans le salon, se mit à l'une des croisées. Un grand bruit de fouet, de piaffement et de sonnailles lui apprit qu'une voiture rentrait à la poste aux chevaux, située à l'extrémité de la rue, qui bientôt redevint muette. Alors, elle entendit un pas ferme, serrant le pavé : lui! Descendait-il de cette berline? Revenait-il de voyage? Il arrivait donc bien à propos, et ne l'avait pas trop fait attendre. Elle rentra dans le cabinet. Le vent qui venait par la porte du salon demeurée ouverte faisait couler les bougies de l'un des flambeaux, qu'elle avait porté sur la table; des gouttes de cire

étaient tombées sur la coupe de Sèvres qui reproduisait l'image de « l'Homme » en son habit de César; une couche épaisse recouvrait le laurier qu'il avait au front. Elle en eut une joie enfantine; ce devait être un bon présage. Michel entrait, elle courut à lui et lui mit ses deux mains sur les épaules. Il les détacha sans rudesse, les garda même un instant dans les siennes, mais son visage était de glace :

— Pourquoi n'être pas au lit? dit-il. Je ne veux pas qu'on m'attende.

Interdite, elle s'excusa. Elle avait une raison de lui parler sans retard : ce domestique soupçonné. La voix bien près de lui manquer, car les larmes la gagnaient encore, elle exposa sa méfiance. Il écoutait, impatient, sans la regarder même : « C'est bien, je verrai. » Et, la prenant à la taille, il la conduisit à la porte opposée à celle qui faisait communiquer cette pièce avec le salon; celle-ci s'ouvrait sur la chambre conjugale; il la referma sur elle, lui ayant effleuré les cheveux de ses lèvres qui semblaient avoir peur de s'y poser. Quant à lui, il avait, près du cabinet de travail, un lit de camp dans un réduit, la chambrette du repos autrefois, la chambre du refuge à présent. Michel Nanteuil s'affranchissait nettement du devoir conjugal; Lydie était plus que délaissée, elle était éconduite.

Rentrée, ramenée chez elle, réintégrée dans sa solitude, comme un prisonnier dans la cellule d'où il a tenté de s'évader, elle sentit que ses larmes enfin se séchaient. Michel, qui la traitait en enfant, grondait parce qu'à cette heure elle n'était pas encore au lit; il aurait pu maintenant l'y voir, les mains crispées sur la toile fine du drap, une mauvaise flamme dans les yeux. La cause? Elle cherchait la cause. Michel eût-il été moins fidèle à ses amis, moins prêt à marcher avec eux le lendemain, parce qu'il aurait dormi dans ses bras? Quelques baisers donnés autrement que comme une dette qu'on esquive ne l'auraient pas empêché de renverser le roi et d'enfermer les princes. Une si légère aumône n'aurait rien dérangé de sa folie et, pour la refuser, il fallait qu'il eût contre elle des desseins bien résolus. Une rupture? Pourquoi? Après dix ans bientôt d'union sans nuage, pouvait-elle croire à une répugnance subite? Mais rien ne la justifiait. Elle avait vingt-huit ans, et, naguère, il la prenait parce qu'il la trouvait belle. Un peu amaigrie par tant d'anxiétés, depuis deux mois avait-elle rien perdu de la pureté de ses traits

et de la fraîcheur de ses lèvres? Il lui semblait que non. Alors, que penser? Si Émilienne avait été là, elle lui aurait dit : « Que faire? » La compagne du capitaine Vidal aurait sans doute répondu : « Ce que je fais. » Jamais elle ne perdait des yeux celui qui était tout son bien, non qu'elle craignît de se voir succéder une rivale, puisqu'elle se tenait pour bien sûre qu'il ne vivait qu'en elle, mais pour ne jamais rien ignorer de lui.

Lydie, enfin, s'assoupit, et ne s'informa pas de Michel au réveil; il devait avoir déjà quitté la maison. Pour elle aussi arrivait peut-être le moment de partir en guerre. Elle allait rappeler Émilienne, quand elle songea que ce jour était le 2 août, veille de sa fête; l'ancienne amie viendrait présenter le bouquet annuel. Émilienne ne vint pas, elle envoya les roses avec un billet rempli de tendres souhaits et promettant que, bientôt, elle apporterait mieux. Du pli se dégagea un long papier imprimé, un extrait, toute une colonne du *Drapeau Blanc*. Pas un mot du billet n'expliquait ce singulier envoi; Mme Nanteuil y jeta les yeux, d'abord hésitant, mais s'intéressa bien vite à ce qu'elle lisait.

Le Drapeau Blanc, qui justifiait son titre par un royalisme intempérant, affirmait la réalité des complots qui menaçaient le trône légitime et dénonçait un repaire de conspiration, certain « bazar » ouvert dans la rue Cadet, où se vendaient toutes marchandises, objets d'art ou de luxe, instrumens de récréation, outils de travail, — probablement des armes. Sous prétexte de curiosité, on y voyait accourir tous les mécontens. L'organisation factieuse de cette prétendue entreprise commerciale n'était plus un secret; on savait qu'elle entretenait de faux commis voyageurs, qui n'étaient que des émissaires de séditions. Aussi bien, ces vastes magasins, montés grâce à un argent inconnu dont l'origine était suspecte, offensaient la moralité publique; on savait assez qu'il s'y donnait des rendez-vous dont la politique n'était pas l'objet. Le vice fait son profit de tout, et ce n'était pas parmi les ennemis du roi qu'on devait chercher les bonnes mœurs. Sur ce trait empoisonné, l'austère gazette, tout à coup, haussait le ton. Elle n'avait plus assez de blâme contre la mollesse du gouvernement, qui ne coupait point court à ces menées et qui pouvait pourtant se régler sur un grand exemple, la conduite de Cicéron envers les complices de Catilina. Les gazetiers blancs, et aussi les tricolores, en ce temps-là, étaient encore de bons classiques.

Lydie, ayant reçu une éducation soignée, avait peut-être bien quelque teinture d'histoire romaine. Mais « l'exemple » ne l'émut pas; cela était tiré de trop loin. Elle se trouva grandement en peine de savoir pourquoi Émilienne lui adressait ce factum royaliste. S'amusait-elle à piquer sa curiosité? Dans le bazar, où se réunissaient les factieux, le colonel Nanteuil devait se montrer comme d'autres. C'était, d'ailleurs, une invention commerciale tout à fait nouvelle; il devait être aisé de s'y perdre dans la foule. Mais le billet de Mme Vidal ne conseillait pas d'aller voir le « repaire. » Lydie reprit l'extrait du journal furibond, l'examina attentivement et, tout à coup, tressaillit. Il lui semblait que le passage où le gazetier se hasardait à flétrir la moralité des ennemis du roi avait été souligné au crayon : un trait si léger qu'on pouvait douter qu'il eût été fait volontairement. Peut-être Émilienne, ayant coupé *le Drapeau Blanc*, relisait-elle la coupure, un crayon à la main; le crayon, s'en échappant, serait tombé sur le papier et y aurait laissé cette trace presque invisible...

Autrement, ce serait donc un avis donné de façon si prudente que l'avertisseuse pourrait toujours nier l'intention. Lydie songeait, un projet flottait dans son esprit et n'y prenait point forme, la suggestion ne faisait son chemin que lentement. Elle ne pouvait, elle ne voulait pas croire... L'après-midi vint, elle se résolut à envoyer un message à Émilienne. La femme de chambre courut. Mme Vidal n'était pas chez elle. Lydie retint la fille; elle allait se faire habiller et sortir. Ce fut une surprise dans la maison, d'où l'on n'avait pas vu Madame bouger depuis deux mois. Elle choisit un ajustement très simple : une robe de taffetas gris tourterelle, agrémentée de deux petits volans, la jupe ronde, assez courte, laissant voir les bas de soie, gris également, et les souliers de chevreau mordoré, attachés par des rubans bruns autour de la jambe; une mante de soie noire en forme de châle ; le chapeau de paille d'Italie enguirlandé de fleurs des champs, le fond très haut, la partie antérieure en auvent qui cachait le joli visage et rendait le voile inutile. Sa toilette achevée, Mme Nanteuil commanda qu'on lui allât chercher un cabriolet, la sorte de voiture alors la plus en usage, — encore une mode anglaise.

Le cabriolet gagna rapidement la chaussée d'Antin, puis la rue de Provence; le cocher, suivant l'ordre reçu, fit halte à l'angle du faubourg Montmartre. Justement en face, s'ouvrait la rue Cadet, jadis courant entre des jardins de maraîchers, et qui

n'était encore bordée que de masures, sauf deux constructions plus importantes : à droite, la haute porte cintrée d'un manège; à gauche, une vaste maison à trois étages devant laquelle se pressait une grande foule. Si la rue Cadet était à peine bâtie, elle paraissait fort peuplée. Ce flot humain décida tout de suite la jeune femme à battre en retraite. Elle s'en voulut de s'être engagée dans cette sotte expédition sans motif; car, enfin, pourquoi était-elle là? Pourquoi était-elle venue, puisqu'elle *ne croyait pas?* Déjà elle regagnait la rue du Faubourg-Montmartre, bien fâchée d'avoir renvoyé son cabriolet. On lui toucha l'épaule, elle se retourna avec un cri, et se trouva en présence d'Émilienne Vidal qui souriait.

Un sourire indéfinissable, une lueur blanche, passant sur ces fines lèvres fanées; Lydie en éprouva une sensation de malaise, presque de méfiance. Émilienne ne se trouvait certainement pas là par hasard.

— Tu m'attendais, dit Mme Nanteuil. Tu pensais donc que j'aurais compris ton avertissement de ce matin.

Mme Vidal ne répondit que par le même sourire énigmatique; l'avertissement, elle ne l'avouait pas. Mais elle prit le bras de son amie.

— Viens, dit-elle, je vais te les montrer dans leur gloire. C'est un spectacle! A cette heure, la plupart sont là. Tu vas les voir sanglés dans leurs redingotes, l'œillet rouge à la boutonnière, parce qu'il ne faut pas que la police s'y trompe. On n'avait pas idée jusqu'à présent de conspirateurs se dénonçant eux-mêmes par la forme de leur habit. Au milieu de ce peuple qu'ils croient de cœur avec eux, ils font sonner leurs espérances. La belle affaire d'avoir le troupeau pour soi! François Vidal, aujourd'hui, n'est pas de la fête, il court sur la route de Nancy. Une mission. Je n'ai pu l'empêcher de l'accepter.

— Et Michel? murmura Lydie.

— La voix de Mme Vidal se fit plus mordante : « Il viendra. »

Elle entraînait son amie dans les rangs pressés des curieux, au-devant du bazar; mais une rumeur s'éleva. Qu'arrivait-il? Ceux qui se trouvaient à l'intérieur des magasins entendirent et se ruèrent au dehors; il y eut un remous dans le flot qui rejeta les deux femmes en arrière. Émilienne avait promis un spectacle et ne croyait pas si bien dire. A l'entrée de la rue, par le faubourg Montmartre, trois hommes s'avançaient, trois colosses.

Eux aussi portaient la longue redingote bleue, le chapeau Bolivar, et s'appuyaient sur des gourdins; mais, à la boutonnière, ils avaient un œillet blanc, au chapeau, la cocarde blanche. De grands cris les désignèrent : « Des gardes du corps! » Ces ardens serviteurs du roi, portant par moquerie l'habit des adversaires, venaient jeter le défi, choisis par leurs camarades, comme étant ce que la compagnie pouvait offrir de plus haut et de plus solidement planté. Ils allaient lentement, indifférens à la clameur qui montait autour d'eux. Sur le seuil du bazar, les Tricolores avertis parurent à leur tour; la foule s'écarta pour leur livrer passage. Trois redingotes fleuries de l'œillet rouge. Les Blancs s'arrêtèrent et saluèrent.

Les Tricolores répondirent d'un geste moins noblement arrondi; ils n'avaient pas servi dans un corps formé de gentilshommes, et ils avaient de la colère. D'ailleurs ils ne se départirent point de la courtoisie commandée entre gens d'épée qui s'égorgeront le lendemain. Les six redingotes s'ouvrirent, on échangea des cartes. Il n'y eut qu'un mot prononcé, par le plus qualifié sans doute des amis de l'Empereur, indiquant le lieu du rendez-vous. Les témoins de la scène ne purent entendre.

Des deux parts, nouveaux saluts, toujours muets. Les Blancs reprirent leur marche, remontant la rue, et, quand ils se furent éloignés d'une trentaine de pas, la foule se mit à les siffler. Tous trois se retournèrent, les trois gourdins décrivirent un éloquent moulinet. Les sifflets redoublèrent; quant à se porter en avant, aucun des siffleurs n'en eut envie.

— Trois duels, dit Émilienne à sa compagne. Je crois décidément que François est mieux à Nancy. Viens! Nos bons amis doivent être en belle humeur de Gascogne; si on les écoutait, on apprendrait que leurs adversaires de demain sont déjà des morts.

Elle la conduisait vers le bazar. — Entrer là! fit Lydie, reprise de ses répugnances, à quoi bon? Michel n'y est pas. Il aurait été de ceux qui ont relevé le défi.

— Qui te dit qu'il n'a pas été devancé? Les héros mêmes trouvent quelquefois la place prise.

Mme Nanteuil céda, étant toujours la plus faible; Mme Vidal se donnait, d'ailleurs, toute la peine, jouant des coudes pour frayer le passage. Elles joignirent enfin les portes et pénétrèrent dans le premier magasin, qui prenait jour sur la rue. Deux autres

faisaient suite, deux larges travées éclairées d'en haut par un vitrage. L'attrait pouvait bien, en effet, paraître nouveau, les entrepreneurs ayant eu les premiers l'idée de réunir en un même lieu toutes les sortes de marchandises qui devaient tenter l'acheteur de toute condition. De grandes tables, surmontées d'étagères, portaient surtout des ustensiles de ménage, mais aussi l'infinie variété des instrumens de plaisir populaire, les outils du jardinage et de la pêche, des jouets pour les enfans, même des objets de piété pour les vieilles personnes revenues aux bonnes pratiques, des chapelets en perles de verre, des bénitiers en bois de coco, des poupées attifées et nues, des moutons frisés et des soldats de plomb. Ce quartier semblait être celui des petites gens, les convoitises modestes s'y pouvant satisfaire à bon marché. Les deux femmes durent traverser une cohue, Lydie protestant encore, pour atteindre la première travée à vitrage, où l'affluence était déjà moindre; aussi la double fin du « bazar Cadet » commençait-elle de s'y trahir. Là on vendait de la parfumerie, de la coutellerie fine, des nécessaires de voyage, des jouets mieux travaillés et cent autres objets; mais il s'y tenait des conciliabules. On voyait les longues redingotes errer dans les galeries; chassés de la première salle par la poussée qui venait de la rue, les officiers se réfugiaient en celle-ci; ils se tenaient par groupes dans les coins les plus abrités, se concertaient, discutaient, d'ailleurs à haute voix, afin d'être entendus. Ce peuple qui les entourait était à eux. Le troupeau! disait Émilienne Vidal. Dans cette salle, comme dans la première, le service de la vente était fait par des hommes vieillissans, rudes physionomies, grosses moustaches grisonnantes, évidemment d'anciens soldats. Émilienne, toujours en humeur sardonique, fit remarquer à Lydie que, ceux-là, c'étaient encore des enseignes vivantes. Pris de préférence parmi les épaves de la vieille garde, des revenans de Moscou.

Et c'étaient d'autres débris du passé, — féminins, ceux-ci, — des « veuves de la Grande Armée, » qui allaient et venaient dans la deuxième travée; ici, les objets de vente étant de prix et de matière plus délicate, — de riches miroirs, des éventails, des boîtes précieuses renfermant les instrumens du travail à l'aiguille, en argent et vermeil, des ouvrages d'ivoire, des bronzes en statuettes, des figurines en biscuit de Saxe, — le service avait dû être confié à des femmes. Presque toutes ces matrones étaient

vêtues de deuil ou de couleurs sombres; une seule se montrait en toilette claire, elle offrait un contraste trop frappant avec ses compagnes pour que les yeux de Mme Nanteuil ne s'arrêtassent pas sur elle. Vingt-six à vingt-huit ans, grande et forte, le buste opulent, une admirable fraîcheur de visage. Ce n'était pas une beauté fine : le front paraissait trop bas sous une énorme chevelure indocile, d'un blond violent, de l'or rouge; le nez était celui des faubouriennes de Paris, à l'évent; mais quelle bouche! Charnue, savoureuse, avec des dents éblouissantes. Et quels yeux! D'une nuance indéfinissable, changeante, du gris d'argent irisé de reflets d'émeraude, caressans et menaçans, des yeux félins, des yeux de proie.

De loin, à travers la salle, la belle fille adressa un petit salut de la tête à Mme Vidal, qui n'y répondit pas, Lydie le remarqua; sa curiosité s'éveillait.

— Je la saluais encore l'autre semaine, François me l'a mieux fait connaître, et je m'abstiens; je n'ai pourtant guère le droit d'être sévère, dit Émilienne. Mais ce que j'ai appris m'a indignée. C'est que je t'aime, vois-tu... Elle est belle, n'est-ce pas, au moins friande, de la chair fraîche?... Et ces hommes qui l'entourent et que je t'ai fait connaître se croient forts!... Un jour, ils font de ces rencontres... C'est l'éternelle histoire de Samson et de Dalila. Cette fille est la sœur du lieutenant Salvagnac. Le frère est absent; ils l'ont enfin équipé, le pauvre diable, et envoyé à Rennes, comme François à Nancy. Mathilde Salvagnac a dû conseiller cette mission,... elle et d'autres qu'on écoute mieux... On s'est débarrassé d'un témoin incommode... Va! regarde-la bien, car il est temps que je te le dise : je ne t'ai conduite ici que pour la voir.

VI

Toutes deux remontaient maintenant la rue du Faubourg-Montmartre, Lydie se soutenant au bras de l'impitoyable amie qui pouvait lui laisser le bien de l'ignorance et qui se faisait un devoir de l'instruire. Mme Nanteuil connut cette Mathilde Salvagnac, divorcée presque en même temps que mariée en 1815, et qui, n'ayant d'autre parent que son frère alors aux armées, ne craignant aucune surveillance, avait d'abord tiré bon profit de sa liberté. Un banquier faisait les frais de cette vie galante. Bien-

tôt il se lassait; la belle n'avait point d'épargne, les moyens d'y suppléer lui devenaient moins aisés, son frère était là. La misère du lieutenant Salvagnac témoignait assez qu'elle ne lui abandonnait aucune part des subsides que lui faisait encore passer l'ancien amant. Mêlé de loin aux complots, y risquant son argent quelquefois, jamais plus, l'habile homme devait avoir soudoyé l'entreprise du bazar, puisque sa maîtresse d'antan y avait trouvé de l'emploi.

Elle ne se prêtait pas de bonne grâce à un si chétif métier, qui l'humiliait, l'orgueilleuse fille. Elle attendait en frémissant de meilleurs jours, et ils devaient bientôt luire. Quel homme ne perd la tête devant ces beautés insolentes?...

— Un au moins, murmura Lydie. Le capitaine Vidal ne s'est pas égaré, lui.

— François!... Il n'y a pas de mérite. En dehors de moi, pas même de pensées... C'est lui qui m'a tout dit sur cette créature et sur l'ami généreux qu'il souffre de voir en de pareilles mains... Va! ne crois pas que le colonel n'ait pas essayé de se défendre...

— Essayé! j'étais là... Sa femme... le refuge... Il m'avait aimée!...

— Et il ne s'est pas rejeté vers toi... C'est qu'il aura connu d'autres ivresses. Tes lèvres ne lui avaient donné que le miel.

— Tais-toi! s'écria Lydie. Il semble que tu te joues à me faire du mal. Qui me dit que tu ne me trompes pas en l'accusant? Crois-tu me cacher tes véritables sentimens envers tous ces hommes qui, demain, peut-être, paieront leur folie si cher? L'un d'eux est ton bien, tu l'aimes plus que toi-même. Tous les autres, tu les détestes.

— Tous les autres, non... Celui qui est à toi excepté, comme celui qui est à moi. Je t'ai dit : il faut que nous sauvions ensemble François Vidal et Michel Nanteuil; j'ai associé ta destinée à la mienne. A présent, tu sais qu'il ne s'agit pas seulement d'arracher ton mari aux juges du Roi. Tu dois aussi le reprendre à cette femme,... à moins que tu ne te reconnaisses vaincue et que tu n'abandonnes la partie.

— Ou que je meure... Cela vaudrait mieux.

— Le renoncement! C'est toujours plus aisé. Tu meurs. Que les juges alors épargnent Michel, on le verra, sortant de prison,

courir pour retrouver sa maîtresse. Il te saura peut-être gré de n'être plus là pour lui barrer le chemin.

— Voilà ce que tu penses de lui, et tu ne le hais pas! Une preuve? Donne-moi une preuve. Tu m'as conduite dans un lieu public, tu m'as fait voir cette femme, et tu m'as dit : Elle est sa maîtresse? Est-ce que cela doit me suffire? Si c'est une calomnie? Si on t'a trompée toi-même? Sa maîtresse? Il n'était pas auprès d'elle. Je ne veux rien croire, entends-tu, rien que je n'aie vu de mes yeux.

— Tu le veux? dit froidement Émilienne. Alors, restons ici.

Elles étaient arrivées à l'extrémité du faubourg Montmartre, devant la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette qui s'élevait à l'extrémité de la rue Coquenard, et, bientôt, allait être remplacée par une église plus vaste qu'on commençait à construire. La chapelle était un assez modeste édifice du temps de Louis XIII, précédé d'un porche. Justement, en face, sur l'autre côté de la rue Coquenard, courait une rangée de masures, la première de ce groupe misérable surélevée de deux étages en retrait avec des balcons en terrasses, et présentant seulement deux fenêtres de façade. Émilienne poussa presque rudement Mme Nanteuil sous ce porche désert, la chapelle étant close à cette heure : — La preuve vient, dit-elle.

Mathilde Salvagnac allait, elle aussi, remonter la rue du Faubourg; Émilienne savait que le bazar fermait ses portes avant le soleil couché. La belle fille parut, délivrée de son maigre office. Sur la robe de mousseline imprimée qu'elle portait derrière son comptoir, corsage rond, plissé, ouvert sur une guimpe finement brodée, elle avait jeté une écharpe de cachemire rouge. Son frère étant absent, elle ne craignait plus de faire voir ses parures; l'honnête lieutenant aurait conçu des doutes sur le prix de ce large chapeau couronné de plumes blanches. Elle venait indolente et dédaigneuse, le regard droit plongeant dans l'espace où se déployaient des perspectives dorées; le colonel Nanteuil n'était-il pas millionnaire? Elle demeurait indifférente aux marques d'attention que sa beauté hardie éveillait sur son passage; rasant l'église, elle ne prit pas garde aux deux femmes, qu'elle aurait reconnues, et s'engagea dans l'obscure allée de la masure à balcons.

— Tu l'as vue de plus près, dit Émilienne; à présent, tu dois mieux t'expliquer le pouvoir de cette créature.

Lydie trouva un geste d'indifférence : — Je n'ai vu qu'elle.

Mathilde Salvagnac reparut sur la terrasse du deuxième étage; Émilienne ressaisit le bras de sa compagne et l'attira vivement d'un pas en arrière. Précaution inutile; Mathilde ne songeait pas à jeter les yeux au-dessous d'elle, ils embrassaient toujours l'espace, sondant la profondeur tortueuse de la rue Saint-Lazare, qui partait de l'étroit carrefour dont la petite église occupait un des côtés. Un cabriolet en déboucha au grand trot du cheval, portant un voyageur pressé, qui commanda de stopper et sauta vivement à terre. Lydie étouffa un cri et mit ses mains devant ses yeux.

Émilienne eut un petit rire sec. — Tu les punis d'avoir vu, dit-elle. Ils ont manqué pourtant la fin du spectacle... Ah! le beau salut de bienvenue envoyé de là-haut!

— Emmène-moi, murmura Mme Nanteuil. Je ne peux supporter l'idée qu'il est là, si près de moi.

— Et si loin. Une autre femme se jetterait dans cet escalier noir et mènerait un si beau tapage à la porte de leur paradis qu'ils seraient obligés de l'ouvrir. Je le ferais, moi. Mais à toi, je sais bien que la violence ne siérait guère! Il me semble te voir en face d'eux, défaillante. L'humanité leur commanderait de te secourir, tu te ranimerais peut-être dans les bras de ta rivale...

— Assez! Que t'ai-je fait? J'étais ton amie d'enfance, la seule qui ne t'eût pas bannie; pourquoi t'es-tu donné la mission de m'éclairer sur mon malheur, quand tu aurais dû me le cacher? Pourquoi te plais-tu à me torturer, quand je le connais trop bien?

— Pour te faire sortir du rêve. Gagne-t-on jamais rien avec des pleurs? Il ne tient qu'à toi de reprendre ton Michel et de reconquérir ton bonheur; mais il faut vouloir et agir. J'essaie de te faire une volonté.

La volonté qu'Émilienne souhaitait de voir agissante en elle, c'était la sienne, Lydie n'en était plus à le bien comprendre. Toutes deux reprirent leur marche en silence; Mme Vidal consentait à interrompre la leçon, — à moins qu'elle ne la jugeât suffisante. Elles descendirent la rue Saint-Lazare serpentant entre de hautes maisons, morose comme on la voit aujourd'hui en cette partie ancienne; par une ruelle caillouteuse, elles remontèrent à la rue de la Tour-des-Dames. Le cœur de Lydie lui manqua sur le seuil du logis si longtemps heureux; elles ren-

trèrent dans le salon bleu, et le valet de chambre accourut sur leurs pas, étant chargé d'un message. Monsieur le Colonel avait fait avertir qu'il allait en voyage et ne serait de retour au plus tôt que le surlendemain. Lydie congédia le domestique d'un geste éperdu, fit quelques pas en chancelant à travers la chambre et vint tomber sur un fauteuil. Émilienne disait : « Il veut la liberté de deux nuits. »

Elle se rapprochait lentement de Lydie. Ses superbes yeux jetaient deux éclairs sous leurs paupières meurtries qui disaient les combats de sa vie de misère ; ce regard de flamme, proclamant enfin l'espoir des revanches, enveloppa la pauvre femme abattue. Son jeu cruel n'avait que trop bien réussi ; dans les mains de la dangereuse amie déclassée, l'heureuse Mme Nanteuil n'allait plus être qu'un instrument. Elle vint s'asseoir à son côté, les deux fauteuils se joignant, et, pour que la possession fût plus complète, elle lui passa un bras autour du cou, attirant contre le sien le visage en pleurs. Ainsi, la tenant serrée contre elle, la bouche effleurant son oreille, elle allait lui verser l'étroite confidence, plus étroite encore que la première qui lui avait fait connaître le secret du complot.

L'heure de l'exécution approchait ; plus que deux semaines, tout était prêt. Lydie, entendant cela, tressaillit.

Mme Vidal continuait, ne surveillant plus sa voix qui, bientôt, retrouva sa dureté d'accent.

Était-il possible de se faire aucune illusion sur l'issue ? Il fallait donc la devancer, cette heure de la déroute fatale. Que voulaient-elles toutes les deux ? Encore une fois sauver ensemble François Vidal et Michel Nanteuil. Quel moyen en avaient-elles ? Un seul. Les arracher au péril malgré eux, à leur insu. Comment ?

Lydie eut un mouvement, dans les bras qui la tenaient prisonnière, et, machinalement, répéta : — Comment ?...

— Le colonel paraît nous imposer la tâche double, dit Émilienne, mais ce n'est qu'une apparence. Que nous réussissions à le soustraire à la police et aux magistrats, nous l'aurons du même coup repris à sa maîtresse. Qu'il soit obligé de passer la frontière sous la garde de sa femme, ou qu'on se borne, par ordre du Roi, à lui prescrire la retraite dans sa maison de Pierrelay, l'aventurière le perd également. D'ailleurs, est-il bien sûr qu'elle-même alors sera libre ? On enferme les intrigantes qui se

mêlent à la politique, et ce n'est pas pour une saison. Son frère disparu, celle-ci ne tiendra plus à rien dans le monde, personne ne la réclamera. Tu as bien le droit de souhaiter que Mathilde Salvagnac commence, au moins, de vieillir en prison. Quant à François, que seulement il lui soit permis de fuir!... Crois-tu que je n'aie pas depuis longtemps envisagé cette chance et la bonne occasion de la lui ménager? Je n'ai pas eu d'autre pensée depuis des mois.

Lydie la regardait, et de nouveau entrait en angoisse; les beaux desseins de son amie lui avaient paru d'abord aussi chimériques que le complot même; maintenant, elle cherchait à comprendre. Elles étaient là si proches, les yeux dans les yeux... En ceux d'Émilienne, elle démêlait encore quelque chose de trouble qui lui faisait peur. — Mais, murmura-t-elle, que veux-tu dire? Qui pourrait permettre la fuite au capitaine? Pourquoi se bornerait-on à exiler Michel dans sa maison? Comment seraient-ils mieux traités que leurs complices?

— L'amour fait des miracles, répondit Émilienne avec un grand rire qui sonnait faux, — l'amour qui justifie tout. Tu crois cela... tu le sens. Pour défendre la vie de celui qu'on aime, on donnerait la sienne... et d'autres. Suppose que deux femmes, — dont l'une a son mari, l'autre son amant, engagés dans une sotte affaire qui peut leur coûter la tête, — suppose que ces deux femmes se présentent à un ministre du Roi. C'est le premier de tous, un très haut personnage, à qui ses adversaires eux-mêmes attribuent beaucoup d'humanité. Elles lui disent: « Monseigneur, nous venons vous offrir les moyens d'épargner du sang; mais nous voulons notre récompense. Avant tout, daignez nous promettre que les nôtres, ceux qui sont tout notre bien, la chair de notre chair, seront épargnés... »

— Enfin, je t'entends! s'écria Lydie, qui, cette fois, rompit l'étreinte et se dressa. Tu sauves ton capitaine François et Michel avec lui, si je consens à t'aider dans cette belle œuvre; mais, auparavant, tu auras fait le marché, tu auras vendu les autres!

— Je les aurai mieux servis que tu ne penses, dit nettement Émilienne. Un complot est découvert avant qu'il n'éclate, les conjurés n'encourent que des peines légères. Beaucoup auront échappé. Je les connais, nos héros, ils risquent volontiers leur vie, mais ils savent la défendre; ils ont préparé le sauve-qui-peut. Et puis, on sait quels juges le Roi voudra donner à ceux

qui seront pris. Les pairs de France, parmi lesquels ils ont des amis secrets, des généraux qui, comme eux, ont appartenu à l'ancienne armée et d'anciens hauts fonctionnaires de l'Empereur. Autant de juges pour rire. Va, je sais ce que je fais, je n'ai pas moins d'humanité que le ministre...

— Tais-toi. La moquerie te sied bien ! Quelle âme as-tu donc ? Va-t'en. Je ne veux plus t'entendre. As-tu vraiment espéré de me gagner à ton projet abominable ? Si j'avais la lâcheté de m'y prêter, sais-tu ce que ferait Michel, qui le saurait un jour ? Il me tuerait.

— Il ne le saura pas. Les ministres qui reçoivent la lumière ne trahissent pas ceux qui la leur ont apportée. Tu le tiendras près de toi, ton Michel, abattu, découragé de toute action, un cœur endolori que tu berceras ; tu le reprendras tout entier, vraiment sans peine. François aussi aura enfin trouvé la paix dans mes bras et ne soupçonnera jamais d'où elle nous sera venue. J'ai tout prévu, tout pesé dans mes nuits blanches. Combien de fois, étendue à son côté, je lui parlais sans qu'il pût m'entendre ; car il dort, lui. Je lui promettais la fin de mes misères. Tu sais ce que j'ai quitté pour le suivre. Mon mari pouvait me faire punir, l'amour est un crime qu'on traîne aussi devant les juges ; il ne l'a pas fait, c'est un homme généreux. Tout son désir, c'est de me voir quitter Paris et la France avec mon ami, et pour cela, si j'y consentais, il m'a fait offrir une somme d'argent qui nous affranchirait à jamais. Cent mille francs, et François travaillerait !... Nous serions des exilés sans retour, mais un couple libre. Qu'importe que le ciel soit moins radieux au-dessus de nos têtes pendant les beaux jours, si, l'hiver, il y a du feu au logis ? l'amour ne sera plus pour nous l'éternel carême, et peut-être bientôt pourrai-je dire à François : « Vois, je redeviens belle ! »

Elle ne parlait plus que lentement, presque à voix basse, et comme inconsciente de ce qu'elle disait ; elle suivait son rêve. Lydie écoutait, révoltée, ce chant furieux de la passion sans scrupules et sans pitié. Périsse le monde entier pourvu que François Vidal demeure vivant et libre, que son amie le tienne dans ses bras, et que tous deux enfin, après les baisers, retrouvent le doux sommeil !

— Sais-tu, dit Lydie, que tu es un monstre !

— Je suis une femme qui aime et qui a trop souffert. Toi,

pauvre enfant, si longtemps heureuse, parce que le sort le voulait, tu n'aurais pas su faire ton bonheur, tu ne sais pas le défendre. Comment comprendrais-tu? Aussi tu me renies, tu me chasses. Va, pas un moment je ne me suis trompée sur ta faiblesse... mais j'espérais te raffermir, l'amour aidant... Est-ce que tu aimes? Est-ce que tu aimeras jamais? J'ai voulu te donner la flamme...

— Tu as essayé d'empoisonner ma conscience, tu t'es flattée de me remplir du venin de ta haine et de me conduire alors à ta guise où il te plairait, au fond de la honte ! Tu as osé compter sur moi pour l'accomplissement de ton lâche dessein de trahison !

— Mon dessein n'est plus, dit Émilienne. Il ne pouvait en effet s'accomplir que par toi, par ton aide. Je ne suis rien, moi. Une irrégulière, une misérable, pas même vêtue. Il ferait beau voir la maîtresse du capitaine rayé des cadres de l'armée frapper à la porte des puissances ! la livrée chasserait l'intruse. Que je demande par écrit audience au ministre, ma requête n'obtiendra pas de réponse. Toi seule pouvais me faire place à ton côté. Tu as un grand état dans le monde; la femme d'un colonel, ce n'est peut-être pas à présent la bonne marque, mais comme le million la relève ! Qui ne sait que Mme Nanteuil pourrait être une des élégantes de Paris, si son humeur modeste et son amour pour son mari ne lui rendaient l'intimité plus chère que les occasions mondaines?... Ah ! oui, ton humeur est modeste et douce ! Cruelle aussi, pauvre créature ! Aux autres, d'abord ; tu refuses le salut à François Vidal et tu m'arraches le cœur. Cruelle à toi-même; tu signes ton arrêt. Lydie Nanteuil se condamne pour jamais aux regrets qui dévorent, à ce supplice misérable de la jalousie qui t'a déjà coûté tant de larmes et de colère. Michel est un homme heureux; il aura la belle liberté du plaisir, ce n'est pas toi qui voudrais la lui disputer. Un petit danger le menace, il aura été de l'affaire. Y a-t-il donc pris une part bien active? Le jour de la bataille l'aura trouvé au premier rang; mais il ne s'était guère fait voir dans les conseils, il n'en avait pas le loisir. On saura qu'il conspirait surtout contre la foi conjugale avec une belle fille. Une peine l'attend. Quelques années de prison, et bientôt les démarches de ses anciens généraux lui en ouvriront les portes. Alors, le cœur léger, bien guéri de la folie des complots, il sera tout à sa maîtresse. Tu connais la force de sa

passion, ses duretés envers toi t'en ont donné la mesure. Que ta présence ici lui devienne trop odieuse, penses-tu qu'il se fera faute de quitter la maison?...

Lydie retomba sans force dans son fauteuil: — Va-t'en! Que je ne te revoie jamais! jamais!

VII

... L'huissier introduisit les deux dames dans le salon d'attente. Le regard exercé de ce fonctionnaire d'antichambre, plus ancien dans la maison ministérielle et plus durable que les ministres, s'attacha curieusement à ces solliciteuses; elles lui parurent appartenir, l'une surtout, à une espèce nouvelle qui lui était mal connue. Toutes deux étaient richement vêtues, mais de couleurs sombres; il n'était pas malaisé d'observer que la première, celle qui marchait en avant et qui avait présenté la lettre d'audience, semblait légèrement embarrassée dans les plis d'une jupe trop longue; d'où l'on pouvait conclure qu'étant la moins bien pourvue, elle avait dû puiser dans la garde-robe de sa compagne. Celle-ci paraissait émue, au point de ne se tenir debout que par un grand effort. L'huissier, fort honnêtement, avança un fauteuil, et fit savoir que Monseigneur travaillait avec l'un de ses secrétaires, qui venait de dépouiller la correspondance du jour.

Ce salon était assez somptueusement décoré: le plafond à caissons dorés, portant les couleurs de France, les fleurs de lys sur le fond bleu; aux trois croisées et aux deux portes, dont l'une s'ouvrait sur le cabinet ministériel, des tentures de velours cramoisi aux lourdes crépines d'or; aux murailles, de belles boiseries grises finement travaillées, présentant des guirlandes de fleurs. Deux panneaux seulement, de chacun des côtés de la haute cheminée en marbre vert de Florence, encastraient des peintures, deux portraits: à droite, le Roi, en son habit bleu classique, un jabot s'échappant du gilet sous le ruban de l'ordre du Saint-Esprit, les jambes malades serrées dans des guêtres, l'auguste impotent s'appuyant à une canne remplaçant le sceptre des aïeux; à gauche, la copie d'un tableau célèbre qui est au Louvre, une longue et pâle figure se détachant des plis de la pourpre romaine, un moribond, maître souverain de la vie de tout un peuple et qui voulait finir la sienne debout afin d'entrer de plain-pied dans la gloire.

Avec celui-là, qu'on vînt lui dénoncer un complot, on ne se jouait pas à proposer le marché. Émilienne Vidal regarda ce terrible maître d'autrefois qu'on ne trompait jamais, qu'on n'attendrissait pas. Eut-elle des pensées?... Les temps avaient changé, les ministres comme les temps; elle était intéressée à le croire. Elle s'accouda au fauteuil sur lequel sa compagne venait de s'effondrer, d'une de ses mains lui touchant l'épaule, comme si elle croyait nécessaire de tenir toujours sa proie sous l'étreinte. Sans peur, elle leva son voile; Mme Nanteuil, au contraire, tenait le sien soigneusement baissé. De l'épaisse dentelle sortirent une plainte et une prière :

— Est-ce que tu ne te sens pas comme moi mourir de honte? Tu m'as amenée, emmène-moi, il est encore temps.

Émilienne abaissa ses yeux brûlans, qui se remplirent de pitié méprisante. La faible créature se déroberait donc encore, si les forces ne lui manquaient; ce n'était que grâce à sa défaillance qu'on pouvait être sûr d'elle.

— Y penses-tu? Et cette demande d'audience que tu as signée? Ton nom a paru mériter une réponse. La femme du colonel Nanteuil! Que croirait le ministre, si, au moment de nous recevoir, il apprenait que nous nous sommes envolées? Ne vois-tu pas combien seraient plus dangereuses alors les suites d'une démarche à laquelle tu as consenti pourtant?... Car tu as consenti.

— Je t'ai cédé, toujours cédé. Tu sais être la plus forte... Mais, à présent, je ne veux plus... Partons!

— A présent, quels nouveaux scrupules vas-tu te forger? Nous sommes ici pour notre bien,... peut-être pour celui de tous. Le salut des nôtres, d'abord; mais que n'allons-nous épargner aux autres! Avant tout, de tomber dans la bataille inégale... Et après... Eh bien! je te le redis sans cesse, ils nous devront de n'être frappés que de peines dérisoires... Des années de prison; on en sort, la grâce s'obtient aisément; ce n'est plus comme sous leur empereur où l'on y était jeté pour la vie. Beaucoup auront passé la frontière, car des bruits de défection se répandent parmi eux, je le sais. Par quels remords puérils te laisses-tu donc mordre le cœur? Songe au lendemain et chasse tes fantômes!... Michel repris à sa maîtresse, tout à toi, rien qu'à toi, le voilà, ce lendemain! Tu l'envelopperas de tes tendresses, il te sera bientôt revenu tout entier...

L'huissier reparut, la terrible porte s'ouvrit, — pour Lydie Nanteuil, la porte d'enfer. Au fond d'une salle entourée de bibliothèques, un homme était assis devant une table chargée de dossiers. Cinquante ans environ, une grande chevelure aux boucles grisonnantes, le front haut et léger, le regard clair. En ce beau visage, — car cet homme avait été très beau, — ce qui frappait surtout, c'était un air suprême de noblesse. Tout en « Monseigneur » faisait deviner la fierté de sa race, mais aussi l'absence d'orgueil; une âme droite, naturellement douce; sur sa bouche, qui gardait encore la fraîcheur de la jeunesse, courait la lumière d'un sourire de bonté. Haut cravaté de blanc, il était vêtu d'une redingote à large collet très simple, et portait sur la poitrine la plaque de l'ordre du Roi. Il se souleva sur son fauteuil, c'étaient des femmes qui entraient.

Mais il ne retint pas un geste de surprise, car, si elles venaient ensemble, il paraissait trop que ce n'était pas en parfait accord; l'une soutenait, poussait l'autre, et la pensée se présentait naturellement que, de la part de celle-ci, la démarche n'était pas ou n'était plus bien volontaire. Monseigneur porta sur la première la clarté de son regard, et l'impression ne fut pas bonne, un nuage passa sur son front. De la seconde, il ne pouvait distinguer le visage sous le voile qui le couvrait. Il eut un autre geste, interrogatif cette fois : « Madame Nanteuil ? » La forme voilée s'inclina; c'était elle. Il vit ses mains trembler sur sa robe, et ce corps jeune et charmant près de s'affaisser; il l'invita doucement à s'asseoir. Comme dans la salle d'attente, un instant auparavant, Lydie tomba lourdement dans le fauteuil, Émilienne Vidal demeurant debout derrière elle.

— Madame Nanteuil, dit le ministre, vous avez sollicité cette audience. L'objet de votre demande, qui est conçue en termes assez obscurs, me paraît être le service du Roi. Les desseins des ennemis du gouvernement de Sa Majesté vous sont-ils connus?

La forme voilée ne rendit pas même un murmure. Émilienne leva la main, elle entrait en scène : — Monsieur le Duc, mon amie, Mme Nanteuil, est fort souffrante...

— Je le vois, et peut-être savez-vous bien qui l'a mise en peine, interrompit-il avec une dureté d'accent qui ne lui était pas ordinaire.

Son premier soupçon se confirmait. — Parlez donc pour votre amie, reprit-il, puisque aussi bien il me paraît que vous vous y

êtes préparée. Vous-même, qui êtes-vous? La demande que j'ai reçue ne porte qu'un nom, celui de madame.

— Je suis la femme du capitaine Vidal.

Réponse dangereuse. Le ministre aurait pu se rappeler que François Vidal, si gravement compromis dans le complot de 1816, n'avait plus de droit au titre de capitaine; il pouvait savoir que la compagne de l'ancien officier n'était pas l'épouse. En ce cas, lui eût-il été permis de l'entendre? La morale officielle est prude. Mais la mémoire des ministres est si chargée que, souvent, elle se brouille; et, d'ailleurs, ils sont ordinairement mal informés.

— Je vous écoute, dit-il.

Émilienne comprit que son rôle allait être malaisé. Monseigneur pressentait au moins que Mme Nanteuil n'était dans ses mains qu'un instrument obtenu par la suggestion et la ruse. Ne pouvant plus attendre la moindre bienveillance du haut personnage, elle devait user d'habileté; la meilleure, c'était d'être brève. La difficulté surexcitait sa hardiesse; en quelques mots, elle dit tout: le plan des conjurés, le jour marqué pour l'exécution, leurs forces, leurs espérances. Le ministre demeurait impassible; il l'arrêta d'un signe: — Cela suffit.

Elle allait dépasser le nécessaire. Du bout des lèvres, il ajouta: — Des noms?

Lydie se souleva, elle avait retrouvé la voix: — Monsieur le Duc, ayez pitié! Les malheureux! Et ce sera par ma faute. Mon Dieu, qu'ai-je fait!

— Madame, dit-il, jamais il n'a été nécessaire de me suggérer l'humanité... Remettez-vous, et n'ayez plus de crainte; vous n'avez rien fait.

Il prit une lettre sur la table, elle reconnut la sienne et joignit les mains. Il la déchirait:

— Ah! dit-elle, vous êtes bon.

— Madame Vidal, reprit-il, j'attends.

Émilienne avait tiré un papier de son corsage: — Des noms, dit-elle, est-ce bien nécessaire? Beaucoup sont connus des magistrats, qui ont l'éveil. Cependant, mon amie et moi, nous avions prévu cette exigence...

— Ne remettez pas votre amie en cause. Ne parlez que pour vous.

— Puisque vous le voulez... Elle eut un mouvement de

dépit; il marquait trop la différence : elle était trop méprisante. — Monsieur le Duc, voici quelques indications. Deux noms manquent; nous espérons que les magistrats ne les connaîtront point, ou que votre indulgence leur commandera...

— Ah! fit-il, des conditions?

— Le très humble désir d'un retour assez juste. L'intérêt du Roi a sans doute été notre premier mobile; mais ne sommes-nous pas excusables de souhaiter en même temps le salut de ceux que nous aimons?

— Souhaiter, stipuler, c'est tout un. Que demandez-vous?

— Que la fuite demeure ouverte au capitaine François Vidal, qui passera en Angleterre avec moi...

— Soit! le colonel Nanteuil choisira également son lieu d'exil et gagnera, sans être inquiété, telle frontière qu'il lui plaira.

— Il suffirait peut-être, monsieur le Duc, que le colonel Nanteuil fût prié de se tenir jusqu'à nouvel ordre dans sa maison de campagne. Une prison de quelques mois, assez douce, dans les bras de sa femme qui ne l'aime que trop. On ne le trouvera pas, je crois, compromis gravement. Le complot a été pour lui l'occasion imprévue d'une erreur bien différente; le colonel est encore à l'âge où les maris s'égarent...

— Assez! Tu en as trop dit! s'écria Lydie, qui, cette fois, se trouva debout... Monsieur le Duc, je suis une malheureuse...

Le ministre eut un mouvement de compassion bien plus que de surprise... Sa pénétration n'avait pas été un moment en défaut; cependant ce qui demeurait encore obscur devant ses yeux s'éclairait enfin de la pleine lumière. Il comprenait mieux comment Émilienne Vidal avait pu se rendre maîtresse de M[me] Nanteuil et l'amener à servir son propre intérêt. En cette pauvre femme si faible, jusque-là de conscience pure, il n'y avait qu'une mauvaise passion à allumer; l'habile personne avait dû longtemps attiser le feu autour de l'amie jalouse.

— C'est assez, en effet, dit-il. — Et il se leva. L'audience était terminée.

Lydie essaya de se mouvoir, elle chancela. Il s'avança pour la soutenir, le ministre s'oubliait, le grand gentilhomme ne voyait plus qu'une femme en détresse. Émilienne enfin interdite, son abominable papier à la main, le présentait assez gauchement; il secoua la tête, et, d'un signe, lui commanda de le déposer au

coin de la table. Peut-être n'y voulait-il pas toucher; c'était désormais l'affaire de son collègue de la police.

— Secourez votre amie, dit-il.

Mais Lydie marchait vers la porte d'un pas désormais presque assuré; la pensée qu'elle allait enfin échapper au supplice lui rendait un peu de force. Émilienne la suivait. La main de Monseigneur lui toucha l'épaule.

— Madame, disait-il à demi-voix, vous avez utilement servi le gouvernement du Roi, mais vous avez inspiré une bien mauvaise action. C'est vous surtout, il est vrai, qui l'avez commise.

Elle se retourna vivement, elle avait retrouvé son audace :

— Monsieur le Duc, j'ai sauvé celui qui est ma vie.

— Et, pour cela, vous avez perdu une âme.

VIII

Un matin, aux premières lueurs, une chaise de poste s'arrêtait devant l'hôtel Nanteuil; un officier de police en descendit, deux agens l'escortaient. Le logis dormait; le marteau de la porte frappa trois coups, mais si rudes qu'ils auraient réveillé des morts; un domestique accourut, à demi vêtu, se frottant les yeux. Le commissaire le poussa devant lui, les gens de police s'introduisant eux-mêmes; le domestique reçut l'ordre de le conduire auprès de son maître. Le colonel était debout; le commissaire le salua le plus honnêtement du monde; ce n'était plus le même homme qui, tout à l'heure, en bas, frappait si fort. Il fit connaître l'objet de sa mission : « M. le colonel Nanteuil était soupçonné de s'être associé à des menées criminelles contre le gouvernement et la personne même du Roi; ceux dont il paraissait avoir au moins favorisé les desseins avaient été arrêtés pendant la nuit; par malheur, beaucoup avaient prévenu le châtiment et pris la fuite; on les ressaisirait. Le Roi, dans sa bonté, daignait permettre au colonel Nanteuil de se retirer dans sa maison de Pierrelay, près de Melun, où M. le commissaire allait avoir l'honneur de le conduire. Il lui serait interdit d'en sortir jusqu'à nouvel ordre. » Sur quoi, le magistrat fit un autre salut : il avait tout dit.

— Monsieur, dit Michel, on assure que le Roi ne se soucie de rétablir l'ancien régime; il me paraît pourtant qu'aujourd'hui, il s'en donne le plaisir, en ressuscitant contre moi la lettre de

cachet. Et la Charte, monsieur le commissaire? Est-ce dans la Charte qu'on prend le droit d'interner chez lui, sans jugement, un citoyen français? Regardez-moi, je vous prie; ai-je l'air d'un homme disposé à se rendre?

Il cherchait des yeux ses pistolets, qui, heureusement, ne se trouvaient pas à portée de sa main... Ils étaient dans leur boîte, sur sa table de travail. Le commissaire était en éveil, il fit un signe, les agens se jetèrent au-devant de cette table:

— Monsieur le Colonel, dit-il, toujours courtois mais ironique, vous ne voudriez pas donner la mort à ceux qui viennent précisément vous apprendre que votre vie est sauve.

Michel Nanteuil était désarmé:

— Soit! dit-il. Monsieur, faites-moi la grâce de passer avec vos hommes dans la chambre voisine; je désire rester seul ici un moment.

— Si monsieur le Colonel me donne sa parole de ne point chercher à se dérober...

Se dérober et non *fuir;* il trouvait le mot galant.

— Ma parole? dit Michel, je vous la donne.

Alors, au seuil du cabinet, parut la femme du proscrit. Elle venait toute blanche, tremblante à faire pitié, les yeux hagards; elle s'était vêtue à la hâte, car elle devait être du voyage; elle parlait et se faisait à peine entendre:

— Michel, je vous ai dit autrefois que partout où vous iriez je vous suivrais.

Il la regarda, indifférent, et répondit d'un geste. Qu'elle le suivît donc! Sans doute, elle le devait; d'ailleurs, c'était son droit.

Mme Nanteuil passa devant les hommes de police, les introduisant dans le salon bleu. Le commissaire s'inclina; il excellait aux révérences, et il avait à présenter des excuses. Ses ordres portaient qu'il devait conduire le colonel à Pierrelay, mais ne disaient point qu'il dût admettre auprès de lui aucune compagnie. Mme Nanteuil pourrait aisément rejoindre son mari le jour même; le trajet ne demandait que quatre heures. Un relais supplémentaire avait été préparé, il le mettrait à sa disposition, si elle le souhaitait. Lydie rentra chez elle sans avoir répondu un mot. Elle respirait. En venant s'offrir, elle tenait l'ancien « serment; » en la repoussant, on la délivrait d'une horrible angoisse. Aurait-elle trouvé le courage de demeurer pendant ces quatre heures auprès de Michel, au fond de la voiture, sans que son cœur

gonflé éclatât?... Si le cri de sa conscience était monté jusqu'à sa bouche!...

Michel Nanteuil errait dans son cabinet, dévorant sa colère. Allait-il vraiment se laisser prendre sans avoir résisté? Il y aurait pourtant une belle réponse à faire « à la bonté du Roi. » Le colonel eut un rire muet. Il avait donné sa parole de ne pas chercher à sortir de la maison, ce qui lui eût été facile, point du tout de ne pas s'y défendre. Alors on aurait à lui reprocher autre chose que d'avoir « favorisé » le complot; parbleu! la confiance de ce commissaire était plaisante, et allait lui coûter cher. Michel se jeta vers la table, et jura comme un sergent; la boîte des pistolets avait disparu, les agens, sournoisement, l'avaient enlevée. Le colonel Nanteuil était bien pris et la prise était bonne.

Il se laissa tomber dans un fauteuil, le *problème* se dressait devant ses yeux: Pourquoi était-il seul à subir le pire outrage? Qui lui valait cela? Pourquoi, dans la ruine de l'affaire commune, se voyait-il épargné quand ses amis étaient frappés? Pourquoi la liberté ravie, les longs emprisonnemens réservés à tous ceux qu'on avait pu saisir, tandis qu'on ne l'atteignait, lui, que dans son honneur, en lui infligeant cette réclusion dans sa maison, indigne traitement de faveur qui allait le rendre suspect de liaisons secrètes avec le parti victorieux? Le moins qui pourrait être dit sur cette étrange inégalité dans les rigueurs du gouvernement, ce serait que le colonel Nanteuil avait bien pu conspirer sans danger pour l'Empereur, puisqu'il avait des appuis auprès du Roi.

Et ce serait vrai. Des appuis, des protecteurs, il devait en avoir qu'il ne connaissait pas. Quels amis malfaisans ou quels ennemis perfides? Qui l'aimait si mal ou qui le haïssait si bien? Cette indulgence méprisante venait l'abattre comme un coup de foudre. Et il demeurait là, sans force. Le commissaire frappa discrètement, puis entr'ouvrit la porte, faisant observer qu'il avait assez déféré au désir de M. le Colonel, et que la matinée s'avançait. Michel Nanteuil se leva d'un grand effort; il était prêt.

Lorsque Lydie arriva, le soir, à Pierrelay, la grand'tante Commequiers la reçut descendant de voiture et la pressa de questions qui n'obtinrent que de courtes réponses. Le bruit du complot découvert avait été apporté au village par les agens qui escortaient le colonel; la police est secrète et pas discrète. Mlle de Commequiers ne cachait point sa méchante joie; elle avait la

foi, mais surtout le fiel royaliste. Le dîner allait être servi; Michel Nanteuil parut, tel que désormais on le verrait toujours, le visage rigide, la bouche scellée. Un salut muet accueillit la voyageuse. Il aurait dû la remercier de l'empressement qu'elle mettait à ne pas le laisser seul, même un jour; il n'y pensa pas, ne se souciant de sa présence. Au milieu de ce repas morose, l'antique demoiselle n'y put tenir et hasarda une allusion. Le maître de Pierrelay releva la tête; ce masque de bronze n'était pas pour encourager les vieilles malices. On quitta la table, Michel s'enferma chez lui.

Seule avec sa nièce, Mlle de Commequiers, réduite au silence un moment auparavant, devait prendre sa revanche:

— Eh! ma mie, dit-elle, il me semble que notre Jacobin ne vous a pas fait trop chaud accueil à l'arrivée. On ne s'embrasse plus chez vous.

Lydie tressaillit. Embrassée par Michel! L'intention de la grand'tante n'était pas bonne; encore l'octogénaire à l'humeur acide ne savait-elle guère quelle blessure elle avivait:

— Là, reprit-elle, que vous voilà défaite! C'est lui pourtant qui porte le poids de la bonté du Roi; ma mie, ce n'est pas vous, à moins que vous ne soyez si fidèle épouse...

Elle n'avait pas choisi ce dernier trait; l'effet ne s'en trouvait pas moins trop juste. Elle n'acheva pas son compliment empoisonné, n'ayant plus personne devant elle pour le recevoir; Lydie s'enfuyait.

Le lendemain, à l'aube grisonnante, dans le long corridor qui coupait les appartemens du manoir en deux parties, comme dans un couvent les cellules des moines, elle entendit un bruit de pas. Les siens. Elle alla soulever un coin de rideau. Pas plus qu'elle, il ne devait avoir trouvé le sommeil; il allait chercher de l'air pur au dehors; il s'enfonça sous les vieux tilleuls, dont les branches entre-croisées formaient une voûte. Un moment après, elle-même descendit au jardin. Elle le suivait, par un besoin instinctif de se trouver plus près de lui qu'elle n'eût été dans la maison et, pour rien au monde, n'aurait pourtant voulu le joindre. Il marchait sous les vieux arbres, elle se glissait de bosquet en bosquet, se rendant invisible. Parfois, dans le grand silence du premier matin, elle entendait encore ses pas qui faisaient crier le sable; la peur qu'il ne se rapprochât la saisit, elle retourna presque courant vers la maison. Quelle pitié! Comment

l'avait-on conduite à l'acte abominable? En lui disant: « Tu tiendras Michel en ton pouvoir, tu le reprendras bientôt tout entier. »

Comment l'aurait-elle repris? Elle n'osait plus même se trouver sur son chemin.

Les croisées de son appartement s'ouvraient en face des premiers ombrages de la vieille allée. Là, un banc était placé où le colonel se plut bientôt à demeurer assis presque tout le jour, devant une table rustique. Du fond de sa chambre elle le voyait encore sans se faire voir; d'ailleurs, elle était trop sûre que les yeux de Michel ne se lèveraient pas pour l'y chercher. Trop éloignée pour bien distinguer les mouvemens de son visage, elle épiait ardemment les gestes fiévreux qui lui échappaient, accompagnant ses longs monologues; elle s'efforçait de suivre les combats qui se livraient dans cette âme meurtrie. Une pensée le possédait, unique, jamais ne faisant trêve; Michel agitait *le problème*. Pourquoi, ses amis ayant été sûrement trahis et, sauf ceux qui avaient trouvé le salut dans la fuite, tous prisonniers, tous vivant désormais dans l'attente du procès qui pouvait leur coûter la tête, pourquoi l'avait-on mis, lui, hors de cause? A quelle intervention secrète devait-il cette cruelle préférence qui jetait sur lui une ombre si trouble? Michel Nanteuil ne se doutait guère qu'elle fût si près de lui, celle qui pouvait le lui apprendre. Que ferait-il, si, tout à coup, elle venait se jeter à ses pieds, lui disant: « Tue-moi! Et relève la tête. L'ouvrière de la trahison, c'est moi! »

... Et pourtant, ce n'était pas elle; une main la tenait captive, une âme perverse avait violé la sienne; le crime inexpiable avait fait deux victimes; d'elle et de lui, qui souffrait le plus? C'était elle. Lui, dans l'écroulement de sa belle vie, quand tout autour de lui s'effondrait, songeait-il encore à Mathilde Salvagnac? Non, il n'était plus la proie que de la pensée unique; pas plus que de celle qui avait été sa compagne pendant près de dix ans, il ne se souciait de cette créature. Elle s'étonna de ne pas en éprouver même un sentiment d'aise. C'est que, dans le cortège infini des douleurs humaines, les plus récentes prennent le pas; les plus anciennes suivent de loin comme un défilé d'ombres. Si l'image de l'insolente fille s'était effacée du cœur saignant de Michel Nanteuil, quel bien désormais en recueillerait-elle? Ce n'était pas à Mathilde Salvagnac que restait l'avantage.

La maîtresse était loin, peut-être en fuite, en prison peut-être? l'épouse était là. Elle avait le dernier mot, mais aussi le terrible spectacle du désespoir de celui qu'elle avait aimé jusqu'à le trahir. La maîtresse avait fait moins de mal que l'épouse.

Dans les premiers jours de septembre, le ciel demeurant radieux, l'air tiède, le colonel prit l'habitude de se faire apporter, chaque après-midi, sur la table rustique tout ce qu'il fallait pour écrire. Lydie le vit couvrir des pages de sa grande écriture rigide qui l'amusait autrefois; elle lui disait : « Vos lettres ressemblent à de petites épées. » Maintenant, sous les vieux arbres, il écrivait jusqu'à la nuit tombante, puis déchirait ce qu'il avait écrit, et recommençait le lendemain. Lydie s'appliqua longtemps à deviner quel pouvait bien être ce travail qui ne le satisfaisait jamais. Il envoya chercher à la ville le recueil des Codes; elle se trouva éclairée. Il préparait sa défense et méditait certainement, lorsque s'ouvrirait le procès devant la Chambre des pairs, d'aller s'asseoir au banc des accusés. Ce qui arriverait alors, elle ne crut le voir que trop clairement. Le colonel Nanteuil aurait trompé les geôliers invisibles qui le gardaient dans sa maison, il serait arrêté sur la route... Si, par une heureuse audace, il réussissait à gagner Paris, c'est là qu'on appréhenderait le gracié du Roi, et, par son ingratitude, il aurait encouru un nouveau traitement, plus rigoureux. Ainsi Michel Nanteuil tomberait du haut de sa dernière illusion; vainement il aurait cru qu'un jour enfin il pourrait défendre son honneur. Si on se contentait de le ramener à Pierrelay, elle l'y recevrait deux fois vaincu, plus cruellement blessé; et lui, il y retrouverait celle dont le souvenir conservé par le premier ministre lui aurait encore valu cette indulgence, celle qui était la cause de tout, la cause infâme. Plutôt qu'elle, il soupçonnerait toute la terre; son crime et sa bassesse n'étaient que trop bien couverts! Aucune trace. Le ministre n'avait-il pas déchiré la demande d'audience signée de sa main? En même temps, ne lui disait-il pas : « Madame, *vous n'avez rien fait.* »

De ces ténèbres qui enveloppaient le passé, elle pouvait lâchement attendre le profit; le temps, qui use tout, apaiserait sa conscience. L'abominable amie qui l'avait perdue savait bien jouir au loin de l'œuvre commune. Là, dans un tiroir de son secrétaire, depuis deux jours, Lydie avait, datée de Londres, une lettre d'Émilienne; l'habile personne n'y hasardait pas un mot

qui pût servir contre elle et Mme Nanteuil, si le secret de la poste venait à être violé ; ce n'était qu'un chant de triomphe. A peine arrivée en Angleterre, elle avait touché la somme promise par son mari ; le capitaine Vidal trouvait de l'emploi chez un négociant français. Le faux ménage connaissait la liberté, le repos et l'abondance : « Je suis jeune, écrivait Émilienne, la nature travaille pour moi, l'amour l'aidera. Va ! je redeviendrai belle. » Elle, non plus, ne serait jamais soupçonnée ; maîtresse absolue du cœur et de l'esprit de son amant, elle avait à jamais aveuglé cet honnête soldat, et, n'en éprouvant pas le plus petit remords, elle se donnait en exemple.

Pourtant, comment osait-elle écrire de telles choses ? Elle devait savoir que l'amie dont elle avait eu l'art de faire sa complice n'était pas une effrénée comme elle, ne connaissant d'autre loi que sa passion. Ah ! oui, être aimée, rien de si beau ; mais sentir qu'on ne doit plus le souhaiter jamais, parce qu'on est la créature avilie, qui sous la douceur du baiser ne serait plus maîtresse d'elle-même et crierait sa mauvaise action, cela, c'est toucher le fond de la misère... Ah ! que jamais, jamais, Michel, en des jours redevenus heureux, n'eût la pensée de se rapprocher d'elle ! Émilienne Vidal, dans les bras de son capitaine, rendait des baisers, le miel de la trahison se renouvelait sans cesse sur sa bouche. Lydie, un jour, lui avait dit : « Tu es un monstre ! »

Et il fallait bien que ce fût vrai, puisqu'elle ne semblait pas même concevoir l'horreur de ce qu'elle avait fait. Celle qui avait été son instrument se mourait du dégoût d'elle-même. Elle passait devant un miroir et souriait tristement à sa pâleur ; parfois, marchant dans le jardin, elle devait s'arrêter et, pour regagner la maison, chercher un appui aux arbres qui bordaient le chemin. Son cœur l'étouffait, il lui semblait que son sang ne voulait plus couler dans ses veines ; le sentiment qu'elle était atteinte aux sources de sa vie grandissait en elle et ne l'effrayait pas. Qu'elle mourût donc à vingt-huit ans ! Comme autrefois, elle disait : « Ce serait le meilleur ! »

IX

Mlle de Commequiers rongeait son frein. Tenue en échec dès le premier jour par la mine mal engageante du colonel, à distance par le soin que prenait sa nièce de ne se trouver jamais

seule avec elle, l'antique et acide personne ne pouvait que faire voir au prisonnier, par ses grands airs méprisans, qu'elle entendait être plus royaliste que le roi. Seulement, c'était prendre une peine inutile, Michel ne voyait pas. Mlle de Commequiers résolut de lui ouvrir les yeux, — sans préjudice des oreilles, — car son projet comportait du bruit. Le domestique, naguère injustement soupçonné par Lydie, l'éventa, parce qu'il était du village, où rien ne se passait qu'il ne le sût; il avertit « Madame, » qui n'en tint compte. Elle eut tort; l'événement allait prouver qu'encore une fois la grand'tante, en donnant cours à ses malices, ne savait guère ce qu'elle faisait.

Luce-Désirée-Jacqueline de Commequiers, née en l'an de grâce 1739, en Vendée, pays de guerre, renouvela une invention loyale dont le modèle remontait à une date plus reculée que cette antique naissance; elle leva un régiment à ses frais, pour le service du Roi. Les enrôlés furent les gamins du village, et il lui en coûta beaucoup de gros sous et de sucre d'orge. Au chef-lieu, elle fit acheter des tambours appropriés à la taille et à la force des jeunes tapins, et un joli lot de drapeaux blancs. Un dimanche, au moment où sonnaient les vêpres, la troupe se mit en branle sous les yeux du vieux général en jupon, qui, en guise d'épée, agitait son ombrelle. Les petits héros improvisés n'étaient eux-mêmes armés que de bâtons figurant des fusils, mais ils avaient la furie française, brandissant leurs triques, faisant voler les plis des blancs étendards, et surtout poussant des cris frénétiques, tandis que les tambours-joujoux battaient en un épouvantable mépris de la cadence et que les cloches continuaient de sonner. Les manifestans, partis de la place de l'Église, arrivèrent aux abords de l'ancienne maison seigneuriale, qui, de ce côté, avait presque le pied dans le village; le colonel Nanteuil, assis dans le jardin à sa place accoutumée, entendit le vacarme rasant son mur et la clameur provocante : « Vive le Roi ! » Ce village où il était né, où, toujours, il avait si largement répandu les dons et l'aumône, allait-il donc se lever contre lui, parce qu'il était malheureux? Prêtant l'oreille, il ne reconnut que des voix enfantines. En ce moment, il vit Lydie sortant de la maison; elle venait à lui.

Depuis quelques jours, Michel Nanteuil se montrait bien plus calme; il avait cessé d'errer sous les tilleuls, de son grand pas dévorant, parlant tout haut, s'adressant à des adversaires invi-

sibles avec des gestes de bataille. Il n'écrivait plus; sans doute avait-il achevé le plaidoyer qui devait le justifier devant ses amis et contraindre ses ennemis à l'admettre au nombre des accusés et à lui accorder des juges. Confiant dans son œuvre et son dessein, il recouvrait peu à peu la tranquillité d'une âme naturellement forte, un moment abattue, qui se relève. L'unique pensée ne l'absorbait plus tout entier, il reprenait le sentiment de ce qui se passait autour de lui, ses yeux se rouvraient sur les choses extérieures et sur la vie des autres, et, tandis que Lydie s'avançait, il la regardait attentivement.

Elle s'appuya au bord de la table rustique.

— Vous entendez ces cris? dit-elle, il faut que vous sachiez d'où ils viennent. Les gens de Pierrelay vous aiment, et ils ne savaient peut-être pas que Mlle de Commequiers allait rassembler leurs enfans autour d'elle; ils tardent, ce me semble, à les faire rentrer chez eux. Quant à ma tante...

— Ah! fit-il, c'est votre tante qui a imaginé cette mascarade?

— Chez vous, vivant presque de vos bienfaits, elle essaie d'ameuter le village contre vous. Je crois que vous ne devez pas le supporter. Souvent j'ai défendu ma tante contre les impatiences que vous causait son humeur. Cette fois, c'est trop. S'il vous plaît de la faire reconduire à Paris, ce n'est pas moi qui le trouverai mauvais.

— Eh là! dit-il, voilà bien de la sévérité pour beaucoup de tapage, c'est vrai, mais du bruit pour rien. Que me proposez-vous? De faire enlever d'ici votre tante comme, là-bas, on m'enleva de chez moi. Et le précepte, ma chère, le divin précepte qui dit : « Ne faites pas aux autres ce que vous n'auriez pas voulu qu'on vous fît? »

— Je vous reconnais, Michel, vous êtes bon.

— Ce qui a bien l'air de vouloir dire que je me suis fait méconnaître et que, bon, je ne l'ai pas toujours été.

— Oh! je vous en prie, ne me prêtez pas de ces pensées!

— Pourquoi non? Vous auriez peut-être bien le droit de les avoir.

Il avança la main par-dessus la table et prit la sienne.

— Laissez-moi, dit-elle frémissante. Michel, je vous en supplie.

— Comme vous êtes pâle et amaigrie! reprit-il, toujours gardant la petite main. Je ne m'en étais pas aperçu. Depuis que

nous sommes dans cette maison maudite, que j'ai tant aimée, je n'ai eu longtemps de regard qu'au dedans de moi-même. J'ai peur que vous n'ayez pris trop de part au revers qui m'a frappé; ce pauvre joli visage fatigué ne me plaît pas. Il faut que vous me promettiez de prendre désormais plus de soin de vous.

— Je vous le promets, dit-elle, mais ne me retenez pas. Tout à l'heure, quand Mlle de Commequiers va rentrer, je tiens à me trouver sur son chemin. Je serai moins indulgente que vous.

— Allez donc! La vieille personne a du fiel. Admonestez-la, puisque c'est votre plaisir.

Mlle de Commequiers pouvait regagner son appartement par une entrée particulière qui lui avait été ménagée sur la façade de la maison regardant le village; ce n'était pas son compte. Elle entendait se faire voir après son exploit de carnaval, en rentrant par le salon, situé au-dessous de l'appartement de sa nièce et narguer au passage l'ennemi du Roi, assis justement en face, sous les premiers tilleuls de l'allée couverte. Elle venait, lente et imposante, ne perdant pas un pouce de sa grande taille, demeurée droite sous l'assaut des ans, suivie d'un valet de pied qui portait son ridicule, tout à l'heure rempli de gros sous, bien allégé désormais. Elle ne doutait pas que le « soudard » ne lui apparût, retranché dans son coin favori, la tête bien basse. Point du tout, il osa la regarder; même, comme elle avait encore d'excellens yeux, il lui sembla que Michel Nanteuil souriait; mais elle ne voulut pas le croire.

Au milieu du salon, se tenait sa petite-nièce, les yeux en feu, qui se jeta vers elle comme si elle avait voulu lui porter la main au visage :

— Eh bien ! vous avez lieu d'être satisfaite de vous, ma tante! Mlle de Commequiers a aussi conspiré; ce n'est point contre le Roi, c'est contre son bienfaiteur et son neveu, et cela lui fait honneur! C'est une belle chose, que d'avoir dressé de petits rustres à insulter chez lui l'homme généreux qui assure le repos de vos derniers jours, dont rien, depuis bientôt dix ans, n'a pu décourager la patience et la bonté. Ce n'a été qu'un jeu ridicule, il n'a pas daigné même s'en plaindre; mais votre âme s'y est révélée tout entière. Allez! je la connaissais bien, je la connais mieux. Si vous n'aviez qu'essayé de blesser Michel Nanteuil, il n'importerait guère, puisqu'il ne s'en soucie. Mais à moi,

qui suis de votre sang, à moi qui vous ai toujours aimée et défendue quand même, vous avez causé un bien autre mal. Dieu vous le pardonne! Vous êtes bien près de lui rendre compte de vos actes; de tous ceux que vous aurez à porter devant lui, je vous le dis, ma tante, celui-là sera le plus lourd.

— Ma nièce, vous vous oubliez, dit la vieille personne; il me plaît de penser que vous êtes folle.

Peut-être allait-elle opposer quelque chose de plus décisif à ce discours de flamme; mais la nièce continua de s'oublier au point de ne pas attendre sa réplique. Lydie remontait chez elle, où sa femme de chambre se trouva fort heureusement pour la recevoir. Jamais les soins que Michel l'engageait à prendre d'elle-même n'avaient été si nécessaires. Abattue sur un fauteuil, des mots sans suite lui échappaient; des larmes la soulagèrent.

— Madame s'afflige trop du mauvais tour que Mlle de Commequiers a voulu jouer à monsieur le Colonel, dit la fille.

Lydie lui saisit les mains :

— Va, tu n'en connais pas les conséquences... Tu ne sais pas!... Si tu savais ce qui va en arriver! Tu m'aimes, toi, je t'ai toujours traitée doucement, et tu as un bon cœur. Tu m'as vue heureuse,... si heureuse, le cœur fleuri pendant des années!... Et puis, j'ai souffert sous tes yeux. Tu savais pourquoi, tu n'osais me plaindre... Ce n'était rien pourtant, auprès de ce que je vois venir... Si je ne peux le supporter, il faudra donc que je disparaisse. Je veux te faire un présent qui te laisse longtemps le souvenir de moi. Oui, vois-tu, je mourrai. Et ce sera sa faute, à elle!... Les vieilles gens sont sans pitié comme les enfans... Il est vrai qu'elle ne sait pas,... pas plus que toi... Personne ne peut savoir...

Elle se leva, s'apercevant qu'elle s'égarait :

— Va, dit-elle, je veux être seule. Enferme-moi... Emporte la clef... Tu reviendras m'habiller pour le dîner à six heures.

Ah! oui, le mal que la grand'tante avait causé!... Elle se reprit à envisager les suites. Quelle imprudence avait-elle commise! Mais pouvait-elle faire autrement? Fallait-il laisser croire à Michel qu'elle restait indifférente à l'injure qu'on lui faisait? Elle avait couru vers lui, dans un mouvement d'indignation soudaine et si sincère!... Pouvait-elle prévoir l'accueil qu'il lui réservait?

Une méchante sottise avait en un moment tout changé, entre

eux, tout renversé. Mais le pire changement, le plus menaçant, était en Michel. Cet incident soudain la rapprochait de lui; qu'elle ne fût pas venue, qu'aurait-il fait? Serait-il donc allé au-devant d'elle? Depuis quelques jours, l'observant sans cesse, elle croyait voir que son beau visage perdait de son caractère rigide; plusieurs fois, elle l'avait entendu parler aux gens qui le servaient, il n'avait donc plus la bouche scellée. Autant de signes de l'apaisement qui descendait en lui; elle s'en trouvait presque heureuse. L'âme du proscrit se lassait de la solitude farouche. Il avait conçu un grand dessein, fiévreusement rassemblé tous les argumens qui le défendraient devant les juges; fortifié par la vision d'une revanche, il se reprenait à la vie.

Mais elle n'avait point pensé qu'il voudrait y revenir par elle, qu'elle serait son premier désir vivant, que sa première parole serait pour lui redemander, presque sans déguisement, les tendresses dédaignées. C'était donc que, vraiment, il ne songeait plus à *l'autre*. La tentation l'avait égaré, l'objet en avait disparu, les souvenirs du vrai, du long amour se réveillaient en lui, naturellement, sans effort. De l'erreur d'un moment, plus de trace, il en désavouait l'image, elle pouvait croire qu'il la détestait. Il lui avait fait entendre qu'elle aurait le droit de lui en vouloir, il avait presque demandé pardon de lui en avoir donné des raisons si cruelles. Un mois auparavant, quand elle était encore digne du bonheur, aurait-elle osé rêver même d'un pareil retour? Grand Dieu! si elle pouvait encore être à lui, elle n'aurait pas à le reconquérir; il se rendait. Un mot, un regard, tout à l'heure, quand il tenait sa main, c'en était fait! L'horrible rapprochement était scellé, elle n'avait qu'à se laisser aller dans ses bras. La force, heureusement, ne lui avait pas manqué; elle l'avait trouvé, le mot, le seul qu'il fallait dire :

— Michel, je vous en supplie, ne me retenez pas!

Elle s'approcha d'une croisée; Michel était-il encore assis à sa place favorite? Elle ne l'y vit plus. Le ciel, menaçant depuis le matin, s'était couvert de grosses nuées, une rafale secouait les vieux arbres. Tout annonçait le premier des lourds orages d'automne, sans éclairs et sans foudre, un vent furieux, des torrens d'eau Un instant, elle demeura le visage collé aux vitres, que vinrent fouetter d'énormes gouttes de pluie; le déluge commençait. Michel, désœuvré, devait errer dans la maison. Qu'elle avait bien fait de s'enfermer! Quoiqu'on fût encore loin de la

tombée du jour, l'obscurité envahissait la chambre; elle s'étendit sur sa chaise longue ; si lasse, elle aurait voulu dormir pour ne point penser.

Mais l'assoupissement ne vint pas, les pensées accouraient. Dans ces demi-ténèbres, elles prenaient des airs de fantômes menaçans ou moqueurs. Une, surtout, l'obséda. Elle se soulevait à demi, agitait les mains pour la chasser; la vision opiniâtre revenait sans cesse. Au fond d'une vaste salle, était assis un homme de beau et noble visage; une forme voilée s'avançait chancelante, poussée par une main impitoyable... Ah! qu'il avait été généreux et bon! Dès le premier instant, il devinait que cette pauvre créature asservie ne venait pas librement porter la délation infâme, il anéantissait la preuve de son crime. Mais le crime n'était pas effacé; tandis que Lydie Nanteuil, remontée en voiture, traversait la ville, il lui semblait que, de la bouche des passans dans les rues populeuses, du pavé dans les rues désertes, une clameur s'élevait : « C'est la fille de Judas! » Dans la voiture, cependant, une voix perfide l'exhortait : « Tu as sauvé celui que tu aimes, tu as repris le bien qu'on t'avait volé. Enfant que tu es! pourquoi te soucier du reste? Michel ne le saura jamais. L'apprendrait-il quelque jour, il te pardonnerait encore. Un homme pour qui on a commis un crime d'amour n'en a que de l'orgueil. » Ah ! démon, qui l'avait tentée et perdue! Comme elle savait bien, la misérable, qu'elle mentait encore !

Et, dès ce jour de malheur, avant même que le colonel Nanteuil ne fût arrêté chez lui et conduit à Pierrelay, elle avait agité sans cesse dans son esprit la question terrible : Si elle se jetait à ses genoux, confessant tout, Michel la tuerait-il?... S'il ne daignait! S'il la repoussait du pied!...

Eh bien! elle arrivait peut-être au moment de l'épreuve; elle allait peut-être, dès le lendemain, se trouver en face de l'alternative suprême : Ou la confession, ou la fraude. Ou elle mourrait de sa main, car, de pardon à espérer, elle savait bien qu'il n'y en avait pas; ou il l'écraserait comme une bête venimeuse, ou il la chasserait comme la créature infâme qui avait souillé sa maison; ou elle se souviendrait des leçons d'Émilienne Vidal, et, le masque au visage, le hardi mensonge aux lèvres, elle recevrait et rendrait les baisers sans remords et sans peur; ou, plutôt, étant le faible cœur qu'elle était, elle ne saurait pas se défendre, elle subirait l'étreinte de Michel, se disant qu'il lui était

permis d'y trouver de la douceur, puisqu'elle en mourrait aussi sûrement que s'il l'avait frappée; que la mort, à son âge, était une dure expiation, et qu'en retour, elle pouvait bien goûter cette dernière joie exquise de s'éteindre entre ses bras.

La clef tourna dans la serrure, la femme de chambre entra, et, tout en allumant les bougies, s'informa de l'état de Madame; elle apportait une nouvelle qui avait paru bien plaisante à l'office : Mlle de Commequiers, se plaignant tout haut de l'irrévérence de sa nièce, avait déclaré qu'elle ne descendrait point pour le dîner, et demandé ou plutôt commandé qu'on la servît chez elle. Mme Nanteuil ne répondant qu'à ses pensées, dit :

— Je croyais avoir un jour!...

Pas même ce répit. Pendant ce dîner et la soirée qui allait suivre, elle serait en tête à tête avec Michel. La destinée frappe des coups soudains, elle prend toutes les figures; Lydie, maintenant, la voyait sous les traits grimaçans de la grand'tante. Mlle de Commequiers n'avait peut-être pas mérité la chaude algarade de l'après-midi; une puissance secrète lui avait suggéré l'idée saugrenue dont les suites devaient être si promptes, la vieille personne n'était qu'un instrument.

La femme de chambre fut bien surprise du caprice de sa maîtresse, qui voulut être habillée de blanc. Elle risqua une objection : Madame était bien pâle, une autre couleur lui siérait mieux. « Madame, » dont les yeux lui parurent un peu égarés, répondit avec un sourire qui lui déchira les lèvres :

— C'est mon caprice, ma bonne; je veux avoir l'air d'un spectre.

La fille lui mit une robe de mousseline sur un dessous de soie, le corsage orné de point d'Angleterre. La toilette achevée, elle se complut dans son ouvrage :

— Madame donne plutôt l'idée d'une mariée.

Lydie eut un mouvement convulsif. Sur sa table à ouvrage reposait un vase de Chine qui contenait des roses; elle s'en fit donner deux, les plus rouges, et les piqua dans les ondes de la dentelle :

— Oui, dit-elle, une mariée au cœur saignant!

Pour la première fois de la saison, le dîner était servi aux lumières, le feu allumé, précaution utile contre l'humidité qui montait des jardins convertis en marécage. Sur la cheminée, sur la tablette du buffet, brûlaient de grandes lampes dont la

lueur était doucement amortie par la teinte sombre des boiseries de vieux chêne ; deux candélabres éclairaient la table couverte d'une riche argenterie. La salle à manger avait un air de fête. Michel était là ; « Madame » se faisait attendre. Elle parut, il alla vers elle, le « spectre » ne lui faisait pas peur.

— Vous voilà tout en blanc, et c'est charmant, dit-il; vous me ferez aimer la couleur du Roi, mon tyran.

La prenant par le bras, il la conduisit à la place qu'elle devait occuper en face de la sienne et lui baisa le bout des doigts, quand elle fut assise. Ainsi faisait-il autrefois. On eût dit que rien n'était arrivé entre ce passé, d'ailleurs proche, et le présent qui le réveillait. Sa propre infidélité, visiblement, il n'y songeait guère. De l'ivresse dissipée, que reste-t-il?

Michel regardait sa femme à travers la table, elle dut se forcer à ne point détourner les yeux; peu à peu ce regard qui rappelait tant de choses s'emparait d'elle et la fascinait. Une voix parlait en elle : « Michel Nanteuil ne saura jamais rien, reprends ton bien sans crainte. » Mais c'était lui qui la reprenait. Cela, elle ne l'avait pas prévu. De toutes les épreuves, ce devait être la plus rude, elle avait eu quelques heures à peine pour s'y préparer. Non, Michel ne saurait jamais rien; si cruel que fût le combat qu'il surprendrait sur son visage, jamais il n'en soupçonnerait la cause. Il ne connaissait pas l'âme qu'Émilienne Vidal avait perdue, il croyait bien connaître celle qu'il avait formée aux premiers temps du mariage avec tant de soins délicats et de tendresses. Il se mit à la gronder doucement parce qu'elle ne mangeait pas; elle s'excusa, elle ne pouvait.

— Il faut avoir en tout la volonté qui commande, dit-il.

La volonté, c'était ce qu'elle n'aurait jamais. La volonté l'aurait arrachée aux suggestions d'Émilienne; la volonté, elle avait cru cent fois l'avoir, de se jeter à ses pieds. Ainsi chacun des mots qu'il disait, au hasard d'un entretien si mal soutenu, éveillait en elle la pensée dévorante. Comme on arrivait au dessert, il demanda un gobelet d'or, du travail le plus curieux, qu'il avait autrefois rapporté d'Espagne ; il pela une pêche, la découpa, en jeta les morceaux dans le gobelet précieux, les saupoudra de sucre, versa du vin de Bordeaux, et fit porter le mélange à « Madame » :

— Cela, du moins, pour l'amour de moi!

Pour l'amour de lui, elle avait fait la chose inexpiable.

Le repas achevé, elle se leva précipitamment, ne voulant pas qu'il vînt encore lui offrir l'appui de son bras; elle se dirigea vers le salon, et demeura pétrifiée sur le seuil. Depuis trois semaines que les maîtres résidaient à Pierrelay, cette pièce n'avait été d'aucun usage; pourquoi les domestiques avaient-ils, ce soir-là, pris la peine de l'éclairer et de la chauffer? Elle aurait dû donner un ordre contraire, et ne l'avait pas fait, ne prévoyant rien, laissant les petites causes s'unir contre elle et la destinée moqueuse faire son jeu. La pluie torrentielle continuait de battre la maison, le colonel fit observer en riant qu'on ne pouvait songer, par un pareil temps, à se promener sous les charmilles, qu'on avait fort bien fait d'allumer le feu, mais qu'il serait encore mieux de passer la soirée au premier étage de la maison, plus sûrement garanti de cette humidité pénétrante. Il enlaçait en même temps la jeune femme et l'entraînait vers l'escalier. Sur les degrés, il la porta plutôt. Les chagrins qu'il avait le sentiment de lui avoir causés expliquaient à ses yeux l'émotion qui la lui livrait défaillante, il allait effacer sa faute. Il la conduisait vers sa chambre, elle n'était que trop sûre qu'il y entrerait avec elle. Il ne lui demanderait pas même si l'heure de la réconciliation était à son gré; Michel Nanteuil mettait son précepte en action : la volonté commande. Il reprenait possession, le doux maître d'autrefois, attentif et tendre, mais toujours le maître. Elle sentit que, pour ne pas consommer l'horrible fraude, elle n'avait plus qu'un moment, et fit un effort pour s'arracher de ses bras. Michel la retint et lui mit un baiser sur les cheveux. Elle eut encore un mouvement de révolte, mais il la serrait étroitement et cherchait sa bouche... Les lèvres de Lydie s'ouvrirent.

Ainsi la faiblesse de Lydie Nanteuil mordait au fruit du mensonge, — et, parce qu'il était amer, il ne lui en parut peut-être pas moins délicieux. Trop doux étaient ces baisers qui violaient sa conscience. Le sommeil, qui fait tout oublier, les suivit, tandis que la tempête secouait le vieux castel et fauchait le front des vieux arbres. Une nuit tragique. Le jour revint, et avec lui le réveil.

... Tout dormait, lorsqu'elle sortit de sa chambre. Une lampe éclairait l'escalier toute la nuit, le lumignon en brûlait encore. La mémoire des êtres la guida dans le dédale des pièces basses, les volets étant clos. Enfin, elle joignit la salle à manger, qui,

par une porte-fenêtre, donnait accès au jardin; ce ne fut pas sans effort qu'elle fit jouer les verrous et poussa les vantaux de bois qui défendaient le vitrage. La pluie avait cessé; du sol détrempé, un épais brouillard s'élevait en longues colonnes mouvantes sous les derniers souffles de l'ouragan. A peine couverte d'un peignoir, les pieds nus dans des mules de satin, elle allait désormais sur le sable ruisselant, se heurtant aux buissons qui sur elle secouaient toutes leurs larmes, s'égarant aux sinuosités du chemin. Elle aurait dû être glacée, mais la fièvre brûlait ses veines. Elle avançait; un bruit croissant, — comme le mugissement d'une eau furieuse, — l'avertit que le but devenait prochain. Elle ne marcha plus, elle courut, son dessein la possédait bien tout entière, sans retour; on ne pourrait plus dire qu'elle ne commandait pas à sa volonté.

La petite rivière, gonflée par le déluge, avait un aspect vraiment redoutable, roulant une énorme masse d'eau jaune et bouillonnante. A l'ordinaire, quand la riviérette était sage et se tenait au fond de son lit, on y descendait du jardin par dix marches; six étaient envahies, le flot battait la septième. Sur l'autre rive, il débordait dans la plaine de culture, souillant les chaumes dorés qui, la veille encore, brillaient sous le grand soleil. Lydie, au faîte de l'escalier, considéra le tourbillon de fange; les deux berges étaient revêtues de buissons épineux et, par endroits, présentaient des pierres saillantes que l'eau recouvrait, mais contre lesquelles le courant la porterait tout à l'heure; elle eut un frisson à la pensée qu'elle allait être déchirée, encore vivante. Mais elle ne faiblissait pas, elle avait toujours *la volonté*. Elle ferma les yeux, descendit les trois marches, et s'arrêta... Puis, les yeux toujours clos, elle eut un geste de résolution suprême. Son pied toucha la quatrième marche, l'eau le baigna.

Alors, elle eut un cri déchirant, se rejeta en arrière, et d'un bond remonta les quatre marches. Elle fuyait le dessein qu'elle avait cru si ferme; un moment auparavant, elle courait pour trouver la mort, elle courut pour y échapper. Personne encore ne bougeait dans la maison où elle rentra par la porte de la salle à manger, qu'elle avait laissée ouverte; personne ne connaîtrait la tragique équipée et sa fin misérable. Ayant regagné sa chambre, elle se dépouilla de son peignoir ruisselant, l'ensevelit au fond d'une armoire avec les mules de satin détrempées et retira la

clef; puis elle se glissa dans son lit, où sa femme de chambre devait la trouver quand elle viendrait à l'heure accoutumée éveiller sa maîtresse.

Dans la moiteur du lit, la fièvre s'attisant, la tête douloureuse, tout le corps brisé, elle se reprochait ce qu'elle avait voulu faire; heureusement, elle ne l'avait pu! C'eût été un nouveau coup pour Michel; ne valait-il pas mieux qu'elle le lui eût épargné? La fièvre suggère de belles raisons et achève de troubler la conscience qui les accepte. D'ailleurs, Michel n'en serait pas moins délivré bientôt de celle qui ne méritait pas de vivre auprès de lui, car elle était bien sûre de mourir de ce bonheur volé. Et ainsi elle aurait accompli sa vraie destinée, qui était de s'éteindre dans ses bras.

... Lydie ne mourut point. Le colonel Nanteuil ne fut pas admis au procès qui s'ouvrit devant la Chambre des pairs; il fit accepter sa démission et emmena en Italie sa jeune femme, dont la santé était ébranlée. Lorsqu'ils revinrent l'année suivante, Mme Nanteuil parut comme une personne nouvelle à ceux qui l'avaient connue. Elle était toujours belle, mais ce doux visage demeurait très pâle; on devinait une âme hantée par de mauvais souvenirs, et l'on ne savait guère quel secret elle y tenait enseveli. On attribuait généralement cette mélancolie aux angoisses que lui avait causées l'aventure redoutable où son mari s'était un moment engagé; Michel Nanteuil ne se l'expliquait pas autrement, — et il y trouvait du charme.

PAUL PERRET.

IMPRESSIONS DE FRANCE

IV (1)

LA MAISON CARRÉE

Parmi les villes du Midi, Nîmes est une des plus belles. Le spectacle offert par les monumens antiques qui perpétuent, à travers les siècles, leurs admirables exemples, l'ont tenue en état de grâce : les temps modernes ne l'ont pas trop gâtée, et l'ensemble de la cité respire la finesse, l'élégance et la vivacité.

Dès qu'on a quitté la gare, l'ombre profonde que les grands platanes versent sur l'avenue Feuchères vous saisit, et, sous leur nef agitée, la fraîcheur de l'air vous transporte, pour ainsi dire, jusqu'au jardin où s'élève le monument dû au ciseau de Pradier. La statue de la ville accueille l'étranger d'un geste grave, avenant et si simple que le cœur est déjà gagné. Elle porte, coquettement, sur la tête, la couronne de colonnes de la Maison Carrée, et c'est une parure sans prix. A ses pieds, le sculpteur a groupé le Rhône paternel, le Gard, la fontaine de Nîmes et l'image de cette illustre source d'Eure que le pont du Gard amenait, de la montagne à la ville, en une si prodigieuse enjambée.

On est tout de suite aux Arènes, et l'esprit est, sans transition, accablé : c'est un coup de majesté. On ne discute pas ; on approche et on admire. Du dehors, l'aspect est rude et trapu. Mais, si on pénètre à l'intérieur, si on observe la savante combinaison des couloirs, des vomitoires, des escaliers, des plates-formes, des étages et des arcades, si l'on examine le fini du travail et la qua-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

lité de l'appareil, si l'on s'élève à la rampe supérieure et que, tournant, sans vertige, au haut de l'immense ceinture aérienne, on embrasse du regard ce vallon fait de mains d'homme, si, d'étage en étage et de gradin en gradin, l'œil descend et remonte aux parois de cette immense cuve dont les bords se perdent dans le ciel, alors on peut s'éveiller à l'idée de ce qu'a fait de grand l'humanité.

J'ai vu, dans cette enceinte, douze mille personnes réunies pour assister à des courses de taureaux. Le bétail sanglant se précipitait, aveuglé et affolé, dans le cirque; les hommes, tout pailletés de soie et d'or, captaient le public par des jeux balancés où il y avait quelque péril; le matador retardait l'émotion, avant de frapper avec élégance la bête déjà à demi morte de colère et d'épuisement; la foule accompagnait, de ses gestes et de ses cris, le moindre geste et le moindre cri parti de l'arène. Mais le vrai spectacle était cette foule même. Rien que par sa présence, elle évoquait l'idée du passé qui lui avait laissé, avec le monument, le goût de ces jeux où le sang coule.

Les douze mille spectateurs n'emplissaient pas le vaste cirque. Il restait, tout en haut, dessinés en plein soleil, plusieurs degrés de pierre, vides et blancs, et on eût dit, parmi la foule noire, des rangées de sénateurs romains. Dans le creux du ciel, les hirondelles volaient circulairement en jetant de petits cris. L'air était brûlant. Le ciel bleu éclatait. Le soleil le traversait de flèches apolliniennes. Et la foule entière, à l'unisson de ces aspects immuables, de ce ciel, de ces oiseaux, de ces ruines, se taisait parfois, et parfois rugissait, comme si l'âme de l'histoire vécût en elle et se passionnât encore aux spectacles qui avaient soulevé les grandes âmes des aïeux.

Nîmes n'était qu'une ville de province; cependant, les Romains prirent un soin particulier de l'orner. Ils y construisirent, outre l'amphithéâtre, un théâtre, une basilique, des portes triomphales, et le monument élégant qu'on appelle, aujourd'hui, le temple de Diane; ils captèrent les eaux des sources et les firent couler dans cette gracieuse « nymphée », qui sert encore d'ornement principal à la « promenade de la Fontaine. » Partout où les Romains se sont établis, les eaux sont belles. Ici, elles sont mystérieuses et divines. Elles s'échappent, en murmurant, de la colline, sans laisser deviner le secret de leur origine. Elles apparaissent, et s'aplanissent soudain en une nappe fraîche et claire. Un bassin et des canaux, refaits sur les fondations

antiques, les reçoivent. Les colonnes trempent directement dans le cristal; leur ordre élégant et sobre s'y reflète comme en un miroir.

Tout en haut de la colline, s'élève la Tour Magne. Monument énigmatique : peut-être quelque énorme mausolée. Il domine la ville et dresse sa masse à demi écroulée au-dessus de la plaine unie. Au moyen âge, de grands feux s'allumaient à son faîte et flambaient dans la nuit, comme si l'âme des morts, honorée et apaisée, continuait à brûler, dans les heures sombres, pour la conduite et le salut des vivans.

Mais, parmi tant de morceaux précieux, rien n'égale la « Maison Carrée. »

Sa vue soudaine ravit. C'est un charme qui ne pourrait guère se comparer qu'à la première rencontre d'une femme que l'on va aimer : une sorte de conquête indéfinissable dont le saisissement donne le frisson. Le monument est petit. Le toit n'est pas à treize mètres au-dessus du sol. Autrefois, il est vrai, quelques marches le surélevaient. On peut s'imaginer combien sa grâce gagnait encore à ce svelte rehaussement. L'édifice naissait sur la place d'un mouvement naturel et harmonieux : tel un bijou sur son écrin. Les colonnes du péristyle parmi lesquelles l'air circule sont, en vérité, tout le monument. La lumière et l'ombre prises dans ce réseau s'y arrêtent et s'y reposent, répandant, tout autour, le calme et la sérénité. C'est une demeure pour l'esprit; inutilisable, sauf pour le service de la divinité. Mais tout y est digne d'un Dieu. Un souffle ailé circule sous les portiques et anime les frontons. Les chapiteaux des colonnes, les entablemens, la frise qui court, paisible et pareille à elle-même, autour du monument, tous les détails sont d'une perfection achevée. Le sculpteur fut digne de l'architecte et son ciseau a posé une couronne exquise au front sévère du quadrilatère blanc.

Je suis entré. L'intérieur n'est rien qu'une salle petite et très simple : des murs droits et sans ornemens. La lumière du ciel tombe d'une ouverture ménagée dans le toit. Entre les quatre murs peints en rouge, on a réuni des débris de marbres antiques, des fragmens de colonnes et de statues, une collection de monnaies : c'est un musée d'antiquités installé, comme il convient, dans cette noble ruine.

L'heure étant matinale, il n'y avait encore qu'un seul visiteur. Le gardien du monument l'accompagnait, lui donnant quelques explications que l'autre écoutait, tout en marchant. C'était

une manière de géant, coiffé d'un béret bleu, ayant, aux jambes, le bas écossais, la taille prise dans une blouse de drap bourru et maintenue par une ceinture de cuir; il portait en bandoulière la boîte du photographe et s'appuyait sur une canne, car il boitait légèrement. Il avait la figure rouge, la barbe rousse et hirsute, le teint bistré, les mains fortes, les yeux verts, petits et clignotans. C'était un Anglais. Il savait assez de français pour suivre, non sans peine, le parler rapide et l'accent provençal du gardien.

Je commençai la visite. A un moment, je me trouvai près des interlocuteurs, qui s'étaient arrêtés devant un buste de femme coiffée d'un nœud de cheveux épais sur le haut de la tête. L'Anglais paraissait réfléchir. Il se tourna à demi vers moi, et, après avoir hésité un instant, il dit: « Ces gens avaient, comme nous, des modes qui changeaient probablement d'une année à l'autre. » Je venais de prendre une note d'après une inscription antique. Je la lui montrai en riant : « Tenez, lui dis-je, voyez la jolie inscription. N'est-elle pas d'hier et ne l'aurions-nous pas entendue de la bouche de quelque fille aux yeux noirs, le long de l'avenue Feuchères? — *Je ne vends mes bouquets qu'aux amoureux :* NON·VENDO·NIS·AMANTIBVS·CORONAS· »

Nous marchâmes côte à côte en continuant la tournée. L'Anglais s'arrêta devant la belle tête du Mercure de marbre. Il posa une question au gardien, à propos d'un buste de l'empereur Commode. Il examina les monnaies avec une attention de myope; il paraissait renseigné, et les pièces « à la patte de sanglier » retinrent son attention. Ce furent des *aoh!* et des *yes!* qui excitèrent la volubilité du cicérone. Celui-ci se mit à nous raconter en détail comment des voleurs avaient pénétré, l'année précédente, dans le musée par la fenêtre du toit et s'étaient emparés de toute la collection de médailles; comment, grâce à sa propre vigilance, ils avaient été cernés et le butin retrouvé. L'Anglais écouta tout ce récit avec bienveillance, et, quand le gardien eut fini, il lui dit, d'un ton convaincu : « Et vous n'êtes pas décoré? » Le gardien répondit : « Non, Monsieur; on m'a, tout bonnement, donné quatre cents francs. » L'Anglais fit une moue, et il alla se planter devant un fragment de statuette en marbre qui occupe une des encoignures : c'est un corps de danseuse drapé; la tête et les pieds manquent. Tel quel, le morceau est enlevé dans un élan si juste, les vêtemens se prêtent si naturellement au rythme de la danse, les jambes se lèvent et tournent d'un mouvement si souple que le débris anime de sa vie et de

son entrain le coin où il est placé. Le gardien nous fit observer que c'était une pièce « très appréciée des connaisseurs. »

L'Anglais se tourna vers moi et il me dit, cette fois directement : — Je croyais, en voyant la fontaine de Pradier, que c'était le comble de l'art. Mais je vois bien que le grand sculpteur n'a pu s'élever encore jusqu'à la beauté de ces monumens antiques qu'il se proposait pour modèles.

Moi. — Les artistes modernes ont beau faire ; il n'en est guère, parmi leurs œuvres, qui puissent se comparer aux chefs-d'œuvre de l'antiquité.

L'Anglais. — Alors, Monsieur, ce serait donc nous qui serions les barbares !

Moi. — Nos pères l'étaient. Il suffit de voir la manière dont ils ont traité ces magnifiques monumens. Leur négligence qui les a salis pendant des siècles fut plus coupable encore, peut-être, que leur fureur d'un jour qui a failli les ruiner.

L'Anglais. — Vous pensez donc, Monsieur, que la civilisation...

Moi. — La civilisation est, en tout cas, un mot commode pour couvrir nos convoitises, nos violences et nos vanités.

L'Anglais se retourna vers la danseuse de marbre :

— Pensez-vous, Monsieur, que ce morceau précieux soit d'origine romaine ou grecque ?

Moi. — Il n'est pas impossible qu'il soit grec. Son charme est si pénétrant et le travail est si parfait qu'il paraît bien originaire des ateliers de l'Hellade. D'ailleurs, il n'y aurait à cela rien d'étonnant. Marseille était une colonie grecque. Le trafic de la Méditerranée se faisait par les marins grecs ; les marchands devaient répandre, dans ces contrées, les réductions et les copies des morceaux célèbres dus au ciseau des meilleurs artistes de la métropole.

L'Anglais. — Quand un de nos trafiquans fait ses achats pour Benarès ou pour Sydney, il ne manque pas d'emporter des copies de la Vénus de Milo, de l'Apollon du Belvédère et du Moïse de Michel-Ange.

Moi. — De sorte que, si un cataclysme faisait disparaître, de la surface du globe, la civilisation actuelle, on retrouverait, peut-être, dans des milliers d'années, à Benarès ou en Australie, des morceaux en bronze ou en marbre qui donneraient une idée à peu près exacte de ce que notre âge considérait comme les types de la beauté.

L'Anglais. — Et il y aurait ceci d'original que ces morceaux se trouveraient être, en somme, ou copiés d'après l'art antique ou exécutés suivant son inspiration. Car je ne vois pas que la civilisation britannique, qui domine et approvisionne les Indes et l'Océanie, ait produit, spontanément, beaucoup de chefs-d'œuvre comparables à ceux qui sont réunis dans ce petit musée.

Moi. — L'Angleterre se rattrape sur les cotonnades.

L'Anglais. — Voulez-vous dire, Monsieur, que la civilisation ne se mesure pas au tonnage de la houille ou au métrage des étoffes?

Moi. — Je crois bien que nous pensons de même sur ce point.

L'Anglais. — Plus je compare, plus je voyage, et plus je sens se modifier en moi des sentimens et des convictions auxquelles je tenais comme à ma vie. En vérité, Monsieur, parmi nous, beaucoup de ceux qui ne se fixent pas dans les parages d'Oxford ou de Cambridge sont, j'en conviens, assez ignorans. Vous reprochez souvent à vos jeunes gens d'être des forts en thème. Ce ne sont pas les thèmes qui nous étouffent. Nous disons d'un homme qu'il est fort, quand il a de bons biceps et des reins pour la lutte. Mais, plus tard, la vie nous forme, et il s'éveille en nous de nouvelles curiosités.

Moi. — J'ai toujours admiré l'instruction autodidacte et les vues originales des Anglais d'un certain âge que j'ai rencontrés.

L'Anglais. — Oui, cela nous vient peu à peu. Nous sommes lents à mûrir ; mais, avec le temps, nous nous débrouillons. Et puis, il y a notre fichue timidité qui nous donne un vilain orgueil. Et alors, ne voulant apprendre que par nous-mêmes, souvent nous restons dans l'ignorance parce que nous restons dans le silence. Mais, comme je vous le dis, la vie nous forme.

Moi. — Il suffit de vous écouter, Monsieur.

L'Anglais. — Ce sont de vos propos aimables à vous autres, Français... On nous répète sans cesse qu'il faut être pratiques. Alors, comme cela convient à la paresse intellectuelle d'une partie de notre jeunesse, à son goût pour la vie en plein air, et, je crois pouvoir le dire, à son esprit de décision et à son sens inné des affaires, nous fermons, le plus tôt possible, les livres d'étude, et nous restons... comment dites-vous? des Béotiens. Quand nous rentrons chez nous, après fortune faite, nous y trouvons, assurément, la vie libre et pleine, un grand confort, l'orgueil d'être citoyen d'une des plus grandes patries du monde ;

mais il nous vient quelque envie de revoir ces lieux pleins de soleil où l'art a fleuri : c'est une sorte de nostalgie des civilisations qui survivent en ces antiques provinces ; et c'est alors, si nos yeux ne sont pas trop mauvais et si la vieillesse nous est clémente, que nous nous instruisons, à notre manière, souvent le sac au dos et l'alpenstock à la main. C'est alors aussi que nous passons en revue certaines idées que nous avons sucées avec le lait... Et c'est ainsi, Monsieur, que vous me voyez aujourd'hui dans ce musée et que, malgré la taciturnité britannique, je n'ai pu m'empêcher de trahir, devant vous, les sentimens d'admiration que j'éprouve pour ces magnifiques débris de l'antiquité.

Moi. — Il est impossible d'en parler avec plus de compétence et d'enthousiasme.

L'Anglais. — Monsieur, je viens de passer huit jours dans les Arènes. J'y ai vécu seul, pour ainsi dire, avec les hirondelles, à peine dérangé par le passage rapide d'un touriste. J'en ai été chassé seulement, hier, par les organisateurs de la course de taureaux, et je les ai donnés au diable, eux et leurs bêtes ; car ils ont troublé une des époques marquantes de mon existence. Mon appareil de photographie, que vous voyez pendu à mon épaule, me sert à voir et à bien voir. Pour l'objectif, il faut faire un choix, c'est-à-dire regarder et comparer. C'est ainsi que l'on pénètre dans l'âme des choses ; la vue des yeux est superficielle; il n'y a que la vue de la volonté et du souvenir qui soit profonde. Or, l'objectif est une attention et une mémoire. Ce monument, ainsi étudié, est incomparable

Le gardien crut devoir placer un mot. — « Mais, Monsieur, dit-il, le Colisée est plus grand. »

L'Anglais. — Un rocher est grand et une perle est petite... Dans ces journées délicieuses, Monsieur, j'ai essayé de pénétrer le secret, qui ne pourrait s'expliquer que par des calculs et des rythmes, non par des mots, de cette étonnante construction. Vos archéologues m'ont appris que des nombres mystérieux réglaient les proportions de cet immense édifice, qui n'est qu'une magnifique et harmonieuse équation algébrique réalisée. Avec M. Aurès, je cherchais, dans les différentes parties du monument, la multiplication constante et variée à l'infini du module de la colonne; j'essayais de découvrir la vertu symbolique des nombres carrés ou impairs que les anciens enfermaient, si je puis dire, dans leurs œuvres, comme des génies bienfaisans.

J'ai vu que l'architecte constructeur, et qui n'était autre peut-être que ce Reburrus qui a caché son nom sous une des arcades, avait bâti tout l'édifice d'après les données du fatidique nombre 13; et l'on affirme, Monsieur, que, l'ellipse primordiale du cirque ayant ses trois dimensions principales proportionnelles aux nombres 3, 4 et 5, le grand axe a vingt fois treize pieds, le petit axe douze fois treize pieds, le grand rayon dix fois treize pieds, et le petit rayon six fois treize pieds. De sorte que cette immense construction ne serait qu'un rythme de pierre, une admirable symphonie incomprise pendant des siècles et que nous déchiffrons seulement aujourd'hui. Et ainsi, pendant toute une semaine, où j'étais enfermé parmi ces ruines en n'ayant d'autre compagnie que la science, l'histoire et l'art, ma pensée s'élevait et s'efforçait d'atteindre à la conception de ceux qui bâtirent les Arènes et conquirent l'univers.

Avec leurs moyens de communication si rudimentaires, leur information si brève et en quelque sorte sténographique, — quelques mots écrits sur des tablettes à la pointe du style, — comment faisaient-ils donc, la vie humaine étant si courte, pour connaître seulement ce monde qu'ils mirent si peu de temps à soumettre? César fit ses premières armes à la prise de Mytilène; il passa sa jeunesse entre Rome, la Grèce et l'Asie. Il gouverna l'Illyrie et la Cisalpine. Nous le voyons sur le Rhin, en Angleterre, en Afrique, en Orient. Il abat Vercingétorix et Pompée. Il meurt à cinquante-six ans, assassiné en plein Sénat. Nous avons la vapeur, aujourd'hui, et bien peu de nos souverains ont vu le monde, tandis que lui, marchait, souvent à pied, à la tête des légions. On dirait que nos moyens de locomotion nous ont figés.

Il y a quelques jours, du haut des Saintes-Maries, j'ai contemplé, au loin, les eaux de la Méditerranée, et j'ai gémi sur le deuil et la solitude de ses côtes. Qu'elle était belle encore, au IIIe siècle, pareille à une vaste naumachie, autour de laquelle les nations se rangeaient, assises en cercle sur des gradins!

Rome était Rome. La Grande-Grèce développait, sur le rivage de la mer, une façade de monumens marmoréens. En Afrique, le désert était civilisé; une autre Carthage prospérait. L'Espagne était fameuse par ses cirques et ses rhéteurs. Votre Gaule était la seconde maîtresse du monde après Rome; Nîmes avait donné à celle-ci les Antonins, et, dès cette époque, on eût pu dire « l'empire gaulois » aussi bien que « l'empire romain. » L'Égypte

voyait se succéder, sur son vieux sol, trois âges millénaires, bâtisseurs de temples, d'obélisques et de pyramides. Alexandrie raffinait sur les enseignemens de l'antiquité et cherchait, dans le mystère des rites asiatiques, les nouvelles voies de la pensée et des religions humaines. La Chaldée avait encore Babylone; Byzance prenait son essor, et l'on considérait comme des artistes de province les architectes de Palmyre! La Grèce, enfin...

Moi. — Ah! Monsieur, tout venait de la Grèce. Qui eût appris aux Romains l'honneur des arts, si la Grèce ne les eût répandus à travers le monde? C'est par elle que les eaux méditerranéennes ont resplendi d'un éclat immortel, et qu'elles rayonnent encore, face à l'azur, d'une inaltérable beauté. D'autres ont peuplé des déserts, détourné des fleuves, aplani des montagnes et fouetté la mer. Mais la Grèce a découvert le parfait et l'a légué au monde. Les Perses, les Assyriens, les Mèdes, les Égyptiens, tout ce qui se perd d'énorme et de mystérieux dans le recul de l'antiquité avait travaillé, durant des âges, pour que ces petites républiques hellènes, — des sous-préfectures, — à l'étroit sur un sol rocailleux, vivant d'une olive, d'un verre d'eau et du blé de la blonde Cérès, rencontrassent la Beauté. On ne comprend rien aux choses humaines, tant qu'on n'a pas saisi comment une simple volute, ou moins encore, un méandre, une grecque sculptée, mais sculptée par un artiste grec, est définitive et irremplaçable. Pourquoi ces hommes ont-ils été les détenteurs uniques de ce secret? Ils sont et seront à jamais les maîtres de l'humanité. Pourquoi?

L'Anglais. — Oui, Monsieur, ce fragment devant lequel nous nous arrêtons nous révèle ainsi un monde évanoui, et pourtant éternel. Ce petit marbre contient toute la vaste énigme, comme six vers d'Anacréon nous dévoilent tout l'amour antique. J'ai souvent réfléchi à cette vivacité d'expression du génie des anciens. J'en ai cherché l'explication dans les livres, et je ne l'ai pas trouvée.

Moi. — Il n'y a guère que les anciens qui puissent nous éclairer. Un dialogue de Platon, une page de Xénophon nous initient à ces façons de comprendre, de sentir et de parler si franches, si simples et si pénétrantes. Et derrière ces écrivains, on aperçoit quelqu'un de plus grand et de plus divin encore : c'est Socrate. Celui-ci n'a rien écrit. Il s'est contenté de vivre, et sa vie est un admirable enseignement. Comment la sagesse humaine, dénuée de tout secours, sans l'aide divine et sans la grâce, a-t-elle pu s'élever jusqu'à ces sommets paisibles où elle

s'épanouit dans la lumière, comme le fronton des temples caressé par les feux adoucis du soleil couchant? Rien ne prédestinait cet homme ; il n'avait pas de généalogie ; il n'avait pas de prophètes ; il n'avait pas eu, avant lui, une longue genèse d'aspirations et d'efforts, l'attente de tout un peuple en travail de son propre idéal. Il naît d'un sculpteur et fut quelque temps sculpteur lui-même ; il grandit sans histoire ; il épouse une femme acariâtre ; il vieillit, il devient chauve ; et, de ses lèvres, le bon sens, le goût, la sagesse, l'ironie douce, excitante et féconde, s'envolent comme des abeilles au sortir de la ruche. Il n'est pas d'histoire plus unie ; il n'en est pas de plus savoureuse. Elle aussi, a son drame final ; mais combien sobre et atténué. Il meurt, parce qu'il avait vu le vrai et le juste. Cela est dans l'ordre et ne trouble pas le monde. La grandeur du génie grec se mesure au sillon que la vie de ce bourgeois d'Athènes, chauve et bègue, a laissé dans l'histoire de l'humanité.

L'Anglais. — Oui, je me suis demandé souvent d'où venait cette force intime qui a porté la Grèce jusqu'à la perfection et Rome jusqu'à la domination. Pourquoi ceux-ci et non d'autres, et pourquoi, après eux, rien de comparable?

Moi. — J'ai cherché du côté de la religion. Certes, l'émotion du monde vivant est toute frémissante dans leur mythologie. Quelle animation autour d'eux! Tout vit. Tout respire. L'eau qui fuit laisse luire au pli de ses flots la chair fluide des nymphes ; l'arbre s'ouvre et l'hamadryade s'y blottit, tandis que le sylvain rit dans la feuillée. Si les nuages s'amoncellent et couvrent le ciel, ou bien s'ils se dissipent, s'atténuent et se résorbent dans l'azur, c'est qu'Éole a déchaîné l'Aquilon ou délié le Zéphir. La lune occupe le silence des nuits ; elle roule d'une course vagabonde sur les nuages que sa fuite diligente éteint ou éclaire alternativement : c'est Hécate, c'est Diane, dont la chasse éternelle poursuit le cerf parmi les abois des chiens et qui, dans le secret des clairières, verse sa lumière mystérieuse sur le sommeil d'Endymion. Au-dessus de ce monde animé, une pensée, une intelligence tient tout en équilibre : c'est Zeus. Il ne connaît pas le repos de la création unique et de l'œuvre achevée en une fois. Tant s'en faut, il est en lutte perpétuelle. Tout le monde autour de lui, dieux et mortels, garde sa volonté, tout le monde lui résiste. Mais il l'emporte, parce qu'il a, sous son front, la sagesse, dans sa main l'éclair, et l'aigle à ses côtés.

Le paganisme ne met pas l'homme en présence du définitif. Il ne scelle pas sur nous, mortels, la dàlle du ciel comme une dalle de plomb. Il ne pose pas le problème du déterminisme et de la liberté. La liberté seule existe. Car Dieu n'a pas achevé l'univers en une seule fois et *ne varietur*. La trame des choses est toujours sur le métier et reste toujours inachevée. Zeus n'est pas un dieu froid, un dieu parfait, sans erreur, sans retour et inaccessible. Il a ses passions, ses défaillances, ses vices, parfois ses ridicules. Et, malgré tout, il garde la majesté suprême, parce qu'il possède la faculté qui fait de lui un dieu et le premier des dieux : l'Intelligence.

L'Anglais. — On a les dieux qu'on mérite. La mythologie est un tableau sur lequel la Grèce s'est peinte elle-même. Mais ce n'est pas cette religion qui a créé la Grèce; c'est plutôt la Grèce qui a créé ses dieux. Il faut donc chercher ailleurs.

Moi. — Pourquoi ne pas interroger tout simplement la nature? Les rivages de la Méditerranée sont doux; les îles s'y égrènent en chapelet, comme pour tenter le courage hésitant des premiers navigateurs; les nuits sont claires, les crépuscules amènes, les aubes ineffables. Ce n'est pas une invitation à la paresse qui tombe de ce ciel rafraîchi par la brise marine, c'est un appel à l'activité souple et mesurée. L'air léger, le sable fin, le sol caillouteux, tout rend aisé le travail de l'homme. Là où pousse la vigne, là où les roses fleurissent, l'humanité prospère : c'est le même climat et le même habitat qu'il leur faut.

Autour de nous, la plaine nîmoise nous montre la qualité de toute la ceinture de terres qui enserre la Méditerranée. Des pampres aux grappes énormes, des pampres de Jéricho, courent jusqu'au bord de la mer. Au-dessus, la feuille grise de l'olivier verse son ombre fine; l'amandier, le grenadier sont en fleurs; la rose partout, et partout le mûrier. C'est déjà le pays où pousse l'oranger, celui vers lequel le monde est toujours en marche.

Autour de cette eau qui reflète un ciel qui paraît la refléter, les hommes ont vécu, dès l'aube, une vie fraternelle. Quand, aux premiers âges, les Phéniciens de Cadmus commencèrent leur navigation circulaire, leur survenue n'étonna personne : déjà on n'étonnait pas facilement les Marseillais. Quand on vit arriver les Grecs de Phocée, il en fut de même, et le chef gaulois se fit un gendre du capitaine de ces intrus. Cette ville de Nîmes n'a-t-elle pas été bâtie par une colonie d'Hellènes venus d'Égypte?

Et c'est de là, dit-on, qu'elle porte, dans ses armes, le crocodile et le palmier. Vous le voyez, tous ces peuples sont frères. Un même langage, un même *sabir* sert de truchement à ces co-riverains de la même mer, et ils se sentent une même âme. Tenez, vous êtes allé à Aigues-Mortes. On y voit clairement que notre saint Louis, le fils de Blanche de Castille, n'était, au fond, qu'un Méditerranéen. Il s'ennuyait des brumes du Nord; il eut, toute sa vie, la nostalgie des eaux bleues; finalement, il alla mourir à Tunis. Et c'est parce que, en bon Méditerranéen, il avait la Méditerranée dans la peau qu'il voulut avoir ici un port à lui, et qu'il construisit cette ville d'Aigues-Mortes, — morte avant de naître, — ce chef-d'œuvre artificiel, ce Versailles ensablé qu'il fit sur le modèle des cités sarrasines et que la tour Constance surveille encore inutilement et mélancoliquement.

La vie méditerranéenne et la solidarité méditerranéenne sont probablement les plus grandes forces d'éducation qu'ait connues l'humanité. L'Égypte, la Phénicie, l'Asie Mineure, la Grèce, la Grande-Grèce, Rome, Carthage, l'Espagne, la Gaule se trouvèrent ainsi réunies en une même collaboration. Tous ces peuples avaient les mêmes façons de penser et les mêmes croyances aux contours peu accusés. Leurs religions n'avaient pas ces figures farouches et ces principes rigides dont se targuent aujourd'hui les plus discutables et les plus éphémères de nos hérésies. Les dieux nationaux fraternisaient volontiers et changeaient de nom et de culte pour plaire aux survenans. Les dieux gaulois entrèrent, sans se faire prier, dans le cadre de l'Olympe grec et du Panthéon romain. Voici des monumens que les Nîmois du IIe siècle, bons croyans pourtant, ont élevés aux dieux égyptiens, Anubis et Sérapis. Voyez, il y avait ici un habitant de Béryte en Phénicie; il avait conservé un culte pour le Dieu de ses pères, Jupiter Héliopolitain. Mais il vivait à Nîmes; il fallait bien se plier aux circonstances : il consacra son autel à la fois à son ancien patron et à celui de la ville où il demeurait : « A Jupiter très bon et très grand Héliopolitain et à Nemausus, C. Julius Tiberinus, natif de Béryte, en accomplissant son vœu. » Cet homme assurément n'avait pas l'âme d'un inquisiteur.

Tous ces peuples étaient en contact constant. Les rivages opposés se renvoyaient les échos joyeux des chants et du travail communs. Dans la haute antiquité, ils reçurent ensemble et s'annoncèrent, les uns aux autres, la première et surprenante nouvelle de la découverte du monde par le génie humain. Et c'est

par là, probablement, que l'art antique restera toujours sans pair. C'est qu'il traduit cette impression vive et perçante que font, sur l'homme, les choses qu'il voit pour la première fois. L'enthousiasme naît de ce que notre Montaigne appelle la « fraîche nouvelleté; » il meurt de l'accoutumance.

La beauté du monde se révéla, d'abord, aux Méditerranéens. Et, en même temps, elle éveilla leur génie. Leur mythologie raconte leurs premières émotions, en présence de cette superbe et maternelle nature. Celle-ci pénètre dans leurs fables, avec son mystère entr'aperçu, fugitif et décevant. Leur langage nous a transmis, avec plus de précision encore, la même histoire lointaine; ce langage si franc, si sonore, si plein, si voisin de l'onomatopée, où l'on entend comme les bruits à peine modifiés de l'univers murmurant ses premières leçons à l'oreille humaine attentive et charmée. Puis ce fut la poésie, puis ce furent les arts, et enfin la philosophie, qui condensa, en préceptes lumineux, la leçon que la nature vierge avait dite à l'homme vierge qui l'interrogeait.

Tout fut ainsi inscrit, noté, transmis oralement d'abord, et, plus tard, dans les poèmes didactiques et historiques qui confièrent aux génération futures la première science de la vie. Le code de la morale et la loi des sociétés furent élucidés, à leur tour, et cela avec une autorité et une précision telles que, sans doute, leurs grandes lignes ne peuvent plus être modifiées.

Dans tous les ordres d'idées à la fois, les plans furent tracés, les cadres établis, et, depuis, nous ne faisons plus rien que reprendre l'œuvre pour la compléter et l'orner, de même que, dans nos vieux pays, les sanctuaires s'élèvent sur les sanctuaires et la pierre sur la pierre, sans que rien soit modifié aux substructions antiques.

Le coup d'œil et le coup de pouce des cinquante premières générations méditerranéennes ont fixé, pour toujours peut-être, et, en tout cas, pour des centaines et des milliers de siècles, le profil de l'humanité. Il est livré en modèle à toutes les autres nations. Les civilisations lointaines l'acceptent; celles qui refusent de se conformer à ce type ont disparu ou sont menacées.

Quant à l'avenir, il doit réapprendre sans cesse ce que les anciennes générations ont appris. Il ne peut que broder des détails nouveaux sur une trame définitivement tissée. Mais, comme vous le disiez tout à l'heure, il n'arrivera jamais qu'un ouvrier produise une volute ou un méandre supérieurs à une volute ou à

un méandre sculptés par la main d'un ouvrier grec; il n'arrivera jamais qu'un cerveau ou un cœur humain découvre, dans un de ses replis cachés, une pensée ou une émotion que l'humanité antique n'ait pas connue ou pressentie, exprimée, ou du moins indiquée.

L'ANGLAIS. — Mais quel rôle, dans tout cela, attribuez-vous au christianisme ?...

MOI. — Oh ! oh ! répondis-je en riant, nous sommes loin de la danseuse de marbre.

L'ANGLAIS. — N'est-il pas facile de conclure, de vos propres paroles, que le christianisme a fait, de la culture méditerranéenne, la culture universelle? Il a transmis à l'humanité tout entière, à la plus éloignée et à la plus humble, la tradition qui s'est constituée, par quatre mille ans d'efforts, sur les bords antiques de la mer aux flots bleus. Il a projeté la Syrie, la Grèce et Rome sur le reste de la terre. C'est maintenant un patrimoine commun. Vous n'en avez plus le monopole.

MOI. — C'est juste; mais il nous appartient d'en conserver soigneusement les monumens et de rappeler sans cesse à l'humanité lointaine les doctes enseignemens et la tradition vénérable. L'éducation classique, que nous défendons, n'a pas d'autre objet que de répandre, sur le monde, le continuel rayonnement de la lumière méditerranéenne. Les peuples latins ont un devoir d'aînesse. La même nature qui a illuminé leurs pères les enveloppe de sa grâce éternelle. C'est d'ici que viendront longtemps les leçons illustres. Dans l'aube d'une journée divine, on verra, souvent encore, Astarté naître à la fleur des vagues, sur la mer aux eaux bleues.

L'Anglais se retourna. Il resta un instant en contemplation devant la Vénus de Nîmes qui occupe le milieu du musée. Puis, il remit à l'épaule son appareil photographique, qu'il avait déposé. Après un moment d'hésitation, il toucha son béret et, frappant du bâton la dalle, il sortit en boitant et se dirigea du côté des Arènes.

« — Pour un original, dit le gardien, c'est un original. Je n'ai jamais vu un Anglais si bavard. » Et il ajouta, en manière de conclusion : « Allons déjeuner; c'est une matinée perdue. »

G. HANOTAUX.

LES

FINANCES CHINOISES

L'heure semble venue d'étudier les finances de la Chine : au début d'un nouveau siècle, alors que les armées de l'Europe campent à Pékin et que l'univers se préoccupe des mouvemens futurs de cette masse de 300 ou 400 millions d'hommes, tous les regards sont tournés vers l'Empire du Milieu ; chacun se demande quelle solution les événemens, les volontés des grandes puissances, l'action de celles qui sont plus directement et plus étroitement intéressées à la question, vont donner au problème jaune. Les points d'interrogation sont nombreux ; ils se succèdent, pressés, les uns aux autres ; diplomates, militaires, marins, financiers, industriels, commerçans, ingénieurs, travaillent à réunir les élémens nécessaires pour approfondir une matière aussi vaste et aussi compliquée. Au milieu de cette immensité de sujets qui s'offrent à nos investigations, nous avons choisi celui qui n'est, certes, pas le plus facile à éclaircir, mais qui est d'une importance capitale. La réorganisation de la Chine, quelque forme qu'elle revête, ne pourra se faire qu'avec un système d'impôt restauré, une base financière solide et des revenus suffisans pour assurer la bonne marche de son administration et le service de ses emprunts : il est donc expédient de chercher à dégager, des données rares et confuses que nous possédons, quelques points précis, à l'aide desquels nous essaierons d'esquisser un plan de réformes et d'asseoir, en vue de l'avenir, un budget chinois. L'Europe, à plusieurs reprises, a prêté des capitaux au Fils du Ciel ; l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la

Belgique ont souscrit des obligations, dont le service est prélevé sur les recettes douanières ou gagé par les chemins de fer; la Russie a donné sa garantie à un emprunt destiné à payer au Japon une partie de l'indemnité de guerre stipulée par le traité de Simonosaki. Des liens financiers multiples étant établis entre la Chine et le monde occidental, celui-ci a le droit et le devoir de se préoccuper de la situation de son débiteur.

La Chine dépasse l'Europe comme territoire et comme population : 11 millions de kilomètres carrés et 400 millions d'habitans contre 10 et 380 millions. Mais deux tiers de cette étendue, formés par la Mandchourie, la Mongolie avec le désert de Gobi, et le Thibet, sont très peu peuplés. La Chine proprement dite ne compte que 3700000 kilomètres carrés, avec une densité de population de 100 habitans au kilomètre carré, plus du double de la proportion européenne. La monarchie est héréditaire, mais non par droit de primogéniture : le souverain choisit lui-même son successeur parmi ses fils, ou, à défaut de fils, parmi les princes de la maison impériale, par adoption. La dynastie, depuis 1643, est mandchoue. Le premier corps de l'État est le *Grand Secrétariat*, composé de six membres, dont trois Chinois et trois Mandchous : le pouvoir effectif est exercé par le *Grand Conseil*, composé de sept membres et présidé directement par l'Empereur : divers groupes d'administration correspondent à des ministères, parmi lesquels se trouve le département du Trésor.

Nous examinerons l'état de la circulation monétaire, puisque, avant de parler des comptes d'un pays, il est indispensable de connaître l'unité qui sert à les établir; le système de banque, le budget chinois, en donnant un tableau des ressources et des dépenses et en insistant sur l'organisation des douanes, qui constituent le plus certain des revenus; nous montrerons quelle est l'importance actuelle de la dette; nous chercherons à mettre en lumière quelques-uns des facteurs de la force économique du pays : commerce, agriculture, industrie naissante, chemins de fer commencés et concédés; nous tâcherons enfin de tracer un tableau des réformes qui pourraient fortifier la situation du Trésor, en contribuant à hâter la mise en valeur des ressources d'un empire qui a, dans sa population, dans son sol fertile, dans ses richesses houillères et métallurgiques, dans son réseau de fleuves et de canaux, des élémens considérables de prospérité

I

Il n'existe pas en Chine de système monétaire avec étalon déterminé : l'unité porte le nom de *taël*, mais représente, selon les lieux, un poids et un titre différens d'argent. D'après les conventions qui l'ont établi, le taël de Canton devrait être de 37 gr. 783 d'argent ; dans la pratique, il n'est que de 37 gr. 58. Le taël employé par le commerce international est celui de Shanghaï, qui correspond à 36 gr. 65. Quant au taël *haikwan*, destiné au règlement des droits d'importation, la direction des douanes en fixe la valeur en monnaies européennes au début de chaque mois. C'est à Shanghaï que se fabriquent les lingots d'argent fin (*sycee*, littéralement *sai cee*, soie pure), pesant environ 1840 grammes et valant par conséquent une cinquantaine de taëls : ces lingots ne servent pas aux usages courans, mais aux comptes de banque et aux compensations. La monnaie d'argent qui circule le plus, en dehors des lingots, est la piastre mexicaine, que les essayeurs chinois poinçonnent après l'avoir vérifiée et qui prend alors le nom de *chopped dollar*. Le taël, monnaie de compte qui, théoriquement, devrait être égale à une once d'argent pur, se divise en 10 *tsien* (*mace* en anglais) ; le *tsien* en 10 *fen* ou *candarin;* celui-ci à son tour en 10 *li*.

Le métal argent n'est pas aussi répandu qu'on se l'imagine communément : le rapport de la mission lyonnaise d'exploration commerciale dans le pays (1895-1897), nourri d'une foule de renseignemens de la plus haute valeur, fait à cet égard une comparaison pittoresque : la Chine, dit-il, est une sphère dont l'enveloppe est en argent et dont la teneur en ce métal diminue à mesure qu'on s'éloigne de la périphérie. C'est dans les ports et dans la partie des provinces orientales qui sont en relations suivies avec les étrangers que les monnaies et lingots d'argent apparaissent en plus grande quantité ; dans l'intérieur du pays, dans les hautes vallées des fleuves, la monnaie de billon, la sapèque, composée d'un alliage de cuivre et de zinc, auxquels s'ajoutent souvent du plomb et de l'étain, règne en souveraine. De valeur infime, ces pièces, percées d'un trou central, sont réunies par ligatures de 400, 500 ou 1000 unités ; les salaires des ouvriers, les loyers, les fermages, les prix des denrées de première nécessité, s'expriment en sapèques.

La Chine n'est donc pas un pays à étalon d'argent, mais un pays à double étalon, argent et cuivre : seulement il n'y a pas de rapport fixe entre ces deux métaux, et chacun d'eux est courant suivant les lieux, on pourrait presque dire selon les classes de la population. A l'intérieur, c'est en cuivre que se règlent la plupart des transactions, dont chacune prise isolément ne s'élève pas à une somme considérable. Le cours de la sapèque de cuivre par rapport au taël d'argent varie, avec une tendance générale à la hausse dans les derniers temps, puisque, au lieu de 1600 sapèques, qui formaient, il y a un quart de siècle, la contre-valeur du taël, ce n'est plus que 1200 ou 1300 qui la représentent aujourd'hui. Ce changement s'explique à la fois par la hausse du cuivre et la baisse de l'argent. A l'intérieur des provinces, le pouvoir d'achat de la sapèque ne paraît pas avoir beaucoup varié, tandis que, dans les ports, celui du taël est régulièrement influencé par les fluctuations du métal blanc.

Au cours de leur histoire, les Chinois ont essayé de presque toutes les monnaies connues : papier, fer, argent, or, peaux de bêtes, pièces d'étoffe. L'empereur Che Hwangte frappa des pièces d'or pesant plus d'une livre, trois siècles avant Jésus-Christ : mais elles disparurent avec sa dynastie, dès la génération suivante. Cinq siècles plus tard, l'empereur Wuti fit fabriquer des monnaies d'argent et d'étain mélangés, auxquelles il essaya de donner un cours supérieur à leur valeur intrinsèque; instruit par l'expérience, il voulut ensuite revenir à la saine monnaie. Mais le désordre était tel et les contrefaçons si nombreuses qu'au siècle suivant, on proposa d'abolir toute espèce de signe métallique et de reprendre les grains et les étoffes comme instrumens d'échange et mesure de la valeur. Plus d'une fois déjà, les Chinois avaient connu le papier-monnaie, notamment sous les empereurs de la dynastie Sung (xıᵉ siècle après J.-C.). On en parle comme ayant existé sous la dynastie de Tcheou, de 1122 à 255 avant Jésus-Christ. L'empereur Ou-Ti, de la dynastie des Han, en 240 avant Jésus-Christ, fit créer des billets de banque en peau de cerf. Quoi qu'il en soit, les maux financiers ne furent pas étrangers au mouvement qui renversa la dynastie mongole (1368), pour la remplacer par celle des Ming. Toutefois le papier reparut sous ces nouveaux maîtres, qui punirent de mort les contrefacteurs. L'empereur Choenn-Tchou, en 1651, fut un de ceux qui eurent recours à ces émissions.

Les pièces, n'étant pas frappées artistiquement ni revêtues d'une empreinte qui rendît l'imitation difficile, étaient, elles aussi, exposées au danger de contrefaçons nombreuses : celles-ci furent peut-être une des causes qui firent adopter un étalon d'aussi peu de valeur que le cuivre. Dans les temps modernes, la Chine a absorbé des quantités considérables d'argent, notamment sous forme de piastres espagnoles et mexicaines : une partie des premières a été réexportée en Europe, lorsque la baisse du métal rendit l'opération profitable, puisque ces pièces, dépréciées en Chine, où elles suivaient les fluctuations de valeur de l'argent, avaient conservé toute leur force libératoire en Espagne; et une partie des secondes, aux Indes, aussi longtemps que le libre monnayage du métal blanc y subsista, c'est-à-dire jusqu'en 1893.

Une des clauses du traité, remarquable à beaucoup d'égards, qui fut conclu en 1867 entre la Chine et les États-Unis, par l'intermédiaire de M. Burlingame, portait que l'Empereur était pénétré de la nécessité d'améliorer le système monétaire de son pays et de le mettre en harmonie avec celui du reste du monde. Vingt ans plus tard, en 1887, édits sur édits se succédèrent pour ordonner des réformes : l'impératrice régente autorisa le vice-roi du Kwang-Tung à installer à Canton des machines pour y frapper des dollars, dont la valeur devait être égale à celle des piastres mexicaines. Mais ces nouvelles pièces, bien fabriquées d'abord, n'ont pas été adoptées par le peuple, en partie à cause des nombreuses contrefaçons dont elles ont été l'objet. Du reste, la fabrication n'a pas tardé à se relâcher : le titre, au lieu de rester à 900 millièmes de fin, s'est trouvé descendre à 884. La Monnaie réalise aussi des profits sur la frappe des pièces divisionnaires, qui, bien que ne contenant pas le poids voulu de métal fin, sont demandées sans cesse par la circulation. Plusieurs hôtels des monnaies sont installés, à Canton, Wou-Tchang, Ghirin, Tientsin : ce dernier ne travaille plus depuis l'occupation étrangère. En même temps que la Chine essayait de se donner une monnaie, l'Angleterre émettait un dollar d'argent pour ses possessions de Hongkong et des détroits, où d'ailleurs la piastre mexicaine circule couramment; la France créait la piastre indochinoise, qui, par la perfection de sa frappe et la sûreté de son titre, a vite conquis droit de cité dans tout l'Extrême-Orient.

Le change avec l'Europe est différent selon les places, puisque la valeur du taël varie de l'une à l'autre. Quelle a été l'influence

de la baisse de l'argent sur le commerce extérieur de la Chine? Si les vieilles théories bimétallistes étaient correctes, les exportations auraient dû augmenter et les importations diminuer; mais les unes et les autres ont grandi, et les secondes dans une proportion bien plus forte que les premières. Voici un tableau, dressé en partie par la mission lyonnaise : les valeurs y sont exprimées en taëls haikwan, et ceux-ci évalués en francs selon le cours de l'argent :

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA CHINE DE 1883 A 1899

	Cours du haikwan taël exprimé en francs.	Importations.	Exportations.	Total.
	fr. c.		Millions de taëls.	
1883	7,05	74	70	144
1884	7,05	73	67	140
1885	6,70	88	65	153
1886	6,30	87	77	164
1887	6,10	102	86	188
1888	5,90	125	92	217
1889	5,95	111	97	208
1890	6,55	127	87	214
1891	6,10	134	101	235
1892	6,10	135	103	238
1893	5,10	151	117	268
1894	4,75	162	128	290
1895	4,00	172	143	315
1896	4,20	203	131	334
1897	3,75	203	164	367
1898	3,50	210	159	369
1899	3,50	265	196	461

D'autres facteurs que le cours du métal argent ont exercé leur influence : l'abaissement des prix de revient en Europe et des frets a permis aux importateurs de vendre à des cours sans cesse décroissans.

Les changes se cotent à Shanghaï en exprimant la valeur du taël en monnaies étrangères : ainsi les cours de Londres se traduisent par l'inscription du nombre de shillings et de pence qui s'échangent contre un taël; le change sur France, Allemagne, New-York, par celle des francs et centimes, des marks et pfennigs, des cents qui s'obtiennent contre l'unité chinoise. La cote de Shanghaï indique aussi le nombre de taëls de Shanghaï qui équivalent à 100 piastres mexicaines, et la quantité de sapèques qui se

donnent contre un taël. Le taux de l'intérêt s'exprime par la fraction quotidienne, qu'il faut donc multiplier par 365, si nous voulons noter ce taux à l'européenne, c'est-à-dire en tant pour 100 l'an : ainsi 1 pour 1 000 signifie 365 pour 1 000, soit 36 1/2 pour 100 à l'année.

Nous ne nous rendrions pas bien compte de la façon dont s'effectuent les échanges en Chine, si nous ne considérions pas les banques du pays, qui ont atteint un développement remarquable et constituent un système beaucoup plus perfectionné que ne pourraient se l'imaginer ceux qui n'en connaissent pas l'importance et le mécanisme. Elles jouissent d'une liberté absolue, les plus importantes étant les banques d'escompte et de dépôts. Dans chaque province, il en est une à laquelle sont confiées la garde du trésor du gouvernement local et la perception des taxes, moyennant une commission de 2 pour 100. Les opérations sont l'escompte, les négociations de lettres de change, les avances sur propriétés, sur marchandises, le commerce des métaux précieux, les prêts à court terme, les compensations, dont l'usage est très répandu, les prêts sur gage. Beaucoup de ces banques indigènes sont les cliens des banques européennes, qui louent leur honnêteté et leur habileté.

Le rapport de la mission lyonnaise nous montre comment fonctionnent ces établissemens. Il y a par exemple 17 banques chinoises établies à Tchoung-King : presque toutes sont entre les mains de gens du Shansi; quelques-unes ont leur maison mère à Tchen-tou; elles ont toutes des agences à Canton, Shanghaï, Hankéou, Nantchang, Kouiyang, Tchentou, Yunnanfou, Sanifou. Le capital varie d'un demi à plusieurs millions de taëls : il est presque toujours conservé en espèces, de façon à être constamment disponible. Les agences ont des raisons sociales différentes de celles de la maison mère, n'étant ni l'une ni les autres solidairement responsables de leurs engagemens. Les employés sont en général associés; l'inventaire se fait tous les trois ans. Les reconnaissances des débiteurs indiquent à quelle balance l'argent a été pesé. Beaucoup de ces banques émettent des billets, ce que font aussi certaines banques anglaises, comme la *Chartered Bank of India and Australasia*, et la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation*. Dans les villes où il y en a plusieurs, elles échangent chaque soir entre elles les nombreux chèques qu'elles ont reçus dans la journée et règlent les soldes au moyen de lingots d'ar-

gent (*sycee*) que des coolies transportent d'un établissement à l'autre et que chacun conserve dans ses caves.

A côté de ces banques existent un grand nombre de prêteurs sur gages : trois classes en étaient jadis reconnues et patentées par le gouvernement. Elles se distinguaient d'après la longueur du délai accordé aux emprunteurs pour se libérer : trois ans, deux ans, ou un an : les prêteurs pouvaient exiger jusqu'à 3 pour 100 par mois et étaient responsables de la conservation du gage, sauf cas de force majeure.

Les banques chinoises de Shanghaï empruntent souvent une partie des capitaux dont elles se servent aux banquiers européens. Les taux d'intérêt atteignent des hauteurs inconnues en Europe, dont profitent les établissemens étrangers qui travaillent en Chine et dont les principaux sont :

1° La *Chartered Bank of India, Australia and China*, qui, la première, a ouvert une agence en pays chinois : elle en a aujourd'hui trois, à Shanghaï, Tientsin, Hankéou. Son capital versé est de 800 000 livres sterling, soit 20 millions de francs, et sa réserve de 12 millions et demi ; son émission de billets oscille aux environs de 18 millions de francs ;

2° La *Deutsch-Asiatische Bank*, fondée en 1890 à Berlin au capital de 5 millions de taëls et dont le développement rapide suit celui du commerce allemand dans ces régions ;

3° La *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation*, la plus importante de ces banques, dont le siège est à Hongkong, et l'influence considérable dans tout l'Extrême-Orient ; elle dispose d'un capital de 10 millions de piastres, divisé en 80 000 actions de 125 piastres, et d'un fonds de réserve de 12 millions : ses actions sont cotées aux environs de 1 500 francs. Elle a émis pour 10 millions de piastres de billets gagés par des titres déposés entre les mains des agens de la Couronne anglaise. Elle a en outre été autorisée, en 1900, à faire une émission de 2 500 000 piastres de billets gagés par des espèces ;

4° La *Bank of China and Japan*, dont le siège est à Londres et le capital versé d'environ 10 millions de francs ;

5° La *Yokohama specie Bank*, fondée en 1880, au Japon, avec un capital versé de 18 millions de yen, une réserve de 8 millions de yen, et qui contribue à fortifier en Chine l'influence japonaise ; elle a son siège à Yokohama et des agences à Shanghaï, Hankéou, Tientsin, Newchwang ;

6° La *Banque russo-chinoise*, société russe organisée par décret du 10 décembre 1895, au capital de 7 500 000 roubles or, avec siège à Saint-Pétersbourg, succursales à Paris, Shanghaï, Hankéou, Newchwang, Port-Arthur, Tientsin et Pékin : elle assure le service financier des chemins de fer sibérien et mandchourien, de la ligne Hankéou-Pékin; elle a émis une partie de l'emprunt russo-chinois de 1896 ;

7° La *Mercantile Bank of India*, de Londres, au capital de 1 500 000 livres sterling, soit 37 millions 1/2 de francs, dont un tiers environ est versé ;

8° La *Banque de l'Indo-Chine*, établissement français au capital de 24 millions de francs, dont un quart versé, qui a son siège à Paris, a ouvert le 1er juillet 1898 une agence à Shanghaï, et dont les billets circulent en Indo-Chine plutôt que dans l'empire chinois.

En dehors de cette dernière et de la Banque impériale de Chine, fondée en 1896 au capital de 5 millions de taëls, la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation* et la *Chartered Bank of India, Australia and China* émettent du papier pour les sommes modérées que nous avons indiquées. Mais les banques particulières chinoises créent des billets dont le total atteint parfois le vingtuple du capital social.

II

Les budgets de la Chine n'existent guère au sens moderne du mot, et les chiffres qui en sont publiés s'éloignent à coup sûr de la réalité. Le gouvernement central essaie tous les ans de combler le déficit par des expédiens et des exactions. « Il donne des terres aux soldats, écrivait, il y a un tiers de siècle, M. de Courcy, et leur permet le pillage en temps de guerre pour se décharger du fardeau de leur paye ; il licencie ses troupes régulières en temps de paix et recrute, aux époques de trouble, des bandes indisciplinées, dont la turbulence est un péril pour le repos de l'État ; il exige impérieusement des *dons volontaires*, il fabrique des grades littéraires qui ouvrent la voie des fonctions publiques. Les autorités locales secondent de leur mieux ces funestes efforts. Impuissantes à faire face aux exigences multiples de leur situation avec les ressources normales que leur fournit l'impôt, promptes à saisir toute occasion de remplir leur

cassette particulière aux dépens de leurs administrés, elles multiplient à leur gré les taxes extraordinaires et en exigent le recouvrement avec une impitoyable rigueur. Il arrive parfois que, réduites au désespoir par les extorsions administratives, les populations éperdues se soulèvent et demandent aux armes le redressement de leurs légitimes griefs. Quand l'émeute est redoutable, les autorités composent. » Si quelques traits de ce tableau ont cessé d'être ressemblans, il n'en est pas moins, dans son ensemble, de nature à nous donner une idée générale de l'imperfection du système qui est encore en vigueur. Nous invoquerons sur ce point le témoignage d'un homme d'État japonais, le marquis Ito, qui, après un voyage d'étude fait en Chine, déclarait que le désordre financier y atteint le maximum, et qu'il lui a été impossible d'obtenir un relevé des recettes et des dépenses. Il est piquant de voir le jugement des vainqueurs de 1894 se rencontrer avec celui de l'Europe.

Le gouvernement chinois ne se préoccupe pas d'établir une concordance entre les dépenses et les recettes probables : il inscrit, en regard du nom de chaque province, la somme qu'il attend d'elle, et se contente d'en recevoir environ les quatre cinquièmes ; au bout de quelques années, un décret impérial fait remise des montans qui ne sont pas rentrés. Inversement, si une province, telle que le Sechuen, fournit plus que sa quote-part dans l'impôt foncier, l'excédent en est dissimulé sous d'autres appellations, comme celle de don gracieux, pour éviter de porter atteinte au principe de l'immutabilité de la taxe immobilière.

Le budget annuel est établi par le *Comité des revenus* de Pékin, qui a quelques-unes des attributions de notre ministère des Finances, et auquel sont adressés les rapports périodiques des hautes autorités provinciales : ces documens sont publiés en totalité ou par extraits dans la *Gazette de Pékin*, organe officiel de l'Empire depuis une dizaine de siècles. Ces rapports des gouverneurs ou des vice-rois indiquent le montant des sommes remises au gouvernement impérial, qui ne perçoit directement aucun impôt, à l'exception des douanes maritimes et de quelques douanes intérieures. Les revenus sont encaissés par les agens des gouvernemens provinciaux, vis-à-vis de qui ils sont responsables. D'après le rapport que M. Jamieson, consul général d'Angleterre à Shanghaï, écrivait en 1896 et auquel nous emprunterons un certain nombre des renseignemens qui suivent, les produits de

l'impôt sont d'abord versés au Trésor provincial ou à l'une des trésoreries locales, puis répartis entre la caisse centrale à Pékin et celle de la province; dans certains cas, une contribution est fournie à des provinces moins fortunées; mais en principe chaque province doit subvenir à ses besoins et contribuer, dans la proportion de ses ressources, aux charges de l'État.

Le Comité des revenus à Pékin dresse, avant la fin de l'année, un état des sommes nécessaires à l'administration impériale et les répartit parmi les diverses provinces, aux gouverneurs desquelles il est envoyé, après que l'Empereur l'a approuvé. Voici comment s'établissait le bilan moyen annuel des recettes et dépenses visibles de l'Empire et des provinces avant la guerre japonaise, c'est-à-dire à une époque où la dette publique était à peu près nulle :

RECETTES

	Millions de taëls (valant env. 3 fr. 75 l'un).
Impôt foncier payable en argent	25
— — en riz	7
Revenu du sel	14
Likin (douanes intérieures)	13
Douanes maritimes	22
Octrois ou douanes indigènes	1
Droits sur l'opium indigène	2
Droits divers	5
Total	89

DÉPENSES

Administration centrale (garnison mandchoue et Maison impériale)	19
Amirauté (escadre de Peiyang)	5
Escadre du Nord	5
Défense des côtes et solde des troupes étrangères	8
Défense de la Mandchourie	2
Défense de l'Asie centrale	5
Subside au Yunnan	2
Service des emprunts extérieurs	2
Constructions de chemins de fer	1
Travaux publics	2
Administration des douanes	2
Administration des 18 provinces et entretien des troupes provinciales	36
Total	89

Voici maintenant, à titre d'exemple, un budget provincial, celui du Kiangsu :

PROVINCE DE KIANGSU (VICE-ROYAUTÉ DE CANTON)

Recettes.	Millions de taëls.
Impôt foncier perçu par le trésorier de Nankin	0,5
— — — Soutchéou	1,0
Tribut de grains payé en argent (Nankin)	0,7
— — (Soutchéou)	1,8
Revenu du sel	4,6
Likin sur les marchandises	2,5
— l'opium indigène	0,2
Divers	0,4
	11,7

Dépenses.	
Remises faites à Pékin prélevées sur l'impôt foncier	0,2
Remises faites à Pékin prélevées sur l'impôt du sel	0,2
Remises faites à Pékin prélevées sur le likin	0,2
Prélèvement pour la Maison Impériale sur l'impôt du sel	0,2
Prélèvement pour la Maison Impériale sur les droits supplémentaires	0,2
Défense de la frontière nord-est	0,1
Amirauté	0,2
Salaires	0,3
Fonds de kupen	0,1
Remise à Pékin du tribut de grains	2,5
Dépenses locales	7,5
	11,7

L'impôt foncier est loin d'être perçu avec régularité, comme il est aisé de s'en assurer par le simple calcul que voici : les 800 millions d'acres du territoire chinois étant cultivables pour moitié, l'impôt de trois quarts de taël par acre devrait rendre 300 millions de taëls, c'est-à-dire 10 à 12 fois ce que le Trésor impérial encaisse de ce chef. La terre paie l'impôt en argent et en nature : la première de ces taxes est fixe et s'élève en moyenne à 50 centimes par mô, soit 7 fr. 50 par hectare; la seconde, variable suivant la valeur des grains et la superficie cultivée, est évaluée à une moyenne de 2 kilogrammes et demi par mô, et peut être convertie en argent au gré du contribuable. En principe, l'impôt foncier seul est applicable aux dépenses intérieures des provinces.

Sur les 25 millions de taëls que produit l'impôt foncier payable en argent, la moitié est fournie par les cinq provinces : Tchili, Shantung, Shansi, Honan et Sechuen. Les gouverneurs ne se font pas faute de mettre en avant toutes sortes de raisons pour justifier un rendement inférieur à ce qui leur est réclamé. Voici, d'après la moyenne des années 1892 à 1894, pour chacune des 19 provinces, les chiffres de l'impôt foncier, tel qu'il est demandé par le Conseil des revenus et tel qu'il est rentré effectivement :

Provinces.	Montant exigé par le Conseil.	Rendement effectif.
	Milliers de taëls.	
Tchili	3029	2200
Shantung	3380	2600
Shansi	3057	2600
Honan	3250	2316
Kiangsu	3278	1468
Anhwei	1655	1046
Kiangsi	2067	1118
Fukien	1248	1010
Chekiang	2794	1400
Hupeh	1125	950
Hunan	1163	1150
Shensi	1627	1550
Kansu	282	205
Szechuen	668	2390
Kwangtung	1280	1600
Kwangsi	394	500
Yunnan	211	300
Kweichow	32	125
Mandchourie	222	560
Total	30762	25088

Deux provinces, Kiangsu et Chekiang, envoient leur tribut de riz en nature à Pékin, et cela au prix de sacrifices considérables. Un sixième environ suit la vieille route du grand canal; le reste voyage à grands frais par mer, sur des jonques chinoises ou sur les vapeurs de la *China merchant Company*. Six provinces paient un équivalent en argent. L'impôt fourni en nature doit en théorie être remis à Pékin : c'est pourquoi les frais de transport sont exigés du contribuable, en addition au principal. Le Conseil des revenus fixe ces frais à 30 pour 100, mais, dans la pratique ils dépassent de beaucoup ce taux. Le prix du rachat

du tribut est fixé par le magistrat de district, percepteur, qui ajoute, au cours du marché, une somme arbitraire représentant les frais d'expédition et autres, et arrive à faire payer au contribuable le double ou le triple de la valeur réelle. Lui-même achète ensuite le riz, le livre au gouvernement sous déduction d'un huitième, qui lui est alloué pour le transport, et encaisse un bénéfice souvent énorme.

La vente du sel constitue un monopole impérial; la consommation en est évaluée à 25 millions de *piculs*. Cet impôt ne rentre pas mieux que les précédens. La Chine est divisée en sept districts, dont aucun en principe ne doit vendre dans la région voisine. Depuis la révolte des Taïpings, le Szechuen approvisionne le Hunan et le Hupeh. Le sel est obtenu par évaporation au bord de la mer ou bien extrait des bancs de sel gemme et des marais salans du Szechuen et du Shansi. Tout le sel produit doit être vendu aux fonctionnaires du gouvernement à un prix déterminé, qui est de 0 taël 75 par picul de 136 livres anglaises. Les marchands, possesseurs de permis, lesquels sont perpétuels et transférables et valent jusqu'à 12 000 taëls, se présentent au bureau central et reçoivent l'autorisation de prendre livraison dans les dépôts gouvernementaux de 3760 piculs de sel, au prix de 1 taël 20, porté en réalité à 1 taël 60 par différentes commissions. Ils le vendent ensuite dans les grands centres à 3 taëls 20 le picul. Mais le bénéfice apparent de 1,60 doit être diminué du droit de likin, d'environ 1 taël 15, que prélèvent les fonctionnaires par l'intermédiaire desquels la vente doit être faite : il ne reste donc guère qu'un bénéfice de 0 taël 45 par picul. Le budget évalue à 14 millions de taëls le revenu du sel, provenant de la taxe du likin et de l'écart entre le prix payé aux producteurs et le cours auquel l'État le cède aux marchands détenteurs de permis.

Le seul impôt bien réglé est celui des douanes maritimes, organisé depuis un demi-siècle environ et qui fournit, avec l'impôt foncier, la grosse par les recettes chinoises. Depuis 1863, l'inspecteur général des douanes est un Anglais, sir Robert Hart, qui a été chargé en outre de l'organisation et de la direction du service des phares, du balisage et des ports. Les commissaires étrangers placés sous ses ordres ne perçoivent pas les droits; ils veillent à ce qu'ils soient payés aux receveurs indigènes, dont ils contrôlent les opérations : ces derniers adressent leurs rapports

à l'autorité provinciale, qui ne peut disposer des fonds provenant de cette source qu'en vertu d'une décision du pouvoir central. Voici l'application que recevaient en 1893 les recettes douanières :

	Millions de taëls.
Dépenses de perception (personnel étranger, 7 1/2 p. 100).	1,7
Surintendans chinois (2 1/2 p. 100).	0,5
Entretien des phares (0,7 des droits de tonnage).	0,3
Collège de Pékin (0,3 — —).	0,1
Ministère des revenus.	5,9
Fonds des légations étrangères.	1,3
A l'Amirauté (likin de l'opium).	5,3
Subsides fixes à Pékin.	2
Aux autorités locales (droits de transit ou de cabotage). . .	1,2
Défenses des côtes, intérêt des emprunts étrangers. . . .	3,7
Total.	22 »

L'un des effets de la réforme poursuivie par sir Robert Hart a été de faire rentrer à Pékin des revenus qui étaient auparavant détournés vers les administrations provinciales. Il en est résulté une recrudescence d'impositions établies par ces dernières. Cela est d'autant plus naturel qu'en Chine, aucun fonctionnaire, depuis le président du Conseil impérial jusqu'au plus petit mandarin de province, n'est suffisamment payé. Aussi perdent-ils tous la notion de ce qui est excusable et de ce qui est illégitime : leur première préoccupation est de faire fortune et de récompenser ceux qui les ont aidés ; de véritables syndicats d'exploitation s'attachent souvent à la personne d'un jeune candidat lettré, lui fournissent les sommes nécessaires à sa subsistance pendant qu'il prépare ses examens, source du pouvoir, et l'obligent, une fois investi d'une fonction publique, à les payer largement des avances qu'ils lui ont faites. On juge de la moralité d'hommes entourés de la sorte. Aussi n'est-ce que d'une administration étrangère qu'on peut attendre une réforme de ces abus : celle des douanes a donné l'exemple.

Avant 1842, Canton était le seul port par lequel des échanges s'effectuaient avec le dehors : les autres ports n'avaient qu'à enregistrer des opérations de cabotage, sur lesquelles il était prélevé en moyenne 10 pour 100. Mais, en l'absence de toute comptabilité, le gouvernement impérial se contentait d'exiger de chaque port une somme fixe à titre de contribution ; les

autorités provinciales suivaient cet exemple. Les mandarins placés à la tête d'un district maritime avaient donc à fournir deux contributions : une fois celles-ci payées, ils s'attribuaient le reste des rentrées. Ce système ne put survivre au traité de Nankin, qui ouvrit un certain nombre de ports aux Européens : l'article 2 disait que la reine d'Angleterre désignerait des fonctionnaires qui serviraient de trait d'union entre les autorités chinoises et les négocians britanniques et veilleraient à ce que ces derniers acquittassent les droits dus par eux. Mais la conclusion de traités de commerce, en 1844, entre la Chine d'une part, la France et les États-Unis de l'autre, obligea la Grande-Bretagne à retirer l'aide qu'elle prêtait au gouvernement chinois pour la perception des taxes. Les inconvéniens de cette absence de contrôle amenèrent, en 1854, un accord entre la Chine et les trois puissances : il fut décidé que le taotai, c'est-à-dire le préfet, nommerait, sur la présentation des consuls, un ou plusieurs étrangers inspecteurs des douanes, avec un état-major moitié étranger et moitié chinois. Le traité de Tientsin (1863) donna tout pouvoir au fonctionnaire supérieur, nommé par le gouvernement chinois pour surveiller le commerce étranger, afin de choisir les sujets britanniques qu'il lui plairait d'avoir comme assistans dans l'administration du revenu des douanes. Lors de la convention de Pékin en 1864, le nouvel organisme, composé de fonctionnaires relevant du gouvernement chinois, servit à assurer le paiement régulier des indemnités promises par la Chine. Au début, il y eut des plaintes, à la fois du côté des négocians, obligés à des paiemens plus exacts, et de celui des mandarins, privés d'une source de bénéfices illicites : mais peu à peu l'excellence du système s'affirma. La progression des revenus comptés en *haïkwan taëls* a été la suivante; il convient d'observer que ce n'est que depuis 1893 que le likin de l'opium figure dans le total :

	Millions.
1863	8 1/2
1864	7,8
1874	11 1/2
1884	13 1/2
1893	22
1899	26

Le service occupe 4 300 employés, dont 750 étrangers et

3550 Chinois, et coûte à peu près le dixième de ce qu'il rapporte ; en d'autres termes, il exploite à environ 10 pour 100 des recettes.

A côté des douanes maritimes, qui ne frappent que les marchandises transportées par navires étrangers, existent les douanes indigènes, sorte d'octrois, appelés *Likin*, qui imposent aux jonques du pays des droits souvent différens du tarif applicable aux premiers. Les likins datent à peine d'un demi-siècle et n'ont commencé à être appliqués à tout l'empire que vers 1860, pour remplacer en partie l'impôt foncier, qui ne rentrait plus dans certaines provinces, et fournir les ressources nécessaires à la répression de la révolte des Taïpings. La levée du likin est autorisée par un décret impérial, à la suite duquel les autorités provinciales établissent un bureau central et indiquent les endroits où seront placées les stations secondaires. Ces barrières, très nombreuses, se suivent, par exemple le long du grand canal, à une trentaine de kilomètres de distance les unes des autres. Un tarif existe, mais en réalité n'est pas appliqué : il se produit un marchandage continuel entre les transporteurs et les fonctionnaires chargés de percevoir les droits, qui s'accordent souvent sur un abonnement : la Chambre syndicale des tissus de Shanghaï avait ainsi un forfait annuel pour ses envois à Soutchéou, qui constituait pour elle un avantage, les autres transporteurs payant des redevances plus considérables. Les mandarins, en imposant le producteur ou le premier acheteur, éludent la clause des traités qui ordonne que les marchandises importées ou exportées par les étrangers n'acquitteront que les droits de douane impériale. D'autre part, en dehors des ports ouverts, il existe dans un grand nombre de villes, sur la côte et à l'intérieur, des douanes locales, appelées *kwan*, et distinctes du likin. Cette catégorie de revenus a diminué à mesure qu'un plus grand nombre de ports s'ouvraient au commerce étranger ; le produit n'en figure au budget que pour 1 million de taëls, somme certainement très inférieure à celle que les autorités locales perçoivent de ce chef.

L'opium indigène, imposé au tiers de celui qui s'importe, ne fournit que 2 millions, tandis que le second en acquitte environ 6 entre les mains des douanes maritimes. Depuis le traité de l'opium (1885), les droits sur l'opium indigène sont directement remis au gouvernement central. Il y a dix-sept ans,

on estimait la production de l'opium chinois à 224 000 piculs; depuis, il a été fait des plantations nombreuses de pavots.

Les recettes diverses, évaluées à 5 millions, proviennent de la collation des grades et honneurs, de ventes de titres, de souscriptions ou donations, de droits de transfert, de licences payées par les monts-de-piété, de patentes dues par les corporations, magasins et marchés. La vente des terres, mais non des maisons, est soumise à un droit d'enregistrement d'environ 3 pour 100. Il n'existe ni contribution personnelle, ni impôt mobilier, ni taxe des portes et fenêtres. Le thé paye 9 centimes environ par livre, sous forme de taxes prélevées à l'intérieur, ou de droits de sortie.

Telles sont les ressources de ce budget de 89 millions de taëls, soit environ 312 millions de francs, si nous calculons le taël à 3 fr. 50. On voit combien cette charge, de moins d'un franc par habitant, est légère. Supposons qu'il faille la doubler ou même la tripler par suite du vice de la perception et des exactions que commettent les fermiers de l'impôt; admettons que la valeur de l'argent n'ait pas encore baissé, à l'intérieur de la Chine, de la même façon qu'en Europe ou en Amérique, par rapport à ce qu'elle était il y a trente ans, et que par conséquent le taël puisse être considéré, à l'heure actuelle, comme y représentant quelque chose de plus que la valeur exacte de son poids d'argent exprimé en or : nous n'arriverons toujours qu'à une contribution individuelle de 4 ou 5 francs. Les mêmes impôts, mieux administrés, devraient fournir des sommes beaucoup plus considérables : dans l'Inde, dont la population et la civilisation sont comparables à celles de la Chine, l'impôt foncier rend 255 millions de roupies, soit 100 millions de taëls; et la taxe sur le sel, 33 millions de taëls.

Les dépenses sont encore plus difficiles à établir que les recettes, parce que les gouvernemens provinciaux ne donnent guère de détails sur leurs budgets particuliers, dont la *Gazette de Pékin* publie de temps à autre le résumé. On peut calculer certaines dépenses par l'affectation que le gouvernement central fait de recettes provenant d'impôts acquittés en argent ou en nature et de prélèvemens supplémentaires : ainsi les 7 millions de taëls des impôts en argent servent à payer les fonctionnaires impériaux de Pékin, à acquitter plusieurs autres dépenses de l'administration centrale; les 5 millions de la taxe du riz sont sur-

tout destinés à l'entretien des soldats mandchous enrôlés sous les *huit bannières;* enfin les prélèvemens supplémentaires, imposés aux provinces, ont pour objet, entre autres, le service de la Maison impériale, qui reçoit une dotation propre de 1 700 000 taëls. Dans les provinces, les dépenses publiques sont réglées par des comités dits de défense ou de réorganisation, parce qu'ils ont été institués après la révolte des Taïpings, et qui sont présidés par les trésoriers provinciaux, assistés par des taotais. Les dépenses qui leur incombent, en outre des contributions aux dépenses impériales, sont celles de l'administration locale, de la défense militaire, des vapeurs, des arsenaux, des constructions, etc.

Voici le tableau d'ensemble que M. Jamieson dressait, pour l'année 1893, des recettes et dépenses de l'Empire et des provinces, rapprochées des chiffres de la population :

		Millions de taëls.		
	Population.	Recettes	Dépenses	
Provinces.	Millions d'habitans.	totales officielles.	locales.	impériales.
Tchili	18	3,2	2,9	0,3
Shantung	36	3,7	1,9	1,9
Shansi	12	3,5	2,0	1,5
Honan	22	3,4	1,7	1,7
Kiangsu	21	11,7	7,6	4,2
Anhwei	21	2,5	1,2	1,4
Kiangsi	25	3,3	1,3	2,0
Fukien	22	3,6	1,0	2,5
Chekiang	12	5,7	1,1	4,5
Hupeh	34	4,6	2,6	2,0
Hunan	21	3,1	2,3	0,9
Shensi Kansu	8 9	5,8	1,0	4,8
Szechuen	68	6,4	3,7	2,6
Kwangtung	30	4,8	1,1	3,7
Kwangsi	5	1,9	1,0	1,0
Yunnan	12	1,6	1,5	»
Kweichow	8	1,4	1,3	»
Divers	20	18,7	6,0	12,7
Totaux	404	88,9	41,2	47,7

Par recettes officielles il faut entendre les recettes nettes

accusées par les trésoriers provinciaux, déduction faite des frais de perception. Les dépenses locales sont celles que les gouverneurs, vice-rois et mandarins provinciaux déclarent nécessaires; les dépenses impériales comprennent à la fois les 20 millions de taëls encaissés et déboursés par le Comité des revenus de l'Empire à Pékin et les dépenses de la défense nationale qui doivent être effectuées par les autorités provinciales.

III

Les emprunts chinois, antérieurs au traité de Simonosaki, duquel on peut dire que date vraiment la création de la dette, consistent en 6 250 000 francs de 5 et demi, émis en Allemagne en 1887, et 10 millions de taëls, soit 40 875 000 francs, de 7 pour 100, payables en argent, fournis en 1894 par la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation.* La même banque plaça, en février 1875, un emprunt or 6 pour 100 de 75 millions; au mois de juillet suivant, 50 millions du même type furent souscrits moitié par la *Chartered Bank of India, Australia and China,* moitié par MM. Arnold Karberg et C[ie]. Au même moment, un emprunt de 400 millions en or recevait la garantie de la Russie, qui désirait faciliter à la Chine le moyen de commencer à payer l'indemnité de guerre due au Japon victorieux, et s'émettait en France; cette garantie permit d'en fixer le taux à 4 pour 100, c'est-à-dire bien au-dessous de celui que la Chine, réduite à ses propres forces, aurait dû consentir à ses créanciers. Dès l'année suivante, en septembre 1896, une nouvelle émission, d'égale importance, devenait nécessaire : elle se faisait en Angleterre et en Allemagne au taux de 5 pour 100. En mars 1898, un troisième emprunt de 400 millions, au taux de 4 et demi pour 100, était émis afin de solder l'indemnité de guerre due au Japon : il était contracté avec la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation* et la *Deutsch-Asiatische Bank;* outre la garantie des douanes impériales, accordée déjà aux précédens emprunts, celui-ci reçut celle de certains *likin,* dont la perception fut confiée à l'inspecteur général des douanes. La même année 1898 vit encore la création de deux emprunts 5 pour 100 d'ensemble 124 millions, dont l'un a fourni les fonds destinés à la construction de la ligne Hankéou-Pékin, et qui ont aussi obtenu la garantie de droits de likin. Le tableau suivant, emprunté à l'intéressant ou-

vrage de M. Théry sur *le Péril Jaune*, résume l'histoire de la dette chinoise :

Type de l'emprunt.	Date de l'émission.	Groupe émetteur.	Date de l'amortissement final.	Montant de l'emprunt. Millions de francs.	Taux d'émission p. 100
—	—	—	—	—	—
5 1/2 or	1887	allemand	1902	6	106 1/4
7 argent	1894	anglais	1914	41	98
6 or	1895	—	—	75	96 1/2
6 —	—	—	1915	25	106
6 —	—	allemand	—	25	104 1/2
4 —	—	franco-russe	1935	400	99,20
5 —	1896	anglo-allemand	1943	400	99
4 1/2 or	1898	—	1943	400	90
5 or	—	franco-belge	1929	67	96 1/2
5 —	—	anglo-allemand	1945	57	97
			Total. . . .	1 496 millions de francs.	

En quatre ans, la Chine a donc emprunté un milliard et demi : presque toute cette dette a pour origine la guerre japonaise. Exprimé en taëls au change du jour, le service des intérêts et de l'amortissement en exige environ 24 millions, c'est-à-dire à peu près le revenu net des douanes. Si la Chine voulait contracter de nouveaux emprunts, elle ne pourrait donc plus les gager avec ce revenu : déjà le 4 et demi pour 100 de 1898 a reçu d'autres ressources en garantie ; elle devrait recourir à des taxes intérieures ou bien augmenter les droits de douane. La charge annuelle décroîtra à partir de 1906 ; elle sera réduite de près de moitié en 1935, pour disparaître en 1943, si les tableaux d'amortissement actuels des emprunts sont respectés.

Quelques détails sur les divers emprunts et la façon dont ils ont été contractés ne seront pas inutiles. L'emprunt 7 pour 100 argent a reçu la garantie du revenu des douanes impériales des ports à traité, avec droit de priorité sur tous emprunts ultérieurs. A cet effet, des obligations douanières, dûment signées par les autorités chinoises et les fonctionnaires des douanes, ont été remises à la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation*, qui les conserve en dépôt, à titre de fidéicommis, et peut s'en servir à l'échéance pour acquitter les droits de deux ans. Principal et intérêt sont payables à Shanghaï en taëls, ou bien à Londres et à Hambourg au change du jour. Les emprunts 6 pour 100 or de 1895 ont reçu la même garantie des douanes, par préférence sur

tous emprunts ultérieurs. L'emprunt 4 pour 100 de 1895, émis en francs, jouit de la garantie de la Russie et a été en grande partie souscrit en France, où il a été considéré comme un emprunt russe et assimilé, au point de vue du crédit, aux fonds moscovites.

L'emprunt 5 pour 100 de 1896 a été émis en deux fois : 10 millions de livres sterling ont d'abord été offerts en souscription publique le 1er avril de l'année; 6 millions, le solde, l'ont été en septembre. Tout l'emprunt est amortissable et remboursable par tirages au pair en trente-six ans, sans faculté de remboursement anticipé pour le débiteur. Les douanes maritimes sont affectées à l'emprunt de la même manière qu'elles l'étaient aux emprunts antérieurement gagés sur elles. Voici comment le prospectus, contresigné par l'ambassadeur chinois à Berlin, Hsu, établissait ce gage : le capital et les intérêts sont garantis par les revenus des douanes maritimes impériales des ports chinois à traité, en ce sens que les emprunts actuellement existans, qui ont déjà reçu cette garantie, passent avant le présent emprunt, mais que celui-ci a un droit de préférence sur tous emprunts, charges ou garanties futures qui seraient mises sur les douanes. En conséquence, des obligations de douanes, établies par le Tsung-li-Yamen et l'administration des finances, contresignées par l'inspecteur général des douanes sir Robert Hart, seront déposées à la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation* et à la *Deutsch Asiatische Bank*. En outre, des obligations douanières, pour un montant égal à celui de l'emprunt en principal et intérêts, seront remises aux deux banques : ces obligations portent les sceaux des surintendans chinois des ports à traité, des gouverneurs de la province, des préposés européens aux douanes et peuvent servir à acquitter les droits de douane dans tous les ports à traité. Le gouvernement chinois s'oblige à laisser subsister, pendant toute la durée de l'emprunt, l'administration des douanes maritimes dans la forme actuelle.

L'emprunt 4 et demi pour 100 de 1898, au capital de 400 millions de francs, était destiné à fournir à la Chine le complément de ressources qui lui était nécessaire pour achever de payer l'indemnité de guerre au Japon, dont le total avait été fixé à 230 millions de taëls, le taël étant compté à 3 shillings un quart, environ 4 francs 10, soit 943 millions de francs. Cet emprunt est le premier qui, en dehors de la garantie des douanes impériales, ait reçu

celle d'autres revenus, notamment de droits de likin et de certains impôts à percevoir dans des ports et districts qui sont placés sous la surveillance de l'inspecteur général des douanes. L'emprunt suivant a été un emprunt de chemins de fer, créé en 1898, au taux de 5 pour 100, émis en avril 1899, et dont le produit était exclusivement destiné à la construction de la ligne Lu-Kun-Tchiao (près Pékin) à Hankéou. Il s'élève à un total de 112 millions et demi de francs, dont 67 millions et demi ont jusqu'ici été émis en France et en Belgique. Outre l'obligation générale du gouvernement chinois, il a une garantie spéciale, en premier rang, sur ladite ligne et ses produits. L'exploitation est concédée, pour toute la durée de l'emprunt, à la Société d'études de chemins de fer en Chine, qui doit retenir sur les produits nets la somme nécessaire afin d'assurer, chaque semestre et trois mois au moins avant l'échéance, le service de l'emprunt. Celui-ci doit être amorti en vingt ans, de 1909 à 1929; mais, à partir de 1907, le gouvernement a le droit de le rembourser en totalité ou en partie.

Enfin, un emprunt de 2600000 livres sterling 5 pour 100 a été émis en 1899 par les Anglais pour la construction des chemins de fer impériaux du Nord de la Chine, c'est-à-dire de la ligne Shanghaï-Kwan à Newchwang, dont les Russes ont pris possession en 1900.

Les cours de ces divers emprunts avaient atteint en 1899 des niveaux élevés, que le tableau suivant indique; nous avons inscrit en regard les cours actuels (avril 1901):

Emprunts.	Plus hauts cours en 1899.	Cours d'avril 1901.	
7 p. 100 argent	108 1/4	101	cote de Londres.
6 p. 100 or 1895	109	102 1/2	cote de Londres.
6 p. 100 or 1895	110 1/4	102 1/2	cote de Londres.
5 p. 100 or 1896	101 3/4	94 1/2	cote de Londres.
4 1/2 p. 100 or 1898	88 3/4	81 1/2	cote de Londres.
5 p. 100 or ch. de fer 1899	97	87 1/4	cote de Londres.
5 p. 100 ch. de fer Hankéou-Pékin	98	90	cote de Paris.

IV

Il convient, pour évaluer les facultés contributives d'un pays, de connaître les principaux élémens de sa production et les

moyens d'échange et de transport qui lui permettent d'en tirer parti. Le riz, qui forme la base de l'alimentation nationale, est la plante la plus cultivée. Le thé est consommé dans le pays et constitue aussi un des objets d'exportation; celle-ci toutefois est battue en brèche par la concurrence de l'Inde et de Ceylan, qui s'est fait sentir d'une façon intense. Voici comment étaient fournies, aux quatre époques ci-dessous indiquées, les millions de livres de thé que consomme le Royaume-Uni, à raison d'environ 6 livres par tête et par an :

	Millions de livres.			
	1886-87	1887-88	1888-89	1893-94
	—	—	—	—
Ceylan	8	15	26	72
Inde	78	86	95	114
Chine.	139	117	98	54
	225	218	219	240

Aux États-Unis, le thé japonais fait concurrence au thé chinois : en 1894, il avait été importé en Amérique 46 millions de livres du premier contre 15 millions du second (1); en Russie, au contraire, le thé chinois s'est maintenu sur le marché. D'une façon générale, les exportations chinoises de thé ont diminué : de 1884 à 1893, elles ont baissé de 268 à 242 millions de livres. Le prix de revient proprement dit est inférieur en Chine à ce qu'il est ailleurs; mais les droits fiscaux l'augmentent d'environ 30 pour 100, tandis qu'aux Indes et à Ceylan, il n'existe aucune taxation de ce genre.

La soie chinoise s'exportait bien avant le thé; déjà, dans les temps anciens, elle arrivait en Perse, en Syrie et jusqu'à Rome. L'opium n'a pas fait l'objet de statistiques précises : dans chacune des provinces de Szechuen et de Yunnan, la production en est estimée à environ 7 millions de livres, ensemble 15 millions, soit le quadruple de ce qui s'importe des Indes; le pavot est cultivé dans maintes autres parties du territoire. Aussi voit-on diminuer l'importation indienne, qui est celle d'une plante de qualité supérieure. Le coton est cultivé en très grande quantité : les 80 millions de livres qui s'en exportent ne représentent qu'une très faible partie de la récolte totale. Des filatures se sont créées, notamment à Shanghaï, et se créeront sans doute en grand nombre dans la vallée du Yangtse, centre principal de la

(1) R. S. Gundry, *China present and past.*

production. C'est par étapes successives que ce fleuve a été ouvert au commerce européen et américain; le traité de 1858 avait permis aux navires étrangers l'accès de Hankéou; à partir de 1876, ils purent remonter 640 kilomètres plus haut, jusqu'à Ichang, et enfin, en 1893, jusqu'à Chungking, au centre du Szechuen.

Les richesses minières de la Chine sont considérables. La Mandchourie renferme des alluvions aurifères qui ont été exploitées déjà dans le bassin de la Jeltonga, affluent de l'Amour: une république d'orpailleurs s'y était installée en 1884 et ne fut dispersée que deux ans plus tard par les troupes chinoises, après avoir récolté plus de 8000 kilogrammes d'or. Le fer et la houille existent en abondance dans le centre de l'empire. Certains auteurs assurent que le territoire houiller de la Chine s'étend sur 600 000 kilomètres carrés et serait ainsi le plus vaste du monde. Des gisemens puissans ont été reconnus dans le Chili, le Shansi, le Shensi, le Hounan, le Honan, le Houpeh, et plusieurs autres provinces. Les minerais de fer, hématites brunes et rouges, abondent au Yunnan et au Kouitchéou; le Szechuen est riche en fer carbonaté des houillères. Le cuivre est extrêmement abondant au Yunnan.

L'excellente main-d'œuvre que le Chinois est susceptible de fournir n'est encore que peu employée dans l'industrie. Presque tout l'effort du peuple s'applique à l'agriculture: la vallée du Yangtsé, à elle seule, pourrait produire des moissons qui suffiraient à nourrir toute la nation: néanmoins le défaut des communications est tel que la Chine n'exporte jamais de riz, mais en importe au contraire régulièrement.

Presque tout le commerce extérieur chinois se fait par mer, en attendant que le Transsibérien soit terminé. En 1899, plus de 65 000 navires, jaugeant 39 millions de tonnes, sont entrés dans les ports ouverts aux étrangers: le mouvement de la navigation a augmenté d'un tiers depuis 1893. La moitié des importations et exportations se fait sous pavillon anglais: avant 1842, tout ce commerce s'effectuait par le seul port de Canton. En cette année, l'Angleterre déclara la guerre à la Chine et lui imposa le traité de Nankin, connu sous le nom de *Traité de l'opium*, qui autorisa les sujets britanniques à résider dans les cinq ports de Canton, Shanghaï, Amoy, Foutchéou et Ningpo; deux ans plus tard, ces mêmes ports furent ouverts aux Américains et aux Français. Le traité de 1858, imposé par la France et l'Angleterre, stipula l'ou-

verture de six ports nouveaux ; la convention de Pékin de 1860 ouvrit celui de Tientsin, situé sur le grand canal, à 130 kilomètres de Pékin et 80 de la côte par le Peïho. Divers accords ultérieurs, notamment le traité de Simonosaki (17 avril 1895), ont porté à trente-quatre le nombre total des ports ouverts sur la côte et à l'intérieur.

Après avoir exposé quelques-uns des élémens de richesse du pays, il convient de dire un mot de l'instrument qui est appelé, dans un délai plus ou moins rapproché, à les mettre le mieux en valeur. La Chine n'est réellement ouverte aux chemins de fer que depuis la guerre japonaise, qui, sur ce domaine comme sur tant d'autres, marque une ère nouvelle dans l'histoire du Céleste-Empire. Jusque-là, il n'y avait eu que des tentatives ou des commencemens d'exécution. En 1876, une maison anglaise, s'étant fait concéder une route de Shanghaï à Ousong, y avait installé des rails et fait circuler des locomotives sur 16 kilomètres; mais les autorités chinoises rachetèrent la concession et détruisirent la ligne. Le célèbre Li-Hung-Tchang établit un tronçon qui relie les charbonnages de Kaïping à Tientsin et à Takou, à l'embouchure du Peï-ho : les rails ont été posés au Nord-Est jusqu'à Shan-Haï-Kouan, point où la Grande-Muraille aboutit à la mer. En 1895, le gouvernement chinois racheta à la compagnie de Kaïping la ligne qu'elle possédait et la fit prolonger jusqu'à Pékin : la ligne Tientsin-Pékin fut ouverte en 1897. La Compagnie impériale des chemins de fer chinois a ouvert récemment deux lignes, Pékin à Pao-ting-fou, capitale de la province du Tchili ou Petchili, et l'autre prolongeant jusqu'à Kin-tchéou, sur le golfe de Liaotong, celle de Tientsin à Shan-Haï-Kouan. Ce dernier tronçon a été construit au moyen d'environ 60 millions de francs avancés par la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation*. Le petit chemin de fer de Shanghaï à Ousong a été rétabli par le vice-roi Tchang-Tche-Tong.

Une convention de 1895 a donné à la Russie le droit de faire passer la dernière section orientale du Transsibérien à travers la Mandchourie, sur un parcours de 1 535 kilomètres et de rejoindre à Nikolsk, à 109 kilomètres au nord de Vladivostock, la ligne de l'Oussouri. L'article 3 de ce même acte international, connu sous le nom de Traité Cassini, d'après celui du diplomate qui le signa, donna à la Russie le droit de construire les lignes de Kirin à Shan-Haï-Kouan et à Nian-Tchwang, port à traité du

golfe du Petchili. Postérieurement à l'occupation de Port-Arthur par les Russes et au traité de cession du 28 mars 1898, un arrangement additionnel du 7 mai établit que Port-Arthur serait, à l'exclusion de tout autre port de la péninsule de Liaotong, le terminus du Transmandchourien, et que la Chine n'accorderait à aucune autre puissance que la Russie des concessions dans les districts traversés par cette ligne. Tous ces chemins de fer seront construits par la Russie, qui doit les exploiter pendant trente ans : les voies ont l'écartement russe de $1^m,52$ au lieu de $1^m,43$, écartement des autres chemins chinois d'après le gabarit anglais. La Compagnie russe des chemins de fer de l'Est chinois a commencé en 1897 les travaux de son réseau, qui se relie à celui de Pékin et du golfe de Petchili à Sin-min-ting, près de Moukden. Par une convention russo-anglaise du 28 avril 1899, l'Angleterre a renoncé à demander des concessions au nord de la Grande-Muraille, tandis que la Russie a pris le même engagement pour le bassin du Yang-tse-Kiang, et obtenu la concession éventuelle de la ligne Moukden-Pékin. L'Angleterre, en manière de compensation, obtint les lignes de Canton à Kaolong, reliant la première de ces villes à Hongkong, et l'extension de la ligne de Pékin à Houan-Fou.

Le Grand Central chinois, qui doit mesurer 2240 kilomètres et mettre Pékin en communication avec Hankéou et Canton, a été concédé moitié à un syndicat franco-belge, moitié à un syndicat anglo-américain. Le tronçon Pékin-Hankéou paraît devoir être une des grandes artères de la Chine : il coupe les vallées du fleuve Jaune et du fleuve Bleu; plus de 20 millions d'habitans résident dans un rayon de 10 kilomètres de chaque côté de la voie; Hankéou est un des ports du monde le plus fréquentés et un centre actif d'échange des produits indigènes et étrangers. Un contrat, conclu le 26 juin 1898 entre la Compagnie des chemins de fer chinois, ayant pour directeur général Sheng, et la Société d'études franco-belge, confia à celle-ci la construction de la ligne Pékin-Hankéou et l'émission d'un emprunt dont le produit est destiné à la construction du chemin de fer; les recettes futures sont affectées au service des obligations, garanties en outre par le gouvernement chinois; on espère que ces 1200 kilomètres seront terminés vers 1904. Sur ce Grand Central s'embrancheront : à l'Ouest, la ligne de Tchengting à Tai-Yuen-Fu, concédée à la Banque russo-chinoise, et dont le prolongement est demandé

jusqu'à Singan-fou; les lignes du *Pekin-Syndicate*, qui aboutiront sans doute à Siang-Yang sur la rivière Han; une ligne qui longera le fleuve Jaune, de Kaïfong à Singan-fou, et qui a été accordée en décembre 1899 à un groupe franco-belge; à l'Est, la ligne de Tcheng-ting à Tientsin par Sioufou; la ligne de Kaïfong à Tsinan-fou, concédée en juillet 1899 à une Société allemande, destinée à relier la province de Honan à celle de Shantung; enfin la ligne de Sang-yang à Pou-Kéou en face de Nankin, concédée aux Anglais en 1898.

La seconde section du Grand-Central, de Hankéou à Canton (1100 kilomètres) avait été donnée à un syndicat américain, qui l'a rétrocédée à la Compagnie internationale d'Orient. Cette partie de la ligne traverse les districts houillers du Hounan, où divers embranchemens sont prévus : le terminus sera Kao-long en face de Hongkong : une ligne de 187 kilomètres, dont la maison Jardine et Matheson a entrepris la construction contournera le delta du Si-kiang pour aboutir à Canton.

Les Anglais se sont fait accorder des lignes côtières, dont la principale, longue d'un millier de kilomètres, va de Tien-tsin à Ching-kiang sur le Yang-tsé, en suivant le grand canal, qui n'est presque plus navigable. Traversant la province de Shantung, les Anglais ont dû s'entendre avec les Allemands et former, sous les auspices de la *Hongkong and Shanghaï Banking Corporation* et de la *Deutsch-Asiatische Bank*, un syndicat, qui a reçu en mai 1899 la concession définitive. Les Allemands ont constitué la Compagnie des chemins de fer du Shantung, dont le capital de 54 millions de marks, ou 67 millions de francs environ, a été souscrit à Berlin en juin 1899 : les lignes projetées Kiaotcheou à Tsinanfou, Tsinanfou à Itcheoufou, Itcheoufou à Kiaotcheou, forment un triangle qui enferme le massif montagneux central de la province. En complétant ce réseau par une ligne aboutissant au Grand Central, les Allemands espèrent attirer vers Kiaotcheou le commerce du Shantung et de la région du Hoang-ho. De Ching-kiang, la ligne anglo-allemande se dirigera, mais alors sans contrôle anglais, à l'Ouest vers Nankin, à l'Est vers Soutcheou et Shanghaï.

Certaines lignes de pénétration de la Chine méridionale ont été concédées à la France : prolongement de la ligne de Hanoï à la porte de Chine, puis jusqu'à Nanning et Pese sur le Si-kiang; ligne de Pakoï, port ouvert dans le golfe du Tonkin, à Nanning,

et toutes autres lignes partant de Pakoï; ligne prolongeant jusqu'à Yunnan-fou la ligne Hanoï-Laokaï établie le long du fleuve Rouge. Les deux premières auront sans doute de la peine à lutter contre la voie navigable du Si-kiang, tandis que la pénétration au Yunnan, et de là au Szechuen, paraît plus intéressante. Une loi du 25 décembre 1898 a autorisé le gouvernement de l'Indo-Chine à accorder au chemin de fer Laokaï-Yunnan-Sen une garantie d'intérêt. Les Anglais, visant un but analogue, ont acquis du gouvernement chinois le droit de prolonger dans le Yunnan leur ligne de Birmanie, et veulent embrancher à Mandalay, sur la ligne qui remonte l'Iraouaddy, un chemin de fer qui, atteignant la frontière chinoise à Kun-long-ferry, se prolongerait jusqu'à Tchen-tou, capitale du Szechuen.

En résumé, plus de 10000 kilomètres, dont 6000 étaient construits ou en construction en 1900, ont été concédés depuis quatre ans.

Il ne peut plus être accordé de concessions définitives qu'aux Chinois qui, en général, afferment l'exploitation, pour une période limitée, à des syndicats étrangers. Ces contrats doivent être soumis à l'administration centrale des chemins de fer. Au cours de l'année 1898, qu'on a surnommée celle de la bataille des concessions et durant laquelle les représentans d'une foule de groupes financiers se disputaient cette aubaine, le gouvernement chinois a constitué une administration générale des mines et des chemins de fer, et édicté un règlement tendant à assurer ses droits de souveraineté et sa participation financière, estimée devoir atteindre jusqu'aux quatre dixièmes des bénéfices. Il est probable que les chemins de fer donneront de fort beaux résultats, en ces régions à population dense et qui se déplace aisément; l'exemple d'autres pays asiatiques, comme le Japon, où ces entreprises gagnent 10 pour 100, est encourageant. L'hostilité des populations a été exagérée par la rumeur publique; le fait que les travaux de la ligne Pékin-Hankéou ont pu être continués en 1900, pendant que les troupes européennes faisaient campagne dans le Petchili, en est la meilleure preuve.

V

La construction des voies ferrées sera pour la Chine ce qu'elle a été pour l'Amérique, le signal et l'instrument d'une révolu

tion économique. Mais, avant que le premier réseau soit terminé et que d'autres lignes s'y ajoutent, des années s'écouleront. D'autre part, il est nécessaire de trouver des ressources immédiates pour le budget; ce qui ne saurait se faire que de deux façons, en empêchant les impôts qui lui sont destinés d'être pour la plus grande partie dilapidés avant d'arriver au Trésor, et en obtenant des ressources nouvelles. A cet effet, on a suggéré l'idée de remplacer les droits à l'importation de 5 pour 100 *ad valorem* par des droits spécifiques, ou bien de doubler les droits spécifiques qui existent; de supprimer les likin et d'en percevoir l'équivalent au moyen d'une surtaxe douanière à l'entrée, généralisant ainsi ce qui se pratique déjà dans un certain nombre de cas; d'augmenter la taxe sur l'opium importé et aussi sur l'opium cultivé en Chine sous le contrôle des autorités. La faculté donnée aux produits manufacturés en Chine de circuler librement dans l'empire et la suppression des octrois intérieurs qui grèvent les matières premières, telles que le coton, avant leur arrivée aux usines, seraient des mesures d'une portée considérable pour l'industrie indigène. Celle-ci en a d'ailleurs besoin : en dépit du bon marché de la main-d'œuvre, qui ne revient guère à plus de 60 centimes par journée de onze à douze heures, les filatures de Shanghaï perdent de l'argent depuis trois ans, et leurs actions se déprécient dans une très forte proportion.

D'autre part, on a dit avec beaucoup de raison, — et le rapport de la mission envoyée par la Chambre de commerce de Blackburn en 1896 le signalait déjà, — qu'il serait dangereux de consentir au relèvement des droits à l'importation dans les ports maritimes, sous prétexte de supprimer les douanes intérieures, si on ne prenait pas en même temps des mesures pour fournir aux autorités provinciales les ressources qui leur sont nécessaires. On aurait beau signer des conventions avec le gouvernement central : s'il n'était pas, du même coup, pourvu aux besoins des budgets locaux, les stipulations de libre transit pour les marchandises à l'intérieur du pays resteraient lettre morte.

On a proposé de régulariser les concessions minières distribuées au hasard par les mandarins; de les rendre à la fois plus sûres, moins onéreuses pour les étrangers qui les sollicitent et plus fructueuses pour le Trésor. L'impôt sur le sel est un de ceux qui pourraient, sans grand effort, donner un rendement au

moins double des 14 millions de taëls qu'il fournit aujourd'hui. Cette somme est infime, si on songe à ce que les 350 ou 400 millions de Chinois mangent de poisson et de légumes salés : certains auteurs estiment la consommation du sel à 20 millions de piculs de 60^{kg},453, soit environ 3 kilogrammes par habitant et par an. Sur cette quantité, l'écart perçu par le Gouvernement et le droit de likin, calculés comme nous l'avons indiqué plus haut, soit ensemble 1 taël 58, font un total de 32 millions de taëls. Il faut en conclure que près de 20 millions, c'est-à-dire les deux tiers de ce que paie le contribuable, sont dévorés par les frais d'administration. En admettant même qu'une partie du sel consommé soit introduite en contrebande, on voit quelle marge il reste pour le budget, qui devrait retirer de l'impôt du sel plus du double de ce qu'il perçoit actuellement.

La proportion de l'impôt foncier qui reste aux mains des intermédiaires est encore plus forte ; on l'évalue au double ou au triple des 32 millions de taëls pour lesquels il figure au budget ; une assiette sérieuse permettrait peut-être d'en tirer le décuple. Une réforme, analogue à celle que nous avons indiquée pour le sel, devrait ici trouver sa place : il n'y aurait pas lieu d'augmenter l'impôt, mais d'établir une organisation qui le fasse arriver, dans son intégralité, aux mains des fonctionnaires impériaux ; le Trésor public, doté alors de revenus infiniment plus considérables, pourrait subvenir aux frais d'administration des provinces, dont les fonctionnaires, payés par lui, seraient beaucoup plus disciplinés. On a également songé à une taxe personnelle, tandis que les Chinois seraient assez enclins à établir des droits de timbre. Des nouvelles récentes indiquent que des projets en ce sens ont été élaborés. Des dépêches d'avril 1901 annoncent que sir Robert Hart propose un droit de timbre, devant produire annuellement 5 millions de taëls ; une taxe sur l'opium indigène, dont le revenu est estimé à 10 millions, et une taxe sur les maisons, distincte de l'impôt foncier, pouvant fournir de 20 à 80 millions de taëls. Ces projets ont été vivement critiqués par la presse anglaise. Le *Times* a déclaré que ces nouveaux impôts ne pouvaient être perçus qu'au prix des plus grandes difficultés et au risque de provoquer de formidables insurrections. Il en trouve la preuve dans l'échec des efforts faits depuis 1898 pour étendre le système et le contrôle des douanes impériales maritimes aux *likin* à percevoir dans les districts voisins des

ports à traité. Des droits de timbre pourraient bien être établis et recouvrés sans trop de difficultés sur les commerçans; l'augmentation des droits sur l'opium indigène accroîtrait l'importation d'opium indien; enfin la taxe sur les maisons ne pourrait être établie sans inconvénient que dans un certain nombre de villes voisines de la mer; car les paysans paraissent déjà lourdement imposés. Laissant de côté ce programme de nouveaux impôts à établir, on a supputé les ressources que fournirait l'augmentation d'impôts déjà existans et qui constitueraient un gage moins incertain pour l'emprunt que la Chine va avoir à contracter.

A quelque plan que l'on s'arrête, ce qu'il faut avant tout, c'est rétablir l'ordre dans la perception des impôts existans, transformer les mandarins fermiers et courtiers, qui se paient eux-mêmes sur les sommes qu'ils extorquent au contribuable, en fonctionnaires régulièrement appointés, comptables vis-à-vis du Trésor de tout ce qu'ils perçoivent; supprimer les budgets provinciaux et centraliser dans le budget impérial les revenus. Un contrôle étranger, ou tout au moins le concours d'administrateurs européens, sera indispensable pour mener à bonne fin cette réforme, qui se heurtera à de vives résistances. Nous ne sommes pas en présence d'un pays écrasé de charges, et dans lequel il soit difficile de trouver des sources de revenus; mais nous avons à lutter contre une anarchie politique et administrative, à laquelle il faut s'attaquer si nous voulons édifier quelque chose de sain et de durable.

La construction de lignes de chemin de fer est la clef de voûte des réformes. C'est elle qui permettra, mieux que toutes les conventions signées avec le Gouvernement impérial, la suppression des likin, des douanes intérieures et des passes de transit, qui sont de formidables obstacles au développement des échanges. L'ouverture de nouveaux ports, la liberté de navigation accordée dans les eaux intérieures, agiront dans le même sens. Le commerce sera le plus sûr fondement des finances chinoises restaurées : rien ne le développera mieux que la suppression des entraves qui gênent les transactions et la création de moyens de communication. Ceux-ci ont transformé l'univers au cours de la seconde moitié du XIXe siècle; ils ont été le facteur le plus merveilleux de l'essor économique de nouveaux continens comme l'Amérique, ou de la résurrection d'un vieux monde, comme l'Asie Mineure. Ils sont destinés à renouveler la face de l'Em-

pire du Milieu, en permettant à l'autorité centrale de faire sentir son action dans les provinces les plus reculées et de se procurer des ressources infiniment supérieures aux sommes qu'elle réussissait auparavant à faire rentrer dans ses caisses. Ceux qui disent que condamner la Chine à payer une indemnité de guerre considérable serait la vouer à la ruine ont à la fois raison et tort. Si l'Europe et les États-Unis prétendent obtenir cette rançon sans fournir à leur débiteur le moyen d'augmenter ses revenus, ils le précipiteront dans une crise dangereuse; mais, s'ils savent lui imposer des réformes, ils pourront se faire rembourser ce qu'ils ont dépensé pour rétablir l'ordre à Pékin et laisser cependant à l'Empereur les sommes dont il a besoin pour administrer son immense territoire : c'est ainsi que nos diplomates trouveront une solution au problème qui se dresse devant eux, et dont les velléités de révolte, signalées dans diverses provinces, achèvent de démontrer l'importance. L'Amérique, dit-on, exigerait 125 millions de francs, la France 320, l'Allemagne 300, l'Angleterre 100, le Japon 125; la Russie, 450 millions, alors qu'avant de s'être heurtée au refus de la Chine de ratifier la convention relative à la Mandchourie, elle ne parlait point d'indemnité et paraissait plutôt disposée à passer condamnation à cet égard. La Belgique, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche font entendre leur voix. Le total de ce que demandent les puissances dépasserait deux milliards. Elles ne peuvent songer à obtenir quelque chose d'approchant, si elles n'envisagent pas du même coup la réforme économique de la Chine, réforme dont le premier acte devra être une rénovation complète du système financier.

Il ne faut pas hésiter à prendre notre parti dans cette voie, sans nous arrêter aux objections de ceux qui redoutent les progrès que pourra faire une Chine instruite et réorganisée. On a beaucoup parlé du péril jaune; parmi ceux-là mêmes qui ont très sagement fait justice du chimérique danger dont nous serions menacés par les armées et les flottes du Dragon, il s'est rencontré des hommes considérables qui nous adjurent de « ralentir le développement de la concurrence chinoise. » Nous ne partageons pas leur manière de voir : nous sommes convaincus que l'extension de nos rapports avec cet empire ne pourra qu'avoir pour l'Europe et les États-Unis des conséquences heureuses. Les tableaux que nous avons reproduits plus haut montrent à la fois que le commerce extérieur s'est développé rapi-

dement dans les dernières années et que les importations en Chine ont augmenté plus que les exportations du pays. Il n'y a aucune raison pour que ce mouvement s'arrête, ni, en tout cas, pour que les Chinois cessent d'importer autant qu'ils exporteront. S'ils arrivent à nous fournir un certain nombre de marchandises que nous trouverons avantage à leur acheter, de notre côté, nous leur vendrons des quantités croissantes de nos produits. L'épouvantail de la main-d'œuvre à vil prix n'est pas sérieux; le pays qui domine aujourd'hui le marché industriel du monde est l'Amérique du Nord, où les salaires atteignent en moyenne le double de ce qu'ils sont en Europe. Ce n'est pas de péril jaune qu'il faut parler, mais de *débouché jaune;* il y a là des territoires immenses à exploiter, une clientèle innombrable à gagner pour notre commerce et notre industrie. Certes, la tâche n'est pas aisée, lorsqu'on a en face de soi des rivaux comme les Américains, les Allemands, les Anglais, sans compter les Belges et les Suisses : mais elle n'est pas au-dessus de nos forces. La France doit envisager sans inquiétude la révolution qui s'accomplit dans l'Extrême-Orient et se mettre en mesure d'en tirer les fruits auxquels elle a droit. C'est par des entreprises financières et industrielles, par la fondation de maisons de banque et de commerce, qu'elle opérera cette conquête pacifique, qui seule a des chances d'être durable. C'est ainsi que nous amènerons l'Empire du Milieu à s'organiser de façon à avoir un crédit supérieur à celui auquel il peut prétendre aujourd'hui et à présenter une solidité financière telle, que nos capitalistes pourront, sans témérité, lui confier leurs épargnes; nous continuerons par là l'expansion de nos capitaux au dehors, expansion qui ne vaut pas celle de la nation elle-même colonisant et essaimant, mais qui a cependant le mérite de préparer les voies à ceux de nos compatriotes qui seront assez énergiques pour aller eux-mêmes surveiller et diriger sur place l'emploi de ces capitaux. Nous avons le plus grand intérêt à hâter de toutes nos forces l'époque où une Chine réorganisée nous montrera des finances saines et solides, et fera appel à un concours que nous aurons toutes les raisons de lui donner.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

PATRIOTISME ET HUMANITARISME

ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

III[1]

DU TRAITÉ DE FRANCFORT A LA MORT DE GAMBETTA

I

« Ce qui m'afflige autant que nos malheurs, écrivait George Sand durant la guerre de 1870, c'est le rôle d'une nation protestante, civilisée, philosophe, telle que la Prusse. Je suis honteuse et pénétrée de douleur en songeant que le sentiment public s'est égaré si monstrueusement en Allemagne. » Les désastres succédaient aux désastres ; l'Empire succombait, victime des complaisances qu'avait eues sa diplomatie pour la « fraternité des peuples, » victime, aussi, des concessions qu'avait arrachées au maréchal Niel l'humeur soupçonneuse de l'opposition républicaine; la conscience nationale, en un irrésistible soulèvement, multipliait les légions improvisées et les dévouemens héroïques, solitaires, des francs-tireurs embusqués; et la France, virilement, de ces larmes qui sont des réparations, pleurait les erreurs de son esprit public et l'âpreté des résipiscences. Elle pleurait de

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 15 octobre 1900.

son côté, la bonne châtelaine de Nohant ; mais incorrigible en ses illusions, c'était sur l'Allemagne qu'elle pleurait, sur cette Allemagne de convention qu'elle avait longtemps contemplée dans la brume de ses rêves, personne bien née puisque fille de la Réforme, personne bien éduquée puisque écolière de la philosophie, et qui, faisant son entrée dans le monde un peu plus tôt que les Français ne l'eussent pensé, allait couvrir de honte, par sa mauvaise tenue, la mémoire respectée de Luther et d'Hegel. Comment donc se pouvait-il faire qu'une nation de spéculatifs, — bien plus, une nation de luthériens, — commençât à tourner si mal? George Sand en rougissait, elle s'en affligeait : ce Roon, ce Bismarck et ce Moltke, grands ouvriers de surprises, avaient négligé de consulter son idéalisme pour construire la réalité. Mais peu s'en fallait que l'inlassable utopiste ne considérât son Allemagne à elle, celle de la poésie, comme plus vraie que la leur, celle de l'histoire.

De fait, les penseurs dont s'honorait l'Allemagne depuis un siècle n'avaient-ils pas, l'un après l'autre, condensé dans quelques formules décisives les aspirations et les doctrines humanitaires, exclusives de l'idée même de patrie? Les patriotes, pour Herder, étaient des façons de don Quichotte : il qualifiait de barbarisme le duel entre deux patries; se glorifier de sa nationalité lui paraissait une sottise accomplie, et le patriotisme, pour tout dire en un mot, lui semblait indigne d'un citoyen du monde. Schiller, à son tour, pareil à ces libres penseurs qui réputent la religion bonne pour des enfans, ne permettait qu'aux peuples enfans de s'agenouiller devant l'autel de la patrie : les Allemands devaient se contenter d'être hommes. Où Schiller était tout près de voir une puérilité, Lessing, lui, saluait une « faiblesse héroïque, » et se piquait de « s'en passer volontiers. » Quant à Gœthe, mettant au service de son superbe égoïsme son don naturel de synthèse, il professait que, dans l'histoire des peuples, le patriotisme n'est qu'un accident, et s'attardait à développer l'adage : *Ubi bene, ibi patria*. Henri Heine, toujours original, rafraîchissait l'aspect du débat : il invoquait l'arithmétique pour établir que l'humanitaire a quarante fois plus de valeur que le patriote, les habitans du reste de la terre étant quarante fois plus nombreux que les Allemands. Qu'était-ce d'ailleurs que l'Allemagne? Un embryon de l'état de société. Et qu'était-ce que l'humanité? Un épanouissement de l'état de nature. Ainsi raisonnait-on, dans cette cohorte

de disciples de Jean-Jacques qui se qualifiaient eux-mêmes d'illuminés, et l'on détestait l'idée d'Allemagne par amour de l'état de nature.

Mais une singulière revanche était survenue, dont les études de M. Lévy-Bruhl nous ont récemment débrouillé les manèges. L'Allemagne avait prosterné son admiration devant les altières tribunes d'où vaticinaient les Lessing et les Herder, les Schiller et les Gœthe; et cette admiration même l'avait conduite à conclure autrement qu'eux. Ils l'avaient rendue fière d'eux-mêmes et fière d'elle-même, fière de ce génie allemand qui semblait appelé à exercer le sacerdoce de l'humanité; et l'Allemagne, toute vibrante de la superbe où l'induisaient de pareils maîtres, emportait de leurs chaires, jusque dans ses casernes, désormais jugées trop inactives, et jusque sur ses frontières, dès lors estimées trop étroites, l'idée de la mission conquérante et de la vocation providentielle du germanisme : l'internationalisme théorique des penseurs avait travaillé, en fait, pour le nationalisme pratique des hommes d'État et des hommes de guerre; ils avaient été, inconsciemment ou consciemment, les avant-coureurs des armées allemandes. La pédagogie de M. de Bismarck, succédant à ces théoriciens, proposait des exercices pratiques au germanisme adulte; et les « citoyens du monde, » affirmant leur souveraineté sur un certain nombre de Français, allaient en faire des sujets de l'Empire allemand. M. de Bismarck, hautement, donnait à cette vicissitude nouvelle de l'histoire le caractère et la portée d'une vengeance : c'est parce qu'il se souvenait d'avoir vu, jadis, sous le premier Empire, son berceau, là-bas, au fond de la Poméranie, brisé par nos soldats et la montre de son père volée, qu'il justifiait, en présence de Jules Favre, les cruautés de la guerre (1). La politesse qui s'impose aux vaincus interdisait de faire observer au vainqueur qu'il était né en 1815... Ainsi, c'est à l'application de la loi du talion, s'appuyant sur d'imaginaires souvenirs d'enfance, qu'aboutissait un siècle de spéculations vaguement philanthropiques et formellement cosmopolites.

Une philosophie fort à la mode, dont l'Allemagne nous avait révélé la grandeur, nous apportait, juste à point, au nom même du progrès, des maximes d'abdication : pourquoi donc Gambetta

(1) Il faut lire tout ce récit, recueilli sur les lèvres mêmes de Bismarck, dans le livre si sereinement émouvant où M. Cresson, alors préfet de police, vient de raconter *Cent Jours de siège* (Paris, Plon, 1901).

et pourquoi donc Chanzy prétendaient-ils faire violence à l'histoire, puisque l'épée victorieuse, incarnation du Devenir humain, nous condamnait? Il était bon pour d'autres âges de croire qu'à travers le flux et le reflux des événemens, l'active initiative des peuples peut s'intercaler en souveraine, et que la force des hommes, — cette liberté, — peut contre-balancer avec avantage la force des choses, — cette fatalité; l'hégélianisme, enfin familier aux intelligences françaises, avait fini par terrasser de pareils préjugés. Près d'un demi-siècle auparavant, Cousin, dans son *Introduction à l'histoire de la philosophie*, avait prêté les prestiges de son éloquence au développement de la théorie d'Hegel sur la conquête : théorie qui conciliait, au prix d'une aventureuse antinomie, le culte du progrès et le culte de la brutalité, l'hommage à la Raison et l'hommage à la Force, qui faisait du canon le verbe de l'idée, et qui adorait le vainqueur, quel qu'il fût et de quelques procédés qu'il eût usé, comme une incarnation de la civilisation du lendemain. Proudhon ne pensait point autrement, lorsqu'il expliquait que la conquête est le sacrifice d'une ou plusieurs personnes morales, appelées nations, à une nécessité supérieure qui prime le respect dû à ces personnes et leur droit à l'existence. Ainsi la philosophie allemande, cinquante ans durant, avait exporté, par delà les Vosges, je ne sais quels conseils d'éventuelle acceptation du désastre, conseils fondés sur une métaphysique transcendante, et qu'à Berlin, d'ailleurs, l'on avait hâte de tenir pour non avenus dès qu'il était question de l'inoubliable défaite d'Iéna; et le chauvinisme d'outre-Rhin, mis en branle par des écrivains qui ne parlaient que de paix, mais qui, implicitement, identifiaient leur cosmopolitisme avec une sorte de pangermanisme, était justifié, même en ses pires excès, par une philosophie qui ne parlait que du droit, mais qui confiait aux états-majors le soin de le définir.

Edgar Quinet, d'un coup d'œil, mesurait l'étendue de nos duperies : il écrivait, pendant le siège de Paris, qu'il fallait « prendre corps à corps l'esprit allemand, le déshabiller de ses oripeaux métaphysiques, » et il défiait qu'on trouvât au delà du Rhin quelqu'un « qui prît au sérieux ces outres vides. » Il se trompait : les grandes colères ont de ces injustices; les déceptions méritées sont sévères pour autrui, de crainte d'avoir à se condamner elles-mêmes. Il y avait au moins trois personnages, au delà du Rhin, qui protestaient contre l'annexion : c'était

Liebknecht, dont la prison, quelque temps durant, essaya d'étouffer la voix importune; c'était Jacoby, un ancien député au Parlement de 1848, qui refusa de siéger au nouveau Reichstag, avec l'espoir un peu naïf que l'Allemagne remarquerait son absence et qu'elle y verrait une protestation; et c'était enfin un banquier de Trèves, Louis Simon, habitué des Congrès suisses de la Paix et de la Liberté, et qui conjurait la démocratie allemande de laisser aux Alsaciens-Lorrains le droit de disposer de leur sort, de peur que la négation de ce droit n'opprimât tôt ou tard la démocratie allemande elle-même.

Mais la nation protestante, civilisée, philosophe, dont parlait George Sand, passait outre à ces trois mécontens : leur voix succombait sous les hourrahs d'un peuple; et la France demeurait déconcertée. La guerre avait troublé, jusque dans leurs familiarités et dans leurs déférences intellectuelles, l'élite de nos poètes et de nos savans : habitués à suivre la pensée allemande dans les nuages où cette pensée les entraînait, ils l'avaient vue, soudainement, descendre du ciel sur la terre, et sur leur terre à eux; et, suivant l'expression de l'un des plus illustres, qui longtemps avait salué l'Allemagne comme sa « maîtresse, » ils avaient « souffert » en voyant « la nation qui leur avait enseigné l'idéalisme railler tout idéal (1). » Ni George Sand en ses larmes un peu sottes, ni Quinet en ses colères un peu folles, ne trouvèrent beaucoup d'imitateurs : la France, digne et fière, et trompée sans doute, mais s'étant elle-même trompée, avait mieux à faire, en présence de son vainqueur, que de jouer au dépit amoureux; elle se replia sur son for intime, que la victoire étrangère n'avait pu violer, et l'on vit, sur beaucoup de lèvres, le repentir faire explosion.

Repentir : ainsi s'intitulèrent, sans plus d'ambages, les strophes de haute portée, sereines encore en leur franche tristesse, dans lesquelles un jeune poète osa faire, au nom de sa patrie, une coulpe publique :

Je m'écriais avec Schiller :
« Je suis un citoyen du monde,
En tous lieux où la vie abonde
Le sol m'est doux et l'homme cher.

(1) Renan, *la Réforme intellectuelle et morale de la France*, préface, page VI : tout le passage est à relire.

Où règne en paix le droit vainqueur,
Où l'art me sourit et m'appelle,
Où la race est polie et belle,
Je naturalise mon cœur.
Mon compatriote, c'est l'homme !... »
Naguère ainsi je dispersais
Sur l'univers ce cœur français :
J'en suis maintenant économe...

La résolution ratifiait l'aveu, et M. Sully Prudhomme continuait :

De mes tendresses détournées
Je me suis enfin repenti ;
Ces tendresses, je les ramène
Étroitement sur mon pays,
Sur les hommes que j'ai trahis
Par amour de l'espèce humaine.

Il achevait, enfin, par cette apostrophe à la France :

Pris d'une piété jalouse
Et navré d'un tardif remords,
J'assume ma part de tes torts,
Et ta misère, je l'épouse.

Nombreux à cette date étaient les Français qui, comme M. Sully Prudhomme, prenaient congé d'une humanité abstraite en s'accusant de trahison, et venaient épouser la misère de la France pour racheter leur infidélité à l'endroit de ses vieilles gloires. N'était-ce pas, jadis, une doctrine reçue, et volontiers caressée dans la neutralité des laboratoires, que la science n'a pas de patrie? Une voix n'attendit qu'une occasion pour s'insurger, celle de Pasteur : « Si la science n'a pas de patrie, pensait-il, le savant en a une ; » cette vérité de bon sens dictait à l'immortel chimiste le message, demeuré fameux, qu'il adressait au doyen de la Faculté de médecine de Bonn (1) ; et c'en était fait, pour quelques années, des prétentieuses déclamations d'antan.

Taine, à son tour, en cette heure de crise, effaçait de sa pensée les premiers linéamens du livre qu'il rêvait d'écrire sur l'Allemagne (2) ; insouciant dès lors de rendre hommage aux rêves

(1) L'épisode, qui fait grand honneur à Pasteur, est raconté dans le beau livre de M. Vallery-Radot : *La vie de Pasteur*, p. 269-274. (Paris, Hachette.)

(2) Nous renvoyons le lecteur, sur ce sujet, à quelques pages pénétrantes de M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg : *Essai sur Taine, son œuvre et son influence*, p. 61 et suiv. (Paris, Hachette.)

désormais ricaneurs de l'hégélianisme, il s'acharnait en patriote à l'étude des origines de la France contemporaine; et Taine, prenant cette noble décision, était comme le symbole de la pensée française renouvelée. La pensée française, comme la pensée allemande, descendait du ciel sur la terre et de la sphère des nuages dans le domaine des réalités : aux yeux du Français qui jadis aimait « l'homme, » le Français blessé, meurtri, séparé du sol natal ou piétiné par l'invasion, apparut comme ce « prochain » qu'avant tout il convient d'aimer; et la France amputée devint soudainement assez grande pour contenir la tendresse de ses enfans, et pour la retenir, et pour l'absorber tout entière.

II

Il fallait nous refaire une armée : l'œuvre fut si promptement accomplie que, moins de cinq ans après le traité de Francfort, Bismarck inquiet s'efforça, par de nouvelles provocations, d'entraver notre relèvement. Un principe fut mis au-dessus de toute discussion : c'était l'obligation du service personnel en temps de guerre. Durant les mois de résistance qui suivirent Sedan, le sentiment patriotique, de lui-même, avait pris l'initiative de cette nouveauté; il appartenait à l'Assemblée nationale de l'introduire dans la loi; c'est ce qu'elle fit, d'un accord unanime. On vit les héritiers des plus grands noms de France voter une mesure qui rouvrait droites et larges, pour leurs fils et leurs petits-fils, ces routes d'héroïsme où les aïeux avaient fait merveille; et les représentans des « couches nouvelles, » de leur côté, acclamaient dans cette réforme une victoire du principe d'égalité. Noblesse ne dispense pas, disaient ceux-ci; et ceux-là de répondre que noblesse avait toujours obligé; entre les uns et les autres, le souci de la patrie demeurait un trait d'union; et la collaboration qui durant l'année terrible avait groupé dans un même faisceau les Blancs et les Bleus se retrouvait encore, à de certaines heures, entre les chevau-légers de l'extrême droite et les intransigeans des gauches avancées. Gambetta fut injuste envers l'Assemblée nationale, le jour où il parla de cette « assemblée qui empêchait de voir la France; » dans la discussion de la loi militaire, qui fut son œuvre principale, elle se comporta, tout au contraire, comme une véritable représentation de l'âme française, — de cette âme irrémédiablement troublée, incessam-

ment divisée contre elle-même, mais que le péril unifie brusquement et que doit unifier, aussi, la prévision du péril. Les familiers de Versailles se souviennent encore de cette séance du 22 mai 1872 où M. le duc d'Audiffret-Pasquier, interpellant l'Empire effondré, lui redemanda les légions perdues : l'Assemblée, tout entière debout, complice de l'orateur et sentant derrière elle la France complice, prolongea, plusieurs minutes durant, l'une des plus majestueuses traînées d'applaudissemens dont l'histoire parlementaire fasse mention; elle était bien, ce jour-là, l'image de la France et des deux sentimens auxquels le pays s'abandonnait : d'une part, une haine éphémère contre l'Empire, devenu, par une audacieuse simplification, le bouc émissaire de nos catastrophes; d'autre part, un renouveau d'anxieuse tendresse pour les destinées de la patrie. L'Assemblée nationale, travaillant à nous rendre d'autres légions, ne faisait qu'un avec la France.

Les républicains de l'âge héroïque, représentés à Versailles par quelques noms célèbres, avaient une doctrine au sujet de l'armée : c'était le système des milices, qui transformait tout Français en une façon de Maître Jacques, échangeant, en temps d'exercice et en temps de guerre, l'habit du citoyen contre l'affublement du soldat, et que Garnier-Pagès commentait en enfant terrible, lorsqu'il disait : « Défions-nous de la discipline; elle tue le citoyen dans le soldat. » Un avocat lyonnais, M. Millaud, aujourd'hui sénateur, tenta l'aventure de mettre cette doctrine aux voix. Il avait, en 1867, dans un Mémoire resté fameux pour lui, appelé de ses vœux « quatre millions de citoyens prêts à faire, à leurs femmes et à leurs enfans, aux tombeaux de leurs pères, un rempart vivant de cœurs et de muscles, plus difficile à ébranler que les forteresses de Luxembourg et de Landau. » La guerre s'était déroulée, sans lui rien apprendre et sans lui faire oublier son Mémoire : il en récita les plus beaux morceaux devant l'Assemblée nationale et crut obtenir de ses collègues que le soldat eût le droit de vote. Déférer au vœu de M. Millaud, c'était admettre qu'entre le citoyen et le soldat, il n'y a qu'une différence de vêtement, et c'était chasser de l'armée l'esprit militaire, qui repose sur l'obéissance, pour y introduire l'esprit électoral, qui est censé reposer sur l'autonomie. Le vote de l'Assemblée fut éloquent; trente-cinq voix seulement se prononcèrent contre l'esprit militaire; on remarquait, parmi ces impénitens, Louis Blanc,

Schœlcher, Quinet, Peyrat, Corbon, Challemel-Lacour, M. Naquet, M. Ferrouillat, M. Henri Brisson. Un homme de gauche, le général Guillemaut, fut très goûté de l'Assemblée, un jour qu'il eut la bravoure de dire : « Ce n'est pas le courage qui a manqué à nos jeunes mobiles, en 1870, mais bien cet esprit militaire, cet esprit d'ordre, cette confiance qu'on a les uns dans les autres, et qui ne s'acquiert qu'en restant longtemps dans les mêmes rangs, soumis aux mêmes règles et aux mêmes devoirs. » L'Assemblée ne craignait pas de passer pour militariste, comme l'on dirait aujourd'hui : M. Farcy, attaquant le fétichisme du galon, souleva des rumeurs hostiles; et, lorsque Denfert-Rochereau critiqua l'obéissance passive prolongée et accusa les mœurs de l'armée de tendre à l'abrutissement des hommes, il fit un succès, sans le vouloir, aux protestations indignées de Changarnier.

Le temps était étrangement lointain, encore que tout proche, où l'on parlait avec emphase, dans les clubs parisiens, de « l'armée disciplinée qui avait capitulé à Sedan, » des « armées indisciplinées qui avaient sauvé la France en 1792, » et des quinze millions de combattans que donnerait la levée en masse. On avait cessé de croire à la vertu de l'indiscipline et d'estimer qu'il suffit de quinze millions de capotes pour créer quinze millions de soldats. On redisait avec l'un des poètes qu'aimait alors la jeune République, M. Paul Déroulède :

La guerre est une tâche et non une équipée.
Ce n'est pas en un jour qu'on refait une armée,
Que des soldats sont prêts, des chefs bien obéis;
Ce n'est pas en un jour qu'on refait un pays.

Thiers courbait ses amis de gauche sous le poids du témoignage de Camille Rousset pour établir que les volontaires de la République héroïque, s'ils n'eussent été encadrés par les restes de l'ancienne armée, auraient fait une assez triste figure; et Chanzy ne rencontrait que de faibles oppositions, lorsqu'il réclamait, dès le mois d'août 1871, la dissolution des gardes nationales. Car la gauche, ambitieuse d'apparaître comme un parti de gouvernement, se refusait désormais à dire : « Périsse la France plutôt qu'un principe! » Elle accordait crédit à Thiers, lorsqu'il s'écriait : « Il ne s'agit que de la France et de l'armée; la Révolution n'a rien à y voir; » et, lorsque Chanzy déclarait qu' « on ne fait pas

de démocratie quand il s'agit de l'organisation de l'armée, » l'auditoire attentif esquissait des gestes d'adhésion.

Que la République naissante se laissât imposer par l'ancien ministre d'une royauté bourgeoise les règles fondamentales de son organisation militaire : c'était un signe évident que l'intérêt patriotique était exclusivement envisagé. Thiers posa la question de confiance; et Trochu, qui réclamait le service obligatoire à court terme et qui ralliait à cette idée, dans l'Assemblée nationale, la majorité des opinions, n'obtint en sa faveur que la minorité des votes. Il avait l'adhésion latente de ses collègues, mais Thiers eut leur confiance; le service de sept ans fut accepté.

Les divers partis suivaient Thiers sans l'aimer. On se rendait compte, à droite, qu'en perpétuant par sa présence au pouvoir un provisoire anonyme, il habituait les esprits à l'idée de la République; et les hommes de gauche, accoutumés à mettre sous l'étiquette « République » un ensemble de doctrines et d'aspirations, d'utopies et d'hostilités, singulièrement incompatibles avec la politique de Thiers, s'amusaient parfois à concerter contre leur importun Mentor d'assez vilaines gamineries : l'élection de M. Barodet fut la plus gênante. Le Chef du pouvoir exécutif laissait faire; il garda la présidence tant qu'il la put garder, parmi la double ingratitude des circonstances et des hommes; il agit à l'endroit de la France comme agissent, à l'égard des familles dont ils ont à réparer les infortunes, ces tuteurs systématiquement sévères et presque disgracieux qui préfèrent aux mariages d'amour les mariages de convenance et aux amusemens de la sociabilité le souci d'un bon train de maison. L'on avait vu la France, sous le second Empire, se lancer dans le tourbillon du monde européen et prodiguer en amabilités le meilleur de son sang, de son or et de son cœur; tantôt, avec cette courtoisie facile que donne une coquetterie sûre d'elle-même, elle laissait le pas à la Prusse; et tantôt, de sa main charitable, elle recueillait une demi-misère en mal d'opulence, et l'Italie était faite; s'abandonnant aux généreuses rêveries de son empereur, la France affectait de s'oublier elle-même pour penser à l'humanité; et quelques jeunes hommes entreprenans, qui commençaient à faire autour d'elle les empressés, lui chuchotaient à l'oreille, contre ses anciennes gloires militaires, l'ordinaire banalité des railleries « républicaines. » Thiers survint; il imposa silence à ces jeunes hommes, qui derrière lui briguaient le pouvoir; au

risque de passer pour un peu court de vues, il restaura le bon sens dans ses droits; et, dût-il donner à la France des allures de bourgeoise égoïste, il exigea qu'elle fît retraite en elle-même, qu'elle rentrât chez elle, dans ce *home* traditionnel auquel le vainqueur venait d'imposer là-bas, vers l'Est, certaines servitudes d'alignement, et qu'elle avisât laborieusement aux nécessités de son intérêt national. Ce fut le premier épisode des revanches françaises, à l'endroit de cet humanitarisme dont la France s'était laissé griser.

Du fond de la Suisse, l'humanitarisme protesta : c'était au Congrès international de Lugano; et la lettre de Garibaldi dont on donna lecture mérite d'être conservée :

Qu'il entre dans les calculs des puissans de l'Europe de conserver et de perfectionner les armées permanentes, c'était une chose fatale, anti-humaine, mais évidemment certaine. Mais que la pierre du scandale, — la mèche des traîneurs de sabre, — soit la République française, — la patrie des Voltaire et des Victor Hugo, — ou plutôt le minuscule monarque-Protée, abreuvé de sang, caméléon, qui, comme l'homme de Sedan, est envahi de velléités guerrières au point de tenir le monde en effervescence, et d'obliger les nations à s'armer jusqu'aux dents : c'est la preuve que ce soi-disant siècle du progrès ment à pleine bouche. Thiers, comme Bonaparte, trompe la France avec la gloire, la ruine avec des argumens disproportionnés, oblige le monde entier à s'armer et à soustraire les peuples au travail; comme Bonaparte, Thiers est l'homme mensonge.

Thiers laissait dire, indifférent à ces séniles outrages; et les républicains qui s'en allaient à Lugano, digne dès lors d'être la Rome de l'anarchie, pour acclamer de pareilles sottises, avaient bien soin, à leur retour en France, de se taire et de se terrer. Car Adolphe Thiers, en sa besogne de patriote, avait derrière lui Léon Gambetta, et Léon Gambetta, lui, avait derrière lui la République.

III

Nos malheurs avaient ridé Gambetta, et ils l'avaient changé. MM. Paul et Victor Margueritte comparaient, il n'y a pas longtemps, deux portraits du grand homme, dont l'un remonte à 1869 et dont l'autre date de 1871. En 1869, il est jeune; les cheveux flottent; l'œil rayonne d'enthousiasme; la tête est haute, confiante; en 1871, jauni, maigri, fatigué, le regard chargé de

pensées amères, il semble vieilli de vingt ans. Les photographies ne sont point trompeuses : la guerre, pour Gambetta, fut l'occasion d'une crise intime et d'une collision constante avec son propre passé. Il n'avait pas le temps de mûrir en une retraite, loin des tribunes et loin des armées, l'évolution qui s'opérait en lui; il devait agir en souffrant, et accumuler les responsabilités à mesure qu'il se sentait évoluer. Rien de commun, ici, avec ces élégantes acrobaties auxquelles est généralement contraint le *leader* d'une opposition, lorsqu'il prend la charge du gouvernement : le « repentir » de Gambetta, pour répéter le mot du poète, fut plus profond et surtout plus sincère.

Rappelons-nous les préjugés et les illusions de cette clientèle que l'évident déclin de l'Empire groupait autour du tribun. Il y avait, parmi cette jeunesse, une élite dirigeante, agissante, tonitruante, qui passait directement, des bancs de Sainte-Barbe ou des pensions du Marais, dans les cafés séditieux du Quartier Latin; elle avait eu pour maîtres Eugène Véron, qui sous la République dirigea *le Progrès de Lyon;* Eugène Despois, humaniste consommé, qui se consolait de l'Empire en traduisant Juvénal; Frédéric Morin, qui avait rêvé, tout au début de sa carrière, d'une alliance entre le catholicisme et la démocratie, et qui, dans sa vieillesse, associait en une même antipathie le Pape et le César.

Les classes de ces trois professeurs étaient de perpétuelles leçons d'anti-militarisme ; le traité de la *Tyrannie*, d'Alfieri, les *Propos de Labienus*, de Rogeard, les vers manuscrits du jeune Richard, étaient servis et commentés aux écoliers désireux d'une « lecture. » On les reconnaissait ensuite dans le monde des écoles, les élèves de Véron, de Despois et de Morin : leur abondante culture classique alimentait incessamment leur appétit d'opposition ; contre celui qu'ils n'appelaient jamais que Napoléon le Petit, ils jouaient volontiers aux petits Brutus; il n'était pas de niaiserie contre l'armée qui ne trouvât l'appui de leur créance et de leur faconde; et leurs interlocuteurs d'alors se rappellent toujours ces haines d'avocats épris de paroles contre les « prétoriens » épris d'action; cette manie de fraterniser avec la démocratie universelle, d'ennuyer les diplomaties par des manifestations inopportunes, et d'accueillir le Tsar en acclamant la Pologne; et cette demi-conviction, s'échauffant dans la fumée des estaminets, que, pour donner une marque d'orthodoxie répu-

blicaine, il fallait se mal tenir en présence des rois. Ce fut là l'école de Gambetta : le futur inventeur de la République athénienne brûla devant une République bohème le premier encens de son éloquence. Il réclamait, en ce temps-là, la suppression des armées permanentes ; il prêtait sa signature à son ami Jung, pour la mettre au bas d'un article où le futur général républicain se plaignait que les troupes prussiennes ne fussent pas assez démocratiques et réclamait que les troupes françaises fussent délivrées de leurs oripeaux ; il écrivait à un journal de Lyon, qui s'appelait *l'Excommunié*, pour adhérer à une manifestation contre le concile du Vatican, machinée par des Napolitains : « Je ne mets rien, déclarait-il, au-dessus des intérêts de la libre pensée. »

Le chemin de Tours lui fut un chemin de Damas : il ne mit rien, désormais, au-dessus des intérêts de la patrie. Cet ancien champion des milices se garda soigneusement, — Von der Goltz lui en fait une louange, — de « flatter les caprices de la populace et de prendre sans motif la défense des bataillons de gardes nationaux contre leurs chefs ; » il apprit la valeur de l'esprit militaire et d'un long apprentissage du métier des armes, en constatant l'héroïsme des armées qu'il créait et la fuite trop fréquente de la victoire ; et pour lui, comme pour Von der Goltz, cette aventure de bravoure, dont six mois durant la France courut les risques, fut une forte leçon en faveur des armées permanentes. « Il fut grand comme ministre de la Guerre, » affirme l'historiographe allemand ; et l'histoire politique ajoute que ce fut par là, précisément, qu'il gagna des suffrages à la République. La France aima, dans la République, l'héritière de la Défense Nationale : elle crut voir l'auréole de sauveurs de la patrie sur le front de ces mêmes députés qui, en 1867 et en 1868, n'avaient songé, par haine de l'Empire, qu'à désarmer la patrie. Le parti républicain tout entier profita de cet effet d'optique, justifié, en quelque mesure, par l'attitude et l'éloquence de Gambetta.

Il est une idée, intimement gravée dans les âmes des simples, ces traditionnels dépositaires de la vérité, et trop souvent oblitérée, au contraire, dans les cerveaux qui se qualifient de distingués : c'est l'idée que la France est une personne, que, sous tous les régimes, cette personne a une vie qui vaut la peine d'être vécue, et qu'enfin, son rayonnement intellectuel sur le reste du monde, qui est pour beaucoup d'humanitaires le seul élément de sa grandeur, ne sera sauvegardé et respecté que si la France,

tout d'abord, maintient avec jalousie l'autonomie de sa personnalité. Gambetta, différant en cela de beaucoup d'hommes de son parti, était le représentant de cette idée : il l'avait empruntée, semble-t-il, au commerce de la philosophie positiviste ; il s'y confirmait, au cours de ses voyages presque souverains, par le contact avec l'âme populaire. Au lendemain de sa mort, M. Pierre Laffitte écrivait :

La résistance désespérée de 1870 rendit à la France elle-même le sentiment de son individualité collective, qu'elle tendait à perdre dans les enivremens d'un économisme triomphant, dont les basses aspirations et les lâchetés se dissimulaient en vain sous les apparences d'une philanthropie trompeuse... Sans doute, un jour viendra où toutes les questions sociales pourront se résoudre simplement, par les procédés d'une conciliation rationnelle, et le positivisme lui-même peut, et mieux que toute autre influence, préparer l'avènement d'un pareil régime. Mais ce jour n'est pas encore venu, et les hommes d'État qui, tout en pensant à l'avenir, se préoccupent surtout du présent, ont pour mission et pour devoir de conserver l'existence et la vigueur des individualités collectives, ou des nations, dont la direction leur est échue. Tel fut le premier service capital rendu par Gambetta à sa patrie.

On ne saurait mieux dire, ni marquer avec une rigueur en quelque sorte plus scientifique, l'originalité de Gambetta. De nombreux textes militent, dans ses discours, en faveur des éloges que lui décerne M. Pierre Laffitte, et qu'une fraction du parti républicain préférerait certainement oublier : lorsque sa voix, à Cherbourg, sonna comme un coup de clairon, la France attentive l'entendit porter un toast au progrès de cette ville, « tant au point de vue militaire, qui est le premier, qu'au point de vue économique. » On commença de s'écrier en divers partis : *Gambetta, c'est la guerre;* mais les hommes qui s'élevaient au-dessus des partis sentirent que la République Française, en affirmant que « le point de vue militaire est le premier, » donnait un double exemple de force, de cette force intime et confiante qu'impliquent toujours un grand acte de foi et un grand acte de contrition ; car elle osait, tout à la fois, parler au monde et se corriger elle-même.

M. Pierre Laffitte vient de nous dessiner le trait essentiel de la physionomie de Gambetta. Que si nous voulions, d'un œil plus minutieux, en épier les détails, un des amis qui l'ont le mieux connu, M. Deluns-Montaud, nous pourrait longuement aider dans cette recherche : il nous rappelait, il n'y a pas long-

temps, « cette foi profonde » qu'avait Gambetta dans la « vertu sanctificatrice de la guerre, » son admiration pour le Premier Consul et pour les institutions de l'an VIII, et sa satisfaction, enfin, que le protestantisme, au XVI[e] siècle, ne l'eût pas emporté en France sur le catholicisme. Retenons cette série de traits : dussent-ils, aux yeux de ceux qui se réclament encore de Gambetta, donner au fondateur de la République l'aspect d'un « militariste, » — suprême injure, — ou d'un « césarien, » — suprême soupçon, — ou d'un « clérical, » — suprême rengaine, — il nous suffit, à nous, qu'ils nous offrent, en leur assemblage, une image vraie de Gambetta. Nous voilà loin de Quinet et de ses amis, qui, dix ans avant la réforme de notre enseignement primaire, déploraient que la France ne fût point protestante; nous voilà loin de cette historiographie mesquine, familière aux républicains du Second Empire, et qui parlait de l'ère napoléonienne comme les historiens de l'Église parlent de la captivité de Babylone; nous voilà loin de ces idées cosmopolites dont tant de consciences avaient été troublées, et que Gambetta, au dire de M. Joseph Reinach, « ne jugeait pas seulement prématurées, mais encore, par elles-mêmes, malsaines ou corruptrices; » nous voilà loin, enfin, de cette antipathie systématique dont un certain nombre de parlementaires de gauche ont à toute époque honoré l'armée.

« Gambetta, écrit encore M. Joseph Reinach, savait le secret de l'uniforme, et ceux qui portaient l'uniforme ne l'ignoraient pas. Aussi presque tous, sans distinction d'origine ni d'opinion, — car ils reconnaissaient que sa volonté était d'arrêter les questions de parti à la porte des corps de garde, — l'aimaient, l'estimaient, le tenaient pour un des leurs... Passionné pour la politique, pour le triomphe de son parti, il y devenait indifférent sur le terrain des questions militaires. » C'est en 1888, — mais un anachronisme est-il à craindre? — que M. Joseph Reinach publiait cet hommage. Pareillement, le colonel auquel on doit les récentes études sur *la Nation et l'Armée* écrit de Gambetta qu' « il s'était élu lui-même le représentant de l'armée auprès des pouvoirs publics et qu'il agissait comme un tribun des soldats. » Il avait mis en elle sa confiance, cette confiance qui, singulièrement plus efficace que les suspicions omnipotentes, crée, pour ceux dont elle est l'honneur, une sorte d'obligation morale de fidélité; et c'est avec une sorte de coquetterie qu'il proclamait, en

juin 1878, au banquet de Versailles, qu'au 24 Mai et au 16 Mai, il n'avait pas cessé de compter sur l'armée.

Qu'il s'agît des lois organiques de notre établissement militaire ou des chefs qui en étaient l'espoir, Gambetta ne tolérait point les attentats ou les soupçons auxquels une politique d'utopies ou de rancunes se fût volontiers complu. C'est ainsi que, plusieurs hommes de gauche, parmi lesquels M. Henri Brisson, voulant, dès 1876, au risque de paralyser le réveil de nos forces, obtenir une réduction dans la durée du service, Gambetta s'y opposa. Il prit plus tard l'initiative d'un projet analogue, mais exigea qu'avant de diminuer les années de caserne, on assurât l'ossature de l'armée. « Sinon, déclara-t-il, vous auriez des troupeaux, vous n'auriez pas des armées. » Il multipliait ses interventions, pour que la pension de retraite des officiers fût augmentée et pour que le corps des sous-officiers fût réorganisé. Il avait un beau mot sur l'armée : « C'est une fonction sociale, disait-il, à laquelle chaque citoyen doit concourir ; » et il voulait que cette fonction, exercée par tous, fût régie par les plus dignes.

Mais les plus dignes, qu'est-ce à dire? L'homme politique est mal situé pour les discerner : à côté des compétences professionnelles qui savent se mettre à la portée de son regard, il en est d'autres, plus éprouvées, mais plus modestes, que la fierté du caractère, redoutant jusqu'aux apparences de la flatterie, maintient dans un discret effacement. Précisément, en 1881, les sympathies de l'armée, d'autant plus éloquentes qu'elles sont muettes, mettaient leur espoir et leur foi dans un officier qui n'avait jamais cherché les avances de Gambetta, et qui, lorsque étaient venues ces avances, avait ajourné toute réponse. M. le général de Miribel avait été le chef d'état-major de M. le général de Rochebouët, et l'on savait au Parlement qu'il aimait Dieu et qu'il aimait la vieille France, — deux archaïsmes assez imposans encore, apparemment, pour que leur culte parût un péril et presque un crime. La République, quoi qu'en eût dit Gambetta, ne ressemblait guère à celle d'Athènes que par une soif d'ostracisme : le chef du « grand ministère » détestait cette ressemblance-là ; gardant toujours devant ses yeux l'image fascinante de la « marche de tous les partis, en 1871, sous les couleurs nationales, » il refusa d'appliquer à M. le général de Miribel la loi des suspects, l'appela, d'autorité, dans un poste d'élite, et devint suspect lui-même.

Au lendemain de cette double victoire remportée par Gambetta sur la réserve de M. le général de Miribel et sur les suspicions du parti républicain, on inventa contre lui une candidature sénatoriale : celle de M. le major Labordère. Les électeurs sénatoriaux de Paris, désireux de voter contre le Gambettisme, exploitèrent la notoriété républicaine de cet officier. Il fut élu, réclama du Sénat, en juillet 1882, quelques modifications au code de justice militaire, provoqua, par ses critiques contre le principe de l'obéissance passive, d'éloquentes ripostes du général Chanzy et de M. le général Billot, recueillit trente-huit voix, entre autres celles de Victor Hugo, de M. Labiche, de M. Demôle, de M. Millaud, de Corbon, de Tolain, de Laurent Pichat, en groupa contre lui deux cent sept, parmi lesquelles celle de Jules Simon; et quelques années plus tard, après un bref passage au Palais-Bourbon, — de crainte, peut-être, que les ennemis du militarisme n'abusassent de son nom, M. Labordère rentra loyalement dans le silence. L'élection Labordère fut pour Gambetta ce qu'avait été pour Thiers l'élection Barodet : elle commençait à sonner le glas de sa popularité républicaine.

Une revue cosmopolite à laquelle collaboraient plusieurs hommes politiques de la gauche émettait, au même moment, les plus expresses réserves sur le programme du grand ministère : « M. Gambetta, lisait-on dans cette revue, a-t-il entrevu pour la République Française le rôle de rallier hardiment les gouvernemens libéraux et les peuples sous la bannière d'une politique de paix, de justice et de liberté? Son programme ne l'indique guère. »

Les États-Unis d'Europe avaient raison, et c'est encore M. Joseph Reinach qui nous explique, juste à point, que la France, au jugement de Gambetta, ne devait ni « faire de la démocratie pour l'exportation, » ni « pratiquer l'apostolat révolutionnaire. » Dès son arrivée à Tours, en 1870, l'apôtre de la Défense Nationale avait fait venir Barni, l'ancien président du Congrès genevois de la Paix et de la Liberté, pour lui confier la direction du *Bulletin des Communes* et associer ainsi ce missionnaire de la République universelle au laborieux enfantement de la République Française. Or, ses maximes de politique générale, à mesure qu'il en prit conscience et qu'il eut l'occasion de les appliquer, furent exactement l'inverse de celles de Barni. L'un se flattait d'être un humanitaire, et l'autre se piquait d'être un pa-

triote; l'un songeait à supprimer toutes les frontières, et l'autre à reculer celles de la France; l'un méprisait la gloire des armes, et l'autre voulait qu'elle nous fût rendue; l'un considérait l'égoïsme national comme une mesquinerie, et l'autre s'enorgueillissait d'en être le serviteur; l'un rêvait d'une politique extérieure concertée par le libre suffrage des peuples, et l'autre, devenu familier avec les nécessités du pouvoir, ne craignait pas de dire, en 1882, qu'il fallait qu'à l'occasion des affaires d'Égypte, le gouvernement sût « prendre une initiative et une responsabilité. » — « Jamais! ripostait alors M. de Lanessan. Le gouvernement n'a pas le droit de guerre et de paix... » Et M. Jules Gaillard (de Vaucluse) interrompait à son tour : « C'est la politique de la monarchie. »

La politique de la monarchie, était-ce de quoi faire reculer Gambetta? Il avait le sens de la tradition nationale et l'intelligence des réalités de l'histoire; la République lui paraissait appelée, non point à laisser tomber en déshérence l'héritage des régimes anciens, mais à l'accepter tel quel, avec ses gloires et avec ses fautes, et à continuer ces gloires, et à réparer ces fautes. « Ma noblesse va bien, » s'écriait-il un jour, en 1870, en apprenant les valeureux faits d'armes de M. de Carayon-Latour et de ses soldats : dans cette boutade, tout Gambetta jaillit. Il ne voulait pas que rien de ce qui était la France lui fût étranger; « dévot de Jeanne d'Arc autant que de Voltaire, » il disait en 1876 : « Ce serait faire une politique détestable que de ne pas tenir un très grand compte, dans les relations de la France avec l'extérieur, de ce que j'appelle, avec l'histoire et avec les traditions diplomatiques du pays, la clientèle catholique de la France dans le monde. » Peu de temps s'écoulait, et sur les mêmes lèvres un cri de guerre contre le cléricalisme retentissait. Les coreligionnaires politiques de Gambetta applaudissaient ce cri de guerre, pour le rendre plus redoutable à tous ceux qui s'en effrayaient, mais certains de ces applaudissemens demeuraient quelque peu défians. Il évoquait trop volontiers l' « histoire, » trop volontiers les « traditions diplomatiques; » ces mots qui résument un passé, qui rappellent des liens, qui perpétuent une patrie, étaient faits pour déplaire aux amateurs de tables rases qui, sur les décombres des diverses patries, eussent volontiers construit la cité de l'humanité.

Lorsqu'il mourut, au début de 1883, sa dépouille fut plus honorée que sa personne ne fut regrettée. La maçonnerie montra

peu d'empressement à l'inscrire dans le panthéon de ses grands hommes; elle préfère des héros d'un autre ordre, moins exclusifs, moins étroits, moins militaristes, des héros qui n'aient point l'inconvénient, naïvement reproché à Gambetta par le « vieux républicain » Wladimir Gagneur, de « causer de véritables inquiétudes à l'étranger. » La loge *Alsace-Lorraine* faisant célébrer une tenue solennelle en mémoire de l'illustre défunt, un futur ministre de la République, M. Mesureur, empêcha, en se plaçant « au point de vue politique, » que la Grande loge symbolique écossaise n'y fût représentée. Il semble que ces réserves et ce veto eurent quelque écho dans l'église maçonnique; car M. Reinach, dès la fin de 1884, crut opportun de fournir à ses frères de l'*Alsace-Lorraine* quelques explications nécessaires. Laissons ici la parole au chroniqueur :

Se déshabillant complètement sous le cordon maçonnique, et se mettant nu comme la Vérité, le frère Reinach a jeté par-dessus bord les ralliés au parti gambettiste; en cela faisant cause commune avec nombre d'auditeurs qui s'obstinent à les tenir pour la honte de la République... Comme il semblait, durant tout ce discours, que le grand orateur, soulevant la pierre de sa tombe, était venu demander pardon des fautes que son patriotisme lui fit commettre, s'excusant de la nomination de celui-ci parce qu'il le croyait bon général, ou de celui-là parce qu'il eût pu se faire acheter ailleurs!

Ce compte rendu est extrait d'une revue maçonnique; c'est un Dangeau qui parle ici: pour raconter cette séance, qui dut être piquante et triste, on rêverait d'un Saint-Simon. Il semble bien que le bon chroniqueur, continuant et poursuivant, avec moins de nuances, mais sans trop d'infidélité, le geste de M. Reinach, jette ici par-dessus bord Gambetta lui-même. C'est qu'en effet, entre Léon Gambetta, qui qualifiait le parti républicain de « parti de patriotes » et conviait tous les Français à s'y venir grouper, et certains de ses amis, à la fois sectaires et cosmopolites, toujours prêts à surélever les frontières de la République et à abaisser celles de la France, la paix du tombeau, qui d'ordinaire scelle la réconciliation, devait au contraire, — et c'est l'honneur de Gambetta, — faire éclater les discordes posthumes.

IV

Ces discordes, en réalité, avaient toujours existé : la décence qui convient au lendemain d'une défaite, l'urgence d'une lutte

contre la majorité de l'Assemblée nationale et contre le gouvernement du Seize-Mai, avaient pu les faire taire ou même les rendre inconscientes, mais non les supprimer. La dogmatique humanitaire et républicaine élaborée par les premiers Congrès de la Paix et de la Liberté n'était pas encore complètement définie lorsque la guerre de 1870 en vint déranger l'appareil; elle avait des croyans et des docteurs supérieurs à tout découragement; au lendemain du traité de Francfort, ils reprirent leur œuvre annuelle, et dans leur laboratoire suisse recommencèrent de travailler pour la France. C'est là que se forgèrent les doctrines qui, plus tard, se distillant à doses supportables dans une grande partie de la presse républicaine, furent employées à saper tour à tour la diplomatie gambettiste, la politique coloniale de Jules Ferry, et finalement le militarisme.

Lorsque, en 1871, à Lausanne, les congressistes se retrouvèrent, ils ne purent se dissimuler une déception : Simon, de Trèves, pour la forme, sans doute, leur fit voter un appel à la démocratie allemande; puis, se retournant vers le peuple français, ils l'engagèrent à répudier toute idée de revanche et à se préoccuper, avant tout, de consolider la République par l'abolition de l'armée permanente. Thiers et Gambetta négligèrent le conseil; et le congrès de Lugano, en 1872, put regretter, avec Charles Lemonnier, que la République Française « n'eût point su se délivrer du fléau croissant du militarisme. » Entre Thiers et Gambetta, d'une part, Charles Lemonnier d'autre part, le conflit était flagrant; ni Thiers ni Gambetta sans doute n'avaient cure de cet adversaire, non plus que de son correspondant Garibaldi, et ils avaient raison. Mais nous allons assister, ici, à l'une des premières prises d'armes de l'humanitarisme républicain contre les patriotes qui fondaient la République.

Un des apôtres les plus passionnés du nouveau régime en Franche-Comté, M. Victor Poupin, longtemps député, réclama de Charles Lemonnier une brochure sur les États-Unis d'Europe pour une collection qui s'appelait *Bibliothèque démocratique*, et qui, colportée parmi les « ruraux », les devait rendre « républicains. » C'est au moment même où Thiers et Gambetta conjuraient la France de se recueillir et de s'armer que Charles Lemonnier dénonçait au paysan de France le « fanatisme patriotique » dont l'Allemagne et la France donnaient un « exemple déplorable, » et qu'il le conviait à maudire les divers obstacles

qui retardent l'heure de la paix universelle : intérêt dynastique, intérêt clérical, ignorance populaire, orgueil national. C'est au moment où Thiers et Gambetta travaillaient à balayer de la politique française les utopies nuageuses, que Charles Lemonnier, présenté à la démocratie française par M. Victor Poupin, apportait de la Suisse, dont il avait fait comme sa seconde patrie, l'idée d'une fédération européenne de républiques, homogènes, autonomes, entre lesquelles régnerait la paix.

On appelait à la rescousse de cette brochure, passablement romanesque, il est vrai, les charmes puissans du roman lui-même. Une femme de lettres, à qui l'on fait gloire, aujourd'hui, d'avoir été l'une des meilleures auxiliaires de la propagande républicaine, publia, en 1873, *Chair à canon*. C'est l'histoire d'un officier bavarois qui se fait Français pour servir la République universelle et régénérer la démocratie européenne, et d'une Française, sa fiancée, qui, sur son lit de mort, déchirant un testament par lequel elle léguait ses biens à la France pour faire fondre des canons, consacre sa fortune à la fondation d'écoles laïques en France, au développement du mouvement démocratique en Prusse, à la multiplication, par toute l'Europe, des comités de propagande démocratique internationale. On ne doute pas, en fermant le livre, que le prochain avènement des États-Unis d'Europe récompense une si intelligente générosité; et ce parti pris de déshériter le ministère de la Guerre au profit du ministère de l'Instruction apparaît comme le symbole d'une vieille idée « républicaine, » que l'histoire antérieure fournissait à Mme Gagneur, et qu'avec l'aide des maîtres d'école l'histoire ultérieure fera s'épanouir; nous la retrouverons en son temps, mais nous sommes encore, ne l'oublions point, au temps de Gambetta. Ce roman à thèse eut d'innombrables éditions ; les journaux avancés, les almanachs démocratiques, le découpaient ou l'exploitaient. Ainsi, dès 1872, sans aucune attaque personnelle contre Gambetta, dont sans cesse, au contraire, on arborait le nom comme un drapeau, s'insinuait, lentement, sourdement, non dans la nation, certes, mais parmi ces comités qui plus tard affecteront de représenter la nation, tout un flot de théories, tantôt surannées et tantôt prématurées, sous la poussée desquelles, peu à peu, la fortune même de Gambetta faillira sombrer.

Ces nouveautés ou ces vieilleries s'épanouissaient en toute

licence dans la revue *les États-Unis d'Europe*, toujours publiée à Genève. On y parlait avec une si audacieuse netteté, qu'entre 1873 et 1876, les frontières de la France furent fermées à cette revue, à laquelle s'intéressaient, pourtant, quelques membres de notre Parlement; mais c'était l'heure où nous nous occupions de concentrer et de restaurer nos forces, où l'admirable diplomatie de M. le duc Decazes, de M. le duc de Broglie, de M. de Gontaut-Biron, imposant silence aux frémissemens du Chancelier de Fer, protégeait efficacement notre relèvement; au cours d'un tel travail, les chimères que nous proposait l'internationalisme genevois et les sommations qu'il nous adressait ressemblaient à des semences d'anarchie. Fauvety, en avril 1872, reprochait franchement à Gambetta de vouloir une France armée, et nous invitait à cette abstention, à cette réserve, à cette expectative, dont la République américaine donnait l'exemple : notre histoire, nos gloires, nos désastres même, passaient inaperçus pour Fauvety; nous étions une république, et l'esprit abstrait du publiciste, l'un des philosophes les plus écoutés de la maçonnerie, cherchait à travers le monde des républiques sœurs, sur lesquelles nous devions obligatoirement nous régler. Henri Martin, ayant eu la témérité, en 1874, de prononcer le mot de revanche, fut blâmé par *les États-Unis d'Europe*.

Cette revue, et les congrès dont elle était l'organe, surveillaient d'assez près notre politique intérieure elle-même. On affirmait, dès 1878, que « notre armée était peuplée de Jésuites; » et l'on distribuait l'éloge ou le blâme à nos chefs militaires, qui probablement n'en avaient souci ; car les lois de l'avancement, sous le règne de Gambetta, n'étaient point subordonnées aux caprices de la presse. Le soldat idéal, pour le périodique franco-suisse, c'était certain lieutenant-colonel dont nous tairons le nom, et qui, dans un ordre du jour adressé à son régiment, déplorait les barrières internationales, menaçantes pour la paix universelle, et appelait de ses vœux la constitution des États-Unis d'Europe. Des officiers, l'on passait aux députés; on publiait avec insistance, à leur usage sans doute, l'opinion fort autorisée d'un correspondant de Francfort, qui recommandait à notre République le système des milices, la séparation de l'Église et de l'État et la laïcité de l'instruction, et l'on nous promettait en son nom qu'en dix ans, si nous l'écoutions, nous aurions moralement conquis l'Europe; on félicitait le peuple français, au congrès de

Genève de 1877, pour sa résistance au Seize-Mai; on gênait Ferry plus qu'on ne l'honorait, en lui rappelant, en 1879, dans une lettre où on le complimentait de ses projets scolaires, qu'il avait, sous le Second Empire, assisté au congrès de Lausanne. « Continuez, lui disait-on ; la solidarité des peuples fait qu'en travaillant pour la France, vous travaillez pour l'Europe. » On touchait à tout dans ces congrès et dans cette revue, mais en réalité l'on ne pensait qu'aux choses de France. Notre deuil national, au regard de ces observateurs, était presque un péché contre l'idée républicaine; ils applaudissaient Garnier-Pagès disant à Genève, en 1873 : « Oui, l'Allemagne a son Empereur, et la France est délivrée du sien : quelle est la nation à plaindre? » Pas plus que Garnier-Pagès, les membres de la Ligue de la paix et de la liberté n'inclinaient à nous plaindre longuement; n'étions-nous pas le seul pays où leurs dogmes et leurs personnes pussent avoir accès au pouvoir? Beaucoup d'entre eux, même, semblaient plus dévoués à l'idée de République qu'à l'idée de paix et plus soucieux d'envisager le contenu de la première idée que de mettre la seconde à l'étude; la seconde, au fond, paraissait être un corollaire de la première.

Au demeurant, la question d'Alsace-Lorraine importunait les congressistes; elle était une source de malentendus et de désillusions. Ils crurent, tout d'abord, que la démocratie allemande ne tarderait point à la résoudre; certains esprits, hélas! le croyaient aussi à Paris. Un vieux républicain, auquel sa haute situation dans les compagnonnages avait valu quelque célébrité, Agricol Perdiguier, écrivait, en 1871 : « Qui sait ce qui peut se passer d'ici quatre ou cinq ans sur la terre allemande? si la Lorraine, si l'Alsace, ne nous seront pas rendues sans combats? si nous n'aurons pas formé une magnifique confédération des peuples libres de l'Europe et du monde? » Ainsi pensait-on dans les congrès suisses, et chaque année l'on y répétait : Qui sait? qui sait? La maçonnerie parisienne, impatiente déjà de rouvrir ses bras aux frères d'outre-Rhin, accueillait ces échos comme des augures: Emmanuel Arago, le futur diplomate, reçu au trentième degré, en 1874, par un haut dignitaire de la maçonnerie, dut entendre sans rire, vu la gravité du lieu, cette prophétie de l'initiateur: « Bientôt nous aurons la République du Rhin et nous nous fédérerons avec elle. Il faut le vouloir pour que cela soit. Le jour où la maçonnerie l'aura compris, la chose

sera faite. » Les idylles qui voilent la réalité, et qui paralysent ou dévient l'action, sont toutes proches d'être criminelles : telle était l'idylle que, dès 1874, la maçonnerie française, docile auxiliaire des congrès suisses internationaux, se plaisait à ébaucher, et dont on retrouverait encore les troublantes illusions jusqu'en 1882 et 1883, dans l'éloquence maçonnique de Caubet et de Macé. Mais, à l'encontre de ces déliquescences, le militarisme français, sous les auspices de Gambetta, continuait de se parachever et de faire respecter la France. L'Allemagne, naturellement, faisait aux espérances de ces cosmopolites amateurs l'accueil qu'elles eussent dû prévoir : en 1874, Bluntschli, qui était à cette date le véritable chef occulte de la maçonnerie allemande, fut interpellé par *les États-Unis d'Europe* au sujet de la question d'Alsace-Lorraine ; il riposta, tout net, qu'il ne condamnait que les annexions faites en temps de paix. Peu d'années après, un membre du *Reichstag*, pressenti au sujet d'un désarmement franco-allemand, écrivait qu'il y consentait, mais sur la base de l'*Uti possidetis*. Alors on rêvait, dans la revue genevoise, d'une Alsace annexée à la Suisse et devenant le pivot de la grande alliance des peuples contre le césarisme ; et les Alsaciens, tout de suite, protestaient. L'Alsace, du reste, instruite par les leçons de la guerre, et privée, depuis 1870, des leçons de Jean Macé, opposait une froideur presque unanime à ces combinaisons d'un humanitarisme rêveur. *Les États-Unis d'Europe* traitaient en « ami » Louis Leblois, de Strasbourg ; il était peut-être, là-bas, leur seul ami. L'Alsace aimait mieux regarder vers Paris que vers Genève, vers Gambetta que vers Garibaldi.

En rapprochant ici ces deux noms, nous n'essayons point une opposition factice : car, de même que Gambetta, ramassant sur la patrie blessée l'ardeur de son âme, symbolisait à cette époque, en toute sa pureté, le patriotisme national, de même Garibaldi, laissant absorber sa lasse vieillesse par la tyrannie d'une idée fixe, se montrait en toute occurrence le plus étrange prédicateur d'internationalisme humanitaire. On se rappelle ses furieuses invectives contre Thiers, coupable de nous rendre une armée. Il insistait auprès de Mme Goegg, l'une des instigatrices des congrès suisses de la paix : « Il est bien temps, lui écrivait-il, de voir le monde purgé de ces deux fléaux : le sabre et la soutane. » Le relèvement moral de la France, et cet effort de groupement entre toutes les forces vives de la nation, qui arrachait

à beaucoup d'étrangers les témoignages d'un respect étonné, mettaient en colère Garibaldi; et, parce que nous ne nous « lavions pas de cette double souillure, l'aristocratie et le prêtre, » il dénonçait notre « décadence honteuse, » « spectacle dégoûtant dont l'histoire n'a jamais offert l'exemple. » Il s'excusait presque auprès de ses amis, — n'eût-il pas dû plutôt, après le singulier rôle qu'il avait joué, s'en excuser auprès de nous? — d'être venu nous secourir durant l'année terrible : ce n'est pas contre le peuple allemand, écrivait-il, qu'il avait voulu combattre, mais contre le césarisme, et il ajoutait qu'il se réjouirait toujours des progrès que ferait l'Allemagne en se plaçant à la tête des nations qui s'efforçaient d'assurer l'émancipation de l'humanité. Les deux maçonneries de France et d'Italie respectent, en Garibaldi, le héros commun de leurs rêves : aujourd'hui, sa légende existe, coulée dans le bronze de plusieurs statues. En 1883, lorsqu'il mourut, elle était plus flottante et plus discutée : M. de Lanessan s'unit à M. Borriglione, le député de Nice, pour faire lever la séance de la Chambre en signe de deuil; dans le vote, M. de Freycinet et les ministres s'abstinrent; et l'hésitation des Gambettistes, qui faillirent eux aussi s'abstenir, fut très remarquée.

Un autre grand vieillard, Victor Hugo, continuait de bercer avec les illusions d'antan sa Muse presque octogénaire et les naïvetés de certains lecteurs superstitieux : en face de la politique réaliste que Thiers avait inaugurée et que poursuivaient les Gambetta et les Jules Ferry, Victor Hugo semblait être comme le barde du vieux parti républicain; et les pompes assez indiscrètes dont on entoura son cercueil furent une récompense pour ses services beaucoup plus que pour son génie. L'ancien chantre des gloires napoléoniennes était devenu, sous le Second Empire, un fougueux adversaire du « militarisme; » et dans *les Châtimens* sa bile s'était déversée sur nos soldats, qu'il accusait de ramper sans espérance, et d'avoir éteint la France dans le sang. Tel couplet même, écrit en 1853, pourrait servir d'épigraphe à nos diatribes contemporaines contre le sabre et le goupillon; Hugo met en scène l'armée, avec les allures d'une personne d'assez mauvaise vie, et l'armée prend la parole :

Pas de scrupules! pas de morgue!
A genoux : un bedeau paraît.
Le tambour obéit à l'orgue.

Notre ardeur sort du cabaret.
Notre gloire est à la morgue.

Sa prose eut des étincelles, dans son livre sur *William Shakspeare*, pour attaquer les gens de guerre; et l'Exposition de Paris, en 1867, lui suggéra cette prophétie, qu'on ne distinguerait plus, bientôt, entre un chef d'armée victorieux et un boucher couvert de sang, et que « l' Europe entière serait le peuple du xxe siècle. » La déclaration de guerre, en 1870, lui parut être l'acte de baptême de ce peuple immense; il prévoyait la fin de la « tyrannie, » et, dès lors, la fin des guerres, et, tout de suite après, la grande farandole des nations; il apprêtait sa lyre pour en scander les ébats; mais, en attendant, comme pour prendre date, il plantait dans son jardin d'Hauteville-House, le 14 juillet 1870, le chêne des États-Unis d'Europe: on peut lire, dans *les Quatre Vents de l'Esprit*, la pièce qu'il écrivit en l'honneur de cet arbre symbolique.

Un instant seulement, au cours des souffrances de l'année terrible, il eut l'intuition que :

Une fraternité bégayée à demi
Et trop tôt, fait hausser l'épaule à l'ennemi.

et son invective, projetée contre « ceux qui reparlaient de fraternité, » les fit courber timidement la tête :

Quand nous serons vainqueurs, nous verrons.

La victoire, hélas ! ne vint pas, et Victor Hugo, en sa volage impatience, recommença de songer aux destinées du chêne d'Hauteville-House. Pauvre grand poète, pourquoi donc plantait-il à cet âge? La fraternité, avec les années, ne lui devint plus seulement un rêve, mais un cauchemar.

Soit qu'il s'imaginât, comme délégué de la commune de Paris, d'envoyer un message aux délégués des autres communes de France à la veille d'un renouvellement sénatorial, soit qu'il donnât un mot d'adieu à une députation d'ouvriers parisiens s'en allant visiter l'Exposition de Philadelphie, soit qu'il présidât quelque conférence démocratique, soit enfin qu'il s'ingérât, avec l'autorité du prophète, dans la besogne de ces « diplomates ventrus, » qui, au grand désespoir de Garibaldi, avaient mission de régler la situation des Balkans, Hugo répétait à satiété que la

France devait grandir l'Europe, que la République, synonyme de l'âme humaine, n'était autre chose qu'un grand désarmement, que l'Europe unie embrasserait bientôt l'Amérique, que les nations sœurs, — c'est-à-dire la liberté, — auraient pour cité Paris, — c'est-à-dire la lumière ; et la conclusion pratique, c'était : « Brisons les glaives valets des superstitions et les dogmes qui ont le sabre au poing. » Il se croyait une mission, et la définissait en ces termes à ses chers « compatriotes d'Italie » : « Conseiller la paix aux hommes et l'intimer aux rois ; » il se croyait une infaillibilité, et prophétisait tranquillement qu'au xxe siècle, « la guerre serait morte, que l'échafaud serait mort, que la haine serait morte, que la royauté serait morte, que les frontières seraient mortes, que les dogmes seraient morts, et que l'homme vivrait. » Cependant, à certaines heures, le spectacle de la réalité, s'interposant comme un voile, obnubilait son regard de prophète : alors le prochain xxe siècle lui paraissait moins radieux, alors il se laissait aller à dire qu' « on n'entrevoyait plus la paix qu'à travers un choc et au delà d'un sinistre combat ; » mais *les États-Unis d'Europe*, immédiatement, châtiaient par une sévère protestation la défaillance du rêveur ; la *Gazette de Francfort* insistait, et ratifiait la punition... Et le vénérable poète, ainsi bousculé dès qu'il regardait la terre, regagnait son Olympe, où l'attendait à l'avance, pour le cerner, la captieuse fumée des hommages. Lorsque, en 1885, il mourut, Lemonnier, au nom du comité de la Ligue de la paix, écrivit à M. Turquet, pour qu'aux funérailles de Victor Hugo, désormais confisqué par l'humanitarisme, la patriotique clameur des salves d'artillerie fût supprimée.

On rencontrait derrière Garibaldi et derrière Victor Hugo, soit dans les séances des congrès suisses, soit parmi les souscripteurs des *États-Unis d'Europe*, soit parmi les membres du comité directeur de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, quelques hommes politiques et quelques publicistes, qui laissaient Gambetta fonder la République, mais qui n'abdiquaient pas l'espoir de la rendre, tôt ou tard, républicaine à leur façon : c'étaient, parmi les députés ou sénateurs, Louis Blanc, Edgar Quinet, Laurent Pichat, MM. Barodet et Frébault, de la Seine ; M. Jules Gaillard, de Vaucluse ; Couturier, de l'Isère ; Codet, de la Haute-Vienne ; M. Laisant, de la Loire-Inférieure ; c'était Louis Mie, de la Gironde, l'avocat attitré du parti républicain ;

c'étaient, au Conseil municipal de Paris, Antide Martin, A. S. Morin, et le gendre de Camille Leroux, Desmoulins; c'étaient Armand Leygue, de Toulouse, et Mocqueris, gendre d'Eugène Pelletan; c'était Vacquerie, proposant en 1877 à la signature de toutes les mères « une pétition qui demanderait, qui réclamerait, qui exigerait les États-Unis d'Europe, » et dérobant aux cartons d'Hugo les plus saisissantes antithèses : « A bas la guerre ! Meure le meurtre ! Vive la vie ! » C'étaient Ch. M. Laurent, qui luttait en Bretagne pour l'idée républicaine, et Mangin, directeur d'un journal niçois; c'était Auguste Marais, ancien professeur à Sainte-Barbe, devenu sous-préfet au Quatre-Septembre; c'étaient enfin un certain nombre de personnalités des loges maçonniques, aussi bien du rite écossais que du Grand-Orient, puisqu'on vit, en 1872, Jules Cousin, le futur président du conseil de l'Ordre du Grand-Orient, envoyer au congrès de Lugano l'adhésion de la loge *la Clémente Amitié*, et les représentans les plus qualifiés de la maçonnerie écossaise, réunis à Lausanne en 1875, adhérer individuellement au congrès de Genève.

V

Il semble, à la vérité, que durant les années qui suivirent la guerre la maçonnerie française ait fait plus de cas des vertus patriotiques, dont volontiers jadis elle abandonnait la culture aux profanes. Plusieurs souscriptions pour les blessés et pour la libération du territoire furent organisées par le Grand-Orient ; et jusque dans la Nouvelle-Calédonie, pourtant bien lointaine, prévalurent les souffles nouveaux auxquels la maçonnerie de la métropole paraissait devenir hospitalière : l'histoire rapporte en effet qu'en 1873, dans la loge de Nouméa, l'on discuta très solidement si, oui ou non, le maçon avait une patrie, et c'est le premier avis qui l'emporta. Si, dans le secret des tenues, on résolvait par l'affirmative cette question troublante, on prenait l'habitude, en présence des laïques, de la supposer toute résolue : aussi les solennités maçonniques où les profanes étaient admis se distinguaient-elles par une profusion d'éloquence patriotique, voire même de poésie, et l'on entendit Crémieux lui-même, en compagnie d'Arago, parler comme un Français de race, en 1878, dans la grande salle du Trocadéro. Une loge surtout, qui s'appelait l'*Alsace-Lorraine*, se complaisait en ces manifestations fort

honorables : « Vous avez un caractère particulier, lui écrivait un jour un vénérable du voisinage ; chez vous, l'esprit patriotique domine l'esprit maçonnique. » Le mot mérite d'être retenu, autant qu'il est intelligible à des profanes. Un orateur de talent, conseiller municipal de Charonne, Maurice Véran, fut quelque temps vénérable de cette loge : il y parlait en termes émus de sa vieille Alsace, il osait y célébrer le développement de l'esprit militaire dans ce pays ; on l'entendait même, en sa paradoxale dévotion pour la maçonnerie, faire honneur aux maçons du XVIIIe siècle d'avoir les premiers compris l'idée de patrie.

On devinait, en lui, une âme de liturgiste, phénomène commun chez beaucoup de maçons : il rêvait que les Alsaciens-Lorrains devinssent, en loge et hors de la loge, les grands pontites de la patrie. En 1878, lorsqu'il mourut, on le pleura comme il eût souhaité d'être pleuré : les membres des ateliers voisins venaient à l'*Alsace-Lorraine* honorer sa mémoire, et M. Édouard Siebecker, au nom de ses Frères, prononçait quelques paroles patriotiques, dont l'écho se transmettait dans les autres loges et n'y semblait jamais banal. Un jour qu'on célébrait dans cette loge un baptême civil et qu'on y proclamait la « réintégration de l'enfant dans ses droits, » on vit subitement les yeux du vénérable se mouiller de larmes : cet enfant, qui cessait d'être la proie de l'Église, lui rappelait l'Alsace-Lorraine, qui demeurait la proie de l'Allemagne.

Il advenait d'ailleurs, de temps à autre, que la loge *Alsace-Lorraine*, comme pour se mettre en règle avec l'orthodoxie maçonnique, affectait de reléguer l'idée patriotique au second plan : c'est ainsi qu'un de ses orateurs, en 1874, après avoir relevé « la part plus grande faite au patriotisme dans les travaux de ses Frères, » maintenait qu' « avant tout ils étaient sérieusement attachés aux règles de l'ordre, et que, comme tous les autres ateliers, l'*Alsace-Lorraine* se proposait d'être une école mutuelle d'humanitarisme. » Bref, cette loge, tant par son personnel que par ses tendances, représentait assez exactement le parti gambettiste, et, tout à la fois, le vieil homme et l'homme nouveau, qui se heurtaient continuellement chez la plupart des membres de ce parti ; elle était assez loyalement maçonnique pour laisser parler le vieil homme, assez ardemment patriotique pour entendre volontiers l'homme nouveau.

On assistait en revanche, dans le reste de la maçonnerie

française, à la lente résurrection du vieil homme : Caubet, qui devint à Paris chef de la police municipale, était impatient de ce réveil. N'écrivait-il pas, dès 1874, qu'il regrettait les années où la maçonnerie travaillait à constituer la grande famille humaine, et n'applaudissait-il pas à la reprise de ces « banquets qui relient par les mêmes aspirations tous les ateliers du globe ? » Le vénérable de Saint-Nazaire faisait écho : il adressait un message à la *Vérité*, revue maçonnique de Lausanne, pour réclamer des convens universels en vue de la fédération de tous les peuples. A la loge *Alsace-Lorraine* elle-même, un visiteur, un jour, dessinant les futures républiques sur la carte des États-Unis d'Europe, « promettait tout tranquillement d'accepter les nouvelles républiques sur le pied d'égalité : » à l'arrogante sûreté de son langage, on eût cru entendre le Premier Consul. Un orateur, assez aventureux pour que le chroniqueur maçonnique remplaçât ses propos par des lignes de points, expliquait à la *Jérusalem Écossaise* que son idéal reposait sur la fédération universelle, et l'on en fêtait l'aurore, à l'*Aménité* du Havre, par un impétueux échange d'étreintes entre maçons français et maçons anglais. Un enterrement dans le Cantal, un baptême au Havre, une séance de poésie à Lyon, un bal à Bordeaux, servaient de prétexte à des déclarations de cosmopolitisme. Ne voyait-on pas, dans ce bal, offert par une loge bordelaise, « l'Espagnole faire vis-à-vis à l'Italien, la Turque au caleçon écarlate s'appuyer mollement sur le sombre Moscovite ? » Ce quadrille hétérogène flattait l'internationalisme du chroniqueur ; il profitait de l'occurrence pour exhaler, au terme de son compte rendu, quelques soupirs humanitaires.

Il semblait qu'en accentuant en toute occasion le vrai caractère de l'institution maçonnique, on voulût marquer un point d'arrêt sur la pente inverse ; c'est qu'en effet on avait à remonter une côte jugée dangereuse, celle qui longeait l'abîme du chauvinisme ; et le vénérable des Hospitaliers de Saint-Ouen déclarait tout net, en 1874, qu' « il vaut mieux être un peu moins animé de patriotisme que de n'être point un citoyen du monde. » C'est une banalité d'être patriote, surtout au lendemain d'une défaite ; une telle vertu n'est point une occasion de s'ériger au-dessus des profanes. La profession de civisme universel, tout au contraire, offre je ne sais quoi de plus distingué ; on se donne l'illusion de monter un degré sur l'échelle des intelli-

gences en enjambant ce modeste et commun échelon qui s'appelle la patrie. Alors les horizons s'étendent, les liens réels, — et, parce que réels, importuns, — s'élargissent ou se rompent; on envisage, d'un œil superbe et paresseux, les liens tout abstraits par lesquels on se sent relié à des hommes très lointains, à des Malgaches ou à des Boxers, liens fort commodes en vérité, puisqu'ils n'obligent à rien du tout, et l'orgueil et l'égoïsme trouvent également leur compte dans ce cosmopolitisme vaporeux. Ce n'est point un maçon vulgaire, mais le grand orateur du Suprême Conseil, qui disait en 1882, dans une séance d'apparat : « La maçonnerie ne veut pas connaître les barrières qui semblent avoir été plantées là pour parquer les peuples; elle est comme la nature, qui ne paraît avoir souci que de l'espèce; dans notre loi maçonnique, le principe de nationalité s'efface devant le grand principe de l'internationalisme. » Voilà des déclarations quasiment officielles; elles tombent de très haut : mesurez-en l'effet sur le cerveau de l'officier du Cantal ou du politicien de la Haute-Marne, qui doivent préparer pour leurs Frères quelque pièce d'architecture : l'officier, dans la loge d'Aurillac, déclamera contre la guerre, souriant à part lui de ses camarades qui croient faire leur métier en la préparant; quant au député, dans la loge de Chaumont, il professera que la maçonnerie doit devenir de plus en plus internationale, se reposant ainsi, dans l'intimité de ses Frères, de ces préoccupations nationales qui sont la raison d'être de son mandat. Des brochures appropriées confirment et centuplent l'effet de ces discours : *le Monde maçonnique*, vers cette époque, signale un opuscule intitulé : *Le Problème de la guerre*, où l'on montre que la guerre n'est que le maintien de l'esclavage et qu'elle est un moyen d'opprimer les classes laborieuses. On recommande cette brochure comme « profondément empreinte de l'esprit maçonnique. » Nous sommes en 1882; depuis nos désastres, douze ans à peine se sont écoulés; Gambetta et un certain nombre de républicains, se penchant sur la France pour la guérir et la relever, ont oublié leur folle jeunesse et essaient de la faire oublier; la maçonnerie, elle, en dépit des prônes patriotiques que multiplie la loge *Alsace-Lorraine*, redevient ce qu'elle était en 1869, un dissolvant de l'idée de patrie.

Ce n'était pas que les déceptions lui eussent fait défaut. Nous avons dit, dans un précédent article, celles qui lui furent infli-

gées par les Frères d'Allemagne. L'Italie aussi ne lui avait pas épargné certains vilains procédés : il est de notoriété publique, — le détail est consigné dans le Bulletin officiel de la maçonnerie du Luxembourg, — qu'une loge d'Italie, au lendemain de nos défaites, écrivit aux maçons du grand-duché pour se faire désigner un Allemand de distinction qui eût conquis quelque gloire aux dépens de nos armées ; cette loge lui voulait proposer un trophée suprême en le nommant membre d'honneur. Dans la maçonnerie d'Alsace, même, deux courans s'étaient dessinés, dont l'un fut assez pénible pour la maçonnerie française. Tandis que les loges de Mulhouse et de Colmar s'apprêtèrent, dès le lendemain de la guerre, à « briser leurs colonnes » plutôt qu'à subir l'obédience allemande, celle de Strasbourg, qui, peu d'années auparavant, avait facilité l'échange de coquetteries entre Jean Macé et les loges badoises, ne craignit pas d'user d'équivoques ; sans demander la permission du Grand-Orient de France, elle s'empressa, tout de suite après le traité de Francfort, de proposer à ses sœurs alsaciennes la constitution d'une grande loge d'Alsace ; et les autres loges ne laissèrent pas d'en être choquées, craignant d'entrevoir, derrière ce projet, un élégant moyen de prendre congé du Grand-Orient de France avant même que l'Allemagne victorieuse ne l'exigeât. Cette exigence survint en 1873, et, par un étrange retour, l'un des maçons d'outre-Rhin qui furent le plus impitoyables à l'endroit des loges d'Alsace-Lorraine et qui contribuèrent le plus activement à les faire persécuter, fut ce même Frère Brinck qui, en 1869, dignitaire de la *Concordia*, loge allemande de Paris, présidait avec Hubert le dîner mensuel des vénérables et toastait familièrement, sous les regards émus de Lachambeaudie, avec M. Henri Brisson. Toutes les loges d'Alsace se fermèrent, et la presque-unanimité de la maçonnerie allemande approuva la mesure du nouvel Empereur. On professait, d'ailleurs, un véritable culte pour ce « Frère » couronné, « homme pacifique, osait-on dire, homme aux chaudes étreintes ; » la loge de Worms entendit et fit imprimer, en 1875, un morceau d'éloquence presque idolâtrique, œuvre du « Frère docteur Münch, » et qui s'intitulait : « Guillaume Ier, notre modèle ; » et la loge de Metz, en 1877, reçut la double visite de Guillaume Ier, Empereur, et de Frédéric, Prince impérial, maçons l'un et l'autre. Ce jour-là, dans la loge de Metz, était-ce l'humanitarisme, ou bien un patriotisme imprévu, qui prenait droit de cité?

Mais ces incidens, si graves qu'ils fussent, n'eurent qu'une médiocre influence sur les rapports de la maçonnerie française avec les maçonneries étrangères. Un publiciste maçonnique fort écouté, et d'autant plus influent parmi ses Frères qu'il était peu connu des profanes, était, à lui seul, entre le Grand-Orient et le reste du monde, comme un perpétuel garant d'amitié : nous voulons parler d'Hubert, directeur de *la Chaîne d'Union*. C'était un personnage fort curieux, et par certains traits il était touchant. Il avait, de 1851 à 1853, occupé le poste de secrétaire du Grand-Orient ; deux années lui avaient suffi pour que le nombre des « planches » échangées entre le Grand-Orient et les divers ateliers devînt à peu près vingt fois plus considérable. Les suspicions de l'Empire l'amenèrent à quitter cette fonction, mais il se voua tout entier à la maçonnerie, allant jusqu'à faire des frais d'érudition pour rendre plus pressantes les déclarations d'amour dont il la comblait. « J'aime les colonnes des loges, écrivait-il un jour, comme Antée aimait la terre où il puisait l'énergie nécessaire pour surmonter tous les obstacles. » Il disait une autre fois qu'il ne voulait pas d'autre femme que la maçonnerie. Il pardonnait tout à cette maîtresse, même d'être désobligeante pour le Grand Architecte : lorsqu'en 1877, Dieu fut supprimé, Hubert regretta le départ d'un aussi grand nom, mais il resta maçon et bon maçon. Vénérable ou membre d'honneur de plus de quatre-vingts loges, il rendait de si précieux services et s'attachait si pieusement à perpétuer en toute sa pureté l'esprit de son église, qu'en 1879 plusieurs pasteurs et quelques fidèles, — je veux dire plusieurs vénérables et quelques hommes politiques, — lui voulurent offrir une belle récompense. On acheta les bijoux nécessaires, et toutes les loges parisiennes organisèrent une « réunion extraordinaire et solennelle, » qui fut un triomphe pour Hubert. Il y avait là Cousin, président du Conseil de l'Ordre ; Antide Martin, conseiller municipal, et Foussier, son collègue ; Duhamel, secrétaire général de la présidence de la République ; Heredia, le futur député ; M. Desmons, le futur sénateur ; d'illustres excuses furent lues, celle de Floquet, celle de M. Barodet. C'est le chevalier d'éloquence de la loge Isis-Montyon qui prit la parole, pour rendre hommage à Hubert ; il le félicita d'avoir pour idéal « de n'appartenir exclusivement ni à une loge, ni à une obédience, ni même à une nationalité maçonnique, mais d'être le maçon de tous les pays comme de tous les rites. » Tel était, en effet, l'idéal

d'Hubert; malgré les déceptions de 1870, dont le souvenir, parfois, amenait sur ses lèvres des effusions semi-patriotiques, il planait volontiers au-dessus des chicanes des liturgistes et des chicanes des nations; et la tiédeur des Écossais à l'endroit de la rue Cadet, ou celle des Français à l'endroit de l'Allemagne, étaient une souffrance pour son cœur, large comme le monde.

On vit, après la guerre, certaines loges comme les *Philanthropes réunis*, de Paris, l'*Aménité*, du Havre, l'*Anglaise*, de Bordeaux, prendre des délibérations solennelles pour rompre tous rapports avec les puissances allemandes : la maçonnerie italienne, fidèle gardienne de l'internationalisme maçonnique, blâma sévèrement ces votes d'intolérance, et Caubet, tout en n'ayant pas le courage de s'associer à ce blâme, le déclara « conforme à la vérité des principes maçonniques. » Hubert, ayant l'intuition des périls que couraient ces principes, suivit dans son journal la plus savante des tactiques. *La Chaîne d'Union* rechercha, quelque temps durant, les noms des loges allemandes qui avaient établi des ambulances, et publia nombre d'anecdotes volontairement émouvantes : tantôt l'on y voyait des Français prisonniers ou blessés se reconnaître frères en maçonnerie du médecin allemand qui les soignait et bénéficier de cette réciproque reconnaissance; tantôt l'on y voyait les exigences des réquisitions ou les âpretés du pillage atténuées ou réparées au nom des principes maçonniques et en faveur des Frères en maçonnerie. Par cette suite d'historiettes édifiantes, Hubert, lentement, déplaçait la question. Les Frères de France, fortement choqués, en tant que maçons, de l'esprit d'exclusivisme national des Frères d'Allemagne, laissèrent de côté, sans la trancher formellement, la question, posée au convent de 1872, des rapports officiels avec les puissances maçonniques d'outre-Rhin; ils continuèrent, en fait, d'adresser aux « Frères » d'Allemagne les publications maçonniques françaises, qui demeuraient lettre close pour la presque-unanimité des Français; et, sans paraître le moins du monde offusqués que la maçonnerie allemande ne leur rendît point la politesse et gardât pour elle ses propres publications, ils se demandèrent entre eux si l'on pouvait, dans les loges françaises, accueillir des membres de nationalité allemande.

Les loges, çà et là, se chargèrent de répondre par des faits accomplis.

Dès 1873, les *Amis de la Paix*, de Paris, protestèrent contre l'exclusion des Allemands; l'*Aménité*, du Havre, en 1876, sur la proposition de Santallier lui-même, revint sur une « mesure violente de radiation, décidée dans un moment d'effervescence patriotique, » et adressa aux deux loges allemandes et aux quatorze Frères allemands, qu'elle gratifiait jadis de son amitié, des planches de réconciliation; aux *Hospitaliers de la Palestine*, en 1878, un conférencier déclara, avec une désinvolture dont Hubert lui-même fut choqué, qu'il fallait accepter les Allemands dans les loges et « se venger par la plus belle et la plus brillante de toutes les armes, l'intelligence unie à l'instruction; » et le *Libre Examen*, de Paris, en 1881, proclama que la nationalité ne pouvait pas être un obstacle à la fraternité maçonnique. On voyait, il est vrai, la *Fraternité des Peuples* refuser, en 1883, d'initier un Alsacien, parce que son dévouement à la France était suspect; mais ces susceptibilités étaient rares. Consulté, vers la même époque, par une loge du Midi au sujet de la réception d'un Allemand, Hubert répondait au vénérable en l'invitant à lire l'exergue de *la Chaîne d'Union;* cet exergue portait les mots : « Fraternité universelle. »

En présence de cet irrésistible courant d'harmonie, la politique du Conseil de l'Ordre, rappelée dans une longue circulaire en 1885, fut de laisser aux loges françaises toute liberté. Il considéra que « la réserve officielle qui s'applique aux collectivités ne s'applique point à la personne individuelle des Frères qui appartiennent à ces collectivités. » A vrai dire, ce libéralisme offrait un péril, et le péril n'échappait pas au Conseil de l'Ordre: les puissances auxquelles appartiennent ces Frères, n'ayant aucun lien officiel avec le Grand-Orient, seraient moralement irresponsables de la conduite et de l'attitude que pourraient avoir, dans les loges françaises, les Frères émigrés. Mais qu'importait après tout? et la crainte d'un tel danger pouvait-elle prévaloir contre les lois inflexibles de l'hospitalité maçonnique internationale? Au demeurant, le Grand-Orient voulait se souvenir que « la lumière maçonnique est un flambeau et que les nuages qui peuvent momentanément diviser certains rayons de ce flambeau surgissent avec les événemens humains et disparaissent avec ceux-ci. »

Quant à dissiper ces nuages eux-mêmes, on s'en occupait sérieusement et discrètement dans les hauts conseils du Grand-

Orient. Caubet, Duhamel, S. de Heredia, concertaient, en 1883, une lettre amicale aux obédiences étrangères pour qu'elles désignassent auprès du Grand-Orient de France des garans d'amitié; le chapitre des « relations extérieures, » mystérieux chapitre que les comptes rendus des convens remplacent souvent par des points, grossissait et s'amplifiait sur le budget de la maçonnerie; c'est même une question financière relative à ce chapitre qui amena Cousin, en 1885, à quitter la présidence du Conseil de l'Ordre; et, quel que dût être le résultat de ces négociations semi-politiques avec les diverses maçonneries de l'univers, Duhamel, du moins, expliquait, en s'en félicitant, que « les Frères de toutes les obédiences avaient le plus souvent continué à se recevoir et à s'accueillir avec les démonstrations d'une chaude sympathie maçonnique, » et que « ce n'est qu'au regard de l'observateur superficiel que la famille des Enfans de la Veuve pouvait sembler hétérogène. »

Elle redevenait homogène, en effet, comme l'étaient restés, même au lendemain de la guerre, ces congrès suisses où, sous les auspices de Garibaldi, quelques personnalités importantes de notre démocratie prêtaient leurs oreilles naïves à des Italiens et à des Allemands assez insignifians dans leurs propres patries. Ces deux influences, celle de la maçonnerie et celle de l'étranger, perpétuaient à travers le parti républicain, en dépit de Thiers et de Gambetta, un certain courant d'utopies humanitaires et de suspicions contre l'armée : courant d'autant plus fort, en son laborieux et sourd progrès, qu'il était plus facile aux gouvernans de la France de passer outre sans en tenir compte que d'y mettre une barrière. Mais passer outre, c'était en même temps laisser passer le courant, et c'était tolérer à travers le pays la lente diffusion d'un système de doctrines périlleux pour la vitalité française. C'est à quoi la République se résigna : il était plus aisé, pour des hommes dont la jeunesse s'était enchantée de ces doctrines, de finir par les négliger implicitement que d'en hasarder une réfutation formelle. Nous reviendrons un jour sur le rare courage de Jules Ferry, qui ne craignit pas, en 1891, à la tribune du Sénat, de sourire en quelque sorte de lui-même et de ses vieux préjugés contre l'armée; quarante-huit heures après, Jules Simon protestait doucement dans un journal contre cette résipiscence de son collègue et laissait entrevoir, à cette date où

la gauche les avait l'un et l'autre excommuniés, que l'auteur de *Dieu, patrie, liberté*, voulait bien oublier et laisser oublier le livre de *la Politique radicale*, mais non point le déchirer. Ce sacrifice de certaines idées de jeunesse, auquel, en 1891, un philosophe abandonné par son parti ne se pouvait cependant résoudre, devait paraître plus dur encore, quinze ans plus tôt, aux plus patriotes d'entre les gambettistes; ne les accuserait-on pas de désavouer ou de congédier un certain nombre de coreligionnaires politiques qui sans cesse, pour toutes les questions intérieures, confondaient leurs bulletins avec les leurs, dans ces urnes si lentes à devenir républicaines et perpétuellement guettées par les partis adverses? Une solidarité républicaine subsistait, créée par une éducation commune, cimentée par le respect fétichiste d'une phraséologie commune, affermie par des luttes communes; entre les politiques responsables qui gouvernaient la nation et les propagandistes irresponsables qui répandaient l'idée républicaine, les divergences d'aspirations et de tendances se laissaient provisoirement effacer pour faire place aux apparences de l'harmonie. Ainsi s'atténua peu à peu, dans la mémoire de la France, l'originalité de la personne et de l'œuvre de Gambetta : on réduisit ce personnage national à n'être qu'une sorte de héros éponyme du parti républicain ; et son nom, depuis vingt ans, sert de pavillon pour des haines ou pour des rêves dont il eût souvent décliné la responsabilité. Ferry, lui, qui n'avait pas eu la bonne fortune de mourir à temps, fera péricliter cette solidarité républicaine; entre lui et une certaine fraction de la gauche, la brisure sera plus profonde et plus avouée, et le récit des luttes qu'il soutint, en faveur de sa politique coloniale, contre une moitié de ses coreligionnaires nous permettra d'ajouter quelques nouveaux traits à la physionomie, toujours plus impérieuse en même temps que plus accusée, de ceux que nous appellerions volontiers les républicains historiques, et d'entrevoir, d'un peu plus près, leur lent acheminement vers l'exploitation exclusive de la République.

GEORGES GOYAU.

LA DOCTRINE RELIGIEUSE

DE

SPINOZA

Quelques documens nouveaux sur Spinoza ont paru dans ces dernières années. En premier lieu, l'*Inventaire de sa bibliothèque*, luxeusement édité par M. van Rooijen (1). — M. Ludwig Stein a publié quelques écrits inédits de Leibniz (2), parmi lesquels se trouve un plan de l'*Éthique*, communiqué à Leibniz par un jeune disciple de Spinoza, Tschirnhausen. — M. Freudenthal, enfin, a récemment réuni un Recueil de textes relatifs à la biographie de Spinoza (3) : un grand nombre étaient complètement inconnus. — Le zèle de l'érudition allemande et hollandaise à recueillir les moindres renseignemens qui concernent Spinoza témoigne de l'ascendant séculaire que garde encore ce philosophe. Il ne peut être question, à ce propos, de parcourir ici les trois courts volumes de ses œuvres (4). J'analyserai seulement une partie du *Traité de Théologie et de Politique* (1670) : la partie théologique (5). Renan disait de ce Traité qu'une moitié au moins en pourrait être réimprimée sans rien perdre de son à-propos. Après l'œuvre même de Renan, et des critiques reli-

(1) La Haye, 1889. — Voy. *Revue des Deux Mondes*, 1892, IV, p. 811.

(2) *Leibniz und Spinoza*. Berlin, 1890.

(3) *Die Lebengeschichte Spinoza's*. Leipzig, 1899. — Il faut y joindre les documens publiés en Appendice au livre de M. Meinsma, *Spinoza en zijn Kring*. La Haye, 1896.

(4) Cette étude est détachée d'un ouvrage sur Benoit de Spinoza qui paraitra prochainement (Alcan).

(5) Chap. I à XVI. Je renverrai à la traduction Saisset (Paris, 1842), qui est la plus répandue.

gieux plus récens encore, il y a lieu aujourd'hui de remonter au philosophe qui non seulement a le premier appliqué la méthode et pressenti les résultats de l'exégèse contemporaine, mais a défini avec clarté le degré précis d'importance que les recherches d'exégèse ont pour la foi religieuse.

I

Pour éclairer l'ouvrage, mettons-le dans son cadre, la Hollande de 1670.

L'activité religieuse qui régnait alors en Hollande fait notre étonnement. Pendant l'invasion de 1672, un colonel genevois des armées de Louis XIV, Stoup, en fut si frappé que, restant aux apparences, il se demanda, dans un libelle fameux, quelle était, sous le fouillis des sectes, « la Religion des Hollandais. » Il n'y avait marchand ni homme du peuple qui ne discutât théologie, qui n'eût son opinion sur la prédestination, sur l'interprétation de l'Écriture, sur le contenu de la révélation (1). Pour chacun, choisir sa religion était l'œuvre importante. Au premier rang se présentaient l'Église réformée, — église d'État pour les provinces de Hollande et de Zélande, — et l'Église wallonne, de langue française, son aînée en calvinisme; puis, les luthériens et les romains catholiques, divisés, les premiers en « libéraux » et « rétablis, » les seconds en « molinistes » et « jansénistes, » ces derniers tout près du schisme (2). — Des Réformés s'étaient détachés les « Remonstrans » ou Arminiens, groupe plus ouvert et plus tolérant, dont avait été Grotius, et qui, avec Jean de Witt et la bourgeoisie républicaine, était alors au pouvoir. — Il restait, dans le peuple, beaucoup d'Anabaptistes, ou plutôt de « Mennonites, » car ils avaient répudié le prophète Jean, campagnards puritains, qui s'appelaient eux-mêmes les « raffinés » ou les « grossiers, » selon qu'ils étaient rigides ou modérés et suivaient le pasteur Apostool ou le médecin Galen. Plus profond, on pouvait trouver encore des Sacramentaires, des Enthousiastes, des croque-morts lollards, des colporteurs vaudois, et peut-être, parmi les tisserands, des Frères de la vie commune. Partout enfin on croyait apercevoir la secte

(1) Voyez les Lettres adressées à Spinoza par un marchand de Dort, Willem van Blijenberg (Lett. 18, 20, 22, 24, 27 de l'édition van Vloten).

(2) L'archevêché d'Utrecht se sépara de Rome en 1701.

insaisissable des Sociniens, la seule qui fut vraiment persécutée, contre laquelle tout le monde se tournait, parce que tout le monde avait peur d'être accusé d'en être.

Parmi les Remonstrans s'était formé le petit groupe des « Collégiens » (*collectanten*), chrétiens pieux, las des disputes, qui se bornaient au culte domestique, et à des retraites de piété faites en commun, deux fois l'an, dans les îles vertes de Rijnsburg. C'était le groupe le plus ouvert, le premier peut-être qui ait conçu la pleine liberté de croyance. Les « Collégiens » admettaient même les catholiques, même les juifs, même les sociniens. C'est chez eux que Spinoza avait été reçu au sortir de la synagogue (1); c'est dans leur orphelinat qu'on a retrouvé ses œuvres inédites.

La multiplicité des croyances religieuses était plus grande encore que ne fait supposer la division des églises. L'autorité des confessions de foi allait s'affaiblissant. Il s'y substituait de plus en plus l'influence personnelle des théologiens. Pas un qui n'eût en quelque manière sa secte. Un proverbe prétendait que, « s'il prenait fantaisie au diable d'établir une école en Hollande, il y trouverait des disciples. » On se distinguait d'après le théologien qu'on suivait, d'après le degré de confiance qu'on lui accordait. On était Voétien vivant ou Voétien mort, Coccéien sérieux ou Coccéien vert. De là naissaient d'interminables controverses. Chacun tirait à soi l'Écriture pour en extraire des *dicta probantia*. « Autant de têtes, autant de textes, » c'était un autre proverbe (2). On sentit enfin qu'à s'y bien prendre, on pouvait fonder sur l'Écriture à peu près toutes les thèses. La question capitale fut alors de savoir de quelle manière il fallait interpréter l'Écriture. Cette question donna lieu, entre 1660 et 1670, à plusieurs dissertations importantes, soit philosophiques, soit « paradoxales (3). »

A Utrecht, vrai centre religieux des Provinces-Unies, Voétius, octogénaire, mais encore sur la brèche, défendait jalousement l'orthodoxie, le point de vue conservateur, formaliste. S'il n'avait plus ses amis du temps de la belle lutte contre Descartes,

(1) Van Vloten, *Ad B. Sp. opera supplementum*, Amst. 1862, p. 293. — Au témoignage de Bayle, Spinoza fréquentait les églises des Remonstrans.

(2) *Geen ketter sonder letter*, cité par Spinoza. Saisset, p. 251.

(3) C'est-à-dire « non mises en formes. » Nous dirions aujourd'hui : « littéraires. »

il était soutenu par son fils, vieillard lui-même, par son petit-fils, par Regner de Mansvelt et le pasteur patriote Jodocus de Lodensteyn.

Mais les regards se détournaient d'Utrecht; ils allaient à Leyde, l'Université cartésienne et moderne, où Jean Coccejus avait inauguré une exégèse aventureuse et séduisante. Il avait décidément rompu avec la tradition, avec la scolastique dont les théologiens d'Utrecht et les anciens professeurs de Leyde s'inspiraient encore. Une certaine connaissance de l'hébreu l'avait porté à établir une nouvelle économie, toute personnelle, des Livres saints. Il pouvait ainsi, et grâce à une parole chaude et persuasive, établir ses deux thèses : l'une, que tout dans l'Écriture est symbole et figure; l'autre, que Dieu a contracté avec l'homme une triple alliance, avec une famille avant Moïse, avec une nation du temps des Hébreux, avec l'humanité entière depuis Jésus-Christ. Des disciples intelligens, tels que François Burmann, défendaient cette théologie « figuriste et fédérale. » D'autres, avec Jean de Labadie, la poussaient vers un mysticisme banal, cherchant, après tant d'autres, des symboles et des prédictions dans les deux livres qui ont fait le plus délirer l'humanité, le *Cantique des Cantiques* et l'*Apocalypse*.

En 1663 parut le livre retentissant de Louis Meyer : *Philosophia S. Scripturae interpres, exercitatio paradoxa*. L'auteur se déclarait plus cartésien que Coccejus. Il prétendait interpréter la Bible rationnellement, c'est-à-dire d'après la philosophie. C'était la méthode de Maïmonide, à la différence près qu'il ne s'agissait plus de trouver Aristote dans la Bible, mais Descartes, comme on y trouvera plus tard la philosophie allemande. Cette doctrine, ainsi qu'il arrivait alors, fut reprise et soutenue sous le voile d'une réfutation par un théologien et un médecin d'Utrecht, Voétiens tièdes tous les deux : Velthuysen (1) et Louis de Wolzogue. Elle fut, au contraire, âprement attaquée par Labadie (2). Une victoire définitive était impossible. Malgré l'apparence, l'interprétation rationaliste est à peine un progrès sur l'interprétation mystique : elle n'est pas plus acceptable, elle est presque aussi arbitraire. Il fallait trouver une méthode de critique sur laquelle, sans distinction de croyances, se puisse faire l'accord des intelligences; et, s'il était possible ensuite, quelques principes fermes

(1) *De usu rationis in interpretatione S. Scripturae*, 1668.
(2) *De S. Scripturarum interpretatione*, 1668.

sur lesquels se puisse faire l'accord des bonnes volontés. C'est à ce double objet que répond le *Traité de Théologie* de Spinoza.

II

Il dépasse autant le point de vue de Meyer que celui des Coccéiens. Spinoza évite de les nommer; il réfute leurs doctrines opposées sous les noms de Maïmonide et de Juda-ibn-Alfachar, afin de rester supérieur aux polémiques (1) et parce qu'en ces discussions, les rabbins étaient de cinq ou six siècles en avance sur les chrétiens. Son livre contient la pure substance de la science rabbinique. Il est le couronnement inespéré et la revanche contre Maïmonide des vues de génie du grand rabbin nomade, Abraham-ibn-Ezra, et de l'admirable école française, de Salomon de Troyes (Raschi) et de David Qamhi de Narbonne (Kimchi).

Maïmonide soutient, comme tant de théologiens, l'idée fausse que tout passage de l'Écriture admet plusieurs sens. Pour choisir entre eux, il faut se rapporter à une doctrine philosophique. « Par exemple, dit-il, il résulte des plus claires démonstrations que Dieu n'est pas un être corporel; il faut donc approprier à cette vérité tous les endroits de l'Écriture qui y sont littéralement contraires (2). » Comme si les philosophes s'entendaient; comme si l'Écriture leur était destinée; comme si, enfin, les différens livres de la Bible présentaient une doctrine unique et cohérente! En opposition à cette méthode « dangereuse et absurde, » Spinoza définit la condition essentielle d'une méthode rigoureuse : la soumission à l'objet. Il faut critiquer la Bible par la Bible même, déterminer exactement ce qu'elle contient, ne demander d'explication qu'aux usages de la langue, ou à des raisonnemens fondés sur l'Écriture elle-même. « Par exemple, Moïse a dit que *Dieu est un feu*, que *Dieu est jaloux*. Rien de plus clair que ces paroles, à ne regarder que la signification des mots. Je classe donc ce passage parmi les passages clairs, bien qu'au regard de la raison, il soit parfaitement obscur. — Main-

(1) Dans une lettre à un fâcheux, Spinoza se défend d'avoir songé aux théologiens contemporains (Lettre 43. Van Vlot., in-12, t. II, p. 350). Mais il fait un peu plus loin une allusion très claire à Meyer, que son correspondant a cité sous le nom de *Theologus paradoxus* (Lettre 42, p. 339).

(2) *Moré Nébouchim*, t. II, ch. XXV, cité par Spinoza, p. 180.

tenant Moïse a-t-il cru, oui ou non, que Dieu soit un feu? Il n'y a point lieu de se demander si cette doctrine est conforme ou non conforme à la raison, il faut voir si elle s'accorde ou ne s'accorde pas avec les autres opinions de Moïse. Or, comme, en plusieurs endroits, Moïse déclare que Dieu n'a aucune ressemblance avec les choses visibles, comme, d'autre part, le mot feu, en hébreu, se prend aussi pour la colère et la jalousie (Job, xxxi, 12), nous pouvons conclure que *Dieu est un feu* et *Dieu est jaloux* sont une même pensée. — Mais, Moïse ayant expressément enseigné que Dieu est jaloux, sans dire nulle part qu'il soit exempt de passions, il ne faut pas douter que Moïse n'ait admis que Dieu soit jaloux, bien que ce soit contraire à la raison. » — Grotius seul, avant Spinoza, avait presque aussi nettement défini la méthode philologique, mais Spinoza la développe et l'applique.

La première connaissance requise est celle de la langue des Livres saints, l'hébreu biblique, et, pour les derniers livres, l'araméen. D'énormes difficultés se présentent. L'hébreu biblique est une langue morte, dont il est presque impossible de reconstituer l'histoire. Le *Livre de Job*, par exemple, ou le *Cantique des Cantiques*, demeureront toujours des énigmes grammaticales (1). Depuis les travaux de l'école espagnole (x[e] siècle), vulgarisés par Ibn-Ezra et les Kimchi, il n'existe pas de grammaire qui sache distinguer l'hébreu biblique de l'hébreu rabbinique, ni même du néo-hébreu; quant à ces anciens travaux, on y peut trouver, à la rigueur, une grammaire de la Bible, non une grammaire de l'hébreu. Ajoutez que la plupart des mots ne sont plus compris, que la syntaxe est perdue, et surtout que l'ancien hébreu est un *continuum* de consonnes. Les voyelles et les points ont été intercalés par les Massorètes, souvent à l'arbitraire. En changeant deux voyelles, saint Paul cite un texte de la Genèse tout autrement qu'il ne se trouve dans la Massore (2). — L'ordre même des consonnes a quelque chose de flottant qui est inconnu de nos langues modernes. Les particules n'ont pas de sens arrêté; les temps des verbes, le futur et le passé, se prennent l'un

(1) Pour le livre de Job, Spinoza présente, d'après Ibn-Ezra, une hypothèse intéressante, mais combattue de nos jours. Il serait la traduction en hébreu d'une œuvre écrite dans un autre dialecte sémitique (p. 177, 217).

(2) *Ad Hebr.*, XI, 21, « Israël se pencha sur le haut de son bâton, » au lieu de « Israël se pencha vers le chevet du lit » (*Gen.*, 47-31), cité p. 174.

pour l'autre; et c'est une question de savoir si les lettres mêmes, les gutturales, par exemple, ne peuvent pas s'échanger.

Nous avons de Spinoza un *Sommaire de Grammaire hébraïque*. Il y donna tous ses soins. Il ne put malheureusement l'achever, malgré son désir. Il y manque la syntaxe. Cet ouvrage marque une réaction un peu excessive contre les Massorètes, et plus encore contre les grammairiens modernes, Abraham de Balmes, Élie Levita, Buxtorf lui-même, et contre les Bibles vulgaires (1). Spinoza revient aux rabbins du moyen âge, à Raschi et à Mosé Kimchi, cette fois, plutôt qu'à Ibn-Ezra. Il s'inspire certainement aussi du *De Arte grammatica* (1635), de Ger.-J. Vossius, l'ami de Grotius. On voit dans cette grammaire un effort important pour séparer l'hébreu de l'araméen et du néo-hébreu. On y a noté des vues originales sur les accens, sur les altérations de voyelles (2).

En même temps qu'une grammaire, il faut un dictionnaire, ou plutôt des tables de concordances, comme celles de Nathan et de Buxtorf, indiquant pour chaque mot tous les passages où ce mot est employé. Mais l'utilité en est moins grande qu'on pourrait croire, car chaque auteur se soucie peu de s'expliquer soi-même, et les différens livres de la Bible sont loin de concorder entre eux.

En possession de ces deux instrumens de travail, grammaire et dictionnaire, on abordera les textes. Deux difficultés considérables se présentent, venant des altérations qu'ils ont subies et de ce que nous ne savons presque rien de leurs auteurs, de leur âge respectif, de leurs destinées. L'altération du texte de la Bible est à la fois si certaine et si profonde qu' « il est presque aussi impossible de s'y confier ou de le refaire. » Toutefois Spinoza n'en exagère pas l'importance. La critique, en particulier, qu'il fait des notes marginales est un modèle de justesse et de modération.

Bien plus grave est notre ignorance de l'histoire des Livres saints. Presque tous sont, de fait, anonymes. Comment inter-

(1) Spinoza possédait entre autres (Voy. *Inv. de sa Biblioth.*, van Rooijen, p. 138, 119, 131, 139, 127) les Bibles de Junius et Tremellius (citée p. 127), de Buxtorf, de Pagnino. Il cite aussi celle de Bomberg (p. 211).

(2) Ch. IV et VI. Voy. Bernays ap. Schaarschmidt. *Desc, u. Sp.* Bonn, 1858; Chajes, *Uber die Hebr. gramm. Sp.* Breslau, 1869.

prêter un ouvrage, si on ne sait rien de la vie de l'auteur, de ses opinions, de ses tendances ? N'expliquons-nous pas tout différemment une fable à peu près analogue, selon que nous la lisons dans l'Arioste, dans Ovide, ou dans le Livre des Juges? — D'après ce que nous savons ou supposons de l'auteur, nous voyons un souci artistique chez l'Arioste, des vues politiques chez Ovide, tandis que nous prêtons une intention morale à l'écrivain sacré. Il nous faudrait connaître aussi à quelle occasion, pour quel auditoire chaque chose a été dite. Par exemple, le mot de Jésus : *Bienheureux les affligés, car ils seront consolés*, s'applique uniquement à ceux qui s'affligent de ne pas posséder le royaume de Dieu, et (interprétation plus contestable) le mot : *Si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui la joue gauche*, n'est applicable sans doute qu'aux époques d'oppression et dans un État où la justice est violée. — Nous ne savons guère enfin par quelles mains les Livres sont passés, à quelle époque exacte on en a fait un corps, puis un canon.

Telles sont quelques-unes des difficultés que soulève la méthode historique. On ne peut, par elle, espérer tout expliquer. Il faut établir quelques points, et, pour le reste, savoir ignorer, si l'on ne veut corrompre ce qui est clair en l'accommodant à ce qui est obscur. Les autres méthodes donnent, certes, une explication intégrale. Mais, seule, la méthode fragmentaire est sûre, parce qu'elle ne s'appuie sur aucune théorie préconçue, ni sur aucune autorité. Elle n'a pas d'autres sources que les textes qui lui sont soumis; elle ne fait appel ni à la tradition du pontificat hébreu, comme le font les pharisiens, ni à la tradition plus récente du pontificat romain. Elle est indépendante, impersonnelle ; sans distinction de croyances, elle permet à tous les esprits droits de collaborer. Il est remarquable que Spinoza, qui ne soupçonna jamais la vraie méthode des sciences naturelles, fut, on peut le croire, le premier qui eut le sens profond de la critique historique.

Il ne se livre à aucune de ces conjectures personnelles qui, bien après lui, ont tenté, par leur tour paradoxal et comme artistique, des critiques tels que Renan. Les points qu'il établit sont fermes; on peut déclarer qu'aucune de ses vues sur l'Ancien Testament n'est gravement contredite par l'exégèse d'aujourd'hui.

L'attribution enfantine du Pentateuque entier à Moïse était

admise presque sans conteste (1). Spinoza relève et commente six passages qui la contredisent et qu'Ibn-Ezra, le seul qui les ait aperçus, avait déjà notés d'une manière sybilline. Il en apporte d'autres, plus décisifs encore, et prouve que la rédaction du Pentateuque, auquel il voit bien qu'il faut joindre Josué, est, de plusieurs siècles, postérieure à Moïse. — Comment faut-il se représenter cette rédaction ? — Un siècle avant Astruc, deux siècles avant Wellhausen et avant l'école hollandaise de nos jours, Spinoza remarque le fait singulier que certains épisodes sont racontés plusieurs fois, ce qui donne à penser que le récit est fait d'après plusieurs sources. Une autre série d'argumens, dont Spinoza fait honneur à Raschi (2), est tirée de l'examen des Chronologies et des Généalogies données par l'Écriture ; elles sont contradictoires, ce qui montre bien que plusieurs documens ont été compilés. Quels étaient ces documens perdus qui ont passé dans la Bible ? Presque tous ceux que nous connaissons aujourd'hui sont déjà indiqués : le Livre des Guerres, le très court Livre de l'Alliance, le Livre de la Loi, les fragmens poétiques, tels que le Cantique de Moïse, les Généalogies, les Chroniques de Juda et celles d'Israël, et, après Esdras, le Livre des Annales, les Chroniques perses, les Chronologies chaldéennes. — Un examen merveilleusement sagace conduit Spinoza à l'hypothèse hardie, reprise de nos jours, que la législation du prétendu Deutéronome a été rédigée avant celle de l'Exode (3). — Il scrute chaque Livre. Il marque, dans les Juges, un point précis où l'auteur compile un nouvel historien. Il montre que le pre-

(1) Voyez sur ce point Margival, *Richard Simon*, 1900, p. 335. — C'était un « dogme » récent. La question n'avait pas été tranchée par les Pères. Elle parait même indifférente à saint Jérôme : *Sive Mosem auctorem dicere volueris, sive Esdram instauratorem operis, non recuso* (Contr. Helv. 4). Lorsqu'elle se pose à la Renaissance, l'évêque espagnol Tostat (1491), le jésuite Bento Pereira (*Comm. sur Daniel et sur la Genèse* 1562), le jurisconsulte A. Maes (*Jos. imp. hist.*, Anv. 1574) combattirent l'attribution à Moïse ; Isaac de La Peyrère (*Preadamitæ* 1655) appuya la même thèse d'un argument positif : l'incohérence du récit biblique. Mais le livre de Maes et celui de La Peyrère furent condamnés par le Saint-Office et l'opinion contraire passa seule pour orthodoxe (Voy. Bossuet, *Hist. univ.*, II, 28) ; Hobbes (*Leviatan*, 1652) faisait remarquer que les chap. XI-XXVII du *Deutéronome* sont seuls attribués par la Bible elle-même à Moïse. — Spinoza possédait les livres de Pereira et de La Peyrère (*Inv. de sa Biblioth.*, p. 154 et 179).

(2) « Rabbi Selomo. » C'est Salomon de Troyes, cité note 1 (Van Vlot, in-12, t. II, p. 174) sous le nom de R. Selomo Jarchi et *Gramm. hébraïq.* (*Ibid.*, t. III, p. 276) sous le nom de R. Schelomo Jarghi.

(3) Cette opinion, combattue par Renan (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1886), semble avoir prévalu, grâce aux travaux de Wellhausen, Kayser et Maurice Vernes.

mier livre de Samuel est fait de plusieurs récits parallèles, assez mal combinés. Les Prophéties d'Isaïe sont incomplètes; celles de Jérémie ont été recueillies, ou plutôt entassées en désordre, mêlées à des Mémoires dictés à Baruch; celles d'Ézéchiel et des petits prophètes ne sont que des fragmens. Job est, à tous points de vue, une énigme. Les six chapitres de Daniel écrits en chaldéen sont tirés des Chronologies chaldéennes. Le Livre des Proverbes ne peut pas être antérieur à Josias, il est probablement postérieur; il a failli être enlevé par les rabbins du canon hébreu, comme l'ont été la Sagesse et Tobie : « Merci de l'avoir conservé! » — La compilation des Psaumes se place à l'époque de Judas Macchabée, et bien longtemps après, les Paralipomènes, Esdras, Esther, Néhémie, les chapitres hébreux de Daniel (1). Quant au Nouveau Testament, Spinoza refuse de l'aborder, parce qu'il ne connaît pas assez le grec : d'autres d'ailleurs s'en occupent (2).

Sous la multiplicité des documens utilisés, il sait voir l'unité réelle de la Bible, trop méconnue des critiques de nos jours, ou, du moins, de ceux qui les ont immédiatement précédés. La compilation d'Esdras, par exemple, est visiblement faite avec une intention unique, sur un plan déterminé. Les méthodes d'analyse ne doivent pas faire perdre de vue ce fait aveuglant : tout, dans la Bible, concourt à un même dessein.

Ces chapitres d'exégèse sont une partie solide de l'œuvre de Spinoza. Ils supposent un travail profond, bien conduit. Ils n'en donnent que les résultats, de façon un peu sommaire peut-être, et malheureusement trop enchevêtrée. Mais on admire un ensemble rare de hardiesse et de mesure dans la pensée, un souci constant de terminer les disputes en s'élevant au-dessus d'elles. Sur le point de s'emporter contre les rabbins sophistes et les interprètes vulgaires, Spinoza se reprend : « Loin de moi la pensée de les accuser de blasphème. Je sais que leurs intentions sont pures, et que se tromper est le propre de l'homme. » Tout le Traité fait œuvre de concorde; on y sent partout la sérénité du savant.

(1) Ibn-Ezra a pressenti que ces quatre derniers livres dérivent d'une source unique et perdue : *le Livre des Annales* (p. 213-214, 218-220 et note 23).

(2) Spinoza peut faire allusion à Fr. Spanheim jr., connu pour ses études sur S. Mathieu et qui, en 1670, remplaça à l'Université de Leyde Coccéjus dont il combattit l'influence.

III

Ce n'est pas seulement dans la question préliminaire de la critique des textes qu'une saine méthode doit faire l'accord des esprits; c'est dans les questions mêmes qui semblent les diviser irrémédiablement : celle de la révélation et celle des miracles. Ce sont les questions graves, et, chose étrange, ce sont celles qu'on abandonne généralement à la croyance arbitraire ou aux négations *a priori*. Il faut oser leur appliquer la vraie méthode (1).

Renonçons à toute idée préconçue. Recherchons, non pas ce que nous entendons, mais ce que la Bible entend, par la révélation. Bien des contresens seront d'abord évités, si on prend garde à un trait de la psychologie du Juif. Le Juif ne connaît pas de causes moyennes; il recourt toujours à Dieu. Le gain qu'il fait dans son commerce est un présent de Dieu; s'il éprouve un désir, c'est Dieu qui y dispose son cœur; s'il conçoit une idée, c'est Dieu qui lui a parlé. L'expression « de Dieu » ne marque souvent dans sa langue qu'un haut degré d'excellence Dans la Bible, des « montagnes de Dieu » sont de très hautes montagnes, un « sommeil de Dieu » est un sommeil très profond. Les Psaumes parlent de « cèdres de Dieu » pour en exprimer la prodigieuse hauteur. Dans la Genèse, des hommes de grande force et de haute stature sont appelés « fils de Dieu, » quoique impies, brigands et libertins. Les miracles sont appelés « ouvrages de Dieu, » c'est-à-dire choses très merveilleuses. La science purement naturelle de Salomon est appelée « science de Dieu, » c'est-à-dire science extraordinaire. Par conséquent, dans la Bible, les expressions : « l'esprit de Dieu » a été donné à tel prophète; tel prophète est rempli de « l'esprit de Dieu, » du « Saint-Esprit, » signifient souvent qu'on trouve à ce prophète une intelligence ou une vertu singulière, au-dessus du commun. Il n'y a qu'un petit nombre de cas où il soit indiqué formellement par là qu'il percevait la volonté ou les desseins de Dieu.

La prétendue élection des Hébreux n'est aussi qu'une figure de langage. Pour exprimer la sagesse de Salomon, on dit : « Nul ne sera aussi sage que lui. » De même, les Juifs ont

(1) L'ordre des « dissertations » est embrouillé, ce qui atténue la portée des idées. Voici l'ordre que je suis dans mon exposé : 1° ch. VII-X; 2° ch. I-III, VI, XI; 3° ch. IV-V, XII-XV.

prétendu que nulle autre nation ne pouvait recevoir la révélation, comme si l'ignorance des autres ajoutait à leur propre bonheur. Mais le témoignage positif de la Bible montre que les autres peuples ont eu des prophètes, et, comme les Hébreux, en ont eu de vrais et de faux. L'élection des Juifs n'était pas, comme l'imaginent les coccéiens, une alliance spirituelle avec Dieu. Elle ne consistait, d'après la Bible même, qu'en la révélation d'une législation avantageuse. Elle n'avait rien d'absolu, ni d'éternel; les rabbins se trompent en croyant que la persistance des Juifs dans les pays où ils n'ont pas pu se fondre s'explique par une cause surnaturelle. La haine des nations a été, pour les Juifs, un principe de conservation. Et, s'ils venaient aujourd'hui à reconstituer leur empire, on verrait dans cet événement naturel une seconde élection de Dieu (1).

Examinons les cas où des prophètes juifs ont vraiment perçu une révélation. Comment la percevaient-ils? La Bible fait toujours une distinction entre Moïse et les autres prophètes. « A Moïse, je parle *bouche à bouche;* aux autres, par images énigmatiques. » (*Nomb.*, XII, 8.) Il faut admettre, à moins de violenter le sens de l'Écriture, que Moïse a perçu une voix réelle. Il trouvait Dieu prêt à lui parler partout où il voulait l'entendre. Les autres ont eu des visions. Quelques-uns ont vu Dieu. Nulle part, la Bible ne dit que Dieu soit sans figure. Moïse, au moment où il entendait parler Dieu, regarda sa figure, et, sans être assez heureux pour la voir, en aperçut toutefois les parties postérieures. David, Josué, virent un ange tenant une épée. Isaïe, Michée, Daniel, virent Dieu, avec des vêtemens, assis. Ézéchiel vit Dieu sous la forme d'un feu. A toute force, Maïmonide veut que ce soient des récits de songe, parce qu'il est impossible de voir un ange les yeux ouverts, etc. Laissons ces hypothèses inutiles à la critique rationaliste. Quant à Jésus, on est forcé, par les textes, de lui faire une place unique. Il ne reçut sa révélation ni par paroles, ni par visions. Il ne s'entretint pas avec Dieu « bouche à bouche; » il communiqua avec Dieu « d'âme à âme. » Mais, d'après l'Écriture, personne autre ne fut tel. Par rapport à lui, ses apôtres sont comme les anciens prophètes par rapport à Dieu. Ils ne saisissent pas immédiatement sa pensée, ils entendent ses paroles, ils voient ses actions. Ils les commentent ensuite. Leurs

(1) Spinoza semble faire allusion au mouvement « sioniste » dont il fut question en 1661. Voy. Lettre 33 d'Oldenburg. Van Vlot. in-12, II, p. 314.

Épitres déjà ne sont plus l'énoncé pur et simple d'une révélation, mais un premier essai de transcription en langage abstrait.

Ainsi, à part Jésus, la révélation faite aux prophètes n'était pas une connaissance par la pensée, mais une connaissance par les sens, ou, dans la langue de Spinoza, par l'imagination. Pour être prophète, il ne fallait pas avoir, ainsi que le prétend Maïmonide, une âme plus parfaite, mais seulement une sensibilité plus vive. Aussi les prophéties ont-elles varié suivant le tempérament, la condition de chaque prophète, suivant les opinions dont il était imbu. Si le prophète était d'humeur gaie, il ne lui était révélé que victoires; d'humeur triste, que guerres, supplices et malheurs. Amos, qui est un paysan, ne voit que bœufs et vaches; Isaïe, homme de cour, ne voit que trônes. Zacharie, faible imagination, eut des révélations si obscures qu'il fut incapable de les comprendre sans une explication, et Daniel, même avec une explication, ne put comprendre les siennes. La révélation s'appropriait à chacun. Aux Mages, qui croyaient à l'astrologie, la nativité du Christ fut révélée par l'image d'une étoile. Les augures de Nabuchodonosor virent la dévastation de Jérusalem dans les entrailles des victimes. Jamais la révélation n'a rendu un prophète plus instruit. Elle n'a pas appris à Josué le phénomène des parhélies; ni à l'architecte du Temple, que le rapport de la circonférence au diamètre n'est pas exactement de 3 à 1; ni à Noé, qu'il y avait des habitans hors de la Palestine. Elle n'a même, remarquons-le, jamais instruit personne de la vraie nature de Dieu. Spinoza fait habilement la psychologie de Moïse, ou, comme nous disons aujourd'hui, du rédacteur jéhoviste. Cet auteur ne sait de Dieu à peu près qu'une chose, qu il est jaloux. Jonas espère échapper à la présence de Dieu. Tout ce qu'Ézéchiel dit de Dieu semble écrit pour réfuter Moïse. Samuel croit que Dieu ne se repent jamais; Jérémie, que Dieu peut se repentir; Joël, que Dieu ne se repent que du tort qu'il a fait. Concluons provisoirement qu'on ne peut chercher dans la Bible aucune connaissance théorique, ni des choses naturelles, ni des choses spirituelles. Il n'est pas moins absurde d'en tirer une théologie qu'une physique. Nous verrons bientôt ce qu'on y doit chercher.

IV

La connaissance par l'imagination n'a pas, comme la connaissance par l'entendement, sa certitude en elle-même. Elle a besoin d'un signe qui la confirme. Abraham, Gédéon, demandent à Dieu un signe. Moïse ordonne aux Hébreux d'exiger des signes de tous leurs prophètes. Ces signes, ce sont, en général, des miracles. On a si bien obscurci la question des miracles qu'il est devenu presque impossible de s'entendre. Cela tient d'abord à ce qu'on a multiplié outre mesure le nombre des miracles, sans tenir compte des habitudes d'une langue qui dit : « Dieu a ouvert les fenêtres du Ciel, » pour dire : il a beaucoup plu ; sans tenir compte surtout de la difficulté qu'ont les gens de médiocre culture à exprimer simplement un fait. Si le jour a été plus long que de coutume, bien peu de personnes diront : « le jour a été plus long que de coutume, » presque toutes diront : « le soleil a suspendu son cours. » Que sera-ce, si, au lieu de raconter ce fait, elles le chantent par la poésie ! On peut tenir en principe qu'il n'y a de vrais miracles que ceux qui servent à confirmer une doctrine.

Mais voici surtout, selon Spinoza, d'où est sorti le débat : l'idée qu'on se fait du miracle a été bouleversée du jour où l'on a conçu des lois naturelles. C'est une conception récente. Les auteurs des Livres saints y étaient parfaitement étrangers. Ils ne considéraient aucun fait comme nécessaire ; tout, pour eux, était miracle, au sens moderne du mot. Ce qu'ils appelaient miracles, c'étaient des faits destinés plus que d'autres à frapper l'imagination, des faits, en un mot, « qu'on ne comprenait pas, » le vulgaire croyant comprendre suffisamment une chose, quand elle a cessé de l'étonner. De tels faits servaient de preuves, car on les rapportait à une cause extraordinaire, à Dieu lui-même. Mais, aujourd'hui, ils ont perdu pour nous leur force probante. Un miracle, de quelque façon qu'on le prenne, qu'on y voie une rupture dans la série des causes efficientes, ou l'introduction d'une finalité particulière, qu'on l'imagine contraire à la nature ou supérieur à la nature, nous ne disons pas avec les rationalistes que ce soit une chose inintelligible, nous disons qu'il nous est impossible de l'attribuer à Dieu. C'est des faits ordinaires, naturels, que nous tirons maintenant notre

meilleure preuve de l'existence de Dieu, depuis que nous les savons enchaînés par des lois universelles et nécessaires, où nous voyons comme une manifestation de l'éternité, de l'infinité, de l'immutabilité de Dieu.

Nous trouvons absurde de recourir à la puissance de Dieu, quand nous ignorons la cause naturelle d'une chose, c'est-à-dire la puissance de Dieu même. Et, si un fait n'avait réellement pas sa cause dans la nature, comme il ne serait jamais qu'un effet limité, nous ne pourrions l'attribuer qu'à une puissance limitée, à un démiurge, à un démon. Un miracle ne pourrait pas nous prouver l'existence de Dieu, mais nous en faire douter. Ce sont les sceptiques et les athées qui devraient maintenant tirer argument des miracles.

Rappelons-nous que, dans l'Écriture, les miracles n'avaient de valeur qu'en tant qu'ils atteignaient leur fin, l'édification des âmes. Or, cette fin n'est plus atteinte. Jamais l'Écriture n'a donné aux miracles une importance prépondérante. Après Moïse, Ézéchiel et Michée, Jésus nous avertit qu'il y a de faux miracles, destinés à aveugler les méchans. On peut donc moins se fier aux miracles eux-mêmes qu'à la sainteté de la vie de celui qui les accomplit, car il n'y a que les justes que Dieu ne trompe jamais. Pour les gens peu subtils, les miracles discernent la doctrine; pour les esprits un peu éclairés, la doctrine discerne les miracles. En un mot, les miracles étaient des moyens d'édification, légitimes tant qu'ils produisaient leur effet, mais à rejeter depuis qu'ils se sont tournés en scandale. Il y avait autrefois deux « signes » de la révélation, les miracles et l'excellence de la vie qui nous est proposée. Nous ne sommes plus frappés que du second. Si nous ne pensions pas que cette règle de vie soit la meilleure de toutes, nous rejetterions la Bible comme l'Alcoran Nous ne verrions en elle aucun caractère de divinité.

V

Quelle est cette règle de vie? Spinoza l'appelle tantôt « loi divine » parce qu'elle n'a rapport qu'au salut, tantôt « foi catholique » parce qu'elle peut être acceptée de tous les hommes. Elle est contenue dans le précepte : « Aimez Dieu comme votre souverain bien, » auquel il faut joindre cet autre, qui est au fond le même que le premier : « Aimez les autres hommes

autant que vous-mêmes. » Tous les moyens qui concourent à cette fin sont des commandemens de Dieu ; il n'y en a pas d'autres. Des lois humaines, comme celles de Moïse, ont pu être sanctionnées par la révélation : la loi divine est différente. Celui-là seul observe la loi divine qui aime Dieu, et qui l'aime non par crainte, ni par espoir, mais parce qu'il l'a connu. Cela est essentiel. Le reste n'est que moyens pour disposer l'âme.

Quelle importance faut-il donner à la célébration du culte, à la lecture des Livres saints, à la croyance aux dogmes?

Les cérémonies du culte étaient pour les Hébreux des institutions politiques. On avait introduit la religion dans le gouvernement pour que le peuple obéît aux lois par dévotion. Mais les prophètes ont toujours distingué la loi divine des cérémonies. Isaïe exclut de la loi divine toute espèce de sacrifices et de fêtes; il la fait consister dans la purification de l'âme et la charité. « Vous n'avez voulu, disent les Psaumes, ni sacrifices ni présens, votre loi est dans mes entrailles ». Quant aux cérémonies du christianisme, elles sont les signes extérieurs de l'Église universelle, elles maintiennent l'intégrité de la société chrétienne. Ce sont des actions, de soi indifférentes, mais symboliques de biens nécessaires au salut. Pas plus que la prière, on ne peut les rejeter, car elles sont des moyens d'amener les hommes à aimer Dieu et à faire leur salut. Mais on ne peut pas davantage leur attribuer un caractère absolu d'obligation : elles ne sont pas, dit fortement Spinoza, des « actions, filles de l'entendement. » La foi, en certains cas, peut suffire sans le culte. Au Japon, les Hollandais restent chrétiens, bien qu'ils soient forcés de renoncer à la profession extérieure de leur religion.

Les Livres saints sont presque tout entiers en récits, récits édifians, à coup sûr, et destinés à donner la foi à ceux qui ne peuvent saisir les choses par l'entendement, mais qui, pour cela même, ne sont pas tous nécessaires. Ils peuvent se suppléer les uns les autres. On peut entendre la doctrine qu'ils enferment sans connaître par le menu les troubles domestiques de la famille d'Isaac, ni les conseils d'Achitophel à Absalon. Pour le reste, en quel sens peut-on dire que ces livres contiennent la parole de Dieu? Il faut se détacher résolument de la représentation grossière de lettres missives écrites par Dieu dans le ciel et envoyées de là aux hommes. La Bible a subi la condition de

tous les livres humains. Elle n'a pas en soi un caractère sacré, mais elle nous est sacrée parce que la vraie religion y est enseignée. Sachons, en effet, ce que signifie le mot « sacré. » Rien, considéré hors de l'âme, ne peut être appelé sacré ni profane. Cela est sacré et divin qui peut porter à la piété, et tout objet semblable restera sacré tant que les hommes s'en serviront dans une intention religieuse. Moïse brisa les Tables de la Loi parce qu'elles avaient perdu leur caractère sacré du jour où elles n'étaient plus observées. La Bible ne demeure sacrée que pendant qu'elle inspire des sentimens de piété; si elle cessait de les inspirer, elle ne serait plus pour nous que du papier et de l'encre.

Mais, si on prend l'Écriture pour ce qu'elle est, un guide de la vie morale, sous cet aspect, elle n'est plus ni trompeuse, ni corrompue, ni mutilée. Les objections de l'exégèse, si graves dans le point de vue opposé, sont ici insignifiantes. Car, à qui comprend à moitié, un demi-mot suffit. Dans l'ordre de l'intelligence, nous comprendrions encore la géométrie d'Euclide, quand même nous ignorerions presque tout de l'auteur et des fortunes diverses de l'ouvrage. De même, dans l'ordre du cœur, il y a en nous quelque chose qui répond aux paroles de l'Écriture, qui les pressent et obscurément les devance. « Aimez Dieu et le prochain, » cette parole ne peut être apocryphe, elle ne peut résulter d'une erreur de plume ni d'une trop grande précipitation. Il en est de même des maximes morales qui en découlent. Je les trouve dans la Bible, mais je les trouve en moi. « Accumulons les fautes, dit Spinoza, supposons le texte de la Bible mille fois plus corrompu qu'il n'est en réalité, sur quoi, en définitive, pourront porter les altérations? A mettre les choses au pis, sur quelques circonstances ajoutées à une histoire, à une prophétie, pour exciter davantage la dévotion populaire; sur quelques miracles inventés pour déconcerter les philosophes; sur quelques dogmes imaginés pour justifier telle ou telle théorie particulière. Il importe peu au salut que de telles choses aient été altérées ou non! »

Il faut avoir le courage de dire des dogmes la même chose que des cérémonies et des lectures sacrées. Ils ne sont pas tous essentiels à la foi On ne trouve dans l'Écriture ucun des attributs éternels de Dieu, et les hommes ne sont pas tenus de les connaître. La connaissance de Dieu est un don de Dieu et

non pas un commandement de Dieu. Ce don est rare, l'Écriture elle-même l'enseigne. Ce que les fidèles ont en commun, ce n'est pas la connaissance de Dieu, c'est l'obéissance à Dieu. Dira-t-on qu'ils ne sont pas obligés de connaître, mais de croire? Ce serait ici un simple jeu de mots, car pour percevoir les choses visibles nous n'avons que les yeux; pour percevoir les choses purement spéculatives, que les démonstrations. A la vérité, l'Écriture ne cherche pas à donner la science, mais l'esprit d'obéissance. Obéir à Dieu consiste à aimer les hommes. Aimer les hommes est la seule voie chrétienne d'aller à Dieu. Tout chrétien devrait se pénétrer de la doctrine de Jean, de cette grande doctrine d'amour : « Celui qui dit : *Je connais Dieu*, et qui n'aime pas les hommes est un menteur... Personne n'a l'idée de Dieu que par l'amour du prochain. Celui qui aime ses frères connaît Dieu, celui qui ne les aime pas ne connaît pas Dieu.. Dieu, qui est amour, nous a donné l'amour, et c'est par là que nous savons que tout homme est en Dieu, et que Dieu est en nous. »

La vie d'amour est l'unique règle de la foi catholique, le seul moyen d'en déterminer les dogmes fondamentaux. La foi consiste à savoir sur Dieu ce qu'on n'en peut pas ignorer sans perdre tout sentiment d'amour, ce qu'on en sait nécessairement par cela seul qu'on a ce sentiment. Elle ne porte pas sur des attributs métaphysiques, démontrables, de Dieu. On croira simplement qu'il y a un Père qui aime la justice, la charité. On y ajoutera, par exemple, qu'il est unique, qu'il est présent partout, qu'il a sur toutes choses une autorité suprême, que le culte qu'on lui doit ne consiste qu'en l'amour du prochain, que ceux qui vivent ainsi sont sauvés, que les péchés sont remis à ceux qui s'en repentent; toutes vérités qu'il n'est pas besoin de savoir par la raison, mais d'éprouver par la pratique, car il n'y a pas d'abord des dogmes chrétiens entraînant un certain genre de vie, il y a d'abord une vie chrétienne appelant certaines croyances.

Sans doute ce petit nombre de dogmes fondamentaux ne peut pas être laissé à l'arbitraire, car chacun pourrait introduire dans la religion ce qui lui plairait, sous prétexte que c'est un moyen qui le dispose à la piété. Mais, pour tout le reste, la liberté est entière. Qu'est-ce que Dieu? Est-il feu, esprit, lumière, pensée? Comment est-il partout? Y a-t-il en nous libre arbitre ou nécessité? La récompense est-elle naturelle ou surnaturelle? Cela ne regarde pas la foi. Pascal dit de même : « Il

est indifférent au cœur de l'homme de croire trois ou quatre personnes en la Trinité. » Chacun peut, chacun doit mettre ces dogmes à sa portée, pour embrasser la foi sans répugnance, ni hésitation. Chacun peut, sur ces questions, se tromper pieusement, sans aucun mal. Les Livres saints donnent l'exemple : ils attribuent à Dieu des pieds, des yeux, une âme, un mouvement local, des passions, et c'est gratuitement qu'on suppose que ce sont des métaphores, car où finira la métaphore, où commencera le mystère? Tant que je ne puis pas concevoir la vie chrétienne sans un Dieu personnel, tant que je ne la puis pas concevoir sans libre arbitre, ni immortalité temporelle, ce sont là des dogmes pour moi, jusque-là seulement. Les dogmes secondaires sont des moyens d'édification, moins grossiers que les miracles, accommodés à des esprits de plus grande culture, utiles tant qu'on ne les met pas en doute. Mais, dès qu'ils n'atteignent plus leur fin et veulent néanmoins s'imposer, ils deviennent cause de déchirement dans l'Église, de malheurs, de guerres, d'atroces absurdités.

Il faut alors que des esprits droits et pieux rendent à la sereine philosophie son domaine, et rappellent à la foi sa fin divine, le salut. La philosophie cherche la vérité. Il n'y a pas de question, si théologique qu'on la suppose, où elle puisse être gênée par la foi, car il n'y a pas un dogme pouvant donner lieu à controverses parmi les honnêtes gens qui appartienne vraiment à la foi catholique. La foi, de son côté, n'est pas une vérité, mais une pratique. Ce n'est pas celui qui expose les meilleures raisons qui fait preuve de la foi la meilleure, c'est celui qui accomplit les meilleures œuvres. Les fidèles ne peuvent pas accuser les philosophes d'impiété, les philosophes ne peuvent pas accuser les fidèles d'absurdité. Une opinion prise en soi, et sans rapport à la pratique, ne peut avoir ni piété, ni impiété; n'est hérétique que ce qui porte à la rébellion, aux disputes et à la haine. Et, d'autre part, une croyance n'est pas absurde qui est un soutien de la vie morale. Croyez mille vérités : si votre vie est mauvaise, vous serez damné. Croyez mille erreurs : si votre vie est chrétienne, vous serez sauvé.

La pensée dernière de Spinoza est qu'on peut faire son salut par deux voies, par la connaissance ou par l'obéissance. La connaissance par l'entendement est tout aussi divine que la révéla-

tion. Elle implique la certitude, elle émane directement de Dieu. « J'en appelle à l'expérience de tous ceux qui l'ont goûtée! » Elle est sainte, elle est suffisante, elle régénère l'âme, elle est spéculation et pratique, elle est vie nouvelle. Mais combien peu y atteignent! Le principe propre de la révélation est que l'obéissance, à elle seule, peut suffire au salut. Sans lui, nous douterions du salut de presque tout le genre humain! Ce principe est indémontrable : la révélation était donc absolument nécessaire. A ce principe seul Spinoza fait un acte de foi. *Non scio more mathematico, sed credo* (1). Il y croit pour des raisons morales : ce qui a été confirmé par le témoignage de tant d'hommes inspirés, ce qui est une source de consolation pour les humbles, ce qui procure de grands biens à la société, ce que nous pouvons croire sans aucun risque intellectuel, il y aurait folie à le rejeter par le seul prétexte que cela ne peut être démontré mathématiquement.

Allons au fond des choses. Il n'y a pas deux lois, l'une pour les philosophes, l'autre pour le peuple. Il n'y a que deux points de vue, ou, selon l'expression de Spinoza, deux modes de connaissance. Le précepte : Aimez Dieu, est loi pour le peuple, vérité éternelle pour l'homme qui pense, et qui, par là, reçoit immédiatement cette révélation de Dieu. Jésus, en enseignant les choses révélées, non comme des lois, mais comme des vérités éternelles, a délivré les hommes de la servitude de la loi, et, en même temps, a établi la loi plus profondément dans leur cœur. La façon la plus parfaite d'obéir à la loi est de s'élever au-dessus d'elle. Il y a un état supérieur de l'âme où la loi même n'apparaît plus que comme un moyen. « Celui qui possède la charité, la joie, la patience, la douceur, la bonté, la foi, la mansuétude, la continence, je dis de lui, avec Paul, que la loi de Dieu n'est pas écrite contre lui. » Il peut se dire vraiment rempli du Saint-Esprit, car « le Saint-Esprit, c'est la paix parfaite de l'âme. »

VI

Telle est cette sorte d'Apologie de la religion chrétienne. Elle parut la même année, on peut dire en même temps (2) que

(1) Lettre 21. Van Vlot., in-12, II, p. 281.
(2) Le traité de Spinoza est antérieur au 8 mai 1670, date de la première réfuta-

celle de Pascal. Les deux ouvrages ne se ressemblent pas pour la composition. Le traité de Spinoza est œuvre de raison sereine ; il est fait, presque sans art, de documens soigneusement vérifiés, de matériaux éprouvés, pris même à des adversaires (1), de raisonnemens, trop appuyés parfois, mais exposés en toute probité, de développemens sommaires, impersonnels, où la force de la pensée se retient toujours de jaillir en éloquence. Les notes de Pascal se rapportent bien plus à l'effet qu'elles doivent produire; les matériaux sont moins sûrs, la mise en valeur plus grande. La préparation du cœur, l'appel aux sentimens intéressés, la mise à profit de nos doutes, rien n'est négligé. C'est une œuvre, de quelque faveur qu'elle soit auprès des philosophes, aussi oratoire que philosophique. Elle est inquiétante, persuasive. L'apologie de Spinoza est rude, franche, évidente. — L'une et l'autre diffèrent aussi pour le but qu'elles se proposent. Spinoza veut « raffermir la religion en montrant qu'elle n'a nul besoin des vaines parures de la superstition ; » il fait la réglementation de frontière entre la foi et la philosophie. Pascal tente proprement la conversion de son lecteur. — Mais, sous ces oppositions, on sent dans les deux livres l'accent de deux âmes qui s'accordent. Le fond des pensées est bien près d'être le même. Pour Spinoza et pour Pascal, la religion est une vie plus qu'une croyance intellectuelle. Aux mêmes obstacles, ils opposent le même principe : l'âme avant tout!

Spinoza fut-il chrétien? Les témoignages extérieurs ne sont pas concordans. La réponse terrible à la provocation d'Albert Burgh, pour l'attirer au catholicisme (2), permet d'affirmer que non. C'est un chef-d'œuvre de polémique serrée, où chaque mot porte ; c'est une « Provinciale. » Mais la pensée est moins large que dans le *Traité de Théologie;* elle est subordonnée visiblement à des argumens de combat. « Comment savez-vous, dit Spinoza, que votre religion est la meilleure de toutes? L'examen peut-il être jamais considéré comme achevé? Seul, le vrai évident échappe à l'hésitation infinie. » Mais le *Traité de Théologie*

tion qui en fut faite (Thomasius, *Progr. adv. anonym. de libert. philosophandi*). La première édition des *Pensées de Pascal* est antérieure au 23 mars, date d'une lettre d'Arnauld à Périer où il en est question.

(1) Spinoza fait des emprunts textuels à Meyer (Van Vlot., in-12, II, p. 186-8); p. 157-9, des emprunts textuels à Maïmonide (*Moré Neb.* II, 28-29, cité par Joël *Sp. Th.-pol. Tr.* Breslau, 1870).

(2) Lettre 76.

montre, au contraire, que la certitude mathématique peut être remplacée par l'adhésion morale appuyée sur des « signes, » mais non complètement justifiée par eux. — Spinoza se heurte surtout à l'Eucharistie, sacrement scandaleux pour l'entendement, différent, par l'essence, de tous les autres, mais qui est, à le bien voir, la pierre de touche de la vie chrétienne. C'est, dans la religion, ce qu'il y a de plus inintelligible, et ce qui est postulé le plus nécessairement par la pratique. La connaissance par l'entendement offre, certes, à quelques élus, la possession intellectuelle de Dieu, mais ne faut-il pas admettre une autre communion, si, comme le croit Spinoza, la vie religieuse est accessible à tous, si la soumission peut remplacer la raison? Mais a-t-on jamais le droit d'en appeler du texte d'un auteur à sa croyance intime? Ce que vous écrivez, ce que vous dites, ce que vous faites est livré au public, le reste est réservé. Spinoza se fit-il chrétien? Il fit plus, il fonda en raison la vie chrétienne.

VII

Son ouvrage fut moins lu que réfuté. Il fit scandale, en Allemagne d'abord, plus encore qu'en Hollande (1). Dès son apparition, on prononça contre lui, à Leipzig, des harangues publiques, et la tradition se garda dans les Universités allemandes, à Tubingue, à Iéna, à Marbourg, à Altdorf, à Francfort-sur-l'Oder, à Kiel, à Herborn, à Rostock, à Greifswald, de réfuter Spinoza en le confondant, au hasard, avec Jacob Böhme, avec Hobbes et Cherbury, avec les kabbalistes, ou plus simplement avec les « déistes, » qu'avait inventés le P. Mersenne (2); après la publication de l'*Éthique*, on changea le plus souvent l'appellation de « déiste » contre celle d' « athée », en attendant « panthéiste. » — A Utrecht, le livre fut interdit dès 1671 : un certain Jean Melchior écrivit contre lui des *Lettres à un ami*, et Regner de Mansvelt en prépara une réfutation que la mort interrompit. Mais cette opposition ne se changea en haine qu'après la Révolution de 1672, au moment de l'atroce réaction contre les républicains. L'appel à l'intolérance vint d'un étranger, de Stoup, et un homme qui avait auparavant demandé l'amitié de Spi-

(1) Il se donnait faussement comme imprimé à Hambourg.

(2) Wachter, *De recondita Hebræorum philosophia*, 1706, ouvrage sur lequel Leibnitz écrivit des notes.

noza, Blijenberg, fut le premier à y répondre. En 1673, le *Traité de Théologie* fut interdit dans toutes les Provinces-Unies et ne circula plus que sous des titres supposés. Frans Kuyper (1), et, avec plus de décision, Jean Bredenburg (2), essayèrent, selon l'usage, de le défendre sous le couvert d'une réfutation; ils furent accusés d'être athées, ou sociniens. Contre Spinoza se trouvèrent d'accord les voétiens, les coccéiens, les labadistes, les luthériens, les catholiques, les juifs (Orobio de Castro) (3), et même les exégètes les plus libres, comme Richard Simon (4), et un hôte des « Collégiens » de Rijnsburg, le P. Poiret (5). — Toutefois, comme il ne pouvait manquer d'arriver en Hollande, une petite secte se forma sous le nom de Spinoza. Il y eut des « spinozistes » comme il y avait des « labadistes » et des « galéniens. » Cette église minuscule eut son ère des persécutions, son âge théologique, ses confessions de foi, ses hérésies, son grand schisme. Les « verschoristes » l'inclinèrent vers le formalisme, les « hattémistes, » dominés par l'influence des femmes, vers un mysticisme illuminé : « Je crois que tout ce que je pense, dis, fais et souffre, ce n'est pas moi qui le fais, mais celui qui est en moi... Je crois qu'il y a en moi une vie cachée, dans laquelle je vivais avant de vivre... Je crois que je suis mort quand je suis né, et que je ressusciterai quand je mourrai (6). » — Encore aujourd'hui, on trouverait, paraît-il, à Rijnsburg ou à La Haye, quelques douzaines de personnes qui gardent le culte de Spinoza et pensent se faire un privilège de son nom. Ses vrais disciples ne sont pas là.

PAUL-LOUIS COUCHOUD.

(1) Velthuysen (Voy. Van Vlot. in-12, Lettre 42, II, p. 336). Leibniz. *Op. theol.* Dutens, I, p. 690.

(2) *Arcana Atheismi revelata, philosophice et paradoxe refutata.* Rotterdam, 1676, tiré en partie d'Henri Morus, *Op. philos.*, I, 563-635.

(3) *Enervatio Tr. th.-pol.* Rotterd., 1675.

(4) *Certamen philosophicum*, 1684.

(5) *L'Inspiration des Livres sacrés*, 1687, omis dans la *Bibliographie* de Van der Linde.

(6) *Fundamenta Atheismi eversa*, 1685.

LA
LITTÉRATURE IMPÉRIALISTE

Les romans de Benjamin Disraëli. — Les romans et les nouvelles de Rudyard Kipling.

Nous avons demandé à quelques écrivains français, bien instruits des choses d'Angleterre, leurs explications et leurs jugemens sur la crise d'impérialisme qui transforme ce pays (1). Faisons la contre-épreuve : non plus avec des philosophes, des critiques, toujours suspects de voir leur nation comme ils voudraient qu'elle fût; mais avec des conteurs. Qui nous renseignerait mieux que les peintres des mœurs, les entraîneurs de l'imagination publique ? S'ils lui plaisent fort, c'est qu'ils ont deviné son humeur; ils guident et propagent les passions qu'ils flattent.

Loin de moi la prétention d'instituer dans cet article une enquête générale. Oublions aujourd'hui les romanciers et les poètes voués au culte de la beauté pure, à l'étude de l'âme dans ses mouvemens éternels; oublions ceux qui entretiennent l'Anglais de sa paisible vie domestique, de sa profonde vie morale. Ils étaient hier encore les plus nombreux, les plus écoutés dans une littérature dont ils font la gloire durable. Ceux-là sont momentanément délaissés, de bons observateurs l'attestent; on se déprend de George Eliot et de ses pareils. Cette seule remarque en dit long sur les inclinations nouvelles des esprits. Ils s'orientent vers un idéal d'action aventureuse, de force dominatrice, de succès à tout prix.

Il m'a paru que deux hommes entre tous jetaient une vive lumière sur les origines et l'explosion du sentiment impéria-

(1) Voir la *Revue* du 1er avril.

liste. L'un d'eux l'a devancé, suscité pour une bonne part ; l'autre l'exprime et le précipite. Très dissemblables par les goûts, les talens, les conceptions de la vie, le choix des milieux sociaux qu'ils dépeignent, ces deux écrivains se rencontrent dans le même sentiment : il rapproche seul Benjamin Disraëli et Rudyard Kipling.

I

Le parrain du titre impérial est mort depuis vingt ans. Sa popularité n'a pas décru. Il y a quelques jours, le 19 avril, cinquante mille Londoniens allaient porter des primevères à la statue de l'homme d'État. Les actes mémorables du vicomte Beaconsfield ont rejeté au second plan les livres du romancier Disraëli. Vieillis aujourd'hui comme les modes qu'ils décrivaient, ils firent pourtant la célébrité du futur ministre : traduits et lus avec curiosité sur le continent, ils furent commentés dans la *Revue*. Nos lecteurs âgés se souviennent de la belle étude de Challemel-Lacour, en 1870. En est-il encore qui pourraient se remémorer celle d'Eugène Forcade, en 1844? J'ai une excuse pour reprendre le sujet traité par mes habiles devanciers : les romans prophétiques de Disraëli, inséparables de ses actes, n'ont acquis toute leur signification qu'à la fin de la carrière qu'ils annonçaient. D'autres politiques écrivent après coup pour justifier leur conduite : l'auteur de *Coningsby* écrivait pour dévoiler à l'avance ses ambitions. Ce ne fut pas l'une des moindres singularités dans la vie du brillant aventurier.

Je ne sais si l'histoire littéraire accordera une haute place à ces fictions hâtives, faciles, accommodées aux circonstances du jour. L'histoire politique et sociale fera toujours grand cas d'une galerie de tableaux où se succèdent les personnages, les événemens, les idées qui ont agité l'Angleterre durant un demi-siècle. Les premiers écrits du jeune Disraëli ne furent que d'agréables divertissemens; il y essayait sa verve satirique et mondaine. Mais après 1840, avec la série où il donna coup sur coup *Coningsby*, *Sybil*, *Tancrède*, nous voyons apparaître « la jeune Angleterre, » comme il l'appelait emphatiquement, ses programmes et ses hommes; nous voyons surtout l'homme qui la crée dans son imagination, pour en faire une réalité sur laquelle il édifiera sa puissance politique.

Il se mire amoureusement dans le personnage de son Coningsby. C'est le jeune homme pensif et généreux qu'on retrouve au début de tous ces romans : déjà mûr pour les grandes choses au sortir de l'Université, déjà recherché dans le plus grand monde, distingué par les plus belles femmes, par les doyens de la politique qui lui en découvrent les arcanes. Petit-fils d'un pair d'Angleterre, réduit un instant à son médiocre gagne-pain de clerc d'avoué, — Disraëli avait commencé par là, — Coningsby rêve de régénérer, avec quelques amis de son âge, la constitution, le Parlement, le peuple anglais; il arrachera le pays à « l'oligarchie vénitienne, » à la routine égoïste des grands seigneurs whigs, premiers patrons de Benjamin lorsqu'il se lança dans la mêlée. Ces novateurs ne sont guère plus tendres aux tories : la jeune Angleterre penchera vers ce parti historique, mais avec le ferme propos d'en évincer les représentans usés, de vivifier leur principe pour en tirer toutes les réformes que réclame la société moderne. Les enthousiastes constitueront un parti nouveau, irrésistible par la force et la générosité de ses idées, indifférent aux vils intérêts qui guident les politiciens des deux camps. — Espérance charmante dont s'illumine l'aube de chaque génération; programme habituel des ambitieux, quand ils ont hâte de fusiller les vieux chefs de file des deux armées, à droite et à gauche, pour débaucher les soldats et reformer une troupe qu'ils emploieront à leur tour aux mêmes besognes. — Un hasard providentiel, aidé par l'amour, fait entrer Coningsby au Parlement : les héritages dont il avait été frustré pleuvent sur lui, car la pauvreté n'est jamais qu'une courte épreuve pour les héros de Disraëli.

Dans le roman de *Sybil*, où ce même jeune homme prédestiné reparaît sous le nom d'Egremont, son torysme démocratique se précise. *Sybil* est de 1845. Le vent du socialisme souffle déjà sur l'Europe, soulève en Angleterre les bourrasques du *chartisme*. Le noble Egremont nous conduit chez les ouvriers des manufactures et des mines; il s'attendrit au spectacle de leur misère, il se promet de relever leur condition, de réconcilier « les deux nations. » Et Disraëli le fera comme il l'a écrit : ministre, chef des conservateurs, il introduira dans les cadres politiques un million d'électeurs nouveaux, il remaniera au profit des ouvriers la législation du travail. Mais que l'on considère ses fictions ou sa vie réelle, jamais baron féodal, jamais dandy

vain de ses élégances ne se pencha sur le peuple de si haut.

Du premier au dernier, de *Vivian Grey* à *Endymion*, tous les romans reproduisent la mise en scène d'une vie inimitable : il semble que le fils du libraire Isaac les ait composés dans cet empyrée, la pairie anglaise du commencement de l'autre siècle. Si riche et si prestigieuse qu'elle fût alors, l'auteur la magnifie encore. La plupart des personnages qu'il nous présente ne savent pas le compte de leur fortune, les impossibilités matérielles n'existent jamais pour eux. Ils causent noblement de politique, de philosophie ou d'amour, dans un cadre de luxe fantastique : châteaux où l'aristocratie des trois royaumes est invitée à des fêtes qui ruineraient un nabab; hôtel de Londres où les toiles des grands maîtres sont trop pressées, les repas trop somptueux, les femmes trop accablées sous le poids des diamans; palais d'Italie, voyages sur les yachts de plaisance aux îles achetées dans l'Archipel... Ce sont les *Mille et une Nuits* transposées en Occident. L'or tinte perpétuellement dans les mains des jeunes patriciens, ruisselle sur les blasons des héritières qu'ils courtisent. Ce qui était même alors une exception rare devient la règle commune. Un historien qui se représenterait la société anglaise du XIXe siècle d'après ces livres la verrait comme nous voyons les pays exotiques dans les féeries de nos théâtres.

Le narrateur s'enivre de ses descriptions, il s'identifie à ce monde privilégié, et pourtant il le cingle de ses sarcasmes. On devine que la vie n'a pas de prix, à son estime, en dehors de ces cercles où toutes les élégances parent les possesseurs de millions de guinées; et pourtant une attraction sincère ramène Egremont dans les bas-fonds de la misère, dans ces fabriques où la vaillante Sybil console ses compagnons révoltés. Le jeune Lothair, *lion* de la plus belle venue, fraye dans les repaires de Londres avec les conspirateurs carbonari, les proscrits, les adeptes des sociétés secrètes; il abandonne ses duchesses et ses chevaux de course pour suivre dans les Romagnes l'héroïne révolutionnaire qu'il entoure d'un culte religieux, la mystérieuse Marianne; richissime, elle aussi, admirable de sagesse et de vertu; idéalisée par l'imagination de l'auteur, qui investit cette aventurière d'un pouvoir magique sur les affaires européennes. Cependant, à l'heure où il écrit *Lothair*, Disraëli a eu dans les mains tous les fils de ces affaires; il n'est plus un adolescent romantique, il vient de résigner, à soixante-quatre ans, son

troisième ministère. — Comment concilier ces contradictions?

Demandez-en le secret au sosie qui parle pour lui, du haut des nues où il plane sur cette société, bien au-dessus des pairs d'Angleterre; à ce demi-dieu omniscient, omnipotent, le grand banquier juif Sidonia. Imploré par tous les rois, maître du globe par son intelligence supérieure, autant et plus que par ses trésors inépuisables, ce Salomon moderne sait tout de l'univers; il en a parcouru chaque région, il a interrogé tous les peuples dans leurs langues, il a scruté leurs besoins et leurs intérêts. — « Doué d'une rare pénétration, exempt de préjugés, comme tous les hommes sans patrie..., il était seigneur et maître des transactions d'argent, et partant seigneur et maître de toutes choses. » — Toutes les admirations de Disraëli s'exaltent, quand reparaît dans ses fictions cet enfant chéri de son génie, le type surhumain en qui il glorifie sa race. Lorsqu'il modèle la noble et séduisante figure d'un Coningsby, d'un Egremont, d'un Lothair, d'un de ces fils de lords qui gouverneront l'Angleterre en l'éblouissant de leur faste, on sent que l'ancien petit clerc se dit : *Je serai* un de ceux-là, un des premiers sur la terre, je le serai sûrement et facilement. — Dès qu'il revient à l'incomparable Sidonia, on croit entendre ce cri vers l'impossible : *Je voudrais être* celui-ci, l'homme du miracle, aussi supérieur aux autres que Moïse ou Josué le sont à Bolingbroke ou à Chatham.

Le romancier donne à ce sage opulent les origines de sa propre famille. Comme Isaac Disraëli, Sidonia est un descendant des Juifs chassés d'Espagne, établis pour un temps en Italie; citoyen du monde, il a choisi le libre sol anglais pour y installer le siège principal de ses opérations. Ce royaume est dans sa main, comme tous les autres; mais il ne peut encore le gouverner. Des prohibitions surannées éloignent les Israélites du Parlement. La brèche leur sera bientôt ouverte par l'éloquence du chancelier de l'Échiquier, Benjamin Disraëli. La barrière légale qui se dresse devant Sidonia, demeuré fidèle au Dieu des ancêtres, n'existait pas pour lui; son père, homme avisé, avait abjuré, il avait fait baptiser Dizzy à l'âge de treize ans. De cette greffe d'anglicanisme, entée sur le vieux tronc hébraïque, il résulta un singulier compromis de sentimens et de doctrines.

Les romans en témoignent; tous les personnages y dissertent sur la philosophie, sur la théologie; l'auteur se prononce par leur bouche, il nous découvre les parties changeantes et le fond im-

muable de son âme. *Lothair*, par exemple, n'est d'un bout à l'autre qu'une charge vigoureuse contre l'Église romaine, en l'honneur et au profit de l'église établie; je croirais volontiers que Disraëli se laisse emporter cette fois par les préventions anglicanes de son milieu, et que son fond de judaïsme très large, — nous l'allons voir tout à l'heure, — n'y est pour rien. En effet, dans ce même roman, le peintre Phébus détaille un couplet enthousiaste à la louange du génie aryen, de la beauté païenne; c'est la seule note discordante entre les hymnes qui célèbrent dans les autres livres la précellence de l'esprit sémitique. Mais *Lothair* est une œuvre de vieillesse, écrite par le premier ministre à l'époque où il respire avec délices l'atmosphère d'une aristocratie enfin subjuguée, où il a conquis l'Angleterre et se laisse à son tour conquérir par elle. Partout ailleurs, il souscrit visiblement aux aphorismes de Sidonia : le sel de la terre est dans la tradition sémitique, restée purement juive pour une élite, devenue chrétienne ou musulmane pour les races mélangées, inférieures. Atténuée ainsi par l'infirmité des Gentils, elle conserve encore son efficacité : mais combien plus, quand elle remonte vers sa source!

Au surplus, les nuances théologiques n'ont qu'une importance secondaire; une seule chose compte et classe les hommes, les familles humaines : c'est la pureté de la race. « Tout est race, il n'y a pas d'autre vérité! » Chaque fois qu'il revient sur ce thème, Sidonia-Disraëli le développe avec une effusion lyrique. Nul n'a mieux exprimé l'orgueil de ces gentilshommes du désert, momentanément déchus, et la certitude qu'ils gardent, jusque dans la pire abjection où un châtiment de leur Dieu les a plongés, de remonter un jour sur les sommets que ce Dieu leur a dévolus. « Sidonia et ses frères avaient une distinction perdue pour les Grecs, les Saxons et le reste des peuples caucasiques, celle d'être sans mélange... D'où le fait de leur non-absorption dans les races mixtes qui osent les persécuter, et qui tour à tour disparaissent, tandis que leurs victimes fleurissent encore dans la ple ne vigueur du sang arabe-mosaïque. » — Il faudrait citer, et méditer, tout le chapitre où le banquier salomonien dévoile à Coningsby le mystère grandiose de la force d'Israël. « La domination secrète de l'Europe, quelle carrière! » s'écrie-t-il avec enthousiasme; et il dit comment ses frères l'exercent, par la richesse, par l'intelligence, car leurs savans occupent les chaires des universités, par la politique, car ils ont des alliés dans tous les cabinets. Dans

chacune des capitales où il est allé négocier ses grandes affaires, Sidonia a traité, c'est lui qui l'affirme, avec un ministre d'extraction juive : à Madrid, à Paris, à Berlin, et même à Saint-Pétersbourg. — « Certaines circonstances amenèrent un rapprochement entre les Romanoff et les Sidonia; à mon arrivée, j'eus une entrevue avec le ministre des Finances; je vis en lui le fils d'un Juif de Lithuanie. » — Cet homme imaginatif exagérait un peu, en 1840.

Il explique à son auditeur pourquoi les Juifs sont contraints de s'appuyer parfois sur les radicaux, sur les socialistes.

— Depuis que votre société anglaise a été troublée, et vos institutions menacées, vous voyez les Hébreux, jadis sujets si fidèles, dans les rangs des radicaux et des latitudinaires, soutenant ce qui peut mettre en danger leur vie et leurs biens, plutôt que de continuer à subir un joug dégradant. Les tories perdent une élection importante dans un moment critique; ce sont les Juifs qui ont fait pencher la balance. L'Église craint de voir le scepticisme s'emparer des universités, elle apprend avec joie que l'argent manque à ces établissemens; un Juif s'avance et leur fait les fonds nécessaires. Et cependant, Coningsby, les Juifs sont essentiellement tories. Le torysme s'est en effet modelé d'après le puissant prototype qui a façonné l'Europe. A chaque génération, les Juifs doivent devenir plus puissans et plus dangereux dans la société qui leur est hostile. Pensez-vous que la molle et puérile persécution du représentant, décemment modéré, d'une université anglaise puisse écraser, ceux qui ont tour à tour déjoué les Pharaons, Nabuchodonosor, Rome et la féodalité? Le fait est que vous ne pouvez détruire une race d'organisation caucasique pure. C'est un fait physiologique, uue simple loi de la nature, qui déjoua les rois d'Égypte et d'Assyrie, les empereurs romains, les inquisiteurs chrétiens, Ni lois pénales, ni tortures physiques ne peuvent effectuer l'absorption d'une race supérieure par une race inférieure. Les races mêlées des persécuteurs disparaissent, la race pure des persécutés reste. En ce moment, en dépit de siècles, de milliers d'années de dégradation, l'esprit judaïque exerce une grande influence sur les affaires de l'Europe...

L'homme qui hasardait ces théories dans le livre les justifia dans sa vie publique. Il joua franc jeu, ne recourut jamais aux subterfuges pour déguiser ses origines, son principe d'action, son but; et c'est par quoi sa physionomie est sympathique. Ce caractère ethnique indélébile, qui fait selon lui toute la force de sa race, il le revendiqua fièrement, bien loin qu'il s'en défendit comme tant d'autres. Se sentant né pour le pouvoir, pour une place éminente dans la plus exclusive des aristocraties, il conquit ces objets de son ambition au nom d'une aristocratie supérieure, la plus ancienne, la plus avérée qui soit dans le monde.

Le vaillant corsaire mit le grappin sur l'Angleterre, comme il eût fait sur un grand vaisseau flottant à la dérive; il se servit de sa prise pour des fins qu'il proclamait sans ambages; il entendait servir du même coup, loyalement, l'équipage anglais qu'il associait à sa fortune et conduisait à de hautes destinées.

Il n'essaya point de tromper ceux qu'il menait, et nul d'entre eux ne s'y trompa. Son rival Gladstone le traitait d' « étranger sans la moindre goutte de sang anglais dans les veines. » — L'historien Froude a dit de lord Beaconsfield : « Il n'était Anglais que par adoption, et il ne s'identifia jamais avec le pays qu'il gouverna. Il était Juif, et son grand orgueil était de gouverner, bien qu'il fût Hébreu, une grande nation chrétienne. Sa carrière est le résultat de circonstances spéciales et d'un caractère spécial. Il est seul de son espèce dans l'histoire politique anglaise. » — Un autre biographe, M. De Haye, conclut de même : « Avec Disraëli, c'est l'idée juive qui arrivait au pouvoir, et, tant qu'il eut l'autorité, la race persécutée et honnie a pu dire qu'elle menait l'État (1). »

Sidonia, et Disraëli qui le souffle, se calomnient, quand ils donnent leurs alliances avec la démocratie avancée comme une simple tactique, un sacrifice à leur politique de race. Il y a de cela dans leur manœuvre défensive; mais il y a aussi le vieux sentiment démocratique d'Israël, combiné si souvent avec le plus orgueilleux individualisme. On a signalé mainte fois les ressemblances entre Benjamin Disraëli et Ferdinand Lassalle. Quand Dizzy n'était encore qu'un jeune dandy révolutionnaire, on avait surpris sur ses lèvres le cri fameux du dandy socialiste de Berlin : « Je serai premier ministre, ou quelque chose de plus ! » Si une catastrophe tragique n'eût pas arrêté Lassalle, il aurait sans doute évolué comme Beaconsfield et poussé aussi loin sa gageure : soulever élégamment le peuple, l'apaiser ensuite, le conduire avec ses anciens maîtres, et prendre rang parmi eux à la Chambre des Seigneurs. Mais, pour Disraëli, pour Lassalle et pour tant d'autres, ce recours au peuple n'est pas uniquement un pis aller, une spéculation de leur intelligence politique; c'est aussi l'effet d'une antique habitude du cœur, le secret instinct de leur confraternité avec tous les opprimés. Instinct noble et

(1) J'emprunte ces dernières citations au chapitre où M. Maurice Muret étudie lord Beaconsfield, dans son livre récent sur *l'Esprit juif*. J'en prends occasion pour signaler ce livre, où il m'a paru qu'un problème intéressant d'histoire était examiné avec le seul souci de rechercher la vérité. — Librairie académique Perrin, 1 vol. in-16, 1901.

touchant. Qui méconnaît ce dernier mobile n'a pas lu leur histoire; qui s'aveugle sur le premier ne lit point la nôtre.

Une autre attraction puissante agit sans cesse sur Disraëli : ses écrits et sa politique la manifestent. Il ressent la nostalgie de l'Asie; sémite, il a une foi mystique dans la vertu régénératrice du vieux berceau : l'Europe y trouvera la guérison de tous ses maux. Un roman de 1847, *Tancrède ou la Nouvelle Croisade*, est inspiré tout entier par cette obsession; on la voit reparaître dans *Lothair*. C'est dans un passage de *Tancrède* qu'un émir donne pour la première fois à la reine Victoria le titre d'*Impératrice des Indes*. Ce personnage prévoit l'ébranlement de l'Angleterre par une révolution ou par quelque autre tourmente : que la souveraine transporte son trône à Delhi ! M. Chamberlain ne fera que paraphraser le discours de l'émir, le jour où il évoquera un empire anglo-saxon renaissant aux antipodes, « si l'Angleterre s'abîmait dans la mer. » On sait comment Napoléon fut hanté jusqu'à la fin par le mirage de l'Orient : il ne se consolait pas à Sainte-Hélène d'avoir perdu devant Saint-Jean-d'Acre sa grande partie asiatique. Toutes proportions gardées, Beaconsfield subit le même sortilège; chez lui, c'est un rappel ancestral.

Sur ce point encore, les théories du romancier guidèrent la politique extérieure du ministre. Son goût pour l'Islam l'inclinait vers l'alliance turque : la Porte n'eut jamais de protecteur plus décidé. Pour arrêter la Russie à San Stefano, il n'hésita pas à jeter dans la balance le poids des flottes anglaises. Il se rendit au Congrès de Berlin avec l'idée arrêtée de faire main basse sur l'île de Chypre, d'où l'on commande la Palestine et l'Asie Mineure. J'avais à ce moment toute facilité de connaître les dessous diplomatiques; j'ai su de la meilleure source qu'en descendant du train, à une heure avancée de la soirée, lord Beaconsfield alla tout droit chez le prince de Bismarck. En quelques mots catégoriques, il exposa ses prétentions : la paix à ce prix, ou la guerre contre la Russie. Le consentement de « l'honnête courtier » fut aussi expéditif. Les négociations se prolongèrent ensuite pour la galerie; les deux hommes étaient convenus de l'essentiel en un quart d'heure. — Ce règlement des affaires du monde entre le fils du libraire juif et le puissant chancelier, n'était-ce pas une des scènes fantastiques dont l'invraisemblance nous choque dans les romans de Disraëli ? Aux Indes, il fit la guerre de l'Afghanistan pour agrandir le domaine anglais; et

l'on vit s'accomplir, après trente ans, la prédiction de *Tancrède*, le jour où il décerna à sa souveraine ce titre d'Impératrice, dénominateur de toute une politique. Disraëli fut aussitôt payé de retour par le titre qui lui conférait la pairie. Dans le même temps, il décidait hardiment l'opération financière qui assurait la prépondérance de l'Angleterre en Égypte; et ce fut encore lui, rencontre fatidique, qui annexa pour la première fois la république du Transvaal.

Ainsi, à l'origine du mouvement démocratique et impérialiste, on trouve l'auteur de *Sybil* et de *Tancrède*, le ministre tory qui élargit le pays électoral, lui souffla les ambitions conquérantes, *orienta* l'Angleterre, au sens propre du mot. Dans les fictions séduisantes et fastueuses de ses livres, dans les coups de force et les calculs habiles de sa politique, un je ne sais quoi d'effréné, de théâtral et de chimérique décèle l'esprit de la famille dont il se réclamait orgueilleusement. Tous ses biographes en conviennent; aucun d'eux ne contredira la conclusion où nous amène l'étude du caractère, des œuvres et des actes de Benjamin Disraëli : l'impérialisme anglais fut d'abord un grand rêve juif.

Il eut ce trait de commun avec d'autres mouvemens qui changèrent la face du monde. Du plus loin que l'histoire se souvienne, les empires ont été conduits, transformés, élevés au faîte de la puissance ou précipités dans l'abîme par un rêveur issu de la race prodigieuse, un Joseph, un Daniel. Comme il arrive toujours, le rêve de Disraëli fut réalisé par des moyens qu'il ne pouvait prévoir, des instrumens qu'il n'eût pas choisis. Un autre romancier va nous dire quelles forces brutales, quelles forces saxonnes, s'emploient à la besogne marquée par le subtil Sidonia.

II

On connaît la fortune extraordinaire de Rudyard Kipling. Mme Th. Bentzon a dit ici, avec une compétence que j'envie (1), comment ses premiers récits ont ensorcelé le monde anglo-saxon. Sa gloire a couru, rapide et retentissante, comme une flamme sur des gargousses de poudre. Dans les îles et sur les trois continens où son idiome domine, de Londres à Calcutta, du Cap à Mel-

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1900.

bourne, de New-York à San-Francisco, des millions de lecteurs attendent impatiemment une nouvelle du jeune conteur, une de ces pièces de vers sibyllins où le poète chante la mission impériale de sa race et « le fardeau de l'homme blanc. » L'étranger goûte plus difficilement à ces fruits défendus, semble-t-il, par une haie de figuiers de Barbarie; il est rebuté par les idiotismes et les aspérités d'une langue qui roule pêle-mêle tous les argots professionnels ou coloniaux, tous les emprunts faits aux dialectes hindoustanis. Le bonheur insolent de cet écrivain a voulu qu'il trouvât chez nous deux traducteurs émérites : MM. Louis Fabulet et Robert d'Humières accomplissent des tours de force sur sa prose, ils font passer dans leurs versions toute l'étrangeté, toute la sève bouillonnante de l'original. Ce même bonheur lui donna pour critique, avec M[me] Th. Bentzon, M. André Chevrillon. J'ai dit que le volume des *Études anglaises* contenait une étude sur Rudyard Kipling: elle doit être définitive, comme tout ce qu'écrit M. Chevrillon sur de pareils sujets. Je n'en parlerai point, je me suis privé jusqu'à ce jour du plaisir de la lire: elle eût circonvenu ou découragé mon esprit, alors que je voulais rendre ici une impression reçue directement des œuvres elles-mêmes.

Il paraît, — des moniteurs officieux nous en préviennent, — qu'il faut bien se garder d'admirer en France Rudyard Kipling, et que c'est là une des pires erreurs du « snobisme, » comme ils disent. Nous avons subi tant d'injonctions semblables, que celle-ci a plutôt pour effet de piquer notre curiosité. Attachons-nous d'abord à démêler la valeur littéraire de Kipling, s'il en a une. Le favori du public anglais est-il un véritable artiste? Ne serait-ce qu'un clairon dont les vibrations guerrières font frissonner les cœurs, indépendamment de toute jouissance d'art? Cela pourrait être. Il n'en serait pas moins intéressant. Un historien de la poésie française devra donner plus d'attention à Vigny qu'à Béranger; l'historien des mœurs et des idées populaires pourra négliger le grand poète des *Destinées;* il fera une large place au chansonnier qui le renseigne sur les sentimens politiques de deux ou trois générations.

Impérialisme à part, je crois que la vision de la vie réelle et le pouvoir d'en communiquer l'émotion sont chez Kipling d'une qualité rare. On ne peut refuser la flexibilité à son talent, tour à tour fantasque comme un cauchemar et réaliste comme un procès-verbal. Je n'insisterai pas sur *le Livre de la Jungle*, sur ces

histoires d'animaux où nos voisins s'enchantent. Je n'y ai pris qu'un plaisir lent. Peut-être sommes-nous gâtés par notre La Fontaine, et n'admettons-nous pas qu'on fasse parler les bêtes autrement qu'à sa mode. Mais, lorsqu'elle revient aux hommes, la verve du peintre m'amuse ou m'intéresse comme celle d'un Hogarth ou d'un Callot.

Il les choisit volontiers bizarres, et quelquefois parfaitement fous; d'une folie anglaise, froide, et qui raisonne ses actions inquiétantes ou terribles avec la flegme lucide d'Hamlet. Dans ce genre, il n'a pas son pareil pour la tension de l'épouvante. Certaines nouvelles reproduisent la manière d'Edgar Poë, avec un mordant plus âpre; ainsi *la Porte des Cent Mille Peines*, croquis d'une fumerie d'opium de Calcutta où les cerveaux s'hébètent lentement; *le Perturbateur du trafic*, ce gardien de phare qui brouille les signaux pour faire sombrer les navires dans le détroit de Florès. Mais les inventions d'Edgar Poë ne sont que des contes de nourrice en regard de l'horrible *Chevauchée de Morrowbie Yukes*, de cette nuit passée dans le trou de sable où l'on jette, en temps d'épidémie, les Hindous revenus d'une crise de léthargie tandis qu'on les portait au bûcher. Les délicats se récrieront avec dégoût devant cette précision savante de tous les détails répugnans: ils l'admirent, lorsque Dante s'y attarde pour assombrir un des cercles de son Enfer.

Je placerai fort au-dessus de ces imaginations macabres les récits où l'émotion est suscitée par une angoisse morale; en particulier ce petit chef-d'œuvre, *l'Homme qui fut*. Un régiment de hussards du Bengale fête à son *mess* un officier russe, sur la frontière afghane; les sentinelles apportent un maraudeur qu'elles ont surpris et ligotté dans la nuit, un mendiant méconnaissable, abruti; soudain, à la stupeur générale, ce misérable répète machinalement les paroles sacramentelles du toast à la Reine. C'était un officier du régiment, disparu depuis vingt ans, depuis la guerre de Crimée. On l'interroge, il ne répond pas, il s'effondre tout tremblant sur le sol en apercevant le Russe qui ricane : son épaule porte la marque du knout sibérien... Un officier de la Reine, cet abject débris humain, un de ceux qui gardent l'honneur de l'Angleterre; et il a pu redire les paroles sacrées, devant ce Russe qui l'a jadis fouaillé, devant ses camarades pâles de honte... — Art de l'exposition, sobriété des moyens, gradation habile et convergence de chaque détail vers une péripétie poi-

gnante, tout ici rappelle le Mérimée des meilleurs jours. Je pourrais citer d'autres bijoux de même facture; mais on ne les démonte pas, ils ne valent que par l'assemblage et par la ciselure du joaillier.

Kipling nous séduit ailleurs par son entrain endiablé. Il décrit les lieux et les choses, il portraiture les personnages avec un *humour* sarcastique; néanmoins, et c'est le trait caractéristique de sa sensibilité littéraire, il laisse deviner un fond de rude tendresse pour ces hommes, pour ces choses qu'il raille. Pour la mer surtout. Une mer tout autre que celle de Loti; moins harmonieuse, moins solennelle; plus familière, tantôt bonne fille et tantôt méchante gueuse; tout aussi vivante, aussi prenante, aussi aimée. Voyez, dans *la Lumière qui s'éteint* (1), la page où Dick Heldar se détourne brusquement de sa chère Maisie, sur la grève de Douvres, parce qu'il reconnaît les feux du *Barralong*, du paquebot qui passe au large et fait route en pleine mer, vers la Croix du Sud... « Moi, l'odeur seule de la mer m'agite et m'emporte... Venez avec moi, Maisie, je vous ferai découvrir un peu de son immensité. Je connais de petits paradis terrestres que je vous montrerai, si vous voulez. Ce sont des îles cachées sous l'équateur : on les aperçoit après des semaines de navigation sur des eaux que leur profondeur fait paraître noires comme le marbre des tombeaux. Tandis qu'on vogue vers elles, on assiste, de l'avant du navire, durant des jours et des jours, au lever du soleil, presque effrayé de voir l'Océan si désert. » — Et cette autre page, enfiévrée, superbe de coloris et de mouvement, où le peintre raconte sa traversée entre Lima et Auckland; enfermé dans l'entrepont, avec deux pots de couleur empruntés aux calfats et une négresse cubaine, il peignait d'après elle des scènes apocalyptiques sur les panneaux; « la mer battant la cloison, l'amour sans frein, la peur de la mort planant sur nous à chaque instant, ah ! Dieu, quel attrait ! »

Devenu aveugle, pauvre, destitué de tout secours humain, le peintre Dick Heldar s'embarque une dernière fois, seul, à tâtons; et il trouve la vie encore bonne, parce qu'il est chez lui, sur un bateau, où ses mains reconnaissent chaque objet; parce qu'il sent, à Port-Saïd, les odeurs de l'Afrique, et enfin, sur le haut Nil, l'odeur nostalgiquement cherchée du désert, du camp

(1) Traduction de Mme Charles Laurent.

anglais, de la poudre, de la bataille. Cette tuerie des Mahdistes, le paysage africain où elle s'encadre, cette lumière dure sur cette mort, Kipling en fait un tableau merveilleux de fougue et de réalité. Ce n'est pas la description de bataille classique, ce n'est plus la bataille vue dans les âmes des combattans par un Stendhal ou un Tolstoï ; c'est un art différent et nouveau, comme ce qu'il dépeint, comme la guerre coloniale, le carnage dans le désert des multitudes barbares qui tourbillonnent autour du petit carré anglais. Il y fallait des procédés originaux : Rudyard Kipling les a trouvés.

N'eût-il écrit que ce roman jovial et douloureux, traînant par endroits, vif et ramassé dans les morceaux où chaque pensée fait balle, illuminé par des fusées qui enlèvent nos imaginations dans l'espace, meurent dans la nuit de nos destinées, retombent sur nos cœurs en brèves paroles d'une infinie tristesse, — le poète mondial aurait marqué sa place parmi ceux qui prennent et gardent les hommes ; non pas seulement l'homme anglais, impérialiste, flatté dans sa passion du moment ; mais l'homme de tous les pays, de tous les temps, de toutes les passions.

Poète mondial : il faut bien acclimater ce mot pour définir le plus récent produit de notre civilisation cosmopolite, emportée par son mouvement centrifuge dans le kaléidoscope de l'univers. Certes, Kipling est anglais, saxon jusqu'aux moelles, aussi représentatif de sa race que Disraëli l'était peu ; mais cet Anglais est né aux Indes, il y a passé son enfance ; depuis, les lames de tous les océans l'ont roulé des colonies d'Afrique à celles d'Amérique et d'Australasie ; il a vécu des vies différentes dans vingt pays ; et il n'a pas eu, comme les anciens voyageurs, la sensation qu'il sortait de son pays. Quand il décrit à Londres une scène anglaise, un sentiment anglais, les impressions, les images, les mots de l'Hindoustan lui reviennent naturellement. En lui se conclut l'alliance de l'exotisme romantique et du réalisme qui en triompha, dans la seconde moitié du siècle. Mais chez Kipling l'exotisme n'est plus une curiosité distinguée ; c'est l'atmosphère accoutumée où il respire.

Type significatif d'une physionomie qui s'élabore : épreuve avant la lettre de ce que sera demain l'Anglais, l'Européen peut-être, si la prédiction de *Tancrède* s'accomplit ; si l'Europe rétrograde vers l'Orient, se répand chaque jour davantage sur les mondes qu'on n'a plus le droit d'appeler lointains. Type régressif

et très ancien, par d'autres côtés : renaissance du corsaire, du reître, du soldat de fortune qui promène insouciamment sur la terre une vie aventureuse et pillarde. Le recruteur littéraire de ces routiers n'est pas un exemplaire isolé, puisqu'il se fait déjà comprendre et goûter par une foule d'hommes qui vivent, qui sentent comme lui. Quel est donc leur idéal? Aller, lutter, agir, non plus en beauté, mais en force. Kipling et ses héros donnent l'impression d'insulaires qui s'embarquent au hasard, avec leurs boîtes de croquet et de lawn-tennis, sans autre but que de pousser leurs billes ou de lancer leurs balles sur toutes les prairies du globe, d'y dépenser joyeusement l'énergie surabondante de leurs muscles, sans souci des existences qu'ils broient sur leur chemin. — Douze cents cadavres sont couchés dans la brousse du Soudan : « Je venais d'achever un grand croquis, et je me demandais quel effet il produirait... La vue de ce champ de carnage me fut très instructive. Cela ressemblait à une couche de hideux champignons vénéneux de toutes les couleurs. Je n'avais encore jamais embrassé d'un seul coup d'œil une telle masse d'êtres humains revenus au néant... Je compris alors que nous sommes tous, hommes ou femmes, des matériaux ou des outils, rien de plus... Ont-ils manqué à l'humanité, ces morts africains? » — Quelques mots échangés entre Dick Heldar et ses amis les reporters militaires, dans la mansarde où ils devisent, à Londres, résument admirablement leur conception de la vie. Ils se penchent dans la nuit sur la cité géante, éclairée par des millions de feux : le panorama est grandiose. — « Bon endroit pour gagner de l'argent, mais fichue localité pour vivre, hein, Dick? » — Pensif, Dick répondit : « Quelle belle ville à piller! »

L'humanité mise en scène par Kipling est ingénument amorale. Veut-il la symboliser, fait-il un retour sur lui-même, quand il nous propose en exemple son cher Mowgli, le fils adoptif de la louve éduqué par les fauves de la jungle? L'écrivain ne déguise pas la grossièreté, la brutalité de ces soudards, de ces matelots; il s'y complaît, son verbe les reflète. On leur pardonne, on lui pardonne, en considération de leur bonne humeur, de ce perpétuel et magnifique jaillissement de vie. Exception faite pour la jolie figure de Maisie, dans *la Lumière qui s'éteint*, la femme est le plus souvent absente de cette œuvre: quand elle y passe rapidement, c'est comme un accessoire ou un instrument de plaisir; à la façon dont il y est parlé d'elle, on devine,

sous le langage toujours décent d'un Anglais, les sentimens du corps de garde. Nulle trace de la religiosité puritaine, dans l'agnosticisme pratique de ces dévorateurs du globe. Il faut agir, vivre, beaucoup et à la hâte : on n'a pas le temps de méditer sur l'au-delà, l'univers qui appelle est déjà si vaste! Leur pensée se condense en brèves formules, stoïques, utilitaires, d'une profondeur effrayante, parfois : pensées d'Anglo-Indiens qui approchent l'abîme du nirvâna, y jettent un regard furtif, se retiennent au bord et se reprennent convulsivement à la vie.

Ah! que nous voilà loin de l'Olympe mondain où le romancier Disraëli ne daignait peindre que ses lords et ses duchesses! La démocratie coule à pleins bords, dirait l'autre. Kipling choisit rarement ses modèles plus haut que les officiers subalternes. Il s'acoquine d'habitude avec un monde falot ou médiocre, employés civils du service colonial, capitaines marchands, tenanciers de bars dans les ports, correspondans militaires; avec ce gros Torpenhow, *war-correspondent*, roi de l'information pour le *Daily-Mail*, qui restera comme le type inoubliable de l'espèce. Mais ses préférences le ramènent toujours dans la chambrée de *Tommy*, le petit soldat colonial; il connaît le fond de cette âme rudimentaire; il malmène son héros, se moque de lui, et il l'aime. — On demande où l'Angleterre prendra l'armée qu'elle veut se donner? Chez les hommes rassemblés par Rudyard Kipling, au fond de cette tourbe qu'il soulève et où il recrée les sentimens qui s'étalaient dans le camp de Wallenstein, les instincts sauvages et rapaces dans ce qu'ils ont de plus bas; mais aussi le dévouement, le frisson joyeux du sang prêt à couler sous le drapeau de la Reine, le raffinement de l'honneur militaire dans ce qu'il a de plus sublime.

S'il fallait indiquer le récit où l'on pourra le mieux juger Kipling, son talent, le sens et la portée politique de son œuvre, je choisirais la nouvelle intitulée : *L'homme qui voulut être roi*. C'est la figure et l'explication de la conquête du monde par l'Angleterre. Deux drôles patibulaires, qui traînaient la savate dans le Rajputâna, se mettent en tête de conquérir le Kafiristan. Ils ont de bonnes carabines, s'en servent bien, et connaissent les signes franc-maçonniques, utiles partout. Leur entreprise réussit à souhait : chaque détail est d'une vraisemblance persuasive dans l'invraisemblable aventure; pas plus surprenante, d'ailleurs, que les exploits de Francis Garnier et de tant d'autres. Les voilà

rois, obéis par tout un peuple, aussi longtemps qu'ils demeurent fidèles à leur vœu : ne pas s'enivrer, ne toucher ni à une bouteille de wisky ni à une femme. Le diable tente le plus vieux, sous la forme d'une belle fille indigène; le roi du Kafiristan succombe, son peuple se révolte. — Ici, le symbole s'élargit, et toute l'histoire humaine y peut rentrer. Aussitôt le péché commis, nos deux sires perdent leurs trônes et leur paradis de l'Hindou-Kouch; honteusement chassés, ils reviennent crever de misère dans les hôpitaux indiens. — Vingt fois, en lisant cette fiction, j'ai pensé au *Robinson Crusoé*, au vieux livre anglais dont je disais un jour ici qu'il expliquait toute l'expansion britannique. L'affirmation de la volonté anglaise et la plénitude du sens allégorique ne sont pas moindres, dans *l'Homme qui voulut être roi*. Mais cette fois Robinson n'a plus sa Bible, l'inséparable amie retrouvée après le naufrage dans la caisse du capitaine. Il ne la consulte plus sur les problèmes de conscience qui absorbaient les meilleures facultés de ces âmes réfléchies. L'homme habillé de peaux de chèvres a revêtu l'uniforme khaki; sa religion, c'est l'impérialisme.

Rudyard Kipling l'aura propagé, autant et mieux que les armées de lord Roberts. Il a mis au service du rêve juif, du rêve aristocratique de Disraëli, le vieil esprit saxon des vikings, l'ivresse de l'aventure sur la mer, la volupté d'éprouver sa force dans une débauche d'action. Il a mobilisé des foules obscures, le peuple des étages inférieurs de Shakspeare, joyeuses commères de Windsor, compagnons de Falstaff qui emplissent les tavernes de leur tapage et de leurs grossières plaisanteries; il s'est fait adorer d'eux en leur donnant une passion, en leur montrant un but, presque un idéal. Par eux, par lui, l'empire démocratique se fonde, irrésistible; sa puissance grandit sur les océans, sur les continens. Il durera ce qu'ont duré les autres. Je ne sais ce qu'il laissera sur la face de la terre. Dans l'histoire littéraire, après les temps révolus, il n'en restera peut-être que le songe d'un Hébreu qui se souvenait, le souffle d'un poète qui observait et chantait.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES FUMÉES ET LES GAZ

DE L'ATMOSPHÈRE

Les anciens, en considérant l'air comme un élément, s'en faisaient une idée infiniment trop simple. L'atmosphère qui nous enveloppe est un mélange très compliqué. Nous vivons, en réalité, dans un nuage de poussière, de fumée et d'émanations gazeuses dont beaucoup sont nuisibles et délétères : ce sont des impuretés qui souillent ce que nous convenons d'appeler *l'air chimiquement pur*.

Les gaz les plus malfaisans, parmi ces matériaux étrangers, ne sont pas immédiatement apparens; ils ne se manifestent pas à la vue. Les fumées et les poussières, au contraire, sont visibles: elles se révèlent par leur accumulation, en troublant la limpidité de l'atmosphère. Lorsque l'on approche d'une grande ville, on aperçoit une sorte de brume qui noie les détails du tableau et en estompe les traits. Cette buée, bien visible, en particulier, du haut des collines qui entourent Paris, flotte comme un léger brouillard au-dessus de la ville, et l'habille d'une sorte de voile. Elle est formée par les débris de tous les objets qui se manipulent et se détruisent sans cesse, dans le mouvement de la cité, les poussières soulevées du sol, les particules de charbon et de suie déversées des cheminées, tous les fragmens, en un mot,

à qui leur petitesse et la faiblesse de leur poids permettent de rester quelque temps en suspension sous l'action des courans d'air. Cette nuée est bien aussi un brouillard véritable, dans le sens précis du mot. On sait, en effet, depuis Tyndall, que les particules solides des fumées jouissent de la curieuse propriété de fixer la vapeur d'eau autour d'elles : elles servent de noyau de condensation à l'eau vésiculaire qui constitue les nuages et qui forme les gouttes de la pluie.

Ces impuretés diverses sont évidemment plus abondantes dans l'atmosphère des villes; mais on les retrouve dans l'air des champs; et, pour y échapper, il faudrait s'élever, en montagne, jusqu'aux hauts sommets, où, précisément, et pour d'autres causes, l'air cesse d'être respirable. Nous sommes donc condamnés à l'air trouble, peut-être plus fatalement et plus rigoureusement encore qu'à l'eau trouble. Et, puisque c'est une chimère d'aspirer à un air vierge de toute souillure, nous devons seulement chercher à neutraliser, dans une certaine mesure, les effets les plus incommodes ou les plus malfaisans de l'espèce de compost qui est offert à nos poumons. Qu'il y ait le moins de microbes pathogènes dans les poussières atmosphériques; qu'il y ait le moins de gaz toxiques dans le mélange respiratoire: c'est le souhait raisonnable que nous pouvons former; c'est aussi la tâche que doivent s'assigner les services administratifs à qui il appartient de réglementer notre hygiène.

I

Les inconvéniens de la viciation de l'air par les gaz et fumées que déversent continuellement les foyers des maisons particulières et des usines, dans une ville comme Paris, ont vivement préoccupé les hygiénistes et, spécialement, les savans distingués qui composent le Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine. Il y a un peu plus de dix ans, en 1890, cette assemblée choisit parmi ses membres un comité technique, composé de MM. Linder, Léon Colin, Armand Gautier, Foucher et Michel Lévy, et lui confia la mission d'étudier le degré de viciation de l'atmosphère parisienne par les émanations des foyers de toute espèce, d'indiquer les dangers qui en peuvent résulter, et les moyens d'y parer. L'éminent chimiste Armand Gautier accepta la lourde tâche de conduire ces difficiles recherches

La nécessité devenait chaque jour plus pressante. Les dommages, en effet, se sont aggravés d'année en année, avec l'extension que prenaient les installations électriques dans les grands magasins, les hôtels, les théâtres, et les administrations publiques. Les Parisiens commencent à se plaindre beaucoup du déversement de ces fumées noires et épaisses qui salissent tout autour d'elles, enduisant d'une sorte de crasse adhésive les murs des édifices et des maisons, souillant les meubles et les tentures des appartemens, noircissant le linge. Ce sont là les moindres de leurs méfaits. Mais, comme ils sont les plus évidens, c'est cette forme, en quelque sorte tangible, du fléau qui a provoqué le plus de protestations. Ce n'est pas elle qui est la plus malfaisante. Les fumées légères, les émanations invisibles et incolores de nos foyers, exposent la santé publique à des périls plus insidieux et plus redoutables. Le Conseil d'Hygiène a émis, en 1890, le vœu que la plupart des industries productrices de fumées fussent rangées parmi les établissemens insalubres ou incommodes et rejetées à la périphérie de la ville ou hors de son enceinte. Cette proposition n'a point prévalu. Le Comité des Arts et Manufactures a émis un avis défavorable, et le ministre, par décision du 24 mai 1890, l'a écartée.

Primitivement, l'émission des fumées était interdite à l'intérieur des villes. L'ordonnance de police du 11 novembre 1854 et les décrets du 19 janvier 1855 et du 30 avril 1880 obligeaient les industriels et les particuliers à ne dégager que des produits ayant subi une combustion complète. La force des choses, et peut-être aussi le laisser aller de l'administration ont laissé tomber en désuétude ces prescriptions tutélaires. L'abus est devenu si scandaleux, le mal a pris des proportions telles, qu'il a bien fallu les faire revivre. Elles ont été ressuscitées, enfin, par l'ordonnance du 22 juin 1898, qui interdit l'émission « des fumées noires, épaisses et longtemps prolongées. » C'est là une interdiction moins radicale et surtout moins précise que celle qui est en vigueur en Angleterre. Chez nos voisins, les tribunaux, fréquemment appelés à juger les litiges provoqués par les inconvéniens des fumées noires et épaisses, ont admis en règle que cette émission ne pouvait être tolérée au delà d'une durée d'une ou deux minutes par heure.

L'ordonnance de 1898 est devenue exécutoire à partir de 1899. L'application en a été confiée à l'inspection des établissemens

classés. Dans le courant de cette première année il s'est produit 370 plaintes, dont les deux tiers ont été considérées comme fondées; des mesures administratives ont été prises dans 270 cas; des procès-verbaux ont été dressés douze fois. Il est à noter que les établissemens le plus souvent en défaut sont précisément ceux de l'État : les hôpitaux, et nommément l'hôpital Laënnec, le Ministère des Finances, la Sorbonne, l'Odéon, l'administration des Postes, la prison de la Santé, pour n'en citer que quelques-uns.

M. Michel Lévy, dans son rapport du 4 mars 1898 sur un projet de réglementation de la fumivorité admet qu'il est possible de réduire, dans une très large mesure, le dégagement des particules de charbon, de suie et de goudron des foyers fumeux. Un concours a été institué, en 1894, par la Ville entre les différens systèmes proposés pour la suppression des fumées et la construction des foyers fumivores. Sur 110 appareils présentés, il y en eut huit qui donnèrent des résultats satisfaisans. Ils faisaient disparaître les parties solides et visibles des fumées en assurant plus parfaitement la combustion du charbon, en substituant le coke à la houille, en réglant les foyers. Le choix du combustible, la disposition de la grille, la conduite du feu et le soin d'éviter la surcharge assurent, quel que soit l'appareil, une combustion à peu près parfaite. Un procédé plus savant et plus efficace est employé, en Angleterre, dans les ateliers de scierie de la ville de Glasgow. Il s'inspire d'un principe posé par un très habile chimiste français, M. Schlœsing, d'après lequel on doit se proposer d'entraîner les fumées, de les refroidir et de les laver au moyen d'un jet de vapeur. On les débarrasse ainsi de toutes leurs matières solides et d'une partie de leurs gaz toxiques. A Glasgow les particules solides quotidiennement déversées dans l'atmosphère ont été réduites, par ce moyen, de 46 kilogrammes à $2^{kg},700$, et l'acide sulfureux entraîné avec elles, est tombé de 14 kilogrammes à $7^{kg},5$.

Les analyses très précises d'Austen Roberts ont fait connaître les poids de particules fixes de fumée que produisent les divers combustibles, la houille, le coke, l'anthracite, suivant qu'ils brûlent dans les cheminées ordinaires, dans les cheminées à foyers fumivores, ou dans les poêles perfectionnés. La houille, à poids égal, donne toujours trois à quatre fois plus de parties solides opaques et salissantes que le coke. L'anthracite est intermédiaire.

Un chauffage mixte, d'après ces données, fournirait en moyenne 5 milligrammes de matériaux solides fumeux par kilogramme de combustible.

On sait, d'autre part, quelle est la consommation annuelle de charbon à Paris. On se la représentera par l'image suivante : Supposons que toute la provision de combustible destinée à être brûlée dans l'année soit régulièrement étalée sur la surface qu'occupe la ville. Il y aurait, dans cette hypothèse, 37 kilos de charbon sur chaque mètre de surface. Et, ainsi, chaque mètre superficiel rejetterait, dans l'année, 2 grammes de suie dans l'atmosphère; ou, par jour, $0^{gr},00548$. — La proportion serait doublée dans les villes comme Londres ou Manchester, qui font un usage presque exclusif de la houille. Cette quantité de matériaux ténus, diluée dans la masse atmosphérique qui enveloppe la ville, y devient imperceptible. Elle suffit pourtant à l'embrumer.

Si l'on recueille la fumée au moment où elle sort de l'évent de la cheminée, on la trouve composée, en proportions presque égales, de deux espèces de matériaux : les uns organiques, les autres minéraux. Ceux-ci sont formés d'une poussière fine de sulfates, phosphates, carbonates, silicates, alcalins ou alcalino-terreux. Les substances organiques sont des particules goudronneuses, pâteuses, adhésives, d'hydrocarbures solides, mélangées à du charbon très divisé.

M. A. Gautier, à qui nous empruntons la plupart de ces renseignemens, fait observer que la suppression des fumées visibles, qui comblerait les vœux du public, ne satisferait point encore les hygiénistes. Les gaz délétères, compagnons habituels de ces dégagemens fumeux, présentent, quoique invisibles, de plus graves inconvéniens. Ce ne serait point rendre un service suffisant à la santé publique que d'écarter la suie et le charbon en laissant subsister des corps tels que l'oxyde de carbone et l'acide cyanhydrique, toxiques aux doses les plus minimes; ou des substances comme l'acide carbonique, nocives à des doses plus élevées; ou, enfin, des ageus corrosifs, comme l'acide sulfureux et l'acide sulfurique, capables de dégrader les toitures sur lesquelles les pluies et les brouillards les rabattent, d'attaquer les revêtemens métalliques, de déliter les pierres et les marbres qui forment l'ornement de la cité. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que le fonctionnement des foyers industriels et domestiques, à Paris seulement, déverse chaque jour, dans l'atmo-

sphère de la ville, plus de 20 000 tonnes de ces produits gazeux.

Ce n'est pas que les fumées visibles, abstraction faite des gaz toxiques qui les accompagnent, soient indifférentes à la santé. Elles agissent sur elle, au moins d'une manière indirecte. Elles forment, en effet, un écran plus ou moins opaque, qui arrête ou tamise les rayons lumineux et soustrait les rues, les maisons et les habitans eux-mêmes à l'action bienfaisante de la lumière. Le soleil est bon à l'homme. Non seulement il éclaire et réjouit son âme, mais il excite et vivifie son corps. De plus, il est un auxiliaire de l'organisme dans sa lutte contre ses ennemis, les microbes pathogènes. Les Romains prenaient sur les terrasses de leurs habitations des bains de soleil : la médecine contemporaine, et surtout le médecin danois N. Nilsen, ont rajeuni ce vieux procédé de la « cure de soleil. » Le simple *solarium* des Romains est devenu, plus savamment, un Institut photothérapique. Des cures nombreuses ont été obtenues par l'agent lumineux naturel ou artificiel; et, récemment, le savant doyen de la Faculté de médecine de Lyon, M. Lortet, en rapportait devant l'Académie des exemples décisifs.

C'est que les rayons solaires sont funestes aux microbes. Ceux-ci se développent mal à la lumière diffuse, comme l'ont vu Downes et Blunt, en 1877. Ils périssent à la lumière directe, en plus ou moins de temps. M. Arloing, en 1885, tuait la bactéridie charbonneuse en l'exposant pendant deux heures à la radiation solaire. Les micro-organismes du tétanos, de la tuberculose, du typhus, du choléra, de la peste meurent également d'insolation; un grand nombre d'observateurs, Fermi, Koch, Roux, Duclaux, Yersin, Nocard, Kitasato, ont constaté l'efficacité de ce moyen de destruction. Le soleil est donc un antiseptique naturel, et par là un agent d'assainissement de premier ordre. On sait qu'il exerce cette action par ses radiations les plus réfrangibles, bleues, violettes et ultra-violettes. Or, ce sont précisément ces radiations bienfaisantes qui sont arrêtées par les particules des fumées, ou, plus exactement, par l'enveloppe de vapeur d'eau que celles-ci fixent autour d'elles.

II

La question des gaz dégagés, avec ou sans fumée visible, et qui viennent vicier l'atmosphère n'a pas un moindre intérêt pra-

tique. Mais elle offre un intérêt scientifique autrement important, et presque de premier ordre. Des savans éminens se sont appliqués, depuis longtemps, à l'élucider. En 1827, le savant physicien Péclet analysait, pour la première fois, les gaz qui s'échappent des foyers d'appartement. Ebelmen, en 1844, se livra à une étude analogue à propos des fours industriels et des hauts fourneaux. De 1870 à 1875, Scheurer-Kestner et Meunier examinèrent le même problème à propos des foyers de machines à vapeur. En Angleterre, Percy Frankland et A. Smith se sont particulièrement préoccupés du problème de la fumivorité. Mais surtout, en 1882, Austen Roberts, le savant professeur de l'École royale des Mines, reprenant les expériences de Péclet, avec des développemens considérables et un soin parfait, fit une comparaison systématique des produits de combustion engendrés par le chauffage domestique, suivant l'espèce du foyer, grille, ou poêle, et la nature du combustible, houille, coke ou anthracite. C'est un mémoire fondamental. Il faudrait encore citer les recherches de Schwachhœfer, en Allemagne, et, en France, celles de M. Moissan, qui, en 1894, a examiné comparativement les gaz de la combustion du bois et ceux des poêles mobiles à anthracite. Enfin M. A. Gautier, le savant chimiste de la Faculté de médecine, désigné en 1890, par le Conseil d'Hygiène pour fixer les données scientifiques du problème de la viciation de l'atmosphère, a consacré sept années à mener à bien ce long et difficile travail. Il a publié cette année même une étude magistrale (1), pleine de vues ingénieuses et de résultats nouveaux de la plus haute valeur. Nous y puiserons très largement.

III

M. A. Gautier s'est proposé de déterminer l'influence exercée par les produits de combustion sur la composition de l'atmosphère parisienne et de savoir dans quelle mesure ces produits pouvaient la rendre différente de l'atmosphère pure et normale.

Il faut donc, avant toute chose, être fixé sur la composition de l'air normal. Il semble, à première vue, que rien ne soit mieux connu.

(1) *Les Fumées de Paris*. (*Revue d'Hygiène*, février 1901). — Compte rendu des Séances du Conseil d'Hygiène publique (1er février 1901). — *Les Gaz combustibles de l'air* (*Annales de Physique et de Chimie*, janvier 1901).

Lavoisier, en effet, a fixé cette composition : il considéra l'air atmosphérique comme formé d'un mélange de cinq sixièmes d'azote avec un sixième d'oxygène. Les déterminations les plus récentes de M. Leduc, en 1896, ont peu modifié ces chiffres : en volumes, la quantité d'azote est de 78,06 et celle de l'oxygène de 21,00. Voilà le peu de changemens qu'un siècle de mesures précises a apportés à la composition de l'air atmosphérique, quant à ses constituans fondamentaux.

Mais, à côté de ces élémens principaux, il y en a d'accessoires, de surajoutés, en quelque sorte. Ceux-là n'existent qu'en quantités minimes et variables, selon les lieux et les temps : ils ne participent point à la fixité de proportions de l'oxygène et de l'azote. L'existence de quelques-uns n'est pas même constante et universelle. Et cette observation permet de diviser ces constituans secondaires en deux classes : les élémens permanens qui se rencontrent toujours et partout et dont la proportion seule varie, tels la vapeur d'eau, l'acide carbonique, l'ozone et l'ammoniaque ; en second lieu, les produits accidentels dont la présence, comme les proportions, dépendent des contingences extérieures, tels l'oxyde de carbone, le formène, l'hydrogène sulfuré, les hydrocarbures, l'iode, etc. Et l'on voit assez, d'après cela, que toutes ces substances surajoutées ne peuvent tirer leur origine que des phénomènes qui s'accomplissent à la surface ou dans la profondeur du sol et des eaux. Elles aboutissent à l'atmosphère comme au déversoir commun de tous les gaz et de toutes les vapeurs mises en liberté.

Ce n'est pas le lieu ici de s'appesantir sur le principe même de cette classification des élémens que l'on rencontre dans l'atmosphère, les uns fixes quant à leurs proportions, les autres variables. Le principe même de la fixité des proportions d'oxygène et d'azote a été discutée. Contestée par Priestley, établie par Cavendish en 1781, l'invariabilité des proportions des deux gaz principaux a été mise hors de doute par les milliers d'analyses concordantes exécutées par Gay-Lussac, Humboldt, Brünner, Frankland, Dumas, Boussingault, Bunsen, Regnault et Reiset, sur l'air des plaines, des montagnes, de la haute mer et des zones littorales. On a été plus loin : en examinant les causes d'augmentation et les causes de diminution de l'oxygène et de l'azote, on a cru établir qu'elles se compensaient exactement (1).

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1898.

L'équilibre présent n'est donc pas seulement un fait, il est une loi. Les mêmes causes qui l'établissent dans le présent le maintiendront dans l'avenir, comme elles l'ont assuré dans le passé.

Toutefois, cette fixité ne serait pas d'une rigueur aussi absolue que l'imagine l'opinion générale. La proportion d'oxygène de l'air varie dans un même lieu et dans une même saison d'une manière appréciable. M. Leduc fait remarquer qu'à Londres, en hiver, la proportion moyenne de l'oxygène peut descendre à 231 millièmes, et le poids du litre à 1gr,2756. C'est une variation de plus d'un dix-millième; et. par suite, le choix de l'air atmosphérique comme étalon des densités est mal justifié.

D'ailleurs, la fixité de composition ne serait pas mieux assurée dans l'avenir qu'elle ne l'est dans le présent : elle le serait moins bien. Il y a des raisons de croire, avec M. T. L. Phipson, que l'oxygène est de formation récente à la surface du globe et que sa quantité tend toujours à augmenter. Inversement, M. Berthelot a mis en évidence les circonstances qui tendent à diminuer l'azote libre : ce sont les effluves électriques faibles qui le transforment en acide azoteux ou en azotite d'ammoniaque suivant que le milieu est sec ou humide; c'est la fixation de l'azote dans les sols argileux et sur les racines des légumineuses, grâce à des micro-organismes spéciaux. Au total, l'azote tend à baisser tandis que l'oxygène augmente.

Quoi qu'il en soit de ce problème si intéressant, ce n'est pas sa solution qui est ici en cause. Il s'agit non pas des élémens fondamentaux, mais des gaz accessoires. Nos connaissances, à leur égard, ont fait un premier progrès important, en 1894. Depuis ce moment, lord Rayleigh et W. Ramsay ont mis en évidence, dans l'air atmosphérique, des corps nouveaux, l'argon, le krypton, le néon et le métargon, jusque-là comptés comme azote. Ce sont des élémens universels et permanens de la constitution de l'atmosphère; et leurs proportions mêmes, si elles sont variables, doivent l'être entre des limites assez restreintes.

L'acide carbonique est dans le même cas. On en a fait des analyses innombrables; on en fait encore tous les jours, systématiquement, et même deux fois par jour, dans les observatoires météorologiques. A Paris, on analyse quotidiennement l'air de Montsouris par comparaison avec celui du centre de la ville. Comme on devait s'y attendre, c'est celui-ci qui s'est montré plus riche en gaz carbonique L'air des villes en contient toujours plus

que celui des campagnes. C'est le résultat auquel étaient déjà parvenus Boussingault et Lévy, en 1843. Ils avaient trouvé dans 100 000 litres d'air pris aux environs de Paris, à Montmorency, 29^{lit},9 de gaz carbonique, contre 31 litres, dans l'échantillon puisé autour du Collège de France. On voit que la différence est faible : les oscillations sont minimes : elles se réduisent à deux ou trois millièmes. C'est presque la fixité. On a cherché les raisons de cette quasi-invariabilité, et Schlœsing a fait connaître le mécanisme régulateur qui compense automatiquement les gains et les pertes de l'atmosphère. Cette compensation remarquable a pour instrument le gaz carbonique emmagasiné dans les eaux douces et salées à l'état de bicarbonate de chaux.

Ce n'est pas le lieu de parler ici des deux autres constituans permanens de l'air atmosphérique, l'ozone et l'ammoniaque. Il convient seulement de dire que M. A. Gautier a ajouté, à cette liste des élémens constituans accessoires, mais cependant universels et normaux, de l'atmosphère, un nouvel élément : l'hydrogène libre.

V

La découverte de l'hydrogène libre dans l'air normal résulte d'analyses délicates dont l'interprétation, d'autre part, ne présente point d'incertitudes ni de difficultés. A la vérité, la démonstration serait heureusement complétée, si l'on parvenait par des moyens physiques, tels que la diffusion, à séparer de l'air l'hydrogène en nature. Au degré de dilution où il existe, son isolement n'est pas possible. Il faut donc se contenter de moyens indirects.

Le moyen employé par M. A. Gautier consiste à doser l'ensemble des gaz combustibles contenus dans l'air. Dans la liste des composans accidentels de l'atmosphère, nous avons signalé tout à l'heure quelques corps susceptibles d'être brûlés par l'oxygène : l'oxyde de carbone, le formène ou gaz des marais, d'autres hydrocarbures. Mais il s'agit là de l'air impur des villes. L'atmosphère des champs, comme on le verra tout à l'heure, ne contient pas sensiblement d'oxyde de carbone. L'opération se simplifie donc : il n'y a à se préoccuper que des composés d'hydrogène et de carbone.

Pour en connaître la composition, on fait passer de l'air sec et débarrassé de son acide carbonique sur une longue colonne

d'oxyde de cuivre chauffée au rouge, et l'on constate la formation d'acide carbonique et d'eau. C'est la preuve que l'oxygène du cuivre a brûlé du carbone et de l'hydrogène. Les proportions des deux gaz, déduites de l'opération, se rapprochent de celles du gaz des marais; mais l'hydrogène est surabondant. Et comme, d'autre part, il n'y a point d'hydrocarbure plus riche en hydrogène que le gaz des marais, cet excès d'hydrogène témoigne que le gaz existait en partie, à l'état libre.

L'épreuve avait été faite au milieu des bois, en plein mois de juillet, au moment où la sécheresse du sol excluait la possibilité de toute fermentation capable d'altérer la composition de l'air et d'y introduire cet hydrogène que l'analyse venait de révéler. Elle fut répétée en montagne. L'air recueilli au-dessus du sol rocheux et stérile de l'un des plateaux du Canigou, à 2 200 mètres d'altitude, fournit un résultat analogue, mais encore plus clair. On ne trouva, cette fois, qu'une quantité insignifiante de carbone et par conséquent d'hydrocarbures; il y avait, en revanche, un notable excédent d'hydrogène libre.

Une dernière épreuve restait à exécuter. Il fallait analyser, loin de toute végétation, l'air marin soufflant de l'Océan. L'expérience eut lieu au phare des Roches-Douvres, sur un écueil granitique et stérile, situé au nord de Paimpol sur la côte bretonne, à 40 kilomètres en mer. Le résultat fut concluant : l'air contenait à peine des traces de carbone, et, en revanche, de l'hydrogène à peu près pur. Cent litres d'air en fournirent $19^{cc},45$. C'est une quantité qui équivaut, à peu près, aux deux tiers de l'acide carbonique.

L'hydrogène serait donc bien l'un des constituans normaux de l'air atmosphérique : élément universel, permanent, ne subissant de changemens que par rapport à ses proportions. Et encore ces variations sont-elles faibles.

Quant à l'origine de cet élément nouveau de l'atmosphère, M. A. Gautier pense qu'il provient des réactions souterraines. L'hydrogène se dégage souvent du sol en même temps que le gaz des marais. Dans les fumerolles des volcans d'Islande, Bunsen l'a signalé, au taux de 25 pour 100. M. Fouqué l'a trouvé inclus dans les laves de Santorin, et dans la plupart des roches primitives, avec l'acide carbonique, l'oxyde de carbone, le gaz des marais et l'azote.

V

Il est maintenant facile de confronter l'air pollué d'une grande ville, comme Paris, au type normal, et de juger, par conséquent, de l'étendue de la viciation qui lui a été imprimée par les conditions de l'agglomération sociale. On peut apprécier, enfin, les dangers ou les inconvéniens qui en résultent.

L'atmosphère marine nous a offert, en quelque sorte, l'étalon naturel. L'air des champs présente déjà des élémens accidentels, surajoutés. Le gaz des marais ou méthane commence à s'y montrer à côté de l'hydrogène; et, avec lui, d'autres hydrocarbures plus riches en carbone. Ceux-ci sont évidemment issus des émanations et des fermentations vaseuses du sol. La présence de ces carbures n'avait pas entièrement échappé aux chimistes qui nous ont précédés. Boussingault, qu'il faut toujours citer dans les études de ce genre, avait signalé l'existence d'un gaz hydrogéné qui pouvait être un carbure. MM. Müntz et Aubin ont nettement désigné le gaz des marais.

Si l'on en arrive à l'atmosphère urbaine, on retrouve encore l'hydrogène et le gaz des marais; mais, à côté de celui-ci, on rencontre d'autres carbures d'hydrogène, plus riches en carbone, que l'analyse rapproche du benzène ou des corps aromatiques voisins quant à leur composition centésimale. Enfin on voit apparaître l'oxyde de carbone et d'autres gaz plus rares, tels que l'acide cyanhydrique. Ce dernier corps a été signalé par le chimiste russe Laktine. Il l'a trouvé à l'état de cyanures dans la suie des feux de bois.

La présence de l'oxyde de carbone dans l'air des rues et des maisons présente une certaine importance. Elle témoigne de la principale cause de la viciation de l'air respirable, à savoir les combustions qui s'accomplissent dans nos foyers d'appartemens ou d'usines.

Dans les conditions ordinaires, cet oxyde de carbone n'existe qu'en proportions minimes. La recherche de ce gaz dans l'atmosphère, où nous allons voir qu'il existe à un très haut degré de dilution, mélangé à 100 000 fois son volume d'air ou davantage, exigeait la création de méthodes analytiques très délicates.

Le procédé auquel on avait recours pour la détermination de l'oxyde de carbone dans les fumées émises par les foyers était

celui de l'ingénieur français Orsat. On absorbait l'oxyde de carbone, en conduisant le gaz total dans un vase rempli de chlorure cuivreux en solution chlorhydrique, muni d'une spirale de cuivre. Cette méthode a été perfectionnée par divers expérimentateurs, et en particulier par M. de Saint-Martin. Mais, en définitive, elle ne convient qu'à l'analyse d'un mélange riche en oxyde de carbone. Le procédé est tout à fait impuissant pour caractériser le gaz à la dose de quelques dix-millièmes ou cent-millièmes dans l'air vicié par des produits de combustions incomplètes. M. A. Gautier y a substitué un moyen infiniment plus délicat. Il se sert de l'oxyde de carbone pour réduire l'acide iodique et il dose l'iode libre. On reconnaît ainsi, assez facilement, un cent-millième de gaz toxique, ou moins encore.

Deux faits ressortent de ces analyses : c'est d'abord que l'air des villes contient presque toujours une petite proportion d'oxyde de carbone. En second lieu, c'est que cette quantité est éminemment variable avec les circonstances, disons avec le voisinage de foyers fumeux et imparfaits.

Les résultats indiquent une teneur moyenne de $0^{cc},21$ dans 100 litres d'air, en d'autres termes, de 2 millioniėmes. On trouve, à Paris, dans l'air d'un quartier aéré, tel que celui de l'École de Médecine, environ 2 litres d'oxyde de carbone dans un million de litres d'air; ou encore 2 centimètres cubes dans un mètre cube de gaz respirable. Ce sont là des quantités extrêmement faibles, — et l'on peut s'en étonner d'autant plus que le chauffage de nos habitations jette dans les rues une quantité relativement considérable de ce gaz. M. A. Gautier l'évalue à 7 litres 1/2 par mètre carré de superficie et par jour.

Cette minime quantité est-elle en état de réagir sur la santé publique?

C'est à la physiologie et à la médecine de répondre.

V

La connaissance de la composition de l'air a été l'une des premières préoccupations de la chimie naissante. Aujourd'hui encore, après que cette science a pris de si grands développemens, c'est sa tâche de compléter l'œuvre de ses débuts, en déterminant les élémens, ou permanens ou accidentels, qui avaient échappé à la sagacité des premiers observateurs. La découverte de l'hydro-

gène dans l'atmosphère des lieux habités, des champs, de la montagne, de la mer, est une œuvre de chimie pure : et, de même, la constatation de la présence de faibles proportions d'oxyde de carbone dans l'atmosphère des villes. Mais, n'est-il pas vrai de dire que ces découvertes ont été, en quelque sorte, préparées et annoncées par la Physiologie ? L'hydrogène a été signalé d'abord dans le sang des animaux. M. Gréhaut apercevait, il y a quelques années, dans le sang du chien, des traces de gaz combustible : il annonçait, en 1894, que ce gaz était de l'hydrogène, et il en fixait les proportions à $0^{cc},2$ pour 100 centimètres cubes de liqueur sanguine. D'autre part, MM. Desgrez et Nicloux et M. de Saint-Martin décelaient, dans le même liquide organique, l'oxyde de carbone, à faible dose ($1^{cc},3$ par litre); et, ils arrivaient, après quelques hésitations, à reconnaître que ce gaz, toujours présent chez les animaux des laboratoires parisiens, faisait défaut chez ceux qui vivent loin des agglomérations urbaines. Or, le liquide sanguin est, à travers la membrane pulmonaire, en relations d'échanges réciproques avec le fluide atmosphérique : les gaz du sang sont les gaz de l'air : ce qui existe dans l'un doit se retrouver dans l'autre. Les savantes recherches de M. A. Gautier ont vérifié cette induction.

D'ailleurs, en ce qui concerne l'oxyde de carbone, l'histoire de ce gaz est liée à l'histoire même de la Physiologie. Il a été l'objet, en 1857, d'une très belle étude de Claude Bernard, de l'une de celles que l'on propose en modèle. Et c'est qu'en effet l'illustre physiologiste a eu ici, sur un champ plus restreint, l'heureuse fortune qui était échue une fois à Lavoisier, réduisant à la chimie les manifestations de la respiration et de la chaleur animale. Il a conduit l'analyse du rôle vital de l'oxyde de carbone jusqu'aux confins du monde physique. C'est là le terme de l'ambition du biologiste, parce que c'est le bout de son rôle.

Nous ne rappellerons pas ici cette démonstration lumineuse du mécanisme de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, mais seulement son résultat. L'action de l'oxyde de carbone se ramène à une question de combinaison chimique avec la matière colorante du sang, l'hémoglobine. Le gaz chasse l'oxygène et le remplace volume à volume. Toute partie du sang ainsi atteinte est annihilée; elle est perdue pour les combustions organiques, sources de toutes les énergies vitales.

C'est par là que l'oxyde de carbone est un poison redou-

table pour l'homme et les animaux qui l'entourent. Il donne lieu à des accidens continuels. Il est l'agent de la mort par le charbon, c'est-à-dire par les émanations des réchauds, des poêles, des fourneaux, des calorifères, des fours à chaux et des foyers d'incendie. A dose trop faible pour tuer, il engendre des désordres morbides, souvent méconnus dans leur cause, qui portent sur tous les appareils de l'économie et particulièrement sur le système nerveux : ce sont les caractères des anémies graves.

Et maintenant, demandons-nous, avec M. A. Gautier, si les faibles proportions qui en existent dans les atmosphères urbaines, — en dehors, bien entendu, des foyers d'émanations directs, — sont réellement malfaisantes.

Il n'est pas douteux que l'action prolongée ou répétée des petites doses n'ait des suites fâcheuses. Les maux de tête, les vomissemens, les vertiges, les accidens d'anémie cérébrale, les névrites sont des symptômes communs chez tous ceux qui s'exposent aux émanations oxycarboniques. Si l'animal respire un air contenant seulement un millième du gaz toxique, la moitié de son sang perd, en une demi-heure, son oxygène, et devient ainsi inutile aux tissus. Avec des doses plus faibles, l'absorption est moindre et cesse bientôt de faire des progrès. Elle est cependant sensible encore avec le mélange au vingt-millième.

Si la ventilation est mauvaise, on a remarqué que l'effet toxique s'aggrave. « Je ne serais pas surpris, écrit M. de Saint-Martin, que la présence de quelques dix-millièmes d'oxyde de carbone suffise à rendre mortelle une atmosphère confinée, pour un homme y passant plusieurs heures endormi. » On connaît l'anémie des cuisiniers, des chauffeurs, des repasseuses, des ouvriers qui travaillent au-dessus d'un fourneau, des petits ménages qui cuisinent sur des poêles de fonte, des cochers qui dorment dans leur voiture sans en enlever la chaufferette, des manœuvres qui déchargent les fours à plâtre, de toute la multitude des personnes qui séjournent dans une chambre à feu mal ventilée.

Il faut distinguer, à tous égards, les doses fortes des doses faibles.

Pour les doses fortes, — et une dose supérieure à 1 p. 1000 est une dose forte, — c'est la loi de Claude Bernard qui prévaut. L'oxyde de carbone s'accumule dans le sang : il arrive à en chasser complètement, totalement et rapidement l'oxygène : il

le remplace volume pour volume. La mort est presque foudroyante. Un chien ne résiste pas plus de vingt minutes à l'action de l'air qui contient un centième du gaz toxique.

Avec les doses faibles, il n'en est plus de même. Ou, pour mieux dire, lorsque la quantité et la tension du gaz diminuent par rapport à celles de l'oxygène, il s'établit un équilibre chimique entre eux et l'hémoglobine. C'est là un point qui n'a pas été assez remarqué : l'oxygène peut exercer une influence considérable sur les effets de l'oxyde de carbone, lorsque sa quantité et sa pression augmentent notablement par rapport à l'autre gaz. On avait eu tort de croire que, si l'oxyde de carbone peut chasser du sang l'oxygène, celui-ci est incapable de lui rendre la pareille. Il le peut, s'il est en forte majorité. C'est ce qu'avaient déjà entrevu Donders et Podolynski en 1872, et Claude Bernard lui-même.

L'oxyde de carbone ne reste pas indéfiniment fixé au sang : il disparaît; il rend la place à l'oxygène; le malade se rétablit. Les inhalations d'oxygène se justifiaient donc en théorie, dans les cas où la dose toxique était faible et la marche de l'intoxication lente. C'était la méthode thérapeutique universellement préconisée.

C'est ce procédé, renforcé par l'emploi de l'oxygène comprimé, que M. Mosso, le savant physiologiste italien, vient de remettre en lumière. Il a pu rappeler à la vie des animaux, chez lesquels la respiration avait cessé et le cœur s'était arrêté sous l'action de doses faibles. D'autre part, consulté par le ministre des Travaux publics d'Italie, sur les moyens de mettre un terme aux accidens qui frappaient, dans les longs tunnels alpins, les mécaniciens, les chauffeurs et les serre-freins, le savant biologiste a préconisé l'injection de l'oxygène comprimé dans le foyer de la machine pour supprimer entièrement les gaz et la fumée. Les employés des trains, qui, particulièrement sur la ligne des Giovi entre Gênes et Ronco, étaient sujets à des vertiges, des aberrations sensorielles et des syncopes, sont désormais, grâce à ces moyens, à l'abri de tout accident.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Sommes-nous à la veille de la grève générale des ouvriers mineurs? Il serait, au moment où nous écrivons, difficile de le dire; mais assurément on a fait tout ce qu'il fallait pour y conduire. Sans le vouloir, nous en sommes convaincus. Les chefs du parti socialiste et les principaux meneurs des ouvriers ne tiennent nullement à la grève générale; ils aiment mieux en parler toujours sans y croire; mais ils trouvent des gens qui y croient et qui finissent par s'entêter de cette idée dangereuse et fausse, devenue pour eux une panacée. La grève générale aura-t-elle donc lieu? C'est ce que le referendum auquel on procède en ce moment nous apprendra peut-être. Mais, que la grève générale soit proclamée ou qu'elle ne le soit pas, qu'elle éclate tout de suite ou plus tard, qu'elle soit immédiatement réalisée ou ajournée, un très grand mal aura été fait. Lorsqu'on a lancé une machine à toute vapeur et qu'elle a acquis par son mouvement même une vitesse et une force nouvelles, il est le plus souvent impossible de l'arrêter tout net à un détour du chemin. Elle grince, rugit, souffle éperdument, et n'en continue pas moins quelque temps sa route, à moins qu'elle ne culbute. C'est un peu ce qui arrive à propos de la grève générale. Nous voulons espérer qu'elle n'aura pas lieu, du moins tout de suite; mais la pensée en restera dans l'imagination des ouvriers jusqu'au jour de l'explosion finale. Il en est un peu de ces épouvantails comme de l'esprit malfaisant que le magicien évoquait autrefois et soumettait à son service, puis dont il ne pouvait plus se débarrasser, parce que, s'il savait le mot pour l'appeler, il ne savait pas ou avait oublié celui qui servait à le congédier. Et l'esprit continuait de faire des siennes devant le magicien impuissant. Les événemens de Montceau-les-Mines sont, à quelques égards, une réédition de ce vieux conte.

Nous n'avons pas parlé depuis quelque temps de la grève de Montceau, parce qu'elle se prolongeait dans les mêmes conditions, avec le même caractère et la même physionomie. Mais, depuis quelques jours, des faits nouveaux se sont produits, et c'est sur eux que toute l'attention s'est concentrée pendant la dernière quinzaine. Malgré leur misère, malgré leurs souffrances, les grévistes se sont obstinés dans la cessation du travail. Une grande espérance les soutenait : on leur avait fait croire que le prolétariat français faisait cause commune avec eux, et que, s'ils étaient une troupe d'avant-garde, l'armée tout entière était prête et résolue à marcher à leurs côtés. Dès le premier moment, on a fait miroiter à leurs yeux, comme une ressource infaillible, la grève générale qui leur assurerait des forces d'une puissance incalculable. La classe odieuse des capitalistes devrait finalement se soumettre, car, si elle ne le faisait pas, ce n'était pas assez de dire qu'elle serait bientôt obligée de se démettre; les choses ne se passeraient pas d'une manière aussi douce; et la voix enflammée des orateurs qui entretenaient les courages et les illusions des grévistes faisait retentir à leurs oreilles le tocsin de la révolution sociale, dernière raison du prolétariat contre une société maudite et condamnée. Pendant longtemps, les ouvriers de Montceau-les-Mines ont cru à ces promesses, à la fois violentes et puériles, et qui n'en convenaient que mieux à leur état d'esprit. Le Congrès de Saint-Étienne a été pour eux une première déception. Ils en attendaient la proclamation de la grève générale, avec cette confiance naïve, toujours trahie et toujours renaissante, dont ils ont déjà donné tant d'exemples. Mais le congrès de Saint-Étienne, tout en proclamant en principe la grève générale et même beaucoup d'autres choses, s'est contenté de renvoyer l'affaire à un congrès futur, qui déciderait de la suite à lui donner. On menaçait d'ailleurs les pouvoirs publics des pires catastrophes, s'ils ne trouvaient pas un moyen quelconque d'assurer aux ouvriers, dans un délai restreint, les satisfactions qu'ils exigeaient. Lorsque la nouvelle de ces résolutions évasives et dilatoires est arrivée à Montceau-les-Mines, elle y a produit un grand trouble. Eh quoi ! attendre encore ! attendre toujours ! Alors M. Maxence Roldes et les orateurs de la grève, ouvriers de la parole qui ne travaillent que lorsque les autres chôment, ont expliqué aux ouvriers qu'ils venaient de remporter une immense victoire, dont les résultats, pour n'être sensibles que dans quelques jours, n'en seraient que plus éclatans. Les ouvriers ont dû opérer comme un report de leurs espérances à une date ultérieure. Entre temps, les délégués de Saint-Étienne sont allés trouver M. Waldeck-

Rousseau, qui leur a fait, avec son flegme habituel, une espèce de cours d'économie politique sur les rapports nécessaires des ouvriers et des patrons, en leur assurant qu'il n'y pouvait rien changer. Ce n'était pas tout à fait ce qu'ils espéraient de lui. En revanche, M. le président du Conseil s'est montré prodigue de promesses en ce qui concerne les projets de loi destinés à améliorer le sort des ouvriers. La journée de huit heures, la caisse des retraites ouvrières, etc., devaient être à la Chambre l'objet de discussions prochaines, dont on pouvait, avec un peu d'imagination, escompter déjà le résultat. Les délégués n'ont pas dit ce qu'ils en pensaient; mais ils ont conseillé aux grévistes le calme de la force et la confiance du bon droit, en leur donnant d'ailleurs l'assurance qu'un nouveau congrès, interprète fidèle des résolutions irrévocablement prises à Saint-Étienne et qu'il ne s'agissait plus que d'appliquer, poserait bientôt à la société bourgeoise et au gouvernement qui la représente un ultimatum définitif. Encore quelques semaines de patience, et ils auraient gain de cause. Le succès final ne pouvait leur échapper.

Un nouveau congrès s'est donc réuni à Lens, le 11 avril, et tous les yeux se sont tournés de ce côté comme s'il devait en venir une lumière éclatante. Cependant, un symptôme significatif pouvait déjà en faire douter. La presse socialiste ministérielle disait très peu de chose de ce congrès; le mot d'ordre paraissait être de faire le silence autour de lui, comme s'il ne fallait pas en attendre un bien grand résultat. Et, en effet, il ne fallait en attendre rien du tout, sauf la promesse éventuelle du referendum. Jules Ferry a parlé autrefois des « radicaux de gouvernement, » expression qui avait alors soulevé quelque scandale : depuis, nous avons fait du chemin, et nous avons désormais des socialistes de gouvernement, dociles, empressés, prêts à rendre service aux autorités constituées, merveilleusement dressés et domestiqués. Il ne faut pas s'en plaindre, bien au contraire : les socialistes de ce *modern style*, un peu désabusés des théories et pour leur compte personnel à demi satisfaits, peuvent être utiles et ne demandent qu'à l'être; mais ils jouent terriblement avec le feu, et le gouvernement y joue avec eux. Le congrès de Lens leur a appartenu; ils en ont fait leur chose, et l'ont escamoté avec une habileté et une prestesse qui prouvent qu'ils n'ont pas perdu leur temps dans les assemblées parlementaires. Ils s'en sont merveilleusement assimilé tous les procédés. MM. Basly et Lamendin sont devenus des tacticiens fort adroits. Ils ne manquent d'ailleurs ni d'intelligence, ni de bon sens; leur horizon intellectuel s'est développé à mesure que, sortis de la

mine, ils ont vu et embrassé plus de choses; ils savent parfaitement que, si la grève générale n'était pas un leurre, elle serait, pour les ouvriers beaucoup plus que pour les patrons, une redoutable épreuve: plus instruits et plus prévoyans que leurs anciens camarades, ils s'efforcent de leur épargner la plus amère et la plus ruineuse des déconvenues.

Ils se gardent bien pour cela de heurter de front des préjugés avec lesquels ils sont obligés de compter. Ce n'est qu'après avoir rempli à leur égard tous les devoirs de convenance, après les avoir salués avec respect et consacrés par des discours et des votes aussi nombreux et même aussi formels que les circonstances le comportent, qu'ils reprennent en face d'eux une complète liberté. Le congrès de Lens a donné un singulier spectacle. Rien, en somme, n'a été plus terne, plus insignifiant, plus ennuyeux que ses séances; on y a écouté la phraséologie la plus banale; mais, pendant ce temps, les meneurs agissaient dans la coulisse avec une activité merveilleuse. Les orateurs parlaient devant un auditoire qui leur accordait une attention passive et souvent distraite, sentant bien que l'intérêt véritable n'était pas là. Pourtant, les membres du congrès, délégués des ouvriers de toutes les régions minières, les uns du Centre, les autres du Nord, et dont quelques-uns étaient venus avec le mandat impératif de voter la grève générale, éprouvaient comme un sursaut d'étonnement en entendant un orateur qu'ils avaient cru plus farouche déclarer que le congrès n'avait pas le droit de prendre des résolutions extrêmes avant d'avoir consulté, sous forme de referendum, l'unanimité des ouvriers. On a senti peu à peu que les directeurs du mouvement l'acheminaient vers cette solution, et que cette solution était un ajournement nouveau. Or, les grévistes de Montceau ne veulent plus attendre: à bout de forces et de ressources, il leur faut une solution. Qu'a voté, néanmoins, le congrès de Lens? Si on veut revoir un peu plus haut ce qu'avait voté déjà celui de Saint-Étienne, on sera frappé de l'analogie qui existe entre les deux solutions. Certes, la grève générale a été proclamée une fois de plus, mais toujours en principe, sauf à savoir à quel moment et dans quelles conditions on passerait de la menace à l'acte lui-même. Sur ce second point, M. Basly, après avoir préparé les esprits à la proposition qu'il allait faire, n'a pas eu de peine à expliquer que ce n'était pas tout à fait du jour au lendemain qu'on pouvait réaliser une mesure aussi grave. Il convenait d'abord de donner au gouvernement un délai pour qu'il pût mettre fin à la grève de Montceau par les moyens dont il dispose, ou plutôt dont on croit

qu'il dispose, car, s'il en disposait véritablement, il serait bien coupable de n'en avoir pas déjà usé; il fallait ensuite consulter tous les mineurs de France. M. Basly était de ceux qui ne se reconnaissaient pas le droit de se substituer à eux en pareille occurrence; d'après lui, le congrès n'avait ni mandat ni pouvoir pour engager la totalité des ouvriers. On est passé au vote, et, par un miracle que nous n'aurions pas osé espérer, les propositions de M. Basly ont été adoptées à l'unanimité. Cela prouve qu'au fond de l'âme, les délégués qui paraissaient le plus intransigeans n'étaient pas bien sûrs de l'efficacité de cette grève générale dont ils essayaient d'épouvanter la classe capitaliste, le gouvernement et les Chambres, mais qui ne laissait pas de les effrayer eux-mêmes, comme une arme également dangereuse pour tous.

Il faut préciser davantage les résolutions du congrès. Elles se rapportent à deux objets différens, d'abord à la grève de Montceau, ensuite aux revendications générales des mineurs. Pour résoudre les deux questions, le procédé employé est le même, mais les délais d'exécution sont différens. Sur le premier point, grève de Montceau, quinze jours ont été accordés au gouvernement pour trouver une solution qui, bien entendu, devait donner aux ouvriers pleine satisfaction. La date extrême a été fixée au 28 avril : si, à ce moment, le but n'était pas atteint, la grève générale serait, faut-il dire proclamée *ipso facto?* non; on se contenterait de la mettre aux voix. Pour la première fois, tous les ouvriers seraient consultés sous la forme d'un referendum, et c'est seulement dans le cas où leur vote serait favorable à la grève générale qu'on risquerait la terrible aventure. Sur le second point, revendications générales des mineurs, ce n'est pas quinze jours, mais six mois qu'on a donnés au gouvernement pour réaliser les réformes exigées par le prolétariat. Il fallait, en effet, aller devant les Chambres et y soutenir des discussions que le ministère, quelle que fût sa bonne volonté, n'était pas libre d'écouter. Il s'agissait, comme toujours, de la journée de huit heures, de la fixation d'un minimum de salaires, d'une retraite de 2 francs par jour assurée à tous les travailleurs après vingt-cinq ans de travail, etc. L'échéance du délai auquel le congrès a bien voulu consentir était le 14 octobre. Si, à cette date, toutes ces réformes ne sont pas faites, qu'arrivera-t-il? La grève générale sera-t-elle proclamée de droit? Pas plus cette fois que l'autre. Il faudra un nouveau referendum et tous les ouvriers mineurs seront appelés à donner leur avis. Dans les deux cas, l'opération aura lieu suivant une procédure qui n'a pas été bien nettement établie; mais le scrutin sera secret.

Chaque ouvrier enfermera le sien dans une enveloppe cachetée, précaution indispensable, bien qu'elle ne soit peut-être pas suffisante pour garantir la sincérité de son vote.

Ici, une observation se présente à l'esprit. Jusqu'à ces derniers temps, les ouvriers s'étaient contentés d'adresser leurs revendications à leurs patrons. Le contrat de travail se débattait entre l'employeur et l'employé, et le rôle du gouvernement, aussi bien que son devoir, se bornait à assurer la liberté de l'un et de l'autre, à maintenir l'ordre s'il venait à être menacé, à le rétablir s'il était troublé. Rien de plus conforme aux principes. Peu à peu le gouvernement s'est laissé entraîner à intervenir entre les patrons et les ouvriers. Il l'a fait beaucoup par faiblesse, et un peu aussi, nous voulons le croire, par humanité. Il a cru pouvoir, grâce à l'autorité dont il dispose, rendre plus faciles les rapports entre les deux parties, et plus rapide l'entente qui devait finalement les rapprocher. Il a d'abord agi avec discrétion; puis avec moins de réserve ; enfin avec une telle imprudence qu'il est devenu l'intermédiaire habituel de ces conflits auxquels il devait s'intéresser sans doute, mais rester officiellement étranger. Il ne l'est plus aujourd'hui; de mauvaises habitudes ont été prises; la juste mesure a été dépassée; et les ouvriers, trouvant toujours le gouvernement entre le patron et eux, ont fini par perdre de vue le patron, pour ne plus voir que le gouvernement. Il est convenu que celui-ci peut tout, et qu'il a les moyens de tout imposer. Il est la providence faite homme, et les ouvriers le traitent volontiers comme le païen de la fable traitait l'idole longtemps sourde à ses prières, qu'il brisait de colère pour la punir de ne l'avoir pas exaucé. Si on n'en est pas encore tout à fait là, c'est que les ouvriers sont convaincus que le gouvernement est avec eux et pour eux; mais que, timide, hésitant, embarrassé, il a besoin d'être encouragé, violenté, un peu maltraité et houspillé même, pour se décider à ouvrir toute large la main d'où doit tomber une manne abondante. En conséquence, qu'arrive-t-il? Les ouvriers, au lieu d'adresser comme autrefois leurs revendications à leurs patrons, les adressent au ministère, et ils adoptent volontiers avec lui le ton de maître à valet.

Veulent-ils, par exemple, que la grève de Montceau-les-Mines prenne fin? Ce n'est plus au directeur de la mine qu'ils en ont, mais au ministre de l'Intérieur. Il faut que celui-ci trouve un moyen de réduire la résistance du patron, n'importe lequel, c'est son affaire. Combien de temps lui faut-il pour cela? On ne le lui demande pas, on le décide souverainement : ce sera quinze jours. Et si, dans quinze

jours, les ouvriers n'ont pas satisfaction, c'est encore le gouvernement qu'ils menacent de la grève générale, car cette épreuve, grave pour tout le monde, le serait particulièrement pour lui. La perspective en est bien faite pour lui causer de sérieuses préoccupations. Mais ce n'est pas tout : les ouvriers s'adressent aussi au gouvernement pour qu'il impose aux Chambres l'obligation de voter telles et telles lois déterminées. Ce sont eux qui rédigent sommairement ces lois; on pourra, si l on veut, en modifier le texte, mais non pas l'esprit, ni surtout le but. L'œuvre législative s'élabore désormais dans les chantiers ou au fond des mines, à moins que ce ne soit dans les cafés et dans tous les lieux de réunion où les entrepreneurs de grève fournissent aux ouvriers des prétextes, des idées et des programmes. On dira peut-être que c'est là un légitime usage de la liberté, et que tous les citoyens ont le droit de faire à travers le pays œuvre de propagande, en vue de disposer l'opinion à certains résultats déterminés. C'est un droit sans doute, mais la manière dont on en use appelle des réserves. Si les ouvriers se contentaient de préparer, pour les élections de l'année prochaine, le succès de leurs idées ou la défense de leurs intérêts, il n'y aurait rien à dire. On pourrait combattre leurs illusions et leurs erreurs, mais leur action politique serait régulière et correcte. Est-ce là ce qu'ils font? Point du tout. Ils envoient aux Chambres, par l'intermédiaire du gouvernement, des sommations péremptoires. Il faut qu'elles votent telles et telles lois, dans tel ou tel délai, — et avons-nous besoin de faire remarquer combien ridiculement court est ce délai ? — sinon, c'est encore et toujours la grève générale, et, pour eux, la grève générale est la préface de la révolution sociale. Véritable chantage, fait d'exigences impérieuses et de menaces, que les ouvriers essaient d'exercer sur tous les pouvoirs publics, et en particulier sur les Chambres. Depuis l'époque où celles-ci étaient matériellement envahies par des bandes qui leur apportaient les prétendues revendications du peuple, on n'avait rien vu de pareil. Le procédé d'aujourd'hui est moins brutal dans la forme; dans le fond, il est le même, et il y a dans son emploi comme un avant-goût de ceux qui viendront plus tard. N'a-t-on pas parlé déjà, à plusieurs reprises, et l'autre jour encore à Montceau, d'exodes ouvriers? Les ouvriers quitteraient en masse les lieux de leur travail abandonné, pour venir à Paris, et qu'y feraient-ils? De l'agitation et de l'intimidation.

Voilà où nous allons. Si la situation actuelle est inquiétante, elle reste confuse; mais, à travers cette confusion, certains traits com-

mencent à se dessiner et à se détacher sur le fond plus obscur. Des tendances nouvelles commencent à s'accuser avec netteté : elles ont de plus en plus pour objet d'aller droit au gouvernement et au parlement, de les rendre responsables de la mauvaise volonté qu'on attribue aux patrons, et de s'en prendre à eux des déceptions de la classe ouvrière, qu'il leur serait, dit-on, si facile de changer en satisfactions immédiates. Six mois sont le délai extrême où toute une révolution doit être faite dans nos lois sociales, révolution inévitable, qui sera pacifique, si les pouvoirs publics veulent bien s'y prêter, mais qui, dans le cas contraire, procédera par d'autres moyens. Et le gouvernement peut voir par là ce qu'il a gagné à se mettre en avant comme il l'a fait. C'est sur lui que pleuvent tous les coups.

Quelles ont été les suites du congrès de Lens? Nous sommes un peu embarrassés pour le dire, ne le sachant pas encore très bien. Mais, d'abord, il y a eu tout naturellement une confrontation entre les délégués du congrès et le gouvernement : c'est ce qui avait eu lieu déjà après le congrès de Saint-Étienne, et, de même que les deux congrès, les deux conversations se sont ressemblé beaucoup. La seule différence est que, la seconde fois, le gouvernement était représenté par M. Leygues, au lieu de l'être par M. Waldeck-Rousseau. Celui-ci a été malade après la clôture de la session, pendant laquelle il avait surmené ses forces, et il est allé demander à l'Italie une atmosphère plus tranquille et plus clémente que celle du Palais-Bourbon. En son absence, l'intérim du ministère de l'Intérieur est fait par M. Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. M. Leygues, avant de recevoir les délégués d'aujourd'hui, semble avoir relu avec soin les paroles que M. Waldeck-Rousseau avait adressés à ceux d'hier. A peine y a-t-il eu quelques nuances entre les deux discours ministériels; elles ont été déterminées par la situation en partie nouvelle que la prolongation de la grève a créée à Montceau.

M. Waldeck-Rousseau avait fait entrevoir aux ouvriers que la compagnie refusait de reprendre, parce qu'elle manquait de travail à leur donner, la possibilité d'établir un roulement entre leurs camarades et eux : ils auraient ainsi travaillé tous à tour de rôle, mais chacun un peu moins, jusqu'au jour où les affaires de la mine, redevenues florissantes, auraient permis de les employer tous. Cette idée a été reprise, mais pour être enfin abandonnée. La première fois, les ouvriers n'en avaient pas voulu; la seconde, les patrons l'ont déclarée impraticable ; et il paraît bien qu'elle l'est, puisque personne n'a insisté pour qu'elle fût appliquée. Il a fallu en chercher une autre.

Quatre cent trente ouvriers, qui se sont réduits par la suite à un nombre un peu moindre, étaient sans travail. Ils semblent croire que la compagnie, parce qu'elle les a employés autrefois, a contracté une obligation permanente envers eux et qu'elle n'a plus le droit de se passer d'eux. On pourrait discuter sur ce point, mais la question ne se présente plus ainsi. En admettant qu'il y ait eu un contrat entre les patrons et les ouvriers, ceux-ci l'ont rompu, lorsqu'ils se sont mis en grève brusquement et sans avis préalable. En reprenant leur liberté, ils ont rendu la sienne à la compagnie : c'est là une des conséquences de la grève que les ouvriers ont le plus de peine à admettre, mais qui n'en est pas moins incontestable en droit strict. La compagnie aurait tort, néanmoins, de pousser à l'extrême l'usage de ce droit, si elle pouvait faire autrement; mais, avant même que la grève éclatât, elle avait beaucoup de peine à fournir de l'ouvrage à tous ses ouvriers. Elle se demandait déjà avec inquiétude comment elle sortirait de cette difficulté; les ouvriers l'en ont tirée eux-mêmes par la rupture du contrat qui les liait réciproquement. La compagnie, aujourd'hui, ne leur doit plus rien; elle reprend ceux dont elle a besoin, elle refuse de reprendre les autres, sans que personne puisse lui en faire un grief. M. Leygues n'y a pas songé : il s'est contenté de dire aux délégués qu'il s'était mis à l'œuvre pour trouver ailleurs du travail aux ouvriers qui n'en avaient plus à Montceau, et il a ajouté qu'il avait l'espoir d'y réussir très rapidement. En effet, au bout d'un ou deux jours, il avait trouvé du travail pour tout le monde, et même pour plus de quatre cent trente ouvriers, ce qui permettait à ceux-ci de choisir parmi les offres qu'on leur faisait. Ce n'est pas la première fois, croyons-nous, que le gouvernement remplit à l'égard des ouvriers le rôle de bureau de placement, et cette pratique n'est pas sans danger : on n'est pas sûr de pouvoir la suivre en tout temps et en tous lieux avec le même succès, et, le jour où le gouvernement cherchera du travail sans en trouver, une nouvelle responsabilité retombera sur lui. Il sort de son rôle en se substituant aux agences et aux syndicats qui pourraient aussi bien que lui remplir le même objet. Mais enfin nous ne le chicanerons pas sur ce point, et si même il avait pu, grâce à cette initiative, amener la fin de la grève, nous serions plutôt tentés de l'en féliciter. M. Leygues a déclaré qu'il ne pouvait pas faire davantage. On lui a demandé de retirer les troupes qui maintiennent l'ordre à Montceau : il a répondu, comme autrefois M. Waldeck-Rousseau, et avec une fermeté suffisante, que cela était impossible. Pour ce qui est des lois sociales à faire voter par les Chambres, il s'est con-

tenté de dire que le gouvernement ne manquerait pas d'en provoquer la discussion dans le plus bref délai possible, mais il n'a pris en aucune façon l'engagement de les faire aboutir dans un délai quelconque, et il semble même qu'il ait été sur ce point un peu plus évasif que M. le président du Conseil. Les délégués, pour peu qu'ils connaissent les habitudes parlementaires, et ils les connaissent assurément fort bien, ne peuvent pas s'abuser sur l'impossibilité d'obtenir ce qu'ils demandent dans le délai fixé par le congrès. La courte session comprise entre le 14 mai et le 14 juillet sera d'une durée insuffisante pour cela, et il n'est d'ailleurs pas probable que le parlement consente à délibérer sous la menace. Bien que les Chambres aient perdu beaucoup de leur indépendance et même un peu de leur dignité, elles n'en sont pas encore à se laisser enfermer dans un cercle de Popilius, ni à céder docilement aux injonctions d'un pouvoir que la constitution n'avait pas prévu.

Il est à peine besoin de dire combien la déconvenue a été vive à Montceau-les-Mines, lorsqu'on y a appris les résolutions du congrès de Lens : c'était un autre ajournement après celui de Saint-Étienne, un abandon, on a dit un lâchage. Les délégués des organisations ouvrières réunis à Lens représentaient cent-soixante deux mille huit cents mineurs : ils n'ont pas voulu rendre leurs commettans solidaires des quatre cent trente ouvriers sans emploi de Montceau-les-Mines. On s'est rappelé dans quelles conditions ils s'étaient mis en grève contre le sentiment de leur propre syndicat; on s'est demandé s'il valait la peine, pour dénouer une crise locale aussi mal engagée, de condamner tous les mineurs de France aux souffrances d'une grève générale pour laquelle, notoirement, rien n'était prêt. De plus, les mineurs du Pas-de-Calais se sont souvenus, assure-t-on, que, lorsqu'ils se sont eux-mêmes mis autrefois en grève, ils n'ont trouvé qu'un faible concours et un dévouement médiocre chez leurs camarades montcelliens. Que ce soit des considérations particulières ou des considérations générales qui aient agi sur le congrès, il a mis à la grève générale des conditions très difficiles à réaliser.

Il restait au syndicat de Montceau à faire accepter par les ouvriers les résolutions de Lens, tâche difficile après les avoir leurrés de tant d'espérances qui devaient se dissiper en fumée. Certes, le syndicat de Montceau a été très coupable. Il l'a été d'abord parce que, désapprouvant la grève, il n'a pas osé le dire avec énergie; il l'a été ensuite parce que, la grève une fois déclarée, il a soufflé sur le feu pour en entretenir et en augmenter la violence jusqu'au jour où on s'est

trouvé en présence d'un dénouement très différent de celui qu'on avait annoncé et désiré. La compagnie devait accepter toutes les exigences des ouvriers et les reprendre tous sans exception : elle ne faisait ni l'un ni l'autre. Le syndicat n'a pas perdu courage. Il s'est efforcé de persuader quand même aux ouvriers qu'ils venaient de remporter un grand succès. Il a fait retentir de nouveau à leurs oreilles les paroles sonores, mais creuses, dont il les avait si longtemps bercés et bernés. M. Maxence Roldes, l'orateur le plus ardent et le plus écouté de la grève, malade d'abord et sans voix, a retrouvé enfin ses moyens oratoires et s'est écrié : « Camarades, vous avez enfin la victoire : avec vous et par vous, le syndicat triomphe, et, quand vous reprendrez le travail, vous pourrez dire que vous avez conquis le maximum de justice compatible avec le capitalisme. Sans vouloir parler de la situation qui demain peut-être va se produire, on peut bien constater que, sous la menace de l'exode et de la grève générale, sous la pression de la peur, le gouvernement a enfin renoncé aux offres ridicules qu'il vous avait faites, pour vous en présenter de plus sérieuses. Certes, aucun de nous n'a qualité pour les apprécier; mais, à l'heure actuelle où l'horizon paraît s'éclaircir, nous avons le droit d'évoquer la reprise du travail. Et vous ne rentrerez pas la tête basse, pour vous remettre au cou le carcan de la servitude. Non; vous reviendrez à la mine comme tout à l'heure encore vous veniez à votre manifestation, c'est-à-dire tous unis, forts et superbes, au chant de *l'Internationale* et de *la Carmagnole.* » Les ouvriers ont écouté tristement cette harangue, croyant rêver. Vous reviendrez à la mine tous et unis, leur disait-on, et ils savaient qu'au contraire ils n'y reviendraient pas tous; qu'ils ne resteraient pas unis; que quelques-uns devraient partir. Il y avait un tel écart entre les paroles et les faits qu'un contraste aussi violent était pour eux une souffrance amère. Le syndicat se disait satisfait; eux-mêmes ne l'étaient pas. Le syndicat chantait victoire; ils ne voyaient, eux, que la déroute. Les offres du gouvernement! sur le premier moment, ils ont répondu à l'unanimité qu'ils ne les accepteraient pas. Plusieurs d'entre eux appartiennent, faut-il le dire? à la classe des propriétaires. Ils ont à Montceau des maisons qui leur appartiennent: comment les quitter? De plus, les familles allaient être divisées, le père devant partir alors que les enfans resteraient, à moins que ce ne fût le contraire. Situation douloureuse, à coup sûr : on comprend que les discours de M. Maxence Roldes, quelque éloquens qu'ils aient pu être, n'aient pas suffi à masquer ce qu'elle avait à la fois de pénible et de déconcertant. Aussi les

ouvriers y ont-ils fermé les oreilles, et, après quinze jours de pourparlers très actifs, mais parfaitement stériles, ils ont persisté dans leur refus d'accepter les propositions du gouvernement. Voilà le fait brutal. Tout le monde espérait qu'une solution amiable interviendrait avant le 28 avril. On l'a attendue en vain, et, quand le jour fatidique s'est levé, il a bien fallu, conformément aux décisions du congrès de Lens, procéder au referendum.

Nous ne pouvons, à l'heure où nous écrivons, qu'en indiquer sommairement le résultat. Et encore le pouvons-nous? Il y a eu un si grand nombre d'abstentions dans les scrutins disséminés sur tous les points du territoire, que cette grande enquête semble frappée d'avance de nullité. Dans certains centres ouvriers, et des plus considérables, comme à Saint-Chamond, le scrutin n'a même pas été organisé; Dans le Pas-de-Calais, sur 50 000 ouvriers, 20 000 seulement y ont pris part. Mais l'intérêt principal était à Montceau-les-Mines. Là, une très forte majorité s'est prononcée pour la grève. Un millier d'ouvriers se sont abstenus : ils relèvent du syndicat jaune. Comment espérer, en présence de cette majorité de montcelliens qui veulent la grève générale, que les résultats incomplets et douteux des autres centres miniers auront préparé une solution et se présenteront avec une autorité suffisante pour la faire accepter? Au reste, à mesure que les résultats des scrutins nous parviennent, la majorité se détermine de plus en plus en faveur de la grève générale ; et, quant aux abstentions, on rappelle que le congrès de Lens les avait attribuées d'avance à la majorité. Cette première consultation des ouvriers s'est faite avec gaucherie et maladresse. Elle ne résout rien; elle sera sans doute une nouvelle déception après tant d'autres. La situation reste la même, mais elle s'aggrave en se prolongeant. L'histoire de la grève de Montceau n'est pas finie, et jusqu'ici elle se résume dans le mot d'impuissance, puisque tous les moyens employés pour la clore ont échoué l'un après l'autre. Le dénouement est plus incertain et peut-être plus lointain que jamais.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L

qui c
chass
l'ape
dans
passa
suffi
L'ho
peu
enco
l'aut
fum
écor
cette
pira
trait
qu'il
de l
voix
gâte
brui
en l

LES OBERLÉ

PREMIÈRE PARTIE

I. — NUIT DE FÉVRIER EN ALSACE

La lune se levait au-dessus des brumes du Rhin. Un homme qui descendait, en ce moment, par un sentier des Vosges, grand chasseur, grand promeneur à qui rien n'échappait, venait de l'apercevoir dans l'échancrure des futaies. Il était aussitôt rentré dans l'ombre des sapinières. Mais ce simple coup d'œil jeté, au passage d'une clairière, sur la nuit qui devenait lumineuse, avait suffi pour lui rappeler la beauté de cette nature où il vivait. L'homme tressaillit de plaisir. Le temps était froid et calme. Un peu de brume montait aussi des ravins. Elle ne portait point encore le parfum des jonquilles et des fraisiers sauvages, mais l'autre seulement qui n'a pas de nom et n'a pas de saison, le parfum des résines, des feuilles mortes, des gazons reverdis, des écorces soulevées sur la peau neuve des arbres, et l'haleine de cette fleur éternelle qu'est la mousse des bois. Le voyageur respira profondément cette senteur qu'il aimait; il la but à grands traits, la bouche ouverte, pendant plus de dix pas, et, si habitué qu'il fût à cette fête nocturne de la forêt, lueurs du ciel, parfum de la terre, frémissement de la vie silencieuse, il dit à demi-voix: « Bravo, l'hiver ! Bravo, les Vosges ! Ils n'ont pas pu vous gâter ! » Et il mit sa canne sous son bras, afin de faire moins de bruit encore sur le sable et sur les aiguilles de sapin du sentier en lacet, puis, détournant la tête :

— Trotte avec précaution, Fidèle, mon bon ami: c'est trop beau !

A trois pas derrière, trottait un épagneul haut sur pattes, efflanqué, fin de museau comme un lévrier, qui paraissait tout gris, mais qui était, en plein jour, feu et café au lait, avec des franges de poils souples qui dessinaient la ligne de ses pattes, de son ventre et de sa queue. La bonne bête eut l'air de comprendre son maître, car elle continua de le suivre, sans faire plus de bruit que la lune qui glissait sur les aigrettes des sapins.

Bientôt, la lumière pénétra entre les branches, émietta l'ombre ou la balaya par larges places, s'allongea sur les pentes, enveloppa les troncs d'arbres ou les étoila, et, toute froide, imprécise et bleue, créa, avec les mêmes arbres, une forêt nouvelle que le jour ne connaissait pas. Ce fut une création immense, enchanteresse et rapide. Dix minutes y suffirent. Pas un frisson ne l'annonça. M. Ulrich Biehler continua de descendre, saisi d'une émotion grandissante, se baissant quelquefois pour mieux voir les sous-bois, se penchant au-dessus des ravins, le cœur battant, la tête aux aguets, comme les chevreuils qui devaient quitter les combes et gagner le pacage.

Ce voyageur enthousiaste et jeune encore d'esprit n'était cependant plus un homme jeune. M. Ulrich Biehler, — qu'on appelait partout, dans la contrée, monsieur Ulrich, — avait soixante ans, et ses cheveux et sa barbe d'un gris presque blanc en témoignaient; mais il avait eu plus de jeunesse que d'autres, comme on a plus de bravoure ou de beauté, et il en avait gardé quelque chose. Il habitait au milieu de la montagne de Sainte-Odile, exactement à 400 mètres en l'air, une maison forestière sans architecture et sans dépendance territoriale d'aucune sorte, si ce n'est le pré en pente où elle était posée, et, en arrière, un tout petit verger, ravagé périodiquement par les grands hivers. Il était demeuré fidèle à cette maison, héritée de son père qui l'avait achetée seulement pour y passer les vacances, et il y passait toute l'année, solitaire, bien que ses amis, comme ses terres, fussent assez nombreux dans la plaine. Il n'était pas sauvage, mais il n'aimait pas livrer sa vie. Un peu de légende l'entourait donc. On racontait qu'en 1870, il avait fait toute la campagne coiffé d'un casque d'argent au cimier duquel pendait, en guise de crinière, la chevelure d'une femme. Personne ne pouvait dire si c'était de l'histoire. Mais vingt bonnes gens de la plaine d'Al-

sace pouvaient affirmer qu'il n'y avait point eu, parmi les dragons français, un cavalier plus infatigable, un éclaireur plus audacieux, un compagnon de misère plus tendre et plus oublieux de sa propre souffrance que M. Ulrich, propriétaire de Heidenbruch dans la montagne de Sainte-Odile.

Il était resté Français sous la domination allemande. C'était sa joie et la cause, également, de nombreuses difficultés qu'il tâchait d'aplanir, ou de supporter en compensation de la faveur qu'on lui faisait de le laisser respirer l'air d'Alsace. Il savait demeurer digne, dans ce rôle de vaincu toléré et surveillé. Aucune concession qui eût trahi l'oubli du cher pays de France, mais aucune provocation, aucun goût de démonstration inutile. M. Ulrich voyageait beaucoup dans les Vosges, où il possédait, çà et là, des parties de forêts, qu'il administrait lui-même. Ses bois étaient réputés parmi les mieux aménagés de la Basse-Alsace. Sa maison, depuis trente ans fermée pour cause de deuil, avait cependant une réputation de confort et de raffinement. Les quelques personnes, françaises ou alsaciennes, qui en avaient franchi le seuil disaient l'urbanité de l'hôte et son art de bien recevoir. Les paysans surtout l'aimaient, ceux qui avaient fait la guerre avec lui, et même leurs fils, qui levaient leur chapeau quand M. Ulrich apparaissait au coin de leur vigne ou de leur luzerne. On le reconnaissait de loin, à cause de sa taille élancée et mince, et de l'habitude qu'il avait de ne porter que des vêtemens légers, qu'il achetait à Paris et qu'il choisissait invariablement dans les couleurs brunes, depuis le brun foncé du noyer jusqu'au brun clair des chênes. Sa barbe en pointe, très soignée, allongeait son visage, où il y avait peu de sang et peu de rides; la bouche souriait volontiers sous les moustaches; le nez proéminent et droit d'arête disait la race; les yeux gris, indulgens et fins, prenaient vite une expression de hauteur et de défi quand on parlait de l'Alsace. Enfin, le front large mettait un peu de songe dans cette physionomie d'homme de combat, et s'agrandissait de deux clairières enfoncées en plein taillis de cheveux durs, serrés et coupés droit.

Or, ce soir, M. Ulrich rentrait de visiter une coupe de bois dans les montagnes de la vallée de la Bruche, et ses domestiques ne s'attendaient pas à le voir sortir de nouveau, quand, après dîner, il avait dit à la femme de chambre, la vieille Lise, qui servait à table : « Mon neveu Jean a dû arriver ce soir à Alsheim,

et, sans doute, si j'attendais jusqu'à demain, je pourrais le voir ici, mais je préfère le voir là-bas, dès aujourd'hui. Et je pars. Laisse la clef sous la porte, et couche-toi. » Il avait aussitôt sifflé Fidèle, pris sa canne, et descendu le sentier qui, à cinquante pas de Heidenbruch, entrait sous bois.

M. Ulrich était vêtu, selon sa coutume, d'une vareuse et d'une culotte couleur feuille morte, et coiffé d'une bombe de chasse en velours. Il avait marché vite, et, en moins d'une demi-heure se trouvait rendu à un endroit où le sentier rejoignait une allée plus large, faite pour les promeneurs et les pèlerins de Sainte-Odile. Le lieu était indiqué dans les guides, parce que, sur cent mètres de longueur, on dominait le cours d'un torrent qui traversait plus bas, dans la plaine, le village d'Alsheim; parce que, surtout, dans l'ouverture du ravin, dans l'angle que formaient les pentes rapprochées des terres, on pouvait apercevoir, en jour, un coin de l'Alsace, des villages, des champs, des prés, très loin un vague trait d'argent qui était le Rhin, et les montagnes de la Forêt-Noire, bleues comme du lin et rondes comme un feston. Malgré la nuit qui bornait la vue, M. Ulrich, en arrivant dans l'allée, regarda devant lui, par la force de l'habitude, et ne vit qu'un triangle de nuit, de la couleur de l'acier, où brillaient en haut de vraies étoiles, en bas des points lumineux de grosseur égale, mais légèrement voilés et entourés d'un halo, et qui étaient les lampes et les chandelles du village d'Alsheim. Le voyageur pensa à son neveu, qu'il allait tout à l'heure serrer contre son cœur, et se demanda : « Qui vais-je trouver? Que va-t-il être, après trois ans d'absence, et trois ans d'Allemagne? »

Ce ne fut qu'un arrêt d'un instant. M. Ulrich traversa l'allée, et, voulant couper au plus court, entra sous les branches d'une futaie de hêtres qui descendait, en pente raide, vers une nouvelle sapinière où il retrouverait le chemin. Quelques feuilles mortes tremblaient encore au bout des éventails des basses branches, mais la plupart étaient tombées sur celles de l'année précédente, qui ne laissaient pas à découvert un seul pouce du sol, et, devenues elles-mêmes minces comme de la soie, et toutes pâles, elles ressemblaient à un dallage extrêmement uni et blond; les troncs se dressaient, marbrés de mousses, réguliers comme des colonnes, et les cimes se rapprochaient au-dessus, bien haut, et s'unissaient par leurs rameaux ténus, qui dessinaient seulement

la voûte et laissaient passer la lumière. Quelques buissons rompaient l'harmonie des lignes. A une centaine de mètres en contrebas, le barrage des arbres verts formait comme le mur solide de cette cathédrale en ruines.

Tout à coup, M. Ulrich entendit un bruit léger et tel qu'un autre homme ne l'eût sans doute pas remarqué, en avant, dans les sapins vers lesquels il se dirigeait. C'était le bruit d'une pierre roulant sur les pentes, accélérant sa vitesse, heurtant des obstacles et rebondissant. Il diminua, et finit par un éclatement à la fois ténu et clair, qui prouvait que la pierre avait atteint le fond caillouteux d'un ravin et s'y brisait. La forêt reprenait son silence, quand une seconde pierre, beaucoup moins grosse encore, à en juger par le son qu'elle éveilla, se mit, elle aussi, à rouler dans l'ombre. En même temps, le chien hérissa ses poils, et revint en grognant vers son maître.

— Tais-toi, Fidèle, dit celui-ci, il ne faut pas qu'ils me voient!

M. Ulrich se jeta aussitôt derrière le tronc d'un des hêtres, comprenant qu'un être vivant montait à travers bois, et devinant qui allait apparaître. En effet, trouant le noir du rideau de sapins, il aperçut la tête, les deux pieds de devant, et bientôt le corps tout entier d'un cheval. Un souffle blanc, précipité, s'échappait des naseaux et fumait dans la nuit. L'animal faisait effort pour grimper la pente trop raide; tous les muscles tendus, les pieds de devant en crochet, le ventre près de terre, il avançait par soubresauts, mais presque sans bruit, enfonçant dans la mousse et dans l'épaisse toison végétale du sol, et ne déplaçant guère que des feuilles, qui coulaient les unes sur les autres avec un ruissellement de gouttes d'eau. Il portait un cavalier bleu clair, penché sur l'encolure et tenant sa lance presque horizontalement comme si l'ennemi avait été proche. L'haleine de l'homme se mêlait à celle du cheval dans la nuit froide. Ils avancèrent, se démenant comme s'ils luttaient. Bientôt le voyageur distingua les ganses jaunes cousues sur la tunique, les bottes noires au-dessous de la culotte sombre, le sabre droit pendu à l'arçon, et il reconnut un cavalier du régiment de hussards rhénans en garnison à Strasbourg; puis, plus près, il distingua, sur la flamme noire et blanche de la lance, un aigle jaune, indiquant un sous-officier; il vit, sous le bonnet plat, un visage imberbe, sanguin, en sueur, des yeux roux inquiets, farouches, fouettés

par la crinière en mouvement et fréquemment tournés à droite, et il nomma tout bas Gottfried Hamm, fils de Hamm le policier d'Obernai, et maréchal des logis aux hussards rhénans. L'homme passa, frôlant l'arbre derrière lequel se cachait M. Ulrich; l'ombre de son corps et de son cheval s'allongea sur les pieds de l'Alsacien et sur les mousses voisines; une odeur de sueur et de harnais traînait en arrière. Au moment où il dépassait l'arbre, il tourna la tête, encore une fois, vers la droite. M. Ulrich regarda dans cette direction, qui était celle de la plus grande longueur de la hêtrée. A une trentaine de mètres plus loin, il découvrit, montant sur la même ligne, un second cavalier, puis un troisième, qui n'était déjà plus qu'une silhouette grise entre les colonnes, puis, à des mouvemens d'ombre, plus loin encore, il devina d'autres soldats et d'autres chevaux qui escaladaient la montagne. Et, soudain, il y eut un éclair dans les profondeurs du bois, comme si une luciole avait volé. C'était un ordre. Tous les hommes firent demi-tour à droite, et, se mettant en file, silencieux, sans un mot, continuèrent leur manœuvre mystérieuse.

Des ombres s'agitèrent encore un instant dans les profondeurs de la futaie; le murmure des feuilles foulées et croulantes diminua; puis, il cessa tout à fait, et la nuit parut, de nouveau, inhabitée.

— Redoutable, dit à demi-voix M. Ulrich, redoutable adversaire, qui s'exerce jour et nuit! Il y avait un officier, bien sûr, là-bas, dans le sentier. C'est vers lui qu'ils regardaient tous. Il a levé son sabre, clair sous la lune, et les plus proches l'ont vu. Tous ont tourné. Comme ils faisaient peu de bruit! J'en aurais tout de même démoli deux, si nous avions été en guerre.

Puis, remarquant son chien qui le regardait, tranquille à présent, le museau levé et remuant la queue :

— Oui, oui, ils sont partis... Tu ne les aimes pas plus que moi...

Il attendit, pour reprendre sa route, qu'il fût certain que les hussards ne reviendraient pas de son côté. Il n'aimait pas la rencontre des soldats allemands. Il en souffrait dans sa fierté ombrageuse de vaincu, dans sa fidélité à la France, dans son amour qui craignait toujours une guerre nouvelle, une guerre dont il avait vu avec étonnement la date reculer et reculer toujours. Il lui arrivait de faire de longs détours pour éviter une troupe en marche sur les routes. Pourquoi ces hussards étaient-

ils venus troubler sa descente à Alsheim? Encore des manœuvres, encore la pensée de l'Ouest, qu'ils ont tenace, là-bas; encore la bête carnassière qui rôde, souple, agile, au sommet des Vosges, et qui regarde si elle doit descendre...

M. Ulrich dévalait la hêtrée, baissant la tête, l'esprit tout plein de souvenirs tristes qui revivaient pour un mot, pour moins encore, car, hélas! ils avaient, mêlée avec eux et prompte à se relever du passé, toute la jeunesse de cet homme... Il évitait, lui aussi, de faire du bruit, tenait son chien derrière lui, et ne le caressait pas, quand la brave bête frottait son museau contre la main pendante de son maître, pour dire : « Qu'avez-vous donc, puisqu'ils sont partis? » En un quart d'heure, par le chemin plus large qu'il retrouva au bout de la hêtrée, M. Ulrich gagna la lisière de la forêt. Une brise plus froide et plus vive courait dans les tailles de chênes et de noisetiers qui bordaient la plaine. Il s'arrêta, écouta à droite, et, mécontent, leva les épaules en disant :

— C'est comme ça qu'ils reviendront! Personne ne les aura entendus! Allons, oublions-les, et allons dire bonjour à Jean Oberlé!

M. Ulrich descendit un dernier raidillon. Quelques pas encore, et les écrans de baliveaux et de broussailles qui cachaient l'espace furent franchis. Le ciel entier se dévoila, et, en dessous, devant, à gauche, à droite, quelque chose d'un bleu plus doux et plus brumeux, qui était la terre d'Alsace. L'odeur des guérets et des herbes mouillés par la rosée se levait du sol comme une moisson de la nuit. Le vent la poussait, le vent froid, passant familier de cette plaine, compagnon vagabond du Rhin. On ne pouvait distinguer aucun détail dans l'ombre où dormait l'Alsace, si ce n'est, à quelques centaines de mètres, des lignes de toits ramassés et pressés autour d'un clocher gris, tout rond d'abord et terminé en pointe. C'était le village d'Alsheim. M. Ulrich se hâta, retrouva bientôt le cours du torrent, devenu un ruisseau rapide, qu'il avait côtoyé dans la montagne, le suivit, et vit se dégager, haute et massive, dans son parc d'arbres dépouillés par l'hiver, la première maison d'Alsheim, celle des Oberlé.

Elle était bâtie à droite de la route, dont elle était séparée d'abord par un mur blanc, puis par le ruisseau qui traversait le domaine sur plus de deux cents mètres de longueur, fournissant d'abord l'eau nécessaire aux machines, et coulant ensuite, agrandi

et dirigé savamment, parmi les arbres, jusqu'à la sortie. M. Ulrich franchit la large grille en fer forgé qui ouvrait sur la route, puis le pont, et, passant devant le petit chalet du concierge, laissant à droite les chantiers pleins de bois amoncelés, de planches levées en croix, de perches, de hangars, il prit à gauche l'avenue qui tournait entre les massifs et la pelouse, et arriva devant le perron d'une maison à deux étages, mansardée, construite en pierre rouge de Saverne et qui datait du milieu du siècle. Il était huit heures et demie. Il monta vivement au premier, et frappa à la porte d'une chambre.

Une voix jeune répondit :

— Entrez !

M. Ulrich n'eut pas le temps d'enlever sa bombe de chasse. Il fut saisi au cou, attiré et embrassé par son neveu Jean Oberlé, qui disait :

— Bonjour, oncle Ulrich ! Ah ! que je suis content ! Quelle bonne idée !

— Allons, lâche-moi ! Bonjour, mon Jean ! Tu viens d'arriver?

— A trois heures cet après-midi. J'aurais été vous voir dès demain, vous savez?

— J'en étais sûr. Mais je n'ai pas pu y tenir. Il a fallu descendre et te voir. Trois ans que je ne t'ai vu, Jean ! Laisse que je te regarde !

— A votre aise ! répondit le jeune homme en riant. Ai-je changé?

Il avait avancé à son oncle un fauteuil de cuir, et s'asseyait en face, sur un canapé revêtu d'une housse et placé contre la muraille. Entre eux, il y avait une table de travail sur laquelle brûlait une petite lampe à pétrole en métal ciselé. Tout près, la fenêtre laissait voir, entre ses rideaux relevés, le parc immobile et solitaire sous la lune. M. Ulrich considérait Jean Oberlé avec une curiosité affectueuse et fière. Celui-ci avait encore grandi; il dépassait un peu son oncle. Son solide visage d'Alsacien avait pris des lignes plus volontaires et plus fermes. La moustache brune était plus fournie, le geste tout à fait aisé, comme celui d'un homme qui a vu le monde. On eût pu le prendre pour un Méridional, à cause de la pâleur italienne de ses joues rasées, de ses paupières cernées d'ombre, à cause de ses cheveux foncés qu'il portait séparés sur le côté par une raie, de ses lèvres pâles aussi, ouvertes sur de belles dents saines, transparentes, qu'il

laissait voir lorsqu'il riait ou qu'il parlait. Mais plusieurs signes le désignaient comme un enfant de l'Alsace : la largeur du visage sur la ligne des pommettes, ses yeux verts comme les forêts des Vosges, et le menton carré des paysans de la vallée. Il gardait quelque chose d'eux, car son bisaïeul avait tenu la charrue. Il avait leur corps de cavaliers solides. L'oncle devina aussi, à la jeunesse du regard qui croisait le sien, que Jean Oberlé, l'homme de vingt-quatre ans qu'il revoyait, n'était pas très différent, moralement, de celui qu'il avait connu autrefois.

— Non, dit-il après un long moment, tu es le même; tu es seulement devenu homme. J'avais peur de plus grands changemens.

— Et pourquoi ?

— Parce que, mon petit, à l'âge que tu as surtout, il y a des voyages qui sont des épreuves... Mais, d'abord, d'où reviens-tu, au juste ?

— De Berlin, où j'ai passé mon *Referendar Examen*.

L'oncle eut un rire saccadé qu'il réprima vite, et qui se perdit dans sa barbe grise.

— Appelons cela la licence en droit, si tu veux bien?

— Je veux très bien, mon oncle.

— Alors, donne-moi une explication plus complète, et surtout plus nouvelle, car, ta licence, voilà plus d'un an que tu l'as en poche. Qu'as-tu fait de ton temps ?

— Très simple. L'avant-dernière année, je l'ai passée, comme vous le savez, à Berlin, achevant mes études de droit. La dernière, j'ai fait un stage chez un avocat, jusqu'au mois d'août. A cette époque, je suis parti pour un voyage en Bohême, en Hongrie, en Croatie, et dans le Caucase, avec la permission paternelle. J'y ai mis six mois; j'ai retraversé Berlin pour reprendre mes bagages d'étudiant et faire quelques visites d'adieu, et j'arrive...

— En effet, ton père... Je ne t'ai pas demandé, dans ma hâte de te revoir... Il va bien?

— Il n'est pas ici.

— Comment, le soir de ton retour, il a été obligé de s'absenter ?

Jean Oberlé répondit avec un peu d'amertume :

— Il a été obligé d'assister à un grand dîner chez M. le conseiller von Boscher... Il a emmené ma sœur. Il paraît que c'est une belle réception.

Il y eut un petit silence. Les deux hommes ne riaient plus. Ils sentaient entre eux, toute proche, s'imposant après trois minutes d'entretien, la question maîtresse, irritante et fatale, celle qu'on n'évite pas, celle qui unit et qui divise, qui est au fond de toutes les relations sociales, des honneurs, des vexations comme des institutions, celle qui tient, depuis trente ans, l'Europe en armes.

— J'ai dîné seul, reprit Jean,... c'est-à-dire avec mon grand-père...

— A peine une présence, le pauvre homme. Toujours bien affaissé, bien infirme?

— Très vivant par l'esprit, je vous assure.

Il y eut un second silence, après quoi M. Ulrich demanda, en hésitant :

— Et ma sœur, à moi? Ta mère? Elle est avec eux?

Le jeune homme répondit affirmativement, d'un signe de tête.

Et la douleur fut si vive chez l'autre, que M. Ulrich détourna les yeux pour ne pas laisser voir toute la souffrance qu'ils exprimaient. Il les leva, par hasard, sur une aquarelle du maître décorateur Spindler, pendue au mur, et qui représentait trois belles filles d'Alsace s'amusant à la balançoire. Vite, il reporta son regard sur son neveu, il le regarda bien en face, et il dit, la voix fêlée par l'émotion :

— Et toi?... Tu aurais pu dîner chez le conseiller von Boscher,... au point d'intimité où vous êtes avec ces Allemands... Tu n'as pas eu envie de suivre tes parens?

— Non.

Le mot fut dit nettement, simplement. Mais M. Ulrich ne trouva pas le renseignement qu'il cherchait. Oui, Jean Oberlé était devenu un homme. Il refusait de blâmer sa famille, de donner son avis en accusant les autres. L'oncle reprit, avec le même accent d'ironie :

— Cependant, mon neveu, j'ai eu tout l'hiver dernier les oreilles rebattues de tes succès berlinois; on ne m'épargnait pas, je savais que tu faisais danser là-bas nos blondes ennemies; je connaissais les noms...

— Oh! je vous en prie, dit Jean sérieusement, ne plaisantons pas sur ces questions-là, comme des gens qui n'osent les regarder en face et dire leur avis. J'ai eu une autre éducation que la vôtre, c'est vrai, mon oncle, une éducation allemande. Mais cela ne m'empêche pas d'aimer tendrement ce pays-ci,.., au contraire.

M. Ulrich, par-dessus la table, tendit la main et serra la main de Jean.

— Tant mieux ! dit-il.

— Vous en doutiez ?

— Je ne doutais pas, mon enfant, j'ignorais ; je vois tant de choses qui me peinent et tant de convictions qui fléchissent !

— La preuve que j'aime notre Alsace, c'est que mon intention est d'habiter Alsheim !

— Comment ! dit M. Ulrich stupéfait, tu renonces à entrer dans l'administration allemande, comme ton père le veut ? C'est grave, mon ami, de te dérober à son ambition. Tu étais un sujet d'avenir... Il le sait ?

— Il s'en doute, mais nous ne nous sommes pas encore expliqués là-dessus. Je n'ai pas eu le temps depuis mon retour.

— Et que veux-tu faire ?

Le sourire jeune reparut sur les lèvres de Jean Oberlé.

— Couper du bois, comme lui, comme mon grand-père Philippe ; m'établir parmi vous. Quand j'ai voyagé, en Allemagne et en Autriche, après mon examen, c'était beaucoup pour étudier les forêts, les scieries, les usines pareilles à la nôtre... Vous pleurez ?

— Pas tout à fait.

M. Ulrich ne pleurait pas, mais il était obligé de sécher, du bout du doigt, ses paupières mouillées.

— Ça serait de joie, en tout cas, mon petit ; oh ! de vraie et grande joie !... Te voir fidèle à ce que j'aime le plus au monde,... te garder près de nous,... te voir décidé à ne pas accepter de charges et d'honneurs de ceux qui ont violenté ta patrie... Oui, c'est le rêve que je n'osais plus faire.. Seulement, bien franchement, je ne m'explique pas... Je suis surpris... Pourquoi ne ressembles-tu pas à ton père, à Lucienne, qui sont si ouvertement... ralliés ? Tu as fait tes études de droit à Munich, à Bonn, à Heidelberg, à Berlin ; tu viens de séjourner quatre années en Allemagne, sans parler des années de collège. Comment n'es-tu pas devenu Allemand ?

— Je le suis moins que vous.

— Ce n'est guère.

— Moins que vous, parce que je les connais mieux. Je les ai jugés par comparaison.

— Eh bien ?

— Ils nous sont inférieurs.

— Sapristi, tu me fais plaisir ! On n'entend jamais répéter que le contraire. En France surtout, ils ne tarissent pas d'éloges sur leurs vainqueurs de 1870 !

Le jeune homme, que l'émotion de M. Ulrich avait gagné, cessa de s'appuyer contre le dossier du canapé, et, penché en avant, le visage illuminé par la lampe qui rendait plus ardens ses yeux verts :

— Ne vous méprenez pas, oncle Ulrich : je ne déteste pas les Allemands, et en cela je diffère de vous. Je les admire même, car ils ont des côtés admirables. J'ai parmi eux des camarades pour lesquels j'ai beaucoup d'estime. J'en aurai d'autres. Je suis d'une génération qui n'a pas vu ce que vous avez vu, et qui a vécu autrement. Je n'ai pas été vaincu, moi !...

— Heureux, va !

— Seulement, plus je les ai connus, plus je me suis senti autre, d'une autre race, d'une catégorie d'idéal où ils n'entraient pas, et que je trouve supérieure, et que, sans trop savoir pourquoi, j'appelle la France.

— Bravo, mon Jean ! Bravo !

Le vieil officier de dragons s'était penché, lui aussi, tout pâle, et les deux hommes n'étaient plus séparés que par la largeur de la table.

— Ce que j'appelle la France, mon oncle, ce que j'ai dans le cœur comme un rêve, c'est un pays où il y a une plus grande facilité de penser...

— Oui !

— De dire...

— C'est cela !

— De rire...

— Comme tu devines !

— Où les âmes ont des nuances infinies, un pays qui a le charme d'une femme qu'on aime, quelque chose comme une Alsace encore plus belle !

Ils s'étaient levés tous deux. M. Ulrich attira son neveu, et serra contre sa poitrine cette tête ardente.

— Français ! dit-il, Français dans les moelles de tes os et dans les globules de ton sang ! Pauvre cher petit !

Le jeune homme reprit, la tête encore appuyée contre l'épaule du vieux :

— C'est pour cela que je ne peux pas vivre là-bas, au delà du Rhin, et que je vivrai ici.

— Alors, je dis bien : pauvre petit! répondit M. Ulrich... Tout a changé, hélas!... Ici même, dans ta maison... Tu souffriras, mon Jean, avec une nature comme la tienne... Je comprends tout, à présent, tout...

Puis, laissant aller son neveu :

— Que je suis content d'être venu ce soir!... Assieds-toi là tout près de moi... Nous avons tant de choses à nous dire!... Mon Jean! Mon Jean!

Ils s'assirent côte à côte, heureux, sur le canapé. M. Ulrich réparait le désordre de sa barbe en pointe, qu'il soignait beaucoup; il se remettait de son émotion; il disait :

— Sais-tu que nous avons commis ce soir des délits que j'adore commettre, en parlant de la France comme nous avons fait? Ce n'est pas permis... Si nous avions été dehors et que Hamm nous eût entendus, notre affaire était sûre : un procès-verbal!

— Je l'ai rencontré cet après-midi.

— Moi, j'ai vu apparaître le fils en plein bois, tout à l'heure. Il est sous-officier aux hussards rhénans,... ton régiment prochain... N'est-ce pas la voiture que j'entends?

— Non.

— Écoute donc!

Ils écoutèrent, en regardant par la fenêtre le parc qu'éclairait la lune haute et pleine, la pelouse en forme de lyre, avec ses deux avenues blanches, les massifs d'arbres, et, plus loin, les toits de tuile de la scierie. Rien ne bruissait, que la chute du ruisseau, à l'écluse de l'usine, bruit monotone qui semblait s'éloigner ou se rapprocher, selon la force et la direction du vent qui fraîchissait, et qui devait venir, à présent, du nord-est, « de la plateforme de la Cathédrale, » comme disait l'oncle Ulrich, en songeant à Strasbourg.

— Non, vous voyez bien, fit Jean Oberlé après avoir écouté, c'est le bruit de l'écluse. Mon père a donné l'ordre au cocher d'aller l'attendre à Molsheim au train de onze heures trente. Nous avons le temps de bavarder!

Ils avaient le temps, et ils en profitèrent. Ils se mirent à parler doucement, sans plus de hâte ni de trouble, comme ceux qui ont reconnu qu'ils s'entendaient sur l'essentiel, et qui peuvent aborder sans danger toutes les autres questions, les moindres. Ils

causèrent du volontariat d'un an que Jean avait été autorisé à retarder jusqu'à sa vingt-quatrième année, et de cette existence nouvelle qu'il allait commencer le premier octobre, d'un logement qu'il comptait prendre à Strasbourg, de la facilité qu'il aurait de revenir presque tous les dimanches à Alsheim. Puis, ce cher nom ayant été répété, l'oncle et le neveu se complurent dans des souvenirs du pays, d'abord d'Alsheim, puis de Sainte-Odile, de l'habitation forestière de Heidenbruch, d'Obernai, de Saverne où l'oncle avait des bois, de Guebwiller où il avait des parens. C'était l'Alsace qu'ils évoquaient. Ils s'entendaient bien. Ils fumaient, les jambes croisées, assis aux deux coins du canapé, laissant librement aller leurs mots et leur voix, qui riait souvent. La causerie fut si longue que minuit sonna au coucou de la Forêt-Noire pendu au-dessus de la porte.

— Pourvu que nous n'ayons pas réveillé ton grand-père? demanda M. Ulrich, en se levant, et en désignant de la main le mur qui séparait la chambre du jeune homme de celle du malade.

— Non, dit Jean. Il ne dort presque plus, maintenant. Je suis sûr qu'il a été content de m'entendre rire. Comme ma famille m'a quitté à cinq heures, j'ai passé avec lui une grande partie de mon temps, et je l'ai observé. Il entend et il comprend tout. Il a reconnu votre voix, j'en suis sûr, et peut-être a-t-il saisi des mots...

— Cela lui aura fait plaisir, mon petit. Il est de la très vieille Alsace, lui, de celle qui vous paraît, à vous, fabuleuse, et à laquelle je me rattache, bien que je sois plus jeune que M. Oberlé. Elle était toute française, celle-là, et pas un homme de ce temps-là n'a varié. Vois ton grand-père, vois le vieux Bastian. Nous sommes la génération qui a souffert. Nous sommes la douleur, nous autres. Ton père est la résignation.

— Et moi?

L'oncle Ulrich fixa le jeune homme, de ses yeux clairvoyans, et dit :

— Toi, tu es la légende!

Et ils auraient voulu sourire tous les deux, et ils ne purent pas, comme si ce mot avait été d'une justesse trop parfaite, que les jugemens humains n'ont pas, d'ordinaire, et comme s'ils avaient senti que la destinée était là, dans cette chambre, invisible, qui leur répétait, au fond du cœur et en même temps : « Oui, c'est vrai, celui-là est la légende. »

Le trouble qui les étreignit ne s'expliquait que par ce voisinage du mystère de la vie. Il se dissipa. M. Ulrich tendit la main à son neveu, plus gravement qu'il n'eût fait avant cette parole qui lui avait presque échappé, qu'il ne regrettait pas, mais qui lui demeurait présente.

— Au revoir, mon cher Jean. Je préfère ne pas attendre mon beau-frère ; je ne sais plus quelle attitude j'aurais avec lui. Tout ce que tu m'as dit me gênerait... Tu lui souhaiteras bonne nuit de ma part. Je vais rentrer dans mes bois par un clair de lune !... C'est dommage de ne pas avoir un fusil entre les mains et la chance de rencontrer une couple de coqs de bruyère sur nos sapins !...

Ils firent quelques pas sur le tapis du couloir, avec précaution, pour gagner l'escalier.

— Mon oncle, dit Jean tout bas, si vous entriez chez grand-père? Je suis sûr qu'il serait content. Je suis sûr qu'il ne dort pas.

L'oncle Ulrich, qui marchait devant, s'arrêta et revint sur ses pas. Jean tourna le bouton de la porte près de laquelle il se trouvait, pénétra le premier dans la chambre, et dit, en modérant la voix :

— Grand-père, je vous amène une visite : mon oncle Ulrich, qui a désiré vous voir.

Ils étaient dans la demi-obscurité d'une grande pièce dont les rideaux avaient été fermés, et qu'éclairait une veilleuse en porcelaine transparente, posée au fond, à gauche, entre la fenêtre close et un lit qui occupait le coin. Sur la table de nuit, dans le halo lumineux et court qui enveloppait la veilleuse, se trouvaient un petit crucifix de cuivre et une montre d'or, les seuls objets brillans de l'appartement. Dans le lit, un vieillard était plutôt assis que couché, le buste vêtu d'une veste croisée en laine grise, le dos et la tête soutenus par des oreillers, les mains cachées sous les draps qui avaient gardé le pli de l'armoire. Un ruban de tapisserie servant de cordon de sonnette et terminé par une frange s'allongeait jusqu'au milieu du lit. Car l'homme qui dormait ou veillait là était un impotent. Chez lui, la vie se retirait de plus en plus à l'intérieur. Il marchait et remuait difficilement. Il ne parlait plus. Au-dessous des joues épaisses et pâles, la bouche ne s'agitait plus que pour manger et pour dire trois mots, trois cris, toujours les mêmes : « Faim ! Soif ! Va-t'en ! » Une sorte de pa-

resse sénile laissait pendre cette mâchoire puissante qui avait commandé à beaucoup d'hommes. M. Ulrich et Jean Oberlé s'approchèrent jusqu'au milieu de la chambre, sans qu'il eût donné le moindre signe révélant qu'il avait conscience de leur présence. Cette pauvre ruine humaine était cependant le même homme qui avait fondé l'usine à Alsheim, qui s'était élevé au-dessus de la condition de petit propriétaire campagnard, qu'on avait élu député protestataire, qu'on avait vu et entendu, au Reichstag, revendiquer les droits méconnus de l'Alsace, et demander justice pour elle au prince de Bismarck. L'intelligence veillait, prisonnière, comme la flamme qui éclairait la chambre cette nuit; elle ne s'exprimait plus. Dans ce songe ininterrompu, que d'hommes et que de choses devaient passer devant celui qui connaissait l'Alsace entière, qui l'avait parcourue en tous sens, qui avait bu ses vins blancs à toutes les tables des riches et des pauvres, voyageur, marchand, forestier, patriote!... Et c'était lui, cette tête chauve et ridée, ce visage tombant, ces paupières appesanties, entre lesquelles glissait, semblable à une bille dans la fente immobile d'un grelot, un œil lent et triste!

Cependant, les deux visiteurs eurent l'impression que le regard s'arrêtait sur eux avec une complaisance inaccoutumée. Ils se turent, pour laisser l'ancien à la douceur d'une pensée qu'ils ignoreraient éternellement. Puis, l'oncle Ulrich s'approcha du lit, et, posant la main sur le bras de Philippe Oberlé, se baissant un peu, pour être plus près de l'oreille, pour mieux rencontrer aussi les yeux qui se levaient avec effort :

— Nous venons de causer longuement, monsieur Oberlé, votre petit-fils et moi... C'est un brave garçon, votre Jean!

Un mouvement de tout le buste, lentement, déplaça la tête de l'ancien, qui cherchait à voir son petit-fils.

— Un brave garçon, reprit le forestier, que le séjour à Berlin n'a pas gâté. Il est demeuré digne de vous, un Alsacien, un patriote... Il vous fait honneur.

Malgré le peu de lumière qui flottait dans la chambre, l'oncle Ulrich et Jean crurent voir un sourire sur le visage du vieillard, réponse de l'âme encore jeune.

Ils se retirèrent sans bruit, disant :

— Bonsoir, monsieur Oberlé; bonsoir, grand-père!

La veilleuse agita sa flamme, déplaça les ombres et les lueurs; la porte se referma, et le songe interrompu continua dans la

chambre où n'entraient guère, depuis le coucher du soleil, que les heures sonnées au clocher de l'église d'Alsheim.

M. Ulrich et son neveu se quittèrent au bas du perron. La nuit était glacée, les pelouses toutes blanches de gelée.

— Beau temps pour marcher, dit M. Ulrich; je t'attends à Heidenbruch.

Il siffla son chien, et lui dit, en caressant le museau couleur de feu :

— Ramène-moi, car je vais rêver tout le temps à ce que m'a dit cet enfant-là !

A peine s'était-il éloigné de quelques centaines de mètres, on entendait encore son pas sur la route qui montait vers les bois d'Urlosen, quand Jean reconnut, dans la nuit calme, le trot des chevaux qui venaient du côté d'Obernai. Le bruit de leurs sabots frappant le sol empierré sonnait comme celui des fléaux sur les aires, il était rural, il ne troublait rien, il ne brisait aucun sommeil. Fidèle, qui aboyait furieusement vers la lisière de la forêt, avait sûrement d'autres raisons de montrer les dents et de donner de la voix... Jean écouta s'approcher la voiture. Bientôt le bruit diminué, amorti, lui apprit que l'équipage était entré dans le bourg, entre les murs, ou au moins dans le cercle de vergers qui faisaient d'Alsheim, en été, un nid de pommiers, de cerisiers et de noyers. Puis il s'enfla et sonna clair, subitement, comme celui d'un train qui sort d'un tunnel. Le sable cria au bout de l'avenue; deux lanternes tournèrent et coururent à travers le parc; des gazons, des arbustes, le bas des troncs d'arbres surgirent brusquement de la pénombre et brusquement y rentrèrent, et le coupé s'arrêta devant la maison. Jean, qui était resté sur le haut du perron, descendit en courant et ouvrit la portière. Une jeune fille sortit aussitôt, toute rose de visage et enveloppée de blanc, mantille blanche, manteau de laine blanc, souliers blancs. En passant, presque en l'air, elle s'inclina à droite, frôla d'un baiser le front de Jean, entr'ouvrit deux lèvres accablées de sommeil :

— Bonsoir, frérot!

Et, relevant sa jupe, mollement, vacillante, la tête déjà sur l'oreiller, elle monta les marches et disparut dans le vestibule.

— Bonsoir, mon ami! dit une voix d'homme autoritaire; tu nous as attendus; tu as eu tort... Viens donc vite, Monique. Les chevaux ont très chaud... Auguste, vous leur donnerez demain

douze litres, et vous les conduirez à la forge... Tu aurais mieux fait, Jean, de nous accompagner. C'était très bien. M. von Boscher a demandé deux fois de tes nouvelles.

Le personnage qui parlait ainsi aux uns et aux autres avait eu le temps de descendre de voiture, de serrer la main de Jean, de se retourner du côté de Mme Oberlé, encore assise dans le fond du coupé, de monter jusqu'à la moitié du perron et d'inspecter, d'un coup d'œil de connaisseur, les deux percherons noirs dont le poil mouillé avait l'air frotté de savon. Ses favoris gris encadrant un masque plein et solide, son pardessus d'été déboutonné, laissant saillir le gilet ouvert et la chemise où luisaient trois cailloux du Rhin, la main oratoire, n'apparurent d'ailleurs qu'un instant. Après avoir donné son avis et ses ordres, Joseph Oberlé, patron vigilant, qui n'oubliait jamais rien, leva prestement son double menton et tendit tout l'effort de ses yeux vers l'extrémité de l'enclos, où dormaient les pyramides d'arbres abattus, afin de voir si aucune menace de feu ne se révélait, si aucune ombre ne rôdait autour de la scierie; puis, lestement, deux marches à la fois, il gravit la seconde volée du perron, et entra dans la maison. Son fils n'avait rien répondu. Il aidait Mme Oberlé à descendre de voiture, lui prenait son éventail et ses gants, demandait : « Vous n'êtes pas trop fatiguée, maman bien-aimée? » Les chers yeux souriaient, la longue bouche mince et fine disait : « Pas trop, mais ce n'est plus de mon âge, mon chéri. Tu as une vieille maman. » Elle s'appuyait sur le bras de son fils, par orgueil de mère plus que par besoin; elle avait une tristesse infinie au fond de son sourire, et elle semblait demander à Jean, qu'elle regardait en montant chaque marche : « Tu me pardonnes d'avoir été là-bas? Je n'ai pas pu faire autrement. J'ai souffert. » Elle portait une robe de satin noir; elle avait des diamans dans ses cheveux encore très noirs et un collet de renard bleu sur les épaules. Jean lui trouvait un air de reine malheureuse, et il admirait l'élégance de sa marche et le beau port de tête qu'avait cette Alsacienne de vieille race, et il se sentait le fils de cette femme avec une fierté qu'il voulait ne montrer qu'à elle. Il l'accompagna, lui donnant toujours le bras, pour avoir la joie d'être plus près d'elle, et de l'arrêter presque à chaque marche de l'escalier.

— Maman, j'ai passé une excellente soirée,... elle aurait été délicieuse, si vous aviez été là... Figurez-vous que mon oncle

Ulrich est arrivé à huit heures et demie, et qu'il n'est reparti qu'à minuit, tout à l'heure...

La longue bouche fine de Mme Oberlé souriait mélancoliquement, et disait :

— Il ne reste jamais aussi longtemps pour nous. Il s'éloigne...

— Vous voulez dire qu'il s'éloignait; je vous le ramènerai.

— Ah! jeunesse, jeunesse, si tu savais tout ce que je vois s'éloigner...

Elle s'arrêtait à son tour, regardait ce fils qu'elle n'avait pas assez vu depuis l'après-midi, souriait plus gaiement.

— Tu l'aimes, mon frère?

— Infiniment mieux encore qu'autrefois. Je l'ai presque découvert.

— Tu étais trop jeune, autrefois...

— Nous avons bavardé, vous pensez! Nous nous entendons sur tous les points.

Les doux yeux maternels cherchèrent ceux de l'enfant, dans le demi-jour de l'escalier.

— Sur tous? demanda-t-elle.

— Oui, maman, sur tous!

Ils arrivaient aux dernières marches.

Elle posa son doigt ganté sur sa bouche; elle retira son bras qu'elle avait passé dans celui de son fils. Elle était devant la porte de sa chambre, en face de celle de M. Philippe Oberlé. Jean l'embrassa, se recula un peu, revint à elle et la pressa de nouveau contre sa poitrine, silencieusement.

Puis il fit quelques pas vers le fond du couloir, et regarda encore cette femme vêtue de noir, et à laquelle le deuil allait naturellement bien, si simple, avec ses mains pâles tombantes, sa tête droite, si ferme de traits, si douce d'expression.

Il murmura, gaiement :

— Sainte Monique Oberlé, priez pour nous!

Elle n'eut pas l'air d'entendre. Mais elle demeura, la main sur le bouton de la porte, sans entrer, tant que Jean put encore la voir, Jean qui s'enfonçait à reculons dans l'ombre du couloir.

Il rentra dans sa chambre, le cœur tout joyeux, l'esprit plein de pensées qui étaient toutes celles de la soirée, revenant à grand vol dans la solitude qui se faisait à présent. Sentant qu'il ne dormirait pas tout de suite, il ouvrit la fenêtre. L'air froid passait, régulier et fixé au nord-est. La brume s'était dissipée. De sa

chambre, Jean pouvait apercevoir, au delà d'une large bande de terres cultivées et montantes, les forêts où l'ombre toute la nuit faisait et défaisait ses plis, jusqu'aux sommets que couronnait, çà et là, un épi de futaies qui rompait la ligne des montagnes, et s'enveloppait d'étoiles. Il cherchait à deviner la place où se cachait la maison de l'oncle Ulrich. Et il revoyait en pensée celui-ci, qui devait être maintenant bien près d'arriver chez lui, lorsque des voix se mirent à chanter sur la lisière de la forêt. Un frisson de plaisir secoua les nerfs du jeune homme, musicien passionné. Les voix étaient belles, jeunes, justes. Il y en avait plus de vingt ensemble, à coup sûr, peut-être trente ou cinquante. Les mots lui échappaient à cause de la distance. C'était comme un bruit d'orgue dans la nuit. Elles livraient au vent d'Alsace un lied d'un rythme fier. Puis trois mots vinrent, distincts, aux oreilles de Jean. Il leva les épaules, irrité contre lui-même de n'avoir pas compris tout de suite : c'était un chœur de soldats allemands qui revenaient de la manœuvre, de ces hussards rhénans qu'avait croisés, en descendant la montagne, M. Ulrich Biehler. Suivant la coutume, ils chantaient pour se tenir mieux éveillés, et parce qu'il y avait dans leurs chants la vertu du mot de Patrie. Le pas des chevaux faisait à la mélodie comme un accompagnement de cymbales voilées. Les mots s'échappaient et vibraient :

Stimmt an mit hellem hohem Klang,
Stimmt an das Lied der Lieder,
Des Vaterlandes Hochgesang,
Das Waldthal hall es wieder...

Entonnez d'une voix claire et haute,
Entonnez la chanson des chansons,
Afin que l'écho des vallées répète
L'ode sublime à la patrie!

C'est à toi, patrie des vieux bardes,
A toi, patrie de l'honneur,
A toi, pays libre et indompté,
Que, de nouveau, nous nous consacrons...

Cette chanson, Jean Oberlé aurait voulu l'arrêter. Combien de fois, cependant, et dans toutes les provinces de l'Allemagne, n'avait-il pas entendu chanter les soldats? Pourquoi éprouvait-il une tristesse à la chanson de ceux-ci? Pourquoi les paroles lui entraient-elles dans l'âme, douloureusement, bien qu'il les connût de longue date et qu'il eût pu les redire de mémoire? Ils se turent

deux cents mètres du bourg. Seul, le piétinement des chevaux continua de s'approcher et de rouler au-dessus d'Alsheim.

Jean Oberlé se pencha, pour voir les cavaliers passer dans le bourg. Il pouvait les apercevoir par une large coupure pratiquée dans le mur de clôture du parc, et défendue par une grille, un peu en avant de la maison. C'était une masse en mouvement dans une poussière brune, que le vent renvoyait en arrière et inclinait, comme des barbes de blé couchées sur l'épi. Les hommes ne se distinguaient guère les uns des autres, ni les chevaux. Jean pensait, avec une peine secrète et grandissante : « Comme ils sont nombreux! » A Berlin, à Munich, à Heidelberg, ils n'éveillaient qu'une idée de force sans but immédiat. L'ennemi n'était pas désigné. C'était tout ce qui s'opposerait à la grandeur de l'Empire allemand. Jean Oberlé, plus d'une fois, avait même admiré le défilé des régimens, et la puissance effrayante de l'homme qui commandait à tant d'hommes. Mais ici, à la frontière, sur la terre encore sanglante de la dernière guerre, il y avait des souvenirs qui montraient trop bien qui on voulait menacer et atteindre. La vue ou le bruit des soldats faisait songer à des tueries, à la mort, à l'affreux deuil qui demeure. Ils passaient entre les maisons. Le bruit des escadrons, des hommes et des bêtes, heurtait contre les vitres. Le bourg paraissait endormi. Ni les soldats ni les chefs ne remarquèrent rien. Mais, dans bien des maisons, une mère s'éveilla et se redressa dans son lit, frissonnante; un homme tendit le poing et maudit les vainqueurs anciens. Le drame ne fut connu que de Dieu seul. Ils passèrent. Quand le dernier escadron eut cessé de faire de l'ombre sur la route, entre les deux piliers de la grille, Jean Oberlé crut voir là, dans la poussière qui s'abattait, un cavalier tourné vers la maison. Le cheval refusait-il d'avancer? Non. Il était au repos. Le cavalier devait être un officier. Quelque chose de doré, posé à plusieurs rangs sur sa poitrine, étincelait. Il ne bougeait pas, bien en selle, grand, jeune certainement, et regardait devant lui. Cela dura une minute à peine. Puis, il abaissa le sabre qu'il tenait à la main, et, ayant salué, donna de l'éperon dans les flancs du cheval, qui s'enleva. La scène avait été si rapide que Jean aurait pu croire à une illusion, si le galop de la bête rejoignant le gros de la troupe n'avait sonné dans la rue du village.

« Quelque plaisanterie teutonne, pensa-t-il, une manière qu'a

trouvée cet officier de dire que la maison lui plaît! Grand merci! »

Le régiment était déjà sorti du village, et s'éloignait dans la grande plaine. Les maisons avaient repris leur sommeil. Le vent soufflait vers les Vosges vertes. A l'opposé, loin déjà, comme un hymne religieux, s'élevait de nouveau le chant des soldats allemands, qui célébraient la patrie allemande en marchant vers Strasbourg.

II. — L'EXAMEN

Le lendemain, la matinée était déjà bien avancée, lorsque Jean Oberlé descendit de sa chambre, et parut sur le perron, bâti en pierre rouge de Saverne comme toute la maison, qui ouvrait sur le parc ses deux escaliers à marches longues. Il était vêtu d'un costume de chasse et de promenade qu'il affectionnait, jambières de cuir noir, culotte et vareuse de laine bleue, et coiffé d'un chapeau de feutre mou, au ruban duquel il piquait une plume de coq de bruyère. Du haut du perron, il demanda :

— Où est mon père?

L'homme auquel il s'adressait, le jardinier occupé à tondre la pelouse, répondit :

— Monsieur est au bureau de la scierie.

La première chose que vit Jean Oberlé, en levant les yeux, ce furent les Vosges, vêtues de forêts de sapins, avec des traînées de neige dans les creux, et des nuages bas, rapides, qui cachaient les cimes. Il tressaillit de plaisir. Puis, ayant suivi du regard les dernières pentes des montagnes, celles des vignes, puis des prés, comme pour se remettre en mémoire les détails de ces lieux qu'il retrouvait après une longue absence, et surtout qu'il retrouvait avec une intention de séjour, il fixa les toits rouges de la scierie, qui barrait tout le fond de la propriété des Oberlé, les cheminées, le bâtiment surélevé où étaient les turbines, à droite, sur le cours du torrent d'Alsheim, et, plus près, le chantier où s'approvisionnait l'usine, les amoncellemens d'arbres de toute espèce, de poutres, de planches, de débris, qui se dressaient en pyramides et en cubes énormes au delà des allées tournantes et des massifs, à deux cents mètres de l'habitation. Des jets de vapeur blanche, en plusieurs endroits, s'échappaient du toit de la scierie, et se couchaient au vent du nord, comme les nuages de là-haut.

Le jeune homme se dirigea vers la gauche, traversa le parc, autrefois planté et dessiné par M. Philippe Oberlé et qui commençait à devenir un coin de nature plus libre et plus harmonieuse, et, tournant ensuite les piles de troncs de chênes, d'ormes et de sapins, alla frapper à la dernière porte du long bâtiment.

Il entra dans le pavillon de verre qui servait de cabinet de travail au patron. Celui-ci lisait les lettres de son courrier du matin. En voyant apparaître son fils, il posa aussitôt les papiers sur la table, fit un signe de la main, qui signifiait : « J'attendais ta visite, assieds-toi, » et, déplaçant son fauteuil d'un quart de cercle :

— Eh bien! mon garçon, qu'as-tu à me dire?

M. Joseph Oberlé était un homme sanguin, alerte et autoritaire. A cause de ses lèvres rasées, de ses favoris courts, de la correction toujours un peu recherchée de ses vêtemens, de la facilité de son geste et de sa parole, on l'avait souvent pris pour un « ancien magistrat » français. L'erreur ne venait pas de ceux qui jugeaient ainsi. Elle avait été commise par les circonstances, qui avaient écarté M. Joseph Oberlé, malgré lui, de la voie où il s'engageait et qui devait le conduire à quelque fonction publique, dans la magistrature ou l'administration. Le père, le fondateur de la dynastie, Philippe Oberlé, issu d'une race de paysans propriétaires, avait fondé à Alsheim, en 1850, cette scierie mécanique qui avait rapidement prospéré. Il était devenu, en très peu d'années, un riche et un puissant, très aimé parce qu'il ne négligeait aucun moyen de l'être, influent par surcroît et sans aucune prévision des événemens qui pouvaient l'entraîner à mettre un jour cette influence au service de l'Alsace.

Le fils de cet industriel, à la fin du Second Empire, ne pouvait guère échapper à l'ambition d'être fonctionnaire. C'est ce qui arriva. Son éducation l'y avait préparé. Éloigné de bonne heure de l'Alsace, élève pendant huit années au lycée Louis-le-Grand, puis étudiant en droit, il était, à vingt-deux ans, attaché au cabinet du préfet de la Charente, lorsque la guerre éclata. Retenu pendant plusieurs mois par son chef, qui croyait être agréable à son ami le grand industriel d'Alsace, en mettant le jeune homme à l'abri derrière les murs de la préfecture d'Angoulême, puis incorporé tardivement, sur sa demande, dans l'armée de la Loire, Joseph Oberlé marcha beaucoup, se retira beaucoup, souffrit beaucoup du froid, et se battit bien, en de rares occasions. Quand la guerre fut finie, il eut à opter.

S'il n'avait suivi que ses préférences personnelles, il fût demeuré Français, et il eût continué de suivre la carrière administrative, ayant le goût de l'autorité et peu d'opinions personnelles sur la qualité d'un ordre à transmettre. Mais son père le rappelait en Alsace. Il le suppliait de ne pas abandonner l'œuvre commencée et prospère. Il disait : « Mon industrie est devenue allemande par la conquête. Je ne peux pas laisser périr l'instrument de ma fortune et de ton avenir. Je déteste le Prussien, mais je prends le seul moyen que j'aie de continuer utilement ma vie : j'étais un Français, je deviens un Alsacien. Fais de même. J'espère que ce ne sera pas pour longtemps. »

Joseph Oberlé avait obéi avec une répugnance véritable, répugnance à subir la loi du vainqueur, répugnance à vivre dans ce village d'Alsheim, perdu au pied des Vosges. Il avait même commis, à cette époque, des imprudences de langage et d'attitude qu'il regrettait à présent. Car la conquête avait duré, la fortune de l'Allemagne s'était affermie, et le jeune homme, associé avec son père et devenu patron d'une usine, avait senti se nouer et se resserrer autour de lui les mailles d'une administration semblable à l'administration française, mais plus tracassière, plus rude, mieux obéie. Il s'était aperçu, à ses dépens, qu'en toute occasion, sans aucune exception, les autorités allemandes lui donneraient tort, les gendarmes, les magistrats, les fonctionnaires préposés à des services publics dont il usait quotidiennement, la voirie, les chemins de fer, le service des eaux, les forêts, les douanes. La mauvaise volonté qu'il rencontrait, de tous les côtés et dans toutes les régions de l'autorité allemande, bien qu'il fût devenu sujet allemand, s'aggrava encore et devint tout à fait dangereuse pour la prospérité même de la maison d'Alsheim, lorsque, en 1874, M. Philippe Oberlé, abandonnant à son fils la direction de la scierie, eut cédé aux instances de tout ce pauvre pays délaissé, qui voulait faire de lui et qui en fit bientôt le représentant de ses intérêts au Reichstag, et l'un des députés protestataires de l'Alsace.

Cette expérience, la lassitude d'attendre, l'éloignement de M. Philippe Oberlé, qui passait une partie de l'année à Berlin, modifièrent sensiblement l'attitude du jeune chef d'industrie. La première ferveur, pour lui et pour d'autres, diminuait. Il voyait les manifestations anti-allemandes des paysans alsaciens se faire de plus en plus rares et prudentes. Il ne faisait presque plus

d'affaires avec la France; il ne recevait plus de visites de Français, même intéressées, même commerciales. La France, si voisine par la distance, était devenue comme un pays muré, fermé, d'où rien ne venait plus en Alsace, ni voyageurs, ni marchandises. Les journaux qu'il recevait ne lui laissaient guère de doute, non plus, sur le lent abandon que les maîtres de la France conseillaient sous le nom de sagesse et de recueillement.

En dix années, M. Joseph Oberlé avait usé, jusqu'à n'en plus trouver trace en lui-même, tout ce que son tempérament lui permettait d'opposer de résistance à un pouvoir établi. Il était rallié. Son mariage avec Monique Biehler, désiré et préparé par le vieil et ardent patriote qui votait au Reichstag contre le prince de Bismarck, n'avait eu aucune influence sur les dispositions nouvelles, d'abord secrètes, bientôt soupçonnées, puis connues, puis affirmées, puis scandaleusement affichées de M. Joseph Oberlé. Celui-ci donnait aux Allemands des gages, puis des otages. Il dépassait la mesure. Il allait au delà de l'obéissance. Les contremaîtres de l'usine, anciens soldats de la France, admirateurs de M. Philippe Oberlé, compagnons de sa lutte contre la germanisation de l'Alsace. supportaient mal l'humeur du nouveau maître et la blâmaient. L'un d'eux, dans un accès d'impatience, lui avait dit un jour : « Croyez-vous qu'on soit si fier que ça de travailler pour un renégat comme vous? » Il avait été renvoyé. Aussitôt des camarades avaient pris son parti, intercédé, parlementé, menacé de la grève. « Eh bien! faites-la, s'était écrié le patron; j'en serai ravi; vous êtes de mauvaises têtes; je vous remplacerai par des Allemands! » Ils n'avaient pas cru à la menace, mais M. Joseph Oberlé l'avait exécutée un peu plus tard, dans un nouveau moment de crise, pour ne pas être taxé de faiblesse, ce qu'il craignait plus que les injustices, et parce qu'il pensait aussi trouver quelque avantage à remplacer des Alsaciens, volontiers frondeurs, par des Badois et des Wurtembergeois, plus disciplinés et plus souples. Un tiers du personnel de la scierie avait été renouvelé de la sorte. Une petite colonie allemande s'était établie au nord du village, dans des maisons construites par le patron, et les Alsaciens qui restaient avaient dû céder devant l'argument du pain quotidien. Cela se passait en 1882. Quelques années encore et, on apprenait que M. Oberlé éloignait de l'Alsace, pour le faire élever en Bavière, au gymnase de Munich, son fils Jean. Il écartait de même sa fille Lucienne,

et la confiait à la directrice de l'institution la plus allemande de Baden-Baden, la pension Mündner. L'opinion s'émut de cette dernière mesure plus que de toutes les autres. Elle s'indigna contre cette suspicion de l'éducation et de l'influence alsaciennes. Elle plaignit Mme Oberlé séparée de son fils et surtout privée, comme si elle en eût été indigne, du droit d'élever sa fille. A ceux qui le blâmaient, le père répondit : « C'est pour leur bien. J'ai perdu ma vie; je ne veux pas qu'ils perdent la leur. Ils choisiront leur route, plus tard, quand ils auront comparé. Mais je ne veux pas qu'ils soient malgré eux, dès leur jeunesse, catalogués, désignés, inscrits d'office dans la liste des Alsaciens parias. » Il ajoutait quelquefois : « Vous ne comprenez donc pas que tous les sacrifices que je fais, je les épargne à mes enfans? Je me dévoue. Mais cela ne veut pas dire que je ne souffre pas! »

Il souffrait, en effet, et d'autant plus que la confiance de l'administration allemande était longue à gagner. La récompense de tant d'efforts ne semblait pas enviable. Les fonctionnaires commençaient bien à flatter, à attirer, à rechercher M. Joseph Oberlé, conquête précieuse dont plusieurs kreisdirectors s'étaient vantés en haut lieu. Mais on le surveillait en le comblant de prévenances et d'invitations. Il sentait l'hésitation, la défiance à peine déguisée, souvent même lourdement affirmée par les maîtres nouveaux auxquels il voulait plaire. Était-il sûr? Avait-il pris son parti de l'annexion, sans arrière-pensée? Admirait-il suffisamment le génie allemand, la civilisation allemande, le commerce allemand, l'avenir allemand? Il fallait tant admirer, et tant de choses!

La réponse devenait cependant de plus en plus affirmative C'était le désir avoué de faire entrer Jean, son fils, dans la magistrature allemande, c'était la continuation systématique de cette sorte d'exil imposé au jeune homme. Après ses études classiques terminées et son examen de sortie passé avec succès, à la fin de l'année scolaire 1895, Jean faisait sa première année de droit à l'université de Munich; il partageait sa seconde entre les universités de Bonn et de Heidelberg; puis achevait sa licence à Berlin où il subissait le *Referendar Examen*. Enfin, après une quatrième année où il était entré comme stagiaire chez un avocat, à Berlin, après un long voyage à l'étranger, le jeune homme revenait à la maison paternelle pour s'y reposer avant d'entrer au régiment. En vérité, la méthode avait été maintenue

jusqu'au bout. Durant les premières années de sa vie d'étudiant, ses vacances même, sauf quelques jours donnés à la famille, avaient été employées à voyager. Pendant les dernières, il n'avait même pas paru à Alsheim,

L'administration avait fini par ne plus douter. Un des grands obstacles à un rapprochement public entre les fonctionnaires de l'Alsace et M. Joseph Oberlé avait, d'ailleurs, disparu. Le vieux député protestataire, atteint déjà du mal qui ne l'avait plus lâché, s'était retiré de la vie politique en 1890. De ce moment dataient, pour son fils, les sourires, les promesses, les faveurs longtemps sollicités. M. Joseph Oberlé reconnaissait, au développement qu'avaient pris ses affaires dans les pays rhénans et même au delà, à la diminution des procès-verbaux dressés contre ses employés ou contre lui-même en cas de contravention, aux marques de déférence que lui prodiguaient les plus petits fonctionnaires, autrefois les plus arrogans, à la facilité avec laquelle il avait réglé des questions litigieuses, obtenu des autorisations, tourné les règlemens sur divers points, à ces signes et à bien d'autres, il reconnaissait que l'esprit gouvernemental, présent partout, incarné dans une multitude d'hommes de tout galon, ne lui était plus hostile. Des avances plus positives lui étaient faites. L'hiver précédent, pendant que Lucienne, revenue de la pension Mündner, jolie, spirituelle, séduisante, dansait dans les salons allemands de Strasbourg, le père causait avec les représentans de l'Empire. L'un d'eux, le préfet de Strasbourg, comte von Kassewitz, agissant probablement d'après des ordres supérieurs, avait laissé entendre que le gouvernement verrait, sans déplaisir, M. Joseph Oberlé se porter candidat à la députation dans l'une quelconque des circonscriptions d'Alsace, et que l'appui officieux de l'administration ne ferait pas défaut au fils de l'ancien député protestataire.

Cette perspective avait transporté de joie M. Oberlé. Elle avait ranimé l'ambition de cet homme qui s'était trouvé, jusque-là, médiocrement payé des sacrifices d'amour-propre, d'amitiés, de souvenirs, qu'il avait dû faire. Elle redonnait des forces, des exigences, un but précis, à ce tempérament de fonctionnaire opprimé par les circonstances. M. Oberlé y voyait, sans pouvoir le révéler, sa justification. Il se disait que, grâce à son énergie, à son mépris de l'utopie, à sa vue claire de ce qui était possible et de ce qui ne l'était pas, il pouvait espérer pour lui-même un

avenir, une participation à la vie publique, un rôle qu'il croyait réservés à son fils. Et, désormais, ce serait la réponse qu'il se ferait à soi-même, si jamais un doute lui revenait à l'esprit, sa revanche contre l'injure muette de quelques paysans arriérés, qui oubliaient de le reconnaître dans les chemins, et de certains bourgeois de Strasbourg ou d'Alsheim, qui le saluaient à peine ou qui ne le saluaient plus.

Il allait donc accueillir son fils dans une disposition d'esprit très différente de celle du passé. Aujourd'hui qu'il se savait en pleine faveur personnelle auprès du gouvernement d'Alsace-Lorraine, il tenait beaucoup moins à ce que son fils exécutât à la lettre le plan qu'il avait tracé primitivement. Jean avait déjà servi son père, comme Lucienne le servait. Il avait été un argument, et l'une des causes de ce revirement longtemps attendu de l'administration allemande. Sa collaboration continuait sans doute d'être utile, mais elle cessait d'être nécessaire, et le père, averti par certaines allusions et certaines réticences dans les dernières lettres écrites de Berlin par son fils, ne se sentait plus aussi irrité, lorsqu'il songeait que, peut-être, celui-ci ne suivrait pas la carrière si soigneusement préparée de la magistrature allemande, et renoncerait à ses trois dernières années de stage et à ses examens d'État.

Telles étaient les réflexions de cet homme dont le plus pur égoïsme avait conduit la vie, au moment où il s'apprêtait à recevoir la visite de son fils. Car il avait aperçu Jean, et l'avait regardé venir à travers le parc. M. Oberlé s'était fait bâtir, à l'extrémité de la scierie, une sorte de cage, ou de passerelle de navire, d'où il pouvait tout surveiller à la fois. Une fenêtre ouvrait sur le chantier, et permettait de suivre les mouvemens des hommes occupés à l'arrimage ou au transport des bois; une autre, composée d'un double châssis vitré, mettait sous l'œil du maître les teneurs de livres, rangés le long de la muraille, dans une chambre semblable à celle du patron, et par la troisième, c'est-à-dire par la cloison de verre qui le séparait de l'atelier, il prenait d'enfilade tout l'immense hall où des machines de toute espèce, scies en lanières, roues dentées, foreuses, raboteuses, coupaient, perçaient, polissaient les troncs d'arbres que des glissières leur amenaient. Autour de lui, des boiseries basses, peintes en vert d'eau, des lampes électriques en forme de violettes, des boutons d'appel disposés sur une plaque de cuivre

qui servait de fronton au bureau de travail, un téléphone, une machine à écrire, dans un angle, des chaises légères et peintes en blanc, disaient son goût pour les couleurs claires, les innovations commodes et les objets d'apparence fragile.

En voyant entrer son fils, il s'était tourné vers la fenêtre qui ouvrait sur le parc ; il avait croisé les jambes, et avait posé le coude droit sur le bureau. Il examinait curieusement le grand et joli homme mince, son fils, qui s'asseyait en face de lui, et il souriait. A le voir ainsi, renversé dans son fauteuil et souriant de cette façon toute physique et impertinente qui était la sienne, à ne consulter que ce visage plein, encadré de deux favoris gris, et que le geste de la main droite, relevée, touchant la tête et jouant avec le cordon d'un lorgnon, il eût été facile de comprendre l'erreur de ceux qui prenaient M. Joseph Oberlé pour un magistrat. Mais les yeux, un peu bridés à cause de la grande lumière, étaient trop vivans et trop rudes pour appartenir à un autre qu'à un homme d'action. Ils démentaient le sourire mécanique des lèvres. Ils n'avaient aucune curiosité scientifique, mondaine, ou paternelle : ils cherchaient tout simplement une route, comme ceux d'un patron de barque, afin de passer. A peine M. Oberlé eut-il demandé : « Qu'as-tu à me dire? » qu'il ajouta :

— As-tu causé avec ta mère, ce matin?

— Non.

— Avec Lucienne?

— Pas davantage. Je sors de ma chambre.

— Cela vaut mieux. Il est meilleur que nous fassions nos plans tous deux, sans que personne s'en mêle... J'ai permis ton retour et ton séjour ici, précisément pour que nous puissions préparer ensemble ton avenir. D'abord, ton service militaire au mois d'octobre, avec la volonté bien arrêtée, n'est-ce pas? — il appuya sur les mots, — de devenir officier de réserve?...

Jean, immobile, le buste droit, le regard droit, et avec la gravité charmante d'un homme jeune qui parle de son avenir, et qui met à répondre une sorte d'application et de retenue qui ne lui sont pas tout à fait naturelles, dit :

— Oui, mon père, c'est mon intention.

— Le premier point est donc réglé. Et après? Tu as vu le monde. Tu connais le peuple au milieu duquel tu es appelé à vivre. Tu sais que tes chances de réussir dans la magistrature

allemande ont augmenté depuis quelque temps, parce que ma situation, à moi, s'est considérablement améliorée en Alsace?

— Je le sais.

— Tu sais également que je n'ai jamais varié dans mon désir de te voir suivre cette carrière, qui eût été la mienne, si les circonstances n'avaient été plus fortes que ma volonté.

Comme si ce mot eût subitement exalté en lui la force de vouloir, les yeux de M. Oberlé se fixèrent, impérieux, dominateurs, sur ceux de son fils, comme des griffes qui ne lâchent plus; il cessa de jouer avec son lorgnon, et dit, rapidement :

— Tes dernières lettres indiquaient cependant une hésitation. Réponds-moi. Seras-tu magistrat?

Jean Oberlé pâlit un peu, et répondit :

— Non.

Le père se pencha en avant, comme s'il allait se lever, et, sans quitter des yeux celui dont il pesait et jugeait en ce moment l'énergie morale :

— Administrateur?

— Pas plus. Rien d'officiel.

— Alors, tes études de droit?

— Inutiles.

— Parce que?

— Parce que, dit le jeune homme en tâchant d'assagir sa voix, je n'ai pas l'esprit allemand.

M. Oberlé ne s'attendait pas à cette réponse. Elle était un désaveu. Il sursauta, et, instinctivement, regarda dans l'atelier, pour s'assurer que personne n'avait entendu, ou deviné de pareils mots. Il rencontra les yeux levés de plusieurs ouvriers, qui crurent qu'il surveillait le travail, et se détournèrent aussitôt. M. Oberlé revint à son fils. Une irritation violente s'était emparée de lui. Mais il comprenait qu'il ne devait pas la laisser voir. De peur que ses mains ne montrassent son agitation, il avait saisi les deux bras du fauteuil où il était assis, penché comme tout à l'heure, mais considérant de la tête aux pieds, à présent, dans son attitude, son costume et son air, ce jeune homme qui formulait gravement des idées qui ressemblaient bien à une condamnation de la conduite du père. Après un moment de silence, la voix étranglée, il demanda :

— Qui t'a poussé contre moi? Ta mère?

— Mais, personne! dit vivement Jean Oberlé. Je n'ai rien

contre vous, rien. Pourquoi prenez-vous cela ainsi? Je dis simplement que je n'ai pas l'esprit allemand. C'est le résultat d'une longue comparaison : pas autre chose.

M. Joseph Oberlé vit qu'il s'était trop découvert. Il se replia, et, prenant cette expression d'ironie froide qui lui servait à masquer ses vrais sentimens :

— Alors, puisque tu refuses de suivre la carrière à laquelle je te destinais, tu en as choisi une autre?

— Sans doute, avec votre assentiment.

— Laquelle?

— La vôtre. Ne vous méprenez pas sur ce que je viens de vous dire. J'ai vécu sans querelle, depuis dix ans, dans un milieu exclusivement allemand. Je sais ce qu'il m'en a coûté. Vous me demandez le résultat de mon expérience : eh bien! je crois que je n'ai pas le caractère assez souple, assez heureux, si vous voulez, pour faire davantage et pour devenir un fonctionnaire allemand. Je suis sûr que je ne comprendrais pas toujours, et que je désobéirais quelquefois. Ma décision est irrévocablement prise. Et, au contraire, votre industrie me plaît.

— Tu t'imagines qu'un industriel est indépendant?

— Non, mais qu'il l'est plus que d'autres. J'ai fait mon droit pour ne pas refuser de suivre sans réflexion, sans examen, la voie que vous m'indiquiez. Mais j'ai profité des voyages que, chaque année, vous me... proposiez...

— Tu peux dire que je t'imposais. C'est la vérité, et je vais t'en expliquer les raisons.

— J'en ai profité pour étudier l'industrie forestière partout où je l'ai pu, en Allemagne, en Autriche, dans le Caucase. Je ne suis pas aussi neuf que vous le supposez à ces questions-là. Et je désire vivre à Alsheim. Me le permettez-vous?

Le père ne répondit pas tout d'abord. Il tentait, sur son fils, une expérience à laquelle il soumettait volontiers les hommes qui venaient traiter avec lui une affaire importante. Il se taisait, au moment où des paroles décisives lui étaient demandées. Si l'interlocuteur, troublé, se détournait, pour échapper à ce regard dont il semblait qu'on sentît sur soi l'oppression, ou s'il renouvelait l'explication déjà faite, M. Joseph Oberlé le classait parmi les hommes faibles, ses inférieurs. Jean soutint le regard de son père, et n'ouvrit pas la bouche. M. Oberlé en fut secrètement flatté. Il comprit qu'il se trouvait en présence d'un homme com-

plètement formé, d'un esprit résolu et probablement inflexible. Il en connaissait de semblables, autour de lui. Il appréciait secrètement leur indépendance d'humeur et il la redoutait. Avec la rapidité de combinaison et d'organisation qui lui était naturelle, il aperçut, très nettement, l'industrie d'Alsheim dirigée par Jean, et le père de Jean, Joseph Oberlé, siégeant au Reichstag, admis parmi les financiers, les administrateurs et les puissans du monde allemand. Il était de ceux qui savent tirer parti de leurs déceptions comme on tire parti des déchets d'usine. Cette vision nouvelle l'attendrit. Loin de s'emporter, il laissa se détendre le visage ironique qu'il s'était fait pour parler du projet de son fils. D'un geste de la main, il désigna l'immense atelier où, sans arrêt, avec un ronflement qui secouait très faiblement les doubles vitres, les lames d'acier entraient au cœur des vieux arbres des Vosges, et dit, d'un ton de gronderie affectueuse :

— Soit! mon enfant. Cela fera la joie de mon père, de ta mère et d'Ulrich. J'accepte que tu me donnes tort sur un point vis-à-vis d'eux, mais sur un point seulement. Il y a quelques années, je ne t'aurais pas permis de refuser la carrière qui me paraissait pour toi la meilleure et qui nous mettait tous à l'abri de difficultés que tu ne saurais mesurer. A ce moment-là, tu ne pouvais pas juger par toi-même. Et, de plus, je trouvais mon industrie, ma situation trop précaire et trop dangereuse pour te la passer. Cela s'est modifié. Mes affaires se sont étendues. La vie est devenue possible pour moi, et pour vous tous, grâce à des efforts, et à des sacrifices peut-être, dont on ne m'est pas assez reconnaissant autour de moi. Aujourd'hui, je reconnais que le métier a quelque avenir. Tu veux m'y succéder? Je t'ouvre la porte tout de suite. Tu vas faire ton apprentissage pratique dans les sept mois qui te restent avant l'entrée au régiment. Oui, je consens, mais, à une condition...

— Laquelle?

— Tu ne feras pas de politique.

— Je n'en ai pas le goût.

— Ah! pardon, reprit en s'animant M. Oberlé, il faut que nous nous entendions bien, n'est-ce pas? Je ne pense pas que tu aies pour toi-même une ambition politique; tu n'as pas l'âge, ni peut-être l'étoffe. Et ce n'est pas cela que je t'interdis... Je t'interdis de faire du chauvinisme alsacien; de t'en aller répétant, comme d'autres, à tout propos : « la France! La France! » de porter

sous ton gilet une ceinture tricolore, d'imiter les étudians alsaciens de Strasbourg, qui, pour se reconnaître et pour se rallier, sifflent, aux oreilles de la police, les six notes de *la Marseillaise :* « Formez vos bataillons ! » Je ne veux pas de ces petits procédés, de ces petites bravades et de ces grands périls, mon cher ! Ce sont des manifestations qui nous sont interdites, à nous autres industriels qui travaillons en pays allemand. Elles sont en contradiction avec notre effort et notre intérêt, car ce n'est pas la France qui achète. Elle est très loin, la France, mon cher ; elle est à plus de deux cents lieues d'ici, tout au moins on le dirait, au peu de bruit, de mouvement et d'argent qui nous en viennent. N'oublie pas cela ! Tu es, par ta volonté, industriel allemand ; si tu tournes le dos aux Allemands, tu es perdu. Pense ce que tu voudras de l'histoire de ton pays, de son passé et de son présent. J'ignore là-dessus tes opinions. Je ne veux pas essayer de deviner ce qu'elles seront dans un milieu aussi arriéré que le nôtre à Alsheim, mais, quoi que tu penses, sache te taire, ou bien fais ton avenir ailleurs.

Sous les moustaches relevées de Jean, un sourire s'ébaucha, tandis que le haut du visage demeurait grave et ferme.

— Vous vous demandez, j'en suis sûr, ce que je pense de la France ?

— Voyons ?

— Je l'aime.

— Tu ne la connais pas !

— J'ai lu attentivement son histoire et sa littérature, et j'ai comparé, voilà tout. Cela suffit, quand on est soi-même de la race, pour deviner beaucoup de choses. Je ne la connais pas autrement, c'est vrai : vous aviez pris vos précautions...

— Tu dis bien, quoiqu'il y ait peut-être une intention blessante...

— Nullement.

— Oui, j'ai pris mes précautions pour que vous fussiez affranchis, ta sœur et toi, de cet esprit d'opposition néfaste qui eût, dès le début, stérilisé votre vie, qui vous eût faits des mécontens, des impuissans, des pauvres, de ceux qui sont trop nombreux en Alsace, et qui ne rendent aucun service ni à la France, ni à l'Alsace, ni à eux-mêmes, en fournissant perpétuellement à l'Allemagne des raisons de se fâcher. Je ne regrette pas que tu m'amènes à m'expliquer sur le système d'éducation

que j'ai voulu pour vous, et que j'ai été seul à vouloir. J'ai voulu vous épargner cette épreuve que j'ai connue, moi, et dont je viens de parler : manquer sa vie. Il y avait aussi une autre raison. Ah! je sais bien qu'on ne me rendrait pas cette justice-là. Et je suis obligé de me louer dans ma propre famille. Mon enfant, je n'ai pas été élevé en France, je n'appartiens pas à la France par toutes mes origines, pour ne pas aimer la culture française...

Il s'interrompit un moment pour voir l'impression que produisait cette phrase, et il ne put rien apercevoir, pas un tressaillement, sur le visage impassible de son fils, qui, décidément, était un homme fortement trempé. L'implacable besoin de justification qui dominait M. Oberlé le fit continuer :

— Tu sais que la langue française est mal vue ici, mon cher Jean. En Bavière, tu as eu une formation littéraire, historique, meilleure à ce point de vue que tu ne l'aurais eue à Strasbourg. J'ai pu recommander, sans que cela te nuisît dans l'esprit de tes maîtres, qu'on te fît donner de nombreuses leçons supplémentaires de français. En Alsace, toi ou moi, nous en aurions souffert. Voilà les motifs qui m'ont guidé. L'expérience que tu feras dira si je me suis trompé. Je l'ai fait, en tous cas, de bonne foi, et pour ton bien.

— Mon cher père, dit Jean, je n'ai pas le droit de juger ce que vous avez fait. Ce que je puis vous dire, c'est que, grâce à cette éducation que j'ai reçue, si je n'ai pas le goût, ou l'admiration sans réserve de la civilisation allemande, j'ai, du moins, l'habitude de vivre avec des Allemands. Et je suis persuadé que je pourrai vivre avec eux en Alsace.

Le père eut un haussement de sourcils qui disait : « Je ne sais pas. »

— Mes idées, jusqu'ici, ne m'ont fait aucun ennemi en Allemagne, et il me semble qu'on peut diriger une scierie, en pays annexé, avec les opinions que je viens de vous exposer.

— Je l'espère, dit simplement M. Oberlé.

— Alors, vous m'admettez? J'entre chez vous?

Pour toute réponse, le patron appuya le doigt sur un bouton électrique.

Un homme monta les marches qui conduisaient, du hall des machines, au poste d'observation que s'était fait construire M. Oberlé; ouvrit la porte-tambour, et, dans l'entre-bâillement,

on vit une barbe blonde carrée, de longs cheveux et deux yeux comme deux gemmes bleues.

— Guillaume, dit le patron en allemand, vous mettrez mon fils au courant de la fabrication, et vous lui expliquerez les achats que nous avons faits, depuis six mois. A partir de demain, il vous accompagnera dans les visites que vous ferez aux coupes exploitées pour notre compte.

La porte se referma.

Le jeune, l'enthousiaste, l'élégant Jean Oberlé était debout devant son père. Il lui tendit la main, et dit, tout pâle de joie :

— Me voici redevenu quelqu'un d'Alsace ! Que je vous remercie !

Le père serra la main de son fils avec une effusion un peu voulue. Il pensait : « C'est le portrait de sa mère ! Je retrouve l'esprit, les mots, l'enthousiasme de Monique. » Il dit tout haut :

— Tu vois, mon enfant, que je n'ai qu'un but, vous rendre heureux. Je l'ai toujours eu. J'accepte que tu prennes une carrière toute différente de celle que j'avais rêvée pour toi. Tâche, à présent, de comprendre notre situation, comme ta sœur la comprend...

Jean sortit, et son père, quelques instans plus tard, sortit aussi. Mais, tandis que M. Joseph Oberlé se dirigeait vers la maison, ayant hâte de revoir sa fille, l'unique confidente de ses pensées, et de lui rapporter la conversation qu'il venait d'avoir avec Jean, celui-ci traversa le chantier en obliquant à gauche, passa devant la maison du jardinier-concierge, et prit la route de la forêt. Mais il n'alla pas loin, à cause de l'heure du déjeuner qui approchait. Par le chemin qui montait, il atteignit la région des vignes d'Alsheim, au delà des houblonnières qui étaient encore des champs dénudés, d'où s'élevaient çà et là des perches réunies et formant des faisceaux. Il avait l'âme en fête. Quand il fut arrivé à l'entrée d'une vigne qu'il connaissait depuis sa petite enfance, où il avait vendangé dans les jours très lointains, il monta sur un talus qui dominait la route et les rangs de ceps alignés en contre-bas. Malgré la lumière triste, malgré les nuages et le vent, il trouva belle, divinement belle, son Alsace qui descendait en pente très douce devant lui, et devenait bientôt une plaine si unie qu'on l'eût prise pour une prairie avec des bandes d'herbe et des bandes de labours. Les jeunes blés, les avoines, les luzernes, se succédaient, remplissaient de leurs

rayures vert tendre les intervalles entre les villages, des lieues entières où l'abondance du sol était visible. Des arbres ronds, isolés, transparens à cause de l'hiver, ressemblaient à des chardons secs. Quelques corneilles volaient, aidées par le vent du Nord, et cherchaient un ensemencé nouveau. Tout germait en paix. Jean Oberlé leva les mains, et les étendit comme pour embrasser l'étendue, depuis Obernai, qu'il apercevait dans les derniers vallonnemens à sa gauche, jusqu'à Barr, à demi enseveli, à droite, sous l'avalanche des sapins descendant de la montagne : « Je t'aime, Alsace, et je te reviens! » dit-il. Il regarda le village d'Alsheim, la maison de pierre rouge qui s'élevait un peu au-dessous de lui, et qui était la sienne, puis, il fixa, à l'autre extrémité de l'amas des maisons d'ouvriers et de paysans, une sorte de promontoire de futaie, qui s'avançait dans les terres rases. C'était une avenue terminée par un gros bouquet d'arbres dépouillés, gris, entre lesquels on apercevait les pentes d'un toit. Jean Oberlé arrêta ses yeux, longuement, sur la demeure à demi cachée, et dit : « Bonjour, l'Alsacienne! Peut-être vais-je pouvoir t'aimer! Ce serait si bon, avec toi, de vivre ici! »

La cloche qui sonnait le déjeuner chez les Oberlé le rappela. Elle n'avait qu'un son grêle et misérable, qui montrait l'immensité de l'espace libre où s'évanouissait le bruit, et la force de la marée de vent qui l'emportait au-dessus des fromens d'Alsace.

René Bazin.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

TACITE

COMMENT TACITE EST DEVENU HISTORIEN

La vie de Tacite présente cette singularité, assez rare chez les grands écrivains, qu'il aborda tard le genre dans lequel il devait s'illustrer. Pendant longtemps, il ne fut qu'un orateur et qu'un politique ; il avait à peu près quarante-cinq ans (1), il venait d'être consul, lorsqu'il publia ses premiers livres d'histoire. Ce début tardif n'était pas sans lui causer quelque inquiétude, puisqu'en commençant l'*Agricola*, il croit devoir excuser son inexpérience : il nous dit qu'il craint que sa voix ne paraisse rude et grossière. Mais le public qui lut l'ouvrage à son apparition ne dut pas s'apercevoir que l'auteur avait besoin d'indulgence. Est-ce à dire qu'il se soit improvisé historien tout d'un coup? Ces vocations subites sont peu communes, et il vaut mieux croire que, sans s'y être directement préparé, grâce à ses études antérieures et aux conditions mêmes dans lesquelles il avait vécu, il était prêt à le devenir. Pour savoir comment cela s'est fait et d'où lui est venue

(1) Nous ne savons pas exactement la date de la naissance de Tacite, mais i est à peu près certain qu'elle doit être placée de l'an 54 à 56 après J.-C., c'est-à-dire dans les premières années de Néron. On se souvient des belles phrases de Chateaubriand, dans cet article retentissant qui fit supprimer le *Mercure :* « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le Tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère : Tacite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. »

cette préparation obscure qui développa en lui un talent qui s'ignorait, il serait nécessaire de remonter à ses premières années. Malheureusement elles sont fort mal connues ; Tacite est du petit nombre des écrivains qui n'aiment pas à entretenir le lecteur de leur personne. Cette discrétion lui fait grand honneur, mais elle est nuisible à ceux qui étudient sa vie. Nous allons être réduits, pour en savoir quelque chose, aux très rares confidences qui lui échappent et à quelques renseignemens qui viennent de ses amis.

I

Un hasard nous fait connaître dans quel milieu il était né. Pline l'Ancien, parmi les anecdotes dont il a semé son *Histoire naturelle*, est amené à mentionner le nom d'un chevalier romain, son contemporain, qui s'appelait Cornelius Tacitus, et qui administrait les revenus de la Gaule Belgique. Ce devait être le père ou l'oncle de notre historien, et par là nous apprenons qu'il sortait d'une de ces familles de chevaliers qui occupaient les charges de finance, dans lesquelles on faisait fortune. Il n'est donc pas tout à fait exact de prétendre, comme on le fait d'ordinaire quand on veut jeter quelque discrédit sur son impartialité, qu'il était bien disposé pour les grands seigneurs parce qu'il appartenait à leur caste, et qu'en prenant leurs intérêts, il défendait sa propre cause. C'était, comme on disait à Rome, « un homme nouveau, » ce qui voulait dire qu'aucun des siens n'était encore entré dans le Sénat. Il est probable que son père, qui possédait ce que donnaient ordinairement les charges équestres, la considération et la richesse, voulut que son fils montât plus haut et pût aspirer aux dignités curules. Il dut obtenir pour lui de l'empereur le laticlave, c'est-à-dire le droit de porter la robe blanche bordée d'une large bande de pourpre : c'était la façon ordinaire d'introduire un jeune homme dans les rangs de ceux auxquels étaient réservés les honneurs publics. Il était ainsi désigné d'avance pour la questure, et plus tard, si la fortune lui souriait, il pouvait arriver au consulat.

Pour atteindre à ces hautes destinées, il fallait d'abord que le jeune homme reçût une éducation très soignée. Tacite apprit sans doute ce qu'on enseignait de son temps, et, comme l'art de parler est celui dont un politique pouvait le moins se passer, il

dut étudier surtout la rhétorique. En ce moment, elle était professée avec un grand éclat par Quintilien, pour lequel l'empereur venait d'instituer la première chaire publique d'éloquence qui ait été créée à Rome. On s'est naturellement demandé si Tacite n'avait pas suivi ses leçons, comme fit plus tard son ami Pline le Jeune. C'est assez vraisemblable, mais on ne peut pas l'affirmer. On verra que si, par certains côtés, Tacite se rapproche de Quintilien, par beaucoup d'autres, il s'en écarte. En supposant qu'il fût son élève, ce devait être un élève singulièrement indépendant, et qui ne se piquait pas d'approuver toujours les idées de son maître.

Ici, nous ne raisonnons plus d'après des hypothèses : nous avons un ouvrage de Tacite, le plus ancien qu'il ait écrit, et qui garde comme un reflet de son éducation. C'est le *Dialogue sur les Orateurs*, un petit livre de quelques pages, qui est assurément l'un des meilleurs traités de critique que l'antiquité nous ait laissés. Ce traité a été l'objet de grandes controverses, et quelques-unes des questions qu'il soulève ne sont pas encore résolues. Il est certainement de Tacite, quoiqu'on en ait souvent douté, et presque personne aujourd'hui ne le lui conteste ; mais on s'accorde moins sur l'époque où il fut écrit et publié. L'entretien que Tacite rapporte est de la cinquième année du règne (1) de Vespasien, et il nous dit qu'il était alors « tout à fait jeune ; » ce qui montre qu'entre l'époque où il y assista et celle où il écrivait, quelques années s'étaient écoulées et que le jeune homme avait eu le temps de devenir un homme fait. En supposant sept ou huit ans de distance, nous sommes reportés au début du règne de Domitien, et c'est bien en effet le moment où Tacite a dû le rédiger. Plus tard, il n'aurait pas conservé un souvenir aussi présent, une impression aussi vive des paroles qu'il avait entendues. Mais est-ce vraiment celui où l'ouvrage fut publié? J'ai grand'-peine à le croire ; il ne me semble pas possible qu'il ait pu paraître pendant que vivaient encore les personnages dont l'auteur parle ou qu'il fait parler. Comment aurait-il osé dire d'Eprius Marcellus et de Vibius Crispus, dont l'un au moins siégeait à côté de lui au Sénat et qui avaient joui tous les deux de la confiance des empereurs, que c'étaient de malhonnêtes gens ; qu'on

(1) Je demande la permission de me servir de ce mot de *règne*, quoiqu'il ne convienne pas tout à fait, et qu'un empereur ne soit pas un roi. Mais le mot est commode et, chez nous, fort usité pour désigner l'époque pendant laquelle un prince a possédé le pouvoir souverain.

n'avait rien à envier dans leur destinée ; et qu'ils avaient passé leur vie à craindre ou à faire peur? Je suis donc porté à penser que le *Dialogue* fut écrit vers les premières années du règne de Domitien, lu sans doute à quelques amis, retouché peut-être à diverses reprises, sans qu'il ait jamais perdu son air de jeunesse et l'ampleur de son style cicéronien, puis enfin publié dès qu'on vécut sous un prince « où l'on pouvait penser ce qu'on voulait et dire ce qu'on pensait. »

Mais voici une autre difficulté et qui n'est pas moins embarrassante. L'ouvrage est un dialogue, il met aux prises des gens qui expriment des idées très différentes. Y en a-t-il un, dans le nombre, que Tacite ait chargé de parler pour lui? Quelles sont, parmi les opinions que soutiennent les divers interlocuteurs, celles qui lui appartiennent et qu'on peut lui attribuer avec certitude? C'est ce que nous voudrions savoir et ce que précisément on ne distingue pas très bien. Il affirme que, pour composer son ouvrage, il n'a eu besoin que de mémoire, « qu'il reproduira fidèlement les raisons des personnages, comme il les a entendues, et la suite de leurs argumens, de façon qu'on puisse reconnaître leur caractère et le tour de leur esprit. » Il est certain qu'Aper, par exemple, est très vivant et très personnel. Il l'a montré tel qu'il devait être, passionné, violent dans la dispute, avec des sentimens de parvenu, aimant surtout l'éloquence pour les succès bruyans et les jouissances matérielles qu'elle procure. Évidemment ce n'est pas lui qui exprime la pensée de Tacite. Ce serait plutôt Maternus, l'aimable et courageux Maternus, qui maltraite les délateurs et dit leur fait aux tyrans. Mais, en sa qualité de poète, Maternus célèbre la paix des bois et les charmes de la solitude ; il conseille de fuir pour elle « le Forum insensé et glissant, » et Tacite, au contraire, au moment même où il faisait parler Maternus, ne songeait qu'à se plonger dans les périls de la vie politique. Celui qui le représente le mieux, c'est Vipstanus Messalla, un homme d'action et un homme d'études, un soldat et un lettré, tout jeune encore et déjà célèbre, « le seul qui se fût jeté dans les guerres civiles avec des intentions honnêtes. » Il est naturel que Tacite, qui semble avoir été son ami, qui ne parle jamais de lui qu'avec la sympathie la plus vive, lui ait confié, dans le *Dialogue*, la défense des idées qui leur étaient communes.

Nous avons du reste un moyen tout à fait certain de nous en assurer. Pour connaître quelles sont véritablement les opinions

qui appartiennent à Tacite dans son ouvrage, cherchons, autant qu'il est possible de le savoir, celles qu'il a mises en pratique dans sa vie et dont il s'est fait une règle de conduite. Messalla ne cache pas qu'il a peu de goût pour les rhéteurs et leur manière d'enseigner. En regard de cette instruction d'école, toute d'artifices et de procédés, il place le tableau de la vieille éducation romaine, du temps de la république. Il montre le jeune homme amené par son père chez un orateur en renom, admis dans son intimité, assistant à son travail, quand il se prépare à parler en public, le suivant au Forum, et « apprenant à combattre sur le champ de bataille. » Cette façon virile et vivante d'élever la jeunesse devait plaire à Tacite, et il en avait fait sur lui-même l'expérience. Il nous raconte qu'il s'était attaché aux deux hommes qui passaient pour être les plus éloquens de son époque, que non seulement il les écoutait parler en public, mais qu'il les accompagnait quand ils revenaient chez eux, qu'il entrait dans leur maison et prenait part à leurs entretiens les plus familiers. La méthode lui semblait bonne, puisque, plus tard, quand il fut devenu lui-même un personnage important, il fit pour les autres ce qu'on avait fait pour lui. Pline, en lui écrivant de lui envoyer des maîtres pour l'école qu'il fondait à Côme, lui disait de les prendre « parmi cette jeunesse studieuse qu'attirait autour de lui la renommée de son talent. » Elle venait donc l'entendre et profiter de son exemple, comme ceux qui, sous la république, fréquentaient la maison des orateurs célèbres, et c'est ainsi qu'il faisait revivre ces anciennes traditions que regrettait Messalla.

Dans un autre passage du *Dialogue*, Messalla reprend pour son compte une grande idée de Cicéron, qui exige que l'orateur avant d'aborder le Forum, ait tout étudié, tout connu, ou du moins tout effleuré, et qu'aucune science ne lui soit tout à fait étrangère. Il ne doit appliquer son intelligence à quelque profession particulière qu'après l'avoir étendue et fortifiée par une culture générale, « de même qu'on n'ensemence la terre qu'après l'avoir tournée et retournée plusieurs fois. » C'est bien aussi l'opinion de Messalla. Il affirme que le génie oratoire n'est pas enfermé dans les limites étroites où l'école prétend le parquer, et qu'il est impossible de le réduire, pour toute préparation, à ces quelques préceptes d'habileté pratique que donnent les rhéteurs; il veut que l'orateur, ainsi que le soldat, ne marche au combat qu'armé de toutes pièces; il soutient que « c'est grâce à cette

érudition étendue, à cette variété d'études, à ce savoir universel, que s'élance et déborde, comme un fleuve, l'éloquence vraiment digne d'être admirée (1). » Il n'y a pas de doute que Tacite pense comme Messalla; nous pouvons être sûrs qu'il ne s'est pas contenté d'apprendre ce que les rhéteurs enseignaient, qu'il a voulu se donner une éducation aussi large que possible, et qu'il a touché à toutes les connaissances de son temps. Ses ouvrages nous en donnent partout la preuve; mais on la trouvera surtout dans ces digressions, auxquelles il a fait une si grande place et qui méritent chez lui une attention particulière.

Sans doute, il y avait déjà des digressions dans Salluste; il y en a même dans Tite-Live, quoiqu'en petit nombre; mais celles de Tacite ont un caractère différent. Salluste ne traite guère que des questions générales de morale ou d'histoire; Tacite, comme on va le voir, est bien autrement varié. Tite-Live avoue sans détour qu'il les introduit dans son récit pour délasser et divertir un moment ceux qui le lisent. Chez Tacite, elles sont ordinairement courtes et sèches, et l'on ne voit que trop qu'il n'a pas travaillé pour le divertissement des lecteurs; il n'a d'autre intention que de les instruire. C'est un homme fort instruit lui-même qui, toutes les fois que le hasard des événemens lui fait rencontrer un usage, une croyance, une institution, un ancien souvenir, sur lequel il croit posséder quelque renseignement utile à connaître, ne peut se retenir d'en faire part aux autres, au risque d'embarrasser un peu son récit. Ces digressions ne sont pas toujours bien amenées; quelquefois elles se rattachent mal au reste, ce qui prouve qu'elles sont bien de Tacite et qu'il ne les a pas trouvées chez les historiens dont il se sert. Pour les introduire dans son ouvrage, le plus léger prétexte lui suffit; il les justifie par quelques excuses très simples, quelquefois un peu naïves, comme, par exemple, par ces mots : « il ne sera pas hors de propos, ou : j'aurai bientôt fait de dire, *non fuerit absurdum, non erit longum.* » Le plus souvent il ne se donne pas la peine de les justifier, pensant que l'intérêt qu'y prendra le lecteur l'empêchera de se plaindre. Parmi ces digressions, les plus nombreuses se rapportent à la constitution romaine, aux changemens qu'elle a subis, aux magistratures anciennes et nouvelles, à la distribution des légions dans l'empire, etc. : on comprend que

(1) *Ita enim est, optimi viri; ita ex multa eruditione, ex pluribus artibus et omnium rerum scientia, exundat et exuberat illa admirabilis eloquentia.*

des sujets de ce genre aient occupé un jeune homme qui se destinait à la vie publique. D'autres concernent les choses religieuses, et spécialement ce qui devait être moins familier aux Romains, les religions étrangères. L'Égypte, avec ses mystères, semble avoir exercé un certain attrait sur l'imagination de Tacite (1); il se vante de mieux la connaître que les autres. A pro-

(1) Un des passages les plus importans de Tacite, au sujet de l'Égypte, est celui où il raconte la visite que fit Germanicus aux monumens de Thèbes (*Ann.*, 11, 60, 61). J'ai voulu savoir ce qu'il fallait penser de l'exactitude du récit. Je ne pouvais mieux faire que de m'adresser à la science de mon confrère et ancien élève, M. Maspero. Je transcris ici sa réponse, quelque longue qu'elle soit, persuadé que le lecteur me saura gré de n'en avoir rien omis.

« Les renseignemens sur Canope et sur Hercule, par lesquels le chapitre 60 débute, faisaient, au temps de Tacite, partie d'un fonds commun de notions sur l'Égypte, qu'on rencontre chez les auteurs alexandrins ou chez leurs dérivés. Tacite aurait pu les emprunter à vingt ouvrages différens, et ils ne prouveraient pas que Germanicus eût vu le pays d'autre façon que les touristes ordinaires.

Le passage relatif au séjour à Thèbes est, au contraire, caractéristique. Si l'on en doit juger par les monumens, encore existans aujourd'hui, le vieux prêtre qui servit d'interprète montra aux Romains deux séries de monumens qui se rapportent à deux Pharaons différens, mais qui se trouvent dans deux parties fort rapprochées du temple de Karnak : 1° Une copie du poème de Pentaouirît, qui racontait les exploits de Ramsès II pendant la campagne de l'an V; 2° les *Annales de Thoutmosis III*, où étaient énumérées, année par année, les quantités de butin reçues par le temple d'Amon, au retour de chaque campagne en Asie.

1° Le poème débutait par une énumération des peuples coalisés contre l'Égypte, et dont plusieurs, Mysiens, Iliens, Lyciens, appartenaient vraiment à l'Asie Mineure. Les indigènes, partant du principe que leur Sésostris avait dépassé tous les conquérans venus après lui, interprétaient les noms selon les connaissances géographiques du moment, et ils n'hésitaient pas identifier avec la Bactriane, la Médie, la Perse, la Scythie, les nations que nous savons aujourd'hui avoir vécu entre l'Euphrate et la Méditerranée. Que l'explication ait été donnée en face de la muraille, cela parait bien prouvé par la présence du nom réel de Ramsès, le seul qui soit enregistré dans les textes entouré du cartouche, au lieu du nom légendaire de Sésostris. La mention relative au nombre d'habitans ne figure nulle part; mais le passage où Ramsès parle des millions de soldats et des myriades de jeunes gens, auxquels il préférait la protection d'Amon, pouvait être pris au pied de la lettre, dans une lecture rapide de l'inscription, et suggérer l'idée d'une armée réelle, présente sur les champs de bataille.

2° Les *Annales de Thoutmosis III* répondent exactement au signalement que donne Tacite, et contiennent bien « le détail des tributs imposés anx peuples, le poids de l'or et de l'argent, la quantité d'hommes et de chevaux, les offrandes pour les temples en parfums et en ivoire, le blé et les autres provisions que chaque nation devait fournir. » Ces tributs ne sont certainement pas comparables à ceux que levaient les Romains et les Parthes, mais on comprend que certains chiffres très élevés, signalés au vol par l'interprète, aient pu paraître donner l'idée d'un ensemble considérable.

En résumé, ce passage de Tacite reproduit certainement le récit de quelqu'un qui avait assisté à la scène. On pourrait indiquer presque à coup sûr les endroits où Germanicus et sa suite avaient été conduits, ceux où ils s'étaient arrêtés pour recevoir les explications du prêtre, et regarder la muraille où celui-ci déchiffrait ce qu'il leur disait. »

pos de Sérapis, il nous dit avec complaisance qu'aucun des écrivains de Rome ne nous a encore appris d'où ce Dieu tirait son origine, et, pour la savoir, il invoque le témoignage des prêtres égyptiens. Ici encore sa situation peut expliquer qu'il ait fait de ces religions une étude particulière; il était membre d'un collège sacerdotal, et ce collège (*quindecim viri sacris faciundis*) était spécialement chargé de surveiller les cultes étrangers, ce qui amenait la nécessité de les connaître. Il y a enfin d'autres digressions qui témoignent uniquement d'un esprit ouvert et curieux que la science attire pour elle-même : par exemple, celles où il nous renseigne sur l'ancien pomœrium et la topographie de certains quartiers de Rome, dont il nous dit comment ils s'appelaient autrefois, par quelles vicissitudes ils ont passé, et celle surtout où, après avoir parlé des lettres nouvelles qu'il prit fantaisie à Claude d'inventer, il nous raconte l'origine de l'alphabet. Remarquons, à cette occasion, que, dans ces problèmes délicats, Tacite est fort bien informé. Tout le monde, autour de lui, attribuait l'invention de l'alphabet aux Phéniciens; Tacite la rapporte à l'Égypte, et la science moderne lui a donné raison. On supposait que les lettres avaient été communiquées aux Latins par les Étrusques; il affirme qu'ils les ont reçues directement des Grecs : la question est encore aujourd'hui débattue parmi les savans; mais l'opinion que soutient Tacite est celle qu'ont adoptée Kirchhoff et Mommsen; d'où l'on voit qu'il avait puisé sa science à de bonnes sources.

Nous pouvons donc affirmer que, conformément aux idées qu'exprime Messalla dans le *Dialogue*, Tacite ne s'en est pas tenu, comme Aper et tant d'autres, à l'enseignement des rhéteurs, et qu'il a étudié ce qu'on n'apprenait pas à l'école. Peut-être, en le faisant, songeait-il surtout au profit que son éloquence en pourrait tirer, mais le profit a été plus grand qu'il ne le pensait; en même temps que ces études achevaient d'en faire un grand orateur, elles développaient chez lui d'autres aptitudes; son esprit y gagnait une souplesse et une étendue qui le rendaient propre à des travaux d'un autre genre. La curiosité qu'elles éveillaient en lui, le goût qu'il y prenait pour les recherches savantes et les connaissances précises, les notions qu'elles lui donnaient des institutions de son pays, du passé de Rome et des autres peuples, le préparaient, quand le moment serait arrivé, à devenir sans effort, et comme de plain-pied, un historien.

II

Parmi les sciences que Messalla recommandait à la jeunesse, se trouve la philosophie. Il insiste beaucoup sur la nécessité de la connaître et montre les avantages qu'on en peut tirer. Peut-être doit-on en conclure que, lorsque Tacite écrivit son *Dialogue*, il éprouvait pour elle une assez vive sympathie et qu'il y eut sans doute un moment, dans sa jeunesse, où, comme presque tous ses contemporains, il s'était laissé prendre à ses charmes. Cependant, même alors, il a soin d'indiquer qu'il ne faut pas l'étudier pour elle-même, mais pour les services qu'elle rend à l'éloquence. « Il ne s'agit pas, dit-il, de construire une cité de stoïciens; c'est un orateur que nous formons, non un sage. » Il semble qu'à mesure qu'il avançait dans la vie, l'expérience l'ait rendu moins favorable aux études philosophiques et qu'il ait cru s'apercevoir que, poussées au delà d'une certaine limite, elles avaient quelques dangers. Il le dit expressément dans plusieurs passages de ses livres, et l'on a remarqué que partout il mêle quelque réserve aux éloges qu'il fait des philosophes et de la philosophie. Il est visible qu'elle lui inspire, avec beaucoup d'estime, une certaine défiance, et comme une inquiétude, dont il ne peut se défendre. Essayons d'en démêler les raisons et la portée.

Au moment où naissait Tacite, la philosophie jouissait d'une chance très rare : elle gouvernait le monde. Pendant cinq ans au moins, Sénèque, son représentant le plus illustre, fut le premier ministre de Néron, et Trajan estimait que ces cinq années avaient été une des périodes les plus heureuses de l'empire. Cependant les honnêtes gens, qui ont joui de cette éclaircie entre deux tempêtes, en savaient peu de gré à celui qui la leur procurait. Peut-être avaient-ils attendu de la philosophie plus qu'elle ne pouvait donner, surtout dans un temps si corrompu et sous un aussi méchant prince. Il ne faut pas oublier que Sénèque n'était pas libre d'agir comme il voulait, et qu'il lui fallait permettre beaucoup de mal pour obtenir de faire un peu de bien. Néron avait déjà tué son frère; il se préparait à tuer sa mère. Sans doute Sénèque n'a pas directement participé à ces crimes, mais il ne les a pas empêchés; et même il paraît avoir profité du premier pour

s'enrichir, et il s'est résigné à faire l'apologie du second (1). Les reproches qu'à cette occasion on a cru pouvoir adresser au philosophe sont retombés sur la philosophie, et il est arrivé qu'au lieu de profiter de la situation de Sénèque, elle s'en est mal trouvée.

Du reste, l'antipathie que les Romains éprouvaient pour elle avait une autre raison, et bien plus profonde, que les défauts ou les faiblesses de celui qui la représentait en ce moment. Ceux même qui admiraient les écrits de Sénèque sentaient bien, en les lisant, qu'il y avait là une doctrine contraire à celle de leurs pères. On leur avait toujours dit que le Romain est un citoyen avant tout, qu'il ne doit vivre que pour sa cité, et que le temps qu'il ne consacre pas à la servir est du temps perdu. A ce principe, la philosophie en substitue un autre. Pour elle, avant d'être un citoyen, on est un homme; au-dessus de la cité restreinte à laquelle on appartient par la naissance, il y en a une plus étendue, qui est celle de tout le monde, l'humanité. Voilà donc l'homme partagé, et qui doit servir deux patries. Le vieux Caton disait que, le Romain se devant tout entier à sa cité particulière, il fallait qu'il pût lui rendre compte de ses occupations et de son loisir, ce qui revient à dire qu'il n'y a pas de loisir pour lui et qu'il doit passer sa vie tout entière à être laboureur, soldat ou magistrat. Tous ceux qui font autre chose sont des oisifs (*otiosi*), des gens qui ne font rien ou qui font des riens, ce qui est la même chose. Sénèque pense autrement et ose le dire; il soutient qu'il faut aussi servir l'autre cité, la cité universelle, en essayant d'être utile aux hommes, et qu'il n'y a rien de plus utile que d'accroître leurs connaissances, de les consoler dans leurs misères, de les éclairer dans leurs incertitudes, de les redresser dans leurs égaremens; c'est ainsi que, d'un coup, les lettres, la science, la philosophie sont légitimées, et non seulement le nom d'oisifs ne convient pas aux gens qui étudient les merveilles du monde et qui travaillent à les comprendre pour les expliquer, mais il ne faut pas même le donner à ceux qui se contentent de les contempler, car, en les admirant, ils rendent témoignage à

(1) J'ai peut-être tort de parler de résignation. Nous avons conservé de cette apologie une phrase spirituelle et bien cadencée qui montre qu'il avait conservé, en la composant, toute la grâce et la liberté de son esprit. Il y racontait qu'Agrippine s'était tuée elle-même de regret de n'avoir pu tuer son fils, et faisait dire à Néron : *Salvum me esse adhuc nec credo, nec gaudeo*. Cette jolie phrase était fort admirée dans les classes de rhétorique.

l'œuvre divine (1). Comment un Romain pourra-t-il admettre qu'à côté de la vie active, et presque sur la même ligne, on autorise la vie contemplative? Mais Sénèque va plus loin; il applique ses principes à la rigueur et en tire toutes les conséquences. Cette grande cité qu'il imagine, « et qui contient les hommes et les dieux, » contient tous les hommes sans exception. Les étrangers et les ennemis (c'est la même chose pour les Romains) n'en sont pas exclus; les esclaves aussi y sont compris. Nous avons des devoirs envers eux, parce qu'ils sont nos frères : l'homme, quel qu'il soit, « doit être sacré pour l'homme. »

Voilà des paroles qu'on n'avait pas encore entendues, et qui durent causer une prodigieuse surprise. Si on les appliquait à la lettre, toute la constitution du monde ancien en était ébranlée. Pour nous en tenir à Rome, il n'y avait rien de plus contraire que ces nouveautés à l'esprit même des institutions et au caractère d'une ville, qui, selon le mot de son poète, « vivait des mœurs antiques. » Pendant qu'on affectait d'y respecter les traditions et de les regarder comme sacrées, Sénèque semble en tenir fort peu de compte; on trouve rarement chez lui ces éloges emphatiques de la vieille république, qui sont à la mode ailleurs. Il la juge froidement, et, s'il lui arrive d'en célébrer quelques héros, c'est à la condition d'en faire des philosophes comme lui, et de se glorifier en leur personne. Autour de lui, on a pour maxime de dire que tout était mieux autrefois et qu'on ne change que pour être plus mal; lui, croit au progrès, il a confiance dans l'homme, il affirme que l'humanité va toujours en se perfectionnant, et, au lieu de se tourner pieusement du côté du passé, comme tout le monde, il regarde vers l'avenir.

On pense bien que cette philosophie audacieuse ne laissait personne indifférent. Par ce qu'elle avait de nouveau et de généreux, elle séduisait la jeunesse. On nous dit que les jeunes gens n'avaient plus dans les mains que les livres de Sénèque. Et cependant, c'est au moment même où il semble qu'elle avait le plus de chance de réussir, pendant la réaction qui suivit la mort de Néron, quand on venait de publier les *Lettres à Lucilius* et la *Pharsale*, deux chefs-d'œuvre qu'on devait dévorer, qu'elle rencontra l'adversaire qui lui fit la guerre la plus acharnée, et, je le crois bien, finit par en avoir raison. Assurément Quintilien paraît

(1) *Haec qui contemplatur quid Deo praestat? ne tanta ejus opera sine teste sint.* Tout ce que je viens de dire est tiré du traité *De otio*.

un fort petit esprit, quand on le compare à Sénèque ; mais il était soutenu par un parti puissant, et il tirait une autorité particulière des fonctions dont l'empereur Vespasien venait de le revêtir. Professeur public d'éloquence à Rome, il allait combattre Sénèque devant la jeunesse, c'est-à-dire dans le milieu même où il triomphait.

Nous ne connaissons aujourd'hui cette lutte que par l'ouvrage de Quintilien, les *Institutions oratoires*, qu'il publia quand elle était achevée et refroidie ; il la réduit autant qu'il peut à n'être plus qu'un débat littéraire. On sent que le grand nom de Sénèque le gêne un peu ; il a soin de ne condamner en lui que le chef d'une école nouvelle, ennemie de Cicéron et des orateurs anciens. Mais, avec les autres, il est plus à l'aise. Quand il parle des philosophes en général, il lui échappe des expressions qui montrent toute l'étendue de sa haine, et combien les attaques qu'il dirigeait contre eux devant ses écoliers devaient être vives. Il les accuse d'être des insolens, qui n'admirent qu'eux-mêmes et méprisent le reste des hommes, des gens qu'on croit des sages, parce qu'ils ont un visage sévère et une grande barbe, mais qui se livrent à tous leurs vices quand on ne les voit pas (1). Nous sommes choqués de ces violences, surtout quand nous nous souvenons que les philosophes étaient alors chassés de Rome par un décret de Domitien et errans sur toutes les routes de l'empire. Mais ce qu'elles ont de déplaisant et de peu généreux ne doit pas nous faire méconnaître l'importance du débat. Il y avait autre chose, dans cette lutte de la rhétorique et de la philosophie, qu'une querelle d'école et une rivalité de métier. Aujourd'hui nous opposons la parole à l'action, mais alors la parole était regardée comme l'action même : elle dirigeait la politique, elle inspirait les résolutions qui font le salut ou la perte des États ; c'est elle qui menait le monde, *regina rerum oratio;* par conséquent, le rhéteur, qui forge cette arme terrible, est vraiment l'homme sérieux et pratique. Le philosophe, au contraire, ne sort pas de ses théories et de ses chimères ; il n'a aucun contact avec la réalité et n'aborde jamais la place publique. Ses études sont celles d'un homme qui vit dans l'ombre du cabinet, loin de

(1) Ces paroles sont dures ; mais elles ne le sont pas plus que celles de Sénèque, quand il dit de toutes les sciences autres que la philosophie : *An tu quidquam in istis credis esse boni, quorum professores turpissimos omnium ac flagitiosissimos cernis?*

l'activité des affaires, *studia inertia, umbratilia*. Naturellement il attire à lui les personnes qui ne sont pas faites pour agir, que séduit le calme et le repos, et celles aussi qui n'aiment pas à se donner de la peine, car ce n'est pas véritablement travailler que de rester tranquillement chez soi à réfléchir et à rêver. Aussi Quintilien se croit-il en droit de définir la philosophie : une paresse impertinente, *pigritia arrogans*. De graves intérêts étaient donc engagés dans cette polémique qui nous semble futile; au fond, Quintilien y représentait le retour aux traditions anciennes et la protestation du passé contre les doctrines nouvelles.

Les opinions de Tacite ressemblent beaucoup à celles de Quintilien; seulement il les exprime avec beaucoup plus de modération. Il n'a point de haine personnelle contre les philosophes. Loin d'approuver Domitien de les avoir bannis, il dit que c'était la proscription même de la vertu, et qu'en le souffrant, Rome a donné un grand exemple de patience servile. Quoique peu sympathique à Sénèque, il a fait un beau tableau de ses derniers momens; il parle avec respect de Thraséa et d'Helvidius Priscus, mais, au fond, il n'est pas de leur parti. Un passage de la *Vie d'Agricola* nous donne sa pensée véritable. « Je me souviens, dit-il, de l'avoir entendu souvent raconter que, dans sa première jeunesse, il avait conçu pour la philosophie un goût plus vif qu'il ne convient à un Romain et à un sénateur, mais que la prudence de sa mère modéra cette ardeur exagérée. C'est que son âme, naturellement élevée et enthousiaste, se portait avec plus de passion que de discernement vers tout ce qui offrait les apparences de la gloire. Bientôt l'âge et la raison le calmèrent, et de l'étude de la sagesse il retira, ce qui est très rare, la mesure dans la sagesse même. » En regardant de près ce passage curieux, on y trouve exprimés, avec une finesse et une discrétion remarquables, tous les reproches que Tacite adresse à la philosophie. On voit d'abord qu'il ne mettait pas la modération et la mesure parmi les vertus qu'elle inspire à ses adeptes. Ce n'est pas qu'ils lui semblent, comme à tant d'autres, des mécontens incorrigibles; il ne prend pas à son compte la phrase qu'il prête à un délateur à propos du stoïcisme : « Cette secte ne produit que des ambitieux et des brouillons. » Mais il pense que l'habitude de partir de principes inflexibles et d'en tirer des conclusions rigoureuses peut communiquer à l'esprit quelque chose de raide, de cassant,

qui l'entraîne à des imprudences inutiles. Il admire, mais il n'approuve pas, ceux qui risquent leur vie sans profit pour personne. Ces témérités qu'ils commettent viennent souvent de leur vanité : c'est encore un reproche qu'il leur fait. Ils sont trop fiers de leur renom de science et de vertu et veulent trop le ménager; ils s'applaudissent volontiers eux-mêmes et ne dédaignent pas les applaudissemens des autres. « Il y avait des gens, dit-il, qui reprochaient à Helvidius de tenir trop à faire parler de lui, mais la gloire est la dernière passion à laquelle renonce un sage. » De tout cela, il tire la conséquence qu'il ne faut prendre la philosophie qu'à petite dose; si on la pousse trop loin, « elle est contraire au Romain et au sénateur. » On peut en permettre sans danger l'étude à celui qui ne se sent pas le courage d'aborder la vie politique ou qui n'en veut pas prendre la peine, car Tacite est bien près de penser, comme Quintilien, « que beaucoup s'affublent de ce beau nom pour dissimuler leur paresse. » Mais l'homme d'action, qui se destine aux fonctions publiques, qui entrera un jour dans le Sénat, doit se tenir loin d'une science qui n'est bonne qu'à faire des méditatifs et des contemplatifs. Le vrai Romain ne connaît pas les distinctions de Sénèque entre l'homme et le citoyen. Sa cité le réclame tout entier; il se doit tout à son service. Ainsi Tacite revenait à la conception un peu étroite et jalouse que les vieux Romains se faisaient du patriotisme, et c'est la principale raison pour laquelle il se méfie de la philosophie.

III

L'éducation ne se fait pas toute à l'école; les maîtres la commencent, mais elle se complète dans les sociétés qu'on fréquente et par les personnes qu'on y rencontre. On ne peut pas douter que Tacite n'ait vécu à Rome dans ce qu'on appelle le monde. Il n'y était pas étranger par sa naissance, et l'éclat de ses débuts devait l'y faire rechercher.

Il est difficile, à cette distance, d'y entrer avec lui et de savoir ce qui s'y passait. Par leur nature même, ces réunions échappent un peu au public, et elles avaient alors des raisons particulières de se cacher. Elles étaient suspectes au pouvoir; c'est là que très souvent il allait prendre ses victimes. Il soupçonnait que les gens distingués dont elles se composaient ne l'aimaient guère,

qu'ils y parlaient librement, quand ils se croyaient entre amis, et répétaient volontiers les bons mots et les vers malins qu'on avait faits contre le prince. Si, par malheur, on avait laissé entrer quelque délateur inconnu, ou seulement quelque indiscret, qui ne savait pas tenir sa langue, ces plaisanteries étaient punies comme des crimes d'État. La société charmante, qui, au début du règne de Claude, s'était formée autour des nièces de l'empereur, les trois filles de Germanicus, et dont Sénèque paraît avoir été l'âme, fut dissipée au bout d'un an, par la mort ou par l'exil, parce qu'elle était suspecte à Messaline. Du reste, ces terribles exemples ne décourageaient personne. Sous l'œil même des délateurs, le lendemain de quelque exécution retentissante, les réunions dispersées se reformaient. Le plaisir de se voir, de causer ensemble, faisait braver tous les dangers, de même que, dans les prisons de la Terreur, on reprenait les conversations et les intrigues interrompues, à quelques pas de la guillotine. Thraséa était déféré au Sénat, on le savait perdu; cependant, un cercle d'hommes et de femmes du grand monde s'était rendu, comme à l'ordinaire, dans ses jardins, et l'on y discutait des questions philosophiques, jusqu'au moment où le questeur vint apporter au maître de la maison l'ordre de mourir.

Dans un passage très curieux de ses *Annales*, Tacite nous renseigne sur la façon dont vivait la haute société de son temps. Il constate d'abord que c'est vers l'avènement de l'empire que le luxe fut poussé le plus loin à Rome. Les grandes familles, dépouillées d'une partie de leurs privilèges politiques, pensaient se distinguer du reste des citoyens et tenir encore leur rang en menant une existence magnifique. On leur avait laissé le droit de se ruiner, elles en abusèrent. Les dépenses de la table, la beauté des villas, le nombre des esclaves, la recherche des objets d'art et des meubles précieux, les prodigalités envers les amis, les cliens, les affranchis, entamèrent les fortunes les plus considérables. Les rigueurs de l'autorité impériale contre tous ceux qui portaient de grands noms et possédaient de grands biens firent le reste.

Pendant l'époque qui s'étend d'Auguste à Néron, l'aristocratie ancienne disparut presque entièrement. A sa place, il s'en forma une autre, qui venait des villes municipales d'Italie ou des provinces. Ces nobles nouveaux apportaient à Rome les habitudes de simplicité et d'économie qui leur étaient ordinaires chez eux, et,

quoique la plupart soient arrivés assez vite à faire de grandes fortunes, le vieil esprit se conserva. La réforme vint surtout, ajoute Tacite, de l'exemple que donna Vespasien. C'était un bon bourgeois de Réate, d'une famille de soldats et de petits banquiers, qui détestait l'étiquette et les cérémonies pompeuses, qui n'était jamais si heureux que quand il allait revoir la maisonnette où il était né, et qu'au lieu de ces vases murrhins qui coûtaient des fortunes, il buvait dans le gobelet d'argent qui avait servi à sa grand'-mère et lui rappelait sa modeste enfance. L'exemple de l'empereur et le désir de lui plaire en l'imitant fut plus efficace que toutes les lois somptuaires de l'ancienne république.

Ces renseignemens sont tout à fait confirmés par la correspondance de Pline. On sait que Pline mettait une sorte de coquetterie à être en relation avec tout ce qu'il y avait de gens de quelque importance. Or, il est rare de rencontrer, parmi ceux auxquels il écrit, des noms qui appartiennent à l'ancienne aristocratie. De ces descendans de la liberté, *posteri libertatis*, comme il les appelle, la cruauté des Césars en avait bien peu laissé. Tout récemment encore Vitellius venait de faire mourir un Dolabella, qui n'avait commis d'autre crime que de sortir de la famille des Cornelii. Aussi est-on tout surpris, après qu'on avait tué tant de Pisons, d'en trouver encore un, en plein règne de Trajan, qui lit de petits vers devant une assemblée d'auditeurs complaisans. Mais c'est une exception; presque tous les correspondans de Pline portent des noms nouveaux, et la plupart sont originaires des Gaules, de l'Afrique ou de l'Espagne. En général, ils ont fait leur chemin par des voies honorables. Les pères ont occupé chez eux des magistratures municipales; les fils ont passé par l'armée, par les charges de finance, sont venus s'établir à Rome et y ont fait souche de sénateurs. Tous affichent un grand amour pour les lettres : c'est une façon de justifier et d'ennoblir leur fortune. Non seulement ils ont étudié l'éloquence pendant leur jeunesse : bien parler est un talent indispensable pour un magistrat romain; mais ils s'occupent de philosophie ou même composent des élégies et des épopées. Je ne crois pas qu'il y ait une autre époque où l'on ait autant aimé la littérature; Sénèque même trouve qu'on l'aime trop et qu'on en pousse le goût jusqu'à la manie : *litterarum intemperantia laboramus*. C'était en somme une société fort agréable, qui n'avait plus l'éclat et le grand air de celle des premiers temps de l'empire, mais où

l'on trouvait encore, avec une existence moins large et des manières plus simples, beaucoup d'élégance et d'esprit.

Voilà le monde dans lequel il faut nous figurer Tacite, pendant la paix des belles années de Vespasien et de Titus, au moment de ses premiers succès oratoires, à cet âge heureux qui, suivant l'expression d'Aristote, n'a pas été encore humilié par la vie, et où le présent s'éclaire de toutes les espérances de l'avenir. On est tenté de penser, — et je crois qu'on ne se trompe pas, — qu'il y devait bien tenir sa place. C'était certainement un homme d'esprit; on le sent, dans ses ouvrages, malgré la gravité qu'il s'impose. Il s'y trouve des traits mordans, de fines plaisanteries, des délicatesses charmantes d'expression, des récits d'autant plus piquans qu'ils veulent moins le paraître, et dans lesquels la malice ne se découvre que par un mot au passage et se laisse deviner sans se faire voir. Telle est, par exemple, l'histoire bouffonne de ce fou, qui, convaincu, sur la foi d'un songe, qu'il sait la place où Didon a caché ses trésors, vient les offrir à Néron, et la sotte confiance du prince, qui, comptant sur l'argent qu'on lui promet, commence par dépenser celui qui lui reste; « en sorte, dit finement Tacite, que l'attente de la fortune devint une des causes de la misère publique; » et la mésaventure de ce pauvre philosophe qui s'avisa de prêcher la paix à deux armées qui allaient se battre, et qui aurait été écharpé par les deux partis, si des amis prudens n'étaient survenus à temps pour le faire renoncer à sa sagesse intempestive; ou encore l'histoire de ce général, incertain entre les partis, et craignant fort de se compromettre, qui, lorsqu'il va trouver Vespasien, se presse ou s'arrête en route, selon que les nouvelles sont favorables ou contraires. Ces passages, et bien d'autres que je pourrais citer (1), permettent de soupçonner ce qu'il devait être dans le monde ou avec ses amis, quand il n'avait pas besoin de se contraindre et qu'il pouvait laisser son ironie s'épancher en liberté.

On sait qu'à Rome les femmes n'étaient pas exclues des réunions mondaines, et même qu'elles y avaient beaucoup d'importance. Comme, pour nous, Tacite est un personnage grave, presque

(1) Je m'en voudrais de ne pas rappeler au moins ce passage de la lettre de Néron à Sénèque, où il lui dit : « Ton bras et ton épée ne m'auraient pas fait défaut, s'il avait fallu se battre. » On ne peut pas se moquer plus finement d'un professeur de philosophie. Il est à remarquer que, dans cet échange de lettres entre l'empereur et son ancien maître (*Ann.*, XIV, 53-57), le beau rôle paraît bien rester au prince.

solennel, nous avons quelque peine à nous le représenter dans leur compagnie; peut-être y était-il plus à l'aise que nous ne l'imaginons. Il est vrai qu'il les traite quelquefois assez mal : à propos de la femme d'un affranchi qui encouragea son mari à trahir son maître, il dit « qu'elle lui donna un méchant conseil, un conseil de femme. » Ailleurs, ayant à parler d'un personnage qui lui semble fort léger, un simple diseur de bons mots, il trouve « qu'il avait ce qu'il fallait pour plaire aux femmes. » Mais Sénèque en avait dit bien d'autres, ce qui ne l'empêcha pas d'être le protégé et le favori des dames romaines. Ces mots de Tacite ne sont d'ailleurs que des boutades; il parle plus sérieusement, lorsqu'il fait remarquer « qu'il faut savoir d'autant plus de gré à une femme de se bien conduire, qu'on est plus sévère pour elle quand elle se conduit mal; » ce qui est parfaitement juste. Sous Tibère, à propos de certains troubles qui s'étaient produits dans les provinces, on se demanda au Sénat s'il ne convenait pas d'empêcher les légats et les proconsuls, quand ils allaient les gouverner, d'emmener leurs femmes avec eux. Selon son usage, Tacite institue un débat contradictoire : un orateur accuse les femmes d'être causes de toutes sortes de désordres, quand elles accompagnent leurs maris dans leurs gouvernemens, et un autre les en défend. Les deux discours sont faits avec tant de soin et d'impartialité qu'on a peine à démêler entre les deux pour qui penche Tacite. Mais, ici, nous savons par ailleurs qu'il est avec ceux qui sont favorables aux femmes, puisqu'il emmena la sienne lorsqu'il quitta Rome après sa préture. Quant à celles qui ont joué un rôle politique et dont il est amené à parler dans ses ouvrages, il les peint surtout en les faisant agir, ce qui est la meilleure manière, et elles y sont très vivantes. Il fait voir, dans Messaline, à quelles folies peut être entraînée une femme qui a satisfait toutes ses fantaisies, qui s'est rassasiée des plaisirs ordinaires, et qui risque tout pour en trouver qu'elle ne connaisse pas. A cette figure il oppose celle d'Agrippine, aussi peu scrupuleuse que l'autre, mais qui ne se sert de sa beauté que pour sa richesse ou son ambition. Il nous dit qu'elle mena l'empire « avec une main d'homme; » et cependant c'est une femme encore, car elle se perd par ses exigences, par sa vanité, en se montrant aussi avide des distinctions extérieures que de la réalité du pouvoir. Poppée s'attaque à Néron, le plus orgueilleux, le plus susceptible des princes, un véritable enfant gâté; et, comme elle voit que la

timide Octavie l'a fatigué par sa complaisance, elle essaie de le dominer par le dédain. Elle le raille de la bassesse de ses sentimens, de sa passion pour une affranchie, de son obéissance aux volontés de sa mère; elle lui oppose sans cesse le bel Othon, un des rois de la mode, si élégant, si distingué dans ses manières, si généreux dans ses libéralités, elle ne dissimule pas le regret de l'avoir quitté et menace de l'aller rejoindre. Il est probable que Néron, malgré sa passion pour elle, ne subissait pas ces hauteurs sans quelque colère, et qu'il essayait parfois d'y résister. C'est sans doute dans une de ces révoltes de son caractère indomptable, un jour qu'elle l'accablait de reproches, qu'il la tua d'un coup de pied.

Ces peintures, si vivantes et si vraies, sont bien d'un observateur qui a fréquenté le monde, qui n'a pas seulement connu l'homme dans les livres, mais qui l'a vu de près, et à qui l'étude des gens qu'il avait sous les yeux a fait mieux comprendre ceux qu'il rencontrait dans l'histoire. De là aussi lui sont venues ces pensées brillantes, auxquelles on donnait le nom de *sententiæ*, qui enferment tant de sens en si peu de mots, et qu'il a semées à profusion dans ses récits. Elles étaient alors fort à la mode; on en trouve un très grand nombre dans Sénèque et chez tous les écrivains de ce temps. Mais celles de Tacite ne sont pas, comme il arrive trop souvent chez les autres, de simples phrases à effet, des artifices de style, des beautés plaquées. On sent qu'elles ont été prises sur la réalité, et qu'elles viennent directement de la vie. Aussi ne nous causent-elles pas seulement un plaisir de lettrés. Nous admirons sans doute le grand air qu'elles ont et le tour piquant qu'il leur a donné; mais nous sommes encore plus frappés de la profonde connaissance qu'elles témoignent des passions et des caractères. Elles réveillent en nous des réflexions que nous avions faites nous-mêmes, elles expriment d'une façon plus précise et plus vive des pensées que notre expérience personnelle nous avait confusément suggérées; nous en faisons aussi l'application à certaines personnes que nous avons connues ou à certains incidens de notre existence, et cette sorte de communication que la surprise de les reconnaître établit entre l'auteur et nous est une des raisons de l'intérêt que nous trouvons à le lire.

IV

L'éducation de Tacite dut s'achever pendant les premières années du règne de Vespasien. C'était, à tout prendre, une époque heureuse et qui le paraissait davantage quand on se souvenait des événemens terribles qu'on venait de traverser. Le moment était favorable à un jeune homme qui voulait se faire connaître. Tacite s'y préparait en suivant les orateurs célèbres, « qu'il écoutait, nous dit-il, avec une grande ardeur de jeunesse et une passion merveilleuse d'apprendre. » Quand il jugea qu'il en savait assez, et qu'il eut suffisamment écouté les autres, il prit la parole à son tour.

Nous ignorons devant quel tribunal il s'est d'abord produit, mais il est très probable qu'il y réussit du premier coup. Pline, qui débuta quelques années à peine après lui, nous apprend qu'à ce moment Tacite était déjà « florissant de gloire et de renommée. » La réputation lui était donc arrivée très vite. Ce qu'il fut comme orateur, nous ne le savons pas précisément, n'ayant conservé aucun des discours qu'il a prononcés lui-même. Mais ceux que, dans ses ouvrages, il prête avec tant de complaisance aux personnages historiques permettent de le conjecturer, car il est probable qu'il les a composés d'après sa méthode et ses habitudes. Ici encore Pline nous donne un renseignement important : au sortir d'une séance du Sénat, il écrit à l'un de ses amis : « Tacite a parlé avec beaucoup d'éloquence, et, ce qui est le caractère de son talent, avec gravité. » C'est bien ainsi que nous nous le figurons; Bossuet l'appelle « le plus grave des historiens, » il était sans doute aussi le plus grave des orateurs. On ne peut pas douter qu'il n'ait été très passionné pour un art auquel il devait une renommée si précoce : il n'y a pas de succès qui touchent davantage, surtout lorsqu'on est jeune, que ceux que donne la parole. Un des personnages de son *Dialogue*, après avoir dépeint cette sorte d'enivrement qu'on éprouve à imposer ses opinions à tout un auditoire, insiste sur ce qu'il appelle les joies secrètes de l'orateur, celles dont il peut seul se rendre compte. « Apporte-t-il un discours soigneusement travaillé? ses sentimens intérieurs ont, comme sa parole, quelque chose de calme et d'assuré. Se présente-t-il, non sans quelque émotion, avec une composition toute nouvelle et à peine achevée? l'inquiétude

même est un attrait qui rend la réussite plus flatteuse et le plaisir plus vif. Mais ce sont les hardiesses de l'improvisation qui procurent les plus vives jouissances; car il en est du génie comme de la terre : si l'on estime les fruits d'une longue culture et d'un pénible travail, les productions qui naissent d'elles-mêmes sont encore plus agréables. » Il me semble qu'il y a, dans ces paroles, un accent tout personnel, et qu'elles ont bien l'air d'être des confidences.

Ce succès, qui mettait Tacite au premier rang de la jeunesse de son temps, eut pour lui des conséquences importantes. On peut soupçonner d'abord qu'il rendit son mariage plus facile. En 77, il fut fiancé à la fille d'Agricola, et, l'année suivante, il l'épousa. C'était un grand mariage. Julius Agricola, son beau-père, appartenait par ses origines à cette saine et vigoureuse noblesse de province, qui fit la force de l'empire. Ses aïeux étaient de Fréjus; son père, Julius Græcinus, s'établit à Rome et entra dans le Sénat. Il était un orateur et un philosophe, mais avant tout un honnête homme. « Il avait trop de vertu, dit Sénèque, pour convenir à un tyran. » Caligula voulut le forcer à se faire délateur, et, comme il refusait, il le fit tuer. Agricola fut élevé par sa mère, qui se trouvait être une personne très distinguée et qui prit un grand soin de son éducation. Il fréquenta les écoles de Marseille, une ville où, selon Tacite, « règnent, dans une heureuse harmonie, la politesse grecque et la sobriété provinciale. » Il servit ensuite en Bretagne, sous Suetonius Paulinus, et y prit le goût de la vie militaire. Quoique avant tout il ait été soldat, il ne bornait pas ses talens à ce qui concerne son métier. C'était, à l'occasion, un homme du monde, un administrateur fort intelligent, un très habile politique, autant qu'un excellent général. Quand il maria sa fille, il occupait à Rome une situation très élevée : il était consul, et allait partir pour la Bretagne, dont il devait achever la conquête.

Tacite, qui, nous l'avons vu, n'aime pas à introduire le public dans sa vie privée, n'a dit qu'un mot de sa femme. Au moment où il nous raconte qu'il fut fiancé avec elle, il l'appelle « une jeune fille de belle espérance. » L'éloge paraît d'abord assez froid; mais la façon dont il a parlé de son beau-père, la douleur que sa mort lui causa, le livre qu'il a consacré à sa mémoire, montrent combien il lui était reconnaissant de lui avoir donné sa fille.

Une autre conséquence de ses succès oratoires fut son entrée dans les fonctions publiques. « Ma situation politique, dit-il, fut commencée par Vespasien, accrue par Titus, et portée plus haut encore par Domitien. » En marquant aussi nettement les trois degrés qu'il a successivement franchis, il semble bien indiquer les trois étapes par lesquelles on s'acheminait d'ordinaire à la dignité suprême, c'est-à-dire au consulat. Il faut donc croire que Vespasien l'a fait questeur (1), Titus édile ou tribun du peuple, et Domitien préteur. Dans cette carrière, le premier pas devait être l'un des plus difficiles. La questure ouvrait la porte du Sénat, et le nombre était grand de ceux qui désiraient y entrer; les vingt places de questeurs, qui se donnaient tous les ans à cette jeunesse impatiente, étaient donc très disputées. L'empereur s'en réservait un certain nombre, que vraisemblablement il accordait de préférence à des jeunes gens de talent qui, n'appartenant pas par leur naissance à l'aristocratie sénatoriale, éprouvaient sans doute plus de peine à arriver tout seuls. C'était précisément la situation de Tacite, et ce qui achève de montrer qu'il a dû être choisi directement par les empereurs, aussi bien pour la questure que pour les autres fonctions qu'il a obtenues, c'est qu'il éprouve le besoin de nous dire que ces faveurs qu'il a reçues d'eux n'influeront pas sur la façon dont il jugera leurs actes. Tacite a donc été, dans toutes les magistratures, ce qu'on appelait un « candidat de César. » C'est la protection particulière de Vespasien qui l'a introduit dans la vie politique; c'est le choix de Domitien qui l'a revêtu de la plus haute magistrature qu'on pût occuper avant le consulat. Il était préteur l'année où il plut au prince de célébrer les jeux séculaires, et, comme, en même temps, il faisait partie d'un très important collège de prêtres, en cette double qualité, il fut de ceux qui présidèrent à ces fêtes splendides. Il avait alors trente-trois ans; pour un « homme nouveau, » il était arrivé très vite.

Nous devons donc nous figurer Tacite, à ses débuts, comme un protégé de l'empire, et il est naturel qu'il fût alors très partisan du régime impérial (2). Il n'avait pas de violence à se

(1) C'est au moins l'opinion de Nipperdey, dans sa *Vie de Tacite*, qu'il a mise en tête de son édition des *Annales*. Urlichs croit, avec Borghesi, que Vespasien lui concéda le laticlave; mais l'opinion de Nipperdey paraît la plus vraisemblable.

(2) Ces sentimens se retrouvent à la fin du *Dialogue sur les Orateurs*, qui fut probablement écrit vers cette époque.

faire, quand l'empereur était Vespasien ou Titus. Certes, le gouvernement de Vespasien n'était pas très libéral. Ce vieux soldat avait pris dans les armées l'habitude de l'ordre et de la discipline, il tenait à tout maintenir dans le devoir, et n'était pas d'humeur à laisser contester son autorité. Nous savons qu'il fit mourir Helvidius Priscus et qu'il chassa une première fois de Rome les philosophes, qui lui semblaient sans doute des discoureurs peu dangereux, mais incommodes. Ces rigueurs ont dû contrister Tacite, mais il avait le sentiment que l'empire, après tant d'agitations, avait besoin avant tout de la paix, et il savait gré au prince qui cherchait à la lui conserver, même par des mesures un peu rudes. Aussi a-t-il su le servir de grand cœur.

L'avènement de Domitien le mit à une plus rude épreuve. Les esprits perspicaces s'étaient toujours méfiés de ce jeune homme sauvage et solitaire avec son visage rouge et ses grands yeux morts. Quoiqu'il ait prononcé, au début de son règne, quelques-uns de ces grands mots d'humanité, qui font l'admiration des naïfs, ses mauvais instincts étaient connus. On savait que son père avait été sur le point de prendre contre lui des mesures rigoureuses, et qu'il avait causé à son frère les plus cruels déplaisirs. Aussi ne le vit-on arriver à l'empire qu'avec beaucoup d'inquiétude. Cependant, il sut d'abord se contenir. Pline le Jeune nous parle d'une époque « où il n'avait pas encore manifesté sa haine des honnêtes gens. » Il croyait sans doute qu'il lui était plus honorable et plus sûr de paraître les protéger. C'est le moment où Pline a été questeur et tribun du peuple, et où Tacite a obtenu la préture. Je ne crois pas que Domitien fût alors beaucoup plus aimé, mais certainement il devait être moins haï. Plus tard, le souvenir de ces premiers temps, qui furent moins sombres que le reste, s'effaça, et le règne entier fut enveloppé dans la même malédiction. Tacite, dans l'*Agricola*, ne distingue plus entre ces quinze années de tyrannie : « Quinze ans, dit-il, grand espace de la vie humaine, pendant lequel, dans le silence et l'inaction, les jeunes gens sont arrivés à la vieillesse et les vieillards au terme de l'existence ! » Il y a là un peu d'exagération : Tacite n'est pas resté quinze ans muet et inactif; il a rempli des fonctions publiques, il a dû prendre la parole dans le Sénat. En réalité, comme nous allons le voir, la période de terreur où les honnêtes gens se cachaient et se taisaient n'a duré que quatre ou cinq ans;

mais ces années ont si lourdement pesé sur Tacite, il en a ressenti une impression si profonde qu'il ne s'est plus souvenu que d'elles.

V

En 89, immédiatement après sa préture, Tacite quitta Rome, c'est par lui que nous le savons, et son absence dura quatre ans. Ce qu'il a fait pendant ces quatre années, nous le devinons sans qu'il le dise : il est allé remplir l'une des fonctions administratives que l'on donnait à ceux qui venaient d'être préteurs, il a été nommé, comme on disait, lieutenant de l'empereur, *legatus Augusti pro prætore*, et, en cette qualité, ou bien on l'a préposé au commandement d'une légion, ou il a gouverné ce qu'on appelait une « province impériale. » On donnait ce nom à celles que l'empereur s'était particulièrement réservées, parce qu'elles étaient plus difficiles à défendre et qu'elles exigeaient la présence d'un corps de troupes; voilà ce qui est certain. Si nous voulons aller plus loin et en savoir davantage, nous ne pouvons que former quelques conjectures, mais des conjectures assez vraisemblables.

Et d'abord, des deux fonctions qu'on pouvait obtenir après la préture, quelle est celle qu'il a remplie? nous ne le savons pas positivement. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'une des deux lui convenait beaucoup moins que l'autre. Il semble en effet assez peu probable, quand on le connaît, qu'il ait commandé une légion. A ce moment, les aptitudes civiles et militaires, qui étaient mêlées et confondues dans le même citoyen, pendant la république, commençaient à se séparer. Depuis qu'Auguste avait institué des armées permanentes, la guerre était devenue une profession; il était plus rare qu'on fût à la fois un homme de tribune et un bon général. Les soldats, qui ne quittaient plus les camps, se moquaient volontiers des gens qui vivaient paisiblement chez eux et les appelaient des paysans, *pagani* (1); ceux-là, de leur côté, soupçonnaient que les soldats sont ordinairement mal élevés, lourds et brutaux, si bien que Tacite se croit obligé d'affirmer « qu'il s'en trouve qui n'ont pas moins de finesse d'esprit que ceux qui portent la toge. » Mais, quoiqu'il prenne ici

(1) Je dirais volontiers des *pékins*, si ce mot, si employé chez nous autrefois, ne commençait à se perdre, depuis que tout le monde est soldat.

leur défense, il est bien visible qu'il est étranger à leur profession, que son arme était surtout la parole, et qu'il n'a livré de bataille que devant les tribunaux et, plus tard, au Sénat. Il a fait sans doute, pendant six mois ou un an, son service militaire : c'était la condition pour arriver aux honneurs publics; mais il est probable que ce fut à la façon de son ami Pline le Jeune, qui travailla dans les bureaux du gouverneur de la Syrie à faire des écritures, et qui même devait y être assez peu occupé, puisqu'il trouvait le temps de suivre les cours des professeurs de philosophie d'Antioche (1). Ce n'était pas assez pour donner le goût et la connaissance des choses de la guerre, et il faut bien reconnaître que cette façon de « traverser, pendant quelques mois, la vie des camps, en s'y mêlant le moins possible, » disposait mal un jeune homme à prendre, dans la suite, le commandement d'une légion. Nous pouvons donc croire que Tacite, qui vraisemblablement avait fait comme Pline et comme beaucoup de jeunes gens de son monde et de son temps, ne se trouvait pas préparé à remplir, après sa préture, un emploi militaire, et qu'il gouverna plutôt une province.

Poussons un peu plus loin encore nos conjectures; demandons-nous quelle pouvait être cette province dont le gouvernement fut confié à Tacite. Tout le monde a fait à cette question la même réponse. Nous avons de lui un ouvrage très important sur les mœurs des Germains, qui suppose qu'il avait dû voir de près les hommes et le pays dont il parle. On est donc amené à penser qu'il a dû vivre quelque temps dans le voisinage de la Germanie; or, parmi les provinces impériales gouvernées par un ancien préteur, il n'y en a qu'une qui soit située dans cette région, c'est la Gaule Belgique; d'où la conclusion que Tacite a dû y passer les quatre années pendant lesquelles il a été absent de Rome, et que c'est là qu'il a recueilli les notes qui l'ont aidé à composer son ouvrage.

La *Germanie*, pour conserver le titre qu'on lui donne ordinairement, ne fut définitivement rédigée et publiée que sous le deuxième consulat de Trajan, en 98, cinq ou six ans après que Tacite eut quitté la Gaule Belgique; mais il n'est pas douteux qu'il n'en ait amassé les matériaux pendant qu'il la gouvernait. Comment lui serait venue la pensée d'occuper le public de ces

(1) Pline était un jeune homme rangé. Beaucoup d'autres profitaient de leur service militaire pour s'amuser : *militiam in lasciviam vertunt*, dit Tacite.

peuples barbares, « de ce pays affreux, de ce ciel sombre, de ces champs rebelles à la culture et qui attristent le regard, » sans l'occasion qui lui fut donnée de les étudier de près et s'il n'avait rien eu de nouveau et de personnel à en dire? Il semble bien qu'il ait connu par lui-même ces géans qu'il nous dépeint avec leurs yeux gris, leurs cheveux roux, leurs boucliers barbouillés de couleurs voyantes, leurs vêtemens serrés à la taille, qui contrastent avec les robes amples des Sarmates ou des Parthes. S'il n'a pas eu la curiosité de pousser au delà des frontières et de prendre par lui-même quelque idée des contrées qu'il voulait décrire, soyons sûrs qu'il a interrogé des officiers ou des marchands qui les avaient vues; il a dû même rencontrer plus d'une fois des chefs barbares, qui avaient été vaincus dans quelque guerre intérieure et venaient demander un asile aux Romains (1). Il semble à Kritz qu'on retrouve, dans ce que nous dit Tacite, le ton d'un homme qui vient de faire parler des Germains et qui mentionne leurs réponses, en conservant, autant que possible, les termes mêmes dont ils se sont servis (2). C'est par eux qu'il sait les derniers événemens qui se passent dans ce monde troublé qui s'agite et change sans cesse. Ils lui ont appris que les Bructères viennent d'être défaits et expulsés de leur territoire par une coalition de nations rivales, que les Chérusques, qui ont tant effrayé Rome quand ils avaient Arminius à leur tête, ont perdu tout à fait leur suprématie. Ils se sont laissé vaincre par l'amour du repos; on les a longtemps félicités de laisser leurs voisins en paix : « on disait les bons, les équitables Chérusques; mais, maintenant qu'on n'a plus peur d'eux, on les traite de sots et de lâches. » Il semble qu'on devine, en lisant la *Germanie*, les questions que devait poser Tacite à ceux qu'il interrogeait. Elles ne sont pas d'un homme qu'on veut nous faire passer pour un rhéteur, qui n'a de souci que des belles phrases. Il cherche, au contraire, à se procurer des renseignemens précis et pratiques; il veut savoir quels sont, chez les Germains, le principe du gou-

(1) Tacite nous dit (*Agric.*, 24) qu'il fit parler sur la Bretagne un de ces petits rois du pays, chassé par des séditions domestiques et qui s'était réfugié dans le camp romain.

(2) *Barditum vocant... Hastas ipsorum vocabulo frameas vocant,... succinum glesum vocant...* Ailleurs, il dépeint très exactement l'équipement militaire des Germains (*Ann.*, II, 14), et il nous dit qu'on chante encore de son temps la victoire d'Arminius, comme un homme qui le sait d'une façon certaine, *canitur adhuc apud barbaras gentes* (*Ann.*, II, 88) : on peut voir sur ce sujet la préface de Kritz à son édition de la *Germanie*.

vernement, le régime de la propriété, la constitution de la famille. Il descend même à de très petits détails et demande comment leurs maisons sont faites, de quels alimens ils se nourrissent, ce que c'est que la bière, quelle est la monnaie qu'ils acceptent le plus volontiers dans les échanges, etc. Nous sommes en pleine et minutieuse réalité. Si l'on excepte deux ou trois phrases un peu maniérées et brillantées, quelques expressions qui paraissent trop poétiques pour le sujet, la rhétorique est tout à fait absente de la *Germanie*. On n'y trouve pas de ces prologues et de ces péroraisons à grand effet, qui étaient alors fort à la mode, et dont Tacite ne s'est pas abstenu ailleurs; il entre brusquement en matière et s'arrête quand il n'a plus rien à dire.

Les descriptions de paysages sont rares chez les historiens anciens. Même dans la *Germanie*, où elles étaient plus à leur place, Tacite en a fort peu usé. Il remarque sans doute ce qui devait frapper un Italien perdu dans ces contrées, les bois sombres, les grandes marées, les brouillards épais, l'âpreté du climat, la tristesse des longues nuits et des jours obscurs; mais l'impression qu'il en éprouve, il se contente de l'exprimer d'un trait, et passe. Là, comme ailleurs, il est surtout un admirable peintre d'hommes. Il a saisi d'un coup d'œil rapide et sûr les qualités maîtresses de cette race. Contrairement aux habitudes des gens du Midi qui se rapprochent et se groupent, le Germain aime à vivre isolé. Il n'habite pas dans des villes; il ne veut pas que sa maison se serre contre celle du voisin et il laisse autour d'elle un espace vide; il entend être tout à fait chez lui. En Grèce et à Rome, la communauté absorbe l'individu et lui fait la loi; chez le Germain, l'individu reprend son importance. De là viennent ses meilleures qualités, le respect de soi, le goût de l'indépendance, le sentiment de l'honneur. Tacite a très bien compris aussi la religion des peuples germaniques; quoiqu'il cède un peu trop à cette habitude de ses compatriotes de vouloir retrouver partout les dieux gréco-romains, il laisse bien voir que ce n'est pas une religion riante, une religion de fêtes, de chants et de danses, comme celle des Grecs; elle est sérieuse et sombre, elle n'enferme pas ses dieux dans des temples, elle croit indigne de leur majesté de les représenter sous des formes humaines, elle leur consacre les bois, les forêts, « et les adore sans les voir dans ces mystérieuses solitudes. » Cette religion sans temples, sans

images, fait songer au protestantisme. « L'Allemagne, dit J. Grimm, était la patrie naturelle de la Réforme (1). »

On ne sera pas surpris que les peintures morales tiennent beaucoup de place dans le livre de Tacite. Il admire sans réserve, chez les Germains, l'honnêteté de la vie de famille, la gravité du mariage, le respect qu'ils ont pour la femme, l'éducation virile qu'ils donnent aux enfans. On comprend qu'il ne puisse leur adresser ces éloges sans faire quelques retours amers sur les mœurs des Romains et des Romaines de son temps. Les adultères sont rares en Germanie : ce n'est pas comme à Rome, « où corrompre et céder à la corruption s'appellent vivre à la mode du jour. » Pour forcer un jeune homme à se marier, on n'a pas besoin de promulguer des lois sévères : « Les bonnes mœurs y ont plus d'empire qu'ailleurs les bonnes lois. » Il n'est pas nécessaire d'y exercer autour des femmes une surveillance rigoureuse : « elles vivent sous la garde de la chasteté, loin des spectacles qui corrompent les mœurs et des festins qui allument les passions. » Comme elles ne savent pas écrire, on n'a pas lieu de se méfier des mystérieuses correspondances. On ne connaît pas l'usure, les affranchis ne possèdent aucune influence particulière, les esclaves ne sont employés qu'aux champs : « c'est la femme avec les enfans qui s'occupe des soins intérieurs de la maison. » Ces contrastes sont indiqués avec tant de complaisance, qu'on s'est demandé si l'ouvrage n'était pas simplement une satire des mœurs romaines. Je ne le crois pas. Certainement, quand l'occasion se présente de gronder ses contemporains, Tacite ne la laisse pas échapper. Mais ici ces leçons de morale n'occupent que quelques chapitres, et il n'est pas possible que ce soit uniquement pour elles que l'ouvrage ait été fait. On n'a pas besoin d'aller chercher si loin les motifs que Tacite avait de l'écrire. Il voulait entretenir les Romains de nations qu'il leur importait de connaître et qu'ils avaient beaucoup de raisons de redouter. Sénèque leur disait déjà, quelques années auparavant : « Qu'y a-t-il de plus énergique que les Germains ? à ces corps vigoureux, à ces âmes qui ne connaissent pas les plaisirs, le luxe, les richesses, donnez un peu plus de tactique et de discipline ; je n'en dis pas davantage ; vous ne pourrez leur tenir tête qu'en revenant aux vertus de vos pères. » Tacite pense

(1) Je ne fais ici que résumer ce qu'a si bien dit M. Geffroy dans son livre intitulé : *Rome et les Barbares*.

comme lui; il a vu ces peuples de près, il devine que de menaces recèle cette barbarie qu'on a l'air de mépriser; il lui semble qu'elle est bien plus redoutable pour Rome que les Parthes dont on fait tant de bruit, et il tient à faire part à ses concitoyens de ses alarmes patriotiques. Voilà, je crois, quel est le dessein de la *Germanie*.

Quoi qu'il en soit, ce livre a une importance particulière pour la question que nous essayons de résoudre. Il nous montre qu'au moment où Tacite, dans sa province, recueillait et ordonnait les élémens dont il a été plus tard composé, il possédait déjà les qualités qu'exige le métier nouveau auquel il allait consacrer sa vie. L'historien était prêt; il ne lui manquait plus qu'une occasion d'écrire l'histoire.

VI

Quand Tacite revint à Rome, en 93, la situation politique était devenue beaucoup plus mauvaise. C'est le propre des régimes tyranniques d'aller toujours en s'exaspérant. Les victimes appellent les victimes. Au début, Domitien n'avait frappé que par intervalles et en laissant respirer de temps en temps (*per intervalla et spiramenta temporum*); peu à peu, les intervalles se rapprochèrent, et les condamnations finirent par se succéder presque sans interruption.

Ce n'était pas un fou, comme Caligula, ni un sot, comme Claude. Par certains côtés, il ressemblait plutôt à Tibère; comme lui, il a bien gouverné l'empire. Il surveillait avec vigilance les proconsuls et les propréteurs qui administraient les provinces, et, sous lui, le monde ne fut pas malheureux. Mais, avec quelques bonnes qualités, il en avait encore plus de mauvaises. Fils d'un empereur économe, simple, ennemi de la représentation et de la pompe, et qui rappelait si volontiers ses humbles origines, il formait un parfait contraste avec son père. Il était d'une vanité et d'une insolence insupportables; il lui plaisait d'humilier ceux qui l'entouraient. Non seulement il tenait à la réalité du pouvoir, mais il en aimait les apparences, même les plus futiles. Il supprima les ménagemens par lesquels Auguste avait cherché à dissimuler son autorité souveraine pour la faire accepter avec moins de répugnance. Il se fit appeler couramment : « notre Seigneur et notre Dieu, *Dominus ac Deus noster* » En toute

chose, il entendait être le maître et le paraître. Naturellement tout ce qui avait l'air de le dépasser lui faisait ombrage; il se défiait de la noblesse, du talent, de la vertu. Cette défiance augmenta encore après les guerres qu'il soutint contre les Germains et les Daces. Ses armées n'avaient pas été toujours heureuses, et il ne voulait pas qu'on le sût. Autour de lui, on exagérait les avantages qu'on avait obtenus, on cachait avec soin les défaites. Les poètes officiels, Stace et Martial, ne tarissaient pas de chants de victoire; mais l'empereur se doutait bien qu'on n'était pas dupe de leurs mensonges, et il sentait le besoin d'effrayer les gens pour les empêcher de parler. Ce qui accrut encore le mal, c'est que Domitien avait la prétention d'être le réformateur des mœurs publiques et s'en faisait gloire. Mais, par malheur, ce prince si sévère pour les défauts des autres était lui-même très vicieux. Il avait fait des lois rigoureuses contre l'adultère, et il vivait publiquement avec sa nièce, la fille de Titus, qu'il avait enlevée à son mari, et dont il causa la mort en essayant de la faire avorter. Ce contraste était choquant et il n'ignorait pas qu'on en était indigné. Aussi voyait-il partout des allusions à sa conduite. Toutes les fois que les moralistes attaquaient le vice en général, il lui semblait que c'était de lui qu'ils voulaient parler. Il commença par punir en détail, de mort ou d'exil, les plus illustres d'entre eux; puis, il prit le parti de les expulser tous ensemble, sans distinction. Les philosophes de profession, qui avaient pris le petit manteau, et qui donnaient des leçons aux jeunes gens de grande famille, — ils étaient alors fort nombreux, — furent obligés de s'éloigner. Ce fut une dispersion générale; quelques-uns se cachèrent dans les faubourgs des grandes villes italiennes; d'autres retournèrent en Grèce ou en Asie, d'où ils venaient; il y en eut qui s'enfuirent jusque dans les pays barbares.

Tacite arriva juste au moment où la crise était le plus aiguë, l'année même où Domitien fit mourir Senecio, Arulenus Rusticus, le fils d'Helvidius, les gens les plus honorables de Rome, et où les philosophes furent exilés. Comment l'empereur l'a-t-il reçu à son retour, et quelle fut sa situation tant que vécut Domitien, un fait permet de le conjecturer. D'après les règles qui présidaient à l'avancement dans les fonctions publiques, on pouvait arriver au consulat deux ans après la préture. Or, il s'en était écoulé quatre quand Tacite revint, et ni alors, ni

dans les trois années qui suivirent, il ne fut nommé consul. Évidemment, il n'était pas dans les bonnes grâces du maître. Faut-il croire qu'il lui était suspect par son talent, ou lui reprochait-on d'être le gendre d'Agricola? Dans tous les cas, il dut voir à quel péril il était exposé et prit le parti de se faire oublier. « C'était, dit Pline, ce que pouvait souhaiter de mieux un honnête homme. » Il n'y avait pas d'autre salut pour lui.

Mais, si, de cette manière, Tacite évita la mort, que de tristesses, que de hontes ne fut-il pas forcé de subir! Un ancien préteur, comme lui, ne pouvait se dispenser d'aller au Sénat : Thraséa avait payé de sa vie le crime d'être resté chez lui le jour où l'on félicitait Néron d'avoir tué sa mère. Cet exemple avertissait Tacite de ne pas manquer aux séances. Il fut donc témoin des tragédies horribles qui s'y passèrent pendant trois ans. Ce n'est pas assez de dire qu'il en fut témoin, il y joua sans doute aussi son rôle. Il prit sa part des flatteries ridicules dont on accablait le prince, il vota avec acclamation les monumens qu'on élevait en son honneur, les titres qu'on lui décernait. Ce qui est plus triste encore, c'est qu'il condamna sans protester tous ceux dont on voulait se défaire ; il le dit clairement à la fin de l'*Agricola*. C'étaient des gens honorables, quelquefois de grands personnages, qu'on connaissait, qu'on estimait, qu'on aimait, et dont tous les sénateurs partageaient les sentimens. Domitien tenait à les traduire devant leurs amis, presque leurs complices il voulait rejeter l'odieux de leur condamnation sur d'autres. « Je verrai bien, disait-il aux sénateurs, le jour du jugement, si vous avez quelque affection pour moi. » Puis, pendant toute la délibération, il regardait les juges, tenant note de leurs moindres défaillances, de la pâleur qui se trahissait sur leurs visages, des soupirs qu'ils ne pouvaient pas étouffer. Ces malheureux, qui se sentaient sous cet œil impitoyable, perdaient toute mesure. De juges ils se faisaient bourreaux. Ils portaient la main sur l'accusé, et il fallait que l'empereur intervînt pour les empêcher de le mettre en pièces. Tacite ne pouvait se rappeler sans frémir ces scènes effroyables. « Nos ancêtres, dit-il, ont connu l'extrême liberté; nous avons, nous, connu l'extrême servitude. »

Ce qui ajoutait à la tristesse de la situation, c'est qu'elle semblait sans issue, et qu'il était impossible de voir d'où viendrait la délivrance. Domitien n'avait pas plus de quarante ans, il était dans la force de l'âge et de la santé. On ne pouvait pas compter

sur un soulèvement des armées; les soldats qu'il avait comblés de faveurs lui étaient entièrement dévoués. Les provinces, qu'il administrait fort bien, comme on vient de le dire, n'avaient aucune raison de lui être contraires. Le peuple lui savait gré des belles fêtes qu'il ne cessait de lui donner, des courses de chars dans le cirque, des combats d'hommes et de femmes, le jour et la nuit, dans l'amphithéâtre. Quant à l'aristocratie, assurément elle le détestait (1), mais elle était trop épuisée, trop décimée, trop peureuse, pour former jamais une grande conspiration contre lui, comme celle de Pison, sous Néron. Ce furent ses amis qui accomplirent ce que ses ennemis n'osaient pas entreprendre. Sa femme, dont il était follement épris, quoiqu'il sût qu'elle le trompait, qu'il avait une fois renvoyée, puis reprise, et qui redoutait quelque retour de colère, s'unit à quelques-uns de ses affranchis, qui, tout-puissans un jour, n'étaient pas sûrs d'être en vie le lendemain, et, un matin du mois de septembre 96, ils le firent assassiner dans sa chambre.

VII

Domitien mort, les choses reprirent leur ancien cours. Les honnêtes gens cessèrent de se tenir dans l'ombre, les langues se délièrent, le Sénat redevint agité et vivant, quelquefois même un peu plus que le nouvel empereur, Nerva, ne l'aurait souhaité. Ceux qui avaient été arrêtés dans leur carrière rentrèrent dans le rang; les honneurs publics, qu'on réservait pour les moins scrupuleux, furent rendus aux plus dignes. Tacite fut consul dès l'année suivante, aussitôt que ce fut possible, et il eut l'occasion de prononcer en cette qualité l'éloge d'un grand personnage, Verginius Rufus, qui venait de mourir à quatre-vingt-trois ans. Deux ans après, le Sénat le chargea, de concert avec son ami Pline le Jeune, de poursuivre un proconsul malhonnête qui vendait des lettres de cachet, comme on faisait sous Louis XV, et l'on nous dit, à ce propos, qu'il avait conservé toute son éloquence. Quant à ses dernières années, elles nous échappent.

(1) Voici une anecdote qui montre à quel point Domitien en était haï. Pline le Jeune raconte qu'étant allé voir un personnage important, nommé Corellius Rufus, il l'avait trouvé souffrant cruellement de la goutte. « Pourquoi croyez-vous, lui dit Corellius, que je me résigne à supporter ces douleurs intolérables ? Je m'en serais délivré par la mort, si je ne voulais survivre à ce brigand, ne fût-ce qu'un jour. » En effet, quand Domitien eut été tué, Corellius se laissa mourir de faim.

Tout ce que nous en connaissons nous vient d'une inscription récemment découverte en Carie, et qui prouve qu'il ne s'est jamais désintéressé du service de l'État. Elle nous apprend que, vers la fin du règne de Trajan, il était proconsul de la province d'Asie, ce qu'on regardait comme une des plus grandes situations de l'empire. A partir de ce moment, nous ne savons plus rien de sa carrière politique (1).

Mais une autre carrière avait commencé pour lui; en même temps qu'il reprenait ses occupations anciennes, il s'en donnait de nouvelles. Moins de deux ans après la mort de Domitien, à peine au sortir de son consulat, quand il était plus que jamais engagé dans les affaires, il publie ses premiers livres d'histoire.

Comme il est avare de confidences, il n'a dit nulle part ce qui l'avait décidé à le faire et quelles raisons l'ont amené, tout en restant orateur, à devenir historien, mais il me semble qu'il est facile de les soupçonner. Avant tout, il faut admettre qu'il devait avoir un goût naturel pour l'histoire, et qu'il est probable qu'il ne l'a jamais négligée. Dans cette éducation large que Messalla recommande aux jeunes orateurs, et que Tacite a su se donner à lui-même, l'histoire avait certainement sa part. Qu'il ait lu les grands historiens de Rome, Salluste et Tite-Live, et qu'il les ait fort admirés, on n'en peut douter, puisqu'il les a souvent imités dans la suite. Mais il a aussi étudié les autres, même ceux de l'époque républicaine, qui étaient peu connus, et auxquels il trouve qu'on ne rend pas assez justice. Il a eu l'occasion d'en citer un, Sisenna, à propos d'un fait qu'il rapporte. Ceux dont il ne parle pas lui ont servi pour ces digressions dont il nous dit qu'il les a tirées de la mémoire du passé, *ex veteri memoria petita*. Il semble même, à quelques indices, qu'il ait eu déjà, dans sa jeunesse, l'idée d'écrire des ouvrages historiques. Dans ce passage du *Dialogue* où Messalla félicite ses amis de ne pas se borner à plaider devant les juges ou à déclamer dans les écoles, mais de se livrer aussi à d'autres exercices « qui nourrissent l'esprit et lui donnent un agréable divertissement de science et de littérature, » il loue en particulier l'un d'eux, Julius

(1) On ignore tout à fait en quelle année Tacite est mort. De ce qu'il n'a pas écrit, comme il l'avait annoncé, la vie d'Auguste et l'histoire de Nerva et de Trajan, on ne peut guère conclure, comme on le fait d'ordinaire, qu'il n'ait pas survécu à l'achèvement des *Annales*. Beaucoup de raisons peuvent l'avoir empêché de tenir sa promesse.

Florus, qui, tout en se faisant un grand renom dans le barreau, a trouvé le temps de composer la biographie d'un personnage important de cette époque, et il encourage les autres à l'imiter. On peut en conclure, à ce qu'il semble, que Tacite, qui parle par la bouche de Messalla, se proposait d'imiter Julius Florus et qu'il songeait sans doute à mêler, lui aussi, quelques études d'histoire à ses travaux ordinaires. S'il ne l'a pas fait, c'est que la politique et les affaires ne lui en laissèrent pas la liberté : elles ne vous lâchent plus, une fois qu'elles vous ont pris, et l'on devient leur esclave, dès qu'on s'est fait leur serviteur. Il fallait des événemens imprévus pour que Tacite leur échappât et qu'il lui fût possible de s'abandonner à ce qui était son goût instinctif et ce qui a fait sa gloire.

Ces loisirs qui lui manquaient, la tyrannie de Domitien les lui fournit. Pendant trois ans, il n'occupa aucune magistrature, et on vient de voir qu'il se tint soigneusement à l'écart des affaires publiques. Il allait au Sénat, comme les autres, quand il était convoqué; mais, outre que, dans le sénat de Domitien, on ne parlait guère, lui, s'était condamné par prudence à ne pas parler du tout. Ce silence, on le comprend, lui pesait. C'est un cruel déplaisir pour un politique à qui tout a réussi jusque-là, et qui compte que l'avenir lui réserve encore de plus grands succès, de se voir tout d'un coup arrêté en pleine réputation, en pleine fortune. Il a parlé avec une amertume éloquente, au début de l'*Agricola*, de ces belles années perdues, pendant lesquelles un homme dans la force de l'âge sent qu'il arrive peu à peu à la vieillesse, et qu'il risque de n'être plus, quand l'orage sera passé, « qu'un survivant de lui-même. » Actif comme il l'était, d'un esprit ouvert et curieux, il ne pouvait rester sans rien faire. Mais qu'a-t-il fait réellement? il n'est guère probable qu'il se soit occupé de l'éloquence, qui avait été jusqu'à ce moment sa plus grande passion. L'éloquence est un art qui ne se suffit pas à lui-même; il suppose un public, et l'on ne prépare pas des discours qu'on n'aura pas l'occasion de prononcer. Mais il y a d'autres études qui s'accommodent de la solitude et du recueillement, auxquelles on se livre pour se contenter soi-même, dont on jouit chez soi, sans avoir besoin de les communiquer à personne. L'histoire est de ce nombre : on peut toujours, avec quelques bons livres, se donner le spectacle du passé, quand on veut détourner sa pensée du présent. Il y avait d'ailleurs une raison par-

ticulière qui devait à ce moment attirer Tacite vers l'histoire. Rien n'était plus pénible aux gens de cette triste époque que de voir que les plus grands crimes s'accomplissaient sans résistance et presque avec l'assentiment général. On acceptait tout sans se plaindre ; personne n'osait parler, ni en public, ni même entre amis : l'espionnage avait supprimé l'intimité. On n'entendait, dans ce silence, que les flatteries d'un Sénat tremblant, et les éloges de poètes mercenaires ; et comme, par malheur, ces poètes, surtout Stace et Martial, se trouvaient être des gens de talent, on pouvait craindre que leur voix, après avoir trompé les contemporains, n'abusât la postérité. Pour lui faire savoir la vérité, on ne pouvait compter que sur l'histoire. N'est-ce pas d'elle qu'on peut vraiment dire qu'elle est « la conscience de l'humanité? » Il est donc permis de croire que c'est alors, pendant ses réflexions attristées et solitaires, que Tacite prit définitivement la résolution d'écrire l'histoire.

Aussi, dès les premiers momens de la délivrance, « aussitôt qu'on se reprit à vivre, » nous voyons qu'il se met à l'œuvre et que c'est un livre d'histoire qu'il entreprend de composer. Son sujet fut vite choisi ; les événemens s'étaient chargés de le lui fournir. On était si plein de colère contre le régime auquel on venait d'échapper que ceux qui en avaient souffert ne se refusaient pas le plaisir de le maudire. On n'entendait guère autre chose dans les salles de lectures publiques ; de tous les côtés on y venait pieusement écouter l'éloge des victimes de Domitien et honorer la mémoire de ceux dont on n'avait pas osé pleurer la mort. C'est dans ces circonstances que Tacite se prépara à écrire un ouvrage qui devait contenir, nous dit-il, « le souvenir de la servitude passée et le témoignage de la félicité présente, » ce qui veut dire, je pense, qu'il se proposait de raconter les dernières années de Domitien et les premiers temps du gouvernement nouveau. Il y trouvait à la fois l'occasion de rendre hommage aux princes « sous lesquels Rome commençait à renaître, » et, en rappelant les crimes du dernier Flavius, de rétablir la vérité indignement travestie dans les mensonges officiels.

Si pressé pourtant qu'il parût être d'accomplir son dessein, il se détourna un moment ailleurs, et commença par écrire la *Vie d'Agricola*, son beau-père, qui doit être des premiers mois du règne de Trajan, et presque en même temps, en 98, il fit pa-

raître la *Germanie*, qui, comme on l'a vu, était sans doute préparée depuis quelque temps. A-t-il eu quelque raison particulière de les publier à ce moment, ou voulait-il simplement tâter l'opinion, comme Salluste et Montesquieu, se faire la main par un travail plus court, pour une œuvre de plus longue haleine? c'est une question sur laquelle on reviendra plus tard. Toujours est-il qu'il n'avait pas renoncé à son grand ouvrage et qu'il songeait toujours à l'entreprendre (1). Seulement, dans l'intervalle, ses idées s'étaient modifiées, et, quand il se remit au travail, le sujet n'était plus tout à fait le même. Il ne voulait d'abord, que raconter « la servitude passée et la félicité présente, » c'est-à-dire faire ressortir le contraste entre Domitien et ses successeurs. Réduit à ces termes, ce n'était qu'un ouvrage de circonstance, dont l'intérêt s'affaiblissait à mesure qu'on s'éloignait de la révolution qui lui avait donné la pensée de l'écrire. Il commença par retrancher de son programme « la félicité présente, » comprenant bien qu'il ne lui serait pas aisé de parler en toute liberté de Nerva et de Trajan, et que ce n'était pas la peine de recommencer le *Panégyrique* de Pline le Jeune. « Je réserve, nous dit-il, ce travail pour ma vieillesse; » ce qui était peut-être une façon polie d'y renoncer. Restait « la servitude passée; » mais, s'il se bornait à raconter les crimes de Domitien, son livre n'était plus qu'un pamphlet et n'avait pas d'autre importance. Pour lui donner plus d'ampleur, il se décida à remonter jusqu'à la mort de Néron, et à comprendre dans son récit Vespasien et Titus, aussi bien que Domitien. Dès lors, son ouvrage changeait de caractère. Il contenait toute la seconde dynastie impériale, et formait un sujet très complet, bien limité, d'un intérêt puissant, qui conduisait de la fin des Césars au commencement des Antonins. Avec cette œuvre nouvelle, Tacite entrait dans la grande histoire.

GASTON BOISSIER.

(1) Il dit lui-même, au début de l'*Agricola*, qu'il n'a composé cet ouvrage qu'en attendant un autre : *hic interim liber*.

LA CONQUÊTE DE PARIS

PAR

BONAPARTE

(1799-1800)

III (1)

LA PREMIÈRE SESSION LÉGISLATIVE

I

Le 4 nivôse an VIII, — 25 décembre 1799, — les trois consuls définitifs étaient entrés en fonction et Bonaparte avait pris le pouvoir. Quand l'officier de service vint lui demander le premier mot d'ordre, il répondit : Frédéric II et Dugommier : — Dugommier, son ancien chef au siège de Toulon; Frédéric, le conquérant philosophe qui avait fasciné le siècle. Près des consuls, qui restaient provisoirement au Luxembourg, le Sénat se constituait. Le Tribunat et le Corps législatif seraient immédiatement convoqués. Le premier de ces deux corps devait fonctionner à l'état permanent, mais il n'aurait d'activité véritable que pendant la session législative, dont la durée ne pouvait excéder quatre mois. Le Corps législatif siégerait au Palais-Bourbon, entouré d'une garde d'invalides; quant au Tribunat, on lui faisait une place au Palais-Égalité, ci-devant Palais-Royal, dans les anciens appartemens de la Duchesse d'Orléans, occupés depuis par le *Concert philharmonique*, entreprise de plaisirs publics et payans,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

qui avait tendu les hautes salles de vilaines draperies bleues et aurore. Les Tuileries étaient assignées aux consuls comme résidence définitive, mais l'appropriation du château à ce nouvel usage, la réparation des dégâts causés par la journée du 10 août et l'invasion populaire, exigeraient quelque temps. D'ailleurs, Bonaparte était résolu d'attendre qu'il fût parvenu à une maîtrise plus complète de l'esprit public, qu'il se fût fortifié par de nouveaux et éclatans bienfaits, pour s'installer matériellement à la place des rois et monter à ce Capitole.

La session législative était pour son gouvernement une première épreuve à subir et un cap à doubler. Depuis Brumaire, il n'avait eu affaire qu'à de simples comités d'enregistrement. Maintenant, il allait se trouver en présence d'assemblées véritables, Chambre de discussion, Chambre de vote, siégeant publiquement, investies de prérogatives bien définies. Obtiendrait-il facilement de leur docilité les grandes lois indispensables, les lois complémentaires de l'acte constitutionnel, celles qui lui serviraient à recréer tous les organes de la puissance publique?

Que seraient ces assemblées? C'était aux trente et un premiers sénateurs nommés qu'il appartenait de les élire. Entre le 4 et le 6 nivôse, agissant sous la présidence et l'inspiration de Sieyès, sans intervention de Bonaparte, ces sénateurs désignèrent les cent tribuns, les trois cents membres du Corps législatif. Sur sept cent cinquante anciens députés, trois cent quatre-vingts, c'est-à-dire plus de moitié, se trouvèrent replacés dans les nouvelles autorités. Ainsi, de même qu'en l'an III la Convention s'était perpétuée dans les Conseils par la réélection obligatoire des deux tiers de ses membres, le personnel directorial, formé en partie des mêmes élémens, se prolongeait dans les assemblées consulaires, par l'intervention et la grâce de Sieyès. Chaque fois que la nation avait eu la parole, en l'an IV, en l'an V, en l'an VI, elle avait réprouvé ces hommes; ils s'étaient maintenus malgré sa volonté, à coups d'arbitraire et de violence; on les lui imposait encore une fois. Ce fait est capital : il explique le discrédit originel des assemblées consulaires, leur faiblesse congénitale, leur impuissance devant Bonaparte. Le peuple n'écoutera plus ceux qui parleront de défendre la liberté contre un tyran de génie, après l'avoir tant de fois sacrifiée à leurs intérêts et à leurs passions.

Dès à présent, le public se montrait hostile à toute velléité

de critique et prenait parti d'avance contre les discuteurs. Les choix législatifs avaient fortement déplu, et c'était dans la presse un grondement à peu près général. On s'irritait de voir reparaître ces conventionnels, ces thermidoriens, ces fructidoriseurs, occupans attitrés de la scène politique, éternels revenans ; était-ce donc une indéracinable coterie, une association d'hommes qui se soutenaient mutuellement pour se hisser aux places et accaparer l'influence, une envahissante congrégation ? « Ils ont quelque chose de l'esprit jésuitique, » disait un journal. Dans *la Gazette de France*, Thurot, l'ex-secrétaire général de la police, reprenant sa plume de journaliste, allait entreprendre une virulente campagne contre les privilégiés de la Révolution et leur exclusivisme : « Vous serez bien étonnés d'apprendre que le nombre des républicains se réduit, dans la République française, à quelques centaines d'individus qui, depuis dix ans, exploitent la France et veulent en conserver le privilège. » C'est avec leur intolérable prétention à monopoliser le républicanisme, le patriotisme et l'aptitude aux fonctions qu'il faut en finir : « le temps est passé où les hommes faisaient un ministre d'un individu qui se disait patriote, lorsqu'ils n'en auraient point voulu pour leur domestique, s'il n'avait eu d'autre titre à leur recommandation. » Aux hommes de la Révolution, on commençait à opposer les hommes de la France.

Contre les assemblées, l'opinion soutiendrait donc Bonaparte, mais elle ne lui appartenait pas encore entièrement et parfois le dépassait. Dans les classes relativement aisées, en dehors des politiciens et des philosophes, on était tout à la réaction ; où s'arrêterait cette ardeur rétrograde, qui se manifestait dans les moindres particularités de la vie parisienne ? Avec bonheur, chacun retournait aux usages, aux modes, aux joies d'antan, longtemps proscrites, aujourd'hui tolérées. Sans souci du calendrier républicain, Paris célébrait le Jour de l'an, Paris faisait des visites, donnait et recevait des cadeaux, mangeait des bonbons *à la Bonaparte*, courait les boutiques du Palais-Égalité et de la rue des Lombards, les boutiques de confiserie et de bijouterie, qui avaient repris un aspect de fête, mais on trouvait que les étrennes étaient plus belles autrefois, les magasins plus brillans, et que le commerce allait mieux. On s'empressait aux églises, on bénissait le Premier Consul de les avoir rouvertes, mais quelques-uns insinuaient que l'autel ne se rétablirait jamais soli-

dement sans s'appuyer au trône. Les journalistes exploitaient la tendance publique; « Toutes ces plumes vénales, gémissait le démocrate Poultier, suivent le vent de la réaction parce que cela amène des abonnés; » et les jeunes gens à la mode, par une conception fantaisiste de l'histoire, se figuraient que l'ère royale avait été un temps toujours exempt de secousses et de crises, où l'on menait tranquillement joyeuse vie; « Quand on leur parle d'une monarchie de quatorze cents ans, ils croient bonnement que pendant quatorze cents ans on alla paisiblement à l'opéra et au vaudeville,... qu'il y avait d'assez fréquentes guerres, mais qu'on n'y envoyait jamais de jeunes gens, de peur d'interrompre les bals et les *thés*. » La majorité des bourgeois paisibles admettait sans doute la République, le fait établi, et s'était même déshabituée des formes monarchiques, mais combien d'entre eux, tenant Bonaparte pour l'homme actuellement indispensable, providentiel, ne s'imaginaient pas pourtant que la Révolution pût rien fonder; un pouvoir stable s'édifierait-il jamais sur ce volcan à peine refroidi, et la France trouverait-elle un lendemain, un avenir, sans s'accorder avec ses princes?

Le royalisme pur, le royalisme militant, restait organisé. Le parti relevant du Comte d'Artois, ce parti d'action dont la spécialité était d'obéir à un prince qui n'agissait jamais, avait à Paris des bureaux secrets, des officines, des salons, des journaux, « quarante journaux, » la majorité de la presse, des contre-polices, des ramifications mystérieuses jusque dans l'intérieur et « la domesticité du gouvernement (1). » Sous l'immobilité lasse de la cité, ses intrigues grouillaient; ses agens correspondaient avec Londres et avec l'Ouest.

Bien qu'un armistice eût été signé avec les chefs vendéens, angevins, bretons et normands, bien que des négociations se poursuivissent avec cette république de chefs qui s'intitulait la France royale, l'insurrection toujours sur pied pesait sur Paris par sa proximité relative et l'opprimait, entretenait un sourd malaise. Les républicains se disaient : faut-il voir en Bonaparte « un Monk qui se sert de la Vendée comme d'une planche pour ramener et sauver la royauté (2)? » La masse des gens tran-

(1) Brune à Bonaparte, après un entretien avec Cadoudal. Chassin : *les Pacifications de l'Ouest*, III, 562.

(2) Rapport de police publié par Schmidt, *Tableaux de la Révolution française*, III, 480.

quilles s'alarmait un peu de ce voisinage de guerre civile. Les avant-postes de la chouannerie normande étaient à moins de trente lieues : on les disait plus près, on croyait parfois les voir dans la forêt de Saint-Germain. Des bandes d'insurgés tenaient la basse Seine, interceptaient les convois de vivres remontant le fleuve et gênaient l'approvisionnement de Paris.

Par surcroît d'embarras, l'hiver s'annonçait très dur. Le thermomètre tombé brusquement à dix degrés au-dessous de zéro, la gelée s'établissant, la Seine prise, augmentaient la détresse des classes pauvres. Dans le faubourg Antoine, dans le faubourg froid et noir, l'ouvrier traînait sa misère, trouvait plus difficilement à se nourrir. Les moulins à farine établis sur les rivières, pris dans les glaces, cessaient de fonctionner; le prix du pain et des autres denrées renchérissait, et des menaces de disette se levaient à l'horizon. Bonaparte se préoccupait de ces symptômes, à l'heure où la réunion des assemblées pouvait le remettre aux prises avec quelques effervescences parlementaires. En l'an III, quand il commandait l'armée de l'intérieur, il avait vu les émeutes de la faim, les atroces émeutes de germinal et de prairial; il savait que le besoin physique et la souffrance, plus que la passion politique, suscitent les grands troubles, en mettant les désespérés au service des factieux.

Afin d'assurer l'immobilité des masses, il tâchait de pourvoir à leur subsistance. L'approvisionnement des boulangeries, des halles et marchés, le maintien des prix à un taux modéré, restaient l'objet de soins constans. Le gouvernement essaya de donner l'impulsion à la charité privée; le nouveau ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, ouvrit avec fracas une souscription en faveur des indigens, les noms des donateurs devant être portés au Bulletin des lois et proposés à la reconnaissance publique; c'était appeler la vanité au secours de la philanthropie. Le gouvernement fit plus et n'hésita pas à ouvrir des ateliers nationaux. La construction de deux ponts fut annoncée; l'un devait s'établir en face du Jardin des Plantes; la victoire le baptiserait plus tard et le nommerait pont d'Austerlitz; l'autre relierait la cité à l'île Saint-Louis, appelée alors l'île de la Fraternité. En attendant que ces grands travaux pussent commencer, l'État se faisait dès à présent embaucheur et chef de chantier. Par arrêté du 18 nivôse, le ministère de l'Intérieur avait été invité à occuper comme il pourrait trois mille bras. Au bruit de cet

appel, les ouvriers se présentaient par bandes aux commissaires de police, qui les renvoyaient à l'administration centrale. Le ministère les répartissait en groupes sous la direction de ses architectes, faisait chercher « sur quels terrains, à quels bâtimens on pourrait les employer (1). »

Pour satisfaire les classes qui souffraient de moins matérielles infortunes, Bonaparte légiférait par voie de règlement. Il avait déjà mis sur pied son Conseil d'État, en le composant des hommes chez lesquels il avait reconnu le sens et l'instinct des besognes reconstituantes, le goût du travail utile, consciencieux, pratique, préféré aux discussions bruyantes; en face des hommes de Sieyès, ce serait son équipe personnelle. Il popularisa du premier coup son Conseil d'État en lui faisant prendre l'initiative d'un grand acte de réparation, dont il ne voulait point laisser l'honneur aux corps politiques. Les lois des 3 brumaire an III, 19 fructidor an V et 9 frimaire an VI avaient enlevé l'exercice des droits de citoyen à tous les parens d'émigrés et aux ci-devant nobles; ils ne pouvaient être élus à aucune fonction, participer à aucun vote, obtenir aucun emploi; c'était frapper d'interdiction civique toute une partie de la nation, créer en France une innombrable caste de parias, de privilégiés à rebours et d'émigrés à l'intérieur. Par son premier avis, rendu le 6 nivôse et approuvé par les consuls, le Conseil d'État déclara que la constitution, en ne soumettant à aucune restriction l'exercice des droits politiques, avait implicitement abrogé toutes lois contraires. Cette façon d'interpréter le silence de la constitution pour bouleverser l'arsenal des prohibitions révolutionnaires et abolir le privilège de roture était hardie; elle parut à certains un empiétement sur les droits de la puissance législative, mais le public ne vit que la justice et le bienfait de la mesure, le rétablissement de l'un des principes essentiels de 1789 : l'égalité devant la loi.

II

Tandis que le Conseil d'État prenait si délibérément l'avance sur les assemblées, le Tribunat, s'étant réuni le 11 nivôse et ayant élu Daunou pour président, s'occupait d'une question de costume. Pour les membres de la nouvelle législature, un acte des

(1) Rapport général du bureau central sur Nivôse. Archives nationales, AF, IV, 1329.

autorités constituantes avait supprimé la toge rouge et le travestissement romain; il avait prescrit l'habit de soie à la française, gros bleu pour les députés et bleu clair pour les tribuns, agrémenté d'or pour les premiers et d'argent pour les seconds, avec le « chapeau français » et la ceinture tricolore. Le public approuvait cette réaction dans les costumes; il y voyait un encouragement donné à l'industrie nationale, une grosse commande assurée aux manufactures lyonnaises, car il ne faudrait pas moins de « 4000 aunes de soie » pour habiller tout le monde législatif. Mais les tribuns maugréaient, craignaient la dépense; quelques-uns regrettaient la toge et ne concevaient pas que des tribuns fussent habillés autrement qu'à la façon des Gracques. Dans la première séance, Riouffe posa emphatiquement, par motion d'ordre, ces deux questions : les tribuns, orateurs du peuple, doivent-ils se distinguer par leur tenue des autres citoyens? en admettant l'affirmative, n'eût-il pas été préférable de leur donner, à la place d'un habit étroit et cérémonieux, un vêtement plus ample, plus aisé, facilitant la gesticulation de l'orateur et les fougues de son débit? Cette discussion, qui n'eût pas été déplacée dans un atelier de tailleur, remplit la séance.

Dans le même moment, le Corps législatif se constituait sous la présidence de son doyen d'âge, le citoyen Tarteyron. Pour la première fois, des représentans officiels du gouvernement figuraient dans une Chambre française. Une place avait été réservée au pied de la tribune pour les conseillers d'État, séparés de l'assemblée par des draperies rouges. Trois conseillers d'État montèrent ensemble à la tribune, et l'un d'eux, Fourcroy, lut le premier projet de loi émané de l'initiative consulaire; il avait pour but de régler les rapports entre les pouvoirs publics et le mécanisme législatif. Ce projet fut renvoyé à la discussion du Tribunat; après quoi, le Corps législatif s'occupa de son règlement, car la constitution, en l'obligeant à voter ou à rejeter silencieusement les lois, ne lui avait pas imposé un mutisme absolu et ne lui interdisait point quelques discussions à côté.

Le 13 nivôse, un incident très vif se produisit au Tribunat, à propos du lieu où ce corps avait été placé. Était-il convenable de l'avoir logé au Palais-Royal, centre de tous les plaisirs et de toutes les corruptions, repaire doré des escrocs, des agioteurs et des filles, palais et bouge? Dans leurs délibérations, les tribuns ne seraient-ils point troublés par la rumeur des galeries et le

charivari des musiques? Puis, pour installer la salle d'assemblée, les bureaux et dépendances, il avait fallu non seulement déplacer un concert, mais fermer plusieurs salons de jeux, expulser militairement les joueurs qui s'obstinaient à se réunir, déranger diverses industries, plus ou moins interlopes; les intéressés faisaient grand bruit, se plaignaient qu'on eût exproprié « leur innocent commerce, » à quoi les journaux répliquaient qu'il s'agissait plutôt du « commerce de l'innocence. » Dans l'espèce d'émoi causé par ces incidens, le tribun Duveyrier trouva occasion à placer un discours tout retentissant de déclamations révolutionnaires. Il approuvait, quant à lui, qu'on eût mis le Tribunat au lieu où la Révolution avait fait ses premières armes; c'était là qu'en un jour immortel Camille Desmoulins et ses émules avaient ameuté le peuple pour le lancer à l'assaut de la Bastille et abattre ce rempart de la tyrannie. Il importait que de tels souvenirs, de tels exemples restassent toujours présens à la mémoire des tribuns : « Dans ces lieux, si l'on osait parler d'une idole de quinze jours, nous rappellerions qu'on vit abattre une idole de quinze siècles. »

La majorité de l'assemblée accueillit ces mots avec une stupeur épouvantée. Bonaparte apparaissait déjà si fort, si redoutable, si impérieux, qu'un outrage à sa personne semblait ressusciter le crime de lèse-majesté. Le soir, l'émotion en ville fut grande: on disait que Duveyrier allait être arrêté. Il n'en fut rien, et le belliqueux tribun, ami d'ailleurs de Leclerc, coucha dans son lit. Au cours d'une des séances suivantes, consterné de sa propre audace, il essaya de rétracter ses paroles, sous couleur de les expliquer, et Riouffe, ancien flagorneur du Directoire, se répandit sur le compte de Bonaparte en adulations éperdues, à quoi le président Daunou coupa court assez dignement, en rappelant l'orateur à la question. Quant à Bonaparte, sous le coup qui lui avait été directement asséné, il ne bronchait pas et demeurait immobile, laissant à l'opinion le soin de faire justice.

L'avertissement donné aux tribuns ne vint pas du pouvoir; il vint du public; il fut prompt et rude. Ainsi, disait-on de tous côtés, ils sont incorrigibles, ces bavards, ces factieux, qui ont sacrifié tant de fois l'intérêt de la France à un effet oratoire. Il a suffi de leur rouvrir une tribune pour que l'on entende à nouveau ces motions, ces appels incendiaires, qui menacent de remettre encore une fois tout en combustion. Depuis deux mois

qu'il n'y avait plus d'assemblées proprement dites, on était si tranquille; contre les interrupteurs du repos public, ce fut un *tolle* général. Plusieurs journaux signifièrent au Tribunat qu'il se tromperait grossièrement s'il se croyait appelé par la constitution à entraver la marche des affaires, à s'ériger en permanent obstacle, en Chambre d'opposition.

En réalité, une minorité d'opposans assez nombreux s'était formée dans le Tribunat et le Corps législatif. Parmi les tribuns, les uns voulaient simplement se donner de l'importance, obéissaient à l'incurable manie de parler à tort et à travers et de critiquer; d'autres étaient des fanatiques d'irréligion, reprochant à Bonaparte de trahir la cause de la Révolution et de la philosophie en supprimant l'intolérance, en répondant au vœu national qui redemandait des autels. Quelques-uns, d'esprit plus ouvert et raffiné, désiraient sincèrement, dans la mesure de leurs attributions, maintenir un régime de libre discussion et de contrôle.

Ces parlementaires attardés se réunissaient pour la plupart chez Mme de Staël, mais ne s'y trouvaient pas seuls: ils s'y rencontraient avec des ministres et des conseillers d'État, avec les frères de Bonaparte et ses amis de la première heure. En rouvrant son salon, Mme de Staël avait voulu moins en faire un foyer d'opposition qu'un centre d'influence. Cette femme de génie eut toujours la passion et la faiblesse de se mêler aux affaires publiques, de s'y jeter avec toute son ardeur et de réclamer part au gouvernement. Sous le Directoire, elle s'était crue un instant l'Égérie des hommes du Luxembourg; elle avait approuvé l'acte de fructidor, puis s'était efforcée d'en modérer les suites; généreuse jusqu'en ses erreurs, elle avait arraché à la terreur fructidorienne plusieurs victimes; dans le gouvernement d'alors, elle eût voulu se créer un ministère idéal, tout d'influence et d'autorité spirituelle, mais elle en eût fait le ministère de la pitié. Aujourd'hui, elle avait trop l'instinct du grand pour ne pas admirer Bonaparte; elle ne demandait qu'à le porter aux nues, à le célébrer, à l'aimer, mais à la condition qu'il puiserait auprès d'elle quelques-unes de ses inspirations, qu'il admettrait les critiques de Benjamin Constant et transformerait le salon de Mme de Staël en succursale du Consulat. Les habitués de ce salon, comme Mme de Staël elle-même, avaient applaudi au 18 Brumaire et cru qu'en ce jour, la liberté proscrite rentrait par effraction; ils

avaient chaleureusement adhéré à la constitution de frimaire, d'abord parce qu'elle sauvegardait leur situation personnelle, et aussi parce qu'elle leur paraissait réserver, par l'institution du Tribunat, les droits de la parole; elle créait, pensaient-ils, une république à l'usage de l'élite intellectuelle et érigeait les assemblées, issues désormais d'une sélection compliquée, en académies légiférantes. Et pourtant le père de M[me] de Staël, M. Necker, retiré en Suisse, avait essayé de jeter sur cet enthousiasme quelques grains de son bon sens genevois; il croyait à la nécessité de Bonaparte, admirait « ses prodigieuses facultés, » mais il comprenait que la constitution, dépourvue de garanties réelles, tournerait fatalement au profit du despotisme : « Et vous êtes tous dans l'enchantement, écrivait-il à sa fille ; je vous félicite non pas de tant d'esprit, mais de tant de bonheur. » Il ajoutait dans une autre lettre, avec une bonhomie un peu narquoise : « Vive la République ! Est-ce toujours ainsi que l'on dit (1)? »

L'erreur des hommes d'esprit et de talent dont M[me] de Staël vivait entourée était de confondre la liberté politique avec ce qui n'en est que l'une des formes. Peu leur importait que le régime nouveau ne fût pas véritablement représentatif, pourvu qu'il restât à certains égards parlementaire. Ils jugeaient que la France serait libre tant qu'elle aurait un gouvernement sous lequel on pourrait parler, tant qu'elle posséderait des assemblées où eux-mêmes trouveraient place, tant qu'il y aurait des triomphes oratoires, des luttes et des exploits de tribune. Mais voici que le projet de loi réglant les rapports des pouvoirs, tel qu'il était soumis au Tribunat, tendait manifestement à étrangler les discussions; il obligeait le Tribunat à se prononcer sous deux jours sur tout projet émané de l'initiative gouvernementale, permettait bien au Corps législatif de proroger en certains cas le délai, sur demande des tribuns, mais réservait au Conseil d'État le droit d'en fixer finalement le terme; il portait en tout la marque d'un esprit autoritaire et expéditif.

Contre ce projet, Benjamin Constant prépara un discours très vif; seulement, cette harangue de révolte, qui déplairait au Consul, risquait de couper en deux la société de M[me] de Staël et de dépeupler en partie son salon, chose bien grave. Le 15 nivôse, jour de la discussion, avant d'aller au Tribunat, Benjamin

(1) Archives de Coppet, lettres de Necker à M[me] de Staël, 16 et 14 décembre 1799.

Constant consulta son amie; elle lui répondit : « Il faut suivre sa conviction (1) ! »

Benjamin parla. Cet être séduisant et inquiet abordait pour la première fois une tribune française. Son corps long et maigre, ses cheveux d'un blond fade, son physique d'étudiant allemand prévenaient peu en sa faveur; il parla, et l'auditoire émerveillé subit le charme. D'un verbe acéré, il disséqua le projet consulaire et en montra tous les ressorts combinés de manière à restreindre la prérogative tribunitienne : « Le but de ce projet, dit-il, est de nous présenter pour ainsi dire les propositions au vol, dans l'espérance que nous ne pourrions pas les saisir, et de leur faire traverser notre examen comme une armée ennemie. » Il continua ainsi longtemps, spirituel, mordant, incisif; chaque mot portait sa griffe. Ses contradicteurs firent preuve d'une infériorité manifeste et il eut incontestablement les honneurs de la séance. La majorité de ses collègues était pourtant décidée à ne pas le suivre jusqu'au vote; ils lui donneraient tort par leur suffrage et raison dans leur conscience. Pour beaucoup d'entre eux, son discours fut à la fois sujet d'admiration et de scandale.

Le soir, Mme de Staël attendait à dîner un certain nombre d'amis. Au lieu des convives, ce furent les billets d'excuse qui arrivèrent l'un après l'autre; il en vint dix à la file. L'audace de l'ami de la maison avait fait ce vide, et la soirée s'acheva presque dans le désert. Mme de Staël se maîtrisa d'abord; à la fin, elle ne put dissimuler sa cruelle blessure. Les jours suivans, des amis d'ancienne date, des obligés, évitèrent son approche; Talleyrand fut l'un des premiers à lui tourner le dos. Ces hommes de salon ne demandaient déjà qu'à se transformer en gens de cour; vers le maître à peine démasqué, c'était un élan d'empressemens lâches, une concurrence de bassesses, et la servilité devançait la servitude.

Dans la majorité du public, le déchaînement fut inouï. Le Tribunat avait fini pourtant par approuver le projet de loi, mais l'opposition avait réuni vingt-cinq suffrages contre cinquante-quatre, plus d'un tiers des voix; elle s'était comptée et affirmée; elle pouvait se développer, grandir, mettre en péril la stabilité du gouvernement. Or, parmi la masse des spectateurs, les gens même de cœur libéral en étaient venus à considérer Bonaparte

(1) *Dix ans d'exil*, p. 7.

comme tellement imposé par les circonstances, que la moindre atteinte à l'homme en qui la France se reposait et par lequel la patrie pouvait revivre, semblait acte de haute trahison. Puis, on avait vu, pendant dix ans, toute scission entre les autorités aboutir très vite à des déchiremens, tout parti dégénérer en faction; les violens discours avaient toujours précédé les coups de fusil et les massacres; ces souvenirs lugubres pesaient sur tous les esprits. A voir renaître un germe d'opposition, l'opinion littéralement s'affola; on se crut rejeté dans le chaos; la rente était retombée au-dessous de vingt francs.

Voilà donc, criaient les journaux ameutés, voilà ce que l'on a gagné à repeupler les assemblées d'hommes usés, discrédités, habitués à vivre de discordes; c'est à eux qu'il faut s'en prendre si l'acte pacificateur de Brumaire n'a pas encore produit les résultats espérés. Parce que ces hommes avaient trop longtemps fatigué et tourmenté la France, on ne leur permettait plus l'indépendance; ils avaient raison dans le présent, tort par leur passé. En quelque position qu'ils se soient aujourd'hui réfugiés et logés, l'animadversion publique les recherche et les incrimine. Aux tribuns payés pour parler, on reproche de trop parler. Aux législateurs payés pour se taire et voter, on reproche de mal gagner leur argent. Ils ne viennent même pas à la Chambre. Le 17 nivôse, jour fixé pour opiner sur le projet en suspens, le Corps législatif ne s'est pas trouvé en nombre suffisant pour que le scrutin pût s'ouvrir. Les députés touchent leur traitement et ne remplissent pas leur mandat. Qu'on les rappelle à la décence, à leur fonction, et, s'ils osent réclamer, « nous leur répondrons, le texte de la constitution à la main : *Vous n'avez pas la parole.* »

Dans ce concert d'invectives et de quolibets, les journaux des nuances les plus diverses se réunissaient. *Le Journal des hommes libres*, organe des bas Jacobins, organe officieux du ministre de la police, avait l'un des premiers donné de la voix : il avait lancé contre M[me] de Staël et Benjamin Constant d'ignobles attaques. Les républicains d'extrême gauche, dépourvus et faméliques, haïssaient la caste des révolutionnaires en place, pourvus et rétribués, et Fouché, Jacobin autoritaire, détestait le parlementarisme sous toutes ses formes. D'autre part, *la Gazette de France*, organe de la réaction indépendante, procédait par insinuations venimeuses; derrière Benjamin Constant et autres

vains parleurs, elle prétendait découvrir une plus redoutable puissance, l'homme qui s'était fait du silence une force, le patient tisseur d'intrigues, l'invisible moteur, Sieyès le taciturne. Sans le nommer, elle le désignait, et, derrière Sieyès, quelques-uns croyaient apercevoir la faction d'Orléans, poussant toujours au désordre pour en profiter et pêcher en eau trouble. Parmi les journaux royalistes, c'était une furieuse levée de boucliers. L'occasion leur paraissait bonne pour s'acharner sur les hommes de la Révolution. Ils adjuraient Bonaparte d'en finir avec ce résidu, de le balayer. Ils lui proposaient en exemple Cromwell, qui s'était débarrassé du Parlement croupion en le faisant disperser « comme une vile canaille. » Aujourd'hui, à propos d'une apostrophe injurieuse et d'un discours trop éloquent, c'était un appel au coup de force, à l'acte brutal, une incitation à recommencer la journée de Saint-Cloud.

Bonaparte laissait dire, laissait hurler. M[me] de Staël elle-même a dit de lui : « Cet homme si impatient au fond de lui-même a le talent de rester immobile quand il le faut (1). » Il ne bougeait pas. Sans doute, à l'approcher de près, il était facile de surprendre une contraction de son visage, un pli de colère sur son front, un frémissement de rage contre les hommes qui s'essayaient à contrarier son despotisme en marche, en même temps qu'ils retardaient la réfection de la France. Cependant, il se contient encore, sait rester maître de soi, ne se permet aucun éclat public; les coups qu'il porte demeurent tout intimes, prudemment calculés, et il frappe en sourdine.

Contre M[me] de Staël, on parlait de mesures extrêmes; étrangère, elle dépendait du gouvernement, qui pouvait par simple arrêté l'expulser de France, et la malheureuse femme tremblait, car elle ne voyait en dehors de Paris qu'endroit de bannissement et de langueur, « plus que le tombeau (2). » Mais Bonaparte n'en est pas encore là; tout au plus fait-il donner avis à M[me] de Staël de se retirer pour quelques jours dans sa maison de Saint-Ouen, aux portes de Paris, et va-t-il jusqu'à la déporter dans la banlieue. Il sait d'ailleurs le moyen, où qu'elle soit, de la tenir en lieu de pénitence et d'exil. Pour prolonger le vide qui s'est fait autour d'elle, il n'a qu'un mot à dire : il le dit, et, à l'exception

(1) *Dix ans d'exil*, p. 15.

(2) Paroles citées dans une réponse de Necker à sa fille, 28 janvier 1800. Archives de Coppet.

de quelques visiteurs d'un courage furtif, tout le monde se détourne du salon compromettant et le met en quarantaine. C'est frapper Mme de Staël dans ce qu'elle a de plus cher, dans son besoin de société, dans sa passion de parler et de se communiquer, dans ce goût pour les échanges et les batailles d'idées qui donnent un aliment à sa dévorante activité d'esprit et qui la sauvent de ce qu'elle redoute le plus au monde, l'ennui. A se voir délaissée, sevrée de relations et de causeries, elle souffre horriblement; elle souffre des injures de la presse; elle souffre encore plus d'avoir perdu la faveur du Consul, car il lui est également impossible de se plier au joug et de supporter la disgrâce. Dans sa retraite de Saint-Ouen, elle s'agite, s'affole, vit dans une exaltation douloureuse, dans une perpétuelle surexcitation de l'esprit et des nerfs. Et vainement son père qui l'adore, le sage Necker, resté à Coppet, s'efforce de loin à la calmer et à la consoler.

Il fait de son mieux pour arranger les choses. Dans des lettres confiées à la poste et destinées à passer sous les yeux d'une police rien moins que scrupuleuse, il loue Bonaparte, l'appelle « le grand Consul, le héros, ton héros, » et tâche ainsi de l'adoucir. Quand il écrit à Mme de Staël par voie plus sûre, il la conjure de ne pas permettre à son imagination de grossir ses malheurs. Il lui conseille de renoncer à la politique, qui décidément lui réussit mal, et voudrait l'avoir pour quelque temps à Coppet, dans une atmosphère apaisante; elle retournerait à Paris ensuite : « Il faudrait se soumettre à une lacune de Paris pour y retourner ensuite en gens d'esprit et non plus en gens d'affaires. Ces derniers me paraissent du néant et font le même effet sur tout le monde. Tu es blâmable de vivre si fortement d'opinion et de la plus mauvaise que j'aie connue depuis longtemps (1). » Il la supplie surtout de se remettre au travail, d'y chercher l'oubli, de faire un livre, un beau livre, qui la remettra en faveur auprès du public, auprès de Bonaparte peut-être, et de prendre « le bénéfice du temps (2). » Il n'avait pas si tort, puisque Bonaparte, qui cherchait toujours à rallier après avoir frappé, laissera bientôt son frère Joseph porter à Mme de Staël quelques paroles de paix, offrir une rentrée en grâce, des faveurs, tout ce qu'elle voudra, au prix d'une absolue soumission : « Mon

(1) Necker à Mme de Staël, 28 janvier 1800. Archives de Coppet.
(2) *Ibid.*, 28 nivôse.

Dieu, répondra-t-elle en retrouvant toute sa fierté, il ne s'agit pas de ce que je veux, mais de ce que je pense (1). »

Vis-à-vis des assemblées, Bonaparte continuait d'affecter une impassibilité sereine et presque déférente. Avec une habileté suprême, il ménageait les formes et les apparences de la liberté. Il se donnait l'air de respecter ce droit de discussion et de contrôle qu'il détestait au fond. A ce moment, qu'on le regarde, qu'on l'écoute : c'est le langage, le ton, l'attitude d'un grand républicain.

Il dédaigne de relever les insultes et ne s'offense que des louanges. Point de réponse aux discours de Duveyrier et de Constant; mais Riouffe l'a bassement adulé; les journaux publient aussitôt cette note, de provenance officieuse : « On prétend que Bonaparte a annoncé qu'il refuserait sa porte à quiconque se permettrait contre lui des éloges emphatiques et ridicules. » On le pousse à chasser les assemblées; il invite les présidens des deux Chambres à choisir librement les commandans de leur garde. On voudrait qu'il se saisît du rôle de César; voici sa réponse : veillant à l'aménagement des Tuileries, où il se garde encore de prendre domicile, il a soin de faire placer dans la grande galerie, parmi les bustes de personnages célèbres, celui de Brutus. Mais un journal, *le Rédacteur*, discute et blâme ce choix : le poignard de Brutus n'a été que l'instrument d'une faction oligarchique contre un homme qui s'est imposé à l'admiration des siècles. Aussitôt, *le Moniteur* répond par un article de fond, par une de ces dissertations d'histoire romaine qui plaisent à l'imagination classique de l'époque; il reproche à César d'avoir « cumulé sur sa tête toutes les dignités, tous les pouvoirs, et mis partout sa volonté à la place de la loi. » Quant à celui qui l'a frappé, il était noble et pur : « fier d'être le libérateur de ses égaux, il eût cru les offenser et s'humilier lui-même, en ne devenant que leur maître; » et ce n'est pas l'un des spectacles les moins piquans de cette période que de voir le journal de Bonaparte prendre contre César la défense de Brutus

Cependant, l'émotion générale et les polémiques ne s'apaisaient point. Dans la cacophonie des journaux, la note dominante restait dure et cruelle aux assemblées existantes. L'idée de s'en débarrasser et de renouveler le personnel législatif prenait

(1) *Dix ans d'exil*, 3.

corps. La chose était facile, disait-on maintenant, et pouvait s'accomplir sans recours au remède militaire, puisqu'on avait affaire à des législateurs nommés et point élus, conséquemment révocables. Bonaparte, revêtu de la sanction populaire, était seul l'élu de la France; entre lui et les assemblées, qu'il fasse juge le peuple, qu'il l'appelle à se prononcer par plébiscite sur la question suivante : les choix faits ont-ils été agréables au peuple; le peuple veut-il que le Premier Consul nomme une commission de sénateurs qui sera chargée de les reviser et d'en opérer d'autres?

Ce moyen de solution, proposé d'abord par *le Surveillant*, fut violemment soutenu par *le Journal des hommes libres;* des feuilles même modérées, telles que *le Publiciste*, s'y rallièrent. *La Gazette de France* s'emportait; son rédacteur Thurot interpellait Bonaparte : « Interrogez la France. Les nominations faites par le Sénat conservateur ont été si étranges, ont tellement heurté l'opinion publique, que tous les signes d'improbation indirecte se sont manifestés à la fois. L'argent s'est resserré, le crédit est devenu plus impossible, les fonds publics ont oublié le 18 Brumaire, et nous restons tremblans et incertains entre un gouvernement qui appelle notre confiance et des autorités législatives qui la repoussent. » Pour agir, attendra-t-on que le mal s'aggrave? « Alors se présenteront de nouveau ces hommes silencieux dont les dispositions sont déjà faites (lisez Sieyès); ils viendront blâmer ce qui est leur ouvrage, et jeter leur venin sur la tombe de ceux dont ils auront avancé la chute. Vous qui gouvernez, osez consulter l'opinion; elle est toute en votre faveur... De toutes nos autorités, vous êtes la seule à laquelle on puisse se rallier. Les hommes nécessaires sont toujours ceux qui sont préférés, et les gouvernemens ne sont aimés que par nécessité. »

Ainsi lancée, l'idée de recommencer les nominations prenait étonnamment dans le public. Les uns l'adoptaient par passion contre-révolutionnaire, les autres pour plaire à Bonaparte ou simplement par effroi de sa colère, plutôt pressentie qu'éprouvée. On préjugeait ses intentions; on le disait particulièrement courroucé contre Sieyès, d'où venait tout le mal, et prêt à éloigner ce chef d'une oligarchie détestée. Une nouvelle, colportée d'abord à la Bourse, accrédita ces rumeurs. Le bruit se répandit que Sieyès avait disparu de son domicile; où était-il, en prison, en exil ou en fuite? Chercher Sieyès, ce fut pendant quelques heures l'amusement des Parisiens, le jeu du jour, et les journaux, cédant

à l'universelle manie des calembours, en faisaient un par citation latine : *Si es, ubi es?* Dans les milieux politiques et parlementaires, on ne s'intéressait plus à Sieyès qu'en tremblant. Par peur d'indiscrètes questions, les hommes en place n'osaient dîner en ville. Tout s'éclaircit cependant, et l'on sut que Sieyès, cédant à un conseil impérieux ou à un mouvement de prudence, avait jugé utile de prendre lui-même l'air des champs, de se retirer pour quelques jours chez un ami, le sénateur Clément de Ris, qui possédait une terre en Touraine. La question vivement posée, celle du renouvellement des assemblées, n'en restait pas moins à l'ordre du jour. On attendait avec impatience que Bonaparte se fût prononcé et que le sphinx eût parlé.

A la fin, *le Moniteur* parla, publia une série d'articles, mais ce fut pour réprimer les effervescences et les exagérations, d'où qu'elles vinssent, et donner de haut la note juste. Bonaparte sentait qu'à renouveler brusquement le personnel législatif, à doubler le 18 Brumaire par une espèce de second coup d'État, il marquerait son gouvernement d'un caractère d'incohérence et d'instabilité ; il donnerait raison à ceux qui prétendaient que tout pouvoir issu de la Révolution ne saurait cheminer autrement que par cahots et secousses; par la brèche qu'il ferait lui-même aux institutions, il rouvrirait peut-être passage au royalisme, toujours debout et menaçant. D'ailleurs, où trouver un personnel de rechange, à moins de recourir à des hommes par trop suspects aux républicains et que Bonaparte ne comptait employer que plus tard, en les insinuant peu à peu dans l'État? Les membres actuels des assemblées représentent les intérêts nés de la Révolution ; ils représentent la classe révolutionnaire établie et possédante ; Bonaparte a fait pacte, en Brumaire, avec ces hommes et ne peut encore se passer d'eux. S'il tient aujourd'hui à les avertir, à leur faire sentir le frein, il veut en même temps les protéger et les couvrir.

Dans le conflit entre tribuns et journalistes, *le Moniteur* reprend à la fois les uns et les autres. Il constate un manque général de sang-froid et reproche à tout le monde de vivre sur le passé : « Qu'ils sont loin du présent..., les hommes qui ont voulu essayer la ridicule répétition des scènes si vieillies et si usées des déclamations de tribune, et ceux qui, pour rappeler des souvenirs du même genre, veulent faire croire qu'on est encore au temps des exils, des exclusions, des conspirations inventées

ou découvertes, de toutes ces vaines ressources de la crainte, de tous ces misérables mensonges de la faiblesse!... Au reste, il était juste d'essayer en même temps de recommencer l'éloquence des clubs, et d'accréditer des nouvelles de mesures dignes de l'administration des comités. » Ignore-t-on qu'une ère nouvelle commence, qu'un grand fait est survenu, et que la France possède enfin un gouvernement? Le caractère principal de ce gouvernement, c'est une modération imposante; il s'est élevé à la voix et par l'effort des modérés : « Ce sont eux qui, appelant la force au secours de la sagesse, ont voulu substituer des principes à des déclamations, des lois à des convulsions, à une révolution un gouvernement... »

Sous cette parole à la fois apaisante et forte, le tumulte cessa comme par enchantement. Le 19 nivôse, le Corps législatif avait adopté le projet de loi en suspens par 203 voix contre 23. Sieyès revint tranquillement présider le Sénat. La crise fut close, et ce fut finalement la presse qui en paya les frais. La presse venait de servir Bonaparte, mais elle l'avait servi maladroitement et compromis; par ses exagérations, par le tapage qu'elle avait fait, elle avait grossi l'incident; les discours de Duveyrier et de Constant auraient-ils pris tant d'importance, s'ils n'eussent été répercutés, commentés, discutés à outrance par les cent voix de la presse? Qu'est-ce qu'un journal? disait plus tard Bonaparte : Un club diffus. Un journal agit sur ses abonnés à la manière d'un harangueur de club sur son auditoire; il entretient parmi ses lecteurs une agitation factice, permanente, qui se communique autour d'eux et s'accroît en devenant collective : « Vous voulez que j'interdise des discours qui peuvent être entendus de 400 ou 500 personnes et que j'en permette qui le soient de plusieurs milliers (1). » Fouché, d'ailleurs, inclinait à réprimer une presse que l'absence de toute garantie constitutionnelle livrait à l'arbitraire gouvernemental; le second consul, Cambacérès, proposait une mesure d'ensemble.

Le 27 nivôse-17 janvier, — un arrêté des consuls réduisit le nombre des journaux parisiens de soixante-treize à quatorze. On conservait ceux qui possédaient une clientèle établie et répondaient à un besoin de l'opinion, ceux-là, d'ailleurs, devant se tenir pour avertis; les autres étaient purement et simplement sup-

(1) Stanislas de Girardin, *Journal et Souvenirs*, III, 316.

primés. Pour mieux se couvrir à gauche, les consuls transformèrent cet attentat à une liberté publique en mesure de défense révolutionnaire; leur arrêté motiva ainsi son dispositif : « Considérant que la plupart des journaux de Paris sont aux mains des ennemis de la République. » En fait, l'interdiction frappa spécialement les feuilles d'extrême droite et de royalisme à peine déguisé. On laissait subsister les organes qui poussaient à la réaction sans combattre la forme républicaine, tels que *la Gazette de France* et *le Publiciste; le Journal des hommes libres* fut naturellement excepté de l'hécatombe, ainsi que quelques-uns de ses congénères d'extrême gauche. Bien que la mesure mît en détresse beaucoup d'intérêts privés, elle laissa le public à peu près indifférent et fut généralement approuvée par les gens d'ordre; les Parisiens, en voyant se restreindre notablement leur ration quotidienne d'informations suspectes et d'excitantes lectures, se vengèrent à peine par quelques épigrammes (1). Parmi les journaux frappés, un seul, *l'Ange Gabriel*, qui se faisait chaque matin prophète de royauté, osa résister, essaya de reparaître, et fut brisé.

Ainsi, Bonaparte mettait tout son art à ruser avec la Révolution, tandis qu'il employait tour à tour et contenait la réaction dans les écrits et les idées. Contre le royalisme en armes, contre la chouannerie, contre les insurrections de l'Ouest, il se retourne impétueusement. Il trouve que les négociations avec l'Ouest ont trop duré et entend que tout se termine militairement. A réduire l'insurrection, il donnera une garantie aux républicains de Paris et des assemblées, qui craignent moins au fond César que Monk : il s'assurera les mains libres pour la grande entreprise qu'il compte mener au printemps contre l'Autriche; il délivrera Paris d'une inquiétude qui empêche l'esprit public de se fixer; enfin, il n'est pas homme à souffrir qu'une puissance indépendante et hostile, une fédération de campagnes insurgées, une France blanche dans la France tricolore, une force s'appuyant d'un principe, tienne indéfiniment contre lui et brave son jeune pouvoir. Replacé sur un terrain d'activité toute guerrière, il se sent plus libre de ses mouvemens; l'étincelante énergie qui bouillonne en lui, il la communique aux autres, à Brune, nommé au commandement général de l'Ouest, aux généraux placés en sous-

(1) On dit que Bonaparte, composant habilement son jeu, s'était donné *quatorze valets*.

ordre. Sa parole réveille, remue, secoue tous ces hommes; elle prescrit de trancher dans le vif et d'exterminer les résistances. Cette plaie de guerre civile qui saigne encore au flanc de la République, il veut à tout prix la cicatriser et y porter le fer rouge.

III

Le parti chouan releva le défi et accepta la lutte. Tandis qu'en Maine-et-Loire, dans le Morbihan, la Manche et l'Orne, les hostilités reprenaient avec quelque vivacité, les agens anglo-royalistes de Paris se considéraient comme l'avant-garde de l'insurrection occidentale et tâchaient d'établir une concordance de mouvemens. Ils avaient reconstitué un organe central, une *agence*, une sorte de gouvernement occulte, qui avait l'Angleterre pour banquier; ce comité comprenait des hommes de tête et des hommes de main : le chevalier de Coigny, Crenolles, Joubert, l'abbé Ratel, Hyde de Neuville, et tout un groupe de jeunes gens déterminés. Ceux-là ne reculaient devant aucun moyen. Comme ils voyaient la Révolution s'absorber en un homme, ils arrivèrent tout de suite à se dire que, le monstre n'ayant plus qu'une tête, ils le tueraient en frappant cette tête. Le traîtreux coup de poignard n'entrait pas dans leurs desseins, mais l'idée d'attaquer en troupe le Consul assez mal gardé, de l'enlever et, au besoin, de le tuer dans une espèce de combat, naissait en eux; il importait toutefois que ce coup à tenter coïncidât avec un grand progrès dans l'Ouest, avec la livraison de Brest ou de Belle-Isle aux Anglais, avec une descente de troupes étrangères, avec l'apparition d'un prince, afin que le royalisme fût à portée de faire tourner à son profit la suppression de Bonaparte.

Ainsi, d'enragés partisans se préparaient déjà à pousser une entreprise de chouannerie en plein Paris ou aux portes de Paris, sur le chemin de ce domaine de Malmaison où Bonaparte allait chaque décadi se reposer et prendre un jour de congé. En attendant, ils entamaient contre lui une guerre d'escarmouches, développaient tous leurs moyens d'agitation et de propagande. On a supprimé leurs journaux; ils font circuler une feuille clandestine Une brochure se répand, sortie de leurs officines : *La Vérité au Corse usurpateur*. Leur jeu est de montrer que la Révolution aboutit maintenant au despotisme d'un homme; les Français n'auront-ils pas honte de préférer à l'autorité paternelle du

roi le joug d'un tyran d'aventure, qui n'est pas même de leur sang? L'argument trouvait faveur auprès de certaines portions de la classe élevée et moyenne. Le peuple lui-même était travaillé. Un matin, l'émoi est grand dans le quartier des Halles : « plus de deux mille brochures ont été jetées dans les baquets des marchands de poisson (1). » Un soir, c'est autour du théâtre des Italiens que les royalistes opèrent; ils jettent leurs libelles sur le seuil des cafés, sur le pas des portes; ils en semèrent un jour tout le long de la grande rue du faubourg Antoine. Nuitamment, d'invisibles agens apposaient des placards séditieux dans la rue Martin; près de la fontaine Maubuée, ils en mirent un sur l'arbre de la Liberté, surnommé maintenant « arbre de misère. » A la fin de nivôse et au commencement de pluviôse, l'effort royaliste, sans remuer sensiblement la population, se multiplie de tous côtés et perce. Même, Hyde et ses amis, avec une intrépidité juvénile, osent tenter une manifestation éclatante, planter leur drapeau en plein Paris, à deux pas des Tuileries, dans le dessein de donner une commotion aux esprits et peut-être de provoquer un mouvement.

Le 2 pluviôse-21 janvier, — jour anniversaire de la mort de Louis XVI, Paris, à son réveil, apprit avec stupeur que le portail de l'église de la Madeleine avait été tendu, pendant la nuit, de draperies noires. Le haut du décor portait, parmi des fleurs de lys, un appel à la royauté, et le testament de Louis XVI, admirable testament de pardon, fixé sur la draperie à plusieurs exemplaires, s'offrait aux yeux. Avant que la police eût pu faire disparaître le séditieux appareil, une foule de curieux accourut au lieu de l'exhibition; quelle que fût leur opinion, sensibles avant tout au courage, ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer l'audace extraordinaire de l'acte; ils trouvaient cela beau d'adresse, beau d'insolence, et s'amusaient du bon tour joué à la police. La sensation fut assez forte et se propagea dans divers quartiers; sur le portail de Saint-Merry, à Saint-Jacques la Boucherie, des insignes de deuil et de royauté avaient été également apposés. Dans les endroits publics et les promenades, un assez grand nombre de femmes parurent en robes de deuil et arborèrent à leur chapeau des plumes noires.

Les auteur du mystérieux forfait demeurèrent introuvables.

(1) Rapport de police du 16 pluviôse. Archives nationales, AF, IV, 1329.

Fouché avait signalé à Bonaparte l'existence de l'agence anglo-royaliste; il percevait dans l'ombre et frôlait les fils du réseau, mais n'arrivait pas à mettre la main dessus. Le gouvernement consulaire multipliait néanmoins les rigueurs et frappait tout ce qu'il pouvait saisir. Le jeune comte de Toustain, émigré rentré, arrêté et trouvé porteur de papiers compromettans, fut traduit devant une commission militaire, condamné à mort et fusillé dans la plaine de Grenelle. Des chouans s'étaient glissés dans Paris pour participer à la tentative de vive force; sept furent saisis et exécutés à la fois : « Tous les jours on fusille ici cinq ou six chouans, » écrivait durement Bonaparte (1). Dans ce Paris « toujours le même, — des théâtres remplis, le luxe à côté de la misère, des jeux, des bals, des folies de tout genre, » des gens mouraient obscurément pour leur cause; relégués aux abords de la cité, des spectacles de sang montraient les lois implacables de la République encore en vigueur contre ses ennemis en armes.

Les nouvelles arrivant de l'Ouest produisirent plus d'effet. En Vendée, les hostilités n'avaient même pas repris, les chefs insurgés ayant fini par signer l'engagement de dissoudre et de désarmer leurs corps, au prix de certains tempéramens dans l'exécution. Dans le Maine et en Bretagne, quelques coups de vigueur obligeaient Autichamps, Bourmont, La Prévalaye, Cadoudal à faire porter des paroles de paix. Bien que Frotté tînt toujours en Basse-Normandie, bien que Cadoudal et d'autres voulussent seulement se ménager un répit et comptassent, au printemps, avec les secours de la coalition, renouveler une prise d'armes, la pacification parut en bonne voie. Cette prompte fin d'une longue guerre donna une haute idée de la vigueur et de la puissance consulaires. A Paris, les classes même les moins révolutionnaires craignaient les chouans, hommes de brigandage et de violence; à voir leurs bandes rejetées au plus profond des espaces, à peu près anéanties, Paris respira plus librement.

En même temps, le fonctionnement régulier de l'administration, l'éclat du gouvernement, son impartialité hardie, son imperturbabilité au milieu des dernières clameurs parlementaires, sa marche assurée et résolue, frappaient vivement les esprits. Sans doute, à considérer l'horizon, que de points noirs subsistent: délabrement des finances, ruine du crédit, rareté du numéraire,

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4589.

incertitude sur le choix des futurs fonctionnaires départementaux et communaux, persistance de la guerre étrangère, l'Angleterre et l'Autriche toujours intraitables, l'approche d'une nouvelle campagne qui va encore une fois remettre tout en question! Néanmoins, on a l'impression d'une grande et réconfortante nouveauté; on se sent protégé, on se sent gouverné. La satisfaction qui en résulte s'exprime par des mots qui font fortune, par des propos caractéristiques. Au théâtre, le public fait répéter chaque soir ces vers d'une pièce :

Toujours une vaste machine
Périt par un faible timon.

Cette phrase court : *A présent, les partis rampent, les hommes marchent, et le gouvernement... gouverne.*

L'activité de Bonaparte étonnait surtout et semblait tenir du prodige. On ne le voyait guère en public, sauf aux séances solennelles de l'Institut, qu'il suivait régulièrement, vêtu d'un costume civil très simple, sans aucune marque distinctive; mais les gens qui l'approchaient, ses familiers, ses collaborateurs, assuraient qu'il travaillait dix-huit heures par jour. Qu'était donc cet homme supérieur aux besoins et aux défaillances de l'humanité, mangeant peu, dormant à peine, d'un esprit toujours libre et dispos dans un corps émacié; cet homme qui se trouvait tout connaître par intuition géniale et s'appliquait cependant à tout approfondir? On ne lisait pas en vain dans les journaux : « Jamais chef d'État n'a autant gouverné par lui-même. » On le savait sans cesse occupé, dans son Conseil d'État, à préparer des lois fortes, celles qui donneraient à la France des administrations locales, un système de finances, une justice, celles qui allaient clore la liste des émigrés, briser cette machine à faire des proscrits et assurer définitivement la sécurité des personnes. Décidément, le « héros » est législateur, administrateur, financier, organisateur de premier ordre, et il n'est pas un seul instant qui ne soit consacré par lui à refaire la chose publique dans toutes ses parties; ce qu'il veut être, il l'a dit lui-même : « le reconstructeur d'une nation (1). » Puisque, d'un coup d'œil infaillible, il embrasse l'ensemble et pénètre les plus minimes détails, il doit connaître les besoins de toutes les classes, même les plus hum-

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4474.

bles, et voudra y pourvoir. Une adhésion active, un élan de confiance plus marquée, commencent à se manifester dans les profondeurs du peuple.

A partir de pluviôse, c'est-à-dire à la fin de janvier et pendant la majeure partie de février, les observations recueillies par la police donnent presque quotidiennement la même note. Ces rapports méritent en général peu de créance, lorsqu'ils s'attachent à préciser des actions ou des tendances individuelles, et qu'à ce sujet l'imagination concurrente des policiers se donne librement carrière. Il en est autrement, lorsqu'ils constatent un mouvement d'ensemble, un courant d'opinion, et qu'une impression générale s'en dégage.

Jusqu'alors, si intéressés que fussent les agens à plaire au pouvoir nouveau, ils n'avaient signalé dans la population ouvrière de Paris qu'atonie et langueur ; sous le calme plat de la surface, des oscillations vagues et un peu inquiétantes, cette houle de fond qui survit aux tempêtes. A présent, un mouvement plus précis et plus fort se dessine; l'ouvrier de Paris prend parti, mais il prend parti pour Bonaparte. — 10 pluviôse: « Il se forme en faveur du gouvernement et avec beaucoup de rapidité une opinion qui va devenir très forte. » — 11 pluviôse: « L'ardeur avec laquelle le Premier Consul s'occupe de la chose publique y rattache tous les esprits. On ne s'entretient que de la constance de ses travaux, que des soins qu'il prend pour détruire jusqu'aux germes de nos divisions... L'espérance renaît dans tous les cœurs, le crédit public va renaître avec elle. » — 12 pluviôse : « La tranquillité apathique des habitans de Paris tenait à l'incertitude de leurs idées sur les suites du 19 Brumaire; aujourd'hui, la marche fière du gouvernement, sa justice impartiale, ses mœurs austères, inspirent la confiance. C'est parmi les ouvriers que l'on remarque particulièrement les progrès de cette confiance. On a entendu des habitans du faubourg Antoine, le jour de la décade, crier en buvant ensemble : Guerre à mort au gouvernement anglais, guerre à ce gouvernement tyrannique qui refuse la paix que Bonaparte lui a proposée! D'autres faisaient entendre ailleurs le cri de : Vive Bonaparte! vive le gouvernement! Tous parlaient avec confiance du Premier Consul, que les royalistes s'attachent à calomnier (1). » Malgré leurs maux pré-

(1) Rapports de police. Archives nationales, AF, IV, 1329.

sens et la persistance de leur détresse, ces hommes de sang gaulois éprouvent une indicible joie à se sentir commandés, conduits, dirigés d'une main ferme vers de hautes destinées.

Refaire le moral d'un peuple, retremper en lui le ressort des grandes actions, rendre à ce peuple foi en soi-même et confiance aux hommes chargés de son sort, ce ne pouvait être l'œuvre d'un jour, après tant d'années d'un démoralisant spectacle. Sous le Directoire, Paris s'était habitué à mépriser son gouvernement; ce temps avait paru le règne des fournisseurs et des concussionnaires, l'ère des pots-de-vin, des spéculations colossales et des basses filouteries; l'âge de boue, succédant à l'âge de fer. Aujourd'hui, à revoir en place tant de membres du personnel directorial, le peuple restait parfois en méfiance et ne s'accoutumait pas à croire que les ressources de l'État fussent remises en mains pures.

Pour bien marquer la différence des temps en ce qui concernait l'exécutif, Bonaparte se résolut à une mesure d'éclat contre ces fournisseurs qu'il avait recherchés avant et après Brumaire. Le financier Ouvrard, type complet et supérieur de la race, était de ceux qui avaient passé pour disposer de tout sous Barras et gouverner le gouvernement. Il s'était fait concéder les fournitures de la marine, avait palpé des millions, et ne remplissait pas ses engagemens : dans son traité, dans la manière dont il l'exécutait, « tout accusait la dilapidation et l'infidélité (1). » Par arrêté du 7 pluviôse, les consuls le décrétèrent d'accusation, ordonnèrent la saisie de ses papiers et la mise sous séquestre de ses biens. L'affaire ne devait point, d'ailleurs, aboutir judiciairement. Ouvrard n'alla même pas en prison et en fut quitte pour une surveillance à domicile, assez douce, tandis qu'une commission de conseillers d'État procédait sur son cas à une de ces enquêtes qui ne finissent jamais. Le commerce et la banque s'intéressaient en sa faveur, car la chute de sa maison eût perturbé entièrement le monde des affaires et pris les proportions d'un désastre financier. Puis, il avait pour lui tous les gens qui vivaient de sa royale opulence et mangeaient à sa table, la nuée des parasites et « la faction des dîneurs. » Bonaparte finirait même par lui confier, avant Marengo, un service de fournitures à l'armée d'Italie, mais le coup n'en avait pas moins porté sur

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4555.

l'opinion populaire; les petites gens, les braves gens, applaudissaient à l'acte justicier, à l'inflexibilité du Consul, à sa sévérité « contre les sangsues de l'État, contre d'infidèles fournisseurs (1). »

Comme repoussoir, on vit éclater ce que nous nommerions aujourd'hui un scandale parlementaire. Le tribun Courtois, fort connu pour son rôle après Thermidor, se trouva impliqué dans un fâcheux litige avec le banquier Fulchiron et trois autres financiers; il s'agissait d'une société de fournitures dont la liquidation donnait lieu à difficultés judiciaires et dans laquelle Courtois avait pris intérêt; il accusait d'escroquerie Fulchiron et consorts; ceux-ci répliquaient que l'apport du tribun n'avait jamais été réel, qu'il n'avait consisté que dans son crédit parlementaire et les services déjà grassement rémunérés qu'il aurait rendus naguère auprès de personnages en place : « Vous avez reçu 132 000 francs dans un commerce où vous n'avez pas mis un sol, mais pour prix de vos démarches législatives et de votre crédit. » Portée devant le tribunal correctionnel de la Seine, l'affaire fit un bruit énorme; le public confondait dans un égal mépris les parties en cause, le tribun et les financiers, et les juges parurent partager cette impression, puisqu'ils déboutèrent Courtois de sa plainte sans accorder à ses adversaires les dommages-intérêts qu'ils réclamaient au profit des pauvres. Les pièces du procès, les mémoires produits par la défense, avaient révélé de si louches pratiques et de tels trafics d'influence, que le Tribunat manifesta un accès de pudique indignation. Un jour que Courtois s'était hasardé à prendre séance parmi ses collègues, il fut accueilli par un brouhaha de murmures qui dégénéra en violent tumulte; le président eut peine à rétablir l'ordre. Malgré cette réprobation, le discrédit encouru par le politicien homme d'affaires, joint aux facilités qu'Ouvrard était convaincu d'avoir trouvées auprès des administrations précédentes, n'était pas pour relever dans l'estime publique l'ancien personnel; le contraste ne s'en accusait que mieux avec l'homme nouveau et purificateur par qui tout semblait s'assainir.

Phénomène remarquable : à cet instant, la popularité montante de Bonaparte profite pourtant à la forme républicaine, à l'idée révolutionnaire. Les Français semblent moins disposés à

(1) Rapport de police du 11 pluviôse. Archives nationales, AF, IV, 1329.

renier la Révolution, depuis qu'elle a trouvé un chef et un ordonnateur. Plusieurs rapports constatent une renaissance de foi dans les destinées de la France nouvelle, dans le bienfait de la grande crise; il semble que quelque chose du premier enthousiasme se ranime. Lassé de tyrannies collectives et dégoûtantes, le peuple de Paris aspirait instinctivement à un chef et ne demandait pas un roi. Ce roi, il l'eût subi peut-être, par excès de misère, mais voici que surgit une forme nouvelle de république, répondant bien mieux à ses goûts, à ses penchans, à son tempérament tel que l'ont fait des siècles d'histoire et dix ans de révolution ; supérieurement, elle répond à la vieille tradition autoritaire en l'alliant à la fiction démocratique. A voir les Français égaux sous un chef militaire et glorieux, entouré d'un bel appareil de commandement et en même temps de formes très simples, gouvernant avec vigueur, mais gouvernant au nom et au profit de tous, les ouvriers parisiens ont trouvé leur idéal de république; c'est la souveraineté nationale, c'est la liberté telle qu'ils la conçoivent, et ces hommes croient redevenir républicains, en devenant bonapartistes: « dans plusieurs réunions formées le décadi par les ouvriers du faubourg et plusieurs militaires, on a crié : « Ni d'Orléans, ni Capet; ce sont des tyrans. Vive la République (1) ! »

Bonaparte sent que Paris lui vient et cherche à l'attirer davantage. Il prend contact plus intime avec la population, par tous les moyens de publicité dont il dispose. Dans les courts articles qu'il inspire ou rédige, il se met personnellement en scène; à chaque instant, les journaux à sa dévotion citent des mots de lui, des propos textuels, des traits, des boutades; c'est une façon qu'il a de parler familièrement aux Parisiens, d'orienter l'opinion et de donner le ton aux esprits. Un jour, il laisse entendre que dans peu de temps tout sera si bien organisé, consolidé, assis, que le gouvernement pourra considérer son œuvre avec satisfaction et se reposer : « Dans deux mois, je n'aurai pas besoin de trois heures de travail par jour, » et chacun va répétant que dans deux mois on pourra se livrer au repos. Envers toutes les opinions paisibles, ce sont des ménagemens pleins de tact; impitoyable aux royalistes belligérans, Bonaparte se garde de choquer ceux qui conservent des souvenirs et des regrets plutôt

(1) Rapport de police du 22 pluviôse. Archives nationales, AF, 1329.

que des espérances. Le bruit s'était répandu qu'il s'installerait aux Tuileries le 21 janvier; en manière de démenti, ses journaux lui font dire : « Je n'eusse point entré ce jour-là aux Tuileries. »

Pour mieux gagner les masses profondes, il les prend par leurs instincts nobles, fait appel à leurs sentimens d'honneur; il sait qu'on ne s'adresse pas en vain à la générosité native qui subsiste au fond de ce peuple; hardiment, il se fie aux Parisiens et accroît leur loyauté en la préjugeant. Pour anéantir les restes de la chouannerie normande, il n'hésite pas à dégarnir Paris de troupes; plusieurs milliers d'hommes sont poussés sur la Normandie à marches forcées, et la capitale se trouve un jour sans autre garnison que les grenadiers des consuls, avec un peu d'infanterie et de cavalerie. Les journaux consulaires font aussitôt ressortir ce fait sans exemple, suivant eux, dans aucune capitale, et rapportent cette conversation, tenue au Luxembourg : « Quelques personnes, frappées de ce contraste, observaient avec un peu d'inquiétude qu'il n'était peut-être pas prudent de laisser Paris sans garnison : — Vous ne comptez donc pas, a répondu le Premier Consul, les 40 000 gardes nationaux de Paris? Vous oubliez donc aussi ces invalides, qui retrouveraient de la force et de la vigueur, si l'on avait encore à faire appel à leur courage. » La garde nationale a été réorganisée, les bourgeois et même les ouvriers assujettis à un service plus régulier; ils crient un peu, mais éprouvent néanmoins comme une fierté de garder Bonaparte. Le Consul dira bientôt : « Ma confiance particulière dans toutes les classes du peuple de la capitale est sans bornes; si j'étais absent, que j'éprouvasse le besoin d'un asile, c'est au milieu de Paris que je viendrais le trouver (1). »

IV

A côté de ce pouvoir croissant chaque jour en prestige et en force, à côté de cet homme en qui l'autorité resplendissait, les assemblées pâlissaient de plus en plus et s'effaçaient dans une demi-obscurité. Cependant, l'opposition tribunitienne et législative n'avait pas dit son dernier mot, et il ne paraissait nullement certain que la session pût se terminer sans encombre. Au Tri-

(1) *Correspondance de Napoléon;* VI, 5130.

bunat, Benjamin Constant avait prononcé un nouveau discours, tendant à sauvegarder l'exercice effectif du droit de pétition. Le Corps législatif protestait à sa manière contre la tolérance du gouvernement en matière de cultes et contre le réveil du catholicisme. Un siège au Sénat se trouvait à pourvoir; le Corps législatif, le Tribunat et le Premier Consul avaient chacun à présenter un candidat; c'était entre les trois noms ainsi désignés que le Sénat devait obligatoirement choisir. Tandis que Bonaparte proposait Barthélemy, ex-directeur fructidorisé, négociateur des traités qui avaient rompu la première coalition contre la République, les députés présentèrent le citoyen Dupuis, célèbre seulement « par des écrits impies (1). » Le Sénat élut Barthélemy, mais le Consulat eut bientôt à subir un assez sensible échec.

Le Conseil d'État avait préparé une loi réorganisant le tribunal de cassation; on reprochait justement à ce projet de soumettre à la juridiction du tribunal suprême tous les membres de la magistrature, alors même qu'il s'agirait de faits étrangers à l'exercice de leurs fonctions, et de soustraire ainsi une catégorie entière de citoyens à la garantie du jury. Le Tribunat n'osa proposer le rejet; seulement, par une contradiction assez misérable, qui décelait une arrière-pensée, il désigna, parmi ceux de ses membres chargés de soutenir le projet devant les députés, celui qui l'avait combattu dans son sein, le tribun Thiessé. Au Palais-Bourbon, la loi fut repoussée; c'était la première fois que le gouvernement se heurtait à un vote négatif. « Dans les circonstances présentes, écrivait *le Publiciste*, ce rejet a paru un événement. » Le fait semblait d'autant plus grave que le Corps législatif allait avoir à se prononcer sur la loi réorganisant l'administration départementale. Loi capitale, loi célèbre, prêtant à de hautes controverses, elle édifiait l'armature qui tient encore debout l'organisme français; à la place d'un simulacre d'administrations collectives et élues, elle instituait les préfets, les sous-préfets, et, plus bas, des maires nommés par le pouvoir. Si les assemblées l'adoptaient, elle créerait partout l'unité de décision, l'unité d'action, sous l'autorité directe du Consul, et lui mettrait vraiment la France en main.

Pour prévenir toute velléité d'opposition, Bonaparte veut imposer aux assemblées par une série de succès, par un éblouisse-

(1) *Mémoires inédits de Barthélemy.*

ment continu; il tient à les accabler d'heureuses et triomphantes nouvelles. Après beaucoup de temps, les résultats du plébiscite sur la constitution ont pu être recensés dans les diverses parties de la France, centralisés à Paris; ils sont magnifiques et sans précédent : contre 1 562 refus, 3 012 569 adhésions; « le nombre des acceptans excède de plus de 1 200 000 celui qu'obtint la constitution de 1793, et d'environ 2 000 000 celui qu'obtint la constitution de l'an III. » Les résultats furent officiellement notifiés au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat, et les consuls décidèrent qu'une fête publique célébrerait ce ralliement des Français, mais qu'elle aurait lieu seulement dans la décade qui suivrait l'entière pacification des départemens insurgés. Et cette soumission de l'Ouest, tant désirée, qui attestera l'unanimité nationale, Bonaparte brûle de pouvoir l'annoncer définitive, confirmée par un coup d'éclat : « La paix intérieure, écrit-il à Brune, comme le succès de la campagne prochaine, sont attachés à la conduite que vous tiendrez dans cette circonstance (1). »

Pour que la soumission fût effective, il importait d'assurer le licenciement et aussi le désarmement total des bandes, afin d'ôter aux chefs toute possibilité de rentrer en campagne, dans le cas où les événemens de la guerre extérieure feraient naître pour eux des chances favorables. Or, si la plupart de ces chefs ont renoncé aux hostilités, plusieurs équivoquent sur les termes de leur soumission et tâchent d'éluder le désarmement; c'est trahir une arrière-pensée et tenir sourdement en échec un gouvernement « qui veut oublier le passé et rallier tous les Français, mais qui ne consentira jamais à être la dupe de quelques rebelles (2). » Le système de Bonaparte est de faire quelques exemples individuels et de les faire terribles, tandis que, se retournant vers les masses, il pardonne largement et rallie. Parmi les chefs qui rusent ou résistent ouvertement, il veut en saisir un et le tuer, pour l'effet à produire, effet de terreur dans les pays insurgés, effet de rassurance à Paris et dans le personnel révolutionnaire. Aux membres des assemblées, à ces hommes toujours disposés à lui prêter des complaisances suspectes, peut-il donner un gage plus péremptoire et plus révolutionnaire qu'une tête de chef royaliste !

Georges Cadoudal, Bourmont, Frotté attiraient surtout ses

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4575.
(2) *Ibid.*, VI, 4594.

regards et paraissaient les plus dangereux. Il songea d'abord à frapper Cadoudal, ordonna aux troupes de foncer en plein Morbihan et d'anéantir « ce malotru de Georges (1). » Mais Georges avait fini par rendre un assez grand nombre de fusils : Brune accepta sa soumission. Bonaparte écrit alors au général Hédouville, à Angers : « Bourmont nous joue, il n'a rendu ni ses canons ni ses armes ; mettez-vous à la tête de vos troupes et ne quittez vos bottes que lorsque vous l'aurez détruit. » Souple et glissant, Bourmont esquive le coup en quittant brusquement la partie, en se séparant de ses troupes, en demandant qu'on le conduise à Paris, où la police de Fouché reconnaîtra en lui un homme à utiliser. Il ne restait que Frotté, l'unique chef qui n'eût encore proféré aucune parole de paix et le plus rapproché de Paris. C'est contre cet obstiné partisan que Bonaparte désormais s'acharne. Il veut à toute force avoir cet homme, l'avoir plutôt mort que vif. De Paris, il organise lui-même la poursuite, la battue, la « chasse générale (2). » Le 27 pluviôse, Frotté, se résignant enfin à traiter et attiré dans Alençon, était pris en trahison par les généraux Guidal et Chambarlhac. Sur lui, une lettre accusatrice se trouva ; écrite à son lieutenant Hugon, elle établissait qu'il n'eût jamais opéré de bonne foi le désarmement, alors même qu'il eût paru y souscrire ; il ordonnait de cacher les armes. Bonaparte acquit ainsi la preuve que Frotté était venu la paix sur les lèvres et la guerre dans le cœur. Furieusement, sans regarder aux moyens indignes par lesquels ses subordonnés avaient mis cet homme entre ses mains, il lança l'ordre de sang qui allait entacher sa gloire. Le 28, à Verneuil, Frotté et ses cinq compagnons périssaient fusillés, gardant le suprême honneur, en ces temps bouleversés, de n'avoir servi qu'une cause et de mourir fidèles.

Bonaparte annonça la capture par coup de théâtre, avec mise en scène, et s'en fit argument auprès du Corps législatif. C'était le 28 pluviôse que cette assemblée devait statuer sur la grande loi d'organisation départementale. Au cours de la séance, un message arriva du Luxembourg et fut remis au conseiller d'État Rœderer, l'un des commissaires désignés pour soutenir le projet : par lettre écrite au nom du Premier Consul, le secrétaire d'État Maret invitait Rœderer à faire éclater la nouvelle et lui en-

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4567.
(2) *Ibid.*, 4545.

voyait en même temps des preuves palpables. La communication n'avait plus d'utilité directe, car la Chambre venait à l'instant même de voter la loi. Rœderer, néanmoins, s'acquitta de la commission et redemanda la parole : « il paraît à la tribune, un rouleau de papier à la main. — Au moment, dit-il, où vous venez de donner à la France une administration ferme et paternelle, vous apprendrez avec plaisir un événement qui achève de rendre aux lois de la République les départemens qui s'y étaient soustraits. Le Premier Consul me charge de vous annoncer la prise de Frotté et de tout son état-major. Cette capture a eu lieu *dans un château du département de l'Orne*. Voici une partie des effets mobiliers pris sur lui : ce sont des croix de Saint-Louis, des fleurs de lys, des cachets aux anciennes armes de France et des poignards de fabrique anglaise; » et toute l'assemblée de se lever, en criant : *Vive la République!* La dépouille du malheureux Frotté fut présentée, étalée; la lettre consulaire permettait expressément que l'on fît voir aux législateurs « ces raretés; » tristes débris de guerre civile, vilains trophées! Bonaparte en avait eu de trop beaux à montrer pour exhiber ceux-là.

Il pouvait désormais s'établir aux Tuileries, sans être accusé d'y préparer les logemens du roi. Pour bien montrer qu'il allait y glorifier la République en sa personne, il s'avisa d'une dernière précaution. Washington venait de mourir; en rendant des honneurs extraordinaires à la mémoire de ce fondateur d'un État libre, Bonaparte prouverait qu'il le choisissait pour modèle et n'enviait que sa gloire pure.

Par ordre, l'armée française dut prendre le deuil : « pendant dix jours, des crêpes noirs seront suspendus à tous les drapeaux et guidons de la République. » Au Corps législatif, un membre avait demandé que le président prononçât l'éloge du grand Américain; le gouvernement confisqua l'idée à son profit. Il fut décidé qu'une manière d'oraison funèbre serait solennellement prononcée dans l'hôtel des Invalides, *Temple de Mars*, où seraient déposés le même jour les drapeaux conquis par l'armée d'Égypte. La cérémonie se fit avec grand éclat, en présence des corps constitués, et le citoyen Fontanes, littérateur fructidorisé, admis à reparaître avec ses compagnons de malheur, soumis encore à une surveillance qui ne serait levée que le lendemain, fut délégué pour la première fois au département de l'éloquence officielle. Sur Washington et Bonaparte, sur leurs noms accolés, il

versa pompeusement les fleurs de sa rhétorique; il se plut à établir entre eux une sorte de comparaison et de parallèle. La publication de son discours fut un peu retardée, afin que le texte parût dans les journaux la veille même du jour où les consuls prendraient possession des Tuileries; il importait que la commémoration de Washington précédât immédiatement l'apothéose de Bonaparte et semblât se confondre avec elle.

Le 30 pluviôse était la date fixée pour l'installation aux Tuileries. Les consuls s'y rendraient depuis le Luxembourg en grande pompe, suivis d'un nombreux personnel. Lebrun logerait avec Bonaparte au château, mais Cambacérès, prévoyant que le Premier Consul ne s'accommoderait pas longtemps d'un voisinage, avait voulu s'épargner un nouveau déménagement en se faisant réserver, aux abords du palais, un confortable et luxueux hôtel. Lorsqu'il s'agit de régler l'aspect du cortège et le cérémonial, on s'aperçut que bien des choses manquaient. Les consuls s'étaient fixé un costume, bleu pour les jours ordinaires et rouge vif pour la tenue d'apparat; les ministres seraient en velours bleu, agrémenté de broderies, les conseillers d'État en bleu et or; mais où trouver des équipages pour les voiturer convenablement? Lefebvre proposait que tout le monde s'en allât à cheval, militairement (1); Bonaparte recula devant l'idée par trop ridicule d'une cavalcade de ministres et de conseillers d'État, et puis il tenait à bien manifester le caractère civil de sa magistrature. Il possédait d'ailleurs une très belle voiture, une voiture de gala, et un attelage de six chevaux blancs, présens que l'Empereur lui avait faits après la paix de Campo-Formio. Les consuls se placeraient tous trois dans la voiture, Bonaparte et Cambacérès dans le fond, Lebrun sur le devant; pour compléter la suite des équipages, on recourut à des véhicules de location.

Au jour dit, le cortège sortit du Luxembourg à une heure, tandis que le canon tonnait. « La pompe n'avait rien de remarquable (2), » a écrit Cambacérès; tout s'y ressentait de l'époque confuse, tourmentée et misérable d'où l'on sortait à peine. L'équipage consulaire resplendissait; les ministres figuraient dans leur voiture, mais en avant le Conseil d'État avait dû s'entasser dans des fiacres, dont on avait recouvert les numéros avec des bandes de papier. Le luxe et la beauté de la marche, c'était

(1) *Éclaircissemens inédits de Cambacérès.*
(2) *Ibid.*

la troupe, hussards, guides de Bonaparte, grenadiers à cheval, chasseurs, dragons, tous ces fiers hommes en qui semblait se concentrer la virilité de la République. Mais le peuple ne voyait que Bonaparte : au fond de l'impérial carrosse, son profil anguleux, son air sérieux et pensif, son regard de feu, sous le léger bicorne de ville, et son grand habit rouge, tout rouge, où brillait de l'or. Bonaparte put constater en ce jour le progrès de l'assentiment national; il fut acclamé comme il ne l'avait encore jamais été. Cependant, des observateurs malveillans remarquèrent que toutes les têtes ne se découvraient pas sur le passage du cortège; des royalistes indignés de cette parodie, des Jacobins, protestaient par leur attitude. Selon leur couleur, les journaux différaient d'avis sur le point de savoir quel cri avait dominé : *Vive la République !* ou bien : *Vive Bonaparte !*

Quand on eut passé le Pont-Royal, l'enthousiasme redoubla. Sur la place du Carrousel et dans la cour des Tuileries, le cortège s'épanouit en une nappe d'acier et de couleurs voyantes; les grenadiers à pied de la garde consulaire, l'infanterie de ligne, avaient déjà pris position. Tandis que Cambacérès et Lebrun entraient au château, Bonaparte monta sur l'un de ses chevaux de bataille, et se détachant en tête d'un glorieux état-major, le rouge Consul passa la première de ces revues qui allaient devenir les fêtes périodiques de Paris. L'ovation continuait, grandissait; autour des troupes, aux fenêtres des maisons donnant sur la place, à tous les étages, sur les combles, des milliers de curieux s'étaient entassés, s'exaltaient au bruit des musiques, à l'aspect martial des régimens, et l'acclamation se prolongeait interminable. On apercevait dans le lointain, au balcon du château, les membres civils du gouvernement, et la citoyenne Bonaparte, à laquelle nul rang n'était encore assigné, s'était placée en simple spectatrice, dans un groupe de femmes coiffées à la grecque, à l'une des fenêtres de l'appartement occupé par le consul Lebrun. Le temps était très beau, le ciel souriant; une douceur presque printanière s'épandait dans l'air, succédant aux rigueurs de nivôse, et les cœurs s'ouvraient à de plus longs espoirs. Bonaparte examina minutieusement et fit évoluer les troupes, qui défilèrent ensuite, et quand passèrent devant lui les drapeaux des 96e, 30e et 43e demi-brigades, noircis de poudre, déchiquetés par les projectiles, on remarqua qu'il se découvrait; inaugurant un beau geste, il saluait ces drapeaux blessés.

A la fin, il entra dans le château, installa lui-même le Conseil d'État dans une galerie; les principales autorités civiles et militaires furent présentées. Le surlendemain, les ministres étrangers furent pour la première fois reçus en corps par les consuls, et Bonaparte tint cercle diplomatique, avec quelque apparat. La scène redevint ensuite toute républicaine; très simplement, on introduisit les administrations de l'État et les administrations départementales, les tribunaux civils et criminels, les tribunaux de police, les juges de paix et leurs cinq cents assesseurs, magistrats populaires, qui voulurent défiler un à un devant Bonaparte pour le mieux voir. La réception se prolongea longtemps, ouverte, accueillante, cordiale; des citoyens de toute condition furent admis aux Tuileries, et le peuple put croire un instant que ce palais était le sien. Pendant qu'il causait avec les juges de paix, Bonaparte aperçut sur le seuil de la pièce un enfant, qui s'était glissé jusque-là pour tâcher d'apercevoir ce grand Consul, dont il entendait tant parler. Bonaparte défendit de le renvoyer, alla vers lui et l'embrassa. Rentré dans ses nouveaux appartemens, solennels et froids, tristes « comme la grandeur (1), » il parut éprouver cette lassitude et ce doute qui suivent souvent les grands bonheurs et les intenses satisfactions d'orgueil. Il rappela qu'en ce palais, d'antiques majestés avaient croulé et que d'éphémères dominations avaient passé : « Bourrienne, ce n'est pas tout que d'être aux Tuileries; il faut y rester (2); » et déjà sa pensée embrassait l'avenir, la France à façonner, à pétrir, à étreindre définitivement. Mais il avait désormais ses préfets, ses sous-préfets, ses conseils généraux, ses conseils de préfecture, son préfet de la Seine, son préfet de police, ses innombrables organes d'exécution; et comme il suffit d'une volonté forte pour émouvoir toutes les autres, ce monde d'agens et de fonctionnaires, commandé, stimulé, sentant l'autorité, se mit au travail.

ALBERT VANDAL.

(1) Paroles à Rœderer. *Œuvres de Rœderer*, III, 377.
(2) *Mémoires de Bourrienne*, IV, 3.

POÉSIE

I

Ton cœur est fatigué des voyages? Tu cherches
Pour asile un toit bas et de chaume couvert,
Un verger frais baigné d'un crépuscule vert
Où du linge gonflé de vent pende à des perches?

Alors ne va pas plus avant : voici l'enclos.
Cette porte d'osier qui repousse des feuilles,
Ouvre-la, s'il est vrai, poète, que tu veuilles
Connaître, après l'amer chemin, le doux repos.

Arrête-toi devant l'étable obscure. Écoute.
L'agneau bêle, le bœuf mugit et l'âne brait.
Approche du cellier humide où, bruit secret,
Le laitage à travers les éclisses s'égoutte.

C'est le soir. La maison rêve, regarde-la;
Vois le feu qu'on y fait à l'heure accoutumée
Se trahir dans l'azur par une humble fumée.
Mais tu cherchais la paix de l'âme? Entre. Elle est là.

II

Mars. Un oiseau, fauvette ou grive, je ne sais,
Chante amoureusement dans les feuilles nouvelles,
Et, transi de rosée encor, sèche ses ailes
Au soleil dans le jeune azur et le vent frais.

Les rosiers déterrés poussent des bourgeons roses;
L'orme a verdi, l'air est rayé de moucherons,
Et le vaste jardin sonore où nous errons
Nous salue au sortir de ses métamorphoses.

Là, dans l'ombre, pendue à d'invisibles fils,
Une goutte d'eau ronde et limpide étincelle;
Et cette perle, ô bien-aimée! a pour jumelle
Une larme qui point et brille entre vos cils.

Vous pleurez, contre moi tendrement inclinée,
Pâle, vaincue enfin par la sûre douceur
Que la nature emploie à vous fondre le cœur,
Et tout entière offerte à votre destinée.

Vous pleurez, sans vouloir m'entendre, infiniment,
De vous sentir si faible en face de vous-même,
Et, pauvre être docile à l'homme qui vous aime,
Le baiser qui nous lie accroît votre tourment.

De ma bouche pourtant la vôtre se détache;
Votre regard troublé me fuit, et, non moins prompt,
Coloré par la honte heureuse, votre front
Se creuse un nid obscur dans mon sein et s'y cache.

Vous restez là, confuse, à vous plaindre tout bas;
Alors, ô gémissante et craintive colombe!
J'attire votre tête ardente qui retombe,
Et je l'étreins avec orgueil entre mes bras.

Et vous levez les yeux sur moi; puis, pour me plaire,
Votre visage encor malgré vous convulsif,
D'un arrière-sourire incertain et pensif
Et pareil aux premiers soleils de l'an, s'éclaire.

III

Juin flamboie. Étendu dans la prairie en fleur,
Je rêve au bord d'une eau charmante de lenteur
Où les brins d'herbe font des arches d'émeraude.
Le soleil brûle, l'air pèse, la terre est chaude.

Mon regard, attentif sous l'ombrage des cils,
Observe l'araignée à l'affût dans ses fils,
Et la ciguë avec sa blanche ombelle où bouge
Un insecte luisant et rond comme un grain rouge.
Je respire. Le vent par larges souffles lourds
Propage sur les prés des ondes de velours.
Une troupe de beaux papillons entrelace
Ses guirlandes de fleurs sans tiges dans l'espace.
L'herbe que mon œil proche explore m'apparaît
Mystérieuse ainsi qu'une obscure forêt.
Dans cette demi-nuit verte, les sauterelles
Traînent leur ventre rose et font plier les prêles.
Inquiètes devant le plus léger sillon,
Les rampantes fourmis vont en procession.
Un lézard fuit. La taupe aux mains de vieil ivoire
Creuse tenacement son antre d'ombre noire.
Mon âme se dissipe et flotte hors de temps
Dans une extase heureuse et confuse où j'entends
Vibrer d'un moucheron l'arabesque sonore.
Le parfum des foins mûrs baigne mon âme encore.
Puis, vaincu par l'immense ardeur de firmament,
Je m'endors, et mes yeux gardent en se fermant
La vision d'un clair village sur la côte,
Et du ciel bleu qui rit à travers l'herbe haute.
Dans ces jours de l'aride été, l'homme ébloui
Sent la création entière vivre en lui.
Un sang torrentiel se presse dans ses veines,
Son crâne est comme une urne où chantent des fontaines,
Et sa poitrine s'enfle au rythme de son cœur.
Arome, onde et rayon, et lumière et rumeur,
Il rêve qu'il retourne au réservoir des forces,
Qu'il n'est, substance unie aux changeantes écorces,
Qu'un atome de Pan pour une heure incarné;
Et l'homme, ivre de Dieu, s'irrite d'être né.

IV

Les rosiers chargés d'eau luisent. Le crépuscule
Drape de crêpe gris les arbres du jardin

Où la fraîcheur du soir balsamique circule.
Chaque cime s'agite et soupire. Et, soudain,

La lune au ras des toits émerge, nue et ronde,
Et, pensive, élevant son urne, épanche à flots
Sa lumière tranquille et toujours inféconde
Sur le groupe tremblant et svelte des bouleaux.

Toute l'ombre en reçoit la bleue et douce averse,
Et les feuilles du bois vaporeux et songeant
Forment sous cet azur fluide qui les berce
Une mouvante échelle aux échelons d'argent.

Et moi, courbant mon front mouillé, battu des branches,
J'écoute, l'âme ouverte à cette tendre nuit,
Dans les bosquets baignés d'obliques nappes blanches,
Le vent mystérieux dont la traîne bruit.

Car c'est l'heure où la vierge aérienne chasse
Dans le jardin profond rempli de sa pâleur,
Tandis qu'émané d'elle, ô charme! et par sa grâce,
Le vaste clair de lune enchante ma douleur.

V

Goûte, me dit le Soir de juin avec douceur,
Goûte ma reposante et secrète harmonie,
Et forme tendrement ton âme et ton génie
Sur le ciel dont je viens avec la Nuit ma sœur.

Regarde-nous marcher au bord de la colline
Comme un couple inégal de beaux adolescens;
Sur mon épaule, avec des gestes languissans,
La Nuit, lente à me suivre, en soupirant s'incline.

Respire les parfums frais et délicieux
De toute l'herbe en fleur que nos pas ont foulée;
Fonds-toi dans l'ombre bleue où ma sœur étoilée
Disperse les lueurs tremblantes de ses yeux.

O poète! voici la grâce et le mystère :
Accueille-nous, demeure avec nous jusqu'au jour,
Car c'est pour féconder ton rêve de l'amour
Que le Soir et la Nuit descendent sur la terre.

VI

A l'Ouest où meurt la lumière,
Les coteaux noirs sont ourlés d'or.
C'est l'heure trouble, la première
De la nuit qui n'est pas encor.

Le tendre soir brunit la plaine,
Et soudain, monde aux sombres mers,
La lune, éblouissante et pleine,
Monte au ras des labours déserts.

Dans les champs où tombe sa cendre,
Marcheur enfin las je m'assieds,
Et je vois mon ombre s'étendre
Comme un chien fidèle à mes pieds.

J'écoute, rumeur monotone,
Les eaux des écluses chanter,
Et l'âme errante de l'automne
Dans les éteules chuchoter.

J'écoute cahoter la roue
D'un chariot dont le cheval
Hennit haut et clair et s'ébroue
Et réveille l'écho du val.

Là-bas, dans l'océan de brume
Où le hameau paraît plonger,
Répondant au son d'une enclume,
Mugit la trompe du berger.

Et ce sont des clameurs lointaines,
Des voix dans les vergers; et puis
J'entends les cliquetis de chaînes
Des seaux qu'on descend dans les puits.

Sur la campagne solitaire,
Au fil du vent, du Sud au Nord,
L'angelus répand la prière.
Les cieux rêvent; l'homme s'endort :

Une charrue abandonnée,
Des sillons obscurs émergeant,
Aux derniers bruits de la journée
Ouvre son oreille d'argent.

VII

Clarté du ciel, clarté des eaux, je vous salue !
Conques pourpres, sonore et transparent émail,
Rochers noirs d'où ruisselle une herbe chevelue,
Flancs des nefs que le flot refoule du poitrail;

Vous, les frères plaintifs du rêveur, coquillages,
Vous, rocs, vaisseaux de pierre à jamais échoués,
Et vous qui bondissez sur d'écumeux sillages,
Barques, au nom des dieux marins, soyez loués !

J'ai goûté la senteur des algues, ô falaises !
Solitaire, cuvant des ivresses d'azur,
J'ai dormi sous les pins sanglans et les mélèzes,
Auprès des pâtres fous qui sculptent le bois dur.

J'ai vu tourner les feux des phares dans la brume.
Au bout du môle où vont s'asseoir les délaissés,
J'ai bu, la nuit, les vents mouillés dont l'amertume
Est salutaire aux cœurs que l'amour a blessés.

Et, voyageur épris de visions nouvelles,
Je vous adresse un tendre et nostalgique adieu,
Grève humide où la vague étale ses javelles,
Bois odorans, chemins doux aux pieds las, ciel bleu

Où le sel fait briller la chair des belles filles,
Adieu : Reçois encor mon âme, pays clair
Dont les golfes d'or fin se creusent en faucilles
Pour trancher les moissons houleuses de la mer !

VIII

C'était encore un soir au coucher du soleil.
Je menais sur le bord murmurant d'une grève
Mon cœur qui te répond, ô mer ! et qui, pareil
A ton abîme obscur, gronde, s'apaise et rêve,

Se brise sur lui-même et fuit, revient baiser
D'humbles pieds d'amoureux qui vont sur le rivage,
Et de nouveau cabré, lourd d'orgueil et sauvage,
Remporte des sanglots qu'il ne peut apaiser.
Tendre comme l'écho d'une invisible harpe,
Le vent me caressait du vol de son écharpe.
Sur les confins des flots vaporeux et du ciel
Le jour en s'en allant semait des violettes;
Et, montant les degrés des extases muettes
Où Dieu mesure à l'homme un moment éternel,
Je regardais bondir sous la première étoile
Une barque rentrant au port à pleine voile.

Oh! dis-je, vagabond des monts et de la mer,
Qui reprendras demain et toujours comme hier
Vers un but inconnu ton inlassable marche,
Puisque la nuit t'invite à t'asseoir sous son arche,
Cède à son doux appel. Le rêve intérieur
Ramènera ton âme aux anciennes années
Où tu jouais d'un cœur paisible, enfant rieur,
Avec le fil qui brille aux mains des Destinées.
Chère maison natale aux balcons en fleurs! Vois:
Un clair matin d'été scintille sur les toits.
Le jardin retentit de chants, de cris, de voix.
Entends chuchoter l'eau, soupirer les feuillages,
Et les cloches frémir de l'aile dans leurs cages.
Sur un massif que l'aube aux doigts frais a mouillé,
Ton frère aux cils dorés voudrait, agenouillé,
Cueillir un papillon qu'il prend pour une rose.
Tout s'éveille et rayonne et chante; tout est pur.
Pareille à ce jardin baigné d'humide azur,
La vierge au temps d'amour rit et pleure sans cause.

O voyageur! regarde encore : c'est le soir.
Un rayon rouge et bas traverse les charmilles,
Le rêve enlace deux à deux les jeunes filles
Qui viennent au balcon s'accouder et s'asseoir.
« Le soir est bon, le soir est tendre! » disent-elles.
Or l'amour est caché dans l'ombre de ces mots;
Et, craintives de fondre alors en longs sanglots,
Elles trompent leur cœur par de douces querelles.

« L'absent, le cher et triste absent, reviendra-t-il?
Loin du sol maternel, il aime son exil,
Et l'année au détour du chemin suit l'année
Sans ramener cette âme à souffrir obstinée.
Pourtant le soir est bon ici, le soir est bleu;
Son encens laiteux flotte à terre comme un voile,
Et sur le pâle azur du firmament, l'étoile
Tisse un rayon par où notre âme monte à Dieu. »

Elles rêvent ainsi toutes le même aveu,
Les douces vierges. L'air qui leur flatte la joue
Fait que le bras plus tendre à la taille se noue.
Un pur désir émeut les jeunes seins gonflés;
Et le vent sur le mur berce les clématites.

O jeune homme inquiet du monde, qui médites,
Opposant un front haut aux grands souffles salés,
Souviens-toi que l'amour docile au pas de l'heure
Ne descend pas deux fois dans la même demeure!
Un soir tu rentreras, sentant qu'il se fait tard,
Au toit natal, avec une âme de vieillard.
Tes yeux verront dans les miroirs rongés de rouilles
Le sel de l'Océan qui te reste aux cheveux;
Ta main tremblante et lasse attisera les feux
Qu'octobre aura formés de ses tristes dépouilles;
Et regardant, pensif, presque en pleurs, aboyer
La Chimère de bronze accroupie au foyer,
Songeant à la maison jadis pleine de joie,
A l'enfant qui, rieur, courait dans les massifs,
A tous les parens morts qui dorment sous les ifs,
A ceux qui dans la vie ont pris la juste voie,
Devant un pauvre feu sans cesse rallumé,
Tu connaîtras l'horreur de n'être pas aimé.

CHARLES GUÉRIN.

IMPRESSIONS DE FRANCE

V [1]

LA PROVINCE ET PARIS

L'Europe est un toit, dont la crête va se dirigeant, des Pyrénées jusqu'à l'Oural septentrional, par les Cévennes, le Jura, les Alpes, le Fichtelgebirge, les montagnes de la Bohême, le plateau de Moravie, les collines de la Lithuanie et les hauteurs qui délimitent, au nord, le bassin de la Volga. Il n'y a, en Europe, que deux pays qui soient franchement à cheval sur ce toit : c'est la France et la Russie.

Seules, la France et la Russie ont leur écoulement sur les deux mers européennes, la Méditerranée et l'Océan. Mais la Russie s'étale sur la partie du toit la plus large, la plus plate et la plus enfoncée dans les terres, tandis que la France se ramasse sur son extrémité la plus étroite, la plus abrupte et la plus voisine de l'Océan.

C'est cette disposition qui donne à la France sa formule géographique. Les Alpes, ayant surgi par une éruption soudaine, l'ont jetée à l'eau d'un coup d'épaule. Avec le temps d'arrêt qui a formé le bourrelet des Cévennes et qui a laissé se produire la fissure du Rhône, notre sol s'est trouvé constitué par deux secousses, deux chutes de terrain promptes et brusques, qui font qu'il n'y a, chez nous, qu'un pas de la montagne à la mer.

Aussi ce sol est-il tout bossué et mamelonné, en pentes rapides, en détours soudains, en coins et recoins, vallons et rigoles,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

orienté à la diable, un terrain d'alerte et de cache-cache, où le soleil et l'ombre se jouent, et où il y a surprise et distraction constante à considérer, du haut des sommets fréquens, les aspects divers du pays. Ce serait un vrai désordre, s'il n'y avait cette forme générale de toit qui, en somme, règle la loi des pentes et détermine le cours divergent des deux grands fleuves français, la Loire et le Rhône.

Celui-ci était bien parti pour aller au nord, et alors il nous eût tournés tout à fait, comme le sont nos voisins, vers les mers froides et brumeuses. Mais, ayant rencontré la barrière du Jura, il s'est ravisé. Se glissant sous terre et ramassant la Saône, qui ne savait où aller, si lente, *lentus Arar*, il en a grossi son cours et il a dévalé vers la mer intérieure, faisant ainsi, comme par surprise, de la France, un pays à deux faces et un pays méditerranéen.

Sur l'autre pente, la Loire marque la direction générale. La Seine et la Garonne la suivent fraternellement, et les trois vont de compagnie vers l'Océan, la plus grande tenant ses deux sœurs par la main. Le Rhin, avec ses affluens, est une autre Loire, mais de région limitrophe, indécise. A part cela, toutes les rivières françaises coulent en terre française; elles sont bien à nous et reflètent, dans leur cours rapide et décidé, un même sol et un même ciel. De toutes, on pourrait dire ce que le poète dit de l'une d'elles :

Sous les peupliers d'or, la Seine aux belles rives.

Sur ce sol ramassé, mamelonné, règne un air, un climat qui, partout, est sensiblement le même. Il n'est pas nécessaire de changer de vêtement, si l'on va de Dunkerque à Paris, et de Paris à Marseille : tout au plus ôter ou mettre un pardessus. Au fond, c'est l'Océan qui règle tout cela. Il nous dispense et nous mesure ses tiédeurs et sa fraîcheur alternativement. Quand il pleut à Nantes, il va pleuvoir à Paris, et la Saône se voile quand se couvrent la Seine et la Loire. Tout joue en même temps. Le pays entier se règle sans inconvénient sur l'heure de Paris : la France est si petite! Pays proportionné, coteaux modérés, climat tempéré : voilà la France. C'est une agréable résidence, nuancée et délicate, et on dirait volontiers d'elle ce que le proverbe dit de nos journées atténuées, douces et chères :

Un temps de demoiselle :
Ni pluie, ni vent, ni soleil.

Cet aspect général de la terre française ne frappe plus guère ceux qui vivent dans son intimité. Il faut avoir parcouru les pays de vastes steppes monotones et plates, ou de sol rocailleux et dénudé, ou les contrées d'une verdure trop uniforme, pour saisir le véritable caractère et comprendre tout le charme de la terre que nous avons sous les yeux et sous les pieds. L'étranger éprouve, naturellement, une impression plus vive. Un Anglais qui n'est pas suspect, Young, décrivait, dès le XVIIIe siècle, en termes expressifs, une région pourtant assez pauvre, le Limousin : « La beauté de cette région est si variée et, à tous égards, si frappante et si intéressante, écrivait-il, que je n'essaierai pas d'en faire la description ; ce n'est pas une belle perspective qui s'offre, de temps en temps, aux yeux du voyageur pour le dédommager de la mauvaise apparence d'un long district, mais c'est une succession continuelle de paysages dont plusieurs auraient été célèbres en Angleterre par le nombre des curieux qui seraient venus les voir. Le pays est tout composé de collines et de vallées ; les premières sont fort élevées et s'appelleraient, chez nous, des montagnes, si elles ne produisaient rien et étaient couvertes de bruyères ; mais, comme elles sont cultivées jusqu'au sommet, leur hauteur n'est pas si visible à l'œil. Elles ont différentes formes ; les unes se changent graduellement en superbes demi-globes ; d'autres s'avancent en masses et paraissent suspendues dans les airs ; d'autres forment des amphithéâtres de jardins très cultivés. Dans quelques endroits, le coup d'œil est agité par des milliers de surfaces inégales, et, dans d'autres, le regard se repose tranquillement sur des scènes de douce verdure. »

Voilà bien le trait marquant du paysage français : la variété des motifs et le jeu constant des perspectives et de la lumière sur un terrain accidenté.

C'est cette forme générale du pays qui détermine les caractères particuliers de la vie sociale en France, la répartition de la population, ses occupations principales, l'organisation de la propriété, et peut-être même, en combinant ces données avec celles qui viennent de la race, de l'éducation et de l'histoire, l'esprit, les goûts, les aptitudes, les aspirations qui distinguent la nation française dans la famille des peuples civilisés.

Au flanc des montagnes, l'herbe pousse ; la prairie s'étale suivant le pli et l'ondulation des terrains frais et difficilement culti-

vables. Le long des rivières, la prairie continue, descendant vers la plaine et allongeant sa bordure verte près des nombreux cours d'eau. A l'ombre des hauteurs et des collines, en plus d'un endroit exposé aux vents humides, la prairie dévale et se découpe en enclos bordés de la ceinture des haies; même dans les vallées plus larges, la prairie s'étale encore, à la faveur d'un sol facile à drainer et d'humidité constante. Donc l'élevage est une des grandes ressources de ce pays. Que ce soit l'élevage de la Normandie ou de la Bretagne, de la Thiérache ou du Morvan, de l'Auvergne ou du Dauphiné, il exige peu de main-d'œuvre; il isole l'homme dans son enclos, fait de lui un prince sur son domaine d'émeraude; il l'enrichit lentement, le rend lent lui-même, ne le poussant ni aux grandes fatigues, ni aux grandes consommations, ni au luxe, ni aux dépenses; mais il l'enferme dans les petits bénéfices attentifs, le rend âpre au gain; il arrondit les héritages, diminue les familles, fait les gens casaniers, de sens rassis, d'esprit réfléchi et avisé. L'herbager-propriétaire a pris de l'importance au fur et à mesure que la richesse s'est accrue et que la consommation de la viande s'est développée. Sa casquette de soie et sa longue blouse bleue envahissent les marchés et les foires. Dans certaines régions, il fait prédominer ses tendances particulières, sa taciturnité froide, son esprit de calcul et d'épargne, un certain goût du risque, de la spéculation et du maquignonnage.

Mais le soleil luit au flanc du coteau; le sol est pierreux et caillouteux, il craque sous la bonne chaleur et la lumière de l'été. Les froids mêmes ne sont pas rudes. C'est la région de la vigne et des jardins. Le pampre embaume et fleurit, puisant dans le sol, par ses racines, et dans l'air, par ses larges feuilles, le sucre dont il fera la liqueur dorée; au-dessus, le prunier s'élève et offre, quand vient la saison, parmi son maigre feuillage, ses globes juteux et mordorés.

Voilà bien l'étage français : vignes de Champagne à quarante mille francs l'hectare, alignées, soignées et peignées comme des jardins; vignes de l'Ile-de-France, familières et sans apparat; vignes de Touraine et d'Anjou, qui, de collines en collines, poursuivez en ondulant le long bandeau parallèle à la Loire et qui couvrez, de votre coiffe verte et rouge, tous les coteaux qui moutonnent le long des fleuves, des rivières et des ruisseaux; vignes chères au roi Henri, Orléans, Vouvray, Tours, Saumur,

coulée de Serrant; vignes de la Saintonge et de l'Aunis, abondantes mamelles du vin des côtes qui plaît aux bourses modestes et satisfait le palais bourgeois; vignes du Médoc et du Bordelais, grandes dames et riches propriétaires, « châteaux » à tourelles, crus illustres, contemporains du siècle dix-huit, au temps où le président Montesquieu vous lançait près de ses amis de la cour et de la ville; robuste démocratie des *clarets*, conquérans de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande et de tous les pays du Nord; vignes du Midi, champs infinis, étendues banales à force d'être immenses, — raisins noirs, vins rouges, bons pour le peuple et pour le coupage, mais qui, dans une heureuse année, faites suer, à cette terre grillée du soleil, et même à la lande, même à la dune, même au marais du bord de l'eau, plus d'or sous un rayon de soleil que la houille et le travail humain n'en arrachent, dans le même temps, aux noires entrailles de la terre; vignes du Rhône, ecclésiastiques et savoureuses; et vous, enfin, vignes de la Saône et de la Seine, Beaujolais, Chalonnais, Côte-d'Or, Bourgogne, vins faits pour les papes et pour les rois, grands noms, armorial impeccable, vins francs, vigoureux, généreux, Beaune, Nuits, Meursault, Pomard, Corton, Chambertin, l'Hôpital, — vous qui faites à l'homme un habitat si doux, un travail si sain, une humeur si gaie, grands vins qui vivez un siècle et petits vins, ginguelets, qui ne durez qu'un hiver et dont on ne fait qu'une lampée; vignes de France, vignes de Gaule, vos qualités et vos défauts sont ceux du sol et ceux de l'homme qui vous cultive. « La vigne en terre, la voilà, la jolie vigne, » comme dit la chanson: c'est elle qui fait la France. Qu'on la montre avec orgueil, qu'on la défende avec courage, qu'on la soigne avec amour; car, sans elle, la France se transforme, s'attriste, s'étiole et disparaît.

Le vigneron est vigoureux, laborieux et tenace. Le vigneron est toujours en peine. Il est penché vers la terre. Le sol exerce sur lui une attraction si forte qu'il s'incline pour le saisir de plus près et que son corps en reste courbé. Il n'y a que le vigneron français que l'on voie ainsi plié en deux, dans sa vieillesse, par le travail de la houe.

Il est, plus encore que l'herbager, propriétaire et petit propriétaire, car la terre de vigne coûte cher et le labeur est constant. Il est donc étroitement attaché au sol; mais il l'aime plus pour le travail que pour la possession. Il tient plus à la vigne qu'au pays. Qu'on lui donne quelque part, en Algérie ou en Tunisie,

un coteau bien exposé, et le voilà parti ; il s'attache à ce nouveau sol comme un cep transplanté. Le vin qu'il boit lui donne de la gaieté, de la finesse, *de l'œil*, comme on dit, et de l'ouverture d'idée. Le pampre fleurit sur son visage. Le vigneron de Touraine, d'Anjou et du Poitou est toujours du pays de Rabelais. Le Bourguignon est de belle humeur, beau diseur, parfois éloquent. Tout cela fait un fond excellent ; et ces petits vignerons, quand leur taille se redresse et qu'ils se dégrouillent, sont de la race de ces fantassins bien guêtrés, bien ficelés, secs et hâlés sous le shako, qui, d'un pas court et vif, *ran plan, ran plan*, ont fait le tour de l'Europe. Je dirai bientôt la grande misère qu'il y eut en France quand la vigne fut frappée. Nos maux viennent de là ; et c'est d'avoir su y porter remède que nous viendra, peut-être, la guérison.

Le vigneron a pour camarade le jardinier, chapeau de paille, tablier bleu et l'arrosoir à la main. Celui-ci demande à son champ deux ou trois récoltes par an. C'est un bon diable, doux et uni comme ses plates-bandes. C'est lui qui fait courir le duvet sur les pêches d'Argenteuil, c'est lui qui fait rougir les cerises de la vallée du Rhône, qui fait mûrir les poires juteuses, et dont l'inquiète vigilance arrose et dore le chasselas. Fine oreille, il surveille, en terre, le travail aveugle du radis, de l'asperge, de la pomme de terre ; il sait tout, c'est un débrouillard. Peu à peu, il transforme la terre de France. Il la caresse de sa main calleuse et douce. Il étend, sous le soleil, le tapis des couches et des châssis. Ses fleurs et ses fruits se répandent au loin. Fleuriste, artiste, le luxe du monde est, d'abord, son tributaire.

Mais voici les longs plateaux qui unissent les collines, voici les vastes plaines plates qui s'allongent au bas cours des fleuves. Ce sont maintenant les champs, et c'est le labourage. Au printemps, les blés en herbe courent sur la terre et frissonnent à l'aigre caresse du vent ; quand vient l'août, la plaine est blonde et l'océan mollement agité des moissons cuit sous le grand soleil ; la campagne est diaprée de la variété des récoltes : seigles prompts et haut montés, blé roux et grenu, avoines fines, orges à la barbe d'or ; puis, c'est la variété des prairies artificielles et des couverts, sainfoins, luzernes, trèfles incarnats, lentilles et hivernaches, et enfin la richesse des plantes industrielles, l'alignement infini et monotone de la betterave, cette vigne du Nord. A l'automne, le soc retourne le sol détrempé, la bonne odeur de

la terre arable se répand, un vol de corbeaux passe sur le ciel comme dans les figures d'almanach, et le bras du semeur décrit sa spirale dans le soir tombant.

Le champ n'enrichit plus. Dans le Midi et le Centre, le cultivateur s'appuie sur le propriétaire par le métayage, et clopin-clopant, se soutenant et s'entravant l'un l'autre, ils joignent les deux bouts, avec une maigre récolte dépouillée de ses anciens profits industriels et qui demande tout au blé vendu à bas prix et à peine défendu contre la concurrence des contrées lointaines et les calculs des spéculateurs.

Dans le Nord, le cultivateur n'est pas plus satisfait; fermier, maître chez lui, sur les cinquante ou cent hectares qu'il cultive, il est écrasé par le poids du loyer, des impôts, le prix des engrais, l'aléa de la récolte, le coût toujours croissant de la main-d'œuvre. C'est à peine si la culture de la betterave, incertaine souvent, le soutient, dans cinq ou six départemens. Quant à l'ouvrier des champs, quoique son salaire se soit accru, il n'est pas heureux. La machine lui a enlevé les travaux de la grange, qui occupaient ses hivers. Les chômages sont trop longs. Le temps n'est plus de la vie sédentaire, à travail mince et à menue dépense. Il faut maintenant payer tout très cher, donc travailler beaucoup et toujours. L'ouvrier des champs émigre; son départ dépeuple les campagnes, renforce, dans les villes, l'apport de la chair à usine que le travail et le plaisir modernes éreintent et brisent rapidement.

Pour que le cultivateur puisse soutenir la redoutable concurrence dont le développement des voies de communication a failli l'accabler, il faut qu'il transforme les procédés de la culture, l'outillage et l'organisation de la ferme; il faut surtout qu'il se transforme lui-même. Il doit atteindre aux grands rendemens, et, pour cela, il doit exposer, à l'aléa des saisons, une mise toujours plus forte et une assiduité toujours plus grande. A ses vieilles qualités d'endurance et de robustesse, il faut qu'il ajoute maintenant la souplesse et l'ingéniosité savante. Jamais la solidarité sociale ne s'emploiera à une œuvre plus pressante et plus noble qu'au secours qu'elle accordera, pendant cette crise, à l'homme des champs : car, tandis que son voisin, le vigneron, échappe à peine à un fléau sans exemple, il doit, lui, accomplir, dans un laps de temps très court, un progrès sans précédent.

Ces trois grands types ruraux, l'herbager, le vigneron et l'agriculteur, diversifient à l'infini le type du paysan français.

Qui entreprendra de déterminer les physionomies variées de chacune de nos provinces et de ces races dont les aspects si fermes et si fidèles à eux-mêmes, subsistent, malgré le mélange et la confusion moderne, perpétuant le caractère distinctif des familles dispersées, jadis, à la surface du sol gaulois ?

Le Normand robuste, sensé et couvert ; le Breton brave, droit et imaginatif ; l'Orléanais, intelligent, piquant et fin ; le Tourangeau jovial, matois et sage ; le Vendéen lent, lourd et loyal ; le Poitevin grave, indolent et satisfait ; le Limousin rustique, tardif et hiérarchisé ; le Périgourdin sagace, modéré et curieux ; le Bordelais actif, extérieur et bon enfant ; le Gascon loquace, tapageur et habile ; le Nîmois ardent, insinuant et prompt ; le Provençal ingénieux, retors et froid ; le Dauphinois prudent, inventif et rude ; le Lyonnais appliqué, technique et mystique, l'Auvergnat robuste, laborieux et âpre ; le Bourguignon aisé, plaisant et diligent ; le Comtois judicieux, finaud et disert ; l'Alsacien courageux, calme et solide ; le Lorrain réfléchi, hésitant et souple ; le Champenois poli, aimable et résistant ; l'Ardennais ferme, court et sûr ; le Flamand fort, froid et rassis ; le Picard vif, vaniteux et imprudent ; le Français de l'Ile-de-France, enfin, — leur maître à tous, — adroit, beau diseur et rusé, l'Ulysse d'une race où les Achilles ne manquent pas : ce sont là autant de types très différens qui se fondent pourtant en un type unique d'un caractère intellectuel, moral et même physique fortement marqué, le provincial.

Mais le provincial n'est pas toujours rural. Il est aussi urbain. Installées au bord des rivières, debout au défilé des montagnes, inscrites au flanc des coteaux, étalées à l'orée des vallées fertiles, les villes apparaissent, nombreuses, à chaque détour de route, bourgades, bourgs, cités et métropoles, noircissant l'air de la fumée des locomotives et des usines.

En vérité, elles ont été les maîtresses du pays, du jour où, prenant la royauté pour alliée, elles se sont emparées des hauteurs et ont découronné les collines de leurs châteaux forts. Dans un pays mamelonné, le château crut tenir la plaine ; mais, dans ce même pays, vallonné, les villes, grimpant aux collines, ont bousculé les seigneurs. Elles règnent depuis des siècles. Les grands rois, comme Philippe le Bel, Louis XI, et Louis XII, traitaient leurs bourgeois de « compères. » Richelieu travaillait

pour elles. Elles ont fait la Révolution, alors que le paysan ne savait pas ce qui se passait et, prenant son fusil, tirait dans le tas, sur ses adversaires ou sur ses amis.

Ce qui est décisif, dans notre histoire et dans notre vie publique, c'est cette alliance que les villes ont conclue de bonne heure avec le pouvoir central. Partout, les partis populaires allaient au-devant de la royauté et lui offraient les clefs des portes sur un plat d'argent. La royauté, de son côté, les exhortait, les engageait, leur prêtait la main ; elle sapait ainsi, par-dessous, les seigneuries, qu'elle attaquait par-dessus. Le coup fait, on se partageait les dépouilles ; et les villes prirent ainsi l'habitude d'obéir à la direction venant du centre. Ces villes, si nombreuses et si actives, ne réclament, nulle part, l'exercice, si répandu ailleurs, des libertés républicaines. Les communes du moyen âge n'ont jamais ni revendiqué, ni pratiqué le *self-government*. Les autonomies locales ont été seigneuriales : des duchés, des comtés, des provinces ; jamais des cités. Marseille, Toulouse, Lyon, ne sont rien que de grands centres de population échelonnés sur les rivières et sur les routes qui mènent à Paris.

S'il y a une force de résistance en France, elle est aux champs ; on l'a bien vu dans les Jacqueries et les Chouanneries. L'aristocratie s'est toujours appuyée sur les campagnes. Quant aux grandes villes, elles donnent l'exemple de l'obéissance, et étendent au loin le pli de l'imitation. « Comme à Paris, » c'est le grand mot de l'agglomération urbaine française. Quand le paysan garde encore ses mœurs et son costume, le même, devenu ouvrier des villes, prend le chapeau, la redingote et l'âme bourgeoises. La constitution toute moderne d'un prolétariat urbain a été une étape décisive, quoique douloureuse, dans la tendance générale de la société démocratique française à se former sur l'idéal bourgeois. L'ouvrier des villes a quitté la blouse et laisse le bourgeron. Déjà plus raffiné, plus exigeant et plus conscient de sa force, il ne sait encore que se grouper ; demain, il saura s'organiser. Plus semblable alors à l'ouvrier de Paris, qui lui a ouvert la voie, il aura moins de confiance dans les solutions brutales, et il s'accommodera aux nécessités du travail, du moment où le travail sait s'accommoder à ses propres nécessités.

Ainsi, tous les chemins de la géographie et de l'histoire mènent à Paris. Les montagnes déboulent en collines, les col-

lines en plateaux et en plaines, pour que, suivant le fil de l'eau, tout marche vers Paris. On part de Paris pour descendre ou remonter la Loire si proche et descendre le Rhône. La Garonne, plus lointaine, n'échappe pas à l'influence. Blottie au pied des Pyrénées, elle est prise; c'est par Toulouse que Paris a commencé la grande conquête. Une fois que le Parisien Simon de Montfort en eut fini avec les Albigeois, il n'y eut plus qu'à fermer le cercle et rabattre sur le centre pour ramasser la France.

Le cercle est le mot ; car la France est un rond dont le centre est dans le Morvan. Si Arnay-le-Duc n'est pas la capitale, — ou, pour mieux dire, Autun ou Bourges, — c'est qu'il fallait que le cours d'eau fût navigable, pour assurer la communication avec la mer, maintenir la Normandie influencée par l'Angleterre, et aussi, veiller à la frontière toujours menacée du Nord-Est. Mais Bourges ou Autun restent les capitales de la défense. La configuration intérieure de la France, la direction de ses vallées, de ses routes, de ses rivières, son peu d'étendue, la ceinture de ses montagnes, tout la déterminait pour graviter dans l'orbite d'une agglomération centrale, d'une capitale, comme Paris.

Telle est la loi de sa configuration intérieure, telle est aussi la nécessité de sa situation en Europe. La France est un lieu de passage nécessaire, un carrefour. Qu'on vienne par terre ou qu'on vienne par mer, il faut lui passer sur le corps. Pour aller d'un versant à l'autre, pas d'autre chemin que de lui emprunter ses passages. Rien n'est plus frappant, à ce point de vue, que ce qui se produisit au début des guerres de César. C'était un temps de grande agitation parmi les peuples européens. Des nécessités de subsistance ou le retentissement de quelque lointain déplacement des populations asiatiques avaient mis le monde européen en mouvement. La Gaule se trouva menacée de trois côtés à la fois. Quand César pénétra sur son territoire, il venait, appelé par les Gaulois eux-mêmes, apporter du secours contre une double invasion, celle des Germains d'Arioviste et celle des Helvètes de Dumnorix. On barra la route aux uns et aux autres ; mais ils devaient, pendant des siècles, frapper aux portes, et finir par passer, trois cents ans plus tard.

La France est donc située au carrefour des peuples. C'est un chemin sans cesse foulé, si elle s'ouvre ; et, si elle se ferme, c'est une place perpétuellement assiégée. D'Espagne, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne ou d'Angleterre, c'est à elle qu'on en veut.

De génération en génération, elle se transmet toujours le singulier héritage d'un ennemi héréditaire. Il faut qu'elle soit sans cesse sur sa muraille, l'arme au poing, et qu'elle veille. D'où la nécessité extérieure, non moins forte que la destinée intérieure, d'une discipline, d'une autorité centrale. La capitale, Paris, c'est, pour la France, la tente du centurion, au milieu du camp, avec les enseignes des légions et les faisceaux des licteurs.

Oui, il y a destinée, il y a loi, il y a tradition, il y a pli pris, il y a fait nécessaire et fait accompli. Mais Paris rend-il à la France tout ce qu'il lui prend? L'herbager est descendu de sa montagne ou a quitté ses marais; le vigneron hésite et se demande s'il laissera sa vigne; le valet de ferme abandonne sa charrue au milieu du sillon; l'agglomération urbaine, l'œil tourné vers Paris, attend l'exemple et l'ordre. Tout le monde obéit, même si c'est l'anarchie qui commande là-bas. Paris reçoit tout; paye-t-il? Problème posé depuis des siècles et auquel Paris, insaisissable Protée, fait des réponses partielles, spécieuses et contradictoires. Il prend l'herbager, le fermier, le fils du bourg, de la bourgade et de la ville et, de tout cela, il fait un nouveau Français, le Parisien. Le provincial urbain est lent et grave: il est intéressé; la vie, pour lui, est uniforme, partagée entre le travail journalier et le repos vide et stérile. Il est à mi-côte, plus près de la terre et plus sensé d'ordinaire que le Parisien, plus débrouillé que le paysan; mais enclin à copier les exemples qui viennent du centre en les exagérant, peu sûr de lui-même et de son propre jugement, le plus souvent entravé par une vanité assez superficielle et par la tyrannie du *qu'en-dira-t-on*. Le paysan, lui, est immobile, tenace, avare, d'idée extrêmement courte, écrasé sous le poids de la nature et figé dans la tradition qui l'incruste et le conserve; sa vie est penchée sur la glèbe. S'il a une certaine jovialité du dimanche, le souci de l'existence et la méfiance l'arrêtent souvent sur ses lèvres et la retiennent au coin de son œil ironique. En somme, parmi les qualités françaises, celles qui dominent chez l'urbain et le paysan, ce sont les plus solides, mais les moins brillantes : la prudence et l'esprit d'épargne.

Ces provinciaux sont trente-cinq millions. En face d'eux, trois millions de Parisiens les contre-balancent aisément. Et le monde juge la France, qu'il ne connaît pas, d'après le Parisien qu'il croit connaître.

Un être ardent, actif, imaginatif, toujours en mouvement, gai, aimable, confiant, fin, endurant, mais gobe-mouches, imprudent, versatile; créateur d'idées, ingénieux, inventeur, mais gaspilleur, déballeur, prodigue; un être qui parcourt, d'un bout de l'année à l'autre, en courant, en un va-et-vient de pendule, les quelques hectares de terre où il vit, et qui les croit, de bonne foi, placés au centre du monde; aussi prompt à se montrer, à se découvrir, que les autres sont renfermés et repliés sur eux-mêmes; un être en dehors, vaniteux, spectaculeux, intempérant, souvent hardi, souvent poltron, doux à l'ordinaire, mais parfois atrocement féroce; un être qui ne paraît maître ni de son cœur, ni de son imagination, ni de ses nerfs, mais qui pourtant tire tout de son cœur, de son imagination et de ses nerfs; un être que tout le monde considère comme le type du Français, comme le Français par excellence, et qui ne ressemble guère aux trente-cinq millions de Français dont il est le frère et le fils : c'est le Parisien.

Il y a donc deux Français : le Français et le Parisien.

Une agglomération exceptionnelle et presque unique de trois millions, ou, pour mieux dire, de cinq millions d'hommes, dans un pays centralisé où pas une force, pas une institution, pas une tradition ne contre-balancent, depuis des siècles, l'influence de ce monde factice, donne à Paris une vie particulière et soumet ses habitans, comme ceux d'un cloître, à des conditions et à des habitudes d'existence qui en font des êtres à part, des Français très spéciaux.

Le peuple de Paris a contracté, par l'usage, le sens de la domination. Il se sent souverain, ou du moins directeur; il est original et ne s'astreint guère à la copie ni à l'imitation. S'il emprunte, c'est qu'il s'inspire. Ce sentiment qu'il a de son rôle lui donne de la fierté, de l'assurance, un ton tranchant et décidé qui tourne, parfois, à l'exigence ridicule, et, à la prétention, quand il est hors de chez lui.

L'importance de l'agglomération fait que toutes les classes vivent pêle-mêle et confondues. Elles se touchent, se pénètrent, se contaminent, — et pourtant s'ignorent. Le contact constant polit, broie, égalise, uniformise, et pourtant l'ignorance où l'on vit les uns des autres donne de la fierté, de l'indépendance et développe une liberté individuelle telle qu'il n'en existe peut-

être de pareille nulle part ailleurs au monde. Le Parisien n'est pas surveillé. Il est livré à lui-même. Mais il est sans cesse sous la puissance de la grande ville, comme les vagues montent et descendent l'une près de l'autre, tout en restant soumises à l'action obscure de la marée. Ce sont donc mille vies différentes et très actives dans une même vie unique et énorme.

Ces millions d'individus ne souffrent que peu du contact social, parce que l'ignorance mutuelle où ils vivent l'un de l'autre le rend moins rude : l'envie n'est pas le vice dominant des Parisiens. Mais, en revanche, ils ne connaissent pas la résignation. Une excitation perpétuelle naît des tentations du luxe, de la provocation du succès, de l'incertitude du jeu, des hauts et des bas de chaque famille, de chaque rue, de chaque quartier. Un progrès, une mode, un caprice des foules font, du jour au lendemain, avec les pauvres, des riches, et inversement. Ce spectacle donne à la vie du Parisien une animation extraordinaire; il est toujours entre la félicité et le désespoir.

Aussi, il adore le théâtre, qui lui donne l'image fidèle du drame perpétuel où se joue sa propre existence. Il est ingénieux à comprendre le travail des passions, parce qu'il sait, par sa propre expérience, que, si elles épuisent l'homme, elles le soutiennent et l'excitent. Cette vie animée, surchauffée, surmenée, devient, pour lui, comme une sorte de permanente ivresse. C'est une comburation constante et mutuelle de tous ces cerveaux et de chaque cerveau particulier, comme de ces charbons qui s'allument l'un de l'autre et, en brûlant, entretiennent le feu. Chaque individu a le sentiment, sans cesse accru par ces flatteries dont on entoure tous les souverains, qu'il contribue à la flamme qui éclaire l'horizon, et il bat son briquet, pour vivre d'abord, mais aussi pour ne pas rester obscur et ne pas passer inaperçu.

L'agglomération a, d'ailleurs, accumulé dans ce centre tous les élémens d'une excitation cérébrale continuelle. Ce ne sont pas seulement les établissemens d'instruction toujours ouverts et répandant à flots les données de la science théorique et pratique, les chaires tonnant, les presses roulant, les clubs hurlant, les musées, les théâtres, les concerts, les jardins, les expositions ramassant sans cesse sous les yeux du Parisien ce que la nature et l'histoire produisent de plus singulier ou de plus curieux; c'est la foule elle-même donnant sans cesse un enseignement à la foule, c'est le trottoir de Paris instruisant Paris,

c'est le café qui devient Procope, c'est l'atelier qui devient cénacle; c'est l'expérience, la réflexion, l'invention qui pénètrent par les yeux, par les oreilles et par les pores, et qui emplissent l'homme presque à son insu, de tout cet acquis qu'il dégorge bientôt, presque sans le savoir, sous la pression de cette même foule qui l'a saturé.

Recevant sans cesse et produisant toujours, le Parisien, surmené et flambé, prend une grande confiance en soi. Il ne craint guère la comparaison. Habitué à demander à la société et à lui donner tout ce qu'on peut obtenir d'elle et lui rendre, il ne voit personne au-dessus de lui. Il acquiert vite un sentiment d'égalité, très net, très simple et très naturel, qui écarte toute idée de hiérarchisation et de subordination. Un homme vaut un homme : voilà le mot qui est gravé dans la cervelle de tout Parisien, et cela s'explique en un lieu où la roue de la fortune tourne si vite.

Dans le sentiment de l'autorité qu'il exerce sur la France, le Parisien a pris l'habitude de la liberté, et le pli tranquille de l'égalité. Et c'est ce qu'il a, tout naturellement, inscrit dans la devise de cette Révolution qu'il a faite. Il y a joint le mot de fraternité, parce que, parmi ces foules immenses où la tendance à l'esprit de sociabilité et de ruche est très marquée, l'habitude de s'entr'aider est courante, traditionnelle, et qu'on est habitué à compter les uns sur les autres, et à se prêter la main.

Donc, une vie commune, intense, indépendante, égalitaire et bon enfant, voilà ce que Paris avait mis dans ses mœurs avant de l'inscrire dans ses lois ou, du moins, sur ses murs. L'absence de hiérarchie sociale et de cant, l'ignorance où l'on est les uns des autres, le tour d'esprit indépendant, la conscience de l'effort individuel, la violence des passions excitées et déchaînées sans cesse, tout cela donne au Parisien un ton libre dans le langage, un tour dégagé dans les mœurs, une absence totale de préjugés et de contrainte. Quoique ce peuple ne soit pas démoralisé, il est de conduite peu morale; il suit avec facilité, et avec la complicité d'une indulgence mutuelle, la pente de ses instincts et de ses caprices. L'étranger lui apporte souvent l'appoint de ses vices. Dans ces conditions d'absolue indépendance, de tolérance réciproque, et de non-contrôle, il faut que ce peuple ait un fond solide pour ne pas être plus perverti.

Ce qui sauve Paris, c'est le travail; Paris est peut-être le pays du monde où l'on travaille, sinon le plus, du moins avec le plus

de vaillance, d'entrain et d'allégresse. Paris ne connaît pas cette trêve de deux jours, au moins, que Londres s'accorde toutes les semaines. Il n'a ni repos, ni répit. Paris est une des rares villes où, dans les chaleurs de l'été, quand le thermomètre marque 30° à l'ombre, on voit des hommes en redingote noire traversant, en plein midi, les rues et les places, sous le soleil torride, pour se rendre à leurs affaires.

Le travail de Paris n'est pas l'occupation calme et régulière, le train-train journalier qui constitue l'activité rythmée et l'hygiène sociale de la province. C'est un élan et un spasme répétés. Les muscles, le cerveau et les nerfs du Parisien sont toujours tendus; ses nuits sont courtes, et il dort mal, dans l'obsession du réveil à l'heure dite. Le Parisien se lève pour s'habiller et partir. Il est toujours en tenue et sur le pont.

La diversité des besoins fait la multiplicité des occupations: chacun est incité à tirer de lui-même tout ce dont il est capable. Des facultés qui, partout ailleurs, seraient atrophiées et inutilisées, trouvent, ici, leur emploi. Diogène ne perd pas sa peine, même en roulant son tonneau. Valmajour gagne une fortune avec son tambourin.

Quoique la dépense musculaire de Paris soit considérable et que ses faubourgs ronflent, jour et nuit, au souffle de l'activité industrielle moderne, ce labeur ne lui suffit pas. Il est plus exigeant envers lui-même. Le ressort qu'il met en jeu, c'est son cerveau. Il s'ingénie; il crée. Il est capable d'une forte attention. Le pli du front et la pâleur du visage inscrivent, sur la physionomie du Parisien, la marque d'une réflexion constante.

Tandis que la province accumule les petits mouvemens identiques et réguliers et amasse ainsi une puissante énergie d'épargne, Paris dépense cette énergie en un crépitement continu d'étincelles. La promptitude et la vivacité de l'intelligence prodiguée, chaque jour, à chaque minute, dans chaque atelier, est admirable. Un ouvrier ciseleur enlève une taille ou polit un nu avec un sentiment de la perfection et du goût qui ne l'abandonne pas, alors même qu'il est pressé par l'exigence du temps et par la loi du bon marché; une modiste qui, sur les marches de la Madeleine, saisit au passage le défilé d'une noce mondaine pour s'inspirer et créer, à son tour, la mode qui sera celle de demain tend, à cette heure précise, l'effort de son cerveau avec une intensité pareille à celle de l'astronome de l'Ob-

servatoire en train de calculer la parallaxe d'une étoile. Causez avec le peintre en bâtimens qui vient refaire votre appartement, avec le tapissier qui tend vos rideaux, avec le tailleur qui essaye votre habit, vous serez surpris de tant d'ingéniosité, de goût et de philosophie. D'ailleurs, l'ouvrier parisien donne l'idée d'un maître : il ne vient plus seul; il est presque toujours accompagné d'un aide, d'un tâcheron, d'un apprenti, qui dégrossit la besogne. Lui, en chapeau rond et jaquette, ne met la main à l'œuvre que pour le fini et le coup de pouce.

Nous voyons s'affirmer ainsi, à Paris, ce que nous avons vu s'esquisser parmi les foules ouvrières des grandes villes, l'embourgeoisement progressif de la main-d'œuvre française. Paris se laisse de moins en moins emporter vers les violences et les révolutions. Il connaît le dessous des programmes. Les phrases ne portent guère sur lui; les rhéteurs l'évitent. Il assiste, avec une sorte de tranquillité compatissante, aux grands soulèvemens des agglomérations provinciales; mais il s'y mêle peu. Le faubourg Saint-Antoine est, depuis longtemps, assagi.

Paris est tout à son labeur et à l'effort individuel. Son activité, qui va toujours s'excitant et se raffinant, pousse au-dessus d'elle-même, par un perpétuel bouillonnement, l'élite intellectuelle qui, de toute la France, est venue s'engouffrer dans le vaste réservoir. C'est un flux continuel et une vapeur constante. La lie elle-même se soulève et dégage parfois des combinaisons utiles et inattendues. Combien de forces resteraient perdues et improductives au fond de la province, combien de minerais inertes, s'ils n'eussent été mis en présence de ce puissant foyer! Mais aussi, que d'efforts stériles, que de risques courus, de hasards tentés, d'entreprises avortées, pour un succès et un triomphe si rarement obtenus!

L'invention est, ici, la recherche et l'ambition de tous. Le commerce parisien réside, surtout, dans la mise en valeur *d'une idée*. Le marchand choisit son coin de rue ou sa spécialité, ouvre une boutique ou fonde une maison, puis il vend son pas de porte ou son brevet, et il va recommencer ailleurs. Le camelot plante sa baraque pour quinze jours, à Noël; mais il y a pensé toute l'année.

Dans l'art, dans la littérature et dans la science, cette même recherche impatiente met les cervelles sens dessus dessous. Tous et chacun prétendent affirmer leur valeur particulière, leur ori-

ginalité. Le besoin et l'intérêt y poussent d'abord; puis l'amour-propre, la vanité, l'ambition des honneurs, de la notoriété, de la gloire. Il arrive une heure où l'intérêt pour l'idée et par l'idée aboutit au désintéressement.

Aussi Paris, soucieux de son renom et de sa grandeur, conscient des angoisses de la recherche et des douleurs de la création, est indulgent pour tous ceux qui luttent. Il subit, avec une patience inlassable, toutes les nouveautés. Il s'assoit aux « premières » avec une complaisance toujours prête et qu'aucune déception n'épuise. Mais, de quels hommages il entoure ceux qui réussissent, ceux qui ont reçu le don sacré, ou ceux dont la patience, selon le mot de Buffon, s'est poussée jusqu'au génie! Qu'ils sont doux les premiers rayons de la gloire dans cette ville si prompte à comprendre et à se donner! Quel accueil sur les visages, que de mains tendues vers ceux qu'un volume, une œuvre, un service soudain ont illustrés! C'est alors que le travailleur, à demi éveillé de son ivresse créatrice, s'étonne, s'interroge lui-même, regarde autour de lui, et connaît enfin la douceur de vivre.

Il n'y a plus, à Paris, d'autre aristocratie et d'autre grandeur que celle du mérite, ou, tout au moins, puisqu'il faut faire sa part à la faiblesse des jugemens humains, que celle du succès. Paris est le seul pays où le travail soit admis sur un pied d'égalité et de considération, sans avoir à rendre compte de ses origines. Les rois passent inaperçus dans l'immense incognito et parmi la vaste indifférence d'une ville occupée à ses affaires et à ses plaisirs. Mais tout le monde est debout, tous les yeux sont ouverts, les acclamations partent d'elles-mêmes, quand paraît la Beauté, le Dévouement ou le Génie. Artiste, qui avez sculpté, pour le champ funéraire, l'immortel visage des douleurs humaines; poète, qui avez dit, en vers impeccables, les émotions anciennes et les légendes sacrées; soldat, qui avez franchi les déserts,... me démentirez-vous?

Avec ses qualités et ses défauts, naturels ou acquis, Paris gouverne la France. Mais, il n'en reste pas moins qu'en dehors de Paris, et en face de Paris, il y a la France. Si Paris était toute la France, elle flamberait bientôt comme un punch. Si la France n'avait pas Paris, elle serait incolore et terne, comme un tas de cendres sans étincelle. Paris est, pour la France, ce

que sont les génies dans les familles, d'illustres embarras. On s'en glorifie et on s'en plaint; très fier de les avoir, on est très ennuyé de la place qu'ils prennent.

Tout l'art du gouvernement, en France, est de faire vivre ce difficile ménage de Paris et de la province. Le pouvoir se sert de la centralisation : c'est un clavier si commode sous la main! Une touche, et l'instrument sonore résonne tout entier. Mais, cette centralisation, c'est Paris qui l'a faite, et il entend l'accaparer à son profit. Il n'aime pas qu'on lui dispute la domination qu'il a coutume d'exercer.

Quand les rois eurent, avec le concours de Paris, fait la France, ils commencèrent à regarder Paris de travers. Jaloux de leur allié et de leur complice, ils lui cherchèrent des rivales paisibles et moins bruyantes. Grands chasseurs, ils fouillèrent les bois et y installèrent des Saint-Germain, des Fontainebleau, des Versailles. Mais Paris ramena à Paris « le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Les Bonapartes, fils de la démocratie, vécurent à Paris, mais ne surent pas s'arranger pour y mourir. La République anonyme voudrait bien échapper à la surveillance. Elle a toujours l'œil tourné vers le Versailles du grand roi. Elle y réunit ses congrès et y délibère sur les intérêts vitaux de la nation.

Le problème reste posé; il n'est pas résolu. Même à Versailles, le Congrès fait les constitutions et les présidens sous l'œil et sous la main de Paris. Ajoutons que, si Paris n'était pas là (invisible et présent), les assemblées et les décisions seraient, sans doute, effroyablement rurales et rétrogrades. Il est hors de la conception française que le département de Seine-et-Oise gouverne la France.

D'ailleurs, que sont les départemens? des formules géographiques, rien autre chose. La France s'est brisée elle-même en mille miettes par la volonté qu'ont eue les provinces de n'obéir à aucune d'entre elles, mais à un seul pouvoir central, incarnation d'elles toutes.

Donc, c'est clair: Paris est indispensable. Mais Paris est redoutable. Plus la démocratie s'installe, plus Paris est nécessaire et plus il est dangereux. Les gouvernemens modernes, si peu sûrs du lendemain, n'osent même plus regarder le problème de Paris en face ; ils se dérobent et vivent au milieu — et à côté — de la grande Ville, toujours inquiets de son rugissement. Paris,

bon enfant, laisse faire, élit son Conseil municipal, radical ou nationaliste, qui prétend toujours à une sorte d'autonomie, qui refuse d'entrer en relation avec le pouvoir, fait le fier devant les préfets et, tout de même, dîne à la table des ministres, reçoit en grande pompe le Président, acclame les autocrates en voyage, protège les lettres, les arts et accepte les institutions établies. En somme, Paris, qui connaît sa force et ses devoirs, se rit lui-même de ses propres exagérations et laisse faire, tant qu'on ne touche pas à son travail, à ses préjugés et à ses formules.

Tel est le compromis sur lequel on vit, à la faveur de l'anonymat républicain. Peut-être, de ce compromis, se dégagera-t-il une de ces constitutions non écrites, un de ces pactes tacites sur lesquels les peuples vivent pendant des générations.

Quoi qu'il en soit, la grande difficulté de la vie française, c'est-à-dire d'un pays qui veut être centralisé pour être uni, reste le mariage de Paris et de la province, d'une capitale active, puissante, fastueuse et téméraire avec un pays tout de mesure, de prudence et d'épargne. Quand l'étranger nous juge d'après ce qu'il voit, c'est-à-dire d'après ce que lui montre Paris, il nous juge mal, il nous ignore.

Tant pis, et tant mieux.

Paris vaut plus que la France. Mais la France vaut mieux que Paris. Et c'est ce qui fait que, dans les heures critiques, on trouve toujours, dans cet admirable pays si connu et si méconnu, des ressources et des ressorts imprévus qui surprennent et déroutent les observateurs les plus subtils et les adversaires les plus avisés. C'est que Paris appelle, alors, la France à l'aide. Et elle ne boude pas. On ne sait plus, des deux, qui dirige et qui obéit. Le ménage, devant l'ennemi, se montre uni et solide, tel qu'il est au fond, tel qu'il doit être pour la défense commune du foyer.

Gabriel Hanotaux.

ROMANTISME POLITIQUE

ET

POLITIQUE RÉALISTE

Dottor Provido Siliprandi, ex-deputato : *Capitoli teorico-pratici di Politica sperimentale*, in considerazione dei mali d'Italia e della necessità di riformare lo Stato; 3 vol. gr. in-8°, 1898; Mantoue, typographie de la « Gazzetta. » — Professore Ercole Vidari : *La presente Vita italiana politica e sociale;* 1 vol. in-8°, 1899; Milan, Hœpli. — Giacomo Pagano : *Le Forme di Governo e la loro Evoluzione popolare;* 2 vol. in-8°, 1900; Palerme, typographie « Lo Statuto. » — Duca di Gualtieri : *Il Regime rappresentativo e la Società moderna;* 1 vol. in-8°, 1900; Turin, Roux et Viarengo. — Professore G.-B. Milesi : *La Riforma positiva del Governo parlamentare;* 1 vol. gr. in-8°, 1900; Rome, Lœscher.

I

... Un système de gouvernement qui se peut comparer à la morphine; la paix intérieure obtenue par toute sorte de concessions au jacobinisme théorique et pratique et à l'individualisme politique le plus insolent et le plus insensé; tout le parlement, tout le gouvernement, presque tout le pays uniquement préoccupés de petites querelles de partis et de groupes, de clocher et de personnes;... le comble de la sagesse placé dans la politique du limaçon... Partout la lassitude, le mécontentement, l'aigreur, la mélancolie, l'ennui, et comme une hypocondrie dans toute la vie de la nation... Une indiscipline générale chez ceux qui doivent obéir, et, chez ceux qui doivent commander, une très sensible aversion du commandement. — Commandement conscient et plein, obéissance prompte et volontaire, deux choses dont la graine se va perdant. Tous les services de l'État s'en ressentent, et le temps n'est sûrement pas éloigné où ce sera un vrai malheur de recourir à l'action publique, un risque de

s'adresser aux agens des diverses administrations, un danger de voyager sur les chemins de fer, un aléa de mettre une lettre à la poste, une ingénuité de confier un secret au télégraphe; et ainsi de suite... La vie politique est devenue une mêlée féroce d'intrigues et de fange, d'où les hommes prudens et bien élevés se retirent, où les perfides et les effrontés se font gros et gras, tandis que les meilleurs esprits s'en détournent, troublés, paralysés, stérilisés... Les classes supérieures de la société se raccrochent à l'on ne sait quelle phraséologie académique qui voudrait exprimer des idées, mais qui n'est que le vide, avec ce sous-entendu qu'il n'y a pas à s'occuper de ce qui arrive, parce qu'il n'y a rien à y faire; que le pays va politiquement à la ruine, parce qu'il ne peut pas n'y point aller; et que l'anarchie, au bout d'un abrutissement général, est le but inévitable de cette romantique promenade. Les gendarmes, dit-on, y pourvoiront en temps opportun, si l'État réussit à sauver au moins la gendarmerie!...

En attendant, une centralisation pléthorique, une bureaucratie atteinte d'éléphantiasis, un efflanquement de tous les organismes civils et militaires;... des travaux publics colossalement et stupidement entrepris, si bien qu'il n'est pas de ville où l'on n'ait vu surgir à la douzaine les millionnaires improvisés; le gaspillage élevé au rang d'institution et régnant dans tous les services; chaque chose payée le double de ce qu'elle devrait coûter. Par là-dessus, une politique étrangère nerveuse, incohérente, tantôt affairée, tantôt effarée, et biscornue toujours... Une politique coloniale qui n'a été qu'une ronde sanglante. Des finances de mineur prodigue et dévoyé. Une corruption universelle; la propagande la plus anti-sociale librement tolérée et favorisée; la magistrature devenue la servante du pouvoir exécutif, en secondant les visées et les violences; la banque faite politique et la politique faite banque. De toutes parts, la désaffection : personne ne combat plus du fond du cœur pour des institutions à qui manquent la sagesse et la force; qui se sont montrées impuissantes à contenir les classes dans leur orbite naturelle; impuissantes à rendre une saine justice; impuissantes à conserver dans le peuple la paix religieuse; et qui, en un mot, se sont fait une règle constante, en politique intérieure, d'être les amies de leurs ennemis et les ennemies de leurs amis...

Il est d'une probité élémentaire d'avertir, sans aller plus loin,

le lecteur français, qui pourrait s'y tromper, que ce n'est pas de nous qu'il s'agit en ces pages véhémentes; qu'elles sont à peu près, — sauf quelques abréviations, — traduites de M. le docteur Siliprandi; et que tel est le tableau qu'il trace, non de la France, mais de l'Italie contemporaine. Tel est ce tableau; ou plutôt telle est l'esquisse du tableau, car, plus loin, l'auteur le reprend, en recharge les lignes, accuse les reliefs, accumule les touches; c'est le sujet d'un nouveau chapitre vers la fin de ses trois gros volumes, et voilà, du coup, deux cents pages encore, toutes les deux cents dans le même ton. Au premier aspect, il semble que la couleur en soit bien noire; si noire que nous eussions hésité à en donner une reproduction même atténuée, si, pour notre malheur, la description ne s'appliquait à nous tout aussi bien qu'à nos voisins, si cette peinture faite d'après eux n'était comme notre propre portrait, et si les vérités qui leur sont dites n'étaient pas autant les nôtres que les leurs.

Ne croyez pas au moins que vous ayez affaire à quelque philosophe ou moraliste chagrin, de ceux qui voient toujours le monde et les hommes en laid, qui ne sont contens de rien, ni de personne, ni d'eux-mêmes, qui boudent et maugréent, enragent et bougonnent du matin au soir. Oh! que non pas! « Moi, s'écriait un jour devant nous un de ces écrivains qu'on est convenu d'appeler des « humoristes, » je n'ai qu'une qualité, mais je l'ai bien: je suis gai! » et il disait cela, — ironie ou naïveté, — d'une voix sépulcrale et d'un air lugubre. De même, M. Siliprandi nous conte des choses sinistres, mais il a soin de nous prévenir qu'à son ordinaire il est gai; et si donc il ne l'est plus quand il nous parle, c'est que les choses dont il nous parle dégagent véritablement de la tristesse. « Pendant une campagne électorale, nous confie-t-il, — et chacun sait que ce ne sont pas des soirs délicieux, — dans un moment où tant de passions s'agitaient furieuses autour de ma pauvre personne, un ami me disait: « Ce que j'admire en toi, c'est que tu vois et que tu goûtes toujours le côté plaisant de tout ce qui arrive et qui mettrait tout autre de la plus détestable humeur. » Le secret de cette parfaite égalité d'âme, M. Siliprandi ne se fait pas d'ailleurs prier pour le livrer: « J'ai pris une part très active au mouvement politique et administratif du milieu dans lequel j'ai vécu, et j'ai feint même, par nécessité, de m'échauffer beaucoup, de me prononcer avec une grande énergie; j'ai, des années durant,

pataugé dans une quantité de choses qui étaient de vraies misères, et bataillé avec des hommes pitoyables. » Il a gardé pourtant sa sérénité : « C'est que j'étais bien pour les autres dans la pratique des affaires, mais que, pour moi, je me tenais tout à fait en dehors, et ne m'y mêlais qu'afin d'observer. »

Entré à la Chambre avec ce seul dessein : *observer*, le docteur Provido Siliprandi est un des rares députés qui, pendant leur législature, n'y aient jamais perdu leur temps. Être absent, quoique présent, être là pour le compte d'autrui, mais non pour son propre compte, il paraît que c'est, après le premier feu, le parti auquel se résolvent les sages ; et c'est ainsi, en écoutant patiemment déraisonner les raisonneurs, que William-Gérard Hamilton, — Hamilton « à l'unique discours, » — écrivit son piquant traité de *la Logique parlementaire*. Un si illustre exemple l'encourageant, M. Siliprandi a regardé de tous ses yeux, écouté de toutes ses oreilles ; il a vu, il a entendu ; et, comme ce qu'il voyait et ce qu'il entendait ne lui plaisait pas, il est sorti pour le dire crûment. Il est sorti désabusé, désillusionné à fond, et sans esprit ni espoir de retour. « A peine est-il besoin de faire remarquer, ajoute-t-il, que l'auteur, en publiant ce livre, a renoncé forcément à toute ambition personnelle, y compris celle, si modeste qu'elle soit, de redevenir député. Toute bornée que peut être son intelligence, elle ne l'est pas au point qu'il ne comprenne que quiconque aujourd'hui ose dire en Italie certaines choses qui sont dites ici brûle ses vaisseaux, et que tout avenir politique, au sens privé et utilitaire du mot, lui reste à jamais fermé. Pis encore, il s'expose à la haine, et peut-être à la vengeance. » Mais, de cela, il n'a cure, parce que, d'abord, il est d'un naturel placide ; parce qu'ensuite il s'est cuirassé de dédain ; et parce qu'enfin un sentiment l'anime qui est plus fort et que l'intérêt et que la crainte, qui est l'amour de son pays, vainqueur et destructeur de l'amour de soi-même :

Amor mi muove che mi fa parlare.

Ce qu'on voit à la Chambre italienne est donc bien terrible ? Mon Dieu ! à la Chambre française, et dans presque tous les parlemens d'Europe, d'Amérique et du monde, on en voit à peu près autant ; et quant à nous, sur ce point particulier, voici une quinzaine d'années que nous relevons les mêmes symptômes, posons le même diagnostic, et dénonçons le même mal. Chez

tous les peuples possibles et sous tous les régimes imaginables, on voit le parlementarisme à base individualiste et à suffrage inorganique aboutir en somme à ce résultat qui n'a rien de séduisant : tumulte, désordre et stérilité.

Ce n'est pas seulement en Italie que ce système s'emploie non à contenir les volontés inconsidérées de la foule, mais à les exciter, à les développer et à les satisfaire, ou du moins à dépenser à tort et à travers dans l'illusoire espérance de les satisfaire ; et qu'alors, les uns demandant *le plus* pour avoir quelque chose, les autres ne donnant rien parce que *le moins* serait encore énorme, il reste une naturelle duperie, une grande « turlupinature » avec un mépris réciproque. Ce n'est pas là seulement que se révèle la double tendance de ceux qui font partie des assemblées à croire qu'ils sont tout et qu'ils peuvent tout, et de ceux qui n'en font pas partie à croire que les assemblées ne sont rien et ne peuvent rien. Ce n'est pas seulement en Italie que le parlement devient peu à peu étranger ou extérieur à la nation, et la nation de plus en plus indifférente ou hostile au parlement ; que l'opinion publique, trop simpliste pour distinguer entre les actes et les personnes, de goûts grossiers, chaque jour tiraillée et secouée violemment, se repaît de médisances, s'abreuve de calomnies, et que, par le discrédit mérité ou immérité des hommes qui figurent soit dans les Chambres soit au gouvernement, les Chambres en bloc et le gouvernement en soi tombent dans une déconsidération funeste au pays tout entier. Ce n'est pas seulement là que ce genre inférieur de parlementarisme établit le règne du verbe et de l'argent ; que la corruption est « un fait semi-institutionnel ; » ni là seulement que les deux types sociaux prédominans dans les assemblées sont ou l'exalté qui n'a pour y siéger d'autre titre que son furieux « emballement » ou le millionnaire qui n'a d'autre titre que ses millions ; ni là seulement que, sans le sou, Salomon lui-même ne serait pas élu, et qu'avec des écus, un âne bâté l'emporterait sur le Stagyrite en personne.

Sous toutes les latitudes et toutes les longitudes fleurit le politicien professionnel, n'ayant de métier que la politique ou, plus exactement, la représentation parlementaire, et, sous toutes, après l'*uomo delinquente* de Lombroso, on pourrait isoler du surplus de l'humanité, — comme M. Siliprandi s'en donne le malin plaisir, — une espèce curieuse, l'*uomo parlamentare*, dont

les caractères principaux sont qu'il ne s'appartient pas, qu'il est perpétuellement suggestionné, et toujours dans l'état second, hypnotisé sur son élection ou sa réélection ; esclave tout à la fois de son collège qui l'exploite et de la presse qui le brime ou le berne, esclave aussi du gouvernement qui distribue les emplois et les grâces, ou révolté contre lui s'il n'en reçoit point sa bonne part; possédé, selon les cas, de la manie de renverser à tout bout de champ les ministères ou de celle, non moins fatale, de les conserver à toute outrance; n'agissant d'ailleurs que par calcul ou par passion, et dès lors, renversant les bons, conservant les mauvais; en politique intérieure, empilant projets sur projets « jusqu'à la gastrite législative, » et, en politique extérieure, laissant tout aller jusqu'à ce qu'au plus petit échec, il se cabre et il sabre, casse tout, rase tout et change tout, de la forme des institutions à la couleur des timbres-poste... Mais, comme le député ne songe qu'à se faire réélire, le ministre ne songe qu'à garder le pouvoir et le fonctionnaire qu'à garder sa place; pour quoi le député a besoin du ministre, qui a besoin du député, qui a besoin du fonctionnaire; et par quoi continue, en s'amplifiant, la mutuelle « turlupinature. » Le ministre dit : *Do ut des* au député, qui dit : *Da ut dem* au fonctionnaire, qui répond la même chose au député, qui la répète au ministre; et de là, entre députés, l'association en groupes et sous-groupes pour s'emparer des fonctionnaires en terrorisant les ministres : discours-contrat-coalition, c'est à quoi, dans la pratique, se réduit tout le parlementarisme.

Et l'administration, l'on devine ce qu'elle peut être en de telles conditions : le fonctionnaire, ayant assez à faire que de se tenir sur la corde raide, ne pense pas un instant qu'il ait rien de plus à faire : comme tous les équilibristes, il demeure les bras croisés ou ne les étend que pour manœuvrer son balancier, avec des battemens désespérés lorsqu'il se sent choir : il fait le mort, il fait l'aimable, et les trois quarts du temps il dort... Mais soudain, un coup de sonnette,... et l'on se réveille en sursaut; on court de-ci, on court de-là, on ordonne, on contre-ordonne, on tire à droite, on tire à gauche, on crie, on frappe, on arrache. Alors seulement la nation s'aperçoit qu'elle est administrée et gouvernée, mais elle découvre en même temps que son administration est hystérique et que son gouvernement est fou. Car l'État, ce qu'on appelle l'État, est tout en impressions et en

impulsions, il n'a que des nerfs et n'a point de cervelle. Tout cela, tout cela, ces petits jeux électoraux des députés, de l'administration et du gouvernement, cette danse de Saint-Guy de l'État, voilà la vraie et la grande calamité, pire que la grêle pour les campagnes, pire que la pellagre pour le sang! C'est tout cela qui fait les peuples latins de jour en jour plus misérables au fond, bien que revêtus à la surface du luxe en clinquant « d'une civilisation Christofle... »

Ainsi nous avons tous plus ou moins parlé; ainsi parle à son tour M. Siliprandi, et j'ai résumé son discours, dont je crains sans doute d'avoir affaibli le pittoresque, mais je suis sûr du moins de ne l'avoir ni adouci ni aigri.

II

Pourquoi les peuples *latins* plus que les autres? C'est que, chez eux, le parlementarisme à base individualiste et à suffrage inorganique domine souverainement, tandis que, dans les pays germaniques, il n'existe guère que de nom, et, chez les peuples anglo-saxons, il est tout différent de ce qu'on le croit. C'est que si, en réalité, les Anglais vivent encore sous une forme d'État oligarchique, les Slaves en un État despotique et les Allemands semi-despotique, notre régime, à nous Latins, est une mixture de monarchie d'origine féodale, d'institutions représentatives de citoyens en tant que tels, de beaucoup d'apriorisme philosophique, et d'un peu de coutume anglaise. Ni de classique, ni des traditionnel, ni de national, et, pour tout dire, de latin, rien, pas l'ombre. Curieuse latinité, où il n'y a rien de latin! Voilà le mal des nations latines, et voilà la cause de leur mal; elles souffrent d'avoir emprunté ou de s'être laissé imposer un régime où il n'y a rien d'elles, qui n'était pas fait pour elles. Maintenant, voici, d'un mot, le nom de ce mal : c'est *le romantisme politique*.

Essayons de bien marquer ce qu'il faut entendre par là. Toute politique est romantique qui part du faux, et toute politique part du faux qui ne part pas du fait. Or, il n'y a de faits en politique que ceux qui sont donnés par l'histoire, et par une histoire déterminée. Toutes les fois que l'on s'écarte de ce principe fondamental, on tombe dans le faux. Mais, toutes les fois qu'en s'éloignant du fait on tombe dans le faux, autant de fois

on verse dans le romantisme politique. Il ne sert de rien, en ce cas, que le système prenne des airs scientifiques à force de rigueur logique : au contraire, plus la logique en sera rigoureuse, plus elle sera dangereuse, si le point de départ est faux, c'est-à-dire si le point de départ n'est pas le fait, le fait national et social, donné par l'histoire pour cette nation précisément et précisément pour cette société.

C'était, au premier chef, du romantisme politique, que de vouloir transplanter dans l'Europe continentale, et en particulier chez les peuples latins, la constitution et les institutions anglaises qui n'y étaient pas transplantables, pour cette seule raison qu'elles n'avaient pu se développer en Angleterre que par un concours de circonstances dont presque aucune ne se retrouvait nulle part en dehors de l'Angleterre. D'une pareille extravagance il devait naître et il ne pouvait naître que ces formes politiques néo-latines, étrangement hybrides, mêlées de théories modernes aventureuses et de vieilles institutions décadentes. C'était encore du romantisme que de prétendre tirer une doctrine politique des élucubrations métaphysiques de la philosophie du siècle dernier. On en devait extraire et on ne pouvait en extraire qu'une lourde pâtée de mots, faite surtout de deux ingrédiens : liberté et égalité, auxquels on s'avisa d'ajouter aussi la fraternité comme condiment. Pour appeler les choses par leur nom, de la rencontre, de la conjonction de ces deux genres de romantisme politique, il devait sortir et il ne pouvait sortir que « le parlementarisme » dans le domaine des lois, et, dans l'ordre des idées, que « le libéralisme. »

Jamais illusions plus nobles, mais jamais impossibilités plus grandes ne furent conçues et poursuivies par les hommes. Le parlementarisme, avec son idéal de deux partis compacts, disciplinés, hiérarchisés, et tous deux, au reste, parfaitement constitutionnels et loyalistes, ayant leur personnel et leur programme, se faisant équilibre et se succédant au pouvoir, accomplissant l'un ce que l'autre n'eût ni pu ni voulu accomplir, et le second, à son retour, respectant ce qu'il n'eût pas voulu faire, mais qu'avait fait le premier; le libéralisme, avec son stock d'adages et d'images, la liberté pourvoyant à tout, suffisant à tout, politiquement et économiquement, qu'il s'agît de passions ou d'intérêts, l'infaillible liberté, agissant à coup sûr, même par des voies détournées, contenant et donnant la solution de tous les pro-

blèmes, et, comme telle, comparée à la lance d'Achille, laquelle guérissait elle-même les blessures qu'elle avait causées; la bonne liberté, confiante en l'excellence naturelle de l'homme et réalisant pleinement l'harmonie sociale par le plein épanouissement des individus; tout cela n'était que du bric-à-brac romantique, parce que rien de cela ne correspondait à aucune espèce de réalité; et tout cela en était si bien, qu'il n'y a presque point d'exagération à reprendre, en la renversant, la fameuse définition de Victor Hugo dans la Préface de *Cromwell : « Le romantisme n'est que le libéralisme en littérature,* » et à dire : « *Le libéralisme n'est que le romantisme en politique.* » Libéralisme et romantisme, c'étaient deux fils du même père ou du moins deux petits-fils du même grand-père, Jean-Jacques Rousseau.

Romantisme politique, que de prendre pour la règle ou pour la condition normale du régime parlementaire, applicable dans tous les temps et dans tous les pays, cette rencontre extraordinaire d'un peuple qui, pendant un certain moment de son histoire, semble ne connaître que deux partis seulement, les tories et les whigs; romantisme, en tout cas, que de croire le phénomène durable et, comment dire? reproductible à volonté, sans même tenir compte de l'extension du suffrage et sans voir que la division du corps élu en deux seuls partis n'est possible que là où le corps électoral se recrute en une seule et même classe de la société, dont les membres ne sont séparés entre eux que par des nuances d'opinion, nullement par des oppositions d'intérêt. — Et romantisme, d'autre part, que de prétendre fonder le gouvernement sur la liberté, sans réfléchir qu'il y a contradiction dans les termes, et que, les conséquences s'en développant jusqu'à l'extrême, à la limite ou bien le gouvernement ruine la liberté, ou bien la liberté supprime le gouvernement. Mais romantisme encore, de supposer que les hommes puissent vraiment vouloir la liberté pour les autres, ou que ce soit vraiment ce qu'ils veulent pour eux-mêmes, et qu'ils soient tous capables de la connaître et d'en jouir.

Dans la foule des gens qui se réclament d'elle, le plus grand nombre, — il y a déjà cinq siècles qu'on l'a dit, — « ne la veut que pour être tranquille, et le plus petit, que pour opprimer autrui. » Aussi, quand s'élève d'un coin discret, de quelque salon ou de quelque académie, comme un gémissement : « Les libéraux sincères deviennent de plus en plus rares! » il est poli

de l'écouter pieusement, mais il est sage de ne s'y point laisser prendre. Les libéraux sincères ne deviennent pas rares : ils l'ont toujours été. Ils ont toujours été des êtres d'exception, comme sont des êtres d'exception, — si même, à l'état d'exception, ce sont des êtres de chair et de sang, — les personnages du drame romantique, et, par exemple, toute révérence gardée, la courtisane à qui l'amour refait une virginité, ou le laquais de génie qu'une reine adore, une Marion Delorme ou un Ruy Blas. Les libéraux sont cela proprement et au pied de la lettre : des vers de terre amoureux d'une étoile! Ils ont toujours été, et c'est leur destinée d'être toujours, en politique, des héros, des poètes, des saints ou des anges; mais justement la politique ne se fait pas avec des anges. A mesure qu'augmente la puissance des masses, elle se fait de moins en moins avec des héros ou des poètes, et devant le suffrage universel les saints ne sont qu'en médiocre crédit : ils ne servent qu'à faire des martyrs.

Certes, il vaudrait mieux qu'il en fût autrement, mais tout de même il en est ainsi. On ne conteste pas la beauté de la chimère, mais on est bien forcé de constater la chimère. A persévérer dans ce romantisme, la vertu ne perd pas de son mérite; mais elle risque de changer de nom, et l'on sait comment le plus réaliste des politiques contemporains qualifiait le libéralisme. Que si les libéraux protestent : « Mais nous ne sommes point, nous autres, des réalistes! » il leur faut aussitôt répondre : « Aussi n'êtes-vous pas des politiques. » — C'est notre honneur d'être des idéalistes! — Mais c'est, comme politiques, votre démission, car il n'y a de politique que de la réalité. Tout ce qu'on vous peut accorder, c'est qu'en certains pays, et en France particulièrement, l'idéalisme lui-même est une sorte de réalité, et que peut-être ce serait n'être pas tout à fait réaliste que de n'y être pas un peu idéaliste. Mais il ne saurait y avoir là qu'une question de mesure, et comme de dosage : quelques gouttes d'idéalisme à verser, pour lui donner saveur et couleur nationales, dans une politique dont la base, sans laquelle il n'y a plus de politique, ne peut être que de réalisme. Et non point au delà, et non point le contraire. Une machine se détraque à travailler à vide, et une nation s'épuise à n'étreindre que des ombres. Vous dites que ces ombres sont divines : eh! oui, elles le sont; mais c'est du romantisme, que de suivre des ombres divines pour diriger une politique humaine.

Au résumé, le romantisme politique consiste foncièrement dans la subordination absolue du *fait* à l'*idée*, de l'*idée nationale*, en quelque sorte concrète, à la plus *abstraite* des *idées générales*, et de l'*idée* elle-même à la fantaisie pure et à la pure rêverie; dans l'oubli complet des notions de temps et de lieu, dans l'élimination à peu près radicale des données historiques et la multiplication presque à l'infini des hypothèses théoriques; puis, naturellement, parce qu'il est tout *en idée* et que l'idée s'exprime par les mots, dans le débordement des phrases et le déluge des formules : d'où le grand mensonge de la parole officielle, la grande fantasmagorie du bavardage d'État, la grande mystification et, à la longue, la grande désillusion; après le « grand refus, » le grand dégoût. Par-dessus tout, le romantisme est essentiellement individualiste; l'étant, il est anti-organique incorrigiblement, ou plutôt il est incapable de s'élever à la conception de l'organique; et l'étant, il est voué irrémissiblement à l'anarchie.

On n'insistera jamais trop sur ce point : le romantisme politique est une exaltation et une dilatation de l'individu, qu'il met partout, qui seul existe, pour lequel tout existe, et devant lequel tout disparaît. L'État, la nation, la société, ne sont alors, sous divers aspects, que l'agrégat des individus; leur vie, prise dans l'espace, que l'addition et, dans le temps, que la succession des vies individuelles; de là ce quelque chose de sautillant, de trépidant, de coupé et d'interrompu, qui fait que l'État semble vivre une série d'instans plutôt qu'une durée continue, et qui paraît frapper comme de syncopes chroniques la perpétuité de la vie nationale. Éminemment et presque exclusivement individualiste, par là inorganique, et par là anarchique, le romantisme politique est donc ce qu'il peut y avoir au monde de plus *anti-politique*.

Mais, si c'est là le romantisme, s'il est hautement *anti-politique*, et si, par conséquent, la politique est tout l'opposé, en quoi consiste-t-elle et, par opposition à l'autre, que doit-elle être? Premièrement, s'il est individualiste, elle est sociale; s'il n'est pas organique, elle l'est; s'il fabrique de l'anarchie, elle tâche à faire de l'ordre. S'il croit que l'individu est pour lui seul ou que la société n'est que pour les individus, elle sait que la société est pour elle-même et par elle-même, que les individus sont pour elle, et non pas elle pour eux; elle qui demeure pour

eux qui passent. Dans les constructions du droit public, elle ne sacrifie pas étourdiment l'État à l'individu; elle ne supprime légèrement ni l'étendue, ni la durée; l'individu tout proche et éphémère est son moyen, mais la société séculaire et entière, en son ensemble et plus loin que le présent, est sa fin. La liberté n'est donc pas son objet, mais seulement, quand il se peut, l'un de ses procédés ou de ses instrumens. Elle ne conçoit pas et ne combine pas le gouvernement pour les individus, mais pour la société, pour cette société, la nation. Elle n'est pas constamment sous le coup de l'hallucination individualiste; elle a une vision à la fois plus nette et plus vaste. Ce n'est pas d'individus valant parce que tels et comme tels qu'elle se met en quête, ce n'est pas d'eux qu'elle fait le fondement des institutions; mais bien des forces sociales qui sont en eux, dont ils sont les intermédiaires ou les conducteurs; c'est sur ces forces sociales, sur ces fonctions sociales, non point sur les individus, qu'elle assied l'établissement constitutionnel.

Et quant à sa méthode, par opposition au romantisme qui part de l'idée, elle part du fait; elle se soucie moins de la logique que de la réalité, et même elle s'en méfierait peut-être, car la réalité sociale est très complexe, mais la logique est souvent très simple, plus simple que la vie; elle réintroduit parmi ses élémens les notions de temps et de lieu et réinscrit parmi ses conditions toutes les circonstances et toutes les contingences; elle n'a la superstition ni de la monarchie, ni de la démocratie, ni du parlementarisme, ni du libéralisme toujours et quand même, ni de nul autre régime, ou de nulle autre doctrine supérieurs et nécessaires; elle a horreur des mots, ou, plus exactement, elle tâche de ne les prendre que pour ce qu'ils sont et de ne pas prendre des phrases pour des idées, des idées pour des faits, et des fantômes pour des hommes; elle n'est pas idéaliste, mais réaliste; pas métaphysique, mais, si l'on peut le dire, *physique;* pas théorique, mais historique. Et ici, après avoir touché le mal et la cause du mal, on en vient à apercevoir le remède. Quels sont les peuples qui grandissent? ceux qui ont dans leur politique conservé et exercé le sens réaliste; et quels sont les peuples qui restent stationnaires ou décroissent? ceux qui se sont perdus dans le romantisme. La conséquence s'impose : et c'est que, rejetant le romantisme, il faut revenir à la politique réaliste.

III

Il y faut revenir dans la pensée et dans l'action, dans la science et dans la pratique ; mais, dans l'une et dans l'autre, retourner à la politique réaliste, à la politique expérimentale, c'est prendre l'habitude de se reporter sans cesse à l'histoire. Elle est la maîtresse de la vie et l'école de la politique. Il n'y a point de politique actuelle à laquelle toute l'histoire ne soit sous-jacente, qui puisse s'isoler ou se séparer d'elle, qui ne s'y rattache et n'y tienne par tous ses fils, qui ne soit ou en adhérence avec elle ou en pleine incohérence. Même lorsqu'elle semble innover, et qu'on dirait quelque commencement, la politique est toujours une suite, et n'est qu'un temps de l'histoire : il ne naît pas ainsi « d'ordres nouveaux des choses, » et leurs ordres anciens ne disparaissent pas ; la politique ne se crée pas, l'histoire ne se perd pas ainsi ; Πάντα ῥεῖ, la politique, c'est l'histoire qui coule. — D'où l'axiome : Pour faire la politique, connaître l'histoire. Dira-t-on que nous en connaisson peu, et que ce peu encore, nous le connaissons mal ? Il est possible, il est même certain ; mais ni Machiavel, ni Guichardin, ni aucun des ambassadeurs florentins ou vénitiens n'en savait davantage ; bien moins encore ; et ce furent pourtant des politiques expérimentaux, qui surent tirer d'une histoire imparfaite une science politique vraie. Ce furent de vrais politiques, parce que ce furent de vrais réalistes en politique. Le romantisme politique nous est venu d'ailleurs, mais la politique réaliste nous vient d'eux ; c'est elle qui, par eux, est classique pour nous ; il est chez nous d'importation anglo-saxonne ou germanique, mais elle est indigène, latine ; elle est de chez nous, elle est nous-mêmes ; si nous voulons enfin revenir à nous, c'est à elle que nous devons revenir.

Mais revenir au réalisme politique et s'y tenir, à la vérité, cela n'est point aisé. Car cela suppose d'abord qu'on a pu mettre son esprit dans cet état de grâce spécial que réclame la politique expérimentale, c'est-à-dire le purger de toute métaphysique : il ne servirait en effet à rien d'avoir une bonne méthode, si l'instrument lui-même était faussé. Mais, si difficile que cela soit pour tout le monde, cela, quoi qu'on en dise, n'est cependant pas plus difficile pour nous que pour d'autres : cette aptitude au réalisme politique, nous l'avons eue, — tant de grands noms en

témoignent, — et nous la pouvons retrouver : la métaphysique ne nous est même pas autant qu'à d'autres constitutive et congénitale ; il n'y a guère qu'un siècle qu'elle nous a été inoculée. Ne nous émouvons pas des « cris de singe » que quelques-uns pourront pousser, comme dit M. Siliprandi, — qui a l'épithète un peu vive, — et, sans nous laisser accrocher au passage par les étrangers et les « étrangéroïdes, » reprenons la pente, à tort abandonnée, de notre génie national.

Et puis, il nous faut purger notre esprit de cette espèce d'orgueil ou d'amour-propre qui nous porte à considérer les événemens contemporains comme tout à fait exceptionnels, comme n'ayant pas eu d'analogues dans le passé, et comme si grands ou si originaux qu'ils n'eussent pu être vécus auparavant par des hommes qui n'étaient pas nous. Le purger aussi de la foi au miracle politique, à la vertu magique de certaines syllabes, à la puissance fatidique de certaines dates, à tous ces *abracadabra* modernes qui ne sont pas moins ridicules ni moins décevans que ceux de l'antique sorcellerie, et qui ne feront pas plus la lumière que les anciens ne faisaient la nuit. L'humanité ne s'est pas, en cent ans, transformée de fond en comble, alors qu'en des milliers d'années, elle s'était à peine transformée à la surface. Les révolutions qui la secouent, et celles même qui paraissent la bouleverser, ne la laissent évidemment pas toute semblable à ce qu'elle était, mais non plus ne l'en rendent pas toute différente. Ce peuvent être de grandes coupures; mais pourtant toutes les fibres ne pendent pas tranchées; par-dessus ou par-dessous, les tronçons du corps national et les époques de la vie nationale se rejoignent, et il le faut bien; sinon, il n'y aurait plus ni corps national, ni vie nationale : la nation serait morte. N'est-ce pas déjà trop que, depuis, elle s'en aille, boitant, buttant et cahotant, par saccades, comme les ataxiques ?

Mais croire que tout d'un coup tout change, et qu'il n'y a plus rien aujourd'hui de ce qui était hier, et qu'il n'y avait rien hier de ce qui est aujourd'hui, est une erreur qui confine à la niaiserie. Et il était d'un symbolisme bon pour enseigne de charlatan, ce petit tableau qui illustrait un de nos *Manuels civiques* les plus recommandés. Un trait le partageait en deux par le milieu : le panneau de gauche portait ce titre : *Avant*, et celui de droite : *Après 1789*. *Avant*, on voyait un paysan hâve, décharné, suant à gouttes, courbé à se casser l'échine, une de ces bêtes humaines

décrites par La Bruyère, — dont on ne nous épargnait pas du reste la citation, — grattant d'un hoyau démanché la terre rebelle; *Après*, un heureux gaillard épanoui dans la joie de vivre, frais et dodu, redressé, n'ayant plus qu'à cueillir les fruits que le sol mêle spontanément aux fleurs, et qui se promenait, j'allais dire la canne à la main, parmi la nature riante. Et non seulement, *avant*, la terre était ingrate, mais le ciel même était chargé de nuages; il pleuvait, ventait, tonnait; et non seulement, *après*, la terre était féconde, mais le ciel était inondé de soleil, dans la paix sereine d'un azur sans tache. Il ne manquait à l'idylle que des anges jouant, en un coin, de la flûte ou de la cithare : mais on devine peut-être pourquoi l'auteur n'en avait pas mis ! Ne l'oublions pas : c'était le seul hommage que ce fameux positiviste rendît ici à la réalité.

Donc, pas de miracle politique; il pleuvait *avant*, mais il pleuvra encore *après*: et sous le soleil il peut y avoir du nouveau, mais le soleil lui-même n'est pas nouveau. — Une fois l'esprit libre de métaphore et de métaphysique, le sens de l'organique et de l'historique, le sens du continu reconquis, et, pour tout dire, s'étant mis dans la disposition nécessaire, on passera alors à l'observation. La première qualité du politique réaliste, c'est de bien voir. Bien voir, c'est voir ce qui est, ne pas voir ce qui n'est pas, voir les choses comme elles sont, où elles sont, sous leurs divers aspects, en elles-mêmes et dans leur rapport entre elles, en leurs proportions et à leur plan. Pour bien voir, ne pas regarder trop loin, ni regarder de trop près, ni au télescope, ni au microscope, ne se servir ni de verres grossissans, ni de verres de couleur. C'est le travers ordinaire et le commun péché des philosophes, même positivistes, de donner inconsciemment et comme naïvement des entorses à la réalité pour la faire rentrer dans leur système; s'ils sont en désaccord sur quelque point, la réalité a tort et non point le système; un coup de pouce, elle entrera. Ainsi telle ou telle secte nie le phénomène religieux, et, parce qu'il la gêne, se refuse à le reconnaître; mais, au contraire, que doit faire la politique expérimentale? Admettre ce fait qui, pour être *idéal*, n'en est pas moins *réel*, qui est un fait social, et dont, à ce titre, il n'est pas permis à la politique de ne pas tenir compte, sous peine de n'être plus ni réaliste, ni scientifique. Aussi bien, la philosophie positive est une chose et la politique réaliste une autre chose. Rien n'empêche même qu'on

puisse être réaliste en politique et idéaliste en philosophie; rien absolument; et combien de politiques expérimentaux, à la catégorie desquels appartiennent plus ou moins tous les vrais hommes d'État, ont été religieux, voire superstitieux! Bismarck en fut, de nos jours, un assez bel exemple. Et réciproquement on peut être positiviste en philosophie et, en politique, idéologue; car l'idéologie commence justement, en ce cas, dès que le préjugé positiviste colore tout de positivisme. Mais c'est là le danger; et, que l'on soit en philosophie ce qu'on voudra, il ne faut être que réaliste en politique.

Il ne faut pas non plus viser trop loin; il faut soigneusement circonscrire le champ de sa lunette. Si c'est le défaut des philosophes d'employer des verres teintés, c'est celui des sociologues de regarder volontiers à l'autre bout du monde. Ils sont comme possédés de l'étrange manie d'aller chercher leurs argumens dans les sociétés primitives, chez les Fuégiens, les Andamans, les Basoutos, chez les nègres fétichistes et anthropophages, tous, à l'imitation de Spencer, et sur la foi de missionnaires ou de voyageurs, dont les renseignemens valent ce qu'ils valent et qui comprennent ce qu'ils comprennent, à peu près de la même manière qu'au XVIIIe siècle, Montesquieu et les autres les allaient chercher à la Chine, telle que la dépeignaient les *Lettres édifiantes;* car vous entendez bien que, pour la plupart, eux-mêmes n'y sont point allés, et qu'ils ont bien fait d'ailleurs de n'y point aller, puisque ce n'est ni sur les Basoutos, ni sur les Andamans, ni sur les Fuégiens que nous avons besoin d'être éclairés, ni sur les sociétés sauvages qui ne ressemblent pas du tout à la nôtre, mais sur la nôtre, et que nous ne pouvons l'être que par l'étude de cette société même ou de sociétés très voisines et toutes pareilles. Ce n'est pas le rituel ou le coutumier d'une politique nègre que nous demandons, mais bien le code ou le manuel d'une politique civilisée. A tout le moins, si l'on nous offre les leçons de quelque histoire africaine ou asiatique, que ce ne soit pas sans faire, au préalable, la preuve par notre histoire nationale, et des histoires toutes pareilles ou très voisines. Mais c'est ce dont, en général, ne se soucient guère les sociologues, qui sont, — je ne sais si c'est la richesse de la rime qui appelle cette comparaison fâcheuse, — comme les astrologues de la politique. Ce sont grands tireurs d'horoscopes et fabricateurs d'almanachs sur les destins les plus reculés des humanités les plus baroques. Eh! mon ami,

Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête?

A ce double titre, parce qu'elle regarde trop loin, et qu'elle veut trop embrasser, parce qu'aussi, dans sa partie doctrinale, ce n'est pour ainsi dire qu'une vaste métaphore montée sur une armature de métaphysique, la sociologie, en son état présent, et quelles que soient ses prétentions, qui ne sont pas minces, sert bien plus le romantisme que le réalisme politique.

Au demeurant, la sociologie et la politique sont deux domaines contigus, mais non un seul et même domaine : ni la sociologie n'est la politique, ni la politique n'est la sociologie. La politique, en tant que science, est une science en soi, avec une quantité à elle propre de matière observable, indépendante ou distincte de celle des autres sciences. Ce n'est assurément pas à dire qu'elle ne puisse pas, ou même parfois ne doive pas recourir à d'autres, s'appuyer sur d'autres, mais seulement comme auxiliaires; et de ces auxiliaires de la politique sont notamment l'histoire, la statistique, la psychologie, la sociologie elle-même, qui néanmoins ne se confondent pas avec elle. Il lui faut des faits, elles les lui fournissent; et du reste il ne lui en faut pas beaucoup; il suffit que ce soient des faits certains, directs, *politiquement* probans; à ses fins, c'est elle qui les choisit, les classe, les analyse; et, après quoi, c'est elle qui, là-dessus, travaille.

Travail ardu; en effet, ce n'est pas tout de bien voir; quand on a bien vu, il faut encore bien déduire ou bien induire, bien contrôler, bien confronter et bien conclure; le premier venu n'en est pas capable; loin de là. On vient de montrer que les philosophes, parce qu'ils sont communément gens à système, et les sociologues, parce qu'ils ne savent pas se borner, ont à la science politique vraie comme une sorte d'inaptitude fonctionnelle. D'autres, les économistes par exemple, ne sont pas mieux doués ou mieux préparés, parce qu'ils sont trop « unilatéraux, » qu'ils n'apercoivent jamais que le côté économique des choses, et que toutes choses indifféremment sont par eux ramenées à la seule économie politique. Avec le moellon du libre-échange et le mortier de l'offre et de la demande, ils vous bâtissent en un instant une théorie économique de la politique, de la morale ou de la religion même; mais c'est toujours le Palais des illusions, toujours un castel romantique. D'autres, venus d'autres spécialités,

justement parce qu'ils se sont depuis longtemps spécialisés et comme localisés en telle ou branche du savoir, apportent dans la politique des habitudes et des procédés qui étaient excellens ailleurs, qui seraient désastreux ici; un chimiste, un mathématicien, un littérateur, peuvent être de piètres politiques, et il y a même toutes chances pour qu'ils le soient. Être, comme on dit, « un intellectuel, » ce n'est point porter sur soi toutes les clefs de la politique.

De tous, c'est le littérateur que ses études en rapprocheraient le plus ou écarteraient le moins, puisqu'il lui a fallu entrer assez avant dans la connaissance de l'histoire, et que l'histoire est comme le sous-sol de la politique; mais, si c'est un littérateur véritablement digne de ce nom, il ne résistera pas au charme qu'exercera sur lui une idée artistiquement *belle :* l'art même et sa propre personnalité l'égareront. M. Siliprandi cite à ce propos un passage où le chef reconnu de l'école naturaliste, le pontife incontesté du réalisme littéraire, dévoile aux nations ses vues sur l'avenir politico-social. Et, tout en protestant de son respect et de son admiration pour le maître, tout en s'excusant galamment et en jurant qu'il y a bien pourtant quelque chose, le bon Italien, de sa pointe aiguë, a vite crevé le ballon : « Ce sont, s'écrie-t-il, girandoles que font les Romains à Piazza del Popolo! » En d'autres termes : « On y voit trente-six mille chandelles! » Ou encore : « Et le reste n'est que littérature, » soit dit (pour être aussi courtois que M. Siliprandi) sans offenser les romanciers, dont nous ne prions le Seigneur de nous garder qu'en politique seulement.

Mais qu'il nous garde surtout des médecins et des avocats! Les médecins, assure-t-on, sont particulièrement redoutables en politique, parce que, ne connaissant et n'estimant que ce qui a rapport à leur art, ils font une assimilation superficielle entre la société et le corps humain, et veulent à toute force traiter l'une comme ils traitent l'autre; laissez-les faire, et ils l'empoisonneront de leurs drogues; vous pouvez vous en fier à eux : selon le plus délicieux de leurs euphémismes, « le malade mourra guéri. » Si, pour les médecins, tout se soigne, pour les avocats, tout se plaide : souffle le vent du pour ou du contre, souffle le vent du froid ou du chaud, ils gonflent de leur haleine inépuisable la politique comme une outre qui, dès qu'on y touche, résonne; comme ils n'attachent de valeur qu'à la parole, ils ont plus que

personne aidé à nous faire ce régime tout oratoire où pérorent à qui mieux mieux l'exécutif et le législatif, lancés à fond en un concours d'éloquence dont le prix est l'affiche blanche aux frais des contribuables : « Mais ceci, disait Gambetta, — qui osait le dire, — s'appelle *raconter*, ce n'est pas *gouverner*. » Ceci, pour être franc, s'appelle *bavarder*. Dans ce régime fait par les avocats, naturellement les avocats triomphent. Et comme, n'attachant de valeur qu'à la parole, ils n'attachent toutefois aux mêmes mots qu'une valeur temporaire, provisoire et conventionnelle : que peu leur importe que la forme adhère à l'idée et que l'expression soit l'enveloppe du fait, mais qu'ils coulent successivement dans la même forme ou dans la même enveloppe des idées ou des faits contradictoires, le régime tout oratoire que plus que personne ils ont aidé à nous faire ne met plus en présence et aux prises, n'entre-choque plus des faits et des idées, mais seulement des formules vidées de tout sens, par l'usage exclusif desquelles la politique se vide de toute réalité, jusqu'à devenir cet on ne sait quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, du moins dans la bonne langue, et qu'on ne peut qualifier sans faire un emprunt à l'argot : du haut en bas et de long en large, « de la blague ; » mais de politique, point.

Alors, qui ? — ni philosophes, ni sociologues, ni économistes, ni savans, ni gens de lettres, ni médecins, ni avocats : alors, personne ? Où prendre alors cet oiseau rare, l'homme politique ? De qui est-il né, de quoi vit-il, en quel coin de la société peut-il bien faire son nid ? Est-il, comme le Bouddha, marqué d'un signe d'élection, et nourri, à part, de mets interdits aux vulgaires mortels ? Que, tous les siècles ou tous les demi-siècles, il apparaisse un de ces génies qui font franchir aux nations quelque tournant de l'histoire, et tracent à la politique un nouveau sillon, c'est à merveille, mais, tout de même, il faut remplir les intervalles. Pour la besogne quotidienne, dans le courant ordinaire des choses et le train ordinaire de la vie, il faut se contenter de bons ouvriers ; où les trouver, si avocats, médecins, gens de lettres, etc., ne peuvent être ces ouvriers-là ? Mais vraiment ne peuvent-ils pas l'être ? Y a-t-il à cela empêchement absolu ? Nous ne l'avons pas dit, et il n'est que de s'entendre.

Ce n'est pas à dire, et nous ne disons pas, qu'aucun philosophe, aucun sociologue, aucun économiste, ne puisse jamais, à aucune condition, avoir des vues et justes et utiles sur la poli-

tique; mais bien que tous n'en auront point, et que ceux qui en auront ne les auront pas d'inspiration et comme tels, parce que, mais plutôt quoique philosophes, sociologues ou économistes; qu'en mettant les choses au mieux, leurs études de philosophie, de sociologie ou d'économie ne les dispensent pas, s'ils veulent faire de la politique, des études de politique pure, mais qu'il y a pis, et que peut-être elles ne les y préparent pas très bien, tant les objets et les moyens sont différens, entre la philosophie, par exemple, et la politique. De même, par la pratique du barreau, par l'exercice de la médecine, l'avocat et le médecin prennent fortement le pli professionnel, qui, dans la politique, serait souvent un mauvais pli; ce n'est pas à dire pourtant, et nous ne disons pas, qu'il faut exclure de la politique tous les médecins et tous les avocats, — comment ferait-on? — mais bien que la politique ne doit pas se réduire à n'être que plaidoirie ou consultation; à cet effet, qu'on ne la doit pas tout entière livrer aux médecins et aux avocats; et que ceux d'entre eux à qui on en remet leur part doivent s'efforcer, en politique, d'être le moins médecins, le moins avocats, et le plus politiques possible. Au résumé, ce n'est pas à dire, et nous ne disons pas, que les membres des professions dites libérales et ceux qui se sont récemment proclamés « les intellectuels » soient particulièrement et incurablement impropres à la politique; mais bien qu'ils n'y sont par rien désignés ni prédestinés, qu'il n'y a pour eux ni privilège de vocation ni grâce d'état, et que, par conséquent, il n' y a pas lieu de leur concéder, sans même discuter leurs titres, la politique en monopole; que sans doute il serait détestable que la politique devînt un métier, mais détestable surtout qu'elle devînt le métier de gens qui ne l'ont point apprise, parce qu'enfin, elle aussi exige un apprentissage, et que, là aussi, l'improvisation présente les plus grands dangers.

Difficultés de bien voir, et de bien raisonner sur ce qu'on a vu, et de bien conclure après avoir bien raisonné; inaptitudes provenant soit de mauvaises prédispositions intellectuelles, soit de mauvaises coutumes professionnelles; ce sont beaucoup de difficultés et beaucoup d'incapacités auxquelles se heurte la seule élaboration, la conception seule d'une politique expérimentale. Mais combien plus encore n'en rencontre-t-on pas, lorsqu'il s'agit de passer de la science à l'art et de traduire la pensée en action! Les uns, alors, sont incapables d'agir, parce qu'ils estiment que,

les choses étant ce qu'elles sont, elles resteront ainsi envers et contre tout, qu'on ne les changera pas, que rien n'y fera rien; — ils confondent, ceux-là, réalisme et fatalisme. Mais ceux-ci, à leur tour, confondent réalisme avec opportunisme : ils tentent inutilement d'agir, parce qu'ils vivent au jour le jour et presque heure par heure, suivent, disent-ils, les événemens, se livrent immobiles au mouvement des faits comme à une sorte de « trottoir roulant, » et non seulement ne cherchent pas à préparer et à amener le lendemain, mais ne se mettent point en peine de savoir ce qu'il sera, ni même s'il sera. D'autres enfin, confondant réalisme avec cynisme, ne séparent pas, ne distinguent pas la morale de la politique, répugnent à admettre qu'il y ait une *morale politique* et une *morale morale*, une morale d'État et une morale privée, entre lesquelles il puisse s'élever des conflits ou s'établir une hiérarchie de devoirs, si bien que l'homme d'État soit celui qui sait faire passer avant le devoir privé le devoir d'État. Ils ne comprennent pas que, de deux conduites à tenir dans un cas donné, l'une puisse être moralement plus digne, mais l'autre politiquement plus efficace, et qu'en ce cas, tout en étant inférieure moralement, au strict point de vue de la morale privée, ce soit la seconde qui, politiquement et du point de vue plus large de la morale d'État, soit cependant supérieure... Ces derniers donc, ou, portant dans la politique les scrupules de la morale privée, la vouent d'avance à l'infériorité et à l'insuccès, ou, enchaînés par les mêmes scrupules, s'abstiennent de la politique et s'en écartent avec horreur. Il n'est pas étonnant, et, sous un certain rapport, il est consolant que tout le monde ne puisse pas consentir le sacrifice nécessaire; mais tout le monde non plus ne peut voir couler le sang, aussi tout le monde ne se fait-il pas chirurgien; et aussi tout le monde n'est-il point marqué pour faire de la politique.

Le malheur est que tout le monde s'y croit appelé, et c'est une nouvelle difficulté qui vient accroître et renforcer les précédentes. Tout le monde ne disserte pas de chirurgie, mais tout le monde disserte de politique. Alors qu'il n'y a pas de science qui exige plus d'information, plus d'observation, plus de réflexion, plus d'instruction et plus d'éducation que la politique, et que l'art politique lui-même suppose toute cette science derrière lui, ainsi que la pratique de la chirurgie suppose une longue étude de l'anatomie, tout le monde pourtant se mêle de politique, tout

le monde a des lumières et des projets, des opinions et des certitudes là-dessus, exactement comme si ce n'était ni une science ni un art, ou comme si c'était une science à tout le monde infuse, un art que tout le monde ait, en naissant, dans le bout des doigts. De là la confusion, le désordre, le gâchis; sorte d'arlequinade où l'ignorance de l'électeur n'a d'égale que l'ignorance de l'élu, et l'incompétence du citoyen que l'incompétence du ministre, lequel souvent, — c'est bien simple, — sait tout, excepté les lois et les mœurs, les livres et la vie, les choses et les hommes; foire nationale, jeu de place publique, grosse farce où prend part le peuple tout entier, onze ou douze millions d'acteurs, battus, battans, dupans, dupés.

En devenant démocratique, la politique est devenue littéralement épidémique. Que tout le monde en fasse tout le temps, on se doute bien que cela ne rend pas plus aisé de la faire bonne; et la difficulté tournerait à l'impossibilité même, s'il n'entrait heureusement en cet étalage de démocratie une forte part de trompe-l'œil et de fiction. Les foules, en effet, ne mènent pas, elles sont menées; elles n'agissent pas, elles subissent : il suffit, par conséquent, pour les prendre et capter la force qu'elles contiennent, d'agir sur ceux qui les font agir. Mais la difficulté en sera diminuée, elle ne sera pas détruite : car, ceux qu'il faut avoir, on ne les aura que par la passion, l'ambition ou l'intérêt, c'est-à-dire qu'on ne réussira qu'en se formant et en se conservant un parti ; mais, là où le gouvernement repose sur les partis, la politique est comme prise et enfermée dans un cercle vicieux, puisque, d'une part, on ne peut arriver et se maintenir sans s'appuyer sur un parti, sans exciter et satisfaire la passion, l'ambition, l'intérêt, tandis que, d'autre part, une fois arrivé, on devrait ne plus être ni un homme de parti, ni l'homme d'un parti, et ne plus connaître ni l'intérêt, ni l'ambition, ni la passion, mais seulement la réalité et la nécessité sociales.

La conclusion, — j'ai honte qu'elle soit si banale et voilà bien des affaires pour en venir là ! — c'est que, soit comme science, soit comme art, la politique est un métier très difficile; difficile dans tous les temps, dans tous les pays et sous tous les régimes, si l'on veut qu'elle soit ce qu'elle doit être et sans quoi il n'est plus de politique : véritablement réaliste, véritablement expérimentale; plus difficile sous le régime parlementaire, plus difficile encore avec le suffrage universel, et plus encore qu'ailleurs diffi-

cile en démocratie. C'est, en second lieu, et à cause même de cette extrême difficulté, qu'il est très difficile aussi d'en recruter le personnel dans des conditions de capacité suffisantes; et plus difficile encore en démocratie, avec le suffrage universel, et sous le régime parlementaire, où ce personnel est nécessairement beaucoup plus nombreux.

Mais il y a peut-être des conclusions à tirer de cette conclusion même : et c'est d'abord, de ce que la politique est plus difficile sous le régime parlementaire que sous un autre, qu'il faut sinon abandonner, — que mettrait-on à la place? — du moins limiter le parlementarisme; c'est ensuite, de ce que le personnel est présentement trop nombreux, et pour cette raison, qui, du reste, n'est pas la seule, très difficile à recruter convenablement, qu'il faut à la fois diminuer ce personnel et le mieux choisir. Les Chambres font aisément de mauvaise politique, et malaisément de bonne : qu'elles fassent donc moins de politique : mais elles n'en feront moins que si on les y oblige, et on ne les y obligera qu'en réduisant leurs attributions, en les y enfermant, en les empêchant d'en sortir. Le personnel parlementaire pousse spontanément médiocre : qu'on en élève donc la qualité; mais on ne l'élèvera que si, trop touffu, on l'éclaircit et si, trop mélangé, on y opère une sélection. Cela est sûr, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que le parlementarisme ne se limitera pas de lui-même, ni que de lui-même le personnel parlementaire ne se sélectionnera pas, parce que, livré à lui-même, le parlementarisme est trop individualiste, trop égoïste, et que, laissé tel qu'il est, le suffrage universel est trop inorganique et trop anarchique.

Pour limiter le parlementarisme, il faut donc rétablir l'équilibre rompu des fonctions ou des pouvoirs; pour améliorer le personnel, il faudra aller droit aux sources et organiser le suffrage universel. Mais, comme l'équilibre des pouvoirs ne saurait être rétabli qu'en tenant en un parfait et constant rapport le droit et le fait, le fait et le droit, et que l'organisation du suffrage universel ne peut trouver que dans la vie ses cadres naturels, réformer ainsi et ainsi transformer, construire ainsi l'État moderne, ce serait de plus en plus s'éloigner de la politique romantique, de plus en plus se rapprocher du réalisme politique. — Et ici se rejoignent les conclusions de M. Siliprandi, de M. Vidari, de M. le duc de Gualtieri, de M. Milesi, et celles que nous avons nous-même antérieurement posées : « Que le Prince, écrit l'un

d'eux (c'est-à-dire le roi dans une monarchie, et dans une république le président), que le Prince exerce tous les droits du Prince et cette haute initiative qui, dans les momens difficiles, trace la voie à suivre, qu'il tranche les conflits, impose le respect de la constitution et des lois, rappelle à leur observation quiconque s'en éloigne; que le gouvernement gouverne en vérité, donne, lui le premier, l'exemple de ce respect des lois et ne se laisse pas forcer la main par le parlement, ou, ce qui est pis, par les partis, ou, pis encore, par les divers groupes des divers partis; que le parlement légifère, surveille les actes du gouvernement, le rappelle de son côté à l'observation des lois, mais qu'il ne se laisse pas emporter à en usurper les attributions et les fonctions, ne se perde pas dans des futilités et des commérages, qu'il se tienne en continuel contact avec le pays, qu'il en écoute la voix, qu'il ne se prenne pas pour un organe vivant de lui-même en dehors et au-dessus de la nation (1). »

Conformes entre elles, ces conclusions, jusque dans le détail de l'application pratique, coïncident et se combinent avec les nôtres, sur lesquelles nous n'aurons pas l'indiscrétion d'insister une fois encore. Il nous suffit pour aujourd'hui d'avoir relevé les symptômes nombreux et concordans de l'universelle lassitude qu'éprouve d'un bout à l'autre l'Europe continentale. D'un bout à l'autre, elle en a assez, elle n'en peut plus, elle n'en veut plus. Fervens machiavélistes même en cela, — dont je les loue, — tous ces Italiens l'ont montré « en considération des maux de l'Italie; » mais ces maux, on l'a vu tout au long de cet article, sont nos maux. En guérirons-nous? Pas sans peine. Mais, sans cette peine, nous en mourrons. Ou se reprendre par un grand effort, ou, comme disait M. Thiers, « finir dans l'imbécillité, » les bras croisés, les yeux clos, et la bouche ouverte toute ronde, à émettre des sons et à gober des mouches

Charles Benoist.

(1) Ercole Vidari, *la presente Vita italiana*, p. 256.

LA GRÊLE

Les Orages à grêle et le tir des canons, par M. Houdaille, professeur à l'École nationale d'Agriculture de Montpellier, 1900.

Le terme de grêle évoque à l'esprit l'idée d'un fléau, soudain dans son apparition, désastreux dans ses effets, inexpliqué dans sa cause, mystérieux quant à son origine, capricieux à l'excès dans ses dégâts, funeste même quant à ses conséquences indirectes; d'un fléau enfin impossible à éviter, à détourner, à maîtriser. Toutefois, dans la suite de ce travail, nous pourrons laisser entrevoir aux cultivateurs ou propriétaires une lueur d'espérance, en leur signalant un mode de préservation encore discuté, mais du moins simple et peu coûteux. Avec la crise agricole qui sévit aujourd'hui, on avouera que la condition d'un modeste prix de revient mérite d'être mise en avant.

Tout incohérentes que soient les notions acquises à l'heure actuelle sur la grêle, quelque peu significatifs ou contradictoires que paraissent les faits observés, il importe, du moins, d'exposer brièvement phénomènes et théories, sans négliger les conséquences pratiques propres à intéresser l'agriculteur.

I

Dans les climats septentrionaux ou sur les hautes montagnes des régions tempérées, on observe souvent un météore, parfaitement inoffensif d'ailleurs, nommé « le grésil. » Ce n'est qu'une modification de la neige; le flocon, en tombant, traverse une couche atmosphérique d'une température relativement élevée; il subit donc, dans sa chute, un commencement de fusion; mais, arrivé dans une région où l'air est plus froid, il se concrète de

nouveau et se précipite finalement à terre sous forme d'un globule opaque, spongieux, de la grosseur d'un pois, dont le faible choc est impuissant à endommager un végétal le plus souvent abrité sous la neige. Le grésil, sans être inconnu dans les plaines de l'Europe moyenne, y tombe quelquefois en hiver, mais à intervalles assez rares. Rares aussi sont les observatoires et les observateurs, et on conçoit qu'un phénomène qui n'apporte avec lui ni avantages ni inconvéniens passe inaperçu la plupart du temps.

Supposons, au contraire, qu'une tempête de grêle bien caractérisée vienne désoler un canton, et qu'un savant curieux d'examiner à fond ces projectiles naturels se trouve présent sur les lieux. Il constatera d'abord que la grosseur varie beaucoup. Non seulement elle change d'un grêlon à un autre, mais, si notre physicien consulte les résultats enregistrés par ses devanciers, il pourra très bien ne pas se trouver d'accord avec ces derniers. A ceux qui leur attribuent la grosseur d'un pois, il aura le droit d'opposer, non pas des racontars exagérés, mais des observations sérieuses et récentes. Ainsi, le 2 octobre 1898, une grêle bombarde le navire français *la Tempête*, mouillé en rade de Bizerte : certains grêlons dépassent le poids d'une livre et atteignent presque le kilogramme (1). Quinze mois auparavant, en Styrie, dans un pays qui jouit du triste privilège de recevoir des visites exceptionnelles de grêle, on ramasse des grêlons ayant déjà commencé leur travail de fusion, et néanmoins pesant 1 100 grammes. Ce sont là, il est vrai, des cas extraordinaires, mais, entre les dimensions extrêmes mentionnées, se rencontrent tous les degrés intermédiaires possibles. Alors interviennent divers modes de comparaison, empruntés à tous les corps arrondis qui s'offrent à nos yeux dans la vie pratique, à commencer par la noisette, à poursuivre par la noix et l'œuf de pigeon, à terminer par l'œuf de poule. Ne vaut-il pas mieux, comme font les météorologistes actuels, évaluer l'épaisseur en centimètres ? Toujours est-il que, quand la moyenne des grêlons atteint le volume d'une noix, la chute passe déjà à l'état de catastrophe historique dont le souvenir et surtout le souvenir local ne s'efface pas de longtemps.

Avant que la chaleur du soleil n'ait produit son effet liquéfiant, empressons-nous de manier un de ces globes de glace pour

(1) Cette curieuse chute eut même l'avantage de ne pas nuire aux cultures tunisiennes. A terre, ce jour-là, il ne tomba que de la pluie.

en examiner la structure. Brisons-le au préalable. Nous distinguerons alors un noyau central, et ce noyau ne sera autre que le pacifique grain de grésil. Phénomène innocent ou fléau redoutable, les deux manifestations atmosphériques ont même origine et dérivent de causes semblables.

La forme générale, au premier coup d'œil, se rapproche assez de celle d'une sphère; mais un examen plus attentif révèle déjà de sensibles anomalies par rapport à la figure théorique. Souvent, moins un grêlon est petit, moins régulier est son aspect. La sphère s'aplatit souvent en disque ou lentille; fréquemment aussi elle s'allonge et dégénère en poire, en larme. Encore arrive-t-il dans bien des cas que, la base de la larme ou de la poire demeurant arrondie, les flancs s'aplanissent en exhibant quatre arêtes plus ou moins vives. M. Élie de Beaumont, à la suite d'une chute de grêle tombée sous ses yeux à Clamart le 14 mai 1837, crut observer dans les grêlons une forme constante relativement simple, mais que nous ne saurions définir sans user, bon gré, mal gré, du langage de la science : il s'agissait d'un polyèdre ou « angle solide » à base sphérique, le centre de la sphère coïncidant avec la pointe de la pyramide. Il semblait qu'une boule se fût agglomérée pour éclater ensuite sous l'effort d'une dislocation interne. Signalée à l'Académie des sciences, cette curieuse hypothèse de l'inventeur du système pentagonal fut confirmée bientôt par une lettre du savant astronome anglais Airy, dont les recherches ont embrassé certains points curieux de l'optique et de la minéralogie. Suivant Airy, la figure assez régulière des grêlons observés à Clamart constituait la forme type normale. Par malheur, les observations ultérieures n'ont pas confirmé l'hypothèse d'Élie de Beaumont et d'Airy. Comme dans une véritable poire d'ailleurs, la base du grêlon est ordinairement trop plate ou trop peu ronde pour satisfaire à la théorie, et il faut renoncer à démêler dans ces blocs de glace une forme simple et régulière.

La structure intime d'un grêlon n'est pas non plus homogène. A une couche de glace transparente succède une couche adjacente de nature opaque. Rien de plus facile à expliquer que cette différence d'aspect : lorsque les petites masses de glace qui s'« intègrent » pour former les gros cristaux s'entassent bien régulièrement les unes à la suite des autres suivant une même loi, la glace est transparente; lorsque la combinaison d'assem-

blage se modifie d'un cristal élémentaire à un autre, l'amas confus qui se trouve réalisé devient opaque. Une comparaison élucidera ce fait : le spectateur, qui, faisant face à la troupe, considère un régiment défilant en colonne au milieu d'un boulevard, distingue néanmoins (à part quelques éclipses périodiques) les promeneurs du trottoir opposé. Il ne les apercevrait pas, si les soldats en files régulières faisaient place à des bandes de manifestans ou à des promeneurs même peu nombreux circulant au hasard. Un grêlon, en définitive, est un assemblage hétérogène jusque dans ses particules les plus minimes.

Les observateurs, qui, maniant des grêlons fraîchement tombés, ont eu la curiosité de les briser et d'en sonder l'intérieur avec le doigt, n'ont pas manqué d'éprouver une véritable sensation de brûlure. En d'autres termes, le noyau d'un grêlon, peu d'instans du moins après sa chute, se trouve à une température très basse, naturellement bien inférieure au point fixe de la glace fondante.

Quel est le degré exact de cette température ? Il faudrait pouvoir disposer d'énormes grêlons, les creuser convenablement et introduire dans la cavité la boule d'un petit thermomètre,... circonstances rares et opération peu pratique. Mais les savans tournent la difficulté; ils pèsent simplement le grêlon et l'introduisent dans un « calorimètre. » Un équilibre se produit, dont toutes les conditions se trouvent établies d'avance; on observe la température finale à l'aide d'un thermomètre très exact et on dégage l'inconnue par un calcul numérique fort simple; la difficulté réside plutôt dans les conditions d'expérience. Cette détermination a été faite dans l'été de 1875 par un des premiers physiciens de notre époque, M. Cailletet; il observa — 9 degrés en opérant sur de jolis grêlons pesant 9 grammes et tombés dans le nord de la Côte-d'Or, près de Châtillon. La même année, un chimiste agronome dont le nom reviendra bientôt sous notre plume, M. Boussingault, tenta la même expérience à Unieux, au sud de Saint-Étienne, lors d'une grêle qui commit d'atroces ravages; il trouva un chiffre plus bas encore : — 10°,3. Pendant l'essai, le thermomètre accusait 26 degrés de chaleur pour l'air ambiant !

Nous venons de formuler, — ou plutôt nous avons tenté d'exprimer, — différentes règles, générales dans leur ensemble, mais qui se heurtent à des exceptions fréquentes. La distribution

géographique de la grêle, — si l'on peut s'exprimer ainsi, — suivant la coordonnée de latitude ne comporte pas moins d'anomalies.

D'abord les auteurs ont proclamé bien haut que le météore se réservait pour les latitudes moyennes ou pour la zone tempérée, jouissant seule de ce privilège (peu enviable, à la vérité). Par conséquent, étaient exemptes de grêle les régions équatoriales et les terres arctiques. On est en droit d'objecter à cela que la grêle, tout en tombant rarement, peut se précipiter à l'occasion sur le blanc manteau des solitudes polaires; — de faire remarquer que le phénomène, neuf fois peut-être sur dix, passe inaperçu faute d'observateurs; qu'un Groenlandais, ou même un Européen peu instruit, ne comprendra rien à un accident météorologique non susceptible de laisser des traces sur un sol déjà glacé, et impuissant par force majeure à endommager une végétation chétive et extraordinairement clairsemée. Toutefois, l'absence de grêle aux régions arctiques semble à peu près prouvée, — et c'est à dessein que nous employons l'expression « à peu près. »

Mais alors, dira-t-on, comme, dans la zone tempérée, l'altitude, quand elle est suffisante, peut compenser la médiocrité de la latitude et engendrer un climat analogue à celui de la zone glaciale, il ne tombera pas de grêle, en bonne logique, au sommet du Mont-Blanc, par exemple. Pourtant le témoignage de Saussure est formel; il grêle parfaitement sur les neiges éternelles des Alpes; et, quant à la cime en question, le docteur Paccard et Jacques Balmat affirment nettement l'avoir vue cinglée par les grêlons.

On n'ignore pas non plus que, sous les tropiques, lorsqu'on s'élève suffisamment dans les montagnes, on retrouve l'équivalent du climat de nos pays. La grêle alors se manifeste. Nous invoquons à notre appui les observations de Humboldt, le témoignage de Boussingault, qui tous deux ont subi d'épouvantables tourmentes de grêle dans les Cordillères des Andes. En août 1830, à Mexico, qui se dresse à 2247 mètres au-dessus du niveau de la mer, une telle averse de grêle se déchaîna sur la ville que les chevaux, — s'il faut en croire la légende, — s'enfonçaient jusqu'à mi-jambe dans la couche de projectiles. Il tomberait enfin de la grêle plusieurs fois par an à la célèbre métairie d'Antisana, le lieu habité le plus haut du monde.

Si l'on ouvre les *Annales de chimie et de physique* pour

l'année 1855 et qu'on parcoure un travail d'André Poey, la légende de l'absence de grêle sous les tropiques reçoit un brutal démenti. Il s'agit de Cuba. Malgré la notoire insuffisance des observations ou des observateurs dans la première moitié du XIXe siècle dans l'île de Cuba, on se trouve en présence d'une statistique de quarante chutes environ pour une période de trente-cinq ans, de huit ou même neuf chutes annuelles à certaines époques exceptionnelles. Ces chiffres, bien entendu, s'appliquent à toute l'île, dont l'altitude générale n'est pas énorme au point de modifier le climat tropical. D'autre part, Moreau de Saint-Méry, dans sa monographie de Saint-Domingue publiée en 1797, mentionne six cas de grêle relatifs à cette belle colonie, échelonnés de 1774 à 1789, sans parler d'une chute antérieure beaucoup plus ancienne. Même Port-au-Prince, sur le littoral, fut grêlé en 1820.

On est allé plus loin. « La grêle, a-t-on dit, si on pouvait en recenser bien exactement les chutes durant une longue série de siècles, serait assez rare, à la vérité, sur un point donné voisin de l'équateur; mais ce défaut de fréquence se complique d'irrégularités si exagérées qu'on a pu soutenir avec apparence de raison que la grêle était chose absolument inconnue à certains peuples. » Nos arrière-neveux trancheront la question de savoir si la grêle especte ou non divers pays de la zone torride, en règle absolue. Il est vrai que le privilège des cyclones tropicaux compense tristement l'immunité, si elle existe.

Voit-on de la grêle en hiver? Le Languedocien de Ratte, collaborateur à l'*Encyclopédie*, se pose cette demande dans l'article du Dictionnaire relatif au météore, et après avoir observé que l'opinion universelle conclut à la négative, il rapporte qu'à Montpellier, où la grêle, selon lui, est plutôt rare (les propriétaires de cette ville ne partageraient pas tous cet avis), il l'a vue tomber plusieurs fois en hiver et notamment le 30 janvier 1741, vers neuf heures du soir, « ce qui fortifie ce qu'on a déjà dit contre ceux qui prétendent qu'il ne grêle que pendant le jour. »

Encore un préjugé que notre auteur nous dispense de réfuter Seulement il est juste d'ajouter que, d'après les statistiques, la grêle tombe en moyenne trois ou quatre fois plus souvent pendant le jour que pendant la nuit.

Il nous reste, en dernier lieu, à donner une idée de la répartition des chutes de grêle suivant les mois de l'année, en résu

mant une statistique trentenaire très exacte dressée en 1890 pour le département de la Somme. Il faut toutefois remarquer que météorologistes et économistes n'envisagent pas la question sous le même aspect, encore que tous deux aient raison à leurs points de vue respectifs. Tirées des registres mêmes de la Compagnie d'assurances *l'Abeille*, qui les a fournis à M. Duchaussay, les données suivantes ne peuvent concerner que les orages ayant causé des dégâts; mais, pour le physicien, inoffensive ou dangereuse, toute précipitation de grêle compte. Donc, sur 222 orages, les mois d'avril, septembre et octobre en réclament chacun 2; mai (31 grêles) équivaut presque à août (35 grêles); juillet, avec 66 cas (juste autant que les deux précédens réunis), se montre menaçant; et, pour finir, juin, avec 76, remporte la palme de la destruction.

Loin de rester immobile en écrasant toujours un territoire donné du commencement à la fin de l'orage, le météore ravageur, *populabundus agros*, comme dit Sisenna, circule avec une vitesse à peu près égale ou même supérieure à celle d'un train rapide, en parcourant une distance très variable, mais qu'on a vue atteindre plusieurs centaines de kilomètres. Un fléau pareil ruinerait la moitié d'un pays comme la France en quelques heures, si, par un bonheur relatif, la largeur de la zone grêlée ne s'étendait jamais à plus de 16 kilomètres et ne se réduisait souvent à un ou deux. Quand, pendant ce trajet sinistre, une vallée s'ouvre dans le sens de propagation, malheur à elle : car la grêle en épouse immédiatement les sinuosités. Quelquefois encore l'orage, d'abord unique, se sépare en deux branches distinctes qui cheminent parallèlement. On a remarqué aussi qu'à droite et à gauche de la bande grêlée, les chutes de foudre se produisaient fréquentes.

Il serait non pas difficile, mais absolument impossible, de dresser une statistique de la distribution des grêles en France, embrassant à la fois tout le territoire et une longue série d'années. Ce que l'on sait, c'est que les dégâts commis dans notre pays, lors de certaines années désastreuses, se sont chiffrés par plusieurs dizaines de millions de francs et que ces dégâts mêmes sont répartis suivant la plus choquante inégalité. Peut-on se fonder sur l'examen des listes d'indemnités payées par les compagnies d'assurances opérant dans la France entière? Ces renseignemens sont curieux, mais exigent de formidables restrictions. Là où la grêle est rare ou peu dangereuse, on ne s'assure point;

dans les régions forestières, les dommages ne sont pas assez graves pour mériter l'assurance. Tel paysan, telle commune, harcelés par la grêle n'ont pas les moyens de recourir à une compagnie : et, à l'inverse, tel riche propriétaire dont les domaines se fractionnent en plusieurs exploitations un peu éloignées préférera rester son propre assureur. Ces restrictions posées, il nous a paru que la grêle, en 1899, s'est principalement attaquée aux départemens suivans : Ain, Allier, Aude, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Indre, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Nièvre, Saône-et-Loire, Somme. Dans cette liste, nous allons en choisir trois, pour les examiner d'un peu plus près, en nous appuyant sur des essais de statistique condensés dans l'*Atlas météorologique de l'Observatoire* pour l'année 1868.

Parlons d'abord du Loiret. Pendant les trois années 1866, 1867, 1868, la moitié des orages environ qui ont été recensés fut accompagnée de chute de grêle, grave ou inoffensive. A signaler trois orages particulièrement désastreux, en juin et septembre 1866 et en avril 1868 (on voit que le peu de fréquence de la grêle en avril n'entrave pas sa violence pour cela). Il s'est présenté en outre quelques cas de grésil.

Pour des raisons insuffisamment expliquées, la grêle épargne un peu l'arrondissement de Pithiviers. Orléans subit le météore par les orages venus du nord, Gien par ceux dérivant du sud, Lorris et Beaune-la-Rolande jouissent de la peu enviable faculté de pouvoir être grêlés de deux manières différentes. Observons, à ce propos, que les statistiques de la grêle accusent forcément des moyennes irréprochables pour les banlieues des grandes villes où les observateurs zélés ne manquent pas, non plus que les observatoires, et aussi parce que les cultures y acquièrent assez de valeur pour provoquer de nombreuses assurances. Les vastes forêts qui couvrent l'arrondissement de Pithiviers détournent-elles la grêle? ou éloignent-elles simplement météorologistes et polices d'assurances devenus inutiles?

Mais, là où les grêles ne peuvent passer inaperçues, c'est dans un département comme la Somme; les statistiques, nous ne l'ignorons plus, abondent à l'égard d'un terroir fertile, bien cultivé et homogène. La carte de l'*Atlas* que nous avons sous les yeux, dressée en 1868 par M. Lenoël, président de la Commission météorologique de la Somme, résume dix-sept années de statis-

tiques et concorde suffisamment avec le graphique de M. Duchaussay, dont nous avons parlé plus haut et qui est plus récent, pour que nous réunissions les deux séries de résultats. Tirez d'abord une ligne de Moreuil à Bray; prolongez-la dans les deux sens jusqu'aux frontières du département : tout ce qui se trouvera à droite ou à l'est de cette ligne n'a cessé et ne cesse encore d'être en butte aux attaques du fléau. De 1851 à 1868, Montdidier, Roye, Ham, Péronne ont horriblement souffert. Les taches noires symboliques indiquant les chutes dessinent sur la carte un réseau lugubre qui, fait assez curieux, s'entr'ouvre pour former une sorte d'enclave au sud de Rosières et de Chaulnes. Plus loin, Acheux et Doullens sont « détestables, » dirait un agent d'assurances. Les cantons d'Oisemont et de Moyenne valent un peu mieux... par comparaison, et Villers-Bocage, Gamaches, Ault semblent moins mauvais. Enfin, presque plus de points noirs aux environs d'Amiens, au nord d'Abbeville, pas plus que sur le littoral de la Manche jusqu'à Ault. Telle est l'inégalité de la distribution des orages à grêle, que tel canton est *soixante fois* plus atteint que tel autre. Au point de vue de la topographie physique, la grêle semble éviter le voisinage de la mer, fuir les quelques forêts qui demeurent dans la région, et affectionner surtout les plateaux de 100 à 170 mètres d'altitude dans lesquels les fleuves côtiers, et notamment l'Authie, prennent naissance.

Du Nord émigrons au Sud-Ouest. Contemplons la carte des grêles de la Gironde, embrassant les quatre années 1865 à 1868. Nous apercevons trois zones inégalement dangereuses : le triangle renfermé entre la mer, la Garonne et la frontière des Landes ne reçoit pas souvent la grêle. Ce fait concorde avec ce que nous avons déjà dit; il est vrai que bien des chutes peuvent passer inaperçues dans les solitudes des pinèdes. Puis, en second lieu, l'arrondissement de Bazas et la rive droite de la Dordogne, au nord du département : régions déjà plus exposées. En troisième lieu, les alentours de Bordeaux et tout le territoire compris entre la Garonne et la Dordogne forment la zone la plus maltraitée. Il résulte de la comparaison de ces observations avec celles résumées pour la Somme, que la grêle affectionne décidément les parties hautes des vallées et les plateaux intermédiaires, qu'elle s'écarte des forêts et s'éloigne de la mer. Mais, du défaut de fréquence à l'immunité absolue, il y a loin, et, en fait de grêle, « tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. »

II

On conçoit, à la rigueur, que les projectiles de glace, de la grosseur que nous avons indiquée, puissent, animés qu'ils sont d'une vitesse de chute considérable, tuer des hommes dans certaines circonstances. Le fait s'est vu, paraît-il, dans le cours de l'année 1727 à Labouheyre (Landes),... en Gascogne, il est vrai (1). Mais semblable catastrophe est heureusement très rare, puisque, en 1832, le pasteur de Preusdorf (Allemagne) rassemble trois vieillards de sa paroisse pour évoquer leurs souvenirs au sujet d'une grêle extraordinaire dont ils avaient été témoins dans leur enfance, le 2 juillet 1768; les victimes sont nombreuses, mais elles se réduisent à des lièvres et des oies. Après tout, dans le Midi de la France, une forte pluie d'orage, comme il en tombe souvent sur les bords de la Méditerranée, suffit, même sans grêle, à faire périr des centaines de moineaux dont les cadavres jonchent le sol (2).

Hommes et animaux peuvent encore réussir presque toujours à trouver un abri. Mais, avec des grêlons gros comme des noisettes dont la pluie ne modère pas l'impulsion, on s'imagine les ravages que subissent les récoltes non protégées. Par cela même qu'ils sont atroces, les dommages produits méritent examen. Commis aux dépens des plantes herbacées dont les feuilles non résistantes sont lacérées par les projectiles glacés, ces ravages se comprennent d'eux-mêmes sans explications. Mais, de fort longue date, les agriculteurs ont remarqué l'infertilité causée par la grêle sur les champs devant porter récolte après la catastrophe, soit que, la saison n'étant pas trop avancée, on veuille labourer et ressemer tout de suite, soit qu'on attende l'année suivante pour réaliser la même tentative. L'agronomie moderne interprète à merveille cette bizarre circonstance que nos pères observaient, sans en saisir la raison. La fertilité d'une terre est intimement liée à sa richesse en nitrates, dont l'acide nitrique est engendré par certains microbes. Ces derniers sont « aérobies, » circonstance expliquant très bien l'utilité des labours qui aèrent

(1) Petit-Laffitte, *la Vigne dans le Bordelais*. L'auteur cite un nommé Sarlac de Boyssé.

(2) Sur une hauteur de plusieurs décimètres en certains points, ajoutaient, — un peu hyperboliquement selon nous, — les journaux locaux, décrivant les effets d'un violent orage survenu l'été dernier.

le sol et favorisent leur multiplication; mais, de plus, leur activité s'engourdit pendant l'hiver pour reprendre aux premiers effluves du printemps, se développer à son maximum lors des chaleurs de l'été, s'affaiblir enfin de nouveau quand survient l'automne. Supposons une chute de grêle se produisant au mois d'août, par exemple, alors que les microbes nitrificateurs fonctionnent avec le plus d'ardeur; la surface de la terre sera brusquement ramenée, et pour une période assez longue, à une température sinon très basse, du moins voisine de zéro. Transition désastreuse pour ces petits êtres, qui souffrent comme souffrirait tout animal supérieur, tout végétal auquel on infligerait un passage trop brusque de la chaleur au froid. Ce n'est qu'à la longue que la nitrification pourra évoluer de nouveau. Si donc on ressème immédiatement un champ ravagé par la grêle, on s'expose à des mécomptes, car les jeunes plants manqueront d'alimens. M. Vacher, ancien député de la Corrèze et membre de la Société nationale d'Agriculture, va même plus loin; si la grêle tombe, dit-il, sur un champ de blé et hache par trop les épis, il faut se résigner à faucher la paille telle quelle, à l'entasser et à mettre le feu à l'amas. Les cendres chaudes revivifient le sol.

Il ne faut pas hésiter non plus à faucher aussi les récoltes encore vertes. Du moins les trèfles auront chance de repousser. On sera plus malheureux avec les vesces et les pois. Au contraire, les chicorées sont peu sensibles à la grêle, alors que maïs, pommes de terre, tabacs, chanvres, betteraves, houblons en fleur souffrent énormément de ce fléau.

Aura-t-on plus de chance, avec les mêmes circonstances de grêle, dans les exploitations à culture arbustive? Les apparences le feraient présumer, mais la pratique agricole dénote le contraire. En ce qui concerne une récolte annuelle, on peut, avec des soins et des dépenses, si la saison n'est pas trop avancée, utiliser le sol après la catastrophe et l'on a toujours, — au prix de fumures suffisantes, — la ressource de l'année prochaine. Précoce, au surplus, la grêle ne commet pas encore beaucoup de dégâts sur des plants peu développés; tardive, elle ne survient qu'après l'engrangement des récoltes. Au contraire, — sauf durant la période de repos de la végétation, — l'arbuste a tout à redouter du choc des grêlons, et le dommage produit, loin de se localiser sur l'organe meurtri, se répercute sur tout l'ensemble

du végétal, qui souffre non seulement pour tout le reste de l'année courante, mais pendant l'année suivante, sans même parler de l'infertilité infligée au sol, qu'il est encore à la rigueur possible de corriger à force d'engrais nitriques.

Même s'il n'est pas haché par le projectile céleste et qu'il se trouve simplement meurtri, le grain de raisin ne peut parfaire l'évolution de sa maturité. Les lèvres de la plaie forment une fissure par laquelle peuvent s'insinuer, — sans métaphore, — avec la plus grande facilité, la pourriture, le black-rot et *tutti quanti*. Supposons le grain intact et le pédicelle atteint, il est clair que les sucs nourriciers de la tige parviendront aux fruits dans de détestables conditions et que la grappe mûrira mal. Et nous ne parlons pas des feuilles broyées, des sarmens tranchés ou même froissés! Affaiblie par ses blessures, la vigne ne peut plus résister à l'assaut des fléaux cryptogamiques et autres qui la harcèlent sans cesse et s'attaqueront principalement aux organes atteints par la grêle. En admettant encore que le bloc de glace n'ait supprimé que quelques feuilles sans endommager le reste, il n'en résulte pas moins la nécessité absolue pour le vigneron de recommencer sur-le-champ ses traitemens anticryptogamiques, parce que les feuilles extérieures, celles qui ont reçu la poudre ou la bouillie, ont disparu les premières, laissant à découvert les feuilles intérieures non atteintes par le sel de cuivre.

Lorsque, au moment de la grêle, les raisins sont mûrs ou prêts à mûrir, il faut, soit les cueillir tout de suite, soit devancer l'époque normale de la vendange, selon les circonstances. De cette manière, on atténuera un peu les inconvéniens du fléau en coupant court au développement des maladies inévitables qui fondraient sur le raisin grêlé. Mais, de toutes façons, qu'on ne s'attende pas à obtenir un produit de choix. Un savant agronome toulousain, M. de Malafosse, n'estime pas à moins de 2 ou 3 degrés la perte en alcool sur les vins provenant de vignes grêlées par rapport à ceux récoltés sur des souches voisines indemnes, et l'acidité, ce facteur si nécessaire à une bonne vinification, perd absolument de sa régularité, si on la dose sur des raisins frappés par les grêlons.

Qui dit vigne grêlée dit être vivant malade qui non seulement devient incapable d'effort, mais encore réclame d'une façon urgente, par son état, des soins coûteux en vue d'un retour éventuel à la santé. En résumé, le propriétaire dont le vignoble a

subi une grêle un peu sérieuse est assuré : 1° de ne compter sur aucun bénéfice de récolte pour l'année courante; 2° de voir pour l'année suivante la vendange diminuée, parce que la vigne est encore convalescente et le sol empoisonné; 3° d'être obligé encore à redoubler de soins, et cela en pure perte, à l'égard d'un vignoble improductif. Situation peu consolante, comme l'on voit (1)!

Comme remède relatif, très relatif, on a indiqué la pratique de la taille après la grêle. Mais, excepté les discussions de résistance phylloxérique et d'adaptation des cépages porte-greffe, aucune question viticole n'a engendré de controverses aussi âpres que celle-ci. C'est ce qui doit arriver, du reste, toutes les fois que le sujet traité échappe au domaine exclusif de la théorie et de l'absolu, pour ressortir uniquement à la pratique et à l'expérience. Or, tel est le cas.

Supposons donc une vigne abîmée par la grêle, mais par une grêle précoce, au mois d'avril ou de mai, par exemple. L'agriculteur prendra vite son parti ; il se mettra au travail le plus tôt possible et retaillera en vert la vigne, laquelle aura, il est vrai, prodigué ses forces en pure perte durant plusieurs semaines, mais n'aura pas encore épuisé ses réserves. Débarrassée de ses organes meurtris, redevenue saine, la souche pourra prendre le dessus, réagir, pousser du bois, l'aoûter à fond, si l'année est favorable, et produire même une demi-récolte d'assez bonne qualité, bien que tardive, qui récompensera en partie le propriétaire de ses débours. L'hiver suivant, la taille pourra se faire à peu près dans les conditions normales. Il est certain, d'ailleurs, que l'effort supplémentaire qu'on aura demandé au végétal blessé mérite salaire, sous forme de fumier, travaux et traitemens.

Imaginez, au contraire, une grêle survenant au mois d'août. A cette époque, la vigne a dépensé toutes ses réserves pour émettre son bois, produire ses feuilles, développer son fruit; sa provision de sève commence à s'épuiser. Quiconque possède quelques notions agricoles n'aura jamais l'idée de retailler à fond : ce serait vouloir tuer le cep malade. Tout au plus cher-

(1) La gelée amène assez souvent des désastres *généraux*, qui peuvent, par leur universalité relative, faire monter le prix des vins. De là un petit renchérissement susceptible d'adoucir un peu le déchet de récolte. Mais la grêle, catastrophe *locale*, ne fait pas vendre plus cher le peu de vendange respectée. De plus, le vin d'une vigne gelée conserve sa qualité; celui d'une vigne grêlée est de nature suspecte.

chera-t-on à supprimer les organes les plus endommagés ; on se bornera à traiter de nouveau en vue du *mildew* et du *black-rot* et à continuer cultures et façons.

Mais, — on le comprend très bien, — en dehors de ces deux circonstances extrêmes, il peut s'offrir des cas intermédiaires. Taillera-t-on ou ne taillera-t-on pas? Le procédé donnera des résultats très passables à tel agronome ; celui-ci le recommandera, lors de la prochaine grêle survenant à la même date, à ses voisins qui s'en trouveront fort mal. Pourquoi? C'est que la question dépend d'une foule de circonstances dont nul ne saurait estimer le coefficient exact. On peut savoir à quoi s'en tenir sur l'état actuel du vignoble après le fléau, sur la constitution du sol, la vigueur des souches, les soins qu'elles ont reçus, mais personne ne peut prévoir comment l'été finira, comment l'automne et l'hiver surviendront, quels seront les accidens à venir, etc. Alors on agit « au petit bonheur, » et tel, qui opérait avec confiance sur tout son vignoble, échoue, tandis que celui qui appliquait avec répugnance la taille à quelques ceps d'ores et déjà sacrifiés réussit parfaitement bien.

Ajoutons que les jeunes pousses, que, taillé ou non, l'infortuné végétal développe sous l'impulsion d'un effort suprême, sont une proie facile pour les maladies cryptogamiques, si on ne les « cuirasse » de vitriol bleu, suivant l'expression consacrée. On sait que le *mildew* épargne relativement une feuille d'un certain âge et déjà durcie, et ravage sans peine un organe encore tendre dont la résistance vitale est insuffisante.

III

Nous avons fourni quelques indications sur la nature de la grêle, signalé vaguement ses préférences, qui n'ont rien que de très relatif, montré ses effets ; en somme, nous avons résumé surtout des faits incontestables d'observations, dont beaucoup résultent de la tradition agricole sans qu'il soit besoin, pour les confirmer, du témoignage des hommes de science. Mais, si nous interrogeons ceux-ci sur l'origine de la grêle, sur les causes de ce météore, nous nous heurtons à un des problèmes les plus ardus de la physique du globe. Nos lecteurs auront pu le prévoir : un phénomène variable à l'extrême dans sa réalisation, dans ses circonstances, ne saurait *a priori* provoquer une explication simple.

Et d'abord, la grêle elle-même n'est-elle pas un paradoxe matérialisé? Des fragmens solides se précipitent des hautes régions de l'atmosphère sur le sol; mais quelle force mystérieuse les maintenait passagèrement suspendus? Pendant les plus lourdes chaleurs de l'été, nos champs sont bombardés par des projectiles de glace dont la température est même bien inférieure au point de congélation.

Quant aux signes avant-coureurs du phénomène, ils ne sont pas de nature à forcer l'attention, ni à trahir immédiatement les causes de la grêle. Il est vrai que le baromètre baisse lentement, que le ciel se trouble, que parfois couronnes et parhélies se manifestent, que la chaleur devient étouffante au point de troubler la marche quotidienne du thermomètre, mais enfin, toutes les fois que surviennent ces circonstances, la grêle ne tombe pas pour cela. Quant à l'aspect des nuages grandinifères, quant au bruit caractéristique qui précède immédiatement la chute, les agriculteurs ne le connaissent que trop. L'abaissement brusque de température qui accompagne ou suit la précipitation des grêlons s'explique de lui-même, d'autant que les blocs de glace, dans leur descente, entraînent avec eux par adhésion une masse d'air froid non négligeable.

Suivant tous les auteurs anciens ou modernes, la grêle constitue un phénomène physique, favorisé ou modifié : 1° par des affinités chimiques, d'après les uns; 2° par des influences électriques, selon les autres. D'autres savans, se ralliant à une troisième opinion, ne voient dans la grêle qu'un accident de congélation dans lequel chimie et électricité n'ont rien à voir.

Nous ne mentionnerions pas la première hypothèse, complètement abandonnée aujourd'hui, si elle n'avait joui d'un certain crédit au XVIIIe siècle. On la trouve soutenue dans un mémoire couronné en 1752 par l'Académie de Bordeaux, et De Ratte ne semble pas éloigné de l'adopter dans son travail de l'Encyclopédie. Pour expliquer un phénomène mystérieux, on trouvait commode de recourir à des affinités hypothétiques entre substances de nature mal connue, parce que substances et affinités se pliaient avec une parfaite bonne grâce aux rêveries des savans de l'époque.

Passons à la seconde théorie, dite électrique, conçue par un génie de premier ordre, Volta; certains météorologistes contem-

porains et non des moindres, comme Marié Davy, la soutenaient encore il y a vingt ans. Supposez que des gouttes de pluie tombant dans l'atmosphère se transforment d'abord en grains de grésil : pour cela, il suffit que le hasard les fasse descendre d'une zone supérieure relativement chaude dans une couche inférieure beaucoup plus froide qui déterminera la congélation. La plupart du temps, le grain de grésil se liquéfiera de nouveau par la traversée ultérieure d'une couche basse attiédie, et la terre ne recevra que de l'eau. Mais concevons qu'au moment du passage dans la zone froide, le grain de grésil se trouve placé entre deux nuages électrisés en sens contraire, soit placés l'un en face de l'autre à la même hauteur, soit flottant sur la même verticale à des niveaux différens. Le futur grêlon sera attiré par le premier nuage, puis repoussé; il reviendra choquer le second, sera repoussé sur le premier et ainsi de suite... Pendant ce va-et-vient, il se « nourrira » dans l'air froid en réunissant à sa surface les cristaux de glace microscopiques qui flottent dans l'air ou ceux qui constituent les nuages. A force de grossir, il deviendra trop lourd pour que les influences électriques puissent balancer la pesanteur et il se précipitera, désormais assez gros pour ne pas éprouver de fusion dans son passage très rapide à travers la couche tiède en contact avec le sol. D'ailleurs, la circulation ininterrompue des grêlons provoque la décharge mutuelle des deux nuages, à la façon d'un conduit réunissant deux réservoirs d'eau de niveaux différens : l'un baisse et l'autre monte jusqu'à équilibre. La plupart de nos lecteurs n'ignorent point que Volta imagina, à l'appui de son hypothèse, une assez jolie expérience, propre à amuser les jeunes débutans qui commencent l'étude de l'électricité. On fait communiquer les deux pôles d'une machine en activité, l'un avec une boule métallique, l'autre avec un plateau de cuivre sur lequel reposent plusieurs balles légères en moelle de sureau. La boule domine le plateau d'une certaine hauteur, et les deux pièces sont isolées rigoureusement. On voit aussitôt les balles s'élancer vers la sphère supérieure (qu'on peut d'ailleurs remplacer par un second plateau), la heurter, retomber pour rebondir de nouveau, et ainsi de suite indéfiniment tant que la machine fonctionne. Si l'on cesse de tourner, le phénomène s'interrompt de lui-même au bout d'un certain temps, et on constate que les deux pièces de l'appareil sont, ainsi que les balles, revenues à l'état neutre. Ces

dernières figurent les grêlons et celles-là les deux nuages (1).

Du temps de Volta, les savans ne possédaient sur la constitution de notre atmosphère, sur les nuages, sur les températures des hautes couches de l'air, que des notions insuffisantes. Aujourd'hui, nous sommes plus instruits. Essayons de résumer les données utiles à notre troisième et dernière explication, qu'on aura droit de trouver bien insuffisante encore.

Les premières ascensions scientifiques en ballon fournirent des résultats approximatifs constatant l'extrême froid qui règne dans les régions élevées de l'atmosphère. Mais dès qu'on essayait de coordonner ces notions, on se heurtait à d'énormes divergences. Ce n'est que tout récemment que l'on a acquis des connaissances assez complètes au moyen de « ballons-sondes. » On sait que ces aérostats sont munis de deux appareils enregistreurs, l'un barométrique qui dénote l'altitude atteinte par le ballon au sein des airs, l'autre thermométrique qui inscrit les températures correspondantes. En coordonnant les résultats acquis au moyen de certains de ces instrumens lâchés dans le ciel, on n'obtient pas encore une loi simple, mais enfin le chaos primitif se débrouille un peu. Résumons, par exemple, quelques règles déduites des expériences toutes récentes (1898-1899) de M. L. Teisserenc de Bort, à Trappes près Paris.

Tout le monde sait qu'en hiver il arrive souvent que la température de 0° règne à la surface du sol et même un peu plus bas jusqu'à une certaine profondeur. En été, la surface fictive qui réunit les points de l'atmosphère qui jouissent de cette température, la surface « isotherme » de 0°, comme disent plus brièvement et aussi clairement les météorologistes, peut s'élever à des hauteurs très variables et atteindre 4000 mètres d'altitude. L'isotherme de — 25° naturellement ne touche pas le sol dans nos climats tempérés, sauf occasionnellement lors de certains froids historiques, mais, de 1898 à 1899, elle ne s'est jamais abaissée au-dessous de 3000 mètres, même en hiver, et elle s'est élevée à 8000 (septembre 1898). L'isotherme de — 40° se balance entre 6000 et 9000 mètres : celle de — 50° oscille

(1) L'expérience se modifie à l'infini. Certains expérimentateurs lui ont donné une forme plus scientifique : celle du carillon électrique dont les premiers observateurs se sont servis pour étudier l'état électrique de l'atmosphère. D'autres constructeurs remplacent, à la grande joie des écoliers, la collection de balles par un pantin grotesque découpé dans de la moelle de sureau et qui exécute entre les deux pôles métalliques une danse échevelée.

de 8000 mètres à 12 000 mètres (hauteur anormale observee en juillet 1899). Les variations annuelles de température qui nous font tantôt étouffer, tantôt grelotter, se répercutent jusqu'à 10 000 mètres de hauteur.

On sait que, depuis le début de ce siècle, les nuages ont été classés en quatre grandes séries auxquelles se rattachent divers types intermédiaires. Nous n'avons pas à nous préoccuper de l'une de ces catégories, celle des *stratus* dont le nom traduit l'apparence stratifiée. Mais considérons les nuages fibreux que les marins appellent des « queues de chat » et les savans des *cirrus*. Ils flottent dans les hautes régions de l'atmosphère à 4000 mètres et plus, et, vu le froid extrême qui règne dans ces déserts aériens, sont composés d'innombrables aiguilles de glace, microscopiques, en suspension. Ces aiguilles se soutiennent dans l'air ambiant, grâce à un phénomène d'adhésion encore mal compris, mais qui ne saurait être contesté en présence des observations précises des ascensionnistes.

Qu'un courant descendant, provenant d'un tourbillon à axe horizontal, amène un *cirrus* au sein d'un *cumulus*, ou qu'un courant ascendant élève un *cumulus* jusqu'au contact d'un *cirrus*, — faits exceptionnels, à la vérité, — et la grêle pourra prendre naissance. Les *cumulus*, en effet, qui constituent la troisième classe de nuages, sont les « balles de coton » des marins, grosses nuées à profil arrondi, formées de vésicules d'eau en suspension dans l'air tiède à une hauteur relativement médiocre. Au contact de la glace extrêmement froide et du brouillard plus chaud, il se produit une rupture d'équilibre, une agglomération subite de gouttelettes d'eau qui, devenant plus lourdes par leur réunion, tombent, sous forme de pluie bienfaisante, de la nuée devenue sombre et transformée en *nimbus* ou nuage à pluie. Mais, si l'« apport de froid, » pour ainsi parler, est plus brusque, plus puissant, il se formera non plus de l'eau, mais du grésil. Souvent, fouettés par le vent, les grains de grésil tourbillonneront dans l'air sans tomber, et, retenant à leur surface tous les cristaux de glace qu'ils auront choqués, grossiront jusqu'à ce que, leur poids l'emportant sur la force du courant d'air, ils descendent sous forme de grêle. Celle-ci provient, en somme, d'un nuage à pluie subitement glacé par une influence irrésistible.

Ces conditions se reproduiront surtout en été et pendant le jour, lorsque l'air, dans le voisinage du sol, est puissamment

échauffé, les nuages abondans et chauds, et les surfaces isothermes assez rapprochées les unes des autres pour qu'un courant aérien ordinaire les confonde momentanément, d'où chute de pluie ou chute de grêle.

Les cristaux des *cirrus* primitifs serviraient de noyau d'agrégation, et la force du tourbillon expliquerait, sans avoir besoin de recourir aux mouvemens électriques, la suspension provisoire entre terre et ciel de ces masses fort lourdes. A la fin, le tourbillon perdant de sa violence et la grêle devenant trop pesante, celle-ci tombe, et l'on conçoit sans difficulté que, pendant et après leur chute, les grêlons se soudent et acquièrent quelquefois, par exception heureusement, les dimensions extraordinaires que nous avons signalées. Enfin, comme aux différentes natures de nuages correspondent des états électriques très différens, des décharges se produisent au moment du contact de ces masses hétérogènes et l'orage accompagne la pluie ou la grêle. Il est possible, après tout, que le rôle de ces décharges soit effacé, accessoire, mais enfin intervienne quelquefois, en favorisant la production du météore.

M. Millot, dans son cours de météorologie devenu classique (1), observe que, si l'on guette un nuage orageux, un *nimbus* sombre se résolvant en pluie à l'horizon, on distingue, au-dessus de ce *nimbus*, une masse arrondie et blanchâtre de *cumulus*, analogue, si l'on veut, à un champignon, une enclume, un pavillon évasé, soudé par sa base au *nimbus*. « C'est, dit M. Millot, la trombe descendante des *cirrus* à laquelle Rozet a donné le nom de trombe internubaire. »

Malgré tout, l'explication rigoureuse et bien élucidée du phénomène de la grêle n'a pas encore été trouvée. Il faut nous contenter des vagues notions que nous venons de résumer.

Toutefois, certains savans italiens, désireux surtout d'expliquer l'utilité de l'intervention des décharges d'artillerie sur les chutes de grêle, ont récemment compliqué la genèse du phénomène. Nous reparlerons de leurs théories à propos des tirs agricoles.

IV

Trois palliatifs ont été successivement proposés comme moyen de protection contre la grêle. Nous exclurons d'abord à

(1) Ce cours a été professé vers 1885, à Nancy.

dessein la méthode très efficace, mais un peu naïve, consistant à abriter les végétaux sous des vitres, sous un réseau de fil de fer. Le dernier procédé, celui de l'artillerie, est trop important pour ne pas faire objet d'une étude spéciale qui terminera notre travail. Quoique les deux autres n'aient aucun rapport entre eux, ni dans leur objet, ni dans leurs principes, nous les associerons, parlant d'abord fort brièvement des poteaux défenseurs, plus longuement du mécanisme des assurances.

Jusqu'à ces derniers temps, on croyait à n'en pouvoir douter que la grêle était surtout un météore d'origine électrique. Alors, pourquoi ne pas employer contre cette ennemie la même arme qu'à l'égard des coups de foudre? On pensa donc à installer en plein champ des paratonnerres économiques, des poteaux qui, soutirant l'électricité des nuages, devaient par cela même préserver de la grêle ou du moins l'envoyer chez le voisin. Nous nous rappelons avoir contemplé, il y a plus de vingt ans, la vaste plaine de Muret, au sud de Toulouse, dans une région assez sujette à la grêle, absolument hérissée de « bigues » en bois supportant chacune un fil de fer, destinées à préserver les cultures. Le remède fut reconnu inefficace, sinon nuisible, car, peu d'années après, il ne restait plus un poteau debout.

Alors, dira-t-on aux agriculteurs, résignez-vous, laissez tomber la grêle sur vos terres, puisque vous ne pouvez l'empêcher, et assurez-vous. Choisissez au mieux de vos intérêts entre les « assurances à prime fixe » (1) et les « mutuelles, » qui elles-mêmes se divisent en deux catégories.

Fournissons, à ce propos, quelques détails empruntés aux règlemens d'une de nos principales Compagnies d'assurances à primes fixes. Nous constatons d'abord que les récoltes qu'il s'agit d'assurer se divisent en cinq classes. La première comprend notamment les blés, les maïs, les pommes de terre, sainfoins, trèfles, luzernes. La seconde embrasse les seigles, avoines, orges. La troisième se compose de sarrasins, colzas, chanvres, et, en général, des plantes légumineuses cultivées pour graines. La quatrième classe englobe la vigne et le houblon, auxquels s'adjoignent chardon et safran. Le tabac figure tout seul dans la cinquième classe.

La prime annuelle que l'assuré aura à payer pour 100 francs

(1) On n'ignore pas que le capital de ces Compagnies est fourni par des actionnaires auxquels on sert un dividende.

de capital garanti dépendra d'abord de la classe des produits agricoles à protéger, — ce qui se comprend, — mais aussi de la commune à laquelle se rattache l'exploitation, et enfin de l'année au cours de laquelle il contractera sa police. De là trois questions assez curieuses pour mériter examen.

Il est clair que la grêle, par sa chute et à égalité de violence, nuit moins à une prairie ou à une avoine qu'à un vignoble ou à une plante de tabac. D'ailleurs, la moisson, par exemple, précède la vendange de beaucoup; un blé, fauché le 15 juillet, par exemple, ne risquera plus rien désormais, alors que la vigne voisine sera encore exposée au fléau pendant trois mois de plus, et pendant trois mois féconds en orages. Par conséquent, si la prime des récoltes de la première série est fixée à 1 fr. 20 et celle spéciale à la seconde série à 1 fr. 60, le taux afférent à la troisième classe sera de 3 fr. 20 et celui de la quatrième de 6 francs; de la seconde à la troisième classe, la prime double; de celle-ci à la quatrième, elle double presque. De plus, la Compagnie fixe un maximum d'évaluation variable chaque année, avec le prix des denrées agricoles. Ainsi, dans le tarif de 1885 de la Société choisie comme exemple, l'avoine ne peut être assurée au delà de 15 francs l'hectolitre, dont 12 francs de grains et 3 de paille. Pour d'autres denrées, comme pour les vins, le maximum est fixé d'après la valeur des produits du département : ainsi, au tarif de 1898, la valeur extrême de l'hectolitre de vin est limitée à 30 francs pour Vaucluse, le Gard, l'Hérault; elle s'élève à 35 francs pour l'Aude, à cause des crus des Corbières; à 40 francs pour les Pyrénées-Orientales. Naturellement, pour la Gironde, la limite serait encore plus reculée. Le capital couvert dépend, cela va sans dire, non seulement de la valeur de l'unité de poids ou de mesure de la denrée garantie, mais de son *quantum* par hectare, que fixe lui-même le propriétaire.

Ce dernier a tout intérêt à le diminuer, au surplus, car, en cas de sinistre, l'expert de la Compagnie peut très bien obtenir une réduction, s'il juge exagéré le taux de récolte par hectare, tandis que le prix de l'unité, une fois fixé par convention, ne saurait être rogné. Cela peut amener des conséquences assez bizarres. X... et Y... possèdent respectivement deux vignes contiguës parfaitement identiques; X... escompte sa récolte sur la base de 50 hectolitres et déclare une valeur de 20 francs l'hectolitre : il paie donc sa prime sur une base de 20×50 francs ou

1 000 francs. La grêle tombe et emporte la moitié de la récolte; mais l'expert de la Compagnie parvient à démontrer que la récolte, si elle fût venue à bien, n'eût pas dépassé 30 hectolitres; l'indemnité n'atteint plus que les trois cinquièmes de la moitié de 1 000, c'est-à-dire 300 francs, tous calculs faits, à rembourser à X...

Son voisin Y... a été mieux avisé. Il n'a déclaré sa récolte que sur le pied de 30 hectolitres, mais en prenant pour base le prix de 30 francs. Produit 900 francs, d'où résulte même une petite économie sur la prime. Mais, après le sinistre détruisant la moitié de la récolte, l'expert sera obligé d'accepter le chiffre de 30 hectolitres de production, conforme à la réalité, et comme il ne peut chicaner sur le prix de 30 francs l'hectolitre, quelle que soit la baisse survenue depuis la signature de la police, Y... recevra la moitié de ses 900 francs assurés et encaissera 450 francs, c'est-à-dire 150 francs de plus que X..., malgré le paiement d'une prime moindre.

Il est fort rare que la grêle emporte la *totalité* de la récolte assurée. Le représentant d'une agence très importante du Midi, occupant le même poste depuis de longues années, nous a déclaré que cet accident n'était survenu qu'une fois ou deux en vingt ans parmi sa clientèle. On sait qu'en pareil cas la Compagnie ne paie pas la totalité du prix de la récolte détruite, ce prix fût-il inférieur au capital assuré. Pour le blé, par exemple, on retranche deux vingtièmes ou un dixième; pour la vigne on soustrait trois vingtièmes, sous le prétexte que, dans le premier cas, le propriétaire économise les frais de moisson et de battage et, dans le second, les dépenses de vendange et de manipulation des vins au cellier. Nous ne discuterons pas cette règle, mais elle entraîne des conséquences paradoxales. Notre sieur X... de tout à l'heure, s'étant ravisé, a imité l'exemple de Y... Survient une épouvantable trombe de grêle. Chez X..., tout est haché, fauché : l'expert est obligé, malgré qu'il en ait, de conclure à une destruction totale; l'infortuné X... recevra les dix-sept vingtièmes de son capital de 900, soit 765 francs. Chez Y..., les dégâts sont affreux, mais enfin les experts reconnaissent qu'une faible fraction de la récolte a été épargnée; ils discutent et s'arrêtent finalement au coefficient de dix-sept vingtièmes de disparus. Y... touche donc la même indemnité que son voisin ; mais il lui restera la ressource de cueillir et d'utiliser ce qui demeure. La

production totale primitive étant supposée de 30 hectolitres, il recueillera les trois vingtièmes de 30 hectolitres, soit un peu plus de 4 hectolitres. Adoptons ce dernier chiffre, à cause des frais de récolte et de vinification; mettons le vin, qui ne sera jamais bien fameux, à 15 francs seulement, et la part de Y... s'accroîtra d'une soixantaine de francs. L'inégalité est manifeste, mais alors la Compagnie objecte que les frais de cueillette des rares raisins épargnés s'élèvent à un taux inusité et que le vin qui en résulte est déprécié. Peut-être n'a-t-elle pas tort.

Il arrive souvent que, dans un même domaine, la grêle dévaste de préférence telle ou telle parcelle en épargnant le reste. Il serait certes bien tentant de s'assurer pour les champs ou les vignobles les plus menacés en excluant les autres. Mais les règlemens interdisent cette combinaison à la Société dont nous résumons les statuts. Il faut que l'assurance embrasse toutes les cultures semblables de l'exploitation, avec l'énumération des parcelles cadastrales consacrées à cette culture. La contenance respective de chaque parcelle, multipliée d'abord par le rendement à l'hectare, puis par la valeur de l'unité de récolte, donne un produit en francs; ces produits partiels sont totalisés et fournissent le capital total assuré pour la culture en question, et par suite le taux de la prime.

Si le fléau, au lieu d'endommager gravement les récoltes, ne les éprouve que très faiblement, l'indemnité est supprimée jusqu'à concurrence de deux vingtièmes. Cette règle paraîtrait absolument injuste, si une disposition corrective ne contribuait à l'adoucir: il s'agit d'une perte de deux vingtièmes, disons-nous; mais, si le domaine s'étend sur une certaine surface comprenant plusieurs parcelles cadastrales, et que pour une parcelle quelconque le dégât commis sur la culture assurée dépasse les deux vingtièmes, le propriétaire reçoit son indemnité, non seulement pour les parcelles éprouvées au delà du taux limité, mais pour l'ensemble des ravages. Avec un météore aussi capricieux que la grêle, il faudrait un hasard bien ingénieux à favoriser la Compagnie pour que le coefficient de dévastation ne dépassât pas quelque part le minimum strict. Il est certain, d'ailleurs, que, si le ravage est très faible sur tel quartier et nul sur d'autres, l'ensemble des récoltes de l'exploitation n'aura subi qu'un infime déchet.

On peut rattacher ces considérations topographiques, — la

seconde question des trois que nous avons énumérées en commençant, — aux règles qui concernent la variation des primes. Celles-ci se modifient canton par canton, et, lorsque les communes d'un même canton sont trop dissemblables, on crée des subdivisions. Ainsi, « en Avignon, » où rarement il grêle, il en coûte 1 franc par 100 pour assurer du blé et 5 francs par 100 pour assurer de la vigne ; dans certaines communes de l'arrondissement de Limoux, communes que nous ne nommerons pas, les chiffres correspondans sont 2 fr. 40 et 2 fr. 50, 10 et 12 francs, parce qu'elles sont souvent visitées par le fléau. Enfin, diverses communes sont tellement éprouvées par la malechance, qu'elles sont « interdites ; » les Compagnies refusent tout traité. On comprend que nous ne les citions point.

Autrefois les tarifs dérivaient de statistiques administratives, mais les Compagnies préfèrent actuellement se fonder sur les indemnités payées à la suite des sinistres. Si elles dépassent un certain taux, la commune change de classe ; si elles s'exagèrent par trop, on met l'interdit sur le quartier. Les chiffres communiqués plus haut pour Avignon et Limoux sont ceux de l'année 1898 ; ils n'ont rien d'absolu. D'autant plus que la situation d'un territoire administratif peut aussi s'améliorer. Prenons pour exemple un certain canton de l'Hérault, exclusivement vinicole. Avant 1885, ses vignobles s'assuraient à 5 pour 100 ; après 1885, à la suite d'orages exceptionnels, le taux de la prime monte subitement à 12 pour cent. Une accalmie de quelques années a permis de le ramener à 8, et il n'est pas dit que de nouvelles fluctuations n'interviennent.

Il nous reste à dire deux mots des Compagnies d'assurances mutuelles. En principe, dans la vraie « mutuelle, » on fixe chaque année la cotisation des sociétaires ; mais, après la fin de la campagne, si le montant total des sinistres à couvrir dépasse la somme prévue, on provoque un appel de fonds supplémentaire (1), suffisant pour parfaire le règlement complet. En pratique, la première mise ne représente que les frais généraux d'administration ; elle est donc fixée très bas, et il arrive rarement qu'elle soit suffisante, à plus forte raison qu'elle fournisse un excédent à reporter sur les réserves. Ce système est assez répandu dans le Nord de la France, de Nantes à Lille, mais il ne s'est guère pro-

(1) Dans certains cas, on a vu cet appel de fonds dépasser et de beaucoup la première mise, laquelle est minime, à la vérité.

pagé dans le Midi. Très nombreuses, les « mutuelles » n'embrassent chacune qu'une circonscription assez limitée, opérant dans un, deux, trois départemens au plus. Fort avantageuses pour les associés dans les circonstances ordinaires, elles se tirent difficilement d'affaire lorsqu'une grêle ou une série de grêles ravage à fond une zone limitée.

Quant aux « mutuelles » de la seconde catégorie, elles opèrent sur toute la France en exigeant une cotisation invariable, tout comme les Sociétés à primes fixes et souvent avec les mêmes taux. A la fin de l'année, on retranche des recettes totalisées les frais généraux et l'on paie les sociétaires sinistrés avec le reliquat. Seulement il peut arriver que la quotité disponible reste inférieure au total exigible, auquel cas on ne règle qu'au marc le franc. Bien entendu, dans le cas contraire, la Société se crée des réserves.

V

Cicéron, Virgile, Horace, Sénèque, les deux Pline font allusion à la grêle et à ses ravages. Le météore n'épargnait donc point l'Italie ancienne; il épargne si peu l'Italie moderne et l'Ouest de l'Autriche, qu'aiguillonnés par le désespoir, les habitans des cantons particulièrement dévastés se sont mis en frais d'imagination pour tenter de se préserver, las de vérifier à leurs dépens le fameux proverbe prononcé par un général en une tout autre occasion : « A la guerre, ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. »

Sans aller aussi loin que ceux qui, dans la sonnerie des cloches pendant les orages, veulent discerner autre chose qu'un appel à la prière, nous pouvons proclamer fort antique l'idée de défense contre la grêle au moyen des ondes sonores. Le témoignage le plus ancien qu'on puisse invoquer, paraît-il, n'est rien moins que celui d'un artiste illustre de la Renaissance, hâbleur fieffé au surplus, Benvenuto Cellini, qui joignait au génie du sculpteur, au talent de l'orfèvre, la capacité professionnelle du canonnier-arquebusier. Non content de prétendre avoir tué le duc de Bourbon à l'assaut de Rome, d'un coup de fusil de rempart tiré de sa propre main, il se vante, dans son autobiographie, d'avoir aussi préservé Rome de la grêle au moyen de détonations d'artillerie intelligemment provoquées (1527). L'emploi du canon

pour éloigner les orages se trouve aussi mentionné dans les *Mémoires* de Forbin (1730) (1).

Après avoir mentionné ces détails pour montrer encore une fois qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, nous descendrons brusquement le cours des âges jusqu'en 1896. C'est en Styrie, à cette date, qu'un certain nombre de propriétaires de la commune de Windisch-Feistritz près Marburg, sur la ligne de Vienne à Trieste, songèrent à établir contre la grêle une défense rationnelle par l'application scientifique d'une ancienne tradition du pays, d'après laquelle les orages pourraient être dissipés à coups de fusil tirés à blanc. L'année suivante (1897), ils observèrent l'absence complète de toute chute de grêle dans le rayon protégé par les trente-trois stations qu'ils avaient établies. Chacune de ces stations comportait une pièce d'artillerie primitive, braquée vers le ciel, et constituée par un billot de chêne supportant lui-même une cheminée conique de locomotive hors d'usage. On introduisait dans ce détonateur une bombe chargée de 80 grammes de poudre et assez analogue aux pétards qu'on fait éclater pour annoncer bruyamment l'ouverture des fêtes de village. Un fracas énorme se produisait; à un sourd grondement succédait un sifflement prolongé, et à la grêle imminente se substituait une pluie inoffensive. Le succès fut tel que, dès lors, on ne songea plus à discuter le principe de l'utilité des expériences, mais à en améliorer les conditions : en construisant des pièces d'artillerie moins rudimentaires, plus grandes et capables de supporter une charge double ou triple (200 ou 250 grammes), en s'ingéniant à obtenir, soit des caisses d'épargne locales, soit des autorités, des facilités de paiement pour l'installation et des réductions sur le tarif de la poudre, que le gouvernement finit par leur laisser à 0 fr. 30 le kilogramme.

Quant aux stations, reliées mutuellement par un réseau télégraphique, elles ne devaient pas être éloignées de plus d'un demi-kilomètre. Dès que les appareils télégraphiques signalaient une perturbation dans l'atmosphère, le tir devait commencer et se continuer ensuite sans interruption jusqu'à la fin de l'orage. Pour expliquer son effet bienfaisant, on prétendait que l'ébranlement aérien produit par l'explosion atteignait les couches relati-

(1) Leschevin, de Dijon, raconte (1806) que le marquis de Chevriers avait longtemps employé ce moyen dans ses terres du Mâconnais, et que son exemple avait été imité.

vement élevées de l'atmosphère et se répercutait encore à 2500 mètres au-dessus du niveau du sol.

M. Albert Stiger présidait à cette lutte contre les élémens; elle fit tant de bruit, — à tous les points de vue, — qu'un professeur de Gratz, M. Karl Prohaska, fut chargé officiellement de rédiger un rapport sur les expériences de l'année 1898, et, sans partager l'enthousiasme de M. Stiger, il dut proclamer les premiers résultats assez encourageans pour décider les agriculteurs à continuer, généraliser, perfectionner leurs essais. Il ressort déjà de son rapport un point essentiel qu'il ne faut pas perdre de vue désormais : l'efficacité de la défense n'a rien d'absolu; la lutte doit se proportionner à la violence de l'orage. Cette règle est du ressort du simple bon sens : de ce qu'une faible digue arrête une inondation moyenne, il n'en résulte pas moins que, pour maîtriser une crue extraordinaire, il suffit à peine d'une digue plus puissante. Or, en fait d'orage, tout caprice est possible.

De la Styrie à la Haute-Italie, il n'y a pas loin. Aussi, dès 1898, en Lombardie, en Piémont, en Vénétie, l'enthousiasme « grandinifuge, » — il a bien fallu créer ce mot, — prit de vastes proportions. Agriculteurs, propriétaires, professeurs, députés, tout le monde s'en mêle. Le haut clergé prend la tête du mouvement. Les ingénieurs italiens, comme jaloux des lauriers fictifs des membres de ce *Gun-Club* que l'imagination de Jules Verne a créé à Baltimore, inventent canons sur canons. De pacifiques batteries menacent les nuées de leurs gueules sonores braquées vers le ciel, dans une foule de villages des provinces de Brescia, Bergame, Vérone, Vicence, Trévise, et le nombre des pièces se chiffre par milliers dans chaque circonscription. Procédés, résultats, dépenses sont exposés, discutés tour à tour au Congrès international de Lausanne en 1898, au Congrès de viticulture de 1900 à Paris, aux congrès enfin plus spécialement « grandinifuges » qu'on a tenus en 1899 à Casal, Montferrat, en 1900 à Padoue (1).

Cette dernière année, l'artillerie agricole, progressant toujours vers l'Ouest, et poursuivant ses conquêtes, franchit les Alpes. Les premiers canons de défense se disposent à Denicé, petit village du Beaujolais, campé aux environs de Villefranche-sur-Saône, peu illustre jusqu'à la fin du siècle, mais que son syndi-

(1) La prochaine assemblée de ce genre se réunira à Lyon dans l'automne de 1901.

cat de canonniers et son matériel de protection contre la grêle rendent désormais célèbre dans le monde viticole. C'est surtout aux renseignemens provenant de cette région que nous nous attacherons. On estimera, suivant notre avis, que l'esprit froid et juste du viticulteur lyonnais inspire plus de confiance *a priori* que l'emphase un peu bruyante des agronomes italiens. Néanmoins, comme ces derniers ont devancé nos compatriotes dans la voie qu'il s'agit de suivre, nous ne négligerons tout à fait ni leurs expériences ni leurs théories.

Tout le monde n'est pas d'accord sur l'intervalle minimum qui doit séparer deux postes consécutifs pour assurer une protection convenable, non plus que sur l'étendue de la zone immunisée. Les uns admettent pour cette dernière superficie élémentaire 100 hectares; d'autres, comme les météorologistes italiens, adoptent 80 hectares; d'autres, enfin, 25 hectares seulement. Traduisez les hectares en mètres superficiels, extrayez la racine carrée, et vous aurez, en unités linéaires, l'intervalle en question, dont la longueur oscille, suivant les opinions préconçues, de 1 kilomètre au plus à 500 mètres seulement. Les Italiens, généralement, admettent 800 mètres comme dimension moyenne de la maille du réseau; il paraît que, dans l'Italie subalpine, les orages à grêle se présentent avec une marche très régulière. Peu importe l'intervalle, du reste, s'il est assez faible pour que, dans aucun cas, l'orage ne puisse se reformer entre la verticale d'un poste et celle du poste voisin.

Après avoir pris part, en 1899, aux séances du Congrès de Padoue, l'organisateur du syndicat de Denicé, M. Guinand, conseille à ses compatriotes du Beaujolais de se défendre avec plus de soin. Dans le plan de défense dressé au dix millième et que nous avons sous les yeux en écrivant ces lignes, on voit que 44 canons sont disposés à 500 mètres l'un de l'autre, de façon à garantir chacun 25 hectares environ (la commune en compte 953 et se trouve ainsi protégée parfaitement). Si, en effet, de l'emplacement fixé pour chaque station, on décrit sur la carte un cercle de 250 mètres de rayon à l'échelle du dessin, ces cercles se touchent en général, se coupent quelquefois et ne laissent de côté qu'une fraction de territoire répartie en plusieurs parcelles, dont la principale coïncide avec la limite de la commune vers l'est. On compte, en outre, 8 postes, extérieurs aux frontières de Denicé, quoique rattachés à son réseau de défense.

Comme nous le verrons plus loin, chaque poste comporte une pièce desservie par deux artilleurs et une cabane-abri. A toute troupe qui va combattre il faut un chef, une consigne, des ordres précis. C'est pour cela que, non pas au centre de l'ovale que figure le territoire de Denicé, ni à côté du village principal, mais au nord-ouest de celui-ci, au lieu dit le Mont-Roman, occupé par le canon numéro 35, se dresse le poste central, qui commande la manœuvre au moyen d'un mât porteur de drapeaux-signaux.

Ceux-ci sont au nombre de deux : le pavillon blanc et rouge est destiné à attirer l'attention du canonnier, qui doit se rendre à son poste, vérifier le bon état de sa pièce et de ses cartouches, se munir de la clef de la cabane et de la corne d'appel qu'il conserve soigneusement sur lui, sans s'écarter de la station tant que le signal n'aura pas disparu.

Si le péril augmente, le poste central arbore un drapeau jaune et force l'attention des syndiqués distraits, myopes, ou trop occupés, par un premier coup de canon. Toutefois les artilleurs n'imitent pas encore son exemple ; ils font retentir leurs cornes de toutes leurs forces, courent à leurs postes respectifs au plus vite, chargent leurs pièces et attendent. Les choses se gâtant de plus en plus, le poste central tire une seconde fois ; alors, de toutes les stations du réseau, on l'imite. Quoique, bien entendu, le tir soit pratiqué « à volonté, » il faut prévoir le fiévreux empressement qu'ont tous les tireurs, — militaires ou agricoles, — à précipiter leurs coups au hasard. Aussi est-il recommandé de laisser tout d'abord un intervalle d'une bonne demi-minute d'une explosion à l'autre et d'espacer ensuite les feux plus encore. Cesser enfin de tirer quand le danger a disparu, c'est-à-dire que la pluie tombe franchement, mais se bien garder d'interrompre, au contraire, si l'on voit arriver la grêle.

Nous n'insistons pas sur les soins de nettoyage et de mise en ordre à prendre dès que le tir est fini, mais nous ferons observer que chaque artilleur est tenu de porter au chef de section une feuille de comptabilité sur laquelle se trouvent mentionnés tous détails relatifs à la quantité de munitions sacrifiée et sur les circonstances accessoires du tir. En général, on choisit pour artilleurs agricoles d'anciens canonniers de l'armée, ce qui n'est pas difficile à trouver par ce temps de service obligatoire. Mais il paraît que, dans certaines circonstances, des femmes ont pris

part au combat, et, affirme-t-on, ne se sont pas mal acquittées de leur bruyante tâche. L'organisation comporte des appels, des alarmes, ou prises d'armes fictives, des revues avec défilé et, ce qui vaut encore mieux, une messe votive solennelle, fixée au 4 novembre, à laquelle assiste tout le personnel de défense. On est encore clérical à Denicé!

Jetons à présent un coup d'œil sommaire sur l'organisation de l'un des 44 postes parfaitement semblables entre eux que compte notre commune. Le canon agricole, ou plutôt le pavillon qui en constitue la partie la plus apparente, affecte à peu près la forme d'un verre à champagne, ou d'un entonnoir de trois mètres de haut; il repose sur un trépied. A la base de l'entonnoir est la culasse en acier forgé dont la chambre reçoit la cartouche qu'enflamme un percuteur. La douille, grosseur à part, rappelle par son aspect celle des fusils de chasse à percussion centrale. La charge de poudre s'élève à 80 grammes par coup. Le gouvernement a lui-même livré aux syndiqués, pour leurs essais de 1900, 600 kilogrammes de poudre de guerre dite « de démolition. » A côté de chaque pièce se dresse une cabane en bois fermant à clef et servant de dépôt pour les munitions et les ustensiles de propreté, destinée aussi à garantir l'artilleur contre la violence de la pluie. Toutefois, et pour une raison facile à comprendre, au moment même de provoquer la détonation, il est indispensable que le canonnier sorte de sa cabane, en ferme la porte et se contente comme abri du petit auvent disposé en face de la pièce.

A signaler quelques variantes intéressantes déjà proposées ou employées dans l'installation protectrice de certaines localités italiennes. Partant d'une conception stratégique assez juste et persuadés d'ailleurs que les phénomènes atmosphériques sont rarement simples, des agriculteurs ultramontains ne disposent pas sur toute l'étendue de leur réseau de canons de même calibre. En Vénétie notamment, lorsque l'orage débouche sur le terroir à garantir, il se heurte d'abord à une ligne simple ou double de canons puissans, puis il est définitivement achevé par une série de pièces à faible calibre. Nous avons déjà insisté du reste sur cette multiplicité de types de canons italiens, et les charges de poudre employées ne sont pas moins dissemblables. Beaucoup de modèles dans lesquels on a cherché à concilier le bon marché avec la capacité de charge laissent à désirer

sous le rapport de la sécurité. Aussi les accidens, il ne faut pas le dissimuler, ont-ils été fréquens et graves dans la Haute-Italie pendant la campagne de 1900, et il faut aussi incriminer le peu de discipline des artilleurs.

En face d'un matériel rudimentaire ou imparfait, se placent d'autres appareils plus savans. Comme système admirablement disposé, mais n'ayant pas encore fait ses preuves, nous mentionnerons un canon qui a figuré en 1899 à l'exposition de Padoue. Un générateur à acétylène, alimenté par du carbure de calcium, dégage le gaz qui, par un conduit métallique, débouche dans la chambre à explosion, sorte de cylindre en fer très épais. Un allumoir électrique permet au canonnier de provoquer la détonation de l'acétylène, tout en restant à distance, abrité dans sa cabane. Enfin le cône classique, savamment transformé, se métamorphose en hyperboloïde.

Il en est de même de la solution qu'un Français, M. Vidal, a préconisée, consistant à se servir de fusées et de bombes du modèle spécial aux feux d'artifice. L'efficacité en paraît douteuse, et, si l'on fait de fortes économies sur l'installation, on dépense beaucoup plus en munitions. Les postes, en effet, doivent être relativement beaucoup plus rapprochés les uns des autres, — une centaine de mètres, — et enfin la grosse objection est que le tireur doit installer sa pièce d'artifice et l'allumer dans une fosse creusée en terre, ce qui constitue une grave cause de danger (1).

On a reproché avec assez de raison à presque tous les moyens de défense culturaux recommandés dans ces dernières années de grever lourdement le budget du viticulteur. Pour appliquer du sulfure de carbone contre le phylloxera, des bouillies cupriques contre le *mildew* et le *black-rot*, pour échauder la pyrale et autres insectes, etc., il faut beaucoup dépenser. Fait bizarre, la lutte contre les agens météorologiques revient à un prix moins élevé. Sans grands débours, on peut allumer les feux qui protègent contre la gelée et, suivant M. Guinand auquel nous empruntons les détails qui suivent, comme la plupart de ceux qui précèdent, avec 7, 8, 10 francs *au maximum*, par hectare protégé et par an, l'installation est amortie. Ajoutons éventuellement les frais de 20 coups par orage : ces 20 coups, à la

(1) Avant M. Vidal, l'emploi des bombes contre la grêle avait été proposé par un météorologiste bolonais, M. Bombicci.

poudre de guerre, supposée livrée au rabais, reviendront à 1 franc, y compris la dépense de bourres et des capsules. Que sont les débours de cet ordre à côté des dégâts causés par la grêle et des frais d'assurance?

Naturellement, le prix du canon constitue l'article le plus important; le type adopté à Denicé et livré par M. Vermorel, de Villefranche, coûte 120 francs; puis viennent : la cabane, qui entraîne 60 francs de dépense (50 francs de matériaux et 10 francs de pose), 20 douilles de métal, 40 francs, et 10 francs d'accessoires de tir : total 230 francs, qui devront être amortis, avec un climat tel que celui de Denicé, en huit années; soit par an 30 francs environ. Quant aux frais d'exercice, il faut compter 48 francs de poudre (en admettant que, par suite du refus du ministère de livrer de la poudre de guerre à prix réduit, l'agriculteur soit forcé d'acheter de la poudre de mine au taux ordinaire), 12 francs de capsules, bourres et frais d'entretien. Il n'est que juste d'ajouter encore 12 francs par an pour la prime d'assurance de l'artilleur contre les accidens pouvant survenir. En réunissant les deux catégories de frais, on arrive à une centaine de francs par an pour 25 hectares, soit 4 francs par hectare au plus.

Venons-en aux essais d'explication. On se demande quel effet une détonation à blanc, si forte qu'elle soit, peut produire sur des nuages grandinigènes. Observons qu'il importe bien peu de savoir ce qui se passe avec un canon ordinaire, pour un tir horizontal ou peu incliné; dans ce cas, en effet, il y a une dissymétrie notoire. D'un côté, l'ébranlement produit peut se propager librement; de l'autre, il est arrêté par le sol ou entravé par les mille obstacles divers qui en hérissent la surface. Si, au contraire, la pièce est braquée au zénith, la poussée verticale rencontre partout une résistance identique.

D'après un spécialiste, M. Houdaille, qui résume dans son ouvrage en cours de publication tous les travaux antérieurs ainsi que le résultat de ses propres études, lorsqu'on tire un coup de canon agricole, on aperçoit un jet de flammes ou de fumée en même temps que retentit le fracas de l'explosion, puis on perçoit le bruit d'un sifflement caractéristique, analogue, dit M. Houdaille, au bruit de la glace qui se rompt sous les pieds d'un patineur. Ce bruit se prolonge durant 15 ou 20 secondes en décroissant insensiblement; il résulte du déplacement vertical d'un projectile gazeux, « le tore, » qui prend naissance dans le pavillon. Pour se

représenter ce tore ou tourbillon annulaire, pas n'est besoin de feuilleter un traité de géométrie descriptive, il suffit de regarder certains pains ronds, évidés au centre, en forme de couronne. Le tore est d'abord très visible, car il contient beaucoup de fumée; puis, peu à peu, la fumée étant expulsée par la rotation qui accompagne la translation, il ne se distingue plus. A la simple vue, on constate déjà que le tore n'est pas une abstraction mécanique; pendant que MM. Gastine et Vermorel l'étudiaient à Villefranche, leur collaborateur, M. Grandvoinnet, réussissait à le photographier. Plusieurs expérimentateurs ont vérifié sa matérialité (s'il est permis de s'exprimer ainsi) comme projectile. A Casal, c'est une cible en papier fort que l'anneau gazeux crève à 70 mètres de la bouche du canon. A Breganze, en Italie, Mgr Scotton, un prélat qui s'occupe avec autant de zèle que de science à éclairer le problème et à organiser l'artillerie, dispose verticalement, à 40 mètres au-dessus de la pièce, une cible du poids de 100 kilogrammes équilibrée à l'extrémité d'un levier de suspension. Lorsque le coup part, la cible reçoit un choc suffisant pour l'élever brusquement de 40 centimètres.

Ce serait ce fameux « tore » qui monterait dans l'air avec une vitesse initiale de 50 à 100 mètres et parviendrait à une altitude de 800 mètres, si l'on adopte l'évaluation des gens timides, de 2000 mètres, si l'on en croit certains théoriciens plus hardis. Son choc encore sensible, survenant dans l'air calme des nuages grandinigènes, troublerait-il, ainsi que nous le verrons plus loin, le calme factice nécessaire à la production du phénomène de surfusion ou de vaporisation instables? Produirait-il simplement une poussée verticale d'air chaud susceptible d'entraver la naissance des glaçons constituant la grêle? Peut-être, mais l'explication laisse à désirer. Ou bien, suivant l'opinion de M. Roberto, météréologiste italien, le tore, en choquant les spires inférieures du tourbillon, dérangerait-il l'équilibre de l'ensemble, fort peu sans doute, mais dans des conditions telles que le tourbillon serait modifié, s'il était atteint simultanément sur plusieurs points par divers tores? Notons que M. Roberto est partisan à la fois de la pénétration de l'anneau gazeux aux grandes altitudes et de la formation de la grêle au sein de couches relativement basses. Ainsi rapprochés l'un de l'autre, les deux phénomènes auraient forcément une influence réciproque.

D'autre part, il est connu qu'à partir d'une certaine hauteur

dans l'atmosphère, les poussières microscopiques, qui abondent dans les couches tièdes en contact avec le sol, disparaissent presque complètement. De là dérive la possibilité, pour la vapeur d'eau, de conserver l'état gazeux à des températures bien inférieures à celle de sa condensation, et, pour les gouttelettes liquides, de ne pas se concréter par un froid plus vif que 0°. Lorsque cet équilibre factice se trouve détruit, comme un ressort de pendule trop forcé qui se brise tout à coup, les molécules se resserrent, se condensent, et finalement s'agglomèrent en glaçons, et ceux-ci en grêlons. Ainsi le proclame une nouvelle théorie de la grêle, d'origine italienne. Mais, pour continuer la comparaison, au moment où notre ressort de pendule commence à se tendre, dégageons-le ; il reviendra doucement et sans fracture à son état normal, grâce à cette intervention étrangère. De même, — et le fait résulte de l'expérience, — la sursaturation de la vapeur d'eau ne peut se produire en présence de particules solides diffusées dans l'atmosphère ambiante. Or, précisément, l'effet du même tir est de faire pénétrer, au moment voulu, dans ces régions trop calmes et trop pures, un apport de débris minuscules, de fumées, d'air sale enfin qui transforme la congélation imminente en simple condensation neigeuse ou pluviale. On remarque, d'ailleurs, que, depuis le fonctionnement de l'artillerie agricole, les chutes de neige en plein été, jadis très rares, se sont généralisées dans la Haute-Italie.

Enfin, M. Marangoni a cherché à rajeunir, en la complétant, la théorie de Volta. S'il faut l'en croire, les tirs agissent en uniformisant l'état électrique des zones dans lesquelles la grêle prend naissance, et les fumées joueraient principalement le rôle de matières conductrices.

Il est infiniment probable, après tout, que la formation de la grêle se rattache à des causes multiples. Peut-être que, dans certaines vallées d'Italie, la configuration du sol introduit dans le phénomène un peu plus de simplicité, ou bien elle engendre un mode de formation grandinifère tel que les tirs puissent l'enrayer. Le succès incontestable remporté dans le bassin du Pô serait donc dû au hasard. En tout cas, jamais succès n'a été si rapide et jamais enthousiasme ne s'est élevé à un pareil diapason. Mais aussi, il faut en convenir, les résultats pratiques obtenus encouragent nos voisins d'au delà des Alpes. Comme, dans le monde physique, il n'est rien d'absolu, cette série de

victoires, trop longue à rapporter en détail, se mêle de quelques insuccès partiels et même de quelques défaites bien caractérisées. Mais, outre que certaines vallées ou cultures (le tabac, par exemple) paraissent singulièrement difficiles à défendre, souvent le type des canons est trop faible ou bien, par une économie mal entendue, l'artilleur ménage sa poudre. Enfin, certains orages, par leur soudaineté, déconcertent les syndiqués.

Divers exemples, cités par Mgr Scotton dans ses conférences populaires sur l'opportunité de fonder des stations de tir, montrent qu'il s'agit non d'hypothèses, mais de faits. Il doit se produire forcément, lors de la survenance d'un nuage grandinifère au-dessus d'une zone protégée, des imperfections dans la défense; ici, c'est une pièce sans artilleur titulaire; là, un canonnier qui, comme un simple carabinier, arrive trop tard à son poste; là encore, un canon privé d'abri est renversé par le vent. Eh bien! tous ces « trous » correspondent à des modifications dans la nature de l'eau précipitée : ils reçoivent la grêle, mais peu grave, et, sur les confins de la zone protégée dans toutes les règles, elle devient fine et tout à fait inoffensive.

Dès que tonnerre et éclairs artificiels se déchaînent, éclairs et tonnerre cessent de briller et de gronder dans le ciel. Ce fait curieux a été plus d'une fois observé en Italie.

En France, à Denicé, les résultats de l'année 1900, quoique contestés par une minorité assez ardente d'agronomes, peuvent passer pour satisfaisans, et aussi les quelques échecs partiels résultent, comme ceux d'Italie, des imperfections inévitables de la pratique. Assurément ce n'est pas faute d'avoir brûlé beaucoup de poudre : 1 200 coups ont retenti dans la nuit du 17 au 18 juin, 1400 dans l'après-midi du 21 juillet, près de 1100 le 28 du même mois, autant le lendemain 29, 1300 le matin du 20 août. Mais la bataille la plus chaude date du surlendemain 22 : ce jour-là plus de 3200 détonations ébranlèrent l'atmosphère. Tandis que les environs non protégés de Denicé souffrirent beaucoup et perdirent le quart, le tiers ou plus de la moitié de leur récolte, Denicé, dans son ensemble, ne vit détruire qu'une fraction insignifiante de la sienne. Toutefois, l'ennemi pénétra à l'intérieur du réseau par deux brèches et occasionna de lourds dégâts. Les sceptiques s'emparèrent de cette objection très probante puisqu'elle était fondée sur l'expérience; mais les enthousiastes rétorquèrent l'argument comme les Italiens l'avaient déjà

fait, en signalant deux coïncidences irréfutables. D'abord, au plus fort du combat, les munitions avaient fait défaut à plusieurs postes correspondant à la zone ravagée; puis l'inondation avait renversé la cabane-abri d'un canon voisin.

Jamais, au grand jamais, l'artillerie agricole ne préservera de la grêle en tous temps, en tous lieux, par tous les orages, et il faudra compter avec l'imprévu, les imperfections, les accidens, les retards. Même en améliorant le matériel de tir, en installant un réseau protecteur avec toute l'intelligence possible, en obtenant des canonniers un concours aussi dévoué qu'habile et unanime, dans aucun cas on ne sera certain de la victoire et il restera un terrible *alea*. Mais, en somme, se préserver partiellement est déjà un beau résultat; et quelle séduisante économie par rapport aux énormes frais d'assurances! On a donc eu bien raison d'essayer ce bruyant remède à Denicé, et dans d'autres localités comme Saint-Gengoux (Saône-et-Loire), mais ce n'est qu'au bout de plusieurs années d'expériences réalisées dans les conditions les plus favorables qu'on pourra connaître enfin le « coefficient de protection, » c'est-à-dire le rapport de la quotité préservée aux dégâts éventuels. Quand même il ne serait que de 50 pour 100, il aurait toujours l'avantage de permettre une association très fructueuse entre les syndiqués et les Compagnies d'assurances contre la grêle. Cela se pratique déjà en Italie. Des tentatives très sérieuses doivent pour cela être entreprises sur les divers points de notre territoire français les plus sujets à la septième plaie d'Égypte, aussi lamentable au XXe siècle que du temps des Pharaons.

ANTOINE DE SAPORTA.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *La Course du flambeau*, pièce en quatre actes,
par M. Paul Hervieu.

Faire de la tragédie bourgeoise un genre viable, c'est à quoi le théâtre s'essaie chez nous depuis longtemps, depuis que la tragédie et la comédie sont pareillement des genres morts. A vrai dire, le genre que les Français ont créé au théâtre, celui qui nous appartient en propre, qui est la plus exacte comme la plus haute expression de notre génie, c'est la tragédie classique. Du jour où l'on s'aperçut qu'elle était épuisée, on s'avisa qu'il y aurait moyen de la renouveler, en lui donnant un autre cadre. Transporter la tragédie classique dans le milieu moderne et bourgeois, en lui conservant d'ailleurs ses caractères essentiels, généralité de l'étude morale, simplicité d'action, unité de ton, tel est l'objet que les écrivains novateurs n'ont cessé depuis lors de poursuivre et que d'ailleurs, pour des raisons diverses, ils ont manqué. Les écrivains du xviiie siècle ont été égarés par leur sentimentalité et leur manie déclamatoire, outre que de leur temps on avait laissé se perdre la science du cœur humain. Les écrivains du milieu du xixe siècle ont été victimes des influences qui dominaient alors au théâtre. Je ne songe, bien entendu, ni à contester les mérites au théâtre de Dumas fils et d'Émile Augier, ni à diminuer la valeur de leurs œuvres séduisantes, brillantes, fortes même par endroits; je ne me place qu'au point de vue de l'histoire d'un genre ; et il est aisé de voir combien la comédie de mœurs telle qu'ils l'ont conçue diffère de ce que devrait être la tragédie bourgeoise. Deux influences pareillement fâcheuses ont pesé sur eux, celle du romantisme et celle du vaudeville de Scribe. Le romantisme leur a imposé le mélange du rire et des larmes. Les exemples de

Scribe leur ont imposé l'intrigue compliquée et surtout artificielle. Le résultat a été ce système éminemment composite, fait d'élémens discordans et de pièces de rapport, où l'auteur nous achemine sans doute vers une situation tragique, mais en prenant par le chemin le plus long, le plus fertile en détours, en ayant soin d'égayer la route de mille manières. La comédie de mœurs ainsi constituée fait parmi les espèces littéraires assez médiocre figure; c'est tout le contraire d'un organisme harmonieux mû par un principe intérieur. Cela explique que le genre se soit si vite désorganisé et qu'il n'ait guère survécu à la disparition de ceux qui l'avaient créé et lui apportaient par surcroît le secours de leur rare talent. L'assaut a été donné à la comédie de Dumas et d'Augier par les auteurs du Théâtre-Libre; mais, par la manière dont ceux-ci ont servi la cause du réalisme au théâtre, on pouvait craindre qu'ils ne l'eussent gravement compromise. On commence à voir aujourd'hui quel a été l'effet de leur campagne, et il est tout à fait digne de remarque. C'est à eux qu'on doit la triomphante rentrée en scène du vaudeville, qui est le fait significatif de ces derniers temps : par dégoût de la brutalité qu'ils ont affectée et par réaction contre le théâtre morose, le public d'aujourd'hui se rejette furieusement vers le théâtre où l'on s'amuse et les auteurs se découragent de donner aucune œuvre sérieuse. C'est pourquoi il faut savoir gré à l'auteur de *la Course du flambeau* de s'employer pour sa part à ramener le théâtre dans la voie qui est la meilleure, étant la voie traditionnelle. Il reprend à son compte la tentative de la tragédie bourgeoise. Il en a conçu l'idée avec plus de netteté, de décision et de précision qu'on n'avait fait avant lui. Il met à son service les ressources d'un art très personnel et très volontaire.

M. Paul Hervieu est un moraliste, un des plus âpres qui soient; il a sa conception de la vie, une des plus sombres qui se puissent imaginer. Voici à peu près comme il se représente le train de notre pauvre monde. La nature n'a en vue que la conservation de l'espèce; elle a mis en nous des instincts, qui ne sont par eux-mêmes ni bons ni mauvais, mais qui sont seulement utiles à la perpétuité de la race; réduite à ces instincts, on dit que l'humanité est dans l'état de barbarie. Cette barbarie primitive, l'humanité s'efforce donc de la masquer et c'est l'objet même du travail des siècles; elle la recouvre de l'ingénieux échafaudage que font la religion, la morale, les codes de l'honneur et de la politesse. Elle la masque, elle la recouvre, elle ne la supprime pas. Le vieux fond subsiste quand même sous le léger vernis de la civilisation. Il parvient sans doute à se dissimuler dans

l'ordinaire de la vie, tant qu'on peut éviter les heurts et les secousses. Mais, pour s'appliquer, les règles morales aussi bien que les convenances sociales ont besoin que rien n'en vienne déranger le jeu délicat et le fragile mécanisme. Arrive l'épreuve! Au premier choc, le vernis craque, l'échafaudage s'effondre, le masque se déchire, le fond reparaît indestructible et toujours pareil à lui-même. Et de voir parmi le décor de nos sociétés civilisées surgir tout à coup le sauvage que nous n'avons pas cessé d'être, voilà ce qu'il y a dans la vie de tragique! Au centre même de ses meilleurs romans, *Peints par eux-mêmes* et *l'Armature*, M. Paul Hervieu a placé telle scène où éclate dans toute son horreur cette sauvagerie foncière de l'humanité. On peut dire que c'est le point vers lequel toute l'œuvre converge. Si d'ailleurs en nous présentant de nous-mêmes une image où il nous est affreusement pénible de nous reconnaître, l'auteur risque de nous faire souffrir, il s'en approuve et s'en réjouit. Ce sont jeux de moraliste pessimiste et satisfactions d'écrivain misanthrope.

En quittant la forme du roman pour celle du théâtre, M. Paul Hervieu a, dans ce nouvel emploi de son talent, trouvé surtout l'occasion de révéler ses dons de logicien. C'est à la manière des logiciens qu'il va droit devant lui, sans se laisser jamais distraire de son dessein. Occupé de suivre la série bien enchaînée de ses raisonnemens, il ne tient compte ni de cet imprévu qui, dans la vie, déjoue si souvent les combinaisons les mieux concertées, ni de ces raisons du cœur que la raison n'entend pas. Soucieux de développer un principe dans ses extrêmes conséquences et de pousser à bout une situation, il ne s'effraie pas d'aboutir même à l'absurde et il lui suffit que l'absurde soit admis dans les mathématiques. Logicien, il l'est dans la manière dont il établit les données du problème et dont il en prépare la solution. Dans *les Tenailles*, il s'agit de nous montrer, à la fin de la pièce la même situation qu'au début, mais retournée : au début, le mari refuse d'accorder à sa femme le divorce qu'elle souhaite; à la fin, la femme refuse à son tour le divorce que souhaite son mari : successivement et de la même manière, ils ont à souffrir de la même loi. *La Loi de l'Homme* nous montre, au dernier acte, un mari et sa femme d'accord pour reprendre la vie en commun, après qu'ils ont été, au premier acte, d'accord pour se séparer. M. Hervieu dispose une pièce comme une équation dont il faut dégager l'inconnue. On songe à une opération d'algèbre qui serait en même temps une opération de chirurgie.

M. Hervieu s'était borné jusqu'ici à nous donner des pièces à

thèse sociale, ayant sinon pour objet la réforme de nos lois, du moins pour point de départ l'état actuel de notre législation. Le défaut de ce genre de pièces est que l'intérêt s'en réfère à un moment particulier de notre organisation sociale, et dépend d'un caprice du législateur. Les pièces où l'on réclamait le divorce ont passionné le public d'il y a trente ans et laissent froid celui d'aujourd'hui. Le jour où, comme quelques littérateurs nous y engagent avec ardeur et sans vergogne, nous aurions décidément remplacé le mariage par une sorte d'union libre, cela entraînerait divers autres inconvéniens, mais aurait en outre celui d'enlever toute portée à des pièces telles que *les Tenailles* ou *la Loi de l'Homme*. Cette fois, M. Hervieu s'est proposé un sujet de large et durable intérêt, puisé au fond de notre cœur et tiré des entrailles de l'humanité. Comment se comportent les parens envers les enfans, les enfans envers les parens ? L'expérience collective et anonyme, la sagesse des proverbes répond que l'affection est comme les fleuves : elle descend et ne remonte pas. Les coureurs de l'antiquité se passaient de main en main le flambeau et ne se détournaient pas pour regarder celui qui d'une main défaillante le leur transmettait : les générations font de même, et de là vient le titre symbolique de la pièce ; elles ne se soucient pas de regarder derrière elles vieillir et mourir celles qui les ont précédées, elles n'ont d'yeux que pour celles qui suivent et qui vont en avant vers la vie. Ainsi le veut le génie de l'espèce. C'est l'instinct de nature. Il est en opposition formelle avec les idées de justice, de devoir, de reconnaissance, toutes idées acquises et de formation purement humaine. De là, possibilité de conflit ; et de là sujet de drame. Ce sujet est nouveau au théâtre, et on n'en avait pas encore donné la traduction scénique ; M. Hervieu a donc ici le mérite de l'invention, qui n'est pas négligeable. Mais surtout son mérite est d'avoir abordé une de ces questions qui ne nous laisseront jamais indifférens, tant que les parens, en souffrant de l'ingratitude de leurs enfans, auront l'occasion de faire un retour sur eux-mêmes, c'est-à-dire tant qu'il y aura des hommes. Cette généralité de l'intérêt est le premier caractère d'une tragédie bourgeoise.

Notre tragédie était la mise à la scène d'une crise morale. L'action y résultait du conflit de deux sentimens ; le progrès de l'action y était faite du triomphe progressif de celui qui peu à peu l'emportait. Ce « système de la crise » est aussi bien celui qu'a adopté l'auteur de *la Course du flamoeau*. Il nous montrera son personnage principal à cet instant de sa vie morale où il est obligé de se décider entre deux de-



voirs également précis et inégalement impérieux. Ce personnage est une femme, car c'est surtout la femme qui vit par le cœur; chez la femme seulement, où elle peut se concentrer tout entière, la vie sentimentale acquiert toute son intensité. Cette femme sera placée entre sa mère et sa fille, afin qu'il y ait bien identité de nature entre les affections qui se livreront bataille dans son cœur. Dans toute la pièce, il n'y aura presque pas une scène, pas une réplique qui ne serve à nous renseigner sur l'exacte qualité de l'affection maternelle et de l'affection filiale. Et toute la conduite de la pièce aboutira à nous montrer comment, de ces deux affections si nettement définies, si curieusement analysées, l'une l'a emporté sur l'autre.

Le milieu où la pièce se déroule est un milieu de bonne bourgeoisie, aisée sans plus. On ne saurait trop féliciter M. Paul Hervieu d'avoir pour cette fois renoncé à nous peindre ce monde d'élégans et riches désœuvrés, dans l'étude duquel il semblait s'être confiné comme font, ou peu s'en faut, tous nos romanciers et tous nos écrivains de théâtre. Ce monde des oisifs est un monde d'exception, où peuvent se développer des sentimens, des mœurs, une morale d'exception. Or, la tragédie bourgeoise, réaliste comme l'était notre art classique, ne s'attache pas à l'exception. Les personnages de *la Course du flambeau* appartiennent à la moyenne humaine, sans rien avoir en eux qui les mette à part et les fasse sortir de la commune condition. Sabine Revel est une femme dont le cœur s'est largement ouvert à toutes les affections légitimes et qui a déjà noué connaissance avec le chagrin; elle a subi de pénibles épreuves, mais de celles qui sont pour ainsi dire dans l'ordre et dans le courant de la souffrance humaine. Elle est veuve d'un mari qu'elle a fidèlement aimé, qui lui a mangé innocemment une partie de sa fortune et qu'elle a pleuré consciencieusement. Elle vit entre sa mère et sa fille, et n'a d'autre souci que de partager sa tendresse entre ces deux êtres sans soupçonner que jamais une des deux affections puisse nuire à l'autre. Rien de plus paisible et de plus uni que cette existence familiale où elle s'efforce de ne pas laisser entrer le roman. Sa mère, Mme Fontenais, est une bonne grand'mère qui, étant en possession de toute la fortune, n'a d'autre souci que d'en faire jouir sa fille et sa petite-fille qu'elle a recueillies chez elle. La petite fille, Marie-Jeanne, va gentiment et étourdiment au-devant de la vie qu'elle ignore, et dont elle s'imagine naturellement n'avoir à attendre qu'une pure et continuelle félicité, à la condition qu'elle puisse épouser le jeune homme qui lui plaît. Ajoutez le jeune Didier Maravon, un garçon rangé, instruit, laborieux, dont

les très louables ambitions se bornent à se marier suivant son cœur et à réussir dans la vie par son activité. Vous avez ainsi tous les personnages essentiels de la pièce. Le vieux Maravon, le père de Didier, n'a que l'emploi du raisonneur. L'Américain Stangy n'est qu'une utilité ; cela même fait que peu nous importe s'il semble moins vivant, plus conventionnel que les autres : nous ne nous intéressons pas à lui pour lui, mais seulement par rapport aux autres personnages. Et tous ces gens sont de braves gens, disposés à ne marcher dans la vie que par les voies régulières et droites. Il n'y a en eux aucune de ces tendances perverses qui, en se développant, faussent et troublent le cours normal des choses, aucun de ces instincts mauvais qui, lorsqu'ils font explosion, bouleversent une existence. Il s'en faut en effet que les catastrophes domestiques aient toutes leur origine dans les passions et dans les vices. Il en est d'autres, qui résultent du seul jeu des circonstances. C'est justement à l'un de ces drames entre braves gens, à l'une de ces tragédies de famille honnête, que nous allons assister.

Dès le premier acte, nous avons vu Sabine Revel se sacrifier à sa fille. Sabine est encore jeune, aimable et désirable. L'Américain Stangy, qui l'aime et en est aimé, la recherche en mariage, sans pouvoir depuis un an obtenir une réponse catégorique. Il est déterminé à brusquer les choses et lui met le marché à la main. Que Sabine lui promette de devenir sa femme, ou bien tout sera fini entre eux, il repartira immédiatement pour l'Amérique et Sabine n'entendra plus parler de lui. Sabine refuse de prendre aucun engagement : elle ne se croit pas le droit de se remarier tant qu'elle n'a pas établi sa fille. A peine Stangy vient-il de partir, Marie-Jeanne se jette dans les bras de sa mère, l'informe qu'elle aime le petit Maravon, qu'elle s'est fiancée avec lui, qu'elle n'en épousera pas un autre, qu'elle veut l'épouser, et l'épouser tout de suite. Ainsi le sacrifice de Sabine aura été inutile ! Et, tandis qu'elle brisait un cher espoir de bonheur personnel, afin de se consacrer au bonheur de sa fille, cette fille s'arrangeait pour la quitter dans le plus bref délai... On a fait ici à M. Paul Hervieu divers reproches. On lui a reproché que les raisons pour lesquelles Sabine refuse d'épouser Stangy ne semblent pas très fortes, que la détermination de Stangy est singulièrement brusque même pour un Américain, et qu'enfin il devait y avoir moyen de rattraper celui-ci à la gare. Ces reproches ne sont pas fondés. Autant il faut être sévère sur tout ce qui altère la vérité des sentimens, autant il convient de tenir compte à un auteur des nécessités que lui impose le raccourci de la scène. M. Hervieu a voulu nous

présenter le cas d'une mère qui, par considération pour les intérêts de sa fille, refuse de se remarier : le cas n'est ni invraisemblable, ni rare. Nous connaissons tous beaucoup d'exemples d'une conduite analogue à celle de Sabine. Avouerai-je que cette conduite ne passe même pas pour avoir rien d'excessivement héroïque?

C'est à propos de la question d'argent que le drame va éclater. En choisissant ce terrain, l'auteur a été singulièrement bien inspiré. D'abord c'est pour nous un soulagement chaque fois que nous voyons la littérature dramatique sortir du domaine, — si exploré ! — de l'adultère. Romanciers et écrivains de théâtre ne se doutent pas à quel point nous sommes, en littérature s'entend, lassés de l'amour coupable. Ensuite il va de soi que, justement par souci de la réalité, le drame bourgeois doit faire à l'amour et à l'argent la place qu'ils occupent dans la vie bourgeoise, c'est-à-dire restreindre infiniment celle de l'amour et donner toute l'importance à la question d'argent qui se pose à tous, tous les jours et sous toute sorte de formes, étant la question même de la subsistance. Je n'ignore pas que les drames de l'argent ont une âpreté que les autres n'ont pas, et que le public y est assez ordinairement réfractaire ; les désordres de l'amour coupable trouvent un écho sympathique dans les âmes les plus vertueuses, tandis que les âmes les plus cupides, ces âmes de boue dont parlait La Bruyère, sont celles mêmes à qui il déplaît le plus d'entendre parler d'affaires dans une salle de théâtre, lieu de plaisir. Mais cela prouve que l'entreprise est difficile et non qu'elle ne doive pas être tentée. C'est par rapport aux questions d'argent que notre caractère a le plus d'occasions de se déterminer et notre existence de prendre sa direction : c'est donc à elles que doit s'adresser l'auteur soucieux de peindre au vrai la vie réelle. Marie-Jeanne et Didier Maravon sont mariés depuis deux ou trois ans : Didier, qui est ingénieur, a monté une usine : ses affaires semblent prospérer ; en fait, il est à la veille de la faillite. Pour éviter la culbute, il lui faudrait une somme de trois cent mille francs. Cette somme, sa belle-mère, Sabine Revel, ne peut la lui apporter, puisque toute la fortune est entre les mains de Mme Fontenais, la grand'mère. Et Mme Fontenais refuse de rien donner. Elle refuse et par les raisons les plus raisonnables, en présentant les argumens les plus sensés, les plus sages, ceux mêmes que devait présenter une femme de son âge et qui est dans sa situation.

C'est souvent le défaut des personnages de M. Paul Hervieu, et même dans cette pièce, d'être abstraits plutôt que réels et de parler le langage de la logique plutôt que celui de la vie. Il faut faire exception

pour ce type de vieille femme. Il n'y a ici pas un trait qui ne soit de juste observation, pas un mot qui ne soit celui qui devait être dit. Mme Fontenais n'est plus à l'âge où l'on se laisse emporter par les mouvemens irréfléchis, par une espèce d'ivresse de dévouement et de folie de sacrifice. Elle est devenue prudente et timide : elle aime sa fille et ses petits-enfans, mais, comme tous les vieillards, elle ne s'oublie pas elle-même, elle tient à cette vie qu'elle quittera bientôt, et ne la conçoit pas sans ce confort qui est pour elle une habitude de toujours. Au surplus, elle a vu beaucoup de choses et elle a appris à se méfier. Son gendre était dans les affaires, et les affaires de son gendre lui ont coûté une bonne partie de sa fortune; le peu qu'il lui en reste, elle ne se soucie nullement de le voir dévorer par les affaires de son petit-gendre. Une première épreuve lui a suffi et elle s'est juré à elle-même de n'en pas faire une seconde. M. Hervieu a imaginé, je le sais, un autre serment fait par la vieille dame : elle aurait, au lit de mort de son mari, promis de ne jamais dénaturer la fortune que celui-ci lui laissait. Voilà un surcroît de précautions et un luxe de sûretés assez inutile. Il suffisait bien de l'expérience de Mme Fontenais et de sa méfiance de grand'mère désabusée. Elle craint de voir venir un jour où le pain lui manquera, à elle et aux siens; contre cette crainte elle ne laissera prévaloir aucune supplication, aucun raisonnement. Déshonneur, faillite, suicide, elle n'entend à rien. Sa résolution est prise une fois pour toutes, arrêtée, fixée, inébranlable.

Le caractère ainsi tracé a un premier avantage, c'est d'être calqué sur la réalité. Il en a un autre, qui, du point de vue de l'œuvre de théâtre, n'est guère moins important : c'est que non seulement il sert à l'action, mais l'action tout entière en dérive. Lui posé, le drame suit. En effet, telle est pour Sabine Revel la situation : une lettre que, sur les instances de la cruelle Marie-Jeanne, elle a adressée à Stangy, pour lui demander de venir à son aide, est restée sans réponse; Didier Maravon a dû déposer son bilan et la dernière ressource qui lui reste est d'obtenir de ses créanciers un concordat, moyennant une somme de cent mille francs dont il n'a pas le premier sou; Marie-Jeanne a pris le parti que ne manquent pas de prendre en pareil cas les petites perruches de sa sorte : elle est tombée dangereusement malade. Pour sauver la vie de sa fille, l'honneur de son gendre, il faudrait à Sabine Revel ces cent mille francs que Mme Fontenais ne veut pas donner, et qui sont là dans le secrétaire de Mme Fontenais, sous forme de titres nominatifs. Que faire? C'est un des procédés de M. Paul Hervieu d'acculer ses personnages à une situation qui ne comporte qu'une seule

issue. Ou ils succomberont, ou ils prendront le seul parti qui s'offre à eux. C'est un dilemme. Et voilà cette nécessité qui ne pardonne pas! Voilà cette épreuve dont le heurt va désagréger toutes nos pauvres notions acquises de morale, réveiller le sauvage qui dort au fond de nous et remettre en liberté le primitif Peau-Rouge! Le récit dans lequel Sabine Revel raconte comment elle a volé les titres, imité sur les bordereaux de vente la signature de sa mère, porté le tout au notaire, un vieil ami de la famille, qui a flairé le faux, devant qui elle a dû s'humilier, s'agenouiller, est à coup sûr un des plus atroces qui aient été mis à la scène. On l'écoute haletant, le cœur serré, les yeux secs. Encore une fois le zèle maternel de Sabine a été inutile. Sabine « recommencera, » n'en doutez pas! Et le second crime sera plus épouvantable encore que le premier. Pour rétablir la santé de Marie-Jeanne, le médecin a conseillé d'emmener la jeune femme en Engadine : il a ajouté que Mme Fontenais ne devrait pas aller là-bas, car l'air trop vif lui serait mortel. Mme Fontenais, ignorant le diagnostic du médecin, insiste pour accompagner sa petite-fille. Elle veut être de ce voyage dont elle fait les frais. Sabine y consent : « Vous en serez, ma mère. »

Le dernier acte est celui de la mort de Mme Fontenais. Mais, s'il se peut, il est plus tragique encore par les découvertes que nous y allons faire dans une âme de fille et dans une âme de mère. Stangy est revenu. Il offre tout l'argent dont on peut avoir besoin ; il fait mieux : il a en Amérique des affaires importantes dans lesquelles il va intéresser Didier. Est-ce pour Sabine le ciel qui commence de s'éclaircir? Est-ce la vie qui lui apporte une tardive revanche? Qui sait? Elle n'a jamais cessé d'aimer Stangy, et, par la conduite qu'il vient de tenir, celui-ci prouve bien qu'il l'aime toujours. Peut-être les projets de jadis peuvent-ils se renouer. L'espoir a si tôt fait de renaître!... Il sera de courte durée. Sabine apprend que Stangy est marié. Première et brusque désillusion! Puis Marie-Jeanne, toute souriante et subitement rétablie, lui annonce qu'elle accompagnera Didier en Amérique. Quoi! sa fille va partir, l'abandonner, la laisser seule? Donc elle n'était rien pour cette fille qui était tout pour elle, elle n'avait à en attendre que l'ingratitude et l'abandon. Le coup n'est pas moins rude pour le spectateur que pour Sabine ; car nous découvrons que cette mère aimait sa fille surtout pour la douceur de l'avoir à elle, auprès d'elle, et que cet amour passionné n'était donc en fin de compte qu'une forme déguisée de l'égoïsme. L'égoïsme! voilà le sentiment que nous voyons désormais surgir de toutes parts, qui occupe toute la scène du théâtre comme celle de la vie, qui limite l'horizon, et auquel nous ne pouvons, de

quelque côté que nous allions, nous empêcher de nous heurter. Égoïsme chez la grand'mère, qui, par timidité et souci de ses aises, a laissé s'effondrer les affaires de son petit-gendre, sombrer dans la faillite l'honneur du nom. Égoïsme chez les jeunes gens, qui n'ont songé qu'à eux seuls et ne se sont pas retournés pour voir la douleur qui s'accumulait derrière eux. Égoïsme, enfin, chez la mère elle-même, en sorte qu'à travers tous les déchiremens et toutes les souffrances elle ne poursuivait encore que l'espèce de bonheur où elle pouvait trouver la seule jouissance à laquelle elle fût accessible. C'est pour nous le suprême désenchantement. Telle est en effet la beauté de l'esprit de sacrifice : il suffit que nous en apercevions un rayon, la scène du monde en est aussitôt illuminée. Que cette lueur vienne à s'éteindre, la vie retombe à une morne désolation. Aussi, de tout temps, un même artifice a-t-il suffi aux pessimistes de toutes les écoles et de tous les tempéramens : ç'a été de nous faire découvrir, au fond des sentimens où il dissimulait le mieux sa présence, l'irréductible égoïsme.

Tel est ce drame vigoureux, puissant, atroce, mené avec une maîtrise dont on ne trouverait guère l'analogue dans le théâtre de ces dernières années et à laquelle M. Paul Hervieu ne s'était pas encore élevé. On suit l'auteur, de gré ou de force, faute de pouvoir échapper à l'étau où il vous tient prisonnier, aux tenailles qu'il vous entre dans la chair. On subit son drame comme un cauchemar. Après quoi, le moment arrive de se reprendre et de se défendre. Les deux premiers actes ne soulèvent guère d'objections. Il n'en est plus de même à partir du troisième. Lorsqu'on nous montre Sabine voleuse et meurtrière, nous sentons en nous une sourde révolte. Je n'entends pas par là seulement que nous condamnons Sabine au nom de la morale, ce qui va sans dire ; mais nous nous révoltons au nom de la logique elle-même. Nous avons, dans la première partie de la pièce, envisagé les personnages de M. Paul Hervieu comme appartenant à la moyenne humaine, et c'est par là même qu'ils nous semblaient bien convenir à un drame réaliste et bourgeois. Sabine était une mère qui aime passionnément sa fille, comme c'est assez l'habitude des mères ; elle nous intéressait parce qu'elle ressemblait à beaucoup de mères que nous connaissons. Et voici qu'elle commet un vol, un faux, un assassinat ! Nous nous interrogeons nous-mêmes, nous descendons en nous : et nous avons beau faire et pousser jusqu'au bout la sévérité, nous ne nous sentons pas capables de jamais commettre ces horreurs. L'affection pour nos enfans est à coup sûr un sentiment très fort : il y en a pourtant un autre qui lui est supérieur. Dût notre enfant souffrir

et dût notre enfant mourir, nous ne sauverons ni sa fortune ni sa vie au prix d'une infamie. Puis, nous regardons autour de nous, et nous trouvons l'exemple de désastres subis jusqu'au bout, sans que ceux qui en ont été victimes aient même essayé d'y échapper par une déloyauté. Pour expliquer les crimes monstrueux de Sabine, il eût fallu que Sabine eût été présentée comme un « monstre. » De la part du père Goriot, rien ne nous étonne, parce qu'il nous a été donné pour un maniaque de la paternité. Son amour pour ses filles, c'est son vice. Il doit à ce vice autant de jouissances que de tortures, et nous admettons que ce vice le mène au crime. Sabine n'est pas une mère Goriot.. Il y a désaccord entre le caractère d'humanité moyenne que l'auteur lui a d'abord assigné et les actes violemment exceptionnels dont elle nous apparaît soudainement capable.

Une objection plus grave porte sur l'idée même qui est au fond de la pièce de M. Hervieu et sur la teinte générale de son œuvre. Car nous avons semblé admettre avec l'auteur la vérité de cet aphorisme : que l'affection descend et ne remonte pas. C'est là une de ces maximes vraies sans doute, mais d'une vérité si générale qu'elles en deviennent comme vides de sens et qu'elles échappent sitôt qu'on essaie de les presser. Regardons dans la vie et dans l'histoire. Voici les familles patriarcale, grecque, romaine; le père se subordonne à lui seul et au besoin se sacrifie les générations qui le suivent, sous prétexte qu'il en est le chef. Il en est de même dans la famille de l'ancienne France; dans la famille anglo-saxonne, le premier soin des parens est de pousser les enfans dehors et de les envoyer au loin vivre, à leurs risques et périls, d'une vie tout individuelle. Ce n'est guère que dans la famille française d'aujourd'hui que le principe admis par M. Hervieu trouverait son application. Or, cette famille, dont l'atmosphère est si douce, si cordiale, est justement celle où, plus que jamais et plus que partout ailleurs, parens et grands-parens se voient entourer des soins d'une tendresse ingénieuse et délicate. Il y a plus. Si, dans *la Course du flambeau*, j'ai bien trouvé la mise en œuvre dramatique d'une perversion de l'amour maternel, je pense que l'amour maternel lui-même n'y est pas représenté : pas une fois, je n'en ai surpris l'accent. M. Paul Hervieu ne nous parle qu'avec amertume de cette loi de la nature qui veut que les enfans aillent devant eux sans presque se retourner : et il semble, à l'entendre, que les parens, du jour où ils ont fait l'épreuve de cette loi, en conçoivent une espèce de haine de la vie. C'est le contraire qui est vrai. Cette loi de nature, nous l'acceptons, et, en l'acceptant, nous lui enlevons du

même coup sa cruauté. L'amour des parens ne va pas sans le sacrifice, mais c'est dans ce sacrifice même qu'il trouve ses joies. Les enfans nous quittent; donc nous leur demandons d'être d'honnêtes gens et de se dévouer à d'autres comme nous avons fait pour eux; cela nous suffit, nous sommes amplement récompensés et nous ne songeons guère à nous plaindre. Ils vont vers l'avenir. Hélas! Cet avenir leur réserve tant de déceptions! Comment pourrait-il y avoir dans le regard dont nous les accompagnons autre chose que beaucoup de tendresse, de pitié et d'encouragement?...

Il reste que, par la généralité de l'étude morale, par la rapidité de l'action, par la sévérité du dialogue, la pièce de M. Paul Hervieu nous donne assez bien l'idée de ce que peut être la tragédie bourgeoise. Il nous la présente sous sa forme la plus âpre, avec le réalisme le plus dur; mais c'est, à tout prendre, une nouveauté et un progrès.

Mme Daynes-Grassot est excellente dans le rôle de la grand'mère; Mme Réjane, abordant, pour la première fois, je crois, les rôles de mère, s'en est aussitôt emparée avec maîtrise. M. Lérand est un bon raisonneur. J'ignore pourquoi M. Dubosc, chargé du rôle de l'Américain, a cru devoir y prendre l'accent de Montauban. Les autres interprètes sont médiocres.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Le Roi de Paris*, opéra en trois actes ; paroles de M. Henri Bouchut, musique de M. Georges Hüe. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *L'Ouragan*, drame lyrique en quatre actes ; paroles de M. Émile Zola, musique de M. Alfred Bruneau. — Concerts du Conservatoire : le *Requiem* de M. Gabriel Fauré ; la Symphonie en *ut* mineur de M. Saint-Saëns.

Le Roi de Paris est l'opéra printanier, l'opéra petit modèle, qui succède régulièrement au grand opéra d'hiver. C'est assez la coutume, à l'Académie nationale de musique, que la « saison » ou « l'exercice » annuel se partage entre quelque chose d'insupportable et quelque chose d'indifférent. Il arrive même que l'ouvrage du moindre format est de la qualité la meilleure. Je n'en citerai que deux exemples : *la Cloche du Rhin*, de M. Samuel Rousseau, qui ne fut pas sans intérêt, et un autre opéra, trop délaissé, qui contenait plus de musique en trois actes que tel autre en cinq; opéra d'Orient, d'un style très pur, original, abondant en trouvailles de rythme, de mode et de mélodie : la *Thamara* de M. Bourgault-Ducoudray.

Le Roi de Paris, qui ne vaut ni le premier ni surtout le second de ces deux ouvrages, n'est cependant pas à mépriser. D'un bout à l'autre du drame, — le chemin d'ailleurs est court, — la musique suit l'action. Elle en marque avec fidélité les péripéties et le progrès avec justesse; elle ne la contredit et ne la détourne jamais; il est rare qu'elle la ralentisse. On ne reprendrait pas, au cours de ces trois actes, plus de deux ou trois hors-d'œuvre : le divertissement obligatoire, avec la fâcheuse pavane, sarabande, passe-pied ou autre branle; au dernier tableau, avant l'assassinat, un intermède d'orchestre, une sorte d'annonce symphonique, en style d'Ambigu plutôt que d'Opéra,

du crime qui se prépare et va se consommer. Le reste, et en particulier le premier acte : la rencontre, dans un cabaret, du duc de Guise et de ses partisans, donne l'impression du mouvement et de la vie.

Il faut avouer que cette impression est légère, et peu profonde cette vie. La musique de M. Hüe, qui ne traîne pas, ne creuse guère. Elle convient au drame sans y presque rien ajouter. Elle accompagne l'action et marque peu les caractères. L'unique personnage féminin : Jeanne, la maîtresse de Guise, est à peine indiqué. Nous n'avons trouvé que dans un monologue du roi Henri III quelques traits assez justes, une teinte générale de lassitude et de mélancolie. Mais de vagues rumeurs, des bruits de coulisses ne suffisent pas à nous rendre sensible la popularité, la royauté parisienne du héros. Sans abuser du *leitmotiv* (car cette œuvre est de bonne foi plutôt que de parti pris), l'auteur en a cependant usé. Les gazettes nous avertirent même qu'il y a dans *le Roi de Paris* exactement dix thèmes conducteurs, qui représentent les idées, abstraites ou concrètes, ainsi que les personnages, individuels ou collectifs, du drame. De ces dix idées musicales, le motif affecté au héros nous a paru le plus intéressant, non seulement en soi, mais en ses développemens et ses transformations.

L'œuvre de M. Hüe, secondaire elle-même, a le mérite indirect et comme la vertu désintéressée de profiter à d'autres œuvres, primordiales celles-là, et de les rétablir en un rang d'où nous sommes aujourd'hui trop disposés à les croire déchues. En rappelant *les Huguenots* et *le Pré aux Clercs*, un *Roi de Paris* les relève, et, dans l'admiration ou seulement dans l'estime des contemporains, l'un et l'autre chef-d'œuvre ont besoin de remonter. D'aucuns reprochèrent surtout à l'opéra de M. Hüe d'appartenir au même genre, — ils auraient presque dit : au même style, — que l'opéra de Meyerbeer et l'opéra-comique d'Hérold. « On ne fait pas de musique, — c'est ainsi qu'ils s'expriment d'ordinaire, — sur de pareils sujets! » Peut-être en effet n'en devrait-on plus faire; mais c'est seulement parce qu'on en fit d'admirable jadis. « Les projets et les menées politiques; les ligues, les complots, la cour des Valois et la civilisation de la Renaissance, rien de tout cela n'est musical. » — Tout cela pourtant l'a été; que dis-je? le demeure encore. Il n'est, pour s'en convaincre, que de relire deux œuvres qu'on n'entend plus guère aujourd'hui. La dignité, la gravité de l'histoire est constamment égalée par la musique des *Huguenots*. Sans parler des scènes fameuses, rappelez-vous certains récits du second acte : de quel ton, en quel langage, avec quelle grâce féminine et princière une reine défère le serment de réconciliation à

des gentilshommes ennemis, courbés un moment sous sa main. Plus d'une page du *Pré aux Clercs* : le troisième acte entier, le récit fait par Mergy de son ambassade, atteignent également à la grandeur et à la vérité historique.

Ainsi les « genres » sont peu de chose, si même ils sont quelque chose ; rien ne compte, ou peut-être n'existe, que les œuvres. Il en est, parmi les plus belles, les plus chères, que de temps en temps on croit mortes. C'est une joie de s'assurer qu'elles vivent encore.

Bossuet a raison : « Nous n'égalons jamais nos idées, » et je ne réussirai pas sans doute à dire de *l'Ouragan* autant de mal que j'en pense. Il me semblait, avant *Messidor*, mais, depuis *Messidor* et depuis *l'Ouragan* même, qui pourtant vaut mieux, je crois fermement que de tous nos musiciens celui qui peut faire aujourd'hui la plus vilaine musique est M. Alfred Bruneau.

L'Ouragan, qui rappelle vaguement *le Vaisseau-Fântôme* par la navigation, et par l'adultère et l'inceste *la Valkyrie*, ne ressemble ni à l'un ni à l'autre de ces deux ouvrages par la poésie ou par la musique. C'est une tragédie, ou un mélodrame de famille; quelque chose comme les Frères et aussi les Sœurs ennemies. Cette double « Thébaïde » se déroule dans une île du Nord : Goël, vague pays de pêcheurs, qui, d'après les costumes, paraît être le pays des phoques ou des morues. Là, Jeannine et Marianne, les deux sœurs, aimèrent autrefois Richard, l'un des deux frères. Mais Richard, aimant aussi Jeannine et redoutant Marianne, résolut de les fuir toutes deux et s'en alla sur la mer. Marianne resta fille et Jeannine, de désespoir, épousa Landry, l'autre frère. Triste hymen et fécond seulement en malheurs : ivrogne et brutal, Landry bat sa femme et boit son bien. Marianne, au contraire, a prospéré dans un célibat orgueilleux et dans l'entreprise ou même l'accaparement des pêcheries. Devenue la reine du pays, elle achève d'écraser de son mépris Jeannine accablée déjà de misère. Et l'une et l'autre se souviennent ardemment de Richard, et ce commun souvenir met entre elles plus de haine encore.

Un soir que l'ouragan menaçait, un navire aborde le rivage de l'île. Un homme en descend, que suit une petite sauvagesse. C'est Richard. Il s'était juré de ne jamais revenir, mais l'invincible amour l'a ramené, de son île adoptive et vermeille, vers son île natale et sombre. Jeannine tombe dans ses bras, lui conte ses infortunes et le supplie de l'y soustraire. Il promet, l'ouragan se déchaîne, et c'est le premier acte.

Au second, dans une baie abritée, et dont, soit dit en passant, l'abri ne se comprend guère, puisque la tourmente, paraît-il, dure encore; sous un arbre qui chante et dont l'ombre seule est un asile (car ce mélodrame est mêlé de légende), Jeannine et Richard goûtent les doubles délices de l'adultère et de l'inceste. La jalouse Marianne, qui les a surpris, les dénonce à Landry et les promet à sa vengeance. La tempête continue.

Elle fait rage durant tout le troisième acte. C'est l'acte du crime, mais non du crime attendu. Marianne a recueilli chez elle, pour les perdre, les deux amans. Après avoir une fois encore, et vainement, supplié Richard de l'aimer, elle va le livrer au poignard de Landry, quand, par un revirement soudain, elle désarme Landry et le frappe lui-même du coup dont il allait atteindre l'homme que, malgré tout, elle adore toujours.

Dernier acte : l'ouragan a cessé. Le calme est revenu dans la nature et dans les cœurs. Marianne, en dépit de ses remords, semble soulagée et comme détendue. Jeannine paraît lasse et moins désireuse de s'éloigner. Mais Richard surtout a perdu toute envie de l'emmener : « Assez, dit-il, avec une douce philosophie, assez de larmes et de sang! » Et, comme sa petite moricaude le rappelle, il la suit; à reculons, il est vrai, et non sans faire aux deux sœurs des adieux magnanimes, mais tout de même il la suit et s'en va pour jamais. D'aucuns ont qualifié ce dénouement de sublime; à d'autres il a paru ridicule, et la seconde opinion nous paraît la plus défendable.

Il ne vous a point échappé que ce mélodrame est plein d'intentions et de prétentions symboliques. Le désordre des élémens accompagne et représente le désordre des âmes. « Orages du cœur, disait Chateaubriand, est-ce une goutte de votre pluie ? » Au troisième acte, le paroxysme de la passion coïncide avec celui de la tempête. Une lampe brûle sur la table; deux fois la porte s'ouvre sous la poussée de l'ouragan, et Marianne de s'écrier chaque fois : « Fermez la porte; le vent va souffler la lampe. » Une dernière rafale l'éteint, après le meurtre, et la moralité ne se fait pas attendre. « Vous n'avez pas fermé la porte : le vent a soufflé la lampe. » C'est d'un symbolisme analogue, mais avec plus de discrétion et de puissance, que, dans la scène de la mort de Claire, usèrent autrefois le Gœthe et le Beethoven d'*Egmont*. Enfin, les personnages de *l'Ouragan* ne sont eux-mêmes que symboles. Les auteurs les ont affranchis à dessein de toute condition et de toute contingence, y compris celle du temps et de l'espace. Une île imaginaire, que baignent des flots anonymes, est témoin de l'adultère en

soi et de l'inceste idéal. Tandis que Jeannine est le Désir et Marianne la Jalousie, Richard représente l'Ouragan et la petite négrillonne l'Espérance ou la Chimère. En vérité, il ne manque ici que la musique.

Mais presque partout elle manque.

Il faut dire pourtant, et ce n'est pas beaucoup dire, que *l'Ouragan* vaut mieux que *Messidor*. Il y a là quelques passages auxquels on finirait par s'habituer, peut-être se complaire. L'introduction débute bien : par un thème simple, orchestré de manière agréable, et dont l'oreille est d'abord charmée. Au premier acte, la plainte alternée des deux sœurs, évoquant leurs anciennes et rivales amours, n'est pas dépourvue de puissance, et je ne nie pas que de l'ensemble du troisième acte, malgré des choses affreuses, se dégage une impression de farouche grandeur. Une impression, ou plutôt une intention ; et le malheur de M. Bruneau, c'est justement l'inégalité, que trahit chacun de ses opéras, entre l'intention et le fait, entre sa volonté et son pouvoir. Ce qu'il y a de pire dans la musique de M. Bruneau, c'est, hélas ! la musique même, et toute la musique. En rien, par aucun des élémens ou des facteurs qui la composent, cette musique n'est belle. Serait-ce par la mélodie ? Mais ces *leitmotive* (car naturellement il y en a) sont trop souvent dénués de valeur personnelle autant que d'intérêt symphonique. Dans la partition de M. Bruneau, suivez, quand par hasard on la peut distinguer à l'orchestre ou aux voix, la ligne de chant. Trois ou quatre mesures ne se passeront presque jamais sans qu'elle dévie ou se brise, sans qu'une faute de dessin vienne altérer le contour, ou le détruire.

Et, si les notes se succèdent mal en cette musique, elles ne s'y associent pas mieux. D'abord elles répugnent constamment aux paroles, à moins que les paroles plutôt ne leur soient contraires et que la musique décidément ne supporte pas une prose sans rythme, sans nombre, dont la phrase, trop longue ou trop brève, tantôt déborde la phrase musicale, tantôt n'arrive pas à la remplir. Ainsi, dans la déclamation lyrique de MM. Zola et Bruneau, constamment quelque chose traîne ou quelque chose manque, et la fausseté des coupes n'est que trop souvent égale à l'incertitude, comme à l'inexactitude des intonations.

Que dire des harmonies surtout, qu'on n'ait déjà dit à propos de *Messidor*, et qu'il ne soit fâcheux d'avoir, ou peu s'en faut, à redire ! Un de nos voisins l'observait justement : l'harmonie de M. Bruneau est si dure, si pénible, si atroce, que, noté par lui, l'accord parfait d'*ut* majeur ferait l'effet d'une dissonance. L'harmonie ! voilà peut-être l'ordre, le domaine sonore, où la laideur d'une telle musique

éclate le plus souvent aux esprits, et aux oreilles. Préparations, résolutions, modulations, tout cela est cruel. Et, dans l'orchestre enfin, les timbres ne se combinent pas avec plus de bonheur, plus de logique et plus d'aisance que les notes dans les accords. Tantôt surchargé, tantôt malingre, l'orchestre de M. Bruneau s'encombre de sonorités épaisses, à moins qu'il ne s'éparpille et se dissolve en petits bruits mesquins. Les violons y multiplient d'insipides exercices, et la clarinette y pousse les gloussemens les plus contraires à sa nature. En un mot, dans cette instrumentation incohérente, les instrumens, isolés ou réunis, manquent également, et continuellement, de valeur expressive et de spécifique beauté.

« J'en conviens, dira quelqu'un; j'accorde tout cela et « je vois les défauts dont votre âme murmure. » Mais vous-même, accordez au moins quelque indulgence, bien plus, quelque sympathie, à l'œuvre qui témoigne d'un si grand, d'un si pénible effort. » Le malheur, c'est que l'effort, estimable, admirable même dans l'ordre du bien, ne signifie rien dans l'ordre de la beauté, rien que la négation, ou la destruction de la beauté même. Oh! oui, cette musique, à chaque page, à chaque mesure, atteste un travail effrayant; elle le révèle, elle le crie. Il n'est pas un élément, pas une force qui n'ait opposé à l'ouvrier laborieux, mais inhabile, une résistance opiniâtre, hélas! et victorieuse. Toutes les énergies sonores se sont révoltées contre l'imprudent, sinon l'impuissant, qui s'était flatté de s'en rendre maître, et nous n'avons assisté qu'à leur triomphe et à sa défaite. Si c'est un métier, — et c'en est un, bien que ce soit autre chose aussi, — de faire non seulement un livre, mais un opéra ou une symphonie, enfin de faire de la musique, il n'est personne qui sache moins bien ce métier-là que le musicien de *l'Ouragan;* excepté, nous le répétons en finissant, le musicien de *Messidor*.

Et maintenant parlons de beauté.

On a parfois qualifié de grise la musique de M. Gabriel Fauré. Pour son *Requiem* du moins, joué le Vendredi-Saint au Conservatoire, il peut accepter le mot, en bonne part. Du gris le plus fin, d'un gris d'argent, ce *Requiem* est délicieux de tendresse et de mélancolie.

S'il y a des œuvres de M. Fauré, comme *la Bonne Chanson*, qui nous paraissent l'exagération regrettable et comme le paroxysme, la quintessence de sa manière, celle-ci nous en semble, au contraire, l'essence et la perfection même. Ici la distinction et la délicatesse, l'aisance et le charme se trouvent partout, en chaque élément de la musique.

Cet orchestre est simple, il est solide et il est doux. On croit, dès

le début, en sentir et presque en toucher la trame serrée et souple, sans ornemens ni broderies, mais sans défauts et sans trous. Quelquefois (au commencement de l'*Offertoire*), il se tait, il abandonne les voix, mais pour revenir à elles par un retour qui surprend et attendrit. Ailleurs il se modère et se restreint volontairement. L'*Offertoire* doit quelque chose de sa gravité au silence des violons, à l'accompagnement exclusif des altos et des violoncelles. On sait que Méhul, autrefois, orchestra de cette manière son opéra d'*Uthal*, mais l'opéra tout entier; d'où la fameuse exclamation de Grétry : « Je donnerais un louis pour entendre une chanterelle! » Ici le même effet, moins prolongé, ne lasse pas.

Les harmonies de cette musique sont exquises: fines sans maniérisme, originales sans bizarrerie. J'aime, au commencement de l'*Offertoire*, les deux parties vocales sans accompagnement (contraltos et ténors) qui croisent leurs mouvemens élégans et leurs lignes pures; j'aime, quelques mesures après, une modulation inattendue qui surprend l'oreille, mais ne la déconcerte ni ne la blesse, et cette défaillance d'une note, une seule, qui s'infléchit et fait non pas tomber, mais glisser doucement la phrase de la mélancolie vers la douleur.

Enfin, dans le *Requiem* de M. Fauré, la mélodie elle-même a son prix. Formelle toujours, sans jamais se réduire ou se répéter en formule, elle est partout organisée et construite. Le *Kyrie* pose avec douceur et porte avec fermeté sur la tonique et la dominante. Exquis de sentiment, le *Pie Jesu* (pour soprano seul) est un petit chef-d'œuvre de structure et de développement mélodique, d'ordonnance, d'équilibre et d'eurythmie. Je ne vois à lui comparer, peut-être même à lui préférer, que le beau solo de baryton pendant l'*Offertoire* : une page où le style de M. Fauré, son meilleur style, se reconnaît et pourrait aisément se définir. Des harmonies serrées et fines se fondent les unes dans les autres par des nuances dégradées et de presque insensibles passages. Au-dessus, une lente et longue mélodie se déroule, faite des notes moyennes de la voix, de notes à la fois peu nombreuses et peu distantes. Elle se meut, cette mélodie, sans hâte et sans écarts; elle use avec calme, avec modération, et du temps et de l'espace. Ainsi procède volontiers la phrase vocale de M. Fauré, non seulement ici, mais ailleurs encore, et cette restriction du champ ou de l'*ambitus* mélodique, donne à l'œuvre tout entière un caractère de réserve et de retenue, le charme subtil du recueillement et de l'intimité.

Car ce *Requiem* ne conviendrait pas à toutes les funérailles. Il ne siérait pas davantage à toutes les douleurs, ni même à toutes les

formes, à toutes les époques de la douleur. Il veut de frêles dépouilles, une mort touchante plutôt qu'une glorieuse mort. Il n'est pas fait pour des héros. Que dis-je ? il semble, en dépit du texte, ne prier que pour une seule mémoire. Les voix ont beau chanter : *Dona eis*, « donnez-leur le repos », c'est : *ei*, au singulier, et au féminin, que je crois, que je veux entendre : « Donnez-lui le repos, à elle. » C'est pour une jeune et douce morte que cette musique féminine prie. En ce *Requiem* indulgent, le *Dies iræ* ne se chante pas. Rien n'est terreur ni colère; tout est amour. Les dernières pages rappellent vaguement le verset final du *Stabat* de Pergolèse : « *In Paradisum... In sanctam civitatem Jerusalem...* » Ces grands et beaux noms flottent dans une lumière douce, et, lorsque viennent les mots : » *Cum Lazaro quondam paupere*, Avec celui qui fut autrefois le pauvre Lazare, » ils sont notés si tendrement, qu'ils font pressentir et comme entrevoir l'éternelle réunion des malheureux et des bienfaisans, et qu'avec l'impression de la foi, de l'espérance, ils donnent encore celle de la charité.

Rien non plus n'est ici le désespoir, à peine la douleur: la tristesse plutôt, dont on a dit finement qu'elle « est une sorte de crépuscule qui suit la douleur (1). » Ce que chante la musique un peu crépusculaire du *Requiem*, ce n'est pas l'ardeur et comme le midi dévorant, mais le soir apaisé de la souffrance; c'est la commémoration plus que la présence et l'actualité de la mort.

S'il vous plaît d'en sentir le terrible aiguillon, et qu'il vous perce le cœur, rouvrez, comme nous venons de le faire nous-même, les deux premiers recueils de *lieder* de M. Fauré. Vous trouverez là quelques-unes des plus belles choses, des plus ingénieuses ou des plus émouvantes, qu'on ait écrites de nos jours et dans notre pays : *les Berceaux*, *les Roses d'Ispahan*, *le Clair de lune* (sur des vers absurdes de Verlaine), ou encore, sur des paroles italiennes : *Levati, sol, che la luna è levata*, un chant vraiment admirable et qui rappelle les plus pures *canzones* de la vieille Italie. Mais surtout, après le *Requiem*, et comme au sortir de l'église, allez jusqu' « au cimetière. » Lisez la déchirante mélodie qui porte ce titre. Alors vous saurez à quel transport, à quelle violence la musique de M. Fauré atteignit un jour, et non plus quels soupirs, mais quels sanglots, quels cris lui peut arracher la douleur.

En inscrivant sur son dernier programme la symphonie en *ut mineur* de M. Saint-Saëns après la Messe en *ré* de Beethoven, la Société des Concerts a bien su ce qu'elle faisait. Elle a voulu montrer une fois

(1) Prévost-Paradol.

de plus qu'un seul maître vivant, et Français, peut supporter le plus terrible voisinage. Le rapprochement n'eût été, pour tout autre, qu'un mauvais procédé; pour M. Saint-Saëns, il est une attention délicate, un hommage dont la hardiesse n'a d'égale que la légitimité.

« Sérieusement, disait à certain critique de notre connaissance une dame abonnée, est-ce que vous trouvez cela très beau? Oui, je sais bien, il y a une petite chose qui revient tout le temps. » Mais justement le propre et le fond d'une symphonie, c'est qu' « une chose » y revient tout le temps. Et la « chose » ici n'est pas si petite, puisqu'une telle œuvre, presque tout entière, y est d'abord contenue, puis en sort. Il n'existe peut-être pas une autre symphonie, ancienne ou moderne, dont l'unité soit plus rigoureuse. L'idée première, encore une fois, embrasse et soutient ici l'ensemble. Elle est, — excusez l'incompatibilité de ces termes, — en même temps le centre et la circonférence de l'œuvre; elle en établit, en résume la construction et l'expression, et partout

invisible et présente,
Elle est de ce grand corps l'âme toute-puissante.

Toute-puissante, mais toujours changeante aussi. La vie dont elle est animée prend les formes les plus diverses, et l'identité de son être se joue et tour à tour se dérobe et se révèle sous la variété infinie des modes ou des apparences. On sait, l'œuvre étant aujourd'hui classique, comment le thème se présente, agité, tremblant, au début du premier morceau. Dans l'*adagio*, grave et par momens douloureux, il défaille, se disjoint et se brise. Il se répand sur le *scherzo* en poussière étincelante. Enfin, d'un bout à l'autre du dernier morceau, il s'accroît, se fortifie et s'élève jusqu'au sublime, dans une gloire d'apothéose.

Sans compter que le thème souverain, s'il ne reconnaît pas d'égaux, hormis peut-être l'admirable motif de l'*adagio*, tolère pourtant des sujets ou des serviteurs. Il règne et même il gouverne, mais les thèmes auxiliaires et dérivés gardent, sous sa loi supérieure, non seulement leur place, mais leurs droits.

Il y a dans cette symphonie quelque chose d'aussi beau que les élémens, les sommets ou les repères : ce sont les « passages, » comme disent les peintres, qui les relient entre eux, et conduisent d'un plan ou d'un ordre à un autre, mélodique, harmonique ou instrumental, notre oreille et notre esprit. Rappelez-vous la transition du premier morceau à l'*adagio*, comment elle se prépare et s'accomplit : peu à peu les sonorités décroissent, le mouvement se ralentit, les notes s'abaissent

et deviennent plus rares. Et l'universelle dégradation finit par aboutir, vous savez à quelle profondeur, à cette note initiale de l'orgue, douce comme un soupir, mais assez forte pour servir de base à l'*adagio* qu'elle annonce et que tout de suite on devine très grand.

Même aisance, même liberté dans le modelé de l'orchestre, dans celui des harmonies, témoin la transfusion réciproque de certains accords où l'*adagio* s'évanouit et se perd. Que dire enfin de ces « passages, » — il n'y a décidément pas d'autre mot, — qui constituent le développement des idées (en anglais, le *working out*) et dont le finale offre un splendide exemple ? Que dire de tout cela, sinon que la pensée qui s'approche ou s'éloigne est aussi belle ici que la pensée présente, qu'on jouit en cette symphonie de ce qui change autant que de ce qui demeure, et non seulement de l'être, mais du devenir ?

Il y a plus encore, et les deux aspects ou les deux modes de l'être : la pensée et l'action, me paraissent ici réalisés avec plénitude et comme portés à leur comble. Peu d'*adagios* ont plus de profondeur, peu d'*allegros* plus de vie. Et cette vie enfin, d'un bout à l'autre de l'œuvre, s'accroît en force, en richesse, en beauté. Il suffit de comparer l'idée maîtresse à son origine avec cette même idée à son terme, le début du premier morceau avec la conclusion du finale, pour mesurer le chemin parcouru, toujours en montant, et l'évolution, ou le progrès accompli.

C'est par là, par tout cela, que la symphonie de M. Saint-Saëns participe de la nature des symphonies immortelles, — je veux dire celles de Beethoven, — et de leur beauté. C'est pour cela que, l'autre dimanche, dans la salle d'abord, puis hors de la salle, la foule a justement acclamé le plus grand de nos musiciens. Il est aujourd'hui « le patron, » comme nous disions au Conservatoire. Il est le maître : le maître de l'ordre, de la raison, de la clarté ; le maître auquel il faut dire, à l'heure troublée et trouble où nous sommes : « Demeurez avec nous, car il se fait tard. »

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'ŒUVRE POÉTIQUE D'ADAM MICKIEWICZ

Adam Mickiewicz, Zarys biograficzno-literacki, par M. Pierre Chmielowski, nouvelle édition revue et augmentée, 2 vol. in-8°, Varsovie, 1901.

« Le peuple a les opinions très saines, » dit Pascal dans une de ses *Pensées;* et, dans une autre : « Encore que les opinions du peuple soient saines, elles ne le sont pas dans sa tête... La vérité est bien dans ses opinions, mais pas au point où il se figure. Par exemple, il est vrai qu'il faut honorer les gentilshommes, mais non pas parce que la naissance est un avantage effectif... » Le peuple se trompe dès qu'il veut raisonner sur les motifs de ses opinions ; mais ses opinions mêmes, pour des motifs dont il est hors d'état de se rendre compte, sont plus justes que celles des savans ou des raffinés. Comme aux petits enfans, Dieu lui a donné l'instinct de la vérité. Et ce n'est pas seulement dans les questions de morale que l'avis de la foule se trouve, tout compte fait, supérieur aux plus subtiles déductions des « sages : » en matière d'art, aussi, chacun de nous finit un jour par reconnaître que le peuple a des opinions plus « saines » que les nôtres, à cela près que « la vérité n'est pas au point où il se la figure. » Raphaël, qu'on tient communément pour le type absolu de la perfection, n'est parfait ni sous le rapport de la couleur, ni, souvent, du dessin ; et nombre de compositeurs, Schubert, Rossini, ont eu le don de l'invention musicale à un plus haut degré que Mozart, qui, aux yeux du peuple, passe pour le « dieu de la mélodie. » Mais personne, je crois, ne peut vivre longtemps dans la familiarité de Mozart ou de Raphaël sans être frappé de ce que leur génie a de plus haut et de plus profond que celui de

tous les autres musiciens ou peintres, de ce qu'il a d'unique, d'inexplicable à la fois et d'irrésistible. Et, tandis que, à force d'expérience et de réflexion, nous parvenons ainsi à *comprendre* le caractère proprement surnaturel, « divin, » du génie de ces deux maîtres, le peuple, dès le premier jour, d'instinct, l'a *senti*. Il a senti de même, en Italie, la supériorité de Dante sur les autres poètes; en Allemagne, celle de Gœthe; celle de Pouchkine, en Russie. Non que la lecture de leurs œuvres lui cause autant de plaisir que celle d'œuvres plus médiocres, écrites expressément à son intention; et parfois le plaisir qu'elle lui cause vient davantage de leurs défauts que de leurs qualités; mais il éprouve aussitôt, à leur contact, un sentiment irréfléchi de respectueuse ferveur, l'impression, en quelque sorte, d'une présence sacrée. La beauté, comme la vérité, lui est révélée par des voies plus sûres que celles dont disposent notre goût et notre raison. C'est du moins ce que nous affirme le plus pénétrant de tous les psychologues; et j'ai dû constater, une fois de plus, l'admirable justesse de son affirmation, lorsque, à propos d'un ouvrage de M. Chmielowski sur Adam Mickiewicz, j'ai été amené à relire l'œuvre entière du poète polonais.

La gloire de celui-là est peut-être, en effet, parmi toutes celles des poètes fameux, le meilleur exemple de cette aveugle « santé » de l'opinion populaire. Interrogez sur Mickiewicz le plus illettré de ses compatriotes : il vous répondra, — avec une insistance touchante, bien que parfois excessive, — que jamais aucun temps ni aucun pays n'a produit un écrivain aussi merveilleux; après quoi, les lettrés polonais ajouteront, si vous les interrogez à leur tour, que, en comparaison de *Monsieur Thadée*, *Faust* et *Manfred* ne sont que de vile prose. Et déjà vous serez tenté de prendre Mickiewicz en quelque méfiance, simplement pour la façon dont vous l'entendrez appeler « le Juste. » Votre méfiance grandira encore, cependant, quand votre interlocuteur polonais, pour mieux vous convaincre, vous mettra en main une traduction française de l'œuvre de son poète. Que la traduction soit en vers ou en prose, vous ne pourrez vous résigner à reconnaître un véritable génie de poète sous tant d'emphase inutile et de mauvais français. Mickiewicz vous apparaîtra comme un mélange de Senancour et de Népomucène Lemercier, un romantique à la fois exalté et timide; et vous retrouverez dans *Conrad Wallenrod* toute la pompe des auteurs de tragédies du Premier Empire, vous la retrouverez jusque dans les scènes familières de *Monsieur Thadée*, où des paysans, des notaires, des épiciers juifs discutent de menues affaires de mé-

nage sur le même ton que se querellent les héros d'Homère traduits par Bitaubé.

Mais ne vous avisez pas, surtout, de demander à un Polonais ce qui fait, pour lui, l'incomparable beauté poétique de ces œuvres dont de fâcheuses traductions vous auront laissé une idée si fâcheuse! Car ses réponses achèveraient de vous déconcerter. Il vous répondrait, par exemple, que *Monsieur Thadée* est un tableau fidèle des mœurs de la petite noblesse lithuanienne au début du XIXe siècle : et vous songeriez à des poèmes de Brizeux ou de Laprade qui, étant aussi de fidèles tableaux de mœurs provinciales, n'ont pourtant jamais prétendu à compter parmi les chefs-d'œuvre de la poésie. Ou bien il vous répondrait que les vers de Mickiewicz sont les plus faciles, les plus coulans qu'aucun poète ait jamais écrits; qu'on les lit sans ombre d'effort, comme de la prose, sans même songer que ce sont des vers. Il ajouterait que, du reste, Mickiewicz n'a pas éprouvé plus de peine à les écrire qu'on n'en éprouve à les lire, possédant à un degré tout à fait extraordinaire l'enviable génie de l'improvisation. Et vous songeriez que ce génie, pour enviable qu'il soit, n'est guère de ceux qui créent des œuvres durables. Vous vous rappelleriez des poèmes de Méry, dont on disait aussi, en leur temps, qu'à force d'être faciles à lire, ils faisaient l'impression d'être écrits en prose. Ou bien enfin l'admirateur de Mickiewicz vous répondrait que le poète des *Aïeux* est, de tous les poètes, le plus patriote, que son œuvre est un magnifique appel à la révolte contre l'oppression qui pèse sur son pays, et que personne n'a su, avant ni après lui, exalter plus éloquemment, dans les âmes polonaises, le désir passionné de l'indépendance. Et vous comprendriez, dès lors, le culte qu'ont voué à Mickiewicz ses compatriotes : mais, du même coup, vous soupçonneriez ce culte de tenir plus à la politique qu'à la littérature; et, tout en excusant les Polonais d'admirer, ainsi qu'ils font, un auteur qui fournit à leur patriotisme une source inépuisable d'espérance et de consolation, vous vous arrêteriez, une fois pour toutes, à ne plus voir en Mickiewicz qu'un rival des Arndt, des Kœrner, des Ugo Foscolo et des Béranger, quelque chose comme un « poète de la revanche, » un chansonnier ou un pamphlétaire, tout au monde excepté un vrai grand poète.

Aussi bien nous a-t-on prodigué ces explications du génie de Mickiewicz, pendant les soixante ans qu'on s'est, héroïquement, évertué à propager et à acclimater en France l'œuvre et la gloire du poète polonais. On nous a répété sur tous les tons que Mickiewicz était un ardent patriote, qu'il avait peint avec une exactitude parfaite les

mœurs de son pays, et que ses vers coulaient, aisés et rapides, comme une belle prose. On nous a raconté que Mickiewicz, depuis sa jeunesse, improvisait, à toute occasion, des discours en vers. On nous l'a montré poussant la ferveur de son patriotisme jusqu'à transformer en des prédications politiques ses leçons de littérature au Collège de France. On nous a offert d'innombrables traductions de ses poèmes, pour nous prouver l'exactitude de ses peintures de mœurs. Aucun poète étranger ne nous a été révélé plus abondamment, avec plus de compétence et de bonne volonté. Et non seulement tout cela ne nous a pas rendu Mickiewicz plus familier que, par exemple, Byron, Gœthe, ou Pouchkine : nous n'avons même pas acquis l'habitude de le compter, de loin, parmi les grands poètes, d'associer son nom à ceux des maîtres du romantisme dans les autres pays. Mickiewicz, aujourd'hui, nous est aussi étranger que pourrait l'être un poète national mexicain ou finnois.

C'est que les Polonais qui nous ont parlé de lui se sont « figuré la vérité au point où elle n'était pas. » Ils ont prêté à leur poète les qualités qu'ils souhaitaient qu'il eût; comme les enfans, malgré la dure morale du *Loup et de l'Agneau*, prêtent la bonté au « bon » La Fontaine. Et l'image qu'ils nous en ont offerte nous a laissés froids, parce que nous l'avons sentie plus faite d'enthousiasme que de réalité. Je suis prêt à croire, pourtant, que Mickiewicz décrit exactement les mœurs de la Lithuanie : mais, — sans compter qu'un romancier pourra toujours les décrire plus exactement encore qu'un poète, — les poèmes où il les décrit sont assurément la partie la moins poétique de son œuvre et la moins personnelle, la moins propre à nous révéler son véritable génie. Quant à la facilité de ses vers, celle-là n'existe, fort heureusement, que dans l'imagination de ses admirateurs ; ou plutôt Mickiewicz avait, en effet, un don d'improvisation qui lui permettait de parler en vers aussi aisément qu'en prose : mais il a su se méfier de ce don dangereux, et ses meilleurs poèmes attestent, au contraire, un long et patient effort artistique, une recherche obstinée de la perfection. Ces poèmes ne ressemblent pas plus à une prose rythmée que les *Méditations* ou *la Légende des siècles :* chaque mot y est à sa place nécessaire, et joue un rôle distinct dans l'harmonie de la strophe. Et, enfin, on se trompe tout à fait à ne voir en Mickiewicz qu'un poète patriote. Considéré à ce point de vue, il est loin d'être le plus grand des poètes polonais : ses deux rivaux, Slowacki et Krasinski, et M. Sienkiewicz lui-même, s'inspirent plus que lui, dans leurs œuvres, du souvenir des gloires et des souffrances nationales. Non qu'il

n'aime, lui aussi, et, de tout son cœur, ne plaigne sa patrie : mais, avant tout, il est poète, et poète lyrique, avec une âme pleine de passions et de rêves qui l'empêchent de sortir complètement de lui-même pour prendre contact avec la vie réelle. Il est patriote comme Lamartine et comme Victor Hugo : le troisième chant de ses *Aïeux*, les poèmes sur *le Monument de Pierre le Grand* et sur *la Revue de l'Armée russe*, équivalent, dans son œuvre, aux *Châtimens* ou à *l'Année terrible;* et encore n'y trouve-t-on que l'écho tout personnel des sentimens provoqués dans son cœur de poète par le spectacle tragique des maux de son pays. Non, Mickiewicz n'a rien du poète patriote à la façon d'un Kœrner ou d'un Béranger. Lithuanien d'origine, volontiers il se transporte par la pensée vers les bois et les étangs de sa province natale ; mais, sous l'armure de son Conrad Wallenrod, comme sous les haillons fantastiques du spectre de Gustave, c'est lui seul qui est toujours le héros de ses poèmes. Il le reste jusque dans ce *Troisième Chant* des *Aïeux* dont il a voulu faire une œuvre politique : les deux personnages qu'il y a mis en scène, le poète Conrad et le moine Pierre, ne sont que le double symbole de la lutte qui se livrait en lui, au lendemain de l'insurrection de 1831, entre son désir de vengeance et sa foi chrétienne.

Mais, si le peuple polonais se méprend sur les motifs de la grandeur poétique de son poète national, il ne se méprend pas sur cette grandeur même. Il ne se méprend pas en proclamant la supériorité de Mickiewicz sur tous les autres écrivains polonais, ni en l'honorant comme l'incarnation la plus parfaite du génie de sa race. Son opinion là-dessus est si profondément « saine, » que les plus délicats des lettrés finissent par s'y soumettre : personne ne pense plus, désormais, à comparer à Mickiewicz ses deux rivaux, Slowacki et Krasinski, dont les noms étaient jadis associés, ou quelquefois opposés, au sien. Désormais il n'a plus de rivaux. Il occupe, dans la littérature de son pays, une place pareille à celle qu'occupe Dante dans la littérature italienne. Et non seulement il mérite l'hommage que lui rendent ses compatriotes : ceux-ci n'ont pas tout à fait tort quand ils affirment qu'il est, en outre, un des premiers poètes de l'Europe entière, digne d'être cité en compagnie de Byron et de Gœthe. Le fait est que, parmi les romantiques, les plus grands seuls peuvent lui être comparés; chose qui, du reste, n'a rien de surprenant, si l'on songe que la race polonaise, avec son mélange naturel d'exaltation et de rêverie, avec le trésor merveilleux de ses légendes et chansons populaires, était en quelque sorte prédestinée à inspirer le génie d'un poète romantique.

Aussi le romantisme de Mickiewicz se distingue-t-il de tous les autres par un accent spontané et profond, qui semble résulter moins d'une tendance littéraire que de l'instinctif élan d'un cœur passionné. Il est au romantisme de Schiller et d'Hugo ce qu'est, en musique, le romantisme de Chopin à ceux de Robert Schumann et d'Hector Berlioz : sans compter que la musique des mots y joue toujours un rôle prépondérant, une musique infiniment variée, nuancée, expressive. Mais à ces traits nationaux de son romantisme Mickiewicz ajoute, comme je l'ai dit, un scrupuleux souci de perfection formelle, qui achève de lui constituer une physionomie propre, dans le groupe des poètes romantiques de tous les pays. Il apparaît dans ce groupe, pour ainsi dire, comme le « parnassien » du romantisme, infatigable à surveiller la justesse de ses images et leur cohésion, l'harmonie de ses rimes, l'adaptation constante de la forme au ton et à la nature des sentimens exprimés. Tel, du moins, nous le montrent ses *Sonnets*, et tous les poèmes écrits durant son séjour en Russie. Et, avec tout cela, un tempérament personnel toujours très marqué, jusque sous l'imitation de modèles étrangers; une originalité à la fois fiévreuse et réfléchie, revêtant tous les sujets d'une couleur nouvelle; une âme essentiellement, exclusivement poétique, hors d'état de jamais penser ni parler en prose.

Cette âme, tout au moins, à défaut de l'œuvre qui en a jailli, mériterait d'être connue hors de sa patrie. Mais le malheur veut que, en Pologne même, personne ne soit encore parvenu à la bien définir. La biographie de Mickiewicz reste toujours à faire. Le fils aîné du poète, M. Ladislas Mickiewicz, a publié sur son père une foule de documens du plus vif intérêt; un savant professeur, M. Kallenbach, a étudié, avec une conscience et une érudition remarquables, les sources et le progrès de son œuvre lyrique; et le moindre de ses poèmes a donné lieu à d'innombrables recherches, dont plusieurs comptent parmi les meilleurs travaux de la critique polonaise. Seule, l'âme de Mickiewicz s'est dérobée, jusqu'ici, à tous les efforts des commentateurs. Personne n'est encore parvenu à la reconstituer, vivante, devant nous, à en dégager sous nos yeux les principaux élémens, à nous la rendre familière comme celle de Byron, de Gœthe, ou de Léopardi. En vain j'ai espéré en trouver enfin l'image dans les deux gros volumes de M. Chmielowski. J'y ai trouvé une reconstitution très intéressante des milieux divers où s'est tour à tour passée la vie du poète, depuis la maison familiale et l'école de Nowogrodek jusqu'au groupe « towianiste » de

l'émigration polonaise, jusqu'au régiment slave formé, à Constantinople, par Sadyka-Pacha. Mais, à travers ces milieux pittoresques, décrits avec autant de relief que de vérité, la figure de Mickiewicz erre tristement comme une ombre muette. Jamais nous ne la voyons rire ni pleurer ; jamais elle ne s'approche suffisamment de nous pour que nous puissions lire au fond de ses yeux. De quelle espèce d'hommes était Mickiewicz? Que pensait-il de soi-même, de la vie, de son art? Quelle part de son cœur donnait-il aux sentimens qu'il a exprimés dans ses vers? Et comment, par suite de quelles ambitions ou de quelles illusions, a-t-il pu sacrifier ses intérêts, ses amitiés, son indépendance, la ferveur passionnée de sa foi catholique, pour devenir le disciple et le porte-parole d'un homme infiniment au-dessous de lui? Autant de questions où les documens ne sauraient répondre, à moins d'être interprétés et rendus vivans. Et c'est ce que n'a point fait M. Chmielowski.

Son livre contient, du moins, une excellente analyse de l'œuvre du poète, aussi claire, aussi ingénieuse, aussi impartiale qu'on la pouvait souhaiter, et qui a, en outre, le précieux avantage de ne pas étudier les poèmes de Mickiewicz dans l'ordre de leurs genres, mais dans celui du temps où ils furent écrits. Car rien n'est plus déconcertant pour l'intelligence de bon nombre d'auteurs, et de Mieckiewicz en particulier, que la façon dont les éditions de leurs ouvrages réunissent, sous une rubrique commune, des morceaux produits à des années d'intervalle. Qu'on imagine une édition de Victor Hugo où les récits de *la Légende des siècles* se trouveraient simplement ajoutés au premier recueil des *Ballades !* C'est, exactement, le cas des poèmes de Mickiewicz. Des légendes écrites en 1829, au plein épanouissement de son génie, nous sont présentées côte à côte avec des essais de la vingtième année : et de rubrique en rubrique, dans l'édition complète, nous sommes forcés de remonter pour de nouveau redescendre, sans que même, le plus souvent, la date des différens morceaux nous soit indiquée. Mais, heureusement, l'étude de M. Chmielowski nous guide avec sûreté parmi ce désordre. L'auteur, qui ne semble pas avoir les dons du biographe, c'est-à-dire du conteur, est en revanche un critique de beaucoup de talent. Resté fidèle à la méthode de Taine, — dont il nous apprend que la souple intelligence de Mickiewicz l'avait, un demi-siècle d'avance, pressentie et déjà presque formulée, — il attache une importance considérable au « milieu, » aux conditions politiques, sociales, mondaines, qui, en effet, agissent souvent sur le développement des esprits même les plus personnels : et ainsi, après nous

avoir dépeint les circonstances extérieures où s'est passée telle ou telle période de la vie du poète, il ne manque jamais à nous rendre compte des œuvres, petites ou grandes, venues au jour durant cette période. Il reconstitue pour nous l'exacte filiation chronologique de l'œuvre de Mickiewicz, en même temps que ses commentaires nous aident à en comprendre le sens et la portée. Nous voyons nettement, grâce à lui, la « courbe » qu'a suivie l'évolution du romantisme, chez un des plus curieux représentans du mouvement romantique. Et puisque, en l'absence d'une biographie complète et définitive de Mickiewicz, je ne puis songer à esquisser, comme je l'aurais voulu, un rapide croquis de sa personne et de son caractère, je vais au moins essayer de noter, d'époque en époque, la façon dont s'est constamment modifié en lui l'idéal poétique, sous la double influence de ses sentimens intimes et d'exemples nouveaux venus du dehors.

En 1818, Mickiewicz avait vingt ans. Il étudiait la littérature à l'université de Wilna, et déjà il avait communiqué à ses camarades de nombreux essais, contes, odes, peintures familières, où du reste l'emphase s'alliait à l'ingénuité, lorsque parvinrent à lui les ballades de Schiller. Elles furent la première apparition du romantisme à l'horizon de sa pensée, et eurent aussitôt sur lui une action très profonde. Dès l'année 1819, les odes, les épîtres en vers, les poèmes didactiques, devinrent à ses yeux de fastidieux exercices, — où longtemps encore, pourtant, il continua de se livrer, sans doute pour les leçons techniques qu'il en retirait. Et de tout son cœur il se mit à écrire des ballades, y mêlant d'abord, comme dans ses premiers poèmes, de pompeuses images et des sentimens enfantins. Mais bientôt son romantisme se trouva, en quelque sorte, consacré et légitimé. Le poète rencontra une belle jeune fille, l'aima, dut se résigner à la voir se marier avec un autre homme, et, dès ce moment, eut un motif pour s'entretenir dans la haine et la révolte contre sa destinée. Aussi ses ballades prirent-elles, dès ce moment, un accent tout personnel de sombre amertume, d'autant plus frappant que, par ailleurs, le poète s'efforçait de leur donner sans cesse un caractère plus national, plus local, plus populaire, y prenant pour héros des gentilshommes et des bergers de sa Lithuanie. Et déjà, dans quelques-unes de ces ballades, apparaissaient clairement sa force d'émotion, son adresse à évoquer des images pittoresques, mais surtout son merveilleux génie de musicien des mots.

Cette première série de ballades fut publiée en 1822. Le jeune homme y avait joint un poème didactique sur *le Jeu de Dames*. Et il y

avait joint, aussi, une sorte de profession de foi poétique, où il nous montrait une jeune fille voyant surgir devant elle le fantôme de son fiancé mort. Elle lui parlait, le caressait : puis, au lever du jour, le voyait disparaître, et tombait évanouie. La foule des voisins s'amassait autour d'elle.

« Faisons une prière ! » — disent les simples, — « ce doit être l'âme de Jean ! Il doit être revenu près de son amie, il l'aimait tant, quand il vivait ! »

Et moi, j'entends ces paroles, et j'y crois, et je pleure, et je récite mes prières. — « Écoute, fille stupide ! » — s'écrie alors un vieux savant. — « Crois-moi, croyez-moi tous, — il n'y a eu ici personne !

« Les revenans n'existent que dans l'imagination des sots. Cette créature débite des folies, et vous attentez à la raison en les prenant au sérieux ! »

Mais je lui réponds : « Cette jeune fille *sent* ce que tu ne vois pas. Et le peuple a raison d'y croire. *Le sentiment et la foi me parlent plus haut que l'œil du savant avec ses lunettes.*

« Tu sais les vérités mortes, que le peuple ignore. Tu vois le monde en poussière, tu connais le nombre d'étincelles qui forment une étoile. Mais tu ne sais pas les vérités vivantes, et jamais tu ne verras le miracle ! C'est le cœur seul qui le voit : c'est en lui seul qu'il faut regarder ! »

Ce poème était intitulé *Romantisme*. Et, en effet, le romantisme de Mickiewicz, à travers toutes ses transformations, ne devait point cesser de rester fidèle au principe affirmé dans les dernières strophes. Jusqu'au bout, le poète polonais devait continuer à proclamer la supériorité « de la foi et du sentiment » sur l'intelligence, de la même façon que devaient plus tard la proclamer Gogol et Nekrassof, Dostoïewski et le comte Tolstoï, tous les grands interprètes du génie des races slaves. Mais, au point de vue du choix des sujets et de leur traitement, le second recueil des poèmes de Mickiewicz, publié en 1823, attestait déjà une conception nouvelle de la beauté romantique. Nommé professeur dans un ennuyeux petit collège de petite ville, le jeune homme s'était distrait à lire Gœthe, Schelling, Byron surtout, dont il avait très profondément subi l'influence ; et son second recueil ne contenait plus, à la suite de ses ballades, un *Traité du Jeu de Dames* dans le goût de l'abbé Delille. Il contenait un grand poème historique lithuanien, *Grazyna*, — qui venait en droite ligne des *Lara* et des *Giaour*, — et une sorte de drame fantastique, *les Aïeux*, imité à la fois de *Werther*, de *Faust*, et de *Manfred*. J'ajoute, au reste, que *Grazyna*, malgré de fort beaux vers, ne saurait être comparée aux modèles qu'elle imite ; les *Aïeux* même, par l'excès maladif de leur exaltation, risqueraient de nous être aujourd'hui d'une lecture insupportable, si certaines strophes n'y avaient un charme exquis de jeunesse, de douceur,

de grâce mélodique infiniment variée. Et Mickiewicz s'apprêtait à poursuivre la composition de son drame, dont les deux actes publiés n'étaient qu'un fragment, lorsque, en 1823, son affiliation à une société secrète lui valut d'être arrêté, tenu en prison pendant plusieurs mois, et puis exilé en Russie, où il demeura de 1824 à 1829, habitant successivement Odessa, Moscou, et Pétersbourg.

Il y a, dans la vie des grands artistes, des malheurs qu'on serait tenté d'appeler providentiels, quand on songe au précieux contre-coup qu'ils ont eu sur leur œuvre. Telle fut, pour Beethoven, sa surdité, qui, en le séparant du monde, lui permit de saisir jusqu'aux nuances les plus subtiles de ses émotions. Et telle fut, pour Mickiewicz, sa relégation en Russie. Non seulement elle lui révéla sa patrie, qu'il ne devait plus revoir, mais dont l'image allait s'évoquer en lui sans cesse plus vive : le spectacle de contrées et de mœurs nouvelles, l'amitié de Pouchkine, l'obligation du silence et de la solitude, tout cela élargit son intelligence, forma son goût, affina sa sensibilité, lui donna la notion d'une poésie plus intime et plus parfaite que celle qu'il avait rêvée jusqu'alors. Désormais toute trace d'improvisation disparaît de ses vers. A l'exaltation byronienne des *Aïeux* succède une passion profonde, concentrée, amère sans excès d'ironie, d'autant plus frappante qu'elle se traduit avec plus de mesure et de retenue. Mais c'est dans la forme, surtout, que la rénovation apparaît clairement. Sous le rapport de la forme, les poèmes écrits par Mickiewicz durant son séjour en Russie, *Conrad Wallenrod*, *Farys*, les deux recueils de *Sonnets*, sont les plus beaux qu'ait jamais produits la littérature polonaise. Rythmes et rimes, force pittoresque des images, propriété des mots, tout y est parfait comme chez le plus impeccable de nos parnassiens, et sans que cette élégante justesse du détail empêche l'inspiration générale de rester toujours « romantique, » c'est-à-dire pleine d'ardeur et de mélancolie. *Conrad Wallenrod* a beau être une légende lithuanienne à la façon de *Grazyna* : on n'y retrouve plus ni la même langue, ni le même esprit. Mais surtout je voudrais pouvoir définir la merveilleuse richesse lyrique des sonnets de Mickiewicz, de ces *Sonnets de Crimée* où, à propos des étapes diverses d'un voyage en mer, le poète ressuscite sous nos yeux l'antique splendeur orientale, nous décrit les mille reflets changeans du soleil sur les flots, nous fait entendre la plainte des vagues mêlée aux grondemens du vent, et, de proche en proche, avec une discrétion et un charme infinis, met à nu devant nous son cœur tout entier. En vérité je vois peu de poèmes, dans toute la littérature romantique, qui égalent cette admirable sé-

rie de sonnets pour l'unité et le mouvement de la composition, pour l'harmonieuse adaptation du sentiment au décor pittoresque où il nous est présenté, pour le contraste de la pureté savante de la forme avec l'intensité et l'élan de la passion qu'elle exprime. Mais, hélas ! je sais trop que les œuvres des poètes sont d'autant plus intraduisibles qu'elles sont plus belles : et c'est seulement pour donner une idée du sujet des *Sonnets de Crimée* que je vais essayer d'en citer un, choisi au hasard.

LA TEMPÊTE

La voile s'est déchirée, le gouvernail rompu; l'eau hurle, le vent mugit, la foule pousse des cris d'effroi, les pompes gémissent leur lugubre plainte. Les dernières cordes se sont échappées des mains des matelots. Le soleil, tout sanglant, disparaît, et avec lui le reste de l'espoir.

A présent l'ouragan a soufflé en triomphe. Et, sur la montagne d'eau qui s'élève, par étages, au-dessus de l'abîme, voici qu'a grimpé le génie de la mort; le voici qui vient vers le navire, comme un soldat vainqueur pénètre d'assaut par des remparts brisés.

Les uns gisent, à demi morts déjà; celui-ci s'évanouit; cet autre tombe en pleurant dans les bras de ses amis; et ceux-là prient avant de mourir, pour détourner la mort.

Mais un voyageur se tenait assis, à l'écart, silencieux; et il songeait : « Heureux qui perd conscience, ou qui sait prier, ou qui a quelqu'un à qui dire adieu ! »

« Heureux qui sait prier! » écrivait le poète. Un long séjour à Rome, puis le spectacle de la malheureuse insurrection polonaise de 1831, eurent pour effet de lui apprendre à prier. Et c'est le sentiment chrétien qui, joint à l'exaltation passionnée de son patriotisme, lui inspira, en 1832, ce *Troisième chant des Aïeux* que George Sand, ici même, plaçait jadis au-dessus de *Faust* et de *Manfred* (1). En réalité, pourtant, George Sand n'avait pas compris le sens et la portée de cette œuvre singulière. Où elle ne voyait qu'un pamphlet, un appel à la haine et à la vengeance, Mickiewicz avait voulu exprimer la plainte d'un chrétien, une plainte pareille à celle qui s'exhale des *Souvenirs de la Maison des Morts* de Dostoïewski. Mais, au reste, je ne puis songer à analyser ni à juger en quelques lignes une œuvre qui suffirait, à elle seule, pour nous révéler tout entier le génie de Mickiewicz. Elle est animée d'un souffle magnifique, forte, rapide, variée comme une symphonie; et, sous la fièvre de l'inspiration, la forme garde toujours

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1839.

la même pureté. Elle la garde, plus admirablement encore, dans de courts poèmes publiés en appendice au *Troisième chant des Aïeux*. Et, bien que le *Livre du Pèlerinage polonais* soit écrit en prose, c'est aussi, sous l'apparence d'un pamphlet, un grand poème religieux, l'œuvre la plus lyrique, peut-être, que nous ait laissée Mickiewicz. Elle abonde en prières, en visions, en paraboles, en invocations touchantes et superbes. Évidemment inspirée des *Paroles d'un Croyant*, c'est assez de la placer en regard du livre de Lamennais pour sentir aussitôt toute la différence d'une âme de raisonneur et d'une âme de poète.

Ce poème en prose de Mickiewicz devait être, du reste, le dernier chant de son romantisme. Non que je prétende contester la valeur de *Monsieur Thadée*, qu'il écrivit à Paris les années suivantes, et que longtemps ses compatriotes ont tenu pour son chef-d'œuvre. Il a mis à cette épopée bourgeoise tout son talent de peintre et de psychologue, y joignant même une grâce enjouée et familière dont aucun de ses précédens ouvrages ne donnait l'idée. Son *Monsieur Thadée* mérite certainement d'aller de pair avec *Hermann et Dorothée*, avec *Jocelyn*, avec les plus parfaites productions d'un genre qui avait sa raison d'être et sa part de beauté. Mais la grande âme du poète romantique ne s'y retrouve plus, soit que l'élan prophétique des *Aïeux* ou du *Livre des Pèlerins* l'ait à jamais brisée, ou que plutôt, depuis lors, elle ait refoulé au dedans d'elle-même le feu vivant de rêves et de mélodies dont elle était pleine : car tous les auditeurs du cours de Mickiewicz s'accordent à raconter que, certains jours, sa voix avait une intensité d'accent presque surnaturelle, et qu'on voyait des flammes jaillir de ses yeux.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Nos prévisions se sont réalisées en ce qui concerne la grève générale : il y a quinze jours, nous disions que le referendum du 28 avril ne serait pas considéré comme une épreuve concluante, et il ne l'a pas été, en effet. Si on avait cru y trouver un moyen de mettre fin à la grève de Montceau-les-Mines, on s'était trompé. La situation restait la même à Montceau, sans raison apparente pour qu'elle ne se prolongeât pas encore longtemps. Il y en avait une toutefois, c'est que les grévistes étaient à bout de ressources. Leur marmite en plein air, qui avait eu tant de succès au commencement de la grève, commençait à tarir : à la gaîté et à la confiance des premiers jours avaient succédé la préoccupation et la tristesse. Le découragement était complet, et le dénouement se serait produit plus tôt, si le mirage de la grève générale n'avait pas entretenu dans les esprits un reste d'illusion. Il fallait voir ce qui sortirait du referendum. Le résultat en est maintenant connu. C'est la première fois qu'on avait recours à ce procédé. L'expérience était donc curieuse en elle-même : elle mérite d'être examinée de près.

D'après les chiffres que la Fédération des ouvriers, dont le siège est à Saint-Étienne, a communiqués au public, il y a en France 162 000 mineurs : c'est donc à 162 000 personnes qu'on a posé la question de savoir s'il y avait lieu de proclamer la grève générale pour soutenir, par esprit de solidarité, les revendications particulières des Montcelliens. Combien ont-elles pris part au scrutin ? Environ 50 000 : d'où il faut conclure que, pour des motifs divers, 112 000 se sont abstenues. Nous donnons des chiffres d'ensemble, en négligeant les petits groupes d'unités. Un aussi grand nombre d'abstentions devait enlever d'avance toute autorité au verdict qui serait rendu. Incontestablement les ou-

vriers, — à l'exception de ceux de Montceau, bien entendu, — n'avaient pas attaché grand intérêt au referendum. Dans certaines régions minières, ils avaient complètement négligé de voter, rien n'ayant d'ailleurs été préparé pour organiser le scrutin. Faut-il attribuer leur attitude à l'indifférence, ou à une réserve qui avait des causes réfléchies? Suivant les lieux, suivant les personnes, il y a eu tantôt l'un et tantôt l'autre de ces sentimens. Peut-être l'indifférence a-t-elle été le plus général ; mais la réserve et l'abstention volontaires ont eu aussi leur large part dans la journée du 28 avril. A Montceau, par exemple, où tous les ouvriers du syndicat rouge ont voté pour la grève comme un seul homme, les ouvriers du syndicat jaune n'ont pas voté contre; ils ont préféré ne pas voter du tout. Pourquoi? Évidemment parce qu'ils étaient résolus à ne pas s'incliner devant la majorité, si elle s'opposait à leur volonté de travailler. Le droit au travail est pour eux le droit de vivre et de faire vivre leurs familles : rien ne saurait les obliger à y renoncer. Ils en sont restés à cette belle parole de M. Waldeck-Rousseau, que le droit d'un seul ouvrier qui veut travailler est égal à celui de tous les autres qui ne le veulent pas. Dès lors, l'abstention s'imposait à eux en bonne logique. Prendre part au referendum aurait été en reconnaître l'autorité, et c'est ce qu'ils refusaient de faire, aimant mieux garder entières leur indépendance et leur liberté. Combien d'autres ouvriers en France ont raisonné de la même manière, on n'en peut rien savoir; mais peut-être ont-ils été fort nombreux. Vouloir leur imposer le respect du referendum et de la résolution qui risquait d'en sortir était aller au devant d'un échec certain. Les chefs et les meneurs du parti socialiste n'ont pas voulu s'y exposer. Et, quand bien même ils auraient désiré la grève générale aussi fortement qu'ils la repoussaient, ils auraient eu encore un autre motif de ne pas se compromettre en la proclamant. Depuis seize ans qu'elle existe, la loi sur les syndicats professionnels n'a pas produit complètement les effets qu'on en attendait. Il s'en faut de beaucoup que tous les ouvriers aient vu, dans le droit et dans le moyen qu'elle leur donnait de s'organiser en syndicats, le bienfait dont on avait prétendu les gratifier. Beaucoup d'entre eux, la majorité même, ont refusé jusqu'ici de se laisser affilier à un syndicat : c'est même pour ce motif que M. Millerand a fait des décrets et déposé un projet de loi destinés à exercer sur eux un *Compelle intrare* extrêmement énergique, en les plaçant dans l'alternative de n'être rien, de n'être comptés pour rien, ou d'accepter le joug syndical.

Mais la loi n'est pas encore votée. En attendant, quelle est la si-

tuation? Sur 162 000 ouvriers mineurs, il y en a plus de 100 000 qui ne sont pas syndiqués. Les syndicats peuvent prendre toutes les décisions possibles, distribuer des mots d'ordre, lancer des injonctions aux quatre vents du ciel, ces 100 000 ouvriers laissent faire, laissent dire et continuent tranquillement leur besogne quotidienne. Sans doute, dans un milieu surchauffé comme Montceau et où la tyrannie syndicale s'exerce les jours de grève par la force brutale, un trop grand nombre d'ouvriers non syndiqués, insuffisamment protégés par l'autorité publique, se voient obligés de se conformer au mouvement général; mais, partout ailleurs, ils restent libres. On a beau leur envoyer des bulletins de vote; ils les gardent dans leur poche et se tiennent à l'écart du scrutin. C'est ce qu'on a vu le 28 avril. En admettant que 10 à 12 000 ouvriers n'aient pas voté pour cause de maladie, d'absence ou d'indifférence, 100 000 au moins se sont abstenus sciemment et volontairement. Sur eux les syndicats n'ont pas de prise. Les chefs du parti ont dès lors fort bien compris que, s'ils cherchaient à leur imposer un mot d'ordre, la tentative serait vaine et n'aurait pour eux-mêmes d'autre conséquence que de manifester publiquement leur impuissance, avec des chiffres qui permettraient de la mesurer exactement. Ils n'ont pas voulu courir cette chance, et personne n'en sera surpris.

Mais leur principale raison de repousser un essai de grève générale en ce moment est qu'ils se rendaient compte de la parfaite inefficacité d'une arme qui n'était terrible qu'en apparence, et qui, en réalité, n'aurait eu sur la société bourgeoise et capitaliste aucun des effets qu'on s'en promettait. On en parlait d'ailleurs depuis trop longtemps : toutes les compagnies qui usent du charbon avaient eu le temps de prendre leurs précautions, pour le cas où la menace de la grève aurait été finalement exécutée. La France n'est pas un des grands pays producteurs de charbon, et ce qu'elle en produit n'entre que pour une part relativement faible dans la consommation nationale. L'industrie houillère suffit chez nous à faire vivre un grand nombre d'ouvriers; nous acceptons tel qu'on nous l'a donné le chiffre de 162 000; mais ces ouvriers y sont peut-être les principaux intéressés, en ce sens que, si le travail est interrompu dans les mines, ils ne touchent plus de salaires et voient leur vie de famille cruellement éprouvée, tandis qu'il est facile aux consommateurs de charbon de se pourvoir ailleurs. Ils ont même le choix entre l'Angleterre et l'Amérique. Nous savons bien que, par suite des difficultés financières provoquées chez nos voisins par la guerre Sud-Africaine, un impôt de sortie a été mis sur le char-

bon. Le chancelier de l'Échiquier a expliqué combien il était juste qu'une guerre aussi avantageuse à tout le monde, aussi honorable pour l'humanité, aussi favorable aux progrès de la civilisation universelle, fût soldée, au moins en partie, par les étrangers. Il a dit que la taxe d'exportation sur le charbon serait payée intégralement par eux, ce qui n'est pas bien sûr : à tel point qu'une grève générale de l'industrie minière menace maintenant l'Angleterre après avoir menacé la France, sous prétexte que les conditions qu'on lui impose seraient pour elle un désastre. Mais nous ne croyons pas plus à la grève en Angleterre qu'en France ; le charbon sera augmenté de prix, sans risquer jamais de faire défaut ; et, si l'Angleterre cessait pendant quelque temps d'en fournir, l'Amérique serait là avec des réserves qui ne sont pas encore près d'être épuisées, ni même sensiblement atteintes. Une grève générale en France, en élevant le prix des charbons, aurait causé une perte au consommateur, mais une perte légère comparée à celle que les ouvriers auraient subie. Cette suspension complète de la vie nationale, que les grévistes de Montceau croyaient pouvoir en quelque sorte décréter, n'est qu'une fantasmagorie puérile. Ils ne le savaient pas, eux, les malheureux, parce qu'ils n'ont guère pour aliment intellectuel que des journaux qui les trompent et les déclamations de M. Maxence Roldes ; mais M. Basly, M. Lamendin, M. Cotte, ce dernier secrétaire général de la Fédération de Saint-Étienne, sans parler de MM. Jaurès et Viviani, sont les uns trop intelligens et les autres trop instruits pour en avoir douté un seul instant. Nous ne le disons pas à leur décharge. Ils n'en sont que plus coupables d'avoir entretenu dans l'imagination des ouvriers des rêves de violence et de victoire qui devaient aboutir à une déception cruelle. Ils auraient dû avoir le courage de dire dès le premier jour la vérité qu'ils ont avouée seulement le dernier. Qu'espéraient-ils donc ? Sans doute que leur action sur le gouvernement serait assez puissante pour l'entraîner à prendre à l'égard des compagnies une attitude d'intimidation qui les amènerait à capituler : c'est ainsi qu'on s'exprime. Les plus cultivés, les plus affinés des socialistes ont dans l'esprit un coin de chimère, sans quoi ils ne seraient pas socialistes. Ils s'imaginent volontiers que le gouvernement peut tout, ou presque tout, et qu'il est maître de dicter souverainement au capital, des lois inéluctables. Ils croient qu'en effrayant le capital, on l'oblige à se rendre, tandis qu'on ne réussit qu'à le faire s'expatrier ou se cacher. Comment expliquer autrement le rôle qu'ils se sont donné et qu'ils ont joué longtemps, jusqu'au jour où il leur a bien fallu reconnaître

qu'on était à bout de ressources, et que l'heure avait sonné de mettre fin à une grève dont on ne pouvait plus attendre que des catastrophes.

Alors, ils ont pris leur parti très résolument. M. Basly, en particulier, et M. Lamendin ont mené le Congrès de Lens tambour battant. Ils se sentaient chez eux, au milieu des leurs, auxquels ils avaient su inspirer une crainte salutaire de la grève générale, qui était le commencement de la sagesse. Ils ont manœuvré avec adresse, et le Congrès a voté tout ce qu'ils ont voulu. Leur tort a été de lui faire décider que, s'il y avait des abstentions dans le referendum, le chiffre en serait ajouté à celui de la majorité. Et de quel droit, s'il vous plaît? Jamais encore, dans aucun scrutin, on n'avait imaginé une confiscation aussi monstrueuse des opinions qui n'avaient pas voulu se produire. Nous avons dit que les ouvriers jaunes de Montceau avaient fait exprès de ne pas voter, parce qu'ils étaient contraires à la grève et qu'ils entendaient ne pas s'y soumettre, si elle était votée. Les compter, malgré cela, au nombre de ses partisans, n'était pas seulement une tyrannie véritable, mais une pure absurdité. Et il en est de même pour la plupart des autres abstentionnistes. Après le vote, on s'est aperçu de la faute commise : il fallait mettre toutes les abstentions au compte de la grève générale, puisqu'elle avait réuni la majorité des votans. On a essayé d'échapper à cette obligation en disant que les abstentions devaient être rattachées à la majorité, non pas dans la France entière, mais dans chaque région : de cette manière, dans le Pas-de-Calais, par exemple, où la majorité s'était prononcée contre la grève et où les abstentions avaient été extrêmement nombreuses, on grossissait d'un coup de milliers de voix, mais de voix silencieuses, l'opinion qui avait succombé ailleurs. Quoi de plus empirique? Quoi de plus fantaisiste? Ce n'est certainement pas ce qu'avait voulu le Congrès. Mais M. Basly, le directeur du mouvement, n'y regardait pas de si près. Rien n'égale la désinvolture avec laquelle, le lendemain même du vote, il a fait savoir, par un manifeste, que les mineurs du Pas-de-Calais n'en tiendraient aucun compte. Il est même allé jusqu'à reprocher aux mineurs de Montceau d'y avoir pris part, et à soutenir qu'ils n'en avaient pas le droit, puisqu'ils étaient en cause : il fallait, de ce chef, retrancher 6 000 voix aux partisans de la grève. Les ouvriers de Montceau ont protesté avec véhémence et même avec une sorte de stupeur; mais on s'est moqué de leurs protestations. Leurs camarades du Pas-de-Calais déclaraient qu'ils n'obéiraient pas au referendum, parce qu'il était incomplet et équivoque, en quoi ils

avaient raison; mais, ajoutaient-ils, il était inadmissible que la totalité des ouvriers mineurs de France se sacrifiât à l'intérêt de quelques-uns. Que devenait dès lors ce principe sacro-saint de la solidarité, dont on avait fait tant de bruit, et que les grévistes de Montceau avaient pris si naïvement au sérieux? Le jour où il avait fallu l'appliquer, tout le monde, si on nous permet le mot, s'était défilé. Tant pis pour les Montcelliens! Ils n'avaient consulté personne pour faire leur grève : ils devaient seuls en supporter les conséquences. Soit : mais alors, à quoi bon avoir consulté la Fédération de Saint-Étienne? A quoi bon enfin avoir fait le referendum? A quoi bon avoir réuni le Congrès de Lens? Il n'était pas nécessaire de recourir à d'aussi grands moyens pour abandonner plus solennellement une poignée de malheureux : on se montrait à leur égard vraiment impitoyable. Ce qui caractérise cette grève, en dehors de sa durée exceptionnelle, c'est le luxe avec lequel on y a mis en mouvement toute l'organisation socialiste, les syndicats, la Fédération ouvrière, un Congrès quasi œcuménique, pour aboutir à quoi? Au néant. Au moment de franchir le pas décisif qui séparait de la grève générale, on a reculé, sentant qu'on allait tomber de mal en pis. Les considérations ministérielles ont été pour quelque chose dans ce dénouement; nous le voulons bien; toutefois il ne faut pas en exagérer l'importance. Quelque tendresse qu'ils aient pour le Ministère actuel, les socialistes auraient passé outre à l'inconvénient de lui causer des embarras, s'ils avaient senti le terrain solide sous leurs pas; mais le terrain s'effondrait de partout, et ne présentait plus que des abîmes. On a dit leur fait aux Montcelliens, assez rudement même. On leur a déclaré tout net qu'ils étaient libres de continuer la grève, si cela leur plaisait, mais qu'on ne s'y associerait pas au nom d'un esprit de solidarité qui serait vraiment un esprit de sacrifice, ou plutôt de folie poussée jusqu'au suicide.

Alors, les ouvriers de Montceau sont redescendus tristement dans la mine qu'ils avaient abandonnée depuis cent huit jours. Ils ont accepté tout, ne se sentant plus le cœur de résister. M. Jaurès a déclaré qu'ils étaient héroïques, et que, dans leur claire vision des intérêts de la classe ouvrière tout entière, ils avaient dégagé leurs camarades des obligations que ceux-ci avaient pu contracter à leur égard. Mais eux-mêmes n'ont rien dit de pareil. Ils ont gardé pour eux le secret de leur pensée, où se mêlaient sans doute une douloureuse amertume et une immense désillusion. M. Maxence Roldes a renoncé à claironner plus longtemps à leurs oreilles qu'ils étaient de grands vainqueurs, alors qu'ils se sentaient de pauvres vaincus. Ils ont été bien impru-

dens sans doute, mais on doit les plaindre, car ils ont été cruellement trompés. Et on les trompe encore, lorsqu'on leur promet que, dans six mois, les Chambres devront avoir voté tout un ensemble de réformes propres à assurer leur bonheur, sinon la grève générale sera enfin proclamée sans rémission. Toujours la même duperie!

Une crise ministérielle vient d'avoir lieu en Prusse, à la suite de la reprise de ce qu'on a appelé la « guerre de canaux. » Cette fois, la bataille a fait des victimes, sans même avoir été livrée, et trois ministres sont restés sur le carreau. Le plus important des trois est sans comparaison M. de Miquel, ministre des Finances et vice-président du ministère d'État. Agé aujourd'hui de soixante-treize ans, il a rempli une longue et grande existence administrative et politique, dont nous n'indiquerons pas les multiples et diverses péripéties, afin de n'avoir pas l'air de faire une oraison funèbre. On enterre assez volontiers M. de Miquel, en Allemagne; mais qui sait, avec un maître aussi mobile que Guillaume II, ce que l'avenir réserve? Mobile, nul d'ailleurs ne l'a été plus que M. de Miquel lui-même. On sait que, parti du socialisme de Karl Marx, il a évolué peu à peu vers la droite conservatrice à laquelle il a fini par arriver et avec laquelle il se confond aujourd'hui. Il a parcouru toute la gamme des opinions politiques, apportant successivement à chacune d'elles l'appui de son intelligence et de sa capacité. Il est très attaqué en ce moment, parce qu'il a l'air d'un vaincu. Naguère encore tout lui souriait; la fortune semblait aller à lui; on se demandait s'il ne deviendrait pas prochainement chancelier de l'Empire, — et alors il était entouré d'amis. La faveur impériale a porté au pinacle le comte de Bulow, qui d'ailleurs paraît fort digne de sa haute situation et en a rempli jusqu'à ce jour les devoirs avec une réelle supériorité. On a établi alors une sorte d'antagonisme entre M. de Miquel et M. de Bulow, comme s'ils ne pouvaient pas rester longtemps dans le même ministère. Nous ne savons pas ce qu'il faut penser des sentimens des deux hommes l'un à l'égard de l'autre; toutefois les derniers événemens semblent donner raison à ceux qui ne les croyaient pas destinés à vivre ensemble. Jamais la situation du comte de Bulow n'a paru plus forte. Il reste seul à la tête du ministère prussien, qu'il préside, n'ayant pas jugé à propos de donner un successeur à M. de Miquel dans ses fonctions de vice-président; il est chancelier de l'Empire; il n'a eu que des succès dans le Reichstag, c'est-à-dire dans le parlement impérial; — mais il a été moins heureux au Landtag de Prusse, et c'est là sans doute

qu'il trouvera demain, comme il les y a trouvées hier, des difficultés que la retraite de M. de Miquel n'aura peut-être pas diminuées.

La « guerre des canaux » n'est pas une nouveauté : elle a commencé il y a deux ans, après une assez longue préparation, et elle a abouti à une défaite complète du gouvernement. Nous en avons raconté l'histoire à mesure qu'elle se déroulait : l'empereur Guillaume en a été dans la coulisse le principal acteur, et par conséquent la part principale lui revient dans l'échec qui a terminé le premier acte. Il en est de même aujourd'hui, bien que l'Empereur ait paru vouloir faire croire, en sacrifiant M. de Miquel et deux de ses collègues, qu'ils étaient cause de tout le mal. Peut-être n'y sont-ils à peu près pour rien.

On sait que l'Empereur a conçu l'idée de relier l'Elbe au Rhin par un canal à deux tronçons : il s'y est attaché avec l'ardeur passionnée et la ténacité qu'il apporte à la plupart de ses entreprises. Celle-ci lui tient particulièrement au cœur. Elle correspond aux plus grands intérêts de l'État, intérêts économiques, politiques et militaires, dont l'importance est devenue à ses yeux un article de foi. Peut-être se l'exagère-t-il, mais elle est grande certainement, et, nous qui jugeons les choses du dehors, nous sommes prêts à donner raison à Guillaume contre les résistances qu'il rencontre. Ces résistances viennent surtout des agrariens de la Prusse orientale, hobereaux et grands propriétaires, loyalistes et chrétiens, comme ils le disent eux-mêmes, mais d'une indépendance farouche, lorsqu'ils jugent qu'on porte atteinte à leurs intérêts vitaux. Or, ces intérêts se résument pour eux dans la protection de l'agriculture. Il leur semble que la caste sociale à laquelle ils appartiennent est liée au sort de l'agriculture, où elle puise ses principaux moyens d'existence, et cette caste si puissamment organisée est à leur sens la charpente solide, l'ossature véritable de l'État prussien, par conséquent de l'Empire lui-même, car les deux ne sont qu'un aujourd'hui. Ils sont fonctionnaires, ils sont officiers, ils sont diplomates, et fourniraient à eux seuls des candidats à toutes les fonctions publiques, qu'ils remplissent d'ailleurs avec exactitude et probité. L'Empereur lui-même a reconnu leurs mérites en maintes circonstances ; il les ménage ; il ne veut pas se brouiller avec eux. Mais ces hommes estimables à beaucoup d'égards sont fermés aux idées nouvelles. Ils sont inquiets et jaloux des progrès des autres. Agriculteurs, ils regardent avec impatience la prospérité industrielle des provinces occidentales de l'Empire, qui a pris depuis quelques années un essor si prodigieux. On ne leur ôtera pas de l'esprit deux

idées qui s'y sont profondément enfoncées : la première est que la prospérité des provinces industrielles est faite en partie au détriment des provinces agricoles ; et la seconde, que les canaux dont l'Empereur poursuit la réalisation, utiles sans doute aux industriels de l'Ouest, ouvriront à l'invasion des produits du dehors les marchés de l'Est qui en sont déjà trop encombrés. Ces canaux apporteraient la fortune aux autres; mais, à eux, ils apporteraient la ruine, et leur ruine serait celle de l'État, privé bientôt de ses forces morales, plus indispensables mille fois que les richesses matérielles, mobiles, fugitives, dont la Prusse a pu se passer jusqu'à ce jour : ce n'est pas là qu'elle a trouvé le secret de sa grandeur.

On comprend, d'après cela, le caractère de l'opposition que font les agrariens à la construction des canaux si chers à l'Empereur. Ils ne veulent pas en entendre parler. En ce moment surtout, l'agriculture souffre; — mais ne dit-on pas qu'elle souffre toujours ? — Ce qu'il lui faut, ce sont de sérieux tarifs protecteurs, et non pas des voies de pénétration largement ouvertes à l'étranger. Les agrariens prussiens ne se contentent pas de gémir, ils agissent. Ils ont fondé depuis huit ans une Ligue agraire, *Bund der Landwirthe*, qui réunit aujourd'hui plus de deux cent mille adhérens, qui a de l'argent, qui publie des livres et des journaux, qui fait des conférences, et qui affiche la prétention d'exercer une influence prépondérante sur le gouvernement et sur les électeurs. Elle s'est fondée avec cette intention avouée, et elle l'a en partie réalisée. Il faut compter avec elle, non seulement à cause des intérêts qu'elle représente, mais parce qu'elle est une puissance politique et électorale qui sert de contrepoids à celle des socialistes. Les socialistes et les agrariens sont peut-être en ce moment les deux partis les mieux organisés en Prusse et en Allemagne. Aussi l'Empereur, quelque irrité qu'il puisse être de leur opposition, ménage-t-il les agrariens et ne veut-il pas rompre avec eux, d'autant plus qu'il partage sur plus d'un point le sentiment qu'ils ont eux-mêmes de leur importance politique et sociale. Mais les hommes de ce genre sont peu maniables : s'ils respectent profondément et sincèrement le droit divin de l'Empereur, ils ne sont pas éloignés de croire que le leur n'est pas de qualité moindre, et ils exigent qu'on le respecte aussi. Voilà les gens avec lesquels le gouvernement prussien s'est trouvé aux prises au Landtag : cette assemblée est leur forteresse. Le problème qu'avait à résoudre M. de Bulow était donc délicat et difficile; cependant il n'a pas désespéré d'y réussir.

Il a cru qu'à force d'application, de soins et de diplomatie, il pour-

rait faire voter un projet qui concilierait tant d'intérêts et de préjugés divergens. Pour cela, il fallait d'abord inspirer confiance aux agrariens et leur tenir le langage le plus propre à aller droit à leur cœur. Aussi leur a-t-il parlé de l'agriculture à peu près comme aurait pu le faire un d'entre eux. Nous ne doutons pas que M. de Bulow ne soit très frappé des maux de l'agriculture : cependant, comme diplomate, il n'en avait pas fait jusqu'à ces dernières années l'objet principal de ses préoccupations, et c'est un peu grâce aux circonstances nouvelles où il se trouve qu'il s'est découvert à leur égard de véritables trésors de sensibilité. A lire son discours, on croit distinguer des larmes dans sa voix ; à l'entendre, l'assemblée a éprouvé une émotion très vive, mais presque douce, car jamais ministre n'avait parlé mieux à l'unisson de ses propres sentimens. M. de Bulow n'a pas hésité à dire, pour conclure, qu'à l'échéance prochaine des traités de commerce, c'est-à-dire dans deux ans, il y faudrait certainement relever les tarifs douaniers. Aucune promesse ne pouvait plaire davantage aux agrariens : aussi le discours du ministre a-t-il été accueilli par eux avec une grande satisfaction.

Toutefois ils ont conservé de l'inquiétude sur un point particulier. Ils ne veulent plus de traités de commerce, jugeant qu'un traité engage l'avenir pour une durée plus ou moins longue, et cela est incontestable : or, ils entendent rester toujours libres d'exhausser, ou d'abaisser leurs tarifs, mais surtout de les exhausser, suivant l'intérêt du moment et toutes les fois qu'ils le jugeront à propos. Le système inauguré chez nous par M. Méline, et qui consiste à établir un tarif minimum et un tarif maximum entre lesquels on peut jouer à son aise, leur plaît infiniment. A la réflexion, ils se sont aperçus que M. de Bulow ne s'était pas prononcé à ce sujet, et qu'il y avait du vague dans son discours. Il semble bien que M. de Bulow n'ait pas renoncé au système des traités de commerce : il relèvera les tarifs, soit, mais d'accord avec les autres puissances, et, entre parenthèse, cet accord ne sera pas commode à établir. Si son discours a produit une bonne impression sur les agrariens de Prusse, l'effet au dehors en a été fort différent. L'Autriche et l'Italie, les deux puissances alliées de l'Allemagne, ont fait entendre des cris d'alarme, des protestations même, et si vives qu'il faut peut-être voir dans cette situation, telle qu'elle est subitement apparue, une des causes du rapprochement survenu entre l'Italie et nous. Quant à la Russie, qui n'est plus l'alliée, qui est seulement l'amie de l'Allemagne, et qui a avec elle son franc parler, elle s'est fâchée et a annoncé tout de suite qu'elle userait de vigou-

reuses représailles. Une note officieuse, dont l'inspiration ou même la rédaction a été attribuée à M. de Witte, a tenu un langage presque menaçant : on a pu croire que le chancelier de l'Empire était sur le point de compromettre ses relations avec les autres puissances pour mieux obtenir les faveurs des agrariens. Mais, donnant donnant : le gouvernement n'entendait relever les tarifs que si les agrariens votaient les canaux. On est habitué depuis longtemps en Allemagne à considérer le gouvernement parlementaire comme un marchandage perpétuel, et, cette fois, les termes généraux du marché apparaissaient très nettement. M. de Bulow a fait plus encore. Les agrariens de l'Est se plaignent de l'insuffisante navigabilité de certaines rivières ; il a promis d'en régulariser le cours. Enfin, pour que tout le monde fût content, il a promis par surcroît la régularisation de la Lippe, qui traverse les circonscriptions catholiques. Les catholiques devaient donc voter le projet : n'y trouvaient-ils pas leur compte ? On voit que ce projet, comme l'a dit plus tard M. de Bulow, avait été fait « sur le principe d'une équité compensatrice dans le domaine économique : » aussi formait-il un tout ; il fallait l'accepter ou le repousser en bloc. Le gouvernement espérait qu'il serait accepté.

O ingratitude humaine ! il n'a pas tardé à s'apercevoir du contraire. Ce beau projet, qui se proposait de mettre les agrariens et les catholiques d'accord, les a mis d'accord en effet, mais contre lui. Ils en ont pris les uns et les autres ce qui les intéressait personnellement, à savoir la régularisation de quelques fleuves et rivières, et en ont rejeté le reste, c'est-à-dire les canaux. Cela s'est passé dans une commission : on n'est pas allé jusqu'en séance publique. Le gouvernement, se jugeant d'avance battu, a jugé inutile de se battre. Son chef-d'œuvre d'habileté s'était effondré. Il a pris le parti de prononcer la clôture de la session, un peu brusquement, un peu rudement, sans s'expliquer sur ses intentions ultérieures. On a parlé de dissolution, nous n'y croyons pas : à moins de la faire précéder d'une refonte complète de la loi électorale, le pays renverrait les mêmes députés. Autant les garder tels quels. Mais l'Empereur renoncera-t-il à ses canaux ? Nous ne le croyons pas davantage. Il prendra du temps, il arrêtera des dispositions nouvelles, il fera d'autres projets, fera faire d'autres marchandages, et un jour on le verra revenir à la charge : mais rien ne prouve que ce soit avec plus de succès.

Quant à M. de Miquel, on l'a sacrifié, parce qu'il fallait un bouc émissaire, et aussi parce qu'il était devenu à un degré trop intime l'homme de la droite agrarienne. Déjà, il y a deux ans, lors de la discussion et

du rejet du premier projet, il avait paru suspect de tiédeur à l'égard des canaux. Son attitude avait semblé équivoque et suspecte. Il en a été de même cette fois. C'est lui qui avait engagé le gouvernement dans la voie des concessions aux agrariens. Le gouvernement a jugé qu'il avait poussé ces concessions très loin, qu'il s'était presque compromis en les faisant, qu'il s'était attiré des embarras avec certaines puissances : et tout cela inutilement. Puisque M. de Miquel s'était donné aux agrariens, on espérait qu'il avait pris de l'influence sur ses nouveaux amis : le pitoyable fiasco auquel on aboutissait donnait une impression contraire. On en rejetait sur lui la responsabilité peu glorieuse, car il n'y a rien de moins glorieux qu'une intrigue parlementaire qui ne réussit pas. Pourtant M. de Miquel a été traité avec des ménagemens particuliers. Mis en demeure de donner sa démission, celle-ci a été acceptée comme s'il l'avait donnée spontanément et pour cause de santé. L'Empereur a rendu hommage à sa longue et brillante carrière, aux services qu'il avait rendus, à ceux qu'il rendrait encore à la Chambre des Seigneurs dont il l'a nommé membre à vie : après quoi, il a donné à M. de Bulow des marques redoublées et publiques de sa confiance et de sa faveur. L'heureux chancelier, malgré son échec, sort de la crise avec tous les honneurs de la guerre; mais il a trop d'esprit pour ne pas prévoir les difficultés de l'œuvre qu'on attend de lui. Les ministres qui s'en vont, en dehors de M. de Miquel, et ceux qui arrivent, à l'exception de M. Mœller, sont des hommes de second plan. L'intérêt qui s'attache à sa nomination vient de ce que M. Mœller est un industriel, et c'est la première fois qu'un industriel est ministre en Prusse. De plus, il a le portefeuille du commerce, celui qui, à la veille des négociations douanières, a peut-être le plus d'importance. On dit que ses opinions économiques ne sont pas de nature à trop inquiéter les agrariens. En somme, nous venons d'assister à une entreprise très compliquée, qui a échoué : nous allons, avec une nouvelle distribution des rôles, mais tout en gardant le personnage principal, assister à une autre qui ne sera pas moins compliquée, et dont il est pour le moment impossible de dire si elle réussira, ou si elle échouera à son tour.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

ap
d'
de
C
y
ve
fa
se
da
av
ba
le

fa
m
in
re
m
o

LES OBERLÉ

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — LA PREMIÈRE RÉUNION DE FAMILLE

Jean Oberlé se dirigea très lentement vers cette cloche qui appelait. Tout lui était joie en ce moment. Il reprenait possession d'un monde qui, après des années, venait de lui être rouvert et désigné comme le lieu d'habitation, de travail et de bonheur. Ces mots se jouaient dans son esprit troublé délicieusement; ils y passaient et s'y poursuivaient comme une troupe de dauphins, voyageurs de surface, et d'autres les accompagnaient : vie de famille, confortable, autorité sociale, embellissemens, agrandissemens. La maison se nommait la maison paternelle. Il la regardait avec tendresse, en suivant l'allée près du gave : il monta avec respect les degrés du perron, se souvenant qu'elle avait été bâtie par l'aïeul, auquel elle appartenait encore, ainsi que tout le domaine, d'ailleurs, sauf la scierie et le chantier.

Après avoir suivi le vestibule qui traversait la maison, d'une façade à l'autre, il ouvrit la dernière porte à gauche. La salle à manger était la seule pièce qui eût été « renouvelée » d'après les indications et suivant le goût de M. Joseph Oberlé. Tandis qu'on retrouvait ailleurs, dans le salon, le billard et les chambres, les meubles apportés par le grand-père, les velours d'Utrecht jaune ou vert et les bois d'acajou, « ma création, » selon l'expression

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

de M. Joseph Oberlé, se recommandait par une absence complète de lignes. La couleur y remplaçait le style. Les murs étaient revêtus de boiseries en bois d'érable veiné, gris bleu, gris lilas par endroits, gris cendré, gris rosé, qui montaient jusqu'à la moitié de la hauteur de l'étage. Au-dessus, et rejoignant les poutrelles peintes du plafond, quatre panneaux de toile tendue et ornée de dessins de feutre ras, représentaient des iris, des passeroses, des verveines et des glaïeuls. Partout où cela avait été possible, la ligne droite était sacrifiée. Les moulures des portes décrivaient des courbes qui s'écartaient follement comme des tiges de lianes, sans qu'on vît pourquoi. Les châssis de la vaste fenêtre ondulaient. Les chaises en bois de hêtre plié venaient de Vienne. L'ensemble n'avait pas de caractère, mais un charme de lumière adoucie et d'imitation lointaine du monde végétal. On eût dit la salle à manger d'un jeune ménage heureux.

Les quatre convives habituels que Jean Oberlé allait rencontrer là ne répondaient guère à cette image de joie, et l'harmonie faisait défaut entre eux et le décor de la salle. Ils s'asseyaient invariablement chacun à la même place, autour de la table carrée, selon l'ordre établi par des affinités et des antipathies profondes.

La première à gauche de la fenêtre, la plus proche des vitres qui versaient sur elle les reflets de leurs contours biseautés, était Mme Monique Oberlé. Longue et mince, avec un visage qui avait été plein et frais, qui était à présent pâle, tout plissé et réduit, elle donnait l'impression d'un être habitué à n'entendre qu'un seul mot autour d'elle : « Vous avez tort! » Ses yeux de myope, très doux, effleuraient les hôtes qu'on lui présentait d'un sourire toujours prêt à se retirer et à s'effacer. Ils ne se posaient que quand ils avaient erré un peu de temps, quand rien ne les avait repoussés ou méconnus. Alors, ils laissaient voir une intelligence claire, un cœur très bon, devenu un peu sauvage et triste, capable encore d'illusion et d'accès de jeunesse.

Nulle n'avait eu une enfance plus insouciante, ni qui semblât moins bien faite que la sienne pour la préparer au rôle qu'elle avait eu plus tard. Elle s'appelait alors Monique Biehler, de la vieille famille Biehler, d'Obernai. Du haut de la maison patrimoniale, qui lève, sur les remparts de la petite ville, son pignon à redan, elle voyait la plaie immense devant elle. Le jardin, tout plein de buis taillés, et de poiriers, et d'aubépines, où elle jouait,

n'était séparé que par une grille de la promenade publique établie sur l'ancienne muraille, si bien que la vision de l'Alsace s'imprimait tout le jour dans cette âme d'enfant, et en même temps l'amour de cette patrie alors si heureuse, de sa beauté, de sa paix, de sa liberté, de ses villages dont elle savait les noms, dont elle eût dessiné la grappe rose épandue parmi les moissons. Monique Biehler ne connaissait rien autre chose. Elle ne quittait Obernai, avec tous les siens, que pour aller passer deux mois d'été au logis de Heidenbruch, dans la forêt de Sainte-Odile. Une seule fois il lui était arrivé de franchir les Vosges, l'année d'avant son mariage, pour faire un pèlerinage à Domrémy en Lorraine. Ç'avaient été trois jours d'enthousiasme et de fervente prière. Mme Oberlé se souvenait de ces trois jours comme de la plus pure joie de sa vie. Elle disait : « Mon voyage en France. » Elle était demeurée naïve ; elle avait gardé, dans son existence très retirée à Alsheim, les effaremens faciles, mais aussi la sincérité de sa tendresse, la hardiesse secrète de son affection de jeune fille pour le pays et pour les gens du pays. Elle avait donc souffert plus qu'une autre n'eût fait à sa place, en voyant son mari se rapprocher du parti allemand d'Alsace et y entrer enfin. Elle avait souffert dans sa fierté d'Alsacienne et plus encore dans son amour maternel. Pour la même cause qui la séparait moralement de son mari, on éloignait d'elle ses enfans. Les rides de son visage, fané avant l'âge, auraient pu porter un nom, celui de la douleur qui les avait creusées, ride de la bonté méprisée, ride des prévenances inutiles, ride de la patrie alsacienne injuriée, de la séparation d'avec Jean et Lucienne, de l'inutilité de ce trésor d'amour qu'elle avait amassé pour eux tout le long de sa vie de jeune fille et de jeune femme.

L'amertume avait été d'autant plus vive que Mme Oberlé ne se faisait aucune illusion sur les motifs véritables qui guidaient son mari. Celui-ci l'avait bien deviné. Il était humilié par ce témoin auquel il n'en imposait pas, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer. Elle personnifiait pour lui la cause même qu'il avait abandonnée. C'est à elle qu'il s'adressait, quand il éprouvait le besoin de se justifier, — et il le faisait à tout propos, — c'est contre elle qu'il s'emportait, contre sa désapprobation muette. Jamais une seule fois, depuis vingt ans, il n'avait pu lui arracher un mot de consentement à ce que l'Alsace fût allemande. Cette timide cédait à la force, mais elle n'approuvait pas. Elle suivait

son mari dans le monde allemand ; elle s'y montrait si digne qu'on ne pouvait ni se tromper sur son attitude, ni lui en vouloir. Elle sauvegardait ainsi plus que les apparences. Mère séparée de ses enfans, elle ne s'était pas séparée de son mari. Ils habitaient encore deux lits jumeaux de la même chambre. Ils avaient des scènes continuelles, quelquefois muettes d'un côté, quelquefois aigres et violentes de part et d'autre. Cependant Mme Oberlé comprenait que son mari ne détestait en elle que sa clairvoyance et son jugement. Elle espérait n'avoir pas toujours tort. Maintenant que les enfans étaient grands, elle pensait qu'il y aurait des décisions de suprême importance à prendre à leur sujet, et que, par sa longue patience et par de nombreuses concessions, elle aurait peut-être gagné le droit de parler alors et de se faire écouter.

Près d'elle et à sa droite, s'était toujours assis le grand-père, M. Philippe Oberlé. Depuis plusieurs années, cinq minutes avant l'heure des repas, la porte de la salle à manger s'ouvrait, le vieillard entrait, appuyé sur le bras de son valet de chambre, tâchant de marcher droit, vêtu d'un vêtement vague en laine sombre, le ruban rouge à la boutonnière, la tête lasse et penchée, les paupières presque closes, la face gonflée et exsangue. On l'installait dans un fauteuil à oreilles, capitonné de gris ; on lui attachait autour du cou sa serviette, et il attendait, le corps appuyé au dossier, les mains sur la table, ses mains pâles comme de la cire, où se dessinaient et se tordaient les veines bleues. Quand les convives arrivaient à leur tour, M. Joseph Oberlé lui serrait la main ; Lucienne lui jetait un baiser avec beaucoup de mots sonores, dits d'une voix fraîche ; Mme Oberlé se penchait, et, sur le front du vieillard, appuyait ses lèvres fidèles. Il la remerciait en la regardant s'asseoir. Il ne regardait pas les autres. Alors, il faisait, seul avec elle, le signe de la croix, étant fils de la vieille Alsace qui priait. Et, servi par cette voisine silencieusement charitable, qui connaissait ses goûts, sa honte de certaines maladresses, et qui prévenait ses désirs, il commençait à manger, lentement, ayant peine à mouvoir le ressort détendu de ses muscles. Sa tête songeuse demeurait appuyée au fauteuil. Elle veillait dans un corps presque anéanti. Elle était le théâtre où passaient, pour le plaisir et la peine d'un seul, les ancêtres de ceux dont les noms étaient cités devant lui. Il ne parlait pas, mais il se souvenait. Quelquefois, il tirait de sa poche

une ardoise d'écolier et un crayon, et il écrivait, d'une écriture incertaine, deux ou trois mots qu'il faisait lire à sa voisine : rectification, date oubliée, approbation, ou, bien souvent, refus de s'associer aux paroles qu'on prononçait de l'autre côté de la table. Le plus souvent, on reconnaissait qu'il était intéressé ou ému, au battement de ses paupières appesanties. Ce n'était qu'un instant. La vie retombait aussitôt dans le fond de la prison dont elle avait essayé d'ébranler les barreaux. La nuit se refaisait autour de sa pensée inhabile à se manifester. Et, malgré l'habitude qu'ils en avaient, le spectacle de cette douleur et de cette ruine pesait sur chacun des membres de la famille assemblée. Il était moins pénible aux étrangers qui s'asseyaient un soir à la table d'Alsheim, car l'aïeul, ces jours-là, n'essayait pas de rompre le cercle de ténèbres et de mort qui l'opprimait. M. Joseph Oberlé avait tenu, cependant, jusqu'à ces dernières années, à présenter ses hôtes à son père, jusqu'au jour où celui-ci avait écrit sur l'ardoise : « Ne me présente plus personne, surtout aucun Allemand : ils me salueront; cela suffit. » Il conservait seulement l'habitude, — et c'était là une pensée touchante de cet homme égoïste, — de rendre compte des affaires de l'usine, chaque soir, au vieux chef. Après le dîner, en fumant dans la salle à manger, tandis que les deux femmes passaient dans le salon, il racontait le courrier, les expéditions, les achats de coupes. Bien que M. Philippe Oberlé ne fût plus que le commanditaire de l'industrie qu'il avait fondée, il avait l'illusion de conseiller encore et de diriger. Il entendait parler des érables, des pins et des sapins, des chênes et des hêtres parmi lesquels il avait respiré cinquante ans. Il tenait à la « conférence, » comme il l'appelait, comme au seul moment de la journée où il s'apparaissait à lui-même quelqu'un dans la vie des autres. Hors de là, il n'était qu'une ombre, qu'une âme muette et présente, qui jugeait sa maison, mais ne disait que rarement son arrêt.

Son fils, sur une question capitale, était en désaccord avec lui. Placé à table juste en face de son père, M. Joseph Oberlé pouvait bien affecter de ne s'adresser, tout le temps du repas, qu'à sa femme et à sa fille. Il pouvait bien éviter de voir les doigts qui remuaient d'impatience ou qui écrivaient pour Mme Oberlé. Il n'était pas homme à écarter les sujets douloureux. Comme tous ceux qui ont eu dans leur vie une grande décision à prendre, et qui ne l'ont pas prise sans un trouble profond de

la conscience, il revenait indéfiniment sur la question allemande. Tout lui était prétexte à la reprendre, les éloges, les blâmes, les faits divers, les événemens politiques annoncés dans le journal du matin, une carte de visite apportée par le facteur, une commande de planches reçue de Hanovre ou de Dresde, le désir exprimé par Lucienne d'accepter une invitation au bal. Il éprouvait le besoin de se glorifier de ce qu'il avait fait, comme les généraux vaincus d'expliquer la bataille et la nécessité où ils se sont trouvés d'agir de telle et telle façon. Toutes les ressources de son esprit, qui était fécond, s'exerçaient sur ce cas de conscience qu'il déclarait depuis longtemps résolu, et qui n'éveillait plus de discussion, ni de la part de l'aïeul malade, ni de celle de la femme opprimée et décidée au silence.

Lucienne seule approuvait et soutenait son père.

Elle le faisait avec la décision de la jeunesse qui juge sans ménagement la douleur des anciens, les souvenirs et tout le charme du passé, sans comprendre, et comme si c'étaient des choses mortes, livrées à la seule raison. Elle avait vingt ans, beaucoup d'orgueil et de bonne foi en même temps, une confiance naïve en soi, une nature impétueuse, et une réputation de beauté qui n'était qu'à moitié justifiée. Élancée comme sa mère et, comme elle, grande et bien faite, elle tenait de son père des traits plus larges, plus conformes au type habituel de l'Alsace, et une tendance à épaissir. Toutes les lignes de son corps étaient déjà épanouies et formées. Lucienne Oberlé donnait, à ceux qui la voyaient pour la première fois, l'impression d'une jeune femme plutôt que celle d'une jeune fille. Elle avait une physionomie extrêmement mobile et ouverte. Quand elle écoutait, ses yeux, moins grands et d'un vert plus clair que ceux de son frère, ses yeux et sa bouche également aigus quand elle souriait, suivaient la conversation et disaient sa pensée.

Elle rêvait peu. Un autre charme encore que la vivacité de son esprit expliquait ses succès mondains : l'éclat incomparable de son teint, de ses lèvres rouges, la splendeur de sa chevelure d'un blond pâle, mêlée de mèches ardentes, et de masse si opulente et si lourde qu'elle brisait les peignes d'écaille, échappait aux épingles, et, pesant en arrière, obligeant à se relever le front qu'elle enveloppait de lumière, creusant un pli dans la nuque qu'elle couvrait d'un reflet doré, donnait à Lucienne Oberlé le port de tête d'une jeune déesse fière. Son oncle Ulrich lui disait

en riant : « Quand je t'embrasse, je crois embrasser une pêche de vigne. » Elle marchait bien ; elle jouait bien au tennis ; elle nageait dans la perfection, et, plus d'une fois, les journaux de Baden-Baden avaient imprimé les initiales de son nom dans les articles où ils célébraient « nos meilleures patineuses. » Cette éducation physique l'avait déjà éloignée moralement de sa mère, qui n'avait jamais été qu'une promeneuse intrépide, devenue une médiocre marcheuse. Mais d'autres causes avaient agi et les avaient plus profondément et plus irrévocablement séparées l'une de l'autre. C'était sans doute l'instruction tout allemande de la pension Mündner, plus scientifique, plus solennelle, plus pédante, plus éparpillée et beaucoup moins pieuse que celle de sa mère, élevée partie à Obernai, partie chez les religieuses de Notre-Dame, au couvent de la rue des Mineurs, à Strasbourg. Mais c'étaient surtout les relations et le milieu. Lucienne, ambitieuse comme son père, portée comme lui vers le succès, entièrement soustraite à l'influence maternelle, confiée pendant sept ans à des maîtresses allemandes, reçue dans des familles allemandes, vivant parmi des élèves en majorité allemandes, flattée un peu par tout le monde, ici à cause du charme de sa nature, là pour des motifs de politique et de prosélytisme inconscient, avait pris des habitudes d'esprit bien différentes de celles de l'Alsace d'autrefois. Rentrée chez elle, elle ne comprenait plus le passé de sa race et de famille. Pour elle, ceux qui défendaient l'ancien état de choses ou qui le regrettaient, sa mère, son grand-père, son oncle Ulrich, étaient les représentans d'une époque finie, d'une opinion déraisonnable et puérile. Tout de suite elle s'était mise du côté du père, contre les autres. Et elle en souffrait. Elle s'attristait de rencontrer, si près de soi, des personnes de cette espèce que toute la pension Mündner et toutes ses relations mondaines de Baden-Baden et de Strasbourg considéraient comme arriérée. Depuis deux ans, elle vivait dans une atmosphère de contradiction. Elle éprouvait pour sa famille des sentimens qui se combattaient, pour sa mère, par exemple, une tendresse véritable et une commisération grande d'appartenir à un monde condamné et comme à un autre siècle. Les confidens lui manquaient. Jean, son frère, en serait-il un? Inquiète de le voir arriver, presque étrangère à lui, désireuse d'affection, excédée par les luttes familiales, et espérant bien que Jean Oberlé se rangerait du côté qu'elle avait choisi, qu'il serait

un appui et un argument nouveau, elle avait hâte et peur de cette rencontre. Son père venait de lui dire la conversation qu'il avait eue avec Jean. Elle avait dit, crié plutôt : « Merci de me donner mon frère ! »

Ils étaient tous quatre à table, quand le jeune homme entra dans la salle à manger.

Les deux femmes, qui étaient l'une en face de l'autre et dans la lumière de la fenêtre, tournèrent la tête, l'une doucement, avec un sourire qui disait : « Que je suis fière de mon enfant ! » l'autre renversée sur le dossier de sa chaise, les lèvres entr'ouvertes, les yeux tendres comme si ç'avait été son fiancé qui entrait, désireuse et sûre de plaire, disant tout haut : « Viens te mettre ici, près de moi, au bout de la table. Je me suis faite belle pour te faire honneur, regarde ! » et, tout bas, en l'embrassant : « Mon Dieu, que c'est donc bon d'avoir quelqu'un de jeune à qui dire bonjour ! » Elle savait être agréable à regarder, dans son corsage de surah mauve orné d'entre-deux de dentelles Elle avait aussi un plaisir véritable à retrouver ce frère qu'elle n'avait pu qu'entrevoir, la veille, avant de prendre le train pour Strasbourg. Jean la remercia d'un coup d'œil ami et heureux, et s'assit au bout de la table, entre Lucienne et sa mère. Il dépliait sa serviette, et le valet de chambre Victor, fils de fermiers alsaciens, au visage de pleine lune, aux yeux de petite fille, toujours tremblant de mal faire, s'approchait de lui, portant un ravier, quand M. Joseph Oberlé, qui achevait d'écrire une note sur son carnet, tira ses deux favoris, et dit :

— Vous voyez bien Jean Oberlé ici présent, vous, mon père, vous, Monique, toi, Lucienne : eh bien ! j'ai une nouvelle à vous annoncer à son sujet. Je lui ai permis d'habiter définitivement Alsheim, de devenir industriel et marchand de bois.

Trois visages se colorèrent à la fois ; Victor lui-même, tremblant comme une feuille, retira son ravier.

— Est-ce possible ? dit Lucienne, qui ne voulait pas avoir l'air, devant sa mère, d'être avertie de l'événement. Il ne fera pas son stage de référendaire ?

— Non.

— Après son volontariat, il reviendra ici pour toujours ?

— Oui, pour toujours avec nous.

Le second moment de l'émotion est quelquefois plus énervant que le premier. Les paupières de Lucienne Oberlé battirent

plus vite, et se mouillèrent. Elle riait en même temps, ses lèvres rouges toutes frémissantes de mots tendres.

— Ma foi, dit-elle, tant mieux! Je ne sais pas si c'est ton intérêt, Jean, mais, pour nous, tant mieux!

Elle était vraiment jolie en ce moment, penchée vers son frère, vibrant d'une joie qui n'était pas feinte.

— Je vous remercie, fit Mme Oberlé, en regardant gravement son mari pour essayer de deviner à quelle raison il avait obéi; je vous remercie, Joseph : je n'aurais pas osé vous le demander.

— Mais, vous voyez, ma chère, répondit l'industriel en s'inclinant, vous voyez, quand les projets sont raisonnables, je les accepte. Je suis, d'ailleurs, si peu habitué d'être remercié que, pour une fois, le mot me fait plaisir... Oui, nous venons d'avoir une conversation décisive. Jean sera emmené dès demain, par mon acheteur, dans nos coupes en exploitation. Je ne perds jamais de temps, vous le savez.

Mme Oberlé vit se tendre vers elle la main maladroite de l'aïeul, elle prit l'ardoise qu'il tenait, et lut cette ligne :

— C'est la dernière joie de ma vie.

Rien n'annonçait le bonheur sur ce visage devenu insensible comme un masque, rien, si ce n'est peut-être la fixité avec laquelle M. Philippe Oberlé considérait son fils, qui avait rendu un enfant à l'Alsace et un successeur à l'industrie familiale. Il s'étonnait, et il se réjouissait. Toute la table faisait comme lui et oubliait de manger. Le valet de chambre oubliait aussi de servir, et songeait à l'importance qu'il aurait, en annonçant à la cuisine et dans le bourg : « Monsieur Jean est décidé à prendre l'usine! Il ne quittera plus le pays! » Pendant quelques minutes, dans la salle à manger d'érable gris, chacune des quatre personnes qui se réunissaient là tous les jours eut son rêve différent, son jugement secret; chacune eut la vision, qu'elle ne communiqua pas, des conséquences possibles ou probables qu'aurait l'événement relativement à elle-même; chacune ressentit un trouble à la pensée que demain se trouverait tout autre qu'elle ne l'avait prévu. Quelque chose s'écroulait, des habitudes, des projets, un régime accepté ou subi depuis des années. C'était comme un désordre et une déroute mêlée à la joie de la nouvelle.

La plus jeune de tous reprit la première sa liberté d'esprit. Lucienne dit :

— Est-ce que nous n'allons pas déjeuner, parce que Jean déjeune avec nous? Mon cher, nous ressemblons en ce moment à ce que nous étions avant ton arrivée, non pas tous les jours, mais quelquefois : des êtres muets qui ne pensent que pour eux-mêmes... C'est tout à fait contraire au charme des réunions... Nous n'allons pas recommencer, dis?

Elle se mit à rire, comme si désormais les mésintelligences avaient disparu. Elle plaisanta avec esprit sur les repas silencieux, sur les soirées d'Alsheim qui se terminaient à neuf heures, les visites rares, l'importance d'une invitation reçue de Strasbourg. Et tout le monde l'encourageait tacitement à médire de ce passé, aboli par la résolution de cet homme pleinement heureux, maître de lui-même, qui observait et étudiait sa sœur avec une admiration étonnée.

— A présent, conclut-elle, tout va changer. D'ici le mois d'octobre, nous serons cinq au lieu de quatre, sous le toit d'Alsheim. Ensuite, tu feras bien ton volontariat, mais ça ne dure qu'un an, et, d'ailleurs, tu auras des permissions?

— Tous les dimanches.

— Tu viendras coucher, petit? demanda Mme Oberlé.

— Je crois que oui, le samedi soir.

— Et un joli uniforme, sais-tu? reprit Lucienne, cette tunique Attila couleur de bleuet, soutachée de jaune, ces bottes noires, cette lance,... mais j'aime surtout le colback en peau de phoque de la grande tenue, avec son panache de crin blanc et noir, et les brandebourgs blancs... C'est un des plus jolis uniformes de notre armée.

— Oui, un des plus jolis de l'armée allemande, s'empressa de reprendre Mme Oberlé, voulant réparer le mot malheureux de sa fille, car le grand-père avait fait, avec la main, le geste d'effacer quelque chose sur la nappe.

M. Joseph Oberlé ajouta en riant :

— Un des plus chers également. Je te fais un joli cadeau, Jean, en te laissant choisir le régiment de hussards rhénans n° 9 : je n'en serai pas quitte à moins de 8 000 marks!

— Vous croyez? si cher que cela?

— J'en suis sûr. Hier encore, chez le conseiller von Boscher, je citais devant deux officiers les chiffres que je croyais exacts, et personne ne me contredisait. Officiellement, un volontaire d'un an, dans l'infanterie, doit dépenser 2 200 marks, il en dépense

en réalité 4000; dans le train, il devrait en dépenser 2700, il en dépense 5000; dans la cavalerie, l'écart est plus fort encore, et, quand on prétend que vous pouvez vous en tirer avec 3600 marks, on se moque des gens, il faut compter de 7 à 8000 marks. Voilà ce que j'avançais, et ce que je soutiens...

— C'est que le régiment est admirablement composé, père, interrompit Lucienne.

— Beaucoup de fortune, en effet...

— Beaucoup de noblesse aussi, mêlée à des fils de riches industriels des bords du Rhin.

Il y eut ici un sourire d'intelligence, rapide, entre Lucienne et son père. Jean fut le seul à le remarquer. A peine si la jeune fille avait laissé s'allonger ses deux lèvres aiguës. Elle reprit :

— Les places de volontaires sont si recherchées qu'il faut s'y prendre de bonne heure pour en retenir une.

— Il y a déjà trois mois que j'ai parlé à ton colonel, dit M. Oberlé. Tu seras recommandé à plusieurs de tes chefs.

Lucienne lança étourdiment :

— Tu pourras nous en amener quelques-uns ici! Ce serait amusant!

Jean ne répondit pas. Mme Oberlé rougit, comme elle faisait souvent, quand une parole de trop était prononcée devant elle. Lucienne riait encore, quand le grand-père cessa de manger, et péniblement, par saccades dont chacune devait être douloureuse, tourna vers sa petite-fille sa tête blanche et triste. Les yeux du vieil Alsacien devaient avoir un langage bien facile à traduire, car la jeune fille cessa de sourire, fit un geste léger d'impatience comme si elle disait : « Ma foi! je n'ai pas fait attention que vous étiez là! » et se pencha vers son père pour lui offrir du vin de Wolxheim, en réalité pour échapper au reproche qu'elle sentait peser sur elle. Les trois autres convives, M. Joseph Oberlé, Jean et sa mère, comme s'ils se fussent entendus pour ne pas prolonger l'incident, se remirent à causer du volontariat, de la caserne Saint-Nicolas de Strasbourg, mais avec précipitation, en multipliant les mots, et les marques d'intérêt, et les gestes inutiles. Aucun d'eux n'osait lever la tête dans la direction de l'aïeul. M. Philippe Oberlé continuait de fixer, de son regard implacable comme un remords, sa petite-fille coupable d'une parole étourdie et fâcheuse. La fin du déjeuner fut abrégée par le

malaise qui devint tout à fait grand, lorsque M. Philippe Oberlé, prié par sa belle-fille d'oublier le mot de Lucienne, eut répondu non et refusé de continuer à manger.

Dix minutes plus tard, dans les allées du parc, Lucienne rejoignait son frère, qui avait pris les devans, et qui allumait un cigare. En l'entendant venir derrière lui, il se retourna. Elle ne riait plus. Elle n'avait pas mis de chapeau, malgré le vent qui la décoiffait, mais, ayant jeté sur ses épaules un châle de laine blanc, sans plus chercher à plaire, devenue passionnée tout à coup et dominatrice, elle accourait.

— Tu as vu? dit-elle. C'est intolérable!

Jean aspira cinq ou six bouffées, les mains réunies pour protéger l'allumette enflammée, puis, jetant le tison rouge :

— Sans doute, ma petite, mais il faut savoir supporter...

— Il n'y a pas de petite, interrompit-elle vivement, il y a une grande, au contraire, et qui a besoin de s'expliquer nettement avec toi. Nous avons été trop séparés, mon cher, nous avons besoin de nous connaître, car je te connais à peine, et tu ne me connais pas. Je vais t'aider, sois tranquille, je viens pour ça.

Il eut un regard d'admiration affectueuse pour cette belle créature, violemment émue, qui venait à lui si délibérément; puis, sans se départir de son calme, sentant que son rôle et son honneur d'homme lui commandaient de demeurer juge et de ne pas s'animer à son tour, il se mit à marcher près de Lucienne, dans l'allée que bordait un long massif d'arbres d'un côté, et, de l'autre, la pelouse.

— Tu peux me parler, Lucienne, tu peux être sûre...

— De ta discrétion? Je te remercie, je n'en ai pas besoin ce matin. Je veux t'exposer simplement ma manière de penser sur un point, et je n'en fais pas mystère. Je te répète que c'est intolérable. On ne peut rien dire ici de l'Allemagne ou des Allemands, si ce n'est du mal. Dès qu'un mot d'éloges ou seulement de justice est prononcé à leur endroit, maman se mord les lèvres et grand-père me fait des hontes publiques, devant les domestiques, comme tout à l'heure. Est-ce un crime de dire à un volontaire d'un an : « Tu amèneras des officiers à Alsheim? » Pouvons-nous empêcher que tu fasses ton service dans un régiment allemand, dans une ville allemande, commandé par des officiers qui, pour être Allemands, n'en sont pas moins des hommes du monde accomplis?

Elle marchait nerveusement, et, de la main droite, tordait une chaîne d'or qu'elle portait sur son corsage mauve.

— Si tu savais, mon pauvre Jean, ce que j'ai souffert de ce défaut de liberté de la maison, de trouver nos parens si différens de l'éducation qu'ils nous ont donnée! Car enfin, pourquoi me l'ont-ils donnée?

Le jeune homme enleva de ses lèvres le cigare qu'il fumait.

— Notre éducation, Lucienne, ce n'est que mon père qui l'a voulue.

— Lui seul est intelligent!

— Oh! comment peux-tu parler ainsi de ta mère?

— Comprends bien, reprit-elle sans embarras, je ne suis pas de celles qui taisent la moitié de leur pensée et qui rendent l'autre méconnaissable à force de la fleurir. J'aime beaucoup maman, plus que tu ne crois, mais je la juge. Elle a l'intelligence du ménage, elle est fine, elle a un petit goût de littérature, mais elle n'a aucune intelligence des questions générales. Elle ne voit pas au delà d'Alsheim. Mon père, lui, a beaucoup mieux compris la situation qui nous est faite en Alsace, il a été éclairé par ses relations, qui sont très étendues et de toute sorte, par son intérêt commercial et par son ambition...

Et, comme Jean faisait un mouvement d'interrogation : « De quelle ambition parles-tu? » Lucienne reprit :

— Je te surprends; oui, pour une petite fille, comme tu disais, je te parais audacieuse et même irrévérencieuse. Est-ce vrai?

— Un peu.

— Mon ami, je ne fais que devancer ton jugement, que t'empêcher de perdre du temps en études psychologiques comparées. Tu arrives, je suis sortie de pension depuis deux ans et demi . je te fais profiter de mon expérience. Eh bien! il n'y a pas de doute : notre père est ambitieux. Il avait tout ce qu'il faut pour parvenir : une volonté de fer vis-à-vis de ses inférieurs, beaucoup de souplesse avec les autres, de la fortune, une facilité d'esprit qui le rend supérieur à tout ce que nous voyons ici d'industriels ou de fonctionnaires allemands. Je te prédis que, maintenant qu'il est en grâce auprès du Statthalter, tu ne tarderas pas à le voir candidat à la députation...

— C'est impossible, Lucienne!

— Peut-être, mais ça sera certainement. Je ne dis pas qu'il se

présentera à Obernai, mais quelque part en Alsace; et il sera nommé, parce qu'il sera très appuyé par le gouvernement et qu'il y mettra le prix... Tu n'as peut-être pas fait entrer cet événement dans tes calculs, lorsque tu te décidais à revenir à Alsheim. Je devine bien que je te trouble. Tu en verras bien d'autres. Ce qu'il faut que tu saches, mon cher Jean, — elle insista sur le mot « cher, » — c'est que la maison de famille n'est pas drôle. Nous sommes divisés irrémédiablement.

Jean et Lucienne se turent un moment, parce que la porterie était toute proche, puis ils tournèrent avec la pelouse, et prirent la seconde allée qui ramenait vers la maison.

— Irrémédiablement? Tu crois?

— Il faudrait être une enfant pour en douter. Mon père ne changera pas et ne redeviendra pas Français, parce que ce serait renoncer à tout avenir et à beaucoup d'avantages commerciaux; maman ne changera pas, parce qu'elle est femme et que, devenir Allemande, ce serait abandonner un sentiment qu'elle croit très noble. Tu n'as pas la prétention de convertir grand-père? Alors?...

Elle s'arrêta, et se plaça en face de Jean.

— Alors, mon cher, puisque tu ne peux pas amener la paix par la douceur, amène-la par la force. Ne crois pas que tu pourras rester neutre. Même si tu le voulais, les circonstances ne le permettront pas, j'en suis sûre. Joins-toi à moi et à mon père, même si tu ne penses pas en toutes choses comme nous. J'ai cherché à te voir pour te supplier d'être avec nous. Quand maman comprendra que ses deux enfans lui donnent tort, elle défendra avec moins d'énergie ses souvenirs de petite fille; elle recommandera au grand-père de s'abstenir de démonstrations comme celle de ce matin, et les repas ressembleront moins à des luttes en champ clos. Nous dominerons. C'est tout ce que nous pouvons espérer. Veux-tu?... Papa m'a dit, rapidement, ce matin, que tu n'avais pas une tendresse vive pour les Allemands. Mais tu n'as pas d'animosité contre eux?

— Non.

— Je ne demande que de la tolérance et des égards pour eux, c'est-à-dire pour nous qui les voyons. Tu as vécu dix ans en Allemagne, tu continueras de faire ici ce que tu faisais là-bas : tu ne quitteras pas le salon quand l'un d'eux viendra nous voir?

— Évidemment. Mais, vois-tu, Lucienne, même si j'agis d'une autre manière que maman, parce que mon éducation m'a rendu

supportable ce qui lui est odieux, je ne pourrai pas la blâmer. Je lui trouve des raisons touchantes d'être ce qu'elle est.

— Touchantes?

— Oui.

— Moi, je les trouve déraisonnables.

Les yeux verts de Jean, les yeux plus clairs de Lucienne s'interrogèrent un instant. Les deux jeunes gens, graves tous deux, avec une expression d'étonnement et de défi, se mesuraient et pensaient : « Est-ce bien elle que j'ai vue tout à l'heure si rieuse et si tendre? — Est-ce bien lui qui me résiste, un frère élevé comme moi, et qui devrait me céder, ne fût-ce que parce que je suis jeune et qu'il est heureux de me revoir? » Elle était mécontente. Cette première rencontre mettait aux prises la violence paternelle, dont Lucienne avait hérité, et l'inflexible volonté calme que la mère avait transmise à son fils. Ce fut Lucienne qui rompit le silence. Elle se détourna pour reprendre la marche, et, secouant la tête :

— Je vois bien, dit-elle : tu t'imagines que tu auras en maman une confidente, une amie à qui on ouvre son cœur tout grand? Elle est digne de tous les respects, mon cher. Mais là encore tu te trompes. J'ai essayé. Elle est, où se croit trop malheureuse. Tout ce que tu lui diras lui servira aussitôt d'argument dans sa propre querelle. Si tu voulais, par exemple, épouser une Allemande...

— Non!... ah! mais non!

— Je suppose... maman irait immédiatement trouver mon père et lui dire : « Voyez cette horreur! c'est votre faute! c'est vous! » Et, si tu voulais épouser une Alsacienne, notre mère s'en prévaudrait et dirait : « Il est avec moi, contre vous! contre vous! contre vous! » Non, mon cher, la vraie confidente, à Alsheim, c'est Lucienne.

Elle prit la main de Jean, elle leva vers lui, sans cesser de marcher, son visage redevenu éclatant de vie et de jeunesse :

— Crois-moi, soyons bien francs l'un envers l'autre. Tu ne me connais pas bien, depuis le temps que tu voyages au loin! Je t'étonne. Tu verras que j'ai de grands défauts, je suis une orgueilleuse, une individualiste très peu capable de sacrifices, une coquette parfois, mais je n'ai pas de détours. Quand j'attendais ton arrivée, ces jours-ci, je me promettais une joie durable celle d'avoir ta jeunesse près de la mienne, pour la comprendre.

Je te dirai tout ce qu'il y aura de grave dans ma vie, tout ce que je serai résolue à faire... Je n'ai personne ici à qui me confier entièrement. Tu ne peux pas savoir ce que j'en ai souffert... Tu veux bien?

— Oh ! oui.

— Tu me diras ta pensée, mais surtout je t'aurai parlé. Je n'étoufferai pas, comme j'ai souvent fait, dans cette maison... J'aurai bien des choses à te dire... Ce sera un moyen de rattraper l'intimité qui nous a manqué, et de nous faire un peu de fraternité tardive... A quoi penses-tu?

— A cette pauvre maison.

Lucienne leva les yeux au-dessus du toit d'ardoise, qui se dressait en avant. Elle voulait laisser entendre : « Si tu savais combien elle est triste, en effet ! » Puis elle embrassa son frère, et dit, en se séparant de lui :

— Je ne suis pas si mauvaise que tu peux le penser, frérot, ni si ingrate envers maman. Je vais la retrouver pour causer avec elle de ton retour. Elle a sûrement besoin d'en dire son bonheur à quelqu'un...

Lucienne se sépara de son frère, se détourna encore pour lui sourire, et, prenant sa marche de déesse, abandonnée et savante, repiquant, d'une main, les épingles qui retenaient mal ses cheveux décoiffés par la promenade et par le vent, elle franchit les cinquante pas qui la séparaient du perron, et disparut.

IV. — LES GARDIENNES DU FOYER

Lorsque Lucienne eut quitté Jean, celui-ci tourna la maison, traversa une cour semi-circulaire formée par les écuries et les remises, puis un grand jardin potager entouré de murs, et, ouvrant une porte de dégagement, tout à l'extrémité, à droite, il se trouva dans la campagne, derrière le village d'Alsheim. Sa première joie du retour était déjà diminuée et flétrie. Il entendait de nouveau des phrases qui avaient pénétré au plus profond de son âme, et qui lui revenaient, avec leur accent, avec l'image, avec le geste de celle qui les avait dites. Il songeait à « la triste maison, » là, tout près de l'enceinte qui limitait le domaine, et il souffrait en se rappelant quelle tout autre idée il s'était faite, depuis des années, de l'accueil qui l'attendait à Alsheim, et quelle émotion presque religieuse il éprouvait au loin, dans

les villes ou sur les routes d'Europe ou d'Orient, lorsqu'il pensait : « Ma mère ! mon père ! ma sœur ! mon premier jour chez nous après que mon père aura dit oui ! » Le premier jour était commencé. Il n'avait guère été, jusqu'à présent, digne du rêve d'autrefois.

Le temps lui-même était mauvais. Devant Jean Oberlé, la plaine d'Alsace s'étendait, rase, à peine rayée de quelques lignes d'arbres, au pied des Vosges couvertes de forêts et diminuant de hauteur. Le vent du nord, soufflant de la mer, emplissant toute la vallée qui lui sert de passage, aplatissait contre le sol les avoines et les blés dont les tiges ployaient, se relevaient, sifflaient comme des lanières, et, là-haut, il chassait des nuages déchiquetés, brisés et agglomérés comme des sillons de guéret, des nuages chargés de pluie et de grêle, qui allaient se fondre en masses compactes et s'écrouler dans le sud, au flanc des Alpes. Il faisait froid.

Cependant, Jean Oberlé, ayant regardé à gauche, du côté où les terres fléchissaient un peu, aperçut l'avenue terminée par un bouquet de bois qu'il avait vue le matin, et il sentit de nouveau que sa jeunesse l'appelait vers elle. Il s'assura que personne, par les fenêtres de chez lui, ne l'épiait, et il s'engagea dans le sentier qui tournait autour du village.

Ce n'était, à vrai dire, qu'une piste tracée par les gens qui allaient au travail ou qui en revenaient. Elle suivait à peu près la ligne dentelée que faisaient les hangars, les toits à porcs, les étables, les greniers, les clôtures basses dominées par des tas de fumier, les poulaillers, toute l'arrière-construction des habitations d'Alsheim, qui avaient de l'autre côté, sur la route, leur façade principale, ou tout au moins un mur blanc, une porte charretière et un gros mûrier débordant l'arête. Le jeune homme marchait vite sur la terre battue. Il dépassa l'église, qui dressait, à peu près au centre d'Alsheim, sa tour carrée surmontée d'un toit d'ardoise en forme de cloche et d'une pointe de métal, et arriva au centre d'un groupe de quatre noyers énormes, qui servaient de signes indicateurs, de parure et d'abri à la dernière ferme du village. Là commençait le domaine de M. Xavier Bastian, le maire d'Alsheim, l'ancien ami de M. Joseph Oberlé, l'homme influent, riche et patriote, chez lequel Jean se rendait. Un bruit de fléaux s'élevait de la cour voisine. Ce devaient être les beaux grands fils des Ramspacher, les fermiers des Bastian,

l'un qui avait fait son temps dans l'armée allemande, l'autre qui allait entrer au régiment au mois de novembre. Ils battaient sous la grange, à l'ancienne mode. Tout l'automne, tout l'hiver, quand la provision de blé diminuait chez le meunier, et que le temps était mauvais dehors, ils étendaient quelques gerbes à l'abri, et les fléaux frappaient dru, et galopaient comme des poulains qu'on lâche dans l'herbe haute. Rien n'avait interrompu la tradition.

« Est-ce vieux, mon Alsheim ! » murmura Jean Oberlé.

Quoiqu'il fût très désireux de ne pas être reconnu, il s'approcha de la porte à claire-voie qui s'ouvrait de ce côté sur les champs, et, s'il ne vit pas les travailleurs, cachés par une charrette dételée, il revit, avec un sourire ami, la cour de la vieille ferme, une sorte de rue bordée de constructions qui n'étaient que des charpentes apparentes avec un peu de terre entre les poutres de bois, une démonstration de la pérennité du châtaignier qui avait fourni les poteaux d'huisserie, les sablières, les balcons de bois et l'encadrement des fenêtres. Personne ne l'entendit, personne ne s'aperçut qu'il était là. Il continua sa route, et son cœur se mit à battre violemment. Car, aussitôt après la ferme des Ramspacher, le sentier tombait, à angle droit, sur l'avenue de cerisiers qui conduisait du bourg au logis de M. Bastian. Il n'était pas probable, par ce temps noir, que le maire fût bien loin de chez lui. Dans quelques minutes, Jean lui parlerait; il rencontrerait Odile; il trouverait quelque moyen de savoir si elle était fiancée.

Odile : toute la petite enfance de Jean était pleine de ce nom-là. La fille de M. Bastian avait été la compagne de jeux de Lucienne et de Jean, autrefois, quand l'évolution de M. Oberlé n'était point encore affirmée et connue dans le pays; elle était devenue, un peu plus tard, la vision charmante que Jean revoyait au gymnase de Munich, lorsqu'il pensait à Alsheim, la jeune fille grandissante qu'on apercevait pendant les vacances, le dimanche, à l'église, qu'on saluait sans plus l'aborder, lorsque M. ou Mme Oberlé se trouvait là, mais la passante aussi des vignes en vendanges et des bois, la promeneuse qui avait un sourire et un mot pour Lucienne ou pour Jean rencontré au tournant d'un chemin. Quel secret d'enchantement possédait cette fille d'Alsheim, élevée presque complètement à la campagne, sauf deux ou trois années passées chez les religieuses de Notre-Dame à

Strasbourg, nullement mondaine, moins brillante que Lucienne, plus silencieuse et plus grave? Le même, sans doute, que le pays où elle était née. Jean l'avait quittée comme il avait quitté l'Alsace, sans pouvoir l'oublier. Il s'était interdit de la revoir, pendant le dernier et rapide séjour qu'il avait fait à Alsheim, afin de s'éprouver et de reconnaître si vraiment le souvenir d'Odile résisterait à un long temps de séparation, d'études et de voyages. Il avait pensé : « Si elle se marie dans l'intervalle, ce sera la preuve qu'elle n'a jamais songé à moi, et je ne la pleurerai pas. » Elle ne s'était pas mariée. Rien n'indiquait qu'elle fût fiancée. Et, sûrement, Jean allait la revoir.

Il préféra ne pas s'engager dans l'avenue des merisiers, célèbres par leur beauté, qui gardaient le domaine des Bastian. Les gens du bourg, les travailleurs épars dans la campagne voisine, pour rares qu'ils fussent, auraient pu reconnaître le fils de l'usinier se rendant chez le maire d'Alsheim. Il suivit la haie d'épine noire taillée qui limitait l'allée, marchant dans la terre rouge ou sur l'étroite bordure d'herbe laissée par la charrue au bord du fossé. Derrière lui, le bruit des batteurs en grange le suivait, diminué par la distance et éparpillé dans le vent. Jean se demandait :

« Comment vais-je aborder M. Bastian? Comment me recevra-t-il? Bah! j'arrive, je suis censé ignorer tant de choses! »

A deux cents mètres au sud de la ferme, l'avenue de merisiers finissait, et le bosquet qu'on apercevait de si loin s'arrondissait dans les champs ensemencés. De beaux arbres, chênes, platanes et ormeaux, formaient la futaie, en ce moment dépouillée et transparente, sous laquelle poussaient des arbres verts, pins, fusains et lauriers. Jean continua de longer la haie dans la courbe qu'elle faisait à travers une luzerne, jusqu'à une porte rustique, dépeinte et à demi pourrie, qui s'élevait entre deux poteaux. Une pierre de grès, jetée sur le fossé, servait de pont. Les lauriers débordaient la clôture d'épines de chaque côté des montans, et fermaient la vue à deux mètres de distance. Quand Jean s'approcha, un merle partit en criant. Jean se souvint qu'il suffisait, pour entrer, de passer la main à travers la haie et de lever un crochet de fer. Il ouvrit donc la porte, et, un peu inquiet de son audace, frôlé, depuis sa vareuse jusqu'à ses molletières, par les branches folles d'une allée trop étroite et rarement suivie, déboucha dans une clairière sablée,

tourna autour de plusieurs massifs d'arbustes bordés de buis, et arriva près de la maison, du côté opposé à Alsheim. Il y avait là des platanes de plus de cent années, plantés en demi-cercle, qui abritaient un peu de gazon, et étendaient leurs branches pardessus les tuiles d'une vieille maison basse de murs, trapue, bossuée de deux balcons et coiffée de toits débordans. Des celliers, des pressoirs, des granges, un rucher, continuaient la demeure du maître, où se reconnaissaient l'abondance, la bonhomie et la simplicité de la vieille Alsace bourgeoise.

Jean Oberlé, un instant retardé par l'invincible attrait de ces lieux jadis familiers pour lui, regardait encore les platanes, le toit, une fenêtre au balcon de laquelle des jacinthes poussaient; il allait faire les quelques pas qui le séparaient de la porte entr'ouverte, lorsque, sur le seuil, un homme de haute taille parut, et, reconnaissant le visiteur, eut un geste de surprise. C'était M. Xavier Bastian. Aucun homme de soixante ans, dans l'arrondissement d'Erstein, n'était plus robuste ni plus jeune d'humeur. Il avait des épaules larges, une tête massive, aussi large du bas que du haut, les cheveux tout blancs, divisés en mèches courtes qui chevauchaient les unes sur les autres, les joues et le dessus des lèvres rasé, le nez gros, les yeux fins et gris, la bouche ramassée, et, dans la physionomie, cette sorte de fierté avenante de ceux qui n'ont jamais eu peur de rien. Il portait la redingote longue à laquelle sont restés fidèles quelques notables Alsaciens, même dans les villages, comme Alsheim, où les habitans n'ont aucune originalité de costume, ni aucun souvenir d'en avoir eu quelqu'une.

En apercevant Jean Oberlé, qu'il avait fait sauter sur ses genoux, il eut donc un geste de surprise.

— C'est toi, mon petit? dit-il dans ce dialecte d'Alsace dont il usait plus souvent et plus familièrement que du français; quel événement faut-il donc pour que tu viennes?

— Aucun, monsieur Bastian, si ce n'est que j'arrive.

Il tendit la main au vieil Alsacien. Celui-ci la prit, la serra, et tout à coup perdit cette gaîté qu'il avait mise dans son accueil, car il pensait : « Voilà dix ans que ton père n'est entré ici, dix ans que ta famille et la mienne sont ennemies. » Il dit seulement, se répondant à lui-même et résolvant une objection :

— Entre tout de même, Jean, il n'y a pas de mal, pour une fois...

Mais le contentement de la première rencontre était tombé, et ne reparut plus.

— Comment vous êtes-vous aperçu que j'entrais dans votre domaine? demanda Jean qui ne comprit pas. Vous m'entendiez?

— Non, j'ai entendu le merle. J'ai cru que c'était mon domestique, que j'ai envoyé à Obernai, pour faire réparer les lanternes de ma victoria. Viens dans la salle, mon petit...

Il pensait, avec un sentiment mêlé de regret et de réprobation : « Comme ton père y entrait, lorsqu'il en était digne. »

Dans le corridor, à gauche, il ouvrit une porte, et tous deux pénétrèrent dans la « salle, » qui était à la fois la salle à manger et la pièce de réception de ce riche bourgeois, héritier des terres et de la tradition d'une série d'ancêtres qui n'avaient quitté la maison d'Alsheim que pour le cimetière d'Alsheim. Presque tout le pittoresque d'ameublement, qu'on rencontre encore dans les vieilles maisons de l'Alsace rurale, avait disparu de la demeure de M. Bastian. Plus d'armoires sculptées, plus de chaises en bois plein dont le dossier est entaillé en forme de cœur, plus d'horloge dans sa gaine peinte, plus de petits plombs aux fenêtres. Les chaises, peu nombreuses dans la vaste salle carrée et claire, la table, l'armoire, le bahut au sommet duquel reposait le moulage d'une Pietà sans célébrité, étaient en noyer verni. Il n'y avait d'ancien que le poêle de faïence historiée, qui portait la signature de maître Hugelin de Strasbourg, et dont M. Bastian était fier comme d'un trésor. Aux deux tiers de l'appartement, entre le poêle et la table, une femme d'une cinquantaine d'années était assise, vêtue de noir, un peu forte, ayant des traits réguliers et épaissis, des bandeaux de cheveux gris, le front bien fait et presque sans rides, de beaux sourcils allongés et des yeux sombres comme si elle avait été du Midi, et calmes, et dignes, qu'elle leva d'abord sur Jean et qu'elle reporta aussitôt sur son mari, comme pour demander : « A quel titre vient-il chez nous? »

Elle cousait l'ourlet d'un drap de toile écrue qui s'affaissait autour d'elle en cassures descendantes. En voyant entrer Jean Oberlé, elle avait laissé tomber l'étoffe. Elle demeurait muette de surprise, ne comprenant pas que son mari amenât chez elle le fils élevé en Allemagne d'un père renégat de l'Alsace. Pendant la guerre, autrefois, elle avait eu trois frères tués au service de la France.

— Je l'ai rencontré qui venait me voir, fit pour s'excuser M. Bastian, et je l'ai prié d'entrer, Marie...

— Bonjour, madame, dit le jeune homme, que l'étonnement et la froideur de ce premier regard de Mme Bastian avaient froissé, et qui s'était arrêté au milieu de la grande salle... Ce sont de vieux souvenirs qui m'ont amené...

— Bonjour, Jean.

Les mots moururent, avant d'avoir atteint les murs tapissés de vieilles pivoines. On les entendit à peine. Le silence qui suivit fut si cruel que Jean pâlit, et que M. Bastian, qui avait refermé la porte, et qui, un peu en arrière de Jean, grondait doucement, d'un hochement de tête, ces beaux yeux sévères de l'Alsacienne qui ne se baissaient pas, intervint en disant :

— Je ne t'ai pas raconté, Marie, que j'ai vu, ce matin, dans nos vignes de Sainte-Odile, notre ami Ulrich. Il m'a parlé du retour de ce garçon à Alsheim... Il m'a assuré que nous devions nous féliciter de voir son neveu se fixer dans le pays. Il me l'a représenté comme un des nôtres... Je t'affirme qu'il m'a dit beaucoup...

Les lèvres silencieuses de l'Alsacienne eurent un vague sourire d'incrédulité, qui mourut aussi, comme les mots. Et Mme Bastian se remit à coudre.

Jean Oberlé se détourna, et, pâle, plus malheureux encore qu'irrité, dit à demi-voix à M. Bastian :

— Je savais nos deux familles divisées, mais pas au point où je le vois... J'ai quitté Alsheim depuis si longtemps... Vous m'excuserez d'être venu...

— Reste, mon petit, reste... Je t'expliquerai... Tu peux croire que, contre toi, nous n'avons rien, aucune animosité, ni l'un ni l'autre.

Le vieillard posa la main sur le bras de Jean, amicalement.

— Je ne veux pas que tu t'en ailles comme ça. Non, puisque tu es venu, je ne veux pas que tu puisses dire que je t'ai renvoyé sans honneur... Le souvenir me pèserait... Je ne veux pas...

— Non, monsieur Bastian, je suis de trop ici, je ne puis pas rester, pas un instant.

Il s'avançait pour sortir. La main solide du vieux maire d'Alsheim se serra autour du poignet qu'elle tenait. La voix s'éleva et devint rude.

— Tout à l'heure! Mais ne refuse pas au moins la politesse que je fais à tous ceux qui entrent ici... C'est une habitude du pays et de la maison. Accepte de boire avec moi, Jean Oberlé, ou bien je te méconnaîtrai, à mon tour, et nous ne nous saluerons même plus!

Jean se souvint que nulle maison des campagnes de Barr ou d'Obernai, même les plus anciennes et les plus riches, n'avait la réputation de posséder de meilleures recettes pour la fabrication de l'eau-de-vie d'alises, de cerises ou de sureau, du vin de paille ou de la boisson de mai. Il vit que le vieux maire d'Alsheim serait blessé par un refus, et que l'offre était un moyen de se montrer cordial, sans désavouer en paroles, ni sans doute au fond de la pensée, la mère, reine et maîtresse du grand logis, qui continuait d'ignorer l'hôte parce que l'hôte était le fils de Joseph Oberlé.

— Soit! dit-il.

Aussitôt, M. Bastian appela :

— Odile!

Les mains qui soutenaient la toile, près du poêle de faïence, se reposèrent sur les plis de la robe noire, et, pendant une demi-minute, il y eut trois âmes humaines qui, avec des pensées bien différentes, attendaient celle qui allait apparaître au fond de la salle, à droite, près du bahut de noyer, là-bas. Elle vint, elle sortit de l'ombre d'une pièce voisine, et s'avança dans la lumière, tandis que Jean se raidissait contre l'émotion, et se disait : « Que j'ai bien fait de me souvenir d'elle! »

— Donne-moi de la plus vieille eau-de-vie que j'aie ici, demanda le père.

Odile Bastian avait d'abord souri à son père, qu'elle apercevait près de la porte, puis elle avait, d'un mouvement de ses sourcils bruns, montré son étonnement, sans déplaisir, en reconnaissant près de lui Jean Oberlé, puis le sourire s'était effacé, quand elle avait vu sa mère penchée sur la table de travail, muette et comme étrangère à ce qui se disait et se passait près d'elle. Alors sa poitrine s'était soulevée, les mots qu'elle allait répondre s'étaient arrêtés avant d'avoir remué les lèvres, et Odile Bastian, trop sensée pour ne pas deviner l'affront, trop femme pour en souligner la peine secrète par un mot d'amitié, avait simplement obéi. Elle avait cherché une clef dans le tiroir de la commode, s'était approchée du bahut, et, se soulevant sur la pointe des

pieds, une main appuyée à l'angle du corps à deux battans par lequel se terminait le meuble, la nuque rejetée en arrière, elle fouillait les profondeurs de la cachette.

Elle était bien la même jeune fille, plus épanouie, qui vivait dans le souvenir de Jean Oberlé depuis des années, et le suivait à travers le monde. On ne pouvait pas dire qu'elle fût d'une beauté régulière. Et cependant elle était belle, d'une beauté forte et lumineuse. Elle ressemblait aux statues de l'Alsace qu'on voit dans les monumens et dans les images du souvenir français, à ces filles nées d'un sang riche et guerrier, qui s'indignent et qui bravent, tandis que, près d'elles, pleure la Lorraine plus frêle. Elle en avait la haute taille, les pommettes larges qu'une courbe sans dépression reliait au menton solide et d'un rose égal. Il lui manquait, il est vrai, les coques de ruban noir faisant deux ailes autour de la tête; mais la chevelure n'en paraissait que plus originale et plus rare, des cheveux couleur de blé mûr, d'une teinte parfaitement uniforme et mate, qu'elle abaissait légèrement en bandeaux sur ses tempes, et qu'elle tordait ensuite et relevait. De cette même couleur sans éclat étaient les sourcils longs et fins, les cils, et les yeux mêmes, un peu écartés, où vivait une âme en repos, passionnée et profonde.

En une minute, M. Bastian eut devant lui, sur un guéridon, deux verres de cristal taillé et une bouteille pansue et toute noire. Il prit d'une main la bouteille, et de l'autre tira, sans secousse, un bouchon qui, à mesure qu'il sortait du goulot, se gonflait, humide comme l'aubier en sève de printemps. En même temps, un parfum de fruits mûrs se dégageait sous les poutres de la salle.

— Elle est vieille de cinquante ans, dit-il en versant un doigt de liqueur dans chacun des verres.

Il ajouta sérieusement :

— Je bois à ta santé, Jean Oberlé, à ton retour à Alsheim !

Mais Jean, sans répondre directement, et, dans le silence de tous, regardant Odile qui s'était reculée jusqu'au meuble et qui, appuyée et droite, regardait aussi et étudiait son ancien camarade de jeunesse revenu au pays natal, dit à haute voix et en appuyant sur les mots :

— Moi, je bois à la terre d'Alsace !

Au ton des paroles, au geste de la main levant la petite coupe diamantée, au regard fixé au fond de la salle, quelqu'un avait

compris que la terre d'Alsace était ici personnifiée et présente. La grande et belle fille des Bastian demeura immobile, appuyée au meuble qui l'enchâssait dans son ombre blonde. Mais ses yeux eurent une lueur vive, comme quand les blés, sous un souffle de vent, ondulent au soleil. Et, sans qu'elle détournât la tête, sans qu'elle cessât de regarder devant elle, ses paupières, lentement, s'abaissèrent et se fermèrent, en disant merci.

Et ce fut tout.

Mme Bastian ne s'était pas même redressée. Odile n'avait pas dit une parole. Jean salua, et sortit.

Le vieux maire d'Alsheim le rejoignit dehors.

— Je te reconduirai jusqu'à l'autre extrémité de mon jardin, fit-il, car il vaut mieux pour nous, pour toi-même et pour ton père, qu'on ne te voie pas sortir par l'avenue. Tu auras l'air de revenir des champs.

— Quel étrange pays est donc devenu celui-ci! dit le jeune homme d'un ton de colère. Parce que vous n'avez pas les mêmes opinions que mon père, vous ne pouvez pas me recevoir, et, si je sors de chez vous, c'est en cachette,... après avoir subi l'injure d'un silence qui m'a été dur, je vous en réponds!

Il parlait assez haut pour être entendu de la maison, dont il n'était encore qu'à quelques pas. La pâleur habituelle de son teint s'était accentuée, et, l'émotion serrant les muscles du cou et des mâchoires, tout le visage en avait pris une expression tragique.

M. Bastian l'entraîna.

— J'ai une seconde raison de t'emmener par là, dit-il, ce sera plus long que de te reconduire par où tu es venu, et il faut que je t'explique...

Ils prirent une allée non sablée, qui, au delà des platanes, côtoyait un potager, puis traversait un petit bois.

— Tu ne comprends pas, mon petit, dit M. Bastian, de sa voix qui était ferme, mais sans aucune dureté, parce que tu n'as vraiment jamais vécu parmi nous. Cela n'a pas changé ; ce que tu vois date d'il y a trente ans...

Par une échappée entre les arbres, un bout de plaine apparut, avec le clocher de Barr dans le lointain, et les Vosges bleuissantes au-dessus de lui.

— Autrefois, continua M. Bastian, qui montra vaguement le paysage, notre Alsace n'était qu'une famille. Tout le monde se

connaissait, tout le monde cousinait, et se voyait. J'ai été, je suis de ce temps-là. Il n'y avait point, dans le monde, un pays où il y eût moins de morgue et plus de bonhomie; et tu sais bien qu'aujourd'hui encore, je ne fais pas de différence entre un riche et un pauvre, entre un bourgeois de Strasbourg et un schlitteur de la montagne... Mais ce qui est fait est fait: nous avons été arrachés, malgré nous, à la France, et traités brutalement parce que nous ne disions pas oui... Nous ne pouvons pas nous révolter... Nous ne pouvons pas chasser les maîtres qui ne comprennent rien à notre vie et à nos cœurs... Alors, nous ne les recevons pas dans notre intimité, ni eux, ni ceux d'entre nous qui ont pris le parti du plus fort...

Il s'arrêta un instant de parler, ne voulant pas dire toute sa pensée là-dessus, et reprit, en saisissant la main de Jean :

— Mon petit, tu es bien en colère contre ma femme, à cause de l'accueil qu'elle t'a fait... Mais ce n'est pas toi qui es en cause, ni elle... Jusqu'à ce que le doute qui pèse sur toi soit levé, tu es celui qui a été élevé par l'Allemagne, et la femme que tu viens de voir, c'est le pays... Réfléchis... Il ne faut pas lui en vouloir... Nous n'avons pas tous été fidèles à l'Alsace, nous les hommes, et les meilleurs d'entre nous, à la fin, font des compromis, et, plus ou moins, reconnaissent le maître nouveau. Pas nos femmes... Ah ! Jean Oberlé, je ne me sens pas le courage de les désavouer, même quand il s'agit de toi que j'aime bien : elles ne font point une injure comme une autre, nos Alsaciennes qui ne vous reçoivent pas: elles défendent leur pays; elles continuent la guerre...

Le vieux avait des larmes dans ses yeux tout plissés et rouges...

— Vous me connaîtrez plus tard, dit Jean.

Ils étaient arrivés à la limite du petit parc, devant une porte de bois aussi moisie que l'autre. M. Bastian l'ouvrit, serra la main du jeune homme, et se tint longtemps à la limite du bois, regardant Jean Oberlé s'éloigner et diminuer dans la plaine, la tête penchée en avant, à cause du vent qui soufflait toujours, et plus violemment. Jean était troublé jusqu'au fond de l'âme. Entre lui et chaque famille de ce vieux pays il sentait qu'il allait trouver son père. Il souffrait d'être né dans la maison vers laquelle il marchait. Comme la seule chose douce de cette première journée, il voyait l'image d'Odile, dont les yeux se fermaient lentement, lentement.

V. — LES COMPAGNONS DE ROUTE

L'hiver, assez rude, ne permit pas de suivre exactement, pour l'éducation professionnelle de Jean, l'idée qu'avait eue d'abord M. Oberlé. La neige, qui était restée sur les sommets des Vosges, sans être épaisse, rendait les voyages pénibles. Jean ne fit donc, avec le contremaître Guillaume, que deux ou trois visites à des coupes de bois situées à proximité d'Alsheim et sur les derniers vallonnemens des Vosges. Les excursions aux lieux lointains d'exploitation furent remises au temps tiède. Mais il apprit à cuber sans erreur un sapin ou un hêtre, à l'estimer d'après la place qu'il occupe dans la forêt, d'après la hauteur du tronc sous branches, l'apparence de l'écorce qui révèle la santé de l'arbre, et d'autres élémens auxquels se mêle plus ou moins l'espèce de divination qui ne s'apprend nulle part et qui fait les habiles. Son père l'initia aux procédés de fabrication, à la conduite des machines, à la lecture des actes d'adjudication et aux traditions depuis cinquante ans maintenues par les Oberlé dans les contrats de vente et de transport. Il le mit, en outre, en relations avec deux fonctionnaires de l'Administration des Forêts de Strasbourg. Ceux-ci se montrèrent empressés, et proposèrent à Jean de lui expliquer de vive voix la nouvelle législation forestière, dont il connaissait encore assez peu de chose. « Venez, dit le plus jeune, venez me voir dans mon bureau, nous causerons, et je vous dirai plus de choses utiles que vous n'en apprendrez dans les livres. Car la loi est la loi, mais l'administration est autre chose. »

Jean promit de profiter de l'occasion offerte. Mais plusieurs semaines s'écoulèrent avant qu'il eût le temps de se rendre à la ville. Puis le mois de mars, qui avait été froid et pluvieux, s'adoucit tout à coup et fondit la neige. En huit jours, les ruisseaux grossirent démesurément, et les hautes cimes qu'on pouvait apercevoir d'Alsheim, celles des Vosges au delà de Sainte-Odile, qui avaient sur leurs pentes des clairières et des chemins tout blancs de neige, apparurent dans leur robe d'été vert sombre et vert pâle. Les promenades autour d'Alsheim allaient donc être exquises et telles que le jeune homme se les représentait dans ses souvenirs d'enfance. La maison, sans être un modèle d'union familiale, n'avait pas revu de nouvelle scène pénible, depuis le

lendemain du retour de Jean. On s'observait, on notait, dans chaque camp, des mots et des actes qui pourraient un jour devenir des argumens, des sujets de reproches et de discussions, mais il y avait une sorte d'armistice imposé par des causes différentes : à M. Joseph Oberlé, par le désir de ne pas avoir tort aux yeux de son fils, qui allait bientôt lui être utile, et de ne pas être accusé de provocation ; à Lucienne, par la diversion qu'avait apportée dans sa vie la présence de son frère et par l'intérêt non encore épuisé des récits de voyages et des souvenirs d'étudiant ; à Mme Oberlé, par la crainte de faire souffrir son enfant et de l'écarter en lui laissant voir les divisions familiales. Rien n'était changé au fond. Il n'y avait qu'une gaîté superficielle, une apparence de paix, une trêve. Mais, si peu solide qu'il sentît l'accord des intelligences et des cœurs autour de lui, Jean en jouissait, parce qu'il venait de passer de longues années de solitude morale.

Les ennuis, les froissemens venaient d'ailleurs, et ils ne manquaient pas.

Presque chaque jour, Jean avait l'occasion de traverser, en se promenant, le village d'Alsheim, qui était bâti de chaque côté de trois routes figurant une fourche, le manche étant du côté de la montagne et les deux dents vers la plaine. A la bifurcation, se trouvait l'auberge de *la Cigogne*, qui entrait comme un coin dans la place de l'Église. Un peu plus loin, sur la route de gauche, qui conduisait à Bernhardsweiler, habitaient les ouvriers allemands attirés par M. Joseph Oberlé, et logés dans de petites maisons toutes pareilles, avec un jardinet devant. Or, en quelque partie d'Alsheim qu'il se montrât, le jeune homme ne pouvait s'empêcher de lire, sur le visage et dans le geste de ceux qu'il rencontrait, des jugemens différens et presque également pénibles. Les Allemands et leurs femmes, ouvriers plus disciplinés et plus mous que les Alsaciens, craignant toutes les autorités sans les respecter, parqués dans un coin d'Alsheim par l'animosité de la population dont ils espéraient se venger un jour, quand ils seraient les plus nombreux, n'ayant avec les autres habitans ni lien d'origine, ni parenté, ni coutumes, ni religion communes, n'avaient et ne pouvaient avoir pour le patron que l'indifférence ou l'hostilité que déguisaient mal le salut des hommes et le sourire furtif des ménagères. Mais beaucoup d'Alsaciens se gênaient moins encore. Il suffisait que Jean fût entré dans l'usine et qu'on

le vît constamment près de son père, pour que la même désapprobation l'atteignît. Il se voyait enveloppé d'un mépris prudent et tel que les petites gens peuvent le témoigner à des voisins puissans. Des ouvriers de la forêt, des laboureurs, des femmes, des enfans même, quand il passait, feignaient de ne pas l'apercevoir, d'autres rentraient dans les maisons, d'autres, quelques anciens surtout, regardaient l'homme riche aller, venir, et s'éloigner, comme s'il eût été d'un autre pays. Ceux qui donnaient le plus de témoignages d'estime étaient ou des fournisseurs, ou des employés, ou des parens d'employés de la maison. Et Jean supportait avec peine cette blessure qui se rouvrait à chaque sortie hors du parc.

Le dimanche, à l'église, dans la nef blanchie à la chaux, il attendait l'arrivée d'Odile Bastian. Pour gagner le banc réservé depuis de longues années à sa famille, et qui était le premier du côté de l'Épître, elle devait passer tout près de Jean. Elle passait, accompagnée de son père et de sa mère, sans qu'aucun des trois eût l'air de soupçonner que Jean était là, et Mme Oberlé, et Lucienne. Elle ne souriait qu'à la fin de la messe, quand elle redescendait l'allée, mais elle souriait à des rangées entières de visages amis, à des femmes, à des anciens, à de grands gars qui se seraient fait tuer pour elle, et à des enfans du chœur des chanteurs, de la « Concordia, » qui se hâtaient de déguerpir par la porte de la sacristie, pour venir saluer, entourer et fêter à la porte la fille de M. Bastian, l'Alsacienne, l'amie, l'aimée de tout ce village de pauvres, celle qui ne donnait pas plus d'argent que Mme Oberlé, sans doute, mais dont on savait que la maison était sans division, sans trahison, et n'avait de différence que la richesse avec les autres de la vallée et des montagnes d'Alsace.

Que pensait-elle de Jean ? Celle dont les yeux ne parlaient jamais en vain, ne regardait pas. Celle qui parlait autrefois, dans les chemins, ne disait plus rien.

Le premier mois de la nouvelle vie de Jean s'écoula ainsi dans Alsheim. Alors le printemps naquit. M. Joseph Oberlé attendit deux jours encore, puis, voyant que les bourgeons de ses bouleaux éclataient au soleil, il dit à son fils, le troisième jour :

— Tu es assez bon apprenti pour faire seul à présent la visite de nos chantiers dans les Vosges. Tu vas te mettre en route. J'ai fait cette année des achats exceptionnels, j'ai des coupes jusqu'à la Schlucht, et les visiter, ce sera pour toi voir ou revoir presque

toutes les Vosges. Je ne te donne pas d'autre instruction que celle de bien observer, et de me rédiger un rapport où tu noteras tes observations sur chacune de nos coupes de bois.

— Quand pourrai-je partir?

— Demain, si tu veux : l'hiver est fini.

M. Oberlé disait cela avec l'assurance d'un homme qui a eu besoin de savoir le temps, comme un paysan, et qui le connaît. Il avait, avant de parler, fait dresser une liste des coupes de bois achetées par la maison, soit à l'État allemand, soit aux communes, soit aux particuliers, avec des indications détaillées sur la situation qu'elles occupaient dans la montagne, et il remit cette liste à Jean. Il y avait une douzaine de coupes, réparties sur toute la longueur des Vosges, depuis la vallée de la Bruche, au nord, jusqu'à la Schlucht.

Dès le lendemain, Jean Oberlé mit dans un sac un peu de linge et des souliers de rechange, et, sans avertir personne de son intention, courut à la montagne et monta jusqu'au logis de Heidenbruch.

La maison carrée, aux volets verts, et le pré, et la forêt tout autour de la clairière, fumaient comme si l'incendie avait dévoré les bruyères et les herbes en laissant intacts les sapins et les hêtres. De longues écharpes de brume semblaient sortir du sol et s'étiraient, et s'unissaient, en s'y perdant, au nuage bas qui glissait, venant des vallées et remontant les pentes vers le monastère invisible de Sainte-Odile. L'humidité pénétrait jusqu'aux profondeurs des futaies. Elle était partout. Des gouttes d'eau perlaient à la pointe des aiguilles de sapins, roulaient en spirales autour du tronc découvert des hêtres, vernissaient les cailloux, gonflaient les mousses déjà saturées, et, traversant la terre végétale ou coulant sur les feuilles mortes, allaient grossir les ruisseaux dont on entendait de tous côtés le martèlement sonore, cigales d'hiver qui ne se taisent pas non plus.

Jean s'avança jusqu'au milieu de la palissade de planches peintes en vert qui entourait Heidenbruch, passa la barrière, et, gaîment, jeta à la façade du logis, aux fenêtres fermées à cause du brouillard :

— Oncle Ulrich!

Un bonnet parut derrière les vitres, un bonnet de dessous d'une Alsacienne qui ménage ses grands rubans noirs, et sous le bonnet il y avait un sourire de vieille amie.

— Lise, va prévenir l'oncle!

Cette fois, la dernière fenêtre à gauche s'ouvrit, et le visage fin, les yeux de guetteur, la barbe en pointe de M. Ulrich Biehler, s'encadrèrent entre les deux volets qui étaient rabattus sur le mur blanc.

— Mon oncle, j'ai douze coupes de forêts à visiter, toutes les coupes de la maison. Je commence ce matin, et je viens afin de vous avoir pour compagnon, aujourd'hui, demain, tous les jours...

— Douze voyages en forêt, répondit l'oncle qui s'appuya, les bras croisés, sur l'appui de la fenêtre, c'est une jolie fin de carême! Mes complimens pour ta mission!

Il contemplait ce neveu en costume de marche, son vigoureux et mâle visage levé dans la brume, il songeait à l'officier de France qu'on eût juré qu'il était. Et, tout de suite emporté par son imagination, il oubliait de dire s'il accompagnerait ou non le visiteur matinal.

— Allons, mon oncle, reprit Jean, venez! Ne me refusez pas! Nous coucherons dans les auberges; vous me montrerez l'Alsace!

— J'ai fait sept lieues hier, mon ami!

— Nous n'en ferons que six aujourd'hui!

— Tu tiens vraiment à ce que je vienne?

— Trois ans d'absence, oncle Ulrich, songez donc! Et toute une éducation à faire!

— Eh bien! je ne te refuse pas, mon Jean. J'ai trop de joie que tu aies pensé à moi... J'ai même une seconde raison d'accepter le voyage et de t'en remercier. Je te la dirai tout à l'heure.

Il ferma la fenêtre. Dans le silence des bois, Jean l'entendit appeler le vieux valet de chambre qui commandait en second à Heidenbruch :

— Pierre? Pierre? Ah! te voilà! Nous partons pour une douzaine de jours en montagne. Je t'emmène. Tu vas faire ma valise, la charger sur ton dos avec le sac de mon neveu, prendre tes souliers ferrés, ton bâton, et tu nous précéderas à l'étape, pendant que nous irons, Jean et moi, visiter les coupes... N'oublie pas mon caoutchouc,... ni ma pharmacie de poche...

En pénétrant dans la maison, le jeune homme vit passer devant lui, affairé et radieux, l'oncle Ulrich, qui ouvrit la porte du salon, s'approcha de la muraille, enleva un objet en cuivre, allongé, posé sur deux clous, et remonta vivement l'escalier.

— Qu'est-ce que vous emportez là, mon oncle?

— Ma lunette.

— Une si vieille?

— J'y tiens, mon ami : elle a vu le derrière des Prussiens à Iéna!

Une demi-heure plus tard, dans le pré en pente qui précédait l'habitation, l'oncle Ulrich, guêtré comme Jean, coiffé d'un chapeau mou, la lunette en sautoir, son chien gambadant autour de lui; le vieux Pierre, très digne et grave, portant, sur ses épaules de montagnard, un gros paquet enveloppé de toile et assujetti par des courroies; enfin Jean Oberlé, penché sur une carte d'état-major que les autres savaient par cœur, discutaient les deux itinéraires à suivre, celui des bagages et celui des promeneurs. La discussion fut courte. Le domestique descendit bientôt, en inclinant vers la gauche, pour gagner un village où l'on coucherait le soir, tandis que l'oncle et le neveu prenaient un sentier à mi-montagne, dans la direction du nord-ouest.

— Tant mieux que ce soit loin, dit M. Ulrich, lorsque la futaie l'eut accueilli dans son ombre, tant mieux... Je voudrais que ce fût toute la vie... Deux qui se comprennent et qui vont à travers la forêt, quel rêve!...

Il ferma à demi les yeux, comme les peintres, et aspira voluptueusement la brume.

— Sais-tu bien, ajouta-t-il, de l'air dont il eût dit une confidence heureuse, sais-tu bien, mon Jean, que depuis trois jours, c'est le printemps? La voilà, ma seconde raison!

Le forestier répétait avec enthousiasme ce que l'industriel avait dit sans admiration. Aux mêmes signes, il avait reconnu qu'une saison nouvelle était née. Du bout de sa canne, il montrait à Jean les bourgeons des sapins, rouges comme des arbouses mûres, les écorces éclatées sur le tronc des hêtres, les pousses de fraisiers sauvages, le long des pierres levées. Dans les sentiers découverts, soufflait encore la bise de l'hiver, mais, dans les ravins, les combes, les lieux abrités, on sentait, malgré le brouillard, la première chaleur du soleil, celle qui va jusqu'au cœur et qui fait frissonner les hommes, celle qui touche le germe des plantes.

Ce jour-là, ceux qui suivirent, l'oncle et le neveu vécurent sous bois. Ils s'entendaient à merveille, soit pour parler abondamment et de toute chose, soit pour se taire. M. Ulrich avait la

science profonde de la forêt et de la montagne. Il jouissait de l'occasion qui lui était donnée d'expliquer les Vosges, et de découvrir son neveu. L'ardente jeunesse de Jean l'amusait souvent et lui rappelait des temps abolis. Les instincts de forestier et de chasseur qui sommeillaient au cœur du jeune homme s'émurent et s'enhardirent. Mais il eut aussi ses colères, ses révoltes, ses mots de menaces juvéniles, contre lesquels l'oncle protestait faiblement parce qu'il les approuvait au fond.

La plainte de l'Alsace montait pour la première fois à ses oreilles, la plainte que l'étranger n'entend pas, et que le vainqueur n'entend qu'à demi et ne peut pas comprendre.

Car Jean n'observait pas seulement la forêt, il voyait le peuple de la forêt, depuis les marchands et les fonctionnaires, seigneurs féodaux, dont dépend le sort d'une foule presque innombrable, jusqu'aux bûcherons, tâcherons, schlitteurs, rouliers, charbonniers, jusqu'aux errans, pasteurs de brebis et gardiens de pourceaux, ramasseurs de bois mort, maraudeurs, braconniers, myrtilleuses qui sont aussi cueilleuses de champignons, de fraises et de framboises sauvages.

Présenté par Ulrich Biehler ou passant dans son ombre, il n'éveillait aucune défiance. Il causait librement avec les petites gens; il respirait, dans leurs mots, dans leur silence, dans l'atmosphère où il vivait nuit et jour, l'âme même de sa race. Beaucoup ne connaissaient pas la France, parmi les jeunes, et n'auraient pas pu dire s'ils l'aimaient. Cependant, ceux-là mêmes, avaient tous de la France dans les veines. Ils ne s'entendaient pas avec l'Allemand. Un geste, une allusion, un regard, montrait le dédain secret du paysan alsacien pour son vainqueur. L'idée de joug était partout, et partout une antipathie sourde contre le maître brutal et lourd qui commandait. D'autres jeunes hommes, nés dans des familles plus traditionnelles, instruits du passé par les parens, et fidèles sans espoir précis, se plaignaient des dénis de justice et des vexations dont étaient l'objet les pauvres de la montagne ou de la plaine soupçonnés du crime de regret. Ils racontaient les bons tours joués, en revanche, aux douaniers, aux gendarmes, aux gardes forestiers, fiers de leur costume vert et de leur chapeau tyrolien, les histoires de contrebande et de désertion, de *Marseillaise* chantée au cabaret, toutes portes closes, de fêtes sur le territoire français, de perquisitions et de poursuites, le duel enfin, tragique ou comique, inutile et exaspérant,

de la force d'un grand pays contre l'esprit d'un tout petit. Chez ces derniers, quand ils souffraient, la pensée, par habitude et par tendresse héritée des aïeux, franchissait la montagne. Il y avait aussi les anciens, et c'était la joie de M. Ulrich de les faire parler. Lorsque, dans les chemins, dans les villages, il apercevait un homme de cinquante ans ou plus, et qu'il le reconnaissait pour Alsacien, il était rare qu'il ne fût pas reconnu lui-même, et qu'un sourire mystérieux ne préparât la question du maître de Heidenbruch : « Allons, c'est encore un ami, celui-là, un enfant de chez nous? » Si M. Ulrich, à l'expression du visage, au mouvement des paupières, à un peu de crainte quelquefois, sentait que le jugement était juste, il ajoutait à demi-voix : « Toi, tu as la figure d'un soldat français! » Alors, il y avait des sourires ou des larmes, des chocs subits au cœur qui changeaient l'expression du visage, des pâleurs, des rougeurs, des pipes ôtées du coin des lèvres, et souvent, bien souvent, une main qui se levait, se retournait la paume en dehors, touchant le bord du feutre, et qui faisait le salut militaire, tant que les deux voyageurs étaient en vue.

— Vois-tu celui-là? disait tout bas l'oncle Ulrich; s'il avait un clairon, il jouerait « la Casquette. »

La France, Jean Oberlé ne cessait de parler d'elle. Il demandait, lorsqu'il parvenait au sommet d'une croupe de montagne : « Sommes-nous loin de la frontière? » Il se faisait raconter ce qu'était l'Alsace « au temps de la domination douce, » comme il disait. Quelle était la liberté de chacun? Comment les villes étaient-elles administrées? Quelle différence y avait-il entre les gendarmes français, que M. Ulrich nommait avec un sourire amical, comme de braves gens pas trop durs aux pauvres, et ces gendarmes allemands, délateurs, brutaux et jamais désavoués, que toute l'Alsace d'aujourd'hui détestait? « Ce préfet du premier Empire, qui a fait élever, au bord des routes de Basse-Alsace, des bancs de pierre à deux étages, pour que les femmes se rendant au marché puissent s'asseoir et poser en même temps leurs fardeaux au-dessus d'elles, comment s'appelait-il? — Le marquis de Lezay-Marnésia, mon petit. — Racontez-moi l'histoire de nos peintres? de nos anciens députés? de nos évêques? Dites comment était Strasbourg dans votre jeunesse, et quel spectacle c'était, quand la musique militaire jouait au Contades? »

M. Ulrich, avec la joie de revivre qui se mêle à nos souve-

nirs, se rappelait et disait. En montant ou en descendant les lacets des Vosges, il faisait l'histoire de l'Alsace française. Il n'avait qu'à laisser parler son cœur ardent. Et il lui arriva de pleurer. Il lui arriva aussi de chanter, avec une gaîté d'enfant, des chansons de Nadaud, de Béranger, *la Marseillaise*, ou des Noëls anciens, qu'il lançait à l'ogive des futaies.

Jean prenait à ces évocations de l'ancienne Alsace un intérêt si passionné, il entrait si naturellement dans les antipathies et les révoltes du présent, que son oncle, qui s'en était réjoui d'abord, comme d'un signe de bonne race, finit par s'en inquiéter. Un soir qu'ils avaient donné l'aumône à une ancienne institutrice, privée du droit d'enseigner le français et réduite à la misère parce qu'elle était trop vieille pour obtenir un diplôme d'allemand, et que Jean s'emportait :

— Mon cher Jean, dit l'oncle, il faut prendre garde d'aller trop loin. Tu dois vivre avec les Allemands.

Depuis lors, M. Ulrich avait évité de revenir aussi fréquemment sur la question de l'annexion. Mais, hélas! c'était toute l'Alsace, c'était le paysage, la tombe du chemin, l'enseigne de la boutique, le costume des femmes, le type des hommes, la vue des soldats, les fortifications au sommet d'une colline, un poteau, le fait divers d'un journal acheté dans l'auberge alsacienne où ils dînaient le soir, c'était chaque heure de la journée qui rappelait l'esprit de l'un ou de l'autre à la condition de l'Alsace, nation conquise et non assimilée. M. Ulrich avait beau répondre plus négligemment et plus vite, il ne pouvait pas empêcher la pensée de Jean de prendre le chemin de l'inconnu. Et, quand ils gravissaient ensemble un col des Vosges, l'ancien ne voyait pas sans plaisir ni sans appréhension les yeux de Jean Oberlé chercher l'horizon à l'ouest, et s'y fixer comme sur un visage aimé. Jean ne regardait pas si longuement l'est ou le midi.

Quinze jours furent ainsi employés à visiter la forêt vosgienne, et, pendant ce temps, M. Ulrich revint deux fois seulement et pour quelques heures à Heidenbruch. La séparation n'eut lieu que le dimanche des Rameaux, dans un village de la vallée de Münster.

C'était le soir, à l'heure où les vallées allemandes sont toutes bleues et n'ont plus qu'une bande de lumière sur les derniers sapins qui bordent la coupe d'ombre. M. Ulrich Biehler avait

déjà dit adieu à ce neveu devenu, en quinze jours, son plus cher ami. Le valet de chambre avait pris le train, le matin même, pour Obernai. M. Ulrich, le col de son manteau relevé, à cause du froid qui piquait, venait de siffler Fidèle, et s'éloignait de l'auberge, lorsque Jean, dans son costume de chasse bleu, sans chapeau, descendit les quatre marches du perron.

— Encore adieu ! cria-t-il.

Et, comme l'oncle, très troublé et ne voulant pas le paraître, faisait un signe de la main, pour éviter les mots, qui peuvent trembler :

— Je vous ferai la conduite jusqu'à la dernière maison du bourg, continua Jean.

— Pourquoi, mon petit? C'est inutile de prolonger.

La tête levée vers l'oncle qui, lui, regardait la route en avant, Jean se mit à marcher. Il reprit, de son ton jeune et câlin :

— Je vous regrette infiniment, oncle Ulrich, et il faut que je vous dise pourquoi. Vous comprenez avant qu'on ait dit vingt paroles; vous n'avez pas la dénégation lourde; quand vous n'êtes pas de mon avis, j'en suis averti par un plissement de vos lèvres qui fait remonter la pointe de votre barbe blanche, et c'est tout; vous êtes indulgent, vous ne vous emportez pas, et je vous sens très ferme; les idées des autres ont l'air de vous être toutes familières, tant vous avez d'aisance à y répondre; vous avez le respect des faibles... Je n'étais pas habitué à cela, de l'autre côté du Rhin.

— Bah! bah!

— J'apprécie même vos craintes à mon égard.

— Mes craintes?

— Oui; croyez-vous que je ne me suis pas aperçu qu'il y a certaine question, qui me passionne, et dont vous ne me parlez plus depuis six jours?

Cette fois, Jean cessa de voir le profil aigu de son oncle. Il le vit de face, un peu soucieux.

— Petit, je l'ai fait exprès, dit M. Ulrich. Quand tu m'as interrogé, je t'ai dit ce que nous étions et ce que nous sommes. Et puis j'ai vu qu'il ne fallait pas insister, parce que le chagrin te prendrait. Vois-tu, c'est bon pour moi, le chagrin. Mais toi, jeunesse, il vaut mieux que tu partes comme les chevaux qui n'ont pas encore couru, et qui portent un tout petit poids.

La dernière maison était dépassée. Ils se trouvaient dans la

campagne, entre un gave semé de roches et une pente éboulée qui rejoignait en haut la forêt.

— Trop tard! dit Jean Oberlé en tendant la main et en s'arrêtant, trop tard, vous avez trop parlé, oncle Ulrich! Autant que vous je me sens de l'ancien temps. Et, tant pis, puisque demain je dois monter à la Schlucht, j'irai la voir,.. j'irai dire bonjour à notre pays de France!

Il riait en jetant ces mots-là. M. Ulrich hocha la tête deux ou trois fois, pour le gronder, mais sans rien répondre, et il s'éloigna dans la brume.

VI. — LA FRONTIÈRE

Le lendemain, Jean partit le matin, à pied, pour monter jusqu'à la coupe achetée par la maison Oberlé, et qui était située sur la crête des montagnes qui ferment la vallée, à gauche du col de la Schlucht, dans la forêt de Stosswihr. La course était longue, le sol rendu glissant par une averse récente; en outre, Jean perdit plusieurs heures à contourner un massif rocheux qu'il aurait dû franchir. L'après-midi était avancée déjà quand il parvint à la cabane de planches, située au bas de la coupe, à l'endroit où la route finissait. Le temps de causer là avec le contremaître allemand qui dirigeait, sous la surveillance de l'administration forestière, les travaux d'abatage et de transport des sapins, et le jeune homme, en continuant son ascension, croisa les ouvriers du chantier qui descendaient, avant la fin du jour, pour regagner la vallée. Le soleil, splendide encore, allait disparaître de l'autre côté des Vosges. Jean songeait avec un battement de cœur à la frontière toute proche. Cependant, il ne voulut pas en demander le chemin aux hommes qui le saluaient en passant, car il mettait une fierté à cacher ses émotions, et les mots auraient pu le trahir, devant cette bande de bûcherons lâchés par le travail et curieux de la rencontre.

Il entra dans la coupe que ceux-ci venaient d'abandonner. Autour de lui, les sapins ébranchés et dépouillés de leur écorce étaient couchés sur les pentes, qu'ils éclairaient de la blancheur de leur tronc. Ils avaient roulé; ils s'étaient arrêtés sans qu'on vît pourquoi; d'autres fois, ils avaient formé barrage et s'étaient superposés, pêle-mêle, comme des jonchets qu'on lance sur un tapis de jeu. Dans la futaie éclaircie et montante, il ne restait

plus qu'un travailleur, un vieux, vêtu de sombre, qui nouait, agenouillé, les coins de son mouchoir sur une provision de champignons qu'il avait cueillis. Quand il eut fini, de ses doigts malhabiles, de serrer les bouts de l'étoffe rouge, il se releva, enfonça sa casquette de laine, et, tanguant à larges enjambées sur la mousse, il se mit à descendre, la bouche ouverte à l'odeur des forêts.

— Eh! dit Jean, vous qui partez?

L'homme, entre deux fûts immenses de sapins, ombre lui-même couleur d'écorce, tourna la tête.

— Quelle est ma route la plus courte pour arriver au col de la Schlucht?

— Descendre comme moi jusqu'à la cascade et remonter. A moins que vous ne montiez là, deux cents mètres encore, après quoi vous descendrez en France, et vous trouverez des sentiers qui vous mèneront au col. Bonsoir!

— Bonsoir!

Les mots sonnèrent, petits et vite étouffés dans le vaste silence. Mais il y en eut un qui continua de parler au cœur de Jean Oberlé: « Vous descendrez en France. » Il avait hâte de la voir, cette France mystérieuse, qui tenait dans ses rêves, dans sa vie, une si large place, celle qui rompait l'union de sa famille, parce que les anciens, quelques-uns du moins, demeuraient fidèles à son charme, la France pour qui tant d'Alsaciens étaient morts, et que tant d'autres attendaient et aimaient de l'amour silencieux qui fait les cœurs tristes! Si près de lui, celle dont on l'avait jalousement écarté! Celle pour qui l'oncle Ulrich, M. Bastian, sa mère, le grand-père Philippe, et des milliers, et des milliers d'autres faisaient une prière, chaque soir!

En quelques minutes, il eut atteint le sommet, et commença à descendre l'autre versant. Mais les arbres formaient un épais rideau autour de lui. Et il se mit à courir, afin de trouver une route et une place libre pour voir la France. Il avait plaisir à se laisser couler et comme tomber, la poitrine en avant, cherchant la trouée. Le soleil touchait la terre, de ce côté de la montagne; ici et là l'air était chaud encore, mais les sapins formaient toujours muraille.

— Halte-là! cria un homme, en se démasquant tout à coup et en sortant de derrière le tronc d'un arbre.

Jean Oberlé continua de courir quelques pas, emporté par

l'élan. Puis il revint vers le douanier qui l'avait interpellé. Celui-ci, un brigadier, jeune et trapu, les yeux bridés, un peu sauvages, deux mèches de poils jaunes barrant la figure ramassée, un vrai type de Vosgien, regarda le jeune homme et dit :

— Pourquoi diable couriez-vous? Je vous ai pris pour un contrebandier.

— Je cherchais un endroit pour voir un paysage de France...

— Ça vous intéresse? Vous êtes de l'autre côté?

— Oui.

— Pas Prussien, tout de même?

— Non, Alsacien.

L'homme eut un sourire vite réprimé, et dit :

— Ça vaut mieux.

Mais Jean Oberlé continuait, sans reprendre la conversation, et comme s'il avait oublié sa demande, de considérer ce pauvre douanier de France, sa physionomie, son uniforme, et de les photographier au fond de son esprit. Le douanier eut l'air de s'amuser de cette curiosité, et dit en riant :

— Si vous voulez de la vue, vous n'avez qu'à me suivre. J'en ai une que le gouvernement m'offre pour compléter mon traitement.

Ils se mirent à rire tous deux, en se regardant au fond des yeux, rapidement, et bien moins de ce que venait de dire le douanier que d'une sorte de sympathie qu'ils se sentaient l'un pour l'autre.

— Nous n'avons pas de temps à perdre, fit le brigadier : le soleil va mourir.

Ils dévalèrent, sous la voûte chaude des sapins, contournèrent une falaise de rochers nus sur laquelle étaient plantés, à quelques pas de distance, deux poteaux marquant où finissait l'Allemagne, où commençait la France, et, à l'extrémité de ce cap qui faisait éperon dans la verdure, sur une plate-forme étroite, et qui plongeait ses assises, en bas, dans la forêt, ils trouvèrent une cabane de guet, en lourdes planches de sapin clouées sur des poutres. De là on dominait un paysage prodigieusement étendu, et qui allait, baissant toujours, jusqu'où la vue humaine pouvait porter. En ce moment et dans le soleil couchant, une lumière blonde baignait les terres étagées, les forêts, les villages, les rivières, les lacs de Retournemer et de Longemer, et adoucissait les reliefs, et mettait une couleur de blé

sur bien des terres incultes et couvertes de bruyères. Jean se tint debout, buvant l'image jusqu'à l'ivresse, et se taisant. L'émotion grandissait en lui. Il sentait que tout le fond de son âme était réjoui.

— Comme elle est belle ! dit-il.

Le brigadier de douanes, qui l'observait du coin de l'œil, fut flatté pour sa circonscription, et répondit :

— C'est fatigant, mais, en été, il fait bon se promener, ceux qui ont le temps. Il vient du monde jusque de Gérardmer, et de Saint-Dié, et de Remiremont, et de plus loin encore. Il vient aussi beaucoup de gens de par-là...

Par-dessus son épaule, de son pouce renversé et tourné en arrière, il désignait le pays d'outre-frontière.

Jean se fit indiquer la direction des trois villes qu'avait nommées le douanier. Mais il ne suivait avec attention que sa propre pensée. Ce qui le ravissait, c'était la transparence de l'air, l'idée d'illimité, de douceur de vivre et de fécondité qui venait à l'esprit devant ces étages de terres françaises, ou plutôt, c'était tout ce qu'il savait de la France, ce qu'il avait lu, ce qu'il avait entendu raconter par sa mère, par le grand-père, par l'oncle Ulrich, ce qu'il avait deviné d'elle, tant de souvenirs ensevelis dans son âme et qui levaient tout d'un coup, comme des millions de grains de blé à l'appel du soleil.

Le douanier s'était assis sur un banc, le long de la cabane, et avait tiré de sa poche une pipe courte qu'il fumait.

Quand il vit que ce visiteur se retournait vers lui, les yeux lourds de larmes, et s'asseyait sur le banc, il devina quelque chose de l'émotion de Jean; car l'admiration pour le pittoresque lui échappait, mais les larmes de regret l'avaient tout de suite rendu grave. Cela, c'était du cœur, et l'égalité sublime unissait les deux hommes. Cependant, comme il n'osait l'interroger, le douanier, redressant son cou, d'où saillirent aussitôt les muscles, se prit à étudier l'horizon, silencieusement, devant lui.

— De quelle partie de la France êtes-vous? demanda Jean :

— De cinq lieues d'ici, dans la montagne.

— Vous avez fait votre service militaire ?

Le brigadier ôta sa pipe de sa bouche, porta vivement sa main à sa poitrine où pendait une médaille.

— Six ans, dit-il; deux congés; je suis sorti sergent, avec ça, que j'ai rapporté du Tonkin. Un joli temps, quand il est fini.

Il disait cela comme les voyageurs qui préfèrent le souvenir, mais qui n'ont pas haï le voyage. Et il reprit :

— Chez vous, c'est plus dur, à ce qu'on prétend ?

— Oui.

— Je l'ai toujours entendu dire : l'Allemagne, c'est un grand pays, mais l'officier et le soldat n'y sont pas parens comme en France.

Le soleil baissait, le grand paysage blond devenait fauve par endroits et violet aux places d'ombre. Et cette pourpre s'agrandissait avec la vitesse des nuages qui courent. Oh ! pentes couvertes d'ombre, plaines voilées, comme Jean Oberlé aurait voulu vous faire reparaître en pleine lumière ! Il demanda :

— Vous voyez quelquefois des hommes qui désertent ?

— Ceux qui passent la frontière avant le service, on ne les reconnaît pas, naturellement. Il n'y a que ceux qui servent dans les régimens d'Alsace, ou de Lorraine, et qui désertent en uniforme ;... oui, j'en ai vu plusieurs, des pauvres gars qui avaient été trop punis, qui avaient peur... Il en part bien aussi quelquefois de chez nous, vous me direz, et c'est vrai : mais il n'y en a pas tant...

Secouant la tête, et jetant sur les forêts qui allaient s'endormir un regard attendri :

— Quand on est de ce côté-ci, voyez-vous, on peut en dire du mal, mais on ne se plaît pas ailleurs. Vous ne connaissez pas le pays, monsieur, et cependant, à vous voir, on jurerait que vous en êtes.

Jean se sentit rougir. Sa gorge se serra. Il fut incapable de répondre.

L'homme, craignant d'avoir dépassé la mesure, dit :

— Excusez-moi, monsieur : on ne sait pas qui on rencontre, et le mieux serait encore de se taire de ces choses-là. Il faut que je continue ma tournée et que je redescende...

Il allait saluer militairement. Jean Oberlé lui prit la main, et la serra.

— Vous ne vous trompez pas, mon ami, dit-il.

Puis, cherchant dans sa poche, voulant que cet homme se souvînt de lui un peu plus longtemps que d'un autre promeneur, il tendit son étui à cigares.

— Tenez, acceptez un cigare.

Et aussitôt, avec une sorte de joie enfantine, il secoua l'étui au-dessus de la main que le douanier avançait.

— Prenez-les tous ! Vous me ferez si grand plaisir ! Ne me refusez pas !

Il lui semblait qu'il donnait quelque chose à la France.

Le brigadier hésita un instant, et ferma les doigts en disant :

— Je les fumerai le dimanche. Merci, monsieur. A vous revoir !

Il salua vivement, et se perdit presque aussitôt dans les sapins qui vêtaient la montagne. Jean écouta le bruit des pas qui diminuait. Il écoutait, surtout, retentissant dans son âme et l'emplissant d'une indicible émotion, le mot de cet inconnu : « Vous êtes de chez nous... » « Oui, je suis d'ici, je le sens, je le vois, et cela m'explique à moi-même tant de choses de ma vie !... »

L'ombre descendait.

Jean regardait la terre s'assombrir. Il songeait à ceux de sa famille qui s'étaient battus là, autour des villages submergés par la nuit, afin que l'Alsace restât unie à cette vaste contrée qu'il avait devant lui. « Patrie que je crois douce ! Patrie qui est la mienne ! Tous ceux qui parlent d'elle ont des mots de tendresse. Et moi-même, pourquoi suis-je venu ? Pourquoi suis-je ému comme si elle était vivante devant moi ? »

Encore un moment, et sur la frange du ciel, à l'endroit où commençait le bleu, la première étoile s'ouvrit. Elle était seule, faible et souveraine comme une idée.

Jean se leva, car la nuit devenait toute noire, et il prit le sentier que suivait la crête. Mais il ne pouvait détacher ses yeux de l'étoile. Et il disait en marchant, tout seul dans le grand silence, au sommet des Vosges partagées, il disait à l'étoile et à l'ombre qui était au-dessous :

« Je suis de chez vous. Je suis heureux de vous avoir vues. Je suis effrayé de vous aimer comme je fais. »

Il atteignit bientôt la frontière, et, par la route magnifique qui traverse le col de la Schlucht, redescendit en terre allemande.

René Bazin.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

LE DUC DE BOURGOGNE EN VOYAGE
ENTREVUE AVEC FÉNELON (1)

Après avoir raconté la rupture de la France avec la Savoie, il nous faut maintenant revenir encore une fois en arrière pour nous attacher aux pas du Duc de Bourgogne.

Nous l'avons laissé à Sceaux, prenant place à la gauche de son frère Philippe V dans le carrosse qui devait conduire le nouveau roi d'Espagne jusqu'à la frontière des Pyrénées. Après l'avoir accompagné dans ce voyage où il fit ses débuts de prince, nous le suivrons à l'armée, et nous aurons à raconter ses trois campagnes, dont les deux premières ne furent pas sans honneur, mais dont la dernière, celle d'Oudenarde, fut si funeste à la France et à lui-même. Ce sera la période un peu triste et humiliée de sa vie. Mais nous aurons ensuite à le relever lorsque nous le montrerons instruit et grandi par l'épreuve, se dégageant de certaines petitesses pour se préparer avec une application de plus en plus intelligente aux devoirs qui l'attendaient dans un avenir prochain, et finissant par inspirer à ceux qui devaient être ses sujets une vénération et une confiance toujours croissante, jusqu'au jour où la mort, de sa main brutale, vint briser tant d'espérances.

(1) Voyez la *Revue* des 15 mars, 15 avril et 1er juin 1900.

Nous montrerons aussi l'appui que lui prêta, dans les momens difficiles, l'épouse jusque-là un peu frivole et coquette dont il avait eu à se plaindre plus peut-être qu'il ne s'en était tout à fait aperçu, et nous la défendrons contre des accusations que, de son vivant, la malveillance avait commencé de murmurer à voix basse, dont, après sa mort, la légende s'est fait l'écho sans preuves, et que l'histoire sérieuse est en droit de repousser. Après avoir raconté les années heureuses, nous allons raconter les années d'épreuves, puis celles de travail et de préparation consciencieuse au règne, jusqu'à la catastrophe finale.

I

L'application qu'il apportait aux grandes affaires n'empêchait pas Louis XIV, souvent nous avons eu l'occasion de le remarquer, d'accorder la même attention aux plus petites. C'est ainsi que nous l'avons vu régler par lui-même les délicates questions d'étiquette que soulevait le voyage de ces trois frères accoutumés à vivre jusque-là sur un pied de complète égalité, dont le cadet était devenu roi, ce qui lui assurait la préséance, mais dont l'aîné était l'héritier futur du royaume, et dont le dernier, le Duc de Berry, était un enfant, voyageant pour la première fois sans précepteur. Dîner, messe, réception, il avait tout prévu. Il aurait même été plus loin, s'il faut en croire l'auteur d'une relation anonyme de ce voyage (1). Il aurait fixé jusqu'au nombre des repas. « Le Roi Très Chrétien, dit cet auteur, avoit si bien réglé la manière dont nous devions vivre pendant le voyage, qu'elle nous tenoit lieu pour ainsi dire de médecin. Nous avions ordre de ne point dîner, mais seulement de déjeuner et nous en tenir là jusqu'au souper. Pour moi qui suis accoutumé à faire régulièrement mes trois repas par jour, j'eus de la peine à me conformer à ce régime et je n'étois pas le seul; mais il falloit, quoi que nous en eussions, en passer par là et louer en même temps la sagesse du Roi qui prenoit un soin si particulier de notre santé. »

Ce n'était pas seulement sur le régime et la santé des voyageurs que, de loin, veillait le Roi; c'était, toujours au témoignage

(1) Cette relation, à laquelle nous avons déjà emprunté quelques détails relatifs aux adieux de Sceaux, a été publiée à la suite du dernier volume des *Mémoires de Dangeau*, d'après l'original qui est aux archives de la préfecture de Seine-et-Oise. Fonds Bombelles.

de notre auteur inconnu, sur leurs mœurs. « Tout ce qu'il y avoit de beau monde dans les villes qui étoient marquées sur notre route se trouvoit au souper de Sa Majesté Catholique et des Princes. Comme la curiosité est inséparable du beau sexe, les dames qui se distinguoient par leur beauté étoient des premières à se faire voir au monarque, et j'ai remarqué que bien souvent leurs charmes auroient fait de grandes impressions sur l'esprit de Sa Majesté, sans les précautions du duc de Beauvilliers qui, pour se régler sur les conseils que le Roi Très Chrétien lui avoit donnés en partant, prévenoit adroitement toutes les ruses de l'amour. » Il ajoute même : « Si le duc de Beauvilliers avoit soin, pendant le voyage, que le nouveau roi n'entrât point dans des commerces galans avec les dames, le maréchal duc de Noailles n'en avoit pas moins pour les deux princes ses frères. Celui-ci tâchoit de prévenir les reproches que la Duchesse de Bourgogne, nouvellement mariée, n'auroit pas manqué de lui faire, à son retour de la Cour, sur l'infidélité du Duc son époux (1). »

Ces précautions étaient peut-être nécessaires en ce qui concerne le roi d'Espagne, dont le tempérament amoureux inspirait des inquiétudes, et il ne paraît pas qu'elles aient complètement réussi, puisque, à Bordeaux, Philippe V aurait fait porter par un page un billet doux à une belle Gasconne pour lui demander une entrevue « que celle-ci déclina comme ne pouvant être que fatale à sa vertu. » Mais elles étaient injurieuses pour le Duc de Bourgogne qui n'avait point besoin du maréchal de Noailles pour demeurer fidèle à sa femme. L'amour profond qu'il lui portait, et ses scrupules religieux, auraient suffi. Ses préoccupations étaient ailleurs, et nous en avons la preuve dans le Journal de voyage tenu par lui, et qui a été publié (2). Dans ce Journal, rien qui sente l'ardeur, l'imagination, la jeunesse. Pas un élan, pas une impression un peu vive. Pas un mot non plus des fêtes qui lui sont données. Rien que de brèves remarques sur les villes où il s'arrête, sur leur population, leur commerce, sur les gîtes et l'état des chemins. On dirait le carnet de voyage d'un sage écolier, et Fénelon en eût été content. Mais, sous cette apparente sécheresse, on devine une préoccupation constante : celle de se rendre le compte le plus exact possible de l'état des provinces qu'il tra-

(1) *Dangeau*, t. XVIII, p. 366.

(2) *Curiosités historiques ou Recueil de pièces utiles à l'Histoire de France et qui n'ont jamais paru*, t. II, p. 93 et suivantes.

verse, de prendre des notes sur tout ce qu'il voit, et de fixer dans son esprit les réponses aux questions qu'il a faites. Ces villes où il est reçu en grande pompe font partie de son futur royaume. Ces ouvriers dont il veut connaître les occupations habituelles, ce sont ses futurs sujets. Ces intendans, dont parfois, sans porter aucune appréciation, il mentionne les noms, seront un jour responsables vis-à-vis de lui de l'état de leurs généralités. Il veut se souvenir de tout ce qu'il aura remarqué au cours de ce voyage qu'il ne refera peut-être jamais, et sous l'écolier se devine déjà le prince.

Heureusement, au point de vue pittoresque, nous avons des récits plus animés, entre autres les lettres de Duché de Vancy, à ce moment gentilhomme attaché au comte d'Ayen, plus tard poète favori de Mme de Maintenon, dont l'érudition fleurie se donne carrière dans des descriptions assez fades, et surtout les numéros mensuels du *Mercure Galant* (1) dont chacun, de décembre 1700 à avril 1701, contient un *Récit du voyage de Messieurs les Princes*, car, en ce temps-là, les déplacemens princiers n'excitaient pas moins de curiosité qu'aujourd'hui, et le besoin d'information, pour être moins bien servi, n'était pas moins grand.

Harangues des corps constitués, banquets officiels, fêtes offertes par les municipalités, tel est, en tout temps et en tous pays, le fonds commun de ces voyages, et il y a sur ce point, d'un siècle à l'autre, moins de différence qu'on ne pourrait le croire. Cependant harangues, banquets et fêtes prenaient la forme du temps, et cette forme était beaucoup moins compassée qu'on ne se la représente. Malgré l'étiquette, il y avait, comme déjà nous l'avons remarqué à Versailles, toutes les fois que l'élément populaire entrait en scène, beaucoup de laisser aller, et, si l'on peut ainsi parler, de bon enfant. C'est ainsi qu'on trouvait fort drôle que le curé d'Arpajon, au lieu de lire un discours préparé, s'avisât d'entonner un air bien connu :

Les bons bourgeois de Châtres (2),
Et ceux de Montlhéry,

et, loin de le rappeler au respect, on ne faisait qu'en rire. Avec les harangues alternaient les madrigaux où les beaux esprits de

(1) Il se pourrait que quelques-uns des articles du *Mercure* fussent du même Duché de Vancy ; mais d'autres sont, comme on dit aujourd'hui, de correspondans particuliers.

(2) Châtres était l'ancien nom d'Arpajon.

la localité se couvraient de gloire, parfois même les épîtres en vers latins. Les trois princes écoutaient harangues, épîtres et madrigaux avec une inépuisable patience, ne perdant pas leur sérieux quand quelque incident burlesque, par exemple, le manque complet de mémoire de l'un des harangueurs, venait, comme à Orléans, jeter de l'imprévu dans la cérémonie.

Quant aux banquets, il semble que là surtout la distance de prince à peuple devait se faire sentir, puisque non seulement personne ne s'asseyait à la même table qu'eux, mais puisque la différence du rang empêchait le roi d'Espagne et le Duc de Bourgogne de manger ensemble. Mais voir manger les princes était le grand divertissement du peuple, et on n'avait garde de le lui refuser. On laissait la foule envahir la salle où le repas des princes avait été préparé. Ceux qui n'avaient pu pénétrer adossaient des échelles contre la muraille et se collaient aux fenêtres. Là où les dimensions de la salle le permettaient, on avait soin d'élever à l'avance des gradins afin que chacun pût voir, comme dans un cirque. Quand l'exiguïté du local rendait impossible cette disposition, parfois des accidens se produisaient. C'est ainsi que, dans une petite ville, la presse devint telle qu'au moment du dessert la table fut renversée et le roi d'Espagne obligé de se réfugier dans un cabinet, sans pouvoir goûter aux fruits. Imagine-t-on, de nos jours, le scandale et les imprécations contre la police, qui ne saurait pas faire respecter un souverain étranger? A l'époque, on ne fit qu'en rire et y admirer l'empressement du peuple à voir de près les princes.

Quant aux fêtes, leur éclat dépendait naturellement de l'importance des villes traversées. Toutes n'en pouvaient point faire les frais. La soirée des jeunes princes se passait alors à jouer aux cartes entre eux, à dessiner, ou à faire des bouts-rimés, ce qui était la grande mode d'alors. Les bouts-rimés étaient envoyés à M[me] de Maintenon, qui écrivait à son neveu le comte d'Ayen : « Les bouts-rimés ont été trouvés beaux et jolis, selon le style des poètes. L'un est dans le sublime, l'autre dans la plaisanterie, et tous deux ont fort bien réussi. » Mais elle s'étonnait qu'ils n'eussent pas recours à la musique pour passer leurs longues soirées (1).

Durant la première partie du voyage, les plus belles fêtes

(1) *Correspondance générale*, t. IV, p. 360.

furent celles qu'offrirent aux princes les Jurats de Bordeaux. La capitale de la Gascogne s'était mise en frais. Elle envoya à Blaye une flottille où les princes s'embarquèrent avec leur suite. Arrivés à Lormont, le point de vue parut si beau au Duc de Bourgogne qu'il voulut rester sur la proue du bateau et qu'il entreprit d'en faire le dessin. Ils passèrent quatre jours à Bordeaux, au milieu des fêtes, logés chez Mme la Première Présidente de Tresmes, sœur du marquis de Comminges. Plusieurs bals leur furent donnés, et le connétable de Castille, qui était venu présenter ses hommages au roi d'Espagne, disait hardiment « qu'il étoit impossible de s'ennuyer dans une ville où les dames avoient tant d'agrémens et où les plaisirs étoient en si grand nombre (1). » Et le *Mercure* ajoute : « Les seigneurs ont trouvé assez de charme et assez d'esprit aux dames pour les croire dignes de leur souvenir. » Ces dames étaient en effet fort lettrées, à en juger du moins par la Présidente de Tresmes. C'est ainsi que, le Duc de Bourgogne lui ayant dit « qu'il se plaisoit fort à Bordeaux et qu'il n'en partiroit point tant qu'il feroit mauvais temps, » elle composa sur cela quatre vers dont le comte d'Ayen fit un air et qu'on ne cessa pas de chanter :

Frimas, noirs aquilons, venez à mon secours,
Opposez au soleil un pouvoir que j'implore.
Ah! si vous arrestez les Princes que j'adore,
Plus sûrement que luy vous ferez nos beaux jours (2).

Il fallut cependant se remettre en route, car les Espagnols réclamaient leur roi. Après un court séjour à Bayonne, où le divertissement d'une course de taureaux leur fut offert, les trois princes arrivèrent à Saint-Jean-de-Luz. Le moment de la séparation approchait. Ici le journal du Duc de Bourgogne s'émeut. Pour la première fois on y trouve une note personnelle : « Le samedi 22 (janvier) qui fut le jour le plus triste de tout le voyage, nous partîmes de Saint-Jean-de-Luz sur les onze heures... Lorsque le duc d'Harcourt, qui étoit dans le carrosse du roi d'Espagne eut vu si tout étoit prêt, nous descendîmes et embrassâmes le roi d'Espagne pour lui dire adieu, en versant beaucoup de larmes (3). » C'est tout, mais sous la sobriété des termes on

(1) *Mercure de France*, janvier 1701, p. 290.
(2) *Ibid.*, p. 548.
(3) *Curiosités historiques*, t. II, p. 158.

sent la réalité de la douleur. Le *Mercure* est plus explicite. Après avoir raconté le départ en voiture de Saint-Jean-de-Luz, il ajoute : « Cette heure fut bien dure à passer. Les trois Princes se regardoient souvent sans se parler que des yeux, et le profond silence que la douleur dont ils étoient pénétrés les obligeoit à garder faisoit mieux entendre leurs soupirs (1). » La petite ville de Fontarabie avait envoyé un brigantin sur lequel le roi d'Espagne devait s'embarquer pour traverser la Bidassoa. Le duc d'Harcourt, qui accompagnait Philippe V jusqu'à Madrid, en qualité d'ambassadeur de Louis XIV, se rendit à bord le premier, et revint au bout de quelques minutes rendre compte que tout était prêt. « Le Prince (Philippe V) fondant en larmes et comme immobile, descendit du carrosse. Messeigneurs les Princes descendirent en même temps, et Monseigneur le Duc de Bourgogne se baissa fort bas en prenant congé du Roi son frère qui le tînt quelque temps entre ses bras et le serra tendrement. Ils répandirent beaucoup de larmes, et pendant que leur tendre douleur les faisoit paraître dans un état d'abattement dont toute l'assemblée se ressentoit, et leur ostoit la force de parler, M. le Duc de Berry donna des marques d'une douleur plus éclatante, mais qui néanmoins ne pouvoit estre plus vive que celle de Messeigneurs ses frères. M. le duc de Noailles, voyant que ces trois grands princes dont les tendres adieux ne finissoient non plus que leurs larmes n'auroient pas la force de se séparer, prit Sa Majesté Catholique par le bras et usa d'une espèce de violence absolument nécessaire pour abréger des momens si durs et luy donna la main pour luy aider à marcher jusqu'au brigantin où M. le duc d'Harcourt, qui venoit de prendre les devans, l'attendoit... On tira aussitost les rideaux du bâtiment où le Prince venoit d'entrer afin que sa douleur ne redoublât point ou du moins ne se continuât pas en tournant ses regards du côté qu'il venoit de quitter et d'où il auroit pu voir encore, pendant quelques momens douloureux, les chers Princes dont il venoit de se séparer... M. le duc de Beauvilliers, agissant en même temps par le même esprit et entrant dans la même pensée, voulut détourner Messeigneurs les Princes d'un objet si cher et si triste en même temps, et, pour cela, les engagea à monter en carrosse le plus promptement qu'il fut possible. Il leur releva les glaces

(1) *Mercure* de février 1701, p. 377 et suiv.

comme pour leur cacher à demy les lieux où leurs regards étoient attachés et fit marcher le carrosse pour les en éloigner encore davantage, mais chacun garda dans son cœur l'idée des chers objets qu'il venoit de perdre de vue. »

Ce ne sont point là exagérations de nouvellistes. Les frères s'aimaient en effet tendrement, et nous verrons s'établir entre le Duc de Bourgogne et Philippe V une correspondance affectueuse à laquelle nous ferons des emprunts. La douloureuse séparation effectuée, le voyage reprit son cours, le Duc de Bourgogne devant gagner Marseille en passant par le Languedoc, et opérer ensuite son retour par le Dauphiné, le Lyonnais et la Bourgogne. C'était un véritable tour de France. Depuis la séparation d'avec le roi d'Espagne sur qui les regards s'étaient principalement portés jusque-là, le Duc de Bourgogne devenait le principal personnage, mais le ton de son journal n'en est point changé. Des honneurs extraordinaires qui lui sont rendus, des démonstrations qui éclatent sur son passage, il semble n'avoir nul souci. Il demeure toujours aussi sobre d'impressions personnelles, aussi minutieux et précis dans ses observations. La plus brillante réception fut celle que lui offrit la ville de Toulouse. « On avoit résolu, dit *le Mercure*, de ne point ménager les deniers publics (1). » A Bordeaux, le Duc de Bourgogne avait été reçu par les Jurats. A Toulouse, ce fut par les Capitouls, car les représentans des franchises municipales portaient plus d'un nom sous l'ancien régime, et cette variété d'appellation était le symbole de leurs libertés. Cinquante-cinq compagnies des Arts et Métiers et huit compagnies de bourgeois avaient été levées dans les cinq capitoulats qui composaient la ville. Les hommes étaient habillés « les uns de rouge, les autres de drap gris blanc doublé d'écarlate, avec des culottes et des bas rouges et chapeaux galonnés d'argent (2). »

Le Duc de Bourgogne entra par le faubourg Saint-Cyprien, les glaces de son carrosse étant baissées, afin qu'il pût être mieux vu du menu peuple. La réception dura plusieurs jours. Rien n'y manqua : harangues, épîtres en vers, distiques latins, hommages de l'Académie des Jeux floraux, illuminations. Ces fêtes avaient attiré à Toulouse une affluence extraordinaire, et la vie matérielle y fut, pendant quelques jours, assez difficile. « On fut, dit *le Mercure*, fort satisfait des manières honnestes de MM. de Toulouse et

(1) *Mercure* de mars 1701, p. 222 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 242 et suiv.

de leur politesse. On ne pouvoit attendre autre chose d'une ville où l'on fait profession de belles-lettres et où l'esprit abonde, encore plus que toutes les autres choses qui servent à vivre commodément, quoy qu'elles n'y soient point rares (1). » A Montpellier, à Nîmes, on donna aux Princes le divertissement de fêtes populaires, ce qui amène cette observation du *Mercure :* « Chacun voulut marquer sa joye selon ses forces; le menu peuple fit en petit ce que les autres firent en grand, et, s'il ne pust égaler les riches en dépenses, il les égala au moins comme démonstrations de joye (2). »

A Beaucaire, le Duc de Bourgogne quitta le Languedoc où le comte de Broglie commandait au nom du Roi et qu'administrait l'intendant général Lamoignon de Basville, pour entrer en Provence où le comte de Grignan était lieutenant général. On sait que le gendre de Mme de Sévigné s'entendait à dépenser son argent. Il n'eut garde de manquer à ses habitudes, et la réception qu'il ménagea aux Princes fut particulièrement somptueuse. A Aix, toute une série d'arcs de triomphe ornés de tableaux rappelait les principaux événemens de l'histoire de la Provence. Un de ces arcs représentait une Cour d'amour en séance. « Les deux tableaux qui étoient à droite et à gauche du grand tableau marquoient deux exemples de la sévérité des jugemens de cette cour. Deux amans qui avoient méprisé et mal parlé des lois d'amour et de l'honneur des Dames y estoient fustigés par deux vieilles, et une coquette qui avoit pris de l'argent pour vendre les dons d'amour y estoit bannie de cet empire, le crime de simonie estant en horreur suivant les lois d'amour aussi bien que ceux qui se vantent mal à propos d'avoir reçu les faveurs des dames (3). »

Il y eut le soir riche collation chez le lieutenant général, où la comtesse de Grignan fit les honneurs en grand habit et en coiffure haute, comme si elle eût été au souper du Roi. Ainsi le lui avait conseillé la duchesse du Lude qu'elle avait chargé sa fille, Madame de Simiane, de consulter par lettre (4).

La réception à Marseille ne fut pas moins brillante. Les Princes y passèrent plusieurs jours, logés chez le marquis de Mirabeau dont le grand-père avait eu déjà, en 1660, l'honneur de

(1) *Mercure* de mars 1701, p. 233.
(2) *Ibid*, p. 390.
(3) *Ibid.*, p. 165.
(4) Voyez sur cette réception du Duc de Bourgogne le très intéressant ouvrage de M. Frédéric Masson : *Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné.*

recevoir le Roi, et *le Mercure* fait observer « que l'attachement pour la maison royale et le zèle qu'ont tous ceux de ce nom pour son service est connu depuis longtemps. »

Les Princes ne pouvaient demeurer moins d'une semaine dans une ville aussi importante que Marseille. Mais le Duc de Bourgogne commençait à trouver que le voyage se prolongeait. Il y avait près de cinq mois qu'il était séparé de la Duchesse de Bourgogne, et, par une lettre qu'il adressait en cours de route à la marquise de Montgon et que nous avons déjà citée, on a pu voir combien cette séparation lui coûtait. Aussi avait-il écrit au Roi pour lui demander la permission de prendre la poste quand il ne serait plus qu'à quelques journées de Versailles, ce qui hâterait son retour. Le Roi le lui permit et, dans une lettre à Beauvilliers, que le soin de sa santé, gravement atteinte, avait forcé d'aller se soigner dans son château de Saint-Aignan, le Duc de Bourgogne en témoignait sa joie. Mais il lui fallut s'arrêter quelques jours à Avignon, dans les États du Pape, où les esprits étaient cependant tellement préparés à une réunion prochaine à la France que le peuple disait *nos Princes* et qu'à la cathédrale on chanta : *Domine salvum fac regem nostrum;* et subir encore l'attente d'un séjour assez prolongé à Lyon qui, ayant autrefois fait fête à la femme, ne pouvait se dispenser, en sa qualité de seconde ville de France, de faire fête au mari. Le Duc de Bourgogne logea dans la même maison dite *la Maison Rouge*, où avait autrefois logé la Duchesse et qui était située sur la place Bellecour, « l'une des plus belles de l'Europe, qui a six cents pas de long et trois cents de large. » Ainsi qu'à l'entrée de la Duchesse de Bourgogne, les bourgeois de la milice avaient fait la haie sur son passage. « Leurs armes étoient presque toutes damasquinées et dorées. Eux-mêmes étoient magnifiquement vêtus, les uns avec des habits de velours cramoisi, les autres avec du drap d'Angleterre, enrichi de galons et de boutonnières d'or et d'argent. » Mais, tandis que la Duchesse de Bourgogne n'avait guère visité que des églises et des couvens, le Duc de Bourgogne et son frère visitèrent des fabriques « où ils virent fabriquer de belles étoffes, de grands galons d'or, et tirer l'or par des jeunes filles, les unes habillées fort proprement à la Lyonnaise et les autres vestues de noir (1). » On leur donna aussi

(1) *Mercure* de mai 1701, p. 159.

le spectacle d'une fête populaire sur la Saône, et ils se divertirent à voir des jeunes gens sauter dans l'eau pour tâcher d'attraper des canards. « Les Princes ne purent s'empêcher de rire et perdirent un peu de leur sérieux, sans sortir de la majesté qu'ils ont toujours gardée durant leur voyage (1). »

Sauf quelques réceptions improvisées à Mâcon et à Dijon, ces fêtes furent les dernières. Peut-être nous y sommes-nous un peu trop appesantis, et le détail en paraîtra-t-il monotone. Mais, quand on lit, dans les lettres de Duché de Vancy et surtout dans les numéros du *Mercure*, le long récit de toutes celles qui furent offertes aux Princes depuis Paris jusqu'à Lyon, parfois dans d'assez petites villes, il est difficile de s'abstenir de deux réflexions. La première, c'est que les dépenses que les villes ou les bourgeois eux-mêmes s'imposaient, de plus ou moins bon cœur, si l'on veut, étaient considérables, et qu'il ne leur aurait pas été possible d'y faire face, si l'état financier des villes n'eût été prospère et si les bourgeois eux-mêmes n'eussent joui d'une grande aisance. Quel que pût être leur désir de plaire, les villes n'auraient pu élever des arcs de triomphe ou tirer des feux d'artifice, ni les bourgeois se vêtir de drap cramoisi, si les moyens de payer leur eussent fait défaut. Au commencement du XVIIIe siècle, la richesse publique et privée ne laissait donc pas que d'être assez grande en France, et, si elle commençait à fléchir, il s'en fallait encore de beaucoup qu'elle fût profondément atteinte. « On périssait de misère au bruit des : *Te Deum*, » a écrit Voltaire en parlant de la guerre qui a précédé la paix de Ryswick. C'est là une hyperbole d'homme de lettres. En tout cas, les maux de la guerre avaient été vite réparés, et la misère n'était pas l'état général de la France.

La seconde réflexion, c'est qu'à ces fêtes se mêlait partout un élément populaire qui en augmentait la gaîté et que le menu peuple, comme on disait alors, s'y taillait sa part, sans qu'on essayât de l'en empêcher. Nous avons déjà vu, dans certaines circonstances de la vie de Cour, comment, sous le coup de quelque émotion générale commune à la famille royale et au peuple, l'étiquette abaissait ses barrières et laissait tous les rangs se confondre : ainsi à Versailles, au moment de la naissance du Duc de Bourgogne, à Sceaux, au moment du départ du roi d'Es-

(1) *Mercure* d'avril, t. II, p. 143.

pagne. A plus forte raison en était-il ainsi au cours des voyages princiers. « L'accès auprès de la personne des Princes fut facile à tout le monde, dit quelque part *le Mercure*. Les gardes et huissiers, qui ne sont pas toujours traitables, le parurent en cette occasion, et il fut permis à mille âmes de se repaître à souhait du plus charmant des spectacles pour les yeux français que rien ne touche si sensiblement que la vue de leurs maistres (1). » Faisons ici encore la part de l'hyperbole, mais, si les expressions peuvent paraître excessives, le sentiment qu'elles traduisent était véritable. La France d'alors aimait ses princes, les jeunes surtout, car le Roi lui inspirait peut-être plus d'admiration que d'amour. Elle ne demandait en particulier qu'à s'attacher passionnément au Duc de Bourgogne. Il fallut non seulement la mort déplorable de celui dont quelques années plus tard elle devait attendre avec impatience le règne, mais les désordres de la Régence et les fautes de Louis XV pour la détacher d'une famille dont la vie avait été si longtemps confondue avec la sienne. La France souffre encore des conséquences de ce divorce. Rien de ce qui tend à montrer qu'il n'était pas inévitable n'est indifférent à la compréhension de son histoire.

A Dijon, les deux frères se séparèrent. La méchante et souvent mal informée Mme Dunoyer affirme dans ses *Lettres Galantes* (2) que cette séparation n'aurait été que le dernier éclat d'une mésintelligence dont l'origine remonterait à un propos tenu par le Duc de Berry, la veille du départ : « Sçavez-vous, mon frère, aurait-il dit au Duc de Bourgogne, pourquoi le Roy nous fait accompagner le roi d'Espagne? » — « C'est, répondit le Prince, pour nous procurer le plaisir d'être ensemble aussi longtemps que nous le pourrons et pour nous faire voir en même temps la France. » — « Non, ajouta le Duc de Berry, c'est pour faire voir aux Espagnols qu'on leur a donné celui de nous trois qui valoit le mieux. » Le Duc de Bourgogne aurait été piqué du propos, sans en rien témoigner cependant. Mais son ressentiment aurait éclaté au cours du voyage. Mécontent de ce que les plans des places fortes levés par le Duc de Berry avaient semblé au Roi meilleurs que les siens, il aurait fait malicieusement tomber de l'encre sur un dessin que celui-ci exécutait. Le Duc de Berry aurait riposté en jetant toute une bouteille d'encre sur un plan auquel travaillait le Duc

(1) *Mercure* de mai 1701, p. 218.
(2) *Lettre XXII*, t. I, p. 367.

de Bourgogne. Furieux à son tour, celui-ci allonge un soufflet au Duc de Berry, qui met l'épée à la main. Il faut les séparer, et le duc de Noailles ne parvient pas à les réconcilier, le Duc de Berry ayant jeté au feu une lettre d'excuses que lui avait écrite le Duc de Bourgogne. Ce serait alors que le Roi, pour prévenir les conséquences de cette querelle, aurait enjoint au Duc de Bourgogne de s'en revenir en poste. Voilà ce que raconte Mme Dunoyer. Nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette histoire. Nous avons la preuve qu'il avait demandé lui-même à avancer son retour. On eut même une certaine peine à lui persuader qu'il ne pouvait manquer à s'arrêter dans la capitale de la province dont il portait le nom. Mais, à peine les fêtes de Dijon terminées, il n'y put tenir. « Comme il avoit, dit *le Mercure*, un empressement extraordinaire de revenir à la Cour, » le 18 avril, il entendit la messe à six heures sonnantes, et monta ensuite en carrosse avec le Duc de Berry pour se rendre aux portes de la ville. Là une chaise de poste l'attendait, il y monta, et bientôt le Duc de Berry, qui suivait en carrosse, le perdit de vue. Il ne s'arrêta en route que deux fois pour coucher, et, le 20 au matin, il arriva à Versailles. Nous avons déjà raconté, d'après Dangeau, que la Duchesse de Bourgogne avait fait porter son dîner dans la chambre de Mme de Maintenon, bien que Mme de Maintenon n'y fût pas, parce que de cette chambre on voyait dans l'avenue par où le Duc de Bourgogne devait arriver. Aussitôt qu'elle l'eut aperçu, elle alla l'attendre dans le cabinet du Roi, car l'étiquette n'aurait pas permis au mari de se rendre d'abord chez sa femme. Ils passèrent la journée en représentation, mais, immédiatement après le souper, le Roi les laissa libres de se retirer.

Voilà nos gens rejoints et je laisse à penser
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines (1).

II

En arrivant à Versailles, le Duc de Bourgogne trouvait la situation politique singulièrement changée. Au lendemain de l'acceptation par Louis XIV du testament de Charles II, on avait

(1) Certaine anecdote, trop crue pour que nous puissions la rapporter ici, donnerait à penser que cette épouse de seize ans prenait assez facilement son parti de l'absence de son mari. Voyez la *Correspondance littéraire et anecdotique de M. de Saint-Fonds et du président Dugas*, tout récemment publiée par M. William Poidebard. T. II, p. 44.

pu croire que cette grande question de la succession d'Espagne, dont la diplomatie européenne préparait depuis si longtemps le règlement, se résoudrait en effet pacifiquement, quoique d'une façon toute différente de celles qu'avaient successivement stipulées les différens traités de partage. Les puissances européennes semblaient se résigner à cet accroissement de l'influence française. Les petits États, l'un après l'autre, reconnaissaient le nouveau roi d'Espagne. Le duc de Savoie s'était exécuté le premier, nous savons avec quels sentimens. Le duc de Mantoue, l'Électeur de Cologne, et, ce qui était plus important, l'Électeur de Bavière, sans parler d'autres petits princes de moindre importance, avaient suivi son exemple; le Portugal, également. L'Angleterre et les Provinces-Unies hésitaient encore, mais l'opinion publique, singulièrement puissante dans ces deux pays, en Angleterre surtout, était hostile à la guerre, et voyait une garantie de paix dans l'acceptation du testament de Charles II. Guillaume d'Orange en frémissait de rage. « L'aveuglement de ce peuple est incompréhensible, écrivait-il à Heinsius... Tout le monde ici me presse avec instance pour que je reconnaisse le roi d'Espagne, et, n'ayant rien à démêler avec ce monarque ni avec la nation, je ne prévois pas que je puisse le différer bien longtemps, » et Heinsius, qui partageait ses sentimens d'hostilité contre la France, lui répondait : « A vrai dire, le grand motif est ici le même qu'en Angleterre, c'est-à-dire l'intérêt présent des marchands, et, pourvu que celui-ci soit à l'abri, peu leur importe que nous hasardions notre avenir (1). »

Seul l'empereur Léopold jetait feu et flammes contre le traité et menaçait de faire valoir par les armes les droits de son fils l'archiduc Charles. Mais cette situation n'avait pas tardé à se modifier. L'Europe, que Louis XIV n'avait pas su assez ménager, devenait peu à peu méfiante. L'opinion anglaise, que Guillaume III travaillait habilement, continuait bien de préférer l'acceptation du testament à l'exécution du traité, mais elle commençait à redouter cette « Monarchie universelle » à laquelle le roi de France lui semblait toujours suspect d'aspirer. Les marchands d'Amsterdam, de leur côté, ne voyaient pas sans inquiétude pour leur commerce la mainmise de la France sur les ports qui dépen-

(1) *Lettres de Guillaume à Heinsius*, des 16 novembre et 14 décembre 1700. *Lettre de Heinsius*, du 14 janvier 1701. Voyez Sirtema de Grovestins, *Guillaume III et Louis XIV*, t. VII, p. 403.

daient des Pays-Bas. Les bruyantes réclamations de l'Empereur auxquelles aucune puissance n'avait voulu d'abord prêter l'oreille, trouvaient de l'écho en Hollande et en Angleterre. Un vent de guerre soufflait et arrivait jusqu'à Toulouse où se trouvait encore le Duc de Bourgogne. Aussitôt il s'empressait d'écrire au Roi : « Monseigneur le duc de Bourgogne, raconte Dangeau, écrivit ces jours passés au Roi une lettre très bien écrite par laquelle il supplioit Sa Majesté très instamment, s'il y avoit la guerre, de le faire servir afin qu'il pût se rendre digne de l'honneur qu'il avoit d'être son petit-fils. Le Roi a paru fort content de cette lettre (1). » On aimerait savoir comment cette lettre était tournée, et sur quel ton le petit-fils écrivait à ce grand-père respecté et redouté. Malheureusement cette lettre, comme toutes celles adressées par le Duc de Bourgogne à Louis XIV, a été détruite par la Révolution; mais nous avons celles qu'à cette même occasion le Duc de Bourgogne écrivit à Mme de Maintenon. Qu'il s'agît de faire régler par le Roi les dettes de jeu d'une jeune princesse ou de favoriser l'ardeur belliqueuse d'un jeune prince, c'était toujours par elle qu'il fallait faire passer la supplique, et elle demeurait la dispensatrice souveraine des grâces qui n'étaient pas toujours aussi mal placées par elle qu'on l'a dit. Désireux qu'il était de réussir, le Duc de Bourgogne n'avait garde de manquer à se servir de ce canal. Par trois fois il s'adressait à elle. La première lettre a dû être perdue. Cela ressort des termes mêmes de la seconde, qu'il lui faisait parvenir de Toulouse le 6 février :

« Je vous suis infiniment obligé, Madame, de la peine que vous avez à faire ce que je vous ai priée, puisque c'est une marque de votre amitié; mais en même temps, je vous assure que vous ne pouvez m'en donner une plus grande qu'en achevant de résoudre le Roi à me permettre d'aller à la guerre, s'il y en a. Je viens de lui écrire une seconde lettre, pour le presser de nouveau, en cas qu'il n'ait pas encore pris son parti. Je vous conjure aussi de regarder en ceci mes intérêts et de passer par-dessus la peine que cela vous peut faire. Je suis ravi que vous ayez approuvé le style de ma première lettre au Roi: je l'ai faite tout de mon mieux, et, dans une occasion comme celle-ci, j'ai cru que je ne devois rien oublier. Je finis en vous suppliant, Madame, d'être

(1) *Dangeau*, t. VIII, p. 38.

toujours persuadée de la sincère amitié que j'ai pour vous qui ne pourra qu'augmenter toujours. »

Le Duc de Bourgogne recevait, quelques jours après, cette réponse qu'il attendait avec tant d'anxiété, et aussitôt il en témoignait sa reconnaissance à M[me] de Maintenon, à qui il attribuait en partie le bon succès de sa requête :

« Je suis ravi, Madame, lui écrivait-il, que mon inquiétude n'ait pas été longue. J'espérois toujours que le succès seroit tel que je le souhaitois; et, ce qui me fait un sensible plaisir, est de croire que vous n'avez pas eu peu de part à ce qui me donne à présent de la joie. Je vous prie de m'excuser, si j'avois été un peu inquiet de voir que vous aviez de la peine à presser le Roi dans cette occasion; mais je reconnois à présent que ce n'étoit qu'un effet de votre amitié, sur quoi j'ai toujours compté, et dont je ressens si souvent les effets. Je vous prie, Madame, d'être persuadée de ma reconnaissance, et que l'amitié que j'ai pour vous ne finira jamais (1). »

Dans une lettre à Beauvilliers, récemment publiée, le Duc de Bourgogne témoigne de la même ardeur et de la même joie. « Je reçus il y a trois jours, disait-il à son ancien gouverneur, la réponse du Roi à ma lettre, dans laquelle il m'assure de m'envoyer à la guerre en cas qu'il y en ait. Je crois que vous pouvez juger de la joie que cela m'a donnée. Vous saviez peut-être déjà cette heureuse nouvelle. Mais, en tout cas, j'ai voulu vous faire part de ma joie et vous la mander moi-même (2). » On aime cette joie d'un prince de vingt ans chez qui parle la race et la chaleur du sang. Cependant un scrupule paraît l'avoir presque aussitôt saisi. Sans doute il désire la guerre, mais, si cette guerre n'était pas le bien du royaume? A la réflexion, il ne sait qu'en penser, et dans l'incertitude où il est, ballotté par les nouvelles qui lui viennent et qui la plupart sont fort incertaines, son dernier mot est « qu'il faut attendre là-dessus les dispositions de la divine Providence, qui sait mieux que nous-mêmes ce qui nous convient (3). »

Les événemens marchaient cependant, et la guerre devenait de plus en plus certaine. Guillaume III, toujours en difficulté avec

(1) Ces deux lettres ont été publiées en 1822 par la *Société des Bibliophiles français* (*Mélanges*, t. II, p. 45 et suivantes), et reproduites par Lavallée dans la *Correspondance générale de M[me] de Maintenon*, t. IV, p. 383 et 386.

(2) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 117

(3) *Ibid.*, p. 110 et *Correspondance générale de M[me] de Maintenon*, t. IV, p. 422.

son Parlement, s'était bien vu forcé, au mois d'avril 1701, de reconnaître Philippe V; mais le populaire anglais, surexcité par la publication de documens d'une authenticité pour le moins douteuse, entre autres par certains projets de descente des Jacobites en Angleterre, soi-disant découverts par la surprise d'une lettre à la poste, se prononçait de plus en plus vivement contre la France. Les Hollandais, de leur côté, devenant chaque jour plus méfians, mettaient à leur neutralité des conditions qui faisaient dire avec raison au Duc de Bourgogne, dans une lettre à Mme de Maintenon : « Ce n'est pas une marque qu'ils veuillent la paix, » (1) et que Louis XIV livrait à la publicité « pour faire voir à toute l'Europe le ridicule de leurs prétentions (2). » L'empereur Léopold avait envoyé au printemps le prince Eugène en Italie, et son armée était déjà aux prises avec celle que commandait Catinat. Dans ces conjonctures délicates, il était capital de ne pas fournir d'alliés à l'Empire et de ne pas donner prétexte à l'intervention d'une coalition nouvelle. Malheureusement, Louis XIV n'eut pas cette prudence, et ce fut précisément ce prétexte qu'il fournit, à la mort de Jacques II (septembre 1701), en reconnaissant son fils le prince de Galles comme roi d'Angleterre.

Cette faute de Louis XIV est demeurée en quelque sorte classique. Elle est relevée avec complaisance dans tous les manuels d'histoire, et nous-même l'avons signalée. Il ne faut cependant pas la grossir et s'en aller, comme l'ont fait les historiens, Anglais ou Allemands, hostiles à la France, répétant sans contrôle les assertions à la fois superficielles et exagérées de Saint-Simon. « C'étoit, dit celui-ci dans ses *Mémoires*, offenser la personne du roi Guillaume par l'endroit le plus sensible et toute l'Angleterre avec lui et la Hollande à sa suite; c'étoit montrer le peu de fond qu'ils avoient à faire sur ce traité de paix (le traité de Ryswick), leur donner beau jeu à rassembler avec eux tous les princes qui y avoient contracté sous leur alliance et de rompre ouvertement sur leur propre fait, indépendamment de celui de la maison d'Autriche (3). » Or, nous savons aujourd'hui ce que Saint-Simon a ignoré, c'est que les anciens confédérés de la ligue d'Augsbourg n'avaient pas attendu la mort de Jacques II et la reconnaissance du prince de Galles pour se *rassembler*, et que,

(1) *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. IV, p. 422.
(2) *Dangeau*, t. VIII, p. 67.
(3) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. IX, p. 290.

dès le 7 septembre, c'est-à-dire quatorze jours avant cette reconnaissance, un traité avait été signée à La Haye entre « Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Royale Majesté de la Grande-Bretagne et les Seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies, » traité par lequel, n'ayant rien tant à cœur que la paix et la tranquillité de l'Europe, les trois co-signataires se mettaient d'accord pour déclarer qu' « il ne pouvoit y avoir rien de plus efficace pour l'affermir que de procurer à Sa Majesté Impériale une satisfaction juste et raisonnable concernant ses prétentions à la succession d'Espagne, et, pour le Roi de la Grande-Bretagne et les Seigneurs États-Généraux, une sûreté particulière et suffisante pour leurs royaumes, provinces, terres et pays de leur obéissance et pour la navigation et le commerce de leurs sujets (1). » La grande alliance était donc déjà reconstituée, et, si c'est aller trop loin de dire, comme le dernier historien qui ait écrit sur ces matières, qu' « en violant la parole donnée à Ryswick, Louis XIV n'a fait que riposter au coup que lui a porté neuf jours auparavant Guillaume d'Orange (2), » cependant il faut reconnaître avec lui que, depuis Michelet écrivant « qu'à force de sottises Versailles se fit déclarer la guerre, » jusqu'à des écrivains plus récens, nos historiens nationaux ou soi-disant tels ont un peu trop facilement adopté sur ce point la version des auteurs étrangers les plus passionnément hostiles à la France.

Ce qui demeure certain, c'est que, par cette reconnaissance imprudente, Louis XIV vint en aide à son principal adversaire. Il surexcita en Angleterre le sentiment national encore hésitant, et le tourna tout entier contre la France. Guillaume en profita pour accentuer la rupture en rappelant son ambassadeur lord Manchester, et en donnant quarante-huit heures au résident de France Poussin pour quitter Londres, sous peine d'être emprisonné à la Tour. En même temps il saisit l'occasion pour dissoudre le Parlement dont la majorité tory avait été quelques mois auparavant jusqu'à mettre en accusation les ministres cou-

(1) Legrelle. *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, t. IV, p. 170.

(2) Albert Malet. *Histoire diplomatique de l'Europe aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*, p. 419. En effet, l'agent français à La Haye ne pouvait encore, le 6 octobre, affirmer que le traité fût positivement signé, et il n'en fut envoyé copie que le 15 novembre. (Legrelle, t. IV, p. 251.) Dans le manifeste qu'il crut devoir publier pour justifier, aux yeux de l'Europe, la reconnaissance de Jacques III, Louis XIV parle des armemens de la Hollande et de l'Angleterre, mais il ne fait aucune allusion au traité, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire s'il l'avait connu au moment de la mort de Jacques II.

pables d'avoir collaboré au traité de partage. La pression et la corruption aidant, il tira des élections nouvelles un Parlement partagé à peu près par moitié, où whigs et tories se disputaient la majorité, mais se réunissaient dans un commun sentiment de haine contre la France. En effet, au mois de janvier 1702, le nouveau Parlement mettait à l'unanimité d'importans subsides à la disposition de Guillaume III pour soutenir la guerre contre la France. C'était payer cher la faute, mais c'est encore Voltaire qui a porté l'appréciation la plus équitable, lorsqu'il a dit, dans son *Siècle de Louis XIV :* « Il paraît très vraisemblable que l'Angleterre se serait toujours déclarée contre Louis XIV, quand même il eût refusé le vain titre de Roi au fils de Jacques II. »

Nous savons au reste par Saint-Simon que, dès le moment même, l'acte de Louis XIV fut diversement jugé. « Ce ne fut, dit-il, qu'applaudissemens et que louanges. Le champ en étoit beau ; mais les réflexions ne furent pas moins promptes, si elles furent moins publiques (1). » On savait que les politiques comme Beauvilliers, Torcy s'étaient prononcés contre la reconnaissance et leurs amis désapprouvaient à voix basse. Madame, observatrice souvent sagace, écrivait de son côté : « Dès que je vis ce que notre Roi a fait pour le prince de Galles, je pensai bien que ce serait plutôt nuisible que favorable au jeune Roi et que le roi Guillaume y trouverait son profit (2). » Mais tous ceux que le sentiment guide de préférence à la raison, séduits par ce qu'il y avait dans l'acte de Louis XIV de généreux et d'un peu théâtral, applaudissaient hautement, et aussi toute la jeune Cour à qui la perspective d'une guerre prochaine n'avait rien pour déplaire. Le Duc de Bourgogne partageait ses sentimens. « Il y a longtemps que je ne vous ai escrit, mon cher frère, disait-il dans une lettre à Philippe V, quelques jours après la mort de Jacques II, et il s'est passé bien des choses depuis. Je suis persuadé que vous aurés été de mesme sentiment que moy sur la reconnoissance du prince de Galles et je ne crois pas qu'un honneste homme pût penser autrement. Aussi cette action a-t-elle esté bien louée ici et des Français et des Anglais. Le prince d'Orange ou le roi Guillaume, comme il vous plaira de le nommer, a ordonné à son ambassadeur de retourner en Angleterre sans prendre congé du Roy, mais on se moque de sa colère et il ne peut pas faire plus

(1) *Saint-Simon*, édition Boislisle, t. IX, p. 288.
(2) *Correspondance de Madame*, trad. Jæglé. t. II, p. 248.

de mal qu'il tâche à nous en faire. J'avoue que je fus fort soulagé quand j'apris que le Roy avoit déclaré qu'il reconnoitroit le prince de Galles, et quoyque je n'en doutasse pas, j'en témoignai ma joie à tout le monde. Je suis persuadé que vous n'en avés pas esté fâché non plus (1). »

Qui pourrait reprocher à un jeune prince cette joie généreuse? Il semble même qu'on lui en voudrait un peu si déjà le politique l'avait emporté chez lui sur l'honnête homme, nous dirions aujourd'hui l'homme d'honneur. Peut-être aussi un sentiment plus personnel se mêle-t-il à sa joie. Il n'est pas fâché que la colère du roi Guillaume rende inévitable cette guerre que, par scrupule de conscience et craignant que ce ne fût pas le bien du royaume, il se défendait de désirer. Il sait qu'il y aura part, et son jeune sang bouillonne dans ses veines à cette idée. « Enfin, mon cher frère, écrivait-il au même Philippe V, quelques mois après (6 février 1702), mon sort est décidé. Le Roy me dit hier que j'irois commander l'armée de Flandres en cas qu'il y ait guerre et que je pouvois en être assuré... Jugés de la joie que j'ay présentement, étant assuré d'aller cette année à la guerre, car il est convenu qu'elle va bientôt se déclarer, et étant peut-être à la veille de partir. Quel plaisir ce seroit pour moy de vous escrire une lettre le lendemain d'une bataille gagnée contre les ennemis! Je crois que vous prendrés un peu de part à la joye où je suis présentement (2). »

Ardeur belliqueuse, rêves de gloire, voilà des sentimens dont on aime à trouver l'expression sous la plume du Duc de Bourgogne et qui, avec l'idée qu'on se fait généralement de son caractère, étonnent tout d'abord un peu. Mais il ne faut pas le juger exclusivement par ses lettres à Beauvilliers ou à Fénelon qui sentent l'ancien élève, encore timoré quand il s'adresse aux maîtres de sa jeunesse, et porté à les entretenir presque exclusivement de ses scrupules et de ses dévotions. « Ne croyez point au moins, écrivait-il un jour à Beauvilliers, que c'est à cause de vous que je mets toujours un petit mot de Dieu dans mes lettres, mais c'est que je sens toujours un plaisir infini à en parler (3). » Sans doute il éprouvait un plaisir infini à parler de Dieu; mais

(1) *Mémoires secrets du Marquis de Louville*, t. I, p. 198.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 217.
(3) *Le Duc de Bourgogne et le duc de Beauvilliers*, par le marquis de Vogüé, p. 113.

il aimait aussi à parler d'autre chose. Ses lettres à Philippe V, et surtout celles à Madame de Montgon, on s'en souvient peut-être, en font foi. De plus en plus, sous l'adolescent pieux, un homme et un prince, commençait à poindre, qui aurait fini par se dégager, si la mort n'était venue le surprendre.

L'espoir du Duc de Bourgogne ne devait pas être trompé. Au printemps de l'année 1702, Louis XIV avait à tenir tête aux forces réunies des trois puissances coalisées à La Haye. Bien que leur déclaration de guerre officielle ne date que du 15 mai et la réponse de Louis XIV du 15 juillet, cependant, en fait, les hostilités avaient commencé dès le mois d'avril. Guillaume III était mort le 9 mars, mais son œuvre de haine lui survivait, et la reine Anne avait adopté la politique nationale. Louis XIV avait à soutenir la guerre, non pas seulement, comme l'année précédente, en Italie, mais en Alsace et en Flandre. A laquelle des trois armées qui soutenaient l'honneur de la France confierait-il son petit-fils? Il ne pouvait être question de l'armée d'Italie où Vendôme commandait en réalité, mais où le Duc de Bourgogne se serait trouvé dans une situation singulièrement fausse vis-à-vis d'un beau-père investi des fonctions de généralissime, et dont on se méfiait déjà. Catinat commandait en Alsace, et certes l'école eût été bonne. Mais il avait été peu heureux l'année précédente contre le prince Eugène, et, bien que la noblesse de son attitude l'eût relevé de la demi-disgrâce où il était tombé et que le Roi l'eût accueilli à Versailles avec bienveillance, on avait perdu confiance en lui. Restait l'armée de Flandre placée sous le commandement de Boufflers. Ce fut à ce commandement que Louis XIV résolut d'associer son petit-fils, comme il avait fait quelques années auparavant au camp de Compiègne où l'association n'avait pas mal réussi. Le choix n'était pas mauvais. Pour commander une armée sous un petit-fils de Roi, pour ne pas l'effacer tout en le guidant, et pour lui donner des conseils qui en réalité fussent des ordres, il fallait un homme qui eût plus d'expérience que de génie, qui sût joindre la déférence à la liberté, et qui ne le prît ni de trop haut ni de trop bas. Le maréchal duc de Boufflers était bien l'homme qu'il fallait. Après avoir débuté à dix-neuf ans comme cadet dans le régiment des gardes françaises, il avait été, non sans profit, à l'école de Turenne et de Luxembourg, et il était monté, de grade en grade, jusqu'à celui de maréchal de France. Homme de bien et d'honneur, il

pouvait puiser dans son âge et son rang ce qu'il fallait d'indépendance pour parler librement à un jeune prince, sans cependant manquer au respect.

« Mon cousin, écrivait le Roi à Boufflers,... je vous ai confié la personne du Duc de Bourgogne. C'est à vous de prendre soin de sa réputation et à faire en sorte qu'il fasse une campagne glorieuse... Je vous recommande d'avoir une attention particulière à ce que tout le monde soit content de luy et de luy dire librement ce que vous croirés qu'il doit faire pour cela (1), » et le vieux maréchal, qui sentait à la fois l'honneur et la responsabilité, répondait, un mois après que le Duc de Bourgogne avait rejoint l'armée : « Quand il s'agit, outre le service de Votre Majesté, de répondre de la personne de M. le Duc de Bourgogne et de sa gloire, il n'est pas possible que des considérations si importantes ne rendent pas un général un peu plus circonspect. Cependant Votre Majesté peut s'assurer que, pour peu que dans le cours de cette campagne je trouve des choses praticables, je ne manquerai pas de les proposer à Mgr le Duc de Bourgogne, lequel certainement y donnera les mains avec empressement, car il ne désire que des occasions de faire et d'agir (2). »

Le choix de l'armée que commanderait le Duc de Bourgogne une fois arrêté, il fallait décider qui l'accompagnerait. De ses deux gentilshommes de la manche, l'un, Puységur, bon militaire qui aurait pu lui être utile, était déjà en Flandre ; l'autre, Montviel, avait accompagné Philippe V en Espagne. Des trois autres gentilshommes que le Roi avait placés, six années auparavant, auprès de lui, d'O, qui avait servi longtemps sur mer, était désigné pour accompagner le comte de Toulouse, « auquel, dit Dangeau, le Roi accordoit la grâce qu'il lui avoit si souvent demandée, d'aller faire cette année sa charge d'amiral (3). » Chiverny n'était pas dans un état de santé qui lui permît de faire campagne. Il ne restait que Saumery, son ancien sous-gouverneur, qui, tout incommodé qu'il fût d'une vieille blessure, ne demandait qu'à marcher. Le Roi lui adjoignit un gentilhomme autrefois attaché à Monsieur qui se trouvait pour lors sans emploi et qui avait nom Cayeux. Saint-Simon qualifie ce choix de *sauvage*, sans qu'on puisse savoir au juste

(1) Dépôt de la Guerre, 1552, le Roi à Boufflers, 26 avril 1702.
(2) *Ibid.*, 1554, Boufflers au Roi, 21 juin 1702.
(3) *Dangeau*, t. VIII, p. 344.

pourquoi, car il ajoute aussitôt : « Au moins celui-là avoit de l'honneur, de la valeur; il avoit été toute sa vie à la guerre et y étoit arrivé au grade de lieutenant général (1). »

Il est certain cependant que, pour un petit-fils de roi, l'accompagnement était médiocre. Louis XIV en eut le sentiment. Dans l'embarras d'y pourvoir, il jeta les yeux sur Rosen, cet ancien page de la reine Christine, originaire de Livonie, qui avait débuté comme simple soldat au service de la France et qui, de grade en grade, devait arriver à celui de maréchal. A ce moment, il n'était encore que lieutenant général, et nous l'avons vu au camp de Compiègne commandant le corps d'armée opposé à celui du Duc de Bourgogne, et répugnant « à faire le personnage de battu. » L'homme, que Saint-Simon traite de *vieux reître*, était de caractère peu commode. Louis XIV le fit appeler, et lui dit, avec cette bonne grâce dont il avait le secret quand il voulait s'en donner la peine, qu'il le destinait à être attaché à la personnne de son petit-fils, et à lui servir de conseil pour sa conduite. « Cette proposition, continue Saint-Simon, qui ne put être accompagnée que de force cajoleries, flatta Rosen, qui l'accepta. » Mais il réfléchit qu'à ce métier de mentor, « qui avoit beaucoup d'épines du côté de la Cour, » il perdrait probablement le bâton de maréchal auquel, comme mestre de camp général de la cavalerie, il pouvait aspirer. Aussi « le lendemain, vint-il trouver le Roi et, faisant valoir auprès de lui qu'il le serviroit plus utilement en restant à la tête de la cavalerie, il s'en tira si dextrement que le Roi ne put lui en savoir mauvais gré (2). »

Il fallait cependant trouver quelqu'un. Tous les lieutenans généraux sur qui Louis XIV aurait pu jeter les yeux étaient déjà engagés, qui en Flandre, qui en Alsace, qui en Italie. Le choix devait nécessairement porter sur l'un d'eux. Dans l'armée de Flandre, sous les ordres de Boufflers, se trouvait un bon officier, cadet d'une grande famille du Midi, les Montesquiou, dont il ne portait cependant pas le nom, car il était connu sous celui de d'Artagnan, qu'il tirait d'une terre. Ce nom, que le roman a rendu si célèbre, n'avait pas été inutile à sa fortune, car le Roi aimait à voir se perpétuer ainsi le souvenir de ce brillant capitaine de mousquetaires qui, assure Saint-Simon, « étoit entré si avant dans les bonnes grâces du Roi, qu'il y a toute apparence qu'il

(1) *Saint-Simon*, édit. Boislisle, t. X. 181.
(2) *Ibid.*, t. X. p. 182.

eût fait une fortune considérable, s'il n'eût pas été tué devant Maëstricht en 1673. » Le nouveau d'Artagnan n'était cependant pas le fils, mais le neveu du héros d'Alexandre Dumas et de Courtilz de Sandras. Cadet de Gascogne, il était entré au régiment des gardes qui appartenait au duc de Gramont, son compatriote, et dont il fut longtemps major. Il était bon soldat, mais, s'il faut en croire Saint-Simon, il aurait su plaire au Roi non seulement par la connaissance qu'il avait des détails du métier, mais aussi parce qu'il lui rendait compte de beaucoup de choses « par les derrières, par des lettres et par des valets intérieurs de presque tous lesquels il se fit l'ami (1). » Ce qui donnerait à croire que ces habitudes d'information secrète et détournées prises par d'Artagnan ne furent pas en effet sans influence sur la désignation du Roi, ce sont les termes mêmes de la lettre par laquelle Chamillart lui en faisait part. « Le Roy désirant, lui disait-il, être informé de tous les mouvemens que M. le Duc de Bourgogne se donnera, qui auront rapport à la guerre, et généralement *de tout ce qu'il fera* pendant qu'il sera à l'armée, je vous demande de m'en rendre compte, afin que je puisse en informer le Roi. Si même il y a quelque chose de particulier que vous vouliez qui ne soit vu de personne, vous pouvez vous assurer que le secret sera gardé inviolablement. » Et d'Artagnan lui répondait : « Je me rendray si assidu auprès de luy que je seray en état d'informer le Roy par vous, de tous les mouvemens qu'il fera pendant la campagne, ayant attention à le laisser s'exposer partout où il sera convenable et le priant de se retenir dans les petites occasions qui ne seront dignes ni de sa grandeur, ni de sa gloire (2). Ce n'était donc pas seulement un conseiller militaire que le Roi avait entendu placer auprès de son petit-fils, c'était aussi quelque peu un surveillant chargé de le renseigner, et nous verrons d'Artagnan s'acquitter de ce rôle avec beaucoup d'exactitude.

Toutes choses étant ainsi réglées, il ne restait plus qu'à fixer le jour du départ du Duc de Bourgogne. Mais il fallait lui laisser le temps d'achever de gagner le jubilé de l'Année sainte, dont le Pape avait fixé l'ouverture en cette année 1702. Le Roi lui en avait donné l'exemple, ayant fait à Paris le plus grand nombre

(1) *Saint-Simon*, édit. Chéruel de 1876, t. VII, p. 388.

(2) Dépôt de la Guerre, 1553. Chamillart à d'Artagnan, 3 mars 1702 ; d'Artagnan à Chamillart, 8 mars 1702.

de ses stations, le plus souvent à pied, et ayant choisi de préférence les églises les plus pauvres, parce qu'il y laissait d'abondantes aumônes. La Duchesse de Bourgogne en avait fait autant, au milieu d'un grand concours de peuple venu pour la voir. « Elle a soutenu, dit *le Mercure*, le caractère de grande princesse et de véritable chrétienne avec une sage modestie, et fait paroître ce qu'elle étoit en faisant paroître qu'elle cherchoit à l'oublier (1). » Quant au duc de Bourgogne, fuyant l'affluence, il avait fait à Versailles le plus grand nombre de ses soixante stations, « avec une dévotion qui a édifié tout le monde, » ajoute Dangeau (2). Les dernières avaient eu lieu le 22 avril. Quelques jours auparavant, « le Roi ayant proposé dans son Conseil d'avancer de quelques jours le départ du Duc de Bourgogne et ayant dit les raisons qu'il croyoit devoir l'obliger à faire partir ce prince plus tôt qu'il n'avoit été résolu, » le départ avait été fixé au 25, « M. le duc de Beauvilliers, continue *le Mercure*, qui savoit l'impatiente ardeur que ce prince avoit depuis longtemps de se distinguer à la tête des troupes de Sa Majesté et de marcher sur les traces du Roy et de M. le Dauphin, eut permission de sortir du Conseil avant qu'il fût fini pour lui annoncer ce qui venoit d'être résolu. Il eut à peine prononcé les premières paroles de ce qu'il avoit à luy dire que ce prince fit paroistre une si grande joie qu'il seroit impossible de l'exprimer. Il courut incontinent ou plutôt il vola chez Mme la Duchesse de Bourgogne pour luy en faire part. On peut dire que la joye de cette princesse fut fort grande, quoy qu'elle fust combattue par sa tendresse que cette nouvelle semble faire redoubler. » L'annonce de ce départ mettait les poètes du temps en verve, et l'un d'eux s'écriait dans des vers que *le Mercure* publiait :

Vous estes déjà prest et vostre contenance
Est un digne témoin de vostre impatience.
Partez, Prince, partez, et revenez vainqueur.
La gloire vous attend au temple de l'honneur (3).

En même temps qu'il avançait ainsi le départ du Duc de Bourgogne, le Roi avait décidé qu'il partirait en poste, accompagné du seul Saumery et de six aides de camp que le Roi désigna en même temps, ses équipages ne devant le rejoindre que

(1) *Mercure de France*, avril 1702, p. 367.
(2) *Dangeau*, t. VIII, p. 395.
(3) *Ibid.*, juillet 1702, p. 46.

plus tard. Saint-Simon s'indigne fort de cette indécence au sujet de laquelle, à l'en croire, le duc de La Rochefoucauld aurait fait des représentations au Roi, « qui ne répondit pas une parole (1). » La simplicité de ce départ d'un jeune prince pour l'armée paraît cependant, à nos yeux modernes, de meilleur goût que ne l'aurait été un déploiement de pompe et de faste. La veille de son départ, « il donna audience chez lui à tous les courtisans qui vinrent prendre congé de lui, et il fit à toutes les dames l'honneur de les saluer. » Une joie dont tout le monde était frappé continuait d'éclater dans ses yeux, et, bien que sa séparation d'avec la Duchesse de Bourgogne eût été « douloureuse et tendre (2), » c'était encore la joie qui l'emportait, lorsque, le lendemain matin, à six heures moins un quart, ayant entendu la messe, il monta en chaise de poste. C'est qu'à l'insu de tout le monde il avait obtenu du Roi une permission vivement sollicitée, celle de s'arrêter à Cambrai, qui était sur sa route, et d'y voir Fénelon.

III

Il y avait cinq ans que les ordres rigoureux de Louis XIV retenaient dans son diocèse, loin de Paris et de la Cour, celui qui avait été pendant quelques années l'idole d'un petit groupe de femmes d'élite, et le précepteur des enfans de France; cinq ans que, sauf deux lettres échangées au mois de décembre précédent, il était sans relations directes avec son élève chéri, et réduit à correspondre mystérieusement avec les rares amis qui lui étaient demeurés fidèles; cinq ans enfin qu'il se consacrait sans relâche à l'administration d'un diocèse, tout nouvellement réuni à la France, dont les habitans, pour la plus grande partie, parlaient à peine le français, et avaient conservé, avec leurs anciennes coutumes, tous leurs préjugés contre les étrangers. Après avoir réduit ses adversaires au silence par la soumission et l'humilité avec laquelle il avait accepté sa condamnation dogmatique, il forçait leur admiration par l'ardeur et la conscience qu'il apportait à l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. On trouve des preuves de sa sollicitude pastorale jusque dans des archives où l'on ne s'attend guère à les rencontrer. C'est ainsi que, dans une longue lettre qui est au Dépôt de la Guerre, il s'efforce d'in-

(1) *Saint-Simon*, édit. Boislisle, t. X, p. 183.
(2) *Dangeau*, t. VIII, p. 396 et 397.

téresser Chamillart à une affaire qui cependant n'était guere de son ressort : la bonne éducation des Séminaristes du diocèse de Cambrai. « Le Séminaire, lui écrivait-il, est dans un château, à une lieue... J'ai cru qu'il étoit absolument nécessaire de mettre le séminaire sous mes yeux, n'ayant rien de plus capital dans mes fonctions que de m'appliquer moi-même à la bonne instruction de ceux qui doivent être les pasteurs des âmes. Il se présente une occasion singulière de vendre ce château avec la terre à des Carmélites chaussées qui voudroient s'y établir, si le Roy avoit la bonté de leur accorder des lettres patentes pour cet établissement. Je n'ignore pas, Monsieur, la répugnance très bien fondée que Sa Majesté a de permettre que les communautés déjà trop nombreuses continuent à se multiplier. Mais il s'agit d'un cas unique et sans conséquence. Il importe beaucoup au service du Roy et de la religion que le clergé d'un si grand diocèse sur la frontière puisse s'élever et se former dans de bons sentimens... Il ne s'agit d'aucun intérêt que je veuille ménager pour ma personne. Il ne s'agit que du bien spirituel des sujets du Roy (1). »

Les soins de son diocèse, la correspondance toute spirituelle qu'il continuait d'entretenir avec les membres du petit troupeau, avec Chevreuse et Beauvilliers, avec la bonne duchesse (Mme de Beauvilliers), avec d'autres encore, absorbait-elle cependant tout entière cette âme ardente et agitée? Déjà on en pourrait douter aux aveux qui lui échappent dans les écrits spirituels qu'il traçait à cette date, sans pensée de publicité, et où il laissait son âme s'épancher, en particulier dans ces *Entretiens effectifs* dont quelques cris semblent d'une confession. « Jusqu'ici, ô mon Sauveur, s'écriait-il un jeudi-saint, je ne me suis point nourri de votre vérité. Hélas ! je ne l'ai point cherchée. Cette adoration en esprit et en vérité qui consiste dans la destruction de toute volonté propre pour laisser régner en moi celle de Dieu seul m'est encore presque inconnue... Je vous sers, mon Dieu, mais à ma mode et selon les vues de ma sagesse. Je désire vous glorifier, mais avec un zèle qui n'est point abandonné sans réserve à toute l'étendue de vos desseins. Je veux vivre pour vous, mais renfermé en moi, et je crains de mentir à moi-même. Quelquefois je crois être prêt à tous les plus grands sacrifices et la moindre

(1) Dépôt de la Guerre, 1545, 20 janvier 1702. La lettre n'est pas autographe, mais signée seulement de la main de Fénelon : Fr. archevêque-duc de Cambrai.

perte que vous exigez de moi un moment après me trouble et me décourage (1). »

Faisant même la part de l'humilité, on découvre dans cette courte page le secret des combats qui se livraient encore dans cette âme de prêtre entre la vie de la grâce dont il aurait voulu vivre exclusivement et la vie du siècle par laquelle il se sentait parfois repris. « Il y a en moi, écrivait-il une autre fois dans une lettre particulière, un fond d'intérêt propre et une légèreté dont je suis honteux. La moindre chose triste pour moi m'accable; la moindre qui me flatte un peu me relève sans mesure. Rien n'est si humiliant que d'être si tendre pour soi, si dur pour autrui, si poltron à la vue de l'ombre d'une croix et si léger pour secouer tout à la première erreur flatteuse. Mais tout est bon. Dieu nous ouvre un étrange livre pour nous instruire quand il nous fait lire dans notre propre cœur. Je suis à moi-même tout un grand diocèse, plus accablant que celui du dehors, et que je ne saurais réformer. »

Mieux instruits que ses contemporains, nous connaissons aujourd'hui le secret de ces luttes. Nous savons qu'il ne se passait guère de grand événement sans qu'il fît connaître son sentiment sur la conduite à tenir soit au duc de Beauvilliers, soit au duc de Chevreuse, par le canal desquels il espérait pouvoir faire arriver ses avis jusqu'au Conseil du Roi. Ce n'est cependant pas chez lui ambition personnelle. Il connaît trop les préventions de Louis XIV pour espérer jamais un retour de faveur. C'est la noble préoccupation du citoyen qui ne se désintéresse pas des affaires de l'État. Ainsi, au mois d'août 1701, il adresse au duc de Beauvilliers un mémoire plein de judicieux avis sur la politique que le Roi devrait suivre pour prévenir la guerre générale, désarmer la méfiance de l'Europe, maintenir les Hollandais dans la neutralité et accabler les Impériaux en les isolant. Rien dans ce *Mémoire* qui sente le bel esprit chimérique, pour reprendre le mot, plus ou moins authentique, de Louis XIV, et il eût été à souhaiter que, durant cet intervalle entre l'acceptation du testament de Charles II et la guerre générale où la diplomatie française fut incertaine et vacillante, le Roi se fût inspiré davantage des conseils du prêtre.

Au commencement de l'année suivante, nouveau Mémoire,

(1) *Œuvres de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VI. Entretien effectif pour le eudi-Saint, p. 63.

celui-ci adressé au duc de Chevreuse. Nous n'en possédons qu'un fragment. Mais, dans ce fragment, Fénelon traite d'une question qui devait lui tenir bien autrement à cœur que le maintien de la paix de l'Europe, car il s'agit du Duc de Bourgogne. Il n'admet pas que l'héritier de la couronne puisse demeurer « avec bienséance » à Versailles quand son frère cadet sera en Italie et quand il est question que le Roi des Romains vienne sur le Rhin. « Mais, ajoute-t-il, il vous faut un bon général sous lui. Où le prendrez vous? » et il passe en revue tous ceux dont il pourrait être question, faisant preuve dans ses jugemens d'une sagacité singulière. « Si le roi d'Angleterre vient porter la guerre aux Pays-Bas, il craint que le Duc de Bourgogne ne soit « bien tristement et bien peu en sûreté pour le succès d'une campagne un peu vive, s'il n'a auprès de lui que M. le Maréchal de Boufflers. » Il ne voudrait cependant pas qu'on mette auprès de lui le duc de Vendôme. « Outre qu'il est trop dangereux sur les mœurs et sur la religion, c'est un esprit roide, opiniâtre et hasardeux » et il continue en laissant percer son véritable sentiment. « Dans une telle disette de sujets, M. le maréchal de Catinat ne doit pas être laissé en arrière. Quand même il aurait fait bien des fautes (ce que je ne sais pas), il faudrait en juger par comparaison aux autres, et malheureusement, il ne sera toujours que trop estimable par cet endroit-là, » et il terminait son Mémoire en disant, comme en proie à un pressentiment auquel les événemens ne devaient donner, quelques années plus tard, que trop raison : « Il faut bien prendre garde aux gens qu'on mettra auprès du prince afin qu'il les consulte, car il faut éviter tout ce qui pourrait retomber sur le prince lui-même et lui faire tort dans le public. Une mauvaise campagne donnerait beaucoup de prévention contre lui, mais Dieu en aura soin (1). »

Les conseils de Fénelon ne furent pas écoutés, au moins quant au choix des personnes. Mais quelle ne dut pas être sa surprise et sa joie lorsqu'il reçut de son élève chéri la lettre suivante, la seconde seulement que celui-ci lui écrivait depuis cinq ans qu'ils étaient séparés :

A Péronne, le 25 avril à 7 heures.

« Je ne puis me sentir si près de vous sans vous en témoigner ma joie et en même temps celle que me cause la permission que

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*, édit. de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 156.

le Roi m'a donnée de vous voir en passant. Il y a mis néanmoins la condition de ne vous point parler en particulier, mais je suivrai cet ordre et néanmoins pourrai vous entretenir tant que je voudrai puisque j'aurai avec moi Saumery, qui sera le tiers de notre première entrevue après cinq ans de séparation. C'est assez vous en dire de vous le nommer et vous le connaissez mieux que moi pour un homme très sûr, et, qui plus est, fort votre ami. Trouvez-vous donc, je vous prie, à la maison où je changerai de chevaux sur les huit heures ou huit heures et demie. Si par hasard trop de discrétion vous avait fait aller au Cateau, je vous donne le rendez-vous pour le retour, en vous assurant que rien n'a pu diminuer et ne diminuera jamais la sincère amitié que j'ai pour vous. »

Louis XIV avait, comme on le voit, pris ses précautions. Quelques jours avant le départ du Duc de Bourgogne, il avait fait venir Saumery dans son cabinet et s'était entretenu assez longtemps avec lui, dit Dangeau, « sur la manière dont il souhaitoit que M. le Duc de Bourgogne se conduisît à l'armée (1). » Mais Saumery n'était pas un assez important personnage pour veiller sur le Duc de Bourgogne à l'armée, et l'entretien dut rouler bien plutôt sur cette entrevue à laquelle le Roi n'avait pas cru devoir s'opposer, mais qu'il tenait à abréger et à contraindre autant qu'il dépendait de lui. Par la lettre même du Duc de Bourgogne on a vu les conditions qu'il y avait mises. A en croire Saint-Simon, Saumery se serait acquitté des ordres qu'il avait reçus, en « argus, avec un air d'autorité qui scandalisa tout le monde (2). » Fénelon qui, par discrétion, avait en effet quitté Cambrai, s'était hâté d'y revenir et il se trouva à la poste à l'heure dite. Le Duc de Bourgogne ne serait même pas, d'après Saint-Simon, descendu de sa chaise et Saumery aurait toujours été à son coude. Mais ce qu'il ne put empêcher, ce furent les embrassades, les mots échangés à l'oreille et surtout les regards ardens qui trahissaient l'émotion et traduisaient la tendresse. « Le prince l'embrassa sans descendre, et, beaucoup plus des yeux qu'il avoit perçans et expressifs, témoigna ce qui se passoit en son âme que par ses paroles, quoique moins mesurées qu'à son ordinaire. L'archevêque, qui n'avoit pas les yeux moins éloquens, répondit

(1) *Dangeau*, t. VIII, p. 396.
(2) *Saint-Simon*, édit. Boislisle, t. X, p. 184.

de tout son être, se contenant du reste dans la plus scrupuleuse réserve (1). »

Suivant une autre version, l'entrevue ne se serait cependant pas bornée à ce dialogue des yeux. Le Duc de Bourgogne serait entré à l'auberge. Il y aurait pris un repas. Fénelon, comme le voulait l'étiquette, lui aurait tendu la serviette, et le prince lui aurait dit à voix assez haute pour être entendu de tout le monde : « Je sais ce que je vous dois, et vous savez ce que je vous suis (2). » C'est du moins ce que rapporte le cardinal de Beausset, d'après Proyart, mais nous nous méfions un peu de la scène et du propos, qui paraissent arrangés après coup. Quoi qu'il en soit de ce détail, une chose est certaine : c'est le retentissement de cette entrevue, dont le spectacle avait attendri la foule, qui occupa Versailles, et qui fit courir en Europe le bruit d'un rappel prochain de l'archevêque. « Les gens qui songeoient à l'avenir, dit Saint-Simon, prirent depuis leur chemin par Cambray, plus volontiers que par ailleurs, pour aller et revenir de Flandre. » Mais Fénelon n'avait pas été dupe de ce retour de faveur. Il avait au contraire bien compris ce que les conditions imposées par le Roi décelaient de mauvais vouloir persistant, car, le jour même, écrivant à M[me] de Montberon, cette pénitente agitée dont il s'efforçait de calmer l'âme scrupuleuse, il lui disait avec mélancolie : « J'ai vu aujourd'hui même, après cinq ans de séparation, Mgr le Duc de Bourgogne ; mais Dieu a assaisonné cette consolation d'une très sensible amertume. Je n'ai aucun plaisir qui ne porte sa croix avec lui... Ce qui paraît un adoucissement n'en est pas un. Mais il faut prendre chaque chose comme elle vient et se soumettre sans réserve à la Providence (3). »

Cependant le Duc de Bourgogne, courant toujours la poste, arrivait à Bruxelles le 27. Il n'y passait qu'un jour et en repartait aussitôt pour rejoindre au camp de Santen l'armée dont il devait prendre le commandement. Nous l'y retrouverons très prochainement.

HAUSSONVILLE.

(1) *Saint-Simon, Écrits inédits*, t. IV, p. 458-459.
(2) Cardinal de Beausset, *Vie de Fénelon*, t. IV, p. 70.
(3) *Œuvres de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VIII, p. 645.

LES SALONS DE 1901

ET LE

VÊTEMENT MODERNE DANS LA STATUAIRE

Les *Salons* de 1901 sont des salon de réaction. Ils marquent, sur tous les points, un échec des tentatives « modernistes » et une réhabilitation du passé. Constater cette réaction n'est pas la créer, non plus que la nier ne serait la détruire. Elle est née de bien autre chose que de la critique et, en dépit de la critique, elle a grandi. Déjà perceptible il y a cinq ans, très visible dans les trois derniers *Salons* du siècle, ce mouvement se définit aujourd'hui si clairement, que tous les efforts de la dialectique ne sauraient plus le dissimuler.

Quand on se trouve, avenue d'Antin, dans la salle VIII, il est malaisé de soutenir que la lumière impressionniste rayonne sur les parois. Quand on s'arrête devant les toiles de M. Cottet, de M. Ménard, de M. Morisset, de M. Guignard, de M. Albert Moullé, de M. Georges Griveau, de M. Garrido, de M. Feliu, de Mlle Rœderstein, de M. Dauchez, de M. Sarlius, il est difficile d'y voir cette « peinture claire, » cet éblouissement de tons purs, cette « proscription des ocres et des bruns, » que les théoriciens de l'impressionnisme ont toujours donnés comme les caractéristiques de l'art nouveau (1). Vainement chercherait-on à rattacher tous ces « ténébreux, » qui triomphent en ce moment, aux luministes et aux réalistes d'hier. Ils diffèrent du tout au tout. On peut, à la vérité, parler de leur commune « émotion » et de leur sem-

(1) Cf. Lecomte, *l'Art impressionniste*. — Th. Duret, *Critique d'avant-garde. Les Impressionnistes*. — Castagnary, *Salons*, année 1876.

blable « sincérité; » proclamer que les uns et les autres se livrent à un pareil « travail philosophique au cours duquel les contingences s'élaguent, » et qu'ils sont, aujourd'hui comme hier, les « évocateurs savans des forces en exercice;... » propositions qui s'appliquent d'autant mieux à plusieurs écoles qu'elles n'en définissent clairement aucune. Mais, dès qu'on quitte cette logomachie pour préciser les caractères picturaux des « jeunes » de talent, on est obligé de constater la cassure qui s'est faite. Car le réalisme était l'absence de composition, et l'impressionnisme l'absence d'effet par les masses d'ombre. Or, chez tous les jeunes artistes que le succès accueille aujourd'hui, on constate nettement une composition voulue et un parti pris d'ombres évident.

Qu'on regarde l'admirable *Procession* de M. Simon : ces têtes nues sous la brise de mer, ces traits fortement appuyés dans la chair des visages, ces oppositions tranchées d'ombre et de lumière, ces arabesques de draps noirs sur les surplis blancs, cette apparition d'un sentiment intérieur dû à la profondeur des arcades sourcilières, aux yeux qui se lèvent sous les fronts qui se penchent, aux bras repliés gravement sur les poitrines, et que l'on dise ce qui reste là des théories du plein air et des reflets, de la proscription du brun et du noir?

Qu'on observe le groupe formé par les paysages historiques de M. Ménard et le portrait de M. Chevrillon, placé au milieu de ces paysages, songeant parmi des nues, des temples, des soleils couchans, des forêts et des bœufs. Non seulement Claude Lorrain n'y est plus méprisé, mais les recettes du vieux clair-obscur y sont soigneusement remises en honneur... Combien n'a-t-on pas raillé jadis le procédé qui consiste à opposer, dans un tableau, le point le plus lumineux à son point le plus sombre pour obtenir un effet de contraste, ce procédé sans cesse employé par Gustave Doré dans ses grandes planches? Or, il se retrouve exactement dans les deux paysages de M. Ménard, où des bestiaux bénévoles sont venus mettre leur tête rousse et sombre, juste au point où le soleil dardait son reflet le plus clair. De même, la coutume de nos vieux paysagistes, qui repeignaient leurs ciels sur leurs arbres pour y mettre de l'air, est visiblement reprise dans le paysage de droite. Et pourtant l'œuvre de M. Ménard n'en arrête pas moins tous les regards, et n'en retient pas moins toutes les pensées.

Pareillement, dans cette touchante *Nuit de la Saint-Jean* de

M. Cottet, où les membres d'une famille bretonne se sont groupés autour du feu commémoratif, posant çà et là des pierres pour tenir parmi les vivans la place des enfans morts, on observe que le point le plus sombre s'oppose au centre lumineux, et nul n'en est scandalisé. On le voit enfin dans l'admirable *Troupeau* de M. Dauchez, et l'on applaudit. C'est pourtant de la composition.

On applaudit M. Bail et son *Repas des servantes*, où les plus subtils effets de clair-obscur nous ramènent aux lointaines préoccupations des petits maîtres hollandais. On admire le *Benedicite* de M. Lucas, jeune artiste dévoué à prolonger dans l'art ce pittoresque breton qui s'efface de la vie, et son tableau, un des plus honorables du Salon des Artistes français, est cependant la négation du plein air. On approuve encore cette négation dans les saisissantes figures de Mlle Rœderstein et de M. Leempoels, où la ligne, très appuyée, très précise, forme avec les titillations impressionnistes le plus frappant contraste. La composition, proscrite par les réalistes, se retrouve partout. La belle architecture des lignes, l'ordonnance visible d'un effet de lumière et d'ombre, font le succès du portrait de MM. Paul et Victor Margueritte, par M. Anquetin.

Seul, peut-être, au Salon de l'avenue d'Antin, M. Kœnig parvient à réaliser une œuvre puissante, son *Après-midi de fête dans l'île de Bréhat*, en développant la thèse impressionniste. Un autre magnifique exemple de ce que peut être une toile lumineuse nous est donné au Salon de l'avenue Nicolas II par M. G.-H. Mosler, quand il arrête un laboureur et son attelage, parmi les gras sillons retournés, pour saluer d'un *De Profundis* la mort qui passe. Enfin, le Salon des *Indépendans*, au Cours-la-Reine, nous a montré quelques subtils paysages de M. de Regoyos, de M. Monier, de Mlle Anna Boch, qui se rattachent encore au luminisme. Mais ces souvenirs se font rares. La plupart des « jeunes » de talent ont abandonné les exercices de « plein air. » Il serait bien difficile d'y rattacher l'harmonie en gris de M. Caro-Delvaille, intitulée *le Thé*, ou encore les ébauches puissantes de M. Dreyfus-Gonzalès. Tout au plus pourrait-on évoquer, chez quelques jeunes, le souvenir de M. Whistler, qui n'a jamais été, pour l'aspect lumineux ni pour la façon de peindre, un impressionniste. Les maîtres qu'on suit aujourd'hui sont Bonvin, Chardin, parfois les Le Nain, et surtout les Hollandais.

En même temps, on voit des survivans d'un autre âge, les Hébert, les Harpignies, sans avoir jamais abandonné leurs méthodes, reparaître en triomphateurs. Le dernier survivant de notre grande pléiade française de paysagistes influence encore les meilleurs de nos artistes et ce n'est diminuer en rien le mérite des deux toiles de M. Cabié, *Un matin dans la vallée de la Vézère* et un *Paysage des Eyzies*, que d'y voir s'y retracer encore l'enseignement de M. Harpignies. Quant au vieux maître de la *Malaria*, depuis soixante-deux ans qu'il expose au Salon, il est douteux qu'il y ait jamais apporté un plus merveilleux joyau. Les agitations des écoles contemporaines n'ont pas plus troublé son alchimie silencieuse que les orages superficiels de l'Océan n'agitent l'arbre de corail dans sa lente et sûre éclosion de trésors. La réaction en sa faveur, pour n'être pas bruyante, n'en est pas moins unanime. C'est encore un triomphe du passé.

Il n'est pas jusqu'à l'organisation matérielle des *Salons* qui ne témoigne d'un complet retour aux idées jadis les plus combattues. Des deux *Salons*, celui qui s'ouvre le plus largement aux débutans, celui qui contient cinq mille numéros, le *Salon des Artistes français*, et l'autre, qui n'a reçu que 932 toiles, quel est le plus favorable aux artistes et le plus précieux pour le public? Il n'y a pas de discussion sur ce point. C'est le dernier, c'est l'ancien Salon du Champ-de-Mars, aujourd'hui avenue d'Antin : c'est là où la doctrine de l'élimination a triomphé et où a triomphé aussi, grâce à l'un des organisateurs, M. Dubufe, cette idée qu'accumuler des tableaux n'est pas les faire voir, et que la fatigue des yeux est un mauvais véhicule pour l'admiration. Avec le goût sûr du professionnel et l'indépendance du critique, M. Dubufe a donné, là, l'exemple de ce que devraient être les galeries non seulement des *Salons*, mais des musées. Au groupement alphabétique il a substitué le groupement esthétique, et à l'entassement, le choix. Mais ce choix n'a pu se réaliser qu'en fermant les portes du *Salon* à quantité d'artistes et qu'en ressuscitant, dans la mesure du possible, l'ancienne *Académie royale*. Une semblable réforme s'impose au Salon des Artistes français, sous peine de voir toute l'attention des amateurs se porter vers les petits cénacles où, dans le recueillement nécessaire à la pensée et sous un jour favorable, quelques œuvres sont exposées. C'est l'intérêt même des « jeunes » qui le veut et celui des débutans. Car le visiteur, qui voit trop de peintures, n'en regarde aucune

et, accordant un coup d'œil à chaque essai, n'accorde pas à ceux qui méritent une longue attention, la justice qui leur est due. Et c'est ainsi que le principe des anciens *Salons* fermés, si longtemps combattu par Planche, par Thoré, par Castagnary, redevient le principe sauveur de la plus novatrice des deux sociétés.

Mais, là où l'échec des théories modernistes est le plus notoire, c'est dans la statuaire. Vainement a-t-on suggéré à nos sculpteurs la pensée, l'obligation et le moyen de représenter les costumes du temps et les faits de notre civilisation. Leurs efforts n'ont abouti qu'à des exhibitions d' « hommes de bronze, » à peine supérieures à celles des fêtes foraines. Et, au contraire, les traditions les plus raillées par les théoriciens naturalistes, le « nu » et le « drapé, » trouvent dans les ouvrages de marbre les plus considérables exposés aux deux *Salons* de 1901, et précisément par les novateurs les plus audacieux, une nouvelle et singulière justification. Quelle peut bien en être la cause ? Pourquoi cet échec des tentatives réalistes et ce retour aux anciennes formules statuaires ? C'est ce que nous apercevrons assez facilement, pour peu que nous y prenions garde, et ainsi les *Salons* de 1901, à défaut de chefs-d'œuvre à admirer, ne manqueront pas d'enseignemens à recueillir.

I

Quand les premiers chrétiens débarquaient pour la première fois dans les villes de la civilisation païenne, ils étaient stupéfaits du nombre des statues qu'ils y voyaient. Les héros, les ancêtres, les dieux, le monde antique tout entier, étaient là, dressés, en bronze ou en marbre, en apparence indestructibles. Et les pieux missionnaires n'étaient pas loin de croire que, dans chacune de ces statues, il y avait un démon. C'est, aujourd'hui, un sentiment semblable de stupeur qui doit saisir le campagnard quand il entre dans nos villes ou lorsque, errant sur le balcon du grand hall des Champs-Élysées, il jette un regard sur ce peuple de marbre.

Depuis le temps de Lysippe, on n'avait vu tant de statues embarrasser les places publiques. Jamais n'avait passé sur ce pays un tel souffle commémoratif. Plus de cent quinze statues furent érigées en France de 1870 à 1885. Un idéal inexpliqué d'hommages coûteux et d'inaugurations réparatrices hante les

ateliers de Montrouge ou de Montmartre. Une noble émulation les tient de ne pas laisser dans Paris un square, une place, un carrefour, un rond-point, un refuge inoccupé. La sculpture a horreur du vide. Devant qu'une rue soit percée ou un square planté, un monument s'y destine et l'on sait déjà quel héros y sera honoré, quand on ignore si les maisons trouveront des locataires. Les espaces actuellement ouverts sont insuffisans. On a mis des grands hommes partout : on a insinué des acteurs jusque dans des squares suburbains, des encyclopédistes jusque parmi des bureaux d'omnibus, des réformateurs sociaux jusque sur les boulevards extérieurs.

Tout étant occupé et la patrie tenant de plus en plus à honorer ses grands hommes, on les juxtapose comme dans une revue. Au carrefour de l'Observatoire, un explorateur dispute la place au maréchal Ney et l'horizon aux *Quatre parties du monde*. La longue perspective de la fontaine du Luxembourg est close. L'œuvre de M. Puech offusque celle de Carpeaux. Il y a saturation. Et cependant, à chaque Salon, des files nouvelles de grands hommes rangés sous le vitrage attendent, dans les limbes du plâtre, le moment d'entrer, à leur tour, dans l'immortalité.

En même temps que ce phénomène, si favorable au sculpteur, il s'en produit un autre, qui lui est fort contraire. Si jamais on n'éleva tant de statues à des contemporains, jamais non plus les contemporains ne se vêtirent d'une façon si peu « statuaire. » Le vêtement moderne, depuis Henri IV, mais surtout depuis un siècle, est ce que l'histoire nous offre de plus impropre à figurer dans une œuvre de plastique. Le campagnard un peu artiste, qui se promène dans nos cités, n'est pas moins indigné que le premier chrétien débarquant dans la cité antique. Si ce ne sont pas des faux dieux qui se dressent de toutes parts, ce sont du moins de faux hommes, et il a peine à se persuader que des gens si laids aient pu être si grands. Il y a désaccord absolu entre la prétention que nous avons d'honorer nos héros et les moyens que leur aspect extérieur nous en fournit. Le problème du vêtement contemporain dans la statuaire est donc posé par les faits.

Sans doute, il y a longtemps qu'on a senti ce désaccord. Mais on le résolvait jadis en sacrifiant hardiment un des termes du problème. On sacrifiait le vêtement. On osait habiller d'une toge ou ne pas habiller du tout les héros. « L'habit de nature, c'est la peau, disait Diderot, plus on s'éloigne de ce vêtement, plus on

pèche contre le goût. » Canova, Thorwaldsen et leurs successeurs l'avaient établi en principe. De même, quand Rude sculptait au flanc de l'arche triomphale son magnifique *Départ*, il repoussait le feutre emplumé, l'habit à la française, toute la défroque de 1792, et ne retenait des combattans que la passion qui les inspirait. Et c'était excellent. Mais, si féconde que soit une tradition d'art, quand elle est appliquée sans esprit par une foule de médiocres élèves, elle devient insupportable aux esprits indépendans et insuffisante aux délicats. Tel fut le sort du « nu » et du « drapé. » Les innombrables effigies funéraires de Thorwaldsen en donnèrent le dégoût. On chercha un renouvellement dans la silhouette sculpturale du contemporain. On se demanda si c'était bien une « loi » inéluctable, — et si d'ailleurs il y avait en art des lois que des novateurs hardis ne pussent enfreindre ou tourner...

On remarqua, par exemple, que le *Moïse* n'était point selon le canon de Polyclète, que le *Coleone* portait un autre costume que la toge et que les figures enthousiastes de Rude ne respectaient pas les principes que Lessing avait cru découvrir dans le *Laocoon*. En même temps on montrait les Hollandais tirant un parti merveilleux de leurs sombres vêtemens noirs. On citait Chardin pénétrant d'une poésie d'intimité les plus humbles outils de la vie familière. Dans toutes les régions de l'Art, on apercevait que de prétendues lois n'étaient que des conventions. On avait cru ces lois de l'art absolues. Or, elles ne l'étaient pas. Donc, il n'y avait pas de lois absolues en art.

C'était une conclusion précipitée. Autant eût valu dire : on a cru que tel corps était simple : or, on a découvert qu'il était composé; donc, il n'y a pas de corps simple. Mais elle répondait si bien au besoin de réaction contre le pédantisme de l'école, qu'on l'adopta d'enthousiasme et qu'on somma les artistes de lui donner raison. « Croyez-vous, écrivait Planche, que si Rubens et Van Dyck revenaient, ils ne sauraient pas tirer parti du costume français en 1831 ? Nous renvoyons ceux qui en douteraient à tous les portraits parlementaires de Lawrence que nous connaissons par les gravures de Reynolds, Cousins et Maile. *L'art, quoi qu'on en dise, trouve à se loger partout*, tout lui obéit, tout lui cède quand il commande impérieusement. » Et Planche avait raison, s'il voulait dire que jamais un costume sévère, noir, monochrome, n'a été rejeté par un grand artiste comme inesthé-

tique, mais il s'avançait beaucoup s'il en tirait argument pour le costume moderne, car ce n'est point la couleur monochrome qui est inesthétique dans notre vêtement : c'est la ligne géométrique. Delacroix, qui avait pratiquement tout entrepris et qui théoriquement passait sa vie à creuser ces problèmes, le dit en termes plus forts qu'aucun classique n'en a jamais employé : *Il y a des lignes qui sont des monstres*, et il ajoute lesquelles : « la droite, la serpentine régulière, surtout deux parallèles. Quand l'homme les établit, les élémens les rongent. Les mousses, les accidens rompent les lignes droites de ses monumens. Chez les anciens, les lignes rigoureuses corrigées par la main de l'ouvrier. Comparer des arcs antiques avec ceux de Percier et Fontaine... Jamais de parallèles dans la nature, soit droites, soit courbes (1). »

Et ces lignes « qui sont des monstres » ne le sont cependant point en peinture au même degré qu'en sculpture. Car, dans l'une, elles sont dissimulées par l'ombre ou par la couleur et, dans l'autre, elles apparaissent dans toute leur beauté ou dans toute leur laideur. Le chapeau dit « haut de forme, » par exemple, n'a jamais été un bien agréable accessoire pour les peintres et l'on ne peut guère citer que Delacroix dans sa *Liberté, Journée du 28 juillet 1830*, ou Goya dans quelques portraits qui en aient fait état. Il est cependant beaucoup moins incommode à manier pour le peintre que pour le sculpteur. Le peintre peut le mettre dans l'ombre, il peut projeter sur lui des reflets qui en varient la silhouette, déployer à son profit toutes les magies de la couleur. Dans tous les cas, comme il ne le montre que sur un plan, il peut tordre ses lignes dans le sursaut des raccourcis. Le sculpteur, lui, est tenu de le prendre tel qu'il est et de l'introduire dans son monument tel qu'il sort de chez le chapelier. Il ne peut ni le colorer, ni le dissimuler, ni le montrer sous un seul angle. En tournant autour du monument le spectateur découvrira toujours le point où sa forme la plus fâcheuse apparaît. Par conséquent telle forme inesthétique peut être interprétée par le peintre, sans qu'on puisse en tirer le moindre argument pour le sculpteur.

Cette différence essentielle n'a pas arrêté les théoriciens. Tenant pour établi que « l'utilité, » comme le dit Guyau, « constitue toujours comme telle une certaine beauté » et que « tout ce qui

(1) *Journal d'Eugène Delacroix*, t. I, 1843.

est réel et vivant peut, dans certaines conditions, devenir beau, » — ils en vinrent à proclamer l'égalité de toutes les formes devant l'esthétique. Et d'abord, l'égalité de toutes les formes naturelles. « Le corps fût-il moins fort et moins beau que celui des athlètes de Polyclète ou des géans charnus de Rubens, déclare l'éminent philosophe, la tête aurait acquis une beauté supérieure. *N'est-ce donc rien, même au point de vue plastique, qu'un front sous lequel on sent la pensée vivre, des yeux où éclate une âme?* Même dans le corps entier, l'intelligence peut finir par imprimer sa marque. *Moins bien équilibré peut-être pour la lutte ou la course, un corps fait en quelque sorte pour penser posséderait encore une beauté à lui. La beauté doit s'intellectualiser pour ainsi dire* (1). »

Mais quelle beauté un cerveau pensant peut-il bien imprimer dans un corps déjeté? Voilà ce que jamais le philosophe n'a pu nous dire... Une beauté perceptible à notre âme, une force accessible à notre intelligence, oh! sans doute! Nous le voyons assez, et les arts qui s'adressent directement à notre intellect, comme la poésie, comme le drame, pourront nous révéler cette force dans un corps faible et cette beauté dans un corps contrefait. Au théâtre, l'oreille entend les paroles qui nous révèlent la grandeur de l'âme logée dans une enveloppe débile. L'histoire ou le roman peuvent entourer l'avorton de tels prodiges que nous en venions à l'admirer. Mais le sculpteur, ne pouvant ni nous parler comme l'historien, ni nous faire voir une suite d'actions comme l'auteur dramatique, ne s'adressant qu'à nos yeux, ne peut rendre témoignage que de l'espèce de grandeur et de beauté que perçoivent les yeux. C'est à l'historien qu'il appartient de nous montrer le prestige d'un saint Paul petit, laid, maladif, chassieux. C'est du poète que nous attendons la beauté d'un chimiste luttant contre la mort et lui arrachant, en même temps que son secret, la vie de plusieurs millions d'êtres humains. Pour le sculpteur, il ne peut nous montrer saint Paul athlète de la foi qu'en lui donnant des muscles d'athlète. Il ne peut nous figurer le chimiste terrassant la mort qu'en le douant d'une assez forte musculature pour triompher de ce prodigieux ennemi. Car, encore un coup, ces figures ne parlent pas et ne se prêtent pas à une série d'actions successives. Ce sont leurs proportions grêles ou puissantes, leurs attitudes languides ou con-

(1) M. Guyau, *Problèmes de l'Esthétique contemporaine.*

tractées qui nous les révèlent. Si elles parlent, c'est seulement par le langage simple et puissant, mais élémentaire, des formes que l'art leur a données.

Si commune et si connue que fût cette vérité, les philosophes de notre temps l'ont oubliée. La confiance qu'ils ont dans les destinées intellectuelles de l'art leur a fait généralement adopter le point de vue de Guyau. On a tenu pour établi d'abord qu'il n'y avait pas de loi absolue en art et que, par conséquent, aucune forme ne devrait être proscrite de la statuaire contemporaine ; ensuite, que tout ce qui est utile peut devenir beau et qu'ainsi tous les outils inventés par l'industrie moderne, tous les vètemens nécessités par le confort contemporain, avaient droit à la même place dans l'art que le cheval de Phidias ou que la toge de Décius.

On décida de les immortaliser. Les sculpteurs devinrent les copistes des tailleurs. Montrouge et Montmartre reçurent des modèles du quartier de l'Opéra. C'est ce que l'on appelait se libérer de la tyrannie de l'école. Les places publiques d'Europe, depuis Glascow jusqu'à Naples, se couvrirent de bronzes fixant pour l'éternité la coupe de la redingote, et, au Campo-Santo de Gênes, les artistes italiens, prenant leur revanche sur Thorwaldsen, firent éclater, dans le marbre fouillé par leurs ciseaux insidieux, la gloire des vestons à carreaux, des bottines vernies, des chapeaux mous, des cravates Lavallière, des breloques, des dentelles et des volans semés de larmes, récitant les prières des agonisans. Ce que la beauté des villes put gagner à cette exhibition ou à cette solidification des modes modernes, il suffit, pour en juger, de suivre à Paris, d'un bout à l'autre, le boulevard Saint-Germain. Mais ce parti répondait si bien au désir moderne « d'intellectualiser » la sculpture, que nos meilleurs esprits et les plus délicats ne voulurent point en sentir la monstruosité. « Les vieilles timidités sont décidément surmontées, s'écriait joyeusement, il y a six ans, M. Larroumet. Nos sculpteurs ne croient plus qu'il soit nécessaire de draper à l'antique des personnages qui ont porté le costume moderne; ils estiment que celui-ci peut avoir sa poésie. Cette victoire du réalisme dans la sculpture est en train d'aller fort loin. Elle a commencé par le costume militaire, d'assez bonne heure; on a renoncé à déshabiller les héros, sous prétexte de noblesse sculpturale. Puis on a osé conserver leurs costumes à des personnages civils. *On n'aurait plus au-*

jourd'hui l'idée bizarre de représenter Napoléon Ier les jambes nues, comme l'a fait Chaudet pour la colonne Vendôme, et Racine enveloppé d'un drap de laine, comme celui de David d'Angers à la Ferté-Milon (1)... » Cela paraissait définitif.

II

Maintenant promenons-nous, un instant, dans les parcs à sculptures de ces deux Salons. La première chose que nous constaterons, c'est que M. Rodin a dépouillé Victor Hugo de ses vêtemens modernes, comme Chaudet avait fait Napoléon et que « l'idée bizarre » de représenter un contemporain « les jambes nues » non seulement a survécu à Chaudet ou à David d'Angers, mais s'est revivifiée dans le plus puissant des novateurs.

Il y aurait beaucoup à dire du *Victor Hugo* de M. Rodin et le moins que la critique puisse suggérer devant lui, c'est qu'une belle ébauche n'est pas un chef-d'œuvre, ni même toujours la promesse d'un chef-d'œuvre. Car, s'il est une vérité acquise en art, c'est que les qualités essentielles d'une prestigieuse esquisse se conservent difficilement quand l'œuvre avec tous ses détails est achevée. Conserver la synthèse naturelle de l'ébauche tout en développant l'analyse, garder l'enveloppe du monument en assurant la multiplicité des plans, les variétés d'aspects qui font la statue, c'est assurément le difficile problème, mais c'est aussi la tâche expresse de l'artiste. « On ne gâte pas en finissant, quand on est grand artiste, » a écrit Delacroix (2). Et, lorsque, pour s'en dispenser, on laisse entendre que le grand art consiste à réaliser seulement les qualités de l'ébauche, on ne fait que remplacer par une théorie ingénieuse l'absence de pratique et qu'ajouter à un défaut de réalisation une erreur de raisonnement.

On pourra donc regretter les inégalités du *Victor Hugo*, depuis la tête admirable et puissante qui rappelle invinciblement celle du *Soir* que tous les visiteurs de Florence ont vue dans la froide sacristie de San-Lorenzo, jusqu'aux pieds mous et ronds, perdus en une succession de contours flottans et nuageux. On s'étonnera du modelé singulier des omoplates. On se demandera ce qu'un prochain avenir pensera des enthousiasmes qui entourèrent le *Balzac*, qui entourent le *Victor Hugo*, si ces enthou-

(1) Gustave Larroumet, *L'Art et l'État en France*, 1895.
(2) *Journal d'Eugène Delacroix*, t. III, année 1859.

siasmes ne paraîtront pas dans quelques années parfaitement inexplicables lorsque auront disparu nos idiosyncrasies passagères avec cet art et nos sentimens de réaction contre l'art habile, correct, photographique, impeccable, inutile et justement exécré de nos praticiens. On craindra, enfin, que les œuvres incomplètes de M. Rodin ne conservent pas dans l'avenir la place où on les a juchées et que, vantées par une littérature éphémère à l'égal de celles de Préault, elles tombent devant le goût permanent au même niveau où les œuvres de Préault sont tombées.

Mais, quand tout cela serait entendu, il n'en reste pas moins que le *Victor Hugo* témoigne, par toute son attitude et son geste à la fois puissant et contenu, d'une grande intention d'artiste. Les marbres de M. Rodin sont un peu comme cès montagnes où les guides vous avertissent qu'on peut démêler la ressemblance d'une figure humaine. Mais cela même est une vertu. A peine détaché de sa gangue de pierre, apparu comme une émanation du rocher, comme une force même de la nature, il est vraiment monumental. C'est une impression que les statuaires contemporains nous donnent si rarement, qu'il faut bien passer sur quelques surprises, quand il nous arrive de la ressentir. Un des bras, en se repliant et en se contractant vers le front, ramasse toutes les énergies musculaires vers le centre où l'on imagine que siège la pensée, et c'est le geste du contemplateur. L'autre, tendu comme pour montrer, ou pour affirmer ou pour imposer silence, se développant en longueur avec tout le reste du corps, semble indiquer une volonté agissante, et c'est le geste du tribun. Quiconque a des yeux, sans rien connaître de Victor Hugo, de sa vie, ni de son œuvre, sentira confusément, qu'il se trouve en présence d'un homme méditatif et impérieux ; — et c'est bien assez pour une œuvre de plastique.

De plus, autant qu'il est monumental, ce marbre est vivant. Il offre des effets picturaux d'ombre et de lumière très prononcés. « On ne comprend pas assez souvent, écrivait Ruskin en 1849, que sculpter n'est pas simplement tailler la forme d'une chose dans la pierre, mais que c'est y tailler *l'effet de cette chose*. Très souvent, la vraie forme, mise en marbre, ne ressemblerait plus du tout à ce qu'elle est en réalité. Le sculpteur doit peindre avec son ciseau. La moitié de ses touches doivent servir non à réaliser la forme, mais à la mettre dans le marbre en puissance. *Ce sont des touches de lumière et d'ombre*. Elles font saillir une

crête ou s'enfoncer un creux, non pas pour représenter une saillie ou un creux qui existent actuellement dans la réalité, mais pour susciter une ligne de lumière ou une tache d'ombre. En un mode grossier, cette sorte d'exécution est très marquée dans l'ancienne sculpture française sur bois (1). »

C'est presque une définition de M. Rodin, et c'est bien la définition d'un artiste, comme c'était bien d'une intention d'artiste qu'était sortie l'ébauche du *Balzac*. Et c'est ce même homme, si peu timide, si prompt aux innovations, qui, aujourd'hui, ayant à représenter deux contemporains, bien loin de chercher l'impossible dans le vêtement moderne, a enveloppé l'un, le *Balzac*, d'une draperie, et a dépouillé l'autre, le *Victor Hugo*, de tout vêtement.

Si nous passons sous la voûte noire qui conduit au grand hall vitré, voici qu'au sortir de ce tunnel se dresse dans la lumière la statue d'*Alphonse Daudet* par M. de Saint-Marceaux. Là encore nous voyons qu'au lieu d'affirmer les lignes particulières du vêtement contemporain, l'artiste les a dissimulées. Une large couverture drape les jambes jusqu'au torse ; la tête émerge seule clairement, le col rabattu suit l'inflexion du buste. Partout un modelé très doux atténue, émousse la géométrie des lignes et enveloppe comme d'un nuage le peu qu'il en laisse apercevoir. Ce marbre, lui aussi, est dans sa forme générale assez monumental. Nous ignorons si ceux qui ont connu Daudet y retrouvent sa physionomie, mais ceux, beaucoup plus nombreux, qui l'ont lu y retrouvent la physionomie de son œuvre, ce qu'il y a en elle de fin, de triste, de souffrant et de rêveur, et c'est bien ainsi qu'on veut qu'ait apparu l'auteur de *Jack* et de *Trente ans de Paris*, et personne ne se plaindra que, dans cette œuvre d'un sentiment si moderne, le vêtement contemporain soit dissimulé.

Il l'est encore dans la pierre tombale du président Faure, par le même artiste. Là, ce sont les drapeaux russe et français unis par la main du mort qui ont servi à draper plus amplement la figure, bien que les lignes insupportables de l'habit se laissent voir trop nettement. A côté, M. Dalou a drapé le plus qu'il était possible sa statuette de *Lavoisier*. Plus loin, dans un projet en plâtre d'un monument à deux industriels, il n'est pas jusqu'à

(1) John Ruskin. *The Seven Lamps of Architecture*, chap. V, § 21.

un plan d'ingénieur déplié sur les genoux qui ne serve un peu à cet objet, bien que, là encore, toute l'ingéniosité du sculpteur, son don du mouvement, du pittoresque et de l'observation n'aient pas suffi à rendre sculptural un costume qui ne l'est pas.

Si nous entrons au Salon des Artistes français, avenue Nicolas II, nous constatons la même tendance. Dans le monument de *Pasteur*, destiné à la nouvelle Sorbonne, où l'on voit le savant assis, maniant le ballon de verre où son regard scrute le secret de la mort, M. Hugues a masqué la plus grande partie du costume par une couverture. Le *Victor Hugo* assis de M. Marqueste est hardiment anachronique. Il se carre dans une chaise romaine, enveloppé quasi tout entier d'un manteau qui dissimule son habit. Le peu qu'on voit du pantalon et de la manche libre colle au corps, enroulé, tordu, autour du bras ou du jarret. Le gilet bâille, un bouton est écrasé, le col et les manches ont perdu leur aspect. C'est un minimum de vêtement contemporain. Dans le monument élevé aux anciens élèves du lycée de Tours morts pour la patrie, un de nos jeunes sculpteurs d'avenir, M. Sicard, a enveloppé la seule figure contemporaine, son cuirassier, d'un immense manteau flottant comme d'un nuage. Que l'on compare cette hautaine figure barrée par le trait d'ombre que jette la visière du casque, le drapé simple, emporté d'un seul mouvement de ce manteau avec les quelques habits ajustés, où s'attardent encore quelques réalités, et l'on sentira la différence des lignes qui sont des expressions avec « les lignes qui sont des monstres. »

Si l'on veut faire la contre-épreuve, que l'on regarde ces habits ajustés : par exemple, le *Baudin* en redingote, debout sur la barricade. Il manie ce chapeau haut de forme qui, figurant déjà sur la tombe de Victor Noir, par M. Dalou, paraît définitivement lié au sort de tous les grands agitateurs de notre temps. Peut-être les archéologues à venir, lorsqu'ils le trouveront accompagnant toutes les statues de révolutionnaires, et qu'ils chercheront la signification, incapables d'imaginer qu'il ait jamais pu servir à coiffer une tête humaine, seront-ils tentés d'y voir un dangereux engin de destruction..... Ce n'est assurément pas le mouvement qui a embarrassé l'auteur du *Baudin*, ni le sujet : c'est le costume. C'est le costume aussi qui a rendu insurmontable la tâche entreprise par un autre de rendre épique le personnage du président Krüger. Il y a plus de grandeur dans le

petit tableau où M. Jean Weber le symbolise et le caricature que dans tous les Krüger en redingote que le bronze immortalisera.

Enfin, dès qu'un souci de ressemblance ne les lie pas absolument, nos artistes écartent tout costume moderne. Parcourez les deux *Salons*, vous trouverez que tous les beaux ouvrages plastiques de pierre, — *les Mineurs* de Constantin Meunier, comme *les Ouvriers* de la frise du travail de M. Guillot et *le Secret* de M. Bartholomé, — représentent le nu ou les vêtemens serrant de près la forme humaine, et sans rien d'essentiellement contemporain.

Ainsi, plus de cinquante ans après qu'on avait annoncé son entrée dans la statuaire, le vêtement moderne est proscrit ou dissimulé par les maîtres des Salons de 1901. Est-ce là un hasard passager, une fragile coïncidence? Non, les Salons de 1901 ne font que confirmer l'expérience des dernières années. Déjà, au Salon de 1899, il y avait une telle abondance de draperies imprévues, enveloppant des figures contemporaines, qu'on avait surnommé toute une région de la Galerie des Machines : « le coin des robes de chambre. » Hors des Salons, il en va de même. Les œuvres les plus puissantes de la sculpture contemporaine, *les Bourgeois de Calais* de M. Rodin et le *Monument aux morts* de M. Bartholomé, sont précisément celles où n'apparaît que le nu et que le drapé. Plutôt que de figurer un *Guillaumet* en veston et en chapeau melon, M. Barrias a évoqué sur sa tombe une jeune fille de Bou-Saada que le peintre avait peinte au cours de ses voyages. Tout ce qu'on peut découvrir de draperie dans les accessoires de la vie moderne est utilisé pour masquer notre costume. Le drapeau a servi naguère à M. Paul Dubois, comme il sert aujourd'hui à M. de Saint-Marceaux, non pas seulement pour révéler ce qu'il y avait de patriote dans l'âme du Duc d'Aumale, mais aussi pour dissimuler ce qu'il y avait de fâcheux dans la coupe de son habit, et, si le maître avait pu étendre les plis glorieux jusqu'aux pieds, comme fit Rude avec le linceul de son *Cavaignac*, de façon à cacher le bout des bottes du général, il est permis de croire que son monument eût encore gagné en grandeur.

Il semble d'ailleurs que beaucoup d'écrivains, tout en professant l'excellence du costume moderne, aient tenté, par un instinct plus sûr que leurs théories, de s'en libérer un peu pendant leur vie et de fournir à leurs statuaires le prétexte d'en libérer tout à fait leur image après leur mort. Tel Balzac avec sa robe de

moine. Tel Alexandre Dumas fils, dictant ainsi, dans son testament, le thème sculptural dont M. de Saint-Marceaux a tiré un si beau parti : « Après ma mort, je serai revêtu d'un de mes costumes de travail, les pieds nus... », ce costume de travail étant une robe. En sorte que rien, dans la pratique, n'est venu confirmer les hypothèses favorables au vêtement contemporain depuis le jour, en 1846, où Gustave Planche félicitait Maindron d'avoir représenté, en redingote, l'inventeur de la lithographie Senefelder. Dans ces cinquante-cinq années, l'expérience a été maintes fois tentée. Elle l'a été par des maîtres. Les résultats en couvrent nos places publiques. L'opinion unanime a jugé. Aujourd'hui, les maîtres ne la tentent même plus. L'échec est décisif.

III

Et pourquoi? Pourquoi le vêtement contemporain est-il si peu sculptural? Pour en trouver les raisons, il suffit de le considérer un instant. D'abord, il est uniforme; il offre de grands espaces dénués d'ombre et de lumière. Là où le buste de l'homme se creuse, se renfle, se plie et se cambre au gré des muscles, grand pectoral, grand dentelé, grand oblique, la redingote n'a qu'un plan. Là où le corps dit : relief, profondeur, polyèdre, ligne ondulée, accent d'ombre, rouages souples de la machine humaine affleurant à la peau, la redingote dit : cylindre. Le tailleur rectifie le buste de l'homme et apprend à la nature comment elle aurait dû construire les jambes : rectilignes. Car autant qu'il est uniforme, le vêtement moderne est artificiel. Non seulement il cache la forme humaine, mais il la contrefait. La toge ou le pallium, prêts à se modeler sur l'athlète, ne sont rien sitôt tombés de ses épaules, tandis que notre costume est une caricature complète de l'homme; il a comme lui des jambes, des bras, un cou. C'est un anthropoïde.

Uniforme et artificiel, il est encore immuable. Tandis que les grandes lignes de la toge, diversement ondulantes ou serrées, changeaient de physionomie, selon que le prêtre ramenait un peu de draperie sur sa tête, ou que le lutteur l'enroulait autour de son bras, ou que l'orateur la laissait tomber dégageant son buste, ou que le magistrat disposait par longs traits les bords contenant les bandes de pourpre, le veston, lui, ou bien l'habit, reste identique à lui-même, que ce soit un homme d'État, un médecin,

un chimiste, un escrimeur ou un poète qui entre dedans. Sa gloire est dans son indifférence pour le personnage qu'il recouvre et dans son imperturbabilité.

Ce contraste apparaît jusque dans le geste que fait l'homme pour se vêtir. Comparez un Arabe qui se drape avec un Européen qui entre dans son paletot. L'un fait un beau geste circulaire, souple, simple, conforme à la dignité du corps humain. L'autre est tenu à une série d'efforts lamentables et ridicules. Il débute par lancer un bras en l'air, puis l'autre, en se jetant désespérément dans ses manches; ensuite, courbant l'échine et imprimant à tout son être une secousse de bas en haut, il semble un oiseau lourd qui s'essaie à prendre son vol ou un nageur inexpérimenté qui se noie. Cet infime détail marque nettement la différence entre les deux costumes. L'homme antique dispose son vêtement sur lui. L'homme moderne est obligé de se disposer lui-même au gré de son vêtement. Quoi d'étonnant si celui-ci est si peu vivant?

Si M. Paris a réussi à faire vivre les lignes de l'habit de son *Danton*, du boulevard Saint-Germain, ce n'a été qu'en exagérant formidablement le geste du tribun. Encore maniait-il un habit plus souple que le nôtre. Avec la redingote ou le veston, il eût dû renchérir encore sur l'agitation du *Danton*. De par la rigidité de son enveloppe, le grand homme moderne est tenu de se livrer à de violentes pantomimes aussi peu conciliables avec le vrai caractère de la statuaire qu'avec celui de ses pacifiques occupations.

Monotone, immuable, artificiel, le vêtement contemporain est donc quelque chose de très particulier dans les annales du costume. Avant lui, tous les costumes dont l'art s'est servi suivaient d'assez près les proportions du corps humain, comme l'armure du *Coleone* de Verocchio ou celle du *Saint Georges* de Donatello, ou bien ils n'avaient pas de proportions du tout. Ce que celui-ci a de neuf, c'est qu'il n'est ni modelé sur la forme humaine comme le costume de la Renaissance, ni dépourvu de forme comme le voile antique, et que, n'étant pas ajusté au corps, n'étant pas un « juste-au-corps, » il est cependant anthropomorphe à sa manière, et que, s'il ne donne pas du tout l'idée d'un homme fait par la nature, il donne cependant celle d'un « bonhomme » dessiné par un couturier.

Sans doute, on a vu de beaux vêtemens qui n'étaient pas con-

struits selon la forme du corps humain. Tel est le cas du plus beau de tous : le vêtement antique. Seulement, c'étaient des vêtemens sans forme aucune. La draperie antique est amorphe. Elle n'est rien par elle-même et doit tout à la nature de l'être qu'elle recouvre. Un voile léger, une calyptre jetée à terre est sans forme comme une nappe d'eau, mais, posée sur la tête d'une femme, tombant sur les épaules, sur les seins et jusqu'aux pieds, elle devient plastique infiniment. Comme cette même nappe d'eau tombant du haut d'un rocher, rebondissant en lignes courbes, s'étalant en vagues, se réduisant en longs filets liquides, semblables à des plis, se nouant et se dénouant comme deux cordes parallèles qu'un mouvement concentrique rapproche et sépare, se rejoignant comme des œils de plis, descendant par larges nappes, puis tombant droit aux pieds comme une averse de plis parallèles et se répandant en gros bouillons tout autour de la déesse, puis, lorsqu'elle a trouvé son équilibre, demeurant toute plane sur le sol comme une eau tranquille qui ne bouge plus : telle est la draperie antique.

Étant amorphe, elle peut devenir plastique; étant une, elle est infiniment variable. Le corps ne fait pas la plus légère inflexion sans que le reflet en tressaille dans tous les plis. Toute statue antique ne porte pas dans le pli de sa toge la paix et la guerre, mais toute y porte l'image du corps humain. Ce ne sont pas seulement les expressions prévues par Quintilien qu'elle donne : qu'un homme en toge lève doucement le bras, ce mouvement créera derrière lui une multitude de plis, comme le mouvement du vaisseau crée le sillage. Qu'au contraire, un homme en redingote le lève deux fois plus haut: la ligne inférieure de la jupe n'oscillera même pas. A peine, autour de l'épaule, se fera-t-il une légère grimace, une patte d'oie. Le mouvement sous une draperie, c'est une pierre jetée dans l'eau : jusqu'aux extrémités, des frémissemens concentriques à la surface indiquent le mouvement qui s'est produit. Le mouvement dans un vêtement ajusté, c'est une pierre tombant dans du sable. Là où il se produit, il y a une légère perturbation, peut-être un froncement d'étoffe : c'est tout.

Un artiste ingénieux peut exagérer ce froncement, il peut coller le tissu au corps pour le mouler comme a fait M. Marqueste dans son *Victor Hugo*, ou, au contraire, en faire flotter les extrémités pour l'animer ; il peut imposer à son héros, — savant,

historien, chimiste, — une élégance ou bien une agitation qu'un modeste et paisible savant n'a jamais eues : il n'arrivera pas à traduire les inflexions délicates et subtiles du corps. Il ne trouve pas dans l'enveloppe moderne les élémens nécessaires à son œuvre. L'artiste qui veut traduire le corps humain par la redingote, c'est un écrivain à qui l'on donnerait pour traduire du Bossuet le code des signaux maritimes ou l'Esperanto.

Nous touchons ici à la loi esthétique fondamentale du vêtement humain. Il est esthétique dans la mesure où il est révélateur. La draperie, elle, révèle trois choses : ou bien la forme du corps, — quand elle adhère au corps sous la pression de l'air ou qu'elle est serrée par un nœud, comme dans les trois *Parques* du Parthénon; — ou bien elle révèle son mouvement, quand elle flotte et suit le geste qui l'anime, comme dans les combattans du sarcophage de Sidon; — ou bien, à la fois, sa forme et son mouvement, quand elle adhère au corps et se déroule en le suivant, comme dans la *Victoire* de Samothrace. Le pli tombant est également indicateur de grandes lois naturelles. S'il tombe droit, comme dans maintes figures des portails de nos cathédrales, il marque la loi de gravitation. S'il ne tombe pas droit, mais par sursauts, il marque à la fois la loi de gravitation et la forme du corps humain, c'est-à-dire la lutte infiniment complexe entre la pesanteur qui veut des lignes verticales et la résistance qui veut des lignes horizontales. S'il ne tombe pas du tout, s'il flotte, il marque le mouvement de ce corps et la force de l'air.

En regard de ces indications subtiles, mais très précises, perçues par l'esprit inconsciemment, en regard de ces phénomènes éternels, — les plus hautains individualistes nous permettront-ils de dire de ces « lois » éternelles qui régissent la vie? — examinons ce que marque la redingote, c'est-à-dire le vêtement ajusté? Il ne marque rien. Il ne révèle pas le corps, puisqu'il le cache sous une carapace de même diamètre, là où la nature a modelé des épaisseurs de proportions très variables. Il ne révèle pas le mouvement, puisqu'il est construit précisément en vue d'éviter les plis, qu'on appelle tous des « faux plis » et qu'il faudrait un désordre inouï dans l'âme d'un homme pour qu'il s'en manifestât un quelconque dans sa toilette. Il ne marque pas la marche, trop lourd pour flotter et d'ailleurs retenu par les boutons, qui sont les gendarmes du costume moderne. Aux jarrets, il est rectificatif de la nature et, — jambes de coq ou mollets d'Her-

cule, jarrets du montagnard ou jambes du danseur, — il confond tout dans le même cylindre égalitaire, imperturbable et prévu.

Puisqu'il ne marque rien de réel ni de voulu par la nature, que marque donc l'habit ajusté? Eh! c'est fort simple! il marque un idéal : l'idéal du tailleur qui l'a fait.

Quel est-il donc, cet idéal, pour avoir produit un costume uniforme, artificiel et inexpressif? Nous touchons là au dernier terme de la question. Croit-on que ce soit le hasard qui ait produit et qui maintienne, malgré tous ses défauts, ce vêtement contemporain? Ne voit-on pas que ce sont ses défauts mêmes qui le rendent populaire et que c'est précisément parce qu'il est uniforme et inexpressif, c'est-à-dire égalitaire, qu'il est contemporain? C'est précisément parce qu'il confond sous la même apparence le torse musclé et la poitrine étriquée, les épaules larges et les épaules fuyantes, le bras vigoureux, le jarret nerveux et les membres déjetés, les genoux cagneux, c'est expressément parce qu'il revêt les êtres les plus dissemblables d'une semblable laideur, que ce vêtement s'impose à notre temps et à notre société. Ce défaut lui est consubstantiel, c'est sa raison d'être; c'est, aux yeux des contemporains, sa qualité. La fiction de l'égalité des hommes devient réalité dans les costumes. Et le costume y suffit. L'âme, elle, échappe à l'observation précise. On cache le corps. On obtient ainsi, par tricherie, une égalité apparente. Tout essai de rendre plus plastique le costume ferait apparaître l'inégalité physique des individus : aussi est-il repoussé. Notre costume contemporain aurait bien manqué son but, s'il pouvait s'allier à la Beauté. Il a été construit contre la Beauté.

Il est donc bien, lui-même, une mauvaise œuvre d'art. Il ne faut donc plus parler d'un fait réel et vivant à interpréter par l'art. Il s'agit d'une mauvaise œuvre d'art à reproduire en fac-similé. Voilà où nous mène la théorie, qu'il n'y a pas de « loi » nécessaire du Beau et que tout ce qui « est réel et vivant peut devenir beau. » Elle conduit, pratiquement, à introduire dans l'art une forme qui est artificielle et morte et à subordonner l'œuvre du statuaire aux lois posées par un tailleur, — lois d'ailleurs très précises, très impératives, texte impossible à interpréter, à tourner. Le tailleur est le statuaire de l'habit ajusté, comme le statuaire était le tailleur de la draperie. C'est donc le tailleur qui dicte la statue. Prétendre qu'on peut interpréter son œuvre, c'est proprement dire qu'on peut interpréter la forme d'un

poêle Choubersky. Devant une forme aussi mathématiquement définie, il n'y a que deux partis à prendre : la surmouler ou la supprimer. Si on la surmoule, c'est le tailleur qui fait la statue. Si on la supprime, il n'y a plus de vêtement contemporain.

Rien de tout cela n'est assurément une découverte. Et les bons esprits, pour qui ces lois n'ont jamais cessé d'être évidentes, trouveront peut-être superflu le soin qui est pris ici de les rappeler. Mais il suffit de parcourir la critique d'art contemporaine pour sentir que, bien loin d'être superflu, ce soin est le plus nécessaire dans un moment où les lois ont été si bien renversées, et la recherche de l'originalité si commune et si vulgaire, que le moindre rappel d'une vérité claire paraît un paradoxe ou une nouveauté.

Les artistes, heureusement, s'en sont souvenus mieux que les critiques. Un instant égarés par le désir tout philosophique d'exprimer les mœurs de leur temps par le vêtement contemporain, ils abandonnent cette voie fausse, guidés par un instinct plus sûr que les plus brillantes théories. S'il nous était permis de faire entendre un seul mot, parmi tant de conseils qui leur sont journellement prodigués, ce serait un mot de défiance à l'égard de ces conseils et de confiance en eux-mêmes. — Ne vous inquiétez pas, leur dirions-nous, de représenter les mœurs de votre temps, ni ses aspirations sociologiques; inquiétez-vous de représenter ce que vous trouvez beau dans tous les temps, selon les aspirations qui sont les vôtres, qu'elles soient ou non celles du monde où vous vivez! Soyez sincères, c'est-à-dire soyez artistes, et soyez de votre art avant d'être de votre temps! Ne vous laissez pas détourner de votre chemin par ceux qui vous diront que les anciens furent grands parce qu'ils exprimèrent leur race, leur morale, leurs coutumes, leur vie. Peut-être est-ce vrai, mais rien n'est moins prouvé, et en toute hypothèse, cela ne peut vous servir de rien. Allez tout simplement à ce qui vous paraît beau, comme le fleuve va à la mer, comme l'oiseau vole à l'épi chargé de grain. Si la draperie vous plaît mieux que la redingote, jetez la draperie sur les épaules de vos héros. On en sourira pendant trois jours, mais les siècles le garderont, car votre héros ne sera tenu pour grand que si vous l'avez fait beau. Osez toutes les inconséquences si elles servent votre dessein. Repoussez toute logique si elle se résout en une forme sans grâce. Et croyez qu'il n'est pas une théorie qui tienne devant le

galbe d'un beau bras dressé pour assurer l'équilibre de l'amphore, — ni une intention qui vaille un pli souple tombant de l'épaule aux pieds de la plus humble statuette de Tanagra!

IV

N'y a-t-il donc aucun moyen pour le sculpteur de représenter l'homme moderne et doit-il nécessairement, s'il veut rendre honneur à un contemporain : chimiste, ingénieur ou psychologue, lui donner les muscles du *Discobole* et la pose de l'*Apollon?* Ce n'est assurément pas nécessaire, ni même souhaitable. Mais autre chose est la conformation, le geste, l'attitude, les inflexions d'un savant moderne, qui lui sont imposés par ses préoccupations, par ses travaux, par ses émotions, autre chose sont ses cols, ses cravates, ses vestons, ses pantalons, ses bottines, qui pourraient être tout autres, quand l'homme aurait les mêmes travaux, les mêmes soucis, les mêmes émotions, et qui ne lui sont imposées que par son tailleur. Il ne faut pas confondre les caractéristiques de la vie moderne avec les artifices inutiles et incommodes qui coïncident avec la vie moderne. Celles-là sont inévitables et influent sur la musculature même de l'homme : c'est-à-dire sur ce qui est sculptural en lui. Ceux-ci sont tout arbitraires et n'influent que sur son aspect le plus superficiel.

S'il était vrai que le costume moderne est suffisant et nécessaire à révéler ce qu'a de particulièrement sensible, affiné, nerveux, inquiet, méditatif, notre contemporain devant les grands problèmes de la vie, sans doute faudrait-il dire que le peuple de statues endimanchées qu'on voit au *Campo-Santo* de Gênes donnent une idée plus juste de l'homme moderne que les figures sans vêtemens et sans date de l'admirable *Monument aux Morts* de M. Bartholomé... Personne ne le dira. Il y a, dans ces figures rampantes ou suppliantes, dressées ou prosternées : *A l'entrée du Mystère*, au Père-Lachaise, une anatomie particulière, des inflexions, des gestes que difficilement l'Antiquité ou la Renaissance eussent imaginées. Tout y est oublié de ces pompeux désespoirs où les statuaires funéraires du XVIIIe siècle déployaient la gloire des draperies, la délicatesse des dentelles, la science du squelette; tout y a disparu de ces honneurs auxquels « il ne manque que celui à qui on les rend. » Au contraire, tout y témoigne bien de la méditation de l'homme moderne devant

cette porte et de sa résignation, soit qu'elle s'ouvre sur ce que le chrétien a tant de fois rêvé, soit qu'elle mène à ce « néant tranquille de la mort où l'homme se reposera du néant troublé de la vie. » Une autre époque n'eût pas inspiré ces figures et il est douteux qu'elle les eût comprises. Sans costumes qui leur assignent une date, les figures de M. Bartholomé appartiennent clairement à notre temps, à une période de l'humanité.

Ce que M. Bartholomé a su faire dans *Monument aux Morts*, nos statuaires ne peuvent-ils donc le tenter, lorsqu'ils glorifient la vie? Ne peuvent-ils trouver des gestes, des attitudes qui témoignent particulièrement des travaux, des émotions de l'homme moderne? Faut-il donc un uniforme pour distinguer un médecin d'un orateur, comme il en faut un pour distinguer un artilleur d'un cuirassier? Et nos grands hommes contemporains n'ont-ils pas de gestes et d'attitudes qui leur soient propres, par où la sculpture puisse exprimer leur modernité? S'ils en ont, que la statuaire l'exprime, et s'ils n'en ont pas, qu'avons-nous besoin de statuaire? Qu'on fasse leur biographie, mais non leur statue! Qu'on dresse un monument à leur idéal, à la chimère de leur vie, quitte à imprimer, au piédestal de ce monument symbolique, un médaillon représentant leurs traits! Le médaillon gravé par M. Roty suffirait, par exemple, à un monument à Pasteur, tandis que, sur le piédestal, l'artiste dresserait la figure de ce que rêva ou ce qu'accomplit Pasteur. Quelle figure? dira-t-on. C'est à l'artiste de la concevoir. Et peut-être n'est-ce point une chose facile que de montrer, par exemple, *la Science luttant avec la Mort*, mais assurément le résultat en serait moins incertain et moindres les chances de ridicule que de vouloir ennoblir la redingote ou rendre épique le haut de forme du savant.

Considérons les figures symboliques de Puvis au grand amphithéâtre de la Sorbonne, par exemple, la philosophie spiritualiste et la philosophie matérialiste : il serait facile de mettre sous ces figures des noms de philosophes contemporains. Pourquoi le sculpteur n'obéirait-il pas à une même inspiration et, lorsqu'il a quelque philosophe contemporain à immortaliser, ne dresserait-il pas sur son monument une de ces figures qui sont sculpturales, à la place du savant qui ne l'est pas? L'honneur serait-il moindre pour le grand homme, parce qu'on ne verrait pas son gilet? Ce qui est précieux chez un savant ou un philosophe, c'est sa découverte ou sa pensée. Ce n'est pas la coupe de ses

habits. C'est le résultat de ses veilles et de ses travaux qui est connu du monde entier, et c'est leur souvenir exprimé par le marbre que le monde entier reconnaîtra. Ce n'est pas sa silhouette inconnue des foules, et ce n'est pas elle qu'on a envie de voir. Le visage suffit. Si, comme on le prétend, c'est le visage qui reflète toute la grandeur de l'homme moderne, c'est son visage seul qu'il faut immortaliser. Si c'est son corps tout entier, le costume y est indifférent. Si ce n'est ni l'un ni l'autre, et si toute sa grandeur consiste dans sa pensée, c'est donc bien sa pensée qu'il faut figurer sur son monument...

Et, si l'on objecte que pour figurer la pensée d'un politique, il faudrait qu'il en eût une, ou l'action d'un ministre, il faudrait qu'il eût fait quelque chose, et que, si les milliers de célébrités qu'on érige en marbre ont possédé chacune un visage qu'on peut reproduire, il serait fort difficile de leur trouver à toutes un rêve ou une pensée qu'on pût symboliser, nous dirons qu'en ce cas, on serait quitte pour ne rien figurer du tout... Et l'on ne voit pas ce qu'y perdraient l'art, l'histoire, la chose publique... Il n'est pas nécessaire que tout grand homme ait une statue, mais il est nécessaire que le goût public ne soit point perverti par les apparitions grotesques et immuables qui s'accumulent dans nos cités. Il n'est pas indispensable d'enseigner à l'avenir des milliers de noms inconnus au présent, mais il ne faut pas qu'un même signe évoque, chez nos descendans, les meilleurs de nos contemporains avec les pires des formes esthétiques, ni que le souvenir de l'héroïsme ou du génie se confonde, dans leurs imaginations, avec celui de la laideur. Enfin, il n'est pas démontré que la statuaire ne doive représenter que le nu, mais il semble bien établi qu'il est des formes artificielles dont l'art ne peut tirer aucun parti, et que, s'il n'y a pas autant de « lois » esthétiques, peut-être, qu'on l'a quelquefois professé, il y en a tout de même quelques-unes qu'il faut suivre, — et non point parce qu'elles dérivent d'un code et qu'elles sont admises par l'Institut, mais simplement parce qu'elles dérivent de la nature même des choses et qu'elles sont des nécessités.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA CONQUÊTE DE PARIS

PAR

BONAPARTE

(1799-1800)

IV [1]

L'EFFET DE MARENGO

I

La grande loi organique de pluviôse et le décret du 17 ventôse an VIII avaient institué dans Paris, à la place de l'ancien conseil départemental, un préfet de la Seine ; à la place du bureau central, un préfet de police ; au lieu de deux collectivités, deux hommes. Le premier fut Frochot, et le second Dubois. Le conseil général de la Seine, chargé de répartir les contributions et d'émettre des vœux, fut composé de notabilités bourgeoises. Le partage des attributions entre les deux préfectures ne se ferait définitivement qu'en messidor, le préfet de police obtenant le gros morceau ; d'ici là, il y aurait quelque tiraillement, difficulté à s'entendre sur les domaines respectifs et contestation de limites. Sur l'ensemble de la police urbaine, Fouché conservait la haute main ; il travaillait très intelligemment à augmenter son personnel, à l'améliorer et à le dresser ; mais le temps, l'argent lui manquaient encore pour compléter le réseau qui peu à peu enla-

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai.

cerait Paris et la France. A Paris, la transition entre le régime administratif de l'an III, conservé jusqu'en pluviôse, et le pur régime consulaire, fut d'abord peu sensible et ne se manifesta point par un brusque sursaut d'autorité.

Paris, sentant planer au-dessus de soi une volonté unique, celle de Bonaparte, assez forte pour protéger, assez prudente encore pour ne pas contraindre et violenter, jouissait de sa sécurité et prenait ses aises. Dans les choses qui leur tenaient le plus au cœur, les citoyens possédaient une somme de liberté fort appréciable ; ils la jugeaient délicieuse, à la comparer aux rigueurs du régime conventionnel et fructidorien.

Pour tous les cultes, c'est la tolérance absolue, à la condition qu'ils se renferment strictement dans l'intérieur des temples ; point de manifestations extérieures, les clochers toujours muets, le silence des cloches laissant planer dans l'air, par-dessus le bourdonnement de la ville, le deuil d'un éternel vendredi saint, mais les églises libres de s'ouvrir à leur jour et à leur heure ; le catholicisme remis en possession partielle ou totale d'un assez grand nombre d'églises ; ses offices extraordinairement suivis ; des environs de Paris, une foule de gens venant chaque dimanche à Saint-Gervais ou à Saint-Jacques du Haut-Pas entendre la messe des « bons prêtres (1) ; » des populations entières ressaisies du besoin de croire ; la ferveur religieuse s'affichant par conviction et par mode, avec bravoure, encore que « quelques hommes, furieux de voir reparaître ce qu'ils ont persécuté, se montrent dans les églises avec indécence et affectent de jeter le ridicule sur les femmes qui s'y livrent aux exercices de leur religion (2) ; » dans la chaire, des discours parfois imprudens, des appels aux passions contre-révolutionnaires ; en dehors des églises, beaucoup d'oratoires particuliers, très fréquentés ; çà et là, en maison discrète, un groupe de religieuses reprenant la vie commune, reprenant à huis clos la règle et l'habit de leur ordre ; des réunions d'ecclésiastiques discutant sur le plus ou moins de soumission que l'on doit en conscience aux pouvoirs temporels ; des établissemens d'éducation religieuse se préparant à rouvrir leurs portes et à lancer des *prospectus* dont Bonaparte arrêtera nettement la circulation. Dans les églises où les différens cultes cohabitent, les catholiques souffrent de cette promiscuité, tendent à

(1) Rapport de police du 7 prairial. Archives nationales. AF, IV, 1329.
(2) Rapport du 15 pluviôse.

restreindre la place occupée par leurs rivaux, à faire disparaître les emblèmes civiques encore apposés, et gagnent insensiblement à la main. A côté du catholicisme en progrès continu, en plein renouveau, l'église constitutionnelle, quoique officiant dans la nef de Notre-Dame, maintient péniblement la concurrence. Des protestans vont au prêche, réclament pour leur culte une église située près du Louvre et en feront le temple de l'Oratoire; en d'autres églises, les théophilanthropes célèbrent encore leurs rites inoffensifs et doux, au milieu des sarcasmes; on voit des fêtes de *la Vieillesse*, de *la Tolérance*, de *la Jeunesse et du Printemps*, où des philosophes pratiquans expliquent devant de rares auditeurs les beautés de la religion naturelle. On voit des sectes de tout genre, des groupes de prédicans divers et des loges de francs-maçons, car les partis extrêmes, royaliste et démagogique, paraissent s'être servis alors de la franc-maçonnerie pour dissimuler leurs secrètes assemblées sous le voile d'une quasi-religion et de pratiques rituelles (1).

Plus de réunions politiques autorisées : depuis la suppression du Manège, Paris n'a plus de clubs; la tribune aux vociférations est renversée. En revanche, des sociétés artistiques et littéraires, des sociétés formées pour la diffusion de la science et des lumières, subsistent ou se fondent, chacune s'inspirant d'un esprit différent et de tendances rivales. Rue de la Chaussée-d'Antin, La Harpe a rouvert son cours de littérature : philosophe repenti, passé d'un extrême à l'autre, il groupe autour de sa chaire tout le public bien pensant et transforme l'explication des auteurs en cours de réaction dogmatique; le *Lycée des Arts* se donne pour mission d'encourager les inventions utiles, et, au *Portique républicain*, devant un public de démocrates, la citoyenne Constance Pipelet lit des mémoires « sur la condition des femmes dans une république. » Dans l'ordre spéculatif et théorique, il est permis de parler et d'écrire, de raisonner et de déraisonner librement. Il en résulte une floraison assez variée d'initiatives discordantes, quelques efforts même de groupement et d'association, que Bonaparte supporte encore et n'ira pas comprimer trop tôt. Malgré le calme de la rue et le silence des factions, rien ne

(1) Rapport de police du 4 prairial : « Les sociétés de francs-maçons sont devenues depuis quelque temps le point de réunion des factieux de tous les partis :... au Pont aux Choux, une loge *d'exclusifs* prononcés; rue du Vieux-Colombier, une de royalistes. » Archives nationales, AF, IV, 1329.

donne moins l'idée de ce que nous appellerions aujourd'hui l'ordre moral, d'une règle uniforme imposée aux esprits, que ces premiers temps du Consulat. Les journaux, réduits en nombre, se sentant sous la main du pouvoir, louaient le Consul sur des modes variés, qui allaient depuis le ton de la plus plate adulation jusqu'à celui de l'éloge discret et enveloppé, affectant des airs d'indépendance; on leur laissait le droit de discuter les actes de l'autorité, de critiquer les ministres et surtout de se déchirer entre eux.

A travers cette rumeur d'idées et de paroles, un grand mouvement d'opinion se distingue toujours et s'accentue; combattu vivement par quelques groupes, il emporte la masse bourgeoise et moyenne; il la ramène invinciblement en arrière, vers les observances abolies, les usages nationaux, les accoutumances traditionnelles. Tout ce que la Révolution a proscrit au nom d'un idéal abstrait attire aujourd'hui et ravit; après l'insupportable contrainte, qu'il fait bon se reposer et se détendre dans les habitudes reprises! Par réaction contre la grande folie novatrice, contre ses absurdités et ses fureurs, on aime à refaire le geste des aïeux, à prier, à vivre, à s'égayer comme eux, et nulle part mieux qu'à Paris ne se ressent cette douceur qu'éprouve la France à redevenir française.

Les organes les plus accrédités de l'opinion poussent au mouvement, contre lequel *le Journal des hommes libres* s'insurge, au nom de l'intransigeance révolutionnaire. Chaque matin, des deux bouts de l'opinion, le rédacteur des *Hommes libres* et celui de *la Gazette de France*, Méhée et Thurot, se valant par la moralité, se prennent à partie, et ces polémiques de presse ne font que traduire brutalement la lutte établie, à l'intérieur même du gouvernement consulaire, entre les hommes qui veulent pousser Bonaparte à droite et ceux qui veulent le retenir à gauche. Ce n'est un mystère pour personne que Fouché protège *le Journal des hommes libres* et s'en sert contre ses collègues; *le Journal de Paris*, *le Publiciste*, *la Gazette de France* vantent au contraire Talleyrand, exaltent le ministre de l'Intérieur, Lucien, qui tourne définitivement à la réaction, et donnent une voix au bonapartisme de droite.

La lutte s'engage à propos des menus faits quotidiens, à propos des anniversaires, à propos des résurrections successives que l'opinion provoque et opère. Peu de temps après l'installa-

tion des Consuls aux Tuileries, Paris se souvient que l'on est au temps du carnaval; on voudrait qu'il revînt d'exil, ce joyeux *ci-devant*. Le gouvernement, par crainte de désordres, n'ose encore autoriser la promenade des masques dans les rues, mais il permet le bal de l'Opéra, supprimé depuis 1790, et voilà le grand événement de la semaine. Le premier bal, donné le mardi gras, et les bals suivans furent un énorme succès d'argent. On s'y précipita, on s'y entassa; on y alla tant qu'on ne s'y amusa guère; la cohue fut affreuse, et puis Paris tel que la Révolution l'avait fait, tour à tour héroïque, déclamatoire et cynique, avait perdu cette désinvolture de l'esprit, cette grâce d'ironie qui s'affine et s'aiguise sous le masque, sémillante et légère.

La Gazette de France vante néanmoins la magnificence et le charme de ces nuits de fête, parce qu'elles sont renouvelées d'autrefois : « Cet heureux début prouve combien a été sage et politique la détermination qui a rendu au goût français un genre de divertissement qui semble n'être fait que pour lui. » *Le Journal des hommes libres* oppose cette description : « Le dernier bal de l'Opéra a été encore plus populeux que les précédens. La chaleur insupportable d'une masse qui essaye en vain de se mouvoir et fait un pas par heure, une musique assourdissante, les propos connus de nombreux *chiants-lits*, tel est en deux mots le tableau fidèle des plaisirs que certains journalistes se félicitent d'avoir réhabilités. » Au reste, à chacun son goût, ajoute l'organe jacobin, qui n'en est pas moins au fond d'une exécrable humeur; il lui semble en effet que le mardi gras remis en honneur peut rappeler aux esprits son antique repoussoir, le mercredi des Cendres; à ressusciter le carnaval, on risque d'évoquer le carême.

Il y avait d'ailleurs bien autre chose. En ce temps de divertissemens consacrés, certains ministres avaient cru devoir ouvrir leurs salons, donner des bals; ils s'essayaient à refaire du gouvernement un centre de vie sociale et de plaisirs. Cette initiative n'a pas le don de plaire dans les milieux jacobins; passe encore pour Lucien, qui n'a invité que les fonctionnaires et les catégories officielles; mais Talleyrand, le ministre aux accointances suspectes, a profité de l'occasion pour attirer chez soi et présenter au Consul moins de républicains que « de gens *comme il faut*, » voire même quelques ci-devant grands seigneurs, un

Coigny, un Dreux-Brézé, « ce qui était noble et très noble; » et voilà la République en péril à propos d'un bal. Pendant toute une semaine, on s'acharne sur Talleyrand, on le poursuit d'insinuations venimeuses. *Le Journal des hommes libres* n'ose blâmer Bonaparte d'avoir paru au bal, mais il veut absolument que le Consul y ait pris un ton rogue et défensif, attestant qu'il se sentait fourvoyé en compromettante compagnie. Dans l'assistance, il n'aurait distingué et honoré de sa conversation qu'un danseur de profession, le roi de la danse, Vestris : « Bonaparte est arrivé tard, a salué les dames, n'a rien dit à la *cour* et a causé avec le seul Vestris, qui en effet, dans un bal, est l'homme intéressant. »

Cinq semaines passent. A la fin du carême, la célébration des jours saints rentre spontanément dans les mœurs, mais il faut toujours que Paris mêle à ses dévotions quelque chose de profane et de frivole. La promenade de Longchamp reprend son éclat traditionnel. *La Gazette de France* ne se sent pas d'aise; elle insiste sur l'affluence des voitures et des piétons, sur le concours des exhibitions diverses, sur l'éclosion des modes nouvelles qui s'essayent et se lancent; elle a soin de faire remarquer que tout Paris est allé à son ancien rendez-vous, que la file des équipages se prolongeait « depuis le premier arbre des Champs-Élysées jusqu'au dernier du Bois. » Les *Hommes libres* haussent les épaules, puis exercent leur verve ordurière aux dépens des théâtres qui ont cru devoir changer leur programme habituel, reprendre le vieil usage des concerts spirituels et annoncer le *Stabat* de Pergolèse. Que sera-ce, quand la série des grandes fêtes de l'Église va s'échelonner pendant toute la durée du printemps, quand chacune de ces solennités, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, va provoquer une recrudescence et comme une explosion de vie religieuse! Contre les prêtres et leurs mômeries, contre les philosophes renégats qui sacrifient à l'idole du jour, contre les bourgeois qui croient se mettre à la mode en retournant à la messe, *le Journal des Hommes libres* n'a pas de sarcasmes assez gros.

Parfois, le débat des gazettes s'élève et devient théorique; c'est la lutte de deux doctrines, l'une en baisse, l'autre en hausse; celle qui voudrait une France datant de 1789, reconstruite de toutes pièces et posant sur le vide; celle qui veut que la France reprenne racine dans son passé et se replace sur ses

assises tant de fois séculaires : « Quand notre origine se perd dans la nuit des temps, pourquoi consentirions-nous à ne dater que d'hier? L'antiquité pour les nations est un sujet d'orgueil, et cet orgueil-là est bon, car la raison l'approuve. »

II

Bonaparte laissait les mœurs, les croyances, les habitudes, les modes, durement comprimées par le dogmatisme révolutionnaire, reprendre peu à peu leur niveau. Il admettait cette réaction du bon sens; il n'en admettait pas encore d'autre. Fouché avait toute liberté pour rassurer les amis de la Révolution, par des circulaires véhémentes, contre la prédominance d'aucun culte, contre le retour des émigrés. La liste des émigrés avait été close législativement; on s'occupait de l'épurer, un immense travail de radiations commençait; le matin, au rez-de-chaussée des Tuileries, Joséphine recevait les survivans de l'ancien régime et devenait leur providence, mais Bonaparte, tout en se gardant avec eux et même avec les agens discrets du Prétendant d'imperceptibles contacts, maintenait ostensiblement la rigueur des principes. Il faisait dire dans le public : « Lui aussi, il est Jacobin dans le sens des émigrés et des partisans des Bourbons, » il l'est contre ceux « qui ont divorcé avec la France (1), » et, en réalité, il « craignait de trop faire pour les émigrés (2). »

Sur divers points d'administration et de gouvernement, il n'était d'ailleurs pas fixé. Où il était ferme et constant, c'était dans l'idée d'attirer à soi tous les hommes qui depuis 1789 avaient participé un moment à la vie nationale, quels qu'eussent été ensuite leurs égaremens ou leurs malheurs; c'était d'employer, parmi ces *patriotes*, quiconque pouvait utilement collaborer au grand œuvre, et d'opérer d'un bout à l'autre des partis le prélèvement des capacités. Les proscrits de toutes les catégories et de toutes les époques avaient été rappelés. Après les fructidorisés, Paris revoyait les libéraux de la Constituante, promptement dé-

(1) Brochure anonyme intitulée : *Entretien politique sur la situation actuelle de la France et sur les plans du nouveau gouvernement*. L'auteur, Marc-Antoine Jullien, publia sa brochure après une conversation avec Bonaparte, dont il donne le compte rendu sous forme de dialogue.

(2) *Éclaircissemens inédits de Cambacérès*.

passés et persécutés ; après Carnot et Boissy d'Anglas, La Fayette, les frères Lameth et leurs amis politiques, et il semblait qu'au contact de ces hommes en qui s'étaient incarnés les premiers espoirs, les purs enthousiasmes, la Révolution se sentît rajeunir. Plusieurs de ces modérés teintés de royalisme s'en allaient ensuite occuper des préfectures, remplir des emplois actifs, où Bonaparte utilisait leur honorabilité et leurs talens, tandis qu'il retraitait dans la magistrature un grand nombre de Jacobins. Aux révolutionnaires les plus compromis, il ne demandait que le sacrifice de leurs opinions et non le sacrifice de leurs places. L'opinion s'étonnait, s'effrayait parfois devant d'audacieuses clémences et des scandales de pardon : les babouvistes condamnés sous le Directoire par la Haute Cour de Vendôme avaient été tirés de prison ; Bonaparte avait accepté l'adhésion de Barrère et annoncé l'intention de rappeler Billaud-Varennes. Autour de lui, des gens acharnés depuis dix ans à s'entre-détruire, Montagnards, Girondins, Thermidoriens, Fructidoriseurs et fructidorisés, se rencontraient, s'étonnaient de se retrouver ensemble et parfois se tournaient le dos. C'était une tâche ardue que de les concilier, que de les mettre au pas et de les faire marcher ensemble. Bonaparte les dominait de son autorité et en même temps négociait avec les consciences, les intérêts, les passions, les ambitions, les faiblesses ; il savait maîtriser et aussi flatter, duper, se donner des prises secrètes ; il mettait à manier les hommes une fermeté soutenue et d'extrêmes délicatesses de toucher, gouvernait fortement et finement.

En face de lui, les assemblées publiques cessaient de donner un centre à l'opposition constitutionnelle. Après que le Corps législatif eut voté les premières lois nécessaires, on le mit en vacances ; le 10 germinal, la session fut close. Le Tribunat ne se réunit plus que deux fois par mois, pour faire acte de présence. La tribune était à peu près muette, mais un chuchotement, un murmure d'opposition s'élevait parfois dans les hauts milieux politiques et intellectuels, où l'acte de Brumaire avait trouvé ses premiers instigateurs. Sans parler des tribuns et des députés frondeurs, restés à Paris presque tous, le Sénat, l'Institut trouvaient décidément que le général tirait à soi trop de pouvoir ; ils lui reprochaient encore plus d'ouvrir trop largement la République. La tolérance envers les prêtres, la demi-tolérance envers les émigrés, l'introduction dans le gouvernement

des fructidorisés et des libéraux, semblaient mettre en péril le privilège des révolutionnaires authentiques, leur cause et leur doctrine. Contre les *idéologues* de l'Institut, contre ces représentans de l'orthodoxie rationaliste, Bonaparte avait fort à faire pour « défendre le système de fusion (1). »

Les agens des contre-polices royalistes s'arrêtaient parfois déconcertés devant ce gouvernant hybride, qu'ils décomposaient ainsi : « Un tiers d'aristocrate, un tiers de jacobin, un tiers de philosophe (2). » Les philosophes eussent voulu l'avoir tout à eux et n'admettaient pas le partage. A défaut de concessions, Bonaparte leur accordait des attentions et des égards. L'Institut l'avait élu pour président ; il prit au sérieux cette fonction et l'exerça pour la première fois le 17 germinal, dans une séance solennelle où on lut des mémoires et où l'on décerna des prix, devant un auditoire composé de tout le Paris cultivé, intelligent ou simplement curieux. Bonaparte y parut à la fois « président de la République française et président de la république des lettres, » mais il mit une sorte de coquetterie à ne s'entourer d'aucun appareil, à remplir très simplement l'office qu'il tenait de ses pairs, à soigner son attitude républicaine : « Point de gardes qui l'entouraient, point de distinction ; en un mot, le Premier Consul a présidé comme un citoyen qui préside ses collègues. »

Il tenait encore plus à l'opinion des petites gens, des gens de boutique et d'humble négoce, qui avaient toujours exercé une action très sensible sur les mouvemens de Paris. Assez souvent, à cheval et presque seul, il parcourait la ville, où sa redingote grise commençait à devenir objet familier; çà et là, il s'arrêtait et questionnait les gens. Le soir, il demandait parfois à Bourrienne de l'accompagner pour faire *incognito* un tour à pied dans les quartiers voisins des Tuileries. C'était alors chose comique que de le voir se déguiser tant bien que mal en « aimable du jour, » enrouler gauchement autour de son cou et faire bouffer les plis d'une grosse cravate à la mode. Ainsi affublé, méconnaissable, il courait les boutiques de la rue Honoré, sans pousser ses promenades plus loin que la rue de l'Arbre-Sec. Sous prétexte d'emplettes, il entrait en conversation avec les marchands

(1) *Éclaircissemens inédits de Cambacérès.*

(2) *Correspondance des agens de Condé.* Archives de Chantilly, papiers de Condé, série Z, t. 73.

et arrivait à les interroger sur ce qu'ils pensaient de « ce farceur de Bonaparte (1). » Il ne fut jamais si content qu'un jour où, s'étant hasardé, dans une boutique, à médire du Premier Consul, la marchande le mit honteusement à la porte.

Chaque quintidi, à midi précis, il passait en revue la garnison dans la cour des Tuileries, au milieu d'une affluence énorme de curieux. Paris aimait de plus en plus ces spectacles et s'éprenait des beaux régimens. Bonaparte voulait qu'il en fût ainsi, car ce n'était pas tout que de pacifier les esprits et d'abolir progressivement les haines; comme la guerre contre l'étranger allait reprendre, comme il fallait demander encore un effort et de nouveaux contingens à la nation épuisée, il importait de recréer partout l'esprit militaire, de ranimer au cœur du peuple la flamme plus assoupie qu'éteinte, de refaire à la fois « l'union et l'élan de tous les Français (2). »

Afin de populariser la guerre, Bonaparte s'était attaché d'abord à prouver qu'il fallait la pousser à fond pour avoir la paix, puisque l'ennemi se refusait à traiter; il avait publié, commenté sur tous les tons les propositions adressées à l'Angleterre et à l'Autriche, les réponses évasives de ces puissances. Comme autre moyen, il avait fait voter une loi établissant pour certaines catégories de citoyens la faculté du remplacement; il savait que l'esprit belliqueux croît chez un peuple en raison inverse du nombre d'hommes qui vont à la guerre. Mais il savait aussi que, dans cette France exténuée, où le nombre des réfractaires restait immense, il n'était pas impossible de retrouver des soldats par vocation; il ne s'agissait que de dégager et de susciter ces vocations, de leur donner conscience d'elles-mêmes. Le 17 ventôse, il fit un appel de volontaires; des avantages leur seraient assurés; ils seraient formés en bataillons ou en escadrons spéciaux; ils ne serviraient que sous les ordres du Consul et seraient rendus à leurs foyers dès que lui-même rentrerait en France. En termes enflammés, il parle à leur patriotisme; en même temps, reprenant un mot jugé monarchique, il les appelle au nom de *l'honneur*, au nom de ce sentiment qui a été le ressort des vieilles énergies françaises, et ses proclamations, ses paroles de feu, comme une incantation magique, font surgir des dévouemens. A Paris, des jeunes gens de famille, des fils de nobles

(1) *Mémoires de Bourrienne*, IV, 37.
(2) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4654.

s'enrôlèrent; ils se ralliaient aux drapeaux de la République pour devenir « hussards de Bonaparte, » pour sortir aussi d'un état de désœuvrement et de suspicion; le Consul avait déclaré qu'un acte d'engagement serait à ses yeux le meilleur certificat de civisme. Plusieurs fois, à la parade du quintidi, des pelotons de volontaires parisiens lui furent présentés; il avait prescrit pour eux une tenue soignée, élégante, tirant l'œil, car il savait que le Français se bat mieux sous un bel uniforme.

Dans la seconde moitié de ventôse, il se fit à Paris un passage de troupes. Plusieurs demi-brigades, rappelées de Normandie, traversaient la ville pour s'y joindre à d'autres détachemens et s'en aller former la 1re division de l'armée de réserve, pour grossir la mystérieuse armée de Dijon. Le 25, Bonaparte passa en revue les troupes en partance, 13 000 hommes environ, réunis au Champ de Mars. Dans le cadre élargi, la solennité militaire prit un aspect plus imposant, plus magnifique; le peuple s'y porta en masse et y parut tout vibrant : « on n'avait annoncé qu'une revue, et cette revue s'est trouvée une fête (1). » Et quel empressement pour accourir sur le passage du Consul, pour l'acclamer ! En ce jour, les observateurs de l'esprit public, gazetiers et policiers, remarquent dans la foule parisienne quelque chose de fier et de gai qui ne s'est pas vu depuis longtemps, un air de santé morale; dans l'air allégé, il semble qu'un souffle vivifiant et tonique circule. Sous l'action stimulante de l'autorité, tout apparaît relevé, grandi et plus fort. Quand une salve d'artillerie avait annoncé l'arrivée du Consul à l'École militaire, un vieux soldat avait dit : *On croirait, sacrebleu, que le canon tire plus fort aujourd'hui que l'année passée* (2).

III

Bonaparte avait espéré d'abord que, dès les premiers jours de germinal, c'est-à-dire à la fin de mars, la campagne pourrait s'ouvrir. Sur le Rhin, Moreau commandait la plus belle armée de la République; derrière l'Apennin, Masséna avait rassemblé les débris de l'armée d'Italie; la Suisse toujours occupée restait le bastion central. La constitution n'accordait pas au Pre-

(1) *Rœderer*, VI, 404.
(2) *Ibid.*

mier Consul le droit formel de commander les armées et semblait même le lui refuser par prétérition. Cependant, le 17 ventôse, il s'était fait nommer, par arrêté des Consuls, commandant de l'armée de réserve. Avec la meilleure partie de cette armée, il comptait déboucher de Suisse en Allemagne, rejoindre Moreau, qui aurait passé le Rhin et pris l'offensive, arriver juste à temps pour apporter l'appoint décisif, pour frapper le coup bref et foudroyant qui nous rouvrirait le chemin de Vienne.

Mais il était encore au temps où il avait à négocier avec les généraux comme avec tout le monde, à ménager particulièrement Moreau, qui se renfrognait à l'idée qu'une intervention du Consul pourrait lui soustraire la gloire du résultat final. Bonaparte usait avec lui de diplomatie; il ne s'agirait que d'une courte apparition : « Il n'est pas impossible, si les affaires continuent à bien marcher ici, que je ne sois des vôtres pour quelques jours (1). » Il se plaignait de sa grandeur qui l'attachait au rivage de la Seine : « Je suis aujourd'hui une espèce de mannequin qui a perdu sa liberté et son bonheur... J'envie votre sort; vous allez, avec des braves, faire de belles choses. Je troquerais volontiers ma pourpre consulaire pour une épaulette de chef de brigade sous vos ordres. Je souhaite fort que les circonstances me permettent de venir vous donner un coup de main (2). » Moreau continuait à faire grise mine. A la fin de ventôse, Bonaparte renonçait à opérer en Allemagne et décidait de se porter ailleurs; par le Simplon ou le Saint-Gothard, il descendrait en Italie, tomberait au cœur du Milanais, prendrait à revers les Autrichiens de Mélas et tendrait la main à l'armée de Masséna, qui déborderait des Apennins. Il rentrait en même temps dans la vérité constitutionnelle et, révoquant l'arrêté par lequel il s'était institué général en chef de l'armée de réserve, faisait nommer à sa place Berthier, qui céderait à Carnot le portefeuille de la Guerre. Avec Berthier, il pouvait être tranquille, certain d'avoir affaire à un homme qui ne commanderait qu'en nom, qui suivrait docilement ses directions, qui ne lui disputerait jamais la gloire d'un succès et endosserait au besoin la responsabilité des revers. Il gagnait à cette combinaison l'avantage de pouvoir quitter l'armée dès qu'il aurait assuré le dénouement, de rentrer plus vite à Paris,

(1) *Corresp.*, VI, 4627.
(2) *Ibid.*. 4674.

dans ce Paris qu'il ne perdait jamais de vue et qui lui inspirait toujours un peu d'inquiétude.

Les élémens de désordre s'étaient seulement assoupis; ils semblaient parfois se réveiller. La pacification de l'Ouest, plus apparente que réelle, avait déconcerté un moment les agens anglo-royalistes, mais n'avait pas interrompu leur conspiration permanente. Parmi les émigrés qui rentraient à Paris par infiltration continue, si la plupart voulaient simplement jouir de la patrie retrouvée, quelques-uns rapportaient des arrière-pensées de révolte et de vengeance. A l'autre extrémité de l'opinion, quelques groupes de Jacobins intransigeans s'étaient reformés; on les appelait *exclusifs;* c'étaient des Jacobins non placés et enragés de misère, d'anciens terroristes et babouvistes, hommes de sang ou dangereux rêveurs. Ils erraient dans les faubourgs, se réunissaient dans des cabarets borgnes, exhalaient leur haine en propos atroces. Instruit par la police, Bonaparte avait l'œil sur ce détritus de la Révolution et pensait par momens à s'en débarrasser, à purger Paris; il trouvait aussi que *le Journal des hommes libres*, par son langage de club, encourageait les fauteurs d'anarchie et nuisait au bon renom, à la tenue du Paris consulaire. Il guettait les Jacobins et épiait le moment de les surprendre en flagrant délit d'agitation.

Le 14 germinal, la police mit la main sur un nommé Bouchereau, soi-disant spéculateur, réputé pour l'un des plus dangereux agens de l'Angleterre, agent de corruption et d'intrigues. Quelques personnes soupçonnées de complicité dans ses manœuvres furent incarcérées en même temps. Ces arrestations firent grand bruit et parurent signaler une noire conspiration contre les chefs de l'État. Comme la confiance, malgré tout, restait précaire, comme les souvenirs du passé continuaient d'halluciner les esprits, Paris se troubla. Les Jacobins en profitèrent pour remuer; ils tinrent des conciliabules, lancèrent et affichèrent des pamphlets anarchistes; la rue prit un aspect houleux.

Pour Bonaparte, c'était l'occasion trouvée de sévir, de procéder dans les bas-fonds de la ville à une opération de nettoiement et de curage, de soumettre en même temps tout Paris à une discipline plus sévère. Le 15, les Consuls arrêtèrent les mesures suivantes : suppression du *Journal des hommes libres* et de deux autres; suppression de la liberté d'affichage; défense aux

entrepreneurs de spectacles de mettre à la scène aucune pièce qui n'aurait pas été préalablement soumise au visa du ministère de l'Intérieur; étude des moyens propres à éloigner de Paris « la grande quantité de réfugiés italiens et d'étrangers qui s'y trouvent sans aucun moyen de subsistance (1), » à se défaire de cette tourbe cosmopolite, à renvoyer de France les émigrés rentrés dans le département de la Seine sans s'être mis en instance régulière de radiation. Enfin, par avis expédié des Tuileries, Fouché était invité à dresser une liste d'une cinquantaine d'individus, agitateurs de métier, révolutionnaires incorrigibles, meneurs des anciennes émeutes; ceux-là semblaient bien destinés à la déportation, à l'internement en lieu sûr et lointain. Pour la première fois, Bonaparte se préparait à écraser le jacobinisme récalcitrant.

Il importait toutefois que ces mesures n'accréditassent pas l'idée d'un grand danger public; il était essentiel de rassurer et d'affermir l'opinion Bonaparte s'en chargea personnellement; tandis que ses journaux raillaient la naïveté des badauds qui en étaient encore à se croire au temps des conspirations, il s'en alla le soir au Théâtre-Italien à pied, sans escorte, tout seul, en simple bourgeois de Paris. Les gardes placés à la porte du théâtre ne le reconnurent pas d'abord; ils voulaient écarter ce particulier qui prétendait entrer sans payer sa place; ils s'arrêtèrent confondus de leur méprise, en voyant tout le monde reconnaître Bonaparte et s'indigner bruyamment. Lui, passa tranquillement, entra dans la salle, en jetant ces mots : « Voilà beaucoup de bruit pour peu de chose; » et tout Paris de se répéter le lendemain l'anecdote, d'applaudir à ce gouvernant qui n'avait pas peur et qui savait communiquer autour de lui sa confiance brave.

Fouché était accouru aux Tuileries; il trouva le Consul au milieu de ministres et de conseillers d'État, qui s'entretenaient avec vivacité des mesures convenues. Qu'on expulsât les émigrés, Fouché n'y voyait aucun inconvénient, à la condition que la chose se fît avec discernement; quant à toucher aux Jacobins, à cette réserve de l'armée révolutionnaire, il jugeait la mesure impolitique et funeste; il prit audacieusement la défense de ces hommes et se porta leur garant: « Général, je vous réponds d'eux (2). »

(1) *Correspondance de Napoléon*, VI, 4707.
(2) *Rœderer*, III, 369.

Bonaparte était très monté, et Fouché eut à essuyer une bordée de paroles furibondes contre les *Septembriseurs;* tous les assistans faisaient violemment chorus. Fouché cria plus fort qu'eux, « avec des f.. et des b... » qui scandalisaient Rœderer (1). Il eut une altercation avec le ministre de l'Intérieur, Lucien, auquel il reprocha une complaisance presque criminelle pour les élémens de droite : c'était trahir l'État, selon lui, et trahir le Consul que de favoriser les seuls adversaires vraiment dangereux de l'ordre établi. Et, devant la révolte de l'étonnant personnage, devant les argumens très adroits qu'il produisit en termes grossiers, Bonaparte céda; il en était encore à voir en Fouché le ministre indispensable, quoique suspect, une mystérieuse et louche puissance qui disposait d'une espèce de sortilège pour tenir assoupi le monstre révolutionnaire. La main du Consul, levée pour frapper les Jacobins, s'immobilisa encore une fois; toute idée de mesure collective, de proscription en masse fut éloignée; au bout de trois jours, *le Journal des hommes libres* reparut, ayant victorieusement traversé l'épreuve.

Et Fouché avait raison; le vrai péril restait à droite. Les Jacobins de la rue pouvaient rêver d'assassinat, méditer des complots que la police connaissait toujours par le moyen de faux frères; sans chefs, sans argent, honnis de la population, ils étaient hors d'état de susciter des troubles sérieux. Il en était autrement des royalistes, qui disposaient encore en partie de l'Ouest, qui trouvaient moins de défaveur auprès de l'opinion parisienne, et qui avaient derrière eux les millions de l'Angleterre, ses escadres et les armées de la coalition. Leurs projets demeuraient grands et redoutables; tout un ensemble d'opérations devait concorder avec la rentrée en campagne de l'Autriche et de l'Angleterre; un soulèvement en Provence, le Midi à détacher de la République; dans tous les départemens, un renouvellement de brigandage, les diligences arrêtées, les courriers dévalisés; dans l'Ouest et à Paris, l'opération majeure, le double effort simultané, concerté très positivement avec le Cabinet de Londres; les flottes britanniques bordant le littoral depuis Calais jusqu'à l'embouchure de la Loire, 24 000 hommes mis à terre, Calais, Brest, Lorient, Nantes surpris en même temps, un prince se jetant à Nantes avec le gros des forces, et presque aussitôt, dans

(1) *Rœderer*, III, 369.

Paris, le coup droit au Consul, l'attaque à main armée se ruant sur sa voiture et sabrant son escorte.

Il est vrai que, dans le courant de floréal, Fouché saisit les papiers de l'*agence* anglo-royaliste, découvrit ce nid de conspirateurs et opéra d'importantes captures. Le fil de la trame était de nouveau rompu, mais d'invisibles mains se présentaient aussitôt pour le renouer. Cadoudal, revenu de Londres en Bretagne, où il préparait un soulèvement général, insistait pour que l'on reprît à Paris l'idée du *coup essentiel* (1); il sentait déjà comme une démangeaison d'y mettre lui-même la main, l'envie de s'en aller avec quelques hommes « promener sur le chemin de la Malmaison (2). » Il prenait contact par émissaires avec les débris de l'agence, tâchait de les revivifier, offrait un renfort de Chouans à insinuer dans la ville. Bonaparte, sans bien connaître son danger personnel, apprenait peu à peu, par de significatifs indices, que l'insurrection de l'Ouest avait conservé ses cadres, une partie de ses armes, et pouvait reprendre, par les chefs, ascendant sur les campagnes. Comme l'ouverture imminente des hostilités contre l'Autriche attirait aux frontières la presque-totalité des armées, il se mit alors à ruser avec le péril intérieur. Par de bons traitemens, il tâchait de se donner prise sur les chefs bretons et angevins attirés et restés à Paris, sur Bourmont notamment, dont l'influence dans le Maine demeurait grande. Il lui laissait promettre par Fouché des complaisances, des tolérances, des ménagemens pour sa clientèle provinciale; plus tard, il avouera lui-même ce jeu à Bourmont : « Je traite la politique comme la guerre, j'endors une aile pour battre l'autre (3). » L'aile à endormir, c'était l'Ouest royaliste; l'aile à frapper, c'était l'Autriche, dont les armées bordaient le Rhin et les Alpes.

Le 16 floréal-6 mai, avant le jour, il descendait l'escalier des Tuileries, enveloppé de sa cape grise, et se jetait dans une berline de poste qui, en vingt-quatre heures, l'emporterait à Dijon. Dans la journée, Cambacérès, chef d'État suppléant, annonça au Conseil d'État le départ de Bonaparte et ajouta que son absence

(1) Lettre citée par M. de Martel, *la Pacification et l'attentat du 3 nivôse*, 212.

(2) Propos cité par Chassin, *la Pacification de l'Ouest*, III, 622.

(3) Précis d'une conversation entre Bonaparte et Bourmont, rédigé par Bourmont; M. le duc de la Trémoïlle vient de publier ce beau document, qui fait partie de ses archives.

serait de courte durée. On crut d'abord qu'il allait moins commander qu'inspecter l'armée de réserve. Bien qu'il l'eût trouvée encore mal équipée, mal pourvue, composée d'élémens inégaux et disparates, il la poussa immédiatement sur Genève. De Genève, son premier billet à ses collègues laissés en arrière et formant une espèce de régence est pour leur rappeler la recommandation qu'il leur a faite en les quittant : « Je vois avec plaisir que Paris est tranquille. Au reste, je vous le recommande encore, frappez vigoureusement le premier, quel qu'il soit, qui s'écarterait de la ligne. C'est la volonté de la France entière (1). »

Il n'en avait pas moins laissé l'exemple de ménager les opinions paisibles, de ne pas contrarier trop brusquement les habitudes des Parisiens et le train toujours passablement déréglé de leur vie. Cet exemple fut suivi en son absence. Les consuls Cambacérès et Lebrun, Fouché, le préfet de police, le préfet de la Seine menaient Paris très doucement. Par mesure générale, le ministre de la Police avait ordonné aux émigrés indûment rentrés de s'éloigner, mais il admettait des tempéramens, fermait les yeux sur les contraventions, dès qu'il s'agissait de personnes qu'il pouvait avoir un intérêt personnel à ménager, et il était toujours avec Fouché des accommodemens. Les réfugiés italiens avaient été invités à sortir de Paris, à se concentrer dans le département de l'Ain; exception fut faite pour les femmes, les enfans et les vieillards.

Jusque dans les moindres choses, cette légèreté de main se faisait sentir. Le 1er prairial cependant, ce fut comme un coup d'État contre le désordre et l'encombrement des rues, mais un coup d'État en douceur, par persuasion et raisonnement. Il s'agissait de faire disparaître ces milliers d'étalages mobiles qui gênaient la circulation et de débarrasser la chaussée de cette végétation parasite : « C'est aujourd'hui que l'arrêté du préfet de police sur les étalages mobiles a reçu son exécution sur tous les ponts et quais. Il n'y a pas eu le plus léger trouble, tout s'est passé dans le plus grand calme. On sentait depuis longtemps la nécessité de cette mesure. Les étalagistes ont obéi sans qu'on fût obligé d'employer la force armée; ils ont cédé aux raisons que les commissaires de police leur ont expliquées... » 2 prairial : « Les ponts ont été débarrassés hier de tous étalages mobiles

(1) *Corresp.*, 4764.

sans la moindre humeur, sans la moindre résistance de qui que ce soit, on pourrait dire sans la moindre plainte des étalagistes... Mais, conformément aux ordres des Consuls, les commissaires de police ont reçu celui de ne continuer l'exécution de l'arrêté du préfet que lentement et même imperceptiblement (1). » Ainsi traité avec de moelleuses précautions, Paris se pliait graduellement à l'autorité.

L'absence du Consul avait occasionné d'abord quelque inquiétude. On cherchait la main musclée et prenante qui depuis six mois retenait tout le monde sur le bord de l'abîme; à la sentir moins proche, on éprouvait parfois comme une reprise de vertige. Les premières nouvelles de la guerre, tantôt bonnes, tantôt douteuses, étaient accueillies avec une curiosité un peu nerveuse. Mais ce souci des Parisiens ne tient pas devant l'arrivée définitive du printemps, devant la joie de vivre qu'il apporte avec lui, devant l'épanouissement de floréal. Dans les jours qui suivent le départ de Bonaparte, le temps à Paris est merveilleux : journées illuminées de soleil, tièdes soirées. Toute la population vit dehors et goûte l'ivresse du printemps. L'argent reste rare, les fonds sont bas, les bourses plates. Paris ruiné dépense quand même, s'attable aux portes des glaciers et devant les spectacles d'été, court aux promenades, aux Tuileries, aux Champs-Élysées, au bois de Boulogne, aux frondaisons neuves, aux concerts sous la feuillée et aux bals en plein vent. Dans le fourmillement des piétons, les équipages de luxe, les calèches passent, avec des scintillemens d'acier. C'est la floraison des modes de l'année; longs fourreaux de gaze à traîne plus ample, chapeaux de paille rejetés en arrière avec haut retroussis sur le devant, en forme de coquille ovale, chapeaux fleuris, enrubannés, empanachés; « les petites ouvrières se sont emparées des fichus jonquille, » et dans la fraîcheur des toilettes, dans le sourire des visages, brille l'allégresse pimpante du renouveau. Le soir, « deux cents bals, vingt illuminations, les guinguettes, la beauté du temps font de chaque jour un jour de fête. » Un journaliste s'arrête pour considérer ce spectacle et, sous ce titre : *Voilà Paris*, s'amuse à le décrire :

« Traversez les Tuileries à sept heures du soir, la foule s'y presse, la beauté du temps, la richesse du plus majestueux jardin

(1) Rapports de police, 1er et 2 prairial. Archives nationales, AF, IV, 1329.

de l'Europe sont bien faites pour nous engager à se promener... Portez-vous aux Champs-Élysées; même foule, même élégance et plus de variété. Les équipages brillans qui vont au Bois ou qui reviennent occupent agréablement les yeux et prêtent à la conversation par les mille et mille anecdotes répétées sur ceux qui les possèdent. La nuit vient, vous détournez la tête, et vous apercevez l'Élysée-Bourbon dont l'illumination se place entre le dernier éclat du jour et la pâle clarté de la lune. Vous approchez, une symphonie se fait entendre et fixe un instant votre imagination. Êtes-vous curieux d'entrer? Il n'en coûte que 15 sols ou 75 centimes. Un plaisir aussi bon marché ne peut être un véritable plaisir; vous continuez votre route. Dans le lointain, sur votre gauche, une nouvelle illumination brille à travers les arbres; c'est Idalie. Il y a trop loin, vous irez un autre jour. Revenons, mais qui vous arrête? La foule, à chaque arbre des Champs-Élysées. Qu'est-ce? Ici un piano, là une harpe, à côté une guitare, plus loin un concert tout entier... Vous arrêterez-vous à la place qu'on appelait Louis XV et qui a perdu son nom sans avoir pu en trouver un qui contente tout le monde? Encore une illumination et un écriteau, lisez : *Corazza, glacier*. Il faudrait monter, vous êtes las, prenez les boulevards. Que de monde! Allez, allez toujours, bientôt vous en trouverez davantage... Voyez quelle richesse, quelle clarté, quelle fraîcheur, combien de jolies femmes qui ne se ressemblent pas, de jeunes gens qui se ressemblent tous...; le luxe, la nature, le jour, la nuit, les femmes, les filles, le vice, la décence, tout est confondu... » *Voilà Paris.*

IV

Sous le ciel des Alpes, ciel variable, tantôt chargé de neige et tantôt tourmenté d'orages, l'armée de réserve commençait son mouvement. Comme nos troupes d'Italie avaient fléchi sur l'Apennin et que Masséna avait dû s'enfermer dans Gênes, il importait de les secourir au plus vite, et Bonaparte avait décidé de donner en Italie « à plein collier (1), » par le chemin le plus court, mais le plus difficile et le plus affreux, par la route d'An-

(1) *Corresp.*, 4729.

nibal. En minces colonnes, l'armée s'enfonçait dans les gorges du Saint-Bernard, dans l'abrupt et montant couloir qui la conduirait aux vallées du Piémont; par les sentiers à peine praticables, sous les avalanches et les rafales, elle s'efforçait, souffrait, peinait, trébuchait parfois et se rebutait; les régimens qui avaient dépassé le col se heurtaient au fort de Bard, misérable obstacle qui bouchait l'accès.

Établi au pied des Alpes, se préparant lui-même à passer, Bonaparte active le mouvement; il espère tout surmonter par un effort de préparation méthodique et de volonté ardente. Il se sent néanmoins dans une passe critique, ténébreuse, au bout de laquelle il n'aperçoit pas nettement le point de lumière, et, dans la partie qu'il hasarde, la France plus encore que l'Italie est l'enjeu. Les nouvelles des autres armées ne sont pas toujours satisfaisantes; sur la côte de la Méditerranée, Suchet recule, les Autrichiens occupent Nice et entament le territoire républicain. Un courrier annonce la capitulation de Kléber, l'Égypte perdue. Ces revers, les à-coups de la marche à travers les Alpes, peuvent retentir fâcheusement à Paris et en France. L'heure est propice aux défaillances, aux infidélités; Bonaparte le sait, et, quand on le croirait tout entier à son rôle de conducteur d'armée, à son incessant travail militaire, il regarde constamment derrière lui, vers les hommes qui ont mission de lui garder Paris.

Avec ce mélange de rouerie et de grandeur que nul ne posséda au même degré, il les cajole tous et les stimule, pique leur amour-propre, entretient leur zèle, affecte envers chacun d'eux une particulière confiance ; il tâche de retenir les dévouemens et de raviver les énergies. Il écrit affectueusement aux Consuls : « J'espère dans quinze jours être de retour à Paris. Au reste, recevez mes félicitations sur la tranquillité de Paris (1). » A Mortier, qui a succédé à Lefebvre dans le commandement de la 17e division militaire : « Grâce à votre activité et à votre surveillance, je suis tranquille sur Paris (2). » Il s'intéresse à la santé de tout le monde, à celle de Talleyrand, à celle de Lebrun; Talleyrand a été malade : « Je désire fort apprendre que vous êtes parfaitement rétabli et que vous êtes débarrassé de vos vilains médecins... J'ai appris avec bien du plaisir que vous étiez

(1) *Corresp.*, VI, 4834.
(2) *Ibid.*, 4839.

sorti (1). » A l'adresse de Fouché, ce ne sont que complimens, flatteries et douceurs : « La réponse à toutes les intrigues, à toutes les cabales, à toutes les dénonciations, sera toujours celle-ci, c'est que, pendant le mois que j'aurai été absent, Paris aura été parfaitement tranquille. Après de tels services, on est au-dessus de la calomnie, et, auprès de moi, cette épreuve n'était pas nécessaire et ne peut rien ajouter à la confiance entière que j'ai en vous (2). » Avec quel empressement il félicite Moreau de ses premiers succès en Allemagne et de ce vigoureux début : « Le télégraphe m'a instruit de la victoire que vous avez remportée sur l'armée autrichienne : gloire et trois fois gloire (3) ! » Il apprend que Desaix, débarqué à Toulon, va le rejoindre ; vers ce lieutenant préféré qui lui revient, vers cet ami, c'est un élan de cœur : « Enfin, vous voilà arrivé ; une bonne nouvelle pour toute la République, mais spécialement pour moi, qui vous ai voué toute l'estime due aux hommes de votre talent, avec une amitié que mon cœur, aujourd'hui bien vieux et connaissant trop profondément les hommes, n'a pour personne (4). »

De Martigny-en-Valais, d'Aoste, d'Ivrée, de toutes ces stations marquées par une lutte obscure, par un obstacle brisé, il se retourne vers Paris sans cesse, surveille l'opinion, dément les faux bruits, indique la note à donner aux journaux, ce qu'il faut dire, ce qu'il faut celer. Il s'intéresse et prend part à tous les incidens de la vie parisienne.

L'incident du jour, c'est une tempête autour de l'Institut, remuant de fâcheux souvenirs et d'anciennes discordes. Après le coup d'État directorial du 18 fructidor, l'Institut avait eu la faiblesse d'exclure de son sein et de remplacer ceux de ses membres inscrits sur la liste de déportation. Aujourd'hui que ces citoyens recommandables à tant de titres avaient été rendus à la patrie, la « proscription littéraire, » pour parler comme les journaux, devait-elle survivre à la proscription politique ? Dans un généreux mouvement, Lisle de Salles avait demandé à ses confrères la réintégration des fructidorisés ; l'opinion se prononçait dans le même sens et pressait l'Institut de rétracter « ses longues erreurs; » est-ce que ce corps ne pouvait s'incliner

(1) *Corresp.*, 4769, 4861.
(2) *Ibid.*, 4837.
(3) *Ibid.*, VI, 4759.
(4) *Ibid.*, 4786.

devant la justice réparatrice de Bonaparte, s'étant incliné devant Barras?

La question se posait pour quatre des anciens fructidorisés, Pastoret, Fontanes, l'abbé Sicard et Barthélemy, et elle se compliquait d'une difficulté légale. La loi du 3 brumaire an IV, charte organique de l'Institut, avait fixé limitativement le nombre des membres à 144 ; la réintégration des proscrits le porterait à 148, chiffre illicite. L'Institut biaisa et prit un moyen terme. Réuni en séance plénière, il décida que Pastoret, Sicard, Fontanes et Barthélemy seraient obligatoirement renommés aux quatre premières places vacantes et qu'en attendant ils auraient droit d'assister aux séances. Cette façon de les mettre à la suite ne leur parut pas compatible avec leur dignité. Dans une lettre très mesurée, ils repoussèrent la demi-réparation qu'on leur offrait. Saisi de leur lettre, l'Institut s'assembla de nouveau; la séance fut à tel point troublée de violences qu'elle parut renouveler les orages parlementaires. De Lisle de Salles réclama un vote au scrutin secret sur cette question de principe : « Un membre de l'Institut, légalement élu, peut-il être privé de sa place? » Malgré un noble discours de Legouvé, « une majorité passionnée » réclama bruyamment et fit prononcer la question préalable. Quelques membres ayant ouvert l'avis de s'adresser aux pouvoirs publics pour qu'ils tranchassent la difficulté, la réunion crut devoir passer à l'ordre du jour. Ces résolutions furent vivement critiquées, et un journal, *l'Ami des lois*, lança contre l'Institut une furieuse diatribe.

L'Institut étant corps constitutionnel, partie intégrante de l'État dont il faisait l'une des puissances et l'une des gloires, Cambacérès et Lebrun jugèrent à propos de sévir; sur rapport du ministre de l'Intérieur, le journal fut bel et bien supprimé. Le plus curieux est que Bonaparte, instruit de ces incidens, désapprouva la mesure de rigueur et donna très spirituellement à ses collègues, à ses ministres, une leçon de libéralisme. Il persistait à ménager la presse, l'opinion, et au fond tenait-il à ce que l'Institut, ce parlement d'idéologues, avec lequel il se sentait déjà en sourd désaccord, fût déclaré intangible? Il écrivit donc aux Consuls pour déclarer l'Institut supérieur aux attaques et par cela même tenu de les négliger; dans sa lettre pleine de désinvolture, il est difficile de ne pas voir un chef-d'œuvre de malicieuse hypocrisie :

« Le rapport du ministre de l'Intérieur, pour la suppression de *l'Ami des Lois*, ne me paraît pas du tout fondé en raison. Il me semble que c'est rendre l'Institut odieux que de supprimer un journal parce qu'il a lâché quelques quolibets sur cette société qui est tellement respectée en Europe, qu'elle est au-dessus de pareilles misères. Je vous assure que, comme président de l'Institut, il s'en faut peu que je ne proteste. Qu'on dise, si l'on veut, que le soleil tourne, que c'est la fonte des glaces qui produit le flux et le reflux, et que nous sommes des charlatans : il doit régner la plus grande liberté (1). »

Malgré cette intervention continue et cette vigilance qui s'exerçait de loin, les partis se remuaient un peu plus au fond de Paris, sans que leur agitation parût à la surface, et poussaient leurs mines. Les conjurés royaux réunissaient des armes, des cocardes blanches, et équipaient la petite troupe invisible qui devait brusquement surgir sur le chemin de Malmaison ; ils croyaient que Bonaparte allait revenir après une campagne peu décisive, sans être préservé et gardé par la victoire; il ne doit rentrer à Paris que pour tomber dans l'embuscade royaliste : « Le Premier Consul y arrivera au premier jour, — écrit Cadoudal à Grenville; — il est de la dernière conséquence de s'emparer le plus promptement possible de ce personnage. J'envoie à Paris pour savoir dans quelle position sont ceux qui se sont chargés de cette opération. J'ai une soixantaine d'hommes à coup de main que je leur propose. S'ils ont de l'énergie, ils réussiront,... et alors le succès de la grande entreprise est assuré (2). » En attendant, des groupes royalistes péroraient assez haut dans les endroits publics, dans les cafés du Palais-Égalité, dans la grande galerie du Palais de Justice. Des agens déguisés en ouvriers s'en allaient dans les guinguettes des faubourgs et disaient qu'il faudrait se soumettre bientôt à recevoir un roi. Dans les mêmes faubourgs, dans divers quartiers, les *exclusifs* se rencontraient le soir au coin des rues, s'enfournaient dans des locaux obscurs, changeaient continuellement le lieu de leurs réunions, pour dépister la police. On leur prêtait maintenant des chefs assez notables, Félix Lepelletier, Antonelle, Briot, Merlin peut-être ; ceux-là dînaient ensemble, s'échauffaient le verre en main, déclaraient « impossible de vivre plus longtemps sous la tyrannie, qu'il fallait

(1) *Corresp.*, VI, 4890.
(2) Martel, 212.

se réunir et qu'on en viendrait à bout; qu'alors chacun serait bien placé (1). » Loin de ces deux partis tranchés, royalistes et anarchistes, un troisième existe; recruté dans le haut personnel gouvernemental, installé dans les meilleures places, il se tient à l'état d'observation et d'attente; c'est celui qui n'annonce pas ses intentions, celui qu'on ne sait comment nommer : l'autre.

Tous les rapports de la police préfectorale vont pourtant le désigner d'un nom, ils l'appelleront quotidiennement : le parti *orléaniste*. Ils y placent Sieyès et, à ses côtés, des tribuns, des députés, des sénateurs : tous *orléanistes*. D'une locution passée en usage depuis le début de la Révolution et en quelque sorte traditionnelle, doit-on induire que Sieyès et ses amis eussent lié partie avec un prince de la branche cadette, avec un Bourbon à côté, pour le substituer à Bonaparte? Chez eux, il y avait moins dessein arrêté que velléité permanente, orientation commune de désirs et de tendances, état d'esprit.

Rœderer les qualifiait assez justement de *brumairiens mécontens*. Parmi les hommes qui avaient conçu l'opération de Brumaire, avant le retour d'Égyte, plusieurs envisageaient, comme but final, l'établissement d'une royauté constitutionnelle par substitution de branche ou de dynastie; en dehors d'un roi couronné de leurs mains, subordonné à leur influence et pourtant reconnu par l'Europe, ils n'apercevaient point de garantie permanente et stable pour l'oligarchie révolutionnaire; pour finir la Révolution, dirait plus tard un homme exprimant l'opinion de toute une classe, « il faut un roi créé par elle (2). » L'entreprise préparée au profit d'un parti ou au moins d'une caste, Bonaparte la faisait dévier au profit de ses ambitions personnelles et aussi de toutes les classes; c'est pourquoi quelques-uns de ses anciens auxiliaires songeaient maintenant à reprendre sans lui et contre lui la conception primitive. Subissant le Consulat, ils appelaient de leurs vœux un régime moins despotique et plus exclusif, moins national et plus parlementaire, moins brillant et plus paisible; au parvenu hasardeux et conquérant qui risquait sans

(1) Rapport de police, 25 floréal. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) Paroles de Champagny à d'Antraigues, en avril 1802; Champagny ajoutait : « J'ai vu, il y a quinze mois, une quantité de sénateurs, de généraux, même des ministres, prévoir cet événement... Mais je n'ai vu balancer qu'entre deux personnes, le Duc d'Enghien et le Duc d'Orléans. » L. Pingaud, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire*, 226-227.

cesse la fortune de la France révolutionnaire, ils voulaient faire succéder un prince qui se déclasserait pour leur servir d'intrument et faciliter leur paix avec l'étranger; au dictateur dont ils dépendaient, un roi qui dépendrait d'eux. Ces hommes d'arrière-pensée, remarquables par un singulier mélange d'égoïsme et de bon sens, se posaient simplement aujourd'hui en détracteurs du despotisme naissant; ils attiraient ainsi à eux des républicains attristés, des libéraux convaincus, qui désespéraient un peu plus tous les jours de faire coexister Bonaparte et la liberté.

Parmi ces mécontens et ces prévoyans, nul ne songeait à s'insurger ouvertement contre Bonaparte, à le renverser par violence; plusieurs désiraient sincèrement que sa main forte continuât quelque temps encore de régir la France, car ils l'estimaient nécessaire pour déblayer et préparer le terrain. Seulement, il ne leur échappait pas que le Consul, à monter plus haut, s'exposait davantage, que la haine des légitimistes déçus et des bas Jacobins s'exaspérait, que des poignards s'aiguisaient dans l'ombre; sans vouloir participer à la besogne brutale, le tiers parti la faisait entrer dans ses calculs et tenait à en accaparer le bénéfice.

Aujourd'hui, il juge nécessaire d'aviser plus positivement, puisque Bonaparte s'est lancé dans une formidable aventure et court de lui-même au-devant du danger. S'il force les Alpes, s'il descend en Italie, quel sort l'y attend? La victoire peut-être, c'est-à-dire la confirmation de son pouvoir par coup d'éclat; peut-être la balle ennemie, qui n'a pas épargné Joubert; peut-être la défaite, qui n'a pas épargné nos meilleurs généraux et qui rompra le charme par lequel le Consul tient la France ensorcelée. Bonaparte mort ou vaincu, c'est la vacance du pouvoir immédiate ou prochaine; donc, il faut s'organiser à tout événement et pourvoir à l'éventualité.

Le groupement se resserre; en lieu discret, à Auteuil, des conciliabules se tiennent; on cause, on discute. Il n'est pas encore temps de produire la solution définitive que certains ont en vue, la solution pseudo-monarchique; l'essentiel est de désigner dès à présent un remplaçant provisoire, un gouvernant de passage, qui rallie et rassure la majorité des révolutionnaires arrivés. Deux noms paraissent avoir été prononcés, celui de La Fayette, celui de Carnot. Lucien Bonaparte, mis en éveil par les

rapports de sa police, écrivait à Joseph : « On a balancé entre C... et L... F... Je ne sais pas encore si le grand prêtre (Sieyès) se décidait pour l'un ou pour l'autre; je crois qu'il les jouait tous deux pour un d'Orléans (1). » Il semble bien que Carnot fut finalement choisi. A côté de l'intrigue centrale, d'autres gravitent; Talleyrand manœuvre, Fouché traite avec tout le monde et ne se livre à personne, afin de rester, quoi qu'il arrive, l'homme de la situation, et quelques personnages songent à exploiter les ambitions à la fois paresseuses et tenaces de Joseph, à faire de lui le successeur éventuel, le consul de la modération et de la paix; ils caressent la chimère d'un gouvernement bonapartiste sans Bonaparte. En vue de la grande succession qui peut échoir au plus habile, au plus prompt, héritiers de tout genre, frères, collègues, ministres, hauts parlementaires s'agitent déjà, et quelques-uns ne répugneraient pas à hâter l'événement, de complicité avec la défaite. Dans le plus grand mystère, plusieurs gouvernemens de rechange s'ébauchent, prêts à remplacer Bonaparte s'il périt, prêts à le supplanter s'il revient vaincu et découronné de son prestige.

Mais le peuple de Paris, le peuple ouvrier, son brave peuple lui reste. A la fois las et confiant, ignorant les intrigues qui se mènent très haut par-dessus sa tête, ce peuple reste sourd aux incitations qui lui viennent de droite et de gauche. A tâcher de l'émouvoir, les factieux blancs ou rouges perdent leur peine; 27 floréal : « Dans le faubourg Antoine, la très grande majorité des habitans, quoique mécontens du défaut d'ouvrage et de la stagnation du commerce, se refuse à toute espèce de mouvement et est fortement décidée à n'y jamais prendre part... » 1er prairial : « La masse des citoyens est parfaitement tranquille, tandis que les factieux continuent de s'agiter dans le secret et combinent les moyens d'opérer un mouvement. » 3 prairial : « Paris est tranquille, les faubourgs calmes, les agitateurs se désespèrent de voir leurs efforts inutiles (2). »

Brusquement, une grande nouvelle, une de ces surprises de stratégie auxquelles Bonaparte n'a pas encore accoutumé les Parisiens, vient récompenser leur patiente confiance; le bruit se répand que le Consul est à Milan. Vainqueur des Alpes, il est tombé en Italie comme la foudre; l'armée de réserve occupe les

(1) Lettre intercalée dans le texte des *Mémoires de Bourrienne*, IV, 166.
(2) Rapports de police. Archives nationales, AF, IV, 1329.

plaines de la Lombardie, prenant à dos et effarant les Autrichiens, coupés de leur base d'opérations : « Cette nouvelle a électrisé tous les bons citoyens, en même temps qu'elle a déconcerté les factieux de tous les partis. Elle s'est propagée à l'instant dans tous les quartiers de la ville et a produit dans les faubourgs surtout le meilleur effet. Les agens assurent que deux individus qui ont osé hier soir, dans le jardin des Tuileries, parler contre les opérations du général Premier Consul ont été menacés d'être jetés dans les bassins, et qu'ils n'ont eu que le temps de se sauver dans la foule. La confiance dans le gouvernement s'affermit chaque jour. L'espérance de la paix anime tous les cœurs. Nos succès la consolident, et le commerce semble reprendre un peu de vigueur (1). »

Un fâcheux événement tempéra cette allégresse et assombrit de nouveau l'horizon. Gênes avait succombé; l'armée autrichienne se retournait tout entière contre l'armée de réserve inférieure en nombre, pour lui passer sur le corps. Chacun sentit que le sort de la campagne allait se décider et que la péripétie suprême approchait.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans nouvelles, lourds d'attente. Le 1er messidor, les Consuls reçurent un avis vague et tronqué, qui les laissa « dans la plus grande anxiété (2). » Il annonçait qu'une bataille avait eu lieu et n'en annonçait pas le résultat. D'après d'autres avis, reçus par des spéculateurs à l'affût de toute nouvelle pouvant influer sur les cours de la Bourse, les Français avaient perdu un général illustre; au moment où les courriers avaient été expédiés, l'action durait toujours, l'issue restait incertaine. Des bruits de catastrophe se mirent à circuler, et il parut qu'une opprimante atmosphère s'étendait sur la ville. Dans les milieux politiques, le fourmillement des intrigues s'active aussitôt, s'enhardit; la combinaison qui tient Carnot en réserve se précise, s'affirme et paraît distancer les autres.

La nuit passa, nuit de spéculations fiévreuses. Le lendemain matin, les Consuls se tenaient aux Tuileries; comme il devait y avoir à midi réception du corps diplomatique, les ministres, les conseillers d'État, convoqués à cette cérémonie, se rendaient auprès des Consuls, et quel tumulte de projets inavoués s'agitait sans doute sous leur apparence compassée! Dans les salons

(1) Rapports de police, 17 prairial. Archives nationales, AF, IV, 1329.
(2) *Éclaircissemens inédits de Cambacérès.*

d'attente, des groupes de sénateurs, de tribuns et de *législatifs* se formaient; les ambassadeurs arrivaient de leur côté, en grand uniforme, solennels et réservés. Au dehors, la cour était remplie de citoyens attirés par la curiosité, l'inquiétude, la crainte, et une angoisse silencieuse pesait sur cette foule. Un courrier cependant vient d'arriver aux Consuls; qu'annonce-t-il? Victoire! Un second, un troisième arrivent et confirment le mot qui fait rentrer sous terre toutes les intrigues : Victoire! Un beau nom de victoire : Marengo.

Les ministres et conseillers d'État avaient été introduits dans le cabinet des Consuls; quelqu'un lisait à haute voix le bulletin de l'armée de réserve, le bulletin célèbre du 26 prairial-15 juin, et il semblait que l'on assistât aux péripéties de la journée. « L'ennemi avançait sur toute la ligne, faisant un feu de mitraille avec plus de cent pièces de canon. Les routes étaient couvertes de fuyards, de blessés, de débris; la bataille paraissait perdue. » Mais Desaix a pris position en avant de San-Giuliano; le Premier Consul ranime le moral des troupes : « Enfans, souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille! » *Vive la République! Vive le Premier Consul!* Desaix aborde l'ennemi au pas de charge et par le centre. Puis, c'est Kellermann et sa grosse cavalerie donnant à plein dans l'ennemi, hachant la colonne du général Zach et le faisant prisonnier; Bessières et ses hommes, les *casse-cous*, les grenadiers à cheval fonçant à leur tour, tous les Français revenant à la charge et achevant la culbute de l'armée autrichienne, et quinze drapeaux, quarante pièces de canon, six à huit mille prisonniers nous restant, mais au prix de quelles pertes! Desaix n'est plus; il est tombé à la tête de sa division, percé d'une balle, et voici la scène poétisée, arrangée pour l'effet à produire, avec des mots antiques : Desaix tombant : « Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité! » Bonaparte : « Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer! » Des pièces jointes signalaient l'immensité des résultats, l'armée autrichienne rejetée dans Alexandrie et capitulant, l'Italie libre jusqu'au Mincio, et la lettre du Consul à ses collègues se terminait par ces mots : « J'espère que le peuple français sera content de son armée. »

La salle des audiences consulaires fut ouverte; sénateurs, tribuns, diplomates se précipitèrent au-devant de Cambacérès et

de Lebrun, pour recevoir la nouvelle. On recommença la lecture; tout ce personnel maté s'extasia, et il y avait de vrais patriotes qui pleuraient. Les ministres, les ambassadeurs, les conseillers d'État, emboîtant le pas les uns derrière les autres, s'en furent porter leur compliment à M[me] Bonaparte.

Les Consuls avaient donné ordre de tirer vingt et un coups de canon. Hâtivement, on imprimait le bulletin en affiches. Les autorités, sachant combien Bonaparte avait à cœur de plaire aux ouvriers et de les gagner, firent porter dans les faubourgs un grand nombre d'exemplaires, afin qu'ils fussent immédiatement placardés. A la Bourse, on eut le bulletin tout de suite; les commissaires de la Bourse se préparaient à le publier, « lorsqu'un citoyen les a prévenus en s'élançant sans échelle dans la tribune, où il en a fait la lecture avec l'émotion de la plus vive sensibilité. La salle a retenti d'applaudissemens et des cris de : *Vive Bonaparte* (1); » la hausse se produisit instantanément. Dans les quartiers du centre, la nouvelle jetait dehors toute la population, fermait les boutiques, suspendait les occupations, donnait à Paris son aspect des grands jours de fête, et voici qu'autour de la cité les faubourgs du Nord et de l'Est et du Sud, Martin, Denis, Antoine, Victor, Marceau, tous les faubourgs se lèvent. Le sentiment qui depuis quatre mois couve et progresse dans ces milieux ouvriers, l'attachement passionné à la République héroïque et militaire, personnifiée en Bonaparte, éclate tout d'un coup; c'est une éruption d'enthousiasme.

Les ouvriers étaient comme d'ordinaire à leur travail, répartis dans les ateliers. A midi, un roulement sourd et lointain, la première détonation du canon, fait lever toutes les têtes, vibrer et tressaillir tous les cœurs : « Dès midi, au premier coup de canon, les ouvriers ont pour la plupart quitté leurs ateliers, se sont rassemblés dans les rues et sur les places pour écouter avec avidité les nouvelles. Ils se groupaient en nombre autour des placards que le préfet de police avait par ordre du gouvernement fait poser dans la ville et surtout dans les faubourgs. (Cette attention du gouvernement a fait beaucoup de plaisir.) C'est là qu'il a été facile à l'observateur de juger l'esprit public. La classe ouvrière était ivre de joie. Aux cris de : *Vive la République, vive Bonaparte*, succédaient les propos les plus grivois, les saillies

(1) Rapports de haute police générale conservés à la Bibliothèque nationale. Manuscrits du Fonds français, 11 361.

les plus gaies. Dans la grande rue Antoine, un citoyen lisait le bulletin tout haut; au récit des merveilles opérées à l'armée d'Italie, un assistant s'écrie : *Qu'elle est brave, l'armée de réserve! — Sacrebleu,* reprit un autre, *ça n'est pas étonnant; quand le bourgeois est dans la boutique, il faut bien que les ouvriers travaillent.* Dans les faubourgs, on a été frappé de la franchise avec laquelle on a parlé du nombre d'hommes que nous avons perdus ou qui ont été faits prisonniers : « *Ça n'est plus comme autrefois,* disait-on dans la rue Victor, *au moins, à présent, nous savons tout.* Les cabarets ont été pleins jusqu'à onze heures du soir, et il ne s'y est pas bu un verre de vin qui ne fût pour la République, le Premier Consul et les armées (1). »

Dans toute la ville, c'est au même moment « une ivresse, un enchantement général (2); » les endroits publics et les promenades regorgeant de monde, des réjouissances, des célébrations improvisées; concert aux Tuileries, couplets de circonstance chantés sur les théâtres, et l'illumination générale et spontanée, qui a fait défaut au lendemain de Brumaire, aujourd'hui resplendit. Il n'est rue si humble, si pauvre recoin de la cité qui ne s'éclaire et ne se parsème de feux.

Cambacérès constatait que, « depuis neuf ans, c'était la première réjouissance publique spontanée; toutes les autres avaient porté une empreinte de contrainte ou d'indifférence (3). » Pour retrouver pareil entrain, pareil élan, il eût fallu remonter à l'inoubliable journée de la Fédération. Alors, notre nationalité avait pris conscience d'elle-même, et tous les Français restés en France avaient cru sentir en eux une même âme. Aujourd'hui encore, un ravissement commun réunit toutes les classes et paraît les confondre; ce sentiment est double; c'est une fierté doublée d'une espérance. Depuis bien des années, les Français aspiraient à la paix d'un désir obstiné et douloureux, mais le patriotisme persistant malgré tout souhaitait que cette paix fût glorieuse, confirmative des conquêtes; par une contradiction bien française, personne ne voulait plus de la guerre et tout le monde désirait la victoire. Or, Marengo, c'est la victoire; c'est aussi la paix. Ainsi du moins l'interprétait le plus grand nombre, car il

(1) Rapport de police du 3 messidor, inscrit par erreur sous la date du 3 prairial. Archives nationales, AF, IV, 1329.

(2) Rapport du 2 messidor.

(3) *Éclaircissemens inédits.*

paraissait impossible que la coalition, frappée de ce coup, résistât plus longtemps à poser les armes, et, à la faveur de cette paix aperçue au travers des lauriers, il semblait qu'un avenir de bonheur illimité s'ouvrait. Ce repos dans la gloire, ce suprême bien-être, on les devrait au Consul, et son nom était sur toutes les lèvres, et on le répétait « avec attendrissement. » Comme cette émotion puissante et joyeuse va se propager au loin, comme un même transport d'admiration et de reconnaissance va soulever la presque-unanimité des communes de France, on peut dire que ce jour marque, dans l'ascension de Bonaparte, le progrès décisif.

Sur cet effet de Marengo, sur cette formidable répercussion à l'intérieur, tous les témoignages contemporains s'accordent. Partisans et adversaires du Consulat, amis ardens ou tièdes, les fanatiques, les sages, les sceptiques, les douteux, les mortels ennemis, tous se sentent en présence d'un événement capital; ils reconnaissent en Marengo plus qu'une bataille perdue d'abord et regagnée, plus qu'un grand fait d'armes : la consécration d'un régime. Hyde de Neuville, l'acharné royaliste, s'incline devant les conséquences « incalculables » de l'événement : « c'était le baptême de la puissance personnelle de Napoléon : le pouvoir qu'il tenait entre ses mains s'incorporait à lui-même et désormais il était certain qu'il faudrait traverser la phase de sa domination sous une forme ou sous une autre (1). » Miot de Mélito, observateur assez froid, écrit : « Jamais l'orgueil national n'avait été plus flatté, jamais plus d'espérance de bonheur n'avait pénétré dans les âmes... Pendant deux jours, Paris fut exactement dans l'ivresse (2). » Cambacérès s'exalte : « Jamais l'élan national ne se manifesta mieux qu'à cette glorieuse époque (3). » Ce coup d'enthousiasme met pour longtemps le pouvoir de Bonaparte hors de conteste, l'établit et le fonde; après le plébiscite de l'hiver, après ce vote traînant qui a été surtout l'abdication de la France aux mains d'un homme, c'est aujourd'hui le grand plébiscite par acclamation.

(1) *Mémoires*, II, 328.
(2) *Mémoires*, I, 258.
(3) *Éclaircissemens inédits.*

V

A Paris, les manifestations de la joie publique durèrent plusieurs jours. Les divers cultes y prirent part et rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces. Si l'on veut savoir quelle force le sentiment religieux avait repris en France, il faut lire le rapport de police rendant compte du *Te Deum* chanté le 5 messidor à Notre-Dame et du tumultueux incident qu'il occasionna :

« La cérémonie qui a eu lieu hier à Notre-Dame avait attiré un concours immense de citoyens. Le temple, le parvis et les rues adjacentes contenaient à peine la multitude qui s'y était portée en foule. Pendant le *Te Deum*, deux dragons sont entrés dans l'église le casque sur la tête. Cette imprudence a excité quelques murmures d'abord, qui auraient eu des suites dangereuses, si les commissaires de police, les officiers de paix et les inspecteurs envoyés par le préfet de police pour maintenir l'ordre et la tranquillité générale ne se fussent portés sur-le-champ vers le point où la querelle paraissait s'engager et n'eussent conduit ces deux militaires au corps de garde du Petit-Pont. Ils furent à la vérité suivis par une foule considérable et à laquelle ils eurent peine à résister. Pour éviter tout motif de querelle, pour étouffer dans son principe tout germe de discussion, le commissaire de police fit sortir du corps de garde et à l'aide d'une échelle les deux dragons et les envoya à l'état-major. Un piquet de cavalerie dissipa le rassemblement, et, à neuf heures du soir, il n'était plus question de rien. On ne peut se dissimuler que le *Te Deum* annoncé dans Paris depuis deux jours avait un peu monté les esprits et qu'il se soit trouvé dans Notre-Dame des hommes marquans parmi les factieux (1). »

A demi instruit des agitations tentées et des intrigues ourdies pendant son absence, Bonaparte précipitait son retour. A peine s'était-il donné le temps d'organiser sa conquête ; il avait hâte de retourner à Paris, de s'y montrer, de recueillir en popularité, en prestige, en force, les fruits de sa victoire. Mais il avait trop d'habileté et de fierté pour agréer les platitudes officielles, les témoignages outrés, les manifestations de commande ; il écrivait

(1) Rapport de police, 6 messidor. Archives nationales, AF, IV, 1329.

à Lucien : « J'arriverai à Paris à l'improviste. Mon intention est de n'avoir ni arcs de triomphe ni aucune espèce de cérémonie. J'ai trop bonne opinion de moi pour estimer beaucoup de pareils colifichets. Je ne connais pas d'autre triomphe que la satisfaction (1). » Au lieu d'une entrée solennelle, il voulait frapper les Parisiens par une réapparition subite, attestant comme un don d'ubiquité. Hier encore, on le croyait à Milan; on le croit aujourd'hui à Lyon, à Dijon; il est à Paris. Le 13 messidor, à deux heures du matin, accompagné de Duroc seulement et de Bourrienne, il est rentré aux Tuileries. Lorsque ses collègues, brusquement avertis, se présentèrent à sa porte, on leur dit qu'il était couché. Le lendemain, quand les ministres, les dignitaires, tous ces hommes dont la plupart l'eussent trahi vaincu et l'adoraient vainqueur, vinrent rendre hommage, ses premiers mots furent : « Citoyens, *nous revoilà donc!* Eh bien! avez-vous fait bien de l'ouvrage depuis que je vous ai quittés? — Pas autant que vous, général (2). »

La nouvelle de son retour traversa Paris comme l'éclair. On revit alors ce qui n'était pas advenu depuis cinq ans, depuis les derniers temps de la Convention : une descente des faubourgs, une descente en masse, mais combien différente des anciennes: toute joyeuse, elle est entraînée par un large courant d'allégresse. Les ouvriers, croyant que Bonaparte arriverait dans la journée, avaient fait projet de l'attendre aux barrières; le matin, apprenant qu'il était aux Tuileries, ils voulurent aller l'y fêter. Par groupes, par bandes, par ondes successives, ils descendaient, arrivaient, emplissaient la ville, envahissaient le jardin des Tuileries, et, quand Bonaparte, obéissant à l'appel de leur frénésie, se montra au balcon, dans ce palais cerné, assiégé, battu par les flots de la multitude, il parut positivement porté sur le pavois populaire.

Dans Paris, ce fut encore jour de fête universelle, improvisée, éclose d'elle-même, sans ordre officiel ni prescriptions réglementaires. Les maisons se pavoisaient, se décoraient d'inscriptions et d'emblèmes; à tous les étages, des guirlandes de lampions et de verres de couleur se suspendaient, pour l'illumination du soir. Dans les rues ainsi enjolivées, un peuple immense circulait sans désordre, expansif, bon enfant, causeur, se diver-

(1) *Corresp.*, VI, 4955.
(2) *Rœderer*, VI, 410.

tissant de choses qui l'eussent exaspéré naguère et prenant tout en bonne part. Une femme à son mari : *Tiens! voilà une maison où il n'y a point de lampions! C'est quelque aristocrate. — Aristocrate, soit! dit le mari, même Jacobin; aujourd'hui, tout le monde est libre; on ne tue plus les gens pour leurs opinions* (1). Un ouvrier à sa femme, en montant sur sa boutique pour poser des lampions : *C'est que c'te victoire donnera la paix!* La femme : *C'est que c' n'est plus comme ces avocats qui ne faisiont la guerre qu'avec leu plume ; tiens, mets encore ces deux-là* (2). » Le soir, le faubourg Antoine, par l'éclat de son décor lumineux, par les feux de joie flambant sur toutes les places, parut le grand centre de clarté : « Les faubourgs, disait la police, partagent avec transport l'ivresse générale (3). »

Le triomphe officiel vint ensuite, mais ne fut décerné ostensiblement qu'à la République seule et aux armées. On l'avait fixé au 26 messidor, c'est-à-dire au 14 juillet; tous les ans, à pareil anniversaire, il y avait fête nationale; on convint d'y joindre cette année la présentation des drapeaux conquis en Allemagne et en Italie, plus la solennité promise à l'occasion des résultats du plébiscite et de la pacification intérieure, et de réunir le tout sous ce titre : « Fête de la Concorde. »

La fête commença le 25 au soir par l'inauguration du quai Desaix, par cet hommage rendu au grand mort dont le souvenir demeurait inséparable de ces jours d'orgueil. Le lendemain, dès le matin, le canon se mit à tonner d'heure en heure, répandant dans l'air une solennité. Le soleil de messidor s'élevait splendide, la journée s'annonçait brûlante; elle serait très chargée. Quatre cérémonies figuraient au programme. A neuf heures, le préfet Frochot, entouré de son personnel, posa sur la place Vendôme la première pierre du monument dédié aux braves du département de la Seine. A onze heures, place de la Concorde, on posa la première pierre de la *colonne nationale*, élevée à la gloire de toutes les armées. Les Consuls en grand costume rouge et or, les états-majors, les corps constitués assistèrent à cette cérémonie, où Lucien, ministre de l'Intérieur, officia selon le rituel accoutumé. Ensuite et vivement, Bonaparte à cheval, entraînant avec soi ses deux collègues et les ministres également montés,

(1) *Rœderer*, VI, 411.
(2) *Ibid.*
(3) Rapport de police, 13 messidor. Archives nationales, AF, IV, 1329.

prit le chemin des Invalides, tandis que la foule des dignitaires à pied, « préfets, maires, magistrats, sénateurs, députés, tribuns, académiciens (1), » s'efforçait de suivre, sans garder les rangs, haletait et se précipitait en une espèce de déroute, dans un nuage de poussière. Sur les deux côtés du parcours, une quadruple rangée de curieux faisait la haie, et, derrière eux, une colonne de femmes et d'enfans courait parallèlement au cortège, criant sans discontinuer : « Vive Bonaparte ! » Des gens en délire se jetaient entre les chevaux, arrivaient au Consul, baisaient sa selle : « J'arrive de quarante lieues pour voir Bonaparte, » criait l'un d'eux, et ceux qui l'avaient vu voulaient le revoir ; « ils couraient pour gagner un passage où ils pussent le revoir encore (2). »

Dans l'église des Invalides, dans le vaste vaisseau transformé en temple de Mars, des tribunes avaient été réservées aux corps constitués, aux habits brodés, aux femmes les plus distinguées par le rang et la toilette ; le simple public trouva difficilement à se placer, et les plaintes qu'excita ce commencement de privilège mirent une ombre au tableau. Au début de la cérémonie, deux virtuoses appelés de Milan, Bianchi et la Grassini, chantèrent dans leur langue une ode en l'honneur de la délivrance de leur patrie, et, dans la chaude lumière de juillet, ces voix d'outre-monts, le décor antique du temple, les statues, les trophées, les bronzes dorés, la pâleur des marbres et l'éclat de nos uniformes français, ces Parisiennes à coiffure de camée, le mélange de leur élégance et des attributs sévères, ces magistrats au titre évocateur, le Sénat, les tribuns, ce triomphant Consul, et l'imagination nationale subissant une fois de plus l'enchantement des victoires italiques, tout donnait à ce jour un caractère essentiellement latin, un caractère de solennité romaine et française. En périodes classiques, Lucien célébra le 14 Juillet et le 18 Brumaire, invoqua « la Concorde réparatrice de tous les maux, » et l'on entendit un *Chant du 14 Juillet*, dont Fontanes avait composé les paroles et Méhul la musique. L'effet fut grandiose, trois orchestres de cent musiciens chacun se répondant de divers points du temple. Bonaparte ne quitta pas l'hôtel avant d'avoir distingué par le don d'une médaille cinq invalides, les plus signalés « par les actions d'éclat de leur jeunesse (3). » L'un

(1) *Mémorial de Norvins*, II, 253.
(2) *Rœderer*, VI, 413.
(3) *Ibid.*

de ces anciens avait cent quatre ans, et il se trouva qu'en ce jour le vainqueur de Marengo décora peut-être un combattant de Fontenoy.

La scène se transporta finalement au Champ de Mars. Sur les tertres formant rebord des deux côtés et s'élevant en gradins rustiques, la multitude s'était entassée; dans le milieu, le scintillement des baïonnettes, l'alignement des troupes et des gardes nationales, encadraient un bataillon sacré, une redoute vivante, pavoisée de drapeaux conquis; vingt-trois drapeaux autrichiens, bariolés, armoriés, tenus par des grenadiers de la garde consulaire arrivés le matin même d'Italie et encore en tenue de campagne, sac au dos. Bonaparte se fit présenter les trophées, passa en revue les troupes. Ensuite, il devait y avoir jeux renouvelés d'Olympie; dans une lice tracée par des poteaux et des cordes, courses à pied, courses de chevaux, courses de chars, montés par des jeunes gens de la ville en pur costume de jockeys anglais, car l'antiquité et l'Angleterre se disputaient bizarrement les faveurs de la mode; les vainqueurs recevraient en prix des armes de la manufacture de Versailles, des porcelaines de Sèvres, et l'ascension d'un aérostat terminerait la fête. Mais le peuple se souciait peu des courses et voulait voir Bonaparte. Sous la lumière crue, dans l'éblouissement des couleurs et des mouvans spectacles, c'était vers lui que tendaient tous les regards; du plus loin, ils cherchaient à distinguer, en tête de l'état-major, et plus tard au balcon de l'École militaire, dans le miroitement des dorures officielles, la mince silhouette consulaire, le point rouge, le point magnétique, vers lequel s'élançait électrisée l'âme de la France. Une immense poussée de foule se fit, rompit le cordon des troupes, envahit la lice, renversa les poteaux et les cordes, déborda jusqu'à la façade de l'École, dans une furie d'acclamations; devant cette tempête populaire, il fallut remettre à un autre jour l'achèvement du programme, et la journée finit dans un grand tumulte d'enthousiasme. Le soir, tandis que le peuple battait des mains devant les illuminations officielles, le Premier Consul réunit à dîner les premiers personnages de l'État, mais il avait eu soin d'inviter aussi les cinq invalides qu'il avait médaillés; des voitures consulaires allèrent prendre ces vieux braves et les amenèrent aux Tuileries. On entendit à nouveau des paroles officielles, des toasts à la victoire, aux armées, au héros de Marengo, à la paix, à la constitution, au gouvernement de

la République ; le président du Tribunat but : *A la philosophie et à la liberté civile*, et Bonaparte, d'une voix forte : *Au peuple français, notre souverain à tous.*

Il avait dit à Joseph, avant de partir pour l'Italie : « Une victoire me laissera maître d'exécuter tout ce que je voudrai (1). » Il disait maintenant à Bourrienne qu'il avait conquis, « en moins de deux ans, le Caire, Paris et Milan (2). » Il eût pu placer Paris après Milan, car la conquête de la capitale lombarde et ses suites avaient accompli l'autre.

C'est à partir de ce moment que, tenant définitivement Paris, tenant la France, il prend conscience de sa force et conscience de ses ambitions. Il se sent le maître, s'affirme tel, élargit plus hardiment sa politique et en même temps attire à lui tous les ressorts de la puissance. Il va changer son haut office de commandement en domination superbe et despotique, et quand, plus tard, après d'insignes bienfaits, des actes d'arbitraire avéré et de laide violence viendront altérer sa popularité, la France prise dans l'étau de fer ne pourra que se courber et se taire. Maintenant, il se juge assez fort pour se dégager de la Révolution et s'élever au-dessus d'elle ; il n'a fait d'abord que la gouverner, il va l'asservir. Il achèvera le rapprochement des deux Frances ennemies en les appareillant au même joug ; déjà, il met la première main au Concordat, clef de voûte de l'édifice qu'il entend restaurer, et c'est dans le sens de la tradition monarchique renforcée et simplifiée, combinée avec l'égalité chère aux Français, qu'il poussera son œuvre d'universelle reconstitution.

Son but, c'est d'opérer la pacification par l'autorité, c'est d'imposer entre le passé et le présent la grande transaction nécessaire, c'est de refaire une France admirablement ordonnée et forte ; ce qu'il veut aussi, c'est gouverner sans frein, gouverner toujours et insatiablement, dominer l'Europe par la France, se perpétuer dans un successeur désigné et formé par lui, étendre à l'infini son pouvoir dans l'espace et dans le temps. Sous quel titre, Consul à vie, Consul investi du droit d'adoption, Empereur? Il ne le sait pas encore. Il comprend la nécessité de ménager encore les formes, de ne rien brusquer, de ne pas heurter de front les résistances de l'esprit révolutionnaire ou libéral, et surtout de donner d'abord aux Français l'illusion de la

(1) *Mémoires sur Carnot par son fils*, II, 214.
(2) *Bourrienne*, IV, 171.

paix; mais toute idée de rester dans la vérité républicaine, toute idée de passer la main à l'héritier des anciens rois, à supposer que l'une et l'autre aient alternativement existé en lui, s'effacent à jamais de son esprit. Il va dire à Bourmont, en parlant du Prétendant : « Si c'était un grand prince qui dût régner, s'il avait fait de grandes choses, s'il était comme le duc d'Enghien après la bataille de Rocroi, je me ferais honneur de servir sous lui, je ne balancerais pas à lui remettre un sceptre dont il serait digne, mais on ne connaît pas le roi; il est à Mittau, qu'il y reste... Pendant ma vie, je conserverai l'autorité suprême. J'étendrai la gloire des armes françaises, j'écraserai l'Angleterre, et la France fera la loi au reste du monde (1). » Revenant à Louis XVIII, il laisse déjà percer le désir d'obtenir de lui une abdication en lui assurant une retraite paisible, peut-être une souveraineté infime en un coin de terre étrangère : « Loin de lui nuire, je respecterai ses malheurs et lui rendrai tous les services que je pourrai, bien entendu excepté sa couronne; elle est perdue pour lui; *l'histoire offre d'autres exemples d'un changement de dynastie.* » Et, après cette échappée sur l'avenir, se reprenant, il répète : « Je gouverne, je conserverai la puissance jusqu'à ma dernière heure. » Pour s'élever au sommet d'où ses ambitions pouvaient embrasser d'illimités espaces, huit mois lui avaient été nécessaires; son avènement à la pleine puissance, fondée sur l'absolue possession de l'esprit des masses, n'avait été que progressif, et il avait fallu Marengo pour compléter Brumaire.

ALBERT VANDAL.

(1) Conversation précitée.

UN
AMÉRICAIN REPRÉSENTATIF

THOMAS WENTWORTH HIGGINSON

Works newly arranged, 7 vol. Houghton Mifflin and C°, Boston : — *Cheerful yesterdays.* — *Contemporaries.* — *Army life in a black regiment.* — *Women and the Alphabet.* — *Studies in romance.* — *Outdoor studies and Poems.* — *Studies in History and Letters.*

I

C'est une périlleuse épreuve, chacun le sait, pour la réputation d'un peintre ou d'un sculpteur, que l'exposition générale de son œuvre, les défauts qui passent inaperçus dans une composition isolée se répétant et s'affirmant dans l'ensemble. Un écrivain court les mêmes risques lorsqu'il publie sur le tard une série de volumes d'apparence classique déjà, qui représentent le travail de toute sa vie. Et généralement il se trompe en devançant ainsi l'arrêt de la postérité; elle saurait bien, sans son secours, faire un choix et décider en dernier ressort de ce qui doit survivre ou s'effacer. Nous ne pouvons cependant que remercier de son courage celui qui fut le révérend Higginson avant de devenir colonel, historien, réformateur, essayiste et surtout la personnification typique d'un pays, d'une classe sociale et d'un caractère sans équivalens ailleurs. Cette carrière de citoyen américain, remplie au point de renfermer en elle seule plusieurs existences d'homme, fut étroitement mêlée à tous les événemens, à toutes les préoccupations du siècle. Mr Higginson prêcha et il fit la guerre, il agita les questions sociales, il mit

la main à la politique, il fut éducateur, et révolutionnaire. Les droits de la femme n'eurent pas de plus ferme champion; maints problèmes, qui commencent seulement à poindre chez nous, ont été dès longtemps discutés par lui, et ce sont ces feuilles volantes qu'en pleine crise il jetait aux *Magazines* sur telle ou telle question du jour qui, rassemblées après la lutte, après le triomphe, ont aujourd'hui le plus de prix. Dans ses volumes de mélanges, on retrouve, si peu homogènes que paraissent les sujets, le même point de vue général, la même fixité de but, la même foi dans le succès final, y eût-il même apparence de défaite. Une voyageuse anglaise s'étonnait de voir les Américains célébrer comme une victoire la bataille de Bunker Hill. Sans doute, l'histoire l'attribue au roi George, mais ce que célèbrent les Américains, c'est le fait de s'être placés là sur leur propre terrain et d'y avoir brûlé leurs premières cartouches. De même le réformateur, en comptant certains échecs, peut les considérer comme un pas en avant. Avec de pareilles défaites, on se résigne à attendre patiemment la victoire; elle vient toujours. Ainsi pense et parle Mr Higginson, et son vaillant optimisme suffirait certes à le rendre sympathique, n'eût-il pas d'autres qualités. Mais on peut louer en lui par surcroît la chaleur des impressions personnelles, un style d'élégante et rapide allure, nourri, presque surabondamment, de belles-lettres.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Boston et à Cambridge, 1893-1897, ce qui survivait du groupe éminent auquel appartinrent Emerson et Hawthorne, Longfellow et Lowell. Les premiers rôles s'étaient éclipsés, mais il y avait encore Olivier Wendell Holmes et le colonel Higginson.

Le premier, éblouissant causeur, humoriste délicat, que M. Forgues présentait, il y a quarante ans, aux lecteurs de la *Revue* comme un émule de Sterne et de Xavier de Maistre, en parlant de son œuvre la plus célèbre, *l'Autocrate du déjeuner* (1). Très âgé, tout près de sa fin (2) « le petit docteur » vous était montré comme une relique extrêmement précieuse par les dévots et surtout par les dévotes qui fréquentaient sa chapelle, c'est-à-dire son admirable bibliothèque. Devant lui, on avait le sentiment d'assister à une évocation : le rire tremblotant, la voix affaiblie, les bons mots, « mis sous verre » aussitôt, tout était déjà presque

(1) *La Fantaisie aux États-Unis*, 15 juillet 1860.
(2) Le docteur Holmes mourut en 1894.

d'outre-tombe. Telle Déjazet reprenant *Monsieur Garat* à un âge qui ne lui permettait plus que d'être le fantôme d'elle-même. Mais chez le docteur Holmes, comme chez Déjazet, l'esprit pétillait encore, et je me réjouis d'avoir entrevu ce romancier-théologien, ce physiologiste-poète, ce discoureur intarissable et délicieux. Il n'y avait pas de solennité à Boston sans le docteur Holmes; sa présence était réclamée dans toutes les réunions publiques, à tous les banquets; il posséda jusqu'au bout le don de l'improvisation toujours prête, brillante et facile. Depuis quelques années les honneurs qu'il détenait passent au colonel Higginson, resté debout pour s'acquitter dans les cercles académiques, envers les étrangers de distinction, d'un rôle de maître des cérémonies où sa haute mine, sa prestance superbe le servent à souhait. Il y a coquetterie de sa part à déclarer franchement la date de sa naissance, 1824. Regardez-le sous trois aspects différens à la première page des trois principaux volumes de ses œuvres complètes : ici, le visage imberbe, les cheveux longs et abondans comme George Sand en sa jeunesse, un adolescent d'une singulière beauté. Puis en uniforme de colonel, l'air martial et portant toute sa barbe; enfin, tel qu'il est aujourd'hui, droit et mince, une décoration à la boutonnière, probablement celle qui, au pays de l'égalité, atteste le sang bleu d'un Américain de bonne race, le lorgnon à la main, observant choses et gens d'un air de dignité quelque peu hautaine. On regrette qu'il ne se soit pas montré aussi sous l'habit ecclésiastique très fantaisiste qu'il endossa pour son premier sermon à Newburyport : un pardessus gris à la dernière mode avec bonnet assorti et bordé de fourrure. Quelqu'un lui faisant observer que ce n'était pas là un vêtement clérical, qu'il allait se compromettre : « Laissez-le faire, dit sa mère qui, comme lui, avait beaucoup d'esprit, si ce costume ne passe pas, on fera grâce bien moins encore à celui qui le porte. »

A propos de costume, le souvenir de Thomas Wentworth Higginson me revient volontiers avec celui d'une fête éminemment aristocratique, encore qu'elle fût donnée le jour anniversaire des batailles de Lexington et de Concord, les premières de la Révolution américaine. C'était à Craigie House, la plus célèbre maison de Cambridge, puisqu'elle servit de quartier général à Washington, durant l'hiver de 1775-76 et fut depuis habitée par le poète Longfellow dont la mémoire semble tou-

jours y séjourner comme dans un temple. La belle demeure blanche, correcte, à pilastres et à balustres, resplendissait de lumières, et Miss Alice Longfellow, pareille sous la poudre à une grande dame du XVIIIe siècle, ouvrait ses salons à une foule joyeuse d'enfans et de tout jeunes gens dont les costumes historiques évoquaient un autre bal travesti donné jadis en ce lieu par le général et Mrs Washington pour célébrer l'anniversaire de leur mariage. Au-dessous des beaux portraits de ces deux ancêtres, leurs représentans, les jeunes Dana, petits-enfans de Longfellow, restituaient dans leurs moindres détails les deux figures des anciens hôtes et devant eux vinrent s'incliner tour à tour, présentés tout haut par un jeune sosie d'Edmund Randolph de Virginie, grand maître des cérémonies du bal d'autrefois, ceux qui avaient été ou qui auraient pu être invités à ce même bal, La Fayette et Rochambeau compris, ces deux derniers ne manquant pas de faire un beau salut à la française, la main sur le cœur. Le général Green, le général Lincoln, John Hancock, Rufus Bigelow, Edmund Trowbridge, etc., coudoyaient les héros plus anciens de l'ère coloniale, le grave gouverneur Winthrop, sir Harry Vane, de tragique mémoire, William Penn, d'autres encore, Pères pèlerins, puritains et quakers, sans parler de personnages imaginaires qui mettaient une note fantastique dans cette assemblée si mêlée déjà. L'Amérique possède en commun avec l'Angleterre le domaine de Shakspeare ; elle en avait fait sortir une fée Mab de six ans, sa baguette à la main, le page de Roméo, d'autres créations idéales qui bientôt enlacèrent dans une valse toute moderne les fils et les filles de la liberté, quelques-uns descendant plus ou moins directement de celui ou de celle dont ils portaient le costume. Je me rappelle surtout une jeune fille brune et charmante en fourreau de soie blanche légère, attaché presque sous les bras, des perles dans ses cheveux noirs, et que le colonel Higginson me présenta comme lady Wentworth, épouse de sir John Wentworth, gouverneur du Nouveau-Hampshire et de la Nouvelle-Écosse. Il ajouta :

— C'est ma fille, sous les atours authentiques, précieusement conservés, de son arrière-grand'mère.

Et il me parla d'un temps sur lequel certains Européens qui voient dans la nation américaine un ramassis d'aventuriers, d'industriels habiles et de rudes travailleurs, auraient grand besoin de s'instruire, un temps qui a fourni au colonel Higgin-

son les pages les plus charmantes de ses *Cheerful Yersterdays.*

Dans les veines de cette gracieuse personne dont il devint l'heureux père en sa verte vieillesse et qui lui suggéra les vers aimables : *Six et soixante ans*, coule le sang des Wentworth qui donnèrent trois gouverneurs royaux à l'Amérique et que les méchantes langues de Portsmouth accusaient de désigner rétrospectivement la reine Elisabeth comme cousine Betsey Tudor. Elle a pour aïeule l'intrépide amoureuse, Anne Appleton, qui, malgré les obstacles suscités par deux nations en guerre et des haines de famille qui valaient bien celles des Montaigus et des Capulets, épousa un officier anglais, le capitaine Storrow, prisonnier à Portsmouth au commencement de la Révolution. Longtemps après, à la suite d'étranges vicissitudes, leur fille orpheline, fut mariée au riche armateur Higginson, dont elle avait été d'abord l'enfant d'adoption. Qu'on dise encore que l'Amérique n'est pas le pays du roman!

Pourquoi ne pas lire davantage l'histoire des États-Unis? Elle est courte, mais elle ne se borne pas cependant à une révolution et à une guerre civile. Le colonel Higginson nous le montre mieux que personne dans un excellent livre dédié à la jeunesse, qui fut tiré à 200 000 exemplaires et qu'une traduction a mis dès longtemps à la portée du public français (1).

Ce conteur doublé d'un patriote avait le premier rôle au milieu de la multitude juvénile qui fêtait les gloires nationales. Les plus petits trouvent en lui des sentimens paternels. Ce n'est pas assez dire : seule peut-être une mère sait chérir les enfans, leur parler et parler d'eux comme le fait Mr. Higginson.

Pendant notre conversation où s'entre-choquaient la vérité et la fantaisie, selon que nous passions des souvenirs de Washington et de Longfellow à des réflexions sur les invités réunis sous leur toit, c'était un bruit confus de musique et de gais propos. Toute la vieille Amérique, incarnée en de jeunes visages, défilait par la longue galerie, dansait dans les salons, envahissait jusqu'au cabinet de travail. Et il ne devait pas y avoir là de profanation au gré du poète qui aima les lilas, célébra l'*Heure des enfans*, vit la beauté des choses simples et chanta pour l'âme universelle. Je pensais à l'hospitalité sans mesure qu'il exerça toujours, à ce mot de sa digne fille :

(1) *Histoire des États-Unis*, par T. Wentworth Higginson. Hetzel et Cie, 1 vol.

— La poésie, chez lui, ne sortait pas du cerveau. C'était la floraison de sa vie intérieure. Aimer, secourir, accueillir...

Le plaisir expansif et même bruyant ne l'effrayait point et il n'était que trop habitué à souffrir l'invasion du sanctuaire, assiégé par ses adorateurs de Cambridge, comme celui d'Emerson pouvait l'être par les siens à Concord. Ce n'est pas une sinécure aux États-Unis que la situation d'un *representative man*. L'auteur d'*Évangéline* l'éprouva. Les étrangers allaient à lui au débarqué. Il se disait cordialement leur oncle d'Amérique et, devant son buste en marbre, — sa belle figure olympienne adoucie par l'expression des sentimens les plus humains, — je me sentais reconnaissante pour tous ces intrus d'outre-mer qui m'avaient précédée, moi, dernière venue. Les livres partout rangés, le haut pupitre sur lequel il écrivait debout, disaient sa laborieuse présence à ces jeunes masques allègres, familiers et confians. L'un d'eux occupait sans façon le siège vénérable, taillé dans le châtaignier qui abrita une forge voisine, celle dont Longfellow a fait le symbole de la Vie où, sans trêve ni arrêt, se forgent nos destinées : *the Village Blacksmith*.

— La bonne qui m'éleva, me dit le colonel Higginson, Rowena Pratt, était la femme du *Forgeron*.

L'instant d'après, nous étions transportés de cette réalité rustique en pleine déclaration de l'Indépendance, la noble dame des temps coloniaux ayant convié son jeune monde, figures shakspeariennes comprises, au partage de ce qu'on appellerait chez nous des accessoires de cotillon, sous forme de drapeaux minuscules et autres emblèmes patriotiques.

C'est ainsi que je fus initiée en action aux premières pages de *l'Heureux Passé* (1) du colonel Higginson.

II

Parler de soi n'est pas toujours chose haïssable quand ce n'est qu'un prétexte à parler beaucoup des autres. Thomas Higginson fut en rapport, durant sa longue carrière avec tout ce que l'Amérique a produit de plus marquant, et surtout il a beaucoup

(1) *Cheerful Yesterdays*, un volume, intitulé ainsi d'après Wordsworth :

Il a l'air d'un homme aux hiers joyeux
Et aux demains confians.

habité Cambridge qu'il importe de faire connaître aux gens qui s'imaginent que toutes les villes américaines sont plus ou moins taillées sur le patron de Chicago. Avec le défunt docteur Holmes et le professeur Norton, qui maintenant représente la plus haute culture, le colonel Higginson a droit au titre d'*Enfant de l'Université*. Il naquit à Cambridge où s'était retiré son père, ruiné par l'embargo de Jefferson, cette suite funeste de la situation difficile que faisait à la marine et au commerce des États-Unis la guerre entre la France et l'Angleterre. Le riche négociant de Boston, connu pour ses largesses et sa philanthropie, était devenu tout simplement économe à Harvard, car il s'agissait de faire vivre ses dix enfans. Dans cette situation modeste, il garda les amis de sa prospérité, et Mrs Higginson continua de rassembler autour d'elle un cercle de beaux esprits, véritables fondateurs de la littérature américaine.

La ville académique de Cambridge, qui compte aujourd'hui plus de 70 000 habitans, n'en avait pas alors 3000, mais elle était déjà le centre du savoir et de la pensée; avec grande raison, Thomas Higginson considère comme une faveur du sort de pouvoir identifier ses premiers souvenirs à une région limitée, — par conséquent caractéristique. Pour se développer à souhait, un écrivain n'a qu'à observer les hommes, à contempler la nature, à respirer l'atmosphère des livres; or les hommes sont intéressans, la nature est belle à Cambridge, et la bibliothèque, où il faut s'être roulé tout petit, pénétra de sa magique influence l'enfant attentif qui, tout en jouant, prêtait l'oreille à la lecture des chefs-d'œuvre. Élevé par une mère, une tante, des sœurs éminemment distinguées, le jeune Thomas grandit sans avoir jamais soupçonné les désavantages intellectuels qui ont longtemps pesé sur les femmes, jusqu'au jour où certaine dame, savante entre toutes, énuméra en sa présence les luttes, les efforts, au prix desquels, malgré l'opinion et malgré l'usage, elle avait acquis l'instruction d'un homme. Son cœur se souleva aussitôt contre ce qui lui semblait une injustice cruelle et, avant même la naissance du féminisme, cet enfant de quinze ans devint féministe passionné.

Il était passé de l'enseignement des femmes à l'école d'un professeur d'origine anglaise qui préconisait, avant tout, les exercices et les châtimens physiques. Le maître ne lâchait jamais un rotin qui s'abattait volontiers sur le dos de ses élèves; si l'on

sortait de chez lui profondément pénétré de latin et de grec, on était en même temps quelque peu meurtri de coups. La brutalité de cette discipline explique assez que Thomas Higginson ait été toute sa vie partisan déclaré de la co-éducation qui suppose des mœurs moins rudes. Quoiqu'il n'eût pas le bonheur d'être réuni en classe aux demoiselles de sa génération, il fut amoureux très jeune, comme tous ses camarades, écrivant les lettres qui ne partent pas, les poèmes qui ne sont jamais montrés, esclave, jaloux de quelque beauté dont on se garde de prononcer le vrai nom, se bornant à la désigner par un pseudonyme de convention dans les longs entretiens dont elle est l'objet. Ses dispositions sentimentales ne l'empêchaient nullement d'être un garçon actif, épris de sciences naturelles, capable de faire des lieues à la recherche d'une plante ou d'un coléoptère. Ce goût se retrouve très marqué dans ses études de plein air (1) parmi lesquelles il convient de signaler la charmante *Procession des fleurs*.

L'histoire de leur pays était sans cesse présente aux écoliers de Cambridge. Les pierres, les arbres même de cette ville, rappellent la période héroïque de l'Indépendance. Higginson était né dans *The Professor's Row*, la rue que descendirent les troupes provinciales marchant au combat le 17 juin 1775, après s'être arrêtées pour prier à la fameuse maison au toit « en jambe de cheval » qui vit sortir, d'une lignée de ministres fameux, le docteur Wendell Holmes. Sa propre demeure renfermait des portraits d'ancêtres en perruque, mais c'était surtout au vieux cimetière que les futurs étudians de Harvard allaient vénérer de précieuses traditions : les épitaphes en latin, les crevasses éloquentes de certaines pierres tombales dont les armoiries de plomb avaient été arrachées, puis, fondues en balles, la vieille poudrière de la Révolution, les débris de redoutes, où, couché dans l'herbe, on repoussait par la pensée les attaques des Anglais. Comme but des plus beaux rêves apparaissait l'Université déjà vieille de deux siècles, un monde à elle seule. Quel intérêt ne prenait-on pas aux solennités du « Collège ! »

Ce qu'on appelle le *Commencement*, la distribution des diplômes était alors, non seulement une cérémonie académique, mais une occasion de fête publique pour tout le Massachusetts. La foule affluait de près et de loin à la foire et aux courses ; les

(1) *Outdoor Studies*, 1 vol.

banques de Boston se fermaient ce jour-là, et les notables venaient dans leurs voitures passer au moins vingt-quatre heures à Cambridge.

Trois mille étudians peuplent, d'après les derniers recensemens, l'Université; quand Higginson y entra, trop jeune, à quatorze ans, il n'y en avait que 305. C'est par erreur que l'on prétend généralement qu'ils étaient d'habitudes plus austères que ceux d'aujourd'hui; tout au contraire; les sociétés de tempérance n'avaient pas encore produit leur effet et il arrivait assez souvent que l'on rencontrât par les rues à certains jours de fête, ce qui n'existe plus à présent, un étudiant ivre. Quant à la valeur de l'enseignement, l'examen d'admission était certes moins difficile qu'il ne l'est devenu, et cependant il comprenait plusieurs points qui ont cessé d'être obligatoires; les diverses branches d'étude étaient moins facultatives. Et il y avait d'éminens professeurs, entre autres E. T. Channing qui forma les meilleurs esprits du temps : Emerson, Lowell, Peabody, Holmes, Sumner, Phillips, Thoreau et Norton, pour ne nommer que ceux qui sont connus en France.

Higginson sortit de l'Université en 1841, avec l'intention de se livrer à l'enseignement d'abord, puis d'étudier le droit; mais à dix-huit ans, on change souvent de projets; une insatiable avidité de savoir et d'agir le poussait dans les directions les plus différentes, tantôt vers les mathématiques, tantôt vers la philologie (il savait superficiellement, assez pour les lire, presque toutes les langues), tantôt vers l'histoire naturelle, (il possédait quelque teinture de la philosophie de Locke et de l'éclectisme français). Il aimait à écrire, à discuter, il avait la passion de la poésie. Avec cela un fond de sentimens démocratiques instinctifs, le Cambridge d'alors ne pouvant passer, bien loin de là, pour le pays de l'égalité. La situation sociale de chacun y était au contraire nettement définie et scrupuleusement respectée. Dans plus d'une famille de professeur cependant, quelque pauvre garçon de la campagne travaillait de ses bras et faisait des corvées pour payer son école; plusieurs de ces rustiques arrivèrent par la suite à de hautes situations et leurs descendans sont aujourd'hui professeurs à l'Université, haut placés dans la société cambridgeoise, Higginson le constate avec plaisir. Était-ce leur exemple? Mais, portant déjà en lui tant de connaissances, tout au moins esquissées, il aspirait à devenir durant

quelques années simple ouvrier, afin d'avoir tout traversé, essayé de tout, afin surtout d'entrer en sympathie avec tous. Un de ses frères qui, comme ingénieur, était en train de construire un chemin de fer, réalisa ce désir en le prenant dans son équipe, à un dollar par jour, et il se rappelle encore avec vivacité la joie de l'effort, telle qu'il la ressentit, à exercer dans des forêts où l'on manquait de tout le métier de manœuvre.

Combien dut-il, bientôt après, goûter le charme du contraste, en rentrant dans la société quelque peu quintessenciée de Cambridge où se faisait vaguement sentir l'influence du mouvement transcendantal inauguré par Emerson, où les classes de conversation de Margaret Fuller, cette géniale précieuse, portaient leurs fruits, où se manifestait enfin le désir du *nouveau* (*Newness*) cherché, poursuivi en toutes choses! Les jeunes gens des deux sexes étaient partagés en groupes de frères et de sœurs autour de deux fiancés très peu pressés de s'unir par les liens vulgaires du mariage, James Lowell, qui débutait dans les lettres et la spirituelle Maria White, sa fiancée, le Roi et la Reine, comme on les nommait. Cette société, favorisant des intimités aussi étroites que platoniques, formait une sorte de Décameron; tous les sentimens y avaient une touche d'exagération, on y respirait un parfum de serre chaude, mais aussi le plus généreux enthousiasme à l'état continu. C'était le paradis de la jeunesse, tel que le XVIIe siècle aurait pu le rêver à l'hôtel de Rambouillet, si des bouffées de communisme bien moderne n'eussent soufflé à travers tout cela.

Higginson subissait l'influence lointaine de Lamennais et de George Sand, en même temps que celle, beaucoup plus proche, d'Emerson qui écrivait alors à Carlyle: « Nous sommes tous un peu affolés ici par des plans sans nombre de réforme sociale; il n'y a pas un individu sachant lire qui n'en porte quelqu'un dans la poche de son gilet. » Vers 1843, deux ans avant les expériences célèbres du solitaire Thoreau (1), Higginson voulut cultiver un verger de ses mains; il était à la mode de se tourner vers la nature. Horticulteur, maître d'études ou précepteur, car il fut successivement tout cela, le jeune homme vivait de rêves et de lectures. Il rencontrait chez son cousin Perkins de Brookline, qui lui avait confié l'éducation de ses enfans, des hommes tels

(1) *Le Naturalisme aux États-Unis*, *Revue* du 15 septembre 1887.

que Prescott l'historien, et le grand orateur Daniel Webster; il était en rapport avec le phalanstère de Brook Farm où les chimériques réformateurs que peignit si bien Hawthorne, dans son *Blithedale romance*, préludaient à une ère nouvelle par des excentricités d'idéalistes, tout à fait différentes de certaines licences, qui ailleurs accompagnèrent le même mouvement : cette austérité un peu farouche, presque toujours inséparable, chez les Anglo-Saxons, des époques d'effervescence intellectuelle les défendait. La plupart d'entre eux fréquentèrent beaucoup à Boston la librairie fondée par miss Elisabeth Peabody dont un de ses amis a dit joliment qu'elle était toujours occupée à satisfaire chez les autres quelque besoin qu'il lui fallait préalablement créer. Nerveuse, agitée, elle trouva sa voie définitive, en se consacrant aux enfans et à l'intelligente application de la méthode Frœbel. Sa petite bibliothèque étrangère, prise sur l'espace qu'occupait la pharmacie homéopathique de son père, le docteur Peabody, fut certainement une des influences éducatrices de Boston. Là, Thomas Higginson, après s'être pénétré de Jouffroy et de Cousin, s'enivrait des *Paroles d'un croyant* ou du *Livre du peuple*, puis se laissait emporter vers l'Allemagne par Jean Paul et Heine. Toutes ces influences et bien d'autres se retrouvent dans son œuvre, quelquefois au détriment de l'originalité. Il lui manque, semble-t-il, de s'être approprié cette leçon de son maître Théodore Parker qu'il a transcrite au milieu de beaucoup trop nombreuses citations : « Le savoir n'est pas une accumulation, mais une assimilation... Toute la science du monde ne vaudrait rien si elle devait nuire à la qualité de la pensée. » L'excès de lecture insuffisamment digérée se révèle chez nombre d'Américains très cultivés. Pour pouvoir lire davantage, Thomas Higginson avait entrepris de supprimer la nuit, mais le sommeil finit par être le plus fort.

Quelquefois tous ces jeunes utopistes se réunissaient chez un des leurs, ardent fouriériste, qui avait au-dessus de sa porte un soleil d'or avec la devise : « Unité universelle. » Malheureusement une inscription en blanc et noir portait au-dessous : « Essuyez vos pieds, s. v. p. »

Comment, au milieu de ce genre de vie, l'idée vint-elle à Higginson d'entrer dans le ministère ecclésiastique ? Il est difficile de le comprendre pour qui ne sait pas combien la fraction de ce ministère, dite libérale, s'était dès lors sécularisée. Il avait été

gagné à la prédication de Freeman Clarke par sa fiancée, une charmante unitarienne; mais son penchant personnel l'entraînait bien plus encore vers Théodore Parker, dont il fait un portrait superbe dans ses *Contemporains* (1), Parker, ce fermier de Lexington qui abusa du travail manuel pour se mettre en mesure de pouvoir abuser de même du travail intellectuel, et qui mourut épuisé, à cinquante ans, après avoir éveillé par la puissance de sa parole et de son exemple, par l'atmosphère qui se dégageait de lui, non seulement des milliers d'intelligences, mais des milliers de cœurs, car surtout il aimait. Son éloquence, son savoir, tout le reste semblait secondaire. Il était le refuge des émigrans en détresse, des esclaves poursuivis, des intelligences égarées, des femmes malheureuses. Jamais un misérable, de quelque nature que fût sa misère, n'était allé vers lui sans recevoir le secours demandé. Des multitudes pleurèrent en lui avant tout l'ami. Au milieu des plus graves affaires il avait été généreux à l'excès de son temps, de sa sagesse, de son expérience, de son argent, toujours à la disposition de ceux qui, sans appartenir à sa paroisse, mais parce qu'il était le seul prédicateur qui eût touché leur âme, l'appelaient sans cesse ici ou là, souvent très loin. Il fauchait le mal à tour de bras comme il avait autrefois fauché l'herbe. Tout le contraire d'Emerson, ce chercheur purement original qui cependant devait coopérer à la même œuvre, il emmagasinait la science universelle pour la répandre dans les masses en la vulgarisant.

On eût pu dire de lui comme de Luther, cette autre âme plébéienne et forte, qu'il savait se mettre toujours au niveau de son auditoire, avec la populace, plus populace qu'elle-même, et avec les rois, impérial plus qu'eux tous. Les vigoureuses racines de son génie abrupt plongeaient dans le courant de la vie nationale. Le labeur surhumain était devenu pour lui comme une seconde nature; jamais il ne connut cette sage passivité que recommande le poète; il se tua et en tua bien d'autres, car ses disciples voulurent au moins essayer ce que Parker avait accompli. Thomas Higginson, à sa voix, crut sentir tressaillir en lui l'âme d'un de ses aïeux, le révérend Francis Higginson, qui, en 1629, avait abordé au rivage de Salem avec un chargement d'émigrans à destination de la colonie du Massachusetts. Cet

(1) *Contemporaries*, 1 vol.

ancêtre n'avait rien d'un fanatique. L'histoire a conservé les paroles qu'il prononça en quittant la patrie anglaise : — « Nous ne dirons pas avec les séparatistes : « Adieu Rome ! Adieu Babylone ! » Nous dirons. « Adieu, chère Angleterre, adieu église chrétienne d'Angleterre, adieu à tous les amis chrétiens que nous laissons derrière nous ! »

Mais le ministre puritain devait pourtant se piquer d'un peu plus de dogmatisme que son petit-fils, auteur de l'essai sur la *Sympathie des religions*, où nous voyons celui-ci admettre sans conteste toutes les formes de « la magnifique liturgie de la race humaine. » Le seul péché impardonnable aux yeux de Thomas Higginson serait l'exclusivisme. Son état d'esprit n'était pas d'ailleurs pour étonner le doyen de la faculté de théologie de Harvard, le révérend Palfrey, qui résumait sa classe à cette époque, en trois mots : mystiques, sceptiques et dyspeptiques, ce qui veut dire que tous les étudians étaient lancés plus ou moins sur les flots de la pensée libérale, celle de Parker et d'Emerson, si prompte à engloutir les jalons du passé. Du moins Higginson ne fut-il jamais parmi les dyspeptiques, son extrême sobriété l'en préservait. Il avait fait vœu de pauvreté, vivant de pain et de laitage pour pouvoir âcheter plus de livres. Mais ces livres quels étaient-ils ? Fourier entre autres, Auguste Comte, la *Vie de Jésus* par Strauss. On ne peut s'étonner que les plus libéraux parmi les unitariens aient trouvé leur pasteur quelque peu suspect d'hérésie. Il était en tout aussi hostile à l'ordre établi des choses que pouvait l'être le radical Thoreau lui-même, et en complet désaccord avec la majeure partie du clergé qui refusait de se mêler au mouvement anti-esclavagiste.

III

Ce mouvement avait été organisé par Garrison, un homme de fer, à la logique et à la force morale duquel le président Lincoln faisait remonter avant tout l'honneur de la révolution accomplie et à qui pense Emerson lorsqu'il dit : — « Quelle forêt de lauriers devons-nous apporter avec les larmes de l'humanité tout entière, à ceux qui tinrent ferme contre l'opinion de leurs contemporains ! » En effet, pour le journaliste-orateur Garrison, pour l'éloquent avocat Wendell Philips, pour d'autres pionniers qui sacrifièrent avec eux leur fortune et leur position

sociale, le moindre péril à courir était celui d'être assaillis par la populace, menacés de mort, traînés le long des rues de Boston au bout d'une corde; il y avait de plus cruelles épreuves, le blâme de beaucoup de conservateurs honorables, des amis d'autrefois, des proches. L'université de Harvard tout entière et une bonne partie de la meilleure société bostonienne se prononçaient contre l'abolition, et parmi ceux qui la soutenaient, en revanche, plus d'un ressemblait à celui dont Théodore Parker était réduit à dire : « C'est un garnement, mais il aime la liberté. »

En pareille compagnie un jeune ecclésiastique ne pouvait que se compromettre. Higginson n'en eut cure; il sentait bouillonner chez lui l'horreur de toutes les tyrannies. Son aïeul, le Révérend John Higginson de Salem, n'avait-il pas appuyé le premier, dès l'an 1700, la protestation du juge Sewall en faveur de « Joseph vendu par ses frères? » Comme ce saint homme avait quitté sans regret un bénéfice en Angleterre pour n'écouter que sa conscience, il aima mieux renoncer à la prédication que de dissimuler ses sentimens. Il eut pour lui l'estime de son voisin Whittier, le vertueux quaker, le poète du peuple; les sympathies des jeunes parmi ses paroissiens; celles de quelques femmes qui prenaient vivement parti dans la croisade contre l'esclavage. Bien avant la publication de *la Case de l'oncle Tom*, Lydia-Maria Child avait, la plume à la main, défendu avec énergie ces *Américains que l'on nomme Africains*. Il y en eut d'autres encore, Mrs Chapman, Abby Foster, etc., des plus intelligentes et des plus haut placées, qui bravèrent l'opinion du monde pour l'amour de la justice.

Fort de l'approbation de ceux qu'il considérait comme les meilleurs, Higginson se donna corps et âme aux luttes parfois violentes dont Boston devint le théâtre, au temps où une loi inexorable atteignait les esclaves évadés qui, en grand nombre, y cherchaient asile. Dans la convention tenue l'année précédente, Garrison avait défié le Sud tout entier de reprendre ces malheureux, et maintenant ils étaient réduits à fuir plus loin vers le Canada. Un comité de vigilance dirigé par Garrison les protégeait; on entreprit même plus d'une fois d'arracher à la prison ou d'enlever aux tribunaux ceux qui s'étaient laissé arrêter. Higginson a noté le curieux malaise qu'éprouvaient les membres du comité à se trouver ainsi en opposition avec les institutions établies, obligés de prendre une attitude de conspirateurs. Il

raconte comment il dut tout le premier troubler l'ordre, résister à la loi, à la police, à l'armée, qui figuraient du mauvais côté et qualifiaient de devoir des actes détestables. Les leçons de boxe qu'avait prises le Révérend ne lui furent pas inutiles. Sous les verrous d'un cachot, où du reste il passa peu de jours, Higginson se consolait en se répétant à lui-même les paroles de Lamennais : « Il manque toujours quelque chose à la plus belle vie qui ne finit pas sur le champ de bataille, sur l'échafaud ou en prison. » On le relâcha, Théodore Parker n'ayant même pas eu besoin de prononcer le plaidoyer qu'il avait préparé pour le défendre.

Worcester, la seconde paroisse de Higginson, était devenue un foyer de propagande abolitionniste. Son église libre rendit de grands services à la cause; souvent la maison du ministre recéla des nègres poursuivis, parmi eux, une jeune femme de couleur, que l'on aurait prise pour une jolie brune plutôt que pour une mulâtresse, et dont les enfans étaient parfaitement blancs. Mère et enfans arrivèrent à Worcester par les soins de la société anti-esclavagiste de Boston. Placée pour le voyage sous la protection d'un marchand de l'endroit, fort opposé à l'abolition et qui ne se douta jamais qu'il avait violé la loi en l'escortant, la fugitive passa tout un hiver auprès des Higginson. Cette esclave, particulièrement intéressante, était la fille de son ancien maître, et son demi-frère, auquel à grand'peine elle venait d'échapper, était le père de ses enfans. Elle avait de bonnes manières, une attitude modeste et, mariée ensuite à un commerçant des environs de Boston, disparut finalement dans la masse de la population blanche.

Les traits que Higginson cite pour prouver l'immoralité, la cruauté de l'esclavage, ne sont jamais des tragédies exceptionnelles et nous impressionnent d'autant plus. Il reconnaît, ayant visité le Sud où il avait des parens, que beaucoup d'esclaves étaient humainement traités, mais il cite ce mot d'un nègre qui semblait heureux entre tous chez ses maîtres : « C'est bon tout de même de pouvoir respirer librement !... » Et aussi l'histoire de la petite fille en robe rose, achetée au marché de Saint-Louis par un planteur qui la choisit comme il ferait d'un écheveau de fil. Le marchand disant d'un air de bonne humeur : « Déshabillez-la, voyez vous-même, je n'ai pas de secrets pour mes cliens. » Et le brave planteur, venu s'acquitter sans malice d'une com-

mission pour sa femme, cherchant à réconforter la petite malheureuse : « Tu veux bien venir avec moi, n'est-ce pas ? » A quoi, elle répond tout en larmes : « Je veux rester avec maman. » Prétention déraisonnable et d'ailleurs inutile. C'est la simplicité, l'espèce de bonhomie apportée dans toute cette affaire, qui en produit surtout l'horreur. *La Case de l'oncle Tom* ne renferme rien de plus poignant.

IV

Si le ministère sacré d'Higginson ne fut pas précisément ce que nous entendons par ce mot, il faut saluer en lui néanmoins un ardent missionnaire. Il travailla sans relâche pour la Société de secours aux émigrans, obstinée à coloniser le Kansas malgré les « ruffians de frontière. » On appelait ainsi les esclavagistes de l'autre côté du Missouri qui prétendaient empêcher l'établissement de la liberté sur un immense territoire vide, le Kansas; très illégalement ils s'efforçaient de leur côté d'y introduire l'esclavage. La querelle devint bientôt sanglante; les Yankees se portèrent avec ardeur au secours des premiers émigrans sortis du Massachusetts. Ce fut le prélude de la grande guerre, une sorte de répétition générale du drame qui allait suivre. Higginson partit comme agent du comité national au mois de septembre 1856, et ses expériences dans le Kansas furent des plus rudes. Il était là hors de toute loi humaine, au milieu d'une guérilla, désigné comme dangereux, menacé à chaque instant. Tous les étrangers de passage étaient sommés de voter pour les Missouriens, et on ne leur aurait pas demandé sur un autre ton la bourse ou la vie, les colons esclavagistes obtenant par tous les moyens une majorité écrasante, mais frauduleuse. Le sang coula dans les rues de Leavenworth où il allait prêcher la bonne cause.

Pendant son expédition du Kansas il fit connaissance avec le fameux John Brown qui, depuis 1852, préparait son insurrection. Ce fermier virginien avait rêvé de rassembler une armée d'esclaves évadés ou affranchis. Higginson trace de cette figure résolue, maigre et comme usée par l'action d'un feu intérieur, un portrait assez semblable à celui d'un covenantaire de Walter Scott. Tout fanatique que fût Brown, son langage était calme; chez lui rien de grossier; il possédait le sentiment religieux intense qui à lui seul est une distinction. Ses hommes étaient

assujettis à une sévère discipline. Dépourvu d'ambition personnelle, il était possédé en revanche d'une idée fixe, il croyait que Dieu avait créé les Monts Alleghanys de toute éternité pour servir de forteresse aux esclaves fugitifs. Ces montagnes, il les connaissait bien, ayant été jadis arpenteur; il connaissait des points où cent hommes auraient pu lutter contre mille. Pénétrer en Virginie avec quelques camarades, réunir les esclaves de bonne volonté, se laisser guider ensuite par les événemens, il ne voyait alors rien au delà, et cela suffit pour que des personnages tels que Théodore Parker, le docteur Howe, etc., le soutinssent de tout leur pouvoir, lui procurant de l'argent et des armes. Il va sans dire qu'ils ne se doutaient pas que leur protégé finirait par défier le gouvernement des États-Unis en s'emparant d'un arsenal afin d'armer les esclaves qui répondraient à son appel. A la tête de vingt-deux braves, le 16 octobre 1859, il s'empara de la ville de Harper's Ferry, et avec eux défendit l'arsenal contre les troupes envoyées pour le lui faire rendre, 1 500 miliciens, plus un détachement de marins de l'État, jusqu'à ce que tous les assiégés fussent tués ou blessés. L'intrépide capitaine qui, d'une main, tâtait le pouls d'un de ses fils expirant, tenait de l'autre son fusil et continuait à commander. Lui-même tomba criblé de blessures. Un tribunal de la Virginie le condamna à être pendu, sentence exécutée le 2 décembre 1859 à Charlestown.

Selon les différens points de vue des partis, l'aventure de John Brown est criminelle ou sublime. Au Nord, on vous parle de lui presque religieusement, comme d'un martyr; au Sud, c'est un bandit ou un fou. Le récit que Higginson intitule : *Une Visite à la famille de John Brown*, peut aider à résoudre le problème. Jamais il n'a rien écrit de plus ferme, de plus simple, ni de plus émouvant que ces pages arrachées à son journal toutes vivantes et palpitantes.

Un mois environ avant le supplice de Brown, il visita la famille de celui qu'il avait appelé son ami. Dans les mêmes montagnes où Washington voulait jadis en cas d'échec se réfugier avec l'armée américaine, la petite maison de bois, plantée au milieu des défrichemens, s'abritait derrière une palissade de souches d'arbres aux racines agressives. Pauvre demeure, sans autre beauté que celle de la nature environnante et avec un seul ornement, lugubre autant que bizarre, une vieille pierre funéraire toute moussue, non pas à plat pour marquer une tombe, mais appuyée

à la maison. Cette pierre, gravée au nom du capitaine John Brown, tué sous la Révolution, quatre-vingt-trois ans plus tôt, avait été apportée là par le petit-fils de ce patriote qui depuis y avait gravé un autre nom encore, celui d'un de ses fils, « tué à Osawatomie pour avoir adhéré à la cause de la liberté. » Brown ne voulait pas d'autre monument pour lui-même. « Aucun serment, dit le narrateur, ne fut jamais prêté sur cette pierre, mais le matin et à midi les fils partent travailler aux champs, ils passent devant elle, et son appel silencieux retentit dans leur cœur. Aussi, lorsque les aînés ont été sommés par le père de le rejoindre à Harper's Ferry, n'ont-ils pas hésité, quoique l'un d'eux se fût tout récemment marié. »

L'endroit est sauvage, froid, désolé; la neige y couvre la terre dès le 1er novembre; elle ne fond guère qu'au milieu de mai. La ferme produit peu, tout juste de quoi fournir à la famille le pain, les pommes de terre et le mouton. Rien n'est vendu que les quelques toisons de brebis qui peuvent rester, après qu'a été filée la laine nécessaire pour vêtir tant de monde. Pourquoi Brown a-t-il choisi une pareille résidence? Toujours pour « adhérer à la cause de la liberté. » Il a prévu le conflit inévitable et il a été le préparer dans le Kansas. Où trouver des hommes? Ses fils d'abord, élevés pour devenir soldats; en cherchant patiemment il en découvrit d'autres, des esclaves que stimulait le désir de délivrer une femme, des enfans, restés en captivité derrière eux.

La mise en scène est saisissante; sur le pas de cette porte que nous ouvre Thomas Higginson, nous avons comme lui le cœur serré. Que dira-t-il à ces gens qui peuvent à peine admettre le désastre annoncé, tant est forte leur confiance dans la justice de la cause qu'ils servent? Il est accueilli par la mère, une créature vaillante et résignée dont Brown a eu treize enfans; il en avait déjà sept d'un premier lit. Ses brus l'entourent; une seule a manqué de courage et au moment de l'appel a retenu son mari; les autres sont veuves.

— Mon mari, dit Mrs Brown, a toujours pensé qu'il était un instrument entre les mains de la Providence. Et je le crois aussi.

Elle approuvait le plan qui pendant vingt années avait été l'objet de toutes ses pensées, de toutes ses prières. Elle-même avait beaucoup prié, demandant qu'il fût tué plutôt que de tomber entre les mains des esclavagistes : — Mais, ajoute magnifique-

ment l'humble femme, je ne regrette plus rien à cause des belles paroles qu'il a pu prononcer pour la liberté. Même à présent il doit être content parce qu'il sait que la Providence réglera tout pour le mieux.

Dans cette famille où en quinze jours sont arrivés quatre messages de mort, sans parler de l'arrestation du père et du supplice ignominieux qui l'attend, on exerce l'hospitalité avec calme. Higginson doit le lendemain emmener la mère qui espère revoir une fois encore son mari, et, en grande hâte les jeunes femmes font les préparatifs nécessaires. Elles cousent autour de la table. On lui montre le daguerréotype d'un tout jeune homme, presque un adolescent, Olivier, un de ceux qui furent tués à Harper's Ferry. La veuve d'Olivier, une blonde de seize ans, travaille avec les autres, pas un muscle de son visage ne frémit, sa main ne tremble pas en tirant le fil. Et il n'y a là ni dureté, ni orgueil, ni espérance de gloire. Tout cela est étranger aux Brown. Leur état d'âme serait difficilement compris ailleurs qu'en pays de puritains. A propos d'eux, Higginson cite le mot de Carlyle à un Français auquel il expliquait la persécution subie par les covenantaires d'Écosse :

— Ces pauvres gens, monsieur, en appelaient...

— A la postérité, interrompt le Français.

— Point du tout, ils en appelaient au Dieu éternel.

Les Brown sont du même acabit. L'idée ne leur vient pas de demander à Higginson, le premier étranger qui soit entré chez eux depuis qu'y est tombée la foudre : — Que dit-on? Que pense-t-on?

Une seule question :

— Croyez-vous que la cause de la liberté gagne ou perde à sa mort?

Le mot de principes est celui qui revient le plus souvent dans la conversation. Les Brown croyaient leurs amis de Harper's Ferry invincibles, parce que ces gens-là avaient tous « des principes, » qu'ils s'efforçaient de bien vivre.

Chez eux absence complète de colère, d'esprit de vengeance. Higginson leur lit les journaux qu'il apporte et qui reproduisent l'interrogatoire avec les réponses si simples, si droites, quelquefois si fières, par exemple au juge qui demandait :

— Étiez-vous parti sous les auspices de la Société de secours aux émigrans?

— Non, monsieur, je suis parti sous les auspices de John Brown.

Enthousiasme des enfans en reconnaissant le ton de leur père : — Comme c'est bien lui !

L'histoire a enregistré les expressions frappantes de foi et de dévouement qui touchèrent les ennemis mêmes de l'accusé. Pour sa famille, rien n'est imprévu ni nouveau. Il parlait toujours ainsi.

Les souvenirs s'épanchent : Voilà les livres qu'il lisait... Voilà son portrait, ses lettres, celle qu'il écrivit la veille de la défaite à sa fille Annie âgée de seize ans, lui recommandant de devenir d'abord une sincère, humble et fervente chrétienne, et puis d'acquérir l'habitude des affaires... — Le vieux Puritain est là tout entier.

La dernière petite fille, cinq ans, apporte son trésor personnel, une Bible, sur le premier feuillet de laquelle une grosse écriture ferme, celle du père qu'elle n'a guère connu, car depuis sa naissance il travaille dans le Kansas, a tracé des conseils.

Brown fréquentait l'église presbytérienne, quoiqu'il regrettât d'y entendre trop rarement le ministre maudire l'esclavage. D'ailleurs, il détestait les phrases et les discours, étant convaincu de la nécessité de régler les questions d'une façon directe et d'appliquer pratiquement les théories. Ce fut ainsi qu'au dernier moment, il se passa de ses amis, les grands esprits de Boston, et prit à lui tout seul un arsenal. Sa famille le secondait de son mieux, se privant, jusqu'à la plus extrême pauvreté, laissant tout à « la cause. » Un des derniers soins de John Brown fut d'envoyer à sa femme quinze dollars pour payer ses contributions. Il n'y avait jamais un sou dans la maison, sauf une petite réserve pour les timbres-poste.

Le lendemain, dans le train du chemin de fer, un journal apprend à Mrs Brown l'arrêt fatal. Elle ne montre aucune faiblesse, courbe la tête seulement pendant quelques minutes et, quand elle la relève :

— J'ai eu treize enfans, il ne m'en reste que quatre, mais si je dois voir la ruine de ma maison, j'espère que la Providence en tirera quelque profit pour les malheureux esclaves.

Elle avait raison d'espérer; deux ans après le nom de son mari sonnait à coups redoublés dans le chant de guerre des soldats de l'Union marchant, à travers ces mêmes défilés de montagnes, vers le triomphe.

John Brown refusa de recevoir sa femme; il craignait de s'attendrir. Son dernier geste, en se rendant au gibet, fut pour baiser au front un petit esclave, comme s'il lui eût promis la délivrance de sa race.

Le supplice de John Brown fut, avec la publication de *la Case de l'oncle Tom*, ce qui mit le feu aux poudres depuis longtemps amoncelées et qui n'attendaient que l'étincelle

IV

Thomas Higginson, dès son enfance, avait été aventureux; rien ne l'attirait autant qu'un bel incendie; or jamais incendie n'eut plus de grandeur que la guerre où il se jeta, corps et âme, avec un entrain juvénile malgré ses trente-huit ans. On eût dit que l'esprit de son ami John Brown était entré en lui, car dès 1862, il renonça, non sans regrets, au grade acquis dans un régiment parfaitement discipliné, le 51e volontaires du Massachusetts, pour prendre le commandement du premier régiment noir. Nous touchons ici à la partie la plus glorieuse de la vie et de l'œuvre du colonel Higginson. Son livre, *Army life in a black regiment*, fut traduit, il y a plus de quinze ans, par Mme de Gasparin (1); c'est un journal, écrit heure par heure pour ainsi dire, le récit quotidien d'une féconde expérience, celle qui consistait à convertir les esclaves de la veille en soldats. Ce régiment de pionniers devait servir avec honneur pendant quatre ans; beaucoup d'autres furent formés à la suite, puisque près de 200 000 hommes de couleur marchèrent depuis dans la même voie, où le 1er volontaires de la Caroline du Sud leur avait d'abord frayé le passage.

Le colonel Higginson comprit qu'un problème immense, l'avenir de la race, rencontrerait sa solution sous le baptême du feu. Il fit cette chose assez rare de conformer ses actes à ses préceptes, bravant pour cela les critiques, les railleries de ceux-là mêmes qui servaient la même cause que lui, et assez peu rassuré pour sa part sur les résultats d'une audacieuse entreprise, car s'il avait pu constater des cas isolés de courage chez les noirs, rien ne lui avait encore prouvé leur persévérante énergie. N'importe, il alla de l'avant, soutenu par cette pensée, que lorsqu'une

(1) *Vie militaire dans un régiment noir.* Librairie Fischbacher.

cause est juste, le mal finit toujours par s'effacer devant le bien. Et rien n'est intéressant comme le spectacle des progrès graduels de ces grands enfans à qui deux mois d'éducation militaire suffirent pour devenir des hommes, le mousquet au poing. Il est vrai qu'une foi ardente les soutenait; c'est encore le meilleur stimulant comme aussi le meilleur préservatif moral.

Parmi les fragmens de prières prononcées tout haut dans le camp, il y a cette humble supplication :

Que, si je meurs à la gueule du canon, sur terre ou dans l'eau, je connaisse que Jésus est là et je n'aie pas peur.

De fait, qu'auraient-ils eu, la mort venue, à regretter en ce monde? Écoutez-les :

Ma femme est restée au pays de servitude, chaque soir mes petits demandent : « Où est le père? » Mais, quand je mourrai, lorsque le matin béni se lèvera, quand je serai dans la gloire, un pied sur la mer, un pied sur la terre, alors, ô Seigneur! je verrai ma femme et mes petits enfans!

Le chapelain se disait évangélisé par eux et ils s'intitulaient hardiment l'armée chrétienne. Très peu de cas de désertion, nous affirme Higginson, jamais de révolte, une indifférence stoïque à toutes les privations (la pire était, à leur gré, celle du tabac); une gaîté inaltérable et point d'ivrognerie, sauf exception rare; il est vrai que les officiers donnaient l'exemple de l'abstinence absolue de liqueurs fermentées et que jamais une goutte de whisky n'entra au camp. Leur plus grande crainte est d'être faits prisonniers, car ils savent que tout noir pris les armes à la main est d'avance condamné à être pendu comme félon. D'ailleurs les officiers qui ont accepté de se mettre à leur tête sont avertis qu'ils partageront le même sort; tous se battent pour ainsi dire la corde au cou, et les nègres sont très fiers au fond de cette égalité devant l'ignominie du supplice promis.

Un général à qui l'on demandait son avis à leur sujet, répondit : « Humains, ils sont intensément humains... » Et les beaux traits ne manquent pas pour prouver que l'humanité noire, si elle est moins développée, n'est pas plus méprisable que l'humanité blanche. Celui-ci reste toute une nuit en faction, une chevrotine dans l'omoplate, craignant d'être porté sur la liste des invalides; celui-là, avec le poumon perforé, ne prononce qu'un mot : — *Cunnel* (le colonel) est-il sauf? — Un troisième, mor-

tellement atteint, parle du combat tandis qu'on le panse (ils sont tous grands discoureurs) et proclame à sa façon qu'il aime mieux la liberté que la vie.

A noter aussi le calme du vaillant caporal Robert Sutton devant son ancienne maîtresse, la dame d'une plantation du Sud, qui, réquisitionnée, se redresse devant lui en disant :

— Ça? ça s'appelait Bob.

Sans que Bob, soudain rejeté à son rang d'autrefois, réponde autrement qu'en disant au colonel avec le salut militaire :

— Voulez-vous voir le cachot des esclaves? J'ai la clef.

En cas d'expédition périlleuse, il faut souvent éliminer des volontaires, mais on n'a jamais à en chercher; éclaireurs émérites, ils connaissent les localités, sont aptes aux services les plus divers et savent se retourner avec une curieuse rapidité d'action. Higginson n'en fait pas des saints; il dénonce leurs faiblesses; au camp il était harcelé de demandes de permission dont le motif était toujours le même : — Voir ma femme. — A son grand étonnement l'un de ceux qui avaient témoigné le plus d'exigences sous ce rapport sollicita une nouvelle permission : — Pour aller me marier, *cunnel.* — Et il découvrit qu'un homme pouvait avoir deux ou trois femmes ou davantage, éparpillées sur plusieurs plantations, mais le lien conjugal n'en existait pas moins; les « femmes au large » avaient qualité d'épouse comme la première et toute autre association passait pour un legs pernicieux « du temps des maîtres. » L'absence de haine envers leurs maîtres, même envers ceux qui les avaient le plus maltraités, était touchante; ils ne détestaient que la servitude. Et à l'occasion ils montraient de la fierté, par exemple lorsque après la guerre on les vit refuser la paye honteusement réduite par les politiciens du Congrès, et répondre : « Nous nous sommes donnés au gouvernement. »

Chose curieuse, aussitôt capturés ces hommes rentraient soudain dans leur peau d'esclave, craintifs, abjects, mais il faut les voir affranchis ou travaillant à le devenir. L'audacieux mouvement de Sherman vers l'Océan, nous dit le colonel Higginson, décida de l'écrasement de la confédération, et Port-Royal formait l'objectif du général; les troupes nègres en occupaient le territoire. Après la gloire de celui qui opéra cette marche fameuse, se place l'honneur du régiment qui, ayant enfoncé la porte, la tint ouverte devant le vainqueur.

V

Ce furent deux belles années dans la vie de Thomas Higginson que ces deux années de vie militaire. Les suites d'une blessure l'obligèrent à quitter le service. Retenu par la santé, toujours menacée, de sa femme à Newport dont il a donné des descriptions charmantes dans *Oldport Days* (les Jours d'Oldport), il revint à ses livres avec délices, traduisant Épictète, qui lui aussi fut esclave, les sonnets de Pétrarque, des poésies de Rückert ou du Camoens, et répandant des essais sur toutes les questions qui, au cours des événemens, s'imposaient à sa pensée. Celui qu'il intitula, par exemple, *Saints and their bodies* (les Saints et leurs corps), ne contribua pas médiocrement à la propagation des exercices athlétiques dans son pays. La vigueur physique et la perfection spirituelle lui paraissent tout à fait compatibles; il ne manque jamais l'occasion d'opposer victorieusement les sports à un certain ascétisme qui les réprouve.

De ses tentatives dans le roman, il n'y a pas grand bien à dire, quoique la nouvelle, *The Monarch of dreams*, soit curieuse; c'est l'histoire d'un homme qui, après avoir entrepris de diriger ses rêves et de les provoquer à volonté, est à la fin terrassé par eux pour ainsi dire, enveloppé de leurs mailles irrésistibles, jusqu'à devenir incapable d'action. Ce récit lui fut inspiré par les expériences dangereuses qu'il fit de l'opium alors qu'à l'université il lisait *les Confessions* de Quincey, en étudiant la théologie. Son but était, paraît-il, de stimuler son imagination. Il n'y parvint pas, à en juger par *Malbone*, où les événemens les plus invraisemblables, quoique vrais, l'auteur nous l'affirme, sont accumulés autour d'un personnage déplaisant qu'on dirait inspiré par les héros fatalement pervers d'Eugène Suë. Higginson déclare cependant l'avoir connu et avoir subi le charme de son extraordinaire beauté, de ses dons intellectuels merveilleux, mais peu importe que la figure soit réelle si nous ne la sentons pas vivre.

En revanche ses portraits de Contemporains sont d'une ressemblance de détails très attachante. Même quand il ne nous apprend sur eux rien de bien nouveau, il nous donne l'impression de les aborder dans une intimité plus étroite, il nous les fait voir comme il les vit lui-même, en voisin, en ami.

Certes nous savions déjà qu'Emerson avait fait l'éducation de l'esprit public de son temps, établi des relations originales, directes et familières, entre l'homme et l'univers, créé une poésie et une philosophie d'intuition; les paroles : « Bâtissez-vous à vous-même votre propre monde, » ont longuement retenti jusqu'en Europe; mais nous connaissions beaucoup moins les défauts de sa critique, son horreur de la mesure et de la correction françaises, ses préventions contre le grand romancier Hawthorne et l'étonnant paradoxe sur Shelley qu'il formula ainsi : « Bien que d'un esprit uniformément poétique, il ne fut jamais poète. » Poète, Emerson l'était assurément beaucoup plus que philosophe, « s'étant borné en fait de philosophie à prononcer, assis sous les platanes, des aphorismes admirables et profonds, sans même les relier entre eux par le fil très vague de la méthode socratique. » L'absence de système et l'intégrité de nature expliquent la liaison fraternelle de cet être transcendant « de pur sang bramine » avec Alcott, l'ancien colporteur, devenu chef d'une colonie de communistes, puis d'une école d'été de philosophie, cette école de Concord dont j'ai vu les débris puérils, semblables à ceux d'un pavillon rustique, et où il y avait, dit plaisamment Higginson, beaucoup d'été, un brin de philosophie et fort peu d'école. Tout en rendant justice à l'activité morale persistante de cet honnête Alcott, trop prompt à s'enthousiasmer pour tout ce qui offrait une apparence d'originalité vraie ou fausse, et qu'on présentait généralement aux étrangers comme le Platon de l'Amérique, il raille un peu son attitude de belle âme et le traite sans façon d'innocent charlatan.

Whittier, « le poète lauréat populaire de l'Amérique, » nous apparaît timide et sourd, célibataire ingénu, resté quaker par la coupe de ses habits et l'habitude du tutoiement, pénétré de cette noblesse spirituelle que les compagnons de William Penn léguèrent à leurs descendans, fermement attaché au sol, trouvant sans voyager des inspirations très neuves, chantre de la liberté avant tout, mais aussi du passé déjà légendaire de sa Nouvelle-Angleterre natale, où les matériaux poétiques ne manquent pas plus qu'à l'Écosse elle-même.

Pour Walt Whitman, Higginson est sévère, quoiqu'il trouve excessive l'accusation de priapisme prononcée contre lui par le chaste Emerson. « Sans doute, dit-il, on ne pourra jamais le classer parmi les hommes enivrés de divin, mais il se grisa cer-

tainement à souhait de deux puissans breuvages : lui-même et son pays. » Ce qui choque le colonel, c'est que ce géant débonnaire dont il a pensé, à première vue, que cela ferait un beau soldat, n'ait connu la guerre que dans les ambulances et ait célébré les roulemens du tambour sans y jamais répondre personnellement. De même l'auteur des *Chants Démocratiques*, ami des ouvriers, préconiseur des masses laborieuses, a déifié le travail, sans avoir jamais réellement travaillé. Il s'est posé en brutal, en sauvage, et c'était au fond le moins simple, le moins naïf des poètes américains, un dandy! N'y a-t-il pas beaucoup d'affectation en effet dans l'emploi perpétuel d'expressions étrangères, souvent placées mal à propos dans ses vers? Le grand succès de Whitman a été hors de chez lui, en Angleterre surtout, où ses œuvres parurent d'abord, expurgées, par parenthèse, « de manière à le montrer décemment vêtu et dans son bon sens. » Nous tous qui avons exalté le génie de Whitman, nous ne pouvons, étant étrangers, nous rendre compte de ce qu'il y a d'artificiel en lui. Du reste Higginson ne lui refuse pas, — ce serait impossible, — quelques-uns des élémens les plus hauts de la nature poétique, l'œil pénétrant, la sympathie prompte, une touche vigoureuse, une imagination débordante, quelque chose des richesses mêlées de Victor Hugo, avec « le même désir large, vague et indolent de bonheur pour la race humaine, » mais il n'a ni sa puissance structurale, ni son instinct dramatique, ni le don de condensation.

Sur une stèle brisée, Higginson inscrit les mérites longtemps méconnus du délicieux joueur de flûte, Sidney Lanier, arrêté à mi-chemin entre la poésie et la musique. Il nous initie aux procédés de travail et à la vie de famille du taciturne et génial Hawthorne; et il n'y a pas que des hommes de lettres dans cette galerie de contemporains où figurent aussi des contemporaines : Helen Jackson, la poétesse, la romancière, l'amie des Indiens dont elle défendit les droits; Lydia-Maria Child, la courageuse femme, qui demanda comme une grâce d'aller soigner dans sa prison John Brown, blessé et condamné à mort. Au cours de la très remarquable étude sur le général Grant, je relève les passages suivans qui indiquent combien ce qu'on appelle l'esprit militaire diffère des deux côtés de l'Atlantique :

« L'instinct républicain est infiniment plus fort chez nous qu'aucun sentiment professionnel... Grant, élevé pour la carrière

des armes, ne considéra jamais les choses purement et simplement au point de vue du soldat. Ce fut la clef de ses succès militaires, — le temps, le lieu, les combattans étant ce qu'ils étaient, — et cela explique l'empressement avec lequel tous ceux qui, ainsi que lui, avaient bien servi la patrie, déposèrent les armes. Le moment critique était pourtant venu, à en croire l'Europe; enfin, l'homme à cheval, si souvent prophétisé comme l'instrument fatal de la Providence, allait amener cette turbulente république au rang des nations qui obéissent... Et il se trouva au contraire que le vieil Israël Putnam, du temps de l'indépendance, galopant en manches de chemise à la bataille de Bunker Hill, n'était ni plus ni moins dangereux pour la liberté des États-Unis que cet homme à cheval qui s'appelait Grant.

« Les titres de Grant à une gloire durable furent ceux-ci : D'abord il commanda les plus grandes armées qu'ait jamais vues le monde civilisé; avec ces armées il sauva l'intégrité de la nation américaine. Il fit cela par sa propre initiative, réunissant rarement un conseil de guerre et différant presque toujours d'opinion avec lui quand il le convoquait. Il agit en toute circonstance par devoir et jamais par gloriole, en citoyen beaucoup plus encore qu'en soldat; comme il l'expliquait à Bismarck, il fut avant tout le cultivateur, l'homme des champs. Frappé par les plus grands revers personnels, il montra jusqu'au bout les mêmes qualités robustes. En écrivant ses Mémoires, Grant fut simple et sincère sur tout ce qui le concernait, juste et loyal à l'égard de ses adversaires, en vertu de quoi il légua au monde l'autobiographie militaire la plus intéressante qui se soit produite depuis les Commentaires de César. »

Nous verrons, en suivant Higginson à travers ses voyages, s'il apporte dans le jugement sur ses contemporains étrangers autant de perspicacité que dans l'appréciation de ses compatriotes.

VI

Un Américain représentatif est tenu d'avoir voyagé, tout en habitant le plus souvent son pays où des tâches multiples le retiennent. Higginson visita donc à deux reprises, en 1872 et en 1878, l'Angleterre et la France. Ce furent de tardifs pèlerinages. Il avait quarante-huit ans lorsque pour la première fois il aborda la patrie de ses ancêtres. Déjà il croyait la connaître,

car il avait eu l'occasion de rencontrer beaucoup d'Anglais à Cambridge; les plus distingués d'allure et de manières parmi eux ne lui avaient pas paru supérieurs à certains gentlemen de Boston, de Philadelphie ou de la Virginie, et il devait garder cette impression après les avoir vus chez eux, tout en constatant d'autre part que le sang latin produit souvent, même aux derniers rangs de la société, des types d'élégance dont on ne trouverait pas l'équivalent dans la race saxonne. A Newport affluaient des étrangers de tous pays, des souverains parmi eux, l'empereur du Brésil et sa femme, une Bourbon. « En réfléchissant à ce que ce nom avait signifié pendant des siècles d'obscurantisme et de tyrannie, je fus tout saisi de penser que je me trouvais assis sur le même canapé qu'une de ses représentantes, causant tranquillement avec elle. »

Ici le Huron (comme l'entend Voltaire) montre le bout de l'oreille. Il y a quelquefois un « ingénu » chez Thomas Higginson et plus souvent encore un provincial. Je sais bien que de ce provincialisme il se vante volontiers, sous prétexte que le provincialisme américain, qui est du patriotisme local, n'a aucun rapport avec celui qui peut exister dans la petite ville française, un Tarascon imaginaire, où le notaire, le médecin et quelques petits rentiers se livrent quotidiennement au commérage en même temps qu'à la partie de dominos. La ville de province américaine du même rang n'est peut-être pas plus grande, mais elle a déjà ses écoles et sa bibliothèque publique, elle aspire à un musée, à un conservatoire. Confondre ces deux extrêmes, c'est comme si l'on confondait l'enfance du nouveau-né et celle du vieillard, l'une représentant toutes les promesses et l'autre une parfaite décrépitude. Eh bien ! n'en déplaise à M. Higginson, il témoigne du provincialisme de Tarascon, tout autant que d'aucun autre, lorsque, au début de ses impressions sur « Londres littéraire, » il écrit: « Mon premier devoir en arrivant fut de vérifier ma position et de découvrir ce qu'on pensait de nous. »

Presque tous ses arrêts sont fondés en effet sur ce que tel ou tel pense des Américains; Tennyson les redoute, il les trouve envahissans; aussi est-il présenté sous un aspect peu sympathique et même un peu ridicule, avec la négligence affectée de ses vêtemens et de sa barbe qui lui donnent l'air d'un bandit corse, tenant fort à la flatterie sans mélange et considérant

comme le trait capital du caractère d'un homme qu'il aime ou non les poèmes de Tennyson. Carlyle s'intéresse à la classe de couleur, comme aussi Darwin qui, en outre, fait cas des facéties de Mark Twain; le voyageur rend donc pleine et entière justice à ces deux grands esprits. La maison de Rossetti, où Walt Whitman et même Joaquin Miller sont en faveur, lui paraît la plus agréable de Londres. En revanche Matthew Arnold est traité de haut pour avoir nié l'existence d'une presse américaine distincte de la presse anglaise et avoir mesuré à l'aune de sa critique la grande figure d'Emerson. Higginson est évidemment piqué de l'ignorance sur tous les sujets américains de beaucoup de dames anglaises. Il est vrai que cette ignorance ressemble fort à de l'impertinence quand l'une d'elles lui demande si réellement les Américains, en s'adressant à un nouveau venu dans leur pays, l'appellent toujours « étranger. » Une autre s'écrie : — Vous ne voudrez pourtant pas nous faire accroire que vous soyez content d'être Américain. Vous en prenez votre parti parce que vous ne pouvez faire autrement, voilà tout. — Chez Froude l'historien, sa femme et sa belle-sœur n'en croient pas leurs yeux lorsqu'elles sont forcées de reconnaître en lui l'Américain annoncé. — Elles s'attendaient sans doute, dit-il en riant du bout des lèvres, à me voir débarquer en peinture de guerre, le tomahawk à la main.

Cependant les Américains munis de lettres d'introduction sont bien reçus; on regrette seulement de ne pas trouver à quelques-uns plus de couleur locale. De même pour les livres d'Amérique agréés avec un certain empressement quand ils se présentent à la manière du clown en exécutant une culbute, mais auxquels on ne veut trouver d'autre mérite que celui de l'inattendu : l'Indien de Cooper, le nègre de Mrs Stowe, le joueur de Bret Harte, le portefaix de Whitman, à la bonne heure ! Leur succès peut de quelque façon rivaliser avec celui de Buffalo Bill ! En vérité, devant une pareille étroitesse il semble absurde de priser les arrêts d'une nation étrangère comme s'il s'agissait d'une espèce de postérité contemporaine. L'Amérique a pourtant ce grand tort, mais pour sa part Higginson n'est nullement disposé à s'incliner devant personne, lui qui a connu Emerson, Hawthorne et Parker ! Avec amertume il rappelle les injustices de l'Angleterre envers son ancienne colonie à laquelle si longtemps elle reprocha de tolérer l'esclavage, et qu'elle blâma ensuite de

l'avoir aboli. Ces injures d'ailleurs ont du bon. Elles *décolonisent* de plus en plus les États-Unis.

L'un des souvenirs les meilleurs qu'ait gardés Higginson de son séjour en Angleterre paraît être pour le cardinal Manning rencontré dans un meeting relatif au régime des prisons : « Le type par excellence de l'ecclésiastique : tout chez lui, jusqu'à la forme de la tête marquait le développement de cette fonction,... le front noble, la joue mince et ascétique d'un homme chez qui tout ce qui n'appartient pas aux sphères supérieures de la pensée et de l'action est visiblement retranché ; la bouche d'une mobilité singulière, la voix séduisante, persuasive au suprême degré. Son accent n'avait rien de spécialement anglais. On eût pu le prendre pour un Américain, ou pour un Français, pour un Italien ou même pour un Allemand très cultivé. Je sentis que j'avais devant moi un homme du monde dans le sens le plus élevé du mot, ou plutôt un homme de tous les mondes... Ses convictions étaient larges et humaines, il les exprimait avec une courtoisie à la fois généreuse et dominatrice qui désarmait l'opposition. Plus tard en lisant ses Mémoires, je vis quelles limites avaient dû lui imposer son tempérament et son éducation, mais sa merveilleuse carrière d'influence en Angleterre me fut suffisamment expliquée par ce discours unique au congrès des prisons. Si j'avais à prononcer une apologie de l'Église catholique, l'argument le plus fort, à mon avis, serait le pouvoir qu'elle possède de développer et d'exalter au premier rang un homme tel que celui-ci. L'individu que je placerais auprès de lui, et peut-être même au-dessus, est un prêtre français rencontré par hasard dans une des grandes cathédrales du continent, et dont je ne sais même pas le nom, mais dont le visage, la voix, les manières m'ont laissé une impression si profonde, que si je m'éveillais un matin avec le fardeau de quelque grand crime, je voudrais traverser l'Océan pour le lui confesser. »

La reine a produit aussi beaucoup d'effet sur Higginson. Il la voit passer à Aldershot une revue de 16 000 hommes et reconnaît en elle une réelle majesté, tandis que les soldats lui présentent les armes et qu'éclate le *God save the queen*.

« Elle est petite, forte, avec un visage lourd qui n'est pas absolument agréable, mais malgré cela elle a une grande dignité d'attitude... On sent qu'elle tient ses prérogatives d'une main ferme. Je ne suis nulle part aussi ardemment républicain qu'en

Angleterre ; cependant on éprouve une certaine satisfaction, après la si longue subordination des femmes, à se dire que la première monarchie du monde reçoit les ordres de l'une d'elles. Rarement est-il arrivé qu'un seul souverain ait, par la prolongation d'un règne pacifique, influencé l'histoire de l'humanité comme le fit Victoria. »

Ces réflexions sont curieuses à lire aujourd'hui ! Mais en 1878, les radicaux eux-mêmes étaient persuadés que cette forte influence personnelle de la Reine ne faiblirait pas. Vu l'état actuel de l'opinion publique, nous dit Higginson, le trône d'Angleterre convient admirablement à une femme.

Il pourrait ajouter que partout les reines sont en notre siècle, si dur pourtant, et peut-être à cause de cette dureté même, entourées d'un dévouement chevaleresque, le respect naturellement dû à la femme se mêlant à celui qu'exige la souveraine. Peut-être la monarchie est-elle destinée à refleurir et à se fortifier sous une forme féminine qui sera comme le symbole de la toute-puissante faiblesse. Les larmes versées par tout un peuple aux obsèques de la vieille reine Victoria, l'enthousiasme non moins général soulevé par le mariage de la jeune reine de Hollande sont là pour le faire supposer. En 1878, comme Higginson demandait à un officier de haut rang si l'Angleterre ne deviendrait jamais une république, celui-ci répondit que ce serait impossible tant qu'existerait la reine. Mais après... Si un certain petit-fils de la reine qui pratique des théories déclarées d'absolutisme prenait trop d'influence sur son cousin, l'Angleterre regimberait contre un pareil traitement et entre deux maux préférerait encore la république dont en principe elle ne veut pas. C'est tout l'espoir qui reste au républicain Higginson. Il raconte avec un grain de malice qu'à cette revue d'Aldershot, la poulie qui devait hisser et faire flotter aux vents le drapeau britannique au-dessus du pavillon de la Reine refusa de fonctionner : « On est sous la menace, dit-il, d'une guerre avec la Russie (13 mai 1878) et plus le drapeau météore de l'Angleterre est bruyamment chanté, plus il est embarrassant de voir ce météore descendre au lieu de monter. Le même incident survint pour le drapeau de Charles Ier quand il fut levé une première fois à Nottingham en 1642... » Quant à la revue, on ne vit jamais de plus éblouissans uniformes, de plus beaux chevaux que ceux de ces seize mille boys imberbes et bien nourris, mais ils ont un peu l'air

de jouer au soldat, c'est du moins l'avis du colonel du 1er Caroline-Sud qui déclare qu'une seule compagnie de soldats bronzés et en guenilles, tels qu'il en a connus sous le gros bleu moins tapageur que cette écarlate, lui imposerait tout autrement. Le spectacle est sans reproche, mais l'intérêt moral manque. La guerre contre les Boers prête une certaine valeur à ces notes qui datent de plus de vingt ans.

De celles qu'il a prises à Paris, je me bornerai à citer, sans commentaires, les fragmens épars qui suivent :

Au théâtre des Folies-Marigny, le centenaire de Voltaire :

« Pour la première fois j'entendais des orateurs français et, tout en connaissant les ressources de la langue et la puissance de sympathie de la race, je n'étais pas préparé à les voir se produire aussi magnifiquement dans une assemblée publique. L'appréciation de l'éloquence propre à tous les Français atteint à la hauteur de notre plus grand enthousiasme, sauf que les applaudissemens s'adressent à la forme autant qu'au fond et sont produits par les mains seulement, jamais par les pieds. L'aspect même du public était le plus remarquable que j'eusse encore vu... Rien que des hommes et tous d'une apparence singulièrement pensive et distinguée, une assemblée supérieure au Parlement ou au Congrès par l'air intelligent. Quelques-uns, très peu, portaient la blouse de l'ouvrier, et le bruit de conversations aurait fait croire à une querelle violente, mais il n'en était rien; on causait de très bonne humeur... »

Victor Hugo fait son entrée au milieu des acclamations; il s'assoit au-dessous du buste enguirlandé de Voltaire, et M. Spuller prend la parole. M. Spuller est un bel homme qui a un peu l'air anglais; une de ses mains est posée sur la table, l'autre fait le devoir de deux ou même d'une douzaine de mains d'après l'habitude de sa race. Chacune de ses phrases est ponctuée de bravos, d'exclamations admiratives, de : Oh ! oh ! oh ! qui indiquent une profonde jouissance littéraire.

L'enthousiasme augmente encore quand M. Émile Deschanel, dont Higginson connaît le livre sur Aristophane, établit un parallèle entre la carrière de Victor Hugo et celle de Voltaire, en abordant avec tact, lorsqu'il parle de ce dernier, un point dangereux; sans doute la *Pucelle* est un livre condamnable, mais du moins Voltaire admet que Jeanne d'Arc sauva la France et le clergé qui eut ses torts envers l'héroïne, — car enfin, qui est-ce qui l'a

brûlée? — n'a vraiment rien à dire contre lui. Du discours de Victor Hugo, Higginson ne donne pour ainsi dire que la pantomime. Debout, derrière deux candélabres à six branches, il lit sans lunettes des pages immenses de très grosse écriture, il fait beaucoup de gestes et, dans les momens de passion, agite son bras au-dessus de sa tête, les doigts écartés et tremblans. Parfois il se frappe la tête comme pour arracher ses cheveux blancs et cela ne semble pas trop mélodramatique. Sa voix est vigoureuse, mais quelque défaut de prononciation empêche qu'on l'entende aussi bien que les autres... (Louis Blanc est l'orateur français que Higginson entend le mieux; Charles Blanc celui qu'il entend le moins.)

« La partie la plus frappante du discours de Victor Hugo fut, selon moi, sa défense du sourire de Voltaire et, à propos de l'Exposition, son appel à la paix internationale... Jamais plus puissante peinture ne fut faite de ce *champ de bataille* de l'Exposition. »

A la fin de la réunion, il n'y eut pas de musique, ce qui étonne l'étranger. Il assista au départ triomphal de Hugo.

« C'était le jour de l'Ascension, et çà et là nous rencontrâmes des groupes de petites filles en robes blanches à qui l'on apprend peut-être encore à frissonner au nom de Voltaire ou même de Victor Hugo. »

A dîner Louis Blanc lui raconte sur la révolution de 1848 force anecdotes. Il affirme n'avoir jamais cru complètement aux ateliers nationaux; les ateliers avaient été placés entre ses mains par un rival qui leur voulait du mal et à lui aussi. Très gai, facétieux même, lors de leur première rencontre, Louis Blanc se montre une autre fois sous un aspect très différent; il dit avec tristesse que la France n'est une république que de nom, qu'elle a des institutions et des traditions monarchiques avec une constitution bien faite pour les rendre perpétuelles. Louis Blanc ne trouve pas que le nom de grand homme puisse s'appliquer à Lamartine. Il estime même que Lamartine fit du tort à la république par sa déférence envers la bourgeoisie. L'histoire du drapeau tricolore substitué au drapeau rouge est absurde. Le drapeau rouge ne symbolisait rien de sanguinaire, mais au contraire l'ordre et l'unité; c'était la vieille oriflamme, le drapeau de Jeanne d'Arc... « Après dîner on joua *la Marseillaise* au piano, puis *la Carmagnole*, formidable et douloureuse comme la guil-

lotine elle-même. Étranges, ces souvenirs du passé, en présence de cette admirable ville, sans cesse embellie par le percement de nouvelles avenues.

Un bal d'étudians : les jeunes filles sont assez modestement mises; leurs cavaliers dansent avec cette grâce et cette agilité merveilleuse qui n'appartiennent qu'aux jeunes Français. »

A la Chambre : Higginson est placé parmi les membres du corps diplomatique. Il remarque que quelques députés écrivent des lettres, mais il ne voit pas de journaux. Le bruit est égal à celui qu'on entend au Congrès à Washington, sauf qu'on ne bat pas des mains pour appeler les pages. Quand les députés s'excitent on se croirait dans la cage des lions.

Le président sonne, et rétablit le calme; s'il mettait son chapeau la séance serait suspendue. Tout cet orage est provoqué par le général Borel, un gros homme, à face rouge, toujours à moitié ivre, assurent les radicaux, qui se tient les bras croisés, prêt, dirait-on, pour un coup d'État. A première vue on découvre combien plus profondes qu'en Amérique sont en France les différences entre les partis puisqu'elles concernent ouvertement l'existence même de la république. Il n'y a pas de femmes à la Chambre, même comme spectatrices, mais elles peuvent bien être cachées quelque part. Higginson est surpris de voir les femmes tellement moins au courant des affaires politiques et de tout en général que les hommes. Dans une crémerie où il a pris un bol de « bouillon bourgeois, » à vingt-cinq centimes, la femme qui le servait lui a demandé si l'on parle allemand en Amérique, tandis que son mari connaissait l'histoire de Christophe Colomb, quoiqu'il fût en blouse...

J'en resterai là, sans suivre M. Higginson à la fête donnée au Cirque américain en l'honneur de Jean-Jacques, ni au banquet qui a lieu à Belleville pour célébrer la prise de la Bastille et où le général de Wimpffen reçoit une chaleureuse ovation; on lui sait gré apparemment d'être venu, car depuis la Commune, l'armée française est tout entière du côté des conservateurs...

Ce qui précède suffit, il me semble, pour édifier le lecteur sur l'incertitude des jugemens du Nouveau monde à notre égard. Sans doute, les nôtres, quand il s'agit de lui, laissent bien souvent à désirer, mais pourquoi nous reprocher l'erreur de Voltaire démolissant Shakspeare, quand Racine n'est compris nulle part en pays anglo-saxon? Pourquoi relever dans le dictionnaire

de Larousse une coquille qui fait d'Emerson Emerton, et qui change Lowell en Biglow sous prétexte qu'il est l'auteur des *Biglow Papers*, quand ailleurs des écrivains distingués que je ne nommerai pas (Higginson n'est point du nombre) transforment La Bruyère en Bruyère, La Rochefoucauld en Rochefoucauld, celui-ci affublant d'une particule Edgar Quinet que celui-là retire à Mme de Pompadour? Ce que l'on pourrait plus facilement faire remarquer, en mesurant avec Higginson le *Niveau cosmopolite dans l'équation de la gloire*, c'est la trop grande promptitude qu'apportent nos revues et nos journaux à découvrir et à prôner des écrivains étrangers, souvent inférieurs peut-être à tels écrivains français dont la critique laisse passer les noms inaperçus. Nous montrons un engouement excessif pour les produits qui ne sont pas de chez nous, mais ce n'est pas, semble-t-il, à l'étranger de s'en plaindre. Il pourrait se rappeler d'autre part qu'au milieu de beaucoup de jugemens superficiels et même d'erreurs, Philarète Chasles fut le premier à éveiller un vif intérêt pour les diverses littératures des deux mondes telles qu'elles se manifestèrent de 1830 à 1848. Et depuis, combien eut-il d'imitateurs, dépassés tous par Émile Montégut à qui l'Amérique doit, sans y attacher assez de prix, d'avoir introduit et fait goûter en France Emerson, Longfellow, l'intraduisible Hawthorne! Plût au ciel que les auteurs français trouvassent hors de chez eux des critiques aussi pénétrans! Dans son pays même, l'auteur du *Blithedale Romance* ne rencontra jamais à un plus haut degré l'intelligence profonde et subtile de son œuvre (1). Après cela, libre à M. Higginson de nous répondre ce que répondit jadis un sénateur de Litchfield (Connecticut) à l'ambassadeur d'Angleterre qui vantait la beauté d'une dame américaine, disant qu'elle serait admirée à Saint-James : « Monsieur, elle est admirée même à Litchfield. » Mais ce sera encore un peu de provincialisme et non pas du meilleur.

VII

Critique littéraire à part, le colonel Higginson est sympathique à la France, et il l'estimerait d'autant plus depuis que le mouvement féministe y sévit, car le sujet qui, après l'émanci-

(1) *Un Roman Socialiste, Revue* du 1er décembre 1852; — *Un Romancier pessimiste*, 1er août 1860.

pation de l'esclave, lui tint le plus au cœur fut l'émancipation de la femme. Les essais qui composent le volume intitulé *les Femmes et l'Alphabet* (1) commencèrent à paraître en 1859, et ils n'ont certainement pas nui à la conquête des droits nombreux que les Américaines se sont assurés depuis une quarantaine d'années. On prétend que ce fut la lecture du premier de ces essais : *Les femmes doivent-elles, oui ou non, apprendre l'alphabet ?* qui décida de la fondation du fameux collège de Smith. Cet essai avait été inspiré à Higginson par un amusant pamphlet qui parut à Paris en 1801 : *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*. Sous une forme paradoxale, la petite brochure française touchait au fond même du problème.

Tout est là : les femmes doivent-elles être autorisées à apprendre leurs lettres? Oui? Eh bien! en ce cas, elles doivent apprendre le reste, ne pouvant être que sujettes ou égales de l'homme; il n'y a pas de milieu. Les Chinois sont beaucoup plus logiques que nous; ils décrètent que, pour les hommes, la vertu consiste à cultiver la science, tandis que, pour les femmes, renoncer à la science est une vertu. En réalité les limites propres à chacun des deux sexes sont tracées nettement par la nature; qu'on écarte donc une bonne fois les obstacles légaux et conventionnels; ils empêchent la femme de déterminer elle-même le point précis où elle s'arrêtera. La maternité, ce sanctuaire fermé à l'homme, implique chez elle une sensitivité morale et physique, qui n'est pas de la faiblesse, puisqu'elle prête en certains cas des forces extraordinaires, une sensitivité qui se révèle à travers toute la carrière de la femme et est comme la rançon de joies divines qu'elle est seule aussi à goûter. Mais combien de qualités les deux sexes ont-ils d'ailleurs en commun, et Higginson soutient qu'il n'y a pas une vertu appartenant à l'un qui ne puisse faire honneur à l'autre : « Dès leur enfance, garçons et filles ont besoin de s'entr'aider; la coéducation est un stimulant utile à celles-ci, une contrainte précieuse pour ceux-là. Le préjugé qui s'y oppose, sous prétexte que les hommes doivent devenir tout cerveau et les femmes rester tout cœur, est l'un des plus faux et des plus dangereux qui existent. Ayons confiance dans la femme religieuse et pure; il n'y a pas de danger qu'elle se *dé-*

(1) *Women and the Alphabet*, 1 vol.

sexualise tant que l'œil de Dieu veillera sur elle ; laissons-la voter, de même que nous lui laissons prendre la parole dans une assemblée publique, ou enseigner la géométrie et le latin dans une école mixte ; la meilleure préparation à la liberté, c'est la liberté. Son éducation se fera par les droits mêmes qui lui seront donnés. Le bon sens, l'exactitude, l'intelligence et le goût de l'administration qu'elle apporte dans son ménage, elle les apportera dans ce nouveau rôle auquel la prépare depuis trente ans la campagne du suffrage menée aux États-Unis par des femmes de premier ordre et par beaucoup d'hommes éminens, avec elles, par des hommes qui croient que l'expérience d'une république modèle aura plus de chances de réussir quand une moitié de la race ne sera plus tenue à l'écart des affaires. »

Higginson espère que les tendances morales de la femme feront triompher les grandes causes de la tempérance et de la paix ; toutefois il ne répond de rien, ne revendiquant pas pour sa cliente les droits de citoyen parce qu'elle est un ange : il lui suffit qu'elle soit un être humain. Jamais il n'a cessé de plaider la cause des femmes. Il se fait leur avocat, à toutes les époques de l'histoire ; la Fronde le séduit parce qu'elle fut la Guerre des Dames, de Dames pour lesquelles son admiration dépasse en chaleur celle de Cousin ; les campagnes de la Grande Mademoiselle (1) sont qualifiées par lui de fil d'or dans la tapisserie somptueuse d'écarlate et de pourpre qui représente le siècle de Louis XIV ; il réhabilite, sans hésiter, Sapho et son école de science dont cette mauvaise langue de Voltaire voulut faire une école de vice, comparant cette école indignement calomniée aux classes que Margaret Fuller ouvrit aux jeunes filles de Boston. Les déesses grecques « ces grandes femmes idéales du ciel » l'ont pour fervent adorateur, et il accorde une place parmi elles à la Demeter transformée, à la Vierge Mère, avec une condescendance d'hérétique bienveillant que nous trouvons toujours chez lui quand il s'agit du catholicisme. Avec quelle ardeur il défend les femmes savantes, d'Elena Cornaro à Mme Dacier, contre les sarcasmes de Molière ! George Sand et George Eliot, Rachel et la Ristori, l'aident à démontrer que la femme a déjà rattrapé l'homme dans deux départemens intellectuels, le roman et l'art dramatique ; et, à propos d'elles, il se réclame de Darwin pour

(1) *Studies in history and letters*, 1 vol. — *Mademoiselle's Campaigns.*

vouloir que le mérite supérieur soit celui qui entre en scène le plus tardivement. La question n'est pas de savoir si la femme fut l'égale de l'homme aux premières étapes de la lutte pour l'existence, mais si elle n'est pas en train de le dépasser. Dans son pays les Lydia Maria Child, les Lucy Stone, les Louise Alcott, les Lucretia Mott, les Julia Ward Howe l'ont eu pour ami et pour allié. Il lance bien quelques railleries discrètes à l'excellente Mrs Beecher Stowe ; c'est que le radical est un homme du monde, grand appréciateur de la beauté en outre ; cette illustre réformatrice manquait évidemment de grâce, de souplesse et d'à-propos dans les détails de la vie.

Le culte de la femme fait partie d'un américanisme de bon aloi que nous ne pouvons assez louer chez Higginson, si nous avons dû blâmer quelquefois celui qui le conduit à une susceptibilité excessive : le meilleur américanisme consiste à croire que le *gouvernement national de soi-même* n'est pas une chimère, et qu'il s'établira peu à peu dans le pays où l'élargissement du ciel, sa hauteur plus grande au-dessus de la terre, son zénith plus lointain, toutes ces apparences d'une plus glorieuse atmosphère qui frappe l'œil du nouveau débarqué, doivent avoir une signification symbolique. Ce ne serait pas assez d'avoir un ciel plus vaste, si l'âme ne l'était aussi.

L'Américain a d'autres aspirations que son ancêtre insulaire. Emerson le dit très justement : l'Anglais est de tous les hommes celui qui se tient le plus ferme sur ses pieds, mais ce genre d'immobilité tenace n'est pas toute la mission d'un homme : qu'il fasse un pas en avant, ajoute Emerson, et vous avez l'Américain. Pour celui-ci le péril serait au contraire une puissance trop grande d'assimilation qui lui fait emprunter quelqu'une des caractéristiques de chacun des gens qu'il rencontre, sauf à perdre en retour quelque chose de ce qui lui est propre. Il lui faut apprendre à regarder autour de lui avec ses propres yeux, au lieu de se servir des classiques lunettes européennes ; et il lui restera encore à se concentrer, à sentir le prix de la perfection plastique, à modérer surtout son excessive activité.

Ce dernier conseil qu'il donne aux autres, Higginson pourrait se le donner à lui-même ; personne n'est plus que lui entreprenant et versatile. Nous l'avons vu monter en chaire, conduire des bataillons, écrire dans les principaux magazines de son temps ; il s'occupa très activement des écoles publiques et des biblio-

thèques, commanda l'état-major d'un gouverneur, fut historien naval et militaire, délégué à une foule de conventions, politiques et autres, enfin député au Congrès.

Les besoins d'une époque de formation le voulaient, alléguera-t-il, tous les citoyens en firent autant, il n'y a rien d'exceptionnel à cela. Aucun Américain, quelle que soit sa profession, ne se refuse au service public.

Je doute pourtant qu'il y en ait beaucoup qui en plus d'un demi-siècle ne puissent compter que cinq années à peine, pendant lesquelles ils n'aient pas travaillé au profit de l'État ou de la ville, parfois de tous les deux ensemble. Thomas Higginson est avec cela l'un des plus répandus parmi les conférenciers. De bonne heure il s'enrôla dans de longues tournées, *lyceum courses*, qui portent au peuple, jusque dans le Far West, les bienfaits du développement intellectuel. Je devrais en parler au passé plutôt qu'au présent, car la multiplicité des journaux et des entreprises théâtrales, a presque mis fin à ce système, dont la vogue fut jadis considérable. Higginson conte d'amusantes anecdotes sur ces conférences organisées dans les parties les moins civilisées des États, avec renfort de bals, de représentations dramatiques ou simplement de réclame commerciale pour se faire accepter. Il était comique de voir le nom d'Emerson accouplé à une soirée dansante, ou celui de Shakspeare servir à préconiser telle ou telle marchandise. Réclame, commerce, littérature, marchaient de front en s'entr'aidant. Higginson, cela va sans dire, prit la chose de plus haut, ne se proposant que l'éducation politique, morale et sociale de son auditoire. La question d'argent le touchait peu. Il lui suffit de posséder cette honnête aisance qui permet à la plume de courir quand il lui convient sur le sujet qui la tente; la parole, qui seule procure l'avantage incomparable d'aborder le public face à face, est pour lui une sorte de délassement, et il ajoute à ces conditions de bonheur le privilège sans prix d'une inextinguible espérance. « Jusqu'à la fin, dit-il, l'ouvrier en réformes sociales a des satisfactions que les autres ne connaissent pas. Ayant vu se réaliser tant de choses qu'on avait longtemps déclarées impossibles, il croit à l'accomplissement de tout le reste. Je tiendrais à vivre, par exemple, pour voir assurés l'arbitrage international, la réforme complète du service civil, l'établissement du libre-échange, l'égalité des sexes dans l'éducation et devant la loi, la transmission aux mains du peuple de

certains monopoles détenus par les particuliers, le triomphe de la liberté religieuse et de la tempérance, enfin l'affranchissement de la littérature américaine délivrée des superstitions coloniales qui ont gêné jusqu'ici son essor. » Il ne se fait point d'illusions; pendant de longues années encore l'Amérique sera tributaire de l'Europe, pendant des années encore elle ira y chercher, comme faisait Robinson Crusoé sur le navire naufragé, ce qui est nécessaire à sa subsistance, mais le navire naufragé serait effacé depuis longtemps de la mémoire des hommes s'il n'était pas survenu de Robinson. Soyez vous-même! Fiez-vous à votre tempérament.

— Osez! — Ce sera le dernier mot que Thomas Wentworth Higginson criera au pays dont il s'est efforcé toute sa vie de diriger et d'éclairer le jugement.

Il n'aura aucun repos, ni en ce monde ni dans l'autre, avant que ne se soit dissipée l'ombre de l'Angleterre qui pèse toujours sur l'Amérique. L'émancipation sera complète alors et le réformateur pourra dormir en paix, en murmurant peut-être enfin, il nous le laisse pressentir, le conseil suprême que le vieux poète Spenser donne à sa Britomart. Quand elle entra dans le palais enchanté, Britomart trouva inscrit au-dessus de quatre portes successives : « Osez! Osez! Osez! Osez! »

Sur la cinquième seulement elle lut :

« N'osez pas trop! »

Précepte utile, dit Higginson, mais secondaire et subordonné à l'autre.

Th. Bentzon.

LE PEUPLE CHINOIS

ET

LA RÉFORME

Les troupes alliées occupent Pékin et rayonnent dans toute l'étendue du Tchéli ; — la cour de Chine, toujours réfugiée à Ksi-An, débat avec opiniâtreté les termes de paix que lui dictent, tranquillement installés dans la capitale, les représentans des puissances coalisées ; — aux hésitations impériales on oppose l'*ultima ratio* et l'on mobilise avec fracas ; c'est aujourd'hui la paix, on se demande si demain ce ne sera pas de nouveau la guerre ;... et, tout à coup, au milieu de cette crise dont on ne voit pas la fin, l'empereur Kouanghsü parle à son peuple dans la forme traditionnelle de l'Édit et, dans un langage qui ne manque pas de hardiesse et surtout de franchise, il dénonce la décadence notoire de son empire et réprouve les erreurs et les abus séculaires de tout son corps administratif, qui en sont la cause et dont les conséquences ont amené la catastrophe présente. Il continue en proclamant l'urgente nécessité de réformes radicales dans les institutions, les lois et les méthodes nationales et déclare sa résolution de les entreprendre sans plus tarder ; sur le mode à adopter pour y procéder, il hésite encore, mais annonce à l'avance que c'est dans les méthodes et les systèmes de l'Occident qu'il faut le chercher : il veut une épuration complète de tout ce qui est suranné et mauvais dans l'édifice vermoulu du monde chinois, et il entend y substituer tout ce qu'il y a de

bon et de pratique en Europe. Il met la question à l'étude, et pour commencer invite ses grands dignitaires à lui tracer, dans un délai de deux mois, la ligne de conduite à tenir pour remplir ce programme.

Cette déclaration impériale n'est pas la première du même genre et laissera froids les sceptiques : — « Le cri de l'homme qui se ramasse après la chute ! diront-ils, il se calmera ! La Chine — vieux peuple, passé et déchu ! » D'autres, plus observateurs et peut-être aussi mieux initiés, n'hésiteront pas à déclarer leur conviction que c'est bien cette fois le réveil qui commence. D'autres encore iront plus loin : hantés du spectre du péril jaune, ils prendront ombrage de ces velléités d'émancipation et, s'alliant à ceux qui, attachés par des intérêts politiques et palpables, inventeraient la théorie du péril jaune si elle n'existait déjà, ne s'occuperont plus que d'aviser aux moyens d'enrayer le mouvement.

Entre ces extrêmes, où est le juste milieu ?

Tout le monde sait en Europe que de nombreuses réformes sont nécessaires en Chine, mais on a pris quelque peu l'habitude d'en reléguer la probabilité dans le domaine des hypothèses les plus lointaines. On peut se demander pourquoi, car, assurément, s'il y a matière à surprise, c'est bien de voir ce vieux peuple faire tant de façons pour partir. La transformation si subite et si complète du Japon dont on s'est émerveillé à juste titre est pourtant elle-même un phénomène d'hier, et le précédent qu'il établit n'est pas insignifiant puisque déjà la puissante indépendance du Japon porte ombrage. Ce qu'a fait le Mikado, Kouanghsü ne le peut-il faire aussi ? Quelle est en réalité la valeur de ces aspirations de la Chine vers le progrès, et, d'autre part, quelles sont ses capacités pour la réforme ?

C'est en 1898 que, par l'effet de la commotion causée par les désastres de la guerre sino-japonaise, la Chine sembla sortir de sa longue léthargie : le gouvernement eut alors la vision nette de sa faiblesse et de son impéritie et voulut sincèrement se transformer par une évolution décisive et rapide ; et, de fait, comme autant de chocs électriques qui secouèrent ce vieux squelette, édits sur édits parurent, bouleversant l'enseignement, dénonçant les abus, déracinant les routines nationales les plus chères et les plus respectées. C'était à en avoir le vertige, on allait trop vite en besogne, la nation s'agitait, on pressentit une

catastrophe. En effet, Kang-you-wei, l'auteur du nouveau programme, qui avait pris la tête du mouvement, était Chinois : il ne tarda pas à devenir suspect aux princes mandchous, qui bientôt se demandèrent si ce fameux réformateur aux façons si cavalières n'était pas plutôt un traître en voie de préparer un bouleversement général et l'effondrement de la dynastie. Il en résulta une révolution de palais qui pour la réforme fut le coup fatal : la tête de Kang-you-wei fut mise à prix, plusieurs de ses complices exécutés et l'Empereur lui-même, qui n'avait pas su voir clair, fut écarté violemment du pouvoir, l'Impératrice douairière s'emparant de nouveau des rênes du gouvernement. Le danger dynastique effaçait pour le quart d'heure toute autre nécessité nationale et il fallut bon gré mal gré retrouver pour un temps des soutiens dans les rangs des anciens chefs du parti rétrograde. On sait le reste : le bandeau sur les yeux, ces irréductibles, à leur tour, voulurent aller trop vite, ils conduisirent le char dans le bourbier; et cette fois le gouvernement put constater son impuissance, non seulement contre l'étranger, mais aussi contre le flot populaire. Cette seconde leçon infligée par l'étranger est cruelle et menaçante : aussi l'Impératrice douairière comprend-elle le danger de surseoir aux réformes; et, comme l'annonce le souverain, c'est de tout son cœur qu'elle s'associe à son fils pour en déclarer l'urgence. Tous deux à l'unisson, ils vont donc reprendre un programme, mais, pour plus de prudence, en s'aidant des lumières d'hommes éprouvés et de sens rassis, les meilleurs hommes de gouvernement que possède la Chine; et ce programme sera d'autant plus facile à suivre et à exécuter que les principaux adversaires du mouvement, les chefs mêmes du parti rétrograde, sont précisément ceux dont l'Europe coalisée demande la tête ou le bannissement, et que leurs partisans, après ce terrible fiasco national, sont disgraciés ou convertis : la voie est déblayée ! Le doute ne paraît plus permis : la déclaration de Kouanghsü, d'ailleurs lancée sur l'ordre de sa mère, est aussi sincère qu'elle est catégorique : si donc, à eux deux, ils en ont le pouvoir, l'ère des réformes et du progrès s'ouvre enfin pour cette immense humanité chinoise.

Mais, se demandera-t-on, en ont-ils le pouvoir ? — Comment en douter encore ?

Pendant le mémorable siège des légations à Pékin l'été dernier, coudoyant nos diplomates aux rares heures de trêve que

nous laissait l'ennemi essoufflé lui-même de ses incessantes attaques, se trouvait l'élite de ces hommes dont une longue résidence en Chine a fait comme autant d'oracles en toute question chinoise. Ils ne causaient pas tous, mais quelques-uns parlaient; et ils auraient pu en vérité, forts de leur longue expérience et de leurs observations, trancher du prophète, car, pendant plus de quatre semaines, toute communication fut interrompue entre les légations et le reste du monde. Or, pour eux, l'insurrection des Boxeurs n'était que le prélude d'une longue période de révolution dans l'empire du Milieu : elle devait déterminer enfin ce soulèvement en masse, longuement attendu, de la race conquise contre la race conquérante, Chinois contre Mandchous, — évolution naturelle vers l'émancipation dont quelques-uns depuis des années veulent voir partout les signes précurseurs.

Ce fut, comme on le sait, tout le contraire qui arriva; les premières nouvelles qui nous parvinrent dans les légations furent l'objet d'une surprise générale : sur les dix-huit provinces, seize avaient gardé le calme le plus parfait; la Mandchourie mandchoue avait étourdiment suivi le mouvement, mais la Chine propre s'était abstenue; la puissance des vice-rois et la fidélité de la race chinoise à l'Empereur avaient sauvé la situation : elles n'avaient jamais brillé d'une façon aussi éclatante, elles avaient préservé la Cour contre les terribles conséquences de l'insigne et inepte folie des princes mandchous eux-mêmes; les vice-rois voulaient bien reconnaître que le gouvernement avait quelques torts, mais ils tenaient par-dessus tout à en dégager deux personnalités, l'Empereur et l'Impératrice douairière; et c'est presque sur un ton de menace qu'appuyés sur le peuple chinois ils s'opposaient de toutes leurs forces à une entreprise étrangère quelconque contre la Cour. Nos oracles s'y étaient trompés eux-mêmes : malgré ses défaillances et ses erreurs, malgré sa honte devant l'étranger et sa misère devant son peuple, la dynastie mandchoue ralliait à elle tous les partis; aux yeux de la nation, elle n'avait rien perdu de sa puissance; et aujourd'hui même, si on y regarde de près, rien ne le prouve plus éloquemment que cet édit aux termes tranchans dans lequel le représentant du pouvoir mandchou inflige une véritable flagellation publique à tout son corps administratif chinois en lui reprochant ses abus et son incapacité, et en rejetant sur lui tout le blâme de cette situation écrasante.

On a beaucoup écrit récemment sur la Chine, — pays encore à peine entr'ouvert, pays à surprises s'il en fut jamais. Quelle impression se dégage donc de nos lectures récentes sur les conditions normales, le tempérament réel, et l'état général actuel de ce milieu? Tout est confus et sombre en ce moment, nous avons lu des contes d'horreur, l'indignation est à son comble. Mais, puisqu'il n'y a plus péril en la demeure, revenons au plus vite à des aperçus calmes qui seuls peuvent nous permettre de rester pratiques et justes, comme il est nécessaire de l'être pour voir clair et agir sagement. Les faits et les observations qu'on nous présente sur ce peuple tombent au milieu de vues et de considérations surtout politiques. Rappelons-nous, pour commencer, que, depuis une soixantaine d'années que les rapports commerciaux se sont définitivement établis, nous ne nous sommes occupés de la Chine en Europe que lorsque, par l'effet d'une irritation passagère, elle nous paraissait se fâcher, ce qui ne pouvait assurément nous prédisposer en sa faveur; et, maintenant que, dans un accès de rage que nous nous expliquons mal, elle vient de nous montrer un fort vilain côté de sa nature, bien pire que tout ce que nous pouvions imaginer en ce genre, elle n'est pas loin de nous inspirer de l'effroi. Mais sommes-nous dans le vrai? Ce problème chinois dont tout le monde parle, en connaît-on bien tous les facteurs? Pour arriver à les connaître, est-il besoin de le dire, il faut laisser de côté, pour un moment, toute prévention, et, s'armant de philosophie, regarder avec sérénité, ou même, s'il est possible, quelque fraternité chrétienne, cette masse humaine, le plus colossal des peuples, qui parle de se conformer à de meilleures méthodes et ne demande plus qu'à nous emprunter ce que nous avons de meilleur que lui, afin de nous ressembler. Il n'y a qu'un moyen sûr, c'est de voir ce peuple chez lui, tel qu'il était avant qu'intervinssent ces influences étrangères et fâcheuses qui l'ont irrité et rendu farouche. Voyons-le d'abord tel que l'ont découvert les Pères jésuites, il y a trois siècles.

I

Bien que, comme expression géographique, la Chine fût connue en Europe depuis de longs siècles, les Jésuites sont les premiers qui nous aient parlé en détail de son peuple, et leur récit est merveilleux. Ils nous annoncent une grande nation douée

d'une civilisation toujours florissante bien que vieille comme le monde; la chrétienté se découvrait une sœur en humanité qui avait accompli toute sa croissance dans l'isolement et atteint son plein développement sans l'aide et dans l'ignorance absclue de ses autres sœurs. La Chine avait eu ses Sages deux mille ans avant l'ère chrétienne, Sages dont les enseignemens, éclairés par le grand philosophe qui les avait recueillis, commentés et développés six siècles avant le Christ, étaient demeurés pour la race une règle universelle et immuable. Ce philosophe, Confucius, avait parlé presque comme le Christ, mais en restant humain, rien qu'humain, car il se dérobait à la recherche des destinées futures, et, un jour qu'on l'interrogeait sur l'avenir, il répondit simplement qu'il n'avait pas eu le temps d'y songer. La loi morale, chez ce peuple, bien qu'établie dans l'ignorance d'une vie future et strictement limitée à la loi naturelle et la conscience, avait atteint une perfection remarquable. Son histoire écrite remontait à plus de trois mille ans; sa littérature était d'une richesse inouïe; c'était le peuple le plus vieux, et c'eût été probablement le plus grand peuple de la terre s'il avait eu le flambeau de la révélation pour se guider. Malheureusement, il était païen; il avait le grand tort surtout de s'être fait un culte du respect des ancêtres et de son grand philosophe, et de croire inconsciemment aux esprits et aux diables; de là, des superstitions innocentes, mais païennes. La vertu nationale et maîtresse était la piété filiale, et comme conséquence, son gouvernement, ses lois, ses institutions émanaient du principe patriarcal ou familial.

L'empereur était le père du peuple, de par la volonté du Ciel, — une puissance supérieure vague, qu'on sentait, à laquelle on rendait même un culte, mais qu'on n'avait pu définir, — et les mandarins, ses représentans, étaient à leur tour, suivant l'expression populaire, « les père et mère » de leurs administrés. Et ce peuple paraissait aux bons Pères jésuites de ce temps-là si parfait, et, par ses principes de morale, si rapproché de nous, nations chrétiennes, que, malgré son idolâtrie pour ses lares et ses ancêtres, ils cherchèrent le moyen d'amener toute cette humanité dans le giron de l'Église en entrant dans la voie des concessions et en lui inculquant les principes du christianisme sans presque toucher à ses règles de morale, à ses coutumes, à ses institutions. Si les Pères dominicains, par jalousie, dit-on, ne

s'en étaient mêlés et n'avaient allégué des difficultés de doctrine dont s'émut le Saint-Siège, c'était fait : la Chine fût devenue rapidement chrétienne au XVII[e] siècle, car le gouvernement favorisait les missions et y eût prêté la main (1).

Telle était la Chine d'alors. S'est-elle donc transformée depuis? Aucunement : c'est un pays qui ne se transforme pas ainsi ; et l'âge vénérable de ses institutions que, de sa propre bouche, le souverain déclare reconnaître comme caduques, le prouve suffisamment. D'où vient le changement? Nos sociétés chrétiennes, faut-il le faire remarquer? se sont elles-mêmes modifiées depuis ce temps en continuant leur évolution rapide à travers les convulsions causées par l'émancipation des races, par le progrès et l'application des sciences ; et peut-être bien que maintenant, poussées par de nouveaux besoins, maîtresses de la force, il leur est devenu plus difficile de s'entendre avec les races païennes. Peut-être bien aussi, d'un autre côté, — et faudrait-il s'en étonner? — que, s'irritant de nos perpétuelles exigences, d'humeur et de taille à s'opposer à l'exploitation, d'après elles égoïste, par l'étranger des champs fertiles qu'elles possèdent, certaines de ces nations païennes se rebellent : c'est le cas aujourd'hui pour la nation chinoise. Les jésuites nous l'ont dépeinte comme admirable, à son état normal, dans un moment où son gouvernement, non encore effarouché par nos demandes incessantes, nous regardait avec faveur ; et si elle a changé, ce n'est pas dans son peuple, dans ses instincts, dans son caractère, mais uniquement dans sa manière d'être à notre égard. Elle ne nous estime plus ; elle voudrait ne plus nous connaître et pouvoir rentrer dans son isolement ; aussi, n'avons-nous plus devant nous que la Chine officielle ; nous ne parlons plus que de

(1) Les premiers Jésuites qui visitèrent la Chine, et notamment Ricci (1581 à 1610), avaient choisi le mot *T'ien* pour désigner Dieu en Chinois ; mais, dès l'arrivée des Dominicains en 1631, commencèrent de longues controverses ; on accusa les Jésuites de chercher, par ce choix du mot *T'ien* et l'autorisation qu'ils accordaient à leurs néophytes de continuer leur culte à la mémoire des ancêtres et du sage Confucius, à assimiler la doctrine du vrai Dieu à la religion des Chinois. La question fut portée devant Innocent X, qui, en 1645, condamna les Jésuites ; mais, dix ans plus tard, Alexandre VII leva cette sentence en déclarant que les rites chinois en litige étaient purement civils et ne pouvaient d'aucune façon porter atteinte aux dogmes de la foi chrétienne. La question en resta là jusqu'en 1703, date à laquelle Clément XI condamna de nouveau les Jésuites. L'empereur K'anghsi se mêla lui-même de la question : il tint pour les Jésuites et déclara que seuls les missionnaires qui suivaient les principes de Ricci seraient autorisés en Chine.
(*Le Saint-Edit*, note p. 136.)

celle-là, toujours mal disposée parce qu'elle se tient constamment sur la défensive. Depuis qu'au commencement du siècle dernier nous sommes venus, comme de bons marchands, lui apportant l'opium, — denrée dont elle ne voulait pas, — et que nous le lui avons imposé de force, les choses n'ont fait qu'aller de mal en pis; nous ne pouvons nous habituer à tenir compte de son tempérament, de ses désirs, de son vouloir, et toujours nous passons outre à ses récriminations. Autour de cet univers chinois, il s'est élevé contre nous comme une digue, comme un cordon sanitaire contre lequel nous nous heurtons sans cesse; et, depuis 1842, c'est tout ce que nous voyons, tout ce que nous voulons connaître de cette nation. Mais ce n'est pas là la race. Lisez, par exemple, dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 décembre, le tableau, tracé de main de maître par M. Arthur Desjardins, de ce qu'est présentement la Chine devant l'histoire et le droit des gens. La logique des faits y est tellement parlante, elle incrimine de façon si terrible la Chine, qu'on reste après lecture sous une impression pénible. Mais de quels faits nous parle-t-on? D'une nomenclature raisonnée de faits passagers, même d'actes de violence isolés, toujours commis incidemment ou par système de défense contre des provocations incessantes. On ne saurait tirer de conclusions d'ensemble contre un peuple immense comme le peuple chinois : ce serait injuste et assurément peu pratique. La justice et la prudence exigent plus de lumière : à côté des faits qu'on rapporte, n'y en a-t-il pas d'autres qu'on ne rapporte pas, soit qu'on les ignore, soit qu'on ne veuille pas les connaître? Dans la plupart de nos litiges avec les Chinois, nous n'entendons jamais qu'un son : murée derrière le mutisme que lui impose dans nos démêlés sa langue bizarre, cette race récrimine à peine, pendant que nous allons, les yeux bandés, arrivant sans nous en apercevoir à outrepasser les bornes de sa patience, et lorsque tout à coup elle éclate, nous ne revenons pas de notre surprise.

Voilà des aperçus dont la prudence nous fait un devoir de tenir compte dans l'étude du problème chinois. Une connaissance plus parfaite que nous ne la possédons des qualités de cette race qui va se transformer est non moins essentielle que celle de ses défauts.

II

La Chine comprend une masse de quatre cents millions d'êtres humains, étroitement unis par une communauté d'idées, — même histoire, même philosophie, mêmes lois, mêmes coutumes, même langue écrite dans ses dix-huit provinces, — tout cela presque vieux comme le monde. On a envisagé les moyens de sectionner cette masse : la tâche est impossible, désormais elle serait vaine. Outre que nos nations d'Europe, toujours divisées entre elles, trouveraient dès le début l'entreprise au-dessus de leurs efforts, les parties distraites, et instruites séparément, s'émanciperaient à la première révolution pour se rejoindre à la masse et jeter les conquérans à la porte à l'aide de leurs propres armes. Car il ne faudrait pas nous dissimuler ce fait, que l'un des résultats les plus clairs et les plus immédiats de cette majestueuse croisade de l'Europe coalisée contre la Chine au cours des derniers événemens, sera une sorte de consécration de l'unité de race déjà si forte dans le vaste empire du Milieu. Comme premier effet, nous le constatons, il en résulte la réforme, et la réforme avec toute chance de succès : désormais la nation connaît sa voie, comprend son péril, a pris en même temps conscience de sa force de résistance, il y a un but à atteindre : la force dans l'indépendance; l'impulsion est donnée. L'homme qui, pour son peuple, incarne la toute-puissance, Kouanghsü, se place lui-même à la tête du mouvement et paraît savoir où il veut aller; le programme qui doit l'y conduire et sur lequel, dans son inexpérience, il hésite encore est pour nous d'une simplicité extrême, il dit : « Abolir tout ce que la Chine a de mauvais et emprunter à l'Europe tout ce qu'elle a de bon, » — cela, naturellement, suivant l'appréciation chinoise. Pour peu qu'on ait quelque connaissance de la vie chinoise pratique, cette appréciation est facile à établir, au moins quant au côté matériel des réformes; on peut déjà commencer par se rappeler que la Chine n'a pas encore acquis les nouvelles sciences de l'Europe, mais qu'elle se dispose à les acquérir et à les appliquer partout où il sera possible et où cela paraîtra avantageux. En est-elle capable, et quel chemin a-t-elle à parcourir pour y parvenir?

Il y a trois catégories de milieu à considérer : le peuple, la classe lettrée ou mandarinat, le gouvernement.

En fait de métiers et de travail, l'art à part, les Chinois en sont à peu près au même point que nous en étions nous-mêmes avant la découverte de la vapeur : — cette remarque ne semble-t-elle pas d'un coup les rapprocher singulièrement de nous? Pour préciser, ils ont le tissage, et tous les genres de métiers à main : la céramique, où ils sont nos maîtres, l'imprimerie à types mobiles, la teinture, la sculpture sur bois et métaux, toutes les petites industries au burin, au tour, à la forge, l'architecture, l'agriculture, très développée, et tous les genres de cultures, etc.; ils nous ont précédés en tout cela, mais, leurs procédés étant comme eux immuables, tout est maintenant suranné. Les sciences et la vapeur révolutionneront leurs méthodes dont peu subsisteront ; il leur faut : filatures, usines, métallurgie, mines, — ils les exploitent à peine, — génie rural et forestier, — la Chine est déboisée, — machines, voies ferrées, steamers, postes et télégraphes, déjà commencés, etc. Ces innovations détermineront un accroissement rapide dans la production et le gain, et, dans la même proportion, la richesse, le bien-être, le luxe. Nous avons affaire au peuple le plus frugal de l'univers; il y a tout un monde d'améliorations à lui ouvrir et de nouveaux besoins à lui révéler qui le changeront dans ses habitudes, ses idées, ses tendances. La transformation sera lente, et, comme l'expérience l'a démontré dans nos pays, ne s'accomplira pas sans frottement, sans tapage, mais pourtant sans révolution, car l'impulsion viendra d'en haut, l'autorité y aidera; et le peuple, toujours obéissant d'ailleurs, y découvrira vite son intérêt. Le succès d'un innovateur convertira ses voisins, et chaque nouveau procédé s'implantera. C'est là surtout que les admirables qualités du Chinois viendront à son aide : — pauvre, il n'y a pas de trop petits gains pour lui, il est infatigable, actif, toujours content; moins besogneux, les moindres détails l'attirent, il devient méticuleux, chercheur, ingénieux. Déjà, dans l'Inde anglaise, dans nos colonies, au Japon, en Amérique, en Australie, la race a montré tout ce qu'elle valait en résistance, en adresse, en activité, parce que, là, elle trouve à développer ses qualités : les Chinois sont des travailleurs sans rivaux. Les corporations n'existent pas; chacun tisse, fabrique, forge, travaille chez soi, comme il peut, comme il l'entend. Les associations qui deviendront nécessaires pour l'établissement d'une usine seront toujours des entreprises très bien organisées, très fortes, et, protégées comme elles

le seront par l'autorité, l'opposition systématique, si elle se produisait, ne pourrait tenir contre elles. Les bateliers, les porteurs (une légion!), les muletiers, etc., ont des boutiques ou maisons-mères, mais, dans cette catégorie, les bateliers sont les seuls qui pourraient être sérieusement atteints par la navigation fluviale à vapeur et le développement des réseaux de chemins de fer. Mais, outre que cette exception ne s'appliquerait qu'aux provinces à grandes voies fluviales qui permettent ce genre de trafic, nous pouvons, à cet égard, émettre déjà des prévisions favorables, car l'expérience en est faite depuis deux ans sur le Fleuve Bleu et dans tout le Delta de la rivière des Perles ou de Canton, où la navigation fluviale est en plein développement. Nous l'avons nous-mêmes inaugurée aux environs de Macao et jamais nous n'avons eu connaissance d'une opposition populaire ou marchande quelconque, bien que l'innovation fût très spécialement à l'avantage de l'Européen : on paraît trouver au contraire, dans ces parages, que l'apparition du vapeur ajoute tant à l'activité générale, que déjà les petits vapeurs se comptent par centaines. Cela nous amène à parler de la classe, très intéressante pour nous, qui existe entre le travailleur et le lettré, celle des marchands et leurs affiliés, boutiquiers, agens d'affaires, courtiers, banquiers, etc. Ceux-ci ne peuvent que gagner au développement industriel et commercial : ils sont pratiques, éveillés, d'une activité sans égale, concilians toujours, et surtout respectueux de l'autorité ; ils ne peuvent accueillir qu'avec joie toute transformation financière, car, dans l'état présent des choses, ils sont abominablement pressurés ; à eux seuls ils supportent presque tout le poids de l'impôt, légal ou arbitraire. L'Européen qui a eu affaire à eux les a constamment trouvés obligeans et scrupuleusement liés par leurs engagemens.

Nous croyons donc que, parmi le peuple, toute innovation industrielle ou manufacturière, les chemins de fer, les vapeurs, etc., seront bien accueillis et ont toute chance de réussite.

Quant à la classe lettrée, cette sorte de noblesse de Chine où se recrute tout le mandarinat civil, commençons par dire que l'empereur Kouanghsü ne lui ménage pas ses vérités dans son édit et qu'elle le mérite bien : on dirait qu'il tient à l'écraser publiquement de son mépris. « ... Les affaires publiques, dit le souverain, ne sont plus qu'un prétexte à l'échange d'élégantes pièces de prose, dans lesquelles tout est creux; l'égoïsme du

fonctionnaire paralyse le gouvernement, le formalisme l'entrave; au lieu de sonder les principes que nous ont légués les Sages de l'antiquité, on ne cultive plus que le talent de la « phrase, » indispensable pour ces basses pratiques de servilité et de flatterie qui ramènent tout au moi; le savoir ne consiste plus qu'en un clinquant de surface..., » et le reste à l'avenant. C'est cependant à la classe des personnages ainsi décrits par Sa Majesté qu'incombe la tâche de s'assimiler les sciences de l'Europe dans toutes leurs variétés et leurs applications : en sera-t-elle capable?

Rappelons, pour arriver à bien la connaître, que le système de gouvernement qui, depuis des temps immémoriaux, prévaut en Chine et constitue comme la clef de voûte de l'édifice administratif et social, repose sur l'élévation de l'homme de lettres aux emplois publics. Des grades universitaires s'obtiennent par voie de concours, dont le premier, pour les bacheliers, se tient dans le chef-lieu de préfecture, le second, dans la capitale de province, et le troisième, pour les docteurs et le *Hanlin* (Académie nationale) à Pékin. Bien qu'il y ait aussi trafic des places et favoritisme, la proportion en est si restreinte qu'on peut dire qu'il n'y a d'autre voie aux charges et aux honneurs que celle de ces concours. De plus, avant de se rendre en fonctions dans un poste, tout titulaire est astreint à faire un stage dans les bureaux de la capitale. Il résulte de ce système une étiquette, une cohésion ou esprit de corps extrêmement tenace, et l'Empereur trouve avec justice que cet esprit est mal dirigé et mal appliqué en ce moment. Cette noblesse dans la nation est infatuée d'elle-même et pleine de préjugés : l'homme de lettres ne connaît que les livres et le pinceau; toucher au plus petit travail manuel, s'occuper de détails matériels, marcher dans la rue autrement qu'avec majesté, etc., serait une dérogation : ces coutumes sont celles de tout l'Orient et nous ne devons pas y faire grande attention. Toute famille de lettrés a son *mên-fong*, lustre ou blason de la famille, à respecter : les hommes y sont tous lettrés de père en fils, et l'on n'y connaît qu'une carrière, celle des emplois publics; ils vivent pour les distinctions et les honneurs dont les plus insignes planent au-dessus de leur propre personnalité sous la forme d'honneurs posthumes conférés rétrospectivement à une ou plusieurs générations d'ancêtres.

Comme on peut s'en douter d'après ces prémisses, nous nous

trouvons en présence d'une classe peu pratique; c'est même incontestablement, nous le ferons observer en passant, au manque total de sens pratique chez cette classe, qui détient dans la nation le monopole de l'intelligence et de l'étude, qu'est dû le retard de la Chine dans les sciences : moins de superstition pour ses lettrés lui eût permis d'autres recherches, elle nous eût peut-être précédés de plusieurs siècles dans cette course vers le progrès. Tout ce qui regarde les besoins matériels du peuple, travail, commerce, industrie, sont choses qu'elle méprise : elle ne les connaît que pour les taxer; de là, aussi, ce mépris qu'elle professe pour l'Européen, toujours actif, affairé et pratique. Les Chinois possèdent pour administrer la justice un code de lois, mais c'est bien plutôt la coutume ou le précédent qui priment, et ainsi une grande marge reste à la corruption, marge dont le mandarin ne se fait pas faute de profiter, car, n'étant que très insuffisamment rétribué, il lui faut de l'argent et il se fait payer tous ses services. Pourtant, il y a limite à tout, et cet homme a deux maîtres : le souverain et le peuple, l'un avec le pouvoir absolu, l'autre avec sa *vox populi* dont il n'use que rarement, tant l'impression en est durable dans ses effets restrictifs. Voici la manière dont il procède : qu'un fonctionnaire vienne à dépasser la mesure dans ses extorsions, que sa tyrannie soulève contre lui le ressentiment populaire, la foule court en tumulte le trouver à son tribunal, au milieu même de cette pompe quelque peu sordide du yâmen chinois, et, lui présentant avec respect une chaise à porteurs, elle l'invite à vouloir bien s'y asseoir; puis, sans plus de cérémonie, elle le porte hors des murs de la ville et va le déposer dans la campagne : — cet homme n'est plus rien, c'est un fonctionnaire congédié par son peuple, et il est sans exemple qu'une sentence de ce genre ait été révoquée. Le mandarin, d'un autre côté, doit compter avec ses chefs hiérarchiques, des mains toutes-puissantes desquels dépend sa carrière : un mot de plainte dans un rapport au trône contre lui pour prélèvement irrégulier ou insoumission entraîne sa destitution sommaire. L'obéissance, à tous les rangs de l'échelle administrative, est passive, ce qui nous explique cette puissance absolue des vice-rois et des gouverneurs dans les provinces, bien que quelques-unes soient aussi éloignées de Pékin que le Caucase l'est de Paris. Donc, malgré sa majesté imperturbable, cette classe dirigeante, vue dans ses élémens séparés, demeure per-

pétuellement pour ainsi dire « entre l'enclume et le marteau, » et c'est ce qui la laisse incapable d'une opposition systématique quelconque, en eût-elle des velléités.

Son antipathie pour l'Europe, dans l'état actuel des affaires, n'est malheureusement pas douteuse : des gens moins entichés n'aimeraient pas voir l'étranger les déranger chez eux, et c'est un travers qu'ils partagent avec d'autres mortels. Seulement, cette fois, l'Empereur a parlé, et, si l'opportunité des réformes est encore discutable dans leur esprit, on leur fait voir le spectre du danger national : l'ordre du jour est la réforme, et il faut obéir, car, dans un avenir prochain, les hommes au pouvoir ne seront plus que des hommes de progrès; il faudra compter avec eux et se mettre à même de leur complaire autant qu'on l'a fait pour les intransigeans puissans qui s'effacent. La transaction, d'ailleurs, est à plusieurs points de vue acceptable pour tous. Cette noblesse de lettres conservera tous ses privilèges, car les hommes nouveaux continueront comme par le passé à se recruter dans ses rangs; la période de transformation sera longue : il ne s'agit point d'écarter des affaires la génération actuelle des fonctionnaires pour faire place à d'autres, mais uniquement de préparer et d'accueillir dans ses rangs une génération naissante, aux attributions nouvelles, avec un programme nouveau. Ce sont les fils des présens titulaires qui recueilleront les avantages du nouvel état de choses et devant lesquels s'ouvrira une carrière rapide et certaine; les premiers élus redoreront le blason familial dont on est si fier et, chez ces pères récalcitrans, l'infatuation du savant s'effacera devant le devoir sacré envers les ancêtres non moins que devant l'intérêt même. Il n'est pas question non plus, ce qui serait une tâche impossible, de contraindre à l'étude des sciences pratiques de vieilles gens qui ont moisi dans les cartons; c'est à toute une jeune légion de travailleurs et d'ambitieux qu'on offre une manière d'arriver et d'arriver vite. D'où donc viendrait la rebellion? qui songerait à s'opposer sérieusement à un programme qui ne demande à personne de sacrifice appréciable et qu'on représente à tous comme une nécessité nationale?

N'oublions pas, en outre, ce que nous avons dit au début de cet article : il existe déjà dans la nation un noyau de réformateurs ardens qui ne demandent qu'à agir, et les hommes rassis, actuellement au pouvoir et qui appuient l'Empereur dans sa ré-

solution, sont eux-mêmes d'anciens récalcitrans convertis : donc, le mouvement a déjà commencé, et commencé dans les plus hautes sphères du gouvernement.

Quant à la procédure à suivre tout d'abord, cette hiérarchie que nous avons dépeinte comme si admirablement établie, et cette cohésion si parfaite de toute la machine administrative résultant de ce système de concours suivis d'un stage à Pékin, nous montrent un moyen pratique à la disposition de S. M. Kouang-hsü pour déterminer un commencement d'exécution, et cela sans difficulté, sans secousse. Fidèle à ses traditions, la Chine se révolterait contre l'abandon forcé de ses belles-lettres et de l'étude de ses chers philosophes ; aussi, le gouvernement, s'il est sage, ne changera-t-il rien aux programmes antérieurs, ni aux concours qui lui amènent à Pékin toute la fleur de la race, venant y chercher la dernière consécration et l'appel aux emplois publics : c'est un système de succion ou de tri qui a trop de mérite pour être rejeté. Seulement, entre le dernier ou troisième concours et ce stage après élection à la capitale dont nous avons parlé, on pourrait intercaler un quatrième concours, celui-là tout aux sciences, — à ces sciences de l'Europe dont l'Empire a besoin pour avoir ses légistes, ses financiers, ses ingénieurs, ses nouveaux hommes d'État. Des traités pour toutes ces sciences existent déjà dans la langue, mais il y a un choix scrupuleux à faire, une revision à appliquer, et de plus, pour ces traités, il faut l'adoption d'un style uniforme, simple, clair, qui les rende propres et accessibles à toutes les intelligences : par là s'impose la création d'un bureau supérieur de traduction qui peut devenir l'Académie nationale des sciences, et, à côté, des universités, des écoles de démonstration et d'application, des usines et fabriques-modèles sous la direction des hommes les plus capables, Chinois et Européens.

Et si, graduellement, ce quatrième concours prend le caractère qu'on attache à présent au troisième comme critérium d'aptitude aux charges, tout le mandarinat de la Chine peut, dans une période relativement courte, devenir exclusivement le privilège d'hommes versés dans les sciences et doués chacun d'une spécialité quelconque, celle dont les études lui auront souri le plus, et non plus d'hommes exclusivement adonnés à cette littérature dont l'engouement noie l'intelligence et le génie de toute la nation. Est-il nécessaire d'entrer plus avant dans le détail après ces aperçus qui font voir le point essentiel, la clef

du système à adopter pour procéder et progresser sans crise? On peut aussi sans danger, et pour marcher plus vite, avoir recours à ces missions d'instruction en Europe dont on a déjà essayé, mais dont on n'a pas su tirer tout le parti possible, les jeunes gens ainsi formés n'ayant pas trouvé à leur retour dans leur pays la bienveillance et l'appui officiels nécessaires à leurs débuts. Pour savoir comment s'y prendre et commencer, la Chine n'a qu'à tourner ses regards vers le Japon, et à l'imiter en tout, sans oublier toutefois que sa masse décuple l'oblige à de sages lenteurs; elle devra s'armer de patience et mener toujours de front sa littérature, les sciences et leurs applications. Elle peut le faire sans peine, car cette race de lettrés, qui pèche tant par défaut de sens pratique, possède en revanche des facultés remarquables pour les longues études, facultés qui sont devenues héréditaires dans les familles : non seulement on étudie en Chine, mais on étudie toute sa vie; il n'y a pas de peuple au monde dont la littérature renferme des richesses comparables; il y a tout un monde d'auteurs anciens et modernes dont la culture est de convention, et que tout homme de lettres distingué doit connaître sous peine d'avoir à rougir devant ses pairs.

La classe lettrée ou mandarinat n'est donc pas un obstacle à la réforme de la Chine : elle en sera le véhicule.

III

Nous n'avons encore parlé ni des mandarins militaires ni des Mandchous. Chez les premiers, il y a une hiérarchie avec des grades équivalens aux nôtres, mais qui sont loin de conférer la considération dont jouissent ceux-ci dans nos pays. La Chine, on le sait, méprise la guerre : par ses institutions mêmes et le respect du droit que lui ont inculqué ses philosophes, elle est assurément le pays le plus pacifique de la terre, — nous parlons des Chinois chez eux! — Les réformes de l'armée seront toutes celles qu'on jugera bon de lui appliquer et seront acceptées sans opposition, car, bien que moins disciplinées que les nôtres, les troupes chinoises ont leur code de lois et savent obéir.

La race mandchoue, autre noblesse d'État, ne connaît d'autres intérêts que ceux de la dynastie dont elle est le plus puissant soutien : casernée à Pékin, ou distribuée en garnison dans les principales capitales des provinces, elle est passivement aux

ordres de celui qui est toujours comme son chef de tribu, l'Empereur de Chine, et l'on connaît en outre ce système de dualité, chinois-mandchou, dans l'autorité suprême des provinces, qui place près du yamen du vice-roi un résident mandchou, — le général tartare, — lequel, sans attributions civiles quelconques, est son collègue et son égal pour tout ce qui a trait aux questions militaires ou de police. Les Mandchous étaient autrefois une race guerrière : ils n'ont pu s'adonner aux lettres comme les Chinois, et, pour leur conserver le prestige, on leur donne aussi des titres et des grades littéraires; mais cela par le moyen de concours spéciaux extrêmement faciles; aussi ces grades inspirent-ils quelque mépris aux Chinois, toujours à cheval sur « le vrai savoir. » Inutile d'ajouter que ces Mandchous sont corps et âme esclaves des bons plaisirs de Sa Majesté, réforme ou non-réforme.

La plus urgente parmi les réformes gouvernementales qui s'imposent est sans contredit celle des traitemens officiels : le *yanglien* ou traitement fixe des fonctionnaires est dérisoire et les place tous dans l'obligation de se récupérer par un système de taxes arbitraires ou d'extorsions. L'effet en est déplorable et l'on peut dire que cet abus, dont le degré varie suivant le tempérament, la conscience ou les besoins des individus, est au fond de tout ce qu'il y a de mauvais en Chine; aussi, peut-on s'attendre à voir prochainement le gouvernement se préoccuper d'y porter remède, et cette mesure entraînera une réforme financière complète. Alors seulement on pourra connaître le revenu exact et les ressources encore si imparfaitement mises en valeur de ce vaste Empire.

Dans tout ce qui précède nous n'avons pas touché à la réforme morale : est-elle nécessaire? est-elle possible? est-elle probable?

En quoi consiste la supériorité d'une race? Nous pourrions répondre : dans l'excellence de sa loi morale, dans sa vitalité supérieure, dans la puissance de ses moyens d'action. La Chine a toute la vitalité désirable; les moyens d'action, elle ne les possède pas au même degré que nous, mais elle les cherche et elle les trouvera, car ils ne sont pas la résultante de qualités morales; d'ailleurs, elle s'apprête à les prendre chez nous. Cette race laborieuse et policée, que nous avons décrite en commençant, peut donc devenir à peu près notre égale en vitalité et en force. Quant

à son développement moral, il s'est accompli sans les lumières du christianisme et de sa loi divine : ses principes, pour si parfaits qu'ils soient, émanent de la loi naturelle et l'autorisent à des actes que nous réprouvons, sans nous en rendre compte, par sentiment chrétien. Nous trouvons ce peuple cruel, parce que d'instinct l'homme est cruel dans ses vengeances et ses colères, mais que, chez nous, chrétiens, la nature s'est adoucie : nous avons réglé nos colères et sommes devenus clémens. Devant nos civilisations, — et sinon devant la politique, du moins devant la philosophie, — n'est-ce pas là l'excuse de la Chine pour la cruauté de certaines de ses lois, pour la barbarie même de certains de ses procédés? Pour s'élever à notre niveau et rétablir la confiance, elle a donc d'autres dons à nous demander que la vapeur, l'électricité et les sciences : il lui faut ceux du christianisme, qui adouciront ses mœurs, aboliront ses lois cruelles et jetteront sur cette sombre humanité le rayon bienfaisant d'un monde idéal, la vie future.

Jusqu'à quel point et dans quel avenir peut-on attendre la conversion de la Chine au christianisme? Cette immense société, qui s'apprête à rivaliser avec nous, nations chrétiennes, en vitalité et en force, sera-t-elle jamais chrétienne? Ce n'est pas assurément là le moins intéressant des facteurs du problème chinois; mais c'est l'un de ceux dont on ose à peine parler, parce que devant lui on s'arrête perplexe. La question commerciale, on la voit clairement avec ses résultats palpables et toujours croissans; mais des missions, on ne sait guère qu'une chose, c'est qu'elles donnent perpétuellement maille à partir et qu'elles font peu de progrès. Comment se fait-il que, chez ce peuple, que les Jésuites nous ont décrit comme si raisonnable, cette doctrine chrétienne, qui lui apporte précisément la chose la plus essentielle qui lui manque, — la prescience d'une destinée future, — soit reçue avec cette froideur et ne semble pas y vouloir prendre racine? Les efforts et les sacrifices qu'ont coûté et que coûtent journellement les missions en Chine, on les connaît, on les apprécie : ils sont énormes et grandioses : seulement, si l'on se livre à un examen attentif de la question, on finit par se demander, non plus quelle est la somme de ces efforts, mais bien quelle en est la valeur réelle et quel est leur effet quant au but à atteindre; or, le résultat, tout compte fait, nous semble assez peu satisfaisant.

Nous avons connu dans le Cantonnais un bon Père français, le plus dévoué des prêtres, mort depuis longtemps à la tâche dans cette province meurtrière où le missionnaire, nous disait-il lui-même avec un sourire d'abnégation, ne dure guère plus de sept à huit ans : il nous confessait que les conversions sincères étaient bien rares; seulement, que les néophytes même chancelans laissaient plus tard baptiser leurs enfans, et qu'alors ceux-ci faisaient de bons chrétiens ! Ce calcul du bon Père, vraiment bien modeste et qui faisait sa consolation, était cependant encore exagéré, car, à ce compte, après trois siècles de prédication, les néophytes seraient légion en Chine, et tel n'est pas le cas. Mais, si nous enregistrons avec tant de soin cet aveu du saint prêtre en toute sa simplicité, c'est qu'il nous fournit un fait à retenir, fait qui nous permet d'entrevoir les causes pour lesquelles le christianisme progresse si lentement en Chine. Nous avons montré plus haut ce qu'est le peuple, simple, doux, industrieux, et, au-dessus de lui, la classe lettrée, qui a le monopole exclusif de la culture intellectuelle et de l'influence. Eh bien! on peut établir comme règle à peu près absolue que les convertis appartiennent exclusivement à la classe du peuple, et que, dans l'autre classe, celle des lettrés, le converti n'existe pas. Il serait du domaine de la philosophie de montrer jusqu'à quel point un homme illettré, perpétuellement entouré d'influences contraires, — influences sentimentales, familiales et d'intérêt, — peut jamais devenir un néophyte convaincu; en tout cas, il est permis de conclure qu'il ne peut jamais être qu'un bien pauvre agent de transmission ou d'inoculation quand il s'agit, comme c'est le cas, d'une doctrine étrangère. C'est là le fait capital qui explique le retard du progrès évangélique en Chine.

Mais pourquoi le lettré ne se convertit-il pas? C'est qu'étant fort intelligent et très cultivé, il pense, il observe, il analyse comme nous le ferions nous-mêmes et qu'il trouve dès le début deux choses qui l'arrêtent et qui l'empêchent de continuer ses recherches. Premièrement, des anomalies : à côté du catholicisme, il découvre le protestantisme, l'anglicanisme et toute la série en *isme* des pasteurs anglais et américains, et qu'il ne voit pas la raison pour laquelle il se déciderait pour l'un plutôt que pour l'autre; et, secondement, l'intolérance : car, par exemple, dans la religion catholique, qu'il préférerait sans contredit aux autres, s'il se décidait à faire un choix, il trouve des obstacles

infranchissables et qui pour lui sont irraisonnables. Parmi ces obstacles, citons-en trois : le culte à la mémoire des ancêtres, le culte à la mémoire du sage national, Confucius, et la défense du mariage entre chrétiens et païens.

Lorsqu'on interroge un lettré bien au fait de ses classiques sur le rite à la mémoire des ancêtres et de Confucius et qu'on lui laisse entendre qu'il croit au surnaturel puisqu'il invoque leurs esprits, il vous rit au nez, surpris qu'on puisse le croire si niais : il vous explique alors avec recueillement que cette vénération qu'il porte à la mémoire de ses bienfaiteurs, — ses auteurs, qui lui ont donné l'être, le nom, le rang, et l'autre, le Maître qui lui a laissé des enseignemens dont il a fait sa règle de conduite et de morale, — que cette vénération n'est qu'un culte de gratitude, un hommage de reconnaissance, qu'il exprime suivant la manière chinoise par des prosternations et des offrandes d'encens et de viandes ; — viandes sur lesquelles, après la cérémonie, toute la famille festoie joyeusement. Il est difficile d'y voir autre chose que des cérémonies commémoratives, et, s'il y a quelques nuances entre ces cérémonies et celles que nous accomplissons dans nos pays chrétiens en déposant les restes de nos grands hommes au Panthéon et des couronnes sur les tombes des morts dont nous chérissons la mémoire, il faut convenir que ces nuances paraissent insaisissables. C'est du reste ce que pensaient eux-mêmes les premiers Jésuites, qui n'ont jamais voulu voir dans ce culte qu'un rite civil. Or, quelle est la conséquence de ces trois défenses? Parmi le peuple, elles retranchent moralement les chrétiens du reste de la nation, pour en faire une caste à part : ils ne peuvent plus contracter d'alliance avec les familles de leurs concitoyens, ils ne participent plus aux réjouissances publiques, ils deviennent suspects et antipathiques à leurs voisins : il y a persécution sourde, il y a litiges, il y a haine : et nous savons jusqu'où peut aller cette haine, puisque les Boxeurs ont pris la peine de nous le montrer récemment. Quant au lettré, lui, s'il se convertit, non seulement il répudie toutes les traditions de famille qui l'obligent à respecter le culte des ancêtres, mais il devient un renégat quant aux traditions du corps auquel il appartient, puisqu'il cesse de rendre le rite d'État au sage national et qu'il se rend impropre, de ce fait, à toutes fonctions publiques. Comprend-on bien l'énormité de ces sacrifices?

En 1581, Matthieu Ricci posa le pied sur la terre de Chine et fit lui-même œuvre d'apôtre jusqu'en 1610, œuvre qui fut continuée, sur les bases qu'il avait établies, par la vaillante cohorte des premiers jésuites pendant plus d'un siècle. Ceux-ci firent merveille, et on les trouve partout accueillis, même à la Cour où plusieurs devinrent précepteurs, amis ou conseillers des premiers empereurs de cette dynastie. C'était un apostolat ouvert et grandiose. Ils avaient fait certaines concessions à l'usage chinois et admettaient chez leurs néophytes la pratique du culte des ancêtres et de Confucius. Malheureusement, une discussion dogmatique s'éleva entre eux et de nouveaux apôtres, et, en 1703, c'est-à-dire cent vingt-deux ans après l'arrivée de Ricci, Clément XI trancha la question en donnant tort aux Jésuites d'avoir permis ce culte à leurs néophytes : cette sentence infirmait tous les résultats acquis jusque-là. Ceux qui, dans la partie pensante et influente de la nation, s'intéressaient aux missions,y compris l'Empereur Kouanghsi lui-même, s'en indignèrent, et, sur un tollé universel des lettrés en 1723, l'exercice du culte catholique fut interdit dans toute la Chine : l'ère de la lutte et des persécutions commençait.

Depuis lors, la philosophie chrétienne a vieilli de deux siècles : quelle issue voit-elle à cette situation embarrassée que nous venons de constater ? Aujourd'hui la Chine s'oriente : elle arrive au tournant du chemin ; et le temps presse, car dorénavant on est en droit de se demander si la Chine forte sera toujours la Chine à demi tolérante qu'elle est encore aujourd'hui.

A. T. Piry.

Pékin, 16 mars 1901.

UN REGARD ANGLAIS

SUR

LA FRANCE

La France, Essai sur l'histoire et le fonctionnement des institutions politiques françaises, par J.-E.-C. Bodley. — Paris, Guillaumin et Cie, 1901.

Un soir, il y a de cela dix ans, dans la vieille maison de la rue Cassette où l'on allait chercher des idées comme on va puiser de l'eau dans le creux d'une source, M. Taine présentait à ses amis un voyageur anglais. L'historien des *Origines* couvait du regard l'étranger, avec la complaisance d'un entomologiste pour le collectionneur qui lui promet une nouvelle boîte de coléoptères. Quand le visiteur se retira, M. Taine nous dit : « C'est Arthur Young qui nous revient. Cet Anglais veut parcourir nos provinces, étudier le mécanisme de la vie française, et refaire à cent ans d'intervalle le livre de son devancier. Il recueillera des faits. Ce sera très intéressant. — Peut-être, approuva M. Renan. Il faudra voir... »

Ni l'un ni l'autre des deux philosophes n'a vu le livre promis. M. Bodley a mis huit années à le composer. Encouragé par le bon accueil fait en Angleterre à l'édition originale, l'auteur s'est imposé la tâche de récrire son ouvrage dans notre langue. Allégé d'explications superflues pour le lecteur français, complété par de nouvelles expériences, le volume qu'il publie aujourd'hui chez nous est mis à notre point.

Durant huit années consécutives, M. Bodley a séjourné dans toutes les régions de notre territoire. Entre temps, il revenait

habiter Paris. Sa préface nous donne la carte de ses pérégrinations et la nomenclature des lieux où il fit ses découvertes : le château et la métairie, le presbytère et la préfecture, l'usine et la mine. Ses premiers guides, nous dit-il, furent M. Taine, M. Renan, M. de Mun, Mgr Freppel, M. Clémenceau. Voilà des patrons fort différens et une bonne garantie d'éclectisme. L'explorateur a observé mille choses que nous ne regardons jamais. Il s'est soumis à des corvées rebutantes. Il est allé souvent à la Chambre des députés. Au chef-lieu, dans la bourgade, les conseillers généraux et les municipaux voyaient avec stupéfaction un auditeur qui formait à lui seul le public de leurs séances : c'était M. Bodley.

Je ne sais s'il se proposa d'abord de donner un pendant au *Voyage* d'Arthur Young, cet agronome qui notait au passage des traits de mœurs significatifs. L'ambition de l'écrivain aurait alors grandi en cours de route. Bien qu'il se défende d'imiter la méthode et les généralisations de Tocqueville, *la Démocratie en Amérique* est visiblement le modèle dont il tend à se rapprocher. On reconnaîtra l'empreinte de M. Taine sur une pensée qui échappe à cette influence par de brusques fuites, dès que l'insulaire revient à son irréductible originalité.

L'objet de son étude est le Français en tant qu'animal politique. Il l'a regardé avec une sympathie cordiale; c'est du moins ce qu'il croit, déclare, et s'efforce de nous prouver. On l'étonnerait certainement, si on lui disait que cette sympathie trahit parfois, à son insu, la condescendance de l'homme qui se promène dans un jardin zoologique et s'écrie devant une famille de jolis petits singes : — Comme ils sont gentils, tout de même! — Notre amical voisin ne pouvait pas sentir autrement, à moins de dépouiller son âme anglaise. Ceci n'est pas une critique : je constate une prévention nationale qui fut nôtre, et je l'envie. Jusqu'à une époque récente, le plus clairvoyant, le plus équitable des voyageurs français jugeait et louait les autres peuples d'un peu haut, avec l'indulgence affectueuse d'un bon supérieur pour son inférieur. Heureuses les nations chez qui le sens du relatif est altéré par leur intime satisfaction d'être elles-mêmes!

Ce n'est pas que M. Bodley abuse de la comparaison entre les deux pays, ni qu'il la tourne au détriment du nôtre. Il insiste en vingt endroits sur la qualité meilleure de tel élément, sur le service plus exact de tel rouage dans le mécanisme français.

Mais, jusque dans ses préférences pour les parties où il nous donne l'avantage, on devine au fond de sa pensée tout le désirable orgueil, toute l'inébranlable foi que d'autres résumèrent dans cette profession de leur grandeur : *Civis Romanus sum.*

Il sait de la France tout ce qu'un esprit studieux en peut apprendre. Reste ce qui ne s'apprend pas, ce qu'un natif devine et respire dans l'air ambiant. Certaines nuances sont difficilement perceptibles pour l'étranger. Il obéit parfois à des superstitions ingénues dans le classement qu'il fait des hommes. On le voit s'appuyer fortement sur des autorités légères dont nous sommes tentés de sourire. Les lacunes de son information apparaissent dès qu'il touche aux périodes antérieures à sa venue, et qu'il ne connaît que par ouï-dire. En revanche, il juge comme l'un de nous, souvent beaucoup mieux, des choses et des hommes qu'il a pratiqués personnellement. Nombre d'anomalies et de contradictions auxquelles l'habitude nous rend insensibles lui sautent aux yeux. Son livre éveillera chez quelques-uns des réflexions qui sommeillent; et il divertira les hypocondriaques. Car M. Bodley a l'*humour* de sa race; soit qu'il tire de son fonds des opinions inattendues, soit qu'il souligne les singularités de notre état social ou les calembredaines de nos politiciens, il le fait avec un flegme courtois, indifférent, dont je prise fort la saveur. On en jugera par quelques citations. Ses façons de penser et de dire m'ont remis plus d'une fois en mémoire, — il voudra bien prendre ceci en très bonne part, — le titre d'un vaudeville jadis populaire : *l'Anglais, ou le Fou raisonnable.*

Regardons un instant notre figure dans le miroir que cet étranger nous présente.

Il s'est vite laissé gagner, nous dit-il, par le charme qui émane du pays de France, par l'aménité d'un peuple sociable, ordonné, laborieux. Mais bientôt un problème se pose et s'impose à son esprit : cette terre bénie, ces populations de tempérament joyeux, d'où vient qu'elles sont comme enveloppées d'un nuage de pessimisme? Conclusions philosophiques des écrivains, épanchemens sérieux des gens de province, propos légers de la conversation parisienne, toutes les voix répètent la même litanie : découragement, incertitude, défiance du lendemain. Serait-ce l'effet persistant d'une guerre malheureuse, d'une mutilation du territoire? On donne à M. Bodley cette explication, la plupart s'en contentent. Notre observateur l'écarte après examen; il voit,

et peut-être voit-il très bien, que l'abattement de ce peuple tient à des causes plus profondes. Atterrée sur le coup par les désastres de 1870, la nation s'était bientôt relevée dans un sursaut de fièvre et d'espérance. De nouvelles générations sont venues qui souffrent à peine de ce mal lointain : un corps en bonne santé ne serait pas déprimé, après trente ans, par les suites d'un accident réparable.

Il faut donc chercher ailleurs le principe générateur du pessimisme français. Résiderait-il dans un mécontentement politique bien défini, conscient de ses aspirations? Pas davantage. Depuis cent ans, sous tous les régimes, on entendait les protestations de nombreux mécontens; lorsqu'on les interrogeait sur leurs désirs, ceux-là pouvaient les préciser. Après le grand spasme révolutionnaire, la masse des citoyens voulait le rétablissement de l'ordre et de la sécurité. Sous le Premier Empire, sous la Restauration, les libéraux demandaient plus de liberté, la bourgeoisie réclamait une place prépondérante dans le gouvernement. Sous la monarchie de Juillet, les démocrates hâtaient de leurs vœux l'avènement de la démocratie et l'ère des réformes sociales. Sous le Second Empire, cette démocratie adulte attendait avec une foi messianique l'établissement définitif de la République, à peine entrevue dans les convulsions de l'enfantement; tandis que les fidèles des anciennes dynasties escomptaient le retour de leurs rois.

Rien de pareil à l'heure présente. Aux deux questions qu'il pose à ses interlocuteurs de toute condition: — Que voulez-vous? Qu'espérez-vous ? — l'enquêteur n'obtient pas de réponse : des plaintes vagues, des récriminations contre tel homme ou tel groupe éphémère de gouvernans; le soupir anxieux du malade qui ne sait point où est son mal. Quelques-uns préconisent une solution, traditionnelle ou imaginée; mais il n'y a dans leur accent ni foi ni espérance ; ils expriment un regret bien plus qu'une attente. Une société qui a essayé de tous les médecins, de tous les remèdes, qui se résigne tristement ou s'en remet au miracle pour la guérison d'infirmités incurables, voilà ce que M. Bodley a cru voir. A-t-il si mal vu?

Il a continué ses recherches, et il se flatte d'avoir découvert la cause efficiente de notre pessimisme. Selon lui, la France moderne souffre d'un antagonisme meurtrier entre les deux principes qui régissent sa vie publique : d'une part, la centralisation

autoritaire, le legs de l'ancien régime recueilli par Napoléon, codifié par lui dans les institutions intangibles qui forment depuis cent ans l'ossature de ce pays; d'autre part, le parlementarisme, c'est-à-dire une contrefaçon des méthodes anglaises de gouvernement, introduite dans un organisme qui ne peut ni assimiler ni éliminer cette mixture étrangère. L'antinomie des deux principes fait l'instabilité des gouvernemens, et par suite la faiblesse d'un pays jadis si puissant; il ne supporte pas l'humiliation de déchoir, il accuse tous ses conducteurs, il s'en prend à toutes les causes accidentelles, au dedans ou au dehors. Aujourd'hui, l'exagération du parlementarisme omnipotent a porté le mal à son comble. La machine napoléonienne demeure intacte, elle enserre toute l'existence du citoyen; elle avait été construite pour obéir à la volonté unique d'un mécanicien, qui la mettait en branle par une seule pesée sur le levier moteur; voici que des centaines, des milliers de mains s'abattent sur chacun des rouages et leur impriment des mouvemens divergens; la machine résiste, mais elle est affolée, anarchique; elle travaille à contresens.

Je résume la thèse : je ne garantirais pas qu'elle soit irréfutable, ni très neuve. Heureusement pour les faiseurs de livres, dans ce monde où tout a été dit, il suffit de systématiser vigoureusement une remarque pour donner au système un air de nouveauté. M. Bodley a fondé sur cette idée maîtresse les développemens et les conclusions de son ouvrage.

Il faut opter entre les deux principes, puisque leur incompatibilité nous tue. Disons tout de suite que le médecin anglais a choisi pour nous. Il a choisi le principe français. Son sentiment, — le disciple se sépare ici de son maître, M. Taine, — est que l'architecte consulaire a fait de très bonne bâtisse, pour un peuple dont il connaissait ou devinait merveilleusement tous les instincts. Au contraire des Anglo-Saxons de Birmingham ou de Manchester, qui prendraient les armes si on leur envoyait un de nos préfets, le Gaulois a depuis Jules César l'habitude et le goût d'être administré, dirigé, rassemblé dans une forte main pour l'accomplissement des grandes œuvres où il excelle. L'architecte auquel on livrait un monceau de ruines a bien compris ce génie national; il a noyé dans son ciment romain tous les matériaux séculaires qui pouvaient encore servir; et la meilleure preuve que son travail est bon, au dire de M. Bodley, c'est qu'il tient ferme

après tous les tremblemens de terre; c'est qu'après dix révolutions politiques, ce cadre nécessaire de l'activité française demeure approprié à tous les besoins, à toutes les fonctions de la vie sociale : culte, administration, fiscalité, justice, enseignement.

L'intrusion du principe anglais peut le briser, non le remplacer. Ce dernier ne vaut rien pour notre complexion, un Anglais nous le signifie. Il rappelle à ce propos l'opinion que Disraëli faisait énoncer par un de ses héros, Tancrède, quand il l'embarquait pour la Terre-Sainte : « Je pars pour un pays que le Ciel n'a jamais gratifié de cette fatale drôlerie qu'on appelle un gouvernement représentatif, bien que l'Omniscience ait daigné y rédiger autrefois le système politique. » — Et le commentateur ajoute : « La France, après avoir fait un essai patient et prolongé du régime représentatif, s'est aperçue, comme Tancrède, que c'est une fatale drôlerie. »

Nos pères s'en laissèrent conter; c'est la faute de M. de Montesquieu, dit plus loin M. Bodley, qui tient cet homme d'esprit pour un fieffé malfaiteur. — « Si le grand philosophe bordelais n'avait pas rencontré lord Chesterfield, à Venise, en 1729, ce diplomate poli ne l'aurait pas ramené sur son yacht, l'année suivante, en Angleterre, où il demeura deux ans. Or, le séjour de M. de Montesquieu à Londres eut sur le développement de l'histoire de la France moderne des conséquences plus importantes que peut-être tout autre événement du XVIIIe siècle. » — Voilà les suites néfastes d'un voyage de plaisance, si toutefois l'engouement du président eut d'aussi grands effets, ce qui reste à prouver, et si vraiment l'*Esprit des lois* fut la boîte de Pandore d'où sortit pour nous la constitution anglaise. C'est l'avis de M. Bodley; et aussi que nous nous suicidons lentement pour faire plaisir à Montesquieu, à Voltaire, à Mme de Staël, à Benjamin Constant, et à quelques autres personnes distinguées.

On fera dans ces sentences une large part à l'agacement naturel du pépiniériste, lorsqu'il voit son arbre de prédilection, le produit dont il est le plus fier, transplanté chez le voisin et gâté par des jardiniers maladroits; il sera toujours tenté de leur crier : « Vous n'y entendez rien ! Laissez donc cet arbre, qui ne poussera jamais chez vous ! » Convenons d'ailleurs que l'Anglais est excusable de ne pas reconnaître ses *commoners*, les contrôleurs du budget et de la politique générale assemblés à Westmins-

ter, dans les petits Napoléons d'arrondissement qui gouvernent leurs électorats avec les fonctionnaires et les pratiques des constitutions impériales.

Ce livre ayant pour objet de montrer la contradiction qui existe entre nos mœurs et notre système politique, la division en deux parties découlait de l'idée centrale. Dans l'une, l'auteur étudie la France moderne, telle que l'a faite la Révolution; il décrit dans l'autre notre mécanisme constitutionnel. La première est de beaucoup la plus intéressante.

Sachons gré à M. Bodley d'avoir compris que le « bloc » révolutionnaire forme un tout indivisible, de 1789 à 1815. Il n'est pas de ceux qui méconnaissent la logique interne et mutilent l'unité de ce grand drame; il ne tient pas compte des cloisons artificielles que les préjugés de nos pères avaient élevées entre le prologue libéral, la période des fureurs destructrices, le dénouement militaire. On goûtera la formule concise où notre auteur enferme le bloc: « l'intervalle épique entre le premier chant de *la Marseillaise* et l'interjection désespérée du général Cambronne. » — Il constate « le changement opéré sur l'opinion française, à l'égard de la Révolution, dans le dernier quart du XIXe siècle; » il en parle comme un disciple de M. Renan et de M. Taine. Ses conclusions satisferont les rationalistes modérés plus que les révolutionnaires mystiques. « La Révolution n'est pas responsable de la moitié du mal ni du bien qu'on lui a attribués. Elle n'a pas hâté d'un instant les découvertes scientifiques, telles que la traction à vapeur ou les applications de l'électricité. Celles-ci, en transformant les mœurs des peuples, ont été les vraies forces révolutionnaires du monde au XIXe siècle, auxquelles l'ancien régime n'aurait pu résister... En tout cas, la Révolution française n'a rien fait pour la solution des problèmes qui s'imposent encore à l'humanité, un siècle après sa consommation: et, ne se fût-elle pas produite, que rien n'eût été changé aux rapports du capital et du travail, au progrès du socialisme, à la puissance de la ploutocratie. »

Beaucoup d'Anglais estiment avec Macaulay que ce ne fut point si mal fait de couper la tête au roi Louis XVI. Ils auront toujours grand'peine à sentir qu'il y a un abîme entre la tragédie de Whitehall, où un peuple réaliste exécuta un homme, et celle de la place Louis XV, où un peuple idéaliste exécuta la Royauté, le passé national, toute la tradition d'une race. Chez

eux, l'histoire ne sortit pas de son lit, l'esprit directeur ne changea point; après une brève suspension de la coutume et d'insignifiantes substitutions de personnes, l'Angleterre continua de vivre sa vie traditionnelle. Chez nous, le spectre royal put réapparaître pour quelques instans, avec le cortège de l'ancien monde; vains revenans de l'hécatombe où dix siècles avaient péri en une minute. M. Bodley ne partage pas l'erreur de ses compatriotes : il a vécu en France, il sait que le sang de Louis XVI coule toujours, emplit et creuse la fosse entre le présent et le passé, entre les deux nations qui n'ont pas cessé depuis lors de se déchirer sur le sol natal.

Ce torrent de haine, il l'a bien vu, dans le chapitre où il traite de la Fraternité. C'est du moment où elle fut érigée en dogme que date l'inextinguible guerre civile entre Français : tantôt latente et sournoise, tantôt ranimée par d'atroces explosions. Il rapporte la boutade du prince de Metternich : « La fraternité, telle qu'on la pratique en France, m'a conduit à cette conclusion que, si j'avais un frère, je l'appellerais mon cousin. » Aussi faudrait-il être dénué de tout sens historique pour ne pas trembler, quand on entend bruire sur toutes les lèvres ce mot à la mode, *solidarité*, substitut philosophique de la sentimentale fraternité. Gare à ces mots caressans! Il semble que le démon de la guerre civile les répande dans l'air et s'en serve pour nous endormir, chaque fois qu'il s'apprête à la déchaîner.

— « *Homo homini lupus* est aussi vrai aujourd'hui que lorsque les nations de l'Europe étaient des tribus à demi barbares. Mais la plupart des peuples modernes réservent ce qu'il y a en eux de sauvagerie latente pour leurs ennemis du dehors; tandis que les Français déploient toute leur férocité dans leurs luttes intestines, comme pour donner au vieil aphorisme une autre version : *Gallus Gallo lupus*. En temps de guerre, le Français est souvent généreux envers son adversaire; mais, quand il se trouve en face d'un Français, il ne donne point de quartier. » — M. Bodley appelle en témoignage notre histoire : elle lui fournit une riche collection de preuves, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la Commune de Paris. Il en trouve de plus récentes, à défaut d'épisodes sanglans, dans l'exaspération habituelle de notre presse; il observe que la rage de certains polémistes insulte l'adversaire jusque dans la mort, et cela en un pays où le respect de la mort est le plus vivace des senti-

mens populaires. Certes, l'expérience lui a appris qu'il ne faut point juger notre peuple par ses journaux. On laisse tomber dans le wagon cette brassée de tisons enflammés, on descend l'instant d'après dans un lieu riant, habité par des citoyens paisibles; mais, si l'on y regarde de près, même dans cet Éden, la lecture du papier féroce est pour beaucoup de braves gens l'exutoire où se satisfont des passions secrètes.

L'étranger relève encore ce signe particulier : lorsque les Français veulent instituer une commémoration nationale, ils choisissent l'anniversaire d'un égorgement ;et ils élèvent la statue de Danton en face de l'École de Médecine. Les Anglais fêtent le jour où fut déjouée la Conspiration des poudres. — « Mais, ajoute l'humoriste, il est permis de se demander si, dans n'importe quelle nation moderne, le fait que le Parlement aurait échappé à la destruction serait considéré, de notre temps, comme assez bienfaisant pour justifier la création de jours fériés. »

Trop ressemblant, hélas ! est le portrait du *Gallus Gallo lupus*. Peut-être le peintre n'a-t-il pas assez marqué le trait qui explique l'acharnement de nos luttes, ce qui en fait le danger, et aussi la noblesse. Toute guerre entre Français est une guerre religieuse, au sens le plus large du mot. Alors même que les passions confessionnelles ne viennent pas attiser le conflit, — et rarement elles en sont absentes, — il s'aigrit de tout le venin des querelles théologiques. On se bat pour des idées, et le Français fait de chaque idée un dogme, une catégorie de l'absolu ; nul supplice n'est assez rigoureux pour le mécréant qui défend le dogme contraire. Les intérêts sont âpres à la bataille, mais ils peuvent composer, pardonner : les dogmes ne composent ni ne pardonnent. Legs fatal de la Révolution, cette déchirure, peut-être irréparable, de la fraternité qu'elle proclamait ! Deux conceptions contradictoires de l'histoire nationale, des destinées de la patrie, de sa grandeur et de son bonheur, ont séparé les esprits en deux camps hostiles. Il y a des trêves trompeuses ; on se prend à espérer qu'après plus de cent ans, la fusion s'est opérée par concessions mutuelles ; sitôt que tombe sur les cœurs une goutte d'un réactif bien choisi, chacun regagne d'instinct son camp et reprend les vieilles armes sur d'immuables positions. Nous venons d'en faire une fois de plus la douloureuse expérience.

La Réforme produisit au XVIe siècle les mêmes effets. Je lisais naguère une vie de Samuel Champlain. En 1604, un vaisseau qui

le ramenait au Canada emportait avec lui un prêtre catholique et un ministre huguenot. — « J'ai veu, dit Champlain, le ministre et notre curé s'entre-battre à coups de poing, sur le différend de la Religion. Je ne sçay pas qui estoit le plus vaillant, et qui donnoit le meilleur coup, mais je sçay très bien que le ministre se plaignoit quelquefois d'avoir esté battu, et vuidoient en ceste façon les points de controverse. Je vous laisse à penser si cela estoit beau à veoir; les Sauvages estoient tantost d'un costé, tantost de l'autre, et les François, meslez selon leur diverse croyance, disoient pis que pendre de l'une et de l'autre religion. » — Ces théologiens pugnaces continuèrent leur querelle dans les forêts vierges du Nouveau-Monde, moururent en même temps, et les matelots les mirent dans une même fosse, « pour veoir si morts ils demeureroient en paix. » — La Révolution et la contre-révolution ont leurs prêtres et leurs fidèles : beaucoup d'entre eux ne s'accorderont que dans la fosse.

Le regard de M. Bodley est singulièrement perspicace, quand il cherche dans ces haines civiles la première origine du patriotisme révolutionnaire. « Patriotes, » pourquoi les volontaires s'appelaient-ils ainsi? Parce qu'ils allaient combattre les Autrichiens et les Prussiens de Brunswick? Cela devint vite une vérité, sans doute; mais, au début, le titre de patriotes désignait surtout des hommes qui couraient sus aux émigrés, aux Vendéens. Si le premier élan contre l'étranger fut irrésistible, c'est qu'on avait soif d'aller frapper dans ses rangs des concitoyens abhorrés. Les couplets de *la Marseillaise* attestent la prédominance de ce sentiment. Aujourd'hui encore, en dépit des beaux mots dont nous nous payons, l'éternelle loi de l'histoire ne se prescrit pas : les cœurs sont plus enclins aux fureurs civiles qu'à la détestation de l'étranger. Quand il apparaît sur notre sol envahi, le péril unit les frères ennemis sous le même drapeau : accord éphémère et tardif, accord d'une minute, et de la dernière. Ce n'était pas l'armée prussienne que des Français attaquaient avec une inlassable passion, durant les années menaçantes d'avant 1870; et l'on n'a pas oublié certains cris de joie historiques, au lendemain du Quatre-Septembre, qui témoignaient une haine plus implacable à l'adversaire du dedans qu'à celui du dehors. — Ces plaies de la nature humaine sont de tous les temps et de tous les pays; plus visibles chez nous, élargies et envenimées par notre esprit critique, par notre dogmatisme intransigeant, par

une Révolution qui a labouré les âmes au plus profond de leurs croyances, de leurs espérances, de leurs attachemens. Il n'était pas besoin qu'un observateur étranger nous les découvrît; regardons-les en face, avec la résolution de les guérir.

Liberté, Égalité, Fraternité. Le voyageur, qui lit ces mots fatidiques sur tous les murs, examine avec application comment ils se traduisent dans les mœurs publiques. Il les compare « à la devise héraldique d'une famille distinguée, qui se rapporte à quelque aventure plus ou moins authentique de son histoire, mais sans relation avec le caractère de ses membres actuels. » Sur le propos de la liberté, on devine sans peine l'opinion d'un Anglais : ce lui est un perpétuel sujet d'admiration que des gens aient sans cesse à la bouche le nom d'une idole pour laquelle ils se font tuer, et dont ils n'eurent en aucun temps ni le sens, ni le goût. — « La liberté, pour les Français, est plutôt un dogme à définir ou un article de foi à proclamer qu'un facteur usuel de la vie quotidienne. Ainsi s'explique la fiction d'après laquelle la Révolution a été l'ère de la liberté, alors que c'est le contraire qui est vrai... Les Français, opinions religieuses ou politiques à part, ne sont disposés à se passionner que pour ce qui peut gêner la liberté des autres... Au point de vue anglais, l'accroissement de libertés que la République a accordé aux Français, par rapport à celles dont ils jouissaient sous le second Empire, est presque négligeable... Le libéralisme n'a jeté aucune racine dans la démocratie... Sous le régime parlementaire de la troisième République, l'influence morale ainsi que la force politique des libéraux s'est évanouie; ils jouent un rôle beaucoup moins important que sous le second Empire. »

Pour justifier la compassion profonde que lui inspirent ces républicains si étroitement rênés, le sujet britannique invoque les faits quotidiens qui susciteraient une révolution en Angleterre : violations de domicile, perquisitions dans les papiers, longue détention préventive, instruction secrète, vexations administratives, entraves au droit d'association, à la liberté de l'enseignement. L'intolérance religieuse, ou antireligieuse, lui paraît être le principal obstacle à l'établissement d'un régime libéral. Il pense, que si les cléricaux étaient au pouvoir, ils auraient la main aussi lourde que l'ont aujourd'hui les anticléricaux. Ceux-ci triomphent et traitent leurs contradicteurs en ilotes. M. Bodley dépeint la terreur morale qui pèse sur les fonctionnaires en

province, il cite les cas de contrainte sur leur conscience dont il a eu personnellement connaissance.

Ce n'est pas un réactionnaire qui témoigne ici, ni un obscurantiste. De tous les régimes du siècle qu'il a soumis à sa critique, celui du Seize-Mai est le plus sévèrement jugé. Le censeur du parti monarchique résume en ces termes, un peu coupans, son sentiment sur les adversaires de la République : « Chaque nouvelle occasion (qui leur fut donnée) ne servit qu'à prouver qu'en France l'antirépublicanisme est synonyme d'inaptitude et de faiblesse politique. » — Il rappelle avec réprobation, comme un exemple typique d'illibéralisme, le cas de Mgr Dupanloup, sortant de l'Académie après l'élection de Littré. Mais il incline à décerner le premier prix de fanatisme aux anticléricaux qu'il vit en province, dans les administrations, les comités, les loges. Dans les sphères élevées, il est particulièrement choqué par une de ces lois non écrites qui sont les plus scrupuleusement observées : l'interdiction absolue pour les ministres et pour les hauts dignitaires de prononcer publiquement le nom de Dieu. — « Le chef de l'État, qui, en vertu du Concordat, préside des cérémonies quasi ecclésiastiques, telles que la remise de la barrette aux cardinaux, évite de paraître officiellement dans les églises, comme si elles étaient de mauvais lieux. » — Il n'y a d'exception que pour l'église russe. — « A chaque fête de la famille impériale des Romanoff, les hauts fonctionnaires de la République s'y précipitent en foule. Leur zèle est à ce point assidu qu'un étranger, comme le Persan de Montesquieu, pourrait penser que les anticléricaux français en veulent, non pas au Christianisme, mais à l'article *Filioque* du *Credo* d'Occident. » — On sait que l'alliance de la République avec le Tsar reste pour les Anglais l'objet d'un étonnement plus ou moins sincère ; de là cette dernière remarque, et, plus loin, cette autre pointe : « Pénétré d'affection pour la France, comme je le suis, j'ai été parfois tenté de regretter qu'au lieu de demander à la Russie son alliance et d'emprunter à l'Angleterre ses institutions parlementaires, elle n'ait pas emprunté à la Russie ses modèles de gouvernement et cherché en Angleterre ses amitiés. »

Si la liberté, au sens anglais du mot, n'est en France qu'un hiéroglyphe incompris gravé sur une porte de prison, l'égalité demeure la passion dominante de notre peuple, M. Bodley s'en rend compte. Il se divertit pourtant à relever des anomalies bi-

zarres. En Angleterre, un ministre de la couronne qui visite une ville de province ne trouve personne à la gare, si ses amis particuliers ne sont pas prévenus. En France, lorsqu'un sous-secrétaire d'État se déplace, le canon tonne, la ville est sur pied, et l'Excellence doit rendre grâces à Napoléon, lequel a pourvu, par le décret de Messidor, à tout ce qui peut flatter un ministre républicain. Si c'est le Président de la République qui voyage, et distribue des décorations variées, « il semble avoir pour mission de montrer que l'État désapprouve l'égalité. Il profite de l'occasion pour créer des inégalités qui suscitent l'envie. »

Tout cela n'est pas bien méchant. Le critique s'attaque à des contradictions plus significatives lorsqu'il signale, dans le pays de l'égalité, la foule croissante des citoyens qui s'affublent de titres nobiliaires. Selon lui, ces privilégiés sans privilèges seraient incomparablement plus nombreux aujourd'hui que sous l'ancien régime. M. Bodley voit un danger social dans cette innocente manie, parce qu'elle grossit une société d'oisifs, d'incapables, et contribue au recrutement de la classe pour laquelle notre Aristarque réserve toutes ses sévérités. Vraie ou fausse, l'aristocratie française lui est apparue comme un poids mort, funeste par les exemples qu'elle donne, inintelligente des conditions de la vie moderne, retranchée dans une bouderie puérile. Il avance à l'appui de ses dires quelques anecdotes, dont une assez jolie. Au temps du boulangisme, un seul ambassadeur étranger avait renseigné très exactement sa cour et prédit l'échec final de l'entreprise. M. Bodley lui demandait à quelle source il puisait des informations aussi sûres. — « C'est bien simple, répondit le diplomate. Je vais tous les jours dans un grand cercle de Paris, où tous les membres sont gens du monde réactionnaire. Je les écoute, je prends littéralement le contre-pied de tout ce qu'ils disent; je rédige le soir ma dépêche en conséquence, certain d'être ainsi dans la vérité du lendemain. » — Le procédé avait du bon; mais M. Bodley peut être assuré que son ami l'aurait employé avec le même succès, s'il eût fréquenté les couloirs de la Chambre, les bureaux de rédaction d'un grand journal, voire même ceux du ministère où trônait M. Floquet; en un mot toutes les compagnies où des hommes assemblés vaticinent sur les événemens. Parce qu'ils sont des hommes assemblés, beaucoup de sages déraisonnent avec les fous; et les plus clairvoyans dissimulent leur opinion secrète, pour se mettre du bout des

lèvres au ton du lieu, au diapason des excessifs, qui font la règle de ce qu'il faut penser dans toute réunion française, mondaine ou politique, réactionnaire ou républicaine.

Je crains que M. Bodley ne s'abandonne à l'une de ces généralisations qu'il s'interdisait dans sa préface. Il a vu dans Paris de légers phalènes qui bruissaient et volaient à tous les lustres cosmopolites. N'est-ce pas l'une des fonctions essentielles de la capitale des élégances, et ne devons-nous pas remercier les bons citoyens, les bonnes citoyennes qui se dévouent à la remplir? Il a observé que l'argent les attirait, et que ce maître de l'heure régnait sans rivaux sur l'aristocratie comme sur la démocratie, chaque jour plus puissant, plus audacieux, plus fou dans ses caprices et mieux obéi dans ses exigences. Il ne fallait pas être un lynx pour faire ces découvertes. Mais le voyageur a vu de près la province, il y a résidé. Ne se souvient-il pas d'avoir rencontré, parmi les représentans de la classe qu'il exécute si prestement, beaucoup d'hommes adonnés au perfectionnement des méthodes agricoles, à la gestion des intérêts locaux? Ne sait-il pas au prix de quelles difficultés, de quelles tracasseries, ces suspects font accepter leurs bons services et maintiennent des situations respectées? Il pointe les listes de l'Institut, il tire argument pour sa thèse du petit nombre des noms de l'ancienne France qu'il y relève. Ce n'est là qu'une des forces nationales; M. Bodley peut croire qu'on ne la rabaissera pas ici; mais il y en a d'autres: l'armée, l'agriculture, l'industrie ; une bonne statistique des mérites doit en tenir compte. Ceux que notre auteur retranche de la vie utile sont nombreux dans ces carrières, ils y servent le pays avec zèle, avec abnégation. Il leur faut quelque courage pour réagir contre le pessimisme universel : ayant trop reçu jadis, ils attendent si peu pour eux-mêmes du présent, de l'avenir! On leur reproche d'être souvent routiniers; mais M. Bodley, qui a lu notre histoire, n'ignore pas leur persévérance dans une routine fort nécessaire à certains jours; il sait à quelles heures critiques la France est toujours sûre de les retrouver, tous, ceux mêmes qui ne font rien ; comme disait Bersot d'un mauvais élève dont il augurait bien, c'est peut-être leur façon de travailler.

Ce tableau de nos mœurs est suivi d'une longue étude sur l'organisation et le fonctionnement des pouvoirs publics, du système parlementaire, des partis politiques. La Constitution de

1875, « arrachée à la lassitude d'une assemblée monarchique découragée de son rêve, » a le caractère d'un aménagement provisoire, transactionnel; c'est la première en France qui n'ait proclamé aucun principe abstrait, aucun dogme philosophique ou humanitaire. Ses auteurs y travaillèrent sans illumination mystique et sans allégresse, à l'anglaise, pour parer aux besoins du moment : c'est peut-être pourquoi elle a duré plus que ses devancières. Voilà qui n'est pas mal jugé. M. Bodley retrace les physionomies des présidens successifs, gardiens honoraires de cette constitution. Il parle d'eux avec indulgence, avec sa courtoisie un peu énigmatique. Seul, ce pauvre M. Grévy passe un mauvais quart d'heure. Il semble que son historien connaisse par le menu les services que ce président se rendit à lui-même, et qu'il ignore les services discrets, efficaces, que l'adroit vieillard rendit au pays.

Le Sénat républicain n'a point laissé des impressions très vives au visiteur. Le Luxembourg lui a offert l'image « d'une retraite de vieux lettrés, dont les facultés ne sont pas encore obscurcies, et dont le passe-temps favori est de se réunir en conférence académique, pour se communiquer les uns aux autres des dissertations sur des questions de droit et d'histoire, avec des allusions de temps à autre aux faits du jour. Le président prend possession de son fauteuil avec calme et donne le ton des discussions de l'après-midi, en prononçant, dans un langage admirable, l'éloge funèbre d'un de leurs collègues enlevé par la mort. Il raconte la vie du défunt, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, jusqu'à la seconde République, époque ordinairement pleine de glorieuses promesses pour le sénateur disparu, si Louis-Napoléon n'avait pas étouffé un génie destiné à étonner l'Europe. »

Une bonne part du volume est naturellement consacrée à la Chambre des députés, à son œuvre législative, à son recrutement électoral. Pour définir ce dernier, M. Bodley s'est modestement effacé derrière l'autorité de Jules Ferry; il reproduit une page d'un pamphlet écrit sous le second Empire par le futur ministre républicain : « Appliquée au suffrage universel, la centralisation a montré tout ce qu'elle pouvait faire... » La citation continue, vengeresse, et celui qui l'a choisie estime qu'on ne saurait mieux dire, ni dire autrement aujourd'hui. Ce n'est pas le seul tour que ce terrible homme joue à Jules Ferry; il le cite à nouveau dans le chapitre où il traite de la corruption sous la troisième

République : « La France, délivrée de la corruption de l'Empire, est entrée dans la période des vertus austères... »

Cette période est si calomniée que M. Bodley, lorsqu'il demandait aux paysans d'une région l'opinion qu'ils avaient de leur mandataire, obtenait habituellement cette réponse : « Sans doute, c'est une canaille comme les autres. » — Affligé de cet irrespect pour la représentation nationale, et très surpris de voir que la situation du député n'en était nullement ébranlée dans l'esprit du paysan, le voyageur vint se renseigner au Palais-Bourbon. Il fut soulagé : les paysans avaient exagéré. — Je ne le suivrai point « dans cette enceinte : » d'abord parce que toute cette partie, instructive pour le lecteur anglais, n'apprend au Français rien qu'il ne sache; et aussi parce que des esprits prévenus me soupçonneraient de noircir la peinture, si j'en détachais quelques fragmens. Je les renvoie à l'original. Bien moins encore me hasarderai-je à commenter les jugemens de M. Bodley sur nos divers partis politiques, leur force respective, leur valeur, leurs chances d'avenir. Il déplore une fois de plus que la France ne possède point les deux grands partis symétriques, pivots du régime parlementaire en Angleterre, — où ils sont en train de se briser, — mais seulement des groupes épars. Il passe en revue ces groupes : royalistes, impérialistes, ralliés, centre gauche, opportunistes, radicaux, socialistes. A ces derniers seulement il accorde quelque vitalité. Dans les chapitres où il parle des autres, je n'aperçois que des nuances polies, respectueuses, entre l'absoute et les prières des agonisans. Il ne cache pas que ses sympathies allèrent toujours au centre gauche : par malheur, elles ne savent plus où rejoindre cette ombre aimable.

Remercions le voyageur anglais de nous avoir instruits et amusés; mais rappelons-lui une dernière fois le péril des généralisations. Les siennes sont certainement abusives, lorsqu'il nous dit : « La troisième République a été aussi dépourvue d'Aspasies que d'hommes d'État de la force de Périclès, ou de républicains brillans comme Alcibiade. » — Je n'imaginais pas que nous fussions si pauvres en Aspasies; et je m'étais laissé dire que nos « républicains brillans » en remontreraient à l'Athénien, soit pour renverser les statues des dieux, soit pour couper la queue de leur chien. M. Bodley cède ailleurs à une superstition excusable, quand il évoque les mânes des grands parlementaires pour écraser notre génération. Il oppose à la nullité du Parlement

actuel les assemblées où il admirait, entre autres lumières, Lanfrey, Schérer, Hippolyte Carnot, Barthélemy Saint-Hilaire... J'eus l'honneur de connaître quelques-uns de ces personnages illustres; et, si peu recevable que soit ici l'avocat, je garantis à M. Bodley qu'il trouverait au Palais-Bourbon vingt jeunes hommes d'une valeur au moins égale, pour ne pas dire plus, à celle de ces morts décoratifs.

Là, comme partout en France, — et, s'il l'a vu, peut-être ne l'a-t-il pas assez dit, — il trouverait dans toutes les conditions une réserve incalculable de talens, de bonnes volontés, d'énergies inemployées; de quoi encadrer dignement ces populations rurales, provinciales, auxquelles il rend un juste hommage. Un parlementarisme mal conçu, mal appliqué, fait émerger les plus nuisibles élémens; et paralyse ces forces vives; elles languissent dans un pessimisme dont la diffusion a surpris notre visiteur, parce qu'il l'a senti contraire au tempérament national; elles attendent le metteur en œuvre, — c'est la thèse même de M. Bodley, — qui est réclamé par les instincts de notre race, par ses institutions permanentes, par ses défauts comme par ses qualités. Tous les Français en conviennent, conclut leur confident, dès qu'on les interroge dans le privé; mais il craint que l'ensorcellement de certains mots cabalistiques et le respect des dieux étrangers n'empêchent toujours ces timides de proclamer leur vouloir intime. Pauvres Français! Il a fallu qu'un Anglais parlât pour eux! Et il les met dans l'embarras. N'a-t-il pas dit que tous leurs maux provenaient du « Snobisme » des philosophes, ces imprudens qui allaient chercher leur médecine à Londres? Milord Chesterfield nous conseillait le laxatif libéral : le spirituel auteur de *la France* nous prescrit le tonique autoritaire; à quels Anglais croirons-nous?

Eugène-Melchior de Vogüé.

REVUE SCIENTIFIQUE

UN NOVATEUR EN CHIMIE, CHARLES GERHARDT, SA VIE ET SON ŒUVRE

Charles Gerhardt et Édouard Grimaux. — *Charles Gerhardt, sa vie, son œuvre, sa correspondance*, 1816-1856. — *Document d'histoire de la chimie.* Masson et Cie. Paris, 1900.

Ce livre, que nous devons à la piété d'un fils et au zèle d'un disciple, fait assister le lecteur à l'espèce de révolution d'où est sortie, entre les années 1830 et 1850, la chimie moderne. C'est un document scientifique d'un puissant intérêt ; c'est aussi un document humain, extrêmement attachant. Il nous raconte la plus importante des transformations qu'aient subie les doctrines chimiques depuis le temps de Lavoisier et nous montre la genèse des idées qui règnent aujourd'hui dans la science. Et, d'autre part, il nous intéresse aux hommes qui ont été les artisans de ces progrès, et surtout à Laurent et Gerhardt, à leurs luttes, à leurs déboires répétés, à leurs espérances inlassables, et enfin à leur mort prématurée et à leur triomphe posthume. Rien ne manque au drame qui se déroule dans ce milieu scientifique et universitaire : les grandes et petites passions ; l'amour de la science et de la vérité, et d'autre part l'exaspération des vanités ; la reconnaissance et l'ingratitude ; les brouilles et les réconciliations ; les exemples de fidélité et les trahisons ; les intrigues académiques ; la poursuite éhontée des places et des cumuls, les exemples de désintéressement admirables. Tout cela, situé dans un milieu un peu particulier, mais dont tous les personnages sont très connus : professeurs

de facultés de province, membres de l'Académie des sciences de Paris; savans des Universités étrangères. Rien n'est mieux fait pour donner une idée des grandeurs et des misères de la vie scientifique, il y a une cinquantaine d'années. Pour toutes ces raisons, on nous pardonnera de résumer cette singulière histoire.

I

Charles Gerhardt était né à Strasbourg en 1816. Sa mère appartenait à une vieille famille bourgeoise de la cité alsacienne : son père était né à Berne. Mais le berceau de cette branche paternelle était la petite ville de Frankenthal, près de Mannheim, dans le Palatinat. Les Gerhardt formaient une lignée de brasseurs très connus dans toute la vallée du Rhin.

Le père de notre héros, Samuel Gerhardt, employé dans la banque de Turckheim, devint par la force des choses, et pour ainsi dire sans préparation préalable, industriel et usinier. Il avait commandité, dans les environs de Strasbourg, à Hangenbieten, une fabrique de céruse qui ne tarda pas à lui retomber sur les bras. Et, c'est pour cette raison qu'il voulut faire de son fils aîné un chimiste, capable de conduire cette entreprise et d'en perfectionner les procédés.

Charles Gerhardt, né de père étranger, dut, plus tard, faire régulariser sa situation pour jouir de la nationalité française. L'éducation qu'il reçut au gymnase de Strasbourg était à peu près celle des lycées, mais les méthodes d'enseignement avaient conservé quelque chose de germanique ; et, en tout cas, la langue allemande y était apprise à fond. A la fin de ses études, le jeune homme paracheva ses connaissances linguistiques par un séjour de trois années dans les écoles d'outre-Rhin. La possession complète d'une langue étrangère lui fut d'une grande utilité au cours de sa carrière. Elle lui permit de servir plus tard de trait d'union entre les savans des deux pays. Il suivait soigneusement les progrès de l'école allemande, les publications de Liebig et de ses élèves ; et, dans les recueils qu'il dirigea, tels que les *Comptes rendus* des travaux des chimistes étrangers, ou auxquels il collabora, comme la Revue de Quesneville, il put faire profiter les chimistes français de ses savantes analyses. Au gymnase de Strasbourg, Gerhardt eut pour condisciples Adolphe Würtz, et Émile Kopp, l'un et l'autre plus jeunes que lui d'un an et destinés à parcourir la même carrière. Le premier devait lui survivre longtemps et jeter un vif éclat sur la chimie française.

Après avoir terminé ses humanités à Strasbourg, Charles Gerhardt alla passer deux années au Polytechnicum de Carlsruhe, d'où il sortit avec un certificat très satisfaisant. Puis, aux vacances de l'année 1833, il se rendit à Leipzig pour étudier sous le professeur Otto Erdmann. Suivant une habitude qui est encore en vigueur chez les étudians allemands, il fit la plus grande partie de ce voyage à pied, sac au dos. Erdmann le prit en pension chez lui et le traita avec une grande bonté. Le jeune étudiant resta dans le laboratoire de Leipzig pendant une année, s'y perfectionna dans l'art de l'analyse et y exécuta son premier travail sur *la revision des formules chimiques des silicates naturels*, qui lui valut une mention bienveillante de la part de Berzelius. Il venait d'avoir dix-huit ans.

C'était un grand jeune homme, svelte, au teint mat, au visage encadré d'une longue chevelure noire. Il portait à la joue droite une mince balafre, une *schmisse*, gagnée à Carlsruhe, dans l'un de ces duels en honneur chez les étudians d'outre-Rhin. Son allure était vive, ses yeux pleins de feu, ses façons agréables et mouvementées. Il plaisait. Son aspect extérieur n'a pas beaucoup varié, au cours des années, car sa vie a été courte. Il est mort en 1856 à 40 ans. On est étonné qu'il ait accompli une œuvre si considérable en un temps si limité.

Son caractère était empreint d'une forte personnalité : il avait des convictions ardentes, des vues nettes, la parole rapide, l'esprit décidé et impatient. Il était destiné à heurter beaucoup d'opinions et beaucoup de gens.

Le premier choc se produisit avec son père. Celui-ci avait compté se décharger sur le jeune chimiste de la direction de sa fabrique de céruse. Mais c'était là une industrie laborieuse, répugnante dans quelques-uns de ses détails, et peu susceptible de perfectionnemens. L'opération était lente : il fallait cinq mois pour transformer une lame de plomb en céruse. L'amélioration ne pouvait venir que du côté économique.

Ch. Gerhardt, qui avait une cervelle faite pour les spéculations théoriques et qui d'ailleurs avait déjà pris goût au travail scientifique, ne put pas s'astreindre à la rude discipline, sans satisfaction intellectuelle, que lui imposait son père. Il se sépara de lui et contracta un engagement dans l'armée. Il entra au 13ᵉ régiment de chasseurs à cheval, à Haguenau. En moins d'un an, ce nouvel état lui était devenu insupportable ; il suppliait son père de le racheter, et, devant le refus qu'il recevait, il commençait à agiter dans son esprit les résolutions les plus désespérées.

Un ami d'Allemagne le tira d'affaire, en lui avançant 2000 francs. Ce protecteur providentiel était Justus Liebig. Le célèbre chimiste avait été touché du désespoir d'un jeune confrère qu'il ne connaissait que peu ou pas du tout. Le trait généreux de Liebig est trop à son honneur pour qu'on l'oublie. Ainsi commencées, les relations de Gerhardt avec Liebig devaient pourtant subir les vicissitudes les plus extrêmes. Le désaccord des doctrines a constamment dénaturé les sentimens des deux amis. Ils ont oscillé continuellement des relations les plus cordiales aux attaques les plus vives et, de la part de Liebig, aux injures les plus graves. Au lendemain de sa libération, Gerhardt, débordant de reconnaissance, accourt à Giessen auprès de l'illustre savant; il travaille dans son laboratoire; il traduit son ouvrage *Introduction à l'étude de la chimie.* Mais voici qu'il exécute des recherches sur l'acide picrique, à propos desquelles il est en désaccord avec son maître. — C'est peu de chose. Mais ce qui est plus grave, c'est qu'il s'imagine que Liebig veut entreprendre sur sa liberté et le marier dans son entourage immédiat. Il part, il s'échappe au mois d'avril 1837. Il retourne auprès de son père et essaye vainement de se faire, de nouveau, au plomb et à la céruse. Il y renonce définitivement, quitte sa famille et vient sans aucune ressource à Paris.

Il y arriva le 22 octobre 1838. Entre temps, et soit à Giessen auprès de Liebig, soit à Strasbourg, Gerhardt a exécuté des travaux et des analyses. Il a commencé un travail sur l'hellénine qui plus tard lui servira de thèse. Il a surtout la tête pleine d'idées. Il suit les cours de Dumas et de Thénard, se lie avec Henri Sainte-Claire Deville et Cahours, qui les suivent avec lui.

J.-B. Dumas était alors à l'apogée de sa réputation : il était le maître incontesté de la chimie française : l'histoire de ses travaux se confondait avec l'histoire même de la science. Son influence était considérable. Professeur incomparable, il tenait la jeunesse des écoles suspendue à ses lèvres. Liebig écrivait à Gerhardt : « Liez-vous avec M. Dumas, il a un caractère magnifique et aime à s'attacher les jeunes gens de mérite. » Le jeune Alsacien suit cet avis. Il est accueilli avec la bonté habituelle au maître; mais déjà il se plaint que toute cette bonne volonté reste inefficace et s'arrête, pour ainsi dire, à fleur des lèvres.

Il faut vivre cependant, et travailler. « Faites des travaux, lui dit Dumas et lui répète Liebig. — Donnez-moi place dans un laboratoire, réplique Gerhardt » — mais, c'est cela qui est difficile. Les places de préparateur sont occupées. Il n'y a rien de vacant. — Si, pourtant, une

place de 75 francs par mois à l'école des Jésuites de la rue des Postes: mais cette aubaine n'a qu'une durée de quelques mois. Il y a aussi quelques leçons particulières et des consultations de chimie. Pour se procurer des ressources, il lui faut encore rédiger le Répertoire de Gaultier de Claubry, ou passer les soirées à traduire la chimie organique de Liebig.

Quant aux travaux personnels, il les poursuit à bâtons rompus, dans un petit laboratoire privé que Henri Deville et Cahours ont installé à leurs frais dans un taudis de la rue de La Harpe; ou bien encore il va faire ses combustions et ses analyses, pendant les vacances, dans le laboratoire de Chevreul, où le préparateur lui offre une hospitalité presque clandestine.

Et cependant, du 22 octobre 1838 au 8 avril 1841, tout en accomplissant ses humbles besognes, ses analyses, ses traductions; tout en préparant ses grades, et passant sa licence et son doctorat, Gerhardt dans cet espace de vingt-neuf mois trouva moyen de publier des travaux qui forcent l'attention du monde savant. Il fait paraître les recherches sur l'*hellénine*, un Mémoire sur la *Constitution des sels organiques à acides complexes et leurs rapports avec les sels ammoniacaux;* un Mémoire, en commun avec Cahours, *sur les huiles essentielles:* celui-ci fut digne d'être inséré au Recueil des Savans étrangers.

L'ère des difficultés semble close. Gerhardt est docteur. La chaire de chimie de la Faculté des sciences de Montpellier devient vacante : J.-B. Dumas court chez le ministre Villemain; il enlève la nomination. Le jeune savant est chargé de cours, le 16 avril 1841. Il n'a pas encore vingt-cinq ans.

II

Quelle était la valeur ou la signification de ces travaux de début?

Les recherches sur les huiles essentielles sont remarquables par la précision des faits et l'exactitude des analyses qui n'ont point été contestées depuis. La découverte du cymène, du cumène et du cinnamène, des dérivés de ces corps, des acides correspondans, de quelques produits d'addition bromés, en forment tout l'intérêt.

Mais le Mémoire sur la Constitution des sels organiques porte déjà la marque de l'esprit révolutionnaire du jeune savant. Il attaque la théorie dualistique de Berzélius. L'illustre chimiste suédois avait voulu assimiler les corps de la chimie organique à ceux de la chimie minérale et il voyait dans les composés nitrés tels que la nitrobenzine et la

nitronaphtaline, par exemple, des espèces de sels, des azotites. L'acide y serait l'acide azoteux; la base un oxyde d'un hydrogène carboné inconnu.

Gerhardt combat cette vue de Berzélius. Ce n'est là qu'une première escarmouche. La lutte contre la théorie dualistique s'accentuera plus tard. L'un des traits essentiels de la révolution opérée par Gerhardt consiste, en effet, dans la substitution de la théorie unitaire à la théorie dualistique.

Il importe d'entrer dans quelques explications à ce sujet. La plupart des corps de la chimie minérale ne contiennent qu'un petit nombre d'atomes. En dehors des corps simples, métaux et métalloïdes, ce sont surtout des composés binaires (oxydes, acides), ou des composés ternaires (sels) que l'on ramène à la forme binaire en les regardant comme composés d'un acide et d'une base subsistant dans la combinaison avec leur individualité. Ce dualisme, on le croyait en rapport avec l'état électrique des corps qui s'unissent : l'un des élémens étant électro-positif et l'autre électro-négatif. Les réflexions de H. Davy avaient amené ce savant à croire que les corps, au moment de se combiner, étaient dans deux états électriques opposés : l'un, chargé d'électricité positive, l'autre d'électricité négative. L'attraction des électricités contraires pouvait, en effet, servir de type à l'affinité qui rapproche les corps et les combine. D'autre part, la répulsion électrique semblait donner un bon modèle des forces qui les disloquent. Les chimistes de ce temps s'étaient beaucoup servis de l'électricité, soit pour décomposer les corps, soit pour les reconstituer. Ils étaient donc préparés à voir, dans l'électricité, l'agent principal des mutations chimiques. Ils accueillirent avec faveur les idées de Davy et de Berzélius. Les corps simples furent distingués en électro-négatifs et électro-positifs. Dans les composés binaires, l'un des élémens était électro-négatif; c'est ordinairement le métalloïde, l'autre était électro-positif, c'est le métal. Les sels provenaient de l'union d'une base, corps électro-positif, avec un acide, corps électro-négatif.

La doctrine dualistique était ainsi liée au dualisme électrique. Bien des objections, cependant, lui avaient été adressées. Dans l'électrolyse des sels, par exemple, la base ne va pas d'un côté et l'acide de l'autre : le partage ne se fait pas ainsi; le métal seul se dépose au pôle négatif; l'acide et l'oxygène vont au pôle positif.

C'est J.-B. Dumas qui mit la hache dans le système et le jeta à terre avec l'aide de Laurent et de Gerhardt. Laurent et Dumas découvrirent, entre 1831 et 1834, le phénomène des substitutions. Ils établirent que

l'hydrogène peut se substituer atome pour atome au chlore, sans changer les caractères du composé. Dumas montrait à l'Académie l'acide trichloracétique, qui est l'acide acétique où trois atomes de chlore ont remplacé trois atomes d'hydrogène. « C'est encore du vinaigre, disait-il; c'est du vinaigre chloré. » Et Melsens, en effet, en tirait de nouveau du vinaigre. Il n'était plus possible, après cela, d'admettre, à l'état de règle, que le chlore, élément électro-négatif par excellence, pût tenir dans la combinaison le même rôle que l'hydrogène, non moins exclusivement positif. Une polémique s'engagea entre Berzélius et Dumas, qui se prolongea plusieurs années et tourna à l'avantage de ce dernier. Le dualisme chimique fit place à l'unitarisme.

Aujourd'hui, un sel n'est plus regardé comme un composé binaire, mais comme un tout, un groupement unique d'atomes divers, où quelqu'un d'entre eux peut être remplacé par un autre. Ce groupement peut se scinder de manières diverses, suivant l'influence qui agit. « Dans le système dont je propose l'adoption, écrivait Gerhardt en 1848, tous les corps sont considérés comme des molécules uniques, dont les atomes sont disposés dans un ordre déterminé. Le système dualistique donne le nom de sels aux corps qui se composent d'un acide et d'une base. Dans le système unitaire, le sel est un système de molécules renfermant un certain nombre d'atomes d'un autre métal ou d'hydrogène. Les sels monobasiques renferment un atome d'hydrogène remplaçable, les sels bibasiques en renferment deux, les sels tribasiques en contiennent trois. Il faut donc changer entièrement nos définitions des acides et des sels. »

Ce sont les idées régnantes aujourd'hui. On remarquera, en passant, que cette manière de concevoir les choses ramène tous les sels à une seule et même série. Comme disait Liebig, elle anéantit la ligne de démarcation établie arbitrairement entre les hydracides et les oxacides, entre les sels ordinaires et les sels haloïdes (chlorures, bromures, iodures). Elle détruit enfin le vue trop exclusive de Lavoisier qui attribuait le rôle d'agent d'acidification à l'oxygène, comme l'exprime son nom même. C'est l'hydrogène qui est l'élément essentiel de l'acide.

On voit bien ici la tendance de l'esprit de Gerhardt. A propos d'un fait particulier, il s'élève à une conception générale. C'est un théoricien de la chimie. Pour lui, la valeur des faits est subordonnée à leur signification. Ils valent par les idées qu'ils rectifient ou qu'ils apportent. C'est là, d'ailleurs, la raison des résistances que rencontra le jeune novateur. Il prétendait légiférer, établir des principes et des lois. Rien

n'est plus suspect et insupportable au monde savant. « Défiez-vous des systèmes : » tel est l'enseignement des siècles passés. L'esprit de système c'est l'esprit d'erreur. Tous ou presque tous les contemporains de Gerhardt le mettaient en garde contre cette fâcheuse disposition de son génie.

« Les spéculations, — disait Thénard, à propos de la querelle des hydracides et des oxacides, — vont, pour la plupart, à l'encontre de la marche naturelle de la Science. »

« Soyez prudent dans vos opinions théoriques, lui écrivait J. Liebig, car l'Académie est, comme elle l'a été de tout temps, l'adversaire implacable des théories; et l'exemple de M. Persoz — il a autant d'ennemis qu'il y a de chimistes à Paris — vous montre comment un homme peut se perdre méthodiquement par des spéculations philosophiques. C'est à peine si l'on nous pardonne à moi, et à un confrère plus âgé (Berzélius), de formuler des opinions théoriques. »

Liebig écrivait encore à Gerhardt, le 1er mars 1840 : « Rien n'a fait plus de tort à M. Dumas, à son début, que sa tendance prédominante aux théories... — Il n'y a pas de terrain plus dangereux pour les théories que la France... Rappelez-vous ce que je vous dis : Vous briserez votre avenir et vous irriterez tout le monde, comme Laurent et Persoz, si vous continuez à faire des théories. » — Et le 27 juin 1845, il lui répétait encore : « Ne vous abandonnez à aucune espèce de spéculations théoriques. Des faits ; toujours des faits nouveaux. »

Des faits, des analyses, voilà bien ce que Gerhardt va recueillir et accumuler; mais ce sera pour ébranler les fondemens des doctrines régnantes ou en élever de nouvelles.

III

Gerhardt, qui n'avait rêvé jusque-là qu'une modeste place de préparateur ou de répétiteur, tout étourdi et tout joyeux de son succès inespéré, partit aussitôt pour Montpellier afin de prendre possession de sa chaire. Il y arrivait quatre jours après, plein d'espérance et d'illusions. Mais à peine a-t-il débarqué que ses déboires commencent. Il reçoit un accueil glacial du recteur, le mathématicien Gergonne, scandalisé de recevoir un étudiant imberbe pour tenir la place de Balard, depuis longtemps célèbre, grâce à sa découverte du brome. Le pays le choque par sa malpropreté. La ville, avec ses ruelles étroites, lui déplaît. L'habitant, peu sociable, se barricade chez lui. La Faculté est logée dans un immeuble lézardé et piteux. Et surtout les moyens

de travail font défaut. Gerhardt n'a pas de frais de laboratoire; 450 francs par an seulement sont affectés aux besoins du cours et des collections. Il n'a pas de préparateur; il n'y en a qu'un pour toute la Faculté et il est affecté aux leçons. Il n'a pas même de garçon; un homme de peine fait le maître Jacques et sert, à la fois, de concierge, de domestique et de commissionnaire. La situation, à cette époque, était la même partout, dans toutes les facultés de province. L'administration était aussi ladre, aussi sordide à Rennes pour Malaguti qu'à Montpellier pour Gerhardt. Notre chimiste se lamente, de plus, que le pays n'ait pas de ressources industrielles. Il faut écrire à Paris, — et combien de temps d'avance, — à propos de tout, pour avoir de la potasse et des cornues. Les professeurs s'endorment dans la mollesse et la nullité. Il y a quatorze auditeurs pour toute la Faculté.

Et cependant, dans cette atmosphère assoupissante, Gerhardt ne s'engourdit pas. Il expérimente, il analyse, il envoie à l'Académie, à Dumas, à Cahours, des notes sur l'acide valérianique, sur l'indigo, sur la formation de l'acide salicylique; sur l'acide draconique de Laurent. Il aspire aux vacances pour aller travailler à Paris. Puis, petit à petit, il s'aigrit. Il accuse Dumas de l'avoir éloigné par crainte et de vouloir l'enterrer à Montpellier. Il songe à démissionner.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'il se trouvait lorsque, venu à Paris pendant les vacances de 1842, il lut à l'Académie ses *Recherches sur la classification des substances organiques*. Cette lecture souleva une tempête. On en trouva le ton insupportable, et les conclusions d'un style qui ne conviendrait même pas à Lavoisier. Thénard, furieux, lui en fit de violens reproches; et, comme il se défendait, il l'éconduisit d'une manière qui ressemblait beaucoup à une mise à la porte. Le voilà qui retombe à Montpellier, incertain de pouvoir y rester. Il y travaille cependant avec une extraordinaire activité: ses Mémoires, ses analyses, ses traductions se pressent, s'accumulent. Le ciel s'éclaircit enfin. Gerhardt est nommé professeur titulaire. Il se rassérène un peu. Il se lie avec un brillant collègue de la Faculté des lettres, Saint-René Taillandier, dont les leçons font courir toute la ville. Il devient amoureux d'une charmante Anglaise, miss Jenny Sanders, fille d'un médecin que le souci de sa santé avait amené à Montpellier: il l'épouse. Il nage dans le bonheur. Il se rend en Alsace pour sceller sa réconciliation avec son père et présenter sa jeune femme à sa famille. Cette seconde moitié de l'année 1844 est un temps de bonheur, de repos complet; une ère de calme dans sa vie agitée.

Mais la lutte recommence bientôt. Gerhardt voit des erreurs de doc-

trine ou d'expérience chez tous ses contemporains, même chez ceux qu'il aime le mieux.

Il déclare à Liebig qu'il lui a voué une reconnaissance éternelle, mais néanmoins que sa théorie des radicaux est fausse. Il reproche à Regnault l'inexactitude de quelques analyses. Enfin, il se heurte à un savant aussi entier et ardent que lui-même, à Laurent. Laurent était un chimiste du premier mérite; il disputait à Dumas la découverte de la théorie des substitutions. Il avait accompli des prodiges de travail, au milieu de difficultés inouïes. On aurait cru que le choc de ces deux hommes, semblables en tant de points, allait se traduire par un déchaînement d'hostilités. Point du tout! Ils s'entendirent parfaitement et se liguèrent pour le triomphe de leurs doctrines voisines et bientôt communes. Laurent, nommé correspondant de l'Institut, quitte la Faculté de Bordeaux dont le séjour lui était devenu intolérable : il est sans position à Paris, et sans fortune. C'est de là qu'il correspond avec Gerhardt et le tient au courant de tout le mal que l'on dit des deux amis dans le milieu des chimistes et de ce que l'on trouve contre eux.

C'est à cette époque, en 1847, que Gerhardt fit paraître son Précis de chimie organique. Dans cet ouvrage il introduit ses nouvelles notations. Il réforme les nombres proportionnels, poids moléculaires, d'un certain nombre de corps, de manière à ramener, comme on le fait aujourd'hui, les formules des composés organiques à un même volume de vapeur. Par là, il éclaire la genèse de beaucoup de corps organiques et, par exemple, de l'éther. Il établit la notion féconde de l'homologie, qui est différente de la doctrine des radicaux. Les nombres adoptés par Gerhardt sont, à l'exception de ceux d'un certain nombre de métaux, les mêmes qui sont en usage aujourd'hui. Il donne la première définition véritable de la chimie organique : l'histoire des composés du carbone. Il la distingue de ce que l'on appelait la chimie animale et la chimie végétale. Il essaie de lui donner une base de classification fixe, fondée sur la parenté chimique. Il emploie un procédé rationnel, à un moment où, comme le disait plaisamment Laurent, les chimistes classaient les composés, comme le pourraient faire les droguistes, en distinguant les essences, les gommes, les huiles, les graisses et les sucres.

Il posait enfin la loi des résidus, qui, à part de légères modifications, reste debout tout entière.

Les résultats obtenus par Liebig, sur les phosphures d'azote, étaient en contradiction avec les règles énoncées par Laurent et Gerhardt pour

les combinaisons azotées et phosphorées. C'était là une objection grave. — En reprenant cette étude, nos deux chimistes constatèrent que Liebig s'était trompé; qu'il avait mal fixé la composition des corps en question; que ce n'était pas seulement une partie de son mémoire qui était inexacte, mais le mémoire tout entier, et d'un bout à l'autre. Ils publièrent cette conclusion. Liebig, hors de lui, écrivit et répandit un libelle injurieux au dernier point, dans lequel il traitait son protégé et ami d'autrefois, de héros de théâtre recouvert de clinquant et l'assimilait à un voleur de grand chemin. — Laurent répondit de la même encre. Cette violente querelle semblait avoir séparé pour jamais ces anciens amis. Ils se réconcilièrent cependant quelques années plus tard.

IV

La place nous manquerait pour signaler les résultats féconds de la collaboration de nos deux réformateurs. Il faudrait énumérer tous leurs travaux particuliers; il faudrait exposer la théorie des types et signaler l'influence qu'elle a eue sur les progrès de la science dans notre temps. Il faudrait parler du Traité de chimie organique qui, pendant longtemps, au témoignage de Grimaux, fut le *vade mecum*, le livre de laboratoire de tous les chercheurs. Malheureusement, ce ne fut pas dans notre pays, ce fut à l'étranger surtout, que les idées et les notations de Gerhardt et Laurent pénétrèrent les esprits et s'introduisirent dans l'enseignement. De là une avance de vingt-cinq ou trente ans au profit de nos rivaux. Il a fallu les efforts de Würtz, de Friedel, et de leurs élèves pour donner à nos chimistes l'instrument et la langue dont se servait déjà l'Europe tout entière.

Ni Gerhardt ni Laurent ne virent ce lointain triomphe de leurs doctrines. Laurent, comme nous l'avons dit, avait abandonné son enseignement de la Faculté de Bordeaux : il végétait à Paris, en attendant une place.

Gerhardt à son tour ne tarda point à se lasser de nouveau de la vie de Montpellier, de la tranquillité sépulcrale de son laboratoire, des ressources insuffisantes qu'il y trouvait, du silence qui y régnait. Il aspirait au mouvement intellectuel de Paris, aux échanges d'idées, aux discussions, qui forment l'atmosphère indispensable au développement de toute doctrine nouvelle.

Il voulait suivre Laurent à Paris, fonder avec lui un Institut privé de chimie, ouvert à un petit nombre d'élèves de choix et alimenté

par leurs contributions. Il avait calculé qu'il pourrait se tirer d'affaire avec une douzaine d'élèves. D'autre part, il avait projeté de se faire suppléer à Montpellier par Chancel qui était son ami et son disciple et, par ce moyen, de l'acheminer à sa succession, pour le jour, qui ne pouvait tarder indéfiniment, où lui-même serait appelé à Paris.

C'est ainsi, en effet, que les choses se passèrent; au moins quant à la première partie du programme. J.-B. Dumas l'aida à la réaliser. Un congé lui fut accordé; Chancel fut désigné pour le suppléer. Mais l'Institut de chimie ne remplit pas toute son attente. Au lieu de 12 élèves, il n'y en avait plus que 4.

Laurent, épuisé par les agitations et les privations que lui imposèrent si longtemps des ressources insuffisantes, et l'impossibilité de se faire rendre justice, succomba au moment même où il venait d'entrer en possession d'un poste modeste, celui d'essayeur à la Monnaie, qu'il avait longtemps brigué. Quant à Gerhardt, il avait commencé à obtenir satisfaction. Il voyait ses idées et ses ouvrages adoptés dans toute l'Europe et sa réputation établie partout. Il venait d'être nommé correspondant de l'Académie des sciences. Le ministre Fortoul, cédant aux instances de Thénard, et à la pression qu'exerçait l'opinion générale des chimistes, le nommait, le 8 août 1855, aux deux chaires de Pasteur à la Faculté des sciences de Strasbourg et de Loir à l'École de pharmacie. Et c'est au moment où il rentrait glorieusement dans sa ville natale, accueilli avec joie par ses parens et ses anciens amis, qu'il fut brusquement emporté, en trois jours, par une attaque d'appendicite aiguë, dans toute la force de l'âge et la vigueur d'un esprit qui promettait à la Chimie française de nobles et fructueuses conquêtes.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Les Chambres ont repris leur session interrompue par les vacances de Pâques, et n'ont pas montré de prime abord une grande ardeur à se remettre au travail. La Chambre des députés donne des marques non équivoques de lassitude et de découragement. De toutes les promesses que ses membres avaient multipliées au temps où ils n'étaient encore que candidats, bien peu seront finalement tenues : le temps ferait défaut désormais, quand même la confiance des premiers jours serait encore intacte, et assurément elle ne l'est pas. En moins de trois années, l'usure de la Chambre a été très grande, et il est de plus en plus probable qu'elle maintiendra, ou plutôt qu'elle laissera toutes choses en l'état jusqu'au jour où le suffrage universel, intervenant dans nos affaires, y apportera peut-être cet élément nouveau qu'on a cessé d'attendre de l'initiative du parlement. L'impuissance actuelle de celui-ci et la préoccupation que lui causent les élections prochaines expliquent tout ce qui se passe, et l'expliqueront sans doute chaque jour davantage.

Dès son retour, la Chambre a eu à élire sa commission du budget. M. le ministre des Finances avait déposé devant elle un projet de budget qui est peut-être, dans les circonstances présentes, le moins mauvais possible : quant à en faire un de bon, il n'y faut pas songer. Le caractère prudent de celui de M. Caillaux vient de ce qu'il ne contient aucune de ces grandes réformes dont on avait tant parlé pendant la période électorale, et dont l'impôt sur le revenu était la pièce maîtresse. Il n'en est même pas question dans le projet. Plusieurs députés se proposent de combler cette lacune sous forme d'amendement. On

leur accordera volontiers quelque satisfaction de principe, et ce ne sera pas la première fois; puis les choses continueront de marcher comme devant. Ce n'est pas à la veille de se séparer que la Chambre pourrait faire une réforme qui serait une véritable et très profonde révolution fiscale. Elle a eu d'ailleurs la main assez malheureuse en fait de réformes, et le médiocre succès de celle qu'elle a introduite dans le régime des boissons n'est pas de nature à encourager de sa part une récidive. Depuis le commencement de l'année, on constate un déficit de cinq millions par mois environ dans le rendement de nos impôts, ce qui permet de craindre, pour l'ensemble de l'exercice, un déficit d'une soixantaine : et il n'est pas douteux que ces déceptions ne soient dues en grande partie à la loi sur les boissons. C'est d'ailleurs l'explication qu'en donne le gouvernement lui-même. On fera bien de s'en tenir là : après avoir fait une réforme, il faut attendre quelque temps avant de recommencer. C'est l'avis du ministère; espérons que ce sera celui de la Chambre. La commission du budget qu'elle a nommée est, en effet, ultra-ministérielle. Elle l'est à un point qui n'avait pas été atteint jusqu'ici. La Chambre avait toujours eu quelque propension, après avoir donné en séance publique une majorité au cabinet, à prendre sa revanche au scrutin secret dans ses bureaux. Cette fois, non. Les républicains modérés ou progressistes étaient en majorité dans l'ancienne commission; ils sont en minorité dans la nouvelle. M. Mesureur a succédé à M. Cochery au fauteuil présidentiel. Les radicaux-socialistes occupent à eux seuls les deux tiers de la place, et pour la première fois un socialiste-révolutionnaire, M. Sembat, est entré enseignes déployées dans la commission et a été chargé d'un rapport. Le rapporteur général, désigné dès le premier jour et avant tout débat, est M. Merlou, radical-socialiste, déjà rapporteur de la commission de l'impôt sur le revenu, et chargé de l'enterrer sous le nom d'impôt de statistique. En tout autre moment, la composition de la commission du budget nous effraierait davantage : aujourd'hui, ce n'est qu'une manifestation. Il en résultera sans doute peu de chose. Mais, à mesure que les élections approchent, on constate de la part de la Chambre un progrès de plus en plus marqué dans le sens des opinions extrêmes. Les effets qu'il fallait attendre de la présence au pouvoir d'un cabinet à base radicale-socialiste se réalisent de plus en plus. Nous sommes emportés dans un mouvement dont l'accélération devient vertigineuse. Hier encore, les radicaux condamnaient insolemment les républicains modérés à disparaître : ils y sont condamnés à leur tour, non moins insolemment, par les socia-

listes. La seule chance de survie qu'on leur laisse est de faire adhésion au programme de Saint-Mandé et de se confondre dans le parti. Tels sont les premiers symptômes de la campagne électorale qui se prépare, et nous aurons à y revenir: mais nous ne voulons parler aujourd'hui que de la situation parlementaire.

En attendant le budget, la Chambre discutera la loi sur les retraites ouvrières : c'est un engagement, non encore rempli, des élections dernières. L'œuvre est louable dans ses intentions, mais fort mal présentée dans le projet de la commission, qui a le grave inconvénient, entre beaucoup d'autres, d'ouvrir une source de dépenses nouvelles, et de dépenses illimitées. Si l'on parvenait à limiter ces dépenses, en donnant à la participation de l'État le caractère d'un abonnement fixé une fois pour toutes et qui ne serait pas dépassé, on échapperait peut-être à la principale objection qui frappe les esprits prévoyans. Voilà pour la Chambre: avant la séparation du 14 juillet, il faut qu'elle ait voté les quatre contributions directes, et elle se fait un point d'honneur d'avoir voté également la loi sur les retraites ouvrières. Sa tâche est donc bien définie. Quant au Sénat, il a été saisi de la loi sur les Associations, et il a nommé la commission chargée de l'étudier; mais la discussion n'en viendra probablement pas avant les vacances. La composition de la commission est ce qu'on pouvait prévoir d'après celle du Sénat lui-même. Sur dix-huit membres, douze sont favorables au projet et six y sont contraires : c'est donc une majorité de deux tiers dans le sens de la loi, majorité qui correspond assez exactement à celle de l'Assemblée. On ne doit pas compter sur le Sénat pour repousser la loi, ni même pour l'amender sensiblement; peut-être est-il permis de compter sur lui pour la faire traîner. Une circonstance imprévue l'y aidera sans doute: c'est la rentrée subite de M. de Lur-Saluces, condamné de la Haute-Cour, mais condamné par contumace, qui avait interposé la frontière entre ses juges et lui, et qui l'a repassée en sens inverse pour se mettre à leur discrétion. Il va donc falloir réunir de nouveau la Haute-Cour, et recommencer un procès qui, en vérité, n'intéresse plus personne, et le Sénat moins que qui que ce soit.

De maladroits amis de M. de Lur-Saluces ont poussé d'abord, à son retour, des cris de guerre contre le gouvernement. Ils ont annoncé avec fracas que ce n'était pas du procès de M. de Lur-Saluces qu'il s'agissait, mais de celui de la République tout entière, et qu'on le verrait bien. Mais rien ne prouve que M. de Lur-Saluces ait eu des intentions aussi belliqueuses, et le silence qu'il garde permet d'en

douter. Il ne fait rien pour provoquer autour de lui une agitation bruyante. S'il avait jadis uni son sort à celui des autres accusés, le sentiment général est qu'il aurait été acquitté, car les charges qui pesaient sur lui étaient si légères, qu'on ne pouvait pas l'accuser avec vraisemblance d'avoir mis la République en péril. Mais comment préjuger ses intentions actuelles? Il ne les a fait connaître encore à personne. S'il était vrai qu'il eût voulu provoquer un grand mouvement d'opinion autour de lui, il a déjà pu s'apercevoir à quel point il se serait trompé. L'équipée récente de M. Déroulède a épuisé tout l'intérêt d'une affaire qui a été très artificielle depuis son origine. Le gouvernement, qui en avait besoin alors pour se poser en sauveur, ne peut en retirer désormais aucun nouveau bénéfice, et l'opinion a cessé de s'en émouvoir. La Haute-Cour se réunira au milieu d'une indifférence à peu près générale: les radicaux-socialistes eux-mêmes ne prennent pas l'incident au sérieux.

Mais qu'est-ce à dire, sinon que l'apaisement commence à se faire, ou plutôt qu'il s'est fait autour des questions qui nous ont si vivement agités il y a dix-huit mois? Tout cela paraît lointain et s'efface, sinon dans les mémoires, au moins dans les cœurs. Que n'a-t-on profité de cet état des esprits, et que n'en profite-t-on encore pour faire l'amnistie? Si on l'avait faite plus tôt, l'incident Lur-Saluces ne se serait pas produit, et tout le monde y aurait gagné. Et, si l'on répond à cela que cet incident ne cause aucune gêne véritable, et qu'il est tout au plus ennuyeux, c'est une raison de plus pour conclure que l'heure a sonné de jeter sur le passé le voile officiel de l'oubli, puisque l'oubli réel s'est fait tout seul. Telle est, à notre sens, la seule leçon à tirer de la rentrée de M. de Lur-Saluces en France et du peu d'impression qu'elle a produit : mais cette leçon sera-t-elle comprise? On jugera donc le contumace. Qu'il soit condamné ou acquitté, personne à coup sûr n'y attachera la moindre importance politique. A quoi donc peut servir le procès? A faire perdre une semaine au Sénat, voilà tout. Cela, d'ailleurs, ne rehaussera le prestige, ni de la haute assemblée, ni du gouvernement, ni de l'opposition. Quand un feu d'artifice a été tiré, une fusée oubliée part quelquefois tout à coup et fait à peine tourner la tête à la foule qui s'en allait.

M. le comte Goluchowski, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, a fait à Vienne, devant la Délégation hongroise, son exposé annuel de la situation. Il est toujours intéressant de l'entendre; mais, cette année, l'intérêt a été plus grand encore que d'habitude, tant

à cause du nombre et de la variété des questions auxquelles a touché le ministre, que du caractère pessimiste de ses déclarations.

On sent du mécontentement et de l'inquiétude dans le langage du comte Goluchowski, et ni l'un ni l'autre de ces sentimens n'y est dissimulé. Nous sommes loin de la satisfaction qu'il manifestait encore l'année dernière. Alors, le ciel était clair et sans nuages ; aucun point suspect ne se montrait à l'horizon ; et si, un jour ou l'autre, il devait y en apparaître, l'accord loyal conclu en 1897 entre l'Autriche-Hongrie et la Russie devait facilement et rapidement les dissiper. Ce qu'était au juste cet accord, on ne le disait pas ; mais on le présentait comme assez fort pour vaincre toutes les difficultés qui pourraient se présenter. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi ; il en est même tout autrement. Le comte Goluchowski déclare sans ambages que l'entente austro-russe n'est pas une panacée. Utile sans doute dans bien des cas, elle ne saurait suffire à tous, et on peut prévoir telle circonstance où elle n'empêcherait pas un éclat. Ce sont les termes mêmes dont s'est servi le ministre. Au reste, l'entente n'a, à aucun degré, le caractère d'un traité quelconque, encore moins d'un traité d'alliance. Rien n'a été écrit ; tout s'est passé en conversations. On a reconnu de part et d'autre qu'aucun incident ne pouvait surgir dans les Balkans qui ne fût de nature à être réglé à l'amiable par l'Autriche et par la Russie. On était sûr de s'entendre toujours pour cela ; on ne paraît pas l'être aujourd'hui au même degré. Pourquoi ? Est-ce à cause de la nature des incidens qui se sont produits et qui peuvent se produire encore ? Ne serait-ce pas plutôt à cause des nouvelles dispositions des esprits à Vienne et à Saint-Pétersbourg ? Dans un cas comme dans l'autre, les déclarations du ministre austro-hongrois présentent une certaine gravité. Sans doute, tout est pacifique dans les intentions du comte Goluchowski ; la politique de son gouvernement l'a été de tout temps et n'a pas cessé de l'être ; malgré cela, on pourrait relever dans ses paroles quelques notes presque stridentes. « L'Autriche-Hongrie, a-t-il dit en parlant des Balkans, tout en ne prétendant à aucune extension de ses territoires, ne pourrait pas souffrir d'entreprises contre l'état de choses actuel, ni permettre de changemens préjudiciables à ses intérêts, ou menaçans pour sa situation de grande puissance. Cela restera toujours le point saillant de sa politique orientale. L'Autriche-Hongrie n'hésiterait pas à s'opposer de toute son énergie à tout favoritisme : il n'y a aucun doute à ce sujet. » Il n'y a aucun doute, soit ; mais de quel favoritisme le comte Goluchowski a-t-il voulu parler ?

A parler franchement, la situation s'est modifiée depuis l'année dernière dans les Balkans, mais non pas d'une manière favorable à l'Autriche-Hongrie : de là vient sans doute l'accent de mauvaise humeur du comte Goluchowski. Ces modifications ne sont pourtant pas le résultat d'une action politique bien profonde : le hasard y a eu la plus grande part, mais l'effet seul importe et non pas la cause. La Serbie, que le roi Milan avait courbée sous l'hégémonie autrichienne, a échappé à ce joug. Si nous parlons de joug, c'est que toutes les tendances de l'opinion en Serbie étaient du côté de la Russie, et qu'il a fallu une pression extrêmement dure de la part du roi Milan pour tourner dans un autre sens la politique du pays. Il ne s'est pas donné la peine d'y mettre beaucoup d'habileté, c'est-à-dire de ménagemens; la force lui a suffi. Le personnage, pour ce motif et pour quelques autres encore, était devenu odieux; sa politique l'était avec lui.

Comment, par quoi a-t-elle été brisée? Par un sentiment très vif que le jeune roi Alexandre a éprouvé pour M[me] Draga Maschin. Il l'a épousée malgré la double opposition de son père et de sa mère, si profondément désunis en toute autre circonstance, et merveilleusement d'accord dans celle-ci, bien que pour des motifs différens. L'émancipation du roi a été celle du royaume. Le royaume, comme le roi, a cédé bientôt à son inclination naturelle. La mort de Milan a dégagé la Serbie de toute préoccupation que pouvait lui causer un retour d'influence et de despotisme, toujours à craindre de la part d'un homme encore jeune, entreprenant et sans scrupules. Milan a emporté dans la tombe les derniers vestiges de sa politique, et la Serbie s'est orientée de plus en plus résolument du côté de Saint-Pétersbourg. On ne saurait reprocher à la Russie de s'être livrée à aucune intrigue pour faire tourner les événemens à son avantage : elle s'est contentée d'en profiter comme tout autre l'aurait fait à sa place. Quand le jeu vient spontanément, on n'a pas l'habitude de le repousser. L'empereur Nicolas n'a eu qu'à se montrer bienveillant et affable envers le roi Alexandre et sa femme. Il a été le premier à les féliciter de leur union, et à témoigner à la nouvelle reine les égards qui lui étaient dus, mais que tout le monde ne lui rendait pas. La manière dont elle était montée sur le trône fournissait à la malveillance des prétextes faciles : elle n'en a été que plus sensible, et le roi l'a été avec elle, à l'empressement obligeant que leur témoignait l'empereur de Russie. C'est lui qui a donné et imposé le ton qu'il convenait de prendre envers la cour de Serbie, et ces choses-là ne s'oublient pas. Néanmoins, le parti hostile à la reine n'a pas désarmé ; il a continué d'agir en dessous avec

beaucoup d'activité et de vigueur, lançant contre la femme les accusations les plus propres à porter le trouble dans la conscience de son mari. La fatalité s'est mise de la partie : elle a travaillé contre la reine Draga avec plus de violence encore que ses pires ennemis. Ceux-ci disaient dès le premier jour que la malheureuse ne serait jamais mère et ne donnerait pas d'héritier à la dynastie. Sa grossesse, promptement annoncée, semblait démentir ces affirmations inspirées par la haine. Tout s'annonçait bien. L'empereur Nicolas avait accepté d'être le parrain de l'enfant, si c'était un garçon. On a découvert tout d'un coup que la grossesse de la reine était une illusion qu'elle s'était faite, et qu'elle avait communiquée à son entourage : ses ennemis ont déclaré aussitôt que c'était une feinte, et qui devait se terminer par une supposition d'enfant. Il y a eu déjà bien des scandales autour du trône de Serbie, mais ce dernier aurait dépassé tous les autres. Le roi Alexandre a fait preuve de beaucoup de sang-froid; il a entouré la reine de sa confiance et de son affection. L'empereur de Russie a continué de conformer sa politique aux sentimens exprimés par le jeune roi. La révolution de palais qu'on avait pu craindre à Belgrade ne s'est pas produite, et l'amitié de la Russie s'est manifestée avec une constance inébranlable. Au milieu de ces dures épreuves, les plus pénibles que le couple serbe pouvait traverser, l'empereur Nicolas s'est montré attentif et bon, et les liens qui s'étaient formés entre les deux pays n'ont pu qu'en être plus étroitement resserrés.

Les événemens de la vie privée, surtout lorsqu'il s'agit de personnes royales, peuvent, comme on le voit, influer beaucoup sur la vie publique. Leurs conséquences s'étendent même souvent bien au delà des limites d'une cour. Parmi les petits royaumes et principautés des Balkans, il en est deux qui, depuis qu'ils existent, ont attiré plus particulièrement l'attention de l'Autriche et de la Russie : ce sont la Serbie et la Bulgarie. L'Autriche et la Russie se sont toujours efforcées d'étendre leur influence au moins sur l'un des deux, et de le maintenir dans leur orbite politique. On peut presque dire que la situation est normale dans les Balkans lorsque la Serbie se rattache à la Russie et la Bulgarie à l'Autriche, à moins que ce ne soit le contraire; mais, lorsque la Serbie et la Bulgarie se rattachent en même temps à un seul des deux grands empires, l'autre se trouve dans une situation d'infériorité dont il souffre, et qui l'amène quelquefois à se plaindre tout haut, comme l'Autriche vient précisément de le faire par la bouche un peu amère du comte Goluchowski. S'il y a un équilibre européen, il y a aussi un équilibre balkanique, et on peut croire

qu'il est rompu, ou du moins troublé dans cette hypothèse. Il l'est d'autant plus, lorsque c'est autour d'elle que la Serbie et la Bulgarie gravitent politiquement, que la Russie a encore un autre point d'appui dans la péninsule, le Monténégro. On se rappelle que l'empereur Alexandre III a dit un jour qu'il n'avait qu'un ami au monde, et que c'était le prince de Monténégro. Client ou champion de la Russie, le prince de Monténégro a donné dans toute sa carrière l'exemple d'une fidélité sans défaillance : il n'a fait d'ailleurs qu'y gagner, et, poussé par un vent favorable, il semble s'acheminer doucement, mais sûrement, vers une couronne royale qui remplacera un jour sa couronne princière, devenue trop étroite à son gré. Il a fait dans ce sens un pas significatif lorsqu'il s'est donné à lui-même le titre d'Altesse royale : on peut croire qu'il n'a pas l'intention d'en rester là. Quoi qu'il en soit, les circonstances ont si bien servi la politique russe qu'à Belgrade, à Sofia et à Cettigné, elle est aujourd'hui prépondérante ; et, bien qu'elle soit sincèrement pacifique, autant, certes, que peut l'être celle de l'Autriche elle-même, il est naturel qu'on en éprouve à Vienne quelque préoccupation, ou même quelque impatience. Reconnaissons d'ailleurs que les allures de la Bulgarie, dans ces derniers temps, a plutôt confirmé que dissipé ces appréhensions.

Le comte Goluchowski s'est exprimé avec sévérité sur le compte de la Bulgarie. Il n'a rien dit sur la Serbie, et s'est contenté de lui souhaiter le plus grand succès dans ses réformes intérieures, en exprimant au surplus l'espoir qu'elle éviterait tout ce qui serait de nature à porter préjudice à ses bonnes relations avec l'Autriche-Hongrie, et à refroidir la bienveillance de cette dernière à son égard. Il y a sans doute un avertissement dans ces paroles, mais il s'applique à l'avenir, tandis que celui que le comte Goluchowski a adressé à la Bulgarie s'applique au passé. La Bulgarie a d'ailleurs inspiré des inquiétudes à tout le monde par l'activité désordonnée de son comité macédonien, activité turbulente en effet, et qui a pris quelquefois des formes criminelles, puisque plusieurs assassinats ont été commis, notamment à Bucarest. Le fait date déjà de quelques mois, mais on comprend qu'il ait causé une vive indignation au gouvernement roumain, qui s'en est plaint avec beaucoup de hauteur et a menacé de prendre des mesures énergiques, si le gouvernement bulgare n'arrêtait pas lui-même une propagande révolutionnaire capable d'user de pareils moyens. Il en est résulté pendant quelque temps, — et le comte Goluchovski l'a rappelé, — une tension assez forte dans les rapports de Bucarest et de Sofia : peut-être même a-t-on été à la veille d'une rupture,

et se serait-elle produite, si les puissances n'avaient pas fait entendre au gouvernement bulgare un langage extrêmement sérieux. Aucune d'entre elles n'est disposée, du moins en ce moment, à favoriser une agitation quelconque dans les Balkans. La Russie, qu'on aurait pu soupçonner de quelque arrière-pensée, est trop occupée en Extrême-Orient pour provoquer en Europe des complications nouvelles. Elle a, comme les autres puissances, donné à Sofia des conseils de prudence et de réserve, et cela sur le ton nécessaire pour être entendue et comprise.

Dans quelle mesure le gouvernement bulgare a-t-il toléré, nous ne voulons pas dire encouragé l'action révolutionnaire du comité macédonien, il est difficile de le préciser : mais le comte Goluchowski n'a pas dépassé la mesure en disant qu'on avait été un peu coupable à Sofia et qu'on s'y était montré trop faible. Ce reproche, a-t-il dit, ne saurait être épargné au gouvernement bulgare. Pendant quelques semaines, on a pu se demander si le printemps n'amènerait pas, comme cela est arrivé quelquefois, des troubles insurrectionnels dans les Balkans. Heureusement il n'en a rien été. Les conseils des puissances et l'accent avec lequel ils ont été donnés ont frappé le prince Ferdinand : il a pris enfin une attitude suffisamment ferme à l'égard du chef même du comité macédonien, qu'il a fait arrêter et enfermer. Le comte Goluchowski s'en est montré satisfait pour le présent, mais il n'est pas tout à fait rassuré pour l'avenir. Si la Macédoine est l'objet d'un grand nombre de compétitions, on ne peut nier que l'état intérieur du pays ne soit par lui-même de nature à encourager les tentatives du dehors. La Porte n'a fait aucune des réformes auxquelles elle s'était engagée au Congrès de Berlin. Les fera-t-elle jamais? Est-elle même capable de les faire? Elle s'est contentée, comme l'a dit le comte Goluchowski, de rétablir l'ordre par la force là où le comité macédonien l'avait compromis ou troublé; mais, a-t-il ajouté, « cela ne suffira sans doute pas pour amener un apaisement durable. » Il a raison. La Macédoine n'est pas une proie facile à prendre, ne fût-ce qu'à cause du nombre de ceux qui sont prêts à s'en charger chacun à l'exclusion des autres, mais c'est une proie extrêmement tentante, à cause de la mauvaise administration dont elle souffre. Le péril est écarté pour le moment : il renaîtra un jour ou l'autre.

Le comte Goluchowski n'a rien dit de la récente entrevue qui a eu lieu entre le roi Charles de Roumanie et le roi Georges de Grèce, et cela étonne d'autant plus qu'elle a eu lieu à Abbazia, c'est-à-dire en Autriche. Que les deux princes aient choisi les eaux autrichiennes

pour s'y donner rendez-vous, à égale distance, mais à distance assez considérable de leurs royaumes respectifs, il n'y a peut-être pas lieu d'attribuer à ce fait une signification exagérée. Il n'en est pas moins certain que, sinon sur l'initiative directe, au moins sous le couvert discret de l'Autriche, le roi Charles et le roi Georges, médiocrement d'accord naguère, ont opéré entre eux un rapprochement opportun. La réserve du comte Goluchowski à ce sujet permet de croire qu'on n'a pas voulu à Vienne, ni peut-être à Bucarest et à Athènes, donner trop d'importance à l'événement; pourtant il en a une, et il faut sans doute y voir une tentative pour rétablir une sorte d'équilibre entre le groupement balkanique dont nous avons déjà parlé et celui que formeraient à leur tour la Roumanie et la Grèce. La Roumanie, qui a souffert sur son propre territoire des intrigues sanglantes du comité macédonien, n'est d'ailleurs pas disposée, on peut le croire, à laisser la principauté voisine augmenter considérablement son territoire et sa population. Quant à la Grèce, elle est un des prétendans à la Macédoine, le pays d'Alexandre et d'Aristote, comme on dit à Athènes, et, lorsqu'un autre compétiteur étend la main sur un morceau qu'elle convoite pour son propre compte, elle s'inquiète et s'émeut. Le rapprochement de la Bulgarie et de la Grèce est donc aujourd'hui très naturel; mais suffit-il pour rétablir l'équilibre rompu? Cela dépend, en somme, des puissances qui sont derrière la Grèce et la Bulgarie. Y a-t-il l'Autriche et l'Allemagne? Là est toute la question. Si elles y sont, comme cela est probable, du moins ne veulent-elles pas se montrer, et le silence du comte Goluchowski semble indiquer qu'elles préfèrent ne pas le dire. Les grandes puissances jouent sur l'échiquier balkanique avec les petites qui leur servent de pions; mais, si elles permettent quelquefois d'entrevoir le mouvement de leur main, le plus souvent elles le cachent, laissant au monde le mérite assez facile de le deviner. L'Autriche aime d'autant mieux rester en ce moment sur la réserve que sa situation intérieure est assez troublée. Peut-être même y a-t-il lieu d'être plus frappé de ce qu'il y a eu d'énergique dans quelques-unes des déclarations du comte Goluchowski que de ce qu'il y a eu de prudent dans certaines de ses réticences.

Le pays où son langage paraît avoir produit le plus d'impression, et elle n'y a pas été très bonne, est l'Italie. Il y a deux motifs à cela : le premier est la manière dont le ministre austro-hongrois, à la veille du renouvellement des traités de commerce, a subordonné les intérêts commerciaux aux intérêts politiques; le second est qu'en dépit de toute affirmation contraire, il existe depuis longtemps, mais aujour-

d'hui surtout; une rivalité sourde entre l'Italie et l'Autriche en Albanie. Le comte Goluchowski, au milieu des préoccupations de l'heure présente, préoccupations qu'il n'a rien fait pour dissimuler, a chanté un hymne pompeux en l'honneur de la Triple-Alliance. Là est le port à ses yeux, là est le salut. Si tant de choses l'affligent et l'inquiètent, la Triple-Alliance le rassure, et il la met dès lors au-dessus de tout. Quelques esprits, en Autriche même, commencent à se demander si elle est vraiment cette panacée infaillible qui sert et qui suffit à tout : la même question se pose à un plus grand nombre encore en Italie.

Nous ne nous faisons aucune illusion ; ici et là, ces esprits ne constituent qu'une petite minorité; mais enfin ils existent, ils pensent, ils parlent, et on est bien obligé d'en tenir quelque compte. A Rome, ils s'intéressent beaucoup aux conditions dans lesquelles seront renouvelés les traités de commerce. Si nous nous laissions aller à l'ironie de nos souvenirs, nous rappellerions que, lorsqu'il s'est agi, de l'autre côté des Alpes, de conclure un arrangement commercial avec nous, on nous disait très fièrement que le commerce et la politique étaient et devaient rester indépendans l'un de l'autre. Les mêler en quelque mesure, fi donc! C'était d'une âme peu relevée. Aujourd'hui on parle tout autrement à l'Autriche et à l'Allemagne. On reconnaît, et même on proclame, que les relations commerciales ont une influence inévitable sur les relations politiques : celles-ci ne dépendent pas de celles-là, mais elles s'en ressentent. La thèse, pour être moins sublime, est peut-être plus pratique et plus vraie. Par un juste retour des choses d'ici-bas, le comte Goluchowski parle maintenant des traités de commerce à peu près comme l'Italie nous en parlait naguère, et l'Italie en éprouve de l'irritation. « Ce serait favoriser une théorie dangereuse, a déclaré doctrinalement le ministre austro-hongrois, que de vouloir faire dépendre les alliances politiques, qui poursuivent des buts plus hauts, d'une solution absolument satisfaisante des questions commerciales. » Le comte Goluchowski n'hésite pas à affirmer, et cette fois l'éloquence l'emporte un peu loin, que ces « instigations systématiques, » si elles ne rencontraient pas d'opposition auprès des masses populaires, pourraient favoriser « ces gens remuans auxquels l'état de choses actuel de l'Europe est désagréable à voir pour des motifs bien connus. » En conséquence il y fait courageusement opposition. « On doit, dit-il, éclairer l'opinion publique, afin de persuader le peuple que, malgré la grande importance des affaires commerciales, et le devoir qu'a chaque gouvernement de les protéger, une alliance politique ne peut être une compensation suffisante à un traité de com-

merce. Les alliances ne sont pas conclues par complaisance : elles correspondent à des intérêts supérieurs. Il serait donc imprudent d'entrer dans des combinaisons d'alliance parce qu'elles assurent un avantage dans le domaine de la politique commerciale : de même on ne peut les repousser parce qu'elles ne donnent pas une satisfaction absolue au point de vue économique. » Ces déclarations seront sans doute très bien accueillies en Allemagne : le comte de Bulow saura désormais qu'il n'a pas trop à se gêner avec l'Autriche-Hongrie, et qu'il peut donner à ses dépens des satisfactions assez larges aux agrariens de Prusse. Mais, à Rome, on goûte beaucoup moins cette manière de parler, ou, pour mieux dire, on ne la goûte pas du tout. Les journaux trouvent que le comte Goluchowski en a pris un peu à son aise, et qu'en somme l'avantage ou l'honneur d'être admis dans la Triple-Alliance ne dispense pas de pourvoir encore à d'autres besoins. Au reste, les intérêts politiques de l'Italie se trouvent-ils si bien de l'alliance avec l'Autriche? Nous avons dit que la rivalité des deux pays était de plus en plus active dans la mer Adriatique. Un congrès albanais se réunissait récemment à Naples et le roi Victor-Emmanuel en acceptait la présidence nominale. L'Italie et l'Autriche ont les yeux également fixés sur ce coin de territoire ottoman. Heureusement, il y a entre elles la Triple-Alliance; mais cette fois encore on peut se demander si la Triple-Alliance est une panacée et si elle pourra indéfiniment empêcher tout éclat. C'est une question qu'il faut laisser à l'histoire prochaine le soin de résoudre.

En résumé, le comte Goluchowski témoigne d'une confiance très diminuée dans la tranquillité des Balkans, et dans les garanties que peut donner à l'Autriche-Hongrie son entente de 1897 avec la Russie. Il jette sur l'ensemble de la situation un œil un peu inquiet, et ne déguise pas cette inquiétude, convaincu sans doute qu'il vaut mieux donner un avertissement, même un peu sévère, lorsqu'il en est temps encore. Au reste, il aperçoit, infiniment au-dessus des difficultés présentes et futures, un labarum sauveur, qui est la Triple-Alliance, et cela paraît le tranquilliser. Tel a été son discours : il en a prononcé de plus optimistes et de plus rassurans.

Francis Charmes.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. Joseph Reinach la lettre suivante :

Paris, 5 mai.

Monsieur le Directeur,

Parlant d'une conférence que j'ai faite, en effet, en 1884, à la loge *Alsace-Lorraine*, votre éminent collaborateur, M. Goyau, reproduit ce passage d'une revue maçonnique : « Le frère Reinach a jeté par-dessus bord les ralliés au parti gambettiste. »

Je lis, pour la première fois, cet extrait d'une feuille qui m'est inconnue; il ne saurait m'être indifférent de le voir reproduit dans la *Revue des Deux Mondes* et commenté par M. Goyau.

Je suis sûr de n'avoir jamais prononcé la phrase imbécile qui m'est objectée. On ne parlait point de *ralliés* en 1884, et l'expression : *parti gambettiste*, n'était pas du vocabulaire des amis de Gambetta.

J'ai publié, précisément en 1884, mon histoire du *Ministère Gambetta*. Lisez-y, je vous prie, le chapitre intitulé : *Les nominations, l'édit de Nantes des partis*. Vous y trouverez mon opinion sur les hommes que Gambetta a appelés à de hautes fonctions, bien qu'ils ne fussent pas des républicains d'origine.

Je m'honore d'être resté, jusqu'à sa mort, l'ami du grand écrivain, du clairvoyant patriote qu'était J.-J. Weiss. Il me sera permis de rappeler que mes articles de la *République française* n'ont été étrangers ni au retour du général de Miribel à la tête de l'État-Major, ni au retour en France de cet autre soldat, M. le duc d'Aumale, que Gambetta se proposait d'envoyer à Moscou pour y représenter la République au sacre de l'empereur de Russie.

Ai-je besoin d'invoquer le droit de réponse pour vous prier de reproduire cette lettre ? Il me suffira de faire appel à votre loyauté et à votre courtoisie.

Recevez, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentimens très distingués,

JOSEPH REINACH.

Voici la réponse de M. Goyau :

M. Reinach se défend, dans sa lettre, d'avoir prononcé en loge une « phrase imbécile. » Qu'il veuille bien nous relire ; nous ne lui attribuons aucune phrase. Nous « laissons la parole au chroniqueur : » ce sont nos propres expressions ; et le chroniqueur, qui se tenait sur les colonnes de la loge, résume la portée de la conférence en prêtant à M. Reinach une attitude et un geste : il nous le montre « se déshabillant sous le cordon maçonnique, » et « jetant par-dessus bord les ralliés au parti gambettiste. » Le chroniqueur, non plus que nous-même, n'impute à M. Reinach une phrase textuelle ; mais avec ses souvenirs, ses impressions, ses métaphores, avec son tour d'esprit personnel — pourquoi parler ici d'imbécillité ? — il rend compte d'un « morceau d'architecture » qui lui a semblé piquant et imprévu.

Il est fâcheux, en vérité, que la rigueur du secret maçonnique nous ait dérobé le texte même de ce morceau. Nous l'avons vainement cherché dans le recueil des *Travaux de la loge Alsace-Lorraine*. Mortifiant alors notre habituel désir de remonter aux textes, il nous fallut nous contenter des indiscrétions d'un auditeur, indiscrétions éminemment maçonniques, imprimées dans un organe jadis fort estimé, le *Bulletin maçonnique de la grande loge symbolique écossaise*.

Ces indiscrétions, les voici, intégralement reproduites : « Dans la longue allocution qu'il a prononcée, le F.·. Reinach a fait preuve d'un courage réellement digne d'un sort plus heureux. Se déshabillant complètement sous le cordon maçonnique, et se mettant nu comme la Vérité, il a jeté par-dessus bord les ralliés au parti gambettiste ; en cela faisant cause commune avec nombre d'auditeurs qui s'obstinent à les tenir pour la honte de la République. Tous, plus ou moins, — surtout plus, — ont été heureux d'enregistrer l'aveu de notre F.·. Reinach quand il a dit que Gambetta s'était appliqué à s'attacher des créatures prêtes à tout pour avoir des places, par crainte de voir ces créatures s'en aller quémander les faveurs des monarchistes. Et quand il a ajouté que son ex-patron prétendait que le meilleur moyen d'avancer était de marquer le pas sur place, peut-être tous les bravos qui retentirent ne sauraient-ils être mis à l'actif de cette façon de voir par l'actionnaire de la *République française*. Certes, après le discours du F.·. Reinach, nous pouvons sans crainte défier tout F.·., si entaché d'opportunisme qu'il soit, de serrer la main à un grand fonctionnaire quelconque sans arrière-pensée. Et cela n'a pas laissé que de nous peiner vivement, en raison des liens de fraternité qui unissent

tous les maç.·. En effet, le secret maç.·. n'est pas si complètement gardé qu'il n'en transpire quelque chose au dehors de nos temples, et nous nous demandons quelle figure va bien pouvoir faire notre F.·. Reinach quand il rencontrera un de ces ralliés qu'il a si bien châtiés. Oh! comme il semblait, durant tout ce discours, que le grand orateur que nous pleurons, soulevant la pierre de sa tombe, était venu demander pardon des fautes que son patriotisme lui fit commettre, s'excusant de la nomination de celui-ci parce qu'il le croyait bon général, ou de celui-là parce qu'il eût pu se faire acheter ailleurs. Si nous ne nous trompons, La Fontaine a parlé du cas du F.·. Reinach dans sa fable du *Pavé de l'Ours*, mais nous pouvons nous tromper. D'ailleurs le F.·. Reinach a été fort applaudi, car il a su, en terminant, toucher la fibre patriotique si sensible à l'*Alsace-Lorraine*. »

Tel est le document.

Le mot de « ralliés, » celui de « parti gambettiste, » sont suspects à M. Reinach ; il s'est en ces dernières années trop exercé dans la critique des textes pour que nous le suivions sur ce terrain. A quoi bon, d'ailleurs? Cette façon de science ne saurait prévaloir contre un fait. Le *Bulletin* que nous citons se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote 8° H, 594, car, il y a quinze ans, les périodiques maçonniques n'étaient pas encore soustraits à la formalité du dépôt légal. Le passage que nous en avons extrait se peut lire dans le numéro de janvier 1885, pages 305 et 306.

Avons-nous besoin d'ajouter que nous n'avions point attendu l'invite de M. Reinach pour lire son remarquable livre sur *le Ministère Gambetta?* Dans l'article même dont il s'occupe, aux pages 150 et 152, nous y avons fait plusieurs emprunts.

Nous avons longuement insisté, dans cet article, sur la largeur d'esprit, sur la hauteur de vues, qui amenèrent Gambetta, en maintes circonstances, à préférer les intérêts réels de la défense nationale aux intérêts factices d'une prétendue défense républicaine ; les lignes que nous adresse M. Joseph Reinach nous en sont une preuve nouvelle ; que cette preuve soit la bienvenue.

GEORGES GOYAU.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

trai
réd
den
ren
fut
app
le
mar
boi

plu

j'en
n'as

cur

(1

LES OBERLÉ

TROISIÈME PARTIE (1)

Le lendemain, qui était le mardi de la Semaine sainte, il rentrait à Alsheim et remettait à son père le rapport qu'il avait rédigé. Toute la maison accueillit son retour avec un plaisir évident qui toucha le jeune homme. Le soir, après la « Conférence » entre le vieux grand-père et l'industriel, à laquelle Jean fut admis, puisqu'il revenait de visiter les coupes, Lucienne appela son frère près du feu devant lequel elle se chauffait, dans le grand salon jaune. M[me] Oberlé lisait près de la fenêtre. Son mari était sorti, le cocher l'ayant prévenu qu'un des chevaux boitait.

— Eh bien? demanda Lucienne, qu'est-ce que tu as vu de plus beau ?

— Toi.

— Non, ne plaisante pas; dis : pendant ton voyage?

— La France.

— Où?

— A la Schlucht. Tu ne peux pas te figurer l'émotion que j'en ai éprouvée... C'était un trouble, comme une révélation... Tu n'as pas l'air de me comprendre?

Elle répondit, d'un ton indifférent :

— Mais si! Je suis enchantée que ça t'ait fait plaisir. L'excursion doit être jolie, en effet, dans cette saison. Les premières

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 1[er] juin.

fleurs du printemps, n'est-ce pas? Le souffle des bois? Ah! mon cher, il y a tant de convention dans tout ça!

Jean n'insista pas. Ce fut elle qui reprit, penchée vers lui, et d'une voix de confidence qu'elle nuançait et rendait musicale à merveille :

— Ici, nous avons eu de belles visites... Oh! des visites qui ont failli provoquer encore une scène. Figure-toi que deux officiers allemands sont arrivés en automobile, mercredi dernier, à la porterie, et ont fait demander la permission de visiter la scierie. Heureusement ils étaient en civil. Les gens d'Alsheim n'ont vu que deux messieurs comme d'autres. Très chics, mon ami : un vieux, un commandant, et un jeune qui a grand air et une fière habitude du monde. Si tu l'avais vu saluer papa! Moi, je me trouvais dans le parc. Ils m'ont saluée aussi, et ont visité toute l'usine, conduits et cicéronés par notre père. Pendant ce temps-là, cet imbécile de Victor n'avait-il pas prévenu grand-père, qui nous a fait une figure, quand nous sommes rentrés! J'aurais dû fuir, à ce qu'il paraît... Ces messieurs n'ayant pas mis le pied chez nous, dans « ma maison, » comme dit grand-père, l'irritation n'a pas été de longue durée. Cependant il y a eu une suite...

Lucienne eut un petit rire étouffé.

— Mon cher, Mme Bastian ne m'a pas approuvée.

— Tu as donc assisté à la visite de l'usine, quand ces deux messieurs...

— Oui.

— Tout le temps?

— Mon père m'a retenue... En tout cas, je ne vois pas en quoi cela regardait la femme du maire... J'ai eu d'elle un salut d'une froideur, mon ami, dimanche dernier, à la porte de l'église!... Est-ce que tu tiens au salut des Bastian, toi?

— Oui, comme à celui de tous les braves gens.

— Braves gens, sans doute, mais qui ne sont pas dans la vie. Être blâmée par eux m'est aussi indifférent que si je l'étais par une momie égyptienne ressuscitée pour un moment. Je lui répondrais : « Vous n'y comprenez rien. Rattachez donc vos bandelettes. » Est-ce drôle, que tu ne penses pas comme moi, toi, mon frère!

Jean caressa la main qui se levait devant lui, et faisait écran.

— Les momies elles-mêmes pourraient juger certaines

choses de notre temps, ma chérie : les choses qui sont de tous les temps.

— Oh ! que monsieur est grave ! Voyons, Jean, quel a été mon tort ? Est-ce de me promener ? de ne pas détourner les yeux ? de répondre au salut qu'on m'adressait ? d'obéir à mon père qui m'a dit de venir et ensuite de rester ?

— Non, assurément.

— Quel mal ai-je fait ?

— Aucun. J'ai dansé, moi, avec beaucoup de jeunes filles allemandes : tu peux bien répondre au salut d'un officier.

— J'ai donc bien fait ?

— Dans le fond, oui. Mais il y a de si légitimes douleurs, autour de nous, si nobles ! Il faut comprendre qu'elles se ravivent pour un mot ou un geste.

— Je n'en tiendrai jamais compte. Dès lors que ce que je fais n'est pas mal, personne ne m'arrêtera, jamais, tu entends ?

— Voilà où nous différons, ma Lucienne. Ce n'est pas tant par les idées... C'est tout un ordre de sentimens que ton éducation t'empêche d'avoir...

Il l'embrassa, et la conversation dévia sur des sujets indifférens.

VII. — LA VIGILE DE PAQUES

Le temps s'était mis au beau. Jean retrouvait la plaine d'Alsace en pleine éclosion de printemps. Cependant, il ne ressentit de ce spectacle, qu'il avait souhaité revoir, qu'une joie faible et mélangée. Il revenait de cette excursion plus troublé qu'il n'osait se l'avouer. Elle lui avait révélé l'opposition de deux peuples, c'est-à-dire de deux esprits, la persistance du souvenir chez beaucoup de pauvres gens, la difficulté de vivre que leur créaient leurs opinions, même prudentes, même cachées. Il sentait mieux à présent combien son propre rôle serait malaisé à remplir dans la famille, dans l'usine, dans le village, dans l'Alsace.

Le plaisir qu'il éprouva, le lendemain matin de son retour, d'être félicité par son père, au sujet du rapport sur les exploitations forestières de la maison Oberlé, ne fut qu'une courte diversion à cet ennui. Jean eut beau s'appliquer à paraître très heureux, il ne trompa que ceux qui avaient intérêt à se tromper.

— Mon Jean, dit sa mère, en l'embrassant au passage, au moment où il allait se mettre à table pour déjeuner, je trouve que tu as une mine magnifique! Le grand air d'Alsheim te convient, n'est-ce pas? Et aussi le voisinage de la pauvre maman?

— Tiens! repartit Lucienne, moi qui lui trouvais l'air ténébreux!

— Les affaires, expliqua M. Joseph Oberlé en s'inclinant du côté de la fenêtre, où était son fils, le souci des affaires! Il m'a remis un rapport dont je veux le féliciter publiquement, très bien rédigé, très net, et d'où il résulte que j'aurais de sérieuses économies à réaliser, en quatre endroits au moins, pour le transport de mes arbres. Vous entendez, mon père?

L'aïeul fit un signe de tête affirmatif. Mais il acheva d'écrire sur son ardoise, et montra à sa belle-fille :

— Est-ce qu'il aurait déjà entendu pleurer le pays?

Mme Monique, rapidement, effaça la phrase du bout de ses doigts. Les autres convives la regardaient. Et tous ils furent gênés, comme s'il y avait eu entre eux une explication pénible.

Jean connut de nouveau l'intime douleur contre laquelle il n'y avait pas de remède. Toute l'après-midi il travailla dans le bureau de la scierie, mais distrait et songeur. Il songea que Lucienne partirait un jour, et que rien ne serait changé; que le grand-père pouvait disparaître aussi, et que la division n'en subsisterait pas moins. Tous les projets qu'il avait eus, de loin, l'espoir d'être une diversion, d'apaiser, de faire l'union ou une apparence d'union, tout cela lui parut enfantin. Il vit que Lucienne avait dit vrai, quand elle s'était moquée de ses illusions. Non, le mal n'était pas dans sa famille, il était dans toute l'Alsace. Lors même que personne autre de son nom ne vivrait plus à Alsheim, Jean Oberlé rencontrerait à sa porte, dans son village, parmi ses ouvriers, ses cliens, ses amis, la même gêne à certains momens, la même question toujours. Sa volonté, ni aucune volonté semblable à la sienne, ne pouvait délivrer sa race, ni à présent, ni plus tard.

Dans cette tristesse, l'idée de revoir Odile et de se faire aimer d'elle devait revenir et s'imposer plus impérieusement à l'esprit de Jean. Quelle autre qu'Odile Bastian pouvait rendre acceptable l'habitation à Alsheim, ramener tant d'amis écartés ou défians, rétablir le nom d'Oberlé dans l'estime de la vieille Alsace? Il apercevait maintenant en elle beaucoup plus qu'une

jolie femme, vers laquelle s'en allait la chanson de son cœur jeune : il voyait la paix, la dignité et la seule force possible dans l'avenir difficile qui l'attendait. Elle était la vaillante et fidèle créature qu'il fallait ici.

Comment le lui dire ? Où trouver l'occasion de lui parler librement, sans risquer d'être surpris et de troubler cette famille disciplinée et jalouse ? Évidemment pas à Alsheim. Mais alors, quel rendez-vous lui donner ? Et de quelle manière l'en prévenir même ?

Jean y songea toute la soirée.

Le lendemain, Jeudi saint, était le jour où, dans toutes les églises catholiques, on orne le Tombeau avec des fleurs, des branches d'arbres, des étoffes, des flambeaux disposés en gradins, et où le peuple des fidèles s'empresse, pour adorer l'Hostie. Il faisait un temps clair, trop clair même pour la saison, et qui appelait la brume ou la pluie. Après qu'il eut causé amicalement avec sa mère et avec Lucienne, dans la chambre de M. Philippe Oberlé, — c'était la première fois qu'il avait une impression vraiment familiale dans sa maison, — Jean se dirigea vers les vergers qui sont derrière les maisons d'Alsheim, et suivit le chemin qu'il avait pris, quelques semaines plus tôt, pour se rendre chez les Bastian. Mais, un peu au delà de la ferme des Ramspacher, il tourna avec le sentier qui, jusque-là perpendiculaire à l'avenue, devenait parallèle et aboutissait, comme l'avenue elle-même, à la route du bourg. Il se trouvait là dans un terrain vague, servant de charroyère à beaucoup de fermiers de la plaine. Les champs voisins étaient déserts. La route était presque masquée par un épaulement de terre planté de noisetiers. Jean se mit à longer la haie vive qui bordait le domaine des Bastian, se rapprocha de l'entrée du village, et revint sur ses pas. Il attendait. Il espérait qu'Odile passerait bientôt dans l'allée, de l'autre côté de la haie, pour se rendre à l'église d'Alsheim et prier devant le Tombeau.

D'anciennes rencontres, au même endroit et le même jour, lui étaient revenues à l'esprit et l'avaient décidé. Comme il recommençait le trajet pour la troisième fois, il vit ce que d'abord il n'avait pas aperçu.

— Est-ce admirable ! dit-il à demi-voix. Le chemin est fait pour elle !

A l'extrémité de l'avenue, à plus de deux cents mètres en

avant, la barrière, les premiers massifs, un peu du long toit des Bastian, apparaissaient dans un cadre merveilleux. Les vieux cerisiers avaient fleuri, tous ensemble, dans la même semaine où s'ouvraient les amandiers et les poiriers. Les poiriers fleurissent en houppes, les amandiers en étoiles; eux, les cerisiers de la forêt transplantés dans la plaine, ils fleurissaient en quenouilles blanches.

Autour des rameaux charnus, gonflés et jaspés de rouge par la sève, des milliers de corolles neigeuses floconnaient et tremblaient sur leur queue grêle, toutes si rapprochées qu'on ne voyait plus la branche en maint endroit. Chaque arbre jetait en tous sens ses fuseaux fleuris. D'un bord à l'autre de l'avenue, tant les cerisiers étaient vieux, les pointes des rameaux en fleur se touchaient et se mêlaient. Un peuple d'abeilles les enveloppait d'ailes battantes. Une odeur subtile de miel flottait en écharpes dans l'avenue, et s'en allait au vent de la plaine, sur les guérets, les trèfles, les seigles, les fromens, sur les terres à peine vêtues et surprises par ce printemps. Il n'y avait point d'arbres, dans la grande vallée ouverte, qui pussent lutter de splendeur avec ce chemin de paradis. A droite seulement, et tout près, les quatre noyers des Ramspacher commençaient à pousser des feuilles, et semblaient, avec leur lourde membrure, des émaux incrustés dans les murs de la ferme.

Les minutes passaient. Du haut des merisiers, les pétales de fleurs tombaient en pluie.

Et voici que, pour ouvrir la barrière, une femme s'est inclinée. C'est elle. Elle se redresse. Elle s'avance au milieu de l'allée, entre les deux bordures d'herbe, tout lentement, car elle regarde au-dessus d'elle. Elle regarde les bouquets blancs qui sont ouverts. L'idée des couronnes de mariées, familière aux jeunes filles, lui traversa l'âme. Odile ne sourit pas, elle n'a qu'un épanouissement de tout le visage, un geste involontaire des mains qui se tendent, réponse et remerciement de sa jeunesse au salut de la terre en joie. Elle continue de descendre vers Alsheim. Sur sa toque de fourrure, sur ses joues levées, sur sa robe de drap bleu, les merisiers versent leurs fleurs. Elle est grave. Elle a, dans sa main gauche, un livre de prières caché à demi par les plis de la robe. Elle se croit seule. Elle va dans la splendeur du jour qui lui parle. Mais il n'y a rien d'alangui en elle. Elle est vaillante; elle est faite pour la bravoure de la vie. Ses yeux, qui

cherchent les cimes des arbres, restent vivans, maîtres de leur pensée, et ne s'abandonnent pas au rêve qui la tente.

Elle approchait, elle ne se doutait pas que Jean l'attendait. Le bourg d'Alsheim, les repas dans les maisons étant finis, faisait son bruit habituel, roulemens de chariots, jappemens de chiens, voix des hommes et des enfans qui appellent, mais tout cela assourdi par la distance, éparpillé dans l'air immense, noyé dans la marée du vent comme l'est le bruit d'une motte de terre qui se détache et coule dans la mer.

Jean Oberlé, quand elle passa, se découvrit, et se dressa un peu de l'autre côté de la haie. Et celle qui marchait entre les deux murailles de fleurs, bien qu'elle regardât là-haut, tourna la tête, le regard encore plein de ce printemps qui l'avait émue.

— Comment, dit-elle, c'est vous?

Et elle vint aussitôt, à travers la bande d'herbe où étaient plantés les cerisiers, jusqu'à l'endroit de la haie où se tenait Jean Oberlé.

— Je ne puis plus entrer librement chez vous, comme autrefois, dit-il. Alors, je suis venu vous attendre... J'ai à vous demander une grâce...

— Une grâce? Comme vous dites cela sérieusement!...

Elle essaya de sourire. Mais ses lèvres s'y refusèrent. Ils devinrent tous deux pâles.

— J'ai l'intention, reprit Jean, comme s'il déclarait une résolution grave, j'ai l'intention de monter après-demain à Sainte-Odile... J'irai entendre les cloches annoncer Pâques... Si vous demandiez la permission d'y venir, de votre côté...

— Vous avez donc fait un vœu?

Il répondit :

— A peu près, Odile : il faut que je vous parle, à vous seule...

Odile se recula d'un pas. Avec une sorte d'effroi dans le regard, elle chercha à voir sur le visage de Jean s'il disait vrai, si elle devinait bien. Lui aussi, il la considérait avec angoisse. Ils étaient immobiles, frémissans, et si près et si loin l'un de l'autre à la fois, qu'on eût dit qu'ils se menaçaient. Et, en effet, chacun d'eux avait le sentiment qu'il jouait le repos de sa vie. Ce n'étaient point des enfans, mais un homme et une femme de race forte et passionnée. Toutes les puissances de leur être se déclaraient, et rompaient avec la banalité des usages, parce que, dans ces simples mots : « Il faut que je vous parle, » Odile avait

entendu passer le souffle d'une âme qui se donnait et qui demandait un retour.

Dans l'avenue déserte, les vieux cerisiers levaient leurs quenouilles blanches. Et, dans la coupe de chacune de leurs fleurs, le soleil de printemps reposait tout entier.

— Après-demain? dit-elle. A Sainte-Odile? Pour les cloches qui vont sonner?

Elle répétait ce qu'il avait dit. Mais c'était pour gagner du temps, et pour pénétrer encore mieux ces yeux fixés sur elle, et qui ressemblaient aux profondeurs vertes de la forêt.

Il y eut une grande accalmie dans la plaine, dans le village prochain. Le vent cessa de souffler un moment. Odile se détourna.

— J'irai, dit-elle.

Il vit qu'elle fermait les yeux, peut-être sous le coup trop violent de l'émotion, peut-être pour mieux garder la vision dont ils étaient pénétrés. Il ne chercha pas à la retenir. Ni l'un ni l'autre ne s'expliquèrent davantage. Une carriole roulait sur la route, non loin. Un homme fermait la porte charretière de la ferme des Bastian. Mais, surtout, ce qu'il y avait à dire était dit.

Dans ces âmes profondes, les mots avaient un retentissement indéfini. Elles n'étaient plus seules. Chacune enfermait en soi la minute sacrée de leur rencontre, et se repliait sur elle, comme la terre des sillons quand les semailles sont faites et que la vie va grandir.

Odile s'éloignait. Jean admirait la créature, d'une beauté saine et forte, qui diminuait sur le chemin. Elle marchait bien, sans balancer la taille. Au-dessus de la nuque blanche, Jean plaçait en imagination le grand nœud noir des Alsaciennes qui habitent au delà de Strasbourg. Elle ne levait plus les yeux vers les cerisiers. Ses mains laissaient traîner la robe. L'étoffe courbait l'herbe, faisait voler un peu de poussière et des pétales de fleurs, qui remuaient encore avant de mourir.

. . . .

Le surlendemain fut lent à venir. Jean avait dit à son père :

— Quelques pèlerins monteront là-haut, le Samedi saint, pour entendre les cloches de Pâques... Je n'y suis jamais allé en cette saison... Si vous n'y voyez pas d'obstacle, c'est une excursion qui me fera plaisir.

Il n'y avait pas eu d'obstacle.

Ce jour-là, en s'éveillant, Jean ouvrit sa fenêtre. Il faisait un brouillard épais. Les champs étaient invisibles à cent mètres de la maison.

— Tu ne pars pas par un temps pareil? demanda Lucienne, quand elle vit entrer son frère dans la salle à manger où elle prenait son chocolat.

— Si, je pars.

— Tu ne verras rien.

— J'entendrai.

— C'est donc si curieux?

— Oui.

— Alors, emmène-moi?

Elle n'avait aucun désir de monter à Sainte-Odile. Vêtue d'une matinée claire garnie de dentelles, buvant son chocolat à petites gorgées, elle n'avait d'autre intention que d'arrêter son frère au passage et de l'embrasser.

— Sérieusement, tu vas faire une espèce de pèlerinage, là-haut?

— Oui, une espèce....

Courbée, en ce moment, au-dessus de sa tasse, elle ne vit pas le sourire rapide qui accompagnait ces mots-là. Elle répondit, avec un peu d'amertume :

— Tu sais, je ne suis pas une fervente, moi; je remplis pauvrement mes obligations de catholique, et les pratiques de dévotion ne me tentent pas... Mais, toi qui as plus de foi, je vais te dire ce que tu devrais demander... Ça vaut bien un pèlerinage, tu peux me croire...

Elle changea de ton, et, de sa voix devenue subitement passionnée, les sourcils relevés, les yeux à la fois volontaires et affectueux, continua :

— Tu devrais demander la femme introuvable qu'il te faudra pour vivre ici... Quand je serai partie, moi, mariée, la vie sera terrible, chez nous... Tu porteras seul le chagrin des divisions familiales et des défiances paysannes. Tu n'auras personne à qui te plaindre... C'est un rôle à prendre... Demande donc quelqu'un d'assez fort, d'assez gai, d'assez belle conscience pour le remplir, puisque tu as voulu vivre à Alsheim... Tu vois, ma pensée est d'une amie.

— D'une grande amie.

Ils s'embrassèrent.

— Au revoir, pèlerin ! Bonne chance !

— Adieu.

Jean s'échappa. Il fut bientôt dans le parc, tourna après avoir dépassé la grille, monta le long des houblonnières et des vignes, et entra dans la forêt.

Elle aussi était remplie de brume. Les masses pressées des sapins qui montaient à l'assaut des pentes paraissaient grises du bord d'un gave à l'autre bord, et, dès que la distance augmentait, se perdaient dans le nuage sans soleil et sans ombre. Jean ne suivait pas le chemin tracé. Il allait allégrement, escaladant les futaies lorsque les terres n'étaient point trop à pic et s'arrêtant quelquefois, pour reprendre haleine et pour écouter s'il ne percevrait pas, en dessus ou en dessous, quelque part dans le mystère de la montagne impénétrable aux yeux, la voix d'Odile ou celle d'un groupe de pèlerins. Mais non ! Il n'entendait que le roulement des gaves, ou, plus rarement, le cri d'un inconnu appelant un chien, ou l'appel timide d'un pauvre d'Obernai, venu au bois mort avec son enfant, malgré le règlement qui ne tolère la quête du bois que le jeudi. Ne fallait-il pas que la marmite bouillît le jour de Pâques ? Et n'était-ce pas une protection divine contre les gardes, cette brume qui cachait tout ? Jean prenait plaisir à cette ascension violente et solitaire. A mesure qu'il montait, c'était la pensée d'Odile qui grandissait en lui, et la joie d'avoir choisi, pour la revoir enfin, ce lieu sacré de l'Alsace et cette date deux fois émouvante. Partout autour de lui, la doradille, cette belle fougère qui tapisse les pentes rocheuses, déroulait ses crosses de velours ; sur les sarmens de chèvrefeuille vieux d'un an, il y avait des feuilles tous les demi-pieds ; les premiers fraisiers fleurissaient, et les premiers muguets ; les géraniums, qui sont si beaux en Sainte-Odile, levaient leurs tiges poilues, et le monde des airelles, des myrtilles, des framboisiers, c'est-à-dire des sous-bois entiers, des champs énormes, commençaient à verser dans la brise le parfum de leur sève en mouvement. La brume retenait les odeurs et les maintenait, comme un réseau étendu sur les flancs des Vosges.

Jean passa près de Heidenbruch, regarda les contrevens verts, et continua sa route. « Oncle Ulrich, murmura-t-il, vous seriez cependant heureux de me voir et d'apprendre où je vais, et avec qui, peut-être, je serai tout à l'heure ! » Fidèle aboya, endormi à moitié, mais ne vint pas. La montagne était déserte encore.

Une buse criait au-dessus des brumes. Jean, qui n'avait pas fait l'excursion depuis son enfance, jouissait de cette sauvagerie et de ce calme. Il gagna la partie haute, qui est propriété de l'évêché de Strasbourg, et suivit longtemps, pour retrouver d'anciennes impressions d'écolier, le mur païen qui enveloppe le sommet dans son enceinte de dix kilomètres.

A midi, ayant passé par le rocher du Männelstein, il entra dans la cour du couvent bâti tout à la pointe de la montagne, couronne de vieilles pierres posées à la cime des futaies de sapins, et là, il trouva non pas la foule, mais plusieurs groupes de pèlerins, des voitures dételées, des chevaux attachés au tronc des antiques tilleuls, poussés, nul ne sait comment, à cette altitude, et qui couvrent de leurs branches presque tout l'espace entre les murs. Jean se souvint de la route. Il se dirigea vers les chapelles qui sont à droite. Il ne fit que traverser la première, qui est peinte, mais il s'arrêta dans la seconde, aux voûtes surbaissées, devant la châsse où l'on voit, couchée, la statue en cire de la patronne de l'Alsace, de l'abbesse sainte Odile, si douce avec son visage rose, son voile, sa crosse d'or, son manteau violet doublé d'hermine. Jean s'agenouilla ; de toute la force de sa foi, il pria pour la maison divisée et triste d'où il éprouvait un contentement de se sentir éloigné, et pour que Odile Bastian ne manquât pas à ce rendez-vous d'amour dont l'heure approchait. Comme il était une âme sincère, il ajouta : « Que notre chemin nous soit montré ! Puissions-nous le suivre ensemble ! Puissions-nous voir se lever les obstacles ! » A la même place, toute l'Alsace, depuis des siècles, s'était agenouillée.

Il sortit alors, et se rendit au réfectoire où les religieuses avaient commencé à servir les premiers visiteurs. Odile n'était pas là. Après le déjeuner, qui fut très long, constamment ralenti par l'arrivée de nouveaux pèlerins, Jean sortit en hâte, descendit au bas du rocher qui porte le monastère, et, retrouvant la route qui vient de Saint-Nabor et passe auprès de la fontaine de sainte Odile, alla se poster dans une partie épaisse de la futaie qui dominait un tournant de la route. Il avait, à ses pieds, le ruban de terre battue, sans herbe, tapissé d'aiguilles de sapins, et qui semblait suspendu en l'air. Car, au delà, la pente de la montagne devenait si raide qu'on ne la voyait plus. Dans les temps clairs, on découvrait seulement deux contreforts boisés, qui s'enfonçaient à droite et à gauche. En ce moment, la vue se heurtait

au rideau de brume blanche qui cachait tout, l'abîme, les pentes, les arbres. Mais le vent soufflait et remuait ces vapeurs, dont on sentait que l'épaisseur variait incessamment.

Il était deux heures. Dans une heure, les cloches de Pâques sonneraient. Les curieux qui venaient pour elles devaient ne pas être loin du sommet.

Et, en effet, dans le grand silence, Jean entendit, venant d'en bas, des fragmens de voix mêlées, qui frôlaient au vol la courbe de la forêt. Puis, une phrase sifflée : « Formez vos bataillons, » avertit Jean que des étudians alsaciens allaient passer. Deux jeunes hommes, celui qui avait sifflé, rattrapé par un autre, se dégagèrent peu à peu du brouillard, et s'éloignèrent vers l'abbaye.

Puis, un jeune ménage monta : la femme habillée de noir, avec un corsage échancré laissant voir la chemise blanche, et coiffée d'une coiffe de dentelle en forme de casque; l'homme portant le gilet de velours à ramages, la veste à un rang de boutons de cuivre, et la toque de fourrure.

— Paysans de Wissembourg, pensa Jean.

Un peu après, il regarda passer, bavardant, des femmes d'Alsheim et de Heiligenstein, fraîches, mais n'ayant aucune trace de costume alsacien. Parmi elles, se trouvait une femme de la vallée de Münster, reconnaissable à son bonnet d'étoffe sombre, serré comme un foulard de méridionale et orné, sur le front, d'une rosette rouge.

Deux minutes encore s'écoulèrent.

Un pas s'éleva de la brume, un prêtre parut, âgé, pesant, qui s'épongeait le visage en marchant. Deux enfans, la mine éveillée, sans doute les fils attardés d'une des femmes qui venaient de disparaître, le dépassèrent, et, saluant tous deux ensemble, dirent en alsacien :

— Loué soit Jésus-Christ, monsieur le curé!

— Dans les siècles des siècles, répondit le prêtre.

Il ne les connaissait pas; il ne leur parla que pour répondre à leur antique et belle formule de salut. Jean, assis près d'un sapin, à demi caché, entendit encore un homme, un ancien, qui dépassait le prêtre, au delà du tournant, et qui disait : « Loué soit Jésus-Christ! »

Que de fois cette salutation avait résonné sous les voûtes calmes de la forêt!

Jean regarda devant lui, comme ceux qui songent, et qui ne voient plus que des formes vagues, sans y attacher leur pensée.

Et il demeura ainsi un peu de temps. Alors, un murmure à peine perceptible, si faible qu'il n'y a pas un chant d'oiseau qui ne soit plus fort, monta sur les flocons de brume : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, vous êtes bénie entre toutes les femmes... » Un second murmure succéda au premier et termina l'*Ave* : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous... » Et un trouble involontaire, une certitude mystérieuse précéda l'apparition de deux femmes qui montaient.

Elles étaient grandes toutes les deux. La plus âgée était une vieille fille d'Alsheim, qui avait le visage de la couleur de la brume, et qui vivait, petite rentière, à l'ombre de l'église, qu'elle ornait les jours de fête. Elle avait l'air las, mais elle souriait en récitant le rosaire. La plus jeune marchait à droite, au bord du sentier, au ras de la pente, et sa fière tête un peu levée, ses cheveux d'un brun mat comme une belle écorce de pin, tout son corps harmonieux et robuste, se détachaient sur l'écran pâle du nuage qui emplissait la courbe. Jean ne fit pas un mouvement, et cependant la plus jeune le vit et tourna la tête. Odile sourit, et, sans interrompre la prière, d'un signe de ses yeux qui désignèrent le sommet, répondit : « Je suis venue, je vous attendrai là-haut. » Les deux femmes ne ralentirent pas même leur marche. D'un pas égal, droites, pures, remuant du balancement léger de leur corps le chapelet qu'elles tenaient à la main, elles montèrent, et la vieille futaie les reçut dans son ombre.

Jean laissa s'écouler quelques minutes, et suivit le même chemin. Au détour de la route, quand elle devient droite et traverse la crête pour aboutir au couvent qui la termine, il revit les deux voyageuses. Elles allaient plus vite, contentes d'arriver, leur ombrelle ouverte, car la brume, qui ne cessait pas, était maintenant tiède, et il y avait des ébauches d'ombre au pied des arbres. Le soleil devait décliner vers les sommets des Vosges, et vers les plaines de France qui étaient au delà.

Les pèlerins qui avaient déjà fait leur pèlerinage à la châsse de sainte Odile, se hâtaient de se rendre aux endroits consacrés par la tradition pieuse ou profane, à la fontaine de sainte Odile, à la fontaine de saint Jean, ou, le long de l'enceinte païenne, par un sentier de chèvre, jusqu'aux rochers du Männelstein, d'où la vue est si belle d'ordinaire, sur les montagnes voisines, sur les

cimes de la Bloss et de l'Elsberg, sur les châteaux en ruine levant leurs vieilles tours parmi les sapins, Andlau, Spesbourg, Landsberg et les autres. Jean vit les deux voyageuses traverser la cour et se diriger vers la chapelle. Il revint alors sur ses pas, jusqu'au commencement de l'avenue balayée par le vent, le long de ce grand bâtiment qui rappelle les ouvrages avancés des forteresses, et que traverse de part en part un porche voûté servant d'entrée.

Dix minutes plus tard, Odile sortait toute seule de la chapelle, et, devinant que Jean Oberlé l'attendait ailleurs que dans cette cour trop pleine de témoins, reprenait le chemin de la forêt. Elle était vêtue comme le Jeudi saint, de la même robe sombre, mais coiffée d'un chapeau de promenade très simple, très jeune et qui lui seyait à ravir : une paille à larges bords, relevée d'un côté et garnie d'une torsade de tulle. Elle portait sur le bras son ombrelle et une jaquette d'été. Odile marchait vite, et elle avait la tête un peu penchée, comme celles que la route n'intéresse pas, et qui ont encore l'âme en prière ou en songe. Quand elle arriva auprès de Jean, qui se tenait à droite du portique, elle releva le visage, et dit, sans s'arrêter :

— La femme qui m'a accompagnée est à se reposer. Me voici...

— Que c'est bon à vous d'avoir cru en moi ! dit Jean. Venez, Odile !

Il se mit à suivre, près d'elle, l'avenue plantée d'arbres maigres et tordus par les tempêtes de l'hiver. Il éprouvait un tel saisissement de ce rêve réalisé qu'il ne pouvait penser et dire qu'une seule chose : sa reconnaissance pour Odile, qui allait toute muette, n'écoutant que ce qu'il ne disait pas, et aussi émue que lui.

A l'endroit où la route commence à descendre, ils s'en écartèrent, et prirent, sous la futaie de sapins devenue haute et pressée, un sentier qui tourne autour du monastère. Ils n'avaient plus de témoins, et Jean vit que les yeux couleur de blé, les yeux profonds et graves d'Odile se levaient vers lui. Le bois ne faisait d'autre bruit que celui des gouttes de brume tombant des feuilles. Ils étaient tout près l'un de l'autre.

— Je vous ai demandé de venir, dit Jean, afin que vous décidiez de ma vie. Vous avez été l'amie de ma première jeunesse... Je voudrais que vous fussiez celle de toujours.

Odile, le regard perdu à présent dans le lointain, tremblait un peu en répondant :

— Avez-vous songé?...

— A tout!

— Même à ce qui peut nous séparer?

— Que voulez-vous dire par là? De quoi avez-vous peur? Serait-ce d'entrer dans une famille désunie?

— Non.

— Vous la réconcilieriez, en effet, j'en suis sûr; vous en seriez la joie et la paix. Que craignez-vous donc? Est-ce l'opposition de mon père ou du vôtre, qui sont devenus ennemis?

— Cela pourrait se vaincre, dit la jeune fille.

— Alors c'est que votre mère me hait, repartit Jean impétueusement. Elle me hait, n'est-ce pas? L'autre jour, je l'ai trouvée si dure pour moi, si offensante...

La tête blonde fit un signe de dénégation.

— Elle sera plus lente à croire en vous que ne l'a été mon père, plus lente que je ne l'ai été moi-même. Mais, lorsqu'elle aura vu que votre éducation n'a pas changé en vous l'âme alsacienne, elle reviendra de ses préventions.

Après un instant de silence, Odile ajouta :

— Je ne crois pas me tromper : les obstacles d'aujourd'hui pourront être écartés, ou par vous, ou par moi, ou par tous deux. J'ai peur seulement de ce que je ne connais pas, du moindre incident qui viendrait aggraver, demain, un état si troublé...

— Je comprends, dit Jean, vous redoutez l'ambition de mon père?

— Peut-être !

— Elle nous a déjà fait bien souffrir. Mais il est mon père; il tient à me garder ici, il me le dit tous les jours : quand il apprendra que je vous ai choisie, Odile, s'il a des projets personnels qui briseraient notre union, il consentira au moins à les ajourner... N'ayez pas même cette crainte-là. Nous vaincrons.

— Nous vaincrons! reprit-elle.

— J'en suis sûr, Odile. Vous rendrez douce ma vie, qui serait difficile, peut-être même impossible, si vous n'étiez pas là. C'est pour vous que je suis rentré au pays... Si je vous disais que j'ai bien couru le monde, et que je n'ai trouvé aucune femme qui eût pour moi le charme que vous avez, et qui me donnât la

même impression,... comment vous dire cela ? de source de montagne, profonde et fraîche ! Toutes les fois que s'éveillait en moi l'idée d'un mariage à venir, votre image aussitôt m'apparaissait. Je vous aime, Odile !

Il prit la main d'Odile, qui répondit, les yeux levés vers la trouée de lumière qui s'ouvrait en avant :

— Dieu m'est témoin que je vous aime aussi !

Et elle eut un frisson de joie, dont Jean sentit trembler sa main.

— Oui, dit Jean, qui chercha le regard des yeux encore fixés au loin, nous serons victorieux de tout ! Nous vaincrons les obstacles multiples nés de la même question terrible : il n'y a qu'elle entre nous...

— Sans doute : il n'y a qu'elle dans ce coin du monde.

— Elle empoisonne tout !

Odile s'arrêta, et tourna vers Jean son visage rayonnant de ce bel amour fier qu'il avait souhaité connaître et inspirer.

— Dites qu'elle agrandit tout ! Nos querelles, ici, ne sont pas des querelles de village. Nous sommes pour ou contre une patrie. Nous sommes obligés d'avoir du courage tous les jours, de nous faire des ennemis tous les jours, de rompre tous les jours avec d'anciens amis qui nous seraient volontiers fidèles, mais qui ne le sont plus à l'Alsace. Nous n'avons presque pas d'acte ordinaire de la vie qui soit indifférent, qui ne soit une affirmation. Je vous assure qu'il y a là une noblesse, Jean.

— C'est vrai, Odile bien-aimée.

Ils s'arrêtèrent tous deux pour jouir de ce mot délicieux.

Leurs âmes étaient tout entières dans leurs yeux, et se regardaient, tremblantes. Et, à voix basse, bien qu'il n'y eût de témoins que les cimes des sapins remuées par le vent, ils parlèrent de l'avenir, comme d'une conquête déjà commencée.

— J'aurai pour moi Lucienne, disait Jean. Je lui confierai mon secret lorsque l'occasion sera bonne. Elle me soutiendra par intérêt et par affection, et je compte beaucoup sur elle.

— Je compte sur mon père, répondait Odile ; car il est déjà bien disposé pour vous... Mais prenez garde de ne faire aucune imprudence qui l'irriterait... N'essayez pas de me voir à Alsheim, ne hâtez pas l'heure...

— L'heure délicieuse où vous me serez promise.

Ils se sourirent l'un à l'autre, pour la première fois.

— Je vous aime si profondément, continua Oberlé, que je ne veux pas vous demander le baiser que vous m'accorderiez sans doute... Je n'en ai pas le droit; nous ne dépendons pas entièrement de nous-mêmes, Odile... Et puis, il me plaît de vous montrer que vous m'êtes toute sacrée... Dites-moi au moins que j'emporterai avec moi un peu de votre âme?

Les lèvres voisines murmurèrent : « Oui. » Et, presque aussitôt :

— Entendez-vous là-bas ? C'est la première cloche de Pâques ?

Ensemble, ils se penchèrent, du côté où la futaie descendait.

— Non, ce doit être le vent dans les arbres.

— Venez, reprit-elle. Les cloches vont sonner... Et, si je n'étais pas vue là-haut quand elles sonneront, la vieille Rose qui m'accompagne le raconterait...

Elle l'entraîna, presque sans rien dire, jusqu'au pied du rocher. Là, ils se séparèrent, pour remonter vers l'abbaye par deux sentiers différens.

— J'irai vous retrouver sur la terrasse, dit la jeune fille.

Le jour bleuissait dans le pli des ravins. C'était l'heure où l'attente de la nuit ne semble plus longue, où le lendemain se lève déjà dans l'esprit qui songe.

En quelques minutes, Jean Oberlé eut retraversé la cour, suivi les corridors du monastère, et ouvert la porte qui donne sur un jardin en angle aigu, à l'est des bâtimens. C'est là que tous les pèlerins de Sainte-Odile se réunissent pour voir l'Alsace, quand le temps est clair. Un mur, à hauteur d'appui, longe la crête d'un bloc énorme de rocher qui s'avance en éperon au-dessus de la forêt. Il domine les sapins qui couvrent les pentes de toutes parts. De l'extrême pointe qu'il emprisonne, comme de la lanterne d'un phare, on découvre à droite tout un massif de montagnes, et la plaine d'Alsace en avant et à gauche. En ce moment, le brouillard était divisé en deux régions, car le soleil était tombé au-dessous de la crête des Vosges. Tout le nuage qui ne dépassait pas cette ligne onduleuse des cimes était gris et terne, et, immédiatement au-dessus, des rayons presque horizontaux, perçant la brume et la colorant, donnaient à la seconde moitié du paysage une apparence de légèreté, de mousse lumineuse. D'ailleurs, cette séparation même montrait la vitesse avec laquelle le nuage montait de la vallée d'Alsace vers le soleil en fuite. Les flocons emmêlés entraient dans l'espace éclairé, s'irra-

diaient, et laissaient apercevoir ainsi leurs formes incessamment modifiées, et la force qui les enlevait, comme si la lumière eût appelé leurs colonnes dans les hauteurs.

Dans l'étroit refuge ménagé pour les pèlerins et les curieux, il y avait, à l'entrée, un homme âgé, portant le costume des vieux Alsaciens du nord de Strasbourg; près de lui, le prêtre aux cheveux gris frisés, que les enfans avaient salué le matin, sur la pente de Sainte-Odile; à deux pas plus loin, le jeune ménage de paysans wissembourgeois, et, à l'endroit le plus aigu, serrés l'un contre l'autre, assis sur le mur, deux étudians qu'on eût dits frères, à cause de leurs lèvres avançantes, de leurs barbes séparées au milieu et toutes fines, l'une blonde et l'autre châtaine. C'étaient tous des Alsaciens. Ils échangeaient des propos lents et banals comme il sied entre inconnus. Quand ils virent s'avancer Jean Oberlé, plusieurs se détournèrent, et ils se sentirent liés tout à coup par la communauté de race qui s'affirmait dans la commune défiance.

— Est-ce un Allemand, celui-là? dit une voix.

Le vieux qui était près du prêtre jeta un coup d'œil du côté du jardin, et répondit :

— Non, il a les moustaches françaises et un air de chez nous.

— Je l'ai vu se promener avec Mlle Odile Bastian, d'Alsheim, dit la jeune femme.

Le groupe, rassuré, le fut davantage encore lorsque Jean Oberlé eut salué le curé, en alsacien, et demandé :

— Les cloches d'Alsace seraient-elles en retard?

Ils sourirent tous, non pour ce qu'il avait dit, mais parce qu'ils se sentaient entre eux, chez eux, sans témoin gênant. Odile vint à son tour, et, à droite du premier groupe, s'appuya au mur. Jean lui faisait pendant de l'autre côté du groupe. Ils souffraient de tant s'aimer, de se l'être dit, et de n'être sûrs que d'eux-mêmes.

Les cloches n'étaient pas en retard. Dans la brume qui montait, leurs voix étaient encloses et serrées. Elles s'échappèrent tout à coup du nuage, et on eût dit que chaque paquet de brouillard éclatait comme une bulle en touchant le mur, et versait à la cime du mont sacré l'harmonie d'un clocher. « Pâques! Pâques! Le Seigneur est ressuscité! Il a changé le monde et délivré les hommes! Les cieux sont ouverts! » Elles chantaient cela, les cloches d'Alsace. Elles venaient du pied de la montagne,

et de loin, et de bien loin; voix de petites cloches et voix de bourdons de cathédrales; voix qui ne cessaient point, et, d'une volée à l'autre, se prolongeaient en grondemens; voix qui passaient, légères, intermittentes et fines, comme une navette dans la trame; chœur prodigieux dont les chanteurs ne se voyaient point l'un l'autre; cris d'allégresse de tout un peuple d'églises; cantiques de l'éternel printemps, qui s'élançaient du fond de la plaine voilée de nuages, et montaient pour se fondre tous ensemble au sommet de Sainte-Odile. La grandeur de ce concert des cloches avait rendu silencieux les quelques hommes qui étaient là groupés. L'air priait. Les âmes songeaient au Christ ressuscité. Plusieurs songeaient à l'Alsace.

— Il y a du bleu, dit une voix.

— Du bleu, là-haut, répéta une voix de femme, comme en rêve.

On l'entendit à peine, dans le mugissement de sons qui soufflait de la vallée. Cependant, tous les yeux à la fois se levèrent. Ils virent que, dans le ciel, dans la masse des brumes galopant à l'assaut du soleil, des abîmes bleus s'ouvraient et se comblaient avec une rapidité vertigineuse. Et, quand ils regardèrent de nouveau en bas, ils reconnurent que le nuage aussi se déchirait sur les pentes. C'était l'éclaircie. Des parties de forêt glissèrent dans les fentes du brouillard en mouvement, puis d'autres, des crevasses noires, des halliers, des roches. Puis, brusquement, les derniers lambeaux de brume étirés, tordus, lamentables, montèrent en tourbillon, frôlèrent la terrasse, la dépassèrent. Et la plaine d'Alsace apparut, bleue et dorée.

Un de ceux qui regardaient cria :

— Que c'est beau!

Tous se penchèrent en avant, pour voir, dans l'ouverture de la montagne, la plaine qui s'élargissait à l'infini. Toutes ces âmes d'Alsaciens s'émurent. Trois cents villages de leur patrie étaient au-dessous d'eux, dispersés dans le vert des moissons jeunes. Ils s'endormaient au son des cloches. Chacun d'eux n'était qu'un point rose. Le fleuve, presque à l'horizon, mettait sa barre d'argent bruni. Et, au delà, c'étaient des terres qui se relevaient, et dont le dessin se perdait rapidement dans les brouillards encore suspendus au-dessus du Rhin. Tout près, en suivant les pentes des sapinières, on voyait, au contraire, les moindres détails de la forêt de Sainte-Odile. Elle avançait dans la vallée plusieurs

caps de verdure sombre, elle recevait entre eux la verdure pâle des premiers prés. Tout cela n'était plus éclairé que par le reflet du ciel encore plein de rayons. Aucune partie éclatante n'attirait le regard. Les terres fondaient leurs nuances en une harmonie, comme les cloches fondaient leurs voix. Le vieil Alsacien qui se tenait aux côtés du prêtre, dit, en étendant le bras :

— J'entends les cloches de la Cathédrale.

Il montrait, dans le lointain des terres plates, la flèche célèbre de Strasbourg, qui avait l'air d'une améthyste, haute comme un ongle. Et, maintenant qu'ils voyaient le rose des villages, ils croyaient reconnaître le son des cloches.

— Moi, dit une voix, je reconnais le carillon de l'abbaye de Marmoutier. Comme il sonne bien!

— Moi, fit un autre, la cloche d'Obernai.

— Moi, celles de Heiligenstein.

Le paysan qui était venu des environs de Wissembourg dit aussi :

— Nous sommes trop loin pour entendre ce que chante le clocher de Saint-Georges de Haguenau. Pourtant, écoutez... tenez,... à présent?

Le vieil Alsacien répéta gravement :

— J'entends la Cathédrale.

Mais il ajouta :

— Regardez encore là-haut!

Ils virent tous alors que le nuage était monté très haut, jusqu'aux régions où passaient encore les rayons du soleil. Le nuage, informe aux flancs de la montagne, s'était étendu dans le ciel, en travers, et faisait comme une bande de gerbes de glaïeuls jetée au-dessus des Vosges et de la plaine. Il y en avait de rouges comme du sang, et d'autres plus pâles, et d'autres qui étaient comme de l'or en fusion. Et tous les témoins élevés entre les deux abîmes, ayant suivi du regard la longue traînée lumineuse, remarquèrent qu'elle éclairait de son reflet la terre, et que les maisons lointaines de la ville capitale et la flèche de la cathédrale ressortaient, en lueur fauve, de l'ombre qui s'épaississait.

— Cela ressemble à ce que j'ai vu dans la nuit du 23 août 1870, fit le vieil Alsacien. J'étais ici même...

Ils avaient entendu bien des fois citer cette date, même les jeunes. Les regards se fixèrent plus tendrement sur la petite

flèche d'où arrivaient encore un peu de lumière et le son des cloches ressuscitées.

— J'étais ici avec des femmes et des filles des villages d'en bas, qui étaient montées parce que le bruit du canon redoublait. Nous entendions le canon comme à présent les cloches. Les bombes éclataient comme des fusées. Nos femmes pleuraient ici où vous êtes. Ce fut cette nuit-là que la bibliothèque prit feu, que le Temple-Neuf prit feu, et le Musée de peinture, et dix maisons du Broglie. Alors, il s'éleva une fumée jaune et rouge, et les nuages ressemblèrent à ceux que vous regardez. Strasbourg brûlait. Ils ont lancé contre elle 193 000 obus !

Jeune, un des étudians tendit le poing.

— A bas ! grommela l'autre.

Le paysan quitta sa toque, et la garda sous son bras, sans rien dire.

Les cloches sonnaient moins nombreuses. On n'entendait plus celles d'Obernai, ni celles de Saint-Nabor, ni d'autres qu'ils avaient cru reconnaître. Et c'étaient comme des lumières qui s'éteignent. La nuit venait.

Jean Oberlé vit que les deux femmes étaient près de pleurer, et que tous se taisaient.

— Monsieur l'abbé, dit-il, pendant que les cloches sonnent encore la résurrection, faites donc une prière pour l'Alsace?

— C'est bien, mon petit, dit le paysan voisin de l'abbé; c'est bien, tu es du pays !

En même temps, la face lourde et lasse du prêtre se renouvela. Il y eut quelque chose de brisé dans le tremblement de sa voix; une très ancienne souffrance, jeune encore, parla par ses lèvres, et il dit, tandis que tous regardaient comme lui Strasbourg, la ville que la nuit effaçait :

— Mon Dieu, voici que nous voyons, de votre Sainte-Odile, presque toute la terre bien-aimée, nos villes, nos villages, nos champs. Mais elle n'est pas toute ici, et, de l'autre côté des montagnes, c'était aussi la terre de chez nous. Vous avez permis que nous fussions séparés. Mon cœur se fend d'y penser, car, de l'autre côté des montagnes, la nation que nous aimons est celle que vous aimez encore. C'est la plus vieille des nations chrétiennes, c'est la plus proche de l'aménité divine. Elle a plus d'anges dans son ciel, parce qu'elle a plus d'églises et de chapelles, plus de tombes saintes à défendre, plus de poussière

sacrée mêlée à ses guérets, à ses herbes, aux eaux qui la pénètrent et la nourrissent. Mon Dieu, nous avons souffert dans nos corps, dans nos biens; nous souffrons encore dans nos souvenirs. Faites durer nos souvenirs cependant, et que la France non plus n'oublie pas! Faites qu'elle soit la plus digne de conduire les nations. Rendez-lui la sœur perdue, qui peut revenir aussi...

— Amen!

— Comme reviennent les cloches de Pâques!

— Amen! firent deux voix d'hommes. Amen! Amen!

Les autres témoins pleuraient en silence. Il n'y avait plus qu'un son grêle d'une seule cloche, dans l'air froid qui montait du gouffre. Les sonneurs devaient descendre des clochers perdus dans cette ombre qu'était devenue la plaine.

Au-dessus de la haute plate-forme du jardin, le nuage assombri, emporté vers le couchant, ourlait encore d'un violet pourpre la crête des Vosges. Des étoiles s'ouvraient, dans les profondeurs pleines de nuit, comme les premières primevères qui éclosaient, à cette heure même, sous les sapins.

Bientôt, il ne resta plus, sur la terrasse, que trois personnes. Les autres étaient parties lorsque le secret de leurs âmes alsaciennes avait été révélé.

Le vieux prêtre, voyant devant lui les deux jeunes gens près l'un de l'autre, et la tête d'Odile toute proche de l'épaule de Jean, demanda :

— Fiancés?

— Hélas! répondit Jean, souhaitez que cela devienne vrai.

— Je le souhaite. C'est bien, ce que vous avez dit, tout à l'heure. Que Dieu vous fasse heureux! Je vous souhaite, à vous qui êtes jeunes, de revoir l'Alsace française.

Il s'éloigna.

— Adieu, dit Odile rapidement. Adieu, Jean!

Elle tendit la main, et partit sans se détourner. Jean demeura, près du mur de la terrasse.

Les oiseaux de nuit, hiboux, orfraies, grands-ducs et moyens-ducs, mêlant leurs cris, descendaient de futaie en futaie. Pendant un quart d'heure, le temps de leur chemin qu'ils faisaient par grands vols, leurs appels retentirent sur les flancs de la montagne. Puis, le silence complet s'établit. La paix monta enfin, avec le parfum des forêts endormies.

VIII. — CHEZ CAROLIS

A l'entrée de la rue de Zurich, et donnant sur le quai des Bateliers, l'une des reliques du vieux Strasbourg, il y a une maison étroite, beaucoup plus basse que ses voisines, coiffée d'un toit à deux étages comme les pagodes chinoises. La façade, autrefois réjouie par le dessin de ses poutrelles peintes, est aujourd'hui recouverte d'un enduit blanc, où se lit cette inscription : « Jean, dit Carolis, *Weinstube.* » Ce débit de vins, que rien d'extérieur ne désigne à la curiosité du passant, n'est pas cependant un lieu quelconque, ni un cabaret ordinaire. L'endroit est historique. Les habitans de Zurich y abordèrent en 1576, ou du moins les meilleurs tireurs d'entre eux, pour prendre part au grand concours de tir auquel Strasbourg avait convoqué l'Empire et les États confédérés. Ils apportaient avec eux une marmite de bouillie de millet. Et, à peine furent-ils descendus de leur bateau, qu'ils firent constater par les Strasbourgeois que la bouillie était encore chaude. « Nous pourrons donc aisément vous porter secours, nos voisins, dirent-ils; par le Rhin et par l'Ill, la distance est courte entre nos villes. » La parole donnée en 1576 fut tenue en 1870, ainsi qu'en témoigne l'inscription gravée tout près de là, sur la fontaine de Zurich. Au moment où Strasbourg assiégé était dans la plus pénible situation, les Zurichois intervinrent et obtinrent, du général de Werder, la permission de faire sortir de la ville les femmes, les vieillards et les enfans. Une autre notoriété vint à cette maison, grâce au méridional qui y établit, vers 1860, un débit de vins du Midi. Jean dit Carolis ressemblait étrangement à Gambetta. Il le savait et copiait le geste du tribun, et ses toilettes, et la coupe de sa barbe, et le son de sa voix. Son commerce fut assez florissant avant la guerre, mais il devint prospère dans les années qui suivirent, et un certain nombre d'officiers allemands prirent l'habitude de venir boire là les vins noirs de Narbonne, de Cette et de Montpellier.

Un matin de la fin d'avril, Jean Oberlé, qui se rendait chez le fonctionnaire de l'administration des forêts qu'il avait depuis longtemps promis d'aller voir, passait sur le quai des Bateliers, lorsqu'une femme d'une quarantaine d'années, vêtue de noir, Alsacienne évidemment, sortit du café, traversa la rue, et, s'excusant:

— Pardonnez-moi... Si monsieur voulait bien venir... Un de ses amis le demande.

— Qui cela? dit Jean étonné.

— L'officier, le plus jeune, là-bas.

Elle désignait, du doigt, l'ombre confusément animée que formait, sous le store de toile baissé, l'intérieur de la salle avec ses groupes de cliens.

Jean, après avoir hésité un instant, la suivit, et fut surpris, — car, n'étant pas Strasbourgeois, il ignorait la réputation et la clientèle de ce cabaret, — de rencontrer là six officiers, dont trois du régiment de hussards, assis devant des tables couvertes de nappes à damier rouge et bleu, causant haut, fumant, et buvant le vin de Carolis. Le premier regard qu'il jeta, en arrivant de la pleine lumière dans cette atmosphère trouble et dans cette demi-obscurité, lui fit connaître que la salle était petite, — quatre tables seulement, — décorée de peintures allégoriques dans le goût allemand, d'un singe, d'un chat, d'un jeu de cartes, d'un paquet de cigarettes, mais ornée surtout d'une glace semi-circulaire, occupant un enfoncement dans la muraille de gauche, et autour de laquelle pendaient les photographies encadrées des habitués de la maison, anciens ou présens. Jean Oberlé cherchait encore qui avait bien pu l'appeler, lorsqu'un très jeune cavalier, dont la beauté corporelle éclata dans le simple mouvement qu'il fit, mince dans sa tunique bleu de ciel à ganses d'or, se leva au fond de la salle à gauche. Près du lieutenant qui se levait, et autour de la même table, un capitaine et un commandant étaient restés assis. Les trois officiers devaient revenir d'une longue route : ils étaient couverts de poussière; ils avaient le front en sueur, les traits tirés et les veines des tempes tout en relief. Le plus jeune avait même rapporté de cette course à la campagne une branche d'aubépine, qu'il avait glissée sous l'épaulette plate, du côté du cœur.

L'Alsacien reconnut le lieutenant Wilhelm von Farnow, Prussien, de trois années plus âgé que lui, et qu'il avait connu, pendant sa première année de droit, à Munich, où Farnow était alors sous-lieutenant dans un régiment de uhlans bavarois. Depuis lors, il ne l'avait pas revu. Il savait seulement qu'à la suite d'une altercation entre officiers bavarois et prussiens, au casino du régiment, quelques-uns des officiers compromis avaient été déplacés, et que son ancien camarade était du nombre. Non, le

doute n'était pas possible. C'était bien Farnow : c'était la même façon élégante et hautaine de tendre la main, le même visage blond, imberbe, trop ramassé et trop plat, avec les lèvres fortes, le nez petit, un peu relevé, impertinent, et des yeux admirables, bleu d'acier, d'un bleu dur, où vivait l'orgueil de la jeunesse, du commandement, d'une humeur batailleuse et brave. Le corps était taillé pour faire plus tard un cuirassier solide et massif. Mais il était très mince encore et si bien proportionné, si agile, si évidemment aguerri et nerveux, et juste en ses mouvemens, que la réputation de beauté avait été acquise à M. de Farnow, bien qu'il n'eût pas la beauté du visage, de sorte qu'on disait à Munich, tantôt « le beau Farnow, » et tantôt « Farnow tête de mort. » Avec une paire de moustaches rousses, des sourcils broussailleux et un casque accentuant l'ombre de ses yeux, il eût été effrayant. Mais, à vingt-sept ans à peine, il donnait l'impression d'un être guerrier, violent, vainqueur de sa propre nature, discipliné jusqu'en sa politesse parfaite et apprise.

Jean Oberlé vit qu'en se levant, Farnow parlait au commandant, son voisin immédiat, un lourd soldat aux moustaches déteintes. Il expliquait quelque chose, et l'autre approuvait encore, d'une inclination de tête solennelle et satisfaite, au moment où le lieutenant présentait :

— Monsieur le commandant me permet-il de lui présenter mon camarade Jean Oberlé, le fils de l'industriel d'Alsheim ?

— Parfaitement, monsieur,... un Alsacien intelligent,... très répandu...

La seconde présentation amena, de la part du capitaine, — un homme encore jeune, au profil busqué, d'éducation évidemment raffinée et d'humeur non moins évidemment hautaine, — les mêmes expressions flatteuses à l'adresse de l'industriel d'Alsheim : « Oui vraiment, M. Oberlé est bien connu,... un esprit des plus éclairés;... j'ai eu le plaisir de l'apercevoir;... vous me rappellerez au souvenir de M. Oberlé... »

Le capitaine était le chef d'un groupe d'actionnaires qui, aux dernières adjudications, avaient disputé et enlevé la chasse d'une commune à M. Joseph Oberlé.

Jean se sentait humilié par les prévenances des deux officiers. Il avait l'impression qu'il était l'objet d'attentions exceptionnelles, lui civil, lui bourgeois, lui Alsacien, lui que, de toute façon, ces hauts personnages devaient tenir pour leur inférieur.

« Ce qu'a fait mon père est donc de grande importance, pensait-il, pour qu'on le paye de la sorte?... Ni sa fortune, ni son train de maison, ni sa conversation, ne méritent cette notoriété à un homme qui n'habite pas Strasbourg, et ne remplit aucune charge... »

Un signe du commandant, presque tout de suite, mit fin à ce malaise, et rendit leur liberté aux deux jeunes gens, qui allèrent s'asseoir à la table la plus éloignée de la fenêtre, dans le fond de la salle.

— C'est absolument par hasard que vous me rencontrez ici, dit Farnow avec une ironie où perçait l'orgueil du lieutenant prussien... Mon régiment y fréquente peu... Ce sont plutôt les officiers d'infanterie... Moi, je vais d'habitude à la *Germania*. Mais nous venons de faire une reconnaissance, comme vous le voyez, et mon commandant avait très chaud... Vous me pardonnez, mon cher Oberlé, de vous avoir envoyé chercher...

— C'est très amical, au contraire. Vous pouviez difficilement quitter vos chefs.

— Et je désirais renouer connaissance avec vous... Depuis si longtemps, depuis Munich, nous ne nous sommes pas revus... A peine aviez-vous dépassé l'angle de la maison là-bas, que j'ai dit à la servante : « C'est un de mes amis! Courez chercher M. Oberlé. »

— Et, en vérité, vous m'en voyez très heureux, Farnow.

En parlant, les deux jeunes gens s'étudiaient, avec la curiosité de deux êtres qui cherchent à combler des années d'inconnu : « Quelle vie a-t-il menée? Que pense-t-il de moi? Quelle confiance puis-je avoir? »

— Il me semble, reprit Farnow, que vous êtes tout nouvellement arrivé?

— En effet, depuis la fin de février.

— On m'a assuré, dans le monde, que vous faisiez, au 1er octobre, votre volontariat dans les hussards?

— C'est exact.

— Saviez-vous, Oberlé, que j'avais eu l'honneur de rencontrer votre père dans le monde, l'hiver dernier? Je me suis fait présenter...

— Pardonnez-moi, je suis si nouveau encore...

Les conversations étaient assez languissantes, en ce moment, chez Carolis, et Jean observa que les deux tuniques bleues se

tournaient vers lui; que le commandant et le capitaine examinaient la physionomie du futur volontaire. Ils achevaient de boire le vin qu'on leur avait apporté dans une bouteille cachetée comme le bordeaux.

— Je serai heureux de vous voir plus longuement, dit Farnow en baissant la voix. Désormais,... j'espère que nous pourrons nous rencontrer?

— Vous connaissez Alsheim?

— Oui, nous y sommes passés plusieurs fois en manœuvre...

Visiblement, le lieutenant cherchait à savoir jusqu'où il pouvait s'avancer. Il était en pays annexé, beaucoup d'incidens de la vie quotidienne le lui avaient appris. Il ne se souciait pas de renouveler l'expérience. Il tâtait sa route... Pouvait-il promettre une visite? Il l'ignorait encore. Et cette incertitude, si contraire à sa nature énergique, cette précaution blessante pour son orgueil, lui faisaient dresser la tête, comme s'il allait être obligé de relever un défi. Jean, de son côté, se sentait troublé. Cette chose si simple, recevoir un camarade d'autrefois, lui semblait, maintenant, un problème délicat à résoudre. Personnellement, il eût incliné vers l'affirmative. Mais ni Mme Oberlé, ni le grand-père, n'admettraient une exception à la règle jusqu'à présent si fermement maintenue : ne pas ouvrir à des Allemands, en dehors des relations d'affaires, banales et rapides, la maison du vieux député protestataire. Ils ne consentiraient pas... Cependant, il était dur, pour Jean, de se montrer, à Strasbourg, moins tolérant qu'il n'avait été à Munich, et, dès la première rencontre en terre alsacienne, d'offenser le jeune officier qui venait à lui et lui tendait la main. Il tâcha de mettre quelque cordialité dans le ton du moins de sa réponse.

— J'irai vous voir, mon cher Farnow, avec beaucoup de plaisir.

L'Allemand comprit, fronça le sourcil, et se tut. Évidemment, d'autres lui avaient refusé même une visite. Il ne rencontrait pas, chez Oberlé, cette hostilité systématique et complète... Sa colère ne dura pas, ou ne se montra pas. Il avança sa main fine, dont le poignet avait l'air d'un paquet de fils d'acier recouvert de peau, et, du bout des doigts, toucha le pommeau de son épée, qui n'avait pas quitté son côté.

— Je serai charmé moi-même, dit-il enfin.

Il fit apporter une bouteille de bourgogne, et, ayant rempli le verre de Jean et le sien :

— A votre retour à Alsheim! dit-il.

Puis, buvant d'un trait, il reposa le verre sur la table.

— Je suis vraiment satisfait de vous retrouver. Je vis assez seul, et vous connaissez mes goûts. En dehors de mon métier, que j'adore, au-dessus duquel je ne place rien, que Dieu qui en est le grand juge, j'aime surtout la chasse. Je trouve que l'homme est fait pour courir dans les larges espaces, pour affirmer sa force et sa domination sur les bêtes, quand il n'a pas l'occasion de le faire sur ses semblables. C'est un plaisir pour moi non pareil... A ce propos, il me semble que M. Oberlé a été évincé de son droit de chasse?

Il disait cela très bas, car les officiers, à la table voisine, auraient pu entendre.

— Oui, fit Jean, il a renoncé, à peu près complètement...

— Si cela vous plaît de faire un tour chez moi? J'ai loué une chasse près de Haguenau, moitié bois et moitié plaine; j'ai des chevreuils qui me viennent de la Forêt, l'antique Bois sacré; j'ai du lièvre et du faisan, des bécassines aux momens des passages; et, si vous aimez les lucioles, j'en ai qui volent sous les pins, et qui brillent comme les lances de mes hussards.

La conversation continua un peu de temps sur ce thème. Puis Farnow acheva de vider, avec Jean, la bouteille de bourgogne de Carolis, et, enlevant le brin d'aubépine qui fleurissait son épaulette et le laissant tomber à terre :

— Si vous le permettez, Oberlé, je vous accompagnerai quelques pas. Dans quelle direction allez-vous?

— Du côté de l'Université.

— C'est la mienne.

Les deux jeunes gens se levèrent ensemble. Ils étaient presque de même taille et de type énergique tous deux, quoique différens d'expression, Oberlé soucieux d'atténuer ce qu'il y avait d'un peu trop grave dans son visage quand il était au repos, Farnow exagérant la rudesse de toute sa personne. Le jeune lieutenant tira le bas de sa tunique, pour effacer les plis, prit sur une chaise sa casquette plate, que décorait, en avant, la petite cocarde aux couleurs prussiennes, et, marchant le premier, avec une raideur voulue, à demi tourné vers la table où se trouvaient le commandant et le capitaine, les salua d'une inclination du corps à peine sensible et plusieurs fois répétée. La camaraderie respectueuse de tout à l'heure n'était plus de saison. Les deux chefs

inspectaient par habitude ce lieutenant qui sortait de chez Carolis. Gentilshommes eux-mêmes, très jaloux de l'honneur du corps, ayant présens à l'esprit tous les articles du code du parfait officier, ils s'intéressaient à tout ce qui pouvait être, dans la conduite, l'attitude, la tenue ou les propos d'un subordonné, l'objet d'un jugement public. L'examen dut être favorable à Farnow. D'un geste de la main, amical et protecteur, le commandant lui donna congé.

A peine dans la rue :

— Eh bien! demanda Farnow, ils ont été parfaits, n'est-ce pas?

— Oui.

— Comme vous dites cela! Vous ne les avez pas trouvés prévenans? Quand vous les aurez vus dans le service...

— Ils ont été trop aimables, au contraire, interrompit Jean. Je m'aperçois, de jour en jour davantage, qu'il a fallu que mon père s'humiliât beaucoup, pour être si honoré en haut lieu... Et cela me blesse, Farnow!

L'autre le fixa gravement, et répondit :

— *Franzosenkopf!* Tête de Français! Quel étrange caractère que celui de ce peuple, qui ne peut pas prendre son parti d'avoir été conquis, et qui se croit déshonoré quand les Allemands lui font une avance!

— C'est qu'ils n'en font pas de gratuites, répliqua Oberlé.

Le mot ne déplut pas à Farnow. Il lui parut une sorte d'hommage au tempérament rude et utilitaire de sa race. Le jeune lieutenant ne voulait pas, d'ailleurs, s'engager dans une discussion où il savait que les amitiés sont exposées à périr. Il salua une jeune femme qui venait en sens contraire, et la suivit des yeux.

— C'est la femme du capitaine von Holtzberg. Jolie, n'est-ce pas?

Puis, désignant à gauche, au delà du pont, les quartiers de la vieille ville qu'éclairait la lumière humide de cette matinée de printemps, il ajouta, comme si les deux pensées se liaient naturellement dans son esprit :

— J'aime ce Strasbourg d'autrefois. Comme il est féodal!

Au-dessus de la rivière aux eaux salies par les usines et les égouts, s'enlevaient les toits aux longues pentes et aux longues lucarnes, le flot tombant des tuiles de tous les rouges, la pourpre

médiévale de Strasbourg, rapiécée, trouée, tachée, lavée, violette par endroits, presque jaune à côté, rose en de certaines pentes, orangée sous certains reflets, royale partout, étendue comme un merveilleux tapis de Perse, aux soies fanées et souples, autour de la cathédrale. La cathédrale elle-même, bâtie en pierre rouge, avait été et semblait être encore, vue de ce point, le modèle qui avait décidé de la couleur du reste, l'ornement, la gloire et le centre de tout. Une cigogne, les ailes ouvertes, ramant dans l'air à larges coups, les pattes horizontales prolongeant le corps et servant de gouvernail, le bec un peu relevé en proue, oiseau de blason, volait dans le bleu, fidèle à Strasbourg comme toute sa race ancienne, protégée, sacrée comme elle, et retrouvant les mêmes nids en haut des mêmes cheminées. Jean et Farnow la virent qui inclinait vers la flèche de l'église maîtresse, devenait, vue de dos, en raccourci, un oiseau quelconque battant l'air de ses plumes en arc, et disparaissait.

— Voilà des habitans, dit Farnow, que ni la fumée de nos usines, ni les tramways, ni les chemins de fer, ni les palais récens, ni le régime nouveau n'étonnent!

— Ils ont toujours été Allemands, dit Jean avec un sourire. Les cigognes ont toujours porté vos couleurs : ventre blanc, bec rouge, ailes noires.

— En effet, dit l'officier en riant.

Il reprit son chemin, le long des quais, et, presque aussitôt, cessa de rire.

Devant lui, et venant du côté des quartiers neufs de la ville, un soldat du train conduisait deux chevaux, ou plutôt se laissait conduire par eux. Il était ivre. Placé entre les deux chevaux bruns, tenant les brides dans ses mains relevées, il allait, titubant, heurtant de l'épaule l'une ou l'autre des bêtes, et, pour ne pas tomber, tirait parfois sur l'une d'elles qui résistait et s'écartait.

— Qu'est-ce que c'est? grommela Farnow. Un soldat ivre, à cette heure-ci!

— Un peu trop d'eau-de-vie de grain! fit Oberlé. Il n'a pas l'ivresse gaie.

Farnow ne répondit pas. Les sourcils froncés, il étudiait à son tour l'attitude de l'homme qui venait, et qui n'était plus qu'à une dizaine de mètres de l'officier. A cette distance, l'homme aurait dû, d'après le règlement, marquer le pas et tourner la

tête dans la direction de son supérieur. Non seulement il avait oublié toutes les théories, et continuait de rouler péniblement entre les deux chevaux, mais encore, au moment où il allait croiser Farnow, il murmura quelque chose, une injure sans doute.

C'en était trop. Un frisson de colère secoua les épaules du lieutenant, qui marcha droit au soldat, dont les chevaux reculaient, effrayés. L'officier était humilié pour l'Allemagne.

— Halte ! cria-t-il. Tiens-toi droit !

Le soldat le regarda, hébété, fit un effort, et réussit à se tenir immobile, à peu près droit.

— Ton nom ?

Le soldat dit son nom.

— Tu auras ton compte à la caserne, brute ! Et, en attendant mieux, voilà ce que je te donne pour déshonorer, comme tu le fais, l'uniforme !

Il étendit le bras droit de toute sa longueur, et, de sa main gantée, dure comme l'acier, il gifla l'homme. Le sang jaillit au coin de la bouche ; les épaules se rejetèrent en arrière ; les bras se raccourcirent, comme pour boxer. Le soldat dut avoir la tentation furieuse de riposter. Jean vit les yeux égarés de l'ivrogne qui, de douleur et de colère, tandis qu'il était ainsi rejeté en arrière, faisaient tout le tour de l'orbite. Puis ils se fixèrent en bas, sur les pavés, domptés par un souvenir confus et terrifiant de la puissance de l'officier.

— Marche à présent ! cria Farnow, et ne bronche pas !

Il était au milieu du quai, redressé, botté, d'une tête plus grand que sa victime, enveloppé de soleil, les yeux fulgurans, le dessous des paupières et le coin des lèvres creusés par la colère, et tel enfin qu'avaient dû l'entrevoir ceux qui l'avaient surnommé Tête de mort.

Les badauds accourus pour être témoins de cette scène, et qui formaient cercle, au commandement du lieutenant, s'écartèrent et laissèrent passer le soldat qui s'appliquait à ne pas trop tirer sur les brides. Puis, comme un certain nombre d'entre eux demeuraient encore attroupés, silencieux d'ailleurs ou murmurant à peine leur avis, Farnow les regarda les uns après les autres, en tournant sur les talons et en croisant les bras. Le petit commis de banque fila le premier en rajustant ses lunettes ; puis la laitière avec son pot de cuivre sur la hanche et qui leva les

épaules, toute seule, en reluquant Farnow; puis le boucher accouru de la boutique voisine; puis deux bateliers qui tâchèrent de paraître indifférens, bien qu'ils eussent tous deux beaucoup de sang aux pommettes; puis des gamins, qui avaient eu envie de pleurer, et qui se poussaient le coude, à présent, et s'en allaient avec un éclat de rire. L'officier se rapprocha alors de son compagnon de route, demeuré sur la gauche, près du canal.

— Vous avez été loin, ce me semble, dit Oberlé : ce que vous venez de faire est défendu par des ordres formels. Vous risquez d'avoir une histoire.,.

— C'est la seule manière de traiter ces brutes-là ! répondit Farnow, les yeux encore flambans. D'ailleurs, croyez-moi, il a déjà rendu ma gifle à ses chevaux, et, demain, il aura tout oublié.

Les deux jeunes gens marchèrent côte à côte, jusqu'aux jardins de l'Université, sans plus rien se dire, réfléchissant à ce qui venait de se passer. Farnow mettait une paire de gants neufs pour remplacer l'autre, probablement souillée par la joue du soldat. Il se pencha enfin du côté de Jean, et, gravement, avec une conviction évidente, il reprit :

— Vous étiez bien jeune quand je vous rencontrai, mon cher. Nous aurons quelques confidences à nous faire avant de connaître exactement nos opinions respectives sur bien des points. Mais je m'étonne que vous n'ayez pas encore aperçu, vous qui avez séjourné dans toutes les provinces de l'Allemagne, que nous sommes nés pour la conquête du monde, et que les conquérans ne sont pas des hommes doux, jamais, ni même des hommes parfaitement justes.

Il ajouta, après quelques pas :

— Je suis cependant désolé de vous avoir déplu, Oberlé; mais je ne peux pas vous cacher que je ne regrette pas de l'avoir fait. Sachez seulement qu'au fond de mes colères, il y a la discipline, la hiérarchie, la dignité de l'armée dont je fais partie... Ne rapportez pas l'incident, chez vous, sans dire l'excuse... Ce serait trahir un ami... Allons, au revoir !

Il tendit la main. Ses yeux bleus perdirent, pour un moment, quelque chose de leur indifférence hautaine :

— Au revoir ! Vous êtes à la porte de votre bureaucrate des forêts.

Les deux jeunes hommes se quittèrent avec une cordialité

banale, comme ceux qui ne peuvent savoir encore s'ils s'aimeront ou s'ils se détesteront.

IX. — LA RENCONTRE

Jean revint d'assez bonne heure à la gare de Strasbourg, et prit le train pour Obernai où il avait laissé sa bicyclette. En faisant la route d'Obernai à Alsheim, il aperçut, dans les prairies que traverse le Dachs, près de Bernhardsweiler, une seconde cigogne, immobile sur un pied.

Ce fut même la première chose qu'il dit à Lucienne, rencontrée sous les arbres du parc. Elle lisait, habillée d'une robe gris de lin avec des applications de guipure au corsage. Ses yeux intelligens se levèrent en souriant de la page qu'ils parcouraient, lorsqu'elle entendit le bruit de la machine sur le sable. Jean sauta à terre, Lucienne l'embrassa, et dit :

— Mon cher, que tu me manques donc ! Que diable fais-tu toujours en voyage ?

— Des découvertes, ma chère sœur. D'abord, j'ai vu deux cigognes, arrivées au jour sacré, 23 avril, exactes comme des notaires.

Une moue des lèvres rouges montra le peu de cas qu'elle faisait de la nouvelle

— Ensuite ?

— J'ai passé trois heures dans les bureaux de la conservation des forêts, où j'ai appris...

— Tu diras ça à mon père, interrompit-elle. Je vois tant de bois, vivant et mort, ici, que je n'ai aucune envie d'en avoir l'esprit volontairement occupé. Raconte-moi donc une nouvelle de Strasbourg, une toilette, une conversation avec quelqu'un du monde ?

— C'est vrai, dit en riant le jeune homme ; j'ai fait une rencontre.

— Intéressante ?

— Oui, une ancienne connaissance de Munich, un lieutenant de hussards.

— M. de Farnow ?

— Lui-même, le lieutenant au 9e hussards rhénans Wilhelm von Farnow. Qu'as-tu donc ?

Ils étaient à la moitié de l'avenue, protégés par un massif

d'arbustes. Lucienne, brave et provocatrice comme toujours, croisa les bras et dit, calmant sa voix :

— Il y a qu'il m'aime.

— Lui ?

— Et que je l'aime.

Jean s'écarta de sa sœur pour la mieux voir.

— Cela n'est pas possible !

— Et pourquoi donc ?

— Mais, Lucienne, parce qu'il est Allemand, Prussien, officier !

Il y eut un silence, le coup avait porté. Jean devint tout pâle. Il reprit :

— Tu n'ignores pas, non plus, qu'il est protestant ?

Elle jeta son livre sur le banc, et relevant la tête, et toute frémissante sous la contradiction :

— Crois-tu que je n'aie pas réfléchi ? Je sais tout ce qu'on peut dire. Je sais que le monde d'Alsace, le monde intolérant et borné dont nous sommes entourés, ne se gênera pas. Oui, on criera, on m'accusera, on me plaindra, on essaiera de m'ébranler, et tu commences, toi, n'est-ce pas ? Mais je te préviens que les argumens sont inutiles, tous les argumens... Je l'aime. Ce n'est pas à faire, c'est fait. Et je n'ai qu'un désir : savoir si tu seras pour ou contre moi. Car ma résolution, mon ami, ne changera pas.

— Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! fit Jean, en se cachant la figure dans ses mains.

— Je ne croyais pas que cela pût te faire tant de peine. Je ne comprends pas. Est-ce que tu partages leur haine stupide ? Dis ? Je surmonte bien mon émotion pour te parler ! Dis donc ? Parle donc ? Tu es plus pâle que moi, qui suis cependant seule en cause !

Elle lui prit les mains, et lui découvrit le visage. Et Jean la considéra un moment d'un air étrange, comme ceux dont le regard n'a pas encore été rejoint par la pensée.

Puis il dit :

— Tu te trompes. Nous sommes tous deux en cause, Lucienne !

— Pourquoi ?

— L'un contre l'autre, parce que j'ai aussi un amour à t'apprendre : j'aime Odile Bastian !

Elle fut épouvantée de ce qu'elle entrevit dans ce nom d'Odile, et touchée en même temps, parce que l'argument était un argument d'amour, et une confidence. Toute son irritation tomba subitement. Lucienne pencha la tête sur l'épaule de son frère. Ses coques de cheveux blonds mêlés de roux se gonflèrent et s'ébouriffèrent contre le cou de Jean. Elle murmura :

— Mon pauvre Jean,... la fatalité nous poursuit... Odile Bastian et l'autre... Deux amours qui s'excluent... Ah! mon pauvre cher, c'est le drame de famille qui se perpétue par nous...

Elle se redressa, ayant cru entendre un pas, et, prenant le bras de son frère, continua, nerveusement :

— Nous ne pouvons pas causer ici... Il faut pourtant que nous nous disions autre chose que des noms... Si mon père nous surprenait, ou maman, qui travaille, au salon, à je ne sais quelle sempiternelle tapisserie... Ah ! mon ami, quand je songe qu'à quelques pas d'elle nous échangeons des secrets comme ceux-là, et qu'elle ne s'en doute pas !... Mais nous d'abord, n'est-ce pas? Nous!...

Elle eut un instant la pensée de revenir à la maison et de monter dans sa chambre avec Jean. Puis, se décidant pour un meilleur abri :

— Viens dans les champs ; là, personne ne nous troublera.

Au bras l'un de l'autre, pressant le pas, se parlant à voix basse et par phrases brèves, ils sortirent par la grille, dépassèrent un peu l'extrémité de l'enclos, et, à droite de la route, qui était plus haute que les terres voisines, ils descendirent la pente d'un sentier dont on voyait la bande grise presque à l'infini, entre les moissons vertes. Déjà chacun d'eux, après la première minute de surprise, d'accablement, de peine véritable causée par la pensée de ce que l'autre allait souffrir, chacun avait fait retour sur soi-même.

— Peut-être avons-nous tort de nous troubler, dit Lucienne en s'engageant dans le sentier. Est-il certain que nos deux projets soient inconciliables ?

— Oui : la mère d'Odile Bastian n'acceptera jamais que sa fille devienne la belle-sœur d'un officier.

— Que sais-tu, toi-même, si cet officier n'aurait pas préféré entrer dans une famille moins arriérée que la nôtre? dit Lucienne blessée. Ton projet peut aussi nuire au mien.

— Pardon, je connais Farnow : rien ne l'arrêtera.

— A vrai dire, je le crois! fit la jeune fille, dont le visage se releva et rougit d'orgueil.

— Il est de ceux qui n'ont jamais tort.

— Parfaitement.

— Tu fais partie de ses ambitions

— Je m'en flatte.

— Tu peux donc être bien tranquille : il n'aura pas d'hésitation... Les scrupules viendront du côté des Bastian, qui sont des raffinés d'honneur...

— Ah! s'il t'entendait, dit Lucienne en quittant le bras de son frère, il se battrait avec toi!

— Qu'est-ce que cela prouverait?

— Qu'il a senti l'injure comme je la sens moi-même, Jean. Car M. de Farnow est homme d'honneur!

— Oui, à sa façon, qui n'est pas la nôtre.

— Très brave! Très noble!

— Féodal plutôt, ma chère, c'est leur noblesse... Ils n'ont pas eu le temps d'avoir celle d'après... Peu importe, d'ailleurs. Je ne suis pas d'humeur à discuter... Je souffre trop... Tout ce que je veux dire, c'est que ma demande sera repoussée; je le devine; j'en suis sûr, et que M. de Farnow ne comprendra pas pourquoi, et que, s'il le comprenait, il ne reculerait pas... En disant cela, je ne le calomnie pas : je le pénètre.

Ils marchaient, enveloppés d'une lumière tiède dont ils ne jouissaient pas, entre de longues bandes de moissons jeunes qui riaient inutilement autour d'eux. Dans la plaine, quelques remueurs de terre, les voyant passer l'un près de l'autre, et se promener, les enviaient. Lucienne ne pouvait nier que les pressentimens de son frère fussent raisonnables. Oui, cela devait être ainsi, d'après ce qu'elle-même connaissait de M. de Farnow et des Bastian. En toute autre circonstance, elle eût plaint son frère, mais l'intérêt personnel parlait plus haut que la pitié. Elle éprouva une sorte de joie trouble, lorsqu'elle entendit l'aveu de ces craintes de Jean. Elle se sentit encouragée à ne pas être généreuse, parce qu'elle le sentait inquiet. Et, ne pouvant pas le plaindre, elle se rapprocha du moins de lui, et lui parla d'elle-même.

— S'il y avait plus longtemps que nous vivions ensemble, Jean, tu aurais su mes idées sur le mariage, et je t'étonnerais moins aujourd'hui... Je me suis promis de n'épouser qu'un

homme très riche. Je ne veux pas avoir peur pour mon lendemain. Je veux être sûre, et dominer...

— La condition est remplie, dit Jean avec amertume. Farnow a de grandes terres en Silésie. Mais il est également lieutenant au 9e régiment de hussards rhénans !

— Eh bien?

— Officier dans une armée contre laquelle ton père s'est battu, ton oncle s'est battu, et tous tes parens de même, ceux qui avaient l'âge de porter les armes.

— Sans doute... Et moi-même, mon ami, je n'aurais pas demandé mieux que d'épouser un Alsacien. Peut-être même l'ai-je désiré sans le dire... Mais je n'ai pas trouvé ce que je souhaitais. Presque tout ce qui avait un nom, une fortune, une influence, a opté pour la France, c'est-à-dire abandonné l'Alsace après la guerre... On a appelé cela du patriotisme... Les mots servent à tous les usages, en vérité... Qu'est-il resté? Tu peux compter facilement les jeunes gens d'origine alsacienne, appartenant à des familles riches, et qui auraient pu prétendre à épouser Lucienne Oberlé...

Elle continua en s'animant :

— Mais ils ne m'ont pas demandée; ils ne me demanderont pas, ceux-là, mon cher! Voilà ce que tu n'as pas compris, peut-être? Ils se sont écartés, avec leurs parens, parce que mon père se ralliait. Ils ont mis notre famille en interdit. Moi, je suis, par voie de conséquence, celle qu'on n'épouse pas. Leur intolérance, l'étroitesse de leur conception de la vie m'a condamnée. Ils m'appellent « la belle Lucienne Oberlé, » mais aucun de ceux qui me regardent avec plaisir et qui me saluent avec une affectation de respect n'oserait braver son monde et faire de moi sa femme. Je n'ai donc pas à choisir, et tu n'as pas de reproche à m'adresser. La situation est telle que, bon gré, mal gré, je ne serai pas demandée par un Alsacien... Ce n'est pas ma faute .. J'ai su ce que je faisais, je te l'assure, quand j'ai accepté M. de Farnow.

— Accepté?

— En ce sens que je suis liée, évidemment. J'ai été, l'automne dernier, mais surtout depuis quatre mois, l'objet d'attentions sans nombre, de la part de M. de Farnow...

— C'est lui qui était à cheval, là, sur la route, le soir de mon retour?

— Oui.

— C'est lui qui visitait dernièrement la scierie avec un autre officier?

— Oui, mais je l'ai vu surtout dans le monde, à Strasbourg, quand mon père me conduisait dans les dîners et dans les bals... Tu sais que maman, à cause de sa médiocre santé, mais surtout à cause de son aversion pour tout ce qui est allemand, s'abstient généralement de m'accompagner... M. de Farnow ne s'abstenait jamais... Je le rencontrais sans cesse... Il avait toute liberté de me parler... Enfin, quand il est venu ici, justement, il a demandé à mon père si j'autoriserais une première démarche. Et, ce matin même, après déjeuner, j'ai fait répondre que oui...

— Alors, mon père consent?

— Oui.

— Les autres?

— Ignorent tout. Et ce sera terrible, tu penses bien! Ma mère! Mon grand-père! L'oncle Ulrich! J'espérais ton appui, Jean, pour m'aider à vaincre les obstacles, et pour m'aider aussi à guérir les blessures que je vais faire... Il faut d'abord que M. de Farnow soit présenté à maman, qui ne le connaît pas.. Alsheim est impossible encore... Nous avions songé à une réunion, dans une maison tierce, à Strasbourg... Mais, si je dois compter un ennemi de plus, à quoi bon te parler de mes projets ?...

Ils s'arrêtèrent. Jean songea un moment, devant la plaine qui déroulait ses bandes de moissons mêlées par leurs bords, comme les reflets d'une grande eau courante. Puis, ramenant sa pensée et son regard sur Lucienne qui, le front levé, suppliante, inquiète, ardente, guettait ses mots :

— Tu ne peux savoir combien je souffre. Tu as détruit toute ma joie!

— Mon pauvre ami, je l'ignorais, ton amour!

— Et moi, je ne me sens pas le courage de détruire le tien...

Lucienne lui jeta les bras autour du cou.

— Que tu es généreux, mon Jean! Que tu es bon!

Il l'écarta, et dit tristement :

— Pas tant que tu l'imagines, Lucienne, car ce serait être bien faible. Non, je ne t'approuve pas. Non, je n'ai pas de confiance dans ton bonheur...

— Mais, au moins, tu me laisses libre? Tu ne t'opposeras pas? Tu me défendras auprès de maman?

— Oui, puisque tu es engagée déjà, puisque tu as le consentement de mon père, et puisque la résistance de ma mère pourrait amener de plus grands malheurs...

— Tu as raison, Jean, de plus grands malheurs, car mon père m'a dit...

— Oui, je devine, il t'a dit qu'il briserait toute opposition, qu'il se séparerait de ma mère plutôt que de céder... Cela est tout à fait dans les vraisemblances... Il le ferait. Je n'engagerai donc avec lui aucune lutte... Seulement, je garde ma liberté vis-à-vis de Farnow.

— Qu'entends-tu par là? demanda-t-elle vivement.

— Je veux, répliqua Jean, d'un ton d'autorité où Lucienne sentit l'invincible résolution de son frère, je veux qu'il sache parfaitement ce que je pense. Je trouverai quelque moyen de m'expliquer avec lui. S'il persiste, après cela, dans sa volonté de t'épouser, il ne se méprendra pas, du moins, sur les différences de sentimens et d'idées qui nous séparent.

— Cela, je le veux bien! répondit Lucienne, subitement rassurée, et qui sourit, dans la certitude que M. de Farnow résisterait à l'épreuve.

Elle se détourna du côté d'Alsheim. Un cri de victoire lui montait aux lèvres. Elle le retint. Elle demeura quelque temps silencieuse, respirant vite, énervée, et cherchant, avec les yeux et avec la pensée, ce qu'elle pourrait bien dire pour ne pas dire son bonheur insultant.

Puis elle secoua la tête :

— Pauvre maison! fit-elle. A présent que je dois en sortir, elle va me devenir chère! Je suis persuadée que, plus tard, quand la vie de garnison m'aura entraînée très loin de l'Alsace, j'aurai des visions d'Alsheim, je le reverrai en imagination, tiens, comme il est là.

Dans sa ceinture de vergers, le village rassemblait ses toits roses. Et le village et les arbres formaient une île dans les blés et les trèfles d'avril. De menus oiseaux, dorés par la lumière, volaient au-dessus d'Alsheim. La maison des Oberlé, à cette distance, paraissait ne faire qu'un avec les autres. Il y avait dans les choses une si grande douceur, qu'on eût pu croire douce la vie elle-même.

Lucienne s'abandonna à cette impression de beauté qui n'était venue chez elle qu'à la suite d'une pensée d'amour. Elle réen-

tendit ses propres paroles : « J'aurai des visions d'Alsheim, tiens, comme il est là. » Puis, la ligne onduleuse sans doute de la futaie des Bastian, qui se soulevait comme un petit nuage bleuâtre au delà des derniers jardins, la fit se souvenir de la douleur de Jean. Elle s'aperçut, alors seulement, qu'il n'avait pas répondu ; elle s'émut, non pas jusqu'à se demander si elle renoncerait à être heureuse pour que Jean fût heureux, mais jusqu'au point de regretter vivement, avec une sorte de violence tendre, ce conflit de leurs deux amours. Elle aurait voulu adoucir le chagrin qu'elle causait, le bercer avec des mots, l'endormir, ne plus le sentir si près d'elle et si vivant.

— Mon Jean, mon frère Jean, dit-elle, je répondrai à ce que tu feras pour moi, en t'aidant de mon mieux. Qui peut savoir si, en travaillant ensemble, nous ne résoudrons pas le problème?...

— Non, il est au-dessus de tes forces et des miennes.

— Odile t'aime? oui, n'est-ce pas qu'elle t'aime? Alors, vous serez bien forts...

Jean fit un geste de lassitude.

— N'essaye pas, Lucienne ; revenons...

— Je t'en prie... Raconte-moi, au moins, comment tu l'as aimée... Je suis digne de comprendre cela... Nous étions convenus de nous dire mieux que des noms... Tu n'as que moi, à qui tu puisses sans danger ouvrir ton âme.

Elle se faisait humble. Elle était même humiliée de son bonheur secret... Elle renouvela sa demande. Elle fut affectueuse, elle trouva des mots justes pour peindre la beauté fière d'Odile, et Jean parla. Il le fit, par besoin de confier à quelqu'un l'espérance qu'il avait eue, et qui luttait encore pour ne pas mourir. Il raconta la vigile de Pâques à Sainte-Odile, et comment il avait rencontré la jeune fille, le Jeudi saint, dans l'avenue de merisiers. De là, l'un aidant l'autre à se souvenir, à préciser des dates, à retrouver des mots, ils remontèrent dans le passé, jusqu'aux âges lointains où les divisions ne faisaient que commencer entre les parens ; où elles étaient ignorées des enfans, inaperçues ; où, pendant les vacances, Lucienne, Odile, Jean, pouvaient croire que leurs deux familles, intimement unies, continueraient de vivre en seigneurs respectés et aimés du village d'Alsheim. Lucienne ne prenait pas garde qu'en évoquant ces images du temps heureux, elle n'apaisait pas l'esprit de son frère. Il avait pu s'y complaire

un instant, dans l'espoir d'y fuir le présent, mais la comparaison s'était établie aussitôt, et la révolte n'en était que plus profonde, ameutant toutes les puissances de l'âme contre le père, contre la sœur, contre cette fausse pitié derrière laquelle se cachait l'incapacité de sacrifice de Lucienne. Le jeune homme ne répondit bientôt plus aux phrases de sa sœur. Alsheim grandissait, et formait maintenant une silhouette longue et brisée çà et là. Dans le soir calme, la maison des Oberlé levait, parmi les cimes des arbres encore grêles, son toit protecteur. Quand la grille du parc, fermée chaque jour après le départ des ouvriers, s'ouvrit pour les deux promeneurs, Jean s'effaça devant Lucienne, et, la laissant passer, dit très bas, d'un ton d'ironie :

— Allons, baronne von Farnow, entrez chez l'ancien député protestataire Philippe Oberlé !

Elle allait riposter. Mais un pas énergique faisait crier le sable de l'avenue ; un homme tournait l'angle d'une pile gigantesque de hêtres ; une voix timbrée, impérieuse, et qui chantait pour paraître la voix d'un homme heureux et sans regrets, dit :

— Les voilà donc, ces chers petits ! Quelle promenade vous avez faite, mes enfans ! De la chute d'eau de l'usine, je vous ai vus dans les blés, comme deux amoureux penchés l'un vers l'autre...

M. Joseph Oberlé interrogea le visage de ses enfans, et vit que celui de Lucienne du moins était souriant.

— Nous avions donc des confidences à nous faire ? continua-t-il. De grandes confidences, peut-être ?

Lucienne, gênée par le voisinage de la porterie, et plus encore par la douleur exaspérée de son frère, répondit vite :

— Oui, j'ai parlé à Jean. Il a compris. Il ne s'opposera pas.

Le père saisit la main de son fils.

— Je n'attendais pas moins de lui. Je te remercie, Jean. Je n'oublierai pas cela.

Dans sa main gauche, demeurée libre, il prit la main de Lucienne, et, comme un heureux père, entre ses deux enfans, par la grande avenue tournante que suivaient les voitures, il traversa le parc. Une femme, derrière les vitres du salon, les voyait venir, et ne recevait qu'une joie bien mêlée de cette scène familiale. Elle se demandait si l'union du père et des enfans était enfin faite contre elle.

— Tu sais, mon cher Jean, disait le père, redressant la tête

et interrogeant la façade du château, tu sais que je veux ménager les susceptibilités, préparer les solutions, et ne les imposer qu'à la dernière extrémité. Nous sommes invités chez les Brausig...

— Ah! c'est déjà fait?

— Oui, un dîner, une soirée assez nombreuse, pas trop. Je suppose que l'occasion sera très bonne pour présenter M. de Farnow à ta mère. Je ne parlerai à ta mère qu'ensuite. Et, pour ne peser en rien sur ses impressions, pour qu'elle ne rencontre pas mon regard, elle que tu sais si timide, lorsqu'elle causera avec ce jeune homme, je refuserai pour moi... Je te confierai l'avenir de Lucienne... Cette chère petite, tout mon rêve est de la rendre heureuse... Pas un mot à mon père, n'est-ce pas? Il apprendra le dernier ce qui ne le concerne, en somme, que secondairement...

Le grand espace vide, devant le perron, n'avait pas, depuis longtemps, vu un groupe aussi étroitement uni fouler son sable toujours nivelé. Dans le salon, un peu en retrait, tâchant de laisser quelque confiance entrer dans son âme et n'y parvenant pas, Mme Oberlé s'était arrêtée de travailler. La tapisserie était à terre.

Jean songeait:

— J'aiderai donc à cette entrevue, et j'y conduirai maman, qui ne se doutera de rien!... Quel rôle je vais jouer, pour éviter de plus grands maux!... Elle me pardonnera un jour, heureusement, quand elle saura tout.

. . . .

Le soir, tard, en embrassant son fils, Mme Oberlé demandait:

— Ton père insiste pour que j'accepte l'invitation des Brausig. Iras-tu, mon bien-aimé?

— Oui, maman.

— Alors, j'irai.

René Bazin.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

THIERS

ET

LES ÉLECTIONS DE 1863

I

L'abstention ou le refus de serment, qui eût été pratiqué en 1857 si Darimon et moi n'avions pris l'initiative de passer outre nonobstant l'opinion des anciens partis, ne fut pas même sérieusement discutée en 1863. Non qu'elle ne fût encore défendue par des autorités considérables ! De l'exil, c'était le mot d'ordre du Comte de Chambord, de Victor Hugo et Charras. Les plus instantes pressions avaient été exercées sur le Comte de Chambord par Falloux et Berryer pour qu'il accordât à ses fidèles, sous leur responsabilité, la liberté de prêter le serment; il s'y refusait inébranlablement : un serment, quelque explication qu'on en donnât, impliquait une absolution et une reconnaissance de l'Empire, que l'honneur interdisait aux royalistes sincères. Victor Hugo ne parlait pas autrement, mais avec plus d'anathèmes, au nom de la République. Charras, par ses lettres, prêchait de ne pas abandonner la tradition loyale de son chef et ami Cavaignac. Jules Simon commentait, colportait ces lettres dans les milieux bourgeois parisiens; Proudhon, revenu de l'exil, publiait une brochure contre les assermentés.

Quelques légitimistes, quelques républicains se conformèrent au mot d'ordre de leurs chefs : en général, c'étaient ceux qui n'avaient nulle chance d'élection. Quiconque en entrevit une ne les suivit pas. Que, dans le parti légitimiste, Falloux fût de ce nombre, il n'y avait pas de quoi surprendre, car il était en état

permanent de rébellion royaliste contre le Roi, catholique contre le Pape. Cela étonna de Berryer, le plus attaché en même temps que le plus respectueux des serviteurs de l'Exilé, professant pour lui un culte presque craintif. Il ne se décida pas sans de violentes hésitations, car il savait l'affliction que sa désobéissance apporterait à Frohsdorff et combien il ébranlerait le principe d'autorité auquel il voulait nous ramener en n'en tenant personnellement aucun compte : — « Non, c'est impossible, je ne puis pas entrer dans cette Chambre, je ne puis pas prêter serment à cet homme ! » répondait-il aux délégués de Marseille, en arpentant son cabinet. — Et, comme ils insistaient : « Je subis une véritable torture morale et physique, c'est un combat à mort qu'on me livre ! » Le coup qui le vainquit vint du P. Félix, qui, au nom du P. de Ravignan, fit appel à sa foi et à sa conscience chrétienne : il devint candidat assermenté à Marseille.

Les orléanistes se réunirent chez le duc Victor de Broglie. Thiers se prononça pour l'action : « Il ne faut, dit-il, jamais émigrer, ni à l'extérieur, ni au sein du pays ; l'opposition n'est pas incompatible avec le serment, la Constitution étant revisable. » Guizot jugea la question plutôt personnelle que générale, et chacun devait la résoudre selon sa conscience. Dufaure estimait qu'on devait continuer une réserve absolue. La réunion ne fut pas de son avis et, à l'unanimité moins deux voix, elle décida qu'on interviendrait aux élections soit par votes, soit par candidatures. Dufaure ne tarda pas à se laisser vaincre comme Berryer et accepta la candidature à Rochefort et à Bordeaux.

Les républicains, que tentaient les sièges assurés à Paris, se décidèrent encore plus vite. Carnot se déclarait prêt au serment qu'il avait refusé deux fois et conseillait de le prêter ; Garnier-Pagès, Marie et tous ceux de 1848 de même. Jules Simon seul ne se rendit pas : il avait brisé sa carrière de professeur plutôt que de sanctionner le crime victorieux, pouvait-il le consacrer douze ans après ? N'eût-il pas semblé qu'il s'était enveloppé de sa robe de stoïcien quand la durée du succès paraissait incertaine, et qu'il la rejetait quand il n'était plus raisonnable de croire à un écroulement prochain ? Quant à prêter un serment avec la restriction mentale de le violer, on ne pouvait attendre cette félonie de l'auteur du *Devoir !* Et il allait à travers les réunions, la tête inclinée, les cheveux pendant comme des branches de saule, les yeux tristes, la voix larmoyante, recommandant la

vertu. Il épanchait ses amertumes dans une lettre à Charras : « Tout le monde est pris du prurigo électoral. On ne rêve qu'élection, tout le monde veut être député ou faire des députés. Quant à moi, je ne me résignerai pas à devenir un sous-Darimon. Puisqu'il a plu aux illustres Cinq d'entrer dans la danse et de se dire les représentans d'un parti qui les repoussait, le vrai serait de faire connaître hautement que le parti les repousse. » Une combinaison cependant lui sourit : « Faire entrer Lavertujon, qui a des chances à Bordeaux : peut-être déterminera-t-il un courant opposé à celui d'Ollivier. Car il y a vraiment danger de voir la jeunesse entrer dans cette voie qui cherche à concilier les plaisirs de la popularité et les avantages de la possibilité. Je leur ai dit en propres termes qu'ils demandaient aux républicains de se faire députés, afin de vendre la République le lendemain, comme leur patron (c'est-à-dire Émile Ollivier) (1). »

On laissa Jules Simon exhaler ses dépits ; on se félicita que son abstention rendît disponible un siège de plus, et on décida dans tous les camps qu'on agirait.

Instruit de l'assaut qu'on lui préparait, le gouvernement dut délibérer lui aussi sur la conduite à suivre. Persigny était tout à fait tranquille quant aux communes rurales : il y avait ses maires, par lesquels il comptait les tenir. Mais dans les grandes villes et à Paris, l'influence serait aux journaux. Il dit à l'Empereur : « Choisissez entre deux partis : ou laissez-moi supprimer les journaux révolutionnaires, ou autorisez-moi à les gagner en acceptant comme candidats à Paris leurs représentans. » L'Empereur avait préféré ce dernier parti et Persigny était entré en pourparlers avec Guéroult et Havin. A ce qu'il insinue, ils ne se montrèrent pas inaccessibles, mais, au dernier moment, l'Impératrice, « en vue de quelques individualités, se jeta à la traverse de ce qui avait été arrêté et convenu, alors qu'il n'était plus temps de retourner à une autre alternative et de supprimer les journaux dont les rédacteurs, repoussés par le gouvernement, retournèrent à l'ennemi, et les élections de Paris furent perdues (2). »

Il est regrettable que Persigny n'ait pu pratiquer l'un ou l'autre de ces deux systèmes. Ils eussent été aussi inefficaces l'un que l'autre. Les journaux révolutionnaires, s'ils s'étaient laissé

(1) 17 août 1863. Cette lettre m'a été communiquée en 1864 par Charras, indigné de la volte-face de son ami.

(2) Persigny, *Mémoires*, p. 397.

gagner, eussent perdu du coup leur clientèle et leur influence, et à leur défaut, si on les avait supprimés, il eût suffi de nos noms placardés sur des affiches pour que les élections de Paris fussent aussi perdues qu'elles l'ont été. Sans faire aucune exception pour la capitale, on s'en tint donc au système de 1851 et de 1857 des candidatures officielles.

On ne saurait refuser à un gouvernement le droit légitime de combattre, par tous les moyens légaux, les candidats révolutionnaires qui refusent de reconnaître son principe et sa légitimité; ils se mettent hors la loi, il faut les traiter comme ils l'ont voulu eux-mêmes, en ennemis. Mais, entre des candidats qui se placent loyalement dans l'ordre constitutionnel, le choix doit être laissé aux électeurs sans aucune intervention administrative. Du reste les candidatures officielles de l'Empire n'étaient que jeux de novices à côté de la candidature officielle du régime républicain; d'abord elle faisait plus de bruit que de mal, et elle ne fonctionnait qu'un ou deux mois en six ans; en dehors, l'administration et la justice, impartiales pour tous, ne distinguait pas entre les ennemis et les amis du gouvernement; dans les tribunaux, dans les finances, les ennemis du régime n'étaient guère moins nombreux que les amis. La candidature officielle républicaine fonctionne à haute pression, sans relâche : pendant tout le cours des quatre années qui séparent une législature de l'autre, il ne se donne pas un emploi, dans n'importe quel ordre, il ne s'accorde pas une faveur publique ou privée qui ne soit dictée par l'arrière-pensée de consolider une situation électorale, de préparer une élection, d'assurer une réélection. Quoi qu'on réclame, la première question qu'on vous adresse est : « Êtes-vous appuyé par un député? Sinon vous perdez votre temps. » Le gouvernement n'est qu'une puissante machine électorale, en élaboration constante de candidature officielle. L'administration n'a pas à exercer de violence, parce que les comités s'en chargent : il est difficile qu'un candidat combattu réussisse à se faire entendre dans une réunion publique.

II

Dans le parti démocratique, la première question soulevée fut celle de la conduite à tenir vis-à-vis des Cinq. Garnier-Pagès conçut le beau projet de les déposséder, non pas en les combat-

tant tous, mais en excluant certains, afin d'exercer un acte de suprématie et marquer que ceux qui étaient épargnés le devaient à l'investiture du vieux parti, ainsi relevé de sa défaite de 1857.

Jules Favre était intangible, d'ailleurs c'était une vieille barbe. Il ne fallait pas songer à contester Picard, le favori des Parisiens. On eût bien voulu me débarquer et pour maintes raisons : j'étais trop indépendant ; il y avait des griefs personnels à venger contre moi. On le tenta, on chercha un candidat à m'opposer. C'était trop tôt. Nul n'ignorait alors que seul j'avais attaqué la loi de sûreté générale ; que j'avais eu la part principale, par les décisions et les discours, à la campagne des Cinq, et, si les anciens de 1848 me détestaient, les jeunes m'étaient acquis. « Peut-être, a dit l'un d'eux, Jules Favre, plus âgé, plus réservé, nous imposait-il une admiration plus respectueuse, mais les cœurs appartenaient à Émile Ollivier (1). » D'ailleurs, pour m'atteindre, il fallait que je fusse livré par mes collègues. On ne pouvait se promettre rien de tel de Picard, et Jules Favre n'y était pas alors plus disposé. Ses préventions contre moi avaient fondu au contact quotidien ; il se souvenait encore que j'avais fait son élection. Il me le témoignait souvent et en termes charmans. Ainsi, n'ayant pu assister à un de mes discours, il m'écrivait : « Cher ami, vous n'êtes pas seulement un brillant orateur, vous êtes un homme d'affaires, un dialecticien très au courant des choses et les expliquant avec une merveilleuse clarté. Je suis heureux et fier de ce succès qui, j'en suis sûr, sera aussi grand que légitime (7 mars 1863). » Je crus vraiment à cette époque que nos rapports politiques deviendraient une liaison de cœur, moins intime que celle avec Picard, mais aussi sérieuse. Il n'y avait donc rien à attendre de lui et l'on grogna contre moi sans mordre.

Darimon fut choisi comme la victime à sacrifier ; les uns lui reprochaient d'être l'ami du Prince Napoléon, d'autres de n'être plus celui de Proudhon ; il n'était pas orateur, il fallait donner son excellent siège à un homme de parole. Le *tolle* parut si irrésistible que Proudhon lui fit conseiller de prévenir un échec certain par une retraite systématique dans l'abstention. On nous pressait de ne plus nous solidariser avec lui. Nous n'en délibérâmes même pas. Nous avions été quelquefois impatientés par ses petites frasques inoffensives, mais il avait tenu ferme à nos

(1) Hector Pessard, *Mes petits papiers*, p. 54.

côtés, nous avait utilement assistés par ses connaissances économiques et financières, n'avait démérité d'aucune manière, nous nous déclarâmes inséparables ; nous entendions aller tous ensemble au combat électoral comme nous avions été au combat parlementaire. Jules Favre, quoiqu'il eût peu de goût pour l'ex-ami de Proudhon, ne fut pas moins affirmatif.

Garnier-Pagès ne se décourageait pas facilement ; dans son infatuation grotesque, il n'entendait que ce qu'il se disait à lui-même ; il avait employé son hiver à parcourir quelques villes ; il avait péniblement réuni quelques anciens sans influence, sans volonté d'agir, et il était revenu triomphant, convaincu qu'il tenait la France dans sa main et qu'il ne lui restait qu'à prendre Paris. Rien ne lui semblait plus facile : il mettrait en avant comme porte-enseigne le nom respecté de Carnot, formerait sous son égide un comité où prendraient place son gendre Dréo, Henri Martin, Jules Simon, Floquet, Hérold ; ce comité disposerait des candidatures, distribuerait les circonscriptions, en offrirait une à Havin pour avoir le concours tout-puissant du *Siècle*, et supplierait Garnier-Pagès de faire à la patrie le sacrifice d'en accepter une autre.

L'essentiel de la combinaison était de gagner Havin. Lui, malin et superbe, attendait qu'on vînt se mettre à ses pieds, et avant de régler l'affaire d'autrui, arrangeait la sienne. Il convenait avec Guéroult de se porter ensemble et de se soutenir réciproquement. Mais se porter ne lui suffisait pas, il voulait une circonscription de son choix, celle où il comptait le plus d'abonnés, la 4e, qui correspondait à peu près à celle de Picard ; Picard serait transféré à la 7e à la place de Darimon éliminé ; je serais maintenu dans la 3e. Tout se serait arrangé au mieux si j'avais consenti au sacrifice de Darimon et au changement de Picard, mais j'étais résolu à lutter, dussé-je y perdre mon siège, contre l'une et l'autre exigence.

Cependant la campagne n'était point possible sans l'appui d'un journal. Je tâtai Nefftzer : il n'y avait rien à faire avec lui ; il n'aimait pas Darimon et détestait Havin et Guéroult. Restait Girardin. Lui-même, spontanément, me pria de l'aller voir. « Vous êtes notre porte-drapeau, me dit-il, je désire m'entendre avec vous. — Je suis prêt, répondis-je ; à nous deux nous pouvons conduire le mouvement. » La perspective le séduisit.

Avec cet esprit net et résolu, les discussions n'étaient pas

longues. Nous fûmes tout de suite d'accord sur la réélection des Cinq indivisibles, et dans les circonscriptions qui correspondraient à leurs circonscriptions anciennes, par conséquent, sur le maintien de Picard contre Havin. Dans les quatre circonscriptions libres, je lui proposai de ne pas s'arrêter aux antécédens, et de choisir, pourvu qu'il fût orateur, quiconque voudrait, comme nous, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel par la liberté. — « En thèse générale, je ne considère pas, dis-je, comme motif d'exclure un candidat, qu'il ne sache pas parler. Un homme droit, instruit, sensé, ferme, vaut, quoique muet, mieux qu'un parleur même bon, qui a l'esprit faux ou pervers; il y en a toujours trop dans les assemblées; les affaires iraient bien mieux si la parole n'était prise que par les chefs de parti, ou, dans les questions techniques, par les hommes autorisés. Mais notre situation est toute spéciale. Quel que soit notre nombre, il sera toujours imperceptible par rapport à la majorité, et nous ne pouvons espérer aucune action sur les votes : l'important est de s'adresser à l'opinion, de remuer les questions et d'être toujours sur la brèche; un Thiers, un Berryer, un Montalembert vaudraient mieux que trente Carnot. » Ce point fut convenu et notre programme fut : les Cinq et des orateurs.

Parmi les orateurs à proposer, le premier nom qui se présenta naturellement fut celui de Thiers, puisqu'il ne se pouvait agir de Jules Simon, l'apôtre de l'abstention. Girardin considérait Thiers comme un brouillon dangereux; il s'étonna de mon insistance en sa faveur. « Je ne vous comprends pas, me dit-il; comment ne voyez-vous point votre intérêt à ne pas l'introduire? Vous êtes en train de pointer au premier rang; soyez sûr que, s'il arrive, tous vos envieux l'exalteront pour vous effacer; vous n'existerez plus, il n'y en aura que pour lui, les Cinq n'auront jamais été; quoi qu'ils aient fait ou dit, ce sera comme non avenu; il semblera que jusqu'à lui rien n'ait été obtenu pour la liberté; l'opposition sérieuse n'aura commencé qu'à son avènement. » Je lui répondis : « Tout cela est parfaitement vrai et je m'y attends, mais peu m'importe; il y a un intérêt général de premier ordre à l'élection de Thiers. Il ne peut rien dire sur les finances, les principes libéraux, le Mexique, Rome, l'Italie, qui n'ait été dit dans nos six années, et je doute qu'il puisse le dire mieux, mais il le dira autrement, et par là cela paraîtra nouveau. Il me semble, d'ailleurs, inadmissible que, lorsque des orateurs

comme Thiers, Berryer, Montalembert demandent la parole à leur pays, on la leur refuse. — Vous y tenez? fit Girardin, eh bien! soit, va pour Thiers. Mais les autres où les prendrons-nous? — Les autres, c'est le jeune barreau qui les fournira : Ferry, Gambetta, Batbie, Floquet, Clamageran, Durier, Philis, Delprat, etc. » — Notre programme eut alors un troisième article : « Des orateurs choisis, autant que possible, parmi les jeunes (1). »

Girardin commença par déblayer le terrain de Havin et du Comité Carnot-Garnier-Pagès. Quelques articles vigoureux mirent Havin hors de combat : il laissa à Picard sa circonscription et se reporta à la première. Le comité Carnot fut un peu plus long à débusquer, mais il succomba à son tour. On y avait discuté la réélection des Cinq. Avec une vigueur éloquente, un jeune homme alors inconnu, Léon Gambetta, soutint qu'il fallait les réélire sans examen : avoir été un des Cinq était un titre d'honneur qui mettait au-dessus de toute discussion. Un autre jeune homme, Adrien Hébrard, l'interrompit : il voulait qu'on examinât avec bienveillance leurs candidatures, mais qu'on les examinât comme toutes les autres; peut-être se trouverait-il parmi eux un nom qui pourrait être sacrifié et remplacé par un plus éclatant. Il flattait l'arrière-pensée des assistans, il fut écouté avec une attention sympathique. Ce ne fut qu'à force de rugissemens que Gambetta enleva le vote en faveur des Cinq et encore n'obtint-il que deux voix de majorité. A la sortie, il courut après Hébrard, lui tendit la main et, sans préambule : — « Tu as joliment du talent, fit-il; tu dois être du Midi; viens prendre un bock (1). »

Ce qui était fait ainsi un jour se défaisait le lendemain et n'avait d'ailleurs aucune autorité. On voulut s'en donner par une apparence d'élection. A l'exception des Cinq et des journalistes, on convoqua en gros les démocrates à voter pour la constitution d'un comité régulier de 25 membres. 595 citoyens répondirent à l'appel; presque tous abstentionnistes proudhoniens ou socialistes révolutionnaires conduits par Cantagrel, Beslay, Pichat. Ils votèrent pour Carnot et écartèrent ses amis : Garnier-Pagès arriva 32e avec 112 voix, Marie 35e avec 79. Carnot donna sa démission. Le Comité n'en subsistait pas moins et il allait certainement nous créer des embarras, quand Persigny inaugura ses maladresses parisiennes et nous en débarrassa.

(1) Pessard, *Mes petits papiers*, p. 75.

Il annonça au *Journal officiel* que les associations de plus de vingt personnes, même divisées en groupes, seraient poursuivies. Sur quoi, le Comité des 25 se terra; on n'en entendit plus parler, et nous voilà maîtres de la lice.

« Il faut agir dictatorialement, » écrivait Marie à Hérold. Ils voulaient une dictature, ils l'eurent, mais ce ne fut pas la leur

III

Je convoquai chez Jules Favre les Cinq, Nefftzer, Girardin, Havin et Guéroult (6 mai); je proposai de nous ériger en Comité directeur: nous étions les seules forces vives et le peuple nous suivrait; le succès de l'élection était à ce prix. Ceci admis, j'indiquai comment j'entendais la composition de notre liste : A la 1re circonscription, Havin : personne ne s'opposa. A la 2e, Thiers : sur quoi s'engagea une très vive discussion; Picard et Darimon étaient pleins de méfiance, Havin et Guéroult hostiles; j'insistai énergiquement, et grâce à l'appui de Girardin et de Jules Favre, je l'emportai. Aux 3e, 4e, 5e, 7e circonscriptions, les noms d'Émile Ollivier, Picard, J. Favre, Darimon ne soulevèrent aucune objection. Quand on parla de la 6e, Guéroult, tout rouge, dit : « Je m'y porte. » Un silence embarrassant suivit; enfin Girardin, du ton d'un homme qui subit une nécessité, fit : « Eh bien! portons Guéroult. » Et Guéroult fut porté. Je proposai Eugène Pelletan à la 9e, quoiqu'il eût marché avec le Comité hostile. « J'indiquerais bien volontiers, ajoutai-je, Jules Simon à la 8e, si ses déclarations abstentionnistes ne nous interdisaient de compter sur lui. » Il fut décidé que cette circonscription demeurerait vacante jusqu'à ce qu'on eût trouvé un candidat de la nuance Carnot-Garnier-Pagès, car nous tenions essentiellement à faire œuvre de tolérance et non d'exclusion. Ces diverses décisions prises, nous nous ajournâmes au 8 au soir. Le *Journal des Débats*, le *Courrier du Dimanche*, seraient convoqués; je m'assurerais dans l'intervalle des dispositions de Thiers; Havin de celles de Pelletan, et chercherait un candidat Carnotin.

Pendant tous ces débats, l'attitude de Nefftzer avait été étrange : il n'avait proféré que des monosyllabes, grommelant plutôt que parlant. Je lui demandai s'il nous soutiendrait; il refusa de s'expliquer; j'insistai. Alors, emporté par la colère, il s'écria pathétiquement : « Le motif de mon refus est que si les Cinq et les

journaux s'entendaient pour soutenir la même liste, le succès serait tel que le gouvernement furieux nous supprimerait. » — Tant mieux! s'écria Girardin, nous n'aurions jamais rendu à la liberté un tel service. » D'autres démontrèrent au directeur du *Temps* que cette crainte était chimérique; que le gouvernement qui commettrait cette violence se déshonorerait aux yeux du monde entier. Tous les raisonnemens furent inutiles. Nefftzer partit annonçant qu'il ne reviendrait plus.

Le premier mot de Thiers quand je vins l'interroger fut : « Êtes-vous sûr d'être renommé? — Je l'espère, comment pourrais-je être sûr? — C'est que, si je supposais ne pas vous retrouver à la Chambre, je n'irais pas. » — Il approuvait entièrement notre programme constitutionnel : « Il faut prendre les questions de formes de gouvernement, les mettre dans un sac, le cacheter et laisser à l'avenir le soin de l'ouvrir et d'y prendre ce qu'il voudra. Je ne me présenterai donc pas comme orléaniste; je respecte ceux que j'ai servis; je ne serais pas fâché de leur retour, mais ce n'est pas pour amener cet événement que je rentrerais à la Chambre. J'accepte la Constitution; le gouvernement nous appelle à la discussion, j'arrive. » — Il ne paraissait arrêté que par la crainte de ne pas réussir. — « Vous êtes un de ceux, me dit-il, qui agiront le plus sur ma détermination. Venez me voir avant de vous rendre à votre réunion, je vous donnerai ma réponse définitive. »

A huit heures, le 8, j'étais de nouveau place Saint-Georges. Il me demanda de lui accorder jusqu'au lendemain : il avait cru que Barrot serait porté dans la 6[e] circonscription; il savait que nous avions désigné Guéroult; il fallait qu'il prévînt Barrot et préparât ses amis. — Je trouvai à la réunion Bertin pour les *Débats*, Andral pour le *Courrier du Dimanche* et tous ceux qui avaient assisté à la précédente séance. Nefftzer nous avait notifié son refus de concours par une lettre à mon adresse : il reprochait à notre liste de contenir deux rédacteurs en chef de journaux parisiens ; « or, sous une législation qui fait des journaux des choses aussi importantes que fragiles, l'homme, dont la propriété peut s'évanouir au souffle d'un décret, ne peut être dans les mêmes conditions d'indépendance que l'homme dont la propriété est protégée par le droit commun ou qui n'a pas de propriété du tout; » il ne pouvait, en outre, « admettre qu'un comité où se trouvaient six candidats entendît imposer ses choix

sans discussion, dictatorialement, mettant ainsi sous séquestre la liberté des candidats et des électeurs; nous imitions la pression administrative, et nous donnions un argument au gouvernement pour la maintenir et la renforcer. » — Nous ne nous arrêtâmes pas à ces arguties, connaissant la raison réelle qui dictait au directeur du *Temps* sa résolution.

La réponse dilatoire de Thiers fut très mal accueillie par Girardin. « Nous n'entendons pas, fit-il, nous poser en suppliants; que M. Thiers refuse si cela lui convient, nous nous passerons de lui. » Bertin déclara alors qu'il ne pourrait s'associer à nous que si, à défaut de Thiers, on acceptait à la 2ᵉ circonscription un homme de sa nuance, et de plus, Prévost-Paradol à la 6ᵉ à la place de Guéroult. « C'est impossible! s'écria Girardin, nous n'entendons pas organiser une coalition, nous ne portons pas M. Thiers *parce que*, mais *quoique* orléaniste, et à cause de son renom de grand orateur; nous ne voulons pas de sa monnaie. » La réunion s'étant rangée à cet avis, Bertin et Andral reprirent leur liberté d'action. — « Rien de plus naturel, répondit Girardin; mais alors, sans vous chasser, nous vous prions de vous retirer; nous ne voulons pas tourner au comité Carnot et nous désirons que notre liste soit arrêtée ce soir même. »

Ces messieurs partis, nous agitâmes divers noms et adoptâmes celui de Laboulaye, puis nous nous ajournâmes pour en finir, au lendemain à trois heures, dans les bureaux du *Siècle*. La matinée devait être consacrée par moi à connaître le dernier mot de Thiers, et par Havin à s'assurer l'acceptation de Laboulaye et de la grande personnalité démocratique qu'il ne nommait pas, et dont il espérait obtenir l'adhésion.

Malgré l'heure avancée, je me rendis encore avec Picard à la place Saint-Georges. Thiers nous reçut dans une pièce située entre l'antichambre et le salon. A tout instant, notre conversation était interrompue par le passage de quelque orléaniste de marque convoqué à une délibération de parti. A un moment, Mᵐᵉ Thiers se présenta à la porte, et lançant un regard de colère à son mari : « Monsieur Thiers, fermez donc la double porte; les domestiques entendent tout ce que vous dites. » L'hostilité de ses femmes, comme on disait alors, à la candidature était évidente. Nous reprîmes la conversation à voix basse. Elle n'eut qu'un résultat, celui de nous laisser deviner le fond de la pensée de notre interlocuteur : il voulait bien être sur notre liste, mais

sans y entrer par nous, en n'y figurant qu'après coup, et en ayant l'air de nous accorder son nom par condescendance. Il demandait donc que cette liste parût avec le nom laissé en blanc à la 2e circonscription. Nous répondîmes que c'était impossible, que la liste complète paraîtrait le dimanche 10 avec son nom ou tout autre. Alors il nous pria de le laisser réfléchir encore jusqu'au lendemain à midi. Le lendemain à midi il me notifia un refus, qui paraissait définitif : « Dites bien à vos amis que je ne suis pas exigeant; j'aurais voulu avec moi Barrot, mais ce n'est pas à cause de son exclusion que je n'accepte pas; mon motif est que ma candidature serait une lutte de gouvernement à gouvernement et je ne veux pas l'engager; aussi je refuse partout, à Valenciennes, à Aix, comme à Paris. »

A trois heures, au *Siècle*, nous trouvâmes Jules Simon. C'était la personnalité considérable et mystérieuse dont Havin promettait l'acceptation. Notre stupeur égala son embarras. Mais nous ne pouvions nous plaindre d'être trop victorieux; nous acceptâmes de bonne humeur sa capitulation, et son nom et celui de Laboulaye, complétèrent la liste, qui parut le 10 en tête de nos trois journaux. Nous eussions désiré l'accompagner d'une proclamation signée par les Cinq, mais au dernier moment, Hénon, personnage très fuyant sous un air bonhomme, circonvenu par Carnot et autres, nous avait priés de n'y pas mettre son nom. Un manifeste, qui eût révélé au public une scission, dont il était inutile de l'instruire, devenait impossible, et la liste parut sans commentaire.

Thiers, qui avait toujours eu grande envie de se porter, fut fort attrapé que nous ne l'eussions pas attendu. Il fit alors organiser une nouvelle manœuvre. Un comité présidé par Dufaure vint lui offrir la candidature acceptée d'avance, avec le programme des Cinq et de leur comité : *Formation d'un grand parti libéral sur le terrain constitutionnel* (1). Les *Débats* et *le Temps*, annoncèrent aussitôt cette candidature, conjointement avec celle de Prévost-Paradol dans la 6e circonscription, et Thiers nous fit prier de le mettre sur notre liste. Nous refusâmes net. Laboulaye était notre candidat, il le resterait; nous ne l'engagerions pas à se retirer. Si Laboulaye eût persisté, Thiers, malgré l'appui des *Débats* et du *Temps*, n'aurait pas été nommé plus

(1) Lettre de Dufaure à Thiers, mai 1863.

que ne le fut Prévost-Paradol, et il eût été victime de sa finasserie. Je ne sais qui obtint le désistement de Laboulaye; nous n'avions plus alors aucune raison de repousser Thiers qui avait accepté notre programme, mais nous maintînmes Guéroult contre Paradol. Un troisième candidat essaya de lui disputer la place, Augustin Cochin. Cochin portait avec honneur, grâce et talent un des plus beaux noms de la bourgeoisie parisienne : il avait été maire de l'arrondissement, y avait laissé les plus affectueux souvenirs, y possédait dans le quartier une clientèle personnelle nombreuse et dévouée; son catholicisme fervent était éclairé et libéral. Les catholiques crurent qu'en l'opposant à Guéroult, ils procureraient une victoire significative à la cause de l'indépendance pontificale que Prévost-Paradol ne représentait pas autant, et dont Guéroult était l'adversaire prononcé.

IV

Carnot, Garnier-Pagès, Marie comprirent le fiasco ridicule auquel ils s'exposaient s'ils ne se ralliaient pas à notre dictature déjà sanctionnée par leurs amis Pelletan et Jules Simon; ils recommandèrent notre liste. Nefftzer, au contraire, entra en campagne contre trois de ses noms : Havin, Guéroult, Darimon. Il ouvrit la polémique par la publication de la lettre qui motivait son refus d'assister à notre réunion chez Jules Favre, et à laquelle je n'avais pas cru devoir répondre. Le reproche qu'il nous adressait d'opprimer le suffrage universel et d'imiter les procédés de Persigny ne fut pas pas pris au sérieux. Comme le ministre, en effet, nous indiquions hautement nos candidats, mais nous ne disposions à leur profit ni des maires, ni des préfets, ni des gendarmes, ni, en un mot, de toute une administration.

Le *Courrier du Dimanche* fit plus encore. Pour mieux atteindre les trois candidats dont il ne voulait pas, il attaqua ceux qui les avaient adoptés. Un de ses meilleurs écrivains, Weiss, n'en épargna aucun : Jules Favre était trop amer, Picard trop léger, l'impartialité d'Émile Ollivier visait trop à plaire, Darimon et Hénon ne faisaient que nombre; cette liste était tyrannique, digne pendant des candidatures officielles; elle était le 18 brumaire électoral des Cinq.

Girardin défendit notre liste et nos personnes avec un admi-

rable talent contre ces attaques. Guéroult et Havin se défendirent eux-mêmes sans s'occuper des autres. Nefftzer eût voulu nous attirer en champ clos. — « Mais expliquez-vous donc, nous disait-il, faites-nous savoir pour quelles raisons vous vous êtes solidarisés entre vous, *le Siècle* et *l'Opinion nationale.* » — Comme l'ancien, au lieu de répondre aux accusations, nous montâmes au Capitole et publiâmes le compte rendu collectif de nos travaux. L'effet en fut immense. On fut stupéfait de l'activité infatigable avec laquelle les Cinq avaient, en dehors de ce qui se rattachait directement à la politique, traité tant d'affaires différentes : armée, finances, chemins de fer, législation civile, pénale, commerciale.

Un courant chaque jour plus irrésistible se prononçait dans toutes les circonscriptions en leur faveur et en celle de leurs candidats. Dans la seule circonscription de Thiers, l'élan ne se produisait pas. J'étais occupé de sa candidature plus que de la mienne, qui allait toute seule, et, soit verbalement, soit par lettres, je m'épuisais en recommandations qui n'étaient pas toujours bien accueillies. Les démocrates ne pouvaient se décider à nommer l'homme de la loi du 31 mai,et son mot : *la vile multitude* était sur toutes les lèvres comme une objection invincible. Le candidat officiel Devinck, industriel important, d'incontestable honorabilité, budgétaire autorisé et indépendant, excellent homme, avait une clientèle personnelle considérable. Persigny, qui nous avait déjà rendu un service signalé en nous débarrassant des comités, nous en rendit un second plus important en donnant de la popularité à notre seule candidature impopulaire.

Inopinément il entre de sa personne dans l'arène et fait insérer au *Moniteur* et placarder une lettre à Haussmann : « Je vous autorise à démentir de la manière la plus catégorique les bruits d'après lesquels le gouvernement, hésitant à combattre M. Thiers songerait à faire retirer son concurrent M. Devinck. Si M. Thiers, rendant hommage à la grandeur du nouvel Empire, se fût présenté au suffrage universel en ami de nos institutions, le gouvernement eût accueilli avec sympathie sa rentrée dans la vie publique ; mais, du moment où il a consenti à se rendre, pour s'en faire le champion, dans une réunion des anciens partis, uniquement composée d'ennemis déclarés de l'Empereur et de l'Empire, il a rendu lui-même impossible l'accueil

que le gouvernement eût été disposé à faire à l'illustre historien du Consulat et de l'Empire. — Que M. Thiers se présente au suffrage universel avec ou sans répugnance, qu'il consente ou non à expliquer son attitude, il n'y a plus d'équivoque possible. Il reste désormais un des représentans d'un régime que la France a condamné, et qu'à ce titre le devoir du gouvernement est de combattre. »

Girardin et moi n'eûmes qu'un mot : « Quelle chance ! ils font son élection ! » Je courus tout enchanté chez Thiers, supposant qu'il aurait jugé comme nous. Il écumait de fureur, se promenait à grands pas dans son cabinet : « Les coquins ! Ils me le payeront en janvier ; je sais par où les prendre ! je les écraserai si je suis élu ; nous serons vingt, il faut que nous nous placions les uns à côté des autres à la gauche, à l'extrême gauche ; j'espère que vous me soutiendrez. » Il m'avait parlé de la nécessité d'avoir un uniforme pour assister à la séance d'ouverture et même à la visite du jour de l'an. « Plus d'uniforme ! s'écria-t-il, je suis délié vis-à-vis d'eux ; je n'ai plus d'égards à conserver, plus d'uniforme ! »

L'Empereur, aussi bien que Girardin et moi, comprit la sottise de son ministre. Le général Le Bœuf, de service auprès de lui le jour de la publication de la lettre au *Moniteur*, y fit allusion en se promenant. — « Quelle lettre? » fit l'Empereur. Il n'avait pas lu le *Journal Officiel*. « La lettre de M. de Persigny, répondit Le Bœuf, contre la candidature de M. Thiers. — Faites-la demander. — Sire, je l'ai dans ma poche. » Et il se mit à la lire. Napoléon III entendait-il quelque chose qui lui déplaisait, son visage demeurait impassible, mais ses épaules avaient un mouvement nerveux que ses amis connaissaient bien. A mesure que la lecture s'avançait ce mouvement s'accentuait. Quand le général eut fini, il dit : « Cette lettre est parfaitement déplacée. » Puis il sonna, fit demander Persigny et celui-ci sortit de cette audience fort ému et en colère.

L'effet que nous avions prédit se produisit. Puisque le gouvernement ne voulait pas de Thiers, les ouvriers commencèrent à en vouloir. « Après tout, dit l'un d'eux, il n'est pas des nôtres, mais c'est un cheval de renfort qui nous aidera à monter la côte. » Les républicains de la Butte des Moulins organisés en comité lui envoyèrent en députation trois jeunes gens. Il les reçut flanqué d'Andral et Lambert Sainte-Croix. « Serez-vous, comme l'a dit Persigny, l'ennemi de l'Empereur et de l'Empire ?

demanda l'orateur de la députation. — J'aime les questions bien posées, répond Thiers, et à ce titre, la vôtre me plaît; oui, je serai au Corps législatif l'ennemi de l'Empire et de l'Empereur, mais je ne voudrais à nul prix devoir mon élection à un malentendu, je serai l'ennemi de l'Empereur et de l'Empire, mais dans la mesure tracée par la Constitution. — Nous aussi, fit l'interpellateur, nous nous plaçons sur le terrain constitutionnel, mais prenez-vous l'engagement d'employer votre grand talent d'orateur, à mesure que le cercle des libertés constitutionnelles s'élargira, à pousser vos attaques jusqu'aux dernières limites? — Je vous le promets. — Dans ce cas, vous pouvez compter sur le concours du Comité démocratique de la Butte des Moulins. »

Ils tinrent parole; d'autres comités les imitèrent, et, dès lors, le succès ne fut plus douteux; il n'y eut d'incertitude que sur le nombre plus ou moins considérable de voix qu'on obtiendrait.

V

On marcha au vote avec une telle union, dans les journées des 31 mai et 1er juin, que tous les candidats du comité des Cinq et de leurs trois journaux furent élus. Pendant la journée, un silence solennel mêlé d'angoisse avait plané sur la ville; les ouvriers, vêtus de leurs plus beaux habits, venaient voter avec une solennité en quelque sorte religieuse; quand, vers les huit heures du soir, l'ensemble des résultats fut connu, et que dans toutes les rues retentit le cri : toute la liste a passé! ce fut une explosion de joie dont je n'ai pas revu l'équivalent : les maisons ne purent être illuminées, mais les visages le furent.

Jules Favre, Émile Ollivier, Darimon, Picard, Havin, Jules Simon arrivaient avec des majorités de 7000 à 8000 voix; Guéroult était en ballottage, mais avec une avance considérable sur tous ses concurrens; Prévost-Paradol n'obtenait que 2321 voix. Cochin n'atteignait que 6688 voix, le candidat du gouvernement, 9254, Guéroult, 11100; son élection était assurée au second tour. La majorité de Thiers était faible, il n'avait que 11112 voix contre 9845, soit une majorité de 634; il échouait à Aix et à Valenciennes; sans le concours des Cinq, il n'eût pas été nommé. A ce premier moment, il ne le méconnut pas. J'allai le féliciter : je le trouvai plein de gratitude. Il était préoccupé de ce que ferait Berryer, et il paraissait en redouter quelque manifes-

tation légitimiste. « Je ne sais, lui répondis-je, mais, quant à moi, je suis résolu à me séparer de celui d'entre nous, grand ou petit, qui voudra enlever à l'opposition son caractère constitutionnel. — Il répondit : Vous avez raison. Je vous ferai des concessions, ajouta-t-il, je n'attaquerai pas l'Italie, je défendrai seulement l'indépendance du Saint-Siège. Il faut y prendre garde, cet homme veut devenir Pape et Empereur ! » Il me demanda si on ne pourrait, dans la 6e circonscription, substituer à Guéroult Dufaure qui venait d'échouer en trois endroits. — « Vous n'y pensez pas ! répondis-je ; toute l'opposition va se grouper autour de Guéroult. » Enfin il me pria d'aller retenir sa place à la Chambre : « Je ne veux pas être précisément à côté de vous, mais tout près ; mettez deux personnes entre nous. » A la Chambre je rencontrai Lanjuinais, venu aussi pour choisir sa place. Je l'engageai à se mettre auprès de Thiers, moi auprès de lui, et Picard auprès de moi ; nous constituerions ainsi le premier banc de l'opposition, si Auguste Chevalier consentait à nous céder sa place. J'allai prier Morny de le lui demander. Morny me le promit. Puis il me complimenta chaudement de mon élection, et me dit qu'il trouvait Persigny absurde d'avoir tant combattu Thiers et moi. Il était surtout frappé des échecs des cléricaux ; j'insistai sur les succès des libéraux, encore plus significatifs. Il n'en disconvint pas. « L'Empereur, ajouta-t-il, est entouré de gens qui le poussent à la réaction, mais, s'il en vient là, j'offrirai ma démission, et il s'arrêtera. » Il lui échappa de dire : « Si je vais au ministère de l'Intérieur, je présenterai une loi sur la presse. Je ne veux pas être exposé à ce qu'on me demande le matin des avertissemens qu'on blâmera le soir. »

Les élections de ballottage procurèrent encore quelques succès. Guéroult, soutenu loyalement par Nefftzer, fut élu avec une majorité de 7 000 voix. Les conseils d'abstention de *l'Union*, du *Monde* et de *l'Univers* ne retinrent qu'une portion des électeurs de Cochin et de Prévost-Paradol. Jules Favre obtint une seconde élection à Lyon. Quelques jeunes opposans l'emportèrent : Planat dans la Charente, Maurice Richard dans Seine-et-Oise.

VI

Les vaincus de toute catégorie ne dissimulèrent pas leur exaspération. Nous avons perdu la première partie, nous pren-

drons notre revanche, s'écria Persigny. Cependant les rédacteurs du *Courrier du Dimanche*, ramenés à la justice par notre succès, effacèrent de la plume de Prévost-Paradol les attaques de Weiss : « Ce mouvement est une juste récompense des efforts que les représentans de la démocratie ont faits depuis six ans (1). » Quant à nous, aussi calmes après le succès que nous avions été résolus pendant la lutte, nous n'exagérâmes pas le caractère de l'événement et nous en aperçûmes clairement la signification. Rémusat, dans sa circulaire du 20 mai 1863, avait écrit : « Je ne rentrerai pas dans les conseils de la nation le cœur plein de vains ressentimens; j'oublie le passé pour ne songer qu'au bien public. » A son exemple, pas un seul candidat ne laissa soupçonner qu'il voulût entrer au Parlement dans un autre dessein que d'obtenir plus de liberté. De telle sorte que le gouvernement, même là où il avait été vaincu, avait gagné d'être rétroactivement reconnu comme légitime, par ceux qui jusque-là avaient le plus injurieusement contesté son origine. « Les élections, écrivit Girardin, ne veulent pas dire le renversement de l'édifice pour reconstruire ce qui a été détruit le 24 février 1848 : non. Elles veulent dire : couronnement de l'édifice. Rien de plus et surtout rien d'autre (2). » Jules Ferry, qui avait été un de nos auxiliaires les plus utiles et qui venait de résumer dans un livre la campagne, ne concluait pas différemment : « Malgré les provocations et les imprudences, la question électorale ne s'est pas posée sur le terrain révolutionnaire, l'opposition a partout accepté la constitution et *la dynastie; les minorités n'ont pas voté contre l'Empire*. Jamais aspiration plus libérale ne fut plus marquée, plus légale, plus franche; jamais avertissement plus modéré, plus respectueux ne fut donné au pouvoir (3). »

Ainsi, ce que le peuple de Paris approuva en 1863, c'est la politique des Cinq, telle qu'ils l'avaient formulée dans leurs amendemens et que je l'avais commentée dans mes derniers discours, la politique constitutionnelle. Il voulut, non renverser l'Empire, mais substituer l'Empire libéral à l'Empire autoritaire. Le succès des Cinq était donc complet : sur le gouvernement, ils avaient gagné le décret du 24 novembre ; sur les vieux partis, la répudiation de la doctrine de haine et d'abstention. Ils avaient

(1) *Courrier du Dimanche* du 21 juin 1863.
(2) *Presse* du 3 juin 1863.
(3) *La Lutte électorale de 1863*, p. 108.

bien vécu et ils mouraient encore mieux, en ouvrant les portes du Parlement, tout vibrant encore de leurs virils accens, à des orateurs qui allaient les égaler ou les éclipser. Pendant leur existence, ils avaient trouvé un auxiliaire précieux en Morny dont le nom ne doit pas être séparé du leur dans l'histoire de la liberté. Durant la lutte électorale ils en avaient rencontré un non moins utile dans Émile de Girardin, qui fut pour eux le bouclier sur lequel vinrent s'émousser tous les traits de l'envie, et sans le concours journalier de qui ne se serait pas obtenue l'unanimité triomphale.

Le concours de Girardin fut d'autant plus efficace qu'on ne pouvait le soupçonner ni de menées dynastiques, ni d'animosité personnelle contre l'Empereur. Il avait été un des principaux artisans de la chute de Louis-Philippe, et il avait eu sa part dans le succès de l'élection du prince Louis : il protesta, il est vrai, contre le 2 décembre, ce qui lui valut un court exil, mais au retour il fit plus que se résigner, il reprit des relations avec l'Empereur et vécut dans l'intimité du prince Napoléon, se flattant de se faire par lui dans l'Empire la place que d'autres lui avaient refusée.

Petit, la tête aux contours nets, plutôt aigus, le nez fin, la bouche serrée, le front vaste, sur lequel il ramenait une mèche de cheveux, le regard intense, les manières sèches, la parole brève et saccadée, la voix sans inflexion, la physionomie audacieuse et facilement impertinente, il manquait totalement de l'esprit de conversation, et il lui arrivait de passer toute une soirée, son lorgnon sur l'œil, immobile, ne prononçant pas un mot ou ne rompant son silence que par une courte sortie dédaigneuse ou tranchante. Il professait, au moins autant que Mérimée, l'horreur des sentimentalités convenues, et il les repoussait par des aphorismes d'une crudité cynique ; il l'affectait souvent même dans les relations intimes. J'ai une lettre de lui où il dit : « Femme et fille (sans pronom possessif) sont parties. » Bien meilleur cependant au fond qu'il ne se montrait : sa froideur d'apparence cachait un cœur chaud, généreux, capable de bonté; dans l'intimité, il était doux et attentif à plaire. Il a eu de longues amitiés fidèles et dévouées; ses antipathies n'ont été que de polémique et de circonstance, n'allant jamais jusqu'à la haine. Il obligeait volontiers, accueillait les jeunes talens et facilitait leur essor. Il aimait à s'entourer de faste, mais lui-

même, d'une simplicité extrême, reposait sur un petit lit de fer dans la pièce la plus modeste de son superbe hôtel.

Enfant adultérin, il avait été obligé de conquérir son nom; dépourvu de fortune, et le journalisme ne lui fournissant pas encore les ressources suffisantes à soutenir son existence et celle de la brillante femme qui a illustré son nom, Delphine Gay, il avait été contraint de faire des affaires. Quelques-unes ne réussirent pas et on l'accusa de malhonnêteté : il s'en défendit victorieusement et confondit les calomnies; néanmoins, le soupçon persista et le poursuivit. Il eut en outre le malheur de tuer en duel un des plus nobles journalistes du temps, Armand Carrel; cela le rendit odieux à un parti qui ne pardonne jamais. Cependant, cette tombe demeura toujours ouverte dans son cœur : sous un nom supposé il faisait parvenir à l'amie chère que sa victime avait laissée dans le dénuement, une pension annuelle. Depuis sa violente polémique de 1848 contre Guizot, le ressentiment des orléanistes s'était joint à celui des républicains et il ne fut pas moins implacable.

L'indépendance de son caractère lui nuisit plus encore. Tout est facile à qui s'enrégimente dans un parti et le suit même contre son opinion, jusqu'à l'inique ou à l'absurde. Il n'appartint jamais qu'à lui-même et il attaqua et soutint tour à tour chaque parti, ce qui, loin de le rendre agréable à tous, le rendit suspect à tous également : ceux qu'il soutenait, au moment qu'ils profitaient le plus de son appui, restaient défians parce qu'ils se souvenaient de l'hostilité passée et prévoyaient l'hostilité future. Aussi ne put-il atteindre le but de son ambition et devenir ministre : « Mieux vaut, disait-il, huit jours de pouvoir que des années de journalisme. » Il n'obtint pas ces huit jours; une résistance invincible d'opinion fut plus forte que les meilleures volontés et ce fut dommage, car il eût été un remarquable ministre. Cet ostracisme l'aigrit, puis faussa son jugement. Il avait eu le premier quelques idées pratiques très fécondes : le prix de l'abonnement aux journaux quotidiens baissé à quarante francs, les emprunts faits par voie de souscription nationale, l'uniformité d'un tarif réduit de la taxe des lettres, etc. Condamné à se dévorer dans l'inaction, ne pouvant se dépenser qu'en phrases, il perdit le sentiment du réel et se gaspilla en une foule de systèmes qui n'avaient pas le sens commun. Il abusa de la logique poussée à outrance, le plus trompeur et le plus facile des pro-

cédés. Il savait fort bien, d'un point de départ donné, tirer des conséquences à l'infini, mais sa logique était celle du géomètre, qui raisonne sur des figures tracées dans l'espace sans tenir compte de la résistance des milieux ; il ne paraissait pas soupçonner qu'un syllogisme peut être vrai sans être la vérité, parce qu'il existe d'autres syllogismes non moins vrais, qui le contre-balancent ; et que la véritable logique consiste à combiner dans une synthèse compréhensive tous les syllogismes vrais. Cette tendance à l'absolu en faisait un conseiller très dangereux : il tournait facilement au casse-cou, mais dans une situation déterminée, qui l'obligeait à se restreindre, il était un champion incomparable.

Il manquait de cette solidité d'esprit que donne le sérieux des études premières. « Tout honnête homme, disait Saint-Marc Girardin, doit, au moins, avoir oublié le latin, » il ne l'avait pas su. Il suppléait à cette éducation imparfaite par un travail infatigable. Dès cinq heures du matin, il était dans son cabinet, lisant, écrivant, coupant, composant sur les questions et les personnes des dossiers bien pourvus où il puisait dans ses polémiques. Il possédait, en outre, au degré supérieur, les deux qualités principales de l'homme d'action : le courage et la passion. Son courage allait aux dernières limites de l'intrépidité : les menaces augmentaient son audace ; plus il était assailli, plus il se montrait indomptable. Sa passion n'était pas moindre : parfois, survenant le matin, alors qu'il écrivait son article, je l'ai trouvé dans un transport égal à celui de l'orateur à la tribune. Au début d'une polémique, il s'avançait à tâtons, s'engageant sans sûreté, mais il ne tardait pas à rectifier son tir, et quand il avait enfin trouvé la véritable position, il devenait formidable. Pas de tartines plus ou moins léchées, des alinéas courts, de petites phrases précises qu'il assénait sur la tête de l'adversaire comme des coups de poing. Inépuisable en rabâchage, il tournait, retournait la même idée pendant des semaines et, à la fin, chacun répétait ses formules. Ses polémiques ont eu autant de succès que ses théories en ont eu peu. Rarement un homme a exercé, à certains momens, une influence plus immédiate sur les événemens ; néanmoins, il en vint à la thèse de l'impuissance de la presse : de ce que la presse ne peut pas tout, dont Dieu soit loué ! il concluait qu'elle ne peut rien, ce que son propre exemple démentait.

Par une liaison invincible d'idées, au moment où j'essaie de l'expliquer, je le vois devant mes yeux, peu d'heures avant sa mort (1). Quelque froideur s'était mise dans nos relations depuis qu'ayant impudemment désavoué la guerre à laquelle il poussa plus que personne, il avait en récompense obtenu d'être député à Paris, en remplacement de Grévy, devenu président de la République. Cependant, quand j'appris qu'il avait été frappé d'apoplexie, j'accourus, et demandai à le voir : on refusa. J'insistai : « Allez lui dire que je suis là. — Qu'on le fasse entrer ! » s'écria-t-il immédiatement. Je le trouvai dans un fauteuil, rasé de frais, habillé, la moitié du corps paralysée. Il me tendit sa main restée libre et, avec le sourire affectueux des vieux jours, me dit : « Je suis heureux de vous voir. » Nous parlâmes des luttes du moment, puis, s'arrêtant tout à coup, l'œil fixe, la voix forte : « Et tout cela pour rien, pour rien, pour rien ! » Je lui serrai une dernière fois la main ; quelques heures après il n'était plus.

VII

Thiers est le plus important des personnages amenés sur la scène par les élections de 1863. De même que dans tous les événemens de la politique européenne nous allons rencontrer Bismarck, nous trouverons Thiers dans toutes les discussions législatives de la France.

C'était un esprit alerte, souple, fin, sans élévation, mais très étendu, d'une vaste curiosité, aisé à se retourner et à prendre toutes les formes, pétri de grâce et de charme, qui passait avec une aisance simple, sans se lasser ni se contraindre, d'une étude à l'autre, communiquait à tous les sujets la vie intense qui était en lui, se les assimilait au point qu'il semblait être exclusivement occupé de celui dont il parlait et avoir inventé ce qu'il ne faisait que vulgariser « comprenant tout, sauf la grandeur qui vient de l'ordre moral (2). »

Dans ses compositions historiques, les événemens se succèdent sans se heurter et se coordonnent sans se confondre. Chacun n'obtient que sa juste part ; de l'un on passe à l'autre par des transitions si heureusement ménagées, quoique l'art en soit invi-

(1) Avril 1881.
(2) Chateaubriand.

sible, que l'intérêt, changeant sans cesse de nature, ne s'épuise pas. Les mouvemens secrets ou contradictoires du cœur humain sont démêlés avec autant de sagacité que les manœuvres des armées ou que les combinaisons de la diplomatie, et l'étendue d'esprit qui saisit l'ensemble des faits et les embrasse d'un coup d'œil n'exclut pas l'analyse pénétrante qui en aperçoit les nuances les plus délicates. Le style précis, transparent, d'une justesse imperturbable, d'une souplesse prodigieuse, à l'occasion fort ou éloquent, d'un mouvement qui varie à tout instant d'allure sans se ralentir, négligé parfois, mais jamais lourd, à défaut du relief des mots offre celui des choses ; il ne reluit pas, il coule ; il ne colore pas, il dessine et montre ; il n'est pas forgé péniblement, il s'échappe avec une intarissable aisance d'une intelligence toujours ouverte ; il n'impose pas l'émotion par l'emportement concentré de quelques traits, il l'insinue par la force toujours agissante de la simplicité, de la vérité et de la vie. « Tacite n'a qu'un mot et Thiers a cent pages, mais de ces cent pages, résulte dans l'âme le mot de Tacite (1). »

On a écrit beaucoup d'histoires de la Révolution d'après de nouveaux documens plus ou moins sérieux, son histoire reste la meilleure, la plus judicieuse, la moins inexacte. Le récit de l'immortelle campagne de 1796 fait d'après Jomini, est un modèle achevé de narration claire, vive, bien composée, entraînante, et lorsqu'on arrive au bout, après une lecture à laquelle on n'a pu s'arracher, on se sent soulevé par l'enthousiasme auquel s'abandonne le narrateur. Dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, chaque fois que l'on creuse une question particulière, on est frappé de la manière superficielle dont elle a été traitée, mais la puissance de composition et de mouvement, malgré l'immensité des développemens, est encore supérieure et, de ce livre écrit d'un style dénué de couleur et d'ornement, sort une immense poésie. Où trouver un récit comparable à celui du séjour de Napoléon à Fontainebleau ? Il ne fait aucune phrase où d'autres en auraient fait tant pour décrire l'isolement sans cesse croissant autour du grand homme, et c'est dans le style le plus nu qu'il note ce bruit de voiture, signal des dernières défections, de plus en plus rare dans la cour déserte. Et cependant l'émotion du lecteur est à son comble lorsque, empruntant une image, ce qui

(1) Lamartine.

est rare dans son œuvre, il s'écrie : « Qui n'a vu souvent, à l'entrée de l'hiver, au milieu des campagnes déjà ravagées, un chêne puissant, étalant au loin ses rameaux sans verdure, et ayant à ses pieds les débris desséchés de sa riche végétation! Tout autour règnent le froid et le silence, et, par intervalles, on entend à peine le bruit léger d'une feuille qui tombe. L'arbre immobile et fier n'a plus que quelques feuilles jaunies prêtes à se détacher comme les autres, mais il n'en domine pas moins la plaine de sa tête sublime et dépouillée. Ainsi Napoléon voyait disparaître une à une les fidélités qui l'avaient suivi à travers les innombrables vicissitudes de sa vie. »

Celui qui n'avait pas déjà entendu sa merveilleuse parole éprouvait d'abord quelque déception. Il ne possédait, en effet, aucun des prestiges extérieurs auxquels des orateurs célèbres ont dû une partie de leur succès ; il n'avait pas la tête d'aigle de Lamartine, ou le profil sculptural de Guizot, ou l'élégance simple de Montalembert, ou l'organe irrésistible de Berryer, ou la belle musique de Jules Favre, ou la puissance d'accent de Rouher. Sa tête était pleine, disposée pour beaucoup recevoir et pour beaucoup garder, l'œil pétillant, d'une vivacité lumineuse, la lèvre ferme et malicieuse, la physionomie toute parlante et d'où sortaient sans cesse comme des étincelles d'esprit; mais de sa stature courte, trapue et sans noblesse, il dépassait à peine le marbre de la tribune, sa voix criarde était impuissante aux accens solennels ou pathétiques ; ses développemens d'une longueur impatientante, semés de précautions oratoires impertinentes, abondaient en répétitions, en redondances et en banalités, de ce ton péremptoire qui vous plante les choses comme infaillibles et vous porte à les haïr; les inspirations subites ne les traversaient jamais; tout y était préparé, et avant d'être porté à la tribune avait été essayé sur les familiers, fragmens par fragmens; pas un seul de ces grands coups qui soulèvent l'auditeur et le rejettent sur lui-même, haletant d'émotion ; une multitude de petits coups assénés avec dextérité et prestesse. D'abord, c'était, plutôt qu'une action oratoire imposante, une causerie délicieuse qui donnait le plaisir de ce qu'il y a de plus sensé, de plus net, de plus vif, de plus clair dans le langage français; peu à peu, les développemens prenaient de l'ampleur, les répétitions diminuaient, la diction acquérait de la force, une passion communicative animait, portait, poussait les raisonnemens, la voix devenait vibrante, le geste domina-

teur, et le causeur se transformait en un orateur entraînant qui subjuguait les assemblées.

L'homme d'État est plus malaisé à démêler et à définir. A n'examiner sa longue vie que superficiellement, déconcerté par tant de mouvemens opposés et par tant de soubresauts, on serait parfois tenté d'adopter à titre de jugement définitif la boutade que j'ai recueillie un jour de la bouche de Cousin : « J'ai connu deux hommes d'État ayant des desseins, Sébastiani et Casimir Perier, Guizot n'en a jamais eu ; Thiers en a eu cinq cents ; il est comme la terre, il tourne sans s'en apercevoir. » Sa seule unité serait dans le sans-façon avec lequel, tout entier à sa passion présente, et oubliant qu'il a aimé ailleurs, il célèbre son immuabilité en changeant sans cesse.

Cette appréciation ne serait pas équitable. Il y a eu, dans les vues de Thiers, plus de fixité que ne disait Cousin. Il n'était pas de ces sectaires inconséquens qui, invoquant de prétendus principes, veulent introduire, dans la portion la plus mobile de la science du relatif cet absolu, qu'ils mettent leur ambition à exclure du domaine philosophique ; il ne croyait pas que la politique fût gouvernée par des règles inflexibles auxquelles on doit s'asservir ; il la considérait comme déterminée par des circonstances auxquelles il est nécessaire de s'adapter. Comme Benjamin Constant, comme Lamartine, comme les esprits supérieurs de tous les temps, il croyait que les formes de gouvernement, indifférentes en elles-mêmes, devenaient bonnes ou mauvaises suivant les circonstances et les hommes. N'attendez pas de lui une inébranlable constance à défendre la liberté ; il l'a beaucoup célébrée dans l'opposition, parce que ce mot magique remue les masses ; mais il en a montré peu de souci au pouvoir, et nul n'a mieux que lui justifié le césarisme (1).

(1) « Les années épuisent les partis, mais il en faut beaucoup pour les épuiser. Les passions ne s'éteignent qu'avec les cœurs dans lesquels elles s'allumèrent. Il faut que toute une génération disparaisse ; alors il ne reste des prétentions des partis que les intérêts légitimes, et le temps peut opérer, entre ces intérêts, une conciliation naturelle et raisonnable. Mais, avant ce terme, les partis sont indomptables par la seule puissance de la raison. Le gouvernement qui veut leur parler le langage de la justice et des lois leur devient bientôt insupportable, et, plus il a été modéré, plus ils le méprisent comme faible et impuissant. Veut-il, quand il trouve des cœurs sourds à ses avis, employer la force ? on le déclare tyrannique, on dit qu'à la faiblesse il joint la méchanceté. En attendant les effets du temps, il n'y a qu'un grand despotisme qui puisse dompter les partis irrités (*Révolution*, livre XLIII). »

Mais il a eu deux vues fondamentales : l'une générale, l'autre spéciale à notre temps et à lui-même, dont il ne s'est jamais départi. La première est que l'événement est le seul juge d'une politique; que ce qui importe ce n'est pas la moralité des actes mais leur succès; il n'y a de coupable que les revers, et le vainqueur, de quelque manière qu'il le soit, a toujours raison. Les moralistes, les pontifes religieux, gardiens des lois immuables, s'inclinent devant lui, mais après avoir pour la forme d'abord protesté. Lui, ne se croyait pas obligé à ce protocole hypocrite de la morale; dès sa jeunesse, il avait deviné et adoré la divinité du succès : « Le gouvernement est la force même, il faut qu'il triomphe, tant pis pour lui s'il ne triomphe pas. On n'écoute jamais ses excuses quand il explique pourquoi il n'a pas réussi. » En sa pleine maturité, il est encore plus explicite : « La guerre d'Espagne eût été juste si elle avait réussi, car la grandeur du résultat aurait absous Napoléon de la violence et de la ruse qu'il avait fallu employer (1). »

Sa vue particulière au temps présent et à lui-même était que la Révolution, purifiée des niaiseries emphatiques ou scélérates du jacobinisme et organisée par Napoléon, a été nécessaire et suffisante; que la supprimer est aussi impossible que la compléter; que retourner en arrière serait aussi insensé que s'avancer au delà et qu'il avait été prédestiné, lui Thiers, par un décret spécial de la Providence, à gouverner en chef la société née de cette révolution, et que tout régime politique qui ne lui ferait pas cette part était affecté d'une imperfection irrémédiable.

Le succès étant le seul juge de la valeur des actes, il faut l'obtenir à tout prix, par les voies droites si l'on peut, par les voies obliques si cela est nécessaire; aucun scrupule ne doit arrêter. « On subordonne ma candidature, lui disait quelqu'un, à une condition contraire à ma conviction; je n'y puis consentir. — Pourquoi donc? Avez-vous quelquefois entendu un enfant gâté crier : Papa, je veux la lune? — Certainement, mon enfant, je te la donnerai. — Il se calme, puis il n'y pense plus. Faites ainsi. » La vérité ne le gênait pas plus que la justice. Avait-il intérêt à l'altérer, il

(1) Il écrivait dans *le National* en 1830 : « Il n'y a plus de révolution possible en France, la révolution est passée; il n'y a plus qu'un accident. Qu'est-ce qu'un accident? Changer les personnes sans les choses. » — Son ami Mignet complétait sa pensée : « La nation anglaise fit une modification de personnes en 1688 pour compléter une révolution de principes opérée en 1640. »

commençait par grossir le fait vrai; à force de répéter cette exagération, il se persuadait qu'elle était la vérité et il la traitait en conséquence, c'est-à-dire il l'exagérait de nouveau. Il arrivait ainsi d'exagérations en exagérations à soutenir ce qui n'était pas vrai, sans avoir menti, don heureux qui n'a pas été le plus inutile de tous ceux prodigués à cette riche nature! Il ne faut accueillir qu'avec précaution ses propos et ses récits. Personne cependant n'a plus protesté de son culte pour la vérité; il s'en est vanté autant que de son patriotisme. « On doit toujours dans les affaires dire la vérité, » affirmait-il un jour. Voyant une expression de surprise et d'incrédulité sur les visages, il ajouta : « On ne vous croit pas, et cela sert. » Pour son compte, il a peu employé ce stratagème.

Il est diverses manières de chercher le succès : les vaillans y marchent par les hardiesses intrépides qui exaltent ou fracassent. Peu martial si ce n'est en paroles, il ne s'avançait qu'à coup sûr, par replis, cachant ses vues personnelles sous l'écorce du bien public. Voulait-il renverser un gouvernement, il laissait aux casse-cou de l'assaillir à face découverte; il se rangeait à l'ordre constitutionnel quel qu'il fût. Sous prétexte de l'améliorer, il le discréditait, et, au jour de la défaillance, il lui lançait le lacet au cou, mais toujours en cachant sa main. Au moment de l'action, il se dérobait; dès qu'il était sûr d'être dépassé, il devenait prudent; de cette manière, il avait par ses amis les bénéfices de la violence et par lui-même les profits de la modération.

Sa conviction que l'intérêt supérieur de la France était d'être gouvernée par M. Thiers lui avait inspiré la maxime : Le roi règne et ne gouverne pas. Sa naissance ne lui permettant pas d'aspirer au trône, il concède au monarque de régner pourvu que celui-ci lui permette de gouverner. Tant qu'il espère convaincre le prince de son choix, il n'épargne aucune dureté à la République, « elle tourne au sang ou à l'imbécillité (1). » Le roi Louis-

(1) Discours du 17 mars 1834 : « La république a été essayée d'une manière concluante, suivant nous. On nous objecte toujours : Ce n'est pas la république sanglante comme celle de ces temps que nous voulons; nous la voulons paisible et modérée. Eh bien ! on commet une erreur grave quand on dit que l'expérience n'a pas porté sur deux points. Il y a eu une république sanglante pendant un an, mais pendant huit à neuf ans, c'était une république qui avait l'intention d'être modérée, qui a été essayée par des hommes honnêtes, capables. Sous le Directoire, c'étaient des hommes comme Laréveillère-Lépeaux, Barthélemy, Rewbell, Sieyès; Carnot, hommes modérés, honnêtes, capables, qui voulaient, non pas la république de sang, mais la république paisible. La victoire n'a pas manqué à ces

Philippe s'obstine à gouverner; alors il se fâche et commence à regarder la République d'un œil adouci. Cette évolution n'a été extérieurement visible qu'après 1870, et s'il avait disparu avant cette époque de la scène du monde, il eût été, dans le débat toujours ouvert entre la république et la monarchie constitutionnelle, une des autorités les plus imposantes invoquées en faveur de celle-ci. En réalité, son adhésion intime à la République se sent dans les discours de l'Adresse de 1848. Après 1848, il se découvre, déclare que la République est le gouvernement qui nous divise le moins, et l'accepte sincèrement dans l'espérance d'en devenir le président.

Quiconque ne s'apprécie pas à sa juste valeur est incapable de produire une œuvre supérieure ou d'accomplir une action mémorable. Tant d'envieux abasourdissent de leurs sottes critiques ceux qui sortent du pair que, s'ils s'en rapportaient à l'opinion d'autrui, ils s'arrêteraient découragés au premier essai : si Corneille après *le Cid* eût écouté les censeurs, nous eussions perdu *Cinna* et *Rodogune*. On ne saurait donc blâmer Thiers d'avoir eu le sentiment de ses forces, et la pétulance avec laquelle il le manifestait était moins choquante que l'orgueilleuse modestie sous laquelle d'autres le dissimulent. Par malheur cette confiance légitime en lui-même n'avait pas tardé à tourner en véritable adoration; il s'était monté à une outrecuidance de présomption que rien ne déconcertait, et il considérait comme une offense tout refus d'encens à son autel.

Dès qu'il était atteint dans cette idolâtrie du soi, il perdait tout sang-froid; son esprit si perspicace et si mesuré d'ordinaire ne voyait plus clair, ne gardait plus aucune mesure, se trompait

hommes; ils ont eu les plus belles victoires : Rivoli, Castiglione et mille autres! La paix ne leur a pas manqué non plus, car Napoléon leur avait donné celle de Campo-Formio, la plus sûre et la plus honorable. Cependant, en quelques années, le désordre était partout; ces hommes d'État étaient honnêtes, et cependant le Trésor était livré au pillage, personne n'obéissait; les généraux les plus modestes, les plus probes, des généraux comme Championnet et Joubert, refusaient d'obéir aux ordres du gouvernement; c'était un mépris, un chaos universels. Il a fallu que des généraux vinssent renverser ce gouvernement (passez-moi l'expression) à coups de pied, et se mettre à leur place. Ainsi, dans ces dix ans, il s'est fait en France une expérience concluante sous les deux rapports. On a eu la république non seulement sanglante, mais la république clémente, qui voulait être modérée et qui n'est arrivée qu'au mépris, quoique, en majorité, les hommes qui la dirigeaient fussent d'honnêtes gens. Aussi la France en a horreur; quand on lui parle république, elle recule épouvantée. Elle sait que ce gouvernement tourne au sang ou à l'imbécillité. »

sur les personnes non moins que sur les choses. A l'exception de quelques privilégiés dont il respectait le prestige, tous les autres hommes dans leur néant étaient égaux devant son infaillibilité. Il ne les distinguait que par la nature de leurs sentimens à son égard : pensait-on comme lui? on était un esprit distingué; était-on d'un autre avis? on n'était qu'un imbécile. Et à tout instant on était exposé à monter ou à descendre d'une catégorie à l'autre. Il n'épargnait pas, dans ce cas, les mauvais complimens. Un homme très éminent contrariait sa politique : « C'est un sot, criait-il dans son salon; je vous le dis, c'est un sot, — puis, s'arrêtant : Et encore je le flatte! »

Ses amis intimes ne voyaient que vanité dans cette exigence d'hommages. « Tout le monde, disait Rémusat à Tocqueville, connaît mal M. Thiers. Il a bien plus de vanité que d'ambition, il tient aux égards bien plus qu'à l'obéissance, et aux apparences du pouvoir plus qu'au pouvoir. Consultez-le beaucoup et faites ensuite comme il vous plaira. Il tiendra plus de compte de votre déférence que de vos actes (1). » Rémusat a fait trop petites les exigences de son ami : il ne se contentait pas d'un semblant de déférence, il lui fallait l'entière soumission, la réalité du pouvoir et non son apparence.

VIII

Parler des facultés et des œuvres d'un homme illustre, ce n'est le faire connaître qu'en façade; on aimerait à entrer dans sa maison, à l'y voir vivre et sentir. Plutarque n'a pas diminué ses grands hommes en nous les montrant dans leur vie privée, et les fils de Bismarck servent la gloire de leur père en publiant ses lettres à sa femme. Thiers gagnerait à être étudié ainsi, car c'est dans le commerce familier qu'il était véritablement irrésistible, soit qu'il vous reçût le matin après son travail quotidien commencé à cinq heures, dans son cabinet, dont les meubles étaient couverts de cartes et les murs ornés de la reproduction des chefs-d'œuvre de la Renaissance, soit qu'il vous admît le soir dans son salon. Il se couchait quelques heures avant son dîner. fixé invariablement à *huit heures moins cinq* (2). Au sortir de table, il s'endormait encore dans un fauteuil; Mme Thiers se

(1) Tocqueville, *Souvenirs*, p. 362.

(2) De Thiers à Émile Ollivier. — Mon cher collègue, je vous tiens pour engagé,

plaçait d'un côté de la cheminée, froide, revêche, si ce n'est pour quelques intimes, silencieuse quoiqu'elle eût, dit-on, de l'esprit et surtout de l'esprit satirique; Mme Dosne, la belle-mère, s'établissait de l'autre côté, vive, intelligente, causeuse, accueillante; on sentait en toutes ses façons qu'elle était la véritable autorité du foyer. Enfin il se réveillait, regardait autour de lui et se dirigeait vers celui des visiteurs qu'il croyait utile ou agréable d'entretenir. Si l'entretien n'était pas confidentiel, ceux que Mme Dosne ne retenait pas autour d'elle formaient cercle, et alors c'était un enchantement : anecdotes, observations fines ou malicieuses, jugemens sur le présent corroborés par d'inépuisables souvenirs du passé; des dames survenaient-elles, il changeait de propos, parlait art, littérature, choses mondaines, colifichets en connaisseur expert.

« C'est un doux commerce que celui des belles et honnêtes femmes. » Thiers le pensait comme Montaigne. Il a toujours été en liaison d'amitié ou en coquetterie d'esprit avec quelque belle et honnête femme. A peu près à l'âge déjà avancé où Michel-Ange connut Vittoria Colonna, il en rencontra une en plein épanouissement de beauté, une femme dont aucun souffle n'a jamais effleuré la suave pureté, sans facultés exceptionnelles, mais douée de ce tact d'âme délicieux auquel Mme Récamier, quoique n'ayant pas d'esprit, dut l'ascendant exercé sur tant d'hommes supérieurs. Il trouva plaisir à sa conversation, la rechercha; peu à peu l'amitié se resserra, devint tout à fait intime : il vint la voir tous les jours, et quand il était empêché lui écrivait.

On remarquait alors dans la société impériale deux jeunes princesses Bonaparte : la princesse Charlotte, comtesse Primoli, véritable rêve de grâce, aussi attrayante que bonne, qui portait partout la joie avec elle; la princesse Julie, marquise Roccagiovine, d'un esprit prime-sautier et cultivé, d'un cœur haut, d'une large tolérance, recevant à la fois Sainte-Beuve, Renan et le Père Hyacinthe, alors carme édifiant, Billault et Émile Ollivier. Très liée avec l'amie de Thiers, elle assistait souvent aux entretiens journaliers. On le cajolait, on lui offrait du chocolat, il lisait des *Fables* de la Fontaine ou tout autre chef-d'œuvre de notre littérature; on causait de tout excepté de politique; il ne son-

et je vous attends samedi à huit heures moins cinq minutes. C'est une heure un peu étrange, mais c'est la nôtre depuis trente ans. Tout à vous. Mercredi, 3 décembre 1863.

geait qu'à reposer et rafraîchir son esprit. Il perdit cette amie au milieu des luttes du 16 Mai, peu avant sa mort. Il exprima son désespoir à la princesse Julie en des lettres que je reproduis parce qu'elles révèlent un aspect ignoré de son caractère, et qu'elles montrent quelle ardeur d'âme et quelle jeunesse de sentiment durèrent inextinguiblement jusqu'à la fin sous les calculs de l'ambitieux. Elles expliquent la séduction qu'il exerça, séduction que j'ai vivement ressentie, que je ressens encore lorsque j'évoque le souvenir de nos longues conversations matinales, et dont j'ai peine à me défendre lorsqu'en conscience, je suis obligé de le désapprouver.

« Ma très chère princesse, je vous remercie de votre bonne et touchante lettre qui m'a procuré le seul soulagement auquel je puisse être sensible aujourd'hui. Imaginez que je cours auprès de tous ceux qui ont connu notre bien-aimée..., et quand je puis saisir un mot qui se rapporte à elle, il me semble la revoir, et je vis encore un moment de cette illusion malheureusement si courte. Jugez ce que j'ai dû éprouver en lisant ce que vous m'écrivez sur notre amie, vous qui l'avez tant connue, tant aimée, tant admirée. J'ai été reporté tout à coup à vingt ans en arrière dans cette ville de Dieppe, où je la vis avec vous, et où je la rencontrai pour ne plus la quitter.

« Imaginez que c'est en deux heures qu'elle nous a été pour toujours ravie. Elle était occupée à soigner son mari aux dépens de sa vie, et comme elle me sentait inquiet pour elle, elle m'écrivait tous les jours pour me tranquilliser, et le 15 mai au matin, elle m'écrivait que ses forces la soutenaient. Puis tout à coup, à midi, elle tombait en syncope pour ne jamais se réveiller. Le soir son frère venait m'apporter cette nouvelle foudroyante. Mes larmes coulent sur le papier en vous donnant ces détails qui me déchirent le cœur. Vous savez, chère princesse, ce qu'était devenue pour moi cette amie incomparable. Fatigué de toutes choses, fatigué surtout de la vie la plus orageuse, j'avais trouvé auprès d'elle un asile où tout était calme, repos, douceur, bon sens exquis, bonté sans pareille, et surtout élévation de sentimens telle qu'on se sentait porté avec elle à une hauteur au-dessus de tout ce qui vous entourait. Et la personne qui me procurait tout cela était en même temps la femme la plus gracieuse, la plus élégante, la plus belle, d'une beauté douce, simple, modeste sans prétention, et vous en avez senti le charme irrésis-

tible. Quant à moi, je l'avais éprouvé, et j'en avais vécu vingt années, et quand je me dis que tout cela était, que tout cela n'est plus, j'en suis oppressé, je suis obligé de me mouvoir pour écarter d'insupportables images. Je ne sais comment je ferai pour remplir le vide de ma vie, je renonce même à le remplir, et comme vous l'a dit notre ami G..., je suis désespéré, car jamais je ne retrouverai cette intelligence ouverte à tout, et ce cœur adorable qui respirait la bonté, la bonté la plus pénétrante, poussée pour ceux qu'elle aimait au plus absolu dévouement. Hélas! je me le redis sans cesse avec un vrai désespoir: tout cela n'est plus et je ne le rencontrerai plus. Pardonnez-moi, ma chère princesse, ces épanchemens que je confie à votre vieille amitié, car à qui puis-je les confier plus qu'à vous qui pensez et sentez tout ce que j'éprouve? Hélas! je ne sais si je vous reverrai jamais, mais, en tout cas, ce serait pour moi un moment bien amer et bien doux de pouvoir m'épancher encore une fois, comme je faisais lorsque notre amie nous quittait pour aller à la campagne; et c'était pour trois mois, et cette fois c'est pour l'éternité! Je vous quitte, ma chère princesse, car je suffoque, je ne puis résister à cette idée. Croyez à mon inaltérable et respectueuse amitié. Pardonnez-moi ce griffonnage, car je vois à peine ce que j'écris. — Paris, 2 juin 1877.

« Très chère princesse, je ne vous ai pas répondu encore et ce n'est de ma part ni distraction ni négligence, mais impossibilité absolue. Les sottes et folles résolutions de notre gouvernement nous ont jetés dans une agitation extrême, et je suis malgré moi arraché à la seule préoccupation dont mon âme soit capable aujourd'hui, celle dont notre pauvre amie est et sera toujours l'objet éternel. Elle est toujours présente à ma pensée: je ne vois qu'elle, et lorsqu'on me laisse un moment tranquille, c'est à elle que je reviens, elle qui était ma véritable vie. Quelque douloureuse que soit cette préoccupation, je m'y plais, je m'y obstine. J'aime mieux souffrir que de ne pas songer à notre pauvre chère amie. Et s'il faut un instant m'en séparer, j'éprouve quelque chose de semblable à ce que je ressentais lorsqu'il fallait la quitter. Je vis dans la contemplation continuelle de ses perfections, je m'approuve mille et mille fois de les avoir tant appréciées, tant aimées, et je tombe dans une sorte de désespoir lorsque je me dis qu'elles ne sont plus que dans notre mémoire : à moins qu'elles ne soient là où se trouvent toutes les

belles choses dont Dieu est l'auteur et qu'il conserve dans le ciel comme éternellement dignes de ce séjour. Vous devez comprendre combien me sont importunes les agitations au milieu desquelles je suis obligé de vivre, à moins de renoncer aux devoirs de toute ma vie. Je ne livre qu'une partie de mon âme à notre monde agité, et je la reprends pour la rendre à notre pauvre amie, ce que je fais en vous écrivant pour vous parler d'elle. Ah! si vous étiez encore à Paris, combien de fois vous me verriez pour pleurer l'adorable amie que nous avons perdue! A défaut de votre maison, je vais à Auteuil pour me trouver dans une maison obscure, pleine de deuil, pleine d'Elle, chez sa nièce pour qui elle avait été la meilleure des mères. Je suis là en pleine souffrance, cent fois mieux que dans les lieux où l'on parle, du reste, de nobles intérêts, ceux de notre pauvre pays engagé par des maniaques, des fous, dans les écueils où il a naufragé tant de fois. Ah! si vous étiez encore à Paris, comme votre société me serait chère, combien j'y retournerais pour penser, parler avec vous d'un seul objet, celui qui nous a tant occupés et m'occupera jusqu'à la fin de ma vie. Pardonnez-moi ces épanchemens, les seuls qui conviennent à l'état de mon âme, et écrivez-moi bien souvent, bien souvent d'un seul être : celui que vous et moi avons tant aimé. Adieu, adieu, conservez-moi votre souvenir, car vous avez tout le mien. — A vous de tout cœur. — 27 juin 1877.

IX

Son inaction lui avait beaucoup pesé, car il n'avait écrit l'histoire des autres que pour se mieux préparer à en faire une lui-même, et il voyait avec dépit les années s'écouler sans lui en apporter l'occasion. Il croyait aussi que la vie ne cesse d'être un fardeau que lorsqu'on s'oublie en agissant fortement. Enfin le voilà de nouveau en selle. Il a fini son grand livre, il est tout à fait disponible d'esprit; il est député, il a à sa disposition une tribune redevenue retentissante. On s'interrogeait avec curiosité dans certains milieux, et avec inquiétude dans d'autres, sur ce qu'il allait faire. Serait-il un homme nouveau ou recommencerait-il l'homme ancien? Sous Louis-Philippe il en était resté à l'opposition systématique et à la politique de la fanfaronnade (1).

(1) Sur cette première partie de la vie de Thiers, voyez Émile Ollivier, *l'Empire libéral*, t. Ier, p. 421.

Reprendrait-il cette mauvaise tradition? Certes son attitude eût été agressive, quoique sous des formes constitutionnelles, si la session s'était ouverte immédiatement après les élections, « mais la révocation de Persigny parut l'apaiser, il y vit une sorte de réparation. » Cousin, soufflé par Mérimée, s'efforça alors de l'amener à des dispositions conciliantes. Il crut y avoir réussi, et Mérimée en entretint l'Empereur qui lui dit : « Il y a longtemps que j'estime et que j'admire M. Thiers. Je pourrais dire que je l'aime, mais je ne le connais pas assez pour cela. Quant au retour complet et immédiat au gouvernement parlementaire, surtout en ce qui concerne la responsabilité ministérielle et le gouvernement par la Chambre, dans l'état de la France, avec une minorité rouge qui s'agite toujours pour refaire une république et le grand nombre d'imprudens qui aident à cela par leur indifférence ou leur goût pour la critique, c'est un parti dangereux, et je crois que M. Thiers n'en aperçoit pas assez tous les risques (1). — Si vous parvenez à persuader à M. Thiers, ajoutait Mérimée, que sa maxime d'autrefois n'est plus de saison et qu'elle mène à des catastrophes, je ne doute pas qu'on ne prenne en très bonne part les conseils qu'il donnera. Hier soir, j'ai *dit* votre lettre, et, bien que je n'eusse pas le talent de la commenter savamment et éloquemment, j'ai vu avec grand plaisir que les idées générales en étaient acceptées. On ne demande pas mieux que d'être franchement constitutionnel; si l'opposition respecte l'initiative de l'Empereur, surtout si elle ne conspire pas, on l'écoutera. Le même jour j'ai parlé à l'Impératrice de M. Thiers. Elle le croit orléaniste; je l'ai fort défendu et je crois avoir détruit quelques-unes des idées fausses que Persigny lui avait données. « Voilà un homme très dévoué, lui ai-je dit, qui vient de vous faire beaucoup de mal... Je crois qu'il aurait dû dire comme César après le Rubicon : Quiconque ne me fera pas la guerre, je le tiens pour mon ami. » — Affermissez, je vous en prie, M. Thiers dans ses bonnes dispositions. Le changement qui vient d'avoir lieu est une satisfaction, et il comprendra qu'il a fallu du courage à l'Empereur, chez qui le cœur parle si haut, pour se séparer d'un ami si dévoué. Ce n'est pas de la flatterie que je voudrais de la part de M. Thiers. Je sais qu'il n'apporte pas d'hostilité, seulement je voudrais que, comme vous le dites

(1) Mérimée à Cousin, 22 juin 1863. Lettres inédites obligeamment communiquées par M. Chambon.

si bien, son premier discours s'adressât à l'Empereur et aux hommes d'État et non à la multitude. Ce n'est jamais en menaçant qu'on obtiendra quelque chose. Je tiens pour assuré que si notre ami se donne la peine de prouver qu'il n'est pas antidynastique (et je crois fermement qu'il ne l'est pas), il obtiendra dix fois plus pour le bien du pays et la vraie et saine liberté que par les plus éloquens discours adressés à la foule (1). »

La bourrasque recommença après que Persigny eut été fait duc. Thiers y vit une approbation des attaques naguère dirigées contre lui dans le discours de Saint-Étienne. « Mais pas du tout, lui répondit Mérimée par Cousin, l'Empereur a été très étonné que le discours de M. de Persigny l'eût blessé, car il n'avait fait aucune attention aux phrases agressives dont notre ami s'est ému. Cette susceptibilité, que je comprends d'ailleurs, devrait bien engager notre ami à ménager celle des autres. S'il fait quelque chose pour cela, on en sera reconnaissant. Je suis convaincu que, du moment où l'on aura la preuve que notre ami ne désire que l'amélioration de ce qui existe, il sera écouté avec intérêt et faveur (2)... Quant au titre de duc, il n'a aucune signification. Le fait est que *nous* aimons beaucoup nos amis, que *nous* les aimons même quand ils nous font du mal. *Nous* croyons ne faire tort à personne en leur donnant quelque chose qui ne coûte rien à personne et qui ne préjudicie en rien à personne. *Nous* avons été bien surpris d'apprendre qu'il y avait des gens difficiles à qui cela ne plaisait point. Jamais on ne saura à quel point *nous* sommes bons et toujours prêts à sacrifier nos intérêts aux fantaisies de nos vieux amis. Voilà l'exacte vérité. Cela n'en est pas moins fort triste (3). »

Thiers ne se laissa pas convaincre. Ce fut bien pis quand il apprit que Persigny serait invité à Compiègne : « C'est toujours lui qui gouverne ! » dit-il à Cousin qui renonça à le calmer. Mérimée abandonna aussi la partie : « Votre lettre de dimanche me fait un peu peur. Il me semble que vous désespérez de notre ami et que vous renoncez même à le prêcher. Serait-il possible que cet *embaumement* splendide fût la cause de sa mauvaise humeur? Alors c'est à l'homme que notre ami en veut, non à sa politique qui est morte et bien morte. Je crains que les libéraux

(1) Fontainebleau, 25 juin et 4 juillet 1863.
(2) De Biarritz, 11 septembre 1863.
(3) Biarritz, 15 septembre 1863.

ne soient au fond très despotes, plus despotes que les princes. Ils ne veulent pas que les princes aient des amis, de la reconnaissance pour les services passés, et donnent des hochets à de vieux serviteurs pour les consoler de leurs disgrâces politiques et matrimoniales. A quoi sert d'avoir été homme de lettres, journaliste, ministre tant d'années, si on a l'épiderme si sensible? »

Intervenir dans la vérification des pouvoirs semblait, à Thiers, indigne de son importance, et il voulait, ce qui était tout naturel, débuter par quelque grand discours de principes. Mais il attachait une importance capitale à une attaque vigoureuse contre les élections, et il voulait qu'à cette occasion, on fît contre le gouvernement du pire qu'on pourrait. Il chargea Jules Ferry de m'écrire : « Cher ami, je m'arrache à mes épreuves, qui sont de terribles tyrans pourtant, pour vous dire : revenez vite, revenez. Sérieusement, très sérieusement, il y a intérêt à ce que vous soyez ici le 1er novembre. M. Thiers, que je vois fréquemment, et qui est du dernier gracieux pour l'historien de l'élection, *vous en supplie*, c'est son expression. Il dit, avec infiniment de raison que cette vérification est une affaire énorme, un dossier qui pèse cent kilos, que la fortune permet que ce soit l'unique affaire de ce moment-ci, qu'il faut la bien mener, se partager les rôles, choisir le terrain, que pour cela il faut *se voir*. J'ai ajouté que rien ne se ferait si votre initiative irrésistible ne s'en mêlait. Simon fait la coquette; Favre est on ne sait où; Picard a des clous; Berryer étudie la question américaine, *dans le plus grand secret;* je note ici que nous sommes à la veille de la reconnaissance du Sud, avis à vous. M. Thiers ajoute : « Si la vérification ne tient pas ce qu'on en attend, nous sommes perdus pour une session. » Si vous saviez comme l'opinion est bien préparée, non seulement à Paris, mais en province. Venez donc, cher, comme toujours, apporter l'âme, la vie, la décision, tout ce qui fait que les plus aigres, en somme, s'inclinent et vous cèdent en tout. Le public est avide, gagné d'avance; les préfets affluent ici, suppliant qu'on ne les abandonne pas. Si la discussion est menée *par vous* et par le petit malin de la place Saint-Georges, la liberté aura gagné vingt ans en dix jours. Tout vôtre (Octobre 1863). »

ÉMILE OLLIVIER.

LA DÉFENSE

DE LA

LÉGATION DE FRANCE

A PÉKIN [1]

---

29 mai 1900. — Le *d'Entrecasteaux* et le *Descartes* sont mouillés à Tché-Fou.

Au reçu d'une dépêche de M. le ministre de France à Pékin, l'amiral Courrejolles, commandant en chef la division d'Extrême-Orient, donne l'ordre au *Descartes* d'appareiller de suite pour Ta-Kou où il débarquera un détachement de 100 marins (50 du *d'Entrecasteaux* et 50 du *Descartes*).

L'amiral, en me remettant ses instructions écrites, me recommande de me mettre en rapport avec les chefs des détachemens étrangers que je rencontrerai à Ta-Kou, et de faire route avec eux jusqu'à Tien-Sin, où j'aurai à me mettre à la disposition de notre consul général, M. du Chaylard.

Trois officiers me sont adjoints : M. l'enseigne de vaisseau Henry du *d'Entrecasteaux*, M. l'enseigne de vaisseau Douguet, et M. l'aspirant Herber du *Descartes*.

Les hommes emportent leurs sacs, leur hamac, et chacun 316 cartouches. Nous avons, en outre, des vivres pour trois jours.

(1) Les pages qui suivent sont des fragmens extraits du Journal de M. le lieutenant de vaisseau Darcy, chargé durant les derniers événemens de la défense de la légation de France à Pékin. Nous en devons la communication à l'obligeance de l'éditeur A. Challamel, chez qui ce Journal doit paraître prochainement.

30 mai. — A deux heures de l'après-midi, 100 Russes, 100 Français et 40 Italiens réunis sous le commandement supérieur du colonel russe de Vogack embarquent avec armes et bagages sur un chaland ponté mouillé à 7 milles de l'embouchure du Peï-Ho. Trente Cosaques et autant de chevaux occupent depuis le matin le pont avant de ce chaland. Les vivres, les armes, les munitions et les hamacs sont déposés dans la cale.

A trois heures trente, remorqués par un vapeur, nous mettons le cap sur l'entrée de la rivière. Le *Koreetz*, canonnière russe, nous escorte. Le colonel de Vogack, un enseigne de vaisseau russe, des mécaniciens et des chauffeurs russes, prêts à remplacer en cas de besoin l'équipage chinois, ont pris passage sur le remorqueur.

. . . .

31 mai. — A deux heures du matin, nous appareillons. Le ciel est couvert et la nuit très obscure. Une grande jonque chinoise, toutes voiles dehors, sans feux, passe à contre-bord et tellement près, que les chevaux, effrayés à la vue de ces immenses ailes plus noires encore que la nuit, qui semblent vouloir fondre sur eux, poussent des hennissemens, se cabrent, et menacent de rompre leurs liens. Les Cosaques ont grand'peine à les rassurer et à les calmer. Les Chinois, non moins effrayés que les chevaux, poussent d'ailleurs, de leur côté, des cris assourdissans.

Un peu plus tard, nous apercevons sur notre droite, et assez loin, un sampan mouillé dans lequel un Chinois agite un fanal. Il ne peut plus craindre d'être abordé ; échangerait-il alors des signaux avec la terre ? Cependant, aucun éclat lumineux ne vient briser la régularité de la ligne noire que nous avons devant nous.

Bientôt le jour paraît et nous permet de distinguer une côte basse, uniforme, ébréchée par le Peï-Ho ; c'est la ligne des forts de Takou.

Un silence complet règne à bord. Les hommes sont dans la cale et se tiennent prêts à aveugler une voie d'eau avec des couvertures ou des hamacs. Les officiers sont sur le pont arrière, à côté de l'homme de barre, un vieux Chinois qui ne paraît pas se rendre compte du rôle qu'on lui fait jouer. Lui seul pourrait dire, en passant entre les forts, ce que contient l'embarcation qu'il gouverne ; mais Rahden se penche vers lui, lui fait signe de se taire, et lui montre en même temps la crosse d'un revolver

qui sort de sa poche. Ces deux éloquens gestes sont compris.

Nous approchons. Soudain, une sonnerie de clairon retentit, puis une seconde, et une troisième. Les instrumens s'appellent, se répondent ; leurs notes assourdies, ouatées de brume, sautent d'un fort à l'autre. Mais le remorqueur vole, et notre émotion dure peu ; nous voici à l'embouchure même de la rivière, entre les deux forts qui la défendent et qu'une petite encablure sépare l'un de l'autre. Nous passons ; les canons sont derrière nous ; encore quelques secondes et nous serons à l'abri de leurs coups. C'est fait ! Et maintenant, en haut tout le monde, et en route pour Tien-tsin !

. . . .

Sur les quais, nous trouvons notre consul général, M. du Chaylard, dont la première pensée est de nous emmener déjeuner. Nous laissons donc le matériel dans le chaland, et la colonne gagne le quartier des consulats dans l'ordre suivant :

Le colonel de Vogack et son escorte de cosaques ;

Une musique chinoise ;

Les Français ;

Les Russes ;

Les Italiens.

Les enfans qui se jettent dans nos jambes pour mieux nous voir, et dans celles des musiciens pour mieux les entendre, les jeunes filles qui nous escortent à bicyclette, les toilettes fraîches, claires, gaies, que nous croisons ou qui nous suivent, tout a un tel air de fête, que nous commençons à nous demander ce qu'il y a de vrai dans cette histoire de « Boxeurs. » Nous pouvons croire que nous allons à une revue ; mais il est difficile de nous faire admettre que nous courons au secours de personnes menacées d'être égorgées.

Au consulat général, tout est prêt pour nous recevoir, et les matelots en particulier ne manquent de rien. Je ne saurais trop, à ce sujet, insister sur le zèle, l'inépuisable bonté, le dévouement et l'amabilité de M. du Chaylard.

Cependant, une dépêche de M. le ministre de France à Pékin arrive au moment même où nous allions nous mettre à table. Les renforts sont attendus là-bas avec impatience. Après entente entre les consuls d'Angleterre, de France et de Russie, il est décidé que nous partirons le soir même, à quatre heures, par train spécial.

Je laisse à Tien-tsin, pour garder le consulat général, 25 hommes du *Descartes* sous les ordres de M. l'enseigne de vaisseau Douguet, et à trois heures et demie je conduis le reste du détachement à la gare.

Le train qui nous emmène contient :

75 Français,
75 Russes,
75 Anglais,
60 Américains,
40 Italiens,
30 Japonais.

Je fais prendre aux matelots tout ce qu'ils peuvent porter de cartouches sans être gênés, et il est convenu que M. du Chaylard nous enverra demain le matériel laissé dans le chaland : vivres, hamacs, sacs et munitions. — Il est d'ailleurs impossible de faire autrement si nous voulons partir de suite.

Pendant les trois heures que dure le voyage, nous n'avons à lutter que contre la chaleur et la poussière; heureusement, Herber, que sa jeunesse appelle de droit aux fonctions de chef de gamelle, a eu soin de glisser sous les banquettes quelques bouteilles de bière. Heureusement aussi, les officiers russes, non moins prévoyans, sont venus nous rejoindre avec des paniers de champagne et d'eau gazeuse.

La conversation assez animée a pour sujet les Boxeurs et leurs exploits.

Une question se pose : les portes de Pékin sont généralement fermées à sept heures du soir; le gouvernement chinois donnera-t-il l'ordre de les laisser ouvertes pour nous? Si l'entrée nous est refusée, que ferons-nous sous ces murailles hautes de 17 mètres et épaisses d'autant, sans artillerie, sans échelles? Et puis, la seule idée de vouloir entrer de force dans Pékin avec notre poignée d'hommes n'est-elle pas une folie? Beaucoup pensent que si; mais le colonel de Vogack paraît tellement peu douter du succès qu'il finit par nous persuader que cette idée est toute simple et toute naturelle. Avec un tel chef on peut, en effet, j'en suis persuadé, aller très loin, et faire de grandes choses.

A quelques kilomètres de la capitale, nous apercevons enfin des preuves de l'existence des Boxeurs : la gare de Feng-taï brûlée ou démolie. Heureusement la voie n'est pas détruite; nous franchissons ces ruines et atteignons sans encombre la

dernière station, Ma-Kia-Pou, située à une heure de marche de Pékin.

M. Chamot, propriétaire de l' « Hôtel de Pékin, » vient tout de suite se mettre à la disposition du colonel de Vogack et offrir ses services de guide et d'interprète. Mme Chamot est là également: c'est la première Européenne que nous voyons; tous deux sont à cheval et armés chacun d'une carabine.

Nous apprenons que les portes resteront ouvertes pour nous; mais que l'on nous attendait avec impatience, le danger devenant de plus en plus certain et inquiétant.

Une quinzaine de membres des légations, tous à cheval, arrivent pendant que les hommes descendent et se rangent sur les quais de la gare.

Bientôt la colonne se met en marche à travers une quadruple ou quintuple haie de faces jaunes. Mais sur tout le parcours, en dehors des murs comme en ville, pas un seul cri, pas la moindre manifestation; et cependant la foule accourue pour nous voir passer est énorme. On a dit que les Chinois étaient de 50 à 60000: ce chiffre ne me paraît pas exagéré. Nous aurions pu être étouffés entre ces deux haies, avant d'avoir eu le temps de charger nos fusils.

Enfin, à huit heures et demie, les matelots trouvaient à la Légation de France un repos mérité. Le matériel, je l'ai dit, était resté à Tien-tsin, et ils durent se contenter pour dormir de quelques bottes de paille, ce qui ne parut nullement les gêner.

Quant à moi, dès que le ministre de France et Mme Pichon, qui dînaient ce soir-là hors de la légation, furent de retour, j'allai leur présenter mes respects, et leur demandai ensuite l'autorisation de prendre congé d'eux pour aller, à mon tour, m'étendre sur un matelas.

. . . .

7 juin. — Les Boxeurs pénètrent en ville par groupes de cent environ, et se réunissent dans des pagodes. A l'extérieur, ils continuent leurs tristes exploits, et le nombre des chrétiens qui viennent chercher aide et protection au Pé-t'ang ou dans les légations augmente d'heure en heure.

Le directeur des chemins de fer a déclaré, dit-on, à M. du Chaylard que, par ordre du Tsung-Li-Yamen, aucun train ne serait mis à la disposition des troupes étrangères qui tenteraient de se rendre à Pékin.

La conférence des chefs de détachement a eu lieu aujourd'hui à trois heures. Tous les officiers étaient à peu près d'accord sur deux points :

1° Réunir toutes les femmes et tous les enfans à la légation d'Angleterre dès que les hostilités seront commencées;

2° Établir un poste très solide à chacun des sommets du quadrilatère qui renferme toutes les légationss.

Malheureusement, les détails ne furent pas arrêtés. Les conditions dans lesquelles ces postes seront établis, — les emplacemens exacts qu'ils devront occuper, — les itinéraires des patrouilles, — les emplacemens des soutiens et des réserves, — les lignes de retraite à garder, etc., — rien de tout cela ne fut décidé, en dépit des efforts du capitaine anglais Strouts, dont la courtoisie est parfaite, et de ceux de M. de Below, qui, parlant admirablement quatre langues, essaya de ramener tout le monde à un sujet unique de discussion.

En somme, les officiers se sont séparés, étant, comme avant la réunion, à peu près décidés à ne faire que ce qu'ils croiraient devoir faire pour la défense de leur propre légation.

L'absence d'un chef, d'un supérieur dont l'autorité eût été reconnue et acceptée de tous, s'est fait trop sentir. Espérons qu'il n'en résultera pas de conséquences trop graves.

En ce qui me concerne, je compte participer à la défense des deux postes qui me paraissent tout naturellement relever de nous : celui qui protégera l'Autriche, et celui qui protégera l'Italie.

. . . .

10 juin. — Le ministre de France reçoit de Tien-tsin un télégramme lui annonçant le départ pour Pékin des détachemens suivans :

Allemands	100
Russes	100
Français	100
Anglais	500
Américains	100
Italiens	40
Autrichiens	25
Japonais	30

A ces troupes attendues il faut ajouter 50 Allemands et 30 Autrichiens qui sont arrivés ici 24 heures après nous. 1 450 mi-

litaires (officiers non compris) seront donc réunis ce soir dans le quartier des Légations.

La nouvelle est accueillie avec une joie d'autant plus grande que le prince Tuan, père de l'héritier présomptif et chef avéré des Boxeurs, vient d'être nommé vice-président du Tsung-Li-Yamen.

Quelques heures après l'arrivée de la dépêche de Tien-Tsin, le fil est coupé.

Le gouvernement chinois prévient les représentans des puissances qu'il dégage sa responsabilité pour l'avenir, en présence de ce fait, que de nouveaux détachemens ont été appelés sans son autorisation.

Le train qui doit amener les renforts est attendu à trois heures; des voitures vont à la gare pour le transport des bagages et des munitions; elles attendent en vain jusqu'à la nuit, et plusieurs d'entre elles sont bousculées par les Boxeurs. Mais ce retard ne nous étonne point; nous savons que le train ne peut s'avancer qu'en réparant la voie devant lui. Si les dégâts ne sont pas trop considérables, il arrivera demain matin, ou, au plus tard, demain soir.

Une grande animation règne dans la ville chinoise. Il est de plus en plus dangereux de circuler seul et sans armes. Les postes, doublés partout, reçoivent l'ordre d'exercer la plus grande surveillance.

. . . .

12 juin. — Rien !

Nous espérons que lord Seymour abandonnera la réparation de la voie s'il rencontre de trop grandes difficultés, et que les troupes viendront à pied. Cependant, si nos ennemis sont bien décidés à nous attaquer, ils le feront, sans aucun doute, avant l'arrivée de ces renforts; aussi nous tenons-nous prêts à toute heure du jour et de la nuit.

13 juin. — Ce matin, deux Boxeurs revêtus de leurs insignes (ceinture et jarretières rouges) et armés de grands couteaux ont eu l'audace de traverser le quartier des Légations; ils ont été arrêtés et conduits près de M. de Ketteler, ministre d'Allemagne.

A propos des secours que nous attendons, la même question est sur toutes les lèvres : Que deviennent-ils? L'impatience augmente.

A cinq heures du soir, des boys nous préviennent qu'une

bande de rebelles se dirige sur le quartier des Légations, venant de l'est. J'envoie une demi-section avec Herber à la légation d'Autriche, et je me porte avec une autre demi-section à la légation d'Italie. La deuxième section reste mi-partie à l'angle nord-est, mi-partie à l'angle sud-est de la légation de France.

En outre, de nombreux volontaires armés de carabines ou de fusils de chasse, et ayant à leur tête M. et Mme Chamot, franchissent les lignes italiennes et françaises dans la rue des Légations, et vont à la rencontre des Boxeurs. A cinq heures, et demie ces derniers entrent par la porte Hata-Men, et suivent la rue du même nom, après avoir mis le feu à la mission protestante. Une dizaine de coups de fusil, tirés par les volontaires, met en fuite ceux qui s'aventurent dans la rue des Légations; cinq sont tués, parmi lesquels un gamin de quinze ou seize ans, qui présentait sa poitrine aux balles.

Nos ennemis s'éloignent et se dispersent sans insister davantage. Pendant que Mme Chamot tient en respect sept ou huit Chinois avec sa carabine, son mari ferme la porte de Hata-Men et prend la clef.

Ce premier succès, dans lequel nos troupes ne sont pour rien, a, en somme, une portée assez grande : il a prouvé aux Boxeurs qu'ils ne sont pas invulnérables, comme ils se plaisent à le croire; et qu'il ne suffit pas, pour le devenir, de prononcer quelques paroles magiques ou de faire certaines incantations. Il nous a permis de constater, en outre, que nous n'avons à craindre que des torches, des sabres et des couteaux, mais pas une arme à feu.

A six heures, j'envoie quatre hommes prendre Mme Piry et ses enfans. ainsi que Mme et Mlle Bredon. M. Bredon, député inspecteur des douanes, et M. Piry restent à la douane.

A huit heures, l'église du Toung-T'ang, au nord de la légation d'Autriche, et la chapelle protestante du Toung-Tche-Queou, sont en feu. Les incendiaires, torche en main, descendent sur le quartier des Légations par la rue qui prolonge la rue de la Douane.

La mitrailleuse autrichienne balaie cette foule en moins de trois minutes. Nous envoyons une patrouille pour constater l'effet produit, mais, à son grand étonnement, elle ne trouve, dans cette rue naguère envahie, que le cadavre, à demi carbonisé et fumant encore, d'une vieille femme, une chrétienne sans doute. Les

Boxeurs ont-ils déjà enlevé morts et blessés, ou ont-ils tous échappé aux balles autrichiennes? Les torches, en assez grand nombre, paraissent avoir été plantées en terre; il suffit alors de deux ou trois personnes descendant la rue et les allumant toutes, successivement, pour nous donner de loin, et dans la nuit, l'illusion d'une foule s'avançant sur nous. Si telle est la clef de l'énigme, la ruse est bonne et a merveilleusement réussi.

Quoi qu'il en soit, nos ennemis sont véritablement peu dangereux, et, depuis qu'ils ont constaté, à leurs dépens, leur parfaite vulnérabilité, ils ont un profond respect pour les fusils européens, auxquels ils tournent les talons à la première injonction. Espérons qu'il en sera toujours ainsi, du moins jusqu'à l'arrivée de nos troupes.

La soirée s'achève sans incident. Montés sur le toit plat des écuries et de la cave, à l'angle nord-ouest de la Légation, nous regardons brûler autour de nous les temples, les églises, toutes les maisons dont le seul crime est d'avoir abrité des Européens. La nuit est belle, la température paraît agréable après la grosse chaleur du jour, et nous sommes forcés de reconnaître que le spectacle ne manque pas d'attraits. Au ciel paré comme pour un jour de fête, les rieuses étoiles elles-mêmes semblent s'en amuser. Cependant notre pensée s'élance jusqu'au Toung-T'ang pour y chercher, au milieu des flammes, les restes du Père Doré : il n'a pas voulu quitter son église ! Quel aura été son sort ? Nous pensons aussi que ces pyramides de feu diront aux renforts que le nombre des victimes est assez grand, et qu'ils doivent se hâter.

Nous restons toute la nuit sur notre toit. Le Toung-T'ang brûle jusqu'au matin.

. . . .

14 juin. — Dans la ville chinoise, les clameurs, les vociférations augmentent et deviennent véritablement impressionnantes. Une foule énorme, massée au pied de la muraille, c'est-à-dire à moins de 100 mètres de nous, hurle des cris de vengeance : Châchâ ! (tue ! tue !) Chô-chô ! (brûle ! brûle !) Par momens, il semble que cette horde de forcenés escalade les cinquante pieds de granit qui nous abritent. Si la muraille s'ouvrait pour livrer passage à ce flot furieux, nous serions perdus ! Ce vacarme épouvantable ne cesse que vers deux heures du matin.

. . . .

17 juin. — Cette nuit, les Boxeurs ont tenté de surprendre

le quartier des Légations, et l'ont attaqué presque en même temps au nord-est, au sud-est et au sud-ouest. Quelques coups de fusil ont suffi à les disperser.

Vers trois heures de l'après-midi, une patrouille, composée d'Allemands, d'Anglais et d'Autrichiens, part pour fouiller le quartier situé au nord du Sou-Wang-Fou, quartier qui renferme l'usine à gaz appartenant à des Allemands. Cette patrouille se heurte à des soldats de Toug-Fou-Siang, dont la présence dans ces parages n'était pas même soupçonnée, et se replie vivement en arrière. Mais des coups de fusil sont échangés, sans que l'on puisse savoir, naturellement, de quel côté sont partis les premiers. Cinq Chinois, dit-on, sont hors de combat; du côté des Européens, aucun blessé.

C'est la première fois que nous nous trouvons en présence de soldats réguliers. Quelles seront les conséquences de cette rencontre? Nous sommes toujours sans nouvelles des troupes.

. . . .

20 juin. — Les ministres se réunissent à huit heures à la légation de France. Le Tsung-Li-Yamen n'ayant rien répondu à la lettre de la veille, le corps diplomatique décide (autant du moins que nous pouvons le savoir par des indiscrétions) : 1° De demander au gouvernement chinois de permettre aux renforts attendus de venir jusqu'au pied des murailles. Quand ils seront là, nous sortirons pour aller les rejoindre ;

2° De lui faire remarquer qu'il nous est impossible de partir le soir même, aucune disposition n'ayant encore été arrêtée.

Le ministre d'Allemagne offre à ses collègues d'aller seul s'entendre, à ce sujet, avec les membres du Tsung-Li-Yamen. En vain lui fait-on remarquer qu'il s'expose à un grand danger; il persiste dans sa décision et part avec M. Cordès, interprète de la légation d'Allemagne. On veut leur donner une escorte; ils la renvoient, et ne conservent que deux Mâ-Fou (*boys à cheval*) qui accompagnent les deux chaises à porteurs. — Quelques instans après, ces Mâ-Fou reviennent, rapportant la nouvelle que M. de Ketteler a été assassiné par des soldats de Tong-Fou-Siang, et que M. Cordès est grièvement blessé.

M. de Soden, chef du détachement allemand, part tout de suite avec 20 hommes à la recherche des deux victimes; il revient une demi-heure après, n'ayant rien trouvé.

A onze heures, des missionnaires américains rapportent

M. Cordès à la légation; son état est très grave. Il peut néanmoins raconter que le ministre d'Allemagne a reçu une balle derrière la tête, et que lui-même, s'étant levé pour arrêter les porteurs et le protéger, a été atteint d'une balle au bas-ventre. Malgré sa blessure, M. Cordès put échapper aux Chinois qui entouraient les chaises, et s'enfuir, poursuivi par deux soldats. A bout de forces, et décidé à en finir, il s'arrêta et fit face à ses lâches adversaires, quand, à son grand étonnement, ceux-ci firent demi-tour et se sauvèrent à toutes jambes. Le blessé perdit ensuite connaissance, et fut heureusement recueilli par des missionnaires.

Les chefs de détachement réunis décident d'envoyer tout de suite à la légation d'Angleterre les femmes et les enfans. Cette légation est plus grande et moins exposée que toutes les autres. Ordre est donné d'y entasser immédiatement les vivres, les munitions, et tout ce que les magasins européens renferment de conserves, de vins, de bière, d'eaux minérales et de liqueurs. Les caves de l'hôtel de Pékin sont également vidées dans celles de la légation d'Angleterre, qui prend l'aspect d'un vaste entrepôt (1).

A deux heures de l'après-midi, les Autrichiens quittent leur légation et se replient sur la nôtre. Convaincus que le départ pour Tien-tsin ne saurait tarder, ils n'emportent que leurs armes et leurs munitions. Le personnel civil de cette légation ne comprend que M. de Rosthorn, premier secrétaire, ministre par intérim, et M[me] de Rosthorn. Les officiers sont, au contraire, très nombreux; deux d'entre eux, le capitaine de frégate Édouard Thomann von Montalmar, commandant la *Zenta*, et le lieutenant de vaisseau Théodore de Winterhalder, du même bâtiment, se trouvent prisonniers dans Pékin, qu'ils étaient venus visiter. Les autres, le lieutenant de vaisseau Kollar et les aspirans Mayer et Boyneburg-Lengsfeld, font partie du détachement envoyé au secours de la légation.

La retraite de l'Autriche entraîne celle du personnel de la douane, qui ne peut logiquement et matériellement pas supporter le premier choc d'une attaque. Ce personnel se réfugie à la légation d'Angleterre.

(1) En même temps, et en moins de 24 heures, M. Chamot trouvait le moyen de réunir sous sa main des mules, des chevaux et du blé en quantité suffisante pour nourrir pendant deux mois 1200 Européens et 3000 chrétiens chinois. Il découvrait des meules et transformait quatre des chambres de l'hôtel en moulins.

La mitrailleuse autrichienne est placée au milieu de la barricade ; sur son masque blanc plusieurs projectiles s'aplatissent.

A huit heures, les Chinois essaient d'incendier la légation d'Autriche ; ils sont chassés par les feux croisés des Français et des Autrichiens, des Anglais et des Japonais. La fusillade dure toute la nuit ; plusieurs balles venant du nord-ouest et du sud-ouest passent très haut au-dessus de nos têtes. Le quart à la barricade est fait alternativement par les Français et les Autrichiens, à partir de neuf heures. M. Kollar est chargé de régler le service.

. . . .

22 juin. — A cinq heures, les Français quittent le quart et le remettent aux Autrichiens. Notre repos ne devait pas être de longue durée : à six heures, une attaque violente est dirigée à la fois sur la barricade et sur celle de l'Italie ; cette dernière surtout est fortement menacée. Les Chinois se sont brusquement jetés en avant et ont pris position dans les maisons de la rue de la Douane et de la rue des Légations. Les Autrichiens craignent avec raison de laisser leur mitrailleuse entre les mains de l'ennemi si l'Italie, en cédant, leur coupe la retraite ; en conséquence, ils abandonnent la barricade et se replient dans la rue des Légations. Ce mouvement est mis à profit par les Chinois qui envahissent toute la rue et mettent le feu aux bâtimens de la Douane.

L'attaque paraît être générale, car dans toutes les directions on entend une assez forte fusillade.

Un incendie se déclare tellement près de la barricade italienne, que nous croyons que c'est elle qui brûle. (Elle est faite avec de très grosses poutres.)

Au même instant, un Américain vient nous prévenir que les Américains ne peuvent plus tenir, et qu'ils vont abandonner leur position. Abandonner leur position, c'est laisser les Chinois envahir la muraille, c'est leur permettre de pénétrer dans la rue des Légations par l'autre extrémité, et, par suite, de prendre entre deux feux le Japon, l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie ; c'est empêcher la jonction de toutes ces légations avec la légation d'Angleterre.

Il se produit un moment de panique facile à comprendre, surtout si l'on songe que tous ces événemens se déroulent en moins de temps qu'il n'en faut pour les relater.

Le matelot autrichien Joseph Bernardis est blessé.

Il est bon d'ajouter, pour achever d'esquisser cette scène, les hurlemens des sauvages qui nous poursuivent, et, tout autour de nous, les colonnes de flammes et de fumée qui accomplissent, elles aussi, mais avec moins de bruit, leur œuvre sinistre.

Le commandant Thomann attend en vain la confirmation de cette nouvelle apportée par l'Américain. Cependant, s'il a dit vrai, le temps presse, et il faut prendre une décision d'autant plus rapide que tous les Européens se trouvent momentanément massés dans la rue des Légations, c'est-à-dire dans une situation très dangereuse.

Enfin, le commandant donne aux troupes autrichiennes, françaises, italiennes, allemandes et japonaises, l'ordre de se replier sur la légation d'Angleterre.

A peine y sont-elles arrivées, que sir Claude Macdonald leur donne l'ordre de repartir pour occuper et défendre le palais du prince Sou. Les hommes n'ont pas même le temps de se décharger de leur musette pleine de munitions.

Les détachemens se reforment, tandis que le ministre d'Angleterre fait appeler le colonel Shiba et le commandant Thomann pour leur donner ses instructions. Nous franchissons au pas de course le lit de la rivière de Jade, échappant heureusement aux balles qui passent trop haut, et nous prenons position dans le Sou-Wang-Fou, où sont réfugiés près de 3000 chrétiens chinois. Le colonel Shiba indique à chaque chef de détachement la partie qu'il aura à occuper et à défendre; nous commençons, à cet effet, à prendre les dispositions nécessaires, quand chacun de nous reçoit, de son ministre, l'ordre de réoccuper sa légation. Les troupes se reforment aussitôt et partent pour exécuter ce nouvel ordre qui, sans doute, doit être *le seul bon*

A onze heures et demie, les légations sont reprises, sauf celle d'Italie, qui est en feu; son personnel retourne au Sou-Wang-Fou et se met à la disposition du colonel Shiba. Quels merveilleux incendiaires que ces Chinois!

Je reçois un mot de M. Pichon m'informant que tous les ministres, agissant d'accord, ont décidé que sir Claude Macdonald aurait la direction générale de la défense. Nous avons laissé à la légation d'Angleterre la mitrailleuse autrichienne, son chef de pièce et un servant.

On emploie des coolies à réunir des caisses et à les remplir de terre pour élever pendant la nuit deux barricades.

Dans la journée, le Dr Matignon a reçu sur la cuisse une balle morte qui n'amène qu'une légère contusion.

. . . .

26 juin. — La matinée est assez calme. Les troupes chinoises paraissent avoir abandonné leurs positions; on ne voit et on n'entend plus rien. Un grand nombre de soldats remontent dans le nord, chargés de colis provenant des ruines de la Douane et de la légation d'Autriche. Ordre est donné de ne pas faire feu; nous sommes, au fond, trop heureux de les voir se retirer. Quand cet exode paraît terminé, M. de Rosthorn, M. Winterhalder et quelques matelots autrichiens vont jusqu'aux ruines de leur légation; ils ne rencontrent aucun fusil ennemi, et reviennent après avoir constaté que tout était pillé et brûlé.

Dans la rue de la Douane, près de notre barricade, une maison assez importante n'a pas été entièrement détruite par les flammes; j'y fais mettre le feu.

Pas un coup de fusil! Pas un cri de « Châ-châ! » Quel contraste avec le vacarme des jours derniers! Nos ennemis renoncent décidément à nous occire, et nous nous reprenons plus que jamais à espérer. Néanmoins nous sommes étonnés de ne recevoir aucune communication officielle du Tsung-Li-Yamen, ni aucune nouvelle de la colonne Seymour. Pas un des nombreux courriers chinois (chrétiens) qui ont été expédiés n'est revenu, malgré les promesses faites à ceux qui nous rapporteraient le moindre renseignement! Chamot a fait descendre dans la ville chinoise, au moyen d'une corde, un garçon d'écurie auquel il promet 5000 taëls (1) s'il revient porteur d'une lettre de sa sœur, qui habite Tien-tsin.

Les coups de canon dans le sud, entendus encore la nuit dernière, donnent lieu à mille conjectures, qui toutes n'aboutissent qu'à augmenter notre énervement. Si ce sont les Chinois qui se battent entre eux, il faut espérer que leurs dissensions nous sauveront. Plus généralement on croit à une grande bataille entre les Célestes et les Européens, aux environs de Tong-Tcheou.

En attendant une solution qui ne saurait tarder, les matelots autrichiens et français prennent un peu de repos. Ils ont été jusqu'alors admirables de courage et d'entrain; mais, si cette lutte se prolongeait, il serait à craindre qu'une trop grande tension

(1) 20000 francs.

d'esprit n'amenât chez eux une lassitude physique et morale. Il est heureux que la saison leur permette de dormir n'importe où, mais le plus souvent dehors. Ils sont aussi bien nourris que possible, étant donné les circonstances, grâce à M. Chamot qui a pour eux autant de sollicitude qu'il en aurait pour ses enfans. Pour eux, il trouve toujours, comme par hasard, une barrique de vin que l'on a oublié de transporter à l'Angleterre, et un sac de riz laissé dans ses greniers. Cependant il devient bien rare partout, le riz; on se plaint un peu dans toutes les légations de ne pas en avoir. Plus rares encore les légumes! et j'en connais qui vendraient bien autre chose que leur droit d'aînesse pour un plat de pommes de terre. Les liquides font moins défaut; outre les réserves de Chamot, nous disposons de la cave entière de M. Pichon qui, en partant, nous a laissé, avec mission de ne pas les abandonner aux Chinois, des centaines de bouteilles d'excellens vins. En dépit de la surveillance faite autour de cette cave, je soupçonne mes *chapardeurs* de matelots d'avoir déjà mis à l'abri de l'attouchement profane des mains ennemies bon nombre de ces bouteilles. Quant aux officiers et aux volontaires, ils ont eu soin de faire porter *au delà de la deuxième ligne de retraite* deux ou trois cents bouteilles de champagne, *comme ils n'en ont pas en Angleterre*, c'est le cas de le dire.

Mme Pichon nous a abandonné ses provisions de conserves avec la même générosité; mais ceci tente moins nos marins; ils n'ont que faire des boîtes de truffes et de champignons. Oh! ces truffes! Sous le prétexte de ne pas les laisser aux Chinois, nous en mettons partout : avec du cheval comme entrée, avec de la mule comme rôti, avec du beurre comme dessert!

Nous mangeons tous, officiers et volontaires, dans la salle à manger de M. d'Anthouard, premier secrétaire de la légation, qui, bien avant qu'il fût question d'une attaque des Boxeurs, était allé passer une permission au Japon. Tous ceux qui le connaissent disent combien il doit regretter de ne pas être près de nous en ce moment, et sont certains qu'il doit faire tout ce qui est possible pour regagner Pékin (1). Nous sommes servis par ses boys, et nos mets sont préparés par son cuisinier. Je dois ajouter que, dans sa cave, qui ne manqua pas d'être fouillée, nous trouvâmes des richesses non moins considérables que dans celle de M. Pichon.

(1) M. d'Anthouard suivit la colonne de secours, et fut un des premiers Français à rentrer dans Pékin.

Je profite du calme pour aller jusqu'à la légation d'Angleterre; le ministre de France me demande s'il n'est pas possible d'y envoyer 10 hommes. Je lui expose qu'il y a déjà 10 Français sur la muraille et 5 au Fou, et qu'il ne resterait alors que 17 marins à la légation de France. Je m'étonne que ces renforts soient demandés à nous, alors que les Russes, par exemple, beaucoup plus nombreux, ne sont certainement pas plus attaqués que les Français. A peine suis-je de retour, que je reçois l'ordre écrit d'envoyer les 10 hommes. Je réponds que cela m'est absolument impossible.

La canonnade recommence l'après-midi; une vingtaine d'obus passent au-dessus de notre légation, rasant les toits.

A deux heures, nous enterrons Quémeneur : M. Pichon et M. Berteaux assistent à la cérémonie. Nous n'avons pas de cercueil et le temps nous manque pour en faire; les cadavres sont recouverts de chaux. Notre cimetière est dans un coin du parc, près d'une grotte artificielle faite de blocs de pierre jetés les uns sur les autres; là dorment déjà quatre de nos camarades, dont deux dans la même fosse. Ceux-ci resteront unis après leur mort comme ils l'ont été pendant ce siège : Autrichiens et Français s'entendent en effet admirablement, et rivalisent de courage et de zèle.

La deuxième barricade, parallèle à la première, et destinée à nous abriter des coups venant de l'ouest, n'est pas achevée; c'est très regrettable.

L'attaque est de plus en plus sérieuse, surtout du côté de l'Italie; ce qui est surtout énervant, c'est de rester perpétuellement en face de ce gigantesque point d'interrogation : l'ennemi va-t-il se décider enfin à s'avancer sur nous? Nos adversaires sont extrêmement nombreux, et à cinquante mètres à peine; s'ils voulaient enlever notre misérable barrière de caisses et de sacs de terre, la lutte serait terminée tout de suite, à leur avantage. Comment peuvent-ils hésiter?

. . . .

2 juillet. — La pluie continue, aussi les coups sont-ils rares. La religion défend, dit-on, à ces fils du Ciel d'assister à un phénomène qu'ils considèrent comme un accouplement de leur père et de la Terre. Cette raison, jointe à la peur d'être mouillés, fait que nous jouissons d'un peu de repos dont nos matelots ne se plaignent pas. Quelques balles arrivent encore sur les sacs qui garnissent nos fenêtres; Geffroy est légèrement blessé.

Toute la journée, en revanche, les canons ne cessent de lancer leurs obus un peu dans toutes les directions. L'Hôtel de Pékin est particulièrement éprouvé.

Sur la muraille, les Chinois de Tsien-Men s'avancent contre les Américains et construisent une barricade assez près de la leur. M. Chamot construit dans la rue des Légations une double barricade pour relier la porte de son hôtel à celle de la légation d'Allemagne qui est en face.

Sir Claude Macdonald a observé la nuit dernière des signaux électriques qu'il considère comme incontestablement faits par les troupes européennes. Il n'a aucun doute à ce sujet, et se montre très catégorique. Ce sont les signaux qui avaient été transportés dans le Sud-Afrique par le *Terrible*, aujourd'hui en rade de Takou, et qui auraient servi pour Ladysmith. Sir Claude, sachant que le transport de ces signaux représente à peu près les mêmes difficultés que celui d'un canon, en conclut, comme de ses autres informations, que c'est un gros corps d'armée qui avance. Il était hier, à dix heures et demie du soir, d'après ses évaluations, à quarante-huit heures au maximum de Pékin, dans la direction du sud-est, et peut être attendu, au plus tard, dans la journée d'après-demain.

Naturellement nous rapprochons ces faits d'autres auxquels nous n'avions prêté tout d'abord aucune attention : les mouvemens de nos ennemis, le calme de la journée, les coups de canon tirés au loin, etc., etc. Et puis, le ministre d'Angleterre est réellement trop affirmatif pour qu'il nous soit permis de douter. D'ailleurs, il faut bien que ces troupes finissent par arriver! Nous ne pouvons pas admettre que l'Europe, l'Amérique et le Japon nous laissent massacrer sans faire un pas pour nous sauver! Il ne faut pas un mois pour amener un corps d'armée des rives du Japon ou des frontières de la Mandchourie! etc., etc. Ce serait folie que de chercher à répéter toutes les excellentes raisons que l'on trouve subitement pour se convaincre que sir Claude Macdonald a dit vrai.

Nous apprenons néanmoins avec plaisir que les Américains ont enlevé à la baïonnette la barricade que les Chinois avaient eu l'audace d'élever en face de la leur. Les Russes ont pris part à cette opération dans laquelle, malheureusement, deux marins ont été tués, et le capitaine blessé.

. . . .

5 juillet. — A midi, les Chinois commencent à bombarder la salle à manger du ministre de France avec des obus de 75 millimètres. Leurs canons sont installés dans l'est du coin du nord-est de notre Légation, et à 150 ou 200 mètres à peine. Quand les brèches des toits leur paraissent suffisamment grandes, et qu'ils jugent les bois assez hachés, ils essayent d'incendier en lançant des fusées, et même des flèches dont l'extrémité est garnie d'allumettes enflammées.

Tous les marins et tous les volontaires restent à l'abri.

M. de Below, ministre d'Allemagne par intérim, et M. de Soden, chef du détachement allemand, viennent passer un instant près de nous. Ce bombardement est en effet assez intéressant. Nous y assistons du salon, qui n'est séparé de la salle à manger que par un vestibule. Sur la prière de Mme de Rosthorn, M. de Below se met au piano et cueille dans les cahiers de musique qui sont près de lui les morceaux les plus beaux. Si les Chinois pouvaient assister à cette scène, ils seraient sans doute assez stupéfaits. Cependant, il faut nous entasser dans un des coins; un ricochet qui a traversé les deux portes de communication est venu mourir sur le tapis.

Ce bombardement ne cesse que vers cinq heures; à ce moment, un autre canon envoie deux projectiles dans la petite écurie située à droite du portique en entrant.

. . . .

6 juillet. — Très forte canonnade du côté du Fou; à la légation de France, quelques rares coups de fusil. Vers deux heures de l'après-midi, le silence est tel, autour de nous, que je suppose nos adversaires partis. Je forme alors le projet d'aller reprendre, avec le quartier-maître Pesqueur et cinq matelots, les deux barricades de la rue de la Douane et de la rue des Légations. M. Winterhalder veut m'empêcher de mettre ce projet à exécution; mais je pars en lui recommandant de dire aux Autrichiens du blockhaus d'être prêts à nous aider, au besoin, de leurs fusils. « Je serai là moi-même, » me répond-il.

En nous glissant par la brèche « Pelliot, » nous arrivons sans incident à la barricade de la rue de la Douane. Par les meurtrières, nous étudions pendant quelques minutes les environs, mais rien! Je laisse deux hommes à ce poste et nous gagnons en rampant la barricade de la rue des Légations. Pesqueur va surveiller l'autre partie de la rue de la Douane, sur notre droite. Là

il peut, en restant couché, être abrité par quelques planches et quelques poutres jetées au hasard en travers de la rue par les Chinois eux-mêmes. Mais l'éveil est donné. Les premiers coups de fusil partent de notre gauche, suivis aussitôt par d'autres, tirés de toutes les ruines qui nous entourent. Il faut nous effacer le plus possible, tout en conservant la faculté de pouvoir, le cas échéant, décharger utilement notre fusil. C'est à ce moment que nous nous apercevons que toutes les positions du tireur ne sont pas décrites dans la théorie. Pesqueur nous avertit tout bas que la barricade ennemie qui est à 15 mètres devant lui est garnie de Chinois: en même temps il nous fait signe de rentrer. Les coups de fusil deviennent de plus en plus nombreux; il est évident que nos adversaires tirent *sur la barricade*, et non *sur nous;* peut-être ne savent-ils pas que, derrière nos 50 centimètres de terre, nous sommes à l'abri de leurs projectiles. Ils restent d'ailleurs eux-mêmes très bien abrités; à peine pouvons-nous brûler sept ou huit cartouches sur les rares paires d'yeux que nous apercevons. Le feu devient surtout nourri dans la partie sud de la rue de la Douane. Pesqueur, qui voit les Chinois rallier en grand nombre, nous dit une seconde fois de nous en aller; son geste devient même impératif. Puisqu'il a pris le commandement, il ne nous reste plus qu'à obéir; il est d'ailleurs inutile d'insister : je donne à mes voisins l'ordre de rentrer. Je me *chamaille* ensuite quelques secondes avec Pesqueur, qui entend protéger la retraite et passer le dernier; je suis même forcé de lui retirer son commandement. Successivement, tous les hommes sautent de la barricade de la rue de la Douane à la brèche Pelliot; c'est là le point dangereux, car nous sommes forcés de nous découvrir. Un chasseur habitué à tirer le lapin aurait eu sept occasions excellentes de prouver son adresse; mais, quand je passe enfin à mon tour, j'ai la satisfaction de retrouver tous mes marins sains et saufs. C'est certainement une chance miraculeuse qu'aucun de nous n'ait été touché. M. Winterhalder nous dit combien il était inquiet, et quelle est sa joie de nous voir à l'abri. De mon côté, si je suis tout honteux d'avoir été obligé de montrer mes talons à ces sauvages, j'ai du moins la grande consolation de n'avoir perdu personne.

A quatre heures, nos ennemis ouvrent le feu avec un canon de 57 millimètres sur le portique et sur le blockhaus. Par le plus grand des hasards le premier coup n'a blessé personne, et nous

pouvons mettre tout de suite les hommes à l'abri. Six obus viennent frapper le même point avec une précision remarquable : une grande brèche est faite dans le portique.

Au même moment, les Japonais et les Italiens font une seconde sortie pour prendre un canon. Ils échouent. Le capitaine Tatsugoro-Ando est tué, et deux hommes sont blessés.

La canonnade cesse ; les coups de fusil diminuent également, pour devenir très rares pendant la nuit. Nous n'avons jamais cependant le calme complet qu'il nous faudrait pour pouvoir faire reposer un peu nos courageux soldats.

. . . .

8 juillet. — La maison Saussine et la petite cour située au sud de cette maison sont occupées par 12 matelots : MM. Picard-Destelan et Bartholin y ont aussi leur poste de combat, près de moi. A onze heures, un premier coup de canon est dirigé sur cette maison ; le toit est effleuré. Le commandant Thomann vient au même moment me rejoindre dans la petite cour ; nous nous réfugions à l'intérieur, près des hommes. Je donne l'ordre à six d'entre eux d'aller se réfugier dans le Salon bleu (aile est des appartemens du ministre), et nous restons avec cinq marins et le quartier-maître Pesqueur devant les meurtrières.

Un deuxième obus enlève la partie supérieure du pignon sud et blesse légèrement Saliou ; un troisième, tiré par un autre canon, fait une brèche dans le pignon nord, et blesse le canonnier auxiliaire Le Gat. Je considère alors comme une imprudence de rester plus longtemps, d'autant plus que l'ennemi est parfaitement invisible, et que nous ne pouvons rien faire contre cette canonnade. Je fais partir tout le monde. En sortant, nous rencontrons le capitaine Labrousse, qui surveille la partie nord de notre ligne, et qui vient m'annoncer que les Chinois ont pénétré dans la cave de M. Pichon, où ils élèvent une barricade. Le commandant s'avance d'un pas ou de deux pour regarder par-dessus le mur de la petite cour, quand un quatrième obus éclate sur le pignon du Hall, et lui broie la poitrine ; il tombe dans nos bras en poussant deux cris sourds. Nous le remettons à deux matelots, qui l'emportent dans le salon de M. Pichon où il meurt en arrivant. Un deuxième éclat lui avait cassé en même temps le bras droit.

Les Chinois, massés dans l'est, nous attaquent une fois de plus, mais en restant cachés, comme toujours. Il est à craindre,

bien qu'ils ne visent pas, qu'un des innombrables projectiles qu'ils jettent sur nous blesse l'imprudent qui se découvrira. Je parcours la ligne en recommandant pour la millième fois d'observer, tout en restant bien abrité. Notre but n'est pas de vaincre les Chinois, la lutte serait trop inégale, mais de ne pas nous faire tuer par eux; il nous faut surtout, à tout prix, gagner du temps; car nous ne voulons pas croire encore que l'Europe nous a définitivement abandonnés. Laissons donc nos adversaires jeter leurs munitions, et gardons les nôtres pour d'excellentes occasions.

J'ai d'ailleurs, pour faire observer ces recommandations, des auxiliaires précieux dans quelques-uns des volontaires qui sont venus si courageusement nous offrir leurs services. Je ne saurais trop insister, en particulier, sur le remarquable sang-froid, le calme extraordinaire que savent conserver, en toutes circonstances, Picard-Destelan, Bartholin et Véroudart. Mais, que l'on me comprenne bien : je serais désolé que l'on donnât à la distinction que je fais en faveur de ces trois volontaires une portée que je n'ai point voulu lui donner; les autres ne sont ni moins braves, ni moins utiles qu'eux, mais plus entreprenans, plus *emballés* (ils me pardonneront le mot); je crains toujours de les voir aller trop « de l'avant. »

Jusqu'à présent, nous n'avions eu devant nous que des troupes de Tong-Fou-Siang ; mais aujourd'hui nous avons reconnu parmi nos ennemis les casaques des soldats de Jong-Lou, de ceux que l'on voulait nous donner pour nous servir d'escorte jusqu'à Tien-tsin.

L'enterrement du commandant Thomann a lieu à deux heures, à peu près dans les mêmes conditions que celui de notre pauvre ami Herber; c'est-à-dire en profitant d'un calme qui ne laisse pas que de nous inquiéter. Nous sommes même tellement persuadés que les Chinois préparent une nouvelle attaque que nous avançons l'heure de la cérémonie primitivement fixée à trois heures. Tous ceux qui ne sont pas absolument indispensables aux meurtrières ou aux barricades viennent dire un dernier adieu à celui qu'ils adoraient, autant pour sa grande bonté, sa douceur, son amabilité, que pour son courage et son héroïque conduite. Lui, qui parlait admirablement le français, il avait toujours un mot affectueux pour nos matelots; aussi avait-il gagné tout de suite les sympathies de ces grands enfans.

Comme le calme continue, et que nous nous attendons à une nouvelle attaque, nous faisons, d'accord avec M. Winterhalder, quelques nouveaux travaux de défense :

1° Une brèche faisant communiquer l'appartement du concierge avec l'écurie située à l'est du portique; dans les murs de cette écurie, nous perçons ensuite des meurtrières qui commandent les brèches sud du mur de la rue de la Douane;

2° Ouverture d'une porte dans le mur nord de la légation, porte qui avait été barricadée dès le début des hostilités et par laquelle on communiquera directement, maintenant, à la barricade de la ruelle nord.

Le soir, à six heures, nous réoccupons la maison Saussine, et nous reprenons nos postes au mur de la petite cour. Vers dix heures, nous entendons une assez vive fusillade du côté du Fou, où il paraît y avoir un engagement sérieux. A onze heures, nous sommes, à notre tour, fortement attaqués, mais cette alerte dure peu.

. . . .

9 juillet. — A neuf heures, M. Véroudart m'amène trois prisonniers faits dans les maisons chinoises situées aux environs de la barricade de la ruelle nord. Les chrétiens qui les conduisent les attachent par la natte à des arbustes, devant le pavillon des étrangers. Il nous faut d'abord empêcher le cuisinier de Chamot de leur ouvrir le ventre avec le couteau qui vient de lui servir à abattre un cheval. Je prie ensuite Véroudart de les interroger séparément. Ils avouent être envoyés par les soldats de Tong-Fou-Siang pour espionner et incendier; en échange des services rendus, il leur est permis de piller les maisons avant d'y mettre le feu, et le butin leur reste. Les renseignemens, vrais ou faux, qu'ils nous donnent sont à peu près les mêmes :

1° L'Impératrice est toujours à Pékin;

2° Il y a 8500 Chinois environ autour du Fou et de la légation de France;

3° Des disputes se sont élevées entre Boxeurs et soldats, ces derniers reprochant aux *invulnérables* de ne jamais oser s'avancer et de n'être bons, finalement, qu'à piller;

4° Les troupes internationales, arrêtées par les Chinois, ne peuvent sortir de Tien-tsin.

A dix heures et demie, l'attaque reprend; deux canons ouvrent le feu sur le Hall, sur la maison de M. Pichon, et sur celle

de M. Morisse. Le mur de la rue de la Douane prend, de plus, l'aspect d'une scie ébréchée. Les Chinois essaient encore d'incendier, mais sans résultat. Le quartier-maître fourrier Lohézic est atteint à la poitrine par un éclat d'obus qui, sans force, n'amène heureusement qu'une contusion insignifiante.

A midi, le canon se tait; mais le coin nord-est est plus particulièrement attaqué à coups de fusil.

A 5 mètres à peine du poste de la maison Saussine, les Chinois travaillent à une galerie souterraine qui a dû être commencée dans la rue de la Douane; ils sont maintenant dans l'écurie qui se trouve en face de ce poste. Cette galerie doit avoir plus de 2 mètres de profondeur, étant donné que nous n'apercevons que l'extrémité de la pelle de celui qui rejette la terre. Sur quel bâtiment est-elle dirigée? Est-ce sur la maison de Saussine? Est-ce sur le Salon bleu? Ce dernier bâtiment, moins ébranlé, moins détruit par le canon, résistera mieux à une explosion; cette considération m'amène à retirer de la maison Saussine les hommes qui s'y trouvent, et à en mettre les deux tiers dans le Salon bleu. Je laisse sous le Hall des Abeilles deux postes de deux hommes, commandés l'un par Pesqueur, l'autre par Saliou. Ces deux postes ont pour mission de surveiller les passages compris entre le Hall, la maison Morisse au sud et le Salon bleu au nord. Pesqueur et Saliou ont en outre l'ordre de faire toutes les heures, jour et nuit, une ronde dans la maison Saussine; enfin il est entendu que, pendant les attaques, les quatre hommes réoccuperont cette maison, qu'il importe de ne pas abandonner.

Dans le Salon bleu, où sont placés les autres marins, les dispositions suivantes sont prises :

1° Percement de meurtrières dans le mur parallèle à celui de la Douane ;

2° Démolition des murs de la cuisine Saussine pour dégager le champ de tir de ces meurtrières

Ces travaux sont exécutés sous la direction de M. Bartholin, qui organise ainsi ce qui sera son nouveau poste de combat. M. Picard-Destelan conserve le sien, près de moi, dans la maison Saussine. D'autre part, la ligne de défense reste la même : l'aile gauche gardée par le reste du détachement français sous les ordres de Labrousse, de Pelliot, de Cholet et de Gruintgens ; l'aile droite, le blockhaus, défendue par les Autrichiens.

Le soir, M. Winterhalder me demande si je vois quelque inconvénient à faire venir le canon italien pour essayer d'abattre les pans de mur derrière lesquels s'abritent les Chinois, en face du blockhaus, au sud de la rue des Légations. Nous demandons le canon, en même temps que nous perçons une ouverture dans le mur de notre légation, entre le portique et la chapelle. Par cette ouverture, sept coups de canon sont tirés; mais les projectiles passent, sans produire grand effet, à travers ces ruines trop peu résistantes, et n'amènent pas d'autre résultat apparent que celui d'exciter nos ennemis, qui, furieux, commencent une fusillade qui dure jusqu'à minuit. Peu à peu, leur colère tombe et le calme renaît; nous renvoyons à la légation d'Angleterre le canon italien.

. . . .

11 juillet. — Dix-huit pillards viennent encore se faire prendre à la barricade de la ruelle; on les fusille. Deux seulement sont interrogés et ne font que confirmer les renseignemens fournis par les premiers prisonniers. Ils ne peuvent ou ne veulent nous donner aucune indication précise sur les troupes européennes ou japonaises.

Un obus a fait un trou dans le toit du Salon bleu; en perçant le plafond de ce salon, je parviens sur le faux grenier, d'où je peux voir les Chinois et observer leurs mouvemens. Ils sont très fortement retranchés dans les ruines, et entourés comme nous de barricades garnies de meurtrières. Il semble qu'ils craignent d'être attaqués; à voir et à étudier les précautions qu'ils ont prises, on croirait que ce sont eux les assiégés. Je me rends compte, mieux que jamais, que vouloir les chasser de leurs positions serait folie pure et je m'explique les insuccès de tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont tenté de sortir et de les attaquer. MM. Merghelinck et Pelliot montent pour regarder; ils sont très nombreux; on ne voit guère que les têtes; les plus éloignés sont à 150 ou 200 mètres. Bientôt, sans signal, tous s'agitent, déposent leur pipe ou leur tasse de thé, prennent les armes et les chargent. Il n'est pas douteux qu'une attaque se prépare. Nous descendons en toute hâte pour prévenir partout, et recommander aux matelots d'être prêts.

Je me rends avec Pesqueur et les factionnaires du Hall dans la maison Saussine. L'attaque a lieu en effet, mais toujours dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans tentative d'assaut.

De notre côté, les meilleurs tireurs abattent les têtes des imprudens qui regardent par les brèches ou par-dessus les barricades.

Dans l'après-midi, les Chinois ralentissent assez leur feu pour nous permettre de diminuer les postes. Nous ne manquons pas de supposer, une fois de plus, que ce calme relatif est dû à la présence de nos amis dans les environs de Pékin. Nous désirons tellement le croire ! Pas de nouvelle de la colonne Seymour depuis son arrivée à Lang-Fang, c'est-à-dire depuis un mois ! Cette poignée de braves, qui s'était si courageusement lancée à notre secours, serait-elle tombée sur des forces trop supérieures, et aurait-elle été détruite ? Hélas ! tout nous le fait supposer. Mais c'est une raison de plus pour croire à l'exactitude des calculs du colonel Shiba. Nous nous raccrochons follement à cet espoir, et la gaieté revient quand même.

Mme de Rosthorn promène toujours au milieu de nous sa figure si fine, si douce et si rieuse. Si elle se rend compte du danger, elle dissimule tellement bien ses impressions, qu'il est impossible de lire sur son visage la moindre trace d'ennui ou d'inquiétude, excepté quand son mari s'expose plus qu'il ne devrait le faire, ce qui lui arrive trop souvent. Elle a un mot aimable, une attention, une prévenance pour tous, volontaires, officiers et matelots; on est toujours sûr de la trouver partout où l'on a besoin d'elle. Mais Mme de Rosthorn veille surtout sur nos malades; elle sait trouver du lait condensé pour préparer elle-même les bouillies ou les boissons ordonnées par le docteur Matignon aux dysentériques. Merveilleuse maîtresse de maison, elle empêche le gaspillage de nos dernières boîtes de conserves, réservées aux blessés. Enfin elle semble être la fée qui nous protégera jusqu'à la fin de la lutte.

Nous trouvons aussi chez nos camarades allemands des compagnons pleins d'entrain, toujours prêts à rire, à s'amuser et à nous persuader que tout cela finira bientôt par notre délivrance et par la ruine de la Chine. Pleins de tact et de délicatesse, aimables autant qu'il est possible de l'être, c'est une joie pour nous de les posséder quelques instans quand les circonstances le permettent.

M. Pichon vient voir sa maison qu'il a peine à reconnaître. La salle à manger surtout a été très éprouvée; le toit est tombé, brisant dans sa chute des meubles admirables; sur les murs, ouverts en plusieurs endroits, on peut voir encore des fragmens

de porcelaines rares suspendus à des fils de fer. Dans le Salon bleu, notre ministre me montre une armoire remplie de merveilleuses broderies de soie; il y en a là pour plusieurs milliers de francs. Ces richesses seront-elles bientôt entre les mains des pillards? Un nouveau volontaire nous arrive de l'Angleterre, M. Feit.

. . . .

13 juillet. — L'après-midi, calme parfait. A trois heures, nous enterrons Lerme. Pesqueur a découvert un long bambou, et fabriqué deux petites poulies; il s'occupe maintenant à passer les drisses; il veut arborer, demain, 14 juillet, notre grand pavillon à côté du pavillon autrichien, la seule chose que Mme de Rosthorn ait songé à sauver de l'incendie de sa légation.

A 6 heures, une très grosse fusillade éclate brusquement rue de la Douane. Nous n'avons plus besoin d'autre signal pour courir à nos postes. M. Picard-Destelan et M. de Rosthorn viennent aussitôt me rejoindre dans la maison Saussine. Jamais les balles ne sont tombées si nombreuses sur les murs et les fenêtres de cette pauvre maison. A peine sommes-nous là depuis cinq ou six minutes qu'une explosion se produit, soulevant toute la maison. Mon fusil est arraché de mes mains; le sol se dérobe sous moi. Instinctivement je place les bras au-dessus de ma tête pour me protéger des débris de toutes sortes qui retombent. Enseveli jusqu'à la ceinture, je fais tous mes efforts pour me dégager, quand une deuxième explosion se produit, me soulève de nouveau et me délivre. La poussière et la fumée sont tellement épaisses qu'il m'est impossible de distinguer les objets à un pas devant moi. Je ne m'oriente que grâce aux cris poussés par les Chinois, qui, cette fois, semblent s'avancer; je sais que, pour sortir de la maison, il faut leur tourner le dos, et je le fais sans la moindre hésitation. Pendant quelques secondes qui me paraissent un siècle, je recherche à tâtons des ouvertures cependant bien connues, mais sensiblement déformées et déplacées. Je ne vois, ne rencontre et n'entends aucun de mes camarades; des paroles ou des plaintes seraient d'ailleurs étouffées par les hurlemens de joie de ces sauvages, qui poussent plus que jamais leurs impressionnans « Châ-châ-châ! » à une distance de nous qui n'est certainement pas supérieure à 10 mètres. Je sors enfin de ces décombres et retrouve, sous le Hall des Abeilles, M. de Rosthorn sain et sauf, mais couvert de poussière; puis Picard-

Destelan qui, enseveli jusqu'aux épaules, a été dégagé par le matelot Saliou. Une plaie légère que j'ai à la tête et qui saigne abondamment fait croire que je suis grièvement blessé ; j'ai surtout les bras et les épaules fortement contusionnés. Un homme, en passant, nous dit qu'une explosion a eu lieu également sous le blockhaus; nous y courons, mais c'était une erreur. Les Chinois ont seulement tiré quatre coups de canon qui ont écrêté la barricade du portique. Cependant, les Chinois, qui s'avançaient bien effectivement, ont mis le feu aux ruines de la maison Saussine aussitôt après l'explosion. Le poste du Salon bleu s'est replié en arrière dans le bureau de M. Pichon. L'incendie se propage avec une rapidité incroyable, à la maison Morisse et aux cuisines, qui ne sont bientôt qu'une gerbe de flammes. Les hommes qui occupent les meurtrières du nord (maison des boys et parc à cochons) viennent se mettre à l'abri, derrière l'angle nord-ouest des appartemens du ministre.

Mais le feu se communique au Salon bleu, puis aux cuisines, à la salle à manger et au salon de M. Pichon. La chaleur rend bientôt toutes nos positions intenables. J'éprouve en outre une grande gêne à ne plus savoir où est exactement mon personnel, et surtout à le savoir réparti en tant de points différens. Enfin, d'où nous sommes, aveuglés par l'incendie, nous ne pouvons absolument rien faire et il nous est impossible de tirer un coup de fusil. Je donne en conséquence à tous les hommes l'ordre d'aller se réfugier dans la tranchée « Bartholin, » qui a été terminée le matin même. Là seulement je peux faire un appel et acquérir la douloureuse certitude que Pesqueur et Bougeard sont restés sous les décombres.

Le docteur Matignon panse mes plaies qui n'ont rien d'inquiétant, dans la tranchée même. De l'autre côté de l'immense brasier, les Chinois hurlent toujours et tirent à travers les flammes; leurs balles sillonnent le parc.

Je décide de faire mettre nous-mêmes le feu à la maison Filipini qui, debout et intacte, serait plus nuisible qu'utile.

La nouvelle ligne de défense comprendra donc désormais : la tranchée occupée par les Français au nord, la chapelle et le pavillon des Étrangers occupés par les Autrichiens au sud. Notre droite est toujours gardée par l'Allemagne, et notre gauche par la barricade de la ruelle nord.

Tous ces événemens se sont déroulés en moins de deux

heures. Pendant ce temps, les Allemands ont été assez vigoureusement attaqués aussi, mais n'ont perdu personne.

Peu à peu le silence retombe sur nos ruines fumantes et, à neuf heures, je peux aller à la légation d'Allemagne m'excuser auprès de M. de Below et de ses amis qui m'avaient précisément prié de dîner avec eux ce soir. Je retrouve là le milieu gai qu'il me fallait, pour chasser de ma pensée les images de mes pauvres matelots tués par l'explosion. On me plaisante sur la vilaine farce qu'ont voulu me jouer les Chinois un vendredi 13, et le jour de ma fête.

Nous avons dû abandonner les appartemens de M. d'Anthouard aux matelots français, qui y prendront leurs repas et qui y dormiront. Les officiers et les volontaires iront manger à l'Hôtel Chamot et se reposeront soit dans la maison de M. Berteaux, soit dans celle du docteur Matignon, qui offre l'hospitalité à tous ceux que peut abriter son petit appartement.

M. Labrousse et moi, nous n'avons pas cessé, depuis le commencement des hostilités, de coucher soit derrière les barricades, soit à côté des meurtrières, près des hommes de veille.

Ce soir, je fais suspendre une toile de hamac entre deux arbres du parc, derrière la tranchée. M. de Rosthorn s'installe une couchette semblable à la mienne et près de moi.

A onze heures, la fusillade recommence et dure toute la nuit.

. . . .

15 juillet. — Journée presque calme; çà et là quelques coups de fusil, mais aucune attaque bien nette, bien décidée.

Au nom des ministres étrangers, sir Claude Macdonald répond au prince King que les Chinois ont fait feu les premiers; mais que, s'ils veulent cesser de tirer, nous ne demandons pas mieux que d'en faire autant. Il ajoute que si les Chinois veulent réellement entamer des négociations en vue de la paix, ils doivent envoyer un délégué choisi parmi les membres du Tsung-Li-Yamen ou parmi les princes de la cour, lequel se présentera en parlementaire. Le corps diplomatique refuse, — avec raison, — d'accepter l'offre du prince King et de quitter les troupes qui les protègent.

Un chrétien a pu aller se promener dans Pékin; il rapporte que la ville est calme, mais qu'il n'est nullement question des troupes étrangères. Il a pu trouver quelques numéros de la *Gazette de Pékin;* dans l'un d'eux, nous cueillons cette perle :

Décret impérial du 21 juin. — « Depuis la création de la dynastie, les Européens venus en Chine ont toujours été traités avec bonté. Sous les règnes de Tao-Koang et de Sien-Foung, il leur fut permis de faire du commerce; ils demandèrent même de propager leur religion, requête que le Trône leur accorda « volontiers. » Tout d'abord, ils se soumettaient facilement au « contrôle » chinois; mais, pendant ces vingt dernières années, ils ont profité de notre tolérance pour empiéter sur notre territoire, pour oppresser le peuple chinois et exploiter les richesses de la Chine.

« Chaque concession, faite par nous, a augmenté la violence de leur cupidité; ils ont oppressé les citoyens paisibles, ils ont insulté les dieux et les saints, excitant parmi le peuple la plus brûlante indignation; de là, les incendies des chapelles et le massacre des chrétiens par les braves patriotes.

« Le Trône, soucieux d'éviter la guerre, ordonna de protéger les Légations et d'avoir pitié des chrétiens. Il déclara que les chrétiens et les Boxeurs étaient également enfans de l'État, dans l'espoir de faire disparaître les anciennes antipathies entre le peuple et les convertis, et une extrême bonté leur a toujours été montrée de notre part. Mais ces peuples n'ont fait preuve d'aucune gratitude. Une dépêche nous fut envoyée hier par M. du Chaylard, nous demandant de remettre les forts de Takou entre leurs mains, ou qu'autrement ils les prendraient par la force. Ceci ne montre-t-il pas leurs intentions oppressives? Dans toutes les matières relatives aux rapports internationaux, nous n'avons jamais manqué de courtoisie envers eux, et, tout en se donnant le titre d'États civilisés, sans égard au droit, ils s'appuient entièrement sur leurs forces militaires. Aussi, avec larmes, nous avons annoncé la guerre sur l'autel des ancêtres; mieux vaut faire notre possible et entrer dans la lutte que de chercher des moyens de nous en préserver en attirant sur nous une éternelle disgrâce. Tous nos officiers sont animés du même esprit, et tous ont assemblé, sans même en avoir été avertis, des centaines de milliers de soldats patriotes (Yi-Ping) (Boxeurs), et même des enfans portant des lances pour le service du pays. Les étrangers s'appuient sur des moyens perfides; notre espoir à nous est dans la justice céleste. Ils usent de violence et nous d'humanité. »

Le décret conclut en promettant de fortes récompenses à ceux qui se distingueront dans les combats. Nous sommes forcés de

reconnaître que, dans ce document dont je me suis efforcé de respecter la traduction donnée par un missionnaire, il y a beaucoup de grandes vérités à côté de quelques exagérations.

Il est bon de citer en même temps un Édit Impérial publié dans la même *Gazette*, quatre jours avant, c'est-à-dire le 17 juin :

« Dernièrement le peuple et les chrétiens ont trouvé moyen de se quereller, et, des deux côtés, ont eu lieu des échanges de mauvaises paroles. Des vagabonds ont pris, de là, occasion de piller et d'incendier les maisons. Tous les ministres étrangers doivent être efficacement protégés. Nous ordonnons à Jong-Lou d'envoyer ses propres soldats une fois pour toutes, et d'user énergiquement de son autorité et de son pouvoir pour protéger ces ministres. Qu'en cela on ne manque nullement d'attention. Si les ministres étrangers et leur famille désirent aller pour quelque temps à Tien-tsin, il faut leur assurer protection ; mais, actuellement, le chemin de fer ne marche plus, et, s'ils sont en voiture, le voyage sera pénible et il est à craindre qu'on ne soit pas à même de leur assurer une protection parfaite. Ils feraient mieux donc de rester encore ici quelque temps en paix et d'attendre que la voie soit réparée; alors ils agiraient selon qu'ils trouveraient expédient.

« Respect à ceci. »

17 juillet. — L'ordre de cesser le feu est donné aux troupes chinoises !

Immédiatement, nous donnons le même ordre aux marins et aux volontaires.

Calme.

Les ennemis quittent leurs retranchemens, et viennent causer aux barricades avec nos interprètes. Nous recommandons de ne laisser approcher les Chinois que par petits groupes, et de s'assurer qu'ils ne portent aucune arme. Ils tendent la main à ceux qui veulent bien la prendre, et nous racontent qu'ils ne savent pas du tout pourquoi ils nous font la guerre, et que cela ne les amuse pas du tout, de tirer sur nous. Ils avouent qu'on leur a donné 5 taëls le 12 juin pour un mois de solde; mais que, depuis, ils n'ont rien reçu. Cette absence du nerf de la guerre explique suffisamment leurs intentions pacifiques.

Winterhalder, Pelliot et moi, nous nous avançons dans le parc, jusqu'auprès des appartemens de M. Pichon, ou plutôt des ruines de ces appartemens transformées en barricades. Tous les

Chinois se montrent au-dessus de leurs retranchemens et nous font des signes d'amitié. Pelliot engage avec eux une conversation et prend les mains qui lui sont tendues. Finalement, il saute par-dessus la barricade et disparaît dans le camp chinois. Winterhalder et moi, nous le rappelons en vain; Pelliot nous a affirmé depuis qu'il n'avait rien entendu, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné le bruit que devaient faire autour de lui les Chinois se pressant pour le voir. On l'emmène.

Après un quart d'heure d'attente, nous rentrons au pavillon des Étrangers assez inquiets; un Chinois du même camp vient bientôt nous rejoindre, et, sans plus de cérémonie, s'installe dans un de nos fauteuils. M. de Rosthorn, furieux, lui arrache le siège, en lui demandant depuis quand des *coolies* osaient s'asseoir devant des *mandarins* debout. En même temps sa main levée est plus que menaçante; mais Winterhalder et moi lui faisons remarquer, avec empressement, que, tant que Pelliot ne sera pas revenu parmi nous, il sera peut-être prudent de traiter ce coolie en *mandarin de première classe*. Je prie poliment le Chinois d'être assez bon pour vouloir bien porter à l'*Européen* qui est parti un morceau de papier sur lequel j'ai écrit ces simples mots : « Vous donne l'ordre de revenir immédiatement. » C'est bien la première fois que j'emploie de pareils termes avec un volontaire, ou même avec un matelot; mais, en réalité, nous sommes mortellement inquiets.

Deux heures après, un autre soldat revient porteur d'une lettre de Pelliot, écrite en chinois. Il est auprès de Jong-Lou; — il boit du thé et mange des fruits; — on est bienveillant pour lui; il ne court aucun danger, et fera tout son possible pour être de retour dans une heure.

Cependant, les Chinois commencent une tranchée en avant de leurs barricades, Nous assistons à l'exécution de ce travail, rien moins que rassurant pour l'avenir; il nous serait facile de l'empêcher, mais nous craignons de tuer Pelliot en tuant le terrassier.

Je renvoie ce deuxième soldat avec un autre ordre écrit, à peu près semblable au premier. Enfin, quatre heures après son départ, c'est-à-dire au moment où nous le considérions comme perdu, Pelliot revient par la rue des Légations. Du blockhaus que Chamot a élevé devant la porte de son hôtel, on l'aperçoit, debout sur notre vieille barricade abandonnée, serrant les mains de tous ses nouveaux amis.

Avec quelle joie nous recevons la nouvelle de son retour! Pelliot, le plus jeune des volontaires, est adoré de tous, et nous lui pardonnons ses *emballemens* en raison de sa jeunesse et de sa bravoure. Mais, c'est égal, je l'aurais volontiers privé de dessert ce soir, si nous en avions eu nous-mêmes. Il ne nous est même pas possible d'immoler autre chose qu'une vieille mule, pour fêter le retour de cet enfant prodigue, — prodigue de courage et d'insouciance.

Il a été, *un peu malgré lui*, dit-il, conduit près du général Jong-Lou, qui l'a longuement interrogé sur nos moyens de défense, nos ressources, nos vivres, nos munitions, etc.; après quoi, on lui a donné une escorte chargée de le ramener au camp français, et de le... *protéger contre les Boxeurs*.

A la suite de cet incident, je recommande aux hommes de ne pas se fier aux amabilités des Chinois, et de me prévenir de tous leurs mouvemens, afin d'éviter les surprises ou les trahisons.

La chaleur est insupportable; mais nous sommes surtout incommodés par les mouches, les moustiques et les puces; le parc encore vert est un paradis pour toutes ces petites bêtes que les flammes ont chassées de partout. La nuit, quand nous pouvons nous reposer, nous étouffons si nous dormons la figure couverte, nous sommes dévorés si nous nous découvrons. L'odeur des cadavres en putréfaction est bien gênante aussi; heureusement les chiens, fort nombreux, se chargent de la voirie. Nous sommes obligés d'empêcher les chrétiens de les tuer, car les Chinois sont très friands de la viande du chien. J'ai vu, — sinon je ne l'écrirais pas, — nos coolies abattre un de ces animaux pendant qu'il était en train de déjeuner d'un morceau de Chinois pourri, le dépecer, et le manger à leur tour.

. . . .

20 juillet. — Le calme continue. Cependant nous entendons toujours, dans la direction de Pé-t'ang, le bruit d'une canonnade. Nos camarades se défendent encore; d'ailleurs, tous les soldats que nous avons interrogés nous ont affirmé que l'évêché n'était pas détruit. Aucun d'eux n'a voulu se charger de porter une lettre à M. Henry ou à Mgr Favier; ils répondent que le Pé-t'ang est entouré de troupes et qu'on ne peut pas y aller.

Le Chinois envoyé hier auprès de Mà pour demander les corps de nos matelots n'est pas encore revenu; sa femme, en larmes, ne nous quitte plus.

L'Impératrice envoie aux ministres deux charrettes de melons, de concombres et d'aubergines, qui sont heureusement forcées de passer devant l'Hôtel Chamot; c'est dire qu'elles n'arrivent pas à la légation d'Angleterre avec leur chargement complet.

Le ministre de France envoie une dépêche chiffrée; le gouvernement chinois la transmettra-t-il?

Ce soir, vers neuf heures, je venais de m'étendre dans mon hamac, et je commençais à sommeiller, quand j'entends M. de Rosthorn qui m'appelle. Assez anxieux, et sans être retardé par ma toilette, je cours à la brèche du mur de l'hôtel, d'où était partie la voix, me demandant quelle fâcheuse nouvelle m'attend encore. « C'est, me dit le ministre d'Autriche, une nouvelle boisson que nous venons d'inventer, il faut que vous veniez la goûter! » Effectivement, je retrouve, réunis dans la grande salle de l'hôtel, tous les officiers et tous les membres de la légation d'Allemagne. Mme de Rosthorn et M. de Soden remplissent des flûtes à champagne d'un liquide qu'ils puisent dans un des melons de l'Impératrice. Ce melon a été ouvert à l'une de ses extrémités; les pépins ont été retirés avec soin, et on a ajouté au jus du fruit, du sucre, du vin blanc, du champagne et du rhum. Le mélange est parfait; nous le buvons à la santé de l'aimable souveraine, de Jong-Lou et de Tong-Fou-Siang, et surtout à l'arrivée de nos troupes attendues avec plus d'impatience que jamais, quelle que soit notre gaîté.

Quand le melon est vide, M. de Soden a l'idée de découper, dans l'écorce, un nez, une bouche et des yeux; il place ensuite une bougie dans cette lanterne, et la joyeuse bande va la mettre sur la barricade de Chamot, dans la rue des Légations. L'effet se produit bientôt; plusieurs coups de fusil sont tirés du camp chinois sur le melon de l'Impératrice. L'erreur reconnue, nos ennemis se taisent, se calment et se rendorment.

. . . .

28 juillet. — Un courrier est parvenu à franchir les lignes ennemies et apporte de Tien-tsin une dépêche du consul d'Angleterre; malheureusement, il nous est presque impossible de tirer un renseignement bien précis de cette dépêche. La voici, telle du moins qu'elle fut affichée à la légation d'Angleterre, sur le pavillon où sont placardées toutes les nouvelles.

Tien-Sin, 22th July.

« *Your Letter of the 4th. 24 000 troops landed; 19 000 are here. The Russians are at Pei-tsang. Plenty of troops on the way. If you can keep in food. General Gazelee expected Takou tomorrow. Almost of the ladies left Tien-Sin.*

« CARLES. »

Je crois que jamais dépêche ne fut plus discutée ni interprétée de plus de manières. Le *on the way* surtout nous laissait perplexes. Sur le chemin de quoi? de la Chine? de Tien-tsin? de Pékin? — *If you can Keep in food...* Parfait! Mais combien de temps? huit jours? quinze? un mois? — Les Russes qui occupent Peï-tsang (à 6 kilomètres de Tien-tsin!), et les 19000 hommes qui sont à Tien-tsin sont-ils compris dans les 24 000 *landed?* — Autant de points d'interrogation devant les lecteurs de ce document! Il leur est cependant très agréable de savoir que les *ladies* ont été se mettre à l'abri; mais tout cela ne nous dit pas quand nous pourrons faire comme elles.

Un missionnaire danois, M. Noestegaard, quitte les barricades anglaises et va se constituer prisonnier des Chinois. On le croit perdu et on se demande ce qui a pu le pousser à cet acte de folie.

Du côté du Pé-t'ang, la canonnade augmente.

. . . .

30 juillet. — L'espion fait arriver la colonne de renfort à Tchang-Kia-Wan. Le colonel Shiba, interrogé sur cette marche des troupes, pense que les renseignemens doivent être exacts. La route suivie est celle que devrait suivre effectivement, d'après les travaux de l'état-major japonais, un corps d'armée en marche sur Pékin. Les étapes annoncées par le soldat de Tong-Fou-Siang sont bien également celles prévues; enfin les rencontres avec les troupes chinoises, aux points indiqués, sont encore des faits, sinon exacts, du moins très vraisemblables. Comme il est inadmissible qu'un coolie fasse manœuvrer un corps d'armée avec une telle précision, il faut admettre qu'il n'invente rien et qu'il ne nous raconte que la vérité. Il faut en conclure aussi que demain, ou dans quarante-huit heures au maximum, les canons enfonceront les portes de la ville. Les précieux renseignemens qu'il nous fournit lui sont d'ailleurs généreusement payés

Sir Claude Macdonald répond au Yamen qu'il est impossible d'envisager la question du départ et de la discuter avant d'avoir des explications sur la reprise partielle des hostilités (attaques sur nous, sur le Pé-t'ang, construction de barricades, de tranchées, etc.).

Sir Robert Hart reçoit une dépêche chiffrée et une lettre du Yamen qui lui demande de télégraphier au nom de tous les ministres pour rassurer les gouvernemens. Il est probable que ceux-ci, enfin inquiets sur le sort de leurs nationaux et désirant au moins savoir s'ils sont morts ou vivans, pressent de demandes les Chinois, qui préfèrent alors s'adresser à Sir Robert Hart, grand mandarin, et leur ami, dans l'espoir qu'il voilera un peu la vérité.

1er août. — La fameuse attaque annoncée a dû être remise : car nous n'avons reçu que quelques coups de fusil qui nous ont tenus éveillés toute la nuit

L'espion apporte la nouvelle que nos troupes, attaquées à Tong-Tcheou, ont été refoulées et obligées de battre en retraite jusqu'à Mâ-téou. Cette nouvelle, qui vient brusquement détruire toutes nos espérances et reculer indéfiniment la date de notre délivrance, est accueillie avec un profond scepticisme. Tout le monde commence à se défier de ce rusé Chinois, qui pourrait bien profiter des circonstances et faire manœuvrer nos troupes de façon à accumuler le plus possible de piastres dans son bas de laine. Nous conseillons même au colonel Shiba de le retenir prisonnier le lendemain, et de le garder jusqu'à ce que nous ayons reçu des renseignemens exacts sur la position et les mouvemens de la colonne de secours.

D'après un télégramme de Londres adressé à sir Robert Hart, la dépêche de M. Conger, ministre d'Amérique, est connue maintenant du monde entier, et *on s'occupe activement de nous.* Allons! tant mieux!

Les ministres reçoivent une lettre du Tsung-Li-Yamen : « Nous savons que ce sont les chrétiens qui vous retiennent dans Pékin et vous empêchent de partir; mais nous espérons que vous ne serez pas leurs dupes, et nous vous demandons de nous faire connaître, avant deux ou trois jours, la date de votre départ pour Tien-tsin. »

Enfin, à cinq heures du soir, nous recevons les premières nouvelles importantes, les premiers renseignemens sérieux sur

ce qui se passe en dehors de la capitale! Un courrier, venant de Tien-tsin, parvient à pénétrer dans le quartier des Légations; il apporte trois lettres : une du consul japonais au ministre japonais, une d'un général au colonel Shiba, et enfin une troisième d'un correspondant du *Times* au docteur Morrisson, correspondant du même journal. Ces trois lettres, datées du 26 juillet, disent à peu près la même chose : « Les troupes de secours partiront de Tien-tsin dans deux ou trois jours. » Ainsi donc ces troupes que nous voulions croire à Tong-Tcheou ne sont même pas encore en route! C'est à peine si nous osons communiquer cette décourageante nouvelle à nos matelots, dont le courage et la patience ont été si admirables. Mais ce soldat de Tong-Fou-Siang s'est-il assez amusé de nous!

Enfin! six jours pour venir jusqu'à nous, cela fait encore une grande semaine à attendre; nous n'en sommes plus à une semaine près.

2 août. — La situation reste la même. Coups de fusil un peu plus nombreux que la veille.

A midi, les ministres réunis décident de répondre à la dernière communication du Yamen, mais sans toucher à la question du départ, toujours pour gagner du temps.

Un autre courrier arrive de Tien-tsin avec plusieurs lettres pour les Japonais, les Américains et les Anglais. Quant à nous, si des courriers ont été envoyés, ils n'ont sans doute pas eu de chance. La plus intéressante de ces lettres est datée du 29 juillet, et adressée aux Anglais, ou aux Américains. Elle nous apprend qu'une colonne de 10000 hommes s'avancera dans deux jours, et qu'une autre de 40000 suivra peu de temps après : *in a few days.* — Ce *in a few days* n'est pas moins discuté et commenté que le *on the way* de jadis. Dans quelques jours; — dans peu de jours. Qu'entend-on exactement par là? Les estimations oscillent entre quarante-huit heures et deux semaines. Que vont faire ces 10000 hommes? Constituent-ils l'avant-garde des 40000 qui doivent partir *in a few days?* Viendront-ils, au contraire, seuls jusqu'à Pékin?

3 août. — Toujours des coups de fusil un peu partout; mais l'attaque ne paraît plus, comme autrefois, décidée et conduite par des chefs. Il semble que ces derniers se sont retirés ou n'agissent plus sur leurs soldats, soit que leur autorité soit méconnue, soit que leur volonté soit indécise.

Sir Claude Macdonald reçoit une lettre du gouvernement chinois, qui lui transmet en outre une dépêche de lord Salisbury Le Tsung-Li-Yamen informe les ministres que leurs dépêches seront désormais transmises, et, en même temps, il les presse de partir pour Tien-tsin, en ajoutant que le Grand Conseil a chargé Jong-Lou de prendre toutes les mesures nécessaires à l'effet d'assurer notre protection.

Des numéros de la *Gazette de Pékin* nous apprennent que deux ministres xénophiles du Tsung-Li-Yamen, Hsu, président de l'Université impériale, et Yuan, président du collège des Douanes, ont été décapités par ordre impérial, le 28 juillet.

Les Japonais reçoivent dans leur camp des soldats chinois, qui viennent leur vendre des armes et des munitions.

4 août. — Calme complet toute la nuit.

Un édit du gouvernement chinois annonce que les marchands européens et les missionnaires doivent être protégés dans toute la Chine; il parle aussi des « tendres sentimens » que la Chine a toujours eus pour les ministres.

Quelques coups de feu dans la journée, surtout du côté de Tsien-Men; deux Russes sont blessés.

Nous passons la soirée à la légation d'Allemagne, où l'on trouve encore un peu de whisky et d'eau gazeuse, voire une bouteille de bière. Nous allons jusqu'à danser un quadrille avec les officiers autrichiens et allemands, M. et Mme de Rosthorn, et enfin M. Knobel, ministre de Hollande.

5 août. — La situation est toujours la même.

M. Salvago-Raggi, ministre d'Italie, reçoit une lettre du gouvernement chinois lui annonçant la mort de Sa Majesté le roi Humbert Ier.

Dans l'après-midi, les Chinois se montrent franchement au-dessus de leurs barricades, et font à nos matelots des signes d'amitié. Nous donnons l'ordre d'observer la plus grande prudence et de rester derrière nos abris, sans tirer.

6 août. — Très vive fusillade, qui commence à deux heures du matin et ne cesse qu'au lever du soleil. Nous avons entendu toute la nuit des trompettes chinoises dans le nord et dans le nord-est.

Dans la journée, le Tsung-Li-Yamen informe les ministres que leurs dépêches ont été expédiées; mais qu'il a été *douloureusement surpris* d'apprendre, au moment de les envoyer, que

nous avions fait, la nuit dernière, une attaque *sauvage* contre leurs troupes. Il ajoute que, si de pareils faits se reproduisent, les Chinois se verront obligés de nous attaquer également, et qu'il peut en résulter les désordres les plus graves.

La vérité est qu'une barricade chinoise s'étant écroulée un peu au nord du Fou, les soldats de Tong-Fou-Siang, brusquement réveillés, ont cru à une attaque ou à une explosion, et se sont mis à décharger leurs armes au hasard dans la direction d'où était parti le bruit. Cet incident a été le signal d'une fusillade générale.

7 août. — Coups de feu dans toutes les directions. — Coups de canon très éloignés.

Le Tsung-Li-Yamen annonce à sir Claude Macdonald la mort du duc d'Édimbourg.

Vers minuit la fusillade devient très vive. Plusieurs obus sont lancés sur l'Allemagne et sur nous. Au même instant, nous entendons des feux de salve dans la ville chinoise : Ceci est par trop fort! Nos troupes seraient-elles déjà de l'autre côté de la muraille? — Non, c'est impossible. — Mais alors, par qui et sur qui ces salves? — Un mystère de plus à ajouter à tant d'autres. Nous finissons par croire que ce sont les réguliers qui chassent de Pékin les Boxeurs, dans lesquels ils n'ont trouvé que de lâches pillards.

8 août. — Les attaques continuent sans ordre, sans suite, sans persévérance. — Plus que jamais nous tenons nos hommes abrités; comme nous serions heureux de pouvoir ramener à bord du *d'Entrecasteaux* et du *Descartes*, ceux qui ont eu la chance d'échapper jusqu'à aujourd'hui aux balles ennemies! Les renforts, nous ne pouvons en douter maintenant, sont en route; ce qu'il faut donc, c'est gagner du temps, et cela, à tout prix.

Un coolie nous rapporte qu'autour de nous, le nombre de nos ennemis a diminué.

Le Tsung-Li-Yamen annonce aux ministres que Li-Hung-Tchang a reçu pleins pouvoirs pour négocier avec les cabinets étrangers. Sir Claude Macdonald ayant demandé des explications au sujet de la fusillade de la nuit dernière, « Prince King et autres » répondent que ces coups de fusil ne sont pas plus dangereux que les sons de cloches ou de trompettes, et que tout cela *mérite à peine un sourire* (sic).

Dans la journée, le matelot Philippe a la poitrine traversée par une balle ; il meurt quelques heures après.

9 août. — Situation inchangée.

Les Chinois arborent au Fou un immense drapeau portant les caractères de Fou-Toung-Tchang. — Les chrétiens chinois se nourrissent d'herbes et de feuilles, plusieurs enfans meurent de faim. Pendant la nuit, fusillade extrêmement violente, qui dure jusqu'au matin.

10 août. — A 3 heures, arrivée d'un courrier japonais, annonçant que les troupes entreront à Pékin le 13 ou le 14.

Sir Claude Macdonald demande au Yamen quels sont les motifs qui ont amené l'attaque de la nuit précédente ; on lui répond que les soldats coupables ont été arrêtés et décapités.

11 août. — Les Chinois tirent toute la journée sur nos retranchemens. Le soir, à 11 heures, attaque sur toute la ligne. Des ruines où sont barricadés nos ennemis, et qui furent le salon et le bureau du ministre de France, les balles pleuvent sur la tranchée, crépitent sur les briques, éventrent les sacs de terre. — Les arbres du parc sont hachés. — Je parcours notre retranchement pour m'assurer que les hommes sont prêts à repousser l'assaut que nous redoutons. — Je demande à l'un d'eux, Gouzien, qui tire constamment par une meurtrière, sur quoi il vise au milieu de cette obscurité. Il me répond : « Là, sur cette lumière que l'on aperçoit. » Nous regardons ensemble, quand une balle, passant par l'ouverture que nos deux têtes bouchaient, l'atteint à la base du nez et le tue.—J'appelle inutilement le docteur Matignon que j'ai laissé à une des extrémités de la tranchée ; à la vue de la blessure, il me dit qu'il n'y a plus rien à faire

Dans le pavillon des Étrangers, un Autrichien est légèrement blessé à la tête.

Le Yamen a écrit dans la journée aux ministres pour leur proposer d'ouvrir, dans le voisinage de la légation d'Angleterre, un marché où viendront s'approvisionner les Européens.

12 août. — L'attaque continue avec la même violence qu'hier. Nous entendons également une forte canonnade dans la direction du Pé-t'ang. Bravo ! nos amis tiennent encore !

Un coolie nous annonce que des blessés et des troupes débandées rentrent en ville. D'après lui, l'Impératrice serait toujours à Pékin. De la muraille, on voit des groupes très importans de Chinois se diriger vers le sud.

A quatre heures, le Yamen communique aux ministres des dépêches de leur gouvernement, et demande en même temps une entrevue. Le corps diplomatique accorde cette entrevue et la fixe à demain, à onze heures du matin.

A huit heures, nous allons, M. Labrousse et moi, sur le seuil de la porte de la salle à manger (maison d'Anthouard), et nous regardons le parc que les herbes ont envahi depuis que personne ne le foule. Labrousse me fait remarquer que, de l'endroit où nous sommes, un factionnaire verrait très bien l'ennemi s'avancer, et pourrait prévenir tout de suite si cet ennemi tentait un assaut. Sa phrase n'est pas achevée qu'une balle le frappe au front, entre les deux yeux. Il tombe en arrière, sans pousser un seul cri; la mort a été foudroyante. Je commence à croire que je porte malheur à ceux qui m'approchent.

. . . .

13 août. — La fusillade a duré toute la nuit; mais pas un des Chinois ne s'est avancé dans le parc.

A neuf heures du matin, nous enterrons le capitaine Labrousse, à la légation d'Angleterre.

Le corps diplomatique attend en vain les membres du Tsung-Li-Yamen, qui, finalement, ne viennent pas et font dire que : « *tandis que le gouvernement chinois ne désirait que le retour de la paix, les légations avaient ouvert le feu sur les soldats chinois la nuit dernière et tué vingt-six d'entre eux.* »

Après-midi à peu près calme. Sir Claude Macdonald, M. de Giers, ministre de Russie, et Mme de Giers viennent voir notre légation, qui est réellement belle à voir. Le tiers, occupé par les Chinois, n'est qu'un amas de décombres; le tiers que nous occupons est ravagé par les balles et les obus; enfin le troisième tiers, le parc, n'appartient à personne, et nul n'a le droit d'y mettre les pieds; mais, jusqu'à présent du moins, aucun ennemi n'a encore foulé la terre où dorment nos camarades, nos morts, qui reposent là-bas, à 20 mètres des barricades chinoises.

Vers huit heures, un orage très violent est le signal d'une attaque plus forte encore que celle de la veille, et qui dure jusqu'à minuit. Il est impossible d'évaluer, même approximativement, le nombre de balles qui tombent sur nos retranchemens.

14 août. — De minuit à deux heures, repos.

A deux heures, reprise de la fusillade. Nous entendons, en même temps, des coups de canon dans le sud et dans le sud-est

de Pékin; plus rapprochés que ceux que nous avons entendus jusqu'à ce jour, ils paraissent être tirés sur les murailles de la ville ou sur les portes.

Le matin et l'après-midi, calme absolu; pas même le moindre bruit chez nos ennemis, dont nous entendons quelquefois les querelles ou les discussions! Se seraient-ils retirés?

Brusquement, à quatre heures, un boy apporte à la légation de France une nouvelle à laquelle personne ne croit tout d'abord: « Des Européens à face noire (*sic*) arrivent par le canal impérial et entrent dans la légation d'Angleterre! » Des volontaires courent jusqu'au pont de la rue des Légations et reviennent aussitôt: le fait est exact! les sikhs arrivent! Ils les ont vus! ils leur ont serré la main!

Je crie aux matelots qu'ils sont sauvés, en leur recommandant de ne pas quitter la tranchée sans ordre.

Puis, des détails nombreux nous arrivent successivement: les Russes et les Japonais, parvenus les premiers sous les murs de Pékin, ont enfoncé les portes à coups de canon, les uns les portes de l'est, les autres celles du sud-est; — ils ont perdu beaucoup de monde; un colonel russe a été tué; — ce sont eux nos véritables sauveurs; — ils sont maintenant dans la ville chinoise, où ils n'ont plus trouvé de résistance; puis d'autres troupes sont arrivées, les sikhs les premiers, et ont pu entrer dans Pékin l'arme sur l'épaule; — enfin ceux-ci, conduits par un guide sûr, ont suivi le lit du canal impérial, et c'est par cette voie qu'ils arrivent en passant sous la muraille.

En laissant les hommes à leur poste de combat, nous nous avançons, M. Winterhalder et moi, jusqu'aux barricades chinoises. Rien! Avec les crosses de nos fusils nous renversons une pile de pierres qui bouche une fenêtre; pas un Chinois derrière! Nous appelons alors les marins, qui réoccupent toutes ces positions abandonnées. Ainsi, quand les Français arriveront, ils nous trouveront sur des ruines, il est vrai, mais dans la légation de France.

DARCY.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE (1)

LE THÉATRE

MACHINERIE, DÉCORS ET COSTUMES

Faisons-nous aujourd'hui de meilleures pièces que nos pères? Je ne sais ; il semble que notre fécondité n'est pas en décroissance, puisque les auteurs français ont donné l'an dernier quelques centaines d'ouvrages inédits, en un ou plusieurs actes, représentés à Paris, en province ou à l'étranger. En tous cas, le public s'est multiplié. La comparaison du nombre des théâtres parisiens avec ce qu'il était naguère ne suffirait pas à nous l'apprendre; parce qu'on appelait volontiers théâtre, il y a cent ans, des établissemens qui rentreraient dans la catégorie actuelle des « cafés-concerts, » tels que le Boudoir des Muses, au Marais, le Vauxhall d'été, près la porte du Temple, ou la Salle des Troubadours.

C'est ainsi que l'on arrivait à compter 62 « théâtres » dans la capitale de 1791, qui ne contenait pas le quart de la population présente. Napoléon supprima d'un trait de plume, en 1807, la plupart de ces présomptueuses baraques et n'admit à vivre que huit scènes importantes, dont quatre subventionnées. Ouverts de nouveau sous la Restauration, plusieurs sombrèrent encore : les

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

« Associés, » le Lazari, les « Jeunes Élèves, » rue Dauphine, et les « Jeunes Artistes, » faubourg Saint-Martin. Paris possède aujourd'hui, depuis l'Opéra jusqu'au Grand-Guignol, vingt théâtres adonnés, qui à faire rire, qui à faire pleurer, qui à réjouir les yeux, qui à charmer les oreilles, à remuer des idées ou des jambes, audacieuses s'il se peut.

Ajoutez-y huit théâtres des faubourgs, sans spécialité, trois cirques, une dizaine de music-halls et autres exhibitions-promenades, plus cinquante-six cafés à musique, boîtes à chanson, et « cabarets » méritoires, où se vendent 1 fr. 50 des consommations qui valent 15 centimes, jointes à des couplets qui, pour la plupart, ne valent rien. On dit que la vogue de ces bouges séducteurs, dont la promiscuité délectable entasse, autour de soucoupes en pyramides, des mondains et des souteneurs, porte préjudice aux théâtres. On disait la même chose, sous le second Empire, des Alcazars où florissaient les émules de Thérésa ; et « la plupart des femmes courent avec fureur aux spectacles de la foire, écrivait Le Sage au XVIIIe siècle ; je suis ravi de les voir dans le goût de leurs cochers et laquais. » Mais les grandes dames et leurs courtisans, — « boscars », dit l'argot du jour, — qui se plaisent au parfum de la vieille pipe, des haleines fermentées et de la bière aigrie, imbibée dans le sol, ne forment jamais qu'un petit groupe.

La preuve, c'est que, depuis cinquante ans, les recettes des spectacles parisiens ont quintuplé, tandis que le prix des places ne s'est élevé en moyenne que d'un tiers. De 5 millions de francs en 1848, il est passé à 10 millions en 1854, à 15 millions en 1869, à 20 millions en 1879. Il est présentement d'environ 25 millions. Dans cet intervalle, certains genres ont été délaissés pour d'autres : le mimo-drame militaire remplacé par la féerie, le vaudeville à couplets par l'opérette, l'opéra-comique par le drame lyrique ; comme avaient été abandonnés précédemment d'anciens moules vieillis : la comédie-ballet ou la tragédie aux trois unités.

Partout a progressé l'appareil théâtral, l'ensemble des moyens propres à traduire la pensée de l'auteur, à transformer un manuscrit ou une partition en une action capable d'illusionner le spectateur. Celui-ci éprouve-t-il une jouissance plus vive? C'est peu probable. En art, on ne s'aperçoit d'un vide que lorsqu'il est rempli et d'un défaut que lorsqu'il est corrigé.

On construisait autrefois les salles en forme d'U ouvert, auquel fut substituée la courbe ovoïde ou en fer à cheval, avec rétrécissement sur l'avant-scène. L'architecte Louis remplaça le premier, à Bordeaux (1753), l'ellipse profonde de l'Italie par le cercle diminué d'un segment; mais les places de côté étaient légèrement plus enfoncées que dans le modèle de la Scala et la saillie des balcons en corbeille produisait des résonances. Gabriel, à Versailles, Soufflot, à Lyon, préoccupés de l'acoustique, ouvrirent la scène sur une section trop petite qui rendait les loges de côté détestables pour la vue. De nouveaux types furent essayés au théâtre Montansier, place Louvois, et au Théâtre-Français (1787). Sans parler de diverses autres dispositions, et de quelques fantaisies comme l'imitation, au nouvel Hofburgtheater de Vienne, de l'amphithéâtre antique, il fut adopté, dans toutes les salles bâties depuis 1860, un tracé presque uniforme, avantageux pour l'œil et pour l'audition : un demi-cercle au fond, raccordé avec le cadre du rideau par deux courbes concaves.

Cette soudure de l'assistance aux acteurs est si ardue, elle doit satisfaire à tant d'exigences contradictoires! A l'Opéra, par la présence d'un rang de loges sur le théâtre, la salle entre dans la scène et la scène dans la salle. Lorsqu'il s'avance au premier plan, le chanteur cesse d'être dans son décor; qu'importe alors que la décoration soit saisissante de vérité, puisque l'acteur en sort? A Bayreuth, avec des décors misérables, l'effet est meilleur, parce qu'il n'y a pas de proscénium.

Les exigences de l'industrie privée ont souvent obligé les architectes à utiliser des terrains presque impossibles, irréguliers et d'accès bizarre sur la voie publique, aboutissant à répartir fort inégalement la foule dans des couloirs étroits. Ces salles de spéculation, édifiées en vue de faire beaucoup de recettes avec peu de dépenses et d'introduire le plus grand nombre possible de spectateurs dans le plus petit espace, négligeaient également l'esthétique et le confort. L'intervention du budget municipal fit faire des progrès à la construction des théâtres de second ordre; la crainte des incendies améliora quelque peu les dégagemens.

Le feu a, depuis cent quarante ans, dévoré une douzaine de salles parisiennes : celles de l'Opéra au Palais-Royal (1763), puis à la place Louvois (1781); celles de Feydeau en l'an IV et de l'Odéon en 1797. En 1826, fut brûlé le Cirque-Olympique; en 1827, l'Ambigu, où l'on venait de répéter pour juger l'effet d'un

feu d'artifice; en 1835, la Gaîté, fondée par le fameux Nicolet sous le nom de « théâtre des Grands Danseurs du Roi; » en 1836, le Vaudeville, place de la Bourse; en 1873, l'Opéra de la rue Lepelletier; enfin l'Opéra-Comique en 1887, et l'an dernier, le Théâtre-Français.

Pareils sinistres, dont les autres nations n'ont pas été exemptes, — témoin celui du Ring-théâtre, à Vienne, où périrent 380 personnes, — pourraient-ils être évités? L'évacuation normale ne durant jamais plus de cinq minutes, les spectateurs auraient toujours le temps d'échapper, si la panique ne clouait les uns à leur place, tandis que les autres, se ruant affolés sur les issues et s'y écrasant avec rage, ne les obstruaient par leur effort même. Quant à éteindre l'incendie, il n'y faut pas songer : pompiers en vigie dans les coulisses, tuyaux de secours, réservoirs dans les cintres, cela n'a jamais sauvé aucun théâtre; une fois le feu pris dans ces matières combustibles, tout est perdu. L'électricité supprime certains dangers, — fuites de gaz amoncelé dans les combles, inflammation d'une « bande d'air » par la herse qui l'avoisine; — mais elle en crée d'autres : les courts-circuits, impossibles à éviter.

La surveillance est seule capable de prévenir les désastres; y a-t-il un bout de toile qui brûle, le machiniste aussitôt l'éteint, car le pompier ne sait jamais où est la bouche d'eau. Les administrations théâtrales se plaignent toutes de la façon dont le corps des pompiers est organisé, mais les pouvoirs publics n'en ont cure. Le pompier de Paris est un soldat accomplissant ses trois années de présence sous les drapeaux; c'est un brave qui risquera sa vie avec héroïsme, ce n'est pas un professionnel dressé à sa fonction. Lorsqu'il commence à savoir son métier, il est libéré du service. Moment impatiemment attendu : en me promenant dans les dessous d'une de nos scènes principales, je m'étonne de trouver en ces lieux déserts, habités seulement par des peintures, une pancarte ainsi conçue : « Il est défendu d'écrire sur les décors. » — A qui donc peut s'adresser la défense? demandai-je. — Aux pompiers, me fut-il répondu; et, me retournant, en effet, je vois que ces jeunes militaires ont, de-ci de-là, émaillé les murs de réflexions en creux ou en bosse. Je note l'inscription suivante : « Encore 318 jours demain matin et puis la fuite; soirée du 6 octobre 1900; classe 1897. »

Isolé, inactif, en tête à tête avec son éponge, avec défense de

s'asseoir et de fumer, le malheureux s'occupe comme il peut. Au temps où le service de nuit, — la « permanence, » — existait, les pompiers de l'Odéon charmaient leurs loisirs en se postant sur les toits en terrasse, d'où ils plongeaient, par les fenêtres éclairées, un œil sympathique dans les chambres avoisinantes. Licences assez vénielles sans doute; mais, à chaque théâtre, les pompiers changent chaque soir; ce ne sont jamais les mêmes que l'on envoie. Par suite, nul n'est familier avec les locaux où il se trouve; il s'égare parfois dans le dédale des escaliers.

Une commission spéciale passe en revue des dispositions nouvelles contre l'incendie, s'en déclare enchantée et, son inspection finie, demande au pompier qu'elle rencontre par où l'on peut sortir : « Ma foi, je n'en sais rien, » répond imperturbablement celui-ci. Dans les autres capitales, l'officier de pompiers est un ingénieur, et ses hommes sont des praticiens rompus à leur besogne, comme nos gardes républicains, habiles à contenir les foules sans les faire crier. A Paris, bien qu'il ait été souvent question de former un corps de pompiers de carrière, soldé par les compagnies d'assurances, nul édile ne s'en est encore avisé. Les théâtres entretiennent seulement des veilleurs civils, dont le rôle commence à minuit et dure jusqu'au lever du rideau, le lendemain soir.

Depuis l'époque lointaine où il lui suffisait des simples tréteaux de bateleurs, le matériel du spectacle est allé se compliquant d'âge en âge jusqu'aux somptueux édifices contemporains : l'Opéra de Francfort a coûté 12 millions de francs, celui de Vienne 18 millions, celui de Paris 36 millions. De cette cage en maçonnerie que représente la « scène, » du haut en bas de laquelle se meut un peuple, une seule tranche est visible de la salle : le terrain où évoluent les acteurs, semblable à un damier mobile, dont chaque case porte un numéro et un nom. A gauche du spectateur est le « jardin, » à sa droite la « cour; » termes qui remplacèrent, au moment de la Révolution, ceux de « côté du roi » et de « côté de la reine; » les deux loges souveraines étant, aux Tuileries, l'une du côté du *jardin*, l'autre du côté de la *cour* du Carrousel.

Le devant de la scène, c'est la « face, » le fond s'appelle le « lointain, » et la partie intermédiaire le « trumeau. » D'un extrême à l'autre le sol se divise en un certain nombre de « plans; » une dizaine à l'Opéra, donnant une longueur de

28 mètres sur une largeur de 32. Cette superficie énorme de 900 mètres est plus vaste qu'aucune autre au monde ; mais le public n'en aperçoit que la moitié. Il n'embrasse que la portion de la scène encadrée par le rideau, c'est-à-dire 16 mètres de large ; tout au plus son regard plonge-t-il obliquement jusqu'à la « butée, » où le dessous du parquet cesse d'être machiné. Ce qu'il ne voit pas ce sont d'abord, le long des deux murs latéraux, les magasins — les « tas » — où les châssis de décors sont en réserve, puis un espace libre pour la circulation : les coulisses.

Regardez à terre : de distance en distance, le plancher est gercé de longues fentes — les « costières. » — Ces interstices, bouchés par les « trapillons » dans tout le milieu du théâtre, demeurent ici ouverts pour les manœuvres. Ils sont séparés les uns des autres par les « rues ; » lesquelles sont des successions de « trappes » carrées, posées bout à bout, de manière à s'enlever par morceaux, une à une, ou à glisser ensemble dans les « tiroirs, » à droite et à gauche, lorsqu'une « rue » s'ouvre dans toute sa longueur.

Cette disposition est uniforme sur toutes les scènes. Indispensable aux féeries, aux « pièces à tiroirs » suivant le terme en usage, elle se simplifie beaucoup dans les spectacles de genre, où le décor ne joue qu'un rôle secondaire. Cependant l'exiguïté des coulisses est toujours une grande gêne. Au nouvel Opéra-Comique, que l'on s'est préoccupé de doter surtout d'escaliers, de corridors et de foyers de belle taille, il est resté si peu de place pour la scène que c'est un véritable tour de force d'y faire mouvoir les figurans. On en est réduit, dans *Mireille*, à faire passer la procession par le cabinet du directeur.

Non seulement il ne s'y peut exécuter aucuns changemens à vue, puisque les décors sont logés dans une espèce d'armoire, dont l'accès ressemble à celui d'une tirelire, mais cette resserre même est si étroite que les châssis de quatre ou cinq actes suffisent à l'emplir et que, pour donner deux représentations le même jour, il faut chaque fois faire venir à 6 heures le matériel de la soirée, dans des chariots qui emportent celui de la matinée au boulevard Berthier. C'est aux fortifications, à l'extrémité de Clichy, qu'est maintenant situé le magasin de décors commun aux théâtres subventionnés. L'État a récemment vendu les locaux affectés à cet usage qu'il possédait place Louvois et rue Richer. Ce dernier bâtiment avait aussi abrité naguère le bagage

des fêtes nationales, estrades, tribunes, échafaudages et statues allégoriques. Le citoyen Lachabeaussière, « ordonnateur en chef des cérémonies » sous la Convention, y avait fait construire une remise monumentale pour conserver le char de l'Être suprême.

II

Quatre sortes d'objets composent ce qu'on appelle un « décor : » les « châssis, » qui viennent de la droite ou de la gauche, plantés « de front » ou de biais, suivant qu'ils sont ou non parallèles au manteau d'Arlequin; les « rideaux, » « plafonds » ou « frises, » qui descendent des cintres; les « fermes » qui montent des dessous et les « praticables, » ponts, escaliers, balcons, maisons entières, toute une architecture de charpentes, que l'on apporte du fond de la scène et dont les morceaux, parfois au nombre de 300 ou 400, doivent s'adapter en quelques minutes, assez solidement pour que des centaines de personnes les parcourent ou s'y établissent sans danger. Cette menuiserie est tantôt peinte, tantôt masquée par des feuilles de décors peu élevées : les « terrains. »

Pour que la pose de ce vaste jeu de patience s'effectue avec rapidité, les fragmens de bois ou de toile portent tous l'indication précise de l'endroit où ils doivent se caser : « *Roméo*, IV-3 V 4 R-cour, » signifie que tel lambris occupera, depuis le devant du plan numéro 3 jusqu'au derrière du plan numéro 4, côté de la cour, dans le 4e acte de *Roméo et Juliette*. Tout objet est marqué de façon aussi précise, depuis les détails d'ornementation, posés à la main, jusqu'aux « fermes » immenses qui sortent mécaniquement du sous-sol.

Ces « dessous » ont au moins trois étages; l'Opéra en a cinq. Pour les creuser, il a fallu canaliser la rivière de la Grange-Batelière et bâtir en partie sur pilotis. Cette nappe d'eau, profonde de 3 mètres en hiver, coule en contre-bas du cinquième dessous, lui-même inférieur de deux étages à la chaussée du boulevard Haussmann. De cette cave au niveau de la scène il y a 15 mètres, et 35 mètres de la scène au « gril, » grenier à claire-voie sous les combles; soit 50 mètres de hauteur totale.

A chacune des rainures ou « costières, » qui coupent le sol des coulisses, correspond, dans le premier dessous, un bâti en fer appelé « chariot, » mobile sur rails et porteur de solides étuis.

En ces gaines le machiniste plante des poteaux de sapin carrés, de 3 à 10 mètres de hauteur, traversés par des échelons de fer. Il grimpe à ces « mâts » et y fixe les châssis de décor, qu'il pousse ensuite plus ou moins avant sur le théâtre, selon que le tableau doit être resserré ou élargi. Il a soin, pour que les châssis roulent aisément, de les attacher — « guinder » en langage technique — en laissant un centimètre de jeu entre eux et le plancher. Le mouvement des chariots, que les hommes de la scène manœuvrent sans les voir, rend le séjour du premier dessous assez périlleux pendant les entr'actes. Les mâts qui tombent lourdement dans leurs fourreaux, les brusques allées et venues des appareils, risqueraient de casser bras ou jambe à l'imprudent aventuré sans guide au milieu de ces ferrures agitées.

Aux étages inférieurs, méthodiquement rangées à leur « plan, » reposent les « fermes. » Toiles rigides, tendues sur de forts cadres de bois puisqu'elles doivent se soutenir seules, elles montent au moyen de contrepoids dont quelques-uns, comme celui qui sert à la nuit de Valpurgis dans *Faust*, ont jusqu'à 3000 kilos. Lorsqu'on veut « appuyer » une ferme — « appuyer, » en style de théâtre, veut dire élever et « charger » signifie baisser; le commandement de « chargez l'avant-scène » se traduit, en langue vulgaire, par « baissez le rideau » — lorsqu'on veut donc faire monter une ferme, on a soin de la ficeler à des montans de bois — les « âmes, » — eux-mêmes encastrés dans une armature de fer qui guide ce décor jusqu'au trapillon, où le plancher se crevasse tout exprès pour lui livrer passage.

Quatre ou cinq « fils » enlèvent la ferme ainsi « équipée. » Ce sont généralement de gros cordages que les « fils, » mais ce mot — est-ce un vestige ultime des marionnettes d'antan? — demeure obligatoire dans les théâtres, sous peine d'une amende de quelques francs, infligée par les machinistes à l'ignorant qui prononcerait le fatal vocable de corde ou tout autre également proscrit. Respectons cette tradition, vieille de plusieurs siècles. Les cinq fils vont se réunir en un seul câble, qui s'embobine sur un gros rouleau de bois — le « tambour, » — tandis qu'un autre fil se dévide en sens inverse, entraîné par le contrepoids qui descend.

Les contrepoids sont logés dans des « cheminées, » ou cages de bois, qui s'alignent contre les murs de la face au lointain. Comme ces moteurs, auxiliaires indispensables de la machinerie,

doivent être péniblement remontés à bras au moyen d'un treuil, on économise leur usage dans quelques théâtres, en remplaçant parfois les pains de fonte par des hommes qui s'accrochent au fil et se laissent glisser dans la cheminée.

La manœuvre des cintres est la même que celle des dessous, à cette différence près que, les rideaux descendant seuls, les contrepoids servent à remonter le décor qui doit disparaître, au lieu de faire sortir de terre celui qu'on veut offrir au public. De plus les toiles qui viennent des dessus sont flottantes, légères par conséquent et de petite dimension. Ce sont pour la plupart des « ciels, » des « bandes d'air, » des retombées de voûte, des petits « pantalons, » derrière lesquels se prépare un changement, ou le feuillage d'arbres séculaires qui retrouvent leurs troncs profilés sur les châssis de la scène. A l'exception de quelques fonds de tableau, qui mesurent à l'Opéra près de 600 mètres carrés et se replient dans leur milieu, tous les rideaux s'élèvent et descendent debout dans leur entier développement. Une perche flexible les soutient, suspendue par 10 ou 12 fils qui vont se joindre au « gril. » Ce faîte solitaire du théâtre, avec l'emmêlement de cordes qui traversent son plancher en treillage, s'entre-croisent, s'attirent et se tordent dans l'obscurité autour d'énormes pelotons de bois, semble le métier féerique d'une fileuse géante.

A chacun des six étages qui séparent le gril du « premier service, » on retrouve en descendant d'autres tambours et d'autres fils, mais ici règnent la vie et la lumière. Ce corridor du cintre, situé à 11 mètres au-dessus de la scène, est relié du jardin à la cour par le « pont du lointain. » C'est de là que sont mis en mouvement les fils isolés ou en faisceaux — « commandes » ou « poignées » — dont les bouts attendent « en retraite, » c'est-à-dire amarrés à des chevilles de bois, le moment de jouer leur rôle. Les machinistes aussi sont au repos, ou absorbés par une partie de cartes, tandis que les notes de passion ou les roulades aiguës des chanteuses montent en spirales vers les frises, et qu'on aperçoit, par l'entre-bâillement des châssis, le corps de ballet folâtrant et pirouettant sur les planches.

Le rideau tombe ; tout le monde aussitôt est sur pied ; c'est un tohu-bohu général. Les temples sont mis en pièces, des chaumières leur succèdent ; les palais s'écartèlent, remplacés par des torrens impétueux ; les frontons s'envolent, chassés par de gros

nuages noirs. Et, pendant que les garçons d'accessoire ramassent dans des corbeilles les coupes éparses de l'orgie, les hommes de la « cour » entassent des rochers escarpés, et ceux du « jardin » assujettissent une forêt vierge. Sur tout cela le flamboiement de la rampe opérera son miracle d'optique pour la salle; ici, c'est l'envers des choses, sombre et souvent malpropre, comme l'entrée des artistes derrière le théâtre, opposée à la façade illuminée.

Car les coulisses ne sont nulle part l'idéal de délices et de perdition qu'on se figure en des arrondissemens éloignés. Elles ressemblent plutôt à un navire en branle-bas de combat. Les brigadiers-machinistes ont chacun leur poste à la face ou au trumeau, dans les dessous ou les cintres, et leurs « plans » immuables à desservir. Pour maintenir le bon ordre parmi cette foule grouillante, certains directeurs n'estiment pas inutile d'avoir en permanence quelques gardiens de la paix sur la scène. Dans les changemens à vue, où il faut un synchronisme parfait entre la parole de l'acteur et l'œuvre du machiniste, ceux-ci arrivent, après quelques représentations d'une pièce, à connaître les airs et les répliques qui leur servent de points de repère. Néanmoins, quelques minutes avant que la manœuvre ne s'effectue, les chefs crient dans un porte-voix : « Attention! » et s'assurent que les « gareurs » du cintre ont préparé le chemin aux rideaux, afin qu'ils glissent sans oscillation et ne s'enchevêtrent point les uns dans les autres.

Un coup de sonnette, de timbre ou de tam-tam ordonne le mouvement d'ensemble, auquel collaborent parfois plus de cent hommes. Il est des féeries où les cuivres de l'orchestre, le son de cloches battant à toute volée et les cris de la figuration produisent un tel tapage qu'aucun signal connu ne pourrait se faire entendre. Il faut tirer deux coups de pistolet à la cour et au jardin pour avertir le personnel des dessous. Quelques changemens ont lieu en pleine lumière, d'autres se font « au noir, » lorsqu'il est nécessaire d'apporter ou d'enlever quelques meubles sur la scène. Le public, aveuglé par une demi-douzaine de lueurs rouges à la rampe, ne voit rien.

Le nombre des machinistes varie fort, non seulement suivant les théâtres, mais selon la nature de la besogne. Le Châtelet, où les spectacles se développent en vingt tableaux, occupe le soir 80 hommes; il n'y en a que 12 d'employés durant le jour.

L'Opéra, où les changemens et les trucs sont plus rares, a besoin dans la soirée de 100 à 130 machinistes, sur lesquels 75 forment la brigade appointée à la journée. C'est qu'au Châtelet, si la machinerie est dure pendant la représentation et ne laisse guère de répit, la pièce, une fois montée, reste la même pendant plusieurs mois, et l'on reprend les fils, le lendemain, à la place où on les a laissés la veille. A l'Opéra, il faut chaque fois démonter et préparer les morceaux d'un nouvel ouvrage, et, comme la scène n'en loge qu'un petit nombre, on doit constamment évacuer et aller chercher aux fortifications des convois de décors.

III

Parmi les machinistes professionnels, dont le salaire minimum à l'Opéra est de 5 fr. 75, un tiers environ sont des ouvriers de métier : la brigade comprend 20 menuisiers, plus des serruriers, tapissiers et mécaniciens. Ils préparent la besogne au peintre-décorateur. Celui-ci est mis au courant par le directeur de tous les détails nécessaires à la confection du tableau : pays, époque, saison de l'année, heure du jour où se passe la scène; après avoir combiné avec le régisseur, le maître de ballet, les acteurs, la place des fenêtres et des portes, il découpe et peint à l'aquarelle la maquette du futur décor, dressée à l'échelle de trois centimètres pour mètre.

Jadis l'action se transportait, sans changement, dans les lieux les plus divers : les personnages se bornaient à passer d'un point à un autre. Le théâtre, à l'hôtel de Bourgogne, représentait, « à gauche, un vaisseau d'où une femme doit se jeter à la mer; plus loin, l'entrée d'un palais; au fond, une belle salle garnie d'un trône; à droite, une chambre avec un lit... » Sur une scène de sept mètres de large, ayant à peu près même hauteur, il fallait, pour *Clitophon*, réaliser le programme suivant : « Au milieu, un temple fort superbe enrichi de termes et colonnes; à droite, une tour ronde, laquelle soit fort grande pour voir trois prisonniers, et à côté un beau jardin spacieux, orné de fleurs et de palissades; à gauche, une montagne élancée, avec un tombeau, un autel bocager, un rocher sur lequel on puisse monter, et auprès une mer, un vaisseau et un antre, » etc. Les décors se présentaient invariablement de front et les monumens ou les arbres, ne dépassant jamais la hauteur des châssis, étaient d'une petitesse

invraisemblable. Servandoni imagina, sous Louis XV, de peindre des soubassemens et des colonnades sur les décors inférieurs, et de continuer sur les frises et les rideaux la suite de son architecture, qu'achevait l'imagination du spectateur.

Aujourd'hui, toutes les « plantations » sont obliques, c'est-à-dire que le « point de vue » choisi n'est jamais au milieu du théâtre, mais sensiblement à droite ou à gauche. Toute la composition est harmonisée avec ce point de vue unique, jusqu'au rideau de fond. Comme l'horizon est toujours placé très peu au-dessus du plancher de la scène, la perspective est parfaite pour les spectateurs du rez-de-chaussée ou du premier étage ; à la deuxième galerie, elle est déjà très défectueuse ; aux étages supérieurs, elle n'existe plus.

Le décorateur doit tenir compte, dans sa maquette, des emplacemens propres à placer les herses et portans de lumière ; sinon, son décor, quelque beau qu'il fût, pourrait être « inéclairable. » Un plan imprimé lui indique le rayon visuel du spectateur placé au premier rang de l'orchestre, par des lignes partant de ce point, pour aboutir aux divers plans du cintre. Il sait ainsi à quelle hauteur doivent descendre ses « plafonds. » Il étudie également son décor pour éviter les « découvertes, » — la vue des murs latéraux et des corridors, — aux dernières loges de côté. Il s'efforce en général de faire paraître la scène plus profonde qu'elle n'est réellement, parce qu'au théâtre, l'action se développe en largeur et que, souvent, l'espace manque dans les derniers plans, où d'autres décors doivent rester en place. On ne peut cependant user qu'avec réserve des moyens que donne la perspective, pour augmenter la profondeur apparente ; car, lorsqu'un acteur s'éloigne, sa taille, qui ne diminue pas, se trouverait en désaccord choquant avec la grandeur des objets représentés. Aussi la partie inférieure des décors, dont peuvent approcher les personnages, doit-elle être figurée dans ses dimensions réelles ; les « fuyans » ne commencent qu'à l'endroit où la toile est inaccessible.

Il faut à l'artiste décorateur l'expérience de l'optique particulière du théâtre, pour savoir de quelles licences, de quelles entorses aux règles géométriques il convient d'user, à quels expédiens il sera sage de recourir : par exemple, si une façade continue était représentée sur différens châssis, ses parties ne paraîtraient concordantes qu'aux spectateurs voisins du « point

de vue. » Pour éviter ce grave inconvénient, on interrompt, à chaque châssis, toutes les droites fuyantes par un objet saillant tel qu'un pilastre.

Ces châssis sont confectionnés par les soins du chef machiniste, préoccupé surtout de silhouetter leur carcasse pour les rendre maniables, solides et légers. Il fait tendre, — « maroufler, » dit-on — une forte toile écrue sur cette boisure et l'envoie au peintre, ainsi que les rideaux cousus et les filets sur lesquels s'appliqueront les feuillages ajourés. Jusqu'en 1825, les rideaux, ébauchés à terre, étaient terminés debout dans la position qu'ils occupent sur la scène. De hautes et longues murailles étaient nécessaires pour les appuyer, ainsi qu'un système compliqué de ponts et d'échafaudages, permettant au peintre de se porter sur tous les points.

Beaucoup plus rapide est le travail à plat, qui depuis longtemps a prévalu. Aussitôt sèche la couche d'apprêt, au blanc de Meudon, donnée par les garçons d'atelier, le « traceur, » chaussé de savates légères, armé d'un porte-fusain long comme une canne et d'une règle de deux mètres, emmanchée dans une tige à hauteur d'appui, reporte sur la toile, par la méthode mathématique du carré, les mesures, saillies et profils de la maquette. Chacun ici a sa spécialité : les uns sont « perspecteurs » ou dessinateurs, les autres coloristes. Quatre ateliers principaux fabriquent aujourd'hui presque tous les décors, tant pour Paris que pour la province, dont les directeurs se contentent de types généraux, — paysages et places publiques, tableaux pittoresques et riches salons, — fonds de répertoire invariable, où les mélodrames pauvres logent en garni. Sur les scènes parisiennes, d'ailleurs, toutes les pièces ne sont pas mises dans leurs meubles; le même décor est repeint et ravaudé plusieurs fois; sur bien des vieux châssis, il a été barbouillé tour à tour de la nuit et du soleil. Les outils sont en proportion des surfaces à couvrir : pour donner les « tons, » les premiers effets d'ensemble, ce sont des baquets que l'on vide. Quand le détail s'accuse, les *pinceaux* sont des « balais, » — brosses à minces hampes permettant de travailler debout; — la *palette* est une rangée de vases en poterie commune, que remplissent des liquides de toutes nuances. Ces couleurs sont un mélange de terre, de colle et d'eau. Pour les parties les plus sujettes à la fatigue, la colle pure est délayée à chaud; point d'essence ni de vernis. La peinture à l'huile

n'est, pour ainsi dire, jamais employée. Outre qu'elle serait plus chère et que son poids alourdirait le décor, elle offrirait par places des reflets lustrés, désagréables à l'œil. Avec elle aussi, il serait impossible de travailler en marchant sur les décors.

Cette obligation d'être en mouvement sans cesse, pour imbiber à nouveau son balai, rend le métier assez pénible. Les peintres en renom occupent une quarantaine de praticiens, dont les salaires varient, suivant leur capacité, de 1 à 3 francs l'heure ; les décors sont payés par les théâtres, depuis 4 francs le mètre carré pour les vues de campagne, « avec ou sans habitation, » jusqu'à 8 et 12 francs pour les marines, les palais ou les « architectures fantastiques. » Aux aides de divers grades il suffit d'une habileté de main professionnelle. Ils devaient tenir compte autrefois de la lumière jaune du gaz, qui modifiait les couleurs ; maintenant, l'électricité les altère à peine. Il suffit de donner les tons, à l'état frais, plus foncés qu'ils ne devront être devant le public, parce que la peinture à la colle s'éclaircit en séchant.

Quant au maître-décorateur, c'est de nos jours un véritable artiste, épris de ses œuvres et ne reculant devant aucun effort pour leur communiquer plus de vie. Nous sommes loin maintenant des maquettes dessinées de chic, aux ombres parfois fausses et choquantes. M. Jambon se transporte en Hollande, pour y copier les moulins de Dordrecht, et c'est sur le lac des Quatre-Cantons qu'il va dessiner les rideaux de Guillaume Tell ; comme, pour prendre ses croquis du panorama transsibérien, il fait le voyage de Pékin par terre.

Autour de lui, empilées dans des casiers, sont d'innombrables études d'après nature des sujets les plus divers : montagnes et monumens, couchers de soleil et quartiers de viande crue. Pour composer des scènes historiques ou mythologiques, c'est aux fresques et aux miniatures de tous pays que le peintre va demander son inspiration : à l'Opéra-Comique, dans *Orphée*, le séjour des ombres heureuses, chef-d'œuvre de grâce et de goût inspiré par M. Carré, était emprunté au *Bois sacré* de Puvis de Chavannes et au *Printemps* de Botticelli.

IV

Le décor actuel n'arrive pas seulement au maximum de ce qu'il est possible d'obtenir avec du bois, de la toile,... et beau-

coup de talent; il donne à certaines imitations un cachet de vérité que les objets réels eux-mêmes, *avec l'optique du théâtre*, ne posséderaient pas. Pour les effets aquatiques, par exemple, les gazes lamées, striées de rubans d'étain, rendent mieux l'aspect de la cascade ou du torrent que l'eau naturelle, qui laisse passer les rayons lumineux et ne s'éclaire pas. Aussi l'a-t-on partout abandonnée.

C'est ici le domaine des « trucs » autant que celui de l'art. Nous sommes devenus sur ce chapitre plus raffinés que nos ancêtres : au début du règne de Louis XIV, on jouait à Rouen une tragédie intitulée *la Mort d'Abel*. Un des acteurs faisait le personnage du « sang d'Abel; » enfermé dans un sac de satin rouge, il était roulé de derrière le théâtre et criait : « Vengeance, vengeance! » Ce procédé ingénieux nous paraîtrait trop simple. Les féeries nous ont blasés sur les efforts d'imagination déployés en ce siècle, pour renouveler périodiquement l'intérêt des aventures du roi Croquignolet XXXVIII, par une succession de tableaux magiques, fantasmagoriques et panachés de trucs inédits. Ces trouvailles sont la raison d'être d'un genre à qui nous devons *les Pilules du Diable*, *le Pied de Mouton* ou *la Biche au Bois*.

Fidèle à de saines traditions, *le Petit Chaperon Rouge* nous montrait tout récemment la « maison de ma Mère-Grand, » montée sur galets excentriques, s'avançant du fond de la scène vers le trou du souffleur : à mesure qu'elle approchait, elle s'exhaussait et s'élargissait de plus en plus. A l'acte précédent un groupe de voyageurs semblaient parcourir des sites infiniment variés, en allant de droite à gauche du théâtre; cependant, leur marche ne les menait à rien, placés comme ils étaient sur une bande de planches roulant en sens inverse; tandis qu'un rideau de fond, qui paraissait immobile, déroulait à côté d'eux un panorama de 250 mètres de long.

Dans une pièce à spectacle, on compte souvent jusqu'à deux cents trucs, grands ou petits, tassés dans les dessous, où leur multiplicité rend le travail difficile. Les acteurs jouent-ils une scène d'ivresse et finissent-ils par déclarer qu' « ils y voient double, » à ce mot, le brigadier-machiniste, l'oreille au guet, donne aux six hommes qui l'entourent le commandement de : « Allez partout! » Chacun d'eux tire ou lâche les fils qu'il tient en main, et aussitôt surgissent du sol, à côté des tables, chaises et autres meubles garnissant la scène, d'autres objets exactement sem-

blables, — leurs doubles, — lesquels, un moment après, s'en retournent par le même chemin.

Les trappes, par où s'effectuent les apparitions et les engloutissemens, servent aussi aux prestigieux changemens de costume : cette vieille en haillons, courbée en deux, n'est autre, vous le devinez, que la ravissante fée des eaux. Son vêtement n'est formé que de deux pièces, l'une devant, l'autre derrière, du haut en bas desquelles passent des cordelettes, pourvues d'un anneau à leur extrémité inférieure. Au moment où doit s'opérer sa transformation, l'actrice se place au point de repère, marqué à la craie, et détache prestement la rosette qui retient les fils autour de son cou. Une trappe discrète s'entr'ouvre, la main d'un machiniste saisit les anneaux, et toute la défroque, entraînée par eux, est escamotée en une seconde. D'autres trappes, dites « à tampon, » usitées dans les pantomimes, lancent à deux mètres en l'air des clowns, qui retombent sur leurs pieds après quelques cabrioles. D'autres encore, composées de volets en lames d'acier flexible, permettent de s'engouffrer brusquement dans le sol ou de s'enfoncer dans un mur qui ne présente aucune fissure apparente.

Si les démons et les mauvais génies sortent des dessous et y rentrent, c'est du cintre que doivent descendre les sylphes, les anges et autres individualités affectives ; c'est là aussi qu'elles remontent après avoir rempli leur mission. Les ascensions de cette sorte étaient fréquentes dès le milieu du siècle dernier et les procédés ont peu varié : au corsage matelassé, garni de courroies et de boucles, que portent les figurantes chargées de l'emploi, sont accrochés un et souvent deux fils d'acier, — pour le cas où l'un des deux se romprait, — et, si l'on souhaite qu'elles disparaissent par un vol oblique, un petit chariot, glissant sur des rails aériens, — le « brigandin, » — imprime une marche horizontale au fil qui les enlève verticalement.

Deux rails analogues, posés sur des plans inclinés comme ceux des montagnes russes, donnent licence aux *Valkyries* de chevaucher sans péril à travers les nuages. Celles qui chevauchent ne sont pas celles qui chantent ; celles-là sortent simplement de la coulisse. Elles n'auraient jamais le temps de dévaler de l'Empyrée à l'avant-scène pour prendre part au chœur des messagères d'Odin. Les vierges cuirassées, qui fendent les airs, sont des demoiselles du corps de ballet ; cette promenade leur vaut un

cachet spécial. Elles sont quatorze qui grimpent, par une échelle de neuf mètres, au haut de ce praticable compliqué que les machinistes passent une demi-journée à établir. Leurs montures, fort nobles bêtes du côté de la salle, sont creuses du côté opposé, comme tous les chevaux de théâtre, destinés à être vus de profil. Ce sont des cartonnages en demi-bosse, n'ayant qu'une moitié de tête et de corps.

Les décors aussi sont parfois truqués, comme des boîtes à double fond, pour produire des effets que les changemens à vue, si rapides fussent-ils, ne sauraient rendre : l'incendie qui pénètre en un clin d'œil dans la salle du festin, au cinquième acte du *Prophète*, consiste en cadres de toile peinte, subitement rabattus sur les châssis, que le feu semble ainsi lécher de toutes parts. Pour figurer la transparence des eaux immobiles, on se sert de glaces posées à terre et légèrement inclinées. Des vitres, éclairées en dessous par des lampes, constituent un lac que la bonne fée pourra passer à pied sec. Le tissu argenté, que l'on agite mollement au bord d'une toile glauque, représente l'écume des vagues mourant sur le rivage.

L'Océan en courroux se laisse moins bien copier. On faisait naguère circuler, sous une étoffe couleur de mer, une vingtaine de gamins armés de baleines qu'ils agitaient de leur mieux. Ces acteurs, à dix sous par tête, remplissaient leur rôle avec nonchalance et donnaient lieu à d'intempestives accalmies ; en ce cas, le légendaire Harel, directeur de la Porte-Saint-Martin, accourait et, de deux ou de trois coups de pied adroitement distribués, ranimait la « fureur des flots. » Les ondes marines en calicot sont mues aujourd'hui par des boisures sinueuses qui se soulèvent et s'abaissent parallèlement. C'est plus sûr, mais plus monotone, et la tempête manque un peu d'imprévu.

Pour la contrefaçon des bruits multiples de la nature, l'imagination des régisseurs, sans cesse en éveil, invente chaque année du nouveau. Les plaques de tôle secouées et les grosses caisses de deux mètres de long, frappées de baguettes, singent le tonnerre plutôt mal que bien ; mais la sirène, sorte de pompe où l'air est refoulé avec violence, rappelle assez exactement les sifflemens du vent. Une roue, à palettes de bois, rencontre en tournant des lames de fer et donne de loin le son d'une brisure, celui des arbres qui cassent et se rompent avec fracas. En frottant vigoureusement avec un gros clou une plaque de métal

dentelé, on croit entendre verrouiller la porte du cachot où languit un malheureux prisonnier.

Le crépitement de la pluie battante est simulé par un long tuyau de bois, doublé de zinc, à l'intérieur duquel se superposent, de place en place, des grillages en fer à larges mailles. Un amas de cailloux et de haricots secs gît au fond de ce tube; lorsqu'on le retourne comme un sablier sur ses bases, cette mitraille se précipite et, frappant le métal à coups répétés, rappelle le grésillement de l'eau à terre. Au nombre des moyens artificiels, par lesquels se crée l'illusion, est l'idée récente de brûler de l'encens dans un coin de la salle, au moment où sont agités en scène les encensoirs d'une cérémonie pieuse. Le public, dont l'odorat est flatté par le parfum religieux, en même temps que ses yeux voient le geste, s'unit plus intimement à la représentation.

D'où viennent les trucs et quels en sont les auteurs? Nullement des savans, souvent de simples machinistes. Certaines trouvailles procèdent du hasard, et la plupart de celles qui font le plus d'effet sont d'une naïveté enfantine. C'est d'ailleurs sur les théâtres de Polichinelles, me disait M. Gailhard, que sont appliquées d'abord nombre des inventions les plus ingénieuses. Le directeur de l'Opéra a lui-même transporté, dans le ballet de *la Tempête* d'Ambroise Thomas, un orage dont il avait appris le mécanisme à Naples sur un minuscule spectacle de foire: le bateau, au lieu d'aller classiquement de droite à gauche, tournait au milieu des vagues et se dirigeait vers le trou du souffleur. Les flots, si aisément fendus, consistaient en baleines revêtues de toile verte, qui s'ouvraient devant l'esquif, le frôlaient à son passage et se refermaient derrière lui. Puis la mer et le bateau s'approchaient ensemble de l'avant-scène; la toile verte étant simplement tirée par dessous, comme le tapis d'une table, et disparaissant dans une rainure au premier plan.

Dans la *Valkyrie*, on voulait dégager *sans bruit* une grande masse de vapeur; les chaudières la chassaient avec une espèce d'éternuement fort peu mythologique. M. Gailhard se souvint que sa grand'mère, lorsqu'elle faisait cuire du bœuf en daube, recouvrait la casserole d'un feutre percé de trous, pour éviter que le couvercle de terre, soulevé par l'eau bouillante, ne dansât et ne se brisât en tombant. Il usa d'un feutre analogue pour que la fumée sortît avec mystère, violente et silencieuse, des flancs

de l'Olympe scandinave. Dans *Othello*, il fallait que la flamme du phare, représenté par un pot à feu, vacillât sous l'effort du vent; or, elle brûlait tranquille et très droite, et la bourrasque, qui faisait tout trembler autour d'elle, la laissait parfaitement calme. On essaya d'envoyer de l'air sur la scène : les chanteurs se plaignirent qu'on les enrhumait. Alors la direction imagina de placer, à côté du « phare, » une sorte de boîte à sardines percée de trous, communiquant par un tube avec un soufflet qui faisait brusquement coucher la flamme.

Dépendant parfois du machiniste et parfois de l' « ustensilier, » sont les mille objets qui doivent meubler la scène : le char d'*Aïda* ou les stalles des *Maîtres-Chanteurs*, le brûle-parfums de *Salammbô* et les deux pommes de *Guillaume Tell :* la première, qui repose sur la tête de l'enfant au moment où le père bande son arc; la seconde, transpercée d'une flèche, qui lui est substituée aussitôt après. L' « ustensilier, » c'est le préposé aux « accessoires, » le conservateur de ce bric-à-brac où s'entassent pêle-mêle des articles si hétéroclites, qu'il n'est pas de magasin au monde qui les réunit jamais : épées se cassant par le milieu, roues dentelées avec manche pour imiter le bruit d'une voiture, squelette et main de justice, serpent mécanique, cercueil et boulets de canon fusionnent, dans les théâtres de mélodrame, avec des croix de divers ordres, des pendules, des pistolets, des encriers, des médaillons et autres réalités bourgeoises.

Puis, un matériel de fiction : des faux billets de banque, des papillons en toile tremblotant sur un fil de fer, et un cœur humain, factice, dans son bocal. Rangerons-nous dans la catégorie des accessoires les animaux vivans que réquisitionne toute féerie : ce veau tenu en laisse ou ce cochon de lait que l'on pince pour le faire crier; ou encore le chien dressé, par quinze jours d'étude, au rôle délicat de mordre les culottes d'un personnage comique sans lui faire de mal?

Les cartonnages sont une partie importante de ce département. Deux maisons parisiennes ont le monopole des imitations artistiques de tous les âges : instrumens de musique de la Grèce, vaisselles de la Rome antique, armes des temps féodaux : — tous les théâtres n'ont pas, comme l'Opéra, un musée d'armures véritables. — De chez elles viennent les reproductions fantaisistes d'animaux et les créations de monstres chimériques moulés en plâtre, sur lequel sont façonnées et coloriées les empreintes.

La livrée de ces charançons, rayés d'or et de vert, de ces coccinelles, de ces libellules aux ailes tendues sur des montures en laiton, coûte fort cher et se détériore facilement. Quoiqu'on les enlève au personnel des deux sexes dès sa sortie de scène, les avaries sont fréquentes. — « Aujourd'hui encore, rapporte dolemment l'ustensilier, outré de l'incurie des figurans, on a dû réparer six têtes et vingt-sept cuirasses de hannetons. » Les femmes en pâte, à demi vêtues, qui garnissent les arrière-plans d'apothéose sont, grâce à une composition nouvelle, d'un saisissant réalisme; même prévenu et à quelques mètres de distance seulement, on les jurerait en chair et en os.

Dans le théâtre moderne, épris de couleur locale, les accessoires, représentés il y a deux siècles par une lettre et un fauteuil, ont pris un intérêt grandissant; consoles, tables et sièges sont, pour de simples vaudevilles, commandés à des tapissiers d'art. Les comestibles viennent du marché voisin; les babas en tôle et les pâtés de carton, pleins de biscuits que les acteurs dévoraient avec un entrain médiocre, ne sont plus de mise. Cependant, les détails du repas, dans les pièces où l'on dîne, n'atteignent pas tous le même degré de fini, parce qu'ils ne sont pas destinés à faire également illusion. Il s'observe une proportion constante entre le soin que l'on prend de chaque partie du service, et son rapport avec le texte et les jeux de scène. Au premier acte de *l'Ami Fritz*, le dialogue exige que, d'une soupière nature, s'échappe une fumée authentique; mais les autres plats, que ne souligne plus l'action théâtrale, peuvent être artificiels. L'observation du temps exact n'est jamais nécessaire; le public en perd la notion, dès que son esprit se détourne vers un autre objet.

V

Aussi n'est-il pas trop choqué de voir la nuit et le jour se succéder, sur la scène, avec plus de rapidité que dans la vie, lorsque les situations le commandent. Car, si l'on donne à l'électricien un délai suffisant, il est à même aujourd'hui, grâce aux appareils en usage, de faire lever ou coucher le soleil sur son horizon de toile peinte, avec une gradation aussi douce que celle de l'astre dans le ciel.

Les théâtres, jusqu'à la Régence du Duc d'Orléans, s'éclai-

rèrent avec des chandelles ou lampions posés le long de la rampe. « Des lampions » il ne reste d'autre souvenir que le rythme monotone sur lequel les spectateurs impatientés frappent le sol pour requérir l'allumage, c'est-à-dire le commencement de la représentation. Le financier Law, à ses frais, substitua la bougie de cire aux chandelles de suif à l'Opéra, et, seule de toutes ses entreprises, celle-là lui survécut. Soixante ans plus tard, sous Louis XVI, ce fut aux Français que le quinquet d'Argant fit son apparition première; les journaux louèrent sans réserve le nouveau système et déclarèrent unanimement qu'on avait atteint la perfection (1).

Lorsque l'éclairage au gaz eut échoué à Paris, en 1820, Louis XVIII, qui l'avait apprécié en Angleterre, envoya M. de La Ferté, l'intendant des Menus, étudier son fonctionnement dans les théâtres de Londres. La Ferté fit, à son retour, installer à l'Opéra le gaz que, pour la première fois, les Parisiens admirèrent dans *Aladin ou la Lampe merveilleuse:* « A la lueur rouge et funeste pour la vue que produisaient les quinquets, dit le rapport enthousiaste de l'organisateur, succède une lumière douce semblable aux plus pures clartés du jour. » Et il disait vrai... relativement. Nous avons éprouvé la même sensation, relative aussi au coloris antérieur, lorsqu'il y a quinze ans, l'électricité remplaça le gaz. La qualité de l'éclairage n'était pas modifiée seule, mais aussi son intensité. Avec les 65 000 francs que l'huile, avant 1820, coûtait à l'Opéra, on avait une clarté trois fois moindre que celle que procura le gaz pour 90 000 francs par an. Aujourd'hui, quoique l'électricité soit beaucoup moins chère que le gaz de la Restauration, les frais de lumière de l'Opéra montent à 192 000 francs. Mais ils correspondent à une puissance qui eût fait rêver nos pères : 160 000 bougies, distribuées en des appareils de modèles variés. Les autres théâtres ont suivi une marche identique : à l'Opéra-Comique, ce chapitre s'élève à 108 000 francs, à 105 000 francs aux Français, et à peu près autant au Châtelet, pour un service de 3 000 lampes.

De ces lampes, une partie illuminent les escaliers, les foyers, la salle; le lustre de l'Opéra équivaut à 8 000 bougies, et les girandoles du grand foyer à 9 600. C'est une question controversée de savoir s'il convient, aussitôt que le rideau se lève, de plonger

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juin 1896 *le Mécanisme de la vie moderne, — l'Éclairage.*

le public dans l'obscurité. Les partisans de cet usage, adopté en Allemagne et en Autriche, estiment qu'ainsi l'attention se concentre plus aisément sur la scène, et il en résulte d'ailleurs une économie notable que le directeur du théâtre impérial de Vienne chiffre à 50 000 francs par an.

Les adversaires de cette innovation, qui fait ressembler le théâtre à une lanterne magique, prétendent que les spectateurs s'ennuient quand ils ne participent pas eux-mêmes à la lumière; qu'ils ne sont portés ni à pleurer ni à rire; le fluide, qui fait l'applaudissement et le succès, ne se communiquant pas de l'un à l'autre. Wagner, l'un des instigateurs de cette méthode, désirait que l'on n'applaudît pas avant la fin des actes; et l'on remarque en effet, sur nos propres scènes, que les duos et les ensembles qui se chantent dans la nuit sont beaucoup moins applaudis que les autres. Puis, et cette considération technique a son importance, lorsque l'action elle-même se passe dans les ténèbres, — ténèbres de théâtre, forcément mitigées et conventionnelles, — les personnages, s'ils ne sont pas un peu éclairés par la salle, doivent l'être par la rampe et projettent sur les décors des ombres gigantesques.

Enfin l'on peut se demander si l'illusion, contrairement à ce que l'on suppose, n'est pas plus grande pour le public lorsqu'il voit le jour se lever ou décroître autour de lui, dans la salle en même temps que sur la scène; s'il ne prend pas davantage sa part du drame qui se déroule devant lui, quand il baigne dans une clarté toute égale à celle des acteurs qu'il écoute, passant avec eux par des alternatives d'ombre et de lumière.

Pour se plier aux variations fréquentes d'éclairage qu'exige une représentation, les anciens becs de gaz étaient tous reliés à un appareil central, auquel la multiplicité de ses tuyaux avait fait donner le nom de « jeu d'orgues. » Le lampiste ouvrait ou fermait de son mieux les robinets, pour modérer, supprimer ou activer la flamme sur les divers points où il était nécessaire; mais, quelle que fût sa dextérité, il ne procédait jamais assez vite, ni surtout assez lentement pour que l'œil ne fût pas surpris de ces brusques changemens d'intensité ou de couleur. Les nouveaux « jeux d'orgues » électriques, inaugurés en 1898 à l'Opéra-Comique et au Châtelet, perfectionnés l'année suivante à l'Académie nationale de musique, ont transformé cette partie de l'art théâtral. Le service de l'éclairage comprend à l'Opéra une cin-

quantaine de personnes, dont les unes surveillent les dynamos, qu'actionne dans les sous-sols la force expédiée de Saint-Denis, tandis que d'autres s'occupent de la scène ou sont chargés des projections du cintre.

Dix-huit hommes, sitôt la fin de l'acte, se précipitent sur leurs « portans » respectifs, les décrochent des châssis et vont les garer à la face ou au lointain; d'où ils les rapporteront, sitôt la besogne des machinistes terminée, pour les fixer à de nouveaux décors. Ces portans, au nombre de 60, sont branchés sur des fils qui aboutissent, ainsi que le lustre et la rampe d'avant-scène, les 27 herses qui éclairent les plafonds et les « traînées » qui se dissimulent à terre, — 4 000 lampes en tout ou 64 000 bougies, — à un local contigu au trou du souffleur.

Là se trouvent, devant trois tableaux, blanc, rouge et bleu, dont chacun commande isolément sa couleur dans tous les appareils, trois électriciens attentifs au programme qu'ils doivent remplir. Nous sommes au tableau du jardin de Marguerite, dans *Faust*, et son ordonnance lumineuse, dépliée sur un pupitre, est ainsi détaillée : « Au lever du rideau, rampe blanche un tiers feu; lustre à 100 volts; herses n° 1, 2 et 3 plein feu bleu, les autres en demi-section; portans: le 0 deux tiers feu, le 1 demi-feu, le 2 bas-feu coupé, le 3 demi-feu blanc. 1re réplique : à l'entrée de Marguerite, monter la rampe de 20 volts; 2e réplique : au mot « Rien, » dit par Méphistophélès, projection rouge sur lui, nuit à la rampe; 3e réplique : au *forte* de l'orchestre, jour à la rampe d'un seul coup; 4e réplique : au mot « Si le ciel avec un sourire, » commencer la nuit généralement et très lentement pour arriver au bas-feu sur le mot « Voici la nuit; » 5e réplique : lorsque le clair de lune apparaît, par la projection des cintres, mettre la rampe en bleu. »

Tel est le type d'un acte moyennement chargé d' « effets; » il en est de beaucoup plus compliqués. Leur réglage préliminaire, et le simple éclairage normal d'une pièce nouvelle, exigent de longues heures d'études : dans la salle illuminée et vide, face à la scène où le décor fraîchement peint est planté, s'assoient aux fauteuils d'orchestre le directeur, l'auteur, le peintre-décorateur, le chef électricien, le chef machiniste, le régisseur général. Chacun émet son avis : « Il faudrait donner plus d'épaisseur à ces galeries. Éclairez donc les portans jardin au bleu. (Le résultat étant mauvais, on les essaye au rouge.) Il y a trop de

feu sur la ville en haut, baissez la herse du 4. Ce tamaris est raté, il faut le changer. Faites monter quelques machinistes sur ce praticable. Vous savez qu'il y aura une projection sur la maison; — je voudrais le mur plus monumental; — vous devez décolorer la mer pour le déclin du jour (ce que l'on réalise en mettant d'abord le rouge, puis en baissant le blanc, auquel succède le bleu qui donne l'obscurité diaphane). Vous avez vingt minutes pour exécuter cet effet; prenez-en le « repère. » On se rafraîchit les yeux en faisant baisser le rideau, pour le relever ensuite et avoir l'impression plus nette du tableau. — « C'est bien joli, » dit le directeur enchanté. Des après-midi entières se passent en tâtonnemens, en essais multiples, pour mettre d'accord tous ces feux qui doivent se fondre en un harmonieux ensemble.

Les appareils ordinaires, qui garnissent nos habitations, s'allument ou s'éteignent en tournant un bouton qui établit ou coupe le courant électrique. Leur lumière est invariable. Au théâtre, pour graduer l'intensité des lampes Edison, obtenir un état intermédiaire entre le plein éclat et le noir opaque, et passer, si l'on veut, de l'un à l'autre par l'atténuation insensible du rayonnement au crépuscule, on se sert du « rhéostat. » Chacun sait que l'électricité perd de son pouvoir lumineux à mesure que s'allonge le chemin qu'elle doit parcourir; et nul n'ignore que les fils, transmetteurs du courant, opposent à son passage plus ou moins de résistance suivant leur métal et leur grosseur.

Les rhéostats, — il en est de plusieurs systèmes, — ont pour but d'organiser ces résistances, de fatiguer méthodiquement le courant, en le promenant sur des fils de maillechort qui se replient en d'interminables zigzags, — « spires » en termes techniques, — jusqu'à ce qu'il arrive au point d'anémie, — 55 volts, — où il est incapable de faire briller les lampes. Le maillechort, alliage de zinc, de cuivre, de fer et d'étain, a été choisi pour son défaut, devenu ici un mérite, d'être fort mauvais conducteur de l'électricité.

Grâce au jeu d'orgues et à son rhéostat, chaque herse, chaque portant, aussi bien que le lustre ou la rampe, peut ainsi recevoir le courant fort ou faible, suivant qu'il est recueilli frais ou exténué à tel ou tel zigzag de son voyage; et, lorsque le soleil se lève sur le théâtre, c'est que des boutons, glissant dans leur rainure, envoient peu à peu à toutes les lampes un courant de

plus en plus vigoureux. Comme ces rainures ont 100 divisions, correspondant chacune à l'intensité d'un demi-volt, elles permettent de jouer de la lumière comme on joue du son, avec les touches d'un piano, ou comme on jouerait de la chaleur, si l'on pouvait modifier la température d'une salle en élevant de 1 à 100 les degrés d'un thermomètre.

Pour éclairer suffisamment une grande scène, il faut l'éclairer trop : à l'Opéra, 18 projecteurs sont placés sur les ponts, à droite et à gauche. Leur lumière est parfois seule possible, lorsque le décor n'emploie aucun châssis où se puissent accrocher des portans, comme dans le champ de blé de *Messidor*. Jusqu'ici, leur puissance variait de 300 à 1 600 bougies; des réflecteurs d'un système nouveau, juchés aux cinquièmes loges du milieu, ont inauguré, dans *Astarté*, la projection de face. Avec ces appareils, créés par le colonel Mangin pour la télégraphie optique et expérimentés des côtes de France à celles d'Espagne, il est possible de faire des signaux à 300 kilomètres de distance, en se servant d'un écran de nuages. La courbe de leur miroir a été calculée de façon à recueillir tous les rayons émis et à les concentrer en un foyer. Le prix élevé de ces instrumens, — 3 000 francs, — qu'explique le travail difficile d'un verre qui doit résister à la chaleur, est compensé par l'augmentation du rendement lumineux. Les deux projecteurs nouveaux équivalent ensemble à 7 500 bougies; des plaques de gélatine colorée tempèrent leur éclat, qui serait presque pénible au naturel.

L'éclairage de front diminue l'ombre des acteurs et surtout la renvoie derrière eux. Avec les lampes à arc des coulisses, leur silhouette s'étale et s'accuse si durement sur le plancher, que souvent, lorsqu'un personnage reçoit d'un côté une projection blanche, il faut, par une projection bleue de l'autre côté, corriger son ombre pour rétablir le sentiment du plein air. Ces combinaisons de couleur servent souvent aux effets scéniques : le spectre d'Hector, dans *la Prise de Troie*, parle-t-il à Enée endormi, son visage, sans que l'on puisse dire comment, apparaît irradié et pourtant livide. Sur lui est dardé un rayon vert dont nul ne peut voir la fusée, parce que l'on a soin de faire brûler un feu rouge à côté d'Enée et de projeter du rouge au milieu de la scène. Or, suivant les lois de l'optique, la vue du rouge soustrait au public celle du vert.

C'est la lumière électrique qui, rampant en « traînées » der-

rière les échancrures de calicot d'un rideau de fond, nous donne l'aspect d'une mer phosphorescente et des luisantes caresses de la lune sur les flots; c'est elle à qui nous devons l'étoile scintillante dans un ciel serein; elle encore qui, d'un papier de soie chiffonné dans un coffret de cristal, crée la tunique sanglante de Nessus; ou qui, dans *Guillaume Tell*, faisant passer devant la lentille de ses projecteurs des rubans d'étoffe transparente, barbouillée et jaspée comme la couverture d'un livre de classe, dessine, sur un tulle immobile au fond du théâtre, ces gros nuages noirs dont la course lugubre semble hâtée par le vent.

Auxiliaire de l'électricien, mais cependant à la tête d'un service nettement séparé, le chef artificier imite avec des pétards les fusillades dans la coulisse, préside à la charge des armes à feu, munies de bourres en poil de vache qui s'éparpille sans danger d'incendie, et tire, s'il le faut, des coups de canon. La fumée d'apothéose, faite avec du sucre de lait, est de son ressort, ainsi que les vapeurs d'eau. Des générateurs sont allumés à six heures du soir, pour être en pleine pression au moment où les bouffées, s'échappant par de nombreux conduits, devront jouer leur rôle dans un embrasement imaginaire.

Le magnésium zèbre l'horizon d'éclairs peu éloignés de la réalité; les feux de Bengale, que l'on fabrique maintenant sans fumée ni odeur, prêtent aux recoins obscurs leurs lueurs nuancées, et le lycopode sert à lancer dans l'espace des tourbillons de flammes jaunes, inoffensives bien qu'effrayantes d'aspect, parce qu'elles ne produisent pas d'étincelles et s'éteignent instantanément. Le lycopode est la matière fécondante d'une sorte de mousse compacte, qui croît dans les bruyères et les bois. On le récolte en Suisse, en Allemagne et en Russie, et son mode d'emploi est des plus simples : autour de la lampe à alcool est une vulgaire passoire, remplie de cette poussière de pistil, que l'on souffle par-dessous au moyen d'une longue pipe. Soulevée par l'air, elle s'enflamme aussitôt au contact de la mèche allumée, jaillit en météore, et s'éclipse.

Quels que soient, disent les hommes de théâtre, les progrès réalisés jusqu'ici dans l'éclairage, il en resterait un capital à accomplir : ce serait d'imiter la nature, de supprimer tous ces appareils qui répandent et seringuent leurs feux comme ils peuvent, sur les acteurs, de biais ou par en bas, et de leur substituer un plafond lumineux, si haut placé que le public ne le pût voir.

Quant aux « intérieurs, » ils seraient éclairés par les fenêtres, toujours comme dans la nature. Pour que rien ne fît obstacle à ce jour venant d'en haut, il faudrait vider les cintres de toute la machinerie, de tous les décors, que l'on emménagerait dans les dessous. Ils monteraient par des ascenseurs, et, pour désencombrer la scène des « praticables » à tréteaux, figurant les terrains accidentés, on n'aurait qu'à installer sous chaque « plan » trois ou quatre presses hydrauliques. Elles inclineraient ou élèveraient, suivant les besoins, chaque morceau du parquet, au gré d'un machiniste unique qui ferait mouvoir le tout d'un poste central, comme l'aiguilleur des chemins de fer.

Sans prétendre d'ailleurs qu'une besogne aussi changeante et obligée de se plier à autant de fantaisies que celle du théâtre puisse être jamais assimilée à des industries mécaniques, il est clair que certaines manœuvres, qui s'exécutent encore à bras d'hommes, comme sous Louis XIV, devront être simplifiées. Les forces hydrauliques et électriques sont déjà appliquées avec succès en Angleterre et en Allemagne. Dans la salle modèle de Wiesbaden, elles réduisent sensiblement l'effectif du personnel nécessaire.

VI

Si nous avons, à ce point de vue, beaucoup à apprendre de l'étranger, nous pouvons servir de modèle sous le rapport des costumes ; non que les nôtres soient plus luxueux ni plus exacts, mais le goût en est meilleur. Quel chemin n'ont-ils pas fait, ces costumes de théâtre, depuis la réforme commencée par une danseuse, Mlle Salé, au XVIIIe siècle, continuée par un tragique, Talma, achevée enfin par deux dramaturges : Dumas père et Victor Hugo ! « Les toges des sénateurs de *Catilina*, en 1748, sont, dit un contemporain, en toile d'argent bordée de pourpre, avec des vestes de toile d'or, le tout festonné et enrichi de faux diamans. On a trouvé ce Sénat-là un peu pomponné ; cela vaut mieux que s'il eût été en vieil oripeau. »

Pour désemplumer et dégalonner les héros grecs et romains, ce ne fut pas une petite affaire ; comme d'ailleurs pour transporter chaque personnage de la convention dans la réalité : on procéda par étapes, on « tricha » légèrement d'abord pour faire accepter au public des tenues et des types dont la nouveauté le

déroutait. Encore la mode est-elle si impérieuse que, même dans les costumes historiques les plus corrects des temps modernes, on retrouve la trace de l'époque où ils ont été dessinés. Les documens consultés de 1815 à 1840 sont ceux dont on se sert encore; cependant, à certains détails des aquarelles qui se sont inspirées d'eux, on voit qu'elles datent de Louis-Philippe ou de Charles X.

Les théâtres subventionnés confectionnent dans leurs ateliers propres les habillemens de leur répertoire; les théâtres d'opérette ou de féerie s'adressent à des maisons spéciales, dont l'une excelle dans la « fantaisie, » tandis que d'autres ont le monopole des ajustemens « de caractère. » Ce qui n'empêche pas ces derniers d'appointer un personnel fixe, sous les ordres d'une « maîtresse-costumière, » pour les réparations et l'entretien. Quant aux toilettes « de ville, » seules nécessaires aux pièces modernes, elles sont à la charge des acteurs, sauf de rares exceptions : à la Comédie-Française, par exemple, tous les vêtemens portés en scène sont fournis aux sociétaires et pensionnaires, soit en nature, soit en argent, et imputés sur les 120 000 francs de ce chapitre de dépense. Au Palais-Royal, toutes les fois qu'un artiste doit se déshabiller devant le public, ou seulement retirer un effet quelconque, fût-ce une cravate ou une paire de pantoufles, cet objet, suivant une tradition invariable, est payé par la direction.

D'ailleurs, ces habits de rôle exigent parfois un « truquage » particulier : tel doit apparaître trempé par la pluie battante que vient de recevoir son maître; on l'enduit d'une solution de gomme qui imite le brillant du drap mouillé. Pour jouer *le Chemineau*, à l'Odéon, il fallait la défroque navrée d'un coureur de grandes routes. L'acteur « travailla » par de savantes préparations un pantalon de cocher, le râpa, l'exposa à la pluie pour lui enlever sa couleur. Dans *le Roi s'amuse*, la saleté inquiétante des loques de Saltabadil donnait, rien qu'à le voir, envie de se gratter. Le marché du Temple, dernière station des guenilles parisiennes avant le dépérissement final, fournit en abondance des livrées de gueuserie réelle à qui veut en endosser une feinte. Les toilettes « de ville » ne sont pas toujours les plus conformes à la vérité scénique : on voit, suivant les ressources personnelles de l'actrice, des « femmes d'employés » qui cherchent une place de 1500 francs et portent sur leur dos une robe

de 2000, et des « princesses archi-millionnaires » parées de tissus à 19 sous le mètre.

A l'Opéra et à l'Odéon, les costumes, comme les décors, deviennent propriété de l'État aussitôt qu'ils ont servi une fois. Aux Français, ils appartiennent exclusivement à la société des comédiens. Un système mixte fonctionne à l'Opéra-Comique, où le directeur est comptable, vis-à-vis du domaine, du matériel estimé à 120 000 francs au début de son entreprise, et conserve le bénéfice des plus-values, décuples peut-être, qui résulteront de sa gestion.

Le costume riche, pour un artiste en évidence, — celui de Nevers dans *les Huguenots* par exemple, — coûte de 700 à 800 francs. Mais il en est de beaucoup plus chers : le manteau seul d'*Hamlet*, aux Français, incrusté de joyaux et couvert de broderies qui avaient demandé trois mois de travail, revint à 6200 francs. Un opéra nouveau, avec le corps de ballet, la figuration et les chœurs qui changent plusieurs fois de travestissement, représente en moyenne 600 costumes. Pour alléger les frais d'un effectif aussi onéreux, l'on démolit, l'on requinque et l'on transforme les anciens affublemens, incarnés en de nouveaux avatars. Les gazes, les gais chiffons dont la jeunesse ne dure qu'un jour, sont mis en réforme. Chaque danseuse a, dans ses jupons bouffans, 15 à 16 mètres de tarlatane, et l'Académie nationale de musique en consomme 75000 mètres par an.

Aussi l'achat des matières premières est-il un des soucis de cette vaste administration : il se trouve des étoffes de luxe dont la valeur tombe au-dessous de leur prix de revient, soit parce qu'elles se sont démodées trop vite, soit parce que la consommation n'a pas répondu aux espérances des fabricans. L'Opéra est toujours prêt à les acquérir : il achètera d'un seul coup pour 60 000 ou 80 000 francs de celles que l'on veut liquider, à la condition de ne les point payer trop cher. Il emmagasine ainsi, pour les mettre en œuvre suivant ses besoins, tantôt un stock de velours ciselé, tantôt de souples brochés aux nuances tendres, dont raffolèrent les élégantes dans la saison où ils coûtaient 25 francs le mètre et qui, soldées pour 6 francs, moulent d'imposantes dames choristes ou drapent en tanagréennes les attractives prêtresses d'Astarté.

Le chef de ce département, M. Bianchini, possède, dans le bureau où il dessine ses personnages et échantillonne ses es-

quisses avec des carrés d'étoffes multicolores, une collection de 15000 planches comprenant 200 000 gravures, réunies par lui depuis sa sortie du collège et classées par matières, époques et catégories d'individus. Il mériterait par là le titre de « peintre d'histoire, » officiellement attribué à son confrère du théâtre impérial de Vienne. Vingt portraits de François Ier ou de Catherine de Médicis sont groupés dans ses cartons; les uniformes de tous les pays, accompagnés de leur description réglementaire, y figurent côte à côte, complétés, s'il y a lieu, par une copie du Catalogue des Estampes de la Bibliothèque nationale, qui se trouve à portée de la main.

Les plans arrêtés, les maquettes exécutées, il reste à négocier avec le chanteur ou le comédien pour lui faire admettre son costume. Les femmes surtout sont intransigeantes sur les questions de coiffure, de chaussures et de corset. — « Mais cela ne m'ira pas! » est leur argument irrésistible. Elles se refusent à porter du bleu, ou du vert, ou du jaune.

Avec les chœurs, on tombe dans l'excès contraire : une effroyable indifférence. Aux efforts du costumier qui voudrait corriger leurs défectuosités, leur donner l'apparence physique des personnages, ils opposent, en certains théâtres, une terrible force d'inertie. Mettre leurs gants, tirer leurs maillots, sont des soucis qui leur demeurent étrangers. Le choriste, le figurant, est comme un soldat en campagne; il cherche toujours à simplifier, à fondre plusieurs accoutremens en un seul, pour s'économiser la besogne. Avant le dernier acte, il a déjà commencé à se déshabiller. Il repasse son gilet de flanelle sous la chlamyde ou le hoqueton, et ses accessoires ne tiennent plus qu'à un fil. Au baisser du rideau, la sortie de scène est une galopade effrénée vers les loges; seigneurs, soldats et paysannes se précipitent aux escaliers, se bousculent dans les couloirs, de peur de manquer le dernier omnibus pour Montrouge ou le dernier train de Bois-Colombes.

Le monde des comparses et des coryphées, qui doivent, en quinze minutes, plusieurs fois chaque soir, se déguiser de la tête aux pieds, sauter de vingt ans à soixante ou réciproquement, de chevaliers devenir moines, ou de sultanes, bergères, gîte en de vastes salles aux étages supérieurs. Les « étoiles, » même dans les petits théâtres où l'accès des coulisses est sévèrement interdit aux étrangers, — au Palais-Royal, les mères d'actrices *mineures*

sont seules autorisées à y pénétrer, — les étoiles disposent de loges spacieuses, garnies à leurs frais de tapis et de gaies tentures. Elles ont leurs habilleuses et leurs caméristes, qui les accompagnent jusqu'au « foyer des rôles, » où l'on attend son entrée en scène. Dans les « bains à quatre sous, » — ainsi nomme-t-on les loges communes, — les figurantes ont une habilleuse pour dix. Aussi les rencontre-t-on dans les corridors, vêtues moitié ville et moitié théâtre, allant se faire coudre ou raccommoder quelque frusque.

Le long des murs blanchis à la chaux s'alignent : d'un côté, des chaises de paille devant des toilettes en merisier ; de l'autre, des rangées de portemanteaux où pendent, au-dessus de bottines crottées, les hardes minables de ces gens qui participent, en des pays enchantés, à d'invraisemblables fêtes. Pour prévenir tout usage abusif des chaussures de théâtre, à eux confiées, les comparses, dans quelques scènes des boulevards, doivent chaque soir avant de sortir les rendre à l'administration.

Ces agglomérations de soixante individus, ce costumage « à la gamelle, » constitue une sorte de meeting. A-t-il pour effet de rendre le petit personnel moins obéissant, moins maniable, que si les architectes avaient aménagé à son usage des locaux plus divisés? On ne saurait l'affirmer, du moins à l'égard du sexe faible, puisque le corps de ballet montre à l'Opéra beaucoup de docilité, quoique réparti en chambrées de vingt jeunes personnes. Le seul point où les ballerines résistent est celui des bijoux : impossible d'empêcher les villageoises de *la Korrigane*, en robes de toile et en sabots, de s'accrocher aux oreilles pour 25 000 francs d'émeraudes et de saphirs, ou les mauresques du *Cid* de suspendre à leur cou des croix en diamans.

Pour tout le reste, l'habillement de ce bataillon chorégraphique est organisé suivant une discipline presque militaire, et la délivrance des « godillots » aux fantassins n'est pas réglée plus sévèrement que celle des chaussons de satin aux danseuses. Même il y a, dans les coulisses, une formalité de plus qu'à la caserne : au théâtre, pour « toucher » des chaussures neuves, il faut rendre les vieilles. Un désordre fâcheux s'était glissé. Le directeur de l'Opéra, à son entrée en fonctions, s'étonna du total de ce chapitre qui, à 5 francs la paire, représentait 6000 souliers de danse; il se rendit à Milan et y obtint des marchandises analogues à moitié prix. Puis, des perquisitions audacieuses, l'armoire d'une

coryphée où se trouvaient déloyalement rassemblées trente-deux paires de chaussons neufs, révélèrent le commerce clandestin dont ces fournitures étaient l'objet. Revendus par des gamines peu appointées, qui se procuraient ainsi des bottines de ville ou de l'argent de poche, les chaussons échappés de l'Académie nationale de musique approvisionnaient à bon marché des music-hall et des scènes de second rang.

De ces souliers professionnels, blancs, roses ou puce, — ceux-ci réservés aux répétitions et aux classes, — la distribution normale demeure assez large : les étoiles et les premiers sujets ont droit à une paire par acte ou par soirée; les quadrilles les moins largement pourvus en ont une par douze représentations. Une égale surveillance préside à la consommation de ces pantalons de tricot, auxquels la légende veut que M. Maillot, bonnetier dramatique, ait attaché son nom : maillots de soie ou de coton, maillots classiques, couleur chair, ou « de caractère, » à nuances variées, maillots de corps, de jambes ou « à combinaison, » allant des pieds à l'épaule. — « Mademoiselle, prenez donc garde, dit l'habilleuse, vous allez déchirer votre maillot. — Si je le déchire, on le verra bien, » répond l'espiègle danseuse qui en veut un neuf. Mais les amendes ont vite fait de donner du soin à celles qui en manquent.

Le public croit volontiers que les maillots ne sont pas sincères, que leur indiscrétion à dessiner les formes est tempérée par un coton optimiste qui montre les choses en beau. Il n'en est rien. Les ballerines, dotées de mollets insuffisans, ne peuvent s'en fabriquer de postiches : cette surcharge alourdirait la jambe, gênerait les articulations et, humectée par la sueur, en paralyserait le jeu. Les entrechats et les pirouettes risqueraient aussi de ramener le coton sur le devant des tibias. Les « petites femmes » des pièces à spectacle, dont le rôle simplement consiste à incarner des entités imaginaires en un déshabillé tangible, ne sont pas davantage capitonnées. Sur cent cinquante beautés qui figurent dans une féerie, trois ou quatre seulement ont des « maillots garnis. » La visite préalable de leur personne, à laquelle seraient soumises par la direction ces artistes muettes, est une fable. L'homme du métier discerne, sous la toilette de jour, les qualités plastiques des postulantes et, s'il se trompe, les change de destination. — « Monsieur, interroge un « petit rôle, » abordant le directeur avec des larmes dans la voix

et la mine navrée, on m'a retiré mon costume pour demain! Pourquoi? Est-ce que je ne dois pas revenir? — Si, si, mon enfant, lui est-il répondu d'un ton paterne, revenez demain, on vous en donnera un autre. » — « Vous comprenez, dit-il à l'auditeur de ce colloque, lorsque sa pensionnaire fut partie, elle était un peu maigriote pour la tenue Empire. »

Si les faux mollets sont rares au théâtre, les cheveux et les barbes artificiels y sont de commune pratique. Souvent le coiffeur prend à forfait la charge de la figuration et des personnages secondaires; les perruques des principaux acteurs se paient à part. Moyennant 8 à 900 francs par mois, au Châtelet, un spécialiste fournit et transforme tous ces accessoires pileux, qui demeurent sa propriété.

Deux industries distinctes se partagent le travail des cheveux: les « apprêteurs » achètent, nettoient, conditionnent et assortissent les 80 000 kilos de cette dépouille humaine annuellement nécessaires à notre consommation nationale; — de 1872 à 1883, il en fallait 160 000 kilos par an. — La moitié de ces cheveux proviennent de têtes françaises; l'autre moitié vient des pays scandinaves, de Hongrie, d'Italie, surtout de Chine et du Japon. Le prix varie de 20 francs à 2 000 francs le kilo, suivant les genres et les fluctuations du marché. Les moins estimés sont ceux d'Extrême-Orient, espèce de crins carrés et cassans, propres seulement aux gros ouvrages; la nuance la plus chère est le blanc *naturel*, teint par la neige des ans et non décoloré par l'eau oxygénée.

Les « posticheurs, » de théâtre ou de ville, les premiers assistés de nombreuses ouvrières, les autres opérant isolément, établissent les perruques; c'est-à-dire fixent les cheveux un par un sur des formes. Tous sont parvenus depuis quelques années à diminuer beaucoup le poids de leurs articles, en réduisant le volume de leurs montures et en faisant tenir, sur un petit espace, une quantité de cheveux que les plus habiles autrefois n'auraient pu y rassembler.

Le coiffeur doit être le collaborateur patient de l'artiste dont il tient le chef dans ses mains; sur les scènes de genre, il l'aide à allonger, élargir et modeler son crâne, suivant la physionomie grotesque ou terrible qu'il veut se donner; dans les spectacles historiques, il doit ressusciter, par la tête, les personnages dont le costumier a fait revivre le reste du corps. Les comédiens, qui

aiment et savent se grimer, n'hésitent jamais à sacrifier leur coupe de barbe aux exigences de leurs rôles; les grands chanteurs y mettent moins de complaisance, mais les choristes devraient toujours être astreints à se raser et ne pas se montrer, par exemple, en prêtres égyptiens avec des moustaches de grognards.

Costumé et coiffé, l'artiste n'a plus que son visage à « faire ; » on ne se maquille pas au théâtre comme dans la vie, pour effacer les rides, mais quelquefois pour s'en fabriquer. Ce sont rides et laideurs d'un soir, que l'on prend gaiement parce qu'elles ne tiennent pas et qu'il suffit, pour les effacer, d'y passer l'éponge. Rouge et cold-cream, blanc-gras et crayon noir, sont les élémens premiers de ce badigeon que l'on nomme un « mastic. » La rampe est une fée contrariante; elle fausse les tons, enfume les teints clairs et donne du poli aux peaux granulées. Sous sa lumière crue, les lignes délicates s'atténuent jusqu'à l'insignifiance et les traits trop accentués s'estompent jusqu'à la poésie. L'actrice, sur toute sa chair visible de la salle, étend une couche épaisse de blanc liquide qui forme vernis en séchant. Elle recouvre cette couche d'un soupçon de graisse parfumée et la veloute d'un nuage de poudre. Elle avive ses lèvres de carmin, allume ses joues de vermillon, lustre ses dents à l'émail, allonge ses yeux au k'hol, dessine ses sourcils à l'encre de Chine et, s'il le faut, dissimule la patte d'oie sous un réseau de veines bleues.

Ainsi consciencieusement enluminée, telle « ingénue » de quarante ans, déjà fatiguée d'être une « petite bécasse » et aspirant à passer « jeune première, » redevient pour quelques heures à peine nubile, si candide et si fraîche qu'un ange d'innocence, suivant le vers du poète,

Baiserait sur son front la beauté de son cœur!

Vte G. D'AVENEL.

PATRIOTISME ET HUMANITARISME

ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

IV (1)

LA POLITIQUE DE JULES FERRY

I

« Avec une claire conscience du passé et une vue précise de l'avenir, ayant consulté le temps et nos forces, Ferry fixa les quatre points qui déterminèrent, dès lors, le quadrilatère idéal de notre domaine colonial : Tunisie, Tonkin, Congo, Madagascar. » C'est M. Hanotaux, qui, naguère, rendait à Jules Ferry cet hommage ; et ceux-là mêmes qui, peut-être à juste titre, souhaitaient pour les destinées de la France une autre orientation que l'orientation « coloniale, » ne sauraient pourtant dénier à Ferry un souci tenace et constant de la gloire du pays.

Ferry fit deux parts dans la tradition nationale : il voulut être le destructeur de l'une et l'héritier de l'autre. Beaucoup de Français ne veulent connaître que la première partie de son œuvre, et son nom, dans leur mémoire encore blessée, ramène l'image d'une série d'aventures et de mésaventures pédagogiques qui visaient à réformer l'âme française et qui procurèrent à Ferry,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 15 octobre 1900, et du 1er mai 1901.

quelques années durant, une notoriété « républicaine » incontestée. Il semble que cette notoriété ne soit point destinée à durer : dès 1895, certains représentans de l'ancien opportunisme déploraient qu'on eût séparé l'école de l'Église; et ce ne sont pas, assurément, nos dernières générations d'instituteurs qui nous peuvent rassurer sur les effets de cette séparation. Mais l'avenir, en revanche, s'attardera plus volontiers à contempler et à discuter les efforts que fit Jules Ferry pour grossir de quelques feuillets le livre, depuis longtemps commencé, de notre histoire coloniale, et pour reprendre, hors de France et loin de la France, l'œuvre de Richelieu, de Colbert et de la Restauration.

Des patriotes d'élite se rencontrèrent, qui combattirent cette politique : ils firent un grief à Ferry d'avoir dispersé l'attention de la France et d'avoir agi comme ces médecins qui, négligeant une plaie béante, amuseraient leur inutile dévouement en s'occupant du reste de l'organisme. Seront-ils justifiés par l'histoire? Ou bien répondra-t-elle, peut-être, que la meilleure des thérapeutiques est celle qui multiplie, pour le malade, les occasions de reprendre confiance, et que ces occasions sont comme des écoles où les nations convalescentes se peuvent exercer et tenir en haleine pour le service éventuel de certaines espérances invincibles? L'avenir, seul, pourra juger un tel procès.

Mais on peut dire dès aujourd'hui qu'entre les patriotes qui attachaient sur la trouée des Vosges leur regard douloureusement impatient, et le ministre colonisateur qui conviait nos drapeaux à de lointaines et fécondes promenades, il n'y avait point, à proprement parler, conflit de doctrines On estimait, d'une part, que, suivant une maxime de Drouyn de Lhuys, la France devait « travailler à concentrer ses forces, » et que la politique coloniale, qui nous exposait à les éparpiller, était « la plus fâcheuse des politiques; » on mesurait la répercussion qui en pourrait résulter sur nos rapports avec l'Angleterre, ou bien l'on s'inquiétait des approbations mal dissimulées que donnait à nos tentatives coloniales le chancelier de Bismarck : les écrits où le comte de Chaudordy condensait son expérience de diplomate et ses anxiétés de Français demeurent le manifeste de cette école, qui jugeait que « tout l'avenir de la France est sur le continent. » — On objectait, d'autre part, que la France est la seconde puissance maritime du monde ; que ce privilège autorise certaines ambitions plus lointaines ; et que, grâce à la politique

coloniale, nos énergies courbatues auraient désormais une tâche. Ainsi discutait-on, souvent avec âpreté, sur les leçons que semblaient apporter les circonstances : au dire des uns (et, parmi eux, la droite presque entière se rangeait), elles nous invitaient au recueillement; au dire de Ferry, elles nous invitaient à l'expansion. Mais, de part et d'autre aussi, l'on se refusait à rêver d'une France qui, béatement ambitieuse d'incarner la conscience du monde et de communier spirituellement avec toutes les nations, sacrifierait à cette humanitaire volupté le souci de sa propre gloire et la vigoureuse autonomie de l'âme nationale.

Au contraire, l'hostilité constante que témoignèrent à Ferry les hommes de l'extrême gauche, devenus les légataires universels du vieil humanitarisme républicain, apparaît comme l'un des épisodes les plus instructifs de l'histoire des idées politiques sous la troisième République. Le recul des événemens, qui en simplifie la complexité, nous permet de voir surgir, de la réalité même, une sorte de vérité supérieure et de saisir, derrière les luttes parlementaires que parfois des combinaisons suspendent, l'irréductible antagonisme des idées. On peut dire dès aujourd'hui, à la faveur de ce recul, que « l'homme du Tonkin » n'était séparé de ses contradicteurs de droite que par des questions d'opportunité et par des querelles de parti, et qu'il était séparé de l'extrême gauche par des questions de doctrine.

II

Le comte Albert de Mun, qui savait comme Mgr Freppel, lorsque les intérêts coloniaux étaient en jeu, préférer les applaudissemens du centre à ceux de ses amis, ne put se défendre de regretter, à plusieurs reprises, que Ferry ne parlât jamais au pays que « de petites opérations successives, sans lui découvrir aucunes larges visées : » ces demi-silences, ces artifices renouvelés, qui mettaient la Chambre et la France en présence de faits accomplis, étaient en effet pour notre démocratie une assez médiocre éducation. Mais la faute en était-elle à Ferry ? Travaillant à sa façon pour que, dans le monde, la France fît quelque figure, et sentant survivre et comploter, en face de sa politique, le vieil esprit républicain, il se devait peut-être résigner à cette tactique, de ne mobiliser nos hommes que par petits paquets à l'encontre des Chinois, et de ne mobiliser ses idées que par pe-

tits paquets à l'encontre des radicaux. Ainsi fit-il, pendant trois années, jusqu'à ce que survînt soudainement une dépêche de Lang-son : l'échec national, une fois de plus, fut la préface d'une manifestation « républicaine, » pour laquelle le concours de la droite fut accepté : Ferry fut expulsé du pouvoir, et même de la République. Le vieil esprit s'était ressaisi; la tradition humanitaire, ennemie de toute politique coloniale, était vengée.

Elle s'épanouissait dès 1867, cette tradition toujours vivante, dans une lettre qu'adressait à Macé, à l'occasion du premier congrès genevois de la Paix et de la Liberté, le docteur Guépin, de Nantes, vénérable en sa loge à la veille du 4 septembre, et préfet de la Loire-Inférieure le lendemain. Il se proposait, s'il allait à Genève, de soutenir que « l'Angleterre, la France, la Hollande, l'Espagne, le Portugal ont intérêt à faire de leurs colonies des colonies européennes; » et il s'attendrissait en expliquant à Macé que « cet abandon des colonies au profit de l'Europe entière aurait grande valeur aux yeux des Suisses, des Italiens, des Grecs, des Bavarois, des Prussiens, des Autrichiens et des Roumains. » L'âme européenne de Guépin n'était point une exception dans son parti. L'orthodoxie des gauches commençait à détester, dans les colonies, un double affront à l'humanitarisme, un prétexte à difficultés entre les nations de l'Europe, une source de discordes entre l'Européen colonisateur et l'Asiatique ou l'Africain subitement importunés; et les guerres coloniales, qui ressemblaient fort à des guerres offensives, étaient réputées, par là même, incompatibles avec l'esprit républicain.

« L'État a-t-il le droit d'envoyer nos jeunes gens mourir au Sénégal ou en Cochinchine pour y tracasser des gens qui ne nous connaissent même pas ? » Ainsi parlait en 1875 un marin breton, que les « Bleus de Bretagne, » ces tirailleurs de la défense républicaine, devaient plus tard mettre à leur tête. Il ne faisait qu'exprimer, en cette troublante question, les susceptibilités de ses amis politiques, qui commençaient à s'insurger. L'insurrection, moins de dix ans après, était nettement avouée : lorsque, en 1884, une majorité plus craintive que croyante soutenait de son vote l'expédition du Tonkin, M. Jules Gaillard, député radical de Vaucluse et membre influent de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, constatait avec tristesse ce qui lui semblait à juste titre une nouveauté. « Le parti républicain, disait-il, est devenu belliqueux aujourd'hui, grâce aux inspirations d'un patriotisme

que je respecte parce que je le crois sincère, mais qui me paraît s'égarer bien loin des voies de la justice républicaine. » Patriotisme et justice républicaine se trouvaient donc en conflit: la gauche était à un carrefour. En son radicalisme positiviste, le docteur Robinet, lui, n'éprouvait nul embarras : il écrivait un long article, dans la *Revue occidentale*, pour justifier la maxime fameuse : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » On ne pouvait mettre plus de franchise au service de plus de logique; et cette thèse ne surprenait point sous la plume d'un homme aussi sensible, qui dénonçait un jour, comme un symptôme alarmant pour l'humanité, l'affluence des curieux attirés par l'exhibition d'un nouveau type de torpilleur. Ainsi la justice républicaine se superposait au patriotisme; et elle tenait en réserve, contre les colonies, un arrêt de mort dûment rédigé.

De nombreux considérans motivaient ce verdict : Gagneur, A. S. Morin, le futur contre-amiral Reveillère, les congressistes genevois, apportaient chacun leur texte. Gagneur, dans la presse franc-comtoise, essayait d'accabler Ferry sous le poids de certaines théories humanitaires; Morin, conseiller municipal de Paris, stigmatisait la politique coloniale comme la continuation du régime de la barbarie; M. Reveillère proclamait qu' « une démocratie ne peut fonder des colonies de domination sans mentir à tous ses principes; » et la revue *Les États-Unis d'Europe*, fort experte à diagnostiquer la santé de notre République, affirmait en 1885 : « La politique dont M. Clémenceau s'est fait l'interprète est la vraie politique républicaine. »

III

Il suffisait, en fait, qu'en un point du monde le deuil de notre drapeau s'éclairât d'un scintillement de gloire, pour qu'à Genève ou à Paris cette « vraie politique républicaine » encombrât de ses chicanes ou troublât de ses scrupules nos premières allégresses patriotiques. En 1880, nous annexons Taïti : *les États-Unis d'Europe* regrettent que cette annexion n'ait pas été précédée d'un plébiscite des Taïtiens. Les Malgaches, ensuite, nous veulent mettre en échec: la revue genevoise, alors, après avoir applaudi comme il convenait une interpellation de M. de Lanessan contre Jules Ferry, explique à satiété que la France s'honorerait, en présence d'un adversaire aussi faible que les

Hovas, en proposant un arbitrage; et, comme le bon sens de Jules Ferry dédaigne cette façon de s'honorer, *les États-Unis d'Europe* déclarent, tout net, que Ferry a « tourné le dos à la République et reculé au delà de Bonaparte, jusqu'à Louis XIV. » Ce n'est point là une exagération de pamphlétaire, c'est le jugement d'une revue sérieuse, organe d'une ligue sérieuse, la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, et d'une doctrine qui, sérieusement, revendique pour elle toute seule la qualification de républicaine.

Les affaires de Tunisie parurent assez graves pour que la *Ligue* elle-même, solennellement, au grand jour d'un congrès, prononçât, contre la France de Gambetta et de Ferry, un avertissement sévère. Hugo, dès le mois de mai de 1881, avait reçu de Florence une lettre pressante où l'élite de la maçonnerie italienne et du parti démocratique transalpin lui rappelait son idéal d'une fédération européenne et flétrissait, comme une atteinte à cet idéal, notre politique en Tunisie : on lisait au bas de cette missive, entre autres signatures, celle de M. Lemmi, le futur grand maître du Grand-Orient italien, celle d'Alberto Mario, l'ami de Garibaldi, celle d'Aurelio Saffi. Hugo fit-il usage du document? Nous l'ignorons. Mais, quelques mois après, un autre manifeste s'élabora, portant uniquement la signature de Saffi; il était destiné au congrès de Genève, et développait une protestation doctrinale contre la colonisation par la conquête, qualifiée d'ancien système monarchique. L'assemblée genevoise n'avait pas besoin de cet appel : Saffi prêchait des convertis. M[me] Goegg, une Badoise, et M. Umiltà, un Italien, proposèrent de trancher la question de Tunisie par un ordre du jour fort incisif; aucun des Français présens ne défendit la France; Charles Lemonnier, tout au contraire, proclama qu'il la fallait blâmer, et que c'était là « un devoir rigoureux. » Les représentans improvisés de la démocratie universelle acclamèrent notre compatriote; quant à notre patrie, elle apprit indirectement, par la presse italienne, la remontrance dont elle avait été l'objet.

« La Ligue, disait-on, blâme les actes par lesquels le gouvernement de la République française a porté atteinte à l'indépendance du gouvernement et à l'autonomie du peuple de Tunisie, et déplore que le gouvernement français, en méconnaissant les principes de justice et de liberté qui sont la garantie de l'existence des peuples, ait manqué à la tradition républicaine et profondément ébranlé la confiance et l'espoir de la démocratie euro-

péenne. » Douze ans plus tôt, en France, un tel jugement aurait fait réfléchir la gauche tout entière; mais les hommes politiques qui avaient, entre 1881 et 1885, la responsabilité de la République n'avaient point de temps à perdre.

Aussi les ingénieuses propositions de Fauvety, qui possédait, lui, une solution républicaine de la question de Tunisie, demeurèrent-elles inaperçues en France, si ce n'est peut-être dans les loges maçonniques, assez engouées de ce philosophe : il demandait que la France réprimât les ravages des Kroumirs et facilitât ensuite l'établissement d'une colonie italienne en Tunisie. Fauvety, d'ailleurs, en fait de détachement, était encore dépassé par un autre rédacteur des *États-Unis d'Europe*, qui expliquait que la France « ferait mieux de ne s'occuper de rien du tout. » C'est à la politique d'effacement systématique et d'abstention complète qu'aboutissait l'ensemble de la doctrine; et l'on voyait A. S. Morin, — breveté bon républicain, tant à l'Hôtel de Ville qu'au Grand-Orient, pour ses brochures contre le célibat des prêtres et contre la confession, — inviter Ferry à évacuer la Tunisie et à reconnaître ses torts envers les Tunisiens, comme l'Angleterre, disait-il, venait de reconnaître les siens envers les Boers... Il proclamait que la conquête de la Tunisie était injuste comme toute conquête; la colère échauffant sa dialectique, il se faisait l'avocat de tous les peuples contre Ferry, et pourchassait nos petits soldats, partout à travers le globe, de ses doléances de cosmopolite éploré. « Le Soudan aux Soudaniens! » s'écriait-il un jour. La formule était si imprévue, et l'application si malaisée, que Charles Lemonnier lui-même montra, dans une note, quelque hésitation à suivre jusqu'au Soudan les utopies de Morin.

Mais lorsque M. Georges Perin lançait en pleine Chambre une formule analogue : « Le Tonkin aux Tonkinois! » les applaudissemens du parti radical retentissaient. C'est que, derrière cette devise, toute une philosophie politique se dessinait, singulièrement caressante pour des regards républicains. On opposait à Ferry les grands ancêtres, qui s'étaient piqués de travailler pour l'affranchissement universel de l'humanité; et leurs profils historiques, s'alignant sur l'horizon toujours étroit du Parlement, semblaient condamner, d'un froncement de sourcils, l'œuvre conquérante de nos troupes coloniales. Contre la politique de Ferry, Maigne, un ancien constituant de la seconde République, alléguait les droits de l'homme; M. Joseph Fabre s'armait des principes

de 1789 et des principes de 1848; M. Camille Pelletan demandait ce qu'était « cette civilisation imposée à coups de canon, sinon une autre forme de la barbarie. » Mais Ferry connaissait, pour les avoir lui-même autrefois courtisés, ces fantômes abstraits, revenans augustes de 1789 et de 1848, que Taine, à peu près à cette époque, mesurait d'un coup d'œil et renversait d'un coup d'épaule; et Ferry passait outre, avec une négligence un peu hautaine : « C'est de la métaphysique politique, » disait-il.

Le problème, dès lors, était exactement défini. Il y avait, en effet, d'une part, la métaphysique politique familière au vieux parti républicain, et d'autre part, l'honneur de nos armes et la dignité nationale. Ferry, de toute évidence, ne parlait plus le même langage que ses anciens amis : il les laissait vaquer à leur métaphysique et faisait, lui, de l'histoire. Que Lemonnier s'en allât, au nom de l'humanité, pressentir le marquis Tseng au sujet d'un arbitrage possible entre la République et le Céleste-Empire, ou qu'un autre collaborateur des *États-Unis d'Europe* proposât on ne sait quelle autonomie tonkinoise, simultanément protégée par la France et par la Chine, Ferry n'en avait cure. Lorsque la France, en 1885, au moment de la rédaction de l'Acte de Berlin, repoussa l'idée d'une neutralisation perpétuelle et obligatoire du bassin du Congo, il dut, comme ministre des Affaires étrangères, partager avec M. le baron de Courcel, notre ambassadeur à Berlin, le blâme des *États-Unis d'Europe :* il s'en consola sans peine, et n'accepta point de lier à tout jamais les mains de la France en cette partie de l'Afrique.

IV

Les adversaires républicains de notre politique coloniale enveloppaient dans leurs suspicions nos prérogatives de puissance protectrice de l'Église. Emmanuel Kant, dont le *Projet de paix perpétuelle* demeurait le bréviaire de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, signale en un endroit les « injustices commises par les États qui se piquent de dévotion. » Veiller sur les missions catholiques à travers le monde, recueillir le bénéfice et accepter les obligations de ce somptueux héritage moral que l'amitié du Saint-Siège continuait de nous reconnaître, n'était-ce point précisément « se piquer de dévotion? » Dès le lendemain du 4 Septembre, le gouvernement de la Défense nationale avait affront

ce ridicule reproche; le comte de Chaudordy, dans une courageuse dépêche qu'il adressait au cabinet piémontais pour exprimer nos réserves au sujet de l'occupation de Rome, déclarait en propres termes, et avec le demi-assentiment de Gambetta, que « la France demeurait la fille aînée de l'Église (1), » et, fort de cette croyance, il sut défendre efficacement, en Syrie et à Jérusalem, contre l'Autriche et contre l'Italie, l'influence de la France vaincue. Instruits par l'exemple de ce diplomate, encouragés par son succès, Gambetta et Ferry proclamaient volontiers que l'anti-cléricalisme n'est point un article d'exportation; alors les « Droits de l'homme, » de nouveau convoqués contre la patrie, accouraient à la rescousse du philosophe de Kœnigsberg et de ses disciples genevois.

« Point de convertisseurs, disaient les *États-Unis d'Europe :* la bonne politique est partout et toujours laïque. » La maçonnerie française s'agitait : pressentant peut-être l'influence qu'elle était appelée à prendre dans nos administrations d'outre-mer, elle dédaignait de prendre parti dans les débats dont la politique de Ferry était l'objet; mais, à l'endroit des missionnaires, elle gardait ses coudées franches. Elle fit un succès, en 1885, à la conférence que donna, dans une loge, un magistrat angevin, M. Jeanvrot. Une brochure intitulée : *La Question coloniale et la Maçonnerie* ébruita cette conférence. On pouvait croire, en la lisant, que le procès intenté par Ferry contre la Chine, et dont nos armées accéléraient la solution, était susceptible de revision: c'est aux « privilèges exorbitans dont jouissaient les catholiques d'Annam » que M. Jeanvrot faisait remonter l'origine de la guerre. Son éloquence se mettait en frais pour dissuader la France de remplir sous d'autres latitudes ses fonctions historiques de fille aînée de l'Église : le « patriotisme théâtral de M. de Lavigerie, » en particulier, inquiétait M. Jeanvrot; et, s'affichant comme le procureur général de l'internationalisme maçonnique, il méritait la gratitude du Grand-Orient de Rome en soulevant les défiantes colères de ses « frères » contre ce prélat qui, « secondé par une nuée de moines et de nonnes de tous poils et de toutes robes, dissimulant une propagande inavouable, nous exposait à des Vêpres tunisiennes. »

(1) Voyez le récit de ce curieux incident, qui fait beaucoup d'honneur à M. de Chaudordy, dans le livre instructif et piquant qu'a consacré M. Ernest Daudet à l'*Histoire de l'Alliance franco-russe* (Paris, Ollendorff, 1894).

Mais, quelque crédit qu'assurât à M. Jeanvrot la part qu'il commençait à prendre, avec Colfavru, Charavay et Jean Macé, à la préparation du centenaire de 1789, son « morceau d'architecture » ne prévalait point contre les traditions diplomatiques, qui dictaient à nos agens, hors de France, leur attitude et leur conduite envers l'Église. C'est en vain qu'affluaient, dans l'abondant courrier de Macé, demeuré l'homme de confiance de la maçonnerie universelle, les délations contre nos consuls, « ces bedeaux grâce auxquels la puissance du cléricalisme ne fait que croître et embellir, » et contre le personnel de notre ambassade à Constantinople, qui, par une condescendance dont « il y aurait de quoi rire si le sujet n'était pas si triste, » se montrait à la messe et à la communion : la France du Levant survivait, intacte, aux étranges Français qui la voulaient mutiler. Hostile aux demi-mesures, et décidément impatient d'en finir, Morin voulait que tout Français qui, à l'étranger, se livrerait à la propagande religieuse, perdît son droit à la protection nationale. Cette merveilleuse proposition, qui déniait la dignité de citoyen français aux plus zélés propagateurs de notre langue et de notre nom, et qui visait à mettre les missionnaires à la porte de la France, était digne du publiciste maçonnique qui voulait mettre la France à la porte de partout. Le Soudan ne fut pas laissé aux Soudaniens, — ce qui, dans l'espèce, eût voulu dire : à l'Angleterre ; et la France du Levant resta française. Morin emporta dans la tombe cette double déception. Il eût pu s'y attendre, d'ailleurs, en voyant M. de Freycinet expliquer sans détour, au lendemain du 29 mars 1880, que les trop fameux « décrets ne pouvaient avoir pour conséquence l'abandon de notre politique séculaire, et que la sollicitude de la République française pour les intérêts religieux n'en était nullement affaiblie. »

V

A l'époque même où l'on répétait à Genève, annuellement, que la démocratie française, définitivement laïcisée et désavouant à jamais les antiques liens diplomatiques qui l'unissaient à l'Église, devait être pour les autres nations une maîtresse de désintéressement, Jules Ferry, lui, se refusait à donner au monde une leçon constante de résignation, de sacrifice, d'immolation. Il jugeait que la démocratie française, en affectant dans les rapports

internationaux de pareilles vertus d'ascétisme, risquerait d'apparaître, à bref délai, comme l'ennemie de la patrie; et il aimait mieux se rendre impopulaire à cette démocratie que de l'exposer elle-même, pour l'avenir, aux justes représailles de l'esprit de patriotisme. Nul ne savait avec plus de vigueur, parfois avec plus de cruauté, dégonfler une certaine phraséologie « républicaine. » Il était de mode, par exemple, dans les congrès internationaux où l'opinion française, représentée par quelques publicistes radicaux ou maçonniques, se laissait complaisamment tâter le pouls par des observateurs étrangers, de proclamer, avec une emphase largement souriante, que la France n'aspirait plus à d'autre gloire que celle d'être un phare de liberté; et Ferry de riposter, à la tribune du Parlement : « Les nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent; ce n'est pas par le rayonnement pacifique des institutions qu'elles sont grandes à l'heure qu'il est. » On étalait cette formule : « le rayonnement pacifique des institutions, » pour en obnubiler, comme d'un voile, la conscience nationale; avec son ironie bien aiguisée, Ferry lacérait ce voile, et puis il continuait : « Le parti républicain a montré qu'il comprenait bien qu'on ne pouvait pas proposer à la France un idéal politique conforme à celui de nations comme la libre Belgique et la libre Suisse républicaine; qu'il faut autre chose à la France; qu'elle ne peut pas être seulement un pays libre, qu'elle doit aussi être un grand pays, exerçant sur les destinées de l'Europe toute l'influence qui lui appartient; qu'elle doit répandre cette influence sur le monde et porter partout où elle le peut sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie. » C'est en effet ce que comprenait Ferry et ce que, provisoirement, sa majorité semblait avoir compris.

Consultez un bon Français, quel qu'il soit, un de ces innombrables Français dont la spontanéité, toujours franche et parfois rude, exprime l'instinct même du peuple, un de ceux auxquels le drapeau « dit quelque chose, » qui aiment le soldat, respectent l'épaulette, et n'ont pas été gâtés par les romans « républicains » des Erckmann-Chatrian; il trouvera toutes naturelles les paroles de Jules Ferry; elles rendent trop exactement ce qu'il pense en son for intime, pour qu'il en apprécie la haute originalité. Mais relisez avec lui, tout de suite, la lettre qu'en septembre 1870 Jules Favre écrivait au ministre de Suisse : « Quand la France, disait Jules Favre, aura traversé la crise périlleuse

que lui vaut l'Empire, elle comprendra qu'il est temps pour elle d'imiter l'exemple de la Suisse... L'épée qu'elle retiendra dans sa main, vouée désormais à l'agriculture et à l'industrie, sera désormais le symbole du respect, du droit et de l'intégrité du sol national. » Le Français que nous n'avons pas besoin d'imaginer, le Français que nous connaissons tous, commencera d'apercevoir, — et ce sera justice, — la patriotique nouveauté du langage de Ferry. Ne dirait-on pas, en effet, que Jules Ferry répond à Jules Favre? Jules Favre nous voulait modeler sur la Suisse; Jules Ferry proclame qu'il nous faut autre chose; et, par sa façon de comprendre et d'oser dire quelle doit être l'attitude et l'allure d'une nation comme la France, il se rapproche de l'âme française (1) à mesure qu'il s'éloigne du vieil esprit républicain.

Ce fut l'honneur de Ferry, — et son crime, aux yeux de plusieurs, — de grouper une majorité de gauche contre les doctrines auxquelles ce vieil esprit s'attardait. Les stratagèmes dont il usa pour dompter ainsi son propre parti sont amusans à observer. Les leçons qu'il adressait à la gauche avaient toujours l'apparence de défis jetés à la droite : en manœuvrier parlementaire accompli, il trouvait le moyen de paraître viser les monarchistes lorsqu'il visait, en réalité, les radicaux. L'inimitié des anciens partis, qui semblaient défier la troisième République de pouvoir rendre à la France quelque prestige, était une bonne fortune pour Ferry : il leur reprochait de proposer à la France « une politique de pot-au-feu » et obtenait de la gauche, par un réquisitoire contre cette prétention des droites, des votes de confiance incompatibles avec la doctrine républicaine.

Si le comte Albert de Mun, proclamant que la politique coloniale était pour la France « un legs du passé et une réserve pour l'avenir, » avait été suivi par les conservateurs, il eût été facile à MM. Clémenceau, Perin et de Lanessan de rallier à gauche, contre la politique coloniale, un contingent bientôt victorieux; et l'on peut dire, strictement, qu'en présence du vieil

(1) A vrai dire, une partie de cette âme lui échappe : des circonstances confessionnelles empêchaient Ferry de partager cette opinion de Gambetta, d'après laquelle le XVI[e] siècle, en laissant au catholicisme français la victoire sur la Réforme, avait bien mérité de la France; et l'œuvre scolaire à laquelle demeure lié le nom de Ferry ne fut autre chose qu'une revanche de l'esprit de la Réforme écon duit trois cents ans auparavant. Mais est-ce un motif d'oublier l'énergie que montra Jules Ferry, par ailleurs, pour perpétuer et accentuer, dans le gouvernement de la France, les droits de la tradition nationale ?

esprit républicain, la droite, sans le savoir et sans le vouloir, sauva cette politique par là même qu'elle la combattit.

De même, c'est à la droite, encore, que Ferry semblait faire allusion, lorsqu'il s'écriait en 1882 : « On dit que l'esprit républicain est incompatible avec l'esprit militaire : c'est une double calomnie. » Non certes, ce n'était point une calomnie, et l'esprit républicain, tout le premier, se targuait volontiers de cette incompatibilité; mais Ferry, par un adroit artifice, le contraignait à résipiscence et lui proposait, en même temps, le suprême plaisir d'accuser les droites de calomnie. Alors, parmi les dévots de l'antique doctrine, un certain nombre étaient comme cernés par l'hésitation; Ferry suscitait en leur cœur une sorte de respect humain; la droite était là, qui regardait; ne fallait-il pas donner tort à la droite, dût-on pour cela cribler d'égratignures le bloc soi-disant intangible dont Jules Simon, jadis, en son livre de *la Politique radicale*, avait dessiné l'appareil? Ferry savait, par sa longue habitude de nos assemblées, qu'un Parlement aime toujours à voter contre quelque chose ou contre quelqu'un, que ce genre de régime est, par son essence même, purement négatif, et que la façon la plus sûre de sauvegarder la cohésion d'une majorité sera toujours de dresser en face d'elle un obstacle, un épouvantail, un repoussoir. Les anciens partis, à leur insu, rendaient à Ferry ce service. Jouer du péril de droite, auquel il croyait peu, pour déjouer le péril de gauche, auquel il croyait, telle fut sa tactique.

On peut assurément la juger médiocre; et il n'est pas surpreprenant qu'au spectacle de pareils manèges, la France incertaine et lassée ait continué d'ignorer la pratique de la vie publique, qu'elle en ait désappris le respect, qu'elle en connaisse surtout le dégoût. Mais ce serait manquer d'équité que d'oublier les dangers que courait dès 1883, non point seulement la politique coloniale, mais la vitalité nationale elle-même, et que la savante prestesse de Ferry sut provisoirement conjurer.

VI

Devenu maître de la France par la popularité de Gambetta, et maître de lui-même par la disparition de cet importun directeur, le parti républicain triomphait. Il fallait occuper son lendemain de triomphe. Les sceaux apposés par de timides policiers

sur quelques chapelles de couvens étaient, en réalité, des trophées bien éphémères; le parti républicain s'ennuyait et risquait d'ennuyer la France. Alors surgissait, en beaucoup de cerveaux, l'idée d'appliquer, en toute leur ampleur, les programmes autrefois affichés par les adversaires de l'Empire libéral. Il y avait dans ces programmes des articles, lointains en leur portée, qui tendaient à la réforme de nos institutions militaires, à la transformation de nos maximes de politique extérieure; le moment était venu, peut-être, de se mettre à l'œuvre. Ferry, par sa politique coloniale, occupa le pays et occupa son propre parti; et ces articles d'antan continuèrent à demeurer lettre morte.

Il ne faisait pas bon, devant lui, attaquer l'armée. « Ne mettons pas si aisément nos vieux soldats sur la sellette, » ripostait-il aux radicaux qui demandaient si l'amiral Cloué était républicain; et les radicaux durent attendre, longtemps encore, qu'on leur laissât le droit d'user de cette sellette. Comme, un autre jour, M. Clémenceau exigeait une enquête sur les opérations militaires en Tunisie : « Ce serait meurtrier pour la discipline, » objectait Ferry; et d'un geste il repoussait cette manie « républicaine » de traiter l'armée en suspecte. Son langage avait d'autant plus de poids qu'il était celui d'un néophyte, et c'est avec fierté qu'en 1885, à Bordeaux, il parlait de son évolution : « Quand on vit sous la servitude, disait-il, on se laisse aller aisément à rêver d'un gouvernement idéal, on se console dans la recherche de l'absolu. En est-il une preuve plus manifeste que les idées qui avaient cours jadis sur la guerre et sur l'armée? Vous souvient-il que sous l'Empire nous ne disions pas beaucoup de bien du militarisme? Vous rappelez-vous ces vagues aspirations vers le désarmement général, le détachement manifeste du véritable esprit militaire, cette tendance à la création d'une sorte de garde nationale universelle, qui caractérisaient la démocratie d'alors? Ces idées-là eurent des partisans; plusieurs d'entre nous les ont professées, y ont incliné, s'y sont laissé prendre. Mais, je vous le demande, en est-il un seul aujourd'hui qui n'ait pas été converti par les événemens? Ce pays a vu la guerre de 1870; il a tourné le dos pour jamais à ces utopies périlleuses et décevantes. » Ferry savait, hélas! que tous n'étaient pas convertis; mais, si quelque chance subsistait d'arracher à l'impénitence certains de ses coreligionnaires, c'était en leur laissant croire qu'ils étaient déjà des pénitens. Sous la poussée du remords et

du mépris, les maximes antimilitaristes de l'archaïque orthodoxie, qui derechef prétendaient affronter le théâtre parlementaire, étaient retenues en quarantaine dans les coulisses.

Elles y étaient rejointes, bientôt, par une certaine conception « républicaine » de notre politique extérieure. Un maçon de quelque réputation, — le même qui devait, au convent de 1889, signifier à ses frères que, dix ans plus tard, personne en France ne bougerait hors de la maçonnerie, — fit paraître en 1883, avec l'approbation d'une partie de la presse de gauche, un livre sur la politique extérieure de la République française. Faisant bon marché des « arrangemens de la diplomatie, » il y dédaignait comme une « abstraction » la grandeur de la France dans le Levant, et invitait notre République, définitivement inaccessible à toute ambition militariste, à se conduire en État économique, — ce qui voulait dire, en son langage : État commercial et industriel, — et non point en État dynastique. « Que sommes-nous allés faire au congrès de Berlin, à Dulcigno, en Tunisie? » demandait M. Fernand Maurice : il s'irritait, au nom de la République, que la France eût fait entendre son mot et chargé ses soldats de le répéter, s'il en était besoin, dans leur idiome à eux. Ce livre était comme un symptôme des pensées ultimes d'une certaine catégorie de républicains : Ferry, qui les connaissait bien, leur barrait la route. Il disait tout haut, pour les réfuter et parfois pour les flétrir, les illusions inexprimées, ou même inavouées, dont ses anciens coreligionnaires conservaient le culte. Édifier une France abstraite, hors du temps et de l'espace; l'identifier avec une notion abstraite, celle de république; définir, par une sorte de déduction, par des *a priori* présomptueux, la politique extérieure qui s'impose à une république; et oublier que la France vit en Europe, héritière d'une histoire, entourée de voisins : ce n'est rien moins qu'une malfaisante folie. Ferry s'en rendait compte, et ne ménageait, ni dans ses propos ni dans ses actes, ce rêve de « renoncement diplomatique » dont il accusait un jour les « intransigeans, » et qui devait aboutir, d'après ses propres paroles, à la « suppression de la diplomatie, faisant pendant à la suppression des armées permanentes. »

Lorsque, en 1885, Ferry succomba, frappé de mort politique, il avait construit l'engrenage auquel, pour un temps, son parti n'oserait plus se dérober; la République, bon gré mal gré, de-

meurerait la légataire de l'homme d'État qu'elle avait congédié. L'heure n'est point venue d'établir une balance entre les avantages et les charges d'un pareil legs. Mais, en tout état de cause, soit que nos sympathies s'aventurent, allègres et confiantes, à la suite des héritiers de la pensée de Ferry, soit au contraire qu'elles demeurent prudemment fidèles à cette école politique qui souhaitait que la France, se retranchant sur elle-même, n'affirmât sa personnalité qu'en Europe, un fait demeure acquis : c'est que l'initiative de Ferry fut une défaite décisive, irréparable, pour les utopistes qui auraient voulu que la France, naïvement fière de devenir l'hôtelière du cosmopolitisme universel, n'affirmât sa personnalité nulle part et renonçât à faire acte de nation.

La République, telle que Ferry la laissait au moment où il quittait le pouvoir, s'était faite conquérante au dehors; elle était demeurée, en Orient, l'avocate efficace des intérêts religieux; elle avait respecté nos institutions militaires, éconduit les monomanes, toujours anxieux d'un coup d'État, qui plus tard siffleront la gloire de nos armes comme un péril pour la constitution. Ces monomanes, çà et là, avaient bien essayé de se plaindre que la presse algérienne eût offert une épée d'honneur à M. le général de Négrier, ou que le même général, chargé d'agir au Tonkin, châtiât avec âpreté les révoltes et les pirateries. Mais leurs murmures expiraient aux pieds de la France relevée, de cette France où la jeune école laïque aspirait à substituer à la vieille foi religieuse la dévotion à la patrie... Et les cosmopolites de France se rencontraient avec les patriotes de l'étranger, dans une commune attente de l'aventure, prochaine ou lointaine, qui leur permettrait, aux uns et aux autres, de faire retomber la gauche dans les doctrines et dans les caprices de sa prime enfance, et d'aboutir, si possible, — peut être avec la complicité de cette école laïque elle-même transformée, — à rendre la France moins « étroitement » française et la République plus « fermement » républicaine.

GEORGES GOYAU.

LES FLEURS

Filles de la nature et de l'homme, aimées de tous les âges, compagnes de la douleur et de la joie, de la vie et de la mort, inspiratrices éternelles d'idéal, confidentes de l'amour, interprètes de l'amitié et de l'harmonie, de la paix et du bon goût, les fleurs ne sont pas seulement, depuis les temps les plus reculés, chantées par les poètes, reproduites par les peintres, les sculpteurs et les architectes, — elles ont encore leurs arts propres, leurs sciences, leur histoire, leur économie politique, leurs industries, et jusqu'à leur langage : elles sont en état de perpétuel devenir, et se prêtent aux métamorphoses les plus inattendues. Pendant le XIXe siècle surtout, les progrès accomplis dans la floriculture tiennent du miracle. Floralies, expositions, sociétés, congrès internationaux, médailles, décorations, revues, journaux, conférenciers, écrivains, rien ne manque à la gloire des fleurs, et c'est par centaines qu'on pourrait énumérer les volumes consacrés à la rose, au chrysanthème, à l'orchidée, comme c'est par milliers qu'on peut compter les personnes qu'elles enrichissent ou font vivre en France seulement. Chaque mois, presque chaque jour voit éclore une nouvelle variété, et sans cesse, du fond de l'Asie, de l'Amérique, de l'Afrique, surgissent de précieuses conquêtes, obtenues parfois au prix de sérieux dangers par de hardis explorateurs; car la fleur a ses missionnaires, comme la religion, comme le patriotisme, comme l'or même. Avouons-le aussi, elle a ses perfidies : telles fleurs tuent, empoisonnent, servent à preparer de violens toxiques. Et cette révolution florale se développe, pourrait-on dire, en progression géométrique, tandis qu'aupara-

vant elle s'avançait lentement, en progression arithmétique. Mais ici le mieux n'est pas l'ennemi du bien, et il ne s'agit plus de remplacer quelques abus par d'autres, comme il arrive dans certaines révolutions politiques : on a vraiment gagné, on a créé, on a profité, travaillé pour l'agrément et l'intérêt du plus grand nombre ; et l'on continue, et tout indique que le mouvement ne s'arrêtera pas.

Révolution ou évolution, ce qui frappe d'abord, c'est son caractère d'universalité : jeunes et vieux, simples et raffinés, tous subissent le charme de beauté poétique qui se dégage de ces squares, serres, jardins publics, parcs, où s'épanouissent les fleurs et les arbustes les plus rares. La floriculture fait sortir l'argent de la bourse du riche, elle le met dans la poche de l'ouvrier, auquel elle contribue à faire comprendre la nécessité du luxe et de la civilisation. Si la France marche avec la Belgique à la tête du progrès horticole, les autres nations la suivent à pas de géans, et ce n'est plus seulement en Europe, c'est dans les autres parties du monde que cet intelligent enthousiasme suscite des concurrens ou des rivaux.

Par exemple, aux États-Unis, le secrétaire ou ministre de l'Agriculture adresse chaque année au président de la République un rapport général dont la publication coûte 1 500 000 francs. Ce département se partage en un certain nombre de divisions : la division de *Botanique* fait des recherches sur les productions végétales des États-Unis et des pays étrangers, leur application à l'économie rurale ; la division des *Semences* distribue 500 000 francs de graines chaque année ; celle des *Jardins et des terrains* cultive en pleine terre ou sous verre un certain nombre d'arbustes indigènes ou exotiques, répand chaque année sur le territoire plus de cent mille plants d'utilité ou d'ornement ; l'*Office des Stations d'expériences* centralise les rapports que lui fournissent 400 inspecteurs des *Stations expérimentales*, les publie avec commentaires, dispose d'un crédit de 5 millions. Ces stations d'expériences sont annexées aux Collèges ou Écoles d'agriculture : il existe un ou deux collèges dans chaque État de l'Union ; on y vit sous le régime de l'égalité la plus absolue, sans aucune distinction de race ou de couleur entre les étudians.

Ici comme partout, les Américains ont taillé en grand : aux fermes de légumes (*truck farms*), aux fermes de fleurs, jardins immenses autour des grandes villes (*market gardens*), corres-

pondent une intense production fruitière, maraîchère et florale, des industries comme celle des conserves; l'offre suffit à la demande, le producteur crée souvent le consommateur, et là aussi, le crédit, cette alchimie de la richesse, accomplit ses prodiges coutumiers; le luxe, la vanité, quelques-uns des péchés capitaux, quelques vertus aussi, contribuent à cette prospérité. L'an dernier, un amateur payait 30000 dollars certain pied d'œillet, le seul de son espèce, et l'on assure que M. Vanderbilt, mariant une de ses filles, fit tapisser l'église tout entière d'orchidées, pour une somme de 500000 francs. Un seul spécialiste cultive 38 hectares de glaïeuls. Mme Henry Barroilhet, veuve d'un banquier français, possède une ferme consacrée à la culture des fleurs pour le marché de San-Francisco : chaque jour, elle expédie par milliers chrysanthèmes, bouquets de violettes, roses duchesses de Brabant : les bouquets de violettes se vendent 2 dollars et demi la douzaine. D'après M. Charles Baltet, auteur d'un bon ouvrage sur *l'Horticulture dans les cinq parties du monde*, les États-Unis, en 1894, ne comptaient pas moins de 20000 établissemens ou pépinières, exploités par un capital de 800 millions de francs, avec un personnel dépassant 200000 personnes, sans compter les boutiques des fleuristes. Le Central Park, à New York, occupe une superficie de 300 hectares; Forest Park, à Saint-Louis, ne mesure pas moins de 550 hectares : créer des parcs paysagers, où les ondulations de terrains, gazons, arbres demeurent les principaux élémens de décoration, tel semble le but de leurs dessinateurs : très peu de massifs de fleurs, mais des perspectives ouvertes sur des prairies, sur des bouquets de bois et des lacs artificiels, afin d'obtenir le délassement de l'esprit et des yeux en sortant du brouhaha de la rue, la sensation exquise des lointains horizons, cette sensation comparable à celle d'un bain très frais pendant une brûlante journée d'été. Ce système triomphe pleinement à Buffalo, Chicago, Boston; dans les deux premières villes, les parcs intérieurs sont réunis par une longue bande de boulevards ornés; à Boston, tout se concentre en un immense parc intérieur. Les Américains sont le seul peuple qui ait déclaré Parc National un district tout entier, celui de Yellowstone, unique pour ses beautés naturelles, tandis que la France laisse saccager par l'industrie ou l'exploitation intensive de magnifiques paysages. Que dirait maintenant Delille, qui, au XVIIIe siècle, se plaignait déjà de ces destructions d'arbres séculaires?

Ah ! songez que du temps ils sont le long ouvrage,
Que tout votre or ne peut racheter leur ombrage (1) !

Il y a six ans, on évaluait à 130 millions la valeur des plantes et fleurs coupées aux États-Unis, 70 millions les orangers et fruits demi-tropicaux, 20 millions les plants d'arbres fruitiers ou d'agrément, 1 500 millions les fruits, etc. : la somme totale des produits de l'horticulture doit aujourd'hui dépasser trois milliards. Le progrès du goût, parmi les ouvriers aisés, employés, commerçans et bourgeois, entraîne une demande de plus en plus considérable de plantes en pots, fleurs coupées et plants pour petits jardins. De l'utilité de l'inutile : quel joli livre on pourrait écrire là-dessus, pour prouver que le culte de l'inutile, l'amour de la poésie, du théâtre, de l'art, des fleurs, de la nature, des voyages, sont les interprètes et les gages de la civilisation !

Les cimetières américains se distinguent par leur décoration florale : plus d'un nabab paie à certains jardiniers des abonnemens de 4, 5, 10 000 dollars pour l'entretien des corbeilles du tombeau familial. Quelques cimetières forment des espèces de parcs : tel, Spring Grove, près de Cincinnati, qui, avec ses lacs tranquilles, ses larges pelouses, ses grands arbres, garde le caractère de recueillement convenant à un champ de repos.

L'Australie, qui depuis longtemps nous envoyait sa flore, met à profit l'interversion des saisons, expédie des fruits, des légumes à la vieille Europe ; en dix ans, la surface de ses jardins et vergers a doublé, des écoles se créent, des sociétés se fondent, des syndicats s'organisent. Melbourne, Sydney, ont ouvert avec succès une Exposition universelle, le touriste admire les merveilleux

(1) Rapport de M. Maurice de Vilmorin sur l'Horticulture aux États-Unis. — Charles Baltet : *l'Horticulture dans les cinq parties du monde ; l'Horticulture française, ses progrès et ses conquêtes depuis 1789 :* dans ce grand travail, l'auteur donne la liste des principaux ouvrages pour chaque pays. — Édouard André : *l'Art des Jardins*, in-4°, Masson, 1879. — Hugues Le Roux : *les Fleurs à Paris*. — A. Mangin : *Histoire des Jardins*, 1887. — Philippe L. de Vilmorin : *les Fleurs à Paris, culture et commerce*, 1892. — Nanot et Deloncle : *l'École d'Horticulture de Versailles*, 1897. — *Revue Horticole, Revue d'horticulture belge et étrangère, Journal de la Société nationale d'horticulture de France*. — Prince de Ligne : *Coup d'œil sur les jardins, Coup d'œil sur Bel-Œil*. — Robert Sulzberger : *les Orchidées*. — Sir John Lubbock : *la Vie des plantes*. — Marquis de Cherville : *la Vie à la Campagne*. — Maumené : *l'Art floral à travers les siècles*. — Jean Lahor : *Une société à créer pour la protection des Paysages français*, 1901. — Viviand-Morel : *l'Art d'obtenir des variétés nouvelles en horticulture*. — Rapports au Congrès d'horticulture de l'Exposition internationale de 1900. — E. Rimmel : *le Livre des Parfums*. — E. Roux : *les Parfums*, etc.

jardins botaniques d'Adélaïde, de Hawkesbury, les inflorescences en pleine terre des orchidées, figuiers verts, cocotiers, gardenias, leur sève luxuriante. Adélaïde a aussi un Musée de Botanique, un Collège d'Agriculture; la *Ferme expérimentale de Rosewarthy*, fondée par l'État, aux portes de la ville, en 1879, opère sur un terrain de vingt mille hectares. Le jardin botanique, le musée, fournissent au cultivateur des plants et des semences, les municipalités s'approvisionnent gratuitement d'arbustes et de fleurs pour la décoration des parcs et des jardins urbains. A Sydney, les parcs et jardins publics abondent : Jardin botanique 15 hectares, Centenial Park 300 hectares, Moore Park 200 hectares, puis : Victoria Park, Outer Domain, Balmore Park, Prince Alfred Park, Wentworth Park, Observatory Reserve. La Nouvelle-Zélande, Queensland, la Tasmanie, ont aussi leurs instituts horticoles.

Les Japonais, qui adorent les fleurs, n'ont guère de jardins publics; en revanche, les anciens parcs des daïmios, les résidences des riches marchands, quelques maisons de thé, sont entourés de parcs disposés avec goût. Point de grandes lignes droites, de vastes percées, rien du style régulier, géométrique, cher à Le Nôtre et à ses adeptes; le jardin japonais se rapproche plutôt du jardin anglais, la fantaisie, le caprice y règnent en souverains, c'est un boudoir de verdure et de fleurs, avec des lacs lilliputiens, des édicules, des kiosques, des tertres; on erre à l'aventure, on croit toujours qu'on va s'égarer, on est tenté d'invoquer une Ariane moins mythologique que celle de Thésée! En fait le jardin japonais est un succédané du jardin chinois, qui est lui-même le prototype du jardin anglais. Les anciens ne connaissaient guère que le jardin à allées droites, à portiques, à terrasses monumentales, dont le genre est conservé dans les villas cardinalices. Néron eut la première idée d'un véritable jardin à l'anglaise, qu'il plaça au milieu de Rome; le parc de la Maison Dorée était un véritable parc anglais, tel aussi le parc de la Villa Hadriana à Tibur. Dans presque tous ceux du Japon, un des bords de la pièce d'eau se relève en un talus rapide, couvert, du haut en bas, d'azalées rouges, blanches, rousses. S'il consulte le génie du lieu, s'il ne contrarie pas la nature, l'horticulteur japonais la contrefait et la travestit souvent : ce sont de tels entassemens d'arbres, de chrysanthèmes, de glaïeuls, qu'ils ont l'air d'étouffer, de manquer d'air et de lumière, qu'on croit voir non plus un jardin, mais un musée de verdure : l'abus des surprises,

de l'imprévu, cette végétation gênée, ces sentiers où l'on ne peut cheminer deux de front, donnent bien vite la nostalgie des larges horizons, évoquent cette réflexion de Vitet : « Les lignes sont à la nature ce que la mesure et la rime sont à la pensée; elles l'ennoblissent, elles sont la poésie du paysage. » Les Japonais ne savent pas marier ici l'ordre et la liberté.

Par exemple, dans le pays du chrysanthème, on pousse fort loin l'art de composer harmonieusement des bouquets de fleurs pour ces vases dont les formes varient à l'infini. Chaque famille un peu importante a son professeur de *Rikka*, qui enseigne la science de faire tenir les fleurs debout; et ces professeurs ont écrit là-dessus de nombreux manuels. Dans leurs vases à fleurs, les Japonaises se servent presque toujours de l'eau pure; elles ont soin de brûler l'extrémité des branches coupées avant de les plonger. Parfois encore, elles conservent les fleurs dans des vases remplis de sel. Pour mieux conduire les branches, les extrémités reposent sur de petits morceaux de bois, où l'on a pratiqué des trous. Nos Parisiennes connaissent maintenant ce procédé : quelques-unes ont aussi imité le calendrier floral japonais; l'une d'elles, m'assure-t-on, a du papier pour chaque mois. Janvier étant la saison du jasmin d'hiver, c'est le temps du papier bleu tendre marqué de la fleurette jaune; en février, le papier est vert nil avec des perce-neige; en mars, crème et primevères roses; en avril, mauve avec pluie de violettes; en mai, vert d'eau et bouquet de muguets; en juin, rosé avec touffe de roses; en juillet, blanc avec lis d'or; en août, jaunâtre orné d'un dahlia japonais; en septembre, lilas, fleur de bruyères; en octobre, gris perle égayé d'asters; en novembre, gris de cendre éclairci par des chrysanthèmes; en décembre, vert-de-gris avec des roses de Noël.

L'Allemagne ne reste pas en arrière du mouvement floral, et, là comme partout, elle apporte ses précieuses qualités d'ordre, de méthode persévérante. Depuis 1860 surtout, les établissemens royaux d'instruction horticole se fondent de toutes parts, et sous différens noms : instituts pomologiques, pépinières provinciales, cours pratiques pour les jardiniers, écoles des champs et des jardins, écoles de viticulture et d'arboriculture. Par des subventions et des récompenses honorifiques, le gouvernement les encourage avec efficacité. Les sociétés d'horticulture abondent, les unes ayant un caractère général, d'autres se groupant en fédérations plus ou moins étendues. L'Allemagne compte seize uni-

versités complètes et quelques académies, toutes dotées d'un jardin botanique. A l'école des paysagistes anglais et français, nos voisins ont mieux dessiné leurs parcs, squares et promenades : les anciens remparts et fossés de plusieurs villes jadis fortifiées se sont transformés en promenades pittoresques. Congrès de rosiéristes, d'orchidophiles, de chrysanthémistes, d'amateurs de conifères, expositions internationales de Hambourg, d'Erfurth qui s'appelait au moyen âge le Jardinier du Saint-Empire, tout témoigne d'une passion active, intelligente, féconde en résultats. Un système d'assurances contre la grêle fonctionne pour les horticulteurs, principalement dans l'Allemagne du Nord et du Centre.

La rose, l'orchidée, le cyclamen, le glaïeul, sont au premier rang des fleurs préférées par nos voisins et l'on remarque ce phénomène qui se généralise de plus en plus : tandis que jadis chaque horticulteur cultivait une collection de plantes variées, les établissemens en renom se consacrent à une spécialité, qui aux plantes à beau feuillage ou à fleurs, qui aux plantes de serre ou de pleine terre; il semble que producteurs et acheteurs y trouvent leur compte. Une industrie florissante est celle des graines florales ou maraîchères : les maisons de commerce ont leurs cultivateurs attitrés, des succursales, des tenanciers dans la Provence et l'Algérie; la production des graines de fleurs occupe plus de 500 hectares; elle a si bien réussi aux habitans de Quedlimbourg que l'un d'eux, enfant de ses œuvres, a légué près d'un million pour encourager les ouvriers du pays et les jeunes gens qui veulent marcher sur ses traces. On cite un horticulteur qui cultive vingt hectares d'immortelles, curieux témoignage d'une persistante tradition. En France et ailleurs, l'immortelle figure au nombre des fleurs démodées : comme si nous avions pris au sérieux le dédain mélancolique qui perce dans une belle lettre de la marquise du Deffand à Walpole : « Je pensais l'autre jour que j'étais un jardin dont vous étiez le jardinier; que, voyant l'hiver arriver, vous aviez arraché toutes les fleurs que vous jugiez n'être pas de saison, quoiqu'il y en eût encore qui n'étaient pas entièrement fanées, comme de petites violettes, de petites marguerites, et que vous n'aviez laissé qu'une certaine fleur qui n'a ni odeur, ni couleur, qu'on nomme immortelle parce qu'elle ne se fane jamais... C'est l'emblème de mon cœur... »

En Angleterre, l'horticulture se développe librement, et bien

que le patronage officiel y reste à peu près inconnu, l'émulation passionnée des amateurs et des professionnels a réalisé des merveilles. C'est le pays des plantes à grand effet, à large développement, des variétés rares, du style paysager dans les parcs, des serres monumentales où l'on peut se promener en voiture. Fondée en 1804 et la plus ancienne de l'Europe, la Société royale d'horticulture, composée de plus de 3000 membres, a ses jardins d'études et d'expériences à Chiswick, patronne des explorateurs, décerne des médailles, publie force rapports, partage boutures et graines entre les sociétaires, organise des expositions de quinzaine, de grands concours un peu partout : une soixantaine de sociétés se trouvent affiliées avec elle. Sur 2000 sociétés et plus, reconnues, ayant une organisation autonome, un certain nombre se borne chaque année à un concours spécial : roses, œillets, chrysanthèmes, auricules, pélargoniums, lis, dahlias, cinéraires, jacinthes, tulipes, légumes et primeurs, même les fraises et les groseilles ; d'autres ont pour objectifs les jardins de la classe ouvrière, ou bien encore le marché aux fleurs, les bouquets, les corbeilles de salon et de table, l'ornementation fleurie des balcons, celle des fenêtres et mansardes dans les quartiers populeux, le décor des magasins, des cimetières ; d'autres assurent des retraites aux jardiniers âgés. Il y a aussi un *Horticultural Club*, où les membres viennent causer de leurs affaires, où se donnent chaque mois des lectures. Sous le titre de conférences, on a institué dans les communes rurales des cours ambulans : la question mise à l'ordre du jour devient l'objet de causeries-concours, avec exhibitions des produits indiqués. Beaucoup d'horticulteurs se cantonnent dans une spécialité : fournir l'article en vogue, celui qui peut s'expédier par wagon, voire par bateau, simplifier les frais généraux, soutenir plus facilement la concurrence, voilà le but, le résultat de cette révolution que d'aucuns approuvent au point de vue commercial, et déplorent au point de vue scientifique. Les établissemens qui ne travaillent pas pour la masse, le peuple, *the million*, sont irréprochables de tenue ; ils ont perfectionné certaines inflorescences par la sélection ou le semis : quelques-uns occupent des surfaces considérables, tel celui de la famille Veith à Chelsea ; 30 hectares, 110 grandes serres, un certain nombre de serres affectées aux orchidées et aux fougères ; les rhododendrons javanais, les lis, les amaryllis, les araucarias ont chacun leur serre. Toutes les colonies anglaises ont leurs jardins bota-

niques et jardins d'essai. Fondé au XVIII[e] siècle, le *Museum horticole* de Kew occupe 180 hectares, coûte 500 000 francs d'entretien à l'État, est à peu près unique au monde par la dimension des jardins, des serres et des collections : des élèves jardiniers y reçoivent une instruction théorique et pratique; on essaie sans cesse d'innover, d'acclimater les végétaux venant de l'étranger; chaque année, le nombre de ses visiteurs dépasse 1 200 000; c'est lui qui sert de pépinière aux colonies anglaises; il a lancé à travers le monde ces explorateurs qui rapportèrent un précieux butin : Francis Masson, Georges Caley, Allan Cuningham, David Lockhart, importateur du gardénia à longue fleur, Wallich, John Fraser, William Morison, George Barclay, et cent autres. Et, à leur tour, les maisons renommées entretiennent de nombreux explorateurs.

Enseignement horticole à l'École primaire et à l'École normale, subsides aux champs d'expériences, aux conférences publiques, aux sociétés d'horticulture, création d'écoles officielles d'horticulture, souscriptions aux livres de jardinage, encouragemens aux concours de vergers et de potagers, faveurs de douane, de transport, bureau de renseignemens au ministère de l'Agriculture, décorations agricoles et industrielles, croix de l'ordre national de Léopold, le gouvernement belge ne néglige rien pour porter au plus haut degré la prospérité de l'horticulture. A l'École des réformes de Russelade, fondée pour les enfans abandonnés ou délinquans, il y a une section de jardinage qui leur ouvre la carrière. A Bouchout (province d'Anvers), voici l'École professionnelle agricole et horticole de jeunes filles. C'est M. Pierre Joigneaux, député républicain proscrit après le coup d'État de 1851, horticulteur habile, qui dressa un groupe d'instituteurs aux fonctions de conférenciers horticoles, et répandit le goût des conférences populaires à la campagne : aujourd'hui, on fait aussi des causeries sur le jardinage aux soldats en garnison dans les places fortes. Il faut citer, parmi les continuateurs d'une œuvre si utile, MM. Frédéric Burvanich, Émile Rodigas, Édouard Pynaert, Hubert Van Hulle, « maîtres de la parole, de la pratique et du raisonnement. » Les sociétés horticoles sont très nombreuses en Belgique : qui n'a entendu parler des splendides floralies offertes tous les cinq ans par la société gantoise? « La Belgique est le pays des fleurs, et Gand, la capitale de Flore, » disent nos voisins. En 1874, un seul établissement gantois préparait annuellement plus d'un million de plants, soit : 75 000 camélias et aza-

lées, 50000 arbustes de pleine terre, 100000 rosiers, 25000 héliotropes, pélargoniums et autres plantes molles, 3000 arbustes de la Nouvelle-Hollande, 20000 plantes ordinaires de serre chaude, 50000 gesnériacées, 30000 fougères, 4000 palmiers et cycadées d'importation ou de graines, 20000 plantes vivaces, 20000 conifères, 25000 arbres fruitiers, 10000 rhododendrons, magnolias, 600000 jacinthes, tulipes, amaryllis, etc. Depuis 1874, que d'améliorations dans la culture, quelle augmentation du matériel!

En 1894, la société « Bruxelles-Attractions » instituait un concours pour l'ornementation florale des balcons, fenêtres, façades, galeries : le succès fut considérable, et les concours de balcons fleuris font la joie des citadins, montrent que, dans toutes les classes de la société, le goût des fleurs gagne de proche en proche. Cette idée charmante, dont nous commençons à faire notre profit, avait été réalisée déjà, sous une autre forme, en Angleterre; dans une pensée de moralisation, un comité de dames a institué des concours pour la culture des plantes sur les fenêtres : graines et boutures étaient distribuées aux artisans et ouvriers qui en faisaient la demande. Ainsi les fleurs devenaient des professeurs de bonheur, de douceur et de tolérance, des apôtres de grâce et de vertu, des antidotes de théories communistes : avoir à soi quelques roses, quelques géraniums, serait-ce assez parfois pour se sentir propriétaire, pour comprendre la nécessité du tien et du mien? Si la charité du pauvre consiste à ne pas haïr le riche, quels plus charmans intermédiaires pouvait-on choisir entre l'un et l'autre, des intermédiaires qui sont encore des symboles d'égalité, et font sentir le prix de la beauté? Mais à leur tour, ces concours de balcons fleuris n'auraient-ils pas une origine très ancienne? J'ai lu quelque part que les protestans français réfugiés à Londres après la révocation de l'Édit de Nantes mettaient, pour se reconnaître, des pots de fleurs sur leurs fenêtres.

Il faut donc que l'horticulture devienne de plus en plus une amitié de l'homme avec la nature; et l'on ne saurait trop encourager le progrès du goût des fleurs dans le monde rural et ouvrier, parmi les enfans. La société botanique de la ville de Lierre s'occupe avec succès de la culture populaire des plantes. Par exemple, elle distribue aux meilleurs élèves des quatre écoles gratuites de la ville deux petites plantes de fuchsia, rempotées dans de la bonne terre substantielle. Afin d'éviter toute fraude,

on passe par le trou du pot un fil de zinc portant une petite plaque du même métal avec un numéro : les deux bouts de fil sont enroulés à l'intérieur du pot, celui-ci rempli de terre. Chaque enfant remet deux centimes par plante, il l'achète ainsi de ses propres deniers, et elle lui devient plus précieuse. En novembre, l'inspection a lieu, et, la première fois, la société distribuait cent six bons, donnant droit chacun à une petite plante à la saison prochaine : les lauréats reçoivent un diplôme spécial, deux pots de fleurs. Pour stimuler leur zèle, on organise pendant les fêtes communales une petite exposition où sont réunies les plantes cultivées par les enfans, par les ouvriers; puis, chaque année, c'est une fête des fleurs, au théâtre de la ville, avec morceaux de musique, tombola de plantes, de fleurs, conférence et projections lumineuses de paysages. Les enfans, d'ailleurs, aiment les fleurs, comme ils aiment les papillons. Lebrun-Pindare n'a t-il pas dit :

Le papillon, chose frivole,
Près de la fleur coquette est assez bien placé :
Le papillon est une fleur qui vole,
La fleur un papillon fixé?

A l'Exposition universelle d'horticulture de Dresde en 1896, une grande serre était entièrement occupée par les plantes que cultivent les enfans de la ville; à Berlin, s'est constituée la société pour l'avancement de la culture des fleurs au moyen des écoles communales. Les sociétés horticoles de Louvain, Liège, Anvers instituent des concours floraux ouvriers : notre société régionale d'horticulture du Nord de la France à Lille les imite, offre aux ouvriers des boutures enracinées, avec des instructions très simples et clairement rédigées. D'autres idées sont dans l'air, et méritent qu'on les mette en pratique : la création de musées horticoles, l'introduction des fleurs dans les asiles de vieillards, les hôpitaux et les orphelinats.

Cette passion de la botanique en pays flamand date de loin, et nous en découvrons maint témoignage dans les miniatures de manuscrits, les tableaux des anciens peintres, les archives communales; nombre d'administrations municipales firent graver des fleurs, des épis, des arbres, des navets, sur les sceaux officiels. Et l'on sait qu'au XVIII[e] siècle, le prince de Ligne, qui eut le génie de la grâce, écrivit deux ouvrages sur les jardins : dans

sa terre de Bel-Œil, il joignait l'exemple au précepte, ayant une âme champêtre à côté d'une âme mondaine, un vif sentiment et l'intelligence de la nature, un goût presque toujours excellent. A cette époque, l'influence de Jean-Jacques Rousseau et de Marie-Antoinette se manifestait avec éclat; l'amour de la campagne devenait à la mode, chacun voulait avoir son petit Trianon; la querelle des jardins anglais et des jardins français partageait le monde élégant, aussi ardente que la querelle des Gluckistes et des Piccinistes; on portait aux nues les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, Delille, et jusqu'aux médiocres essais de Saint-Lambert, de Roucher. Le prince de Ligne se place entre les deux systèmes, dont il signale avec finesse les abus et les mérites, il veut lui aussi *artialiser la nature et naturaliser l'art*. Le Beau lui apparaît l'ordre mouvementé, l'ordre vivant, et il veut que les jardins réunissent l'ordre et le mouvement; « l'ordre sans le mouvement semble froid et ennuyeux, le mouvement sans l'ordre nous inquiète et nous fatigue. » Conserver le caractère de chaque scène, provoquer l'émotion, obtenir l'unité dans la variété, réaliser cet idéal, que de l'harmonie générale d'un paysage résulte la relation des parties entre elles, voilà le grand secret de l'art des jardins. Soutenir avec Amiel que tout paysage est un état de l'âme, c'est ne montrer qu'une moitié de la vérité : tantôt en effet le paysage crée un état de l'âme, et tantôt l'âme crée le paysage. Tel paysage provoque directement la gaieté, la sérénité, la tristesse : autrement il serait indifférent pour nous de contempler un champ de choux, une guinguette de la banlieue de Paris, le chaos de Gavarnie, la rade de Constantinople ou la baie de Naples.

Entre le jardin français, solennel, compassé comme un menuet, et le caprice anglais qui va parfois jusqu'à l'anarchie, le prince de Ligne cherche un moyen terme, se montre éclectique, permet de s'accommoder aux temps, aux lieux; ne serait-il pas un des apôtres du style mixte ou composite, assemblage harmonieux du style géométrique et du style paysager, empruntant à l'un sa régularité, à l'autre son pittoresque? Il aurait pu invoquer cet argument de conciliation : Mason, dans son poème des jardins anglais, déclare que « Bacon fut le prophète, Milton le héraut, Addison, Pope et Kent les champions du jardinage et du vrai goût. » En réalité, les jardins naturels ou paysagers ont pour précurseur Dufresny, compositeur et auteur comique;

Louis XIV, qui avait entendu parler de ses créations à Vincennes, Paris et Poissy, lui demanda des plans pour Versailles, mais ne les mit pas à exécution, à cause de la dépense qu'ils auraient entraînée. On oublia Dufresny, et l'Angleterre marcha à la tête du mouvement, sans éviter d'ailleurs les épigrammes des fanatiques du style Louis XIV : « Rien de plus facile que de dessiner un parc anglais, souriaient-ils; on n'a qu'à enivrer son jardinier et à suivre sa trace. »

« Il n'y a qu'un bon et qu'un mauvais goût, observe Ligne, il n'y a qu'une seule musique. J'ai été longtemps à trouver mauvais qu'on dît : c'est français, c'est italien. Je voulais seulement qu'on dît : c'est bon. Je pourrais en dire autant des jardins, mais je conçois qu'il y a une espèce de convention. La simplicité, la nature et le désordre appartiennent aux Anglais, de même que les lignes droites, les percés, les grands morceaux sont aux Français. Sans décider quelle est la meilleure musique et quels sont les plus beaux jardins, je crois qu'il faut se conformer aux situations, que Jupiter ne doit pas s'égayer longtemps sur une voyelle, et que Versailles ne doit pas être comme le Covent-Garden. »

Ligne nous montre de la manière la plus spirituelle combien il est indispensable de choisir un bon guide horticole. Pendant une conversation avec Frédéric II, celui-ci ayant cité Virgile : « Quel grand poète, s'écrie le prince, mais quel mauvais jardinier ! — A qui le dites-vous? repart le roi. N'ai-je pas voulu semer, planter, cultiver, *les Géorgiques* à la main ! Mais, monsieur, me disait mon jardinier, vous êtes une bête, et votre livre aussi ! Quel climat que celui-ci ! Dieu ou le soleil me refuse tout. Mes pauvres orangers, mes oliviers, mes citronniers, tout cela meurt de faim. — Il n'y a donc, sire, que les lauriers qui poussent chez vous. Et puis, il y a trop de *grenadiers :* cela mange tout. » Le jardinier du roi de Prusse se montrait plus familier encore que celui de Bossuet, qui grondait son maître de son peu de goût pour les fleurs : « Si je plantais des Saint-Augustin et des Chrysostome, vous les viendriez voir; mais, pour vos arbres, vous ne vous en souciez guère. »

La floriculture reconnaît l'empire de la mode, et, chose curieuse, les mêmes fleurs, presque toujours, en vertu de cette royauté mystérieuse, font, dans les cinq parties du monde, les délices des amateurs : plus de distances, plus de frontières ; à

San Francisco comme à Paris, à Tokio comme à Berlin, à Sydney comme à Bruxelles, la même année, presque la même semaine, quelques inflorescences sont admirées par le public élégant. Les fleurs (je parle des fleurs de luxe) n'ont plus de patrie; le chauffage, les forceries les acclimatent; on dirait de ces belles ambassadrices qui partout promènent leurs grâces et leur esprit, de ces toilettes de rêve qui sortent des ateliers de nos couturiers célèbres pour se répandre dans l'univers entier. De même la charmante mode des salons-serres, qui date de soixante ans à peine, n'a pas tardé à s'accréditer partout. La mode! Révolution qui s'accomplit chaque jour (1), sobriquet de la fortune, sourire du destin, vérité d'opinion, charme du costume, de la beauté, de la puissance! C'est Protée, c'est l'imprévu, c'est un phare à feux changeans, ce qui plaît aujourd'hui, ce qui déplaira demain, le caprice magicien qui fait et défait les réputations: aussi inconstant que Ninon de Lenclos, aussi séduisant que Cléopâtre, sphinx éternel qui sans cesse livre son secret et sans cesse le reprend, un dieu qui ne compte guère d'athées parmi les femmes, fleur de l'imagination, enfant du goût et parfois du faux goût. La mode donne la popularité, elle la retire, elle la confirme, elle a ses mystères, sa logique, sa philosophie. C'est parfois une foule qui fait la mode, c'est aussi une seule personne, général, homme d'État, couturier, duchesse ou actrice. Disraëli, jeune alors, avait rencontré au bal une délicieuse jeune fille portant en guise de diadème une fraîche couronne de primevères: comme il admirait cette simple parure, quelqu'un insinua que peut-être ces fleurs étaient artificielles. Et de parier, et de consulter la jeune fille, qui donna raison à Disraëli en lui offrant deux fleurs détachées de la couronne or pâle: depuis on vit toujours une primevère à la boutonnière de l'homme d'État, et c'est sur cette légende que se fonda la Ligue conservatrice de la Primevère. Tous les ans, à l'anniversaire de la mort de Disraëli, les adhérens de la Ligue, au nombre de 700 000, se parent d'un bouquet de primevères; guirlandes et couronnes ornent les fenêtres du club, s'entassent autour de la statue érigée dans le square du Parlement, jonchent le tombeau à Hughendon, encadrent les portraits; et, dans toute l'Angleterre, villes et villages manifestent le même culte enthousiaste.

(1) Voyez, dans mon volume : *La société française au* XVIIe *siècle*, 1901 (in-16, Perrin), le chapitre intitulé : *Modes et Costumes*.

Que de fleurs la mode n'a-t-elle pas accréditées ! Que de fleurs n'a-t-elle pas laissées tomber dans l'oubli du monde élégant! Telles les auricules, les giroflées, le grenadier, le myrte, la tulipe surnommée jadis : le chef-d'œuvre de Dieu. Que de fleurs plébéiennes mériteraient de faire partie de l'aristocratie florale ! Que de dédains injustes pour tant de charmantes personnes qui n'ont souvent d'autre tort que de se prodiguer ! Au fond, les horticulteurs doivent reconnaître que la mode est assez bonne princesse, que ses évolutions dans leur domaine ne sont point foudroyantes, qu'ils peuvent donc s'y préparer, se mettre en mesure avec les nouvelles inconnues qui prennent des allures envahissantes. Comme les vrais hommes d'État, ils doivent, eux aussi, prévoir; les bateaux à vapeur, les chemins de fer, le téléphone ont mis en quelque sorte les peuples porte à porte, rendu les affaires plus considérables, la concurrence plus intense; entre l'industrie d'aujourd'hui et celle d'autrefois il y a presque autant de différence qu'entre la stratégie d'Alexandre et celle de Napoléon : c'est le propre du génie, du simple talent même, de trouver l'arme, le procédé, la tactique, qui conviennent à chaque époque, à chaque circonstance. A ceux qui se plaignent, je voudrais rappeler une légende que j'ai entendu conter par un ami de Franche-Comté, et qui, avec quelques changemens, peut servir de leçon aux éternels mécontens de tout poil, de toute profession.

Or donc un paysan gémissait sur la longueur et la largeur du champ qu'il avait à labourer. Satan, qui ne se pique pas toujours de logique, était ce jour-là en veine de bienveillance; il sort du sillon et dit à Jacques Bonhomme : « J'ai parié, hier, que je verrais un être satisfait de son sort; donne-moi ta charrue, ton aiguillon, je vais besogner pour ton compte. » Et en effet le diable besogna si bien qu'en un tour de main le vaste champ était labouré profond, que les pierres, le chiendent avaient disparu comme par enchantement. « — Est-ce bien ainsi? — Voire, fit le paysan en se grattant la tête, mais la semence est bien chère cette année. » — Et Satan de fouetter l'air de sa queue, et les grains de blé de tomber serrés comme gouttes de pluie. — « Et maintenant? — Peuh ! fit le laboureur; qui me garantira des gelées, de la sécheresse, de l'orage, de l'excès d'humidité, de toutes les maladies de la terre? — Tiens, prends cette boîte; elle contient la pluie et le beau temps, gouverne-les à ton gré. » Et le paysan les

gouverna à merveille, et son blé était admirable, mais les blés voisins avaient profité du bienfait, les épis dans tout le canton étaient lourds, hauts et drus; et Satan, faisant sa tournée, aperçut son obligé qui regardait avec envie les champs des autres. — « Tu n'as donc pas tout ce qu'il te faut? interroge-t-il. — Hélas! la campagne crève de blé, je vendrai le mien à vil prix : cette magnifique récolte m'aura ruiné. » Tandis qu'il pérorait, Satan cueillit un épi, l'égrena, et, ayant soufflé sur les balles, il dit au laboureur que tous les grains de tous les épis du champ étaient comme ceux-ci, de l'or pur. — Jacques Bonhomme les prit, les soupesa longuement, puis, avec le geste et l'accent du désespoir, il soupira : « Mon Dieu, va-t-il falloir dépenser gros pour faire contrôler et poinçonner tout cela! » Le diable reconnut alors qu'il avait perdu son pari et qu'il fallait renoncer à satisfaire un cultivateur.

Le savant Albert le Grand donne des détails significatifs sur l'horticulture de son temps : sa description du jardin ou verger confirme en tout point les dires des trouvères. Des plantes potagères, médicinales et aromatiques, des arbres fruitiers, quelques fleurs, la rose et le lis, la violette, l'ancolie, voilà tout. Un siècle plus tard, le *Ménagier* de Paris y joint la giroflée; au xve siècle seulement, l'œillet fait son apparition.

Le *Lai de l'Oiselet* parle d'un jardin entouré de canaux, orné d'une jolie fontaine, avec verger, roses, plantes aromatiques, arbres régulièrement taillés. L'auteur du *Roman de la Rose* décrit aussi un jardin, « les buissons bien sentans, les violettes, *parvanches* nouvelles, girofle, réglisse, anis, cannelle, lauriers, hault pins, oliviers, cyprès, ormes, chênes, fruits variés, oiseaux et gibier. » Il faut cependant noter que les fleurs, au moyen âge, jouent un grand rôle dans la coiffure des femmes, que la corporation des bouquetières-chapelières, fondée au xiie siècle, abolie au xviiie, a une importance assez considérable. D'après quelques coutumes de l'ancien droit, un chapel de roses était la seule dot que la jeune fille pût réclamer à ses parens.

La difficulté des voyages, les guerres continuelles, l'absence de la vie de société, la pauvreté du peuple, tout concourait à empêcher qu'on n'embellît les propriétés. Les croisades auraient pu faciliter l'introduction des plantes étrangères de luxe : on ne songeait qu'à l'utile. Parfois, dans les riches abbayes, à côté du potager, se trouvait le *jardin des simples*, réunis dans une inten-

tion pratique plutôt que scientifique. Ajoutons-y le petit nombre des plantes indigènes. L'Europe florale doit beaucoup à la science, beaucoup aussi à l'Asie, l'Amérique et l'Océanie : par exemple, l'Angleterre compte à peine 1 500 espèces indigènes, tandis qu'on y rencontre plus de 32 000 exotiques ; le réséda lui-même arrive d'Égypte.

Mais voici venir la découverte du Nouveau-Monde, et ce XVIe siècle qui ouvre la période de l'histoire documentaire des introductions. Description minutieuse des espèces indigènes, catalogues raisonnés des acquisitions nouvelles, fondation de jardins botaniques, tout est travail, effort et zèle extrême à cette époque ; la vogue des inflorescences américaines et asiatiques ne tarde pas à se déclarer. C'est alors qu'on apporta en Europe les tulipes, les jacinthes, les narcisses, les couronnes impériales, et tant d'autres fleurs qui bientôt détrônèrent les végétaux autochtones : la première tulipe fleurit en Allemagne, au mois d'avril 1559, à Augsbourg. Aux XVIe, XVIIe siècles, la tulipe arrive à des prix exorbitans, figure avec honneur sur les toiles des vieux peintres hollandais. Puis, c'est le Canada qui envoie les prémices de sa flore, la vigne vierge, le faux acacia, les asters, etc., devenus les commensaux habituels des jardins européens. Vers le milieu du XVIIe siècle, se présentent les premières plantes du Cap ; Amsterdam, Leyde possèdent les plus nombreuses, les plus belles variétés de géraniums, éricacées, chrysanthèmes (1), lobéliacées, pélargoniums, aloès, euphorbes, 6 000 espèces végétales forment, dès 1668, les collections du jardin botanique de Leyde. Mais ces belles Africaines réclamaient, pour vivre, un abri ; on commença donc de construire des serres d'après les principes rationnels. Lorsque le style paysager eut enfin triomphé, nombre d'essences exotiques firent leur entrée

(1) On a célébré en 1889 le centenaire de l'arrivée en Europe du chrysanthème. « En pots, en touffes arrachées, en fleurs coupées, ce sont elles, observe M. Philippe de Vilmorin, qui tiennent toutes les places pendant la saison d'automne, et nul ne songerait à s'en plaindre, tant elles sont jolies, variées et décoratives. Depuis les petites fleurs en pompon jusqu'aux larges têtes aux fleurons contournés, dites japonaises, elles ont toutes les formes régulières, symétriques, échevelées, en cocarde ou en aigrette, elles se prêtent à tous les emplois et présentent toutes les nuances les plus fraîches et les plus originales. Elles sont naines ou élancées, grêles ou touffues ; le savoir-faire de nos cultivateurs fait varier les fleurs de la grosseur d'un bouton d'or à celle d'une pivoine, la taille des plantes de trente centimètres à deux mètres. On les groupe en massifs, en gerbes, en corbeilles ; on les emploie en fleurs isolées, et elles se prêtent à tous les usages, avec le mérite de se conserver longtemps... »

dans nos parcs : érable blanc, rouge ou jaspé, peuplier *argentea, balsamifera, canadensis*, genévrier de Virginie, pavia aux grappes rouges, le weigelia aux superbes guirlandes roses, et le précoce forsythia dont les gracieuses clochettes semblent sonner les charmes du printemps.

La Nouvelle-Hollande devint aussi fournisseur de l'Europe méridionale, avec les cactées, l'eucalyptus, etc. Grâce au perfectionnement des moyens de transport, aux nouveaux systèmes de chauffage des serres, nous jouissons à domicile de la végétation des tropiques : palmiers, aroïdées, mélastomacées, fougères arborescentes, bananiers, bégonias, orchidées, poussent aussi bien dans nos palais vitrés que dans leurs pays d'origine.

Il faut signaler encore, parmi les principaux auxiliaires du progrès horticole, l'hybridation, le forçage des fleurs. L'hybridation, la fécondation artificielle est une science toute moderne, du moins dans ses applications à la floriculture, car, depuis des siècles, les Arabes l'utilisent pour la culture des dattiers ; ils introduisent l'inflorescence mâle dans les spathes des fleurs femelles, à l'époque de la floraison, imitant à leur tour les abeilles, bourdons et autres hyménoptères qui, tout en butinant dans les calices des fleurs, transportent de l'une à l'autre le pollen attaché aux poils dont leur corps est couvert. La rose sauvage, la rose des Alpes, la rose de Provins, la rose à cent feuilles, voilà, ou peu s'en faut, tout ce que connurent les anciens et les hommes du moyen âge, car il est établi maintenant que ceux-ci ont cultivé la rose : on la trouve dans le jardin de la femme de Childebert ; Charlemagne la recommandait pour ses métairies ; Hildegarde énumère ses propriétés ; Albert le Grand et Barthélemy la décrivent avec soin. Au XVIIIe siècle, apparaissent le rosier du Bengale, (1771), le rosier-thé. Et les croisemens commencent, et maintenant la nomenclature des hybrides remplirait presque un volume, car il existe, assure-t-on, plus de 6 000 sortes de roses, et chaque nouvelle espèce se répand assez vite, grâce au bouturage et à l'écussonnage. De prétendre que telle ou telle découverte, autour de laquelle on mène grand bruit, soit vraiment une découverte, que tous ces Christophes Colombs et ces Américs Vespuces ne nous servent pas quelquefois du vieux-neuf, cette assertion serait sans doute téméraire : *je jurerais, mais je ne parierais pas*, comme disait un homme politique.

Ce qui est certain, ce qu'il faut admirer ici, c'est la vogue durable

de la rose, sa popularité; elle plaît aux riches et aux pauvres, il n'y a pas de révolution possible contre elle, sa suprématie ne fléchit pas un instant, elle demeure le personnage sympathique de la floriculture. On dirait qu'elle fut créée par un décret nominatif de l'Éternel, tandis que les autres fleurs n'ont eu qu'un décret collectif. Faut-il l'attribuer à sa beauté, à son élégance, à son parfum, à cette protéité charmante qui lui permet tant d'incarnations et satisfait en nous le double besoin de changer et de durer? Ou bien encore aux nombreuses légendes qui circulent à son sujet? Qui sait? Les légendes concourent à la gloire des grands hommes, parfois même elles en sont le meilleur fondement : pourquoi ne protégeraient-elles pas la réputation d'une fleur? En voici une, peu connue, je crois, qui contient aussi un apologue bon à méditer.

Un jour, comme le régime parlementaire régnait au ciel, Dieu assembla la Chambre, et son premier ministre déposa sur le bureau le projet de la Rose, parfumée et délicate, telle que nous la possédons aujourd'hui. Une grande émotion se produisit aussitôt dans la majorité, et des amendemens nombreux se dressèrent contre le projet. Un député s'élance à la tribune et conclut à la supression radicale des épines; un autre lui succède et ne veut pas entendre parler des feuilles; un troisième déclare tout à fait exagéré le nombre des pétales, et sollicite une réduction; un quatrième se plaint du parfum, etc. Ce que voyant, Dieu prit un grand parti, il prononça la dissolution de la Chambre et décréta la création. Sans cette décision héroïque, observait Raymond Brucker, nous marcherions peut-être à quatre pattes, et nous n'aurions ni les fleurs, ni les oiseaux, ni la verdure pour nous consoler du reste.

Que la première rose nous vienne d'un coup d'État ou du régime parlementaire, l'homme a singulièrement amélioré l'œuvre du créateur.

Le forçage des fleurs est une des innombrables applications de cette loi universelle qui met l'homme aux prises avec la nature; il proteste contre l'hiver, il brouille les Parisiens avec les saisons, il leur fournit des roses pendant toute l'année. Les forceries sont les établissemens, jardins, serres de tout ordre, froides ou chauffées au thermo-siphon, où se réalise ce miracle de grâce et de beauté : elles deviennent de véritables manufactures de fleurs; en même temps on a institué des conservatoires qui per-

mettent de retarder la floraison, afin de pouvoir en tout temps satisfaire le goût du jour. Les plantes à forcer peuvent être bulbeuses (1), vivaces ou ligneuses; il convient de les choisir parmi celles qui naturellement ont une floraison précoce, de leur donner une bonne culture préparatoire. Quand on a fait choix des genres et des espèces à forcer, il faut préparer les touffes ou les jeunes plants, les faire pousser soit en pot, soit en pleine terre, pendant l'été qui précédera la saison du forçage, leur donner le plus de soleil possible, ne pas les laisser manquer d'eau, afin que tout aoûte et mûrisse bien : sans cette précaution, les boutons ne pourraient se former. Par pincement, taille ou tâteurage, on obtient de jolis petits pieds bien dressés : empoter à la fin d'août ou pendant le mois de septembre; mettre ces pots dehors, plongés dans une couche de feuilles, et les y laisser jusqu'au moment du *rappel à la vie*, jusqu'au quinze novembre environ. Ce rappel à la vie, début du forçage, doit s'opérer graduellement : huit à dix degrés pour commencer, douze après huit jours, quinze ensuite, pour arriver progressivement à vingt et même plus, à l'instant de la floraison. Diminuer la chaleur lorsque le temps est sombre, la porter jusqu'à 25, 30 degrés après un mois; ne jamais laisser souffrir les plantes de la soif, les doucher avant que le soleil ne pénètre dans la serre, et tenir celle-ci dans une atmosphère continuelle d'humidité. Dès que les premiers boutons commencent à s'ouvrir, habituer graduellement les plantes à une température moins chaude que celle où elles ont été forcées. Ces règles générales admettent, bien entendu, force modifications de détail, selon le climat, et la fleur qu'on cultive (2).

A Paris même, il y a des forceries; elles se multiplient dans

(1) Le bulbe est le renflement tuberculeux que présente la tige de certaines plantes au-dessus du collet.

(2) On a écrit des volumes sur les orchidées, comme sur les chrysanthèmes et les roses : il y a des sociétés orchidophiles, des journaux orchidophiles. Un trait commun à toutes les espèces d'orchidées, c'est qu'elles se montrent rebelles aux tentatives de forçage; impossible d'avancer l'époque de leur floraison. En revanche chaque saison a ses orchidées; en hiver : *Cattleya Perrivaliana, Cypripedium insigne, Cœlogyne cristata, Dendrobium nobile, Lœlia albida, Odontoglossum crispum, Phalœnopsis grandiflora, Vanda cœrulescens, etc.* Au printemps : *Cattleya Mendeli, Cymbidium Lowvianum, Dendrobium moschatum, Odontoglossum vexillarium, Oncidium crispum.* En été : *Cattleya Leddigesii maxima, Cypripedium Veitchii, Dendrobium Dearei, Oncidium bicolor, Epidendrum falcatum...* En automne : *Angrœcum Sesquipedale, Cypripedium niveum, Lœlia autumnalis, Cymbidium Veitchii, Phalœnopsis Lowvi...* — Tous les matins, M. Joseph Chamberlain reçoit de Birmingham deux orchidées destinées à orner sa boutonnière

la banlieue parisienne, dans les départemens du Nord. Aussi la question du chauffage des serres est-elle à l'ordre du jour, et revient-elle sans cesse dans les congrès. En France, on se sert presque partout du thermo-siphon, ou chauffage par circulation d'eau chaude, tandis que la vapeur a peu d'adeptes. Le problème à résoudre pour celle-ci est le règlement de la chaleur : la vapeur d'eau est toujours à cent degrés. Au contraire, on peut amener l'eau à toutes les températures de 0 à 100 degrés : le thermo-siphon a pour lui sa grande simplicité, la facilité de la conduite, la continuité et la régularité du chauffage. Quelques savans préconisent l'électro-culture ; mais il faudrait des épreuves répétées, concluantes, économiques, pour que celle-ci entrât dans le domaine de la pratique.

Avec certaines espèces, le forçage n'a pas besoin d'une si coûteuse installation : ainsi les muguets se laissent fort bien forcer en chambre. Placez les pots dans des soucoupes garnies continuellement d'eau et dans un appartement bien chaud, couvrez-les de mousse bien fraîche ou de sable. Au-dessus de chaque pot, ayez un autre pot renversé d'égale grandeur dont vous fermez l'ouverture à la partie supérieure ; après quelques jours, lorsque les bourgeons ont fait leur apparition, enlevez le pot supérieur, et pendant quelque temps encore remplacez-le par un chapeau en papier ; tout d'abord les feuilles, par suite de la privation de lumière, ont un aspect jaunâtre, mais cette teinte disparaîtra bientôt pour faire place à un vert frais et tendre.

Ce qui semble encore une utopie, ce qui demeure la pierre philosophale des disciples de saint Fiacre, la quadrature du cercle végétal, le carré de l'hypoténuse horticole, c'est la rose bleue : c'était autrefois la tulipe noire. Que de vains essais, que de légendes autour de cette fleur qui recule sans cesse dans le mirage de l'idéal ! Mais Dame Nature estime sans doute que l'azur du ciel, le myosotis, la sauge, la centaurée, le bluet des champs doivent nous suffire, et que déjà nous lui avons arraché assez de secrets. De guerre lasse, certains industriels ont tenté des imitations artificielles : tranchons le mot, la falsification a fait des siennes, et, un beau jour par exemple, on vendait à Paris des œillets verts 2 francs la pièce. La police, flairant quelque imposture, les saisit, les envoya au laboratoire de la ville de Paris, où M. Girard reconnut qu'on avait baigné dans une matière colorante les tiges des fleurs fraîchement coupées ; la ma-

tière colorante grimpe, par capillarité, dans la tige, où elle se trouve réduite, puis se réoxyde au contact de l'air en pénétrant dans les pétales; l'industrie s'empara du procédé, et aujourd'hui on colore certaines fleurs, narcisses, lilas blancs, immortelles. On ne connaît guère ici que trois couleurs : le vert, le violet et le rose. Un bleu verdâtre peut aussi être obtenu par l'emploi du tétraméthylparadiamidophenylorthoxiphénylméthane : cette substance a pour vocable un des mots les plus longs de la langue française. Qu'adviendra-t-il de ce maquillage horticole? On peut croire que la teinture des fleurs vivantes donnera lieu à de curieuses études de laboratoire, mais qu'elle exercera peu d'influence de fait. A quoi bon ces contrefaçons, alors que nous enrichissons presque à l'infini la gamme des tons dans chacune des fleurs de nos végétaux d'ornement? Trois mille orchidées, trois mille chrysanthèmes, et ni la nature, ni l'homme n'ont dit leur dernier mot. Je ne cite ici que les orchidées et les chrysanthèmes, parce qu'avec les roses, elles fournissent les inflorescences les plus riches, mais beaucoup de fleurs comptent des espèces fort nombreuses.

L'École nationale d'horticulture de Versailles mérite une mention spéciale. Elle est une véritable école d'horticulture, elle est établie au *Potager du Roi*, organisé de 1679 à 1683 par La Quintinie (1), jardinier de Louis XIV, et occupe une surface de 10 hectares environ. Elle a été instituée en 1873 par l'Assemblée nationale, sur la proposition de Pierre Joigneaux, député de la Côte-d'Or, et du congrès de la Société des Agriculteurs de France. L'idée n'était pas nouvelle, car deux fois déjà on avait tenté de fonder en France une École d'horticulture : sous Louis XV, un agronome distingué, Moreau, offrait de créer sur son domaine de la Rochette, près de Melun, d'une étendue de 200 hectares, une pépinière nationale en même temps qu'un établissement d'enseignement horticole. Le contrôleur général Laverdy accepta, et le Roi signa en 1767 un arrêt : la pépinière devait être cultivée par 50 enfans trouvés, âgés de 12 à 15 ans;

(1) Louis XIV anoblit son jardinier; ses armes étaient d'argent au chevron d'azur accompagné de deux étoiles de même, et, en pointe, d'un arbre de sinople, terrassé de même. Quant à Le Nôtre, créateur des jardins de Versailles, le Roi, qui lui avait déjà octroyé des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel, voulait, au moment de sa retraite, lui donner encore des armoiries. « Des armoiries, remercia Le Nôtre, j'ai déjà les miennes : trois limaçons couronnés d'une feuille de chou. »

ils y restaient jusqu'à 25 ans et devenaient alors *maîtres-pépiniers*, chargés de l'entretien des pépinières provinciales. Necker, en 1780, fut assez mal inspiré pour supprimer l'établissement sous prétexte d'économie : il y avait à la Rochette 111 829 arbres fruitiers, 25 360 arbres d'alignement, 64 215 arbres étrangers, 66 694 arbres divers, 25 420 arbres à fleurs, et 7 131 600 plants d'arbres forestiers et autres. La seconde tentative se produisit en 1827. Le secrétaire perpétuel de la Société royale d'horticulture, le chevalier Soulange-Bodin, eut l'idée de joindre à son établissement de Fromont (Seine-et-Oise) un institut où des jeunes gens recevraient des leçons théoriques et pratiques. Charles X l'agréa : l'Institut royal d'horticulture fut inauguré le 14 mai 1829, et tomba avec la Restauration.

En inaugurant, le 15 décembre 1895, dans la cour d'honneur de l'École, un monument à la mémoire de Pierre Joigneaux, M. Viger, ministre de l'Agriculture, rendait un juste hommage à la mémoire de M. Hardy, premier directeur de l'Institut, et mettait en relief les services rendus, ceux qu'on a le droit d'attendre :

« Cette institution a fait ses preuves en permettant de donner à nos grands horticulteurs des collaborateurs capables et éclairés, en formant toute une pléiade de jardiniers instruits qui, soit dans le professorat, soit dans nos grands services municipaux, soit dans l'industrie horticole, font actuellement honneur à son enseignement... Non seulement le jardin (de l'École) attire de tous les points du globe des amateurs éclairés qui viennent y admirer de belles cultures, mais encore ses nombreux élèves vont à l'étranger diriger des jardins publics, professer l'horticulture, répandre, en un mot, sous la forme du progrès horticole, un peu de ce goût dans la plus charmante des cultures, qui fait partie du patrimoine artistique de notre France... »

Je doute toutefois que les lauréats de l'École d'horticulture égalent avant longtemps ce jardinier de Meissonier, au sujet duquel on m'a raconté le trait suivant.

Meissonier avait un jardinier, doué d'une mémoire merveilleuse, qui connaissait le nom de toutes les graines et de toutes les plantes. Impossible de le prendre en défaut; son maître avait cependant parié avec Émile Augier qu'il y parviendrait. Un jour, il le fait appeler, et montrant un papier bleu qui contenait des œufs de hareng séché : « Connaissez-vous ces graines? interroge-t-il. Après mûr examen, le jardinier prononce : Oui, ce sont

des graines de *pulpus fluximus*, plante rare des tropiques. — Combien faut-il de temps pour que la plante sorte de terre? — Environ quinze jours. » Rendez-vous est pris avec Émile Augier. Quinze jours après, au moment où les deux amis achevaient de dîner, le jardinier se fait annoncer : « Monsieur Meissonier, les plantes sont sorties de terre; vous plairait-il de venir les voir? — Ah! pour le coup, c'est trop fort! » s'exclame le peintre. On descend au jardin; le jardinier soulève une cloche de verre; de la couche de terreau émergeait... une triple rangée de museaux de harengs saurs.

Quoi qu'il en soit, l'enseignement donné à Versailles paraît bien entendu et bien dirigé. Former des jardiniers capables et instruits, des chefs de culture pour les écoles pratiques d'agriculture et les écoles normales, des professeurs d'horticulture et des architectes paysagistes, des agens sérieux pour les divers services publics ou privés, des horticulteurs, des pépiniéristes, des maraîchers, etc., voilà le but. Arboriculture fruitière de plein air ou de primeur; arboriculture d'ornement et multiplication des végétaux; culture potagère de plein air ou de primeur; floriculture de plein air et de serre; botanique; pépinières; architecture des jardins et des serres; physique et météorologie; chimie, minéralogie et géologie; zoologie et entomologie horticoles; arithmétique; lever de plans, nivellement, géométrie; dessin linéaire de plantes et d'instrumens de jardinage; langue française, langue anglaise; comptabilité; voilà les matières de l'enseignement : il dure trois ans; les élèves sont Français, âgés de 16 ans au moins, de 26 au plus, externes, soumis à des examens d'entrée et de sortie : il y a des boursiers de l'État, des départemens, des villes et des sociétés agricoles ; l'École admet exceptionnellement les étrangers, aux mêmes conditions que les nationaux, si ceux-ci ne remplissent pas l'effectif réglementaire. On considère les élèves comme des garçons jardiniers chargés d'exécuter tous les travaux, les plus délicats et les plus minutieux, comme les plus pénibles. Au XVIIIe siècle, les directrices du couvent aristocratique de l'Abbaye au Bois avaient divisé tous les services de la maison en un certain nombre d'obédiences où chaque élève demeurait à tour de rôle pendant quelque temps. Nous retrouvons ici le même principe : la culture des primeurs, l'arboriculture fruitière de plein air et de serre, la floriculture de plein air, la floriculture de serre, la culture potagère de

plein air, le travail des ateliers, constituent des services distincts dans lesquels les élèves, partagés en autant de sections, passent successivement une quinzaine : de la sorte ils s'attachent davantage au travail, apportent une attention plus soutenue à leur besogne. De nombreuses excursions complètent leur enseignement pratique : en 1897, ils ont exécuté un fort intéressant voyage à travers la Belgique. De 1874 à 1898, l'école a reçu 1 032 jeunes gens : 988 français, 44 étrangers ; en 1898 il a été reçu 63 élèves, en 1899, 60 élèves : chaque promotion ne devrait pas dépasser 40 élèves, mais dans ces dernières années on en a reçu beaucoup plus A défaut du diplôme, on accorde un certificat d'études à un certain nombre de jeunes gens qui, n'ayant pas brillé dans leurs examens, ont cependant justifié de connaissances suffisantes pour devenir de bons praticiens. Beaucoup d'anciens élèves de Versailles, disséminés dans le monde entier, occupent des fonctions honorables, ou administrent d'importans établissemens. Les produits du potager, vendus aux halles ou aux particuliers au profit du Trésor, s'élevaient en 1896 à 37 846 fr. 45. L'École figure au budget pour une somme de 90 000 francs ; 30 000 francs sont consacrés au traitement du personnel ; 60 000 francs au matériel et aux bourses d'élèves.

Voici l'envers de la médaille : des personnes fort sérieuses m'ont affirmé que l'École formait aussi de nombreux déclassés, plus de théoriciens que de praticiens, et que, munis de leurs diplômes, les élèves voulaient être chefs de service et méprisaient les emplois modestes. Ces jeunes gens sont externes, et l'externat, la liberté absolue en dehors des heures de travail, auraient plus d'une fois présenté de graves inconvéniens.

Après l'école de Versailles, il faudrait rappeler d'autres institutions qui, à des degrés divers, concourent au progrès horticole : Institut agronomique, Écoles pratiques d'agriculture, Fermes-Écoles, stations agronomiques, chaires d'agriculture, institutions libres, orphelinats, asiles, refuges, écoles, colonies agricoles et horticoles, l'École des pupilles de Villepreux, l'École municipale et départementale d'arboriculture de la Ville de Paris, les orphelinats horticoles de Beaune, de Chambéry, de Louveciennes, d'Élancourt, l'asile de Saint-Philippe à Fleury-Meudon fondé par la duchesse de Galliera, l'École de jardiniers d'Igny, celle de Ferrières, l'asile Fénelon à Vaujours, l'asile départementale de Saint-Cyr, les sociétés générales et locales d'horti-

culture, les conférences et cours publics, les jardins botaniques, les revues et journaux horticoles. Un certain nombre d'horticulteurs et d'amateurs, les Vilmorin-Andrieux, Édouard André, Charles Baltet, le duc de Massa, etc., rendent ici de signalés services : les jardiniers de la duchesse de Luynes à Dampierre remuent chaque année plus de 600 000 pots de fleurs.

Vers l'an 1800, le marché aux fleurs se tenait, comme par le passé, les mercredis et les samedis de chaque semaine, sur l'emplacement du quai de la Mégisserie, aujourd'hui fort rehaussé, élargi et embelli par des plantations d'arbres. Le quai de la Mégisserie s'appelait aussi quai de la Ferraille ou de la Ferronnerie, parce que les marchands y vendaient leurs ferrailles, pêle-mêle avec les fleuristes; primitivement il se nommait la *Vallée de Misère*, ou encore la *Pouillerie*, parce que l'on y avait établi le marché à la volaille. Le marché de la Mégisserie, particulièrement destiné aux fleurs en pot et en caisse, aux arbres fruitiers et aux arbrisseaux d'agrément, se tenait donc au milieu des vieilles ferrailles, des vieilles armes et des raccommodeurs de boucles ; le quai étant très passager, les charrettes, observe Pujoulx dans son *Paris à la fin du XVIIIe siècle*, « écrasent les pieds des passans, s'ils ne se jettent, au moindre embarras, au milieu des pots et ne renversent les caisses des fleuristes. Quel assemblage ! De vieilles pelles avec des roseaux fleuris, des sabres rouillés à côté d'un pot de narcisses, des piques pêle-mêle avec des giroflées et des violettes !... » A la place des Innocents, se tenait le matin un petit marché de bouquets, et sur le Pont-Neuf, dans les demi-lunes qui s'élèvent au-dessus de chaque pile, étaient installées vingt boutiques de fleuristes, louées chacune 600 livres par an, en 1785. Cela suffisait aux besoins de la consommation parisienne : aujourd'hui ils ont peut-être centuplé. On ne saurait indiquer des chiffres tout à fait précis, pour déterminer l'importance du commerce des fleurs, mais les personnes compétentes estiment que le mouvement des affaires dépasse quatre-vingts millions de francs pour Paris et le département des Alpes-Maritimes. Lors de la mort du président Carnot, en juillet 1894, les commandes pour Paris seulement dépassèrent, assure-t-on, un million et demi de francs : la province et l'étranger en avaient fourni presque autant. Le grand marché des fleurs n'était plus aux halles, les fleuristes se rendaient plusieurs fois par jour chez les horticulteurs de la banlieue de

Paris ; ils achetaient sur pied, sans marchander, une plate-bande de rosiers, de marguerites, de pensées, une serre d'orchidées fleuries, un parterre de soucis. A propos de ces derniers, quelqu'un rappela ces gracieux vers :

Veuve de son amant, quand jadis Cythérée
Mêla ses pleurs au sang de son cher Adonis,
Du sang naquit, dit-on, l'Anémone pourprée,
Des pleurs naquirent les soucis.

Le tsar avait chargé son ambassadeur, le baron de Mohrenheim, de commander une couronne de 8000 francs chez une fleuriste de la rue Royale : celle-ci n'ayant pu se charger de la commande, M. de Mohrenheim s'adressa à une fleuriste du boulevard de la Madeleine qui fournit une couronne de 5000 francs. Comme pour les funérailles de Victor Hugo, de Thiers, de Gambetta, le nombre de ces couronnes atteignait un chiffre énorme; quantité d'entre elles mesuraient plusieurs mètres de circonférence.

On distingue deux sortes de fleurs : *le Nice*, *le Midi*, que la Compagnie P.-L.-M. débarque tous les jours, *le Paris* ou *chauffé* que les jardiniers de la banlieue apportent soigneusement emballé dans leurs voitures; *le très beau Midi* va aux grands fleuristes, *le Midi ordinaire* se retrouve sur les petites voitures, où nous le payons en général moins cher qu'à Cannes et à Nice. Les quarante commissionnaires en fleurs facilitent l'accès du marché parisien aux horticulteurs de Provence, opèrent la sélection entre leurs produits ; les forts de la halle déchargent les voitures, perçoivent le prix de l'emplacement, veillent sur les fleurs jusqu'à l'heure de la vente.

Le Paris, *le chauffé* se vend beaucoup plus cher que *le Nice*, ce dont on ne saurait s'étonner, puisqu'il vient des serres, des forceries, produit par un soleil artificiel beaucoup plus coûteux que celui de la Provence. Qu'un fleuriste fasse payer trois, quatre francs une rose en plein hiver, lui-même l'a souvent payée un franc cinquante, deux francs : on lui en a envoyé cinq ou six douzaines, une douzaine se trouvent perdues, flétries avant la mise en vente, il faut bien se rattraper. De même pour ces corbeilles qui figurent sur les tables élégantes ; vous les payez cent francs peut-être, mais elles contiennent deux ou trois douzaines d'orchidées qui coûtent fort cher au vendeur. Et puis cette

corbeille est une œuvre d'art, un tableau : les fleuristes le savent si bien qu'une de leurs employées, surnommée la *coloriste*, est chargée de faire parler aux fleurs leur langage le plus provocant, de les mettre en beauté par l'étalage, par la montre. Une coloriste habile est fort prisée, car c'est elle qui tous les matins fait valoir et multiplie les trésors de grâce et d'harmonie que renferment les fleurs : elle attire le passant, l'envoûte, fait de lui un client, bien qu'il en ait. Et les accessoires des bouquets, vases, corbeilles, paniers, supports, rubans, exigent aussi un goût très affiné. Le commerce de fleurs a des gens de génie, des talens personnels, des talens à la grosse ou à la douzaine, des esprits subalternes et caudataires : Paris garde ici la suprématie.

L'industrie des parfums joue un rôle éminent dans la floriculture, à tel point que le chiffre d'affaires auxquelles il donne lieu, égale, dépasse peut-être celui des fleurs vivantes et coupées : la fleur cueillie est un cadavre. Mais tandis que les fleurs poussent un peu partout, la Provence a fait le monde entier son tributaire pour les parfums, malgré les droits assez élevés que ceux-ci doivent payer sur la plupart des marchés européens : là seulement la fleur possède les vertus spéciales qui produisent les essences supérieures. Le géranium vient en Algérie, mais il ne vaut pas le géranium des Alpes-Maritimes, et se vend meilleur marché. L'arrondissement de Grasse est le centre des usines qui distillent les fleurs et feuillages peu nombreux d'où se tirent les parfums : oranger et bigaradier, tubéreuse, jonquilles, cassie, violette, réséda, géranium, rose, jasmin, myrte, sauge, thym, lavande, verveine, citronnelle, basilic, menthe et mélisse. La France est le plus grand marché du monde : en 1825, le chiffre des affaires de toute la fabrication parisienne ne dépasse pas cinq millions : en 1846 il atteint quatorze millions, vingt-six millions en 1866, quarante-cinq millions en 1878; en 1889 la production de la parfumerie française peut s'évaluer à soixante-quinze millions dont l'exportation absorbe la moitié. Telles maisons arrivent à un chiffre d'affaires de cinq, huit, dix millions : d'aucunes travaillent spécialement pour les épiciers, fabriquent de la parfumerie à bon marché, car l'usage s'en répand de plus en plus, et je n'oublierai jamais ce cri d'un pessimiste déclarant que tout était perdu, parce que, dans certains villages riches, les jeunes paysannes faisaient faire leurs photographies, avaient des fausses dents, des bottines, et se parfumaient avec du

vinaigre de toilette. L'usage des parfums correspond à l'augmentation du bien-être, de l'aisance et de la propreté.

On peut définir la parfumerie : l'art de préparer tous les produits odoriférans, d'une couleur agréable, qui doivent satisfaire l'hygiène et la coquetterie. Deux classes de produits, deux catégories d'industriels : les matières premières comprenant les essences, les infusions de fleurs dans des corps d'origine animale, végétale ou minérale, les eaux distillées, etc. Ces matières, tirées des trois règnes de la nature, servent à la fabrication des produits composés ou conditionnés : extraits d'odeurs, eaux de toilette, savons, pommades et huiles parfumées, dentifrices, poudres parfumées, sachets, pâtes molles ou dures odoriférantes, crèmes, émulsions, fards, teintures, etc. Une seule plante peut fournir plusieurs principes odorans : les petits fruits et les feuilles de l'oranger donnent l'essence de *petit-grain*, les fleurs le *néroli*, et l'écorce des fruits le *portugal*. L'odeur des plantes est chose variable; certaines plantes n'embaument que la nuit, d'autres ont besoin de la lumière pour répandre leur senteur; le *cacalia septentrionalis* cesse d'embaumer si seulement l'ombre de la main s'interpose; le *cereus grandiflorus* laisse échapper des bouffées parfumées de demi-heure en demi-heure. Henri Heine n'a donc ni tort ni raison de prétendre que les parfums sont les sentimens des fleurs; et « de même que les émotions du cœur humain sont plus profondes dans la nuit, quand il se croit seul et sans témoins, les fleurs semblent aussi, avec la raison de la pudeur, attendre le voile de l'obscurité pour s'abandonner toutes à leurs sentimens odoriférans, et les exhaler dans l'espace. » Certains parfums ont de rares propriétés antiseptiques : ainsi l'essence de cannelle de Ceylan dont la puissance antiseptique est comparable à celle du sublimé à l'égard du bacille de la fièvre typhoïde.

Il faut bien se garder de confondre l'odeur des plantes avec leurs émanations : en effet les fleurs, tant qu'elles ne sont pas flétries, respirent, et, comme l'homme, exhalent un gaz dangereux, l'acide carbonique : telle est parfois leur activité vitale qu'on ne peut séjourner sans danger dans une chambre où se trouvent des bouquets.

D'après Pline, les parfums prirent naissance en Orient, dans cette terre d'élection qui porte la cannelle, le bois de santal, le camphre, la muscade, l'arbre à encens. Aux dieux seuls, aux cé-

rémonies du culte ils sont d'abord réservés, deviennent des symboles de purification, car beaucoup de pratiques religieuses de l'antiquité ont une origine hygiénique. Dans les corps de leurs morts, les Égyptiens introduisent force poudres aromatiques, baumes, essences pures; en dépit des législateurs, l'usage des parfums s'étendit aux simples mortels : les femmes sans doute opèrent cette révolution dans les mœurs, protestent contre des chartes caduques; le féminisme remporta en cette affaire une de ses premières victoires. Et vainement les philosophes moroses se voilent la face, se lamentent : « L'homme libre et l'esclave, quand ils sont parfumés, se ressemblent, » gémit Socrate. Les boutiques de parfumeurs deviennent à Athènes le lieu de réunion habituel; on parfume tout : les meubles, les mets, les personnes, on asperge d'eau de rose les visiteurs; on parfume la salle du festin, et certains raffinés y lâchent des colombes aux ailes tout humides de parfums. Chaque partie du corps a son parfum : la *menthe* pour les bras, la *marjolaine* pour les cheveux et les sourcils, l'essence de *lierre* terrestre pour les genoux et le cou, l'huile de *palmier* pour les joues et la poitrine. Cyzique était réputée pour ses iris, Naples, Capoue, pour les roses, Rhodes pour ses crocus, Thamies pour le nard et Chypre pour la vigne. Devenus les maîtres du monde, les Romains empruntèrent à la Grèce ses mœurs et ses goûts, rivalisèrent d'extravagances; au spectacle le velum qui couvrait le théâtre laisse suinter des eaux de senteur, on se teint les sourcils et la barbe, on parfume les aigles romaines avant la bataille. Le christianisme au contraire proscrivit les parfums, et tomba d'un excès dans un autre : mais les croisades firent connaître certains aromates, et inspirèrent le goût de les employer; le sultan Saladin qui, en 1187, fit purifier à l'eau de rose les murs de la mosquée d'Omar, redevenue mahométane, était à la mode. La découverte du Nouveau-Monde apporta d'autres baumes. Sous les Valois le goût des parfums devient une débauche : Henri III et ses mignons ne se couchaient guère sans un masque et des gants préparés. Même orgie en Angleterre, où les gants et sachets parfumés rapportés d'Italie par le comte d'Oxford firent fureur. Un arrêt du Parlement statua que « toute femme qui aura par le moyen de faux cheveux, crépons d'Espagne, *fard*, fausses hanches, buscs d'acier, paniers, souliers à talon ou autre artifice, entraîné au mariage un sujet de sa Majesté, sera punie des peines

édictées contre la sorcellerie. » La reine Marie-Antoinette mit à la mode la violette; au plus fort de la Révolution, on vend la *pommade à la guillotine;* les muscadins ont pour odeur préférée le musc, l'impératrice Joséphine donne crédit à la vanille, aux parfums exotiques. Et, avec plus ou moins de discrétion, l'usage des parfums n'a pas discontinué : il semble l'apanage des civilisations raffinées. Dis-moi comment tu te parfumes, je te dirai qui tu es, ce que tu penses, ce que tu aimes.

Comme la musique, comme les sons, les parfums agissent sur le cerveau; d'aucuns affirment leur influence morale, et l'on a même construit une gamme des odeurs. La rose aurait pour demi-ton le *géranium*, et voilà un moyen de composer de fins bouquets dans le genre de ceux-ci :

	Basse.	
Accord de *Sol*. . .	*Sol*.	Pergulaire.
	Sol.	Pois de senteur.
	Ré	Violette.
	Fa	Tubéreuse.
	Sol.	Fleur d'oranger.
	Si	Aurone.
	Dessus.	

	Basse.	
Accord de *Do*. . .	*Do*.	Santal.
	Do	Géranium.
	Mi	Acacia.
	Sol.	Fleur d'oranger.
	Do	Camphre.
	Dessus.	

« Il existe, observe M. Roux, des odeurs fortes et des odeurs vives. comme il existe des sons graves et des sons aigus. Les sons graves sont produits par des émanations lentes. Précisément les odeurs graves, comme le *patchouly*, sont d'une volatilisation beaucoup moins rapide que les autres, l'essence de *citron* par exemple. Les sons ne s'accordent pas toujours entre eux... de même les odeurs s'accordent entre elles ou ne s'accordent pas. Certains parfums s'excluent l'un l'autre, et, quand on vient à les mélanger, l'odeur qui en résulte est parfaitement désagréable... De même que dans la gamme : do, mi et sol forment un accord parfait, — en mélangeant, le *citron*, l'*orange* et la *verveine*, — ou bien le *patchouly*, le *santal* et le *vétyver*, — ou bien encore l'*amande*, l'*héliotrope*, la *vanille* et la *clématite*, nous aurons

composé des accords agréables, ces accords s'appelleront des *bouquets*. Ces bouquets, plus ou moins riches, pourront, comme les accords musicaux, être majeurs ou mineurs, gais ou tristes. Le clavier des odeurs remplacera le clavier des sons... » Comme les couleurs et les sons, les parfums produisent des sensations artistiques : à chaque état d'âme correspond un parfum. Un homme fort intelligent, fabricant de matières premières, M. E. Baube, m'adressait cette réflexion qui résume nettement l'opinion de tous les parfumeurs : « La parfumerie est un art, l'odorat se montre susceptible d'une éducation artistique au même titre que l'œil ou l'oreille, les parfums divers peuvent très exactement se comparer aux notes et aux couleurs, et un bon parfumeur compose un bouquet comme un musicien une sonate, un peintre son tableau. » Et ceci fait mieux comprendre le mot de Mlle Bertin, célèbre couturière sous Louis XVI, à cette grande dame qui protestait contre le prix d'une toilette : « Ne paie-t-on à Boucher et à Latour que leurs toiles et leurs couleurs? »

Les odeurs! On sait la définition naïve de la grisette qui rangeait les fleurs en deux catégories : celles qui sentent bon, celles qui sentent mauvais. Encore fallait-il ajouter : selon moi, car l'odorat a sa religion, ses hérésies, ses lieux communs, ses exceptions, ses doctrines générales et particulières, il y a des odeurs de suffrage universel qui plaisent à la grande majorité, et des odeurs de suffrage restreint, qui plaisent à la minorité; telle odeur, réputée fort suave, procure un évanouissement, des nausées à certaines personnes. On peut encore diviser les fleurs d'après les saisons et les mois, les vertus médicinales, la mode, la politique, l'origine indigène ou exotique, la couleur, les familles. Voici une classification moins fantaisiste des fleurs d'ornementation : 1° Plantes annuelles et plantes bisannuelles, 2° Plantes vivaces, 3° Plantes bulbeuses, 4° Plantes de serre, 5° Arbres et arbustes, 6° Fleurs spéciales du midi, 7° Fleurs et graminées à sécher pour bouquets d'hiver, 8° Feuillages et verdures, 9° Végétaux aquatiques.

Balzac, notre grand Balzac, était fanatique d'horticulture; ses *Jardies*, à Ville-d'Avray, lui semblaient une terre promise des fleurs et des fruits : jadis un raisin célèbre y produisait le vin des rois, le roi des vins; l'imagination du romancier, galopant dans l'empire de la chimère, lui montrait un Éden, des cultures fabuleuses, exotiques, rémunératrices. Par exemple il plantait

100000 pieds d'ananas, et les vendait 5 francs au lieu d'un louis; qui de 500000 francs déduit 100000 francs pour frais de culture, de châssis, de charbon, restent 400000 francs nets, rente splendide, « sans la moindre copie, » observait Balzac. Le plus beau est qu'il emmena Théophile Gautier à la recherche d'une boutique sur le boulevard Montmartre, pour la vente des ananas de son paradis horticole imaginaire. La boutique, peinte en noir, réchampie de filets d'or, devait porter sur son enseigne en lettres énormes : « Ananas des Jardies. » Quant à ceux-ci, il les voyait, respirait le parfum tropical des serres, les décrivait, passait d'un rêve à un autre, et jouait cent fois la scène de Perrette avec son pot au lait. Si on lui eût parlé d'une maraîchère de la banlieue parisienne, riche de quatre millions, portant aux oreilles d'énormes diamans, ayant des breaks attelés de chevaux de prix, conduits par des domestiques en livrée, ce qui ne l'empêchait pas de venir s'asseoir tous les jours, à quatre heures du matin, sur ses paniers, comme font ses camarades moins fortunées; j'imagine qu'il n'eût pas été autrement étonné, et qu'il eût vu dans cette histoire plus ou moins véridique la démonstration péremptoire de ses calculs fantastiques. Mais il manque souvent un grain de pratique aux plus belles conceptions, comme il manque un grain d'idéal aux projets les mieux enduits de raison positive.

Victor du Bled.

REVUE LITTÉRAIRE

TROIS PRÉCURSEURS DU FÉMINISME

Le succès, qui est si dangereux pour les personnes, ne l'est guère moins pour les idées et pour les mots. Dès qu'un mot commence à avoir la vogue, chacun s'en empare ; on obscurcit, on altère, on fausse l'idée qu'il avait d'abord servi à exprimer ; il devient l'étiquette décevante destinée à séduire la curiosité. Ainsi en est-il par exemple pour le terme de socialisme : des messieurs à la boutonnière fleurie et des compagnons vêtus du bourgeron, des croyans, des libres penseurs, des réactionnaires, des révolutionnaires se sont pareillement emparés du mot ; mais il est probable qu'ils n'y enferment pas le même sens. Ainsi encore du terme de féminisme. C'est le mot qui plaît. Nous nous hâtons d'en tirer tout le profit que nous pouvons, comme on se hâte d'user d'un remède pendant qu'il guérit. Nous sommes tous féministes : le moyen pour un homme de ne pas être féministe ? Non contens d'être, nous-mêmes et pour notre compte, des féministes convaincus, nous découvrons que d'autres l'ont été avant nous, qu'on n'en soupçonnait pas : nous nous avisons que dans des ouvrages, dans des théories, dans des temps où, il y a seulement dix ans, on ne l'eût jamais été chercher, le féminisme le plus authentique était inclus. Question d'étiquette ! Comme les industriels qui appliquent au chapeau ou au bonbon de l'année le titre de la pièce en vogue, nous nous efforçons d'attirer le public vers nos travaux, en flattant sa plus récente manie. Heureuse, mais lointaine, l'époque où on pouvait intituler bonnement un livre *Études*, *Essais* ou même *Mélanges !* Il faut aujourd'hui un titre qui tire l'œil : l'estime est à ce prix.

C'était, l'an passé, en tête d'un livre de M. Léopold Lacour, que nous voyions flamboyer ce titre : *Les origines du féminisme contemporain;* le livre d'ailleurs contenait tout simplement des monographies consacrées à trois dames connues pour avoir, aux jours les plus tragiques de la Révolution, péroré dans les clubs, paradé dans les rues, excité au meurtre et fait couler le sang. Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt et Rose Lacombe, telles sont les héroïnes dont l'historien avait tenté de s'instituer le biographe. Il ne les flattait pas outre mesure. Il traitait Olympe de Gouges de « toquée, » de « gâcheuse » et d' « agitée. » Il nous montrait Théroigne de Méricourt finissant à la Salpêtrière, après avoir été de tout temps marquée pour la folie. Il rappelait comment Rose Lacombe, pour prix de ses fantaisies, fut fouettée de la main des poissardes ainsi que l'avait été Théroigne. Il faisait bien voir que, s'il y a dans la destinée de ces personnes célèbres quelques différences ou nuances, en tout cas elles se ressemblent par l'espèce de leurs mœurs, ayant été toutes trois pareillement des filles... Mais est-ce vraiment dans l'exemple de ces mégères qu'il faut aller chercher les origines du féminisme contemporain? leurs exploits font-ils partie des revendications féministes? est-ce sous de telles autorités que s'abritent les féministes de l'heure présente? C'est une question que, pour ma part, je me refuse à examiner et dont je laisse à M. Lacour toute la responsabilité.

Voici, aujourd'hui, un autre recueil d'études que son auteur, M. Louis Chabaud, intitule *les Précurseurs du féminisme* (1). De toute évidence le féminisme de M. Chabaud n'est pas le même que celui de M. Lacour, puisque les précurseurs qu'il lui assigne s'appellent non pas Olympe de Gouges, mais Mme de Maintenon, et non pas Rose Lacombe ou Théroigne, mais Mme de Genlis et Mme Campan. De façon non moins apparente, le féminisme, tel que l'entend M. Chabaud, n'a aucun rapport avec ce qu'on désigne généralement par ce mot; car, le féminisme n'est rien, ou il est une théorie de l'émancipation de la femme. Or, que la femme puisse être affranchie de la tutelle de l'homme, voilà ce que ni les femmes dont il est ici question, ni aucune de leurs contemporaines n'eût admis. Supposez, si vous êtes en veine d'imaginations facétieuses, que Mme de Maintenon assiste à l'un de nos congrès

(1) Louis Chabaud, *les Précurseurs du féminisme, Mme de Maintenon, Mme de Genlis, Mme Campan*, 1 vol. in-12 (Plon). M. Chabreul, *Gouverneur de Princes*, 1 vol. in-8° (Calmann Lévy). Léopold Lacour, *les Origines du féminisme contemporain, Trois femmes de la Révolution*, 1 vol. in-8° (Plon). — Cf. Gréard, *l'Éducation des femmes par les femmes* (Hachette); Vicomtesse d'Adhémar, *Nouvelle éducation de la femme* (Perrin); Étienne Lamy, *la Femme de demain* (Perrin).

féministes; supposez qu'elle entende ce qu'y disent les plus raisonnables et les plus modérés des orateurs : et essayez de vous figurer sa stupeur! En fait, M. Chabaud trace le portrait de « trois institutrices d'autrefois. » Libre à lui de choisir un titre plus « actuel! » Encore ne fallait-il pas le choisir à contresens. Il ne s'est pas aperçu que ses prétendus précurseurs du féminisme représentent éminemment le courant d'idées opposé aux théories féministes. C'est, à plaisir, égarer le lecteur. Cela est d'autant plus regrettable que dans ce livre, où il s'applique à montrer ce qu'on a tenté jadis pour l'éducation et l'instruction de la femme, M. Louis Chabaud remet en leur jour des idées justes, de celles qu'il est aujourd'hui opportun de rappeler par esprit d'équité et dans l'intérêt du vrai.

Nous croyons aisément et nous répétons volontiers qu'avant la fin du XIXe siècle on n'avait rien fait pour relever le niveau de l'éducation féminine. Cela est faux de tous points. C'est, — pour ne pas reprendre les choses de plus loin et pour simplifier le problème, — se tromper de deux cents ans. Dès le milieu du XVIIe siècle nous voyons que la question fut posée par Mlle de Scudéry (1). A la fin du siècle, ce sont des écrivains ecclésiastiques qui réclament la réforme que la faveur d'un monarque absolu fera bientôt aboutir. C'est l'abbé Claude Fleury qui écrivait en 1686 : « Ce sera sans doute un grand paradoxe de soutenir que les filles doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages : chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence et parler civilement ; car voilà en quoi consiste pour l'ordinaire toute leur éducation. » Et, l'année suivante, c'est Fénelon qui commençait son *Traité de l'éducation des filles* par ces lignes non moins significatives : « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles ; la coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout : on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. » Il indiquait, au courant de son traité, les lacunes principales que cette éducation lui semblait présenter et, par le minimum de connaissances qu'il exigeait, il est aisé de mesurer le degré de la commune ignorance. « Apprenez à une fille à lire et à écrire correctement. Il est honteux, mais ordinaire, de voir des femmes qui ont de l'esprit et de la politesse ne savoir pas bien prononcer ce qu'elles lisent. Elles manquent encore plus grossièrement pour l'orthographe ou pour la manière de former ou de lier les lettres en écrivant : au moins accoutumez-les à faire leurs lignes droites, à rendre leur carac-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juillet 1899 l'étude de Mme Arvède Barine sur *la Grande Mademoiselle*.

tère net et lisible. » Pour les dangers que cette négligence entraînait sûrement, ils ne pouvaient échapper à la pénétration d'esprit d'un Fénelon. Comme il le remarque finement, mal instruite et inappliquée, la jeune fille devient précieuse, ou coquette, ou visionnaire; sa curiosité se tourne en commérages ou en intrigues; car, « n'ayant pas de curiosité raisonnable, les jeunes filles en ont une déréglée. » Fénelon a dit sur le sujet, en quelques mots, avec l'aisance souveraine et l'agrément de sa phrase limpide ce que d'autres depuis s'essoufflent à redire.

L'éducation à laquelle se réfèrent tous ces reproches est celle des couvens. Que cette éducation fût devenue détestable, nous n'y contredirons pas. Nous nous bornerons à remarquer qu'elle était un pis aller. Tout le monde était d'avis dans l'ancienne France que la jeune fille doit être élevée à la maison, auprès de sa mère, à condition toutefois que cette mère fût capable et digne de l'élever; on convenait seulement que l'éducation du plus mauvais couvent vaut encore mieux que celle donnée par une mère ignorante ou frivole. Ajoutons que, s'il n'était guère surprenant de voir les religieuses auxquelles on confiait le soin d'élever les filles incliner vers un idéal monastique, d'autre part leur programme d'études était sensiblement celui dont l'esprit laïque était, du temps de nos ancêtres, tout prêt à s'accommoder. Ç'a été la constante tradition, en pays gaulois, de croire que l'esprit de la femme ne doit pas se hausser au-dessus des choses du ménage. C'est à peine si Molière, dans les vers fameux des *Femmes savantes*, a exagéré l'opinion qui, autour de lui encore, était la plus répandue. Quoi qu'il en soit, c'est contre la piété des couvens autant que contre leur enseignement qu'est dirigée la réforme. Fénelon s'est trouvé en avoir tracé le programme, celui que, sans l'avoir espéré, il verra mettre aussitôt à exécution à Saint-Cyr, et qui dès lors, pendant deux siècles, ne cessera de servir de modèle.

A vrai dire, la pédagogie de Fénelon est en défaut sur un point essentiel. Il souhaite qu'on rende l'étude agréable. Au sentiment du devoir, à la contrainte de l'obligation, il substitue l'attrait du plaisir. Que l'enfant ne se fasse pas de la vertu une idée triste et sombre ! Que la sagesse se montre à lui avec un visage riant. « Il faut que le plaisir fasse tout. » C'était déjà l'avis de Montaigne; ce sera celui des philosophes du XVIIIe siècle et généralement de tous les moralistes qui croient à la bonté originelle de notre nature. Cette théorie est pour l'éducateur la plus fâcheuse qu'on sache. D'abord elle le laisse désarmé vis-à-vis des enfans qui sont décidément réfractaires au charme de l'étude

et que cela n'amuse pas de travailler. Ensuite l'étude même et le travail ne sont pas en soi l'objet de l'éducation. Celle-ci doit développer en nous la faculté dont nous aurons le plus de besoin dans l'ordinaire de la vie, et à laquelle nous sommes naturellement le moins disposés. Or nous n'avons pas besoin qu'on nous apprenne à faire ce que nous faisons avec plaisir; nous n'avons besoin ni de conseils, ni d'encouragement, pour nous laisser aller à notre inclination et suivre notre pente; mais réagir contre notre instinct, nous forcer à ce qui nous est pénible, tendre notre énergie au rebours de notre agrément, voilà ce qui exige une direction savante, une préparation lente et continue; toute l'éducation n'est qu'un apprentissage de la vertu de l'effort. — Seulement l'erreur de Fénelon est ici une erreur de pédagogie générale : et nous n'avons à nous occuper que de celles de ses idées qui ont trait à l'éducation féminine en particulier.

La première est que l'éducation de la femme doit être en rapport avec son rôle dans la vie et que ce rôle est d'être subordonnée à l'homme. J'entends bien qu'il y a là de quoi faire pousser les hauts cris à nos féministes; mais c'est qu'aussi il n'y a pas lieu de parler du féminisme aux siècles derniers. Les femmes ont « une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfans à bien élever; » telle est leur tâche et elle n'est pas si facile à remplir qu'on ne doive les y préparer avec soin. Jean-Jacques Rousseau ne pensera pas autrement sur cette matière, ou plutôt il pensera avec plus d'étroitesse et s'exprimera avec plus de brutalité; et ceux qui, de lui aussi, seraient tentés de faire un précurseur du féminisme, je les engagerais à relire le cinquième livre de l'*Émile*. « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes... La femme est faite pour céder à l'homme et pour supporter même son injustice... Mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature; faites-en une honnête femme, et soyez sûre qu'elle en vaudra mieux pour elle et pour nous! » La Révolution sur ce point n'est nullement révolutionnaire. Napoléon continue la Révolution, et on sait quelles sont ses idées sur les femmes; en digne surintendante investie de sa confiance, Mme Campan pourra écrire : « Un homme est fait pour diriger, conduire, former, défendre sa fortune, sa famille et son ménage; une femme pour obéir... » Le grand adversaire de la Révolution, Joseph de Maistre, ne fera qu'exprimer avec plus d'esprit et de bonhomie les mêmes idées. C'est donc que, dans leur conception de la destinée de la femme, philosophes, princes, grandes dames, quelles que fussent par

ailleurs leurs divergences, se sont accordés; et c'est un point sur lequel ils n'ont pas varié.

En second lieu, l'éducation des femmes sera en rapport avec le rang que chacune devra occuper dans la société. « Si une fille doit vivre à la campagne, de bonne heure tournez son esprit aux occupations qu'elle doit y avoir, et ne lui laissez point goûter les amusemens de la ville; montrez-lui les avantages d'une vie simple et active. Si elle est d'une condition médiocre de la ville, ne lui faites point voir les gens de la Cour... » Fénelon avait en vue une société réelle où les classes étaient nettement séparées, et il rêvait d'une cité chimérique où les castes eussent été tout à fait fermées; mais c'est d'ailleurs dans tous les temps et dans toutes les sociétés qu'une éducation est funeste si elle nous inspire le dégoût de milieu où nous allons vivre. Se déclasser, ce n'est pas toujours déchoir; celles qui, pour avoir pris des goûts trop relevés, en viennent à trouver leur condition insupportable, sont, elles aussi, à leur manière, des déclassées; et c'est la manière qui prête le plus à souffrir. « Il n'y a guère de personnes à qui il n'en coûte cher pour avoir trop espéré! » Remarque dont on souhaiterait qu'elle pût être un avertissement!

Enfin pour les femmes le savoir n'est pas un but, ce n'est qu'un moyen. L'acquisition des connaissances positives n'a de valeur qu'autant qu'elle sert à rendre le jugement plus droit et l'âme plus forte. Il s'en faut que le programme d'études que trace Fénelon soit, même d'après nos idées d'aujourd'hui, trop restreint; puisqu'il y fait figurer avec les élémens du droit, l'histoire, les livres d'éloquence et de poésie, et même le latin. Mais s'il autorise les lectures profanes sérieuses, c'est pour dégoûter des comédies et des romans; s'il conseille l'étude des histoires grecque et romaine, c'est parce qu'on y trouve des exemples de courage et de désintéressement. De même pour l'histoire de France et pour celle des pays étrangers, d'où on peut tirer un enseignement moral. S'il proscrit l'italien et l'espagnol, c'est parce que « ces deux langues ne servent qu'à lire des livres dangereux et capables d'augmenter les défauts des femmes; » s'il permet le latin, c'est à celles qui ne risquent pas d'en devenir plus vaniteuses. Car une femme n'aura guère d'occasions de se servir de ces connaissances par elles-mêmes stériles, mais elle aura quotidiennement besoin de bon sens et de fermeté. La question n'est pas si elle aura appris plus d'histoire et plus de latin; mais, en les apprenant, est-elle devenue plus capable de sérieux, de vertu et de piété vraie? Tout est là.

Fénelon n'avait prétendu qu'à jeter quelques idées sur le papier.

Son bonheur voulut qu'il se trouvât pour les mettre en pratique une quasi-Reine de France et que cette Reine eût, chez Mmes de Villette et de Neuillant, vécu sur le pied de parente pauvre. Sa compassion pour la noblesse indigente jointe à cette vocation d'institutrice qui est chez elle le trait de nature, avait dicté à Mme de Maintenon la fondation de Saint-Cyr. En dépit de certaines hésitations et repentirs, et à travers des influences diverses, elle y suit une pensée qui ne dévie pas. Les jeunes filles dont elle s'est faite la maîtresse d'école sont appelées à vivre dans le monde : qu'elles s'habituent donc à se régler sur les exigences du monde, qui ne sont pas celles du cloître, et qu'elles y conforment d'abord leur piété ! Quand elles seront mariées, qu'elles sachent manquer l'heure de vêpres, plutôt que de manquer à soigner leur mari ! On cherchera à les établir, quoique, ce qui fait le plus défaut à Saint-Cyr, ce sont les gendres ; qu'on leur parle donc des devoirs d'une femme mariée ! « Quand vos demoiselles auront passé par le mariage, elles verront qu'il n'y a pas de quoi rire. » Le mari qu'elles peuvent espérer de trouver, c'est un hobereau qui les emmènera dans sa triste gentilhommière. Qu'elles apprennent donc à devenir de bonnes dames de campagne ! Non seulement elles seront expertes aux travaux de couture, mais on les familiarise avec tous les soins de l'intérieur : elles font leur chambre : chaque matin tout Saint-Cyr a en main le balai. C'est par cette merveille d'exacte adaptation que, du vivant de Mme de Maintenon, Saint-Cyr mérita de passer pour un type de l'éducation sérieuse et solide. Plus tard, lorsque Napoléon s'avisera de prendre à sa charge l'éducation des filles de ses légionnaires, Mme Campan croira n'avoir rien de mieux à faire que de modeler Écouen sur Saint-Cyr.

C'est dans la raison qui lui était naturelle, dans les souvenirs de son enfance besoigneuse, et dans les leçons de Fénelon que Mme de Maintenon avait puisé toute sa pédagogie. Le fond raisonnable est ce qui manque le plus à cette raisonneuse que fut Mme de Genlis. Elle a l'humeur romanesque. « Je suis née avec le goût des choses extraordinaires. » Et elle dit aussi : « Je suis fausse. » Son humeur romanesque devait être encore développée par l'éducation qu'elle reçut et qui fut, de son aveu, la plus absurde qui se pût imaginer. Confiée d'abord aux soins de femmes de chambre qui ornèrent son esprit d'histoires de revenans, elle passa aux mains d'une institutrice qui lui apprit tout ce qu'elle savait : à jouer de la harpe. L'abrégé d'histoire du P. Buffier la dégoûta une bonne fois de l'histoire. « Mon père tira de sa bibliothèque *Clélie* de Mlle de Scudéry et le théâtre de Mlle Barbier ; il nous donna ces

deux ouvrages qui ont fait nos délices pendant bien longtemps; dès lors, à huit ans je commençai à composer des romans et des comédies. » Elle composait des comédies et elle en jouait. On lui confectionna un habit d'*Amour* couleur de rose. « J'avais de petites bottines couleur de paille et argent, mes longs cheveux abattus et des ailes bleues... On trouva que l'habit d'Amour m'allait si bien qu'on me le fit porter d'habitude; on m'en fit faire plusieurs. J'avais mon habit d'Amour pour les jours ouvriers et mon habit d'Amour des dimanches. » Quand elle le quitta, ce fut pour endosser un charmant habit d'homme. Nous la voyons encore en habit de bergère ou en habit d'Espagnole, mais jamais dans l'habit qui eût convenu à Félicité Ducrest, fille de parens ruinés. De là ce goût qu'elle gardera toujours pour les travestissemens et en général pour tout ce qui est factice, arrangé, concerté, artificiel. Quand cette jolie femme de vingt-neuf ans, dans la destinée de qui il était que tout fût faux jusqu'au titre de ses fonctions, devient le « gouverneur » des enfans du duc d'Orléans, elle ne manque pas d'appeler à son aide le théâtre comme moyen d'éducation. Elle s'applaudit d'une invention dont elle s'avise pour enseigner la géographie à ses élèves : c'est de leur faire mettre en action et jouer dans le jardin de Saint-Leu les voyages célèbres. « La belle rivière du parc nous figurait la mer, une suite de jolis bateaux formait nos flottes; nous avions un magasin de costumes. » Le costume, toujours! On avait en outre un petit théâtre portatif où on exécutait les tableaux historiques, un théâtre de grandeur naturelle où on joua toutes les pièces du Théâtre d'éducation de Mme de Genlis, et aussi des pantomimes, entre autres Psyché persécutée par Vénus, ce qui était vraiment un sujet de pantomime bien choisi pour être joué par des enfans.

Mais Mme de Genlis est très intelligente, d'esprit curieux et inventif. Elle a beau s'être brouillée avec Rousseau, détester sa personne et quelques-unes de ses théories, elle subit profondément son influence; elle est pénétrée des idées de ces philosophes qu'elle maltraite la plume à la main, très ouverte aux nouveautés de son temps, telles que l'anglomanie, le goût des sciences, et celui des exercices physiques. Aussi trouverions-nous déjà dans son système quelques-unes des recettes dont la pédagogie moderne a fait le plus de bruit. D'abord la leçon de choses. « A Paris toutes nos promenades étaient instructives; nous ne sortions que pour aller voir des cabinets de tableaux, d'histoire naturelle, de physique et de curiosités, ou des manufactures dont nous avions lu le détail auparavant dans l'*Encyclopédie.* » La

leçon de choses n'est tout à fait elle-même qu'à condition de tomber dans la niaiserie. A ce point de vue encore, les leçons de choses que donne Mme de Genlis n'ont rien à euvier aux nôtres. Cette institutrice impitoyable a la manie de tout rendre instructif, depuis les joujoux jusqu'aux meubles. Sur la tapisserie de la chambre des princesses elle a fait représenter les bustes des sept rois de Rome et des empereurs jusqu'à Constantin le Grand : deux grands paravens représentent les rois de France; les écrans montés et les écrans de mains enseignent la mythologie. Il y a des cartes de géographie aux murs de l'escalier et on a eu soin de mettre les cartes du Midi dans le bas et celles du Nord dans le haut. N'oublions pas la lanterne magique historique! Mme de Genlis découvre-t-elle dans son entourage un Polonais qui peint agréablement à la gouache? aussitôt elle imagine de lui faire peindre sur verre l'histoire sainte, l'histoire romaine, celle de la Chine et du Japon. Et voilà déjà toutes les beautés de l'enseignement par l'image !

Le programme d'instruction de Mme de Genlis a déjà un caractère encyclopédique. Elle remarque justement que tout individu bien organisé est doué d'une disposition, d'une aptitude particulière à une science ou un talent quelconque : on ne parvient à connaître cette disposition qu'en formant un plan d'études très étendu et varié. Elle y fait entrer, beaucoup plus qu'on ne faisait avant elle, des connaissances pratiques et usuelles : par exemple les langues vivantes, qu'elle s'avise de faire apprendre par l'usage. Ses élèves se promenaient en allemand, dînaient en anglais, soupaient en italien. Suivant les leçons de l'*Émile* elle leur fait apprendre un métier manuel : on a un tour; les enfans et leur institutrice tournent à l'envi. C'est peu d'un métier pour contenter la soif d'apprendre qui enfièvre Mme de Genlis, il lui en faut vingt : elle fait de la gainerie et de la vannerie : elle fait des lacets, des rubans, de la gaze, du cartonnage, des plans en relief, des fleurs artificielles, des grillages de bibliothèque en laiton, du papier marbré, la dorure sur bois, des perruques et autres ouvrages en cheveux; la menuiserie est laissée aux garçons. Restent les exercices physiques. Ici encore Mme de Genlis ne se tient pas d'appliquer sa faculté inventive. Elle invente la gymnastique à l'usage de ses élèves et leur fait exécuter des exercices inédits de poulies et de hottes : elle les fait coucher sur des lits de bois et marcher avec des semelles de plomb. Certes l'éducation donnée par Mme de Genlis à des enfans de prince est une éducation exceptionnelle, et le programme ne s'en applique pas exclusivement à l'éducation des filles. Mais

outre qu'elle influe par l'exemple, les idées de Mme de Genlis se sont propagées par ses livres de pédagogie, dont le succès fut grand et que nous ne manquerons pas de retrouver dans la bibliothèque d'Écouen.

Il s'est fait en France de terribles bouleversemens, lorsque Mme Campan devient une sorte de grand maître de l'éducation des filles. Une société a péri, l'ancien monde s'est effondré; il s'agit de sauver de ses ruines ce qu'on pourra, pour restaurer l'instruction publique détruite comme le reste. L'ancienne lectrice de Mesdames et femme de chambre de Marie-Antoinette est très propre à ce rôle. Née bourgeoise, elle a vécu dans le monde de la Cour et connu la politesse disparue. Elle a l'expérience du professorat et a témoigné de ses solides qualités d'administrateur. S'étant trouvée, au lendemain de la chute de Robespierre, sans rien au monde qu'un assignat de cinq cents livres et trente mille francs de dettes, elle a monté à Saint-Germain un pensionnat qu'elle a mis tout de suite sur un grand pied. Une jeune veuve, Mme de Beauharnais lui amena sa fille Hortense. « Six mois après, elle vint me faire part de son mariage avec un jeune gentilhomme corse élève de l'École militaire et général. Je fus chargée d'apprendre cette nouvelle à sa fille qui s'affligea beaucoup de voir sa mère changer de nom. » Ces relations furent cause que Napoléon songea tout naturellement à Mme Campan, lorsqu'il s'agit de nommer une directrice en 1807 à la maison de la Légion d'honneur qui venait d'être créée. Ce qu'elle apporte surtout dans ses nouvelles fonctions c'est, avec un remarquable esprit d'organisation, un grand fond de bon sens. Cette bourgeoise a les qualités et les défauts de l'esprit bourgeois. Elle s'accommode aux circonstances, d'autant qu'il faut vivre. Sans renier ses anciens maîtres, elle accepte volontiers d'en servir de nouveaux et se « barbouille » de ses Bonaparte; elle sait du moins éviter la courtisanerie : on cite d'elle telle réplique qui fait songer aux boutades célèbres de Mme Cornuel et sent sa bourgeoise du Marais. Mme Murat, avec une délicieuse vanité de parvenue, lui demandait un jour : « Mais vraiment je suis étonnée que vous ne soyez pas plus intimidée devant nous : vous nous parlez aussi librement que lorsque nous étions vos élèves. » — « Le moyen, reprit Mme Campan, d'avoir peur de reines que j'ai mises en pénitence? » Comme elle a surtout du jugement, c'est aussi la faculté qu'elle s'appliquera surtout à développer chez ses élèves. Elle combattra chez elle l'excès de la sensibilité, et c'est le moyen de leur rendre un signalé service. « J'ai vu des jeunes filles romanesques écrire à leur mère des lettres où leur

tendresse était exprimée avec la chaleur qui distingue celles de Saint-Preux à Héloïse. Ces faibles mères étaient blessées de m'entendre blâmer ce style. » Elle rendait ainsi à l'éducation sa véritable base en la fondant non sur le sentiment, mais sur la raison.

Solide, pratique, utile, plutôt que brillante, telle nous apparaît l'éducation qu'on donnait à Écouen. Elles aussi, les jeunes filles qui la recevaient, étaient des jeunes filles pauvres. Mme Campan ne l'oublie pas, et elle les élève en vue du monde où elles doivent vivre dans une condition modeste. « La piété des élèves est sincère, profonde, dégagée de toute espèce de mômerie, de petites idées, de pratiques mesquines... Leur instruction sur la langue française, sur l'histoire, sur la géographie est des plus étendues... Elles apprennent la danse seulement pour former leur maintien. Elles excellent dans la couture de tous les genres. Elles aident à donner, à compter, à recevoir le linge; elles font leur lit, nettoient et balayent leurs classes; enfin elles soignent maternellement leurs plus jeunes compagnes et donnent dans les classes inférieures des leçons sur diverses parties de l'enseignement, ce qui les forme à la chose la plus essentielle : la possibilité de transmettre à leurs filles l'éducation qu'elles auront reçue... » C'est donc encore le principe de l'éducation de Saint-Cyr; ce n'en est plus ni la liberté ni le charme. Dans une des *Lettres de deux jeunes amies* que Mme Campan imagine écrites par une élève d'Écouen, celle-ci se plaint de l'inflexibilité du règlement. « La cloche ne cesse de sonner la rentrée en classe, la leçon d'écriture, celle de l'institutrice; puis elle sonne le dîner, le souper, le coucher, enfin nous marchons ici comme une horloge. » Elles marchaient au son de la cloche ces jeunes filles, comme, dans les régimens de Napoléon et dans ses lycées, on marchait au roulement du tambour. Au surplus, avec ses inspections qui reviennent à intervalles fixes et ses récréations qui sont « l'objet d'une surveillance discrète, » la maison d'Écouen ressemble fort à un lycée. Tout y est, comme dans l'Université impériale, réglé, impersonnel et anonyme. Digne, également bienveillante pour tous et craignant par-dessus tout de se compromettre, Mme Campan est déjà un proviseur en jupes.

Comme on le voit, l'éducation jadis usitée pour les filles subit l'influence des milieux qu'elle traverse et se nuance diversement suivant le reflet des temps. Mais il est très exact que dans son essence elle ne varie pas. Elle fait partie intégrante d'un système social : elle s'adapte exactement aux besoins d'une société fondée sur la vie de famille : ce qu'elle prépare dans la femme c'est la ménagère, la

maîtresse de maison, la mère chargée d'élever les enfans tandis que la subsistance est fournie par le labeur du père. Notre société se transforme; de ses changemens si rapides, de ses bouleversemens si profonds, on nous annonce qu'il sortira, avant qu'il soit longtemps, un monde nouveau. Il se peut que, dans ce monde encore en formation, le rôle de la femme doive être assez différent de ce qu'il a été pendant tant de siècles. Donc on commence à appliquer un système d'éducation féminine qui est en effet très nouveau, puisque, calqué exactement sur celui de l'éducation masculine, il vise à faire de la femme un être indépendant. Je n'ai pas ici à en discuter la valeur; au surplus, il est à l'essai : c'est une expérience qu'on est en train de faire. Mais ce qu'il faut éviter soigneusement c'est de condamner, au nom des idées qui prévalent aujourd'hui en matière d'éducation féminine, celles qui peut-être ont fait leur temps, mais qui, à coup sûr, ont fait leurs preuves. Une éducation se juge par ses fruits. Celle que nous venons de décrire est appréciée par certains penseurs avec une dédaigneuse sévérité. Pourtant les femmes qui l'avaient reçue n'ont manqué ni d'esprit, ni de vertu, ni de grâce, ni de courage. Elles ont donné chez nous à la vie de salon un éclat incomparable et à l'intimité de notre foyer une telle douceur que, partout où nous allons, nous en emportons le regret nostalgique. Les hommes élevés sur leurs genoux et à qui elles avaient soufflé leur âme n'ont manqué ni de cette énergie qu'on tâche aujourd'hui de nous rapprendre par raison démonstrative, ni de ces qualités d'initiative dont alors on n'avait nul besoin d'aller chercher l'exemple hors de chez nous, ni de cet esprit d'entreprise qui nous poussait sur toutes les routes du monde, ni de cette hardiesse de pensée qui assura longtemps à la France l'hégémonie intellectuelle. Nous aurions tort, en vérité, de rougir de telles aïeules : ce serait sottise autant qu'ingratitude. C'est ce que, plus que d'autres, les promoteurs de l'éducation nouvelle de la femme sont tenus de ne pas méconnaître. Leur très noble et très haute ambition doit être de former, par des méthodes peut-être différentes et mieux appropriées au changement des temps, des femmes qui soient dignes de celles que nous devions à l'ancienne éducation.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

QUELQUES ÉPISODES DE LA VIE DE KANT

Kant's gesammelte Schriften, nouvelle édition, publiée par l'Académie des Sciences de Berlin, tomes X et XI : *Briefwechsel*, 2 vol. in-8°; Berlin, 1901.

« Au fond des mers du Nord, il y avait alors (en 1789) une bizarre et puissante créature, un homme, non, un système, une scolastique vivante, hérissée, dure, un roc, un écueil taillé à pointe de diamant dans le granit de la Baltique. Toute philosophie avait touché là, s'était brisée là. Et lui, immuable. Nulle prise au monde extérieur. On l'appelait Emmanuel Kant; lui, il s'appelait Critique. Soixante ans durant, cet être tout à fait abstrait, sans rapport humain, sortait juste à la même heure, et, sans parler à personne, accomplissait, pendant un nombre donné de minutes, précisément le même tour, comme on voit aux vieilles horloges des villes l'homme de fer sortir, battre l'heure, et puis rentrer. Chose étrange, les habitans de Kœnigsberg virent (ce fut pour eux un signe des plus grands événemens) cette planète se déranger, quitter sa route séculaire; on le suivit, on le vit marcher vers l'ouest, vers la porte par laquelle venait le courrier de France. » Qui ne connait ces lignes magnifiques de Michelet? Qui n'a tiré d'elles, bien plus que de tous les ouvrages des philosophes, l'image du « système » vivant que fut, en effet, l'auteur de la *Critique de la Raison pure* et de la *Métaphysique des Mœurs?* Or le courrier de l'ouest, quelque temps après, apporta à cet « homme de fer » une lettre qui, peut-être, ne le troubla pas moins qu'avait fait, en 1789, la nouvelle de

la Révolution française. La lettre venait d'une jeune fille inconnue, Marie de Herbert, et, avec l'orthographe et le style les plus extravagans, disait au vieux philosophe à peu près ceci :

Grand Kant!

Je t'invoque comme un croyant invoque son Dieu, pour que tu me secoures, ou me consoles, ou me condamnes à mort. Tes argumens, dans tes livres, suffisent pour me renseigner sur la vie future ; et c'est ce qui fait que je recours à toi : mais je n'y ai rien trouvé au sujet de cette vie-ci, absolument rien qui pût compenser pour moi le bien que j'ai perdu. Car j'aimais un objet qui, à mes yeux, contenait tout en lui : je ne vivais que de lui, et tout le reste des choses m'apparaissait comme des linges vides. Or, j'ai offensé cet objet par un long mensonge, que je viens à présent de lui découvrir. Mais il n'y avait là rien de salissant pour mon caractère, car je n'ai jamais eu de vice à cacher dans ma vie. Non, mais le mensonge, par lui seul, a suffi pour que l'amour de mon ami s'éteignît. Étant un homme d'honneur, il ne me refuse pas son amitié fidèle; mais le sentiment intime qui, sans que nous l'appelions, nous a conduits l'un vers l'autre, ce sentiment n'est plus! Oh! mon cœur se brise en mille morceaux! Si je n'avais lu déjà tant de vos écrits, sûrement j'aurais mis fin à ma vie. Et maintenant mettez-vous à ma place, et donnez-moi une consolation ou une condamnation! La *Métaphysique des Mœurs*, je l'ai lue : mais ni elle, ni l'impératif catégorique ne me servent de rien! Ma raison m'abandonne au moment où j'aurais le plus besoin d'elle. Une réponse, je t'en supplie, ou bien c'est que tu ne sais pas toi-même te conduire d'après l'impératif que tu nous as imposé!

Mon adresse est : Marie de Herbert, à Klagenfurth en Carinthie. Mais vous pouvez aussi m'écrire par l'entremise de Reinhold : je crois que la poste est plus sûre par là.

Cette lettre parvint à Kant dans les premiers jours du mois d'août 1791. Deux ou trois jours après, le philosophe reçut de son collègue Borowski le billet suivant :

Je vous renvoie ci-jointe la lettre extraordinaire de Marie Herbert, que j'ai emportée par distraction dans ma poche, hier soir, tant notre entretien à ce sujet m'avait passionné! Et, si votre réponse ne devait même servir qu'à consoler un moment le cœur déchiré de votre correspondante, et à la détourner pour quelques jours de l'objet à qui elle s'est enchaînée, vous feriez là, déjà, quelque chose de grand et de bon! Une personne qui trouve du plaisir à lire vos écrits, qui a en vous une telle force de confiance, une telle foi, mérite votre considération, et que vous tentiez de la tranquilliser.

C'était aussi l'avis de Kant, qui, tout de suite, se mit à méditer la réponse qu'il enverrait à sa correspondante. Mais il méditait lente-

ment, et les lettres, en particulier, lui coûtaient à écrire. Ce n'est que six mois plus tard, en février 1792, qu'il répondit enfin à Marie de Herbert. Sa réponse ne nous a pas été conservée, mais nous en possédons un « projet, » un brouillon, que lui-même a gardé avec soin parmi ses papiers. Ce document débute ainsi :

Votre touchante lettre doit avoir jailli d'un cœur fait pour la droiture et la vertu, puisqu'il est si sensible à une doctrine morale qui manque de tout ce qui peut flatter et caresser la fantaisie d'une femme. Aussi n'ai-je point manqué de faire ce que vous me demandiez, c'est-à-dire de me mettre à votre place, et de réfléchir pour vous aux moyens d'un apaisement purement moral. En vérité, j'ignore la nature de votre relation à l'égard de cet objet aimé dont le caractère paraît si noble, étant si attaché à l'essence de la vertu, je veux dire la sincérité. Je ne sais point si vous êtes liée par les liens du mariage, ou simplement par ceux de l'amitié. Je suppose, cependant, d'après votre lettre, que c'est cette seconde hypothèse qui est la vraie. Et d'ailleurs cela n'a point d'importance quant à ce qui vous inquiète : car l'amour, qu'il s'adresse à un mari ou à un ami, exige un égal respect réciproque, sans lequel il n'est qu'une illusion sensuelle, et des plus passagères.

Suivaient de longues pages, destinées à « l'apaisement moral » de la jeune femme. Mais Kant, suivant l'admirable expression de Michelet, était un « système, » un « être tout à fait abstrait. » Il s'était constitué, vers l'âge de cinquante ans, un ensemble d'idées sur tous les sujets ; et, depuis lors, c'était comme si son cerveau et son cœur se fussent transformés en une collection de gros in-folio, d'où il tirait, en toute circonstance, la page appropriée à cette circonstance. Il ne pensait plus, ni ne sentait ; il ne savait plus que citer sa doctrine. Et sa lettre à Marie de Herbert n'était, malgré ses excellentes intentions, qu'une sorte de corollaire de sa *Critique de la Raison pratique*. Il lui démontrait que le repentir a plus ou moins de mérite, suivant qu'il vient du regret de la faute elle-même ou seulement de celui de ses conséquences ; il lui affirmait ensuite que, ou bien son ami devait un jour lui pardonner, et l'aimer de nouveau, ou bien que, dans le cas opposé, l'amour qu'il avait pour elle était « plus physique que moral, » lui répétant que cet amour-là n'était « qu'illusion passagère. » Après quoi il disait, en terminant, qu'il avait insisté davantage sur la « condamnation » que sur la « consolation » parce que, « quand la condamnation aurait produit son effet, » la consolation » ne manquerait point de venir par surcroît. »

La lettre écrite, tarda-t-il encore à l'envoyer? Le fait est que, en décembre 1792, dans le post-scriptum d'une lettre à un de ses jeunes

disciples, — lettre qui paraît bien n'avoir été écrite que pour ce post-scriptum, — il demandait « l'impression que M[lle] Herbert avait eue de sa lettre. » Et, dès le mois suivant, il recevait de la demoiselle elle-même une très longue lettre, qui, sans doute, l'aura plus étonné encore que n'avait fait la première.

La jeune fille commençait par le remercier de ses bons conseils, qui d'ailleurs ne lui avaient servi de rien, car son ami « avait persisté dans sa froideur. » Et elle ajoutait que, à présent, ce n'était plus l'amour, mais l'ennui, qui la torturait. « Rien n'a plus de charme pour moi; la réalisation de tous les vœux me concernant ne me procure aucun plaisir; et il n'y a pas une seule action au monde qui me paraisse valoir la peine d'être faite. » Du moins avait-elle l'espoir que, dans la vie future, cet état de « vide végétatif » cesserait pour elle; mais, dans cette vie-ci, elle savait que tous les remèdes seraient impuissans à la soulager. « Toutes les sciences de la nature, la connaissance des hommes, je n'ai nul désir d'étudier tout cela; car, n'ayant pas en moi de *génie*, je sens trop que je ne parviendrai jamais à y faire des découvertes précieuses pour les autres : et, quant à moi-même, tout m'est indifférent de ce qui n'est pas l'impératif catégorique et ma conscience transcendantale. » Puis, interrompant tout à coup ce jargon difficile, elle disait à Kant : « Dans quelque temps, si ma santé me le permet, j'irai à Kœnigsberg, ce dont je vous demande d'avance l'autorisation. Je vous prierai alors de me raconter votre histoire, car je suis curieuse de savoir à quel régime de vie vous a conduit votre philosophie, et si, pour vous aussi, ce ne serait point une bonne chose de vous choisir une femme, ou de vous donner à quelqu'un de tout votre cœur, et de prolonger votre espèce en ayant des enfans. J'ai fait venir votre portrait, de chez Bause, à Leipzig : j'y ai bien trouvé une profonde tranquillité morale, mais aucune trace de la finesse d'esprit qui m'a frappé avant tout dans votre *Critique de la Raison pure*. Au reste, je ne serai point satisfaite aussi longtemps que je ne vous aurai pas vu vous-même en pleine figure. » Et la lettre s'achevait par cette requête, infiniment piquante dans sa naïveté : « Si vous consentez à me faire l'extrême plaisir de m'honorer d'une réponse, veuillez, je vous en supplie, la composer de telle sorte qu'elle touche seulement au particulier, et non pas au général, sur quoi j'ai déjà, dans vos livres, tous les renseignemens que je puis désirer ! »

Et Kant, de nouveau, s'émeut, s'agite, médite une réponse. Mais toute cette belle flamme s'éteint, lorsque le disciple qu'il a interrogé sur Marie de Herbert, Benjamin Erhard, lui répond que la jeune fille est,

à son avis, une déséquilibrée, et qui, pour comble d'horreur, « s'est affiliée à la coterie de l'amour romantique. » — « Elle est plus à plaindre qu'une folle, ajoute Erhard, depuis qu'elle s'est mis en tête la malheureuse chimère d'un amour idéal. Peut-être, cependant, si mon ami Herbert avait plus de *délicatesse*, pourrait-on encore parvenir à la sauver ? » Mais Kant, avec ses soixante-dix ans, n'était pas homme à entreprendre le salut d'une jeune fille, « affiliée à la coterie de l'amour romantique. » En vain la jeune fille, un an plus tard, lui écrivit-elle de nouveau. En vain, — détail touchant, — fit-elle revoir et corriger sa lettre, dont l'orthographe, la ponctuation, et le style même n'ont plus rien de commun avec l'informe gribouillage des deux lettres précédentes. Elle le remerciait du plaisir que lui avait fait la lecture de son dernier livre, *La Religion dans les limites de la Raison;* elle lui déclarait que toutes ses souffrances morales s'étaient trouvées guéries par l'étude et la méditation des « antinomies ; » et elle lui exprimait encore son désir d'aller le voir à Kœnigsberg, mais en ajoutant, cette fois, qu'elle ferait ce voyage avec son « ami, » ce qui nous porte à supposer que les « antinomies » n'avaient pas été le seul instrument de sa guérison. Une amitié plus jeune et plus « particulière, » sans doute, l'avait déjà un peu consolée du silence du vieux philosophe : et fort heureusement pour elle, car celui-ci, dès qu'Erhard l'avait renseigné sur son compte, avait envoyé ses deux lettres à la fille d'un de ses amis, en les accompagnant du billet que voici :

C'est moi, très honorée Mademoiselle, qui ai daté les documens ci-joints : car la petite exaltée n'a pas même songé à inscrire une date au bas de ses lettres ! La troisième lettre que vous allez lire n'est pas d'elle, mais d'un de mes amis, et je ne vous l'envoie que parce que mon ami y a introduit quelques renseignemens sur le singulier état d'esprit de cette personne. Plusieurs de ses expressions, surtout dans la première lettre, se rapportent à mes écrits, qu'elle venait de lire, et ne sauraient être bien comprises sans un commentaire.

Le bonheur de votre éducation me défend de songer à vous recommander cette lecture comme un exemple et un avertissement, pour vous mettre en garde contre de telles aberrations d'une fantaisie sublimée. Mais j'espère que cette lecture servira, du moins, à vous faire d'autant plus apprécier un bonheur si précieux ! Votre, etc. *E. Kant.* Ce 11 février 1793.

Ces lettres de la « petite exaltée » sont, vraiment, le seul rayon de lumière qui échauffe et égaie un peu les deux premiers volumes de la *Correspondance* de Kant, tels que vient de les publier M. Rodolphe Reicke. Des lettres du philosophe lui-même, la plupart n'ont guère

d'intérêt que pour les philosophes. Encore y retrouve-t-on les mêmes idées qu'on trouve dans les écrits théoriques de Kant, et exprimées dans la même langue : la langue la plus « hérissée » et la plus « dure » qui soit, pour reprendre de nouveau les mots de Michelet. Tout au plus l'ensemble de ces lettres achève-t-il de nous démontrer ce qu'a de profondément ridicule la célèbre fantaisie de Heine, suivant laquelle Kant, après avoir d'abord supprimé le devoir et Dieu pour satisfaire aux exigences de sa propre raison, se serait ensuite résigné à les rétablir pour contenter les préjugés de son valet de chambre. La vérité est que, dès le premier jour, les postulats de la raison pratique ont été le centre, la raison d'être essentielle du système de Kant. La vérité est que ce prétendu athée est resté, toute sa vie, à sa façon protestante, philosophique, et professorale, un chrétien, préoccupé d'assurer aux doctrines de l'Évangile la base rationnelle dont il ne concevait point qu'elles pussent se passer. Le 28 avril 1775, répondant à Lavater, qui l'avait consulté sur des questions religieuses, il écrivait que, pour lui, la morale évangélique était le fondement de la religion. « J'admets, disait-il, que, au temps du Christ, des miracles et révélations aient été nécessaires pour imposer cette pure religion et pour la répandre. Le christianisme avait alors besoin d'argumens *ad hominem*, que les hommes de ce temps estimaient plus que nous. Mais, quand cette religion, — la seule où se trouve le vrai salut de l'homme, — a été assez répandue et assez solide pour se tenir debout par ses propres forces, les échafaudages employés jadis à la soutenir sont, du même coup devenus inutiles. Je respecte fort les récits des apôtres et des évangélistes, et j'ai pleine confiance dans les moyens de salut dont ils me fournissent la nouvelle historique... Mais, au-dessus d'eux, je place ce que j'appelle la foi morale, c'est-à-dire la confiance de l'âme dans l'aide de Dieu. Or, j'estime que, de la justesse et de la nécessité de cette foi morale, chacun peut s'assurer par soi-même, sans avoir besoin de preuves historiques pour s'en convaincre pleinement. » Et, vingt ans plus tard, lorsque le gouvernement prussien lui reproche d'avoir « déprécié et rabaissé, » dans ses écrits, « plusieurs dogmes des livres saints et du christianisme, » c'est avec une indignation presque éloquente à force de sincérité que le vieillard affirme avoir toujours, au contraire, travaillé au profit du dogme chrétien. « J'ai assez prouvé mon attachement et mon respect pour le christianisme, dit-il, en proclamant la Bible comme la meilleure loi d'une religion vraiment morale ; et, sans me permettre jamais le moindre blâme à l'égard de ses dogmes purement théoriques, j'ai

toujours mis en lumière la sainteté de son contenu pratique, qui doit constituer à jamais, sous la fluctuation des dogmes, l'essence et le fond de la religion, et qui seul pourra, en tout temps, rendre au christianisme dégénéré sa pureté première. » Comme Descartes, comme Malebranche, comme Leibniz, mais peut-être plus sérieusement encore qu'aucun d'eux, Kant a voulu prêter à Dieu le concours, l'appui de la philosophie : et le principal intérêt philosophique de ses lettres est, je crois, dans l'abondance des preuves qu'elles nous en fournissent.

Quant à l'image qu'elles nous offrent de sa personne et de son caractère, elle est presque entièrement telle que l'avait, jadis, devinée Michelet. C'est bien, au total, l'image d'une « scolastique vivante, » d'un « être tout à fait abstrait, » d'un de ces « hommes de fer » qui battent l'heure « aux vieilles horloges des villes. » Rien n'intéresse cet homme que ses idées ; et j'ai même vainement cherché, dans les deux gros volumes de ses lettres, la moindre trace de la curiosité qu'on dit que lui ont inspirée les débuts et les progrès de la Révolution française. En 1789 comme en 1793, comme à toutes les années de sa longue vie, il ne s'occupe que d'écrire ses livres ou de les éditer, d'en expliquer l'ensemble ou les détails, de rectifier les analyses qu'on en fait et les jugemens qu'on porte sur eux. Le reste du monde, hommes et choses, n'existe pas pour lui. Qu'un de ses correspondans se plaigne à lui de l'état de ses affaires ou de sa santé, qu'un autre lui expose les théories de Berkeley, ou bien lui soumette une théorie nouvelle : Kant ne voit jamais, dans leurs lettres, que ce qui se rapporte à son propre système. Non qu'il ne soit brave homme, à sa manière, et prêt à obliger ceux qui le prennent pour maître. Mais, dès que, sur un point quelconque, ils se permettent d'avoir un avis différent du sien, aussitôt il leur retire sa faveur et, littéralement, ne les connaît plus. Ainsi, dans ces deux volumes de sa *Correspondance*, vingt jeunes philosophes défilent tour à tour devant lui, dont chacun est tour à tour son ami, son confident, et puis qui tout à coup disparaît et qu'on ne revoit plus. C'est que l'un, dans un compte rendu, a mêlé quelques réserves à ses complimens ; un autre a osé entreprendre de « compléter » tel ou tel chapitre de la *Critique de la Raison pure*. Et voici Jean-Godefroy Kiesewetter, l'élève préféré. Celui-là ne se borne pas à prêcher infatigablement la doctrine de Kant ; il se constitue encore son commissionnaire, son correcteur d'épreuves, et pas un mois ne se passe sans qu'il envoie à son maître un sac de raves, ou de tel autre légume dont il le sait friand. Mais il prend la liberté de publier, chez l'éditeur qui vient d'imprimer la

Critique du Jugement, une *Logique* de sa composition, d'ailleurs précédée d'une belle dédicace où il appelle Kant son « père » et lui prodigue les marques de sa respectueuse affection. Et Kant, sans même jeter les yeux sur cette malencontreuse *Logique*, raie aussitôt Kiesewetter du nombre des vivans : il n'admet point qu'un philosophe puisse être son ami, qui publie, chez son éditeur, des ouvrages pouvant faire concurrence aux siens. Le silence se fait donc, pendant deux ans, entre Kiesewetter et lui. Et, quand le disciple, vers la fin de l'année 1793, se rappelle humblement au souvenir de son maître, s'offrant à lui rendre de nouveaux services, et de nouveau lui annonçant l'envoi d'un sac de raves, c'est du ton le plus froid que le maître lui répond, avec un « Honoré Monsieur » bien éloigné des « Très cher ami, » des « Mon cher enfant » de naguère.

Il avait l'orgueil légitime des grands inventeurs. N'était-il pas un second Copernic? Et, en plaçant l'esprit de l'homme au centre des choses, n'avait-il pas fait une révolution plus importante encore que celle qui, trois siècles auparavant, avait renversé le cours des planètes? Il en était, du moins, profondément convaincu. Mais à cet orgueil légitime se joignait chez lui, on doit l'avouer, un peu de l'égoïsme du vieux célibataire. Sa personne lui tenait au cœur autant que son système. Peu de philosophes ont poussé aussi loin la prudence, la peur de se compromettre, le désir de vivre en paix avec l'autorité temporelle. « Quand la destinée des grands de ce monde est à la merci d'un mauvais hasard, écrivait-il à l'éditeur Spener, un pygmée qui aime sa peau ne saurait prendre trop de soin pour ne pas se mêler à leurs disputes, fût-ce de la façon la plus respectueuse et la plus anodine. » Et, quand, en 1794, le roi Frédéric-Guillaume II l'accusait de « déprécier » et de « rabaisser » par ses livres la religion chrétienne, il se défendait de l'accusation avec la sincère éloquence qu'on a vue; mais il ajoutait ensuite que, « en sujet fidèle de Sa Majesté, et pour éviter à l'avenir la possibilité même d'un soupçon, » il s'engageait à « ne plus jamais traiter en public, que ce fût dans ses leçons ou dans ses écrits, les sujets relatifs à la religion, que ce fût la naturelle ou la révélée. » Ce qui lui valait, quelques jours après, le seul reproche que lui eût jamais fait le plus vieux de ses amis, Jean Erich Biester, le célèbre directeur de la *Revue philosophique* de Berlin. « Vous avez préparé là pour les ennemis des lumières un grand triomphe, lui écrivait Biester, et pour la bonne cause un dommage sensible. » Et il terminait sa lettre par ce compliment, où sa déférante affection se tempérait d'une douce ironie : « Adieu, excellent ami, restez pour nous longtemps encore

un exemple de la façon dont un homme noble et sage sait garder, jusqu'au milieu des tempêtes qui menacent la raison, son égalité d'âme et sa paix intérieure! »

Tel est, en résumé, le portrait de Kant que nous offrent ses lettres. Mais l'intérêt de ces lettres se trouve, pour nous, considérablement accru par la façon dont vient de les publier M. Rodolphe Reicke. Non content, en effet, d'en restituer le texte original avec l'exactitude la plus scrupuleuse, cet érudit a eu l'ingénieuse idée d'y joindre, de page en page, tout ce qu'il a pu retrouver des lettres adressées à Kant. Et, ainsi, non seulement les lettres du philosophe lui-même s'éclairent pour nous d'un jour nouveau, qui nous les fait apparaître avec leur véritable signification : nous assistons aussi, autour d'elles, à une foule de ces petites comédies que sont toujours, plus ou moins, les relations humaines, quand on les voit au vif.

Malheureusement, ces comédies sont, ici, d'un ordre sévère, comme on pouvait s'y attendre dans des relations entre professeurs. Avec l'épisode des lettres de Marie de Herbert, je ne vois guère à citer d'un peu divertissant qu'une lettre écrite en français à Kant par un certain Kaulke, et une autre lettre, — bien allemande, celle-là, — où un médecin d'Elberfeld interroge en ces termes le vénérable auteur de la *Critique de la Raison pratique :*

Cher monsieur le professeur,

La foi de la *Raison* de M. Kant est une foi pure de toute espérance.

La morale de M. Kant est une morale pure de tout amour.

Et maintenant se posent deux questions : 1° En quoi la foi du diable diffère-t-elle de la foi de M. Kant? 2° En quoi la morale du diable diffère-t-elle de la morale de M. Kant?

Elberfeld, le 26 décembre 1793.

J. COLLENBUSCH, med. dr.

Quant à la lettre de Kaulke, datée du 18 janvier 1766, l'auteur explique que, s'il l'a écrite « à la langue française, » c'est parce qu'il voulait y parler de Rousseau, — qui d'ailleurs, soit dit en passant, paraît avoir exercé une influence énorme sur le développement des idées de Kant. Et voici comment Kaulke parle à Kant de Rousseau : « Voyez, estimable ami, quel sort M. Rousseau essuie! Qu'il est à plaindre, mais au contraire que ses méchans ennemis sont à condamner d'avoir entamé de telles noires trahisons, qu'ils sont blâmables et

méprisables jusqu'à l'éternité ! Je ne sais pas si l'on en doit accuser M. de Beaumont, ou aux MM. les graves personnages qui exercent régulièrement et doctement la magistrature à Genève, ou à quelques maudits et superstitieux prêtres ? Enfin le Roi, notre gracieux maître, l'a invité pour venir jouir un tranquille repos auprès de Berlin, dans un village qui s'appelle Bouchholtz, qui est habité tout à fait de Français... Le Roi l'a faire acheter une petite métairie, où il peut vivre à son aise. Mais il ne se peut pas rendre ici à cette heure, puisque la saison est trop rude pour un homme comme lui, qui s'est accoutumé de faire ses voyages à pied, soit qu'il ne sait plus souffrir aller par voitures, ou au défaut de quoi faire la dépense... Un jeune prince russe, lui faisant visite, fut prié de M. Rousseau de dîner avec lui. Il lui régala de quelques mets, des légumes et des poulets rôtis au gril : même fut-il obligé de manger en compagnie des valets et de la servante de M. Rousseau, de quels M. Rousseau mangeait toujours. Mais, pour profiter de M. Rousseau et de son bel humeur et de ses sages entretiens, il agréa tout sans scrupules profondes... Enfin, il faut que je vous dise aussi que quelques Anglais m'ont informé de quelques anecdotes et particularités de M. Rousseau. Croiriez-vous bien qu'il a été celui qui a fait, en compagnie de M. Amson, le voyage autour du monde ? Certainement. Actuellement vous comprendrez mieux l'endroit, dans sa *Julie*, d'où il en est l'héros, où il parle d'un voyage par mer qu'il a fait ayant abandonné sa bien-aimée Julie... Mais croiriez-vous bien aussi, mon très estimable et très cher ami, que M. Rousseau a été le plus grand débaucheur dans son adolescence ? Oh ! qu'oui ! Même on m'a assuré qu'il ait été l'homme le plus dépravé, qui s'est souillé de toutes sortes de vices dans sa jeunesse. Pourtant il n'a jamais oublié ses études. Il est d'une complexion vif et pétillant : quant à sa personne, il n'est que petit et bien maigre. En conversation doux et obligeant, hormis sans beaucoup de façons. S'il vient à Berlin, alors, estimable ami, venez le voir, lui parler, et rester ici ! »

Et, bien que la plupart des autres lettres des correspondans de Kant, au contraire de celles-là, soient d'une gravité sentencieuse et morne, elles n'en contiennent pas moins, elles aussi, une part d'humanité assez instructive. Elles nous montrent, par exemple, sous l'influence de quels motifs divers se sont recrutés les premiers Kantiens : motifs très divers, en effet, mais où le véritable enthousiasme philosophique tient, presque toujours, moins de place que l'intérêt personnel, l'ambition, ou simplement un goût irréfléchi de la nouveauté. Encore aucun des disciples du vieux maître n'apporte-t-il à son kan-

tisme autant de platitude à la fois et de cynique impudence que ce Salomon Maimon dont Mme Arvède Barine nous a naguère, ici même, fait connaître la singulière et inquiétante figure (1). Et Mme Barine avait bien raison de nous dire que ce personnage « haïssait la propreté en toutes choses, physique et morale ; » car la correspondance de Kant établit clairement qu'il nous a menti, une fois de plus, en nous affirmant qu'il avait « amené Kant lui-même à compter avec lui. » Voici, du reste, en deux mots, l'histoire de ses relations avec le philosophe :

Le 17 avril 1789, un médecin de Berlin, Marcus Herz, envoie à Kant un manuscrit de Maimon ; il lui demande de l'examiner, et, s'il le juge digne d'être imprimé, de vouloir bien « le dire au monde, » sous la forme d'une préface ou d'une lettre publique. Or, Kant, pour toute sorte de raisons, tient évidemment à ménager ce Marcus Herz, qu'il sait être un des hommes les plus influens de Berlin. Il lui répond donc qu'il a lu le manuscrit de son protégé, et qu'il en a fort admiré les remarquables qualités de pénétration et de raisonnement ; mais, après avoir insisté sur ces éloges, dont il était prodigue à l'égard de tous ses admirateurs, il ajoute que, à son regret, il ne peut songer à « accompagner d'une recommandation » la publication d'un ouvrage « qui est, en grande partie, dirigé contre lui. » Et, du reste, il engage M. Maimon à publier plutôt un ouvrage plus complet, et où ses qualités s'emploient à la discussion de quelque grand problème, au lieu « d'énoncer simplement une conception personnelle et *a priori* des lois de la raison. » Après quoi, loin de « compter avec Maimon, » le vieillard se décide à ne plus tenir aucun compte des lettres où celui-ci, infatigablement, lui soumet tantôt des objections, tantôt des projets d'apologies, tantôt de nouvelles demandes d'appui et de recommandation. Vainement Maimon, pour le toucher, s'offre à le débarrasser de ses adversaires en publiant contre eux de venimeux pamphlets ; vainement il lui dénonce la tiédeur d'un de ses disciples, la défection d'un autre. Kant s'obstine à ne pas lui répondre ; et la seule mention qu'il fasse désormais de lui se trouve dans une lettre à Charles-Léonard Reinhold, un de ceux, précisément, que Maimon lui signale comme de faux amis. « J'éprouve, lui dit-il, une difficulté extraordinaire à saisir l'enchaînement de la pensée d'autrui ; et c'est un des motifs pour lesquels je traite de préférence, dans mes articles, des sujets tirés de ma propre doctrine. Je n'arrive pas à comprendre,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1889.

par exemple, ce que veut au juste le sieur Maimon avec sa soi-disant « amélioration » de la philosophie critique; mais je sais seulement que volontiers les Juifs entreprennent des choses de ce genre-là, afin de se donner une ombre d'importance aux dépens d'autrui. »

Non, ni Maimon, ni aucun des correspondans de Kant n'a jamais amené cet « homme de fer » à compter avec lui ! Aussi bien la plupart d'entre eux, aperçus à travers leurs lettres, nous produisent-ils l'effet d'assez pauvres sires, et dont la principale ambition serait que le vieillard, en récompense de leur docilité, « fît savoir au monde » ne fût-ce que leur nom. Mais d'autant plus est vive l'impression du lecteur lorsque, parmi ces pédans et ces intrigans, il voit surgir tout à coup la figure d'un homme; lorsque, après avoir écouté les voix nasillardes de Moïse Mendelssohn et de Charles Reinhold, de Jacques Sigismond Beck et de Kiesewetter, il entend la haute et claire voix du jeune Fichte. Malheureusement l'intéressante publication de M. Reicke n'a rien de nouveau à nous apprendre sur les rapports de Fichte avec l'auteur de la *Critique de la Raison pure*. Nous connaissons toutes les lettres qu'il lui a écrites; nous savons comment, en 1791, pauvre, obscur, âgé déjà d'une trentaine d'années, il est venu à Kœnigsberg pour mettre au service de Kant son juvénile enthousiasme et sa ferme raison. Mais Kant, sans doute, aura deviné tout de suite que ce disciple-là, plus encore que Maimon, serait un jour tenté « d'améliorer » sa doctrine. Et Fichte, désolé de l'accueil glacial qu'il a trouvé chez lui, s'avise d'un moyen héroïque pour conquérir, par force, son attention et sa sympathie. S'enfermant dans sa chambre d'auberge, il écrit un gros traité de philosophie, la *Critique de toute révélation*, son œuvre peut-être la plus vigoureuse. Puis il l'envoie à Kant, qui ne prend pas même la peine de la lire. Désespéré, Fichte le supplie au moins de lui prêter l'argent dont il a besoin pour payer son auberge : Kant, pour toute réponse, lui promet de le recommander à un éditeur. Et rien de tout cela n'entame la fidèle affection du jeune homme. Plus tard, désavoué par Kant, traité par lui avec une indifférence dédaigneuse, il continue à le proclamer son maître, à le consulter, à espérer de lui, non pas une préface ni un article de revue, mais simplement un avis sur les voies nouvelles où il s'est engagé. Admirable figure de philosophe-poète ! Elle seule se dresse vivante devant nous, au-dessus du troupeau banal des premiers Kantiens.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Nous avons déjà dit un mot, il y a quinze jours, de la nouvelle commission du budget de la Chambre des députés et des inquiétudes sérieuses qu'elle devait inspirer : la suite n'a pas tardé à prouver que cette impression était légitime. Mais, à côté de la commission du budget de la Chambre, il y a la commission des finances du Sénat, qui a été nommée quelques jours après et qui présente un caractère assez différent. Non pas que la commission du Sénat ne soit pas ministérielle ; elle l'est certainement dans sa majorité ; mais le ministère, s'il est en principe, c'est-à-dire pour la forme, partisan de l'impôt global et progressif sur le revenu, est tout à fait d'avis qu'à l'heure actuelle il est impossible d'incorporer cette réforme dans le prochain budget. C'est aussi ce que pense la commission des finances du Sénat. Dans tous les bureaux, le jour où elle a été élue, une majorité très nette et presque l'unanimité s'est formée contre ce qu'on appelle l'incorporation de la réforme dans le budget de 1902. M. Magnin, qui devait être vingt-quatre heures plus tard nommé président de la commission, a exprimé le sentiment général en disant : « Jamais on ne me fera voter la suppression des quatre contributions et leur remplacement par l'impôt général sur le revenu en trois semaines. » Or, c'est bien de cela qu'il s'agissait dans la pensée de nos réformateurs, car trois semaines à peine nous séparent du moment où la session parlementaire sera close. C'est une sorte de défi au sens commun de vouloir, en si peu de temps, opérer toute une révolution dans notre système fiscal. Encore faut-il dire que, de ces trois semaines, les deux premières seront consacrées par la Chambre à discuter la loi sur les retraites ouvrières, et par le Sénat à discuter la loi sur les associations, sans parler du jugement en Haute Cour de M. de Lur-Saluces.

Que restera-t-il donc pour discuter et pour voter le projet d'impôt sur le revenu? Huit ou dix jours à peine. C'est se moquer du monde que d'entreprendre un pareil tour de force, et l'enfant sur la plage qui voulait, avec une coquille de noix, transporter la mer un peu plus loin n'était pas beaucoup plus déraisonnable.

Aussi est-il dès maintenant à peu près sûr que l'impôt sur le revenu ne figurera pas dans le budget qu'on nous prépare. Si la Chambre votait l'incorporation, le Sénat ne l'admettrait pas. Mais la Chambre la votera-t-elle ? Il faut s'attendre à tout. Les députés qui se sont mis à la tête de ce mouvement purement électoral seront peut-être d'autant plus tentés d'aller jusqu'au bout, qu'ils savent mieux pouvoir compter sur la résistance du Sénat. Le Sénat a bon dos : on rejettera sur lui la responsabilité de l'avortement final, et, comme il n'est pas sujet à réélection immédiate, il acceptera cette situation de bouc émissaire avec une certaine philosophie. Il est possible que les choses se passent ainsi. Pourtant nous aimerions mieux croire que la Chambre comprendra ce qu'il y aurait de décevant pour ses électeurs et de peu digne pour elle-même dans une manifestation aussi peu sincère, et qu'elle s'abstiendra de s'y livrer. Le paysan le plus illettré, perdu au fond de nos campagnes, aurait quelque peine aujourd'hui à la prendre au sérieux.

La commission du budget s'est trouvée en présence de deux projets qui ne valent guère mieux l'un que l'autre. Le premier, qui porte le nom de M. Merlou, — c'est celui dont on a déjà tant parlé sous le nom d'impôt de statistique, — fixe les cadres de l'impôt sur le revenu et ajourne l'exécution de la réforme au 1er janvier 1903. Le second, celui de M. Klotz, la réalise tout de suite. Le projet de M. Merlou est l'impôt sur le revenu honteux et sournois, n'osant pas se produire au grand jour sous son véritable aspect et avec ses conséquences immédiates. Mais, aussitôt établi, il se démasquerait et deviendrait effectif. Le projet de M. Klotz, au contraire, est l'impôt global et progressif sur le revenu dans les conditions les plus simples, les plus frustes, les plus grosses, par conséquent les plus propres à faire effet sur le corps électoral. Le premier va au but par une marche couverte, mais sûre ; le second donne l'illusion qu'on l'a déjà atteint et qu'on peut s'y établir fortement.

Voici comment a raisonné M. Merlou, au nom de la commission dont il est le rapporteur. Il serait très difficile, impossible peut-être, de faire accepter d'un seul coup l'impôt sur le revenu par le contribuable. Cet impôt donne lieu à des mesures vexatoires, qui in-

troduisent non seulement la main avide, mais encore l'œil indiscret du fisc dans le secret de toutes les fortunes privées. Inévitablement le contribuable criera et regimbera. Lorsqu'on ne se contentera plus de présumer le revenu d'un commerçant au moyen des signes extérieurs sur lesquels est établie la patente, mais qu'on ira lui demander directement à quel chiffre ce revenu s'est élevé l'année précédente, en prenant des moyens rigoureux pour contrôler l'exactitude de sa déclaration, le commerçant se plaindra, et, même s'il est dans une période de prospérité, il protestera qu'on porte atteinte à son crédit. Le crédit, en effet, est d'essence délicate : il ne s'accommodera pas toujours des procédés d'investigation dont l'administration est coutumière. Lorsqu'on ne se contentera plus de présumer le revenu du petit propriétaire, du paysan labourant ses terres ou du fermier qui travaille sur celles d'autrui, d'après les signes extérieurs sur lesquels est établi l'impôt foncier, et qu'on ira lui demander directement à quel chiffre s'est élevé son revenu de l'année écoulée, le paysan, on peut en être certain, ne livrera pas à l'administration un secret qu'il cherche le plus souvent à cacher à ses proches voisins, et que parfois il n'avoue, ni à son meilleur ami, ni à sa femme, ni à ses enfans. Eh bien! soit, qu'il le garde : on tâchera de le deviner sans lui. Si le commerçant, si le petit propriétaire, — et nous pourrions passer de même en revue tous les corps de métier, — ne veulent pas déclarer le chiffre de leur revenu, ou si l'on soupçonne leur déclaration d'être inexacte, l'agent des contributions directes fixera lui-même à vue de nez un chiffre approximatif. Il s'aidera pour cela des renseignemens qu'il pourra rassembler dans la commune, en causant avec les voisins, avec les domestiques, avec les jaloux, avec les rivaux; et, au surplus, si le contribuable n'est pas content, il aura quinze jours pour faire ses observations.

Tel est le système : avons-nous besoin de démontrer qu'il est monstrueusement inquisitorial? Mais c'est ici que M. Merlou montre son ingéniosité, tout en comptant un peu trop sur l'ingénuité du contribuable. Le contribuable, dit-il, ne se plaindra pas, il ne criera pas, il ne protestera pas, car on lui dira que, pour le moment du moins, il n'aura rien ou presque rien à payer. Que veut faire l'administration? Une innocente statistique. Quel impôt établit-elle? Un simple impôt de statistique, progressif sans doute, mais infiniment léger, dont le produit total ne s'élèvera pas à beaucoup plus d'un million, tout juste la somme nécessaire pour couvrir les frais de l'opération. Voilà ce qu'on dira au contribuable, et aussitôt il sera rassuré. M. Merlou en est con-

vaincu. Dans un pays où l'administration est si curieuse, et où la manie de la statistique est poussée si loin, le contribuable trouvera tout simple qu'on tienne à savoir son revenu, uniquement pour le plaisir de le savoir et de raisonner ensuite, en capitalisant le chiffre, sur la fortune même de la France. C'est apparemment pour quelque académie des sciences politiques qu'on fera ce beau travail, plus encore que pour le ministère des Finances : il sera fait, toutefois, par ce ministère. Dès lors, dans sa naïve confiance, le contribuable livrera tous ses secrets à l'agent des contributions directes qui viendra les lui demander. M. Merlou estime-t-il vraiment que les choses se passeront ainsi ? Quoi ! On ferait un impôt de statistique qui aurait tous les inconvéniens de l'impôt sur le revenu et n'en aurait pas le seul avantage qui l'excuse, celui de rapporter du moins beaucoup d'argent au Trésor ! On ouvrirait tous les tiroirs, tous les coffres-forts, tous les porte-monnaie, toutes les cachettes du contribuable, uniquement pour s'instruire et dresser des tableaux, et sans d'ailleurs lui rien demander, ni lui rien prendre ! Qui croirait à une pareille ineptie ? La vérité est que M. Merlou crée définitivement les cadres de l'impôt global et progressif sur le revenu : il n'y aura plus ensuite qu'à les remplir, et rien ne sera plus facile. Tout aura été préparé pour cela avec un art consommé. Les revenus des contribuables seront répartis en huit catégories allant de 1 250 francs à 100 000 francs et au-dessus. Au-dessous de 1 250 francs, on ne paiera rien. De 1 250 francs à 2 500, de 2 500 à 5000, de 5 000 à 10 000, de 10 000 à 25 000, de 25 000 à 50 000, enfin de 50 000 à 100 000, puis au-dessus de 100 000, on paiera, pour commencer, une somme de 10 centimes sur 1000 francs pour la première catégorie, de 15 centimes pour la seconde, de 20 centimes pour la troisième, etc. Qui ne voit que M. Merlou établit là des coefficiens progressifs à l'état embryonnaire sans doute, mais qui suivent une marche ascendante très rapide, et qu'il suffira de multiplier par un chiffre quelconque pour en faire la vis de pression la plus énergique et la plus odieuse à laquelle la fortune des contribuables aura jamais été soumise ? L'impôt de statistique se présente pour le moment comme une simple silhouette d'impôt ; mais on lui donnera de la substance quand le jour sera venu. La machine opératoire sera prête ; il ne restera qu'à l'appliquer au patient.

On n'a pas assez rendu justice à M. Merlou ; c'est un habile homme. Seulement, il ne s'est pas suffisamment souvenu que nous étions à la veille des élections, et que la plupart des députés qui se montrent les partisans les plus ardens de l'impôt sur le revenu se sou-

cient fort peu de ce qu'il sera dans deux ans, ou plus tard; ils ne se préoccupent que de savoir ce qu'il sera au mois de janvier prochain. La raison en est qu'ils sont eux-mêmes rééligibles au mois de mai. En décidant que son impôt de statistique ne serait appliqué qu'à partir du 1er janvier 1903, au lieu du 1er janvier 1902, M. Merlou a jeté le discrédit sur tout le système. Mais, dira-t-on, pourquoi ne pas mettre la seconde date à la place de la première? Si M. Merlou ne l'a pas fait, c'est qu'il n'est pas dénué de quelque bon sens, et qu'il se rend fort bien compte de l'impossibilité où l'on serait de dresser en quelques mois ses tables de revenus distribués en huit catégories. Et que disons-nous : en quelques mois? C'est pour le 15 août prochain, au moment de la session des conseils généraux, que tout devrait être terminé. Rien ne sert de courir, il aurait fallu partir à temps.

C'est pourquoi M. Klotz se présente avec une nouvelle proposition infiniment plus radicale, bruyante, tapageuse, et qui ressemble un peu à une charge de grosse cavalerie dans un magasin de porcelaine. Nous avons, comme on sait, quatre contributions directes : l'impôt personnel mobilier, l'impôt des portes et fenêtres, l'impôt foncier, l'impôt des patentes. Que tout cela est compliqué, et, aux yeux de M. Klotz, inutile! D'un trait de plume, il le supprime et le remplace par l'impôt global et progressif sur le revenu. Voilà : rien n'est plus simple; comment n'y a-t-on pas songé plus tôt? Si on objecte à M. Klotz et à ses amis que cette négligence est fâcheuse sans doute, mais qu'après l'avoir commise, on ne peut pas la réparer ainsi d'un seul coup et en quelques jours, ils sont prêts à en convenir. Seulement ils demandent qu'on commence du moins la réforme par un bout, celui qu'on voudra : par exemple, par la suppression de l'impôt sur les portes et fenêtres. Supprimons, disent-ils, l'impôt sur les portes et fenêtres et remplaçons-le par l'impôt sur le revenu. Plus tard, l'année prochaine, nous supprimerons à leur tour les trois autres contributions, et nous les remplacerons également par l'impôt sur le revenu.

Cet impôt a, dans l'esprit de ses inventeurs, qu'ils s'appellent M. Merlou, ou M. Klotz, ou d'un autre nom, l'avantage que, petit ou grand, il vient au monde complet et muni de tous ses organes. Il est d'ailleurs merveilleusement souple et élastique. On peut, comme M. Merlou propose de le faire pour commencer, n'en tirer rien du tout; mais on peut aussi en tirer de quoi suffire à tous les besoins du budget. Voulez-vous remplacer une contribution directe? Il y suffira sans peine. Deux? Il n'en sera pas plus embarrassé. Trois, quatre? Ne vous gênez

pas. Voulez-vous même supprimer l'impôt sur les valeurs mobilières, ou, mieux encore, tel ou tel impôt indirect? L'impôt sur le revenu est toujours là, vous n'avez qu'à y puiser. L'idéal de ses vrais partisans est de le voir se substituer un jour à tous les autres impôts. Mais ils sont bons apôtres, et, tenant compte des préjugés publics, ils consentent à débuter par une première expérience, aussi limitée qu'on voudra. Dès lors, ils se croient sûrs du succès. Quand on aura vu avec quelle aisance fonctionne leur système, la tentation viendra de l'appliquer à l'intégralité de nos besoins fiscaux : et c'est bien ce que nous craignons. Mais ce sont là des vues d'avenir : pour le présent, que faut-il? Il faut que, le 1er janvier prochain, la feuille que les petits contribuables, c'est-à-dire la grande, la très grande majorité d'entre eux recevront des percepteurs, soit diminuée en attendant d'être supprimée. Il est vrai que d'autres paieront pour ceux qui seront dégrevés; mais ceux-là sont la minorité, et, puisqu'il s'agit d'élections, qu'importe que la minorité soit mécontente, si la majorité est satisfaite? Eh! direz-vous, l'arithmétique électorale n'est pas tout : il y a encore d'autres questions à se poser qui se rattachent aux intérêts les plus profonds du pays, à la prospérité de l'industrie nationale, au développement de la richesse générale, enfin à la satisfaction de l'équité sociale telle qu'elle a été comprise à peu près dans tous les temps et chez tous les peuples. Oui, sans doute; mais on en reparlera après les élections.

La commission du budget, mise en présence de tous ces projets, a donné le spectacle d'une véritable incohérence de volonté. Toute radicale socialiste qu'elle est, elle voudrait bien éloigner de ses lèvres un calice dont elle devine l'amertume : malheureusement, elle ne le peut pas. Il y a eu, aux élections dernières, des promesses trop nombreuses et trop formelles. Il faut faire, ou du moins avoir l'air de faire quelque chose. Si le Sénat l'arrête, cela le regarde, qu'il en prenne la responsabilité : du moins, la Chambre pourra dire que ce n'est pas sa faute. Malgré ces dispositions, la commission du budget a émis un premier vote plein de bon sens, qui a éliminé du prochain budget la réforme de l'impôt sur le revenu. Mais un de ses membres, M. Sembat, socialiste révolutionnaire, s'est écrié tout de suite que le vote était nul, parce qu'il y avait eu des absens, et que tout était à recommencer. Il y a toujours des absens dans une commission nombreuse, et il n'y en avait pas plus qu'à l'ordinaire le jour de ce vote. La commission a commis une véritable faiblesse en se soumettant à l'injonction de M. Sembat; mais elle s'y est soumise, on a recommencé

le scrutin, et cette fois l'incorporation de la réforme dans le budget a été votée à une voix de majorité. On voit à combien peu de chose tiennent nos destinées.

Ce vote a produit quelque trouble dans les régions ministérielles. Pour faire passer plus facilement le principe de l'impôt sur le revenu, ses adeptes avaient décidé de se borner pour cette année à la suppression de l'impôt des portes et fenêtres. M. le ministre des Finances est venu démontrer à la commission qu'ainsi réduite la réforme produisait un résultat tout contraire à celui qu'on en attendait. En effet, la plupart du temps, l'impôt des portes et fenêtres, lorsqu'il n'atteint pas un chiffre élevé, est payé par les propriétaires. Le résultat aurait donc été de dégrever les propriétaires, qui cesseraient naturellement de payer un impôt supprimé, et de grever en échange les locataires, qui, lorsque leur revenu dépasserait 1 250 francs, devraient acquitter l'impôt global et progressif. L'argument était topique; on ne s'y est pourtant pas arrêté. En vain M. Caillaux a-t-il dit qu'on devait aboutir et qu'on aboutirait à des conséquences semblables, illogiques et antidémocratiques, toutes les fois qu'on voudrait réaliser la réforme par morceaux et par tranches. En vain a-t-il déclaré qu'il fallait aborder et résoudre le problème dans son ensemble. En vain a-t-il répété que le gouvernement était prêt à y aider la Chambre : n'avait-il pas lui-même déposé un projet d'impôt global et progressif? Rien n'y a fait; la commission a persisté dans la voie où elle était entrée. Peu importe, au surplus. La discussion est inévitable devant la Chambre, elle est nécessaire; et, qu'elle s'ouvre d'une façon ou d'une autre, avec telle ou telle attitude de la part de la commission du budget, le vote final n'en sera pas sensiblement influencé. On entendra le gouvernement : il répétera sans doute ce qu'il a dit devant la commission, et nous souhaitons qu'il ait gain de cause, laissant toutefois à nos lecteurs le soin d'apprécier si ce langage est bien celui qui conviendrait en pareille occurrence. Le gouvernement est une fois de plus victime de la situation où il s'est placé. Il se déclare partisan de l'impôt sur le revenu, et il ne l'est pas : s'il l'avait été et s'il avait fermement voulu réaliser la réforme, il aurait tenu la main à ce qu'elle fût mise à l'ordre du jour. On ne nous ôtera pas de l'esprit qu'une des raisons, car il y en a eu de diverses sortes, pour lesquelles il a imaginé la loi sur les associations est que la discussion de cette loi le dispensait d'en aborder d'autres qui le gênaient encore davantage. L'impôt sur le revenu est du nombre de celles qu'il aimait mieux ajourner indéfiniment. Il va la faire ajourner encore, mais en disant

bien haut qu'il en est partisan. Le croira qui voudra. Aux yeux de ceux qui ne le croient pas, c'est une singulière manière de faire l'éducation de l'esprit public que de l'entretenir dans l'espérance et l'attente de ce qu'on sait être une chimère dangereuse. Comment s'étonner après cela si l'imagination populaire, trompée, abusée, égarée, devien de plus en plus exigeante, et finit par imposer aux législateurs ahuris l'exécution de promesses qu'ils ont si souvent renouvelées, et qu'ils renouvellent encore au moment même où ils s'efforcent d'y échapper? C'est là que nous en sommes en ce moment.

Puisque nous avons parlé de la loi sur les associations, nous n'en dirons qu'un mot, pour exposer dans quelles conditions le Sénat commence en ce moment même à la discuter. On avait cru que ce serait partie remise après les vacances; mais la commission a expédié si rapidement son travail, qu'au bout de quelques jours et presque de quelques heures, elle avait terminé sa tâche. S'est-elle du moins contentée de reproduire tel quel le texte voté par la Chambre? Non, elle l'a aggravé. On sait qu'au Palais-Bourbon, M. Lhopiteau avait réussi à faire voter un amendement qui laissait exclusivement aux tribunaux, dans le cas où une congrégation serait dissoute et où ses biens seraient liquidés entre les ayans droit, le soin de décider quels seraient ces derniers. La loi ne les désignait pas; elle ne prononçait non plus aucune exclusion de personnes, s'en remettant aux tribunaux compétens du soin d'appliquer les règles ordinaires du droit commun. La commission du Sénat est revenue sur cette disposition votée sagement par la Chambre : elle a décidé qu'en aucun cas, les membres de la congrégation dissoute ne pourraient figurer parmi les ayans droit. C'était, par une voie oblique et détournée, revenir à la confiscation par l'État, contre laquelle s'étaient élevées tant de protestations énergiques et éloquentes. Que fera le Sénat? Mieux vaut ne pas le préjuger: on le saura dans quelques jours. Nous n'avons voulu pour le moment qu'indiquer dans quelles conditions nouvelles la loi se présente aux délibérations de la haute assemblée.

On a beaucoup parlé du Maroc depuis quelques semaines, beaucoup plus même que cela n'était prudent, car on a pu croire au dehors que nous avions des vues sur ce pays, et il n'en est rien. Qu'irions nous faire au Maroc? Il nous suffit que personne autre n'y aille. Du reste, la situation actuelle, au Maroc, est pour nous aussi bonne que possible, car nous ne faisons pas entrer en sérieuse ligne de compte les

quelques difficultés que nous avons sur la frontière algérienne, et nous avons tout intérêt à vivre en bonne intelligence avec le sultan, à lui inspirer confiance, à veiller au maintien de son indépendance, qui est pour nous une précieuse garantie. Mais il faut aussi qu'il y mette du sien. Ce n'est pas sans quelque étonnement que nous avons vu des journaux, adversaires habituels, acharnés et violens de la politique coloniale, des journaux qui n'ont pas manqué de combattre toutes les expéditions que nous avons faites depuis quelques années, en Tunisie, au Tonkin, à Madagascar, pousser le gouvernement à en entreprendre une de plus au Maroc. Ce serait la plus inexcusable de toutes, et certainement la plus aventureuse. Ces conseils témoignent d'une ignorance profonde de l'état de l'Europe, et d'une méconnaissance non moins grande des difficultés matérielles de toutes sortes que nous ne manquerions pas de rencontrer sur notre chemin. Du reste, notre domaine colonial est assez grand. Tout le monde en convient; tout le monde le répète; il n'y a pas un président du Conseil, un ministre des Affaires étrangères ou un ministre des Colonies, qui ne l'aient déclaré à la tribune, aux applaudissemens du Parlement tout entier; et il n'est pas non plus de publiciste qui ne l'ait écrit à maintes reprises. Notre principal soin aujourd'hui doit être, non pas de l'augmenter, mais de l'organiser, de l'administrer et d'en tirer profit. Nous aimons à croire que ces affirmations, si souvent renouvelées, sont sincères : dès lors, l'espèce de levée de boucliers qui s'est produite au sujet du Maroc serait inexplicable, si l'on ne savait combien il y a quelquefois de légèreté dans les entraînemens de l'opinion. Le rôle du gouvernement est de les calmer.

On n'a d'ailleurs, dans cette circonstance, aucun reproche à adresser au gouvernement lui-même, car il ne paraît s'être inspiré en aucune mesure de ces émotions si vives, mais si superficielles, qui agitent chez nous les esprits pendant quelques jours, et s'apaisent ensuite comme elles se sont produites, c'est-à-dire sans motifs. Nous avons en tout temps un certain nombre de réclamations à soutenir auprès du gouvernement marocain. Les autres pays en ont aussi, mais les nôtres sont plus nombreuses, parce que nous seuls sommes les voisins immédiats du Maroc, avec une longue frontière commune qui, on le sait, n'est géographiquement limitée que jusqu'à un certain point. Il y a là une source d'incidens, qui se renouvellent trop souvent, mais qui se sont toujours réglés à l'amiable, et qui continueront à se régler de même tant que nous mettrons à les traiter la même modération et la même fermeté : l'une et l'autre sont nécessaires dans nos

rapports avec le Maghzen. Aux incidens habituels dont la liste ne s'épuise jamais, parce qu'elle se renouvelle sans cesse, est venu s'en ajouter un autre, d'un caractère plus grave. Un Français, nommé M. Pouzet, a été tué en mer sur la côte du Riff. Voici, d'après les renseignemens que nous avons pu réunir, comment les choses se sont passées. M. Pouzet, accompagné d'un ancien officier de marine, M. Say, était en relations commerciales avec les gens du Riff. M. Say, venant de la mer, a débarqué sur la côte avec cinq Marocains à son service, des bocouyas; il était porteur d'un certain nombre de kilogrammes d'orge; rien évidemment n'était plus pacifique que ses intentions. Cependant, le caïd de la tribu sur le territoire de laquelle avait débarqué M. Say a pris aussitôt à son égard une attitude agressive, et a commencé par arrêter les bocouyas qui l'accompagnaient, sous prétexte qu'ils étaient sujets marocains. L'un de ces derniers a essayé de s'échapper; il s'est jeté à la mer pour regagner à la nage la barque où était resté M. Pouzet. Le caïd de Keldana a fait feu, ou ordonné de faire feu sur lui, et l'ordre a été si bien exécuté que la barque de refuge a été coulée en quelques minutes et M. Pouzet blessé à mort. Il a expiré le lendemain. Pas un gouvernement au monde n'aurait toléré un pareil attentat contre ses nationaux, et n'aurait pu le faire sans perdre immédiatement tout prestige et toute autorité; mais le gouvernement français moins encore qu'un autre, pour les motifs que nous venons de rappeler, ne pouvait rester sous le coup de cette agression inqualifiable, terminée par un assassinat, à moins de renoncer absolument à se faire respecter par le Maghzen. Aux réclamations que nous soutenions déjà à Tanger ou à Fez, une nouvelle, beaucoup plus importante et urgente que les autres, est venue s'ajouter. Ce n'était pas une goutte d'eau qui faisait déborder le vase, mais bien une véritable avalanche. M. Delcassé a joint toutes ces réclamations, et il a réclamé une satisfaction immédiate. Comme il ne l'obtenait pas assez vite, et que le représentant du sultan à Tanger déclarait avoir besoin de prendre des ordres, il a envoyé deux navires à Mazagan et à Mogador, avec un ultimatum, qui a été porté à Marakech et qui devait être accepté sur-le-champ.

Il l'a été. Le sultan a compris qu'il était évidemment dans son tort; qu'il ne pouvait obtenir l'appui moral de qui que ce fût, encore moins l'appui matériel; que nous étions parfaitement résolus à imposer nos exigences, si elles n'étaient pas accueillies de bonne grâce; enfin, qu'il n'avait pas un moment à perdre pour détourner l'orage qui le menaçait. Que lui demandions-nous? D'abord le règlement immédiat de

nos autres réclamations ; puis, en ce qui concernait l'affaire Pouzet, des excuses, une indemnité de 100 000 francs, la mise en liberté immédiate des Marocains qui avaient été arrêtés au service d'un Français, enfin la remise entre nos mains du caïd de Keldana, qui avait ordonné le feu contre la barque où était notre infortuné compatriote, et qui était dès lors responsable de sa mort. Ce dernier point était le plus délicat. Mais nous n'avions pas l'intention de substituer notre juridiction à celle du gouvernement marocain sur son propre territoire ; ce n'est pas nous qui devions juger le caïd et le condamner à la prison perpétuelle qu'il avait encourue ; nous exigions seulement que, par un acte public, il fût placé à notre disposition pour que tout le monde comprît que sa peine était sérieuse et qu'il la subirait tout entière, ou du moins qu'il n'avait rien à attendre dans l'avenir que de notre propre clémence. Tout s'est passé conformément à ce programme. M. de la Martinière, premier secrétaire d'ambassade à notre légation de Tanger, s'est rendu par mer à proximité des lieux avec un représentant du sultan, et le caïd coupable lui a été remis pour être conduit à la prison de Tanger. Pleine satisfaction nous a donc été donnée, et l'effet produit sur les populations de la côte a été des plus vifs. On sait que notre ministre à Tanger, M. Révoil, vient d'être nommé gouverneur général de l'Algérie à la place de M. Jonnart, autour duquel s'était manifesté tant de sympathie et de confiance : et nous profitons de cette circonstance pour exprimer nos très vifs regrets que M. Jonnart ait été obligé, par la faiblesse de sa santé, d'abandonner la lourde tâche qu'il avait abordée avec tant de courage et déjà de succès. M. Révoil continuera son œuvre interrompue. Mais, avant de quitter Tanger, il a tenu à terminer lui-même toutes les affaires pendantes, notamment celle qui se rattachait au meurtre de M. Pouzet. Il y a réussi avec éclat. Comme gouverneur de l'Algérie, M Révoil est appelé à avoir des relations fréquentes avec le Maroc. Nous souhaitons qu'elles soient toujours bonnes ; cela dépendra en grande partie du Maroc lui-même. En tout cas, on saura à Fez qu'il y a à Alger un homme qui a fait ses preuves de résolution et de fermeté, qui désire bien vivre avec ses voisins, mais qui ne laissera péricliter ni les intérêts, ni le prestige de la France. Non seulement ces dis ositions sont compatibles avec une politique de modération et de ménagemens, mais elles sont nécessaires pour l'empêcher de paraître une politique de condescendance excessive ou de faiblesse. Il y a des gouvernemens avec lesquels on ne peut se montrer bienveillant qu'après s'être montré fort.

Ces incidens n'étaient pas encore arrivés à leur terme lorsque le gouvernement marocain a décidé d'envoyer une mission en Europe. Où devait-elle se rendre? A Londres, a-t-on dit d'abord, et à Berlin. Assurément le gouvernement marocain a le droit d'envoyer une mission où il lui convient; mais nous avons aussi celui de nous demander quel en est l'objet, et son itinéraire, le but où elle tend, les portes où elle frappe sont autant d'indices qui peuvent nous éclairer. Il ne nous déplaît d'ailleurs nullement qu'une mission du Maghzen aille à Londres et à Berlin, car nous sommes certains qu'ici et là on ne lui donnera que de sages avis. Sans parler de nos bonnes relations avec l'Angleterre et l'Allemagne, l'intérêt même de leurs gouvernemens, qui ne désirent certainement pas que des provocations maladroites nous obligent à sortir de notre attitude de réserve au Maroc, leur conseille de ne laisser concevoir aux envoyés du sultan aucune illusion dangereuse. Néanmoins, il y avait lieu d'être frappé de l'omission de Paris au nombre des étapes de la mission marocaine, et nous ne pouvions l'être que d'une manière fâcheuse. Il y avait là un air d'intrigue, peu fait sans doute pour nous inquiéter, mais peu fait aussi pour nous plaire. Le gouvernement marocain s'en est spontanément rendu compte. Il a modifié le programme de la première mission en décidant qu'après Londres et Berlin, elle irait à Saint-Pétersbourg, ce dont on ne peut que la féliciter, car son enquête sera ainsi plus complète : de plus, il a annoncé qu'une seconde mission viendrait spécialement et uniquement à Paris.

Le fait qu'elle aura à sa tête le ministre des Affaires étrangères du sultan montre bien l'importance que celui-ci y attache, et détermine celle que nous devons y attacher nous-mêmes. M. Révoil, qui vient prendre les instructions du gouvernement avant de rejoindre son poste d'Alger, fait en ce moment route pour Paris avec la mission marocaine. Les choses ne pouvaient s'arranger mieux. Et nous espérons bien, autant que nous le souhaitons, qu'à la suite de toutes ces démarches et de l'échange de vues auquel elles donneront lieu, il ne subsistera aucun nuage entre le Maroc et nous. A quelque chose malheur est bon, et ces derniers incidens n'auront pas du moins été sans quelques conséquences favorables.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TROISIÈME VOLUME

MAI — JUIN 1901

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 40669.